PR [Bd - Revue.]

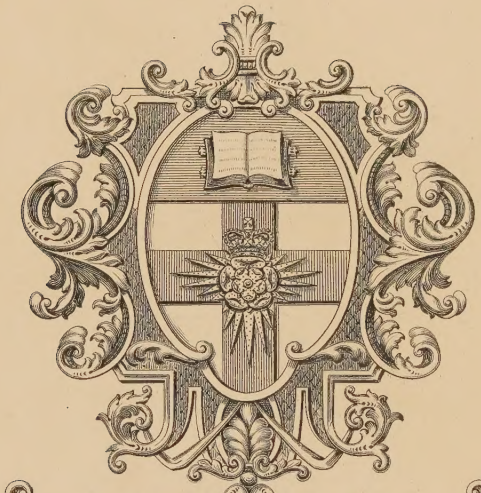

SHL
WITHDRAWN

Digitized by the Internet Archive
in 2026

https://archive.org/details/revue-histoire-litteraire-de-la-france_1932_39

Revue

d'Histoire littéraire

de la France

SAINT-GERMAIN-LÈS-CORBEIL

IMPRIMERIE WILLAUME

Revue
d'Histoire littéraire
de la France

publiée

par la Société d'Histoire littéraire de la France

39e Année. — 1932.

PARIS
LIBRAIRIE ARMAND COLIN
103, BOULEVARD SAINT-MICHEL, 103

1932

SHL
WITHDRAWN

SHL
BIBL
LOND
UNIV
WITHDRAWN

Revue
d'Histoire littéraire
de la France

UNE SOURCE DE LA « VIE DE RANCÉ » : LE MANUSCRIT FR. 12454 ET LA « CONFESSION DÉLIRANTE »

En attendant l'édition critique de la *Vie de Rancé* dont nous réunissons actuellement les éléments, il semble utile d'éveiller l'attention de ceux qui s'intéressent à ces questions d'origines sur une source de l'ouvrage qui, croyons-nous, n'a pas encore été signalée et qui n'importe pas moins au commentaire du *Rancé* qu'à l'histoire de quelques autres pages célèbres de Chateaubriand.

Il n'est pas de lettré auquel soient familiers l'œuvre de Chateaubriand et les travaux des exégètes qui ont voué leur effort à en illustrer la connaissance qui ignore, au Département des Manuscrits à la Bibliothèque Nationale, l'existence du ms. Fr. 12454[1]. Rappelons en quelques mots l'histoire de ces pages précieuses. A la vérité, la pièce ne présente pas un caractère homogène : c'est un recueil composé d'un certain nombre de feuillets de dimensions variées et de dates différentes, autographes ou non, qui formaient, entre les mains de Chateaubriand, un dossier assez important d'ébauches déjà très poussées destinées apparemment à être mises en œuvre partie dans le *Voyage en Amérique*, partie dans les *Mémoires d'Outre-Tombe*. On y rencontre même plusieurs lettres autographes, une entre autres de Lamennais, adressées à l'auteur d'*Atala*[2]. Un certain Édouard Bricon, qui paraît avoir été un assez pauvre sire[3], mais qui admirait Chateaubriand, obtint, en

1. C'est la cote exacte. Il convient de supprimer l'indication *Nouvelles Acquisitions* dans la cote donnée par M. Victor Giraud, *Amour et Vieillesse*, Introduction, p. 1.
2. Publiée par Victor Giraud, *Chateaubriand, Études Littéraires*, p. 12 et n. 1.
3. Sur Éd. Bricon, polygraphe dont la féconde activité semble, de 1830 à 1885

1845, d'Ed. L'Agneau, secrétaire de l'écrivain, la cession du lot, fit assez grossièrement cartonner les feuilles éparses dans un ordre tout arbitraire [1], puis, en 1852, offrit le volume ainsi constitué à la Bibliothèque Nationale [2]. Bricon prit soin d'y joindre une copie exécutée par lui, laquelle, en vertu de circonstances assez malaisément explicables [3], reproduit plus de pièces que n'en renferme l'original. Cette copie forme à présent le ms. Fr. 12455.

Ces deux manuscrits, — original et copie Bricon, — qu'avait connus Sainte-Beuve [4], demeuraient oubliés à la Bibliothèque Nationale, lorsqu'en 1899, l'un des initiateurs et des maîtres de la

environ, s'être partagée entre des rêves humanitaires sans doute illusoires et une très positive grivoiserie, auteur ingénu du *Forgeron du Progrès*, mais aussi des *Cornes* et de *Comment connaître l'amour*, cf. Paul Gautier, *Une énigme littéraire, Étude critique sur un manuscrit de Chateaubriand, R. H. L.*, 1920, p. 518-519. — Il sera beaucoup pardonné à Éd. Bricon, — en dépit de ses « gaîtés », — pour avoir sauvé quelques-uns des plus beaux thèmes lyriques de Chateaubriand, mais son œuvre propre ne paraît pas de nature à lui mériter l'épithète de *vénérable* que M. A. Feugère s'est plu, apparemment sans enquête préalable, à associer à son nom. Cf. A. Feugère, *Fragments inédits des Mémoires d'Outre-Tombe, R. H. L.*, 1909, p. 590.

1. Sur ce point, cf. Paul Gautier, *loc. cit.*, 519.

2. Les manuscrits Bricon sont entrés à la Bibliothèque Nationale exactement le 28 juillet 1852.

3. M. Victor Giraud suppose avec toute vraisemblance que Bricon, entre l'exécution de sa copie et la reliure du recueil, dut égarer quelques-uns des fragments originaux. Cf. *Amour et Vieillesse*, Introduction, p. I.

4. Sainte-Beuve a donné, dans un article où on ne l'attendait guère (Article du 21 avril 1862 sur le *Poème des Champs* de Calemard de Lafayette, recueilli au tome II des *Nouv. Lund.*), un assez long morceau du fragment autographe aujourd'hui désigné sous le nom de *Confession délirante* ; mais, sans doute, afin de conférer à sa révélation l'attrait et comme le parfum équivoque de quelque mystérieux jardin secret, il en a voilé la source d'une si inquiétante discrétion que toute trace en était perdue : « Un hasard heureux me met à même de faire ici un rapprochement assez inattendu. Dans une page déchirée des *Mémoires d'Outre-Tombe* que le vent m'apporte par ma fenêtre entr'ouverte,... etc. » (*Nouv. Lund.*, II, 258-260.) — « Lui a-t-on signalé les manuscrits de la Bibliothèque Nationale, se demande M. Giraud, ou bien Bricon lui a-t-il communiqué lui-même sa copie ? Nous ne savons. En tout cas, — les lacunes et les erreurs de lecture étant les mêmes, — il semble bien s'être contenté de la copie de Bricon. » — Il est fort possible, en effet, comme le veut M. Victor Giraud, que Sainte-Beuve se soit servi seulement de la copie de Bricon, mais on croira malaisément qu'il l'ait tenue de Bricon lui-même. Son article est, en effet, nous l'avons vu, du 21 avril 1862. A cette date, les recueils aujourd'hui cotés 12454 et 12455 avaient, depuis plus de dix ans, passé des mains de Bricon au Dépôt des Manuscrits : c'est là, sans aucun doute, que Sainte-Beuve en aura pris connaissance et très vraisemblablement fort peu de temps avant d'écrire sur le *Poème des Champs*. Il parle, en effet, de « l'heureux hasard » qui lui permet d'offrir au public un si haut régal littéraire comme d'une circonstance toute récente, et son empressement même à insérer une des pages retrouvées dans un essai où elle fait un peu hors-d'œuvre prouve qu'il n'a pas voulu attendre une occasion plus favorable. Se figure-t-on que s'il eût été mis dans la confidence de ces effusions passionnées à l'époque où elles étaient encore en la possession de Bricon, c'est-à-dire antérieurement à 1852, il eût patienté plus de dix ans avant d'en faire usage, alors que tant de fois, au cours de cette décade, il est revenu, — on sait avec quelle maussade et jalouse prédilection, — sur la vie amoureuse et romanesque de Chateaubriand ? Et comment comprendre qu'en 1860, publiant le *Chateaubriand et son groupe*, il aurait pu négliger pareille aubaine, qui était si bien de son gibier, *farrago libelli* ?

critique chateaubrianesque[1], M. Victor Giraud, eut la bonne fortune de les y retrouver. Laissant provisoirement de côté les fragments qui lui parurent de moindre intérêt, M. Giraud s'empressa de faire connaître au public lettré[2] le texte énigmatique et troublant de quelques feuillets autographes, — huit, exactement, plus quelques lignes connues seulement par la copie de Bricon, — qui semblaient se rapporter au célèbre épisode de l'Occitanienne des *Mémoires d'Outre-Tombe* et où s'exprimait, dans un paroxysme de passion sans exemple, le conflit pathétique et poignant entre les déchéances de l'âge et l'ardeur impérissable du désir. Mais, pour avoir publié ces pages, devenues aussitôt fameuses sous le nom de *Confession délirante*[3], M. Victor Giraud ne renonçait pas à étudier les autres fragments dont se composait le ms. Fr. 12454. Peu de temps après sa retentissante découverte, il détachait encore du registre un certain nombre de morceaux inédits en s'efforçant de déterminer les places respectives où ces pages retrouvées devaient originairement figurer dans les *Mémoires d'Outre-Tombe*[4]. Quelques années plus tard, en 1909, M. A. Feugère donnait ici même, en deux importants articles[5], les notes volontairement omises par M. Giraud, lesquelles, comme les précédentes, font généralement partie d'un ensemble de matériaux, ou, si l'on préfère, de cartons, de préparations exécutés par l'artiste en vue du *Voyage en Amérique* ou des *Mémoires* et demeurés sans emploi. De même que l'avait fait M. Giraud avec son habituel esprit de finesse, M. Feugère, avec une circonspection peut-être un peu moins avertie, s'attachait à rechercher dans les *Mémoires* et dans le *Voyage* à quels passages semblaient se référer les nouveaux fragments publiés par lui. Et, dans la plupart des cas, on doit convenir que les rapprochements suggérés par les deux savants éditeurs apparaissent manifestes, ou, à tout le moins, extrêmement vraisemblables. Nous voudrions aujourd'hui compléter les

1. L'adjectif n'est ni beau ni bien formé, mais il est commode. Il a d'ailleurs pour lui l'autorité ancienne de Marcellus, qui parle de la politique « chateaubrianesque » (*C. et son temps*, 304), et de Sainte-Beuve, qui l'applique à la Rome de C. (*C. et son groupe*, éd. in-12, I, 397, note).

2. Dans un article à la *Revue des Deux Mondes* du 1er avril 1899 sur *Chateaubriand et les Mémoires d'Outre-Tombe*, recueilli en 1904 dans *Chateaubriand, Études Littéraires* ; 2e édit. revue et corrigée, 1912.

3. Ce titre, qui nous paraît heureusement choisi, doit-il sa fortune à Émile Faguet ou peut-être à l'abbé Pailhès ? M. Victor Giraud semble hésiter sur ce point (*Amour et Vieillesse*, p. 42). En fait, on le découvre, à l'état naissant, chez Sainte-Beuve, qui, le premier, reconnut dans ces pages « une *confession* où se peint, une fois de plus, cette passionnée et *délirante* figure de René ». (Sainte-Beuve, *art. cité, Nouv. Lund.*, II, 259.)

4. *Fragments inédits des M. O.-T.* in *Chateaubriand, Études Littéraires*, p. 82-90

5. *R. H. L.*, 1909, p. 329-346 et 573-590.

précieuses indications de MM. Giraud et Feugère en montrant qu'un certain nombre des morceaux qu'ils ont dû renoncer à identifier, quelques-uns même de ceux dont ils ont cru pouvoir marquer la place dans les *Mémoires*, ont été, en réalité, mis à profit par l'auteur pour l'une de ses œuvres maintenant les plus justement admirées, — et les moins lues, — la *Vie de Rancé*[1]. On aura même l'occasion de signaler l'emploi de certains motifs empruntés à la *Confession délirante* à la fois dans la *Vie de Rancé* et dans les *Mémoires d'Outre-Tombe*[2]. Afin de rendre plus saisissante la corrélation des textes, nous disposerons, selon l'usage, sur deux colonnes et en regard l'un de l'autre, les fragments du ms. Fr. 12454, — qui comprend, ne l'oublions pas, la *Confession délirante*, — et les passages correspondants de la *Vie de Rancé.*

Nous renvoyons, pour les fragments — autres que la *Confession délirante* — publiés par M. Giraud, à ses *Études Littéraires sur Chateaubriand*, p. 82-90.

On trouvera ceux des morceaux donnés par M. Feugère qui importent à notre objet dans la *Revue d'Histoire Littéraire*, 1909, p. 584-589.

La *Confession délirante* figure dans les *Études Littéraires* de M. Victor Giraud, p. 12-25. Nous préférons la citer d'après l'édition critique donnée par lui, en 1922, chez l'éditeur Champion, sous le titre *Amour et Vieillesse*[3], et qui est accompagnée d'un excellent commentaire ainsi que d'une très utile reproduction en phototypie du manuscrit original.

Les références aux *Mémoires d'Outre-Tombe* se rapportent à l'édition Biré.

1. On pourrait se demander si, par aventure, ce ne serait pas la *Vie de Rancé* qui aurait fourni des éléments à la *Confession délirante* et aux fragments qui composent le ms. Fr. 12454. Mais :

a. La grande écriture haut dressée de la *Confession délirante* est manifestement antérieure au temps de la composition du *Rancé*. Vers cette époque (1840-1844) l'écriture de C. devient petite et tremblée : « Le vieux chat ne peut plus jeter sa griffe qui se retire. Je rentre en moi, mon écriture diminue ». Lettre à Mme Récamier du 19 juillet 1840 in *Souv. et Corresp. de Mme R.*, II, 494.

b. Il serait bien peu vraisemblable que C. eût puisé dans la *Vie de Rancé* à la fois pour la *Confession délirante* et pour des fragments aussi disparates et d'origines aussi diverses que ceux que nous étudions ici.

c. Le caractère spontané d'un premier jet que présentent les pages hâtivement tracées de la *Confession délirante*, l'apparence d'ébauches ou d'esquisses offerte par les autres fragments du ms. Fr. 12454 paraissent impossibles à concilier avec le patient travail de mosaïque que supposeraient des emprunts à la *Vie de Rancé.*

2. Cf. *infra*, frag. II, début du fragment IV, frag. VI et fragment XIV.

3. Ce titre ne vient pas de Chateaubriand, mais de Bricon, qui le fait figurer en tête du fragment dans sa copie, fol. 38, avec cette note : « M. de Chateaubriand n'a pas donné de titre à ce chapitre que je possède écrit entièrement de sa main : quelques autres chapitres de ce volume sont dans le même cas. C'est à moi qu'en est la faute si quelques titres ne répondent pas parfaitement aux sujets traités par l'auteur. » — E. B.

Quant à la *Vie de Rancé*, on sait qu'il n'en a été publié par l'auteur lui-même que deux éditions, toutes deux parues en 1844. Le texte de la seconde présente de très nombreuses et souvent de très importantes différences avec celui de la première[1]. C'est le résultat d'une exacte collation des deux « états » du *Rancé* avec les esquisses du ms. Fr. 12454 que l'on trouvera ici.

Nous avons vu que la disposition des fragments dans le recueil établi par Bricon était purement fantaisiste, par suite négligeable. Nous suivrons donc l'ordre de la pagination dans la *Vie de Rancé*. L'*Avertissement* ayant été rédigé après l'ouvrage lui-même, l'unique rapprochement qui s'y réfère trouvera naturellement place à la suite de ceux qui se rapportent au texte du livre.

I

Ms. Fr. 12454, verso du fol. 39[1]. Feugère, *in R. H. L.*, 1909, p. 584-585.

[2] La vive imagination de l'abbé de Lamennais quoiqu'alors préoccupée, *peint* merveilleusement ces routes de la capitale du monde, *les palais superbes* abandonnés et déserts qui les bordent, *les colombes qui nichent sur les cor-*

Vie de Rancé, 1re éd., 113-114; 2e éd., 112-113.

...; ses yeux [de Rancé] étaient fermés à ces ruines dont l'abbé de Lamennais nous a fait une *peinture* admirable :

« *De superbes palais*, dit-il, se dégradent d'années en années...

1. D'une écriture masculine, grossière et maladroite. Fragment nécessairement postérieur au 5 novembre 1836, date où les *Affaires de Rome* de Lamennais paraissent à la *Bibliographie de la France* sous le n° 5500.

2. En titre dans le manuscrit : « 3e Partie. Carrière politique. Les lieux et les paysages. » Ce qui incline M. Feugère à rattacher ce fragment aux pages 49-53 du tome V des *Mémoires d'Outre-Tombe*. Il est probable, en effet, que cette paraphrase du texte de Lamennais était destinée aux *Mémoires*. Cependant, comme elle n'y figure pas, nous croyons devoir signaler ici le rapport qu'elle présente avec la citation des *Affaires de Rome* dans le *Rancé*.

1. La première est enregistrée à la *Bibliographie de la France*, le samedi 18 mai 1844, sous le n° 2455 ; la seconde, le samedi 13 juillet 1844, sous le n° 3497, « revue, corrigée et augmentée », dit le titre. Chateaubriand aurait pu dire aussi *diminuée*, les passages retranchés étant assurément en plus grand nombre que les pages ajoutées. Sur ces différences entre les deux éditions, cf. E. Courbet, *Extraits de l'édition originale de la* Vie de Rancé, *in* Gazette Bibliographique, Paris, Lemerre, 1868-1869, p. 146-155. B. N. : Inventaire Q, 5157.

niches d'une salle peinte par Raphaël, les câpriers[1] *sauvages enfonçant leurs racines entre les marbres disjoints*, alors que trois obscurs chrétiens s'en allaient vers la cité si longtemps dominatrice et reine, vrais représentants d'un autre âge par la simplicité naïve de leur foi.

1. Le manuscrit, suivi par M. Feugère, porte *caprices*. Nous rétablissons la bonne leçon.

... Nous avons vu *des colombes nicher sur les corniches d'une salle peinte par Raphaël, le câprier sauvage enfoncer ses racines entre les marbres déjoints*, et le lichen les recouvrir de ses larges plaques vertes et blanches[1]. »

1. Lamennais, *Affaires de Rome*, 1836-1837, p. 12.

II

Ms. Fr. 12454, Fol. 66[1].
V. Giraud, *Étud. Littér.*, 89.

Qu'importent *les pays enchantés où rien ne vous attend ?...*

... Je ne verrai aucune ombre aimable dans le temps à venir.

Fi ! des nuages qui passent maintenant sur ma tête blanchie !

1. D'une écriture de femme.

***Vie de Rancé*, 1re éd., 114 ; 2e éd., 113.**

Des pays enchantés où rien ne vous attend sont arides : *quelles aimables ombres verrais-je dans les temps à venir ? Fi ! des nuages qui volent sur une tête blanchie*[1].

1. Cf. *M. O.-T.*, VI, 472... *à quoi servirait de rêver sur une plage déserte ? Quelles aimables ombres apercevrait-on dans l'avenir ? Fi, des nuages qui volent maintenant sur ma tête ?* — Conclusion écrite en 1841.

III

Ms. Fr. 12454, Fol. 68[1].
Feugère, *in R. H. L.*, 1909, p. 584.

Je vais saluer[2] Léon XII après avoir traversé la magnifique place de Saint-Pierre ; je monte avec une émotion toujours nouvelle *le grand escalier désert du Vatican, foulé par tant de pas effacés et d'où descendirent tant de fois les destinées du monde.*

1. D'une écriture de femme.
2. La copie Bricon 12455 porte : *Lorsque je vins saluer....* Le présent *Je vais*, qui est le texte original, prouve que ce fragment est postérieur à l'arrivée à Rome de Chateaubriand ambassadeur, le 9 octobre 1828. Cf. Marie-Jeanne Durry, *L'Ambassade Romaine de C.*, p. 4.

***Vie de Rancé*, 1re éd., 118 ; 2e éd., 118.**

Rancé monta au Vatican ; il parcourut inutilement *le grand escalier désert foulé par tant de pas effacés, d'où descendirent tant de fois les destinées du monde.*

IV

Ms. Fr. 12454, Fol. 54 [1].
Feugère, *in R. H. L.*, 1909, p. 585.

Poussin.

Nicolas Poussin acheta de la dot de sa femme une maison sur le mont Pincio, en face d'une autre casine qui avait appartenu à Claude Gelée, dit Le Lorrain [2]...

« A l'âge qu'il avait, *dit Bonaventure d'Argonne, je l'ai rencontré parmi les débris de l'ancienne Rome, ou dessinant sur les bords du Tibre.* » « Je voyais aussi souvent le célèbre peintre N. Poussin, dit *Antoine Arnauld*, qu'on ne se pouvait lasser d'entendre sur son art dont on peut dire qu'il avait atteint la perfection. »

Poussin termina sa carrière par *le tableau du Déluge. On y croit reconnaître l'âge triste et la main tremblante du vieillard. Admirable défaut du temps ! Souvent les hommes de génie ont annoncé leur fin par des chefs-d'œuvre.* Dans les hautes collines de Carrare, on montre un château, sur la principale tour duquel brille un flambeau, lorsque quelqu'un de la famille du seigneur de cette tour va mourir.

1. D'une écriture de femme.
2. Cette phrase, avec la seule variante : *d'un autre casino*, figure dans les *Mémoires d'Outre-Tombe*, V, 35, page écrite à Rome en 1828-1829.

Vie de Rancé, 1re éd., 129-130; 2e éd., 129-130.

... : en 1664 *Poussin avait acheté, de la dot de sa femme, une maison sur le mont Pincio, auprès d'un casino de Claude Lorrain...*

« *J'ai rencontré Poussin, dit Bonaventure d'Argonne, dans les débris de Rome, ou dessinant sur les bords du Tibre.* » L'abbé *Antoine Arnauld*, de la génération de Port-Royal, affilié à la Trappe [1], avait aussi fréquenté l'auteur du *tableau du Déluge. Ce tableau rappelle quelque chose de l'âge délaissé et de la main du vieillard ; admirable tremblement du temps* [2] *! Souvent les hommes de génie ont annoncé leur fin par des chefs-d'œuvre* : c'est leur âme qui s'envole.

1. 2e éd. : ... affilié depuis à.....
2. On retrouve un écho de ce thème affaibli et comme éteint dans l'*Avertissement*, 1re édit., p. VIII = 2e édit., p. XVI : *on remarque des traits indécis dans le tableau du Déluge, dernier travail du Poussin : ces défauts du temps embellissent le chef-d'œuvre du grand peintre....*

V

Ms. Fr. 12454, Fol. 64 [1].
Feugère, *in R. H. L.*, 1909, 588.

On n'est pas toujours à cette heure de la vie où l'on respire *l'odeur des vanilliers dans l'île de Cuba.*

1. D'une écriture de femme.

Vie de Rancé, 1re éd., 162 ; 2e éd., 164.

... *l'île de Cuba se décèle par l'odeur des vanilliers* sur la côte des Florides.

VI

Ms. Fr. 12454, Fol. 7, verso[1].
Feugère, *in R. H. L.*, 1909, 589.

Je me perdais dans ces sentiments indécis que fait naître *la musique, art qui tient le milieu entre la nature matérielle et la nature intellectuelle, qui peut dépouiller l'amour de son enveloppe terrestre ou donner un corps à l'ange du ciel. Selon les dispositions de celui qui les écoute, ces mélodies sont des pensées ou des caresses.* (Deux années de délire[2]...)

1. D'une écriture masculine et visiblement pressée.

2. Ces derniers mots, entre parenthèses et suivis du mot = commencement = entre doubles tirets, semblent bien être l'indication du titre général du fragment-

***Vie de Rancé*, 1re éd., 229-230; 2e éd., 235-236.**

Rancé, du reste, avait raison : *la musique tient le milieu entre la nature matérielle et la nature intellectuelle ; elle peut dépouiller l'amour de son enveloppe terrestre ou donner un corps à l'ange : selon les dispositions de celui qui les écoute, ses mélodies* [2e éd. : *accords*] *sont des pensées ou des caresses*[1].

Des médailles...

[Après *caresses*, la deuxième édition ajoute la phrase indiquée ci-après, frag. VII, dont le motif est emprunté à la *Confession délirante*.]

1. Cf. *M. O.-T.*, VI, 413... *ces décevantes mélodies qui tiennent de la femme et de l'ange.*

VII

Ms. Fr. 12454, *Confession délirante*, Fol. 36[1].
***Amour et Vieillesse*, p. 21.**

Fleur charmante que je ne veux point cueillir, je t'adresse ces derniers chants de tristesse ; tu ne les entendras qu'après ma mort, *quand j'aurai réuni ma vie au faisceau des lyres brisées*[2].

1. Autographe.

2. A la page 61 du manuscrit 12454, quelques lignes, non autographes, sur Mme Tastu, se terminent ainsi : « J'adresse ces derniers chants à des femmes inconnues ; elles ne les entendront qu'au delà de ma tombe, quand j'aurai réuni ma vie au faisceau des lyres brisées. » Cette phrase est rayée, avec la mention en marge de la main de Bricon : « Ces lignes sont déjà ailleurs ». (Note de Giraud, *Amour et Vieillesse*, p. 21.) En barrant ces lignes, Bricon songeait évidemment au fragment : *Fleur charmante... lyres brisées* de la *Confession délirante*.

***Vie de Rancé*, 2e éd., 235-236.**

... caresses. A peine les poètes chrétiens de l'antiquité ont-ils permis qu'on fît entendre cette mélodie après eux, *lorsqu'ils avaient réuni leur vie aux faisceaux des lyres brisées.*

Des médailles...

VIII

Ms. Fr. 12454, *Confession délirante*, **Fol. 24**[1].
Amour et Vieillesse, **p. 7.**

Quand tout mon sang se serait écoulé dans les solitudes où je m'enfonçais, *combien aurait-il rougi de brins de bruyère?*

1. Autographe.

Vie de Rancé, 1re éd., 269; 2e éd., 277.

Supposez que...

... il eût rejeté cette existence, *son sang eût à peine humecté quelques brins de bruyère.*

IX

Ms. Fr. 12454, *Confession délirante*, **Fol. 29**[1].
Amour et Vieillesse, **p. 12.**

Oh! non, *jeune grâce, va à* [*ta*] *destinée.*

1. Autographe.

Vie de Rancé, 1re éd., 270; 2e éd., 277.

Les hommes qui ont vieilli dans le désordre pensent que, quand l'heure sera venue, ils pourront facilement renvoyer de *jeunes grâces à leur destinée* comme on renvoie des esclaves.

X

Ms. Fr. 12454, *Confession délirante*, **Fol. 30**[1].
Amour et Vieillesse, **p. 13.**

... et laisse-moi *me débattre avec l'horreur de mes années et le chaos de ma nature où le ciel et l'enfer, la haine et l'amour, l'indifférence et la passion se mêlent dans une confusion effroyable.*

1. Autographe.

Vie de Rancé, 1re éd., 270; 2e éd., 277.

...; *on se débat douloureusement contre un chaos où le ciel et l'enfer, la haine et l'amour, l'indifférence et la passion*[1] *se mêlent dans une confusion effroyable.*

1. La 2e édit. supprime : *l'indifférence et la passion.*

XI

Ms. Fr. 12455[1], *Confession délirante.*
Amour et Vieillesse, **p. 4.**

...; *vieux voyageur sans asile...*

... *assis sur la borne, je compte les étoiles, ne me fie à aucune et j'attends l'aurore* qui n'a rien à me conter de nouveau...

1. Copie Bricon, fol. 38.

Vie de Rancé, 1re éd., 270; 2e éd., 277-278.

Vieux voyageur alors, assis sur la borne du chemin, Rancé eût compté les étoiles en ne se fiant à aucune, attendant l'aurore qui ne lui eût apporté que...

XII

Ms. Fr. 12454, *Confession délirante*, **Fol. 36** [1].
***Amour et Vieillesse*, p. 21.**

... l'ennui du cœur et la disgrâce des années...

1. Autographe.

... l'ennui du cœur et la disgrâce des années.

2e éd. : au lieu de *la disgrâce des années* : la difformité des jours.

XIII

Ms. Fr. 12454, *Confession délirante*, **Fol. 28** [1].
***Amour et Vieillesse*, p. 11.**

... il me fallut tout *l'orgueil de mes années* pour vaincre la tentation de volupté dont tu me vis rougir.

1. Autographe.

***Vie de Rancé*, 1re éd., 270 ; 2e éd., 278.**

... ; le froc reçoit les confidences et les garde ; *l'orgueil des années* défend ensuite de trahir le secret, et la tombe le continue.

XIV [1]

Ms. Fr. 12454, *Confession délirante*, **Fol. 35** [1].
***Amour et Vieillesse*, p. 20.**

quelques rares cheveux blancs sur la tête chauve d'un homme ne descendent point assez bas pour essuyer les larmes qui tombent de ses yeux.

1. Autographe.

***Vie de Rancé*, Avertissement, 1re éd., VII ; 2e éd., XVI.**

Que fais-je dans le monde ? Il n'est pas bon d'y demeurer *lorsque les cheveux ne descendent plus assez bas pour essuyer les larmes qui tombent des yeux* [2].

2. Même motif aux *M. O.-T.*, II, 252 : « Je fus cependant témoin de ses pauvres larmes lorsqu'il expira ; il ne put me cacher son affliction ; il était trop tard : *ses cheveux blancs ne descendaient pas assez bas pour cacher et essuyer ses pleurs.* » Page écrite à Dieppe ou à Paris vers 1836-1837.

1. Peut-être conviendrait-il de joindre à cette liste d'emprunts évidents certaines analogies dans l'image ou dans l'expression qui ne sont peut-être que des rencontres : « *Le vent dans la cime des pins... faisait entendre le bruit de la mer* » lisons-nous dans la *Confession délirante* (Ms. Fr. 12454, Fol. 27. *Amour et Vieillesse*, p. 10). Dans *Rancé* (1re éd., 140 ; 2e éd., 141), « *le son des arbres* et le murmure de quelques ruisseaux... *faisaient qu'on n'était pas bien certain de n'avoir pas entendu la mer* ». — Le chant de « *cette voix* qui me rend fou et *qui me fait mal* » (Ms. Fr. 12454, Fol. 34. *Amour et Vieillesse*, p. 18) rappelle dans *Rancé* (1re éd., 269 ; 2e éd., 277) « ces sons de l'harmonica... *qui font mal* ». Il est probable que ce sont là similitudes fortuites. L'image, par exemple, du pin dont le frémissement évoque le murmure des flots, est familière à Chateaubriand. On la rencontre déjà dans le

La « perle » du ms. Fr. 12454, selon le mot de Maurice Masson, c'est la *Confession délirante* : depuis la découverte de M. Giraud, ces pages brûlantes n'ont cessé de solliciter l'indiscrétion des historiens et de provoquer la verve des commentateurs. Ce fut à qui révélerait l'origine, la date, l'objet inconnu de ces lyriques et mystérieuses incantations. Et, après tant d'années, l'intérêt du problème ne semble pas épuisé. Après les pénétrantes enquêtes de M. Victor Giraud lui-même, d'Émile Faguet, d'Eugène Melchior de Vogué, de Maurice Masson, de l'abbé Pailhès, de M. Gabriel Faure et de M. Paul Gautier [1] ; après l'identification de l'Occitanienne et l'abondante littérature dont la publication des lettres de la « Naïade du Torrent » fut l'occasion [2], voici que M. F. Baldensperger présente à son tour une hypothèse ingénieuse et hardie sur l'inspiratrice de la *Confession délirante* [3]. Ces « derniers chants de tristesse » ne seraient plus l'offrande désespérée de l'aède vieillissant à telle de nos nymphes méridionales, mais un jeu romanesque de l'imagination du jeune émigré dédié, vers 1795, à la fille du pasteur de Bungay, la douce Charlotte Ives, et enrichi pour elle, au déclin des jours du poète, de nouveaux et plus sincères accents. Si nos remarques critiques n'apportent évidemment pas de nouvelles lumières sur cette délicate question, peut-être aideront-elles à établir un point de fait qui n'est pas sans importance pour la solution future et définitive du problème.

Dès le premier instant des recherches, il apparut clairement aux érudits, — et le fait, prouvé par Maurice Masson, n'est pas niable, — que les huit feuillets autographes de la *Confession délirante* n'appartenaient pas à une rédaction continue, mais devaient avoir été écrits à des dates différentes et assez espacées. De là, plusieurs tentatives de classement, — assez contradictoires, d'ailleurs, — au moyen des caractères extérieurs du manuscrit ou d'après le développement plus ou moins rigoureusement suivi de la pensée ; de là aussi cette hypothèse que des fragments d'époques diverses ne pouvaient sans doute correspondre qu'à des circonstances différentes, romans vécus ou fictions poétiques.

premier de ces *Tableaux de la Nature* écrits, selon l'auteur, avant la Révolution. (Chateaubriand, *Œuvres compl.*, édit. Ladvocat, XXII, 305.)

1. Pour la bibliographie de la question, cf. V. Giraud, *Amour et Vieillesse*, p. III, n. 3.

2. Pour la bibliographie de cette « littérature », cf. les notes de Giraud à *Amour et Vieillesse* et à ses articles sur la question recueillis dans *Passions et Romans d'autrefois*, p. 131-247.

3. *Le grand amour d'exil de Chateaubriand. Revue de Paris*, 15 janvier 1931, p. 315-339.

Si l'on ne saurait contester le caractère successif de la composition des éléments dont la réunion forme la *Confession délirante*, est-il aussi assuré que l'on soit en droit de distribuer ces éléments au nombre de deux, quatre ou même cinq, entre autant d'épisodes réels ou imaginaires ? Déjà M. Giraud, avec son tact littéraire très sûr, n'a pas laissé de protester contre cette tendance, mettant en un vif relief la liaison intime qui fait l'unité profonde de ces fragments, notant que, pour disparates qu'ils soient, ils « développent, avec des intonations, des reprises et des modulations, ou des variations diverses, le même thème fondamental », et montrant que « l'ensemble forme, — avec des lacunes, des ruptures de mouvement, des interversions peut-être, peut-être aussi des interpolations, — une sorte de confession amoureuse et passionnée[1] ». Si nous jetons, à présent, un coup d'œil sur les emprunts de Chateaubriand à la *Confession délirante* en faveur de la *Vie de Rancé*, nous constatons qu'ils se répartissent à peu près également entre les différentes fractions du manuscrit autographe, — paginé de 23 à 36, mais assez irrégulièrement, — puisqu'ils se réfèrent aux pages 36, 24, 29, 30, 28, 35 et à la copie de Bricon, laquelle remplace les pages 21-22 manquantes. Il est donc *certain* que Chateaubriand, pour choisir dans la *Confession* les motifs VII-XIV et les transporter dans le *Rancé* où ils figurent, remarquons-le, groupés dans les dernières pages du livre, de 235 à la fin du volume, devait *nécessairement* en avoir l'*ensemble des feuillets* sous les yeux. Ces huit feuillets, plus le feuillet perdu actuellement représenté par la copie Bricon, constituaient donc entre ses mains *un tout*, un dossier *unique et homogène* classé parmi les autres papiers qui composent aujourd'hui le ms. Fr. 12454, papiers qui lui avaient déjà fourni les fragments I-VI. S'il est vrai que Chateaubriand ait écrit ces pages à des dates et dans des lieux différents, il est non moins évident qu'il avait pris soin de les conserver et de les rassembler comme *émanées d'une inspiration commune* et *se rapportant à un même objet*, que, d'ailleurs, cet objet soit, comme semble incliner à le croire M. Victor Giraud, après et d'après Maurice Masson, un projet de roman[2], l'évocation de l'idylle de Cauterets comme on le croit généralement, ou les prémices de la Muse du poète au premier et au plus durable peut-être de ses éphémères amours comme le suggère

1. *Amour et Vieillesse*, p. II.

2. On a vu plus haut (p. 2, n. 4) que, pour Sainte-Beuve, la question de la destination de la *Confession délirante* ne se posait pas : c'était, incontestablement, à son avis, « une page déchirée des *Mémoires d'Outre-Tombe* ».

M. Baldensperger. Et nous croyons bien distinguer dans le fait que, vers les années 1840-1844, c'est-à-dire pendant le temps probable de la composition et de la publication de la *Vie de Rancé*, les neuf feuillets de la *Confession délirante* se trouvaient, quelle que fût leur origine, réunis dans les papiers de Chateaubriand, les plus fortes présomptions en faveur de l'unité, non seulement du thème, mais aussi de la cause occasionnelle de ces « pages de folie[1] ».

Ce n'est pas là le seul enseignement qu'apporte l'étude comparée du texte de la *Confession délirante* et de celui de la *Vie de Rancé*. M. Paul Gautier a montré qu'en critique rigoureuse, les seuls textes dont nous soyons sûrs sont ceux que fournit le ms. Fr. 12454. Pour les fragments connus seulement par la copie de Bricon (ms. Fr. 12455), ils valent « ce que vaut l'auteur », dit M. Gautier, qui a pris soin de nous renseigner[2], et, par suite, rend suspecte l'authenticité même du début de la *Confession*[3]. Or, ces pages d'origine inquiétante ont cédé un motif au *Rancé*; c'est le fragment IX ci-dessus : l'existence nécessaire d'un original de la main même de Chateaubriand peut-elle être établie de façon moins équivoque et la bonne foi de Bricon mieux démontrée ?

Nous voudrions, en terminant, signaler un fait qui ne relève pas, à proprement parler, de la critique des textes, mais qui se rattache si étroitement à l'histoire de la *Confession délirante* et de la *Vie de Rancé* qu'il doit trouver place ici. Nous avons vu (cf. le fragment VII ci-dessus) que la deuxième édition du *Rancé*, parue peu de semaines après la première, au mois de juillet 1844, introduisait dans le texte un motif emprunté à la *Confession* et qu'avait négligé la précédente. L'auteur, à cette date, conservait donc encore par devers lui les précieux brouillons. Or, une note de la main de L'Agneau au verso du folio 61 du ms. Fr. 12454 nous apprend que la cession par lui à Ed. Bricon des

1. « J'étais si en train et si triste que j'aurais pu faire une seconde partie à *René*, un *vieux René*. Il m'a fallu me battre avec la Muse pour écarter cette mauvaise pensée ; encore ne m'en suis-je tiré qu'avec cinq ou six pages de folie, comme on se fait saigner quand le sang porte à la tête », écrivait de Fontainebleau Chateaubriand à Madame Récamier, le 6 novembre 1834. (*Amour et Vieillesse*, p. 32-33 ; cf. *Souv. et Corresp. de Mme R.* II, 441 et *Lettres de C. à Mme R.* publiées par Ch. Lenormant à la suite des *Souv. d'Enf. et de Jeunesse de C., mss de 1826*, p. 314.) L'abbé Pailhès avait pensé que la *Confession délirante*, pour lui simple exercice littéraire, pourrait bien n'être pas autre chose que ces cinq ou six pages de folie. Mais le fait que les feuillets de la *Confession délirante* ont été visiblement écrits à des époques différentes suffit à ruiner cette hypothèse.

2. Paul Gautier, *loc. cit.*, 518-519. Cf. *supra*, p. 1, n. 3.

3. *Id.*, *ibid.*, 518 et 522.

papiers de Chateaubriand eut lieu le 20 janvier 1845[1]. Le 20 janvier 1845, c'est-à-dire peu de mois après la publication de la seconde édition du *Rancé*. Faut-il croire qu'alors Chateaubriand aura donné mission à son secrétaire de faire disparaître des manuscrits désormais stériles? Devons-nous penser — et c'est là le plus probable — que L'Agneau, sans autre façon, se sera rendu propres des documents dont il ne pouvait ignorer que son maître venait de faire usage et auxquels il y avait toute apparence qu'il ne dût plus jamais avoir recours? Quoi qu'il en soit, il n'est pas indifférent de noter que ces esquisses, ces principes de beauté, sont sortis des mains de leur auteur précisément à l'heure où ils cessaient de fournir un aliment à son génie. Et, dans cet humble fait, — qui, assurément, ne demeura pas à l'état de cas isolé, — ne peut-on trouver une explication très vraisemblable de la disparition quasi totale des manuscrits originaux de Chateaubriand[2]?

MARCEL DUCHEMIN.

1. Paul Gautier, *loc. cit.*, 518.

2. Nous ne connaissons de manuscrit autographe complet d'une œuvre de Chateaubriand que celui du *Dernier Abencerage*, dont les variantes ont été recueillies dans la belle édition critique du roman donnée en 1926 par M. Paul Hazard et Mme Marie-Jeanne Durry, édition accompagnée d'un commentaire qui est un modèle de méthode et d'exacte information. Si l'on possède quelques fragments autographes des *Martyrs* et des *Mémoires d'Outre-Tombe*, ainsi que la copie d'une moitié de ces mêmes *Mémoires*, on n'a encore signalé, à notre connaissance, aucune trace, même fragmentaire, des manuscrits originaux de l'*Essai sur les Révolutions*, d'*Atala*, de *René*, du *Génie du Christianisme*, de l'*Itinéraire*, des ouvrages de politique ni de la *Vie de Rancé*. Il subsiste une copie des *Études historiques*, corrigée par l'auteur, sur laquelle des précisions ont été fournies dans le second numéro du *Bulletin* de la Société Chateaubriand. Mme Marie-Jeanne Durry vient d'avoir l'heureuse fortune de retrouver dans l'étude d'un notaire parisien un manuscrit complet des *M. O.-T.* exécuté par divers copistes, mais qui constitue l'état de l'œuvre au mois de mai 1847, avant les ultimes retouches et les dernières suppressions. Mme Durry a fait connaître le 1er décembre 1931 cette belle découverte dont on voit toute l'importance pour l'établissement d'un texte critique des *Mémoires* dans un article à la *R. D. M.* qui présente le plus vif intérêt.

L'UNITÉ DANS LA CARRIÈRE POLITIQUE DE VICTOR HUGO

Nous avons depuis quelque dix ou quinze ans un Victor Hugo tout nouveau. La campagne de démolition systématique du poète qui a suivi sa mort en 1885, et qui avait duré vraiment trop longtemps, appartient définitivement au passé. Mais V. Hugo devait avoir la consécration du martyr posthume, comme Ronsard, comme Rousseau et Chateaubriand, comme, plus récemment, Taine, Zola et Anatole France, en vérité, peut-on presque dire, comme tout écrivain de tout premier ordre. Si quelques petits Zoïles aboient encore, les plus sages viennent à résipiscence. Même Léon Daudet, l'auteur du *Stupide XIX^e^ siècle*, a cessé de ranger Hugo parmi « les abrutis » pour l'appeler maintenant « le Pindare de la France » (*Courrier des Pays-Bas*, IV^e^ série, Grasset, 1929). Cela rappelle les Lemaître et les Faguet faisant en 1902, l'année du glorieux centenaire, amende honorable pour 1885 et 1886.

Les accusations sauvages dirigées contre la personnalité du poète (sa vanité, son avarice, sa sensualité) se révèlent de plus en plus comme de mesquines et sottes tentatives de profiter de l'ignorance du bon public, quand, d'ailleurs, la connaissance plus approfondie des faits ne révèle pas en Hugo une fort belle âme (ses relations avec son père, son frère, l'affaire *Amy Robsart*; cf. *Rev. Hist. litt.*, janvier-mars, 1929, p. 143-145, sa conduite vis-à-vis de Sainte-Beuve, etc.) [1].

Il y a un point, cependant, où une tradition hostile persiste. Nous voulons dire l'attitude de commisération devant la pensée politique de V. Hugo. On s'en aperçoit bien en lisant le volume récent, si documenté du reste, de Pierre de Lacretelle, *Vie politique de Victor Hugo* (Hachette, 1928, 258 pages). Là, en effet, nous trouvons, non seulement un nombre considérable de faits qui n'avaient pas encore été présentés sous leur vrai jour, mais encore toute une série d'autres dont on avait jusqu'ici négligé de tirer parti. L'auteur, cependant, de ce petit livre si

1. Parmi les hommes qui ont contribué à remettre les choses au point, il faut nommer, outre les ouvriers de la première heure, Ch. Meurice et Simon, les Berret, les Vianey, les Guimbaud, les Benoit-Lévy, les Escholier, les Le Breton, les Duclaux, etc.

substantiel, se révèle dès les premières pages assez profondément atteint du microbe hugophobe. Il se contente d'interpréter tous ses documents, en particulier ceux relatifs à l'échec des ambitions politiques de V. Hugo, comme le résultat d'un « orgueil surhumain ». Pourtant, ces documents qu'il produit en si grande abondance sont susceptibles d'une interprétation bien différente — et, oserions-nous le dire, — beaucoup moins simpliste. Psychologiquement parlant, et historiquement, on a le droit d'affirmer que jamais l'orgueil, fût-il « surhumain », en effet, ne suffit pour retenir bien longtemps l'attention des hommes sur un de leurs semblables : est-il nécessaire de nous donner à nous-mêmes un tel brevet de sottise que nous ne puissions percer à jour un simple orgueil ? En tout cas, on a le droit de chercher si ce serait là tout ; et, sinon, s'il y a autre chose, ce sera cette autre chose qui méritera de solliciter notre attention.

Les deux grandes accusations formulées contre le V. Hugo aux visées politiques, ce sont d'abord celle d'avoir, comme une girouette, tourné à tous les vents ; et, ensuite, celle d'avoir fait cela dans des buts intéressés, pour la vanité de jouer un rôle sur la scène politique du monde. A ces deux accusations, qu'il reprend à son compte, Lacretelle en ajoute une troisième, celle de l'incompétence parfaite de V. Hugo en matière politique.

Or, nous ne disons pas que V. Hugo n'ait pas du tout donné prise à ces accusations, ni qu'il n'ait pas changé de parti à maintes reprises, ni qu'il n'ait pas agi parfois pour des motifs d'intérêt personnel ; nous ne contestons pas davantage qu'il ait manqué, souvent, de doigté diplomatique ; nous reconnaissons même, et enfin, que V. Hugo s'est parfois efforcé d'affirmer qu'il n'avait pas changé ses affiliations politiques en suite de certains développements des événements, alors qu'il en avait bien changé réellement. Et, certes, nous ne songeons à le louer, ni à l'innocenter pour aucune de ces choses ; nous dirons cependant qu'on peut, et, par conséquent, on *doit* tenir compte des circonstances.

Et d'abord, la politique est la politique ; on ne voit pas pourquoi V. Hugo seul serait condamné pour avoir, à l'occasion, en vue de gagner par une concession un point important pour ses propres idées, accepté des alliances avec des groupes dont les principes n'étaient pas les siens ; et *vice versa* pour avoir abandonné temporairement des alliés de principe qui lui paraissaient agir en sens inverse de leurs intérêts ; certes, d'autres l'ont fait ; c'est le pain quotidien de la politique qui est à prendre ou à laisser. En outre, n'oublions pas non plus qu'une des manœuvres favorites

et toujours efficaces en politique consiste à accuser un rival de dire blanc sur un point où il avait dit noir hier : il en résulte, pour l'accusé qui veut arriver, la nécessité de se défendre,... et, par aventure, d'expliquer un peu trop. Il y a bien le système de Vigny, qui consistait à refuser toute explication, mais il mène naturellement à l'échec : cependant, lequel est le plus à blâmer au point de vue de la raison, de celui qui entre dans le jeu et joue le jeu de la politique comme V. Hugo, ou de celui qui, après y être entré, refuse d'en observer les conditions comme Vigny? (Voir Baldensperger, *A. de Vigny*, éd. nouv., Rev. Crit., 929; p. 165-9.) Enfin, Lacretelle lui-même, malgré toute sa sévérité, sent qu'il faut tenir compte à V. Hugo de sa sincérité, et de son refus de jouer le jeu de la politique dès le moment où il s'aperçoit que son avantage personnel cesse de pouvoir être identifié avec l'avantage de son pays. Lacretelle, en effet, est forcé de constater que l'arriviste Émile de Girardin s'est honteusement prévalu de l'honnêteté, voire de la candeur de V. Hugo, et il sait même s'indigner de l'ingratitude choquante dont Louis Bonaparte s'est rendu coupable vis-à-vis de ce même V. Hugo qui lui avait rendu de grands services; d'autres, dit-il, eussent abandonné Louis Bonaparte dans de telles circonstances — et n'auraient pas attendu si longtemps. Il y aurait donc eu ici occasion de mitiger le verdict d' « orgueil surhumain » par celui d'honnêteté et de scrupule politique plus que ne l'a fait Lacretelle.

On pourrait ajouter encore que si V. Hugo a, dans des polémiques, cherché à couvrir des changements de front, et même à les nier, par ailleurs, c'est-à-dire quand il parle au nom du principe, il a réclamé hautement le droit de changer d'opinion [1].

*
* *

Hâtons-nous d'arriver à l'objet essentiel de cette étude. Ce qui nous apparaît surtout, c'est qu'il y a un profond malentendu quant au fond de la question. Ce qui s'impose à notre esprit avec netteté, c'est que du commencement à la fin de sa carrière V. Hugo a été guidé par *une* idée fondamentale; c'est-à-dire que

1. Dès la Préface des *Odes et Ballades* de 1828, dans l'édition qui suivit l'année de la *Préface de Cromwell*, il écrit : « Il faut tout dire. Les modifications apportées à ce recueil ne se bornent pas peut-être à des changements matériels [ordre modifié et odes ajoutées]... On pourra remarquer dans les idées qui y sont avancées une progression de liberté qui n'est ni sans signification ni sans enseignement... On conviendra qu'il y a quelque bonne foi et quelque désintéressement à faciliter de cette façon les dissections de la critique. » Voir de même la Préface des *Odes* en 1853.

derrière V. Hugo protée politique se dissimule un V. Hugo parfaitement un et conséquent, et que, sous ces étiquettes successives : légitimiste, orléaniste, libéral, bonapartiste, voire républicain, et même socialiste, se retrouve le même principe toujours en action. Et ce principe fondamental chez V. Hugo paraît assez surprenant au premier abord. On estime généralement, en effet, qu'il y a eu évolution d'un Hugo monarchiste dans la jeunesse vers un Hugo démocratique dans l'âge mûr et la vieillesse. Eh bien, non, le vrai Hugo, dès les années d'adolescence jusqu'à l'âge de l'homme fait et jusqu'à la mort, est de conviction nettement anti-démocratique. C'est-à-dire que Hugo n'a jamais cessé de souscrire aux vues de Platon, et d'Aristote, et de Dante, et de Rousseau [1], et plus tard de Renan et de Taine, — à savoir, que le peuple est incapable de se gouverner ; ou, pour nous servir de la fameuse formule de Lincoln : si V. Hugo a donné son adhésion à l'idée de gouvernement *du* peuple et *pour* le peuple, il ne l'a jamais donnée à celle de gouvernement *par* le peuple. Même quand, dès 1830, il fera la distinction, qui demeure importante, entre la « foule » et le « peuple », il n'aura nullement besoin de renoncer au dogme de l'autorité politique ; le peuple peut se révolter, et réclamer des droits à plus de libertés, ou, disons mieux : à plus de bonheur, sans réclamer pour cela de se gouverner lui-même, — tout comme un actionnaire dans une entreprise d'affaires peut réclamer des administrateurs de n'être pas réduit à la portion congrue des intérêts sans pour cela prétendre ou désirer prendre la place des administrateurs.

Hier vous n'étiez qu'une foule ;
Vous êtes un peuple aujourd'hui.
(« Écrit après juillet 1830 », IV.)

Devenir peuple après avoir été foule consiste simplement à cesser de se laisser exploiter, et réclamer plus de considération, voire plus de compétence chez les magistrats [2].

Hugo ne commettait donc aucune inconséquence, mais, au contraire, agissait en parfait accord avec cette manière de penser, quand en même temps il saluait la Révolution de 1830 qui renversait l'autocratie de Charles X, et portait aux nues cet autre

1. « S'il y avait un peuple de dieux, il se gouvernerait démocratiquement. Un gouvernement si parfait ne convient pas à des hommes. » (*Contrat Social.*)

2. Cette distinction sera reprise avec plus d'insistance à propos des événements de 1848-52, et sera alors susceptible des mêmes commentaires. V. Hugo pouvait réclamer un gouvernement plus équitable pour le peuple sans songer à confier au peuple lui-même ce gouvernement,

autocrate Napoléon... Il ne s'agissait nullement là de la question de forme du gouvernement, mais de personnalités ; aux yeux de V. Hugo, l'un, Charles X, ou, si l'on veut, Charles X et ses ministres, étaient des autocrates *incompétents* ; l'autre, Napoléon, était l'autocrate *compétent* [1]. S'il est vrai, d'ailleurs, que souvent V. Hugo a fait, dans ses vers, allusion surtout à Napoléon guerrier, cela ne signifie pas qu'il ignorait l'autre, le Napoléon homme d'État. Et qui, après avoir étudié la façon dont Napoléon avait réorganisé la France d'après la Révolution, ne sera pas d'accord avec V. Hugo ? Relisons un passage de Taine : « En 1808, tous ses grands traits [de la France post-révolutionnaire] sont arrêtés et définitifs : départements, arrondissements, cantons et communes ; rien n'a changé depuis dans ses divisions et sutures extérieures ; Concordat, Code, tribunaux, Université, Institut, préfets, Conseil d'État, impôt, percepteurs, Cour des comptes, administration uniforme et centralisée. Ses organes principaux sont encore les mêmes ; noblesse, bourgeoisie, ouvriers, paysans, chaque classe a dès lors sa situation, les intérêts, les sentiments, les traditions que nous lui voyons aujourd'hui » (*Ancien Régime*, préface, p. IV). Le trône des rois de la Restauration de 1814 à 1830 ne reposait-il pas lui-même sur ce fondement napoléonien ? Et ajoutons le témoignage d'un homme qui devrait être moins suspect que Taine lui-même, Chateaubriand : « Bonaparte n'est point grand par ses paroles, ses discours, ses écrits, par l'amour des libertés qu'il n'a jamais eu et n'a jamais prétendu établir ; il est grand pour avoir créé un gouvernement régulier et puissant, un code de lois adopté en divers pays, des cours de justice, des écoles, une administration forte, active, intelligente, et sur laquelle nous vivons encore ; il est grand... pour avoir fait renaître en France l'ordre du sein du chaos, pour avoir relevé les autels, pour avoir réduit de furieux démagogues, d'orgueilleux savants, des littérateurs anarchiques, des athées voltairiens, des orateurs de carrefours, des égorgeurs de prisons et de rues, des claque-dents de tribunes, de clubs, d'échafauds, pour les avoir réduits sous

1. Souriau écrit (*Hist. du Romantisme*, vol. III, p. 39-40) : « Pour rendre plus décente sa conversion à la royauté républicaine, il lui donne comme point de départ l'année 1820, ce qui paraît fort antidaté (*Hist. et Phil. mêlées*) ». Soit ; c'est un des cas où Victor Hugo a voulu se défendre contre des attaques ; mais il n'aurait pas eu besoin de défense s'il avait eu affaire à des lecteurs vraiment désireux de le comprendre et non de l'attaquer. Car « royauté républicaine » est seulement un mot pour dire royauté non absolutiste, royauté tenant compte des besoins du peuple comme elle devait le faire après la Révolution, — comme Charles X ne le fit pas, comme Napoléon le fit en somme. Il ne faut pas mettre l'accent sur conversion à : Royauté *républicaine* car, quoique « républicaine », quoique amie du peuple, c'est *royauté* et non démocratie.

lui; il est grand pour avoir enchaîné une tourbe anarchique... il est grand pour avoir abattu tous les rois ses opposants. » (*Mémoires d'Outre-Tombe*, 3e partie, livre VI.)

D'autre part, il n'y aura aucune inconséquence de la part de V. Hugo à exalter le Napoléon du Coup d'État du 18 Brumaire, et de condamner le Napoléon du Coup d'État de 1851. L'explication dans le poème de l'*Expiation* vaut tout entière, à savoir que le premier Napoléon fut le « Grand », même en ayant fait le 18 Brumaire — faute d'ambition pour laquelle il a été puni par les événements : il fut le Grand Napoléon, d'une part, pour avoir fait triompher les idées de la Révolution en Europe, et, d'autre part, pour avoir reconstruit la France. Du second Napoléon, il ne reste *que* ce que V. Hugo a appelé le « crime », et rien à mettre à côté. (Si ce jugement « rien à côté » est exact, c'est une autre question. Hugo, cependant, a droit à son opinion.) Nous réservons à plus tard l'examen de l'accusation que V. Hugo a soutenu Louis Bonaparte pour son coup d'État et l'a attaqué après parce qu'il n'avait pas été appelé à faire partie du cabinet des ministres. Qu'il suffise de dire ici que l'ouvrage de Lacretelle nous éclaire sur ce point et nous fournit justement les données nécessaires pour réfuter Lacretelle lui-même, c'est-à-dire pour prouver que s'il y eut le V. Hugo déçu dans ses ambitions, il y eut encore plus le V. Hugo trompé et trahi par l'empereur. Il faudra renverser les termes des hugophobes, car ce n'est pas Hugo qui s'est d'abord tourné contre l'empereur, mais Louis Bonaparte qui s'est tourné contre Hugo.

*
* *

Et maintenant, essayons d'esquisser à grands traits la carrière politique de V. Hugo telle que nous la connaissons enfin, pour faire apparaître dans ce domaine spécial celui que nous avons appelé un nouveau Victor Hugo.

Il est évident d'abord, sans doute, que seul ce fait d'un V. Hugo si absorbé pendant presque toute sa vie par les préoccupations politiques modifie déjà considérablement la figure traditionnelle du poète. Et on est assez disposé, après avoir tourné la dernière page du livre de Lacretelle, à considérer cette aspiration de V. Hugo à jouer un rôle politique comme une véritable obsession dans le sens « freudien » du mot. Il ne faudrait pas, d'autre part, faire pour cela du poète une sorte de monstre psychologique. Si V. Hugo se révèle comme le plus grand des écrivains du XIXe siècle imbu de ce rêve, il n'est pas le seul, bien entendu. Les meilleurs

parmi ses confrères immortels ont nourri le même espoir, comme souvent les mêmes déceptions. Chateaubriand, ministre de Louis XVIII, fut un simple aîné de V. Hugo ; le cas de Lamartine a été trop souvent commenté pour qu'on s'y arrête ici[1]. Personne n'ignore non plus les ambitions de Balzac. M. Baldensperger vient de nous rappeler les vœux secrets de Vigny. Et on pourrait ajouter les Lamennais, les Dumas, les Alphonse Karr.

Mais passons à ce qui est plus important encore que cette obsession même, à la forme qu'elle a prise, et qui ne consiste pas, comme on l'a longtemps dit, à rechercher les applaudissements de la foule, mais, au contraire, justement à se rendre maître du peuple et à lui imposer une volonté supérieure ; et ceci, d'ailleurs, pas assurément pour l'exploiter, mais bien pour le diriger au besoin, malgré lui, dans la voie d'une meilleure et plus heureuse société ; bref, nous arrivons à notre démonstration qu'en politique, le V. Hugo démocrate n'existe pas ; il n'existe que le V. Hugo aristocrate[2].

Cela est si évident à la suite des récentes recherches pour le V. Hugo de l'âge mûr et de la vieillesse, qu'on peut faire bon marché du V. Hugo adolescent où tout le monde avait été depuis longtemps d'accord à voir un franc défenseur de la monarchie et de la politique d'autorité. Ce sont même les pages les plus convaincantes de Lacretelle que celles où il montre qu'on a accordé beaucoup trop d'importance, du point de vue des idées — qui est très différent ici du point de vue de l'art — au V. Hugo d'avant vingt-cinq ans. Les tirades royalistes et légitimistes du jeune poète paraissent être, en effet, une simple répercussion, et tout à fait accidentelle, de circonstances de famille. Mme Hugo ayant abandonné le commandant Hugo après quelques années de mariage (et Lacretelle n'est pas le seul à avoir vu clairement que Mme Hugo et non le commandant était le principal coupable ; voir, par exemple,

1. Voir dans Souriau, *Histoire du Romantisme*, vol. III, p. 158-159, la lettre de Victor Hugo à Lamartine, en 1829.

2. Nous disons V. Hugo *démocrate* et non *républicain*, car le terme républicain est à double sens ; si on l'emploie dans le sens classique de gouvernement *pour* le peuple, il s'applique à V. Hugo ; si dans le sens moderne de *par* le peuple, il n'en est rien. Nous n'inventons pas cette distinction. La voici indiquée par V. Hugo lui-même, dans la Préface aux *Actes et Paroles*. Après avoir dit comment, en 1849, il se fit *républicain*, il ajoute : « En France, en admettant qu'au point de vue de la spéculation pure et de l'utopie, la république ait pour elle la logique, la monarchie a pour elle la raison ». Et aussi : « Barrer le chemin à la démocratie, c'est barrer le chemin à la marée qui arrive.... Mais il faut distinguer profondément entre l'idée république et l'idée démocratie. Il y a des républiques despotiques et des monarchies démocratiques. » C'est, du reste, le bon sens même. De même, il convient de distinguer entre les deux adjectifs *démocratique* (V. Hugo l'est) et *démocrate* (V. Hugo ne l'est pas).

Benoît-Lévy, *Jeunesse de V. Hugo*, 1928), et Léopold Hugo ayant dû forcément, à cause de sa carrière de soldat n'ayant pas de résidence fixe, abandonner entièrement l'éducation des trois fils à Mme Hugo ; celle-ci — en grande partie par pur entêtement de femme post-trigintagénaire — qui jurait blanc parce que son mari jurait noir, se jeta dans le parti anti-bonapartiste. Elle n'eut pas de peine à entraîner ses enfants; et cela assez longtemps pour que le précoce poète pût produire des chefs-d'œuvre de premier ordre au service des opinions royalistes et catholiques (particulièrement ses *Odes*).

A l'influence de sa mère s'ajoute, pour les années de jeunesse, celle de Chateaubriand, lui, de conviction bourbonienne réelle. La rapide évolution de V. Hugo vers le bonapartisme, tôt après que les rapports entre les deux hommes cessèrent d'être étroits, indique assez clairement que le jeune homme a bien pu croire qu'il aimait Chateaubriand pour le bourbonisme de celui-ci, alors qu'il était plutôt ébloui par l'homme de lettres, c'est-à-dire qu'il aimait non Chateaubriand à cause du bourbonisme, mais le bourbonisme à cause de Chateaubriand.

Toutefois, on peut retenir de cette phase de jeunesse une chose, c'est que, dès cette époque, V. Hugo inclinait facilement vers ceux qui voulaient donner au peuple des guides — plutôt que vers ceux qui lui conseillaient de saisir lui-même les rênes du gouvernement. Et si Hugo retire son adhésion au bourbonisme, c'est pour l'apporter à Bonaparte qui l'éblouit. En même temps qu'il faisait imprimer les *Feuilles d'Automne*, en 1831, il écrivait au roi Joseph (6 septembre 1831) une lettre d'adhésion, en son nom et au nom de « toute la jeunesse de France, à la candidature du duc de Reichstadt ». (Cf. Souriau, *loc. cit.*, III, 63.)

*
* *

La première fois que V. Hugo exprima, semble-t-il, consciemment ses vues sur le problème politique du XIXe siècle amené par la Révolution — gouvernement *pour* le peuple ou gouvernement *par* le peuple — c'est dans *Hernani*. On ne peut s'empêcher de sourire un peu en songeant au nombre de ceux qui ont lu *Hernani* sans faire attention, peut-être sans s'apercevoir même qu'il y avait, à côté du drame romantique, cet élément tout à fait étranger des préoccupations politiques chez l'auteur; sans prêter attention au fait que, pour l'y introduire, cet élément étranger, V. Hugo avait dû donner des entorses formidables au drame romantique

proprement dit. En quoi, en effet, consiste le drame *romantique* des trois premiers actes ? A opposer le bandit à l'amour chevaleresque, au roi trahissant l'âme frivole et insolente d'un suborneur[1]... Or, voici que, de la façon la plus inattendue, comme par un coup de baguette magique, ce roi méprisable devient au IVe acte un grand cœur généreux, aux profondes visions sur les destinées et le bonheur des nations. Cela bouleverse tout, mais peu en ont été bouleversés. Parmi ceux qui ont voulu signaler l'anomalie, rappelons Souriau (*Histoire du Romantisme*, II, p. 264) : au IVe acte, « le personnage, dit-il, a enfin ôté son masque, et nous reconnaissons Napoléon ». *Encore lui, Lui partout !* Et maintenant, nous comprenons. Le monologue, pur verbiage si on le suppose réellement débité par Charles-Quint, devient, au contraire, très vivant et très beau si on l'écoute comme s'il sortait de la bouche de Bonaparte. « L'empereur », pour V. Hugo et ses contemporains, « c'est toujours Napoléon. L'empereur bon au milieu des rois méchants, c'est toute la philosophie de l'histoire pour Hugo saturé de la légende impériale. » (Il faudrait citer cette page entière.) Tout cela est très juste, sauf, pourtant, qu'au lieu de lire que le personnage a *ôté* son masque, il faudrait lire : a *mis* un masque; car le drame romantique reprend après la parenthèse du IVe acte; c'est-à-dire que le Don-Juan-Charles-Quint disparaît pour céder la place au Don-Juan-Ruy-Gomès; mais ce sont encore les antithèses romantiques de l'*Hernani* à l'âme noble, et du grand seigneur à l'âme vile et vindicative.

C'est ce dont s'est bien avisé Lacretelle, qui, simultanément avec Souriau, abordait l'étude d'*Hernani* avec les mêmes préoccupations : il y a pour toute une partie d'*Hernani*, superposition d'une pièce politique au drame romantique. Mais Lacretelle interprète la pensée politique de V. Hugo de façon plus large que Souriau. Pour tous les deux, Hugo est hanté par la situation politique, si aiguë en 1830; mais le rêve que Souriau prête à Charles-Quint consiste à reprendre l'alliance du pouvoir temporel et spirituel, c'est-à-dire à revenir à l'Europe de Charlemagne sur la tête duquel le pape avait posé en 800 la couronne impériale, et, par un gouvernement temporel central du monde chrétien associé au

1. Acte II, sc. II :

DON CARLOS, à Dona Sol :
Ce n'est pas ton bandit qui te tient, c'est le roi !
DONA SOL.
Non, le bandit c'est vous...
Que si l'homme naissait où le place son âme,
Si Dieu faisait le rang à la hauteur du cœur,
Certes, il serait le roi, Prince, et vous le voleur.

gouvernement spirituel central de Rome, débarrasser l'Europe des querelles sans cesse renaissantes et sanglantes des rois. Selon Lacretelle, V. Hugo regardait en avant et non en arrière ; il entendait par « pouvoir de l'esprit » le génie politique qui marcherait la main dans la main avec la puissance des armées, et qui, divin seulement par son degré d'excellence, dirige celle-ci :

Pierre et César... l'un est la vérité, l'autre la force.

Ce pouvoir de l'esprit, le pape le représentait, en effet, à l'aube de la civilisation occidentale, mais aujourd'hui les circonstances ont changé et, au lieu du pape, ce sera un Richelieu, un Cromwell, un Napoléon qui agira :

Être la clef de voûte, et voir sous soi rangés
Les rois, et sur leurs têtes essuyer ses sandales ;
Voir au-dessous des rois les maisons féodales,
Margraves, cardinaux, doges, ducs à fleurons ;
Puis évêques, abbés, chefs de clans, hauts barons ;
Puis clercs et soldats ; puis, loin du faîte où nous sommes,
Dans l'ombre, tout au fond de l'abîme — les hommes...

Et, en ce sens, Hernani n'est qu'une deuxième édition de *Cromwell* où V. Hugo déjà avait entrevu, mêlé au personnage purement romantique de Cromwell, homme sublime et grotesque, — le grand génie politique, celui dont la France et l'Europe avaient besoin au sortir de la Révolution [1].

Et, d'ailleurs, V. Hugo était-il le seul à faire ce grand rêve d'un chef immense ? Non ; naturellement en quelque sorte, comme d'autres, comme Villemain qui, en 1818, avait lancé sa *Vie de Cromwell*, comme Balzac, en 1820, comme Mérimée, en 1822, lui aussi, avait en quelque sorte inconsciemment choisi *le* héros qui au nom d'une cause morale se substituait à la cause des rois aux ambitions personnelles. En ces années-là, Napoléon n'était pas encore suffisamment dans le rayon de vision historique ; en 1827, il y entrait à peine, — c'est l'année de l' « Ode à la Colonne » ; en 1828, le poète ajoutera « Lui » (*Orientales*) ; et, en 1830, ce sera la seconde « Ode à la Colonne » — six mois après *Hernani*. Tout

1. « *Cromwell* date des débuts de l'inspiration bonapartiste. L' « Ode à la Colonne » est de février 1827. Dans son portrait du Lord Protecteur, la fidélité est donc faussée par la préoccupation perpétuelle de l'Empereur »... « Cromwell et Napoléon sont, pour l'auteur des *Feuilles d'Automne*, de vagues synonymes :

Sans doute il vous souvient de ce guerrier suprême
Qui comme un ancien Dieu se transforma lui-même
D'Annibal en Cromwell, de Cromwell en César.

(Souriau, *loc. cit.*, I, p. 218.)

cela rend singulièrement probable l'idée de Souriau que, sous Don Carlos, Hugo voyait distinctement Napoléon Ier, et probable aussi celle de Lacretelle que V. Hugo formulait tout un rêve, celui d'un homme d'assez de génie pour gouverner le monde selon une grande *idée*, telle que l'idée que l'histoire prête à Charlemagne, idée qui n'est pas celle du gouvernement *par* le peuple. Lacretelle a-t-il encore raison quand il prétend que, dès ce moment, V. Hugo pensait qu'il pourrait être, lui, ce politique de génie, ce Richelieu, ce Cromwell, ce Napoléon de la pensée ? C'est en tous cas très discutable. Rien n'est là pour autoriser à avancer les dates de cette manière. Mais le fait demeure bien, croyons-nous, que nous avons dans *Hernani* la première expression claire et consciente de l'idée qui, jusqu'au tombeau, sera celle de V. Hugo en politique : il faut un homme d'élite, et non un assemblage anonyme et incohérent de cerveaux moyens. En outre, nous avons en germe deux autres idées qui feront partie du *credo* politique de V. Hugo jusqu'à son dernier soupir[1] : que Napoléon Ier avait été l'homme taillé pour cette tâche de reconstruction de l'Europe après le cyclone de la Révolution[2] ; cette idée qu'un jour il formulera par ces mots aujourd'hui dans toutes les bouches, « les États-Unis d'Europe » :

> Qu'une idée, au besoin des temps, un jour éclose,
> Elle grandit, va, court, se mêle à toute chose,
> Se fait homme, saisit les cœurs, creuse un sillon ;
> Maint roi la foule aux pieds ou lui met un bâillon ;
> Mais qu'elle entre un matin à la diète, au conclave,
> Et tous les rois soudain verront l'idée esclave,
> Surgir le globe en main ou la tiare au front,
> Sur leurs têtes de rois que ses pieds courberont.
>
> (*Hernani*, IV, II.)

*
* *

C'est dans la période suivante, 1830 à 1848, que les détracteurs de V. Hugo croient avoir beau jeu surtout en exposant un Hugo caméléon. Il y aura, de 1848 à 1851, un changement de front plus sensationnel quand, de partisan de Louis Bonaparte, il deviendra son ennemi déclaré ; là, il y aura occasion de l'accuser d'une défection nette, absolue ; mais, en somme, cela est moins préjudiciable au prestige, car, dans un changement de front violent,

on peut reconnaître encore quelque chose de décidé, de viril et on veut un V. Hugo veule ; et c'est l'accusation que nous avons ici, d'un esprit opportuniste et sinueux.

Cette accusation paraît mal fondée dès qu'on cesse de juger les choses sur des apparences. V. Hugo paraît hésitant dans sa conduite ; il ne l'est pas du tout dans ses principes. 1830-1848 a été une époque de transition, d'hésitation sur toute la ligne, et un homme peut paraître oscillant dans ses réactions à des courants si divers, sans l'être réellement. Et d'abord, ce qu'on a constaté depuis bien longtemps, mais dont il faudrait tirer les conséquences, c'est que, justement pendant ces années, s'affirme avec de plus en plus de force le culte de V. Hugo pour Napoléon. Nous venons de rappeler : en 1827, première « Ode à la Colonne », à propos de l'incident des titres de noblesse napoléoniens insultés par le gouvernement des Bourbons ; en 1828, le gouvernement de plus en plus réactionnaire, tout naturellement fait désirer davantage un homme d'État assez ouvert aux idées nouvelles ou révolutionnaires pour les prendre en considération ; c'est « Lui » qui hante la pensée de V. Hugo en pleine composition des *Orientales*. Maintenant, en 1830, la Révolution de juillet débarrasse la France de Charles X, et met à sa place le *roi bourgeois*, c'est-à-dire un gouvernement où le monarque est soumis au contrôle populaire, où se querellent « trois cents avocats » lesquels tremblent à la seule pensée de l'ombre d'un grand homme et refusent de ramener en France les cendres de Napoléon. V. Hugo les écrase sous la formidable ironie de la seconde « Ode à la Colonne ». Il affirme, lui, que c'est justement celui que les trois cents avocats repoussent qui pourrait mener les affaires d'une main ferme, sauver la France et l'Europe du chaos ! Où, en effet, a abouti le règne des trois cents avocats ? A la Révolution de 1848. En 1840, nouvel appel de Victor Hugo acclamant « Le Retour de l'Empereur » :

Sire, vous reviendrez dans votre capitale,
Sans tocsin, sans combat, sans lutte et sans fureur,
Traîné par huit chevaux sous l'arche triomphale,
En habit d'empereur !

Par cette même porte, où Dieu vous accompagne,
Sire, vous reviendrez sur un sublime char,
Glorieux, couronné, saint comme Charlemagne
Et grand comme César !

. . . . . .

Sire, en ce moment-là, vous aurez pour royaume
Tous les fronts, tous les cœurs qui battront sous le ciel ;
Les nations feront asseoir votre fantôme
Au trône universel.

Mais, dit-on, V. Hugo exaltant Napoléon faisait la cour aux Bourbons. Réponse : V. Hugo avait été — par suite de ses opinions royalistes — un enfant gâté des Bourbons. S'il avait néanmoins approuvé la chute de Charles X et la Révolution de juillet, il avait parfaitement compris en même temps qu'ayant accepté la protection des rois avant 1830, il avait obligation morale vis-à-vis de ses anciens protecteurs :

Oh ! laissez-moi pleurer sur cette race morte
Que rapporta l'exil et que l'exil remporte,
Vent fatal qui trois fois déjà les enleva !
Reconduisons au moins ces vieux rois de nos pères.
Rends, drapeau de Fleurus, les honneurs militaires
A l'oriflamme qui s'en va.

Je ne leur dirai point le mot qui les déchire.
Qu'ils ne se plaignent pas des adieux de la lyre !
Pas d'outrage au vieillard qui s'exile à pas lents !
C'est une piété d'épargner les ruines.
Je n'enfoncerai pas la couronne d'épines
Que la main du malheur met sur des cheveux blancs.

(« *Dicté après juillet 1830* ». Voir aussi le morceau « *Sunt lacrimae rerum* », en 1836, à propos de la mort de Charles X.)

Lacretelle lui-même se fait un devoir de reconnaître que V. Hugo fut toujours honnête en politique. Se trouvait-il cependant que cette honnêteté se tournât à son profit, en quelque circonstance — est-ce sa faute ? Rappelons à ce propos un passage de Souriau à l'occasion du refus de V. Hugo de faire représenter, même après 1830, *Marion de Lorme*, qui avait été interdite par Charles X. Biré prétend que ce fut un calcul d'intérêt, car le « Théâtre-Français » ne faisait pas ses affaires. Équitablement Souriau répond : « Le calcul d'intérêt chez V. Hugo est fort probable, mais n'annule pas le scrupule de l'ancien loyalisme, le désir de tenir l'engagement qu'il prenait dans sa lettre du 14 août 1829, à M. de la Bourdonnaye, ministre de l'Intérieur : *Quoiqu'il advienne, rien d'hostile ne peut venir de moi. Le roi ne peut attendre de Victor Hugo que des preuves de fidélité, de loyauté.* (*Loc. cit.*, III, p. 47.)

Enfin, voyons les faits. Est-il exact, comme on l'a dit aussi, que

V. Hugo faisait sa cour à la famille royale? — Pendant plusieurs années, en accord avec ses principes, il ne cacha nullement son peu de sympathie pour le roi-parapluie qu'il considérait comme une créature de compromis, s'abandonnant à 300 avocats, et choisissant mal ses ministres. V. Hugo refuse les avances flatteuses; et cela on le savait avant même que Lacretelle n'eût écrit; mais on avait soin de l'oublier. Et c'est ici que se place l'affaire du *Roi s'amuse*, joué le 22 novembre 1832, interdit le 23. V. Hugo fait un procès au gouvernement, et le perd. Cet épisode évidemment ne devait pas rapprocher l'écrivain et le gouvernement royal. Mais la pièce d'abord, le procès ensuite, étaient-ils, pour cela, une manifestation « républicaine » ou « démocrate » contre le roi? Pas le moins du monde. V. Hugo n'a donné là aucun prétexte pour affirmer qu'il se soit maintenant rangé à l'idée du gouvernement par le peuple; il continue à agir selon cette distinction parfaitement légitime qu'on peut croire à un gouvernement monarchique sans pour cela devoir renoncer à critiquer un mauvais monarque.

Enfin, même au jour où V. Hugo aura accepté le régime de Louis-Philippe, il n'y aura pas désaccord entre sa conduite et ses principes. Il sait que, même si le roi est incapable de gouverner, il a cependant le pouvoir de choisir ses ministres. Peut-on tout à fait blâmer V. Hugo d'avoir pensé, dans la conscience de son génie, qu'il pourrait être « l'homme du destin » pour la France au cas où les conditions politiques seraient plus favorables à son rêve? Ayant cette idée de lui-même — et M. Lacretelle a prouvé que tel était le cas — V. Hugo a agi en conséquence.

On trouve dans la Préface des *Rayons et Ombres* un passage singulièrement intéressant pour ceux qui seraient disposés à admettre que Talleyrand n'avait pas toujours raison quand il disait que « la parole a été donnée à l'homme pour dissimuler sa pensée ». Malheureusement il en est beaucoup encore qui se croiraient perdus de réputation s'ils acceptaient comme sincère une parole de V. Hugo. Voici cependant ce passage :

« Des choses immortelles ont été faites de nos jours par de grands et nobles poètes personnellement et directement mêlés aux agitations de la vie quotidienne, de la vie politique. Mais, à notre sens, un poète complet, que le hasard ou sa volonté aurait mis à l'écart, du moins pour le temps qui lui serait nécessaire, et préservé, pendant ce temps, de tout contact immédiat avec les gouvernements et les partis, pourrait faire, lui aussi, une grande œuvre.

Nul engagement, nulle chaîne. La liberté serait dans ses idées

comme dans ses actions. Il serait libre dans sa bienveillance pour ceux qui travaillent, dans son aversion pour ceux qui nuisent, dans son amour pour ceux qui servent, dans sa pitié pour ceux qui souffrent. Il serait libre de barrer le chemin à tous les mensonges, de quelque part ou de quelque parti qu'ils vinssent... Aucune haine contre le roi dans son affection pour le peuple; aucune injure pour les dynasties régnantes dans ses consolations aux dynasties tombées ; aucun outrage aux races mortes dans sa sympathie pour les rois de l'avenir... Avec un cœur plein d'effusion, avec un regard rempli de paix, il irait voir en ami, à son heure, le printemps dans la prairie, le prince dans son Louvre, le proscrit dans sa prison... Dans ses drames, vers et prose, pièces et romans, il mettrait l'histoire et l'invention, la vie des peuples et la vie des individus, le haut enseignement des crimes royaux comme dans la tragédie antique, l'utile peinture des vices populaires comme dans la vieille comédie... »

C'est en 1834 qu'il crut entrevoir une occasion d'agir; et il la saisit. L'héritier du trône, le duc Ferdinand d'Orléans (alors âgé de 24 ans), avait éveillé les plus belles espérances; on saluait en lui un futur monarque plein de promesses, sérieux, intelligent, un roi qui saurait être un roi. V. Hugo pensa comme tant d'autres. Il sut s'approcher de lui [1]. Pourquoi faire à V. Hugo un grief d'avoir pris un chemin détourné pour arriver à ses fins? Admirons plutôt ce savoir-faire; et, vraiment, si quelqu'un mérite le blâme ici, ce sont, une fois de plus, ceux qui se montrent chagrins parce que V. Hugo ne fut pas l'imbécile qu'ils auraient voulu qu'il fût.

Les rapports de courtoisie devinrent des rapports d'amitié. En 1837, le duc d'Orléans avait épousé une princesse allemande, Hélène de Mecklembourg-Schwerin. Celle-ci, au grand dépit de Biré et de Lacretelle, fit un accueil gracieux au poète [2]. V. Hugo,

1. V. Hugo, qui recevait beaucoup de lettres sollicitant son aide ou son intervention, en avait reçu une qui l'avait ému, d'un vieux professeur dans la misère avec sa famille. Il écrivit au duc d'Orléans qui envoya 4000 francs, la somme demandée. V. Hugo remercia, ajoutant : « Ce que vous avez fait, je le dirai; et si le récit est aussi beau que l'action, il sera beau ». (Cf. *Revue de Paris*, 15 nov. 1906). C'est alors qu'il composa le poème XI des *Chants du Crépuscule*, « A M. le D. d'O. ».

Prince, vous avez fait une sainte action,
. . . . . .
Jeune homme au cœur loyal, soyez toujours ainsi !

(Pour détails, voir grande éd. Ollendorff, *Poésies*, vol. II, p. 528-529.)

2. Le récit des débuts de l'amitié entre Hugo et la princesse est joliment fait dans les Notes de l'édition nationale des *Œuvres de V. H.* (*Poésie*, vol. II, p. 258, col. 2). C'était en juin 1837, à une grande fête à Versailles, où Hugo était invité. La princesse alla à lui, et lui exprima son plaisir à le voir là, lui dit qu'elle connaissait ses vers et qu'il pouvait la mettre à l'épreuve. Hugo récita les premiers vers d'un très long poème des *Chants du Crépuscule* : « Dans l'église de ... » (XXXIII) :

C'était une humble église...

Et la princesse termina la strophe. L'épisode est rapporté un peu différemment dans *Victor Hugo raconté*... Chap. LXV.

naturellement, la trouva aimable. Et cette rencontre contribua certainement à réveiller chez le poète les rêves politiques qu'il avait faits dans *Hernani* en pensant à Charlemagne et à Napoléon ; c'est-à-dire de réaliser de façon concrète son idéal politique. Charlemagne, Charles-Quint, Napoléon avaient essayé de faire une Europe unie, où les ambitions nationales ou royales fussent soumises aux intérêts de l'empire dans son ensemble. Ce rêve ne devait pas être abandonné. V. Hugo prévit-il la grandeur de l'Allemagne de la fin du XIX^e^ siècle ? Peut-être que non ; mais l'histoire lui en disait assez, et il entrevoyait dans une alliance entre la France et l'Allemagne la possibilité de réaliser des États-Unis de l'Europe — bien entendu sous la direction de la France. Bref, V. Hugo désirait que le futur roi de France se préparât à envisager le rétablissement de l'empire napoléonien. Et, vraiment, on s'étonne de la courte vue de ceux qui accusent V. Hugo d'être un brouillon en politique, puisque cette idée, loin d'être morte, revit justement aujourd'hui.

Il faudrait ici discuter le *Ruy-Blas* de 1838, comme l'*Hernani* de 1830, et l'élément personnel qui s'y peut trouver. Contentons-nous de citer ce court passage de Souriau :

> « Surtout Hugo met dans son drame un peu de lui-même et de la tendre sympathie qu'il éprouve pour la charmante duchesse d'Orléans, un peu de ce rêve qu'il forma mystérieusement : aider le duc d'Orléans et sa jeune femme à régner un jour ; puisqu'il faut un homme de génie pour les guider, pourquoi ne serait-il pas ce guide, cet homme de génie :
>
> Ver de terre amoureux d'une étoile,
>
> mais aussi l'homme fort qui protège ? L'hypothèse a été faite [Mary Duclaux, *Victor Hugo*, p. 76 ; Pelletan, *Victor Hugo, homme politique*, p. 79-84]. Elle n'a rien d'invraisemblable, à condition qu'on n'appuie pas trop lourdement sur cette idée. » (*Loc. cit.*, III, p. 206-7.)

Victor Hugo n'hésita pas à présenter son programme publiquement, d'une façon plus directe. En 1841, il était reçu à l'Académie Française ; et peu le comprirent ; moins que tous l'homme chargé de lui ouvrir les portes. On sait ce que V. Hugo fit dans ce Discours de réception qui lui fut tant reproché. Devant la famille royale, qui s'était dérangée pour assister à la séance de réception, — et V. Hugo savait leur présence, — il fit l'éloge de Napoléon, de Napoléon génie politique, de Napoléon empereur. Et il entendait bien être compris des « rois » ; pourquoi ne pas le reconnaître, en effet : il sembla indiquer qu'il serait disposé à collaborer à l'union des pouvoirs temporel et spirituel (dans le sens large du mot que

nous avons indiqué) qui avait été réalisé par le génie de Charlemagne, rêvé de rechef par le Don Carlos d'*Hernani*, voulu par Napoléon en se servant du Concordat[1]. Les événements ont bien montré que ce rêve était anticipé, que les esprits n'étaient pas à ce moment préparés. Mais, est-ce que Victor Hugo n'a pas *su* le reconnaître, ou a-t-il refusé de l'admettre? Voilà la question, et, selon la réponse, il faut dire : Naïveté et impéritie politique, ou courage... On a toujours jusqu'ici opté pour les premiers ; mais, en tenant compte de la carrière politique tout entière de V. Hugo, depuis la Restauration jusqu'à l'Assemblée de Bordeaux en 1871, et en se rappelant ce qui se passe aujourd'hui dans les milieux diplomatiques en vue de la réorganisation sociale et politique de l'Europe, le mot de *courage* nous paraît plus approprié.

M. de Salvandy répondit à V. Hugo au nom de l'Académie; et certes, dans l'opinion de ceux qui étaient présents, il écrasa V. Hugo de son mépris, lui conseillant de laisser la politique et de s'occuper de littérature. Hors de l'Académie, aussi, la condamnation fut générale ; *Olympio* fut bafoué, sauf par Delphine de Girardin qui, dans *La Presse*, tentait de venger son poète. V. Hugo refusa les condoléances que d'aucuns voulurent lui apporter, disant qu'il était au-dessus de ces critiques : « Orgueil surhumain », dit Lacretelle; « conscience de son haut idéal et optimisme fort beau », peut-on répondre[2].

Quant à la famille royale — évidemment moins butée que M. de Salvandy, — elle reçut V. Hugo comme auparavant.

C'est en 1838 que V. Hugo avait fait ce voyage dont il rapporta *Les Burgraves*, mais dont il rapporta aussi ce livre dont on est trop habitué à considérer seulement le côté descriptif : *Le Rhin*. L'art de V. Hugo a fait oublier la conclusion remarquable et en vue de laquelle surtout l'ouvrage fut publié en 1842. S'appuyant

1. Voici quelques phrases du Discours de réception : V. Hugo parle de Napoléon qui était « arrivé en peu d'années à la plus haute royauté (*sic*) qui jamais peut-être ait étonné l'histoire », et de Napoléon qui avait dit un jour : « Mon oncle le roi Louis XVI ». La tâche des gouvernements modernes est grande et diverse : « Pour retrouver, à quelques lacunes près, la vérité totale, il suffit d'un sage ; pour les souder ensemble et leur rendre l'unité, il faudrait Dieu »... Et le *sage*, il l'aurait vu en Malesherbes : « Tout à la fois un grand lettré, un grand magistrat, un grand ministre et un grand citoyen ». Ajoutons que la tâche de ce sage consisterait à « ménager dans le pouvoir, tout en lui résistant au besoin, le point d'appui... sans lequel toute société chancelle ». Nouvelle affirmation de Victor Hugo *non démocrate* ».

2. Rappelons ici ces mots tracés de la main du poète sur une feuille de papier qui, dans le Musée de la place des Vosges, est plaquée sous verre sur le pupitre où furent écrits tant de chefs-d'œuvre : « Je représente un parti qui n'existe pas encore, le parti Révolution-Civilisation. Ce parti fera le vingtième siècle. Il en sortira d'abord les États-Unis d'Europe, puis les États-Unis du monde.

sur des vues historiques d'une belle envergure, V. Hugo s'y est révélé un politique très perspicace, et pour son temps fort original; on le comprend mieux aujourd'hui. Il reprend ses idées du Discours à l'Académie de façon systématique. Que ceux qui l'appellent rêveur prennent la peine de relire cette conclusion, — qui est beaucoup trop substantielle pour être résumée ici. Il suffit de rappeler le point d'arrivée où il propose ce qu'il a proposé si souvent déjà : les États-Unis d'Europe; et, pour y parvenir, le rapprochement de la France et de l'Allemagne avec la frontière naturelle du Rhin, et Paris comme capitale de l'empire. L'Allemagne regimba à cette idée de frontière naturelle du Rhin, comme elle fit encore après la Grande Guerre (et, malgré l'opinion de Foch et des experts militaires, avec l'appui des Alliés).

D'ailleurs, en 1842, un grand coup frappa les espoirs de V. Hugo : le duc d'Orléans mourut subitement. Qu'allait faire V. Hugo? Il est facile encore de l'accuser d'orgueil surhumain, et de dire qu'il a cherché à satisfaire son ambition personnelle. Mais alors il faut condamner tout homme ayant des ambitions politiques et qui cherche à les satisfaire, et ne pas réserver pour Hugo seul ses foudres. Il n'y a rien, absolument rien de spécialement blâmable dans le cas de V. Hugo; est-ce que beaucoup d'hommes d'État ont attendu passivement qu'on vînt les chercher?

Or donc, V. Hugo se rendait compte peu à peu que la royauté libérale qui durait depuis 1830 était plus solide qu'il n'avait pensé; il était possible, d'ailleurs, que Louis-Philippe eût profité de bien des leçons depuis 1830; en tout cas, V. Hugo avait le droit de trouver Louis Philippe plus intéressant qu'il ne l'avait cru — plus capable; et il n'y avait qu'un pas de cette constatation au fait de rattacher son espoir à ce gouvernement. Ainsi V. Hugo continua à fréquenter la famille royale — qui, en 1845, le 13 avril, jour anniversaire de la mort du duc d'Orléans, le nomma Pair de France.

Deux voies s'ouvraient devant le poète pour pousser son idéal politique, deux voies qui, du reste, ne s'excluaient point : gagner la confiance de Louis-Philippe lui-même pour lui offrir ses services; ou bien, pour le cas où Louis-Philippe viendrait à manquer, celle de son successeur; le roi était vieux, — il était à prévoir qu'il manquerait avant longtemps. Or, le nouveau prince-héritier était presque au berceau, et il fallait prévoir une reine-mère; et ce serait cette duchesse d'Orléans même qui avait été dès le début si gracieuse pour Victor Hugo. Ce dernier a-t-il été trop courtisan? — Qui pour-

rait prononcer en telle matière? La question à laquelle nous pouvons certainement répondre est celle-ci : V. Hugo était-il infidèle à sa pensée politique en cherchant l'amitié de la régente future? Et ceci appelle une réponse négative; on ne pouvait y être plus fidèle. Mais il n'avait peut-être pas les talents qu'il eût fallu pour réaliser, même une belle idée, en politique? Cela encore n'a rien à faire avec la question essentielle : A-t-il été vacillant en politique, ou, sous des apparences de vacillation, a-t-il été fidèle aux principes que nous avons définis comme anti-démocratiques? Il a été fidèle aux principes, c'est certain, et ce sont les vicissitudes des événements qui ont fait qu'il a dû se rattacher à différents partis ou à différentes personnes pour tenter de les réaliser.

Il est bon d'ajouter ici deux considérations : que Louis-Philippe n'était personnellement pas favorable à la politique du Rhin préconisée par V. Hugo, — ce qui faisait assez naturellement osciller Hugo du côté de la régente. Que, peu après la nomination à la pairie, un mari irascible fit éclater le « scandale » de V. Hugo et M^me^ Biard, scandale qui embarrassa le roi et ralentit les relations, quand même, — ou peut-être parce que, — le roi s'occupa activement d'étouffer l'affaire.

*
* *

Survinrent les événements de 1848 qui semblèrent surprendre chacun par leur soudaineté. Lacretelle a très bien suivi les faits en ce qui concerne V. Hugo, et on peut s'en rapporter à son récit. Ainsi se résumerait cette histoire fort embrouillée : l'alternative fut aussitôt : la République, ou une réforme dans le système monarchique. V. Hugo, conformément à ses principes, et contrairement à Lamartine, ne veut pas la République. En restant fidèle à l'idée monarchique, il fallait alors choisir entre forcer Louis-Philippe à changer de politique, et remplacer Louis-Philippe. Or, la cause personnelle du roi était trop fortement compromise; Louis-Philippe ne pouvait avec dignité récuser son passé, même s'il l'eût voulu, pour sauver son trône. Dès lors la ligne de conduite de V. Hugo lui était imposée; il donnerait son appui à l'idée d'une régence. Et il entre dans l'arène politique avec détermination. Il travaillait alors avec Émile de Girardin, le rédacteur puissant et agitateur de *La Presse*. Il y avait entre les deux cette différence — Lacretelle lui-même la souligne — qu'Émile de Girardin travaillait avec la seule préoccupation d'arriver au pouvoir, tandis que V. Hugo travaillait consciencieusement, fidèle à

ses principes. Ils se partagèrent la besogne : c'est Girardin qui alla — sans mandat — demander au roi de signer son abdication en faveur de son petit-fils et de la régente (ce que le roi refusa de faire). Et ce fut V. Hugo qui, sur la place de la Bastille — ayant à ses côtés la duchesse d'Orléans, qui tenait dans ses bras l'enfant pour émouvoir la foule, — essaya d'arracher au peuple l'assentiment à une Régence. Il échoua, dit Lacretelle, faute d'éloquence et de souplesse diplomatique. Pendant ce temps, Lamartine, à l'Hôtel de Ville, se faisait le porte-voix d'une République. Ce fut Lamartine qui l'emporta.

La République ayant triomphé, il s'agit d'élire un Parlement. Que va faire Victor Hugo ? C'est ici que Lacretelle, avec tous ceux qui n'ont pas aperçu la continuité dans les idées politiques de V. Hugo et sont obligés, dès lors, d'avoir recours, pour expliquer sa conduite, à l'argument du vain glorieux — parlent en sourdine ; c'est, qu'en effet, on le sent, l'argument du vain glorieux est ici bien difficile à faire valoir. Girardin se rallie à la République sans tarder; V. Hugo, pas du tout; et c'est cela qui aurait dû être relevé. C'est alors, en effet, que se jettent à la curée tous les autres qu'on a considérés comme faisant partie du « bataillon de l'intelligence », Balzac, Lamennais, Alphonse Karr, Dumas..., et, naturellement, Lamartine. Tous se présentèrent au scrutin de la République. V. Hugo seul ne veut pas donner son adhésion à la cause du gouvernement *par* le peuple. Ira-t-on jusqu'à lui reprocher d'avoir bien voulu accepter un mandat de député quand on le nomma sans qu'il se présentât, — car c'est ce qui arriva? Personne, pas même un Biré, ni Lacretelle, n'a pu aller jusque-là. On enregistra donc la chose sans commentaire. V. Hugo, sans se présenter au scrutin, reçut 60000 voix (23 avril) — qui ne suffisaient pas à assurer son élection, mais le firent porter sur les listes des élections complémentaires. Et si l'on voulait encore expliquer l'abstention de V. Hugo par une pusillanime prudence — dont il n'a pas fait preuve dans l'affaire de la régence et dont il ne fera pas preuve dans la suite, — on aurait encore à répondre à ceci qu'il refuse l'élection socialiste qu'on lui offrait, et il n'accepte d'être que sur la liste conservatrice, soit monarchiste. Il fut élu, le 4 juin, par 86965 votes, ce qui n'est pas brillant, mais bien intéressant (125000 voix eussent constitué une belle élection). En passant, rappelons que V. Hugo était interrompu par la Révolution de 1848 dans sa composition des *Misérables*, — ce qui prouve bien que s'il n'est pas pour un gouvernement *par* le peuple, il est tout à fait pour un gouvernement *pour* le peuple.

Quelques mois ne se sont pas écoulés que nous arrivons à une nouvelle crise — où encore, malgré les hugophobes et malgré certaines apparences, V. Hugo n'a pas cessé d'être conséquent avec ses principes politiques. C'est si vrai qu'on peut, semble-t-il, simplement renverser les notions qui ont prévalu longtemps, comme Copernic a renversé les notions astronomiques de Ptolémée, et dire que ce n'est pas V. Hugo qui tourne autour de la politique, mais la politique qui tourne autour de V. Hugo, ou, pour être plus exact, autour des idées politiques de V. Hugo.

Les chefs d'accusation sont divers; étudions les principaux.

S'il faut concéder, disent les détracteurs, que V. Hugo n'a pas été infidèle en 1848 aux idées monarchiques, il faut bien reconnaître du moins qu'après avoir été serviteur fidèle des rois, il a donné son appui à Louis-Bonaparte qui voulait substituer sa dynastie à celle des rois de France... Certes, mais en ceci, — il ne devrait plus être nécessaire de le démontrer après ce que nous avons déjà dit, — il n'est pas en contradiction avec lui-même si on juge de la question de principe : roi ou empereur, qu'importe? Orléanistes et bonapartistes, sur la question de forme de gouvernement, sont pleinement d'accord.

Mais encore — et c'est là *le* grand chef d'accusation, — après avoir été un soutien de Louis Bonaparte, V. Hugo devint son plus irréconciliable ennemi; et on déclare que c'est par simple dépit de n'avoir pas été nommé ministre de l'empereur Napoléon III.

Ici la chose est un peu plus complexe, mais parfaitement claire néanmoins. Des pages serrées de Lacretelle, nous tirons ceci : Il y a eu trois phases dans l'attitude de V. Hugo vis-à-vis de Louis Bonaparte. *Première phase* : il se méfiait de lui et alla jusqu'à le qualifier d'idiot, et il refuse de marcher avec lui. *Deuxième phase* : il lui fait confiance à cause de son nom, et même là, il lui fait confiance en quelque sorte conditionnellement. Il lui trace un programme dans son journal l'*Événement*, — programme que Louis Bonaparte acceptera, en somme, après avoir refusé d'accepter V. Hugo l'homme (et cela peut-être parce que V. Hugo était honnête et qu'il est toujours avantageux à un ambitieux de se couvrir du manteau d'un honnête homme). Et ce programme, il pouvait l'accepter, au moins en théorie; c'est ainsi qu'il disait : « l'Empire, c'est la paix », et qu'il fit la guerre tout le temps. Notons bien aussi que si, dans l'*Événement*, V. Hugo avait fait campagne décidée pour Louis Bonaparte, candidat à la présidence

de la République, cependant, dès « le 17 février 1849, V. Hugo dictait à sa femme une protestation contre le Pouvoir qui néglige la Puissance intellectuelle ». (Souriau, *loc. cit.*, III, p. 265, qui cite Clément Janin, *V. Hugo en exil*, 1922, p. 31.) La *troisième phase*, enfin, est celle où il est revenu de ses illusions sur Louis Bonaparte et croit avoir décidément discerné en lui un aventurier; il revient, en somme, à son idée première : Louis Napoléon, en politique, « un idiot ». Cette méfiance à l'endroit de Louis Bonaparte est si grande que V. Hugo ne s'oppose pas à ce que son nom soit suggéré par l'*Événement* pour être opposé à celui du neveu de Napoléon. Et le rêve de sa politique personnelle est indiqué dans une série d'articles intitulés : *Ce que l'on verra en 1852* : On verra un président qui sera nettement inspiré par le bien du peuple et non pas par des ambitions personnelles; on verra la paix universelle; on verra les États-Unis d'Europe sous la direction de la France. Le 17 juillet 1851, alors que Louis Bonaparte préparait le saut de la Présidence à l'Empire, V. Hugo, après un éloge magnifique de Napoléon Ier, lança à la tribune cette apostrophe : « Vous voulez prendre dans vos petites mains ce sceptre des titans, cette épée des géants? Pour quoi faire? Quoi! Après Auguste, Augustule! Quoi, parce que nous avons eu Napoléon le Grand, il faut que nous ayons Napoléon le Petit? » (par Souriau, *loc. cit.*, III, p. 266.)

Louis Bonaparte triompha. Et *alors* le mépris et la colère s'emparant de l'esprit de V. Hugo, il est parfaitement possible que la violence du poète des *Châtiments* contre Napoléon III ait été accrue par l'irritation contre lui-même de s'être trompé réellement, accrue par la rage de n'avoir pas écouté son premier sentiment à l'endroit du nouveau souverain. Il est possible parfaitement aussi que Lacretelle ait raison quand il affirme que, quand il avait eu à choisir entre Cavaignac et Louis Bonaparte, V. Hugo se soit laissé influencer en partie par manque de sympathie personnelle pour le premier. Mais il est *certain* que la conduite de V. Hugo est conséquente, qu'il cherchait un homme, et que si Louis Bonaparte le déçut, il avait le droit, voire le devoir, de l'abandonner et de le combattre. Il est petit, quand des contingences personnelles se trouvent marcher parallèlement aux convictions de principe, de ne tenir compte que de celles-là en refusant tout jugement et toute conscience à un homme. La postérité n'a-t-elle pas ratifié le jugement de V. Hugo : Napoléon le Grand, Napoléon le Petit?

*
* *

Nouvelle phase : Napoléon III est sur le trône et V. Hugo est en exil. Cela va durer tout près de vingt ans.

V. Hugo ne s'était pas rallié à la République, car il ne croyait pas à la démocratie. Il ne s'est pas rallié à Napoléon III en 1852, car le nouvel empereur serait le mauvais monarque, — et qui deviendrait naturellement d'autant plus détestable à V. Hugo que, représentant le principe juste de la monarchie, il avilirait le principe en l'associant à des fins personnelles. Qu'on fasse aussi grande qu'on voudra la part du ressentiment personnel de V. Hugo, il n'en reste pas moins que V. Hugo avait le droit, au nom de son principe, de clouer au pilori l'auteur du coup d'État de décembre 1851, et qu'il avait le droit encore de distinguer entre Napoléon I^er^, auteur du 18 brumaire, et Napoléon III, auteur du 2 décembre — puisque l'un avait justifié devant l'histoire son acte par les résultats (réorganisation de la France après la Révolution), tandis que tout faisait prévoir que l'autre serait un incompétent. Donc, V. Hugo écrivit l'*Histoire d'un Crime*; il écrivit surtout ses immortels *Châtiments*.

Mais concédons de nouveau aux Zoïles de V. Hugo que celui-ci se laissa parfois entraîner au delà des bornes de la sagesse par son indignation; reconnaissons aussi que V. Hugo exagéra peut-être les mauvais sentiments de l'Angleterre à son égard, et qu'il vit dans de simples mesures d'ordre de la police anglaise des menées politiques de Napoléon III contre lui; d'autre part, et quelque grandiloquent que soit le style, V. Hugo sut faire exactement ce qu'il avait dit à la fin de la « Proclamation » de Jersey, le 31 octobre 1852 : « En présence de M. Bonaparte et de son gouvernement, le citoyen digne de ce nom n'a qu'une chose à faire : charger son fusil et attendre l'heure ». De même, en 1859, alors que Napoléon proclamait l'amnistie pour les exilés politiques, V. Hugo déclara : « Quand la liberté rentrera, je rentrerai ». Comptez pour tant que vous voudrez un élément de bravade, c'était la seule chose logique à faire pour V. Hugo, et surtout pour V. Hugo, l'auteur des *Châtiments*, la chose digne.

En 1869, « l'heure attendue » semblait proche, et le *Rappel* — journal dont Hugo exilé était l'âme comme il avait été l'âme de l'*Événement* avant 1852 — put commencer sa campagne. Lacretelle nous dit que, quelques mois avant la guerre, la situation était telle que V. Hugo n'aurait eu à dire qu'un mot pour déchaîner

la révolution... Mais, avant cela, ce fut la guerre qui éclata, foudroyante. Après Sedan, la République fut proclamée, et V. Hugo rentra à Paris. Ignorons tous ces commérages qui consistent, après qu'on a guetté chaque pas de V. Hugo, à suggérer qu'il n'a agi que par crainte pour sa peau dans le voyage qu'il fit de Guernesey à Paris en passant par Bruxelles. Ces interprétations donnent la mesure des petits esprits qui les ont formulées, plus certainement que celle de leur victime. On ne voit rien que de légitime dans les précautions que prit V. Hugo; et même s'ils étaient exacts, ces commérages, ils ne changeraient rien à la question de savoir si la politique de V. Hugo était conséquente avec ses principes ou non. V. Hugo, sans l'approuver, acceptait le gouvernement : il ne l'acceptait pas en tant que gouvernement démocratique, mais en tant que gouvernement qui avait déplacé le gouvernement de Napoléon III. Il se rendait bien compte de la nuance, puisqu'il écrivait à son ami Meurice : « Je n'ai jamais cru à la France plus qu'en ce moment. Elle fera son œuvre, la République continentale [République, dans le sens de Fédération]... En ce moment, être démocrate, c'est être patriote[1] ». Et tout à fait normalement, V. Hugo acceptera de siéger à la Chambre.

Lorsque V. Hugo rentra à Paris, le 5 septembre, après Sedan, il fut reçu à la gare du Nord par une foule énorme. C'était bien naturel; il avait été le grand adversaire persistant du gouvernement qui avait abouti à Sedan. Pendant plusieurs jours, il fut l'idole du peuple de Paris : qui serait demeuré froid devant ces manifestations? Quel homme d'État, quel homme politique? On reproche constamment à V. Hugo de se croire un Dieu, et, quand il se conduit en homme, on le lui reproche encore avec aigreur. Oui, V. Hugo céda à cette apothéose, et il publia un manifeste au peuple allemand; il en appelait, lui, comme Français non solidaire du gouvernement de Napoléon III, à l'harmonie, à l'Europe unie dans un sentiment de paix. Ici, soyons intelligents, et comprenons qu'une Allemagne si avancée sur le chemin de la victoire et dirigée par un Bismarck ait ignoré, sinon pris en pitié, ce manifeste; mais celui-ci était en conformité absolue avec le V. Hugo politique que nous connaissons : l'idée de l'Europe unifiée par Napoléon Ier, reprise par celle de l'Europe unifiée par le mariage

1. V. Hugo est bien plus logique que Vigny, par exemple, qui veut, monarchiste, servir la République tout en admettant qu'elle est gouvernement *par* le peuple : « Si la République sait se comprendre elle-même, elle saura le prix des hommes qui pensent et agissent selon ce que je veux dire. Elle n'aura jamais rien à craindre d'eux, *puisqu'elle doit être le gouvernement de tous par chacun et de chacun par tous* ». (Cité par Baldensperger, *loc. cit.*, p. 167). Quelle est la logique de ce *Puisqu'elle...*?

du duc d'Orléans avec la princesse de Mecklembourg-Schwerin et faisant ensemble régner la paix universelle. Et admettons de nouveau que le dépit personnel de se voir ignoré de Bismarck comme il l'avait été de Louis Bonaparte ait eu sa bonne part dans les dénonciations exaltées de l'Allemagne qui suivirent, dans l'*Année terrible* et ailleurs, la grande idée de collaboration politique au lieu de la rivalité et de la haine n'en subsistait pas moins, acceptable et discutable même si elle était, en cette heure de crise, condamnée à l'irréalisation par les passions des hommes. L'occasion pour V. Hugo d'affirmer sa foi inébranlable en ce rêve politique ne se fera pas longtemps attendre[1].

Paris se rendit le 28 janvier. Et V. Hugo, candidat à l'Assemblée nationale, reçut un vote formidable, 214 000 voix (Louis Blanc seul passait avant lui). Il se rend à Bordeaux où il est acclamé par une foule délirante; quand il prendra la parole ce sera — dans son discours du 27 février — pour attaquer la politique impérialiste de l'Allemagne, politique qui rappelle celle de l'Europe anti-révolutionnaire. Il demande la levée en masse pour s'opposer à l'annexion de l'Alsace-Lorraine. Mais il ajoute que, pourtant, maintenant encore et plus qu'avant le siège de Paris, il appartiendrait à l'Allemagne, si elle le voulait bien, de se montrer généreuse : elle avait le *pouvoir* d'annexer; qu'elle renonce à cette annexion en faveur de l'Europe unie, en faveur de la paix universelle! C'était naïf, probablement; mais faut-il être assez féru de l'idée que V. Hugo est une girouette politique pour ne pas voir là une preuve éclatante de la continuité de son rêve politique, le rêve des États-Unis de l'Europe; continuité affirmée en face du ridicule même que cela ne pouvait manquer de déchaîner contre lui de la part de ceux qui avaient plus que lui le sens des réalités présentes, et en face de la colère des politiciens qui ne voyaient dans ces paroles prophétiques que le danger de conditions plus sévères de la part d'un ennemi déjà si enorgueilli par la victoire. Aussi, que reste-t il à faire aux hugophobes impénitents, sinon de raconter les événements pour en tirer seulement ceci, que V. Hugo avait échoué, et de l'accabler de cet échec, comme si la cause du vaincu était nécessairement méprisable. L'erreur qu'on peut lui imputer ici consiste à avoir tenté d'élever le niveau des discussions, dans un moment où les passions avaient seules la parole : V. Hugo était en avance de cinquante ans tout

1. Quant à jeter le ridicule sur V. Hugo, un vieillard de soixante-dix ans, réclamant son incorporation dans la garde nationale, on nous permettra de taxer cela de mauvais goût, comme cela eût été de mauvais goût de se moquer lorsqu'Anatole France fit en 1914 le même geste. Et qui peut oublier ce que firent les poèmes de l'*Année terrible* pour soutenir le courage des Parisiens pendant le siège?

juste, puisque la Société des Nations fut constituée après la Grande Guerre. Il le sentit, du reste, et se retira de l'Assemblée.

L'incident Garibaldi s'explique de même, non pas par la pusillanimité de V. Hugo, mais par son obstination ou son courage (les deux mots sont en place) à voir les problèmes de haut. Garibaldi, général italien, avait offert ses services à la France contre l'Allemagne meurtrière; l'enthousiasme patriotique l'avait élu à l'Assemblée nationale; — mais, comme il n'était pas citoyen français, cette élection fut contestée. V. Hugo se leva pour soutenir cette élection d'enthousiasme patriotique et de gratitude, faisant observer que Garibaldi était le seul général qui n'eût pas été vaincu par l'ennemi assoiffé de conquête. Ce discours ne fut pas pardonné.

Maintenant, qu'arriva-t-il? Encore un de ces épisodes qui ne cadrent pas avec l'idée d'un V. Hugo se pliant à toutes les contingences, un de ces épisodes qu'on raconte sans commentaires, car les commentaires seraient forcément contraires aux théories. V. Hugo était retourné à Paris où étaient les siens (et il ne rentra que pour enterrer son fils). Les communistes, voyant Hugo répudié par l'Assemblée nationale, essayèrent de l'attirer à eux. Victor Hugo refusa. Prudence? disent les hugophobes, — ces mêmes hugophobes qui lui reprochent constamment son manque de flair. — Non; d'abord, la conviction de toute la vie de V. Hugo, depuis *Hernani* jusqu'à ce jour, que le gouvernement par le peuple, dont le communisme était une expression extrême, était une utopie; et puis, conviction probablement qu'il n'y avait d'ailleurs aucun chef qui pût mener à bien cette entreprise : en quoi V. Hugo avait raison. On s'étonne une fois de plus que ses détracteurs n'aient pas pensé à le blâmer de son intelligence.

Mais, dit-on, nouvelle inconséquence : V. Hugo, qui va à Bruxelles pour affaires privées, donne asile dans sa maison à des communistes, ce qui amena son expulsion de Belgique. Pourquoi pas? V. Hugo est l'auteur des *Misérables*, des *Derniers jours d'un condamné*, de *Claude Gueux*; toute sa sympathie va au peuple, et à ceux qui veulent le bien du peuple, même quand ceux-ci se trompent, et c'est le cas des communistes; on ne punit pas les égarés, on les soigne, et on les dirige sur un autre chemin. Soit, dira-t-on, mais V. Hugo n'a pas protesté contre la punition des 15000 Parisiens coupables des horreurs de la Commune. Non, parce qu'il fallait un exemple; mais lorsque le danger fut passé, le moment était venu de se ranger délibérément du côté de la clémence, de ceux qui proposaient l'amnistie. Aux élections de juillet, V. Hugo avait adopté le programme de l'amnistie générale et de

l'adoption de la République; il n'obtint que 57000 voix. Aux élections complémentaires, en janvier 1872, il ne fut pas élu.

Était-ce défaite finale? Oui, au sens concret de ce mot; mais non, au sens élevé du mot... puisque nous voyons, cinquante ans plus tard, les idées de V. Hugo reprises avec quelques chances de réalisation, cette fois, par des hommes politiques éclairés :

Le poète en des jours impies
Vient préparer des jours meilleurs.
Il est l'homme des utopies
Les pieds ici, les yeux ailleurs.
. . . . . .
Une utopie est un berceau!
De ce berceau, quand viendra l'heure,
Vous verrez sortir éblouis,
Une société meilleure
Pour des cœurs mieux épanouis.

*
* *

Il ne peut s'agir ici de faire un plaidoyer d'éloquence en faveur de V. Hugo; toutefois il ne saurait être interdit de démontrer cette vérité que V. Hugo n'avait rien d'un visionnaire quand il s'agissait de pensée politique. Qu'on relise donc quelques phrases d'un des discours de V. Hugo à l'Assemblée nationale de Bordeaux, où il suggérait la levée en masse pour chasser les Allemands de l'Alsace-Lorraine.

Oh, une heure viendra — nous la sentons venir — cette revanche prodigieuse. Nous entendons dès à présent notre triomphant avenir marcher à grands pas dans l'Histoire. Oui, dès demain, la France n'aura plus qu'une pensée : se recueillir, se reposer dans la rêverie redoutable du désespoir, reprendre ses forces, élever ses enfants, nourrir de saintes colères ces petits qui deviendront grands; forger des canons et former des citoyens, créer une armée qui soit un peuple; appeler la science au secours de la guerre; étudier le procédé prussien, comme Rome a étudié les procédés puniques; se fortifier, s'affermir, se régénérer, redevenir la Grande France, la France de 92, la France de l'idée et de l'épée... Puis, tout à coup, un jour, elle se redressera formidable; on la verra, d'un bond, ressaisir la Lorraine, ressaisir l'Alsace.

Est-ce tout? Non, non! Écoutez-moi! Saisir Trêves, Mayence, Cologne, toute la rive gauche du Rhin... On entendra la France crier : c'est mon tour! Allemagne, me voilà. Suis-je ton ennemie? Non, je suis ta sœur... Je t'ai tout repris et je te rends tout, à une condition:

c'est que nous ne ferons plus qu'un peuple, qu'une seule famille, qu'une République!... Je vais démolir mes forteresses, tu vas démolir les tiennes. Ma vengeance, c'est la Fraternité! Plus de frontières! Le Rhin à tous! Soyons la même république, soyons les États-Unis d'Europe, soyons la paix universelle! Et, maintenant, serrons-nous la main; tu m'as délivrée de mon empereur, et je te délivre du tien!

Citons encore ici quelques vers d'un poème intitulé « En plantant le Chêne des États-Unis d'Europe, dans le jardin de Hauteville-House, le 14 juillet 1870 », publié dans *Les Quatre Vents de l'Esprit* :

Oh! qu'il croisse, qu'il monte aux cieux où sont les flammes!
Qu'il ait toujours moins d'ombre et toujours plus d'azur,
Cet arbre en qui, pieux, penchés, vidant nos âmes,
Nous mettons tout l'homme futur.

Du reste la France comprit elle-même la grandeur des idées de V. Hugo; elle la comprit dès que les années de grande angoisse furent passées.

Depuis Bordeaux, V. Hugo avait vécu d'une vie retirée, pendant quatre années, tantôt à Guernesey, et tantôt à Paris, assailli de malheurs domestiques. En 1876, on s'avisa que le grand poète et prophète ne devait pas demeurer dans l'oubli. On lui offrit un siège au Sénat. Ce fut le jeune Clémenceau qui fut chargé des négociations. Hugo fut touché du beau geste, et répondit, comprenant bien sans doute ce que tout cela signifiait : « Mon pays me trouvera toujours prêt à le servir. La France peut compter sur moi. » On ne vota pas au scrutin, mais par acclamation.

Notons que le dernier discours de V. Hugo au Sénat fut pour mettre en garde contre les dangers du suffrage universel.

Décidément, Victor Hugo n'était pas un imbécile!

*
* *

Deux extraits intéressants.

« Ce mot que vous prononcez, la politique, m'a toujours paru peu défini. Quant à moi, j'ai essayé, selon la mesure de mes forces, d'introduire dans ce qu'on appelle la politique la question morale et la question humaine. Au point de vue moral, j'ai combattu Bonaparte; au point de vue humain, j'ai élevé la voix pour les opprimés de tous les pays et de tous les partis. Je pense avoir bien fait. Ma conscience me donne raison. Si l'avenir me donnait tort, j'en serais fâché pour lui ».

(Lettre de Victor Hugo à Alphonse Karr, qui, en 1872, le

plaignait et lui conseillait de renoncer à la politique. Citée par P. de Lacretelle, *Vie politique de Victor Hugo*, Hachette, 1928, p. 239.)

*
* *

Programme politique de V. Hugo en 1855, et dès 1849, résumé par P. de Lacretelle, dans *Vie politique de Victor Hugo*, Hachette, 1928, p. 199-200 :

La République universelle ou les États-Unis d'Europe :

Un congrès international prendra les premières dispositions, sorte de constituante qui disparaîtra ensuite pour faire place au règne de l'incontestable et de la géométrie sociale. Le gouvernement sera réduit à sa plus simple expression : le monde étant définitivement soumis à l'évidence, les lois sociales n'auront plus de raison d'exister; elles s'évanouiront d'elles-mêmes, remplacées par les lois constatées. Plus de parlements, mais une Assemblée unique, formée des inventeurs, des hommes de science, des penseurs, qui n'auront d'autre tâche que de découvrir les lois naturelles, puis d'en promulguer l'existence. Ce concile permanent des intelligences, qui s'appellera l'Institut, dépendra du suffrage universel enfin parvenu au plus haut degré de discernement. D'accord avec les États-Unis d'Amérique, cet organisme central gouvernera l'Europe. Plus tard, les deux continents fondront leurs pouvoirs respectifs en un seul, afin d'éviter une dualité inutile, et poursuivront en commun la régénération des autres parties du monde. Les nations cesseront d'exister. L'Allemagne deviendra à la France ce que la Lorraine est à la Picardie... Les frontières, les douanes, ces ligatures humaines, disparaîtront. Le libre échange universel vingtuplera les ressources industrielles et commerciales... La suppression des armées entraînera une économie de quatre milliards... Une monnaie unique, à double base métallique, sera mise en circulation...

Pour y arriver, cependant, il faut prévoir : d'abord des révolutions nationales, puis une révolution générale qui sera la dernière; une guerre universelle qui sera le conflit suprême...

Dans cette réforme, le rôle capital est donné à la France.. Son droit est historique puisqu'elle succède à l'empire romain, comme celui-ci aux républiques grecques...

On ne peut qu'être frappé de la similarité des vues formulées par Hugo dès le milieu du XIX^e^ siècle, avec celles exprimées par Zola au seuil du XX^e^ siècle. Et il ne paraît pas que Zola ait connu celles de V. Hugo. Voir à ce sujet l'article intéressant de Maurice Le Blond (*Mercure de France*, 1^er^ octobre 1927, p. 5-25). Le Blond publie des notes de Zola sur les trois — plus tard quatre — *Évan-*

giles. En parlant de *Justice*, le romancier avait écrit : « Puis *Justice* me donne la 3e partie, le sommet, en créant l'Humanité par-dessus les frontières [comme *Fécondité* avait donné la Famille, et *Travail*, la Cité]. Plus que la grande patrie humaine. Les États-Unis d'Europe. L'Alliance de toutes les nations. La question des races, race latine, race germanique, race saxonne. Et le grand baiser de paix. La question peut être ramenée d'abord au désarmement général... ». A la France Zola « rêve d'assigner le rôle chevaleresque de la Nation élue ». « Tout cela basé sur la science, le rêve que la science autorise... Mais surtout tremper cela de bonté, de tendresse... ». La date de ces notes est probablement 1900 à 1901.

Albert Schinz.

L'ŒUVRE DRAMATIQUE DE FLAUBERT

(Suite[1].)

III. — Le sexe faible.

La pensée de l'*Éducation sentimentale* avait amené Flaubert à expédier la composition du *Château des Cœurs*. La préparation et l'exécution de ce roman l'écarta pendant quelques années de presque tout projet dramatique. Cependant il ne cessa point de s'intéresser au théâtre. A-t-il eu lui-même l'idée de tirer un opéra de *Salammbô*, ou est-ce Théophile Gautier qui la lui a suggérée ? De toutes manières, quelques semaines à peine après la publication du livre, nous les voyons collaborer tous les deux à cette entreprise. Flaubert doit faire le plan de la pièce en perspective; Gautier se chargera d'en versifier le livret. L'auteur de *Salammbô*, comme on pouvait s'y attendre, se montra le plus zélé des deux : il invite aussitôt son ami à venir passer quelque temps à Croisset pour l'aider à mettre sur pieds un scénario : le « bon Théo » reste sourd à son appel. Flaubert fait seul ce travail, dont il a d'ailleurs l'habitude, et cherche la première occasion de le communiquer à son ami pour que celui-ci commence sa partie, mais il ne le rencontre pas au dîner Magny, et, après deux mois d'attente, lui envoie son manuscrit[2]. Il le presse, d'autre part, de profiter du séjour de Verdi à Paris pour régler le côté musical de la chose[3]. Gautier avait l'habitude d'oublier vite les projets conçus dans un moment d'enthousiasme et de ne répondre à aucune lettre. Devant son silence persistant, Flaubert n'insiste pas; ce projet avorté n'en montre pas moins que le théâtre ne lui répugne pas, et qu'il est prêt, à la première occasion, à s'y essayer[4].

Dans les années suivantes, il ne manque pas, à ses passages à Paris, de fréquenter les coulisses des boulevards. Voulait-il, comme le suggère du Camp, écrire un roman sur le monde des acteurs et actrices[5] ? Toujours est-il qu'il aime à les faire parler

1. Voir la *Revue d'Histoire littéraire* d'octobre-décembre 1931.
2. Ce scénario, très bref, est passé dans les papiers Lovenjoul, et a été publié par Georges Dubosc, *Trois Normands*, 182-184. Flaubert y développait le rôle de Taanach et en faisait une rivale de Salammbô.
3. *Corresp.*, V, 71, 75, 91, 94, 107. Albalat, *op. cit.*, 51.
4. Goncourt, *op. cit.*, II, 91.
5. Du Camp, *op. cit.*, II, 268-269.

sur les potins de théâtre et les menus secrets du métier[1]. La *Faustine* de Bouilhet est encore une raison pour qu'il ne s'éloigne pas de ce milieu[2]. D'ailleurs, celui-ci n'est plus le seul de ses amis dont il suive de près l'activité dramatique. Les répétitions et les premières de George Sand[3], voire même celles de Jules Sandeau[4], suscitent, à partir de 1864, un intérêt presque égal. Plus important encore, il se rapproche alors de Dumas fils, et entretient des relations cordiales avec lui[5]. A en croire certains témoignages, il aurait manifesté, vers 1868, une admiration très nette pour son talent[6]. Il ne s'agirait alors que d'un sentiment passager, car, peu après, en 1871, Flaubert formule contre le théâtre de Dumas le reproche qui sera sans doute celui de la postérité : il prêche, et la morale la plus élémentaire[7]; il parle pour ne rien dire, sinon des banalités[8]. Les dons techniques de Dumas ont pu l'intéresser, et il cherchera sans doute à les imiter; mais, quant au fond, sa conception du théâtre demeure radicalement différente. Le théâtre, comme le roman, doit nous donner une image de la réalité, et non la plier au service de telle ou telle théorie. Ainsi entendu, il y voit toujours une forme d'art digne d'un vrai écrivain : il dissuade Feydeau d'y renoncer[9]; il suggère à Maurice Sand de tirer une pièce de son roman *Miss Mary*[10]; bref, il n'a nullement renoncé à mettre un jour en œuvre les dons dramatiques dont il se croit doué.

La mort de Bouilhet en 1869, alors même qu'il vient enfin de se débarrasser de l'*Éducation sentimentale*, l'oblige, au surplus, à faire du théâtre. Son ami le chargeait expressément de veiller aux intérêts de son œuvre. Flaubert n'avait pas besoin de cette clause testamentaire pour se donner tout entier à cette tâche. Rien ne lui fut jamais plus douloureux que cette perte. Il était de son devoir que Bouilhet ne mourût pas tout entier, et il fallait aussi songer à la veuve et au fils qu'il laissait sans grandes ressources. Des succès au théâtre pouvaient leur éviter des embarras financiers, en même temps qu'ils serviraient la gloire du disparu.

1. Goncourt, *op. cit.*, I, 368; II, 94.
2. *Corresp.*, V, 126, 129, 130.
3. *Id.*, V, 220, 226, 404, 405, 415.
4. *Id.*, V, 120.
5. *Id.*, V, 281, 396.
6. Albalat, *op. cit.*, 100, d'après le Dr Fauvel, *La Chronique médicale*, 1er août 1908.
7. *Corresp.*, VI, 296.
8. *Id.*, VI, 396.
9. *Corresp.*, V, 355.
10. *Id.*, VI, 393.

Au moment de sa mort, Bouilhet était justement en train de revoir une pièce, *Aïssé*, que l'Odéon avait reçue à corrections. Il n'eut pas le temps d'en modifier le second acte, comme il s'y était engagé. Flaubert s'occupa aussitôt de ce travail. La guerre de 1870 interrompt toutes ses occupations littéraires; mais, en 1871, à peine Paris débarrassé des Allemands et des Communards, il engage d'actives démarches pour en hâter la représentation. Il n'arrive pas sans peine à faire fixer la date de la première, la distribution de la pièce, les décors. Il multiplie les courses sans se lasser. Il va même jusqu'à jouer un double jeu, présentant *Aïssé* au Français à l'insu de l'Odéon dont les lenteurs l'exaspèrent. C'est cependant à ce dernier théâtre que reste la pièce. Flaubert doit organiser presque à lui seul les répétitions, fournir les accessoires, veiller aux moindres détails de mise en scène. Le résultat ne répondit guère à ses efforts : après une première favorable, la salle se vide, et, au bout d'une vingtaine de représentations, *Aïssé* quitte l'affiche. Mais cette affaire a, une fois de plus, donné à notre romancier l'occasion de monter une pièce de théâtre [1].

Pareille occasion se représente bientôt. Bouilhet laissait dans ses papiers quatre pièces en prose, et, au lendemain même de sa mort, Flaubert convoquait du Camp et d'Osmoy pour voir de concert ce qu'ils pourraient en faire [2]. Comme toujours, il fut à peu près le seul à s'en occuper. De ces quatre pièces, deux seulement, semble-t-il, lui parurent dignes d'être représentées : le *Cœur à droite* et le *Sexe faible*.

Le *Cœur à droite* était apparemment une œuvre assez légère et de peu d'importance. Flaubert songea aussitôt à lui faire un sort au Théâtre Cluny [3]. Il espérait encore la caser dans ce « bouiboui » en janvier 1872 [4]. Ce projet n'aboutit pas, et il n'est plus question du *Cœur à droite* dans sa *Correspondance*.

Le *Sexe faible* est une tout autre histoire. Cette comédie de Bouilhet, Flaubert la jugea digne d'être revue, reprise, transformée, et il prit à la refaire de fond en comble un tel plaisir qu'il se mit aussitôt après à écrire la seule œuvre dramatique qui lui appartienne tout entière, le *Candidat*.

Flaubert commence à travailler au *Sexe faible* au mois de juin 1870, après avoir attendu longtemps d'Osmoy [5]. Celui-ci se

1. Voir, sur cette affaire, *Corresp.*, VI, 52, 56, 57, 58, 59, 60, 69, 266, 268, 290, 293, 299, 308, 317, 327, 343, 349.
2. *Id.*, VI, 43.
3. *Id.*, VI, 57.
4. *Id.*, VI, 345.
5. *Id.*, VI, 121, 129.

décide enfin à venir l'aider au début de juillet; en quatre jours de travail, les deux amis modifièrent le plan de la pièce[1]. Flaubert comptait y donner encore deux mois d'efforts avant de la porter à quelque directeur lorsque survint la guerre franco-allemande.

En juin 1872, Flaubert se remet au *Sexe faible* « comme 36 000 nègres[2] », et poursuit son travail à Bagnères-de-Luchon[3]. Il n'a rien de plus pressé que de montrer son œuvre, à son passage à Paris, au directeur du Vaudeville, Carvalho. S'il s'adresse à lui plutôt qu'à quelque autre de ses confrères, c'est sans doute qu'il avait eu l'occasion de lui rendre un petit service une dizaine d'années auparavant; Berlioz et celui-ci étaient allés le consulter au sujet des costumes de l'opéra *Les Troyens à Carthage*[4]. Il était donc facile à Flaubert d'aller trouver Carvalho, dont le nom, par ailleurs aujourd'hui tout à fait oublié, revient souvent désormais dans sa *Correspondance*. A lire entre les lignes, nous entrevoyons la figure assez quelconque d'un brave homme de directeur de théâtre, qui éprouvait un profond respect pour Flaubert romancier, et qui comptait sur cette renommée pour lui assurer semblables succès au théâtre. Il savait doser habilement éloges et critiques, et Flaubert répondait à cette douche écossaise par des rugissements alternés d'enthousiasme et de fureur. En dépit de la chute du *Candidat* et, finalement, du refus du *Sexe faible*, les deux hommes ne se brouillèrent pas. Madame Carvalho, pour laquelle Flaubert montre ici et là un intérêt certain, n'est sans doute pas étrangère aux relations cordiales qui se continuèrent ainsi jusqu'à la mort du romancier. Somme toute, celui-ci eût pu plus mal tomber. Carvalho n'était pas un homme remarquable, et il ne manqua pas d'essayer, et de réussir, sur Flaubert les ruses classiques du directeur de théâtre qui songe avant tout à ses intérêts, mais, dans l'ensemble, il fit preuve, à son égard, d'une patience et d'une bonne volonté que celui-ci reconnaissait volontiers quand il n'était pas sous l'emprise d'un accès de colère.

Flaubert dut cependant attendre plusieurs mois avant que Carvalho s'occupât activement du *Sexe faible*, et ne manifestât le plus grand enthousiasme pour cette pièce. Enfin encouragé, il remet l'ouvrage sur le métier en mai 1873, et y travaille « avec une sorte de fièvre[5] », « comme 18 000 nègres[6] ». Après un mois

1. *Corresp.*, VI, 130-131.
2. *Id.*, VI, 386.
3. *Id.*, VI, 398-399.
4. *Id.*, VI, 405; Albalat, *op. cit.*, 142.
5. *Id.*, VII, 19.
6. *Id.*, VII, 21.

d'un tel régime, la comédie, entièrement récrite, est terminée [1]. Flaubert affecte bien, çà et là, de ne pas y attacher grande importance, de n'y voir qu'un moyen de gagner quelque argent et d'exaspérer plusieurs imbéciles; ailleurs, à sa nièce en particulier, il ne cache pas sa satisfaction et ses espoirs [2]. Carvalho prédit un succès certain; Gustave Charpentier lui donne des conseils dont il reconnaît la justesse; une célèbre actrice, M^me^ Doche, qui avait créé la *Dame aux camélias,* fait exprès le voyage de Croisset pour obtenir un rôle important [3]. En plein mois d'août 1873, Flaubert n'hésite pas à se rendre à Paris pour y chercher les acteurs dignes de son œuvre [4]. Il les trouve tous, à l'exception d'une femme-colosse qui doit jouer le rôle muet d'une nourrice et que l'on découvrira bien dans les bas-fonds de la société [5]. Au début de septembre 1873, tout semble prêt pour un succès éclatant, la date des répétitions est fixée. Et, cependant, le *Sexe faible* ne fut jamais représenté.

Que se passa-t-il? Il est facile de le deviner à travers les lettres dans lesquelles Flaubert fait part à ses correspondants de l'optimisme infatigable de Carvalho. Décidément pris de la passion du théâtre, en même temps qu'il travaillait au *Sexe faible*, il avait repensé à écrire une comédie politique, et il eut l'imprudence d'en communiquer le plan à Carvalho. Celui-ci s'empressa de reporter sur cette pièce à faire l'enthousiasme qu'il avait manifesté pour celle qui était prête à être jouée, et adjura Flaubert de l'écrire au plus tôt [6]. Pour écarter définitivement le *Sexe faible*, il lui demanda des changements que celui-ci ne voulut consentir. Après l'échec du *Candidat*, la nouvelle direction du Vaudeville ne voulut plus, naturellement, entendre parler d'une autre œuvre de l'auteur malheureux. Flaubert se rendit compte qu'il avait été berné. Il alla porter son manuscrit au Théâtre-Français : Perrin le refusa sous prétexte qu'on ne pouvait mettre un berceau sur une scène aussi auguste [7]. Le directeur de l'Odéon, Duquesnel, se mit encore moins en frais : il rendit la pièce « sans un mot d'explication [8] ». Le lamentable « four » du *Candidat* n'était pas oublié.

Flaubert tenait malgré tout à faire jouer le *Sexe faible*, à tel

1. *Corresp.*, VII, 28.
2. *Id.*, VII, 31.
3. *Id.*, VII, 44, 48, 49.
4. *Corresp.*, VII, 49.
5. *Id.*, VII, 57.
6. *Id.*, VII, 50, 54, 56, 58, 74-75, 76, 78.
7. *Id.*, VII, 140.
8. *Id.*, VII, 151, 157.

point qu'il fut tout heureux de le voir accepter par le Théâtre Cluny, « boîte[1] » de second ordre, pour ne pas dire de troisième, alors comme aujourd'hui. Ses amis étaient surpris et un peu peinés qu'il descendît si bas[2]. Il a beau expliquer à George Sand qu'il s'agit surtout de « gagner quelques sous » pour la famille de Bouilhet[3]; on ne comprendrait pas qu'un homme de son caractère ait supporté toutes ces avanies s'il n'avait eu le violent désir de voir représenter une pièce qui était véritablement devenue sienne. Il ne partage pas à son sujet les réserves de certains de ses amis, Tourgueneff, par exemple[4], ni les doutes de sa nièce Caroline, à laquelle il écrit en septembre 1874 : « Malgré tes répugnances et ton sinistre pressentiment, je crois que le *Sexe faible* peut réussir. D'ailleurs, pourquoi ne pas faire jouer une œuvre que l'on trouve bien[5]? » Est-il possible d'être plus net? Les premières répétitions lui donnent confiance. Il s'intéresse de près au travail des acteurs, recueille de bons conseils de Théodore de Banville[6], bref remplit avec conscience et même entrain son métier d'auteur dramatique jusqu'au jour où il s'aperçoit, en partie sur les avis de Zola qui venait de tâter de cette troupe[7], que les acteurs de Cluny ne sont pas capables de bien jouer sa comédie. Il préfère alors la retirer[8], et c'est une preuve de plus de l'importance qu'il lui donne. Edmond de Goncourt le félicite peu après de cette décision, et Flaubert lui avoue alors péniblement que la pièce vient d'être présentée au Gymnase; il aurait préféré lui cacher ce dernier avatar qu'il met sur le compte de l'insistance d'un agent dramatique, Peragallo[9]. Cette tentative eut le même sort que les précédentes, et, de dépit, Flaubert renferma l'infortuné manuscrit dans ses cartons, d'où celui-ci ne sortit que pour être publié en 1910 dans l'édition Conard.

De l'œuvre originale de Bouilhet, Flaubert garda le titre, *Le Sexe faible*, qui était en effet fort bien trouvé. Ainsi désigne-t-on, désignait-on en tous les cas, la femme. La comédie en question veut montrer que ce sexe prétendu faible est en réalité le sexe fort, et que tous les hommes subissent sa tyrannie. Sujet banal, sujet éternel depuis *Lysistrata*, c'est le cas de la plupart des chefs-

1. *Corresp.*, VII, 171, 180.
2. *Id.*, Goncourt, *op. cit.*, V, 145.
3. *Id.*, VII, 207.
4. *Id.*, VII, 72.
5. *Id.*, VII, 97.
6. *Id.*, VII, 210.
7. *Id.*, VII, 212, 217.
8. *Id.*, VII, 220.
9. Goncourt, *op. cit.*, V, 163.

d'œuvre dramatiques. Mais ce que nous pouvons reprocher à Flaubert dès l'abord, du seul fait du titre ironique de sa pièce, c'est de prendre parti et de défendre une thèse. Au lieu d'étudier, comme Molière, par exemple, la lutte entre l'homme et la femme, limitée d'ailleurs à tel ou tel genre de conflits, il veut nous prouver qu'en toute circonstance la femme mène l'homme, et que son seul but est de l'asservir et de l'abêtir. C'est le vieux garçon qui parle, le vieux garçon qui, nous l'avons vu, avouait à George Sand regretter son isolement, le misogyne qui s'était toujours défié des femmes, presque autant que saint Antoine lui-même, et qui se sentait devenir plus sentimental qu'il ne l'aurait voulu[1]. Il a cherché à réagir là contre, et à se prouver à lui-même qu'il avait eu raison de fuir le mariage comme le pire esclavage[2]; était-il bien qualifié pour nous faire, du dehors, le tableau des multiples ennuis conjugaux? Il est à craindre qu'il ne le pousse jusqu'à la charge.

En outre, c'est dans la société parisienne que Flaubert situe son action. Or il faisait de rares séjours à Paris, et n'y fréquentait guère les salons. « Paris m'ennuie; on y bavarde trop pour moi[3], » écrit-il en 1852, et son sentiment n'a guère varié à cet égard. Cependant, c'est un salon qui est le cadre de sa comédie. Il a pu connaître, directement ou par ouï-dire, des modèles de ses personnages, mais ceux-ci ne donnent guère l'impression d'avoir été étudiés d'après nature. Dans ce milieu fabriqué, plutôt qu'observé, nous ne rencontrons que des hommes politiques, des fonctionnaires ou des rentiers, pas le moindre industriel ou financier, Faire un riche mariage ou obtenir une bonne sinécure semblent être les seuls moyens de vivre. La question d'argent, qui joue un tel rôle dans le théâtre contemporain d'Augier et de Dumas, n'apparaît pas ici, sans doute parce qu'elle dépasse l'expérience de l'auteur. Qu'il s'agisse de la peinture des sentiments ou de celle des mœurs, Flaubert nous paraît peu compétent.

Le sujet de la pièce est très simple, du moins pour le lecteur. M^me^ de Mérilhac veut marier avantageusement son vieux célibataire de neveu, Amédée; un jeune ami de celui-ci, Paul Duvernier, épouse la jeune fille qu'elle lui destinait, et non sa sœur cadette, déshéritée par son père. Il s'agit de renverser la situation. Cette

1. Cf. son souvenir de Louise Colet : *Corresp.*, VII, 2, 289; son regret de ne pas avoir d'enfant, *Id.*, VII, 316; VIII, 165-166, 209. Voir encore *Id.*, VII, 85.
2. Cf. ses opinions de jeunesse : *Corresp.*, I, 183, 186; II, 267; III, 151. Dès cette époque, il lui arrivait d'avoir des doutes à ce sujet : cf. *id.*, II, 318.
3. *Id.*, II, 411.

intrigue n'est qu'un simple prétexte à nous montrer le triomphe du sexe prétendu faible.

Jamais, en effet, ne vit-on pareille réunion d'hommes dominés par la toute-puissance féminine. Aucun représentant du sexe mâle ne fait exception : tôt ou tard, bon gré, mal gré, il faut qu'il passe sous le joug. M. des Orbières est ministre, il commande à la France, mais il obéit à Mme de Mérilhac, qui tient un salon politique et littéraire, et s'est passionnée pour le succès de sa carrière, autant par vanité que par intérêt. Encore coquette malgré ses soixante-trois ans, elle songe surtout à faire de son protégé le serviteur de ses intrigues domestiques. Et, docile, M. des Orbières nomme le candidat de son choix, le destitue quand il a cessé de plaire, le remplace par un autre sur les indications de son Égérie. Il n'existe que dans la mesure où elle le fait agir. Sa chasteté méthodique[1] ne l'empêche pas de dépendre d'une femme.

Le général Varin des Ilots a peut-être derrière lui, en dépit de son nom, un passé glorieux. Toujours est-il qu'il est tombé sous le pouvoir de sa gouvernante Gertrude[2]; elle s'est emparée de lui en flattant ses manies, ses habitudes, le souci de sa santé. Cette situation dure depuis si longtemps qu'elle en est devenue respectable. Gertrude meurt; voici un homme désemparé. Ses neveux, un jeune ménage, s'offrent pour le dorloter; il accepte. Mais il est amené, quelque temps après, à rencontrer une ancienne femme de chambre de son neveu, qui en a fait sa maîtresse somptueusement entretenue. Il avait fait irruption chez elle pour ramener le coupable à sa femme; en quoi il réussit, mais lui-même reste, gagné par les chatteries de cette jeune et jolie fille. Encore un esclave du sexe faible malgré ses cheveux blancs.

Amédée Peyronneau nous apparaît, au début de la pièce, comme le type du vieux garçon endurci qui ne veut pas entendre parler de mariage. « Pas de femme! moi! jamais de femme[3]! » Sa tante prétend qu'en effet il n'est plus d'âge à épouser une jeune fille : aussitôt il tombe amoureux de celle qu'elle lui destinait. Métamorphose immédiate! Amédée accepte de porter la médaille que lui donne sa fiancée, en cela aussi soumis que Flaubert quand il reçut pareil cadeau de Louise Colet[4]; son ardeur l'entraîne à toutes

1. I, 6, p. 374.
2. Mr. Shanks (*Flaubert's Youth*, 28) croit que Gertrude a été nommée ainsi en souvenir de Gertrude Collier, ce qui ne serait guère flatteur pour celle-ci. Il est beaucoup plus vraisemblable qu'il s'agit d'une simple coïncidence. Par ailleurs, il n'est pas exact que Gertrude soit « *one of the characters* ». Elle n'apparaît pas en scène.
3. I, 9, p. 380.
4. *Corresp.*, I, 260.

sortes d'exercices physiques et de prouesses sportives qui, elles, par contre, répugnèrent toujours au solitaire de Croisset; aussi docile et déférent qu'il était naguère indépendant et libre d'allures, il exalte les vertus et délices de son nouvel état. Sa jeune femme le mène à la baguette, et ne lui laisse passer aucun écart de tenue, aucun geste, aucune intonation qui sortent de l'ordinaire : un regard impérieux, quelques paroles insultantes et sèches, et Amédée sourit humblement pour obtenir son pardon. Pour avoir résisté jusqu'à cinquante ans à l'emprise féminine, sa soumission n'en est que plus complète.

Autre esclave, M. de Grémonville, qui vit en province, séparé de sa femme depuis de longues années. Il n'a jamais voulu voir sa seconde fille, Thérèse, et il avait décidé d'avantager à ses dépens son aînée Valentine. Une démarche habile lui fait changer cette disposition. Bien mieux, il vient à Paris pour assister au mariage de Thérèse, et là, sous l'œil de sa femme qui lui souffle sa leçon, il prend parti contre le mari de sa fille aînée. Cette dupe éternelle se montre d'une faiblesse qui touche à un tel point au gâtisme, qu'avec toute son indulgence Théodore de Banville trouvait le personnage trop effacé. On ne saurait dire moins.

De toute ces victimes du sexe faible, une seule essaye de lutter. C'est Paul Duvernier qui, jusqu'à la veille de son mariage, passait pour le modèle des fils docile et respectueux. Soudain, ce bon petit jeune homme se révèle capable de volonté et de décision. Il choisit pour femme non la jeune fille qu'on lui destinait, mais sa sœur aînée. Il entend être maître chez lui, tient tête à son impérieuse belle-mère, et la réduit à décamper de son appartement; mais alors commence la mésentente avec sa femme. Celle-ci subit toujours l'influence de sa mère; dans la joie de sa maternité, elle sacrifie tout à son bébé, et rend insupportable la vie de son mari. Paul remarque l'appétissante beauté de la femme de chambre, la met dans ses meubles et en fait sa maîtresse, jusqu'au jour où le scandale éclate : abandonné de tous, sans ressources, il lui faut passer par les conditions que lui impose l'aréopage féminin formé de sa mère, de sa belle-mère et de M^me^ de Mérilhac. Il a perdu sa liberté.

En face du pâle troupeau des vaincus, les victorieuses. M^me^ Duvernier, la mère de Paul, avait surestimé son pouvoir sur son fils, et si, la crise d'indépendance passée, elle le remet sous son autorité, elle doit ce triomphe moins à elle-même, personne assez effacée, qu'à deux maîtresses femmes dont la volonté mène toute l'action, M^me^ de Mérilhac et M^me^ de Grémonville.

Mme de Mérilhac est une femme d'intrigue et d'action, un véritable « homme d'État », qui en joue d'ailleurs le rôle par le truchement de M. des Orbières, et qui applique à toutes sortes d'affaires sa persévérance et son habileté. Elle subit parfois des échecs; ainsi elle destinait à son neveu Amédée la plus riche des filles de Mme de Grémonville, et c'est Paul Duvernier qui l'obtint, mais elle s'en venge aussitôt, et sait vite prendre sa revanche; témoin la manière dont elle manœuvre ce même Paul Duvernier en jouant de ses sentiments généreux. Son neveu montre-t-il de la répulsion pour le mariage? Elle abonde dans son sens, à tel point que, piqué au vif, il prétend à la main de la jeune fille que sa tante avait en vue. Enfin, quand il s'agit de faire expier à Paul son crime de rébellion contre l'autorité féminine, c'est elle qui fait fait l'union du « sexe faible » contre lui.

Mme de Grémonville ne prétend pas à une action aussi large; ce n'est pas une politique, c'est une femme pratique et autoritaire. Séparée de son mari à la suite de la naissance de sa fille Thérèse, elle le fait passer pour à moitié fou, et c'est à peine si l'on chuchote les vraies raisons de cette situation. Installée chez son gendre, elle y parle en maître, et sur un ton qui dépasse tout ce que la vraisemblance peut accorder à une belle-mère impérieuse; elle y contrôle tout jusqu'aux plus faibles dépenses, et se pose en martyre de l'amour maternel. Si elle abandonne un instant la place, elle n'en cesse pas moins d'encourager sa fille à la résistance et d'envenimer les moindres querelles : « De la fermeté toujours... souviens-toi[1] », telle est la maxime qu'elle lui inculque, et elle finit par rentrer triomphalement chez son gendre qui lui promet respect et obéissance.

Autre dominatrice, quoique d'un genre un peu différent, Victoire, la femme de chambre. Coquette et rouée, elle trouve vite moyen d'attirer l'attention de son maître, et devient sa maîtresse. Elle se fait appeler désormais Mme de Saint-Laurent, habite un superbe appartement richement meublé et choisit pour ses domestiques les livrées les plus chamarrées qui se puissent trouver. Paul s'est ruiné à l'entretenir ainsi; il perd sa place et sa réputation pour l'avoir accompagnée un peu partout. Mme de Saint-Laurent ne lui parle plus qu'avec hauteur et dignité, rêve de monter sur les planches, accepte la cour et les cadeaux d'un jeune gandin, et réussit finalement à se faire épouser par le vieux général Varin des Ilots, qui lui laissera bientôt toute sa fortune. Ainsi, qu'elles

1. *Théâtre*, 437.

jouent de leur ambition, de leur cupidité, de leur bonté ou tout simplement de leur sensualité, les femmes mènent les hommes à leur gré. Mariés ou célibataires, chastes ou libertins, jeunes ou vieux, il arrive toujours un moment où ils doivent se résigner au rôle de pantins. Telle est, du moins, la thèse que Flaubert a voulu nous démontrer à force de personnages et d'exemples.

Sans doute, le diptyque est clair, mais les personnages qui contrastent par des couleurs si vives sur l'un et l'autre volets ne nous semblent pas peints d'après nature. Ce sont, pour la plupart, des fantoches et non des êtres vivants[1]. C'est en vain que l'on cherche à découvrir le fond de leurs caractères ; ils portent chacun une étiquette qui les définit et les révèle d'emblée. Mme de Mérilhac ou la « politique », Mme de Grémonville ou la belle-mère, Mme Duvernier ou la mère qui couve son enfant, la « mère poule », pour parler vulgairement, Thérèse de Grémonville ou la femme tyran, Victoire ou la « Cocotte », comme disait Flaubert lui-même[2], toutes ces dominatrices sont des conventions faites femmes, non pas que de pareils caractères ne se rencontrent jamais, mais parce que tous leurs actes, tous leurs gestes, toutes leurs paroles sont rigoureusement conformes à la caricature traditionnelle de la « politique », de la belle-mère, et ainsi de suite. Leurs victimes sont également des exemplaires sans personnalité de modèles connus : Amédée Peyronneau, ou le célibataire repentant ; M. des Orbières, ou le ministre de paille ; le général Varin des Ilots, ou « la vieille ganache[3] » indispensable aux vaudevilles du Théâtre-Royal ; M. de Grémonville, ou le mari imbécile ; le vicomte de Rumpigny, ou le « gandin[4] ». Aucun de ces hommes et de ces femmes n'a plus de vie, en réalité, que les deux automates parfaits que Flaubert s'est amusé à introduire dans sa pièce : M. Népomucène Roch, professeur de déclamation, et M. Casimir, professeur de gymnastique, caricatures amusantes un instant, et d'un dessin facile. Certains sont poussés jusqu'à la charge, tel Varin des Ilots, dont le nom seul souligne l'intention parodique de Flaubert, et qui pouvait peut-être paraître divertissant aux contemporains, voire même subversif et scandaleux[5] : c'est à peine

1. Il serait facile de montrer comment les uns et les autres agissent d'après les définitions du *Dictionnaire des idées reçues* : voir, par exemple, les mots : célibataires, enfants, femmes de chambre, gymnastique, immobilité, jeune homme, ministre, orgue, place.
2. *Corresp.*, VII, 197, 201.
3. C'est ainsi qu'il se qualifie lui-même, III, 3, p. 420.
4. *Théâtre*, 352.
5. Rien de plus curieux que de voir combien Flaubert craignait la censure à ce sujet : *Corresp.*, VII, 54, 68.

s'il amène aujourd'hui un léger sourire sur nos lèvres comme à une vieille connaissance. Tous nous semblent contraints à prononcer telle phrase, à faire telle remarque, par la nécessité de leur définition. Ce schématisme, qui n'est pas sans charme quand l'action se passe en dehors du temps et de l'espace familiers, dans le *Château des Cœurs*, par exemple, paraît vite fastidieux dans une comédie de mœurs contemporaines, et telle est la prétention du *Sexe faible*. Il donne à cette pièce l'impression de renfermé que certains critiques reprochent aux romans de Flaubert[1], et qui se supporte encore moins au théâtre qu'à la lecture.

Seuls, deux personnages du *Sexe faible* s'efforcent de vivre d'une vie propre : Paul Duvernier et sa femme Valentine. Paul ne manque pas de vraisemblance : ce jeune homme timide et réservé qui se décide subitement à affirmer sa personnalité du jour où il est question de le marier, et qui se montre dans l'action aussi gauche et maladroit qu'il l'était dans l'inaction, est assez finement observé. Paul, au fond, n'agit jamais, car, réagir d'une manière aussi impulsive que la sienne, c'est encore « être agi ». Ce jeune romantique croit que la « nature immense[2] » le pousse à déclarer enfin son amour ; ce naïf aux idées généreuses veut se libérer des contraintes sociales et vivre indépendant selon son cœur, mais il n'en a ni la force, ni la souplesse : il lui aurait fallu d'abord conserver l'amour de sa femme, et suivre le conseil du général : « Embrasse-la ![3] », au lieu de discuter avec elle. Si ce personnage sympathique au désintéressement presque incroyable est cependant assez vivant, c'est peut-être que ce Paul, comme son homonyme du *Château des Cœurs*, tient quelque chose de son créateur. Si Flaubert jeune homme a eu « peur de la vie », comme il l'avouait à George Sand, n'est-ce pas parce qu'il a craint les M^me^ de Mérilhac qui combinent des mariages au gré de leurs intérêts, et les M^me^ de Grémonville qui mettent leurs gendres en tutelle ? Peut-être a-t-il redouté aussi d'avoir à faire un jour des découvertes dans le genre de celle-ci : « Est-ce que ma femme serait bête, par hasard[4] ? » ou plutôt, c'est bien ainsi qu'il n'avait pu s'empêcher de juger Louise Colet après quelques semaines d'illusion. De toutes manières, Paul vaincu doit consentir au pire destin pour Flaubert, être astreint à un service effectif dans un bureau.

Sans avoir un caractère bien net, Valentine de Grémonville

1. Cf. Bertrand, *Flaubert à Paris ou le mort vivant*, 75.
2. I, 5, p. 372.
3. III, 3, p. 421.
4. III, 7, p. 439.

paraît fraîche et rose à côté des automates en bois sec qui s'agitent autour d'elle. C'est la jeune femme moyenne qui voudrait faire vivre en paix son mari et sa mère, et dont le premier mouvement est de faire passer celle-ci après celui-là. Mais l'autorité de Mme de Grémonville l'emporte vite, et, trait plus intéressant, l'amour de l'enfant supplante celui du mari. Valentine, devenue mère, subordonne tout à sa petite fille. Le jeune père, qui ne subit pas le même instinct tyrannique, souffre de toutes les complications qu'entraîne un bébé. C'est alors qu'il prête attention à Victoire.... Après cette aventure, il tente d'obtenir son pardon. Valentine récite la leçon que lui ont serinée sa mère et sa sœur, mais, sans leur arrivée, elle se serait laissée toucher par l'amour sincère de Paul. Ces deux personnages, incomplets, incertains, mêlés, nous donnent bien l'impression d'êtres vivants, et leur banalité même est une réussite, le triomphe de l'art suivant Flaubert. Paul et Valentine seraient heureux s'ils étaient seuls à se diriger, s'ils n'avaient pas à compter avec les préjugés et les routines sociales. Ils sont trop faibles et faits pour obéir. Leur place serait dans un roman en demi-teintes. Que viennent-ils faire en cette action rapide aux couleurs criardes, où leurs qualités discrètes disparaissent ?

Si la plupart des personnages du *Sexe faible* ne sont guère que des caricatures conventionnelles, c'est en partie parce que Flaubert avait embrassé un trop vaste sujet pour pouvoir le traiter avec originalité : d'où l'allure de vaudeville que prend souvent cette comédie[1]. Chemin faisant, il côtoie des questions d'intérêt qui auraient pu chacune faire la matière d'une pièce. Au lieu de représenter Mme de Mérilhac hors de son salon, il aurait pu nous la montrer au centre de son activité politique et mondaine, mais il aurait fallu avoir vécu davantage à Paris : c'est le tableau que, quelque dix ans plus tard, Pailleron présente avec succès dans le *Monde où l'on s'ennuie*. Préférait-il faire davantage œuvre de psychologue : le mariage, avec tous les changements qu'il amène chez chacun des époux, lui offrait un ample objet d'études. Et si le morceau semble trop gros, tel ou tel de ses aspects suffirait à bâtir une pièce solide, et non pas sonnant creux, comme c'est trop le cas du *Sexe faible* : l'influence de la belle-mère, pour être de toute éternité prétexte à plaisanteries, n'en était pas moins curieuse à analyser, à préciser. Plus nouveau aurait été l'examen sur la scène du problème de l'enfant, qui peut, suivant les cas,

1. Voir, par ex., acte V, sc. 7, le tribunal des femmes.

unir ou séparer. Les nasardes décochées au favoritisme politique ou aux vieux généraux manquent de portée, mais nous montrer un ministre prisonnier de ses protecteurs aurait pu donner lieu à une étude sociale à mettre en pendant du *Candidat*. Alexandre Dumas fils avait déjà porté le *Demi-Monde* sur les planches, mais il n'entendait pas exactement par ces mots l'histoire de Victoire et de ses pareilles. *La Politique*, *Gendre et belle-mère*, *l'Enfant*, *Ministre*, *Cocotte*, autant de pièces imaginaires dont le *Sexe faible* contient l'ébauche ou l'indication, dont beaucoup, d'ailleurs, ont été jouées depuis sous les titres et dans les genres les plus variés. Pour avoir touché à tous ces sujets, Flaubert n'en a traité aucun, et c'est là, avec l'absence de caractères qui y est liée, la grande faiblesse de sa comédie.

Le reste est relativement secondaire. Banville reprochait à l'auteur de ne pas mettre assez en lumière l'idée générale de sa pièce : ce serait à désespérer de l'art dramatique si n'importe quelle salle ne la comprenait pas. Bien au contraire, des apartés aussi gauches qu'inutiles expliquent à loisir les sentiments les plus évidents des personnages[1]. Il lui signalait aussi que le dénouement, indiqué par la courte phrase qui termine la comédie, risquait de ne pas être entendu, et qu'il fallait l'annoncer avec plus d'insistance, en quoi il n'avait pas tort.

L'intrigue débute par une exposition assez maladroite, une revue complaisante des différents personnages, qui ne nous laisse presque rien à deviner à leur sujet. Elle est menée avec une certaine hésitation, ce qui n'a rien d'étonnant puisque Flaubert conduit parallèlement plusieurs actions, puisque surtout il veut nous donner l'impression de la vie qui va au jour le jour d'un pas incertain ; jusqu'à la fin du troisième acte, par exemple, le spectateur peut se demander s'il doit s'intéresser surtout à Paul ou à Amédée. Le second et le quatrième actes manquent d'étoffe, et quelques scènes paraissent n'être là que pour empêcher le rideau de tomber trop vite, telles celles où pontifie le professeur de déclamation[2]. On peut s'étonner un peu de l'arrivée en trombe du Général au beau milieu du dîner donné par Mme de Saint-Laurent.

Dans l'ensemble, cependant, les scènes se suivent honnêtement et Flaubert fait preuve parfois d'une certaine habileté. Il y avait, par exemple, quelque difficulté à nous montrer Paul, qui n'a rien d'un vert-galant, entrer en relations avec la femme de chambre de sa femme. L'allure entreprenante d'Amédée lui ouvre les yeux sur sa

1. Cf. p. 362, 369, 372, 405, 461.
2. IV, 7, 8.

beauté[1]; un petit accident lui donne l'occasion de lui tenir la main[2]; il l'embrasse enfin par méprise, au moment où elle avait mis sur elle, pour aller les ranger, le chapeau et le châle de sa maîtresse[3], et il n'y a que le premier pas qui coûte. La scène de la séduction du vieux général par Victoire[4] est conduite avec un souci heureux des insensibles changements de tons et d'attitudes chez les deux personnages; c'est par une progression savamment ménagée que le général passe de la brusquerie à la politesse; mais, pour l'amener jusqu'à l'attendrissement, il faut admettre que Victoire saisisse au vol un aparté par ailleurs fort inutile[5]. Le tout constitue un exercice amusant; le trait ridicule ne dégénère pas, comme trop souvent ailleurs, en charge grotesque et agaçante; le dialogue garde d'un bout à l'autre de la scène une souplesse bien rare dans le théâtre de Flaubert.

Ce qu'il cherche, en effet, qu'il s'agisse du style ou des caractères, ce n'est pas le brillant, mais le vrai, qu'il a toujours tendance à confondre avec le banal. « Je vise comme style », écrit-il au moment où il entame le *Sexe faible*, « à l'idéal de la conversation naturelle, ce qui n'est pas très commode quand on veut donner au langage de la fermeté et du rythme[6] ». D'où, dans beaucoup de phrases, un effort trop visible vers la banalité, des longueurs, de vaines paroles, le désir de reproduire intégralement les insignifiances qui font la trame des conversations courantes. C'est déjà, de ce point de vue, la formule naturaliste, et Flaubert annonce ainsi le Théâtre-Libre. Cependant, il sent que le style dramatique exige un mouvement plus ramassé que les menus propos échangés d'habitude, et il croit acquérir cette qualité en écrivant sa pièce « à raison de quatorze et, une fois, de dix-huit heures par jour[7] ». Il ne peut, d'ailleurs, supporter longtemps le dialogue coupé, haché, qu'il considère, non sans quelque exagération, comme le style théâtral par excellence. « Donc, je vais encore dialoguer.... Le style théâtral me fait l'effet d'eau de Seltz, c'est agréable au commencement, puis cela agace[8]. » Il a l'air de croire que la scène n'admet pas de longues répliques, un développement dans les formes, voire même un plaidoyer en règle; sans doute fut-il

1. II, 5.
2. II, 8.
3. III, 12.
4. IV, 14.
5. P. 472-473 : « Si elle pouvait se mettre un peu en colère!... — Ah! non, par exemple! »
6. *Corresp.*, VII, 18.
7. *Id.*, VII, 19-20.
8. *Id.*, VII, 76, 78.

détourné de l'emploi de ces procédés par l'abus qu'en faisait Alexandre Dumas fils. Il tombe souvent dans l'excès contraire. Un style aussi saccadé ne peut guère avoir de rythme; la merveille est que Flaubert réussisse à donner à un texte écrit avec une telle hâte une propriété et une fermeté que nous ne sommes guère habitués à trouver au théâtre.

Le *Sexe faible* n'a jamais été représenté. Par le comique facile de certaines de ses scènes, par son sujet même, il n'était pas incapable de plaire quelque temps au public. Il se laisse lire aujourd'hui sans ennui, parce qu'il est bien écrit, parce qu'il renferme quelques trouvailles assez amusantes, et surtout parce qu'il nous renseigne sur son auteur. Nous y voyons comment Flaubert considérait la société mondaine et la vie de mariage; toujours le même mépris et la même amertume, plus dissimulés sans doute que dans le *Château des Cœurs*, visibles cependant à de nombreux traits. Il reste, dans son pavillon de Croisset, l'ennemi juré des bourgeois, le romantique impénitent, quoique désabusé, qui veut dédaigner encore les vertus et les destinées moyennes, et voir dans toutes les conventions sociales bêtise, égoïsme et cupidité. Son but était d'étaler sur la scène la faiblesse de l'homme en face de la femme, et de se consoler ainsi de sa solitude. Il a échoué, faute d'avoir limité son étude et d'avoir créé des caractères. Un célèbre dessin de Gavarni nous montre deux « débardeuses » qui contemplent de haut la foule des danseurs et des danseuses au bal de l'Opéra, et l'une d'elles laisse échapper cette remarque : « Quand on pense que toutes ces femmes mangent tous les jours, faut-il que les hommes soient bêtes! » Les cinq actes du *Sexe faible* forment pour cette même scène une légende plus longue, moins spirituelle, et tout aussi peu convaincante.

IV. Le Candidat.

Au reproche d'avoir porté sur les planches dans le *Sexe faible* une question et un milieu qu'il connaissait mal, Flaubert aurait pu répondre qu'il ne les avait pas choisis : c'était pour lui un devoir de conscience de tirer parti de l'œuvre inachevée de Bouilhet. Il n'en est pas de même du *Candidat* : ici tout lui appartient, idée d'écrire la pièce, choix du sujet, exécution.

Au moment où il termine le *Sexe faible*, Flaubert se promet bien « d'en avoir fini avec les exercices théâtraux[1] » (juin 1873),

1. *Corresp.*, VII, 28, 34.

et la politique, à l'en croire, ne l'intéresse plus. Cependant, quelques semaines plus tard, il annonce à George Sand[1] qu'il vient d'écrire le plan du *Candidat* en vingt pages : « Comme j'avais pris l'habitude, pendant six semaines, de voir les choses théâtralement, de penser par le dialogue, ne voilà-t-il pas que je me suis mis à construire le plan d'une autre pièce, laquelle a pour titre *Le Candidat* ». Sa vocation dramatique est décidément plus forte que lui. Ce qui l'encourage à s'y soumettre, c'est l'espoir d'ameuter l'opinion. « Si jamais je l'écris [cette comédie] et qu'elle soit jouée, je me ferai déchirer par la populace, bannir par le pouvoir, maudire par le clergé..., etc. », annonce-t-il fièrement deux semaines plus tard, et du coup le plan remplit maintenant trente pages[2]. Ce qui le décide enfin à entreprendre cette nouvelle pièce, c'est l'enthousiasme affecté par Carvalho à la lecture de son scénario. Sur ses conseils[3], Flaubert se met immédiatement au travail et engendre le *Candidat* dans la joie la plus complète, témoin cette lettre adressée à sa nièce Caroline : « Ça m'amuse *énormément*.... Je me suis un peu calmé toutefois, car, la semaine dernière, mon exaltation allait trop loin[4]. » Il parle de la genèse de ses romans sur un autre ton ! Tourgueneff lui donne des conseils et des louanges qui le poussent à presser encore l'achèvement de son futur chef-d'œuvre[5]. En deux mois de surmenage qui laissent l'auteur « éreinté[6] » (septembre-novembre 1873), la pièce est terminée. Flaubert télégraphie à Cavalho[7] qui accourt en entendre la lecture. Sa confiance est telle qu'il supporte très difficilement les critiques de celui-ci, encore qu'il les reconnaisse raisonnables[8]. Il traverse alors, à en croire le baron Seillière, une période d'excitation caractéristique de son tempérament[9]. Son enthousiasme résiste cependant aux répétitions et même aux premières corrections que lui demande Carvalho, d'accord en cela avec d'Osmoy et Tourgueneff[10]. Il découvre que l'homme qui travaille pour le public doit tenir compte de ses goûts ; il fond sans trop rechigner deux actes en un[11], mais il se refuse à tout ce qui dénaturerait la haute conception qu'il s'est faite de sa pièce :

1. *Corresp.*, VII, 39, 20 juillet 1873.
2. *Id.*, VII, 46, 4 août 1873.
3. *Id.*, VII, 54, 56..
4. *Id.*, VII, 62.
5. *Id.*, VII, 72.
6. *Id.*, VII, 89.
7. *Id.*, VII, 91.
8. *Id.*, VII, 94-95.
9. Seillière, *op. cit.*, 7.
10. *Corresp.*, VII, 101.
11. *Id.*, VII, 107.

« Carvalho a peut-être raison au point de vue de la réussite, mais j'ai peur que mon œuvre y perde en ampleur[1] ». Pour mieux se défendre, le bon Flaubert prend le parti de communiquer par écrit avec cet homme terrible : « Mon Bourreau, comme vous avez l'habitude de me couper la parole avant que je n'aie desserré les lèvres, je me permets de vous adresser *par écrit* les observations ci-dessous...[2]. » Il se refuse à d'autres changements, et finalement, le texte primitif est rétabli, à part les suppressions que Flaubert se décide à faire de lui-même[3]. Reste l'épreuve de la Censure, dont il s'était fait un monstre, et qui laisse passer la pièce sans grande difficulté, semble-t-il[4]. Il voit s'approcher la première représentation avec une indifférence sans doute plus affectée que réelle, agacé par les demandes de places qu'il reçoit de tous côtés[5]. Elle eut lieu au Vaudeville, le 11 mars 1874. « Pour être un four, c'en est un », comme l'auteur l'écrit le lendemain à George Sand[6]. Il retire sa pièce après la quatrième représentation, alors que le public semblait lui devenir plus favorable. Là encore, il essaye de paraître indifférent : « J'avoue qu'il m'eût été agréable de gagner quelque argent, mais comme ma chute n'est ni une affaire d'art, ni une affaire de sentiment, je m'en bats l'œil profondément », assure-t-il à George Sand ; mais, alors, pourquoi ces commentaires sur la composition de la salle le jour de la première, l'attente trompée du public, la possibilité d'un revirement s'il avait continué la bataille, les basses considérations mercantiles des directeurs de théâtre..., etc.[6], toutes réflexions qui remplissent ses lettres à George Sand ? Flaubert subit sa défaite de mauvaise grâce parce qu'il ne la croit pas méritée. Son œuvre garde toute sa valeur à ses yeux, aussi la fait-il imprimer immédiatement. Il en envoie même un exemplaire à New-York avec le vague espoir que le *Candidat* soit représenté « sur ces rives lointaines[7] ». Après quoi, dans les dernières années de sa vie, il semble ne plus s'intéresser au théâtre[8], en dépit des conseils protecteurs que Dumas fils, dans sa bonté, lui avait donnés ainsi qu'à un autre auteur malheureux, Edmond de Goncourt, sur l'art de composer une salle de première[9]. Cependant, Goncourt nous apprend

1. *Corresp.*, VII, 101-102.
2. *Id.*, VII, 112.
3. *Id.*, VII, 117.
4. *Id.*, VII, 122.
5. *Id.*, VII, 123.
6. *Id.*, VII, 125-132.
7. *Id.*, VII, 107.
8. *Id.*, VII, 235 ; VIII, 69, 337.
9. Goncourt, *op. cit.*, V, 186.

d'autre part que, parmi ses multiples projets, il avait en vue des récits historiques sur des familles de Rouen sous forme de dialogues « avec des mises en scènes très détaillées[1] » ; il s'occupait toujours de la transformation de *Salammbô* en un opéra[2], dont il espérait une amélioration sensible de sa situation financière. Mais il ne songeait plus à aborder la scène en personne. La déconvenue du *Candidat* avait été trop forte. Voyons si la seule pièce de théâtre qui n'appartienne qu'à lui méritait d'être si mal accueillie.

Quel était le véritable but de Flaubert en écrivant le *Candidat*? Gagner de l'argent pour renouveler le mobilier de Croisset, comme il voudrait le faire croire à George Sand après l'événement[3] ? Pareil résultat ne lui aurait pas été indifférent, sans doute, mais tel n'est point, à coup sûr, le principal motif qui le ramena au théâtre. Il voulait, là encore, comme dans le *Château des Cœurs*, tenter une nouvelle forme dramatique. Cette fois, il s'agissait de porter sur les planches le réalisme de ses romans, de substituer aux vaines conventions des « faiseurs » à la mode la réalité psychologique et sociale des caractères et des milieux, fût-elle même plate et vulgaire. Il ne pouvait se fermer les yeux à cette évidence que tout mouvement littéraire, après avoir conquis les cénacles, s'était imposé sur la scène au goût public. La guerre de 1870 marque la fin du romantisme échevelé à la Victor Hugo, non pas dans l'esprit de l'élite, qui l'avait depuis longtemps rejeté, mais aux yeux de la masse, qui préfère finalement le bon sens de Thiers à la politique aventureuse de Gambetta, aussi bien qu'au légitimisme « troubadour » du comte de Chambord. L'école réaliste, dont Flaubert se défendait d'ailleurs de connaître l'existence, maîtresse du roman depuis *Madame Bovary*, commençait à s'affirmer au théâtre. Zola venait de faire jouer, en 1873, un drame tiré de *Thérèse Raquin*. Deux comédies de lui sont représentées avec succès en 1874 : *les Héritiers Rabourdin* et *le Bouton de rose*. Les auteurs mêmes qui cherchent surtout à atteindre le grand public consacrent leurs pièces à l'étude des questions sociales de leur époque : tel Alexandre Dumas fils dans *Une visite de noces* (1871), *la Princesse Georges* (1871), *la Femme de Claude* (1873); tel Émile Augier dans *Jean de Thommeray* (1873). N'appartenait-il pas à l'auteur de *Madame Bovary* et de l'*Éducation sentimentale* de porter sur la scène des personnages appartenant à toutes les classes de la société provinciale, et qu'il connaissait par sa

1. *Corresp.*, VI, 86.
2. *Id.*, VIII, 270, 273, 291.
3. *Id.*, VII, 128.

propre expérience, nobliaux, petits et grands bourgeois, villageois, ouvriers. Il s'agissait, au dire d'un de ses intimes, le directeur du *Nouvelliste de Rouen*[1], qui fréquenta particulièrement son voisin de Croisset au moment de l'élaboration du *Candidat*, de les faire parler et agir suivant leur condition, bref, de substituer aux vains conflits amoureux le tableau de la vie quotidienne, avec ses banalités, ses tâtonnements, ses laideurs.

La politique devait être le centre de cette étude. Nous avons déjà vu[2] que l'expérience démocratique des années 1848 avait donné à Flaubert la première idée d'une pièce de ce genre. La France, après la guerre de 1870, traverse de nouveau une période d'incertitude; au moment même de l'élaboration du *Candidat*, la restauration de la monarchie semble imminente (sept. 1873). La lutte n'est pas seulement entre républicains et royalistes, mais aussi entre laïcs et cléricaux, libéraux et conservateurs. L'avenir intellectuel du pays est en jeu au même titre que ses institutions. Aussi les écrivains se préoccupent-ils des questions du jour[3]. Le suffrage universel, puissance relativement nouvelle en France et, plus encore, en Europe, attire surtout leurs réflexions. Que peut-on attendre du jugement du peuple? Les survivants de la période romantique, Hugo, Michelet, George Sand, osent à peine espérer en sa sagesse, et se taisent découragés. La génération positive qui les a suivis, celle de Taine, de Renan et de Flaubert, n'a aucune confiance dans la masse ignorante et mesquine de leurs compatriotes, mais où trouver l'autorité et l'aristocratie dont la France a besoin? C'est le problème que Renan essaye de résoudre dans la *Réforme intellectuelle et morale de la France*, et dans la préface de ses *Questions contemporaines*. Un peu plus tard, le 3 décembre 1871, Taine publie une brochure, *Du suffrage universel et de la manière de voter*, en faveur du vote à deux degrés, qui diminuera selon lui les dangers du suffrage universel[4]. Flaubert lit ces études avec intérêt, et y retrouve beaucoup de ses propres idées[5]. Il trouve qu'il a, lui aussi, son mot à dire sur les questions qui préoccupent ses amis, et qu'il agite lui-même dans sa *Correspondance*, avec George Sand en particulier[6].

D'ailleurs, tout en les méprisant, il ne s'est jamais complètement désintéressé des événements politiques. En juin 1870, il s'amuse

1. Lapierre, *Esquisse sur Flaubert intime*, Évreux, 1898.
2. *Corresp.*, II, 253.
3. Cf. Daniel Halévy, *La Fin des Notables*, chap. V.
4. *Corresp* , VI, 328.
5. Flaubert s'intéressa à cet ouvrage; cf. Albalat, *op. cit.*, 255.
6. *Corresp.*, VI, 290, et *passim*.

à lire des professions de foi électorales[1]; il ne néglige pas d'aller voter en 1871 et en 1873[2]. Il suit de près une élection locale qui se termine, en 1873, par le triomphe d'un de ses amis, le général Valazé[3]. Parmi ses meilleurs amis se trouvent Lapierre, le directeur du *Nouvelliste de Rouen*, le comte d'Osmoy et Raoul-Duval, membres de l'Assemblée Nationale. Il les rencontre souvent[4], et peut ainsi se tenir au courant des dessous de la politique; il a ses entrées chez le préfet de la Seine-Inférieure; bref, il ne manque pas de moyens de s'instruire de première main du sujet qui l'attire de plus en plus.

Ce sujet, il est à peu près le premier à en avoir eu l'idée. Sans doute MM. Descharmes et Dumesnil ont-ils signalé[5] l'existence d'une comédie politique antérieure au *Candidat*, œuvre d'un préfet qui ne pouvait guère penser à la faire jouer, *Une Journée d'élections*, publiée sous le couvert de l'anonymat, en 1837, par le comte de Lezay-Marnésia. Cette pièce, qui passa profondément inaperçue, présente quelques analogies avec celle de Flaubert, mais rien ne nous permet de croire que ce dernier l'ait connue. En 1872, Victorien Sardou fit représenter *Rabagas* : il y met en scène un meneur d'opinions avancées qui sacrifie au bon moment les idées qu'il soutient au triomphe de ses intérêts personnels, type banal de politicien. Le projet de Flaubert était beaucoup plus original et d'une portée plus grande : il s'agissait de mettre en scène l'emprise électorale, cette passion artificielle, née avec le régime parlementaire, et qui peut bouleverser les familles autant que les passions naturelles de l'homme. Comment le désir de devenir député transforme un honnête père de famille en une espèce de monstre, qui sacrifie à cette ambition sa fortune, sa femme, sa fille : telle est l'étude qu'il veut porter au théâtre. On peut reprocher à celle-ci de se limiter à une manifestation particulière de l'orgueil ou de la vanité humaine, et au nombre relativement restreint des individus qui y cèdent. L'*Avare* ou le *Tartuffe* présentent un intérêt autrement profond que le *Candidat*, c'est incontestable. Cependant, Flaubert envisageait là une question intéressante, un aspect caractéristique des mœurs contemporaines, alors presque nouveau et qui attirait l'attention de l'élite comme de la foule. Ce sujet, dont il avait une connaissance suffi-

1. *Corresp.*, VI, 119.
2. *Id.*, VI, 231, 261; VII, 86.
3. *Id.*, VII, 87.
4. « Lundi [15 sept. 1873], j'ai été dîner chez Lapierre, où il n'y avait avec moi que M. le Préfet. » *Corresp.*, VII, 87. Voir pour Osmoy : *Corresp.*, VII, 62.
5. Descharmes et Dumesnil, *op. cit.*, I, 263.

sante, était-il capable de le traiter avec assez d'impartialité pour ne pas tomber encore une fois, sous prétexte de comédie, dans la satire, ou même la parodie ?

Ses idées politiques sont surtout négatives. Il a critiqué et méprisé toutes les formes de gouvernement. Il n'a guère aimé le Second Empire en dépit de son amitié pour la princesse Mathilde; il se félicite de l'échec de la restauration monarchiste en 1873[1]; il se rallie à la République, dont il prédit l'affermissement graduel[2], plus par pis-aller que par conviction. Au fond, Flaubert est un anarchiste, un nihiliste, intellectuellement parlant. Il se plaît à se représenter comme détesté, persécuté par tous les gouvernements, quels qu'ils soient[3]; il croit, en bon romantique, au conflit nécessaire, inéluctable, entre la pensée et le pouvoir, les intellectuels et les hommes politiques. Ceux-ci, il les accable de ses sarcasmes depuis l'âge de quatorze ans[4], et il a d'autant moins changé d'attitude à leur égard qu'il a eu peu d'occasions de les fréquenter. Qu'il rencontre Gambetta, au contraire, et le voilà aussitôt séduit par le charme d'un homme qu'il tenait auparavant en piètre estime[5]. Il y a beaucoup de parti pris, et peu d'expérience personnelle, dans l'attitude de Flaubert vis-à-vis de la politique et des politiciens. Quel intérêt, d'ailleurs, un artiste pourrait-il bien attacher au sort de la cité ?

Cependant, il est certaines doctrines qui lui semblent particulièrement hostiles à la pensée libre et au culte de la beauté. Dès 1840, il s'insurge contre l'égalité[6]. L'expérience démocratique de 1848 développe en lui la haine de la démocratie, du suffrage universel[7], du socialisme, auquel, dès 1850, il veut dire son fait dans une pièce de théâtre. Thiers parlait alors de vile multitude; pour Flaubert, plus insultant encore, « il n'y a plus *rien* qu'une tourbe canaille et imbécile[8] », en face de laquelle il se proclame « aristocrate enragé[9] ». La guerre de 1870 et la Commune ne pouvaient que donner une nouvelle force à ses dégoûts. Ce qu'il flaire dans la démocratie, c'est un relent de christianisme, « l'exaltation de la grâce au détriment de la justice[10] » qui exige l'inégalité. Comme

1. *Corresp.*, VII, 75, 80-82.
2. *Id.*, VII, 89.
3. *Id.*, VII, 120-122.
4. *Id.*, I, 21.
5. *Id.*, VIII, 110.
6. *Id.*, I, 76.
7. *Id.*, II, 414-415.
8. *Id.*, III, 349.
9. *Id.*, III, 209.
10. *Id.*, VI, 227.

Renan, il lui semble que la passion révolutionnaire tuera la France, et il voit dans le suffrage universel « la honte de l'esprit humain[1] ». Sans doute, comme ses amis, entre le radicalisme humanitaire d'un Gambetta ou d'un Victor Hugo, et le catholicisme ultramontain des monarchistes, il ne sait que choisir; comme eux, il rêve d'un État aristocratique où la politique serait confiée aux savants, d'où toute métaphysique, démocratique ou religieuse, serait proscrite[1], où le souci de former une élite d'intellectuels l'emporterait sur la sotte préoccupation de dispenser à la masse une éducation primaire[2]. Supprimer le suffrage universel lui paraît impossible, mais le vote plural peut corriger ses injustices. « Je vaux bien vingt électeurs de Croisset[3], » déclare-t-il sans fausse honte, « que chacun ait sa voix, soit; mais que l'argent, l'esprit, la race même en assurent d'autres. »

En attendant que s'établisse ce positivisme aristocratique, Flaubert éprouve le besoin de laisser déborder son indignation, de vomir son dégoût de la bêtise contemporaine[4]. Plus tard, vers la fin de sa vie, il sera plus philosophe, sans être moins désabusé[5]. En 1873, il ne peut se contenir. Ainsi, là encore, c'est une thèse qu'il va nous présenter, et non pas une étude désintéressée. La pièce risque d'autant plus d'être tendancieuse qu'à la différence du théâtre d'Alexandre Dumas fils, l'idée maîtresse de l'auteur n'est pas ouvertement discutée. Elle est censée ressortir de l'action même; reste à savoir si l'action, au contraire, n'a pas été, consciemment ou non, combinée de manière à imposer à l'esprit du public la conclusion chère à l'auteur.

Cet universel mépris de la politique et des politiciens entraînait encore une autre conséquence, fâcheuse, celle-ci, plus pour le succès que pour la vérité de l'œuvre dramatique. Flaubert ne pouvait manquer de se mettre à dos tous les spectateurs, tous électeurs et éligibles, et toutes les opinions, traitées avec le même dédain transcendant. Il se piquait, en effet, de ne flatter aucune tendance politique, et il avait balancé avec soin la mise en valeur des ridicules et des faiblesses de chacune d'entre elles. La censure supprima quelques-uns des traits grotesques qu'il prêtait généreusement au jeune hobereau Onésime de Bouvigny. Il en craignit que sa pièce ne parût réactionnaire. « Car je ne veux complaire »,

1. *Corresp.*, VI, 282.
2. *Id.*, VI, 287.
3. *Id.*, VI, 297.
4. *Id.*, VII, 52.
5. *Id.*, VIII, 311.

explique-t-il à George Sand, « aux passions politiques de qui que ce soit, ayant, comme vous savez, la haine essentielle de tout dogmatisme, de tout parti[1]. » Avec la même rigueur, il demeure sourd aux suggestions de Carvalho, qui aurait voulu « deux ou trois gueulades violentes » qui provoqueraient le scandale. « Nenni! » proteste-t-il à sa nièce, « je ne me livrerai pas aux tirades qu'il demande, parce que je trouve cela facile et canaille. C'est en dehors de mon sujet! C'est anti-esthétique! Je n'en ferai rien[2]! » C'est une œuvre d'art toute personnelle que Flaubert entend donner au public. Un auteur dramatique peut-il se permettre, à l'égal d'un romancier, cette belle et sereine indépendance? *Rabagas* avait excité l'enthousiasme des conservateurs et provoqué le scandale des républicains. Une pièce qui divise ainsi l'opinion est sûre d'un certain succès. Une pièce qui la bafoue dans sa commune vanité est vouée à un échec presque inévitable. Quelle que soit la valeur du sujet choisi par Flaubert, ses vues personnelles de la politique risquaient de fausser son observation autant que d'irriter l'ensemble du public.

De fait, rarement vit-on comédie à ce point dépourvue de tout personnage sympathique. L'intrigue repose sur un « propriétaire », Rousselin. Il s'est retiré à la campagne après fortune faite, et, ne sachant à quoi passer son temps, il rêve d'être élu député. Voici un homme métamorphosé. Auparavant, il faisait preuve, pour le moins, du bon sens élémentaire suffisant pour s'enrichir. C'était un bon père de famille, tenant à garder l'affection de sa femme et à assurer le bonheur de sa fille, un brave homme de bourgeois. Désormais, il n'est plus lui-même, il est le Candidat. Il se laisse duper par un intrigant, Murel, qui passe son temps à soutenir et à combattre tour à tour sa candidature dans l'espoir d'obtenir la main de sa fille Louise. Il abandonne une créance sur son concurrent Gruchet pour que celui-ci se retire de la lutte. Il est la proie consentante d'électeurs plus ou moins influents qui lui promettent d'agir en sa faveur moyennant de bons deniers comptants. Dépourvu de tous les dons nécessaires à la vie publique, il ne se doute pas du ridicule de ses déclarations contradictoires, de son langage ampoulé, et il joue ce rôle grotesque sans dégoût. L'idée fixe d'être élu député obscurcit à ce point son esprit que, le jour de l'élection, il abandonne sa montre à un mendiant aveugle, dans l'espoir que le ciel lui saura gré de ce sacrifice. Il ne se borne pas à ces extravagances; il devient odieux en sacrifiant délibérément le bon-

1. *Corresp.*, VII, 118.
2. *Id.*, VII, 95.

heur de sa fille aux soixante-quatre électeurs dont dispose un hobereau du voisinage, le comte de Bouvigny : voilà qui vaut bien que Louise épouse le jeune Onésime de Bouvigny, aussi pauvre d'esprit que de fortune. Il charge sa femme de gagner à sa cause un jeune journaliste, Julien Duprat, qui en est amoureux, et il ne veut pas se soucier, en dépit d'une dénonciation fort précise, de ce qui se passe entre eux. D'où le double dénouement, que nous indique, assez comiquement, la réplique à double sens qui termine la pièce. Le scrutin vient d'être dépouillé. La foule se porte chez Rousselin, Gruchet en tête.

ROUSSELIN, se précipitant vers Gruchet :

Gruchet! Quoi? Parlez! Eh bien? Je le suis?

GRUCHET le regarde des pieds à la tête, puis éclate de rire :

Ah! je vous en réponds!

TOUS entrant à la fois par tous les côtés :

Vive notre député! Vive notre député!

Dans cette courte scène finale tient l'amertume de la pièce, le dégoût de Flaubert pour la bassesse et la stupidité des intrigues politiques et autres. Malheureusement, les nombreuses scènes qui doivent mener à cette conclusion ne présentent pas la même simplicité et la même force.

Tout d'abord, l'intrigue qui se noue autour de Rousselin est assez compliquée, et fatigue l'attention du spectateur. Cédant aux conseils de Carvalho, Flaubert l'avait cependant resserrée de cinq actes en quatre. En quoi a consisté au juste ce remaniement, c'est ce qu'il est assez difficile de déterminer; dans une lettre à sa nièce, Flaubert lui dit : « En résumé, le deuxième et le troisième acte sont fondus en un seul (je n'ai enlevé qu'une scène)[1] ». A la même époque, il écrit à George Sand : « Il [Carvalho] a tenu à me faire fondre deux actes en un seul, ce qui rend le premier acte d'une longueur démesurée[2] ». Sans doute faut-il comprendre que les trois premiers actes, à la suite d'un ou de plusieurs changements, ont été fondus en deux. Rien de plus curieux, d'ailleurs, que l'attitude de Flaubert quant à ces modifications. Il commence par s'opposer avec force à toutes les retouches demandées par Carvalho. Puis il semble en comprendre la nécessité, et fait quelques corrections, mais il rétablit bientôt le texte primitif presque dans son entier. Le plus comique est qu'après l'échec il rend Carvalho res-

1. *Corresp.*, VII, 95.
2. *Id.*, VII, 107.

ponsable des changements qu'il n'a pas voulu faire, et dont il proclame maintenant l'utilité; il en expose une longue série à George Sand[1], et se console ainsi de son « four », se flattant d'être le seul à en voir la raison.

Au surplus, le sort de la pièce dépendait-il des maladresses qu'il indique lui-même? Il a senti qu'il n'avait pas assez insisté sur l'intrigue entre Mme Rousselin et Julien, et qu'il aurait dû rendre Rousselin plus jaloux. Pourquoi alors vouloir supprimer la lettre anonyme qui apprend à ce dernier son malheur, sous prétexte qu'elle fait double emploi avec une dénonciation orale? Plus Rousselin sera averti de la trahison de sa femme, mieux sera mise en lumière la lutte en lui du mari et du candidat. Pour la même raison, il était d'une singulière inconséquence de vouloir rejeter au quatrième acte la scène qui nous montre l'entente de Julien et de Mme Rousselin; à notre avis, elle aurait dû être indiquée bien avant la fin du troisième acte, car c'est un élément essentiel de l'action. Félicitons-nous donc que Flaubert n'ait pas voulu, par écœurement de Carvalho, faire ces corrections dont il attendait tant de bien, et dont l'effet aurait été d'accuser le défaut capital de sa pièce, le peu de jalousie de Rousselin, qui, dès lors, manque d'intérêt. De même, il regrettait de n'avoir pas multiplié le nombre des « exploiteurs » qui viennent vendre leur vote à Rousselin : « il en faudrait dix au lieu de trois ». Rien de plus monotone déjà que ces trois tableaux de corruption électorale. Qu'aurait donné de plus un défilé de dix affamés venant à tour de rôle faire leurs petites propositions? Les changements que Flaubert tenait en réserve n'auraient fait qu'ajouter aux faiblesses trop réelles de sa comédie.

Qu'il y ait des défauts dans la conduite de l'intrigue, c'est incontestable. Le plus grave est sans doute l'apparente complication de cette dernière. Pendant le premier acte entrent et sortent quantité de personnages qu'il n'était peut-être pas nécessaire de montrer si tôt : nous n'avons pas le temps de faire connaissance avec eux, et le caractère d'un Gruchet, par exemple, en demeure obscur tout le reste de la pièce. A la lecture, on devine ce qu'il a en tête quand il insiste pour que Julien soit reçu chez les Rousselin, et le vilain bonhomme en devient clair; mais que le spectateur ait un instant d'inattention, et il ne comprend plus rien à ses faits et gestes. Dès le second acte, nous sommes engagés dans trois intrigues à la fois : il ne s'agit pas seulement de savoir si

1. *Corresp.*, VII, 131-132.

Rousselin sera élu, mais aussi si Louise épousera Murel ou Onésime de Bouvigny, et si Julien deviendra l'amant de Mme Rousselin ou de Miss Arabelle, l'institutrice de Louise. Sans doute est-ce Rousselin qui est le centre de l'action : il est le maître, s'il sacrifie sa passion électorale à sa famille, de marier sa fille selon son cœur et de sauver l'honneur de sa femme. Mais ses hésitations, son aboulie de candidat parfait sont cause d'un certain flottement dans la conduite de l'intrigue. Quoi de plus fastidieux, par exemple, que le va-et-vient perpétuel de Murel, soutenant et combattant alternativement la candidature de Rousselin suivant que celui-ci semble lui promettre ou lui refuser la main de sa fille ? Ces lenteurs, ces répétitions sont peut-être l'image de la vie, où rien n'arrive sans de multiples tâtonnements, et Flaubert se défend d'imposer une armature factice au décousu des événements. Les spectateurs habitués à des pièces « bien faites » furent déroutés par cette conception nouvelle qui apparentait à l'excès l'art dramatique au roman, et qui ne suffisait pas à rendre compte de toutes les gaucheries que nous venons de relever.

Ces défauts techniques, d'ailleurs, auraient peu d'importance si nous pouvions nous intéresser aux divers personnages que Flaubert nous met sous les yeux ; mais, et c'est là une grande faiblesse du *Candidat*, ils sont trop nombreux. Peu sont assez étudiés pour retenir notre intérêt, aucun n'est digne de notre sympathie. Ils semblent se rendre compte que nous avons un temps très limité à consacrer à chacun d'entre eux ; comme ces timides qui ont peur de rester inaperçus, ils s'imposent maladroitement à notre attention, et affectent une allure sèche et cassante qui révèle, au lieu de la dissimuler, l'insignifiance de leur vie intérieure. Là encore, c'est bien l'impression que voulait produire l'auteur pour qui la plupart des hommes ne sont que des fantoches dépourvus d'existence personnelle ; vraie ou non, une telle conception peut-elle donner la vie à une pièce de théâtre ? Le public de 1873, en tous les cas, n'était guère préparé à l'admettre.

Que savons-nous de Mme Rousselin ? Vaniteuse, désireuse de se rapprocher de la noblesse, d'aller vivre à Paris, est-ce un faible reflet de Mme Bovary ? Cède-t-elle à Julien dans l'intérêt de l'élection de son mari, et de la situation mondaine qu'elle en espère, ou par amour, prise à son jargon de romantique attardé ? Voilà qui valait la peine d'être indiqué, mais Flaubert nous répondrait sans doute qu'une Mme Bovary ne se fait pas en un jour, et ne se révèle pas en moins de plusieurs centaines de pages. Louise est une jeune fille très quelconque jusqu'au moment où son père doit

presque lui faire violence pour qu'elle épouse Onésime de Bouvigny. D'où vient ce grand amour qu'elle se découvre pour Murel, le modèle même de l'intrigant banal, et qui n'a même pas pour lui d'être adroit dans ses manœuvres ou de roucouler comme un jeune premier? Gruchet semble plus curieux, mais sommes-nous bien sûrs de le connaître? La basse envie qu'il éprouve de Rousselin paraît le trait dominant de son caractère, elle cède cependant à sa cupidité. A-t-il ménagé froidement l'infortune conjugale de son rival, ou se contente-t-il de s'en réjouir bruyamment, comme le faisait Flaubert lui-même à l'occasion[1]. C'est un médiocre en tout état de cause. Les Bouvigny — le nom dont Flaubert les a affublés, suffit à l'indiquer — ne sont que deux caricatures sans originalité; le père parle le langage que l'opinion bourgeoise prêtait volontiers aux hobereaux, et n'a pas de personnalité; son fils, assez amoureux ou assez intéressé pour admettre des idées politiques plus larges que les siennes, est à peine plus vivant, et de quelle pauvre vie! De même, Miss Arabelle est, dans sa rigueur conventionnelle, l'institutrice anglaise, romanesque et sentimentale, qui se venge par tous les moyens de l'affront fait à son amour; elle annonce la Lucy Watson du *Monde où l'on s'ennuie*.

(*A suivre.*) JEAN CANU.

1. *Corresp.*, III, 151.

L'AMITIÉ D'UN SAGE POUR UN POÈTE

LETTRES INEDITES DE JOUBERT A CHÊNEDOLLÉ

Il y a des époques propices à l'éclosion de certains sentiments, parce qu'elles laissent aux êtres le loisir de cultiver des émotions rares et d'avoir le souci constant de leur perfection individuelle.

Ces époques prédestinées succèdent parfois à des périodes de trouble, au cours desquelles les âmes ciselées par la souffrance, parvenues à un plus grand détachement d'elles-mêmes et des choses, gardent l'amour exclusif de la beauté.

Tel fut le cas du Romantisme en général, de Joubert en particulier.

Joubert était une âme... une âme qui avait rencontré par hasard un corps, selon la pittoresque expression de Victorine de Chastenay, et qui s'en tirait comme elle pouvait.

Je n'en veux pour preuve que ces lignes qu'il adresse à Mme de Beaumont [1] :

> Vivre, c'est penser et sentir son âme. Tout le reste, boire, manger,... etc., quoique j'en fasse cas, ne sont que les appétits du vivre, les moyens de l'entretenir. Si l'on pouvoit n'en avoir aucun besoin, je m'y résignerois facilement et je me passerois fort bien de corps si on me laissoit toute mon âme.

Né le 7 mai 1754 à Montignac-le-Comte, en Guyenne, Joseph Joubert avait trente-cinq ans lorsque la Révolution éclata. Il était à l'apogée de sa jeunesse... d'une jeunesse qui ne comportait ni élans, ni passions, qui ne fussent minutieusement contrôlés.

Assez frêle, d'une physiologie délicate, il avait avant tout le souci de sa sécurité physique et morale. Il craignait l'effort, la fatigue, et s'inquiétait à la seule perspective d'un refroidissement.

Nerveux à l'excès, il devait sans cesse ménager sa sensibilité trop vite alarmée. Aussi, pendant la tourmente révolutionnaire, d'abord juge de paix à Montignac, puis jeune marié à Villeneuve, il se réfugia au plus profond de lui-même, à l'abri des excès politiques, dans l'inviolable retraite de sa vie intérieure.

1. André Beaunier, *Le roman d'une amitié*: *Joseph Joubert et Pauline de Beaumont*, p. 288.

C'est à cette époque, mieux que dans le pieux asile des doctrinaires[1], qu'il apprit à organiser son repos, un repos fait d'idées sages, d'acceptation et de sérénité, que nulle force naturelle ne pût lui ravir.

Il rêve d'atteindre la perfection dans le domaine moral d'abord, dans le domaine artistique ensuite. Il cherche la vérité, non pour la propager, mais pour en jouir. Tout ce qu'il souhaite, il essaye de le réaliser beaucoup moins dans une œuvre littéraire qu'en son âme, de sorte que son véritable chef-d'œuvre, c'est lui-même.

De ce reploiement sur soi, que certains pourront qualifier d'excessif, aurait pu résulter, chez une nature moins riche et moins haute, un parfait égoïsme.

Or, cet oubli volontaire du monde réel qu'il se plaisait à transformer pour son usage en monde idéal, cette façon qu'il avait de fuir les communes tribulations des hommes, cette pensée qu'il divulguait à regret, soit qu'il l'enfermât dans des notes secrètes ou qu'il la gardât jalousement en lui presque virginale, rien ne pouvait étouffer sa vibrante sensibilité.

Il n'échappait pas à ce trouble presque perpétuel où le jetaient les émotions les plus diverses, mais il n'en voulait pas toujours convenir, et il admettait encore moins qu'on s'en aperçût.

« Sa grande prétention était au calme », dit Chateaubriand, et personne n'était aussi troublé que lui : il se surveillait pour arrêter ces émotions de l'âme qu'il croyait nuisibles à sa santé, et toujours ses amis venaient déranger les précautions qu'il avait prises pour se bien porter, car il ne pouvait s'empêcher d'être ému de leur tristesse ou de leur joie[2]...

Dans ses *Pensées*, Joubert risque cet aveu : « Mon âme habite un lieu par où les passions ont passé[3] ».

Elles n'ont fait que passer... Joubert a connu, près d'Agnès Restif de la Bretonne, le tourment de l'amour. Ce n'était là qu'un péché de jeunesse. Le sentiment tendre dont il enveloppa tour à tour Pauline de Beaumont, Louise de Vintimille, révèle sa véritable nature plus portée à la tendresse qu'à la passion : amitié pure où les émotions les plus vives, même la jalousie et la douleur, s'achèvent en spiritualité.

Écoutons plutôt ses discrètes confidences :

1. En 1772, Joubert, lorsqu'il eut terminé sa rhétorique, entra dans la Congrégation des Doctrinaires qu'il quitta en 1776.

2. *Mémoires d'Outre-Tombe*, Éd. Biré, t. II, p. 258.

3. *Pensées de Joubert*, précédées de sa correspondance, d'une notice sur sa vie, son caractère et ses travaux, par Paul de Raynal, 4e édition, t. II.

Dieu ! que la charité produit d'admirables amours et de quels ravissements nous privent nos intempérances [1] !

Aucun plaisir ne souille l'âme quand il a passé par des sens où s'est déposée à loisir cette incorruptibilité [2].

Ainsi Joubert se plaît à idéaliser ses sentiments. Cet idéalisme n'exclut pas l'indulgence, au contraire. Quel ami fut plus tendre, plus généreux que lui ? « Qui n'est jamais dupe n'est pas ami [3]. »

Nul mieux que lui ne sait déchiffrer les énigmes du cœur, en panser les blessures. Tantôt il prend la défense d'un ami coupable, tantôt il console et relève un ami découragé. Sa vigilante clairvoyance n'est jamais en défaut. « Quand mes amis sont borgnes, dit-il, je les regarde de profil [4]. »

Tout le programme de Joubert, en amitié, tient dans cette formule qu'il a donnée lui-même dans ses *Pensées* :

Il faut cultiver en soi les amitiés, les conserver avec soin, les arroser pour ainsi dire [5].

* * *

Dans l'âme de Joubert, l'amitié atteignait une rare perfection.

C'était, selon le mot de Chateaubriand, « un égoïste qui ne s'occupait que des autres ». En lui, d'ailleurs, René trouva toujours le plus sûr conseil et le plus tendre appui.

L'intimité de Joubert et de Fontanes surpassait toutes les autres.

L'amitié de Joubert pour Chênedollé fut aussi très vive et très profonde.

Il aimait les poètes qu'il a si joliment définis :

Les poètes sont des enfants avec beaucoup de grandeur d'âme et avec une céleste intelligence [6].

Il leur accorde une espèce de parenté intellectuelle avec les philosophes.

Le poète s'interroge ; le philosophe se regarde [7].

Le philosophe a plus de lumière que le poète. Qu'il l'éclaire donc... Il le peut et il le doit. Chênedollé fut une de ces âmes que

1. *Pensées*, p. 77.
2. *Id.*, p. 85.
3. *Id.*, p. 113.
4. *Id.*, p. 2.
5. *Id.*, p. 68.
6. *Id.*, p. 266.
7. *Id.*, p. 266.

Joubert affectionnait et sur lesquelles il exerça une véritable direction intellectuelle et spirituelle.

Ils se rencontrèrent à Paris en 1800, chez Mme de Beaumont. « Quel est ce monsieur Chênedollé ? » demanda Joubert un jour, après avoir lu, dans le *Mercure*, les premiers fragments du *Génie de l'Homme*. « Ses vers me plaisent, ses vers sont d'*argent*; ils font sur moi l'effet du disque argenté de la lune[1]. »

Pour toute réponse, Chateaubriand amena le jeune poète, son ami, rue Neuve-du-Luxembourg. Chênedollé fut séduit tout de suite par la conversation de Joubert et par sa personne : « Il a une tête haute et calme, s'écria-t-il... il a vêtu sa pensée d'un arc-en-ciel[2]. »

A Savigny, Mme Joubert ne vit en Pauline que l'amante de René. A Villeneuve, elle lui fit sans arrière-pensée les honneurs de sa paisible maison. C'était une âme pieuse. Sa foi, sa charité chrétienne, lui firent voir en Pauline, un objet très digne de la plus vive compassion. C'est ce qui ressort de cette lettre à Chênedollé :

Ce vendredi, 23 décembre (1803).

Voulez-vous bien permettre Monsieur que ce soit moi qui me charge de vous donner des nouvelles de M. Joubert et de vous témoigner tous ses regrets de ce qu'il ne peut pas le faire lui-même en ce moment-ci, et de ce que son frère Lafond ne l'a pas fait en arrivant à Paris comme il le lui avait expressément recommandé ; il partit d'ici vers les premiers jours de novembre; alors M. Joubert n'avoit reçu qu'une seule lettre de vous et il n'en a pas eu d'autres avec votre dernière du 23 frimaire[3] qui arriva hier. Il (a) reçu la première dans le temps où le voyage de Mme de Beaumont qui se decidoit l'occupoit et l'attristoit beaucoup ; il écrivit beaucoup à elle et à votre ami[4] et ne put pas trouver un moment pour vous répondre : il chargea son frère de vous écrire combien il en étoit fâché et avec quel plaisir il avoit reçu de vos nouvelles. Il est désolé de ce qu'il ne l'a pas fait et vous prie de croire qu'il s'empressera de réparer cet oubli aussitôt qu'il lui sera possible qu'il n'en a pas moins été beaucoup occupé de vous.

La nouvelle de la perte de l'intéressante Mme de Beaumont [a suivi de si près ce malheureux voyage, qu'elle ne lui a pas permis de respirer. Il en a été bien sensiblement affecté, c'étoit une société si douce pour lui, une société si prétieuse (*sic*) unique enfin et dont rien ne pourra lui tenir lieu ; il lui a fallu malgré sa douleur écrire beaucoup à votre ami, dont la belle conduite dans cette circonstance et les honneurs qu'il a fait rendre à Mme de B. après sa mort ont pu seuls

1. Extraits du Journal de Chênedollé publiés par Mme Paul de Samie. Plon-Nourrit, 1922, p. 13.
2. *Id.*, p. 13.
3. Le 14 décembre.
4. Chateaubriand, secrétaire d'ambassade à Rome.

apporter quelques adoucissements à cette juste douleur. mais tant d'agitation n'en a pas moins nui beaucoup à sa faible santé qui depuis lors est toute derrangée (*sic*) [1]. Si tôt qu'elle sera un peu remise il vous écrira lui. Il voudroit beaucoup vous parler et de vous et de votre aimable ami. Le pauvre garçon a eu bien des peines et des tracasseries dont même il a ignoré une partie, ensuite sa sensibilité a été mise à une épreuve bien cruelle, mais il a montré un courage admirable joint à une grande tendresse et à une bien belle amitié, vous verrez cela dans la relation[2] dont il vous parle, relation faite pour déchirer le cœur et l'âme des amis de l'un et de l'autre. nous l'avons bien, mais c'est bien volumineux pour vous l'envoyer par la poste, ne pourriez-vous pas trouver quelqu'un à Paris qui pût la faire parvenir par occasion ? — ou écrire à Lafond et vous l'envoyer par la (*sic*) messageries. Il l'a aussi et s'en fera un plaisir. Si vous la voulez par la poste vous le lui direz. Si vous la voulez de même de nous, vous n'avez qu'à dire.

M. J... me charge aussi de vous apprendre que votre ami va revenir à Paris incessamment pour aller, de là, où vous avez sûrement su par les journeaux (*sic*) que le gouvernement l'envoye ; il me charge encore de vous dire qu'il ne retournera à Paris qu'au mois de mars et que vous ne seriez pas la personne qu'il aimeroit le moins à y retrouver quoiqu'il ne l'espère pas depuis ce que vous dites ; mais qu'au moins vous veuilliez (*sic*) bien croire que dans tous les temps il en trouvera toujours un très sensible à vous voir.

Permettez, Monsieur, que je me félicite, de l'occasion qui me mets (*sic*) à même de vous offrir mes souvenirs et l'assurance que je partage avec grand plaisir les sentiments de M. Joubert pour vous. Je m'en fais un de partager en général tous les siens mais surtout quant (*sic*) ils sont bien placés. Veuillez le trouver agréable.

JOUBERT née MOREAU[3].

Mme de Beaumont venait de mourir à Rome, le 4 novembre 1803. Joubert avait appris presque simultanément son départ pour Rome et sa fin. Ce voyage, qu'il avait jugé insensé dans l'état physiologique où se trouvait Mme de Beaumont, et cette mort qui l'avait douloureusement surpris sans l'étonner, l'avaient jeté dans un état de prostration qu'accentuait encore la débilité de sa santé. Parfois, Joubert souffrant dicte à sa femme des lettres destinées à ses amis. Cette fois, tout entier à sa douleur, il confie à Mme Joubert le soin d'écrire elle-même à Chênedollé.

C'est donc Mme Joubert qui va exprimer au poète les tristes pensées de son ami. Mission assez délicate, en somme, que de

1. Fragment publié par M. André Beaunier dans l'ouvrage cité, p. 1.
2. Relation de la mort de Mme de Beaumont, adressée par Chateaubriand au Comte de la Luzerne.
3. Archives du Coisel.

traduire à un étranger les sentiments de son mari, pour celle qu'il n'a cessé d'aimer et surtout de faire l'éloge d'une rivale.

De cette tâche assez pénible pour une autre plus avertie, Mme Joubert s'acquitte avec une simplicité qui fait honneur à son bon naturel, plus qu'à sa perspicacité.

Remarquons, d'ailleurs, avec quelle bonne foi, elle admet les raisons de Joubert : « Il écrivit beaucoup à Mme de Beaumont » dans le temps où se décidait son voyage pour Rome. Or, la dernière lettre de Mme de Beaumont à Joubert est datée de Milan, 1er octobre 1803; Joubert lui répondit le 12 octobre suivant. Depuis, plus rien. Le silence de Joubert est le plus éloquent témoignage de son amour blessé.

Sainte-Beuve a consacré, dans sa poétique étude sur Chênedollé, un très joli chapitre à Joubert[1]. Je dois à l'obligeance de la comtesse d'Annoville, la petite-fille du poète virois, de pouvoir aujourd'hui le compléter par treize lettres inédites.

L'une est de Mme Joubert, dix sont de la main de Joubert, deux furent dictées par lui à sa femme.

*
* *

La plus ancienne de ces lettres, datée du 23 décembre 1803, est de Mme Joubert.

Mme Joubert, née Victoire Moreau de Bussy, à laquelle Joubert écrivait au temps de leurs fiançailles « je vous aime telle que vous êtes », cachait sous des dehors un peu simples peut-être, un cœur excellent. Fille de Jacques Moreau de Bussy, conseiller du roi et premier échevin de Villeneuve-le-Roy, sœur d'un procureur au Parlement de Paris, elle avait la fierté un peu grave de son milieu. On retrouvait en elle le caractère de sa mère. « Cette excellente femme, sous une écorce de rudesse très remarquable, avait le caractère le plus compatissant, les mains les plus libérales avec l'air le plus négatif[2]. »

Joubert, qui l'avait rencontrée vers 1788, l'épousa en juin 1793. Tandis que, réfugiés à Villeneuve-le-Roy, ils passaient leur sage lune de miel, Pauline de Beaumont, arrachée avec les siens du château de Passy, presque mourante, était recueillie et soignée chez Dominique Paquereau.

C'est là que Joubert la connut, lui offrit son appui moral, se prit au jeu et l'aima d'amour.

1. *Sainte-Beuve, Chateaubriand et son Groupe*, t. II, p. 275.
2. Paul de Raynal, *Pensées de Joubert*, précédées de sa *Correspondance*, 4e éd., 1864, préface, p. LXXII.

Mme Joubert ne semble pas avoir soupçonné un seul instant le roman qui s'ébauchait près d'elle. Son jeune bonheur n'en prit pas ombrage ; du moins, rien ne l'indique au cours de ses relations avec Mme de Beaumont.

Joubert s'était vite refroidi à l'égard de sa femme. Six mois après son mariage, il écrivit à Mme de Fontanes, qui n'avait pas encore vu Mme Joubert : « Je lui connus du mérite et des agréments. Elle a perdu ses agréments, mais elle a gardé son mérite[1]. »

Alors, pourquoi cette excuse un peu confuse à Chênedollé : « Il écrivit beaucoup à elle et à votre ami[2] et ne put pas trouver un moment pour vous répondre ».

Il y a là une espèce de pudeur de la part de Joubert vis-à-vis de Chênedollé. Il a un peu honte de lui avouer le désarroi dans lequel l'a jeté la perte momentanée de Mme de Beaumont partie pour Rome... loin de Villeneuve. Au contraire, la détresse qu'il ressent de la mort de Pauline lui semble légitime : c'est « une juste douleur ». Il en fait l'aveu.

Elle étoit une société si douce pour lui, une société si prétieuse (*sic*) unique enfin et dont rien ne pourra lui tenir lieu.

Avec quelle humilité touchante et vraiment chrétienne, Mme Joubert reconnaît que Pauline était une femme unique et que nulle autre ne saurait remplacer dans l'esprit... et dans le cœur de son mari.

L'abnégation de cette femme est si grande, si totale, qu'on se demande si vraiment elle souffre. Oui, certes, elle a de la peine, mais indirectement : elle souffre de la douleur de Joubert. D'ailleurs, la fin de sa missive nous renseigne pleinement.

Elle partage avec grand plaisir les sentiments de M. Joubert pour Chênedollé. Elle s'en fait un de partager en général tous les siens, mais surtont quant (*sic*) ils sont bien placés.

Ici, elle cesse d'écrire pour le compte de Joubert. On sent qu'elle débride sa plume et qu'elle laisse s'exhaler son âme. Elle estime infiniment Chênedollé. D'ailleurs, son amitié, qu'elle sollicite plus pour Joubert que pour elle-même, ne sera-t-elle pas un dérivatif à la douleur de son mari ?

Fontanes et Chateaubriand poursuivent tous deux la gloire : ce sont d'éternels absents. Chênedollé est mieux fait pour être le compagnon des mauvais jours ; on compte beaucoup sur lui à Villeneuve.

1. A. Beaunier, *Joubert*, lettres à Mme de Vintimille.
2. Chateaubriand.

Remarquons les termes dont se sert ici Mme Joubert. « Elle partage avec grand plaisir les sentiments de son mari pour Chênedollé ; elle s'en fait un de partager en général tous les siens, mais *surtout quant (sic) ils sont bien placés* ». Ne le sont-ils pas toujours? Eh non! Chateaubriand, par exemple. N'est-il pas la cause indirecte de la mort de Pauline... par conséquent, de la douleur de Joubert? Il faut un responsable : ce sera lui, Et cette âme très simple, sans chercher à pénétrer les complications sentimentales d'un Joubert, arrivera à ce miracle : Aimer la femme que son mari lui préférait, en vouloir au rival qui la lui a ravie.

L'année 1804 vint resserrer l'amitié de Joubert et de Chênedollé. Fiancé avec Lucile de Chateaubriand, le poète faillit partir à la suite de René, chargé d'affaires en Suisse. Ce projet ne put être mis à exécution ; Lucile rompit avec lui et, le 9 novembre... elle mourut tragiquement. Avec elle, Chênedollé crut avoir perdu toute raison de vivre. Il voulut attenter à ses jours. Ce fut le bon Joubert qui essaya de le rattacher à la vie et de le ramener vers les consolations littéraires. Il lui écrivit :

26 décembre 1804.

Chateaubriand est absent et va revenir pour me quitter bientôt. Il vous attend à Paris cet hiver. Je seroi désolé si j'y arrive trop tard pour vous y voir.

Il peut vous dire et vous a déjà dit sans doute, combien de fois je lui ai parlé de vous. Je scais (*sic*) seul, combien de fois j'y ai pensé.

J'avais conçu les plus belles espérances de vous être utile. J'en ai épié toutes les occasions pendant six mois aucune ne m'a laissé voir son toupet. Il y a des gens et des temps qui empêchent de naître toutes les possibilités.

Je ne suis point découragé par l'inutilité des tentations. J'attendroi mais je ne désenpareroi pas. Malheureusement, je suis mal posté pour l'affut. Je ne puis pas toujours veiller, mes yeux se ferment malgré moi par les forces d'une nature qui surmonte mon naturel. N'importe mon obstination a vouloir l'emportera sur tout le reste et je finiroi par pouvoir.

Soyez du moins bien assuré que les vicissitudes de ma santé n'auront point d'influence sur la constance invariable de mon estime et de mon attachement pour vous.

Je me suis mis en tête que j'étois plus propre que tout le reste du monde à vous forcer de mettre en œuvre cette partie de vous qui est inutile et que je crois éminément propre à ces affaires littéraires où prennent quelque intérêt la fortune et le mouvement. Je mourroi à la peine ou je vous y jetteroi.

Quant à la partie de vous qui est la meilleure et qui touche aux cieux et au bonheur, je ne m'en mêle pas, je vous en laisse disposer à

votre gré. Seulement j'apprends avec plaisir que malgré des découragements passagers dont vous m'aviez parlé et qui ne m'effrayoient pas trop, vous ne l'avez pas négligée. Chateaubriand me dit à son retour que vous lui avez lu de fort beaux vers que vous veniez de faire. Tant mieux, mais comme c'est là un lot que rien ne pourra vous ravir et dont assez d'autres sentiront d'abord tout le prix, mes soins ne s'en occupent pas. Votre talent donnera ses fruits de lui-même; je me borneroi à vous empêcher, autant qu'il me sera possibles (*sic*) d'enterrer au fonds (*sic*) de vous-même votre esprit et votre savoir, deux gonds sur lesquels peut rouler la porte par où vient la prospérité.

Vos vers vous serviront à obtenir de la considération, mais votre prose seule pourra vous faire vivre où vous voudrez et comme vous voudrez. Décidez-vous donc à en faire quand il le faudra, et soyez sûr que vous en ferez d'excellente quand vous le voudrez.

Je ne pourrai guère revenir à Paris avant le mois d'avril. Chateaubriand qui arrive demain nous quittera vers le 15 janvier avec M^me^ Chateaubriand que nous possédons et qui est vraiment aimable et bonne. Je parie que vous ne savez pas qu'il vit avec elle comme un ange, c'est-à-dire aussi bon et aussi heureux qu'un ange pourroit l'être sur cette terre. Nous attendons aussi M. Molé qui passera avec nous 8 ou 10 jours. Que n'êtes-vous là en cinquième !

J'ai appris bien tard toute la justice que vous avez rendue à M^me^ Lucile. Je vous en ai su gré, les belles âmes s'envolent ! Que celles qui restent encore sur la terre sçachent (*sic*) au moins s'entraider et s'aprécier (*sic*).

M^me^ de B... me manque et me manquera toujours. Je dois cependant rendre au pauvre Chateaubriand la justice d'avouer qu'il me l'a rendue pendant le dernier mois que nous avons passé ensemble. Je ne lui supposais pas tant d'aptitude et de patience à entrer dans les idées d'autrui. Il est doux de s'appercevoir (*sic*) qu'on n'estimoit pas encore assez les gens qu'on estimoit le plus.

Je ne vous parleroi point de ce qui tient purement en moi à la partie[1]... J'ai éprouvé en ce genre des choses nouvelles. Je descends quelquefois si bas..., et je reviens ensuite de si loin qu'il m'est devenu impossible de décider si mes maux les plus grands ne sont pas un pur jeu de la nature ou si les plus petits n'en sont pas le dernier repos.

Ce que je scais (*sic*) bien certainement et ce que je veux que vous sçachiez (*sic*) c'est que la mauvaise santé pourra bien m'empêcher de vous écrire à temps et à propos, mais jamais de recevoir vos lettres avec un grand plaisir, ni de m'occuper de vous avec une vivacité que rien ne pourra rallentir (*sic*). Portez-vous bien, car cela est nécessaire à tout et sert à tout. du reste, comptez qu'il n'est pas possible que vous passiez tous vos jours à Vire et que nous voudrions bien qu'il vous fût possible de vivre dans les mêmes lieux que nous. Adieu... Adieu...

Villeneuve-sur-Yonne, 26 décembre 1804.

1. Mots illisibles.

P. S. — Bonne année pour l'an prochain. C'est là faire des vœux pour vous et pour nous [1].

Avec quelle délicate sollicitude Joubert s'enquiert de Chênedollé... de ses travaux. Il secoue sa nonchalance et l'exhorte à l'action.

« Il s'est mis en tête qu'il était plus propre que tout le reste du monde à le forcer de mettre en œuvre cette partie de lui qui est inutile et qu'il croit éminemment propre à ces affaires littéraires où prennent quelque intérêt la fortune et le mouvement. Il mourra à la peine où il l'y jettera. »

Il encourage finement Chênedollé, lui rend la foi qu'il a perdue en son talent. Il invoque même le témoignage le plus flatteur pour lui : Chateaubriand a lu ses vers et les a trouvés fort beaux. Quel meilleur argument pourrait-il offrir au poète pour l'inciter à terminer son *Génie de l'Homme*, commencé en exil dès 1797 et qui ne verra le jour qu'en 1807 ?

Joubert donne à Chênedollé les conseils les plus pratiques en des termes très poétiques. Il est toujours difficile de ramener un poète vers la prose. N'est-ce pas un peu lui couper les ailes? Mais Chênedollé est pauvre. Des travaux de librairie pour le compte de Michaut, par exemple, seraient plus lucratifs que les plus sublimes poèmes.

Joubert nous apprend en termes assez piquants, dans cette lettre, que Chateaubriand, réconcilié avec sa femme, « vit avec elle comme un ange ». Le fait est récent. Il date de la mort de M^me^ de Beaumont.

Avec une infinie délicatesse, Joubert fait allusion au deuil cruel de Chênedollé. « Il a appris bien tard toute la justice rendue par le poète à M^me^ Lucile. » On croit que M^me^ de Caud mit fin à ses jours [2]. Chênedollé refusa toujours d'admettre une pareille hypothèse. Elle lui semble offensante à la mémoire de celle qu'il aime. Il la repousse avec indignation [3].

Chênedollé pleure Lucile. Il est plus près de son ami encore sous le coup de la mort de M^me^ de Beaumont : « Elle manque à Joubert et lui manquera toujours ». La douleur a cimenté leur amitié.

Aucune trace de correspondance entre eux pendant l'année 1805. Chênedollé, retiré au Coisel, s'abandonne à son désespoir.

Au mois de mars 1806, le poète fait un court séjour à Paris.

1. Archives du Coisel.
2. Chateaubriand apprit la mort de sa sœur chez Joubert, à Villeneuve.
3. *Journal de Chênedollé*, année 1804, p. 4.

Il prépare la publication du *Génie de l'Homme* enfin achevé. Joubert, qui habite rue du Faubourg-Saint-Honoré, dans une maison héritée de la famille Moreau, le rencontre souvent dans le quartier du Louvre. Sous les arbres des Tuileries, ils devisent sans cesse littérature et philosophie.

Le 28 mars 1806, Joubert adresse à Chênedollé ce court billet :

Samedi 28 mars (1806).

A. M. Chênedollé, rue des Augustins, n° 45, Hôtel de Brest.

Je voudrais vous parler.

Si vous êtes chez vous, venez aujourd'hui avant une heure, si vous n'y êtes pas, venez demain avant midi.

Bonjour.

J. [1]

Les premiers jours de mai 1807, le *Génie de l'Homme* parut chez Le Normand. Joubert fut ravi de ces vers qui offrent par endroits une douce harmonie.

Le mardi 8 juin 1807, il envoie au poète ce petit mot :

Mardi 8 juin (1807).

Il n'y a donc pas moyen de vous voir ! Chateaubriand vient d'arriver enchanté de ceux qui vous louent et vous loüant (*sic*) plus que personne... J'espérois vous apprendre cette bonne nouvelle, mais j'arrive un moment trop tard.

J. [2]

Les succès littéraires apportèrent quelques compensations à Chênedollé, sans remédier à ses embarras d'argent.

L'année 1808 le trouva aux prises avec plusieurs créanciers. Il eut recours à ses amis, dans sa mauvaise fortune. Il sollicita Joubert et reçut cette réponse :

Je suis malheureusement dans l'impossibilité la plus absolue de remédier à tous vos embarras ; mais peut-être y auroit-il quelque tempérament à prendre, quelque arrangement à proposer qui suffiroit pour faciliter votre départ. Venez et nous en causerons. Nous étions au Val-du-Loup, nous n'avons pu revenir qu'avant-hier fort tard. J'ai passé la journée d'hier à chercher ou à imaginer des expédiens que je n'ai pas trouvés. Je voulois aller vous voir hier au soir mais je ne l'ai pas pu. Je seroi chez moi jusqu'à midi ce matin, et depuis trois heures cette après-midi ; choisissez le moment qui vous conviendra et venez persuadé de toute la peine que me cause votre situation impuissante.

Ce dimanche 11 juin (1808).

J. [3]

1. Archives du Coisel.
2. Archives du Coisel.
3. Archives du Coisel. M^me^ Paul de Samie, *Chênedollé*, p. 198.

Toute l'affection de Joubert pour Chênedollé, transparaît dans ce billet. Tel un frère aîné plein de sollicitude, il réfléchit à ses affaires, partage ses soucis, s'inquiète de ses difficultés et même s'afflige de ne pouvoir y remédier.

Joubert, on le voit, ne néglige pas le côté pratique de l'existence. En 1808, à la veille de la fondation de l'Université Impériale, il exhorte Chênedollé à se mettre sur les rangs. Il voudrait lui voir une situation stable.

Le poète, toujours au Coisel près de son père âgé, allègue à Joubert son devoir filial. Peut-il abandonner le vieillard à sa solitude[1] ? Il compte sur Joubert pour lui procurer une place. Handicapé par des difficultés matérielles et la peur de l'action, il ne peut s'arracher à sa douce retraite, pour courir les risques de la cité.

Joubert, qui devine ses mobiles secrets, lui explique avec subtilité les dangers de l'absence et la nécessité de ne pas se laisser oublier au moment d'occuper un poste dans l'Université.

10 août (1808).

Vous faites bien de soigner M. votre père; vous avez bien fait de partir; mais mon cher ami, tout a sa saison et son heure; voilà le mois d'août qui s'avance et vous feriez bien de revenir.

Le grand maître a beaucoup d'estime et de très bonnes intentions pour vous; il vous a tout promis, il veut tout faire, il ne s'en dédit point; mais qui scait (*sic*) si dans le fracas des sollicitations qui vont fondre sur lui et si dans l'embarras des choix innombrables où le moment va le jetter (*sic*) ce grand maître sera le maître de ses propres résolutions.

L'Empereur va arriver; quelques personnes pensent cependant qu'il ne sera ici que le 25, à quelque époque qu'il arrive et quelques précautions qu'on ait prises tout se fera subitement, rapidement, et pour avoir une place dans ce tourbillon il faudra se trouver à sa portée; arrivez donc incessamment je vous en conjure et avant le 15 s'il se peut. Souvenez-vous que l'absence est un ennemi et qu'il n'y a pas dans le monde de plus pressante recommandation que la présence.

Je ne suis arrivé de notre petite campagne qu'hier au soir. Je n'ai reçu vos lettres qu'en arrivant; je les ai reçues toutes deux à la fois quoiques les dattes (*sic*) en soient fort différentes; je suppose que c'est par la faute de notre portière, qui a peu de tête, peu d'habitude de son métier et un mari presqu'imbécille (*sic*), nous regrettons M^me^ Drulh.

Je vous donneroi de mes nouvelles et de celles de vos amis en vous voyant. partez donc au plutôt (*sic*) mon cher ami, partez vite.

1. M^me^ de Saint-Martindon, mère du poète Chênedollé, était morte pendant la Terreur.

S'il faut tout faire pour la satisfaction de M. votre père, il faut tout faire aussi pour son bonheur, et il sera vraiment plus heureux en vous voyant à votre place qu'en vous voyant auprès de lui.

Toutes les fois que vous me parlez de ce bon père dans nos entretiens ou dans vos lettres, je suis tenté de lui écrire pour le féliciter d'avoir un fils si tendre, si soumis, si respectueux, si dévoué. Je voudrois que le mien vous ressemblât et j'aimerois à le garder, mais en pareille circonstance je lui ordonnerois de s'en aller. Toute notre maison vous salue et vous attend avec les sentiments que vous nous connaissez.

JOUBERT.

Ce jeudi, 10 août 1808.

Monsieur Chênedollé. Rue de la Douve, à Vire[1].

Il connaît les scrupules du poète vis-à-vis de son père. Il voudrait l'affranchir de la tutelle de ce vieillard un peu trop tyrannique. Avec une bonhomie un peu ironique, il félicite ce bon père d'avoir un fils si tendre, si soumis, si respectueux, si dévoué ! Il aimerait que le sien lui ressemblât.

De son mariage avec Mlle Moreau, Joubert avait eu un fils qui lui donna d'abord les meilleures espérances et montra par la suite, une indolence insurmontable et une inaptitude à toutes les carrières. Il ne voulut même pas prendre la peine de classer les papiers de son père. Mme Joubert pria Chateaubriand de faire à sa place, la première édition des *Pensées*.

En 1809, l'Université Impériale est fondée. Chênedollé, suivant les directives de Joubert, se décide à écrire cette prose que lui conseillait son prudent ami.

Les notes qu'il devait faire pour l'éditeur Michaut en 1804, n'ayant pas abouti, il entreprit une édition des *Pensées et Bons Mots de Rivarol* qu'il avait intimement connu à Hambourg[2].

Il n'oublia pas d'en adresser un exemplaire à Joubert. Il en reçut ce billet flatteur :

Mardi 3 mars (1809).

Recevez Dussault et envoyez-moi Rivarolle (*sic*). Je gagneroi un million pour zéro à cet échange. Il faudroit venir dîner avec nous aujourd'hui parce que nous aurons Mme de Chateaubriand. Apprenez-moi si vous pouvez nous faire ce plaisir.

JOUBERT[3].

Cette tentative ne restera pas infructeuse, le poète l'espère

1. Archives du Coisel.
2. Mme Paul de Samie, *Chênedollé*. Essai biographique et littéraire, Plon-Nourrit, Paris, 1922, p. 56 et suiv.
3. Archives de M. La Caille. Mme de Samie, *Chênedollé*, p. 197.

bien. Elle lui vaudra la charge qu'il souhaite entre toutes : celle d'Inspecteur d'Académie à Caen.

Ne recevant pas de nouvelles, Chênedollé s'inquiète, se croit oublié. Il écrit à Joubert, alors Conseiller général de l'Université, une lettre qui devait être assez mélancolique. Sans doute commença-t-il à penser « que les absents ont toujours tort ».

Joubert est malade. Il charge sa femme de rassurer le poète. Avec beaucoup de diplomatie, il annonce à Chênedollé qu'il sera « Professeur d'Académie » à Rouen. Certes, ce n'est pas ce qu'il avait rêvé, mais enfin cette place comporte des avantages pécuniers, un joli costume, une robe noire avec des ailes aurores[1] ce qui sied à un poète. De plus l'Académie de Rouen est très bien composée. Le Recteur, M. de Laporte-Lalanne[2], « homme juste et paisible », est bien préférable à son prédécesseur, M. de Clarac[3] qui vient de partir à Naples comme précepteur des enfants de Caroline Murat. M. de Clarac est un savant archéologue. Il sera sous Louis XVIII conservateur des Antiques au Musée du Louvre. Il aurait eu des exigences en rapport avec ses mérites.

Paris, le 17 septembre (1809).

Monsieur Joubert est désolé Monsieur de n'avoir pas pu depuis votre départ trouver le moment de vous écrire un mot lui-même; il l'esperoit tousjour (*sic*) mais enfin voyant qu'il ne le peut pas c'est moi qu'il charge encore de le remplacer veuillez le trouver bon. Il me charge donc de vous dire d'abord de vous tranquiliser (*sic*) sur votre place. Vous êtes et vous serez professeur d'Académie de celle de Rouen. M. J. l'a choisie il a été obligé de choisir pour vous, cette place quoique en apparence moins belle par son rang que celle d'inspecteur, il vous la préfère de beaucoup. elle sera plus considérée et sera plus lucrative, car le grand M^tre^ a assuré à M. J. qu'indépendamment des mille écus vous aurez un droit sur le grade qu'il prétend pourra monter *à 1500 l.*, c'est un *joli tour de baton* et qui sera fort légitime — ensuite vous aure[z] une robbe (*sic*) avec des ailes aurores qui charme (*sic*) M. J. et qu'il trouve plus belle que la leur qui n'est que noir (*sic*), enfin cette Académie sera bien composée et qu'elle est très flatté (*sic*) de vous y avoir on la soignera et elle ne tardera pas d'être organisée vous aure[z] pour recteur un homme paisible qui est M. Laporte-Lalanne, vous n'aurez pas M. de Clarac comme on le croyait parce qu'il s'en va à Naples élever les enfants du roi — enfin M. J. pense que vous devez être content que vous le serez et vous

1. Cabinet des Estampes (0 à 113). Hoffmann, *Costumes Civils du premier Empire* : p. 25, Costume de Recteur et d'Inspecteur d'Académie ; p. 26, Costume de professeur de Faculté des Lettres.

2. Marquis H. de Laporte-Lalanne, 1770-1852.

3. Charles de Clarac, 1777-1847.

engage à vous reposer et à vivre tranquille en attendant ce *port* qui vous est bien assuré.

Ensuite ne vous inquiétez pas non plus pour Lassoujade[1], il est allé dans son pays d'où il n'est pas encore de retour s'il arrive nous le ferons prendre patience et ce ne sera pas difficile c'est un bon et honnête garçon facile à cet égard.

M. J. veut que je vous apprenne comme nouvelle que le jeune premier que vous connaissez vient de mourir dans une auberge a Melun et a laissé la majeure partie de sa fortune à un de ses camarades élève comme lui de M. Castel[2].

Bonjour Monsieur, vivez en paix, reposez-vous, tranquillisez-vous croyez toujours aux soins de vos amis pour vous et recevez l'assurance qu'ils ne peuvent pas vous oublier.

JOUBERT[3].

Chênedollé fut donc désigné pour être professeur de Lettres à la Faculté de Rouen. Sa nomination officielle n'arrivait pas. Il ne recevait en somme que des promesses.

Il écrit à Joubert et, en bon Normand pratique, il le gratifie ainsi que Fontanes de plusieurs envois de carpes et de poulardes destinées à hâter les événements.

Joubert se justifie. Il a bien réservé le poste de Rouen à Chênedollé. Si celui-ci n'a pas reçu sa nomination officielle, c'est M. de Lalanne, le Recteur, qui est cause de ce retard. Par une inconcevable étourderie, il l'a envoyée chez M. de Sacy[4], professeur de Langues Orientales au Collège de France, qui l'a rapportée. Depuis, elle voyage toujours.

Incurie administrative!... Joubert emploie mille précautions pour préparer Chênedollé à son noviciat de professeur. Il le met en garde contre certaines faiblesses du Recteur : c'est un homme estimable, qui a de la naissance, l'esprit peu délié, plus attentif que perspicace, mais très susceptible et pointilleux sur toutes les questions de forme et de préséance. Il désire au plus haut point être considéré et adulé. Les hautes fonctions qu'il exerce, lui tiennent lieu de valeur personnelle ; c'est le véritable spécimen du chef, qui n'a que la supériorité hiérarchique... (Il aura toujours pour le poète, le tort impardonnable de n'avoir que celle-là.) Néanmoins, il faut vivre en paix avec lui, c'est-à-dire l'entourer de prévenances, essayer de se l'attacher.

Joubert semble effrayé du portrait qu'il vient de tracer. Il

1. Collègue de Chênedollé.
2. René Castel, poète, compatriote de Chênedollé, fut nommé comme lui, par Joubert, Inspecteur général de l'Université.
3. Archives du Coisel.
4. Baron Antoine-Sylvestre de Sacy (1758-1833).

demande au poète de jeter sa lettre au feu et de ne conserver que le souvenir de sa recommandation : conseil qu'il s'empressa de ne pas suivre.

23 février 1810.

Mon cher Chênedollé,

M'avez-vous cru capable de faire pour vos poulardes que j'ai reçües (*sic*) ce que je n'avois pas fait pour vous.

Si depuis près de deux mois des importuns inévitables et des travaux indispensables n'avoit (*sic*) pas pillé chaque jour à porte ouverte et consumé absolument le peu de moments que je puis donner en m'éveillant

. . . . . à l'art ingénieux
de peindre la parole et de parler aux ïeux (*sic*)

il y a longtemps que vous auriez eu de mes nouvelles pour le seul plaisir de m'entretenir avec vous, car pour vos inquiétudes, je vous avoue que je ne les conçois pas et que je les trouve dignes de peu d'égards. Vous êtes, fûtes et serez irrévocablement jusqu'à ce qu'on ait pu vous donner quelque chose de mieux, professeur d'Académie à Rouen. Ma parole positive, mes assertions et celles de vos autres amis équivaloient sur ce point à tous les diplômes et à tous les sceaux et signatures possibles.

J'ai appris depuis peu que si vous n'avez pas reçu dans le temps votre brevet officiel, une inconcevable étourderie de M. La Lane votre recteur en a été la cause. Il vous adressa votre nomination chez M. Sylvestre de Sacy, que vous n'avez peut-être jamais vu, celui-ci raporta la patente, la patente se reposa,... etc.

Gueneau[1], que je vois plus souvent qu'autrefois et qui s'est fort réchauffé pour vous, conte fort en long cette histoire. Je lui diroi de vous l'écrire si vous êtes curieux de cette relation. En bref, il a écrit au susdit M. de La Lane, lequel a dû se mettre en règle et vous envoyer le papier égaré qui est probablement entre vos mains en ce moment, possession malheureusement inutile, car vous ne serez payé que du moment de votre installation et ce moment qu'on fixoit à la mi-mars pour dernier délai pourroit bien être différé. Enfin, mon cher Ami, vous êtes trop raisonnable. Vous voulez connaître d'avance les heures et les fonds de toutes choses et le grand maître n'en scait (*sic*) rien. J'en scaurai (*sic*) plus que lui dans quelques jours car je viens de lui faire créer une commission extraordinaire toute composée de ses véritables ami (*sic*) et qui je l'espère fixera ce qui demeureroit incertain. Comptez qu'elle prendra en considération tout ce qui pourra vous intéresser.

M. de la Porte Lalane votre recteur, et de plus comme je le crois, votre correspondant, est un ancien maître des requêtes, frère de

1. Guéneau de Mussy.

M. de la Porte Intendant de la liste civile de Louis XVI homme de bien, dont vous avez connu le sort. Son frère qui était employé dans l'administration des hospice (*sic*) a été chef de bureau au Palais Bourbon depuis la création de l'Université.

C'est aussi un homme de bien, mais petit, pincé, embarrassé dans ses pensées, plus attentif que pénétrant et fort suceptible de se piquer, si on n'est pas exact avec lui en procédés, en attentions,... etc.

Vivez bien avec lui, vous lui êtes fort supérieur en esprit assurément et par conséquent vous aurez mille moyen (*sic*) de contenter son amour-propre par vos prévenances et par vos déférences. Je désire qu'il écrive du bien de vous et il le fera volontiers. Si vous vous l'attachez ce qui est aisé, les attentions qu'il exigent (*sic*) ne doivent pas couter (*sic*) à une âme fière, parce que comme je vous l'ai dit c'est au fonds (*sic*) un homme de bien, un homme juste, un ancien magistrat et une espèce de malheureux illustre. Jettez ma lettre au feu et souvenez-vous de ma recommandation.

Lassoujade est en disgrâce auprès de moi, auprès de Chateaubriand, auprès de ma femme, etc., par ses procédés avec vous que je n'ai pu empêcher.

Terminez quand vous le pourrez, mais en attendant restez en paix, il n'osera aller plus loin.

Nous l'avons accablé de reproches. Continuez d'être poli, nous continuerons d'être rigoureux jusqu'à la fin.

Nous parlons de vous, nous parlons pour vous avec M^me^ de Chateaubriand à laquelle je scais (*sic*) gré de ses vivacités en votre faveur. Écrivez à son mari qui certes ne vous a pas oublié. Vous n'avez à vous plaindre de personne ni de rien, que de mon silence : croyez qu'il a été forcé et soyez sûr surtout que cette fois-ci il n'y a de ma part aucune négligence volontaire, la paresse en pareil cas, seroit cruauté, et je ne suis pas né cruël (*sic*); portez-vous bien, soyez content s'il est possible et scachez (*sic*) que du moins vous avez lieu d'être content de vos amis.

Bonjour.

23 février 1810.

Renvoyez-moi mon petit papier je vous en conjure et ne gardez aucune trace de cette pudeur. Je l'exige.

J.[1]

Chênedollé reçut cette lettre au Coisel, où elle vint troubler sa quiétude.

La société des nouveaux membres de l'Université impériale l'intéressait médiocrement. Il préférait ses éternelles rêveries dans « son jardin de roses et d'agréable fraîcheur[2] ».

1. Archives du Coisel. M^me^ de Samie, *Chênedollé*, p. 204.
2. C'est ainsi que Chênedollé appelait le Coisel.

Il rejoignit son poste à Rouen ; mais, avant de partir, il s'informa s'il ne pourrait revenir au Coisel. Il écrivit à Joubert, pour solliciter de nouveau le poste d'Inspecteur d'Académie à Caen. La réponse de son ami dut lui laisser bon espoir! Joubert promit d'envoyer ailleurs celui qui occupait cette place, pour la donner à Chênedollé.

L'Administration ne s'embarrasse pas de scrupules, mais elle est lente. Les déplacements préliminaires exigent du temps, en raison des difficultés qu'ils rencontrent. Le 25 avril 1810, Joubert écrit encore à Chênedollé, pour l'exhorter à la patience.

Pour faire accepter ce premier poste au poète, son ironie légère établit un subtil parallèle entre les devoirs d'un Inspecteur et ceux d'un Professeur d'Académie.

Avec une verve empreinte d'une très fine raillerie, il oppose et accuse les différences de ces deux situations : l'érudition, la méditation, l'éloquence, d'une part, et, de l'autre, les déplacements incessants et ennuyeux, par tous les temps, les rapports longs et fastidieux, les qualités obscures, voire négatives de l'Inspecteur représentant les bureaux, l'Administration...

Il compte ainsi gagner du temps, espérant annoncer bientôt à Chênedollé, sa nomination au poste d'Inspecteur, deuxième étape dans la carrière universitaire, qui offrirait au poète dédaigneux, une situation plus décorative, plus acceptable et mieux en rapport avec ses dons et sa très vive sensibilité.

Le 25 avril 1810.

Il faut partir pour Rouen le plutôt (*sic*) possible, vous faire installer et écrire de là au gr. m^tre^ pour lui demander la permission de revenir auprès de Mr. votre père, ce qui vous sera accordé sans difficulté.

Il seroit bon que pendant le peu de jours que vous passerez à Rouen vous fissiez au moins l'ouverture de votre cours, et que vous donnassiez au public quelques séances par la lecture de quelques discours ou de quelques observations littéraires de votre façon.

Que vous fissiez acte de professeur pour établir et constater l'existence de votre chaire, cela plairoit beaucoup à Mrs. de Rouen et à Mr. le Recteur dont la grande ambition (comme l'est l'ambition de tous ses confrères) est de voir son académie en exercice.

Voici les avantages que vous trouverez à tout ceci : 1° votre traitement comptera du moment de votre arrivée et de votre serment; ce qui n'est pas a négliger ; 2° votre absence motivée et authorisée (*sic*) n'en diminuera pas un sol ; 3° vous serez de cette manière très commodément posté pour attendre l'Inspectorat projetté (*sic*) qui exige deux ou trois déplacements préliminaires qu'on a grande envie de

faire mais qui ont rencontré quelques difficultés auxquelles on ne s'était pas attendu et qui se sont manifestées dans l'intervalle de ma lettre à votre réponse.

Il faut donc du temps pour passer à Caen. Un Inspecteur et un professeur d'Académie ont le même traitement 3 000 L. Ils ont à peu près les mêmes peines à prendre mais elles sont d'espèces différentes. L'un écrit assis, et l'autre en courant, l'un fait des discours et l'autre des rapports. Mais l'inspecteur n'a pas besoin d'esprit, d'éloquence et il en faut à l'accadémicien (*sic*) ce qui ne doit ni vous effrayer ni vous déplaire.

Si vous lisez quelque chose à vos auditeurs vous remplirez d'abord votre devoir, vous serez de plus loué par votre recteur qui écrira de vous en beaux et bons termes ce qui fera ici grand plaisir car on a infiniment à cœur *l'honneur des choix*. Enfin, mon cher grand Chêne, c'est le Roseau qui vous le dit, et il faut l'en croire il faut viser aux canonicats du conseil, il faut en avoir dans quelques années pour l'agrément et le repos du reste de votre vie.

Il faut donc suivre la ligne et l'ordre qui commencent à s'établir et qui seront suivis, malgré qu'on en ait, il faut se distinguer par son exactitude à remplir ce qui est pesant à chaque échellon (*sic*). Vous pourrez les franchir plus vite qu'un autre. Mais il faut vous résoudre à observer les intervalles, le repos est au bout avec un peu de dignité, et vous pouvez être sûr qu'il n'y a point de fauteuils au monde plus mollement rembourrés que ceux de notre conseil.

Allez donc en paix, agissez et laissez vous faire, vous arriverez.

M. de Lalanne est un habile homme d'être si preste. On ne l'en blâmera pas. On le louera même peut-être. Mais on l'auroit plus volontiers dispensé de *ses* convocations.

Je prends toute la part possible à l'état de M. votre père. Tâchez de concilier ce que vous lui devez avec le reste. Bonjour et jouissez de la santé qui nous manque à tous.

J.[1]

La lettre suivante, dictée par Joubert à sa femme, laisse de côté les graves préoccupations universitaires.

Mme Duvivier, femme aimable et spirituelle, admiratrice passionée du grand-maître Fontanes, dont elle copiait les vers, avait exprimé à Joubert le plus vif désir de visiter la maison grise, fondée à Chaillot vers 1810 par Coëssin, et d'être initiée à tous les mystères que l'hiérophante qui l'habitait portait dans son sein.

Coëssin, né à Lisieux en 1782, compatriote de Chênedollé, était un personnage excentrique, une sorte d'illuminé. Il avait créé à Chaillot un « asile mystique », singulier institut où la sévérité

1. Archives du Coisel. Mme Paul de Samie, *Chênedollé*, p. 207.

du régime alimentaire prescrit aux néophytes, remplaçait les austérités d'un autre genre.

« Le besoin d'aliments, disait Coëssin, est le cachet de notre imperfection terrestre et les résultats honteux de la digestion sont la flétrissure permanente découlée du pêché originel. »

Quelques esprits malicieux objectaient que la table particulière de M. Coëssin était somptueusement servie, tandis que celle de ses adeptes était des plus frugales.

Le singulier philosophe s'amusait à faire des expériences sur certains animaux, spécialement sur les lapins, prétendant modifier à son gré l'organisation et changer même entièrement les espèces.

La maison de Chaillot fut bientôt trop petite pour contenir la foule des disciples. Coëssin se fixa rue de l'Arcade, dans un hôtel environné de beaux jardins.

Il recommandait à ses disciples tous les plaisirs permis, la société des femmes en particulier, comme une des « voies les plus commodes ouvertes à la perfection ».

De jeunes femmes charmantes, telle Mme Duvivier, vinrent s'enrôler sous sa bannière. Chacun des membres devait verser son contingent à la caisse de la Société, dont M. Coëssin était, comme de juste, le dispensateur et le gardien, en qualité de grand pontife.

Je n'ai point connu d'homme, dit Mme de Genlis, qui ait dans la conversation sur les grands sujets de la religion et de la politique, une éloquence aussi forte, aussi entraînante que celle de M. Coëssin. La nature l'a fait pour être prédicateur et surtout missionnaire, et néanmoins, cet homme n'est plus tout à fait le même lorsqu'il écrit.

Il est l'inventeur d'une espèce de bateau à vapeur qui, dit-on, doit produire de grandes choses pour le commerce et une fortune immense et prompte pour l'inventeur. Il me dit qu'il comptait gagner incessamment des millions et que son projet était de porter ses trésors à Rome pour y exécuter un grand plan en faveur de la religion. Nous imaginâmes qu'il avait l'intention et l'espérance de se faire élire pape à la mort de Pie VII. Il est curieux de voir ce que deviendra cet homme extraordinaire.

Chênedollé, comme Mme de Genlis, avait cet excentrique personnage en suspicion. Il fut choqué du contenu de la lettre de Joubert et celui-ci dut faire pression sur le poète, pour obtenir de lui une recommandation auprès de Coëssin.

UNIVERSITÉ IMPÉRIALE

Janvier (1812).

Pour votre instruction que dans les sales et dégoutantes expériences qui se font là pour la génération et que la bonne morale devrait interdire partout, à l'étude de la phisique (*sic*) ces archis spiritualistes sont parvenus, dit-on, à obtenir des résultats tels qu'ils nous procurent à volonté dans leur clapier un lapin gros comme le poing ou un autre gros comme un chien, avec telle tache, de telle couleur, et placée en telle (partie) qu'il vous plaît de les désigner, ma femme qui en écrivant ceci me déclare qu'elle suffoque de dégoût ne me permet pas d'achever.

Quoiqu'il en soit, vous comprenez bien que ce siècle qui est favorable aux plus sales curiosités, aime beaucoup les lapins de Mr. Coëssin; des curiosités plus honnêtes et plus délicates sont tentées de goûter à sa métaphisique (*sic*) et de connaître ce singulier métaphisicien (*sic*).

Tel (*sic*) est la curiosité de Madame Duvivier, femme aimable, spirituelle et bonne qui aime les vers du Gd. M^tre autant que vous et moi, et qui les écrit de sa main en caractères dignes des vers.

Le poète m'ayant demandé de sa part et en présence de M^me de Chat^nd[1] quelques moyens de connaître Mr. Coëssin, je vous ai indiqué hardiment et j'ai fait promettre à M^me Duvivier qu'avant huit jours elle aurait de vous une lettre qui lui ouvrirait toutes les portes de la maison grise et la feroit admettre à l'initiation de tous les mystères que l'hiérophante qui l'habite porte dans son sein.

Écrivez-donc à Mr. Coëssin, dites-lui que la personne qui lui remettra votre lettre est une dame aimable, spirituelle, très digne de l'entendre et avec laquelle il peut s'entretenir en toute confiance, qu'elle a désiré le connaître et que vous vous félicitez doublement de lui en procurer l'occasion persuadé comme vous l'êtes que leur entrevue sera pour l'un et pour l'autre un très grand plaisir.

Envoyé (*sic*) moi sous cachet volant la lettre adressée *à Mr. Coëssin, maison grise, près la barrière du roule, hors paris...* ne dites pas le nom de la dame, je crois que cela vaudra mieux, parce que un tel silence sera propre à piquer Mr. Coëssin en lui fesant (*sic*) sentir un ou deux des innombrables aiguillons de la curiosité qui conduit la dame chez lui.

J'ai tout dit, adieu mon cher Chene dolé (*sic*) et répondez-moi promptement. Je vous écris du fond de mon lit ou une affection catharalle (*sic*) m'a retenu régulièrement tous les jours jusqu'à trois heures après-midi depuis 44 jours. Je n'ai commencé a quitté (*sic*) ma chambre que d'avant-hier. Ma femme a consenti à me prêter sa plume et j'ai dicté; ce qui est comode (*sic*) mais ce qui allonge un peu les lettres.

Tous vos autres amis se portent bien en y comprenant M. Gueneau qui s'est déclaré tel. Je ne dois pas oublier de vous dire que parmi

1. M^me de Chateaubriand.

tant d'amis celui qui s'est constamment le mieux montré est le bon, le juste et le courageux M. de Langeac.

Mon frère et nous tous vous embrassons.
Adieu..., adieu.

J.

P. S. — Corrigez, nous ne relisons pas[1].

Le 18 février 1812, Chênedollé fut nommé Inspecteur provisoire de l'Académie de Caen[2].

Joubert lui écrivit le 11 avril 1812, pour l'inviter à prendre possession de ses nouvelles fonctions. Il lui promit tout le temps nécessaire à ses déménagements; l'injonction de se rendre à Caen comprenait le mois de mai entier.

Chênedollé, qui n'était pas pressé, occupa définitivement son poste le 9 octobre 1813. Joubert lui avait cependant prêché l'exactitude. Le 11 avril 1812, il l'exhorte à remplir ses nouvelles fonctions « avec une attention et une probité qui amènera le zèle et même le plaisir ». On reconnaît ici le charmant optimisme de cet esprit subtil.

Fort à propos, Joubert rappelle à Chênedollé le mot de M^me^ de Pastoret[3], l'une des habituées du salon de Pauline de Beaumont : « Le bonheur consiste à avoir des devoirs chers ».

Joubert feint de s'étonner que Chênedollé ait peu de goût pour le professorat. « Il connaît des gourmets qui en sont très friands. » Il pressent que le poète, trop amoureux de son jardin de roses du Coisel, ne rejoindra pas son poste immédiatement, bien que décidé à en toucher les émoluments, mais beaucoup plus tard, dix-huit mois exactement après sa nomination. Il le prévient des plaintes réitérées du Recteur de Caen, qui ne peut admettre, avoir dans son Académie, deux Inspecteurs en titre, dont l'un, toujours absent... n'est qu'un Inspecteur fantôme.

Université Impériale.

Vous recevrez incessamment votre brevet d'*inspecteur de l'accadémie* (*sic*) *de Caen* et vous avez déjà l'investiture publique de cette place, puisque vous en avez le titre authentique dans notre almanach.

On parlera à M. le Grand maître de vos droits d'examen dont vous êtes frustré ainsi que vos collègues. Je presserai *Rendu*[4] votre réclamation paroitra juste incontestablement mais la justice est parmi nous

1. Archives du Coisel.
2. Il exerça les fonctions d'inspecteur d'Académie jusqu'au 4 avril 1830, époque à laquelle il fut nommé Inspecteur général des Études.
3. M^me^ de Pastoret, *Journal de Chênedollé*, p. 58.
4. Baron Ambroise Rendu (1778-1860). Collaborateur de Fontanes, inspecteur général de l'Université en 1808.

ce qu'étoient les peines célestes chez les anciens, elle est lente, elle est boiteuse, et boiteuse des deux côtés.

On vous donnera le temps nécessaire à tous vos déménagements; l'injonction de vous rendre à Caen comprendra tout le mois de mai — tout cela sera expédié au plus vite.

Ainsi l'avons-nous réglé, M. de Langeac et moi, M. de Langeac, dis-je, *quo non justissimus alter*. Il est probable que le grand maître qui ne vouloit, je vous le jure, que s'assurer de la durée de la constance et de l'immutabilité de votre première acceptation, ne contrariera aucun de ces arrangements et en hâtera au contraire l'exécution; car le recteur *de Caen* le presse et se plaint qu'ayant deux inspecteurs en manuscript (*sic*) et en imprimé, il n'en a cependant auprès de lui qu'un seul en réalité et en exercice. Quant à mon opinion sur cette place, elle ne pouvoit pas varier, vous ne pouviez à mon avis rien faire de mieux que de l'accepter à tout prix et aux dépends (*sic*) de tout ce que ce changement pourra vous coûter. Mais j'ai voulu (puisqu'on le vouloit) que vous fussiez une fois, deux fois et trois fois, résigné à ces sacrifices.

Je ne vous demande qu'une chose, c'est d'en remplir toutes les fonctions avec une attention et une probité qui amènera le zèle et même le plaisir. M^me^ Pastoret dit que *le bonheur consiste à avoir des devoirs chers*. Cela est vrai, et on éprouve quand on en est bien persuadé que tout ce qui devient devoir nous devient cher.

Je m'étonne que vous soyez si dégoûté du professorat. Nous avons ici des gourmets qui en sont très friands, et si vous saviez par quels hommes la suppléance qu'avait *M. de Lacretelle jeune*[1] est ambitionnée, vos dédains en seraient surpris. Du reste le temps que vous avez passer (*sic*) à donner vos leçons aux rouennais n'a pas été perdu pour vous; ces lignes vous ont fait plus d'honneur que vous le pensez, le bruit s'en est répandu jusqu'ici et vous avez eu effin (*sic*) que vous le scachiez (*sic*) infiniment plus d'admirateurs que d'auditeurs.

Avec une littérature comme la vôtre, c'est dommage que vous vouliez rester muet, personne n'en a une aussi riche, aussi sensée, aussi variée, aussi bien disposée à s'étendre et à se borner comme il le faut. tous les autres ne sont qu'à demi-éclairés et que des demi-ignorants présomptueux. Je suis fâché que vous ne vous souciez pas de succéder un jour à l'abbé Delille; j'en suis peiné, dis-je, pour la chaire et pour le public, car pour moi et pour mon repos j'en suis bien aise. Vous m'épargnez par cette répugnance bien des désirs et des fatigues inutiles. Mais quand serez-vous donc rapproché de nous? C'est là ce que nous désirons et ce que vous devez désirer puisque vous nous aimez. Fournissez-nous quelque occasion de vous servir.

Je ne doute en aucune manière du plaisir que vous auriez eu à nous voir quand vous êtes venu, mais je vous reprocherai toujours de ne

1. Aimé de Lacretelle (1754-1824), littérateur né à Metz. Cf. *Journal de Chênedollé*, p. 55.

pas avoir eu l'esprit de revenir et de me trouver, moi qui vous attendois avec impatience et à tous les battans (*sic*) ouverts.

Adieu, mon pauvre chêne, je ne sors pas, je suis toujours gissant (*sic*) et languissant, et je fais un effort pour vous tranquilliser et vous rassurer de ma main. Mais à quel propos vous êtes-vous effarouché je vous prie, sur la lettre de Mme J.?[1], elle n'avoit rien que de bien simple, prenez toujours les choses comme nous les disons, car nous vous les disons toujours comme elles sont, ni plus, ni moins.

Vous êtes en vérité un chêne qui n'a que des feuilles et vous ne méritez pas la devise de l'arbre toute (*sic*) entière — tout vous ébranle et vout émeut.

Voilà qui est dit. Vous recevrez votre brevet, vous partirez au mois de mai et le plutôt (*sic*) qu'il vous sera possible dans ce mois. On tâchera de régler vos indemnités pour les diplômes, mais à cet égard, je ne réponds de rien. Pour en finir plus promptement écrivez à *Rendu* en droite ligne en votre nom et au nom de celui de votre collègue. C'est un coup d'aiguillon qui vous seroit utile et qui peut être nécessaire. Je vous en avertis, ne tardez pas à le donner.

J'attends cette lettre à M. Coëssin, je l'ai faite annoncer au Gd Mtre, les deux jours que vous demandiez sont passés, éveillez-vous et souvenez-vous à jamais qu'on aime mieux dans ce siècle ceux qui font vite que ceux qui font bien. — Vale.

J.

Samedi, 11 avril 1812.

P.-S. — Je ne ferai pas cette fois-ci passer ma lettre par le labirinte (*sic*) des bureaux, et je vous l'envoye en droiture par la poste effin (*sic*) qu'elle arrive plutôt (*sic*).

M. de Langeac[2] m'a dit avoir vu annoncer dans un journal la 2e édition du *Génie de l'homme*. J'en suis charmé, mais avez-vous quelque part à cette opération ou si c'est une spéculation de M. Laborie[3]? Quant au poème, son sort est d'être malheureux peut-être parce qu'il arrive tard, mais son droit est d'être estimé et de l'être beaucoup. Je l'aimeroi toujours, le mérite en ce genre vaut mieux que le succès ou que la vogue, et pour redresser la maxime qui a terminé ma lettre, il vaut mille fois mieux en pareil cas *avoir bien fait* qu'*avoir fait vite*. Soyez en sûr et tâchez d'être un peu content[4].

Le nouvel inspecteur prit possession de sa place sans entrain et s'acquitta de ses devoirs avec négligence. Toutes les lettres qu'il adressait au recteur contiennent des excuses pour ses retards.

Chênedollé, incorrigible poète, s'inquiétait peu de l'Académie et

1. Lettre adressée par Mme Joubert à Chênedollé, en janvier 1812; citée p. 20.
2. De Lespinasse de Langeac (1750-1839), conseiller de l'Université en 1801; conservateur de la Bibliothèque et des Archives de la Sorbonne.
3. Éditeur.
4. Archives du Coisel.

de ses inspections. Il comptait sur la protection du Grand-Maître Fontanes, toujours si bienveillant pour lui, sur l'attachement de Joubert; il se livrait tout entier à l'amitié et à la poésie.

Les événements de 1814 n'étaient pas étrangers au ralentissement de son zèle pour l'Université Impériale. Il n'était pas d'une bonne politique de manifester pour l'Empereur et ses institutions, alors qu'on pressentait tout proche le retour des Bourbons.

Ceux qui avaient accepté des charges de Bonaparte ou qui s'étaient ralliés à son pouvoir, craignaient le changement de régime. Une lettre de Joubert à Chênedollé du 12 mars 1814, montre clairement cet état d'esprit. On y sent aussi, dans mille curieux détails, toute la pusillanimité de ce charmant esprit, qui se sent à l'aise dans la métaphysique et se trouve désorienté devant l'action.

UNIVERSITÉ IMPÉRIALE.

12 mars 1814.

Il y a des temps où les précautions inutiles sont des précautions nécessaires. Dites-moi donc si dans la supposition ou ma famille et moi croirions devoir quitter Paris pour notre sureté (*sic*) — ce qui n'est gueres (*sic*) présumable, mais ce qui n'est pas impossible — il y auroit quelque avantage pour nous à diriger nos pas vers vos contrées. Connaissez-vous un lieu, un bourg, un village, un hameau, une ville à votre portée, ou nous puissions trouver un logement un peu commode, de bonnes gens, de la tranquillité, la facilité de pourvoir aux premiers besoins de la vie à peu de frais, car nous risquons d'être ruinés; enfin un abri sûr où l'on pût vivre ou mourir avec quelque patience en attendant de meilleurs temps? Les chemins de notre Bourgogne nous sont fermés et notre Villeneuve est d'ailleurs un pays ouvert et ravagé. Ma Provence est trop loin. Mon Périgord est misérable, les longs voyages sont périlleux, toutes les routes, excepté celles de l'ouest, sont inondées ou risquent de le devenir, il n'y a d'économie et de commodité qu'à rester chez soi a (*sic*) Paris quand on y est, ma paresse est de cet avis, mais on me dit de toutes parts que ce parti n'est pas trop sage ou ne le sera pas toujours. Si donc les événements m'ordonnaient de renoncer à mon repos pourrions (nous) du moins trouver de la sécurité auprès de vous?

Nous sommes quatre, ma femme, mon fils, ma domestique et moi. Nous avons une grande voiture à quatre roues propre à nous transporter commodément nous et notre bagage. Nous conseillez-vous de l'emmener cette voiture? Ne deviendroit-elle pas un embarras par la difficulté de la loger? Quelles provisions faudra-t-il emballer avec nous pour ne manquer de rien dans la retraite que vous pourriez nous procurer? Quels risques pourroient survenir sur les chemins que nous suivrons? Pensez-vous qu'il y aura toujours ou qu'il y aura du moins longtemps entière sûreté pour les gens et leurs paquets sur les routes

du Calvados? Y auroit-il quelque imprudence à embarquer avec soi du linge, de l'argenterie? En auroit-on besoin au gîte ou (*sic*) vous nous logeriez? Que craint-on, que prévoit-on et qu'augurez-vous vous-même dans la partie de la france (*sic*) que vous habitez?

On dit que tout notre monde tend à se réfugier en Normandie, ce qui suffiroit pour m'en éloigner; j'ai d'ailleurs de l'aversion pour les pays humides, et une grande répugnance à choisir pour azile (*sic*) les lieux où je n'ai pas d'amis. Je n'avois donc voulu tourner ni mes yeux ni mon attention de ce côté, mais je viens de songer que vous y êtes, que Caën (*sic*) n'est presque pas Normand, que Vire est près de là, que vous connaissez le terrain, que votre présence ou votre voisinage me dédommageroit de beaucoup d'autres privations et qu'enfin vous nous verriez avec plaisir. Je me suis donc déterminé à vous donner la préférence, s'il faut choisir. Tout ceci n'est encore qu'un projet en l'air et en perspective, mais je m'y tiendroi attaché jusqu'à ce que vous m'ayez répondu.

Quoique vous soyez, même en me comptant l'homme du monde qui se néglige le plus lui-même, je scais (*sic*) que vous entendez fort bien toutes les choses de la vie, et je suis sur (*sic*) que vous répondrez a (*sic*) mes questions avec une habileté si lumineuse que nous serons forcés de vous admirer, non seulement moi, mais ma femme aussi qui comme vous scavez (*sic*) est une ménagère incomparable.

Je n'ajouteroi rien à cette lettre qui exige une prompte réponse et dont le sujet vous dit assez que je ne vous ai pas oublié.

J.[1]

Paris, ce samedi 12 mars 1814.

Rue Saint-Honoré, nº 285 (ne l'oubliez pas).

A M. Chênedollé, Inspecteur de l'Académie à Caen (Calvados).

* * *

Cette lettre est la dernière adressée par Joubert à Chênedollé. A partir de cette date, il n'y a plus de trace épistolaire de leur amitié.

Joubert eut beau dire et solliciter cet ami peu ambitieux qui ne consentait à se pousser ni du côté de l'Université, ni même du côté de l'Académie; il y perdit sa peine et ses insinuations charmantes[2].

Leur dernière rencontre, après douze ans de séparation, eut lieu à Paris le 2 juillet 1823. Le poète, retiré en son château du Coisel et qui ne vivait plus guère que de souvenirs, a consigné dans son *Journal*[3] ce fait mémorable :

C'est aujourd'hui que j'ai revu Joubert. Il y avait *douze ans* que je

1. Archives du Coisel. Mme Paul de Samie, *Chênedollé*, p. 215.
2. Sainte-Beuve, *Chateaubriand et son groupe*, t. II (Chênedollé), p. 274.
3. *Journal de Chênedollé*, p. 123 (en note).

ne l'avais vu, je l'ai revu avec un extrême plaisir. Je l'ai trouvé vieilli, moins pourtant que je ne craignois. Du reste, la même conversation, la même verve, le même enthousiasme.

De son côté, Joubert écrivit à Mme de Vintimille (22 juillet 1823) :

J'ai vu ces jours-ci feu Chênedollé qui ne s'est informé que de vous, qui ne m'a parlé que de notre ancien bon temps, qui ne s'occupe comme moi que de ce qu'il a connu d'aimable et de ce qu'on peut lire de bon. Ce que c'est que de survenir à propos. Je l'ai trouvé un homme incomparable.

Moins d'un an après, Joubert mourut, le 4 mai 1824[1]. Jusqu'à la fin de sa vie, Joubert conserva toute sa jeunesse de cœur : « Il trouvait quelque chose de bon partout », dit Chateaubriand[2].

Sainte-Beuve a rendu le plus bel hommage à la mémoire de Joubert : « C'est presque un malheur que d'avoir connu dans sa vie de tels hommes ».

D'une physiologie très frêle, il ne fut pas de ceux, dont la ruine soudaine des forces physiques accable l'esprit. Il eut le rare privilège de rester jeune.

On pourrait vraiment lui appliquer ce mot de Mme Cottin[3] à Mme de Pastoret :

Un cœur innocent ne vieillit pas et je crois que c'est la récompense d'avoir su bien aimer que d'aimer de plus en plus, en avançant vers la mort.

Mme Paul de Samie.

1. Chênedollé survécut à Joubert jusqu'au 2 décembre 1833.
2. *Mémoires d'Outre-Tombe*, t. II, p. 260.
3. Arnelle, *Madame Cottin*, p. 291. Lettre de novembre 1805.

MÉLANGES

BIBLIOGRAPHIE DES ŒUVRES DE DASSOUCY

Dassoucy souffre à la fois du jugement non motivé de Boileau et du succès de Scarron. Si son œuvre n'a ni l'ampleur ni la valeur de celle du cul-de-jatte, n'oublions pas qu'il fut en son temps, de l'aveu de tous, l' « Empereur du Burlesque ». Son *Ovide en belle humeur* et son *Jugement de Pâris*, plusieurs fois réédités au XVII^e^ siècle, sont encore fort amusants à feuilleter pour ceux qui, connaissant le texte d'*Ovide*, sont à même d'en apprécier la parodie. Et l'on sait, au surplus, que le récit qu'il fit lui-même de ses *Aventures*, connu surtout par la mention de sa rencontre avec Molière, est pittoresque, instructif et écrit avec verve. Les contemporains de Dassoucy semblent avoir plus fréquenté son œuvre que la postérité ; c'est ce qui ressort nettement de la petite bibliographie que nous en avons ci-dessous dressée.

Nous signalons aux curieux les particularités bibliographiques des *Rimes redoublées* de Dassoucy, qui comprennent une réponse aux accusations contenues contre lui dans le *Voyage* de Chapelle et Bachaumont ; le remaniement de cette réponse a donné lieu à une réédition hâtive du livre.

*
* *

A. — *A la gloire de Monseigneur le Dauphin*, s. d. (1638 ?)

1. — A LA GLOIRE | DE MONSEIGNEUR | LE DAUPHIN. | AU ROY. | *EPIGRAMME.* (Titre de départ.)

Un placard in-folio, Bib. Nat., Ye 105. Édition originale.

Cette épigramme de onze vers, signée *C. Dassoucy*, fut, croyons-nous, écrite à l'occasion de la naissance de Louis XIV.

B. — *Le Jugement de Pâris en vers burlesques*, 1648.

2. — LE | JUGEMENT | DE | PARIS | EN VERS BURLESQUES | DE | M. DASSOUCY. | *DEDIÉ A MONSEIGNEUR* | *DE LIONNE.* | A PARIS, | Chez TOUSSAINCT QUINET, au Palais, | sous la montée de la Cour des Aides. | M.DC.XLVIII. | *AVEC PRIVILEGE DU ROY.*

In-4^e^, Bib. Nat., Ye 1886 ; Bib. Ars., B. L. 9326. Édition originale.

14 ff. non ch., 92 pages ; 2 ff. non ch.

Frontispice gravé par David, d'après C. Vignon et daté de 1639 (?) ; titre ; dédicace à Mgr. de Lionne, signée *C. Dassoucy* ; avis burlesque « Au sot lecteur et non au sage », signé *Hercule de Bergerac* ; pièces liminaires de Scarron, Tristan l'Hermite, du Pelletier, La Chapelle, La Mothe le Vayer fils, Le Bret, de Chavannes ; gravure signée F. C. (François Chauveau).

Le *Jugement de Pâris* occupe les pages 1-52 ; les pages 53-92 contiennent un choix de *Vers burlesques*.

Privilège accordé à Dassoucy pour cinq ans le 18 mai 1648 et transporté à Toussaint Quinet ; achevé d'imprimer pour la première fois le 24 juillet 1648.

Le *Jugement de Pâris* a été réimprimé en 1659 à la suite de l'*Ovide en belle humeur* (ci-dessous, n° 9) et en 1668 dans les *Œuvres* (ci-dessous, n° 17).

3. — LE | JUGEMENT | DE PARIS, | TRAVESTI | EN VERS BURLESQUES, | DE M. DASSOUCY. | A PARIS, | Chez JACQUES LE GRAS, au Palais, | à l'entrée de la Gallerie des | Prisonniers. | M.DC.LXIV.

In-12, Bib. Nat., Rés., Z 3248 (4). Seconde édition.

2 ff. non ch., 41 pages (exemplaire mutilé et incomplet). Le titre est formé de papillons découpés et collés. Le nombre total de pages était supérieur, car le dos de la page 41, collée, est imprimé. Sans doute cette édition donnait-elle, après le *Jugement de Pâris*, les pièces burlesques qui figuraient dans l'édition Loyson, 1664 (ci-dessous, n° 4).

4. — LE | JUGEMENT | DE | PARIS. | POEME BURLESQUE. | *Par le sieur Dassoucy.* | A PARIS, | Chez ESTIENNE LOYSON, au Palais, | à l'entrée de la Galerie des Prisonniers, | au Nom de JESUS. | M.DC.LXIV.

In-12, Bib. Nat., Ye 6692. Troisième édition.

69 pages y compris le titre. Le *Jugement de Pâris* occupe les pages 1-49 ; puis viennent les cinq pièces de vers burlesques, dont la *Guespe de Cour*, adressée au roi, qui avait déjà été imprimée dans les *Poésies et Lettres*, Paris, Loyson, 1653, in-12, p. 129 (ci-dessous, n° 15) et à la suite du *Ravissement de Proserpine*, Paris, 1653, in-4°, p. 70 (ci-dessous, n° 13).

C. — *L'Ovide en belle humeur*, 1650.

5. — L'OVIDE | EN BELLE | HUMEUR, | DE | M. DASSOUCY. | ENRICHY DE TOUTES SES | FIGURES BURLESQUES. | A PARIS, | Chez CHARLES DE SERCY, au Palais, en la | Galerie Dauphine, à la Bonne-foy. | M.DC.L. | *AVEC PRIVILEGE DU ROY.*

In-4°, Bib. Nat., Ye 1342. Édition originale.

6 ff. non ch., 142 pages ; 1 f. non ch. Frontispice gravé ; titre ; dédicace au comte de Saint-Aignan, signée *C. Dassoucy* ; pièces liminaires de Corneille, Chavannes, Tristan l'Hermite, Cyrano de Bergerac, Le Bret. Privilège accordé à Dassoucy pour sept ans le 18 février 1650 ; achevé d'imprimer du 25 février 1650. Huit gravures burlesques dans le texte.

Cet ouvrage de Dassoucy est celui qui eut le plus de succès — sept

éditions ou contrefaçons en quinze ans ; c'est une paraphrase burlesque du livre I des *Métamorphoses* d'Ovide.

Dassoucy puisa peut-être l'idée de cette parodie burlesque dans l'œuvre d'un obscur devancier, L. Richer, qui dédia également au comte de Saint-Aignan l'*Ovide bouffon ou les Métamorphoses burlesques*. Paris, T. Quinet, 1649-1650, in-4° (Bib. Nat., Yc 741-742). Le privilège de cet ouvrage, orné de gravures burlesques de Chauveau, est du 11 septembre 1649 et l'achevé d'imprimer du premier livre du 5 octobre 1649. L. Richer traduisit successivement les cinq livres des *Métamorphoses*, tandis que Dassoucy ne publia jamais que le premier livre, soit fatigue, soit peur de faire double emploi avec l'œuvre de L. Richer.

Les cinq livres de l'*Ovide bouffon* de Richer furent réimprimés en 1662 chez E. Loyson, in-12, précédés d'un madrigal de Scarron (Bib. Nat., Yc 6689), avec le même frontispice, portant un portrait de Dassoucy, que l'*Ovide en belle humeur*, Paris, Loyson, 1659, in-12 (ci-dessous, n° 9).

6. — L'OVIDE EN BELLE HUMEUR, à la Sphère, suivant la copie imprimée à Paris, 1651.

In-12, 92 pages, 1 f. non ch. Contrefaçon de l'édition originale.

Nous n'avons pas rencontré d'exemplaire de cette édition que Willems, *Les Elzevier*, n° 690, indiquent comme étant une des plus rares éditions elzéviriennes.

7. — L'OVIDE | EN BELLE | HUMEUR, | DE MONSIEUR | DASSOUCY. | ENRICHY DE TOUTES | SES FIGURES BURLESQUES. | *SECONDE EDITION.* | A PARIS, | Chez ANTOINE DE SOMMAVILLE, dans | la petite Salle du Palais, à l'Escu de France. | M.DC.LIII. | *AVEC PRIVILEGE DU ROY.*

In-4°, Bib. Nat., Ye 1343 ; Bib. Ars., 4°, B. L. 1868 (exemplaire au nom d'Augustin Courbé) ; 1867 (exemplaire au nom de Guillaume de Luynes) ; Bib. Maz., 10909. Seconde édition.

6 ff. non ch., 142 pages. Reproduction de l'édition originale ci-dessus ; achevé d'imprimer du 2 janvier 1653.

8. — L'OVIDE EN BELLE HUMEUR. Lyon, Cl. de la Roche, 1658.

In-12. Troisième édition.

Nous n'avons pas rencontré d'exemplaire de cette édition, signalée par Brunet, *Manuel du Libraire*, IV, 288.

9. — L'OVIDE | EN | BELLE HUMEUR, | *AUGMENTÉ* | DU RAVISSEMENT | DE PROSERPINE, | *ET* | DU JUGEMENT | DE PARIS. | *Par le sieur Dassoucy.* | A PARIS, | Chez ESTIENNE LOYSON, au Palais, | à l'entrée de la Galerie des Pri- | sonniers, au nom de Jesus. | M.DC.LIX.

In-12, Bib. Ars., 8°, B. L. 4803. Quatrième édition.

2 ff. non ch., 235 pages. Le frontispice gravé contient, dans un cartouche, le portrait en buste de Dassoucy. L'*Ovide en belle humeur* occupe les pages 1-122. A la page 123, nouveau titre :

LE | RAVISSEMENT | DE | PROSERPINE. | POEME BURLESQUE. | A PARIS, | Chez ESTIENNE LOYSON, au Palais, | à l'entrée de la Galerie des Pri- | sonniers, au nom de Jesus. | M.DC.LIX. | *Avec Privilege du Roy.*

Le *Ravissement de Proserpine* occupe les pages 125-172 ; à la page 173, nouveau titre :

LE | JUGEMENT | DE | PARIS, | POEME BURLESQUE. | A PARIS, | Chez ESTIENNE LOYSON, au Palais, | à l'entrée de la Galerie des Pri- | sonniers, au Nom de Jesus. | M.DC.LIX. | *Avec Privilege du Roy.*

Le *Jugement de Pâris* occupe les pages 175-225 ; enfin vient la *Guespe de Cour*, p. 227-235.

Nous avons dit plus haut que le même libraire, Étienne Loyson, réimprima en 1662 l'*Ovide bouffon* de L. Richer, in-12.

10. — L'OVIDE | EN BELLE | HUMEUR. | *Par le Sieur Dassoucy.* | A PARIS, | Chez ESTIENNE LOYSON, au Palais, | à l'entrée de la Galerie des Prisonniers, | au Nom de JESUS. | M.DC.LXIV.

In-12, Bib. Nat., Ye 6690. Cinquième édition.

120 pages, y compris le titre. A la suite de l'*Ovide en belle humeur*, on trouve (p. 117-120) une pièce de vers adressée à Mgr de Lionne, un des protecteurs de Dassoucy.

11. — OVIDE | EN | BELLE HUMEUR | TRAVESTY | EN | VERS BURLESQUES, | *DE M. DASSOUCY.* | A CAEN, | Chez JACQUES GODES, demeurant Ruë | de Geolle proche le Presidial. | M.DC.LXV.

In-12, Bib. Nat., Ye 7986. Sixième édition.

84 pages, y compris le titre. Signalons enfin que l'*Ovide en belle humeur* a été réimprimé dans les *Œuvres* de Dassoucy, en 1668 (ci-dessous, n° 17).

D. — *Les amours d'Apollon et de Daphné*, s. d. (1650 ?)

12. — LES AMOURS | D'APOLLON | ET DE | DAPHNÉ, | *COMÉDIE EN MUSIQUE* | DEDIÉE AU ROY. | *Par le Sieur* DASSOUCY. | A PARIS, | De l'Imprimerie d'ANTOINE DE RAFFLÉ, ruë | du Petit-Pont, au Chaudron. | *AVEC PERMISSION.*

In-8°, Bib. Ars., Rés., B. L. 14266. Édition originale.

35 pages, y compris le titre. Cette comédie, en vers libres et burlesques, est imitée du livre I des *Métamorphoses* d'Ovide. L'exemplaire de la Bib. Ars., le seul que nous connaissions, porte au titre, d'une écriture ancienne, la date de 1650.

E. — *Le Ravissement de Proserpine*, 1653.

13. — LE | RAVISSEMENT | DE | PROSERPINE, | DE MONSI[illegible] | DASSOUCY. | POEME BURLESQUE. | Enrichy de toutes ses Figures. | A PARIS, | Chez PIERRE DAVID, sur le Perron de la | Saincte Chapelle, au Roy David : | ET | EDME PEPINGUÉ, dans la grand' | Salle, du costé de la Cour des Aydes, | au Palais. | M.DC.LIII. | *AVEC PRIVILEGE DU ROY.*

In-4°, Bib. Nat., Rés., Ye 898 ; Bib. Ars., B. L. 9327 et 9327 A. Édition originale.

8 ff. non ch., 112 pages. Titre ; *Vers sur le portrait de Dassoucy*, signés L. (La Chapelle ?) ; dédicace au comte de Servien, surintendant des Finances, signée *Dassoucy* ; pièce de vers latins, non signée ; *Ode à Dassoucy*, non signée ; *Triolets à Dassoucy*, signés N. C. Privilège

accordé à Dassoucy pour neuf ans le 15 mars 1652 ; achevé d'imprimer du 19 avril 1653 ; gravure burlesque non signée.

Je n'ai rencontré aucun exemplaire avec un portrait ; l'exemplaire 9327 de la Bib. Ars. en contenait certainement un, dont on voit la trace sur la page du titre ; il a été arraché depuis longtemps.

Le *Ravissement de Proserpine* occupe les pages 1-54. Les pages 55-112 contiennent différentes pièces de vers burlesques, dont la *Guespe de Cour*.

Le *Ravissement de Proserpine* a été réimprimé en 1659 à la suite de l'*Oride en belle humeur* (ci-dessus, n° 9) et en 1668 dans les *Œuvres* de Dassoucy (ci-dessous, n° 17).

14. — LE | RAVISSEMENT | DE | PROSERPINE. | POEME BURLESQUE. | *Par le Sieur Dassoucy.* | A PARIS, | Chez ESTIENNE LOYSON, au Palais, | à l'entrée de la Galerie des Prisonniers, | au Nom de JESUS. | M.DC.LXIV.

In-12, Bib. Nat., Ye 6691. Seconde édition.

48 pages, y compris le titre. Les deux dernières pages contiennent une *Ode* anonyme adressée à Dassoucy.

F. — *Poésies et Lettres*, 1653.

15. — POÉSIES | ET LETTRES | DE | M DASSOUCY, | *CONTENANT* | DIVERSES PIÈCES | HÉROIQUES, SATIRIQUES, | ET BURLESQUES. | A PARIS, | Chez JEAN BAPTISTE LOYSON, | au Palais, à l'entrée de la Salle des | Mercieres du costé de la Sainte | Chapelle à la Croix d'Or. | M.DC.LIII. | *AVEC PRIVILEGE DU ROY.*

In-12, Bib. Nat., Ye 14442 ; Bib. Ars., 8°, B. L. 9115 (exemplaire sans frontispice, au nom du libraire Louis Chamhoudry). Édition originale.

7 ff. non ch., 188 pages (les pages 111-120 précèdent les pages 101-110). Frontispice gravé, signé G. D., portant cette mention : *Œuvres meslées de M. Dassoucy, pièces héroïques, satiriques et burlesques* ; titre ; dédicace à M. Bordier, seigneur du Raincy, intendant des Finances, signée *C. Dassoucy* ; pièces liminaires de La Chapelle et de Du Pelletier.

Les deux exemplaires ci-dessus indiqués ne comportent ni privilège ni achevé d'imprimer ; mais il existe des exemplaires, avec ces documents, sous un titre différent :

NOUVEAU RECUEIL | DE POESIES | HEROIQUES SATIRIQUES | ET BURLESQUES | DE | M. DASSOUCY. | A PARIS, | Chez JEAN BAPTISTE LOYSON, | au Palais, à l'entrée de la petite Salle | du costé de la Sainte Chapelle, | à la Croix d'Or. | M.DC.LIII. | *AVEC PRIVILEGE DU ROY.*

In-12, Bib. Ars., 8°, B. L. 9116.

4 ff. non ch., 188 pages ; 1 f. non ch.

La dédicace est cette fois adressée au comte d'Harcourt, un des protecteurs de Dassoucy ; c'est exactement la même que celle adressée à Bordier ; il n'y a que le nom du destinataire de changé. Les mêmes louanges étaient bonnes pour tout mécène !

Privilège accordé à Dassoucy pour neuf ans le 3 avril 1653 pour les *Poésies et Lettres de M. Dassoucy, contenant diverses pièces*

héroïques, satiriques et burlesques, véritable titre de l'ouvrage ; achevé d'imprimer du 13 juillet 1653.

G. — *A S. A. R. Madame Marguerite Louise d'Orléans*, 1661.

16. — A SON ALTESSE SERENISSIME | MADAME | MAGUERITE (*sic*) | LOUYSE D'ORLEANS. | Sur son mariage avec | SON ALTESSE SERENISSIME | COSME DE MEDICIS | PRINCE DE TOSCANE, | A FLORANCE, | En la nouvelle Imprimerie, à l'Enseigne de l'Estoille 1661. | *Avec permission.*

In-4°, Bib. Nat., Ye 1884. Édition originale.

28 pages, y compris le titre et la dédicace signée *Charles Dasoucy* (*sic*).

H. — *Œuvres*, 1668.

17. — ŒUVRES | DE MONSIEUR | D'ASSOUCY | A PARIS, | Chez THOMAS JOLLY, au Palais, en | la Salle des Merciers, à la Palme et aux | *Armes d'Hollande.* | M.DC.LXVIII.

In-12, Bib. Ars., 8°, B. L. 12093.

1 f. non ch. pour le titre ; p. 1-96 pour l'*Ovide travesty* ; p. 3-36 pour le *Ravissement de Proserpine* ; p. 1-72 pour le *Jugement de Pâris* (p. 1-41) et les vers burlesques (p. 42-72) qui suivent l'édition originale (ci-dessus, n° 2).

I. — *Les Rimes redoublées*, 1671.

18. — LES | RIMES | REDOUBLÉES | DE | MONSIEUR | DASSOUCY. | A PARIS, | De l'Imprimerie de CLAUDE NEGO, | sur la Terre de Cambray. | M.DC.LXXI. | *Avec Privilège du Roy.*

In-12, Bib. Nat., Rés., Ye 3489. Édition originale (le nom du libraire paraît imaginaire).

1 f. non ch., 189 pages. Dédicace au comte de Lauzun, capitaine des Gardes du corps, signée *C. d'Assoucy.*

19. — LES | RIMES | REDOUBLÉES | DE | MONSIEUR | DASSOUCY. | A PARIS, | De l'Imprimerie de C. NKGO (*sic*, pour *Nego*), près | Saint Benoist, sur la Terre | de Cambray. | *Avec Privilège du Roy.*

In-12, Bib. Nat., Rés., R. 1936 ; Bib. Ars., 8°, B. L. 9114. Seconde édition (1672 ou 1673).

Cette édition, dont la pagination est irrégulière, contient un certain nombre de pages nouvelles et un certain nombre de pages composées avec les exemplaires invendus de l'édition originale, ci-dessus décrite. Voici la description de l'exemplaire de la Bib. Nat. : 8 pages pour le titre nouveau et la dédicace, signée *D'Assoucy*, à Marguerite-Louise d'Orléans, grande-duchesse de Toscane (qui remplace la dédicace à Lauzun).

P. 1-84, 133-136, 89-112 ; ff. 113-120 ; p. 121-189 ; 1 f. blanc ; p. 91-132 ; 1 f. non ch.

Les pages 1-2 ont été réimprimées ; au début de l'*Épître au Lecteur*, on lisait dans l'édition originale (1671) : « Il y a plus d'un an et demy que je suis rentré de Rome.... » Cette édition corrige : « Il y a

près de trois ans... », ce qui fournit sa date approximative, 1672 ou 1673.

Les pages 3-84 sont formées avec des exemplaires invendus de l'édition originale précédente (sauf pour les pages 55-58, 65-66 et 71-72 qui ont été réimprimées).

Les pages 133-136 contiennent le même texte que les pages 85-88 de l'édition originale, mais elles ont été réimprimées et devraient, normalement, prendre place à la fin du volume, après la page 132.

Les pages 89-105 sont formées avec des exemplaires invendus de l'édition originale.

Les pages 105-112 et les folios 113-120 remplacent les pages 106-120 de l'édition originale. Elles contiennent une lettre à Chapelle, qui avait parlé peu obligeamment de Dassoucy dans son fameux *Voyage*. Dassoucy a remanié sa réponse, de manière à la rendre plus pertinente — et plus violente. L'allongement du texte a nécessité une numérotation partielle en folios et non plus en pages. Une pièce de vers sur le Cardinal de Retz, qui figurait p. 119-120 de l'édition originale de 1671, a été supprimée ici, faute de place.

Les p. 121-189 sont formées avec des exemplaires invendus de l'édition originale.

Les pages 91-132 et le dernier folio non chiffré (contenant deux pièces de vers, dont l'une adressée à Lully) sont ajoutées. On ne s'explique pas cette bizarre pagination pour les dernières pièces.

Voici maintenant la description de l'exemplaire de la Bib. de l'Ars., qui contient un frontispice gravé qui ne figure pas dans l'autre exemplaire :

8 pages pour le titre et la dédicace.

P. 13-84 (il manque donc ici les douze premières pages, occupées par l'*Epistre au Lecteur*).

Les pages 133-136 sont à la fin du volume, à leur vraie place ; elles ont été déplacées dans l'exemplaire de la Bib. Nat.

A partir de la page 89, l'exemplaire est conforme à celui de la Bib. Nat., précédemment décrit.

Les irrégularités de ces deux exemplaires semblent indiquer un tirage et un brochage hâtifs. Cette édition remaniée n'avait évidemment d'autre but que de publier sans retard la seconde version aggravée de la lettre de Dassoucy à Chapelle. Signalons enfin que Dassoucy a encore répondu à Chapelle dans ses *Avantures*. Il a toujours protesté avec véhémence contre l'accusation de sodomie lancée contre lui par son ancien ami, dans son *Voyage*.

J. — *L'Ombre de Molière et son Épitaphe*, 1673.

20. — L'OMBRE | DE | MOLIERE | ET SON | EPITAPHE. | A PARIS, | Chez I. Baptiste Loyson au Palais, dans la Salle des Merciers, | proche la Sainte Chapelle, à la Croix d'Or. | M.DC.LXXIII.

In-4°, Bib. Nat., Ye 1885. Édition originale.

2 ff. non ch., 8 pages. Dédicace au duc de Saint-Aignan, signée *Dassoucy*.

Pièce reproduite dans Georges Monval, *Recueil sur la mort de Molière*, Paris, 1885, p. 59-70.

Paul Lacroix, *Bibliographie moliéresque*, Paris, 1875, n° 1201, prétend que cette pièce a été réimprimée sous le titre de *Sur la mort imaginaire et véritable de Molière*, Paris, Olivier de Varennes, 1673, in-4° (Bib. Nat., Ye 4529), signé : *Polimène*, ce qui est une erreur, les deux pièces étant complètement différentes (cf. Monval, *Recueil sur la mort de Molière*, p. 21). Sur la foi de cette confusion de Paul Lacroix, différents bibliographes ont attribué cette seconde pièce à Dassoucy, mais sans aucune raison. Il en existe une contrefaçon publiée à Metz, Jean-Antoine, 1673. (Paul Lacroix, *Bibliographie moliéresque*, 1875, n° 1202.)

Brunet, *Manuel du Libraire*, I, 531, commet une autre erreur ; il prétend que l'*Ombre de Molière*, de Dassoucy, a été réimprimé, pour éviter la confusion avec la comédie de Brécourt qui porte ce titre, sous le nouveau titre de *Descente de l'âme de Molière dans les Champs Elysées*, Lyon, Antoine Jullerion, 1674, in-8°, plaquette de 22 pages qui figurait dans la Collection Soleinne et qui est aujourd'hui introuvable. Paul Lacroix l'attribuait à tort au comédien Dorimond, mort avant 1670. Cet ouvrage est entièrement différent de celui de Dassoucy.

K. — *La prison de M. Dassoucy*, 1674.

21. — LA PRISON | DE MONSIEUR | DASSOUCY. | *DEDIÉE AU ROY.* | A PARIS, | De l'Imprimerie d'ANTOINE | de RAFFLÉ, ruë du Petit- | pont, au Chaudron. | M.DC.LXXIV. | *AVEC PERMISSION.*

In-12, Bib. Nat., Ln^{27} 21137 ; Bib. Ars., B. L. 16843 ; Bib. de l'Institut, R 83*** ; Bib. Maz. 45040. Édition originale.

6 ff. non ch., 176 pages ; 2 ff. non ch. Dédicace au Roi, signée *C. Dassoucy*. Les deux derniers folios contiennent une pièce de vers adressée au duc de Montausier et une lettre mélangée de prose et de vers, au duc de Saint-Aignan, signée C. D(assoucy).

La *Prison de M. Dassoucy* a été réimprimé dans les *Aventures burlesques de Dassoucy*, éd. E. Colombey, Paris, 1858 et 1876 (ci-dessous, n^{os} 30 et 31).

22. — LA PRISON | DE MONSIEUR | DASSOUCY. | *DEDIÉE AU ROY.* | A PARIS, | En la Boutique de G. QUINET, au Pa- | lais, à l'entrée de la Gallerie des | Prisonniers, à l'Ange Gabriel. | M.DC.LXXVIII. | Avec permission.

In-12, Bib. Ars., B. L. 16843 *bis*.

Exemplaires invendus de l'édition originale de 1674 remis en circulation avec un nouveau titre daté de 1678.

23. — *Même titre*, daté de 1679.

In-12, Bib. Ars., 8°, B. L. 15878.

Exemplaires invendus de l'édition originale de 1674 remis en circulation avec un nouveau titre daté de 1679.

L. — *Les Pensées de M. Dassoucy*, 1676.

24. — LES | PENSÉES | DE MONSIEUR | DASSOUCY | DANS LE S. OFFICE | de Rome. | *DEDIÉES A LA REYNE.* | A PARIS, | De l'Imprimerie d'ANT. DE RAFFLÉ, | ruë du Petit-pont, proche le petit | Chastelet, au Chaudron. | M.DC.LXXVI. | *AVEC PRIVILEGE DU ROY.*

In-12, Bib. Nat., Rés., R. 1933 et 1935 ; Bib. Ars., B. L. 16843 A. Édition originale.

6 ff. non ch., 200 pages ; 2 ff. non ch. Dédicace à la Reine, signée *C. Dassoucy* ; privilège accordé à Dassoucy pour cinq ans le 13 octobre 1670, enregistré le 7 septembre 1676 ; achevé d'imprimer du 9 septembre 1676.

Brunet, *Manuel du Libraire*, I, 531, donne, sans doute par erreur, la date de 1678 à cette édition.

Les *Pensées de M. Dassoucy* ont été réimprimées dans les *Aventures burlesques de Dassoucy*, éd. Emile Colombey, Paris, 1858 et 1876 (ci-sous, nos 30 et 31).

25. — LES | PENSÉES | DE MONSIEUR | DASSOUCY, | DANS LE S. OFFICE | de Rome. | *DEDIÉES A LA REINE.* | A PARIS. | En la Boutique de G. QUINET, au Pa- | lais, à l'entrée de la Gallerie des | Prisonniers, à l'Ange Gabriel. | M.DC.LXXIX. | *Avec Privilège du Roy.*

In-12, Bib. Nat., Rés., R. 1937.

Ce sont les exemplaires invendus de l'édition de 1676 qui ont été remis en vente avec un nouveau titre daté de 1679.

M. — *Les Avantures de M. Dassoucy*, 1677.

26. — LES | AVANTURES | DE MONSIEUR | D'ASSOUCY. | TOME PREMIER. | A PARIS, | Chez CLAUDE AUDINET, | Et se vendent au Palais, à l'entrée de la | Galerie des Prisonniers, à l'Ange | *Gabriel.* | M.DC.LXXVII. | *Avec Privilège du Roy.*

2 vol. in-12, Bib. Nat., Rés., Ln27 694 ; Bib. Ars., B. L. 15484 ; Bib. de l'Institut, G. R. 163. Édition originale.

Tome I. — 16 ff. non ch., 321 pages ; 1 f. non ch. Portrait gravé de Dassoucy ; titre ; dédicace au Roi, non signée ; préface, table. Privilège du 13 octobre 1670, enregistré le 5 septembre 1676 et cédé à Audinet (c'est le privilège qui a déjà servi pour les *Pensées*, ci-dessus, no 24). Achevé d'imprimer du 25 janvier 1677.

Tome II. — 3 ff. non ch., 336 pages.

Selon Émile Colombey, *Les Aventures burlesques de Dassoucy*, Paris, 1858 (préface), certains exemplaires porteraient le nom du libraire Rafflé.

27. — LES | AVANTURES | DE MONSIEUR | D'ASSOUCY. | TOME I. | A PARIS, | En la Boutique de G. QUINET, au | Palais, dans la Galerie des Prisonniers, | à l'Ange Gabriel. | M.DC.LXXVIII. | *Avec Privilège du Roy.*

2 vol. in-12, Bib. Nat., Rés., Ln27 694 A.

Ce sont les exemplaires invendus de l'édition originale de 1677 remis en vente avec un nouveau titre daté de 1678. Selon Émile Colombey, *Les Aventures burlesques de Dassoucy*, Paris, 1858 (pré-

face), certains exemplaires de 1678 porteraient le nom du libraire Audinet.

28. — LES | AVANTURES | DE MONSIEUR | D'ASSOUCY. | TOME PREMIER. | A PARIS, | Chez CLAUDE AUDINET, | Et se vendent au Palais, à l'entrée | de la Galerie des Prisonniers, | à l'Ange Gabriel. | M.DC.LXXVII. | *Avec Privilège du Roy.*

2 tomes en un volume in-12, Bib. Nat., Rés., Ln[27] 694 C ; tome II seul, Ln[27] 694 B. Contrefaçon de l'édition originale.

Tome I. — 12 ff. non ch., 143 pages. Mêmes privilège et achevé d'imprimer que l'édition originale.

Tome II. — 1 f. non ch., 152 pages.

La composition en caractères plus fins et le portrait de Dassoucy, grossièrement reproduit, décèlent une contrefaçon, probablement provinciale.

29. — LES | AVANTURES | D'ITALIE | DE MONSIEUR | D'ASSOUCY. | A PARIS, | de l'Imprimerie D'ANTOINE DE | RAFFLÉ, ruë du Petit-pont, | au Chaudron. | M.DC.LXXVII. | *AVEC PRIVILEGE.*

In-12, Bib. Nat., Rés., Ln[27] 695. Édition originale.

8 ff. non ch., 432 pages. Dédicace au duc de Saint-Aignan, signée *C. d'Assoucy.*

Brunet, *Manuel du Libraire*, I, 531, donne, sans doute par erreur, la date de 1679 à cette édition.

30. — AVENTURES BURLESQUES | DE | DASSOUCY | NOUVELLE ÉDITION | AVEC PRÉFACE ET NOTES | PAR | ÉMILE COLOMBEY | PARIS | ADOLPHE DELAHAYS, LIBRAIRE-ÉDITEUR | *4-6, rue Voltaire, 4-6* | 1858.

In-12, Bib. Nat., Ln[27] 696 (autre tirage, en format in-16, Ln[27] 696 A) ; Bib. Maz., 64194. Seconde édition.

XXVIII-468 pages. Cette édition, précédée d'un portrait et d'une préface, seule étude sérieuse que nous ayons sur Dassoucy, comprend : les *Avantures* (p. 3-206) ; les *Avantures d'Italie* (p. 207-340) ; *Les Pensées de Dassoucy dans le Saint Office de Rome* (p. 341-400) ; *La Prison de M. Dassoucy* (p. 401-464).

31. — AVENTURES BURLESQUES | DE | DASSOUCY | PAR | ÉMILE COLOMBEY | NOUVELLE ÉDITION | AVEC PRÉFACE ET NOTES | PARIS | GARNIER FRÈRES, LIBRAIRES-ÉDITEURS | 6, RUE DES SAINTS-PÈRES, 6 | 1876.

In-16. Bib. Nat., 8°, Ln[27] 696 B.

2 ff. non ch., 432 pages. Réimpression littérale de l'édition précédente.

N. — *Combat de Cyrano de Bergerac avec le Singe de Brioché*, 1704.

32. — *Combat de Cirano de Bergerac avec le Singe de Brioché au bout du Pont-Neuf.* Paris, Maurice Rebuffé, 1704, avec permission.

Nous n'avons pas rencontré d'exemplaire de cette édition originale rarissime, qui figurait dans la collection de Charles Nodier ; l'ouvrage a été attribué, avec beaucoup de vraisemblance, à Dassoucy, par les derniers biographes de Cyrano de Bergerac, P. Brun et M. Frédéric

Lachèvre (I, XXI et XLI). Il a été réimprimé dans Édouard Fournier, *Variétés historiques et littéraires*, Paris, 1855, I, 277-287.

33. — COMBAT | DE CIRANO | DE BERGERAC, | AVEC LE SINGE | DE BRIOCHÉ | *Au bout du Pont Neuf.* | A PARIS, | Chez MAURICE REBUFFÉ le jeune, | Imprimeur-Libraire, ruë Dauphine, | au Grand Jurisconsulte. 1704. | *Avec permission.*

In-8°, Bib. Nat., Ye 18859.

14 pages, y compris le titre. Réimpression donnée chez Firmin-Didot, dans la première moitié du XIX^e^ siècle.

O. — *Pièces en vers*, 1708.

34. — *Plusieurs pièces en vers par Dassoucy.* Rouen, Jean Baptiste Besogne, 1708, in-8°.

Nous n'avons pas rencontré d'exemplaire de ce recueil, qui figure sous ce titre bizarre dans le Catalogue Nyon-La Vallière, n° 13193.

GEORGES MONGRÉDIEN.

EN MARGE DE LA « CHARTREUSE DE PARME »

« Vieux beau apoplectique. »
BARRÈS.

Un beau soir de février 1841, « au magnifique Palais Colonna garni des tapisseries données par Louis XIV à la Connétable Colonna », M. le Consul de France à Cività-Vecchia se trouva au bal avec deux reines[1] : rencontre mémorable qu'il ne manqua point de consigner dans les marges d'un de ses livres, c'était sa manie, en un français mâtiné d'anglais, c'était son faible : « Bal superbe... two queens... 16 février 41[2] »

1. Lettre du 5 mars 1841 à Di Fiore, *Correspondance de Stendhal*, III, p. 266. Il s'agit de la reine Marie-Christine d'Espagne et de la reine-mère Marie-Isabelle de Naples.

2. Annotation de la main de Stendhal, dans les *Promenades dans Rome*, exemplaire La Baume, t. II, p. 42, verso, Cette annotation m'a été fort aimablement communiquée par M. Paul Arbelet.

Dans sa lettre du 5 mars à Di Fiore, Stendhal dit que le bal du palais Colonna eut lieu « dans la semaine grasse » : c'est-à-dire, en prenant l'expression dans son sens le plus large, entre le 17 et le 23 février — le mercredi des Cendres tombant en 1841 le 24 février. Mais il est permis de ne voir dans cette indication qu'une date approximative, qui n'est pas en contradiction avec la date du 16 février que nous trouvons dans les *Promenades* La Baume. Cette dernière est d'ailleurs confirmée par la note suivante, que je lis dans *La Chartreuse de Parme*, exemplaire Chaper, t. I, feuillet intercalaire face à la page 9, à la date du 17 février 1841 : « Yesterday at Colonna bal, the Princess de T [orlonia] says 48 ans ».

Nous n'avons trouvé nulle part ailleurs la moindre mention de ce bal. La correspondance diplomatique du comte de Latour-Maubourg, ambassadeur auprès du Saint-Siège (Archives des Affaires étrangères, *Rome, 1841*), et les Archives de l'Ambassade sont également muettes à cet égard; quant au *Diario di Roma* et aux *Notizie del Giorno*, ils ne traitent point de divertissements si profanes.

Nous pouvons, par contre, déterminer exactement les dates du séjour des reines d'Espagne et de Naples à Rome.

La reine Marie-Christine d'Espagne est déjà à Rome en décembre 1840; elle est reçue le 29 décembre en audience solonnelle par le pape; le 12 janvier 1841, elle assiste à l'Ambassade de France à un bal, auquel se rendent tous les membres du Corps diplomatique; le mercredi des Cendres, 24 février, elle est reçue en audience privée par le pape (*Rome, 1841*, Direction politique, nos 8, 12, 21). Elle quitte Rome le 3 mars au soir, se dirigeant vers la Haute-Italie (*Notizie del Giorno*, 4 mars).

Quant à la reine-mère Marie-Isabelle de Naples, elle arrive à Rome le 11 février (*Notizie del Giorno*) dans le but de revoir sa fille la reine d'Espagne, et repart pour Naples le 3 mars au matin (*Notizie del Giorno*, 4 mars).

C'est donc nécessairement entre le 11 et le 24 février que se place le bal auquel les deux reines ont assisté, ce qui confirme la date du 16 indiquée par les notes marginales des *Promenades* et de *la Chartreuse*.

Je tiens ici à exprimer ma reconnaissance à MM. Wuillemier, de l'École française de Rome, et Jackson et Peyre, de Yale University, qui ont bien voulu faire pour moi des recherches dans les Archives de l'Ambassade de Rome, et dans les collections du *Diario di Roma* et des *Notizie del Giorno* de Yale University.

Que l'on n'aille pas surtout s'imaginer un homme étonné à la vue de tant de grandeurs. Certes, il n'oublie pas de raconter l'aventure à Di Fiore, mais il a soin de prendre le ton cavalier qui convient : « La reine de Naples, dit-il, a l'air d'une épicière accablée de vieillesse... »; quant à la reine d'Espagne, il lui trouve « l'air bon et bienveillant, mais horriblement commun; on ne pouvait se figurer qu'elle a trente-quatre ans : elle en paraît quarante ». Et qu'on se garde de mettre en doute la parole d'un tel témoin : il a vu Sa Majesté « à deux pas de distance toute la soirée »; la preuve, c'est qu'elle avait « un petit chapeau de feutre rose[1] ».

Aussi bien n'était-ce point pour coudoyer Leurs Majestés que Dominique était venu ce soir-là au bal de l'Ambassade. Si depuis le 23 janvier il est à Rome en rupture de ban[2], au mépris des réprimandes ministérielles, c'est avant tout pour se rapprocher de cette inexorable Earline dont il fait en vain le siège depuis si longtemps, et dont il note avec soin, dans un cahier spécial[3], aussi bien que dans les marges des *Promenades*, du *Rouge* et de la *Chartreuse*[4], les gestes les plus insignifiants et les moindres regards. Depuis un an, depuis le 16 février 1840, « commencement réel et non imaginaire[5] », il n'a guère cessé d'établir les « plans de campagne » les plus ingénieux. Peine perdue, il ne peut même pas se résoudre à « livrer bataille »; et la cruelle se rit de ce « vieux beau apoplectique » : *Che tenerezze!* a-t-elle un jour l'impertinence de lui dire, comme il lui baise la main avec trop de ferveur[6]. Ce soir encore, c'est elle qu'il poursuit à travers les salons du Palais Colonna, et qu'il trouve enfin « dans le passage à gauche de la porte[7] ».

Se moque-t-elle une fois de plus des empressements importuns du barbon? Toujours est-il que Dominique, rentré via Condotti, note l'incident en marge des *Promenades dans Rome*, et que, sur le premier feuillet blanc de sa *Chartreuse*, il inscrit pour lui seul une réflexion sans doute bien intime, puisqu'il la rédige en langage secret :

> Aimetumie uxavoireut roisfem
> mesoua voirfa itcemanro? 16 février. Couloir. 41. Colonna[8].

1. Lettre citée, *Correspondance*, t III, p. 266.

2. *La Chartreuse de Parme*, exemplaire Chaper, t. I, annotation sur le feuillet interfolié, face à la page 3 : « Giunto in Mero il 23 gennaro 1841 ».

3. *Earline*, Bibliothèque de Grenoble, R 5896, t. XV, fol. 1-33.

4. *Promenades dans Rome*, exemplaire La Baume; *Le Rouge et le Noir*, exemplaire de Cività-Vecchia; *La Chartreuse de Parme*, exemplaire Chaper.

5. *Earline*, fol. 2, et 7 verso; *Le Rouge et le Noir*, exemplaire de Cività-Vecchia, feuillet intercalaire entre pp. 28 et 29.

6. *Earline*, fol. 9.

7. *Promenades dans Rome*, exemplaire La Baume, t. II, p. 42, verso, annotation citée.

8. *La Chartreuse de Parme*, exemplaire Chaper, t, I, feuillet intercalaire avant le faux-titre, verso. Notre lecture, d'après l'admirable reproduction de cet exemplaire publiée par M. Champion, diffère notablement de celle que propose M. Debraye dans sa *Transcription des Corrections, Notes et Addenda*, p. 3.

*
* *

On s'est bien amusé de ces puériles précautions; mais cette fois le chiffre était compliqué sans doute, et l'écriture pire, car ils ont tenu en échec un stendhalien aussi averti que M. Debraye. Un examen attentif du manuscrit permet cependant de dégager quelques mots parfaitement clairs et de déterminer le principe du chiffre, qui est fort simple; Stendhal s'est contenté de souder l'un à l'autre les mots successifs, et de diviser le tout arbitrairement en tronçons d'aspect barbare :

Aime | tu | mie-ux | avoir | eu | t-rois | fem-mes | ou a-voir | fait | ce | manro? | 16 février. Couloir. 41. Colonna.

Une seule difficulté subsiste : *manro*; mais comment n'y pas reconnaître l'anagramme de *roman*? Nous déchiffrons alors sans peine la question que se pose Stendhal, le 16 février 1841, après le bal du Palais Colonna, où il a vu Earline dans le passage à gauche de la porte :

« Aimes-tu mieux avoir eu trois femmes ou avoir fait ce roman? 16 février 41, Couloir Colonna. »

*
* *

Aimes-tu mieux avoir eu trois femmes ou avoir fait ce roman? Question mélancolique, où, dans son plus secret conseil, Dominique vieillissant met en balance la littérature et l'amour.

Ce roman, c'est *La Chartreuse de Parme*, qu'il corrige et polit depuis des mois; *la Chartreuse*, dont Balzac lui a fait tant de compliments, empêtrés de si pesants conseils. Après bien des essais, bien des échecs, c'est enfin l'espoir de toucher quelques âmes, et la promesse de cette gloire dont il rêvait adolescent. Mais que lui vaut maintenant cette gloire tardive? N'avait-il point aussi rêvé d'être Don Juan?

Trois femmes... Dans sa chambre au second, via Condotti, comme naguère au lac d'Albano, ce vieil homme bedonnant et las se laisse-t-il aller à évoquer le temps perdu? Quarante ans, et plus, d'élans d'amour, de soupirs et de larmes. Trois noms : Mélanie, Angela, Menti, ses trois plus chères victoires; Mélanie, dont il s'est détaché; Angela, qui l'a trahi; Menti, qui l'a abandonné. Et maintenant, ne pouvoir se faire aimer d'Earline, et se voir réduit à merci par la grosse servante Babara, qui le vole, mais le soignera peut-être.

Un livre, trois conquêtes : tragique bilan d'une vie de labeurs et de passions; pauvre récolte d'un esprit toujours vibrant, d'un cœur toujours affamé, qui n'ont vécu que pour écrire et pour aimer. Des deux moissons, laquelle l'emporte ce soir-là dans la balance : l'œuvre qui vivra peut-être, ou les tendresses mortes?

*
* *

Ame éternellement jeune : le lendemain, déjà, il griffonne : « Quand je serai vieux, si j'en ai la patience, dicter une poétique française[1]... ». Trois jours après, il rouvre *la Chartreuse*, il tombe sur les tendres adieux de Fabrice et de la Comtesse :

Les yeux de Fabrice se mouillèrent; il répandit des larmes en embrassant la comtesse, mais sa résolution de partir ne fut pas un instant ébranlée. Il expliquait avec effusion à cette amie si chère toutes les raisons qui le déterminaient, et que nous prenons la liberté de trouver bien plaisantes [2]...

Comment ne pas songer au départ imminent pour Cività-Vecchia; comment ne pas penser à Earline; comment ne pas rêver d'être Fabrice? Et tout de suite, sur la page blanche interfoliée, on ébauche un nouveau plan de campagne :

Plan de campagne du vendredi 19 février 41.
Avant le départ, donner quelque chose à manger à la cristallisation of Earline.
Donc, dans ce but, ne partir que dimanche ou même mardi [3]...

Dominique a-t-il donc oublié ce que Stendhal, une quinzaine d'années auparavant, écrivait du Cassandrino des *Fantoccini* : « The reasons which he makes use of to himself to disguise his sixty years are the more comical, inasmuch as Cassandrino is by no means a fool, but, on the contrary, a man of considerable experience and even cleverness, who only gives way to these ridiculous frailties, because he is in love [4] ».

Earline ne cristallisa jamais. Qu'importe : « la vieillesse, disait Mosca, n'est-ce pas avant tout n'être plus capable de ces enfantillages délicieux? »

ROBERT VIGNERON.

1. *La Chartreuse de Parme*, exemplaire Chaper, t. I, feuillet intercalaire face à la page 9.
2. *Ibid.*, t. I, pp. 49-50.
3. *Ibid.*, t. I, feuillet intercalaire face à la page 50.
4. *Roman Puppet-Shows*, dans le *New Monthly Magazine* du 1er septembre 1824, p. 271. Cet article est le premier d'une série de quatre, publiée par Stendhal dans le *New Monthly Magazine* en 1824-1825, sous le titre de *Letters from Rome*. Les *Letters from Rome* ont jusqu'ici échappé aux Stendhaliens; nous les éditons à l'*University of Chicago Press*.

A PROPOS D'AUGUSTIN THIERRY

Une erreur devenue absolument classique, à propos d'Augustin Thierry, c'est celle qui consiste à dire qu'il s'est marié à Vesoul. M. A. Augustin-Thierry, à qui nous rendons volontiers hommage pour les écrits si documentés qu'il consacre à son illustre parent, l'a lui-même commise. Or, il y a eu récemment un siècle que le célèbre historien se maria à Luxeuil ; et nous croyons utile de publier l'acte de mariage d'Augustin Thierry, que nous avons retrouvé dans les registres de l'état civil de Luxeuil (année 1831) :

L'an mil huit cent trente-un, à deux heures de l'après-midi, du six novembre, par devant nous François-Léopold-Grégoire Desgranges, maire par intérim, officier de l'état civil de la ville de Luxeuil, chef-lieu de canton, arrondissement de Lure, département de la Haute-Saône, sont comparus Monsieur Jacques-Nicolas-Augustin Thierry, âgé de trente-six ans, membre de l'Institut, de l'ordre royal de la Légion d'honneur, né à Blois, le dix mai mil sept cent quatre-vingt-quinze, domicilié à Paris, fils majeur de Monsieur Jacques Thierry, propriétaire, domicilié à Blois, consentant ainsi qu'il résulte de sa procuration passée à Blois, le vingt-quatre septembre dernier, devant Monsieur Guillaume Adolphe Brimon, notaire au dit Blois, dûment en forme, laquelle sera annexée au présent acte ; et de feue Dame Catherine Leroux, son épouse, décédée à Blois le huit du mois d'octobre mil huit cent vingt-neuf, comme il est constaté par l'acte de décès délivré à Blois, sans date, ses père et mère d'une part. Et Mademoiselle Suzanne-Julie de Quérangal, âgée de vingt-neuf ans, née à Paris, le deux février dix-huit cent deux, rentière, domiciliée à Luxeuil, fille majeure de Monsieur Maurice-Julien de Quérangal, contre-amiral en retraite, officier de l'ordre royal de la Légion d'honneur, chevalier de Saint-Louis, demeurant à Paris, consentant ainsi qu'il résulte de sa procuration passée à Paris le cinq septembre dernier devant le sieur Piet et son confrère, notaires à Paris, laquelle sera annexée au présent acte, et de feue Dame Julie Lecointe, décédée à Paris le onze juin mil huit cent trente, comme il est constaté par l'acte de décès délivré à Paris le cinq septembre dix-huit cent trente-un, ses père et mère d'autre part. Lesquels nous ont requis de procéder à la célébration du mariage projeté entre eux, et dont les publications ont été faites devant les principales portes d'entrée de nos hôtels de ville tant à Luxeuil qu'à Paris, savoir la première à Luxeuil le dimanche vingt-trois octobre, à l'heure de midi, et à Paris le dimanche seize octobre, sans heure, et la seconde à Luxeuil le dimanche trente octobre, à l'heure de midi, et à Paris le dimanche vingt-trois octobre, sans heure.

Aucune opposition au dit mariage ne nous ayant été signifiée, faisant droit à leur réquisition, après avoir donné lecture de toutes les pièces ci-dessus mentionnées et du chapitre six du Code civil des Français, intitulé du mariage, avons demandé au futur époux et à la future épouse s'ils veulent se prendre pour mari et pour femme : chacun d'eux ayant répondu séparément et affirmativement, déclarons au nom de la loi que Monsieur Jacques-Nicolas-Augustin Thierry et Mademoiselle Suzanne-Julie de Quérangal sont unis par le mariage.

De quoi avons dressé acte en présence de Monsieur Amédée-Simon-Dominique Thierry, âgé de trente-quatre ans, préfet du département de la Haute-Saône, demeurant à Vesoul, frère du futur, de Monsieur Guillaume-François Bruneau, âgé de quarante-quatre ans, receveur général de la Haute-Saône, domicilié à Vesoul, ami du futur, de Monsieur Jean-Jacques-Joseph Grasson, âgé de cinquante-six ans, lieutenant-colonel en retraite, officier de la Légion d'honneur, chevalier de Saint-Louis, résidant à Luxeuil, ami de la future, et de Monsieur Charles-François-Léon-Marie-Thérès Durand, âgé de vingt-cinq ans, secrétaire intime de Monsieur le Préfet du département de la Haute-Saône, demeurant à Vesoul, ami de la future. Lesquels, après qu'il leur en a été donné lecture, l'ont signé avec nous et la partie contractante à l'exception du futur, qui a déclaré ne pouvoir signer pour cause de cécité absolue.

C'est le lendemain, 7 novembre, qu'eut lieu le mariage religieux, en l'église Saint-Pierre de Luxeuil, ainsi qu'en font foi les registres paroissiaux.

L. Barbedette.

COMPTES RENDUS

Gustave Cohen, **Chrétien de Troyes et son œuvre.** *Un grand romancier d'amour et d'aventure au XII^e siècle.* 1 vol. in-8° de 515 pages. Paris, Boivin, 1931.

Ce livre est conçu selon une formule qui est rarement appliquée aux études romanes : entre les travaux philologiques et grammaticaux qui sont destinés aux spécialistes, et les traductions en français moderne qui ont pullulé depuis quelques années, l'auteur a pensé qu'il y avait place pour un ouvrage de critique et d'histoire, accessible à tout le monde. Souhaitons que son exemple soit suivi, et aussi qu'on nous donne le livre qu'il demande sur l'influence européenne de Chrétien de Troyes.

Il n'existe pas de cloison entre la littérature du Moyen Age et celle de la Renaissance, et nous pouvons glaner dans cet ouvrage des faits et des idées utiles à nos études. Les spécialistes de la Renaissance auront profit à connaître cette « Pré-Renaissance » du XII^e siècle, où les romans de *Thèbes*, de l'*Énéas* et de *Troie* satisfaisaient le goût du public pour l'Antiquité. Les usages et le langage de l'Amour courtois font mieux comprendre le pétrarquisme, avec lequel il a tant de rapports. Des thèmes et des procédés qui auront une fortune durable sont employés par Chrétien de Troyes : le conflit de l'amour et de l'honneur, la quête d'un personnage, le monologue délibératif (celui de l'héroïne amoureuse, p. 179, reparaît au XVI^e siècle dans le théâtre de Des Masures), le procédé de rhétorique des *adunata*,... etc.

Parmi ces milliers d'octosyllabes, M. Cohen note beaucoup de jolis traits psychologiques, des descriptions et des narrations précises et pleines de vie, de curieuses recherches d'harmonie imitative. Chrétien paraît le meilleur styliste de cette époque; mais, à son sujet, ne prononcez pas le nom de Balzac! Le romancier champenois a choisi la plupart de ses héros dans une seule classe de la société, et ils manifestent dans les mêmes événements extraordinaires les mêmes qualités admirables.

De longues analyses et de nombreuses citations accompagnées de traductions dispensent les lecteurs de recourir aux textes, mais elles font un peu tort aux exposés synthétiques.

L'origine des légendes que Chrétien a utilisées reste obscure, et les érudits n'ont pas fini de discuter sur les éléments celtiques et autres qu'elles contiennent. Mais l'ouvrage savant et chaleureux de M. Cohen met fort bien en lumière les mœurs, les idées, l'art littéraire de cet admirable XII^e siècle[1].

R. Lebègue.

1. Une table des noms propres aurait aidé le lecteur à se reconnaître parmi tous ces chevaliers et ces nobles dames.

MATHURIN RÉGNIER, **Œuvres complètes.** Texte établi et présenté par JEAN PLATTARD (*Les Textes français. Collection des Universités de France*). 1 vol. in-12 de XVIII-277 pages. Paris, édit. Fernand Roches, 1930.

Bien que le texte de Régnier ait été édité avec soin par Courbet, amélioré par Dezeimeris et par M. Vianey, commenté par Brossette et, pour la satire XIII, par M. Brunot, il n'est pas facile d'en donner une bonne édition. L'idéal serait de publier toutes les pièces authentiques, et seulement elles, d'en restituer le texte exact et d'en expliquer toutes les allusions et toutes les difficultés. Pourra-t-on jamais atteindre cet idéal? J'en doute; mais nous nous en rapprochons grâce à M. Plattard, qui a procuré l'élégante édition des Universités de France. Faute de place suffisante, il n'a pu faire un commentaire étendu et citer tous les textes latins, italiens et français que le peu original poète a plagiés ; mais tout, ou à peu près tout ce qu'il publie doit être authentique, et il a reproduit la moins mauvaise des éditions qui ont paru du vivant de Régnier.

Autrefois, les érudits mettaient leur gloire à grossir d'inédits, plus ou moins authentiques, l'œuvre qu'ils éditaient. Rappelons, pour nous mettre en garde, la mésaventure d'Édouard de Barthélemy : ayant trouvé dans un manuscrit de la Bibliothèque Nationale trente-deux pièces attribuées à Régnier, il s'empressa de les insérer dans l'édition Poulet-Malassis (1862). Quelques années plus tard, hélas ! Courbet démontrait que plusieurs de ces inédits étaient postérieurs à la mort du poète et que tous étaient indignes de sa plume. M. Plattard s'est montré aussi prudent pour Régnier, que pour Saint-Gelais, dont il a naguère restitué les « inédits » à Chappuys, leur véritable auteur ; en plus des poèmes publiés en 1608, 1609, 1612, 1613 et 1652, il n'a reproduit que les vers officiels découverts par Émile Roy et quelques pièces amoureuses ou funéraires ; ainsi donc les obscénités dont les éditeurs de recueils « satyriques » ont chargé la mémoire de Régnier font défaut.

En général, il adopte pour les satires la chronologie de M. Vianey. Mais, comme, selon Brossette, Régnier est entré à l'âge de vingt ans au service du cardinal de Joyeuse, il place en 1603 la composition de la satire II qui a été écrite après dix ans de service ; pour la satire IX, il hésite entre l'année 1606 et l'année 1607 (p. IX et p. 251).

Les lapsus et les négligences qu'il cite de l'édition de 1612 prouvent que Régnier n'en a pas surveillé l'impression, et justifient le choix de celle de 1609 comme texte de base. Mais aucune des éditions contemporaines de Régnier n'est très soignée, et souvent se pose une double question : tel passage est-il corrompu ? S'il l'est, est-ce que telle correction restitue le texte original? M. Plattard a cité une bonne partie des ingénieuses conjectures de Dezeimeris et de M. Vianey [1], mais il en introduit très peu dans le texte. Le commun des lecteurs le jugera peut-être trop conservateur : on regrettera qu'il n'ait pas remplacé « exiloit » par « exhaloit », « rivage » par « image » (Satire XIII, p. 116, et *Impuissance*, p. 159) et qu'il n'ait pas substitué à l'incompréhensible « jurant » de la satire X la conjecture citée ici même, en 1894, page 619. Mais il vaut mieux se montrer trop réservé que de corriger abusivement le texte, comme on l'a fait si souvent au siècle dernier pour les œuvres des Anciens.

M. Plattard a écarté de sa préface les historiettes dont on avait enjolivé la vie et la mort de Régnier. Malgré ses recherches, quelques allusions des Satires que les Parisiens du temps comprenaient, restent inintelligibles pour nous : par exemple, qui est désigné sous le nom de Chupin ? qui est le sieur de Provins (p. 131 et 138) ? Les bibliographies de Régnier omettent un article des *Mélanges Wilmotte* dans lequel Émile Roy a très bien expliqué le vers :

1. Il n'a pu connaître celles de M. Raibaud (*Revue Universitaire*, juin 1930, p. 50).

« Il te laisse au roy Jean, et s'en court au roy Charles », qui fait allusion aux statues de la petite galerie du Louvre [1].

R. Lebègue.

Théodosia Graur, **Un disciple de Ronsard : Amadis Jamyn, 1540 (?)-1593. Sa vie, son œuvre, son temps.** Un vol. in-8° de xxvi-350 pages. Paris, Champion (Bibliothèque littéraire de la Renaisssance, nouvelle série, t. XVIII), 1929.

La vie et l'œuvre d'Amadis Jamyn, qui fut le page, le secrétaire et l'ami de Ronsard, n'avaient jusqu'ici fait l'objet d'aucune étude d'ensemble. De courtes notices, souvent imprécises, œuvres de ses contemporains ou de ses successeurs, ne satisfaisaient pas la curiosité de l'historien. Sainte-Beuve avait parlé de lui, mais avec quelque dédain. M. P. Laumonier et M. P. Champion ont, en s'occupant de Vendômois, touché quelques mots de son compagnon. Mme Graur a eu l'heureuse idée de lui consacrer l'étude la plus riche et la plus érudite. Elle comble ainsi une lacune : peu à peu, grâce au travail d'une équipe de chercheurs patients, se dessinent avec précision la physionomie de ceux, grands écrivains ou auteurs de second plan, qui, de Marot à d'Aubigné, de Rabelais à Montaigne ont préparé la naissance du classicisme.

Le livre de Mme Graur n'appelle guère de critiques. La documentation en est non seulement sûre, mais nouvelle : l'auteur a su faire appel, pour retracer la carrière du poète, à la fois à ses œuvres, à celles de ses contemporains, aux témoignages postérieurs, aux documents d'archives ; elle est ainsi arrivée à suivre pas à pas, — depuis l'époque où, petit page, il marchait aux côtés de Ronsard et s'occupait de lui chercher « des pompons, des artichauts, des fraises et de la crème », jusqu'à l'heure où, retiré dans son pays natal, il fondait un collège, — l'habile ouvrier qui traduisit l'*Iliade* en vers français et mérita, par son habileté à rimer, d'être placé, de son temps, non loin de son maître et tout près de Desportes.

De la vie du poète il y a peu à dire : ce fut, avant tout, un poète de cour : il connut une existence assez facile, près de Ronsard dont il est le satellite, près des Valois qui assurent sa carrière. Aucun événement d'importance ne marque le lent déroulement des années qui le mènent d'Arcueil à Chaource. Il ne vécut ni catastrophes, ni heures éblouissantes : page du Vendômois, il se forma, près de lui, à l'humanisme, vécut à ses côtés à Croixval puis à Saint-Côme ; admis, grâce à lui, à la cour, il fut des familiers des Villeroy, compta parmi les poètes officiels de Charles IX, puis d'Henri III, eut son heure de gloire, fit partie de l'Académie du Palais où il parla beaucoup et se retira à temps pour ne pas souffrir des difficultés que provoqua la Ligue : existence médiocre au sens classique du mot, que ne traversèrent ni grands malheurs, ni émotions profondes. Jamyn ne connut ni l'exil de Marot, ni les hésitations pieuses de la reine de Navarre, ni la mélancolie de Du Bellay, ni l'âpreté des luttes littéraires ou religieuses, comme Ronsard ou d'Aubigné. On peut le regretter : habile écrivain, rompu aux difficultés du métier, qui sait s'il n'eût pu, les circonstances aidant, atteindre à la grande poésie ?

Car, il faut en convenir, — et c'est le grand mérite de Mme Graur, qui, très justement, n'exagère pas les qualités de son héros, — il ne fut qu'un écrivain de second plan, un technicien consommé, qu'il s'agisse du fond ou de la forme, mais auquel ont manqué l'enthousiasme et, sinon la sincérité, du moins cette émotion profonde qui inspire les grandes œuvres ; rien ou presque, pas un poème, pas une strophe, pas un vers ne subsiste de son ample production. Est-ce à dire qu'elle soit dénuée d'intérêt ? Loin de là : elle est,

1. Lire, à la fin de la page ix, *dix Satires* et non *douze* ; p. 19, *Ny domter* ; p. 60, *sexe* et non *texte* ; p. 117, *la sotte le donne* ; p. 129, *Prévoir tout accident* ; p. 169, *J'appendray*.

avec l'œuvre des amis de Ronsard, un Belleau, un Baïf, un Pontus de Tyard, le témoignage le plus curieux sur les théories de la Pléiade. On y saisit, sur le vif, leur application savante et méthodique, comme elle montre, — par l'évolution très nette que Mme Graur y relève du style pindarique à des vers de style différent, — la lente mort de la gloire de Ronsard et la naissance du goût des lettrés pour Desportes. Les modèles dont Jamyn s'inspire d'abord, ce sont, — d'Horace à Pétrarque, de Pindare ou de Théocrite à Marulle, à Politien, — ceux-là mêmes que Ronsard et du Bellay avaient indiqués aux poètes. Les procédés d'invention, de composition, de style qu'il emploie, il en doit la connaissance à la *Deffence*, et, s'il écrit des poèmes de circonstance pour les fêtes de la cour, s'il gratifie ses protecteurs de vers légers et flatteurs, s'il publie des *Meslanges*, c'est parce qu'il est nourri de la pensée du maître et qu'il applique ses leçons. Plus tard, obéissant à la mode, il délaissera les principes dont il s'était inspiré, et, sans imiter Desportes, il saura écrire des vers capables de flatter les nouveaux goûts du public. Ceux qu'il consacre à Callirée ou Artémis, après le livre d'Oriane, n'apportent rien de neuf à l'histoire de notre poésie : ce sont des vers conformes aux habitudes du temps, tout proches des *Amours* de Cassandre ou de Marie, et Jamyn chantera sur commande l'amour de Charles IX pour Marguerite d'Aquaviva comme Ronsard la mort de Marie de Clèves.

Qu'il s'agisse de ses vers d'amour ou des poésies de circonstance qu'il eut à écrire pour plaire à ses protecteurs, de ses vers philosophiques, rustiques ou satiriques, toujours il suit les modes de son temps ; et s'il trouve des accents tour à tour convaincus, précis, émouvants parfois, amusants quand il attaque les courtisans, si son style a de la fermeté, son vers du rythme et de l'harmonie, il est bien rare qu'il soit original : Mme Graur n'hésite pas à le dire, encore qu'elle fasse tous ses efforts — et qu'elle réussisse parfois à nous convaincre — pour prouver qu'Amadis n'a pas toujours, ainsi qu'on le croit, traduit Ronsard comme il a traduit Homère. Elle admet, lorsqu'il y a source commune, l'indépendance de Jamyn, et croirait volontiers à une sorte de joute amicale entre le maître et le disciple (cf. par ex., pages 74 et 114) : ses arguments, qui vont à l'encontre des théories de M. Raymond, prouvent que le problème est bien délicat à résoudre.

Son étude très poussée des sources de Jamyn démontre, en tout cas, avec quelle ténacité les poètes mineurs de la Pléiade menèrent l'assaut du « temple delphique », et combien les théories de Ronsard et du Bellay étaient dangereuses, qui substituaient — ou permettaient trop souvent de substituer — à l'invention une habile imitation. La minutieuse analyse qu'elle donne des œuvres de Jamyn, — un miroir des habitudes littéraires du temps, dit-elle justement, — est bien instructive à cet égard. La richesse de son information[1], l'érudition de ses notes[2], la justesse de ses jugements font du livre de Mme Graur un travail auquel il n'y a rien à reprendre sur les faits dont elle parle (encore que certains puissent discuter telle ou telle de ses appréciations), et qui est, sur le temps de Ronsard, un recueil de précises et précieuses indications.

Pierre Jourda.

Tragédie du sac de Cabrière, éd. Karl Christ. Un vol. in-8° de IV-132 pages. Halle, Niemeyer, 1928.

Ce qu'on connaît le mieux du théâtre protestant en langue française, ce

1. Signalons notamment le chapitre VI : *Le traducteur d'Homère*, qui peut servir de modèle à un travail sur les traductions des classiques anciens au XVIe siècle.

2. Elles sont riches de renseignements biographiques sur les contemporains de Ronsard et d'indications sur les poètes de troisième ordre imitateurs ou émules de Ronsard.

sont les tragédies bibliques de Bèze et de Des Masures, de Rivaudeau et de La Taille; mais les réformés français et suisses ont fait jouer aussi des farces, des moralités, des bergeries, tragédies et tragi-comédies allégoriques, et des tragédies à sujet contemporain. On sait qu'en 1558 les écoliers de Genève représentèrent une *Tragédie des cinq écoliers de Berne exécutés à Lyon*, qui n'a pas été conservée. En 1913, M. Christ a trouvé dans le fonds palatin de la Vaticane une *Tragédie du sac de Cabrière*, d'après laquelle nous pouvons nous faire une idée de ce genre éphémère : la tragédie protestante à sujet contemporain. (Du côté catholique il y eut *Coligny*, *Montgoumery* (?), la *Guisiade*.)

M. Christ établit que cette pièce a été écrite entre 1558 et 1574, et il suppose avec vraisemblance qu'elle a été jouée à Genève par des écoliers en 1566-1568 devant Christophe de Bavière, fils de l'Électeur palatin et qui fut tué en 1574 à l'âge de vingt-trois ans. C'est à lui qu'est dédié le manuscrit. Ce jeune homme avait une bibliothèque d'œuvres profanes et religieuses dont il faudrait publier l'inventaire, et où les livres français étaient en majorité : un *Tristan*, deux *Amadis de Gaule*, trois *Marot*, les *Poèmes* et les *Amours* de Ronsard, le *Printemps*, l'*Hiver*, des *Psaumes*, l'*Alcoran des Cordeliers*, les *Narrations fabuleuses* de Guéroult, Froissart, Commynes, des traductions françaises des Grecs, de Guichardin, de Guevara, etc.

Cette pièce est beaucoup plus proche des tragédies régulières de Rivaudeau et de La Taille que des trois mystères de Des Masures; elle est écrite en alexandrins; l'alternance des rimes masculines et féminines est observée; les strophes d'un chœur la divisent en cinq parties; les procédés de la rhétorique sont largement employés, et il y a même un songe.

Elle pèche par la composition et par la peinture des caractères; mais l'auteur a décrit avec force un tragique événement : le récit du sac fait penser aux *Tragiques*, tandis que celui de l'assaut semble écrit par Montluc. De longs exposés dogmatiques, en partie copiés dans l'*Institution chrétienne*, retardent l'action.

L'introduction historique de M. Christ est excellente; mais il se trompe parfois sur le théâtre religieux du XVI^e^ siècle : c'est malgré Calvin que les *Actes des Apôtres* ont été joués à Genève, l'*Aman* de Rivaudeau n'a pas été représenté ; il est probable que Des Masures a passé quelque temps à Heidelberg..., etc. Aux vers 645, 1101, 1501 et 1505 le texte a été corrigé à tort, et les vers 982, 1011, 1385 et 1413 contiennent des lapsus. Pour le vers 273 je propose : *l'ost de mer*.

En 1927, M. Fernand Benoît, qui venait d'explorer le fonds palatin, a publié à Marseille une édition de la même pièce, avec une très utile étude littéraire de M. Vianey. Chacun des deux éditeurs a ignoré la découverte et le travail de l'autre.

R. Lebègue.

Frédéric Lachèvre, **Un point obscur de la vie de Scarron, Scarron et sa « Gazette burlesque » (14 janvier-22 juin 1655)**, réimprimée pour la première fois, précédée d'une introduction reproduisant deux lettres de Pierre Louys et de l'historique de la *Gazette burlesque*. Un vol. in-8° de 234 pages. Paris, Giraud-Badin, 1929.

La *Gazette burlesque*, imprimée par Lesselin, dura du 14 janvier au 31 décembre 1655; elle eut 32 numéros, tous parus sous la forme d'épîtres versifiées. Le privilège avait été pris par Scarron et transmis à l'imprimeur. C'est Scarron qui rédigea les quinze premiers numéros, parus du 14 janvier au 22 juin. Le numéro 16 ne fut pas signé; les numéros 17 à 23 sont d'un nommé Julien; les suivants, de deux nouveaux poètes encore moins bien connus, F. S. et S. C. Le dessein de M. Lachèvre est d'abord de rendre accessibles ces quinze

épîtres de Scarron, qu'aucun éditeur du poète burlesque n'a insérées dans ses œuvres complètes et qui ne sont connues que par quelques très rares exemplaires. On y trouve des nouvelles de la cour, des camps et de l'étranger, quelque peu de satire, quelques contes, beaucoup d'esprit, mais parfois bien forcé. Ce n'est peut-être pas une contribution de très grande valeur à l'histoire de l'année 1655, mais ce n'est certes pas inutile à la connaissance du talent de Scarron.

On ne sait guère pourquoi Scarron cessa d'écrire cette *Gazette* après le numéro 16. Lassitude, dit M. Magne. M. Lachèvre fait une tout autre hypothèse, et c'est le plus grand intérêt de ce livre. Scarron aurait cessé d'écrire parce qu'il aurait dû se dérober aux menaces que présentait pour sa liberté et sa sécurité une enquête de justice sur la publication d'un manuel d'érotisme, intitulé *L'École des Filles*. Le fait est que Scarron a reçu huit exemplaires de cet ouvrage. En est-il l'auteur? Un collaborateur? Il est peut-être hardi de le supposer. M. Lachèvre irait facilement jusqu'à mêler à cette publication la personne de Françoise d'Aubigné, M^me^ Scarron. Fouquet aurait arrêté ou fait arrêter l'enquête menaçante. Par estime pour Scarron? Par amour pour sa femme ?... On voit toutes les questions que soulève l'argumentation de M. Lachèvre. Elle pique la curiosité, sollicite la critique, je ne puis pas dire qu'elle emporte la conviction.

René Bray.

Maurice Magendie, **L' « Astrée », d'Honoré d'Urfé.** Un vol. in-8° de 172 pages. Les Grands Événements Littéraires. Malfère, Paris, 1929.

M. Magendie est l'un des plus qualifiés de nos érudits pour parler de l'*Astrée* dans une collection qui, tout en s'adressant à ce qu'on appelle le grand public, doit aussi fournir de commodes instruments de travail à nos jeunes étudiants. Le livre qu'il publie ici profite d'une très longue familiarité avec les romanciers et les théoriciens de la politesse du début du XVII^e^ siècle, dont plusieurs ouvrages ont déjà donné la preuve. Sans doute M. Magendie ne se borne pas à redire ce qu'il a déjà dit dans de plus savants travaux; il utilise tous les résultats établis par ses devanciers, notamment par le chanoine Reure, aussi bien que ce qu'il a apporté lui-même de nouveau. Mais ce « nouveau » lui permet de mettre au point bien des problèmes et sa vaste information lui vaut de garder une juste mesure dans la critique comme dans l'éloge.

Il passe assez rapidement sur la vie de D'Urfé : quoi qu'on en ait dit, elle n'explique pas le roman. Il étudie très longuement et très commodément le sujet et l'action de l'*Astrée*, donne les indications nécessaires sur la publication de ses diverses parties, montre que cette œuvre tient beaucoup plus à son temps qu'à tel épisode de la vie de son auteur, ne s'attarde pas sur les sources livresques, apporte les témoignages essentiels sur son succès sans s'abuser sur son influence ou sa valeur propre. Un index facilite la consultation de l'ouvrage.

Le chapitre IV sur les *Origines de l'Astrée* est particulièrement précieux. Aussi brièvement que possible, mais avec non moins de précision que de concision, M. Magendie y montre ce qu'est au juste ce roman et ce qui en fait l'intérêt. Un roman d'éducation mondaine, à l'adresse d'une noblesse rude et grossière, lié à tout un mouvement de régénération sociale dont le plus célèbre instrument est la Chambre bleue d'Arthénice, n'ayant pas encore tout à fait dépouillé la grossièreté, et pourtant déjà vrai code d'honnêteté, voilà ce qu'est surtout l'*Astrée*. Mais elle est autre chose : il s'en dégage une leçon morale qui prépare la leçon que va donner l'héroïsme cornélien, c'est une école de conversation et de discussion qui forme ceux qui vont peupler les salons de 1650. L'*Astrée* dépasse donc de beaucoup sa valeur esthétique. Et il faut

remercier M. Magendie d'avoir insisté sur ce point. L'*Astrée* est l'un des témoignages les plus importants, sinon l'un des agents les plus actifs, du mouvement qui, entre 1600 et 1630, porte les esprits vers ce qui sera la civilisation du grand siècle.

René Bray.

Les Textes français. Saint François de Sales, Introduction à la vie dévote. Texte établi et présenté par M. Charles Florisoone, 2 vol. Paris, Editions Fernand Roches.

L'*Introduction* est le plus populaire des ouvrages de saint François de Sales. Parue en 1609, la première édition fut enlevée, et, dès septembre de la même année, une seconde édition, fort augmentée, remaniée, et par malheur tronquée de quelques chapitres primitifs, rendit nécessaire, malgré un succès fort vif, une nouvelle et plus correcte édition. Celle-ci parut en 1610, suivie d'une quatrième édition en 1616, elle-même fort incorrecte, et d'une véritable foison de contrefaçons, où la pensée originelle subissait d'étranges métamorphoses. François de Sales revit donc son texte et surveilla la publication de l'*édition définitive*, en 1619. Mais il n'en existe qu'un seul exemplaire connu, appartenant au couvent des bénédictins anglais de Belmont. Les rééditions, qui sont parmi les plus nombreuses de nos livres français, présentent cet inconvénient de ne pas reproduire scrupuleusement le seul texte authentique de l'*Introduction*, celui de 1619, d'en modifier la langue, sous prétexte de la moderniser, et d'en altérer la hardiesse du vocabulaire, sous prétexte de ne point surprendre les âmes simples. Bref, du XVII^e^ au XIX^e^ siècle, une longue trahison à l'égard de ce qui est un chef-d'œuvre de pensée, de style, de direction prudente et hardie vers la perfection.

Quand on connaît ces divers avatars, on ne peut que se réjouir de voir enfin une édition correcte, où l'on trouve non seulement la pensée exacte de l'écrivain, mais sa rédaction définitive et jusqu'à son orthographe, son accentuation et sa ponctuation, partout où celle-ci n'a pas dû être rectifiée.

Ajoutons à ce plaisir de lettré celui que tout amateur de beaux livres éprouvera devant l'élégance et la perfection de ces volumes, qui font honneur à l'Association Guillaume Budé.

M. Florisoone a fait précéder le texte d'une introduction dont une partie est consacrée à raconter la vie de l'auteur, et l'autre à examiner quelques problèmes concernant la pensée du saint. On sait que M. Florisoone a longuement et fidèlement collaboré à la grande édition des œuvres de saint François de Sales, dite édition d'Annecy. Il a pu ainsi mettre à profit nombre de documents, inconnus des biographes les plus récents de l'évêque, et rectifier quelques erreurs ou compléter plusieurs lacunes. Toutefois, on regrettera que l'attrait de la biographie ait un peu nui à l'intérêt de la bibliographie. Car l'*Introduction à la vie dévote* est l'un de ces quelques livres qui ont exercé une influence si profonde qu'ils ont modifié tout un aspect de la vie religieuse des peuples. A côté de l'*Imitation*, de la *Théologie germanique*, du *Commentaire de l'Epitre aux Romains*, de Luther, de l'*Institution chrétienne*, de Calvin, des *Exercices spirituels*, de saint Ignace de Loyola, dont on peut dire que tous ont, à des titres divers, bouleversé le monde chrétien, il faut mettre l'ouvrage de l'évêque d'Annecy. Du point de vue littéraire, il ouvre véritablement le grand siècle classique. Il a mis en honneur l'investigation morale, le souci de voir clair dans les secrets replis du cœur, et de traduire, en un langage direct, poétique et réaliste, les nobles aspirations de l'inquiétude humaine. Il est l'antidote de Montaigne. Du point de vue religieux, ce petit livre a rétabli les troupes catholiques, encore mal remises de l'offensive protestante, sur une position stratégique qu'il serait fort intéressant de définir. La piété salésienne vulgarisée par l'*Introduction* fut l'antidote de la piété

luthérienne ou calviniste. On aurait aimé que le si scrupuleux et heureux éditeur de l'*Introduction à la vie dévote* eût signalé cette action puissante d'un petit livre, dont nous éprouvons encore aujourd'hui les lointains effets.

J. Dedieu.

Ernest Jovy, **La « Sphère infinie de Pascal ». Études pascaliennes**, t. VII, 1 vol. in-12 de 230 pages. Paris, Vrin, 1930.

Le livre se compose de cinq études, fort substantielles, qui enrichissent notre connaissance de Pascal : 1° la *Sphère infinie* de Pascal; 2° l'*Almanach spirituel* de Pascal; 3° la *Lettre d'un avocat* et l'*Abrégé de l'Illusion théologique*; 4° *Pascal commenté par le fils du gendre de Montaigne*; 5° *Pascal et le protestantisme*.

Si nous devions établir entre ces études une certaine hiérarchie, selon leur importance et leur nouveauté, nous ferions une place spéciale aux deux dernières. C'est M. Gustave Rouchon, archiviste honoraire du département du Puy-de-Dôme, qui, le premier, en 1921, fit connaître un document d'après lequel un Martin Pascal abjura le protestantisme, à Clermont, après 1657. M. Rouchon inclinait à voir en ce Martin Pascal l'aïeul de Blaise. M. Jovy est tout à fait catégorique. « Il s'agit bien, dit-il, du grand-père de Pascal. » Peut-être aurait-on souhaité un commencement de preuve; mais avec M. Jovy il ne faut que consentir à quelque patience; quel est le problème pascalien auquel il n'a pas apporté une lumière fort vive?

De même, c'est l'abbé Georges Duret, de Poitiers, qui, en 1923, publia pour la première fois un curieux commentaire des *Pensées* de Pascal par Frédéric de Gamaches, fils du gendre de Montaigne. Resté manuscrit, ce commentaire avait permis au descendant de Montaigne de venger la mémoire de l'auteur des *Essais* que l'auteur des *Pensées* a souvent malmenée. Ce n'est certes pas le talent, mais c'est déjà comme la passion de Voltaire; aussi, malgré leur ton d'acrimonie, ces observations restent intéressantes, car elles nous renseignent sur la résistance que déjà certains milieux, vers 1675, opposaient à l'*Apologie*. M. Jovy a complété l'étude de M. Duret par une érudite et minutieuse monographie de la famille des Gamaches (p. 182, il faut corriger le titre du livre de Charles de Gamaches : *Le Sensé raisonnant sur les passages... épistre liminaire au fils de l'autheur contenant l'institution...*).

La seconde étude nous fait connaître l'*Almanach spirituel* dont Pascal se munissait dans ses pérégrinations pieuses à travers Paris. C'est celui que rédigeait, à partir de 1646, un religieux, le P. Martial du Mans. La Bibliothèque Nationale en possède plusieurs exemplaires, où la sagacité de M. Jovy a su les découvrir.

L'étude sur la *Lettre d'un avocat* est tout à fait remarquable. M. Jovy y reprend le problème qu'en 1901 M. G. Lanson avait examiné : la *Lettre d'un avocat* appartient-elle à Pascal ou provient-elle d'une collaboration entre Nicole, ou Le Maistre, ou Barbier d'Aucourt et Pascal? A la vérité, les conclusions qui sont celles de M. Jovy sont moins décisives que celles de M. Lanson. Pascal n'est peut-être pas l'unique responsable de la *Lettre d'un avocat*, et le travail de collaboration d'où sortit ce factum demeure encore bien obscur. Mais, au dossier de cette affaire, M. Jovy verse certains documents d'une très grande importance : un *Memoire* qu'il restitue à Adrien Le Paige, et qui a servi pour la rédaction de la *Lettre*, et un *Abrégé d'un traité intitulé l'Illusion théologique*, que, sur la parole du janséniste Jean Grosley, il croit pouvoir attribuer à Pascal. La découverte de ce document est fort intéressante, et permet de suivre en tout son développement l'histoire de la *Lettre d'un avocat*, dont il est la suite naturelle. Il ne conclut point, d'ailleurs, le débat sur l'activité de Pascal dans la rédaction de ces documents jansénistes :

il l'élargit, au contraire. On connaît les conséquences inattendues de ces pamphlets pour la vie de Pascal. M. Jovy a fort justement rappelé qu'ils sont à l'origine de la rupture profonde entre Pascal et Port-Royal. Il y voit une nouvelle preuve de l'évolution des idées et des sentiments de Pascal, qui, heureux de se libérer d'amitiés dangereuses, revenait à l'orthodoxie humble et soumise. Je me permettrai de signaler à M. Jovy que le P. d'Avrigny, dont il a précisément cité une page curieuse sur la *Lettre d'un avocat,* tire de ces événements une conclusion fort différente. Si Pascal, écrit-il, malgré sa brouille avec Port-Royal, est mort sans avoir fait réparation d'honneur à ceux qu'il avait attaqués sur les indications de complices dont il déplora plus tard les variations lamentables; s'il n'a pas cru devoir informer ceux qu'il avait maltraités qu'il s'était vu contraint d'abandonner des conseillers, si peu assurés de leur vérité, quels principes de morale pourraient justifier une pareille conduite? Ainsi, ce jésuite, fort au courant des petits secrets de la secte janséniste, ne mettait pas en doute que, jusqu'à sa mort, Pascal, séparé des Messieurs de Port-Royal, était cependant resté fidèle aux passions — et peut-être — à la foi de Port-Royal. (*Mémoires chronologiques et dogmatiques*, 1739, t. II, p. 405-407.) Les ombres qui couvrent les dernières années de Pascal ne sont pas près de se dissiper.

Enfin, M. Jovy suit la fortune extrêmement embrouillée de la définition fameuse du monde, d'après Pascal : « c'est une sphère infinie dont le centre est partout, la circonférence nulle part ». M. Havet avait, certes, passablement déblayé le terrain. Mais quelle étourdissante revue des littératures anciennes et modernes, et quelle prodigieuse moisson de textes démonstratifs, M. Jovy nous présente en soixante pages où s'accumulent, de façon impeccable, les noms d'auteurs, les titres d'ouvrages, les dates, les textes, les commentaires les plus précis et les plus riches! C'est à peine si j'ai pu noter que dans l'œuvre de Bérulle, M. Jovy a choisi quelques textes de grande valeur, assurément, mais moins péremptoires que celui-ci : « Dieu est cette sphère intellectuelle de laquelle le centre est partout, et la circonférence nulle part ». (*Grandeurs de Jésus*, discours VI, parag. 6, et aussi discours VII, parag. 2.) La démonstration n'en est pas, d'ailleurs, renforcée. Il est bien sûr que Pascal utilisait une formule que les ans n'avaient pas encore vieillie! Si M. Jovy parcourt, dans le *Neophilologus*, 1931, t. IV, l'étude de M. de Vogel sur la formule de Pascal, il sera encore d'avis qu'à l'innombrable série des devanciers de Pascal, il convient d'ajouter le *Roman de la Rose* !

J. Dedieu.

Fortunat Strowski, de l'Institut, **Les Pensées de Pascal, étude et analyse**. Un vol. in-12 de 257 pages, Paris, Mellottée, s. d.; **Pascal, édition définitive des Œuvres complètes**, 3 vol. in-8 de CI-434 pages, XXIV-474 pages, XXVI-488 pages. Paris, Ollendorff, s. d.

Que l'auteur des beaux ouvrages sur *Pascal et son temps* ait entrepris une nouvelle étude des *Pensées*, qui, elle-même, accompagne et éclaire une nouvelle édition des *Pensées*, ce n'est pas seulement un signe de l'inépuisable richesse d'une critique toujours en éveil, c'est surtout un témoignage de la ferveur avec laquelle M. Strowski ne cesse d'approfondir la grande œuvre mystérieuse de Pascal. Il est superflu de dire que l'étude parue chez Mellottée est proprement un charme. M. Strowski analyse d'abord la psychologie intellectuelle de Pascal, afin de retrouver l'habitude profonde et la méthode habituelle de la pensée de Pascal, qui, de ses premiers ouvrages scientifiques à sa dernière œuvre théologique, n'auraient jamais cessé de s'affirmer et de se fortifier. Vient ensuite l'analyse des expériences qui, d'années en années, ont mis Pascal comme en état d'écrire ce qui, lentement

élaboré au fond de sa conscience, se trouva revêtir une valeur générale, sensible à tous les hommes. Sa jeunesse mondaine, sa carrière scientifique, son expérience politique, son expérience religieuse lui firent connaître toutes les réalités et percevoir le faible de toutes les conventions. Ainsi formé, comme malgré lui, à son rôle d'apologiste de la foi chrétienne, Pascal entreprend l'*Apologie*. M. Strowski raconte alors l'histoire du manuscrit et comment, d'une longue intimité avec le texte de Pascal, il a retiré une conviction raisonnée : les différents éditeurs des *Pensées* n'ont respecté ni la façon de penser ni l'ordre de la pensée de Pascal. Et c'est ici qu'apparaissent l'originalité et l'intérêt de la nouvelle interprétation que l'on nous offre du célèbre manuscrit.

M. Strowski débute par un acte de courage : il arrache brusquement aux *Pensées*, c'est-à-dire aux fragments destinés à l'*Apologie*, tous les fragments étrangers à cette fin. L'élagage est considérable : toute la cinquième partie du tome II des *Œuvres complètes* (p. 400-474) est constituée par les fragments que M. Strowski déclare destinés à quelque provinciale, ou au traité que Pascal semble avoir rêvé d'écrire sur le Miracle, ou à des sujets divers. Quelle est la part de certitude et la part d'arbitraire en ce travail d'épuration? Les éditeurs de Port-Royal n'avaient osé l'entreprendre, et, ne sachant que décider sur ces fragments, il les avaient conservés. L'acte de courage me semble préférable.

Encore convient-il de mettre à part tous les fragments relatifs aux préoccupations de l'ordre à suivre dans l'*Apologie*, ou relatifs à ce que l'on a appelé la rhétorique de Pascal, et tous ceux que M. Strowski groupe sous le titre de *Miscellanées* et de *Spongia solis*. Ceux-ci forment, dans l'édition des *Pensées* (t. III des *Œuvres complètes*), tout le chapitre VII (p. 288 à 233). J'avoue avoir éprouvé quelque inquiétude à lire parmi les « spongia solis », telle pensée qui ressort naturellement à un groupe d'idées fort spécial. Ainsi la pensée 99, p. 295, sur la volonté, organe de la créance. D'ailleurs, ce titre étrange, dont M. Strowski donne une interprétation tout à fait ingénieuse, ne paraît qu'une fois dans les *Pensées*, sur un bout de papier où se succèdent *quatre* formules, f° 423.

Les fragments restants s'ordonnent alors assez bien sous deux ou trois titres : la nature de l'homme et sa place dans l'univers ; le peuple juif et les Livres saints ; Jésus-Christ. Nous retrouvons ici les divisions traditionnelles du plan qui aurait été celui de Pascal. M. Strowski nous présente une façon nouvelle de comprendre le couple : *Grandeur-Misère*, qui ne serait pas tout à fait l'équivalent du diptyque : Grandeur de l'homme *et* Misère de l'homme. Son interprétation est ingénieuse et délicate. Peut-être, cependant, faudrait-il voir dans cette notation rapide un procédé habituel à Pascal, plutôt qu'une indication subtile de rapports de dépendance. Au f° 169, je rencontre le couple : Justice-Force ; Géométrie-Finesse ; au f° 251, le couple : Église-Pape ; au f° 229, le couple : Clarté-Obscurité ; au f° 322, le couple : Adam-Jésus-Christ ; au f° 439, le couple : 2 Infinis-Milieu ; au f° 489, le couple : Instinct-Raison, et au f° 3, celui qui a exercé l'ingéniosité de tant de commentateurs : Infini-Rien.

M. Strowski signale que les éditeurs font, en général, peu de cas des fragments où Pascal parle des Livres saints, et où il aborde l'étude théologique et historique du christianisme. Il réagit contre cette injustice, et ces deux chapitres sont excellents. L'examen du manuscrit ne laisse aucun doute : Pascal a poursuivi avec passion, avec acharnement, la démonstration *par les faits* de la vérité du christianisme. Il y a là quelques-uns de ses fragments les plus achevés, les mieux travaillés, les plus rigoureux. On sera reconnaissant à l'éditeur des *Œuvres complètes* d'avoir conservé tout ce que Pascal a écrit sur ces sujets, sans en excepter ses traductions de la Bible (t. III, p. 164 à 284).

Nous n'avons rien dit des pages consacrées par M. Strowski au *pari* de Pascal. Elles sont fort curieuses, remplies d'aperçus nouveaux sur la richesse des idées successives qui venaient s'agglutiner autour d'une pensée principale pour la développer et la prolonger. A en croire M. Strowski, le groupe d'idées que le manuscrit révèle dépendantes de la phrase primitive sur le pari, contient déjà toute la dialectique de l'*Apologie*, la prédominance du cœur, la certitude des vérités morales, la force persuasive de la coutume, la puissance logique de la machine et la nécessité d'avoir foi à l'incertain. Or, le pari étant antérieur à l'*Apologie* (du moins on s'accorde à croire qu'il fut rédigé en 1658, à l'intention de Méré), il ressortirait de là que, vers ce moment, Pascal était déjà en possession des idées maîtresses qui animeront l'*Apologie*. L'hypothèse semble hardie et en opposition avec ce que croyaient les premiers éditeurs de Pascal, pour qui le pari était le suprême effort de l'apologiste aux prises avec le libertin ébranlé, mais hésitant à faire l'abandon définitif de sa pensée propre.

L'intérêt de l'étude des *Pensées* et de l'édition des *Pensées* est donc très grand. M. Strowski soulève, à son ordinaire, les idées les plus riches et les plus hardies, et provoque la réflexion.

On voudrait que l'édition parue chez Ollendorff fût, comme elle l'annonce, l'*édition définitive* des Œuvres de Pascal. Les volumes consacrés aux œuvres scientifiques et aux *Provinciales* paraissent fort bien établis. L'édition des *Pensées* est malheureusement déparée par des fautes de lecture dont je signale quelques-unes, rencontrées au cours de mes confrontations.

P. 16, lisez : *consolateur* et non *consolation*. .

P. 18, après le fragment 242, Pascal ajoute, de sa main, deux textes latins.

P. 24, frag. 286, lisez : *ils sont incapables d'aucune communication.*

P. 25, note 2, Pascal n'a pas écrit deux fois : *celui qu'il aime*, mais l'antithèse suivante : *Celui qui l'aime — Celui qu'Il aime.*

P. 27, frag. 267, lisez : *est de reconnaître*, et à la note 1, lisez : *elle n'est que faible, si elle ne va là, même dans les choses.*

P. 29, frag. 258, *Le dégout* suit la citation latine et n'est pas le titre du frag. 223. Ici, lisez : *que de le reproduire.*

P. 30, frag. 190, lisez : *assez malheureux.*

P. 31, frag. 220, lisez : *des philosophes.*

P. 47, frag. 541, lisez : *ni raisonnables ni vertueux.*

P. 48, frag. 237, ajoutez : *cette dernière supposition est la nôtre.*

P. 50, frag. 252, lisez : *de plus aux chrétiens qu'aux païens.* Pascal a effacé le mot *Turcs*. Fin du même frag. après le texte latin, Pascal sépare par un trait le paragraphe suivant, qui est une pensée assez différente.

P. 60, Pascal a écrit, frag. 463 : *à mesure qu'on a de lumière, on découvre plus de grandeur et plus de bassesse...*

P. 62, frag. 347. Le paragraphe « Toute notre dignité, etc. » est de la copie, non du manuscrit.

P. 65, frag. 152, lisez : *pour en parler; pour ne jamais en rien dire.*

P. 70, frag. 212 : Est à la suite, sur le manuscrit, du frag. 365 (p. 63); lisez : *sentir s'écouler.*

P. 71, note 1, lisez : *il a quatre laquais.*

P. 75, lisez : *son piqueur;* note 1, lisez : *sujet d'affliction... ils cherchent le tumulte.*

P. 76, lisez, note 2 : *occupé à savoir* (et non *à saisir*).

P. 79, note 3, lisez : *pourvu qu'il y ait.*

P. 83, frag. 461, lisez : *n'ont fait.*

P. 87, frag. 438, lisez : *n'est fait;* frag. 510 : *misérable, mais il n'est.*

P. 98, frag. 484, lisez : *régler toute la république chrétienne.*

P. 102, frag. 299, lisez : *la pluralité de leurs ministres.*

P. 110, frag. 402, lisez : *tableau de la charité.*

P. 112, frag. 314, lisez : *vous n'êtes qu'un roi.*

P. 113, frag. 41, lisez : *les heureux superbes.*

P. 123, frag. 114, lisez : *deux grappes pareilles?* Frag. 71, lisez : *Ne lui en...*

P. 129, note 4, lisez : *ne sont pas masqués d'habits.*

P. 134, lisez : *apercevoir quelque apparence.* Et, note 3, lisez : *et l'infini où il est englouti.*

P. 135, note 5, lisez : *mais l'infinité de petitesse.*

P. 144, note 1, la lecture du manuscrit donne : *et des lois fondamentales.*

P. 152, note 5, lisez : *invincible de la vérité de sa nature.*

P. 153, frag. 422, lisez : *afin de tendre.*

P. 159, frag. 73, le chiffre *393* précède *harum sententiarum*, qui n'est pas le titre du fragment suivant.

P. 167, lisez : *qui peut me plaire.* Note 2, le mot *prophétie* ne semble pas être, sur le manuscrit, une note marginale. C'est un fragment de papier indépendant.

P. 170, note 10, lisez : *et c'est sur quoi il établit la raison de...* Les chiffres ne sont pas dans le manuscrit.

P. 172, frag. 749, lisez : *qu'il y eût des prophéties; il fallait qu'elles fussent...*

P. 174, frag. 629. lisez : *ne cache pas sa honte.*

P. 176, frag. 624, lisez : *car ce n'est pas la longueur.*

P. 181, frag. 686, lisez : *sans roi ni prince.* Ezéch., 20. (Au frag. 685, il faut restituer le frag. 728 (p. 188) qui précède, dans le manuscrit, le mot *figure.*)

P. 184, frag. 677, lisez : *un clair et où il est dit que le sens.*

P. 185, frag. 689, lisez : *capables de l'aimer.*

P. 191, frag. 674, est au f° 39 (même erreur dans Brunschvig).

P. 192, frag. 654, lisez : *comme légat.* Matth., 24, 36.

P. 194, note 1, lisez : *la clef que J.-C. et les apôtres nous en donnent.*

P. 203, frag. 857, lisez : *dans cette Église; celui qui a toujours été est le vrai, car le vrai y a toujours été...*

P. 204, frag. 796, lisez : *ne dit pas qu'il n'est pas de Nazareth* (Pascal a correctement écrit ce nom propre).

P. 210, frag. 633, lisez: *en Babylone, donques ils pouvaient...*

P. 220, frag. 752, lisez : *David, grand témoin.*

P. 225, frag. 715, lisez : *ne seront jamais rappelés*; frag. 727, lisez : *annoncer l'Évangile aux pauvres et aux petits.*

P. 227, les quatre premières lignes n'appartiennent pas au frag. 761, mais les deux premières appartiennent au frag. 727, et les deux autres au frag. 715.

P. 244, note 1, lisez : *parce qu'ils sont tous rachetés.*

P. 250, frag. 483, ajoutez : *on aime J.-C. parce qu'il est le corps.*

P. 253, frag. 793, lisez : *à tous ces grands de chair.*

P. 280, lisez : *depuis que j'ai formé les premiers peuples et qu'il annonce...*

P. 281, lisez : *arriver à la fin, et déjà dès l'origine.*

P. 290, frag. 340, lisez : *qu'elle a de la volonté.*

P. 297, frag. 106, Pascal écrit correctement *bizarrerie*; et frag. 147, lisez : *pour les joindre à l'autre; nous serions de bon cœur poltrons pour en acquérir,...* etc.

J. Dedieu.

Gunnar Aspelin, **Framstegsidén i franskt tankeliv från Descartes till Condorcet.** Ett bidrag till sociologiens problemhistoria. 1 vol. in-8° de 175 pages. Lund, C. Gleerup, et Leipzig, O. Harassowitz, 1929.

Ce volume suédois, publié dans les *Annales de l'Université de Lund*, a pour sujet *L'Idée de progrès dans la vie intellectuelle de la France, de Descartes à Condorcet*, et se présente comme une *Contribution à l'histoire des problèmes de la sociologie*. C'est un chapitre important de l'histoire des idées au XVII[e] et au

XVIIIe siècle que l'auteur s'est proposé de retracer, après MM. Delvaille (*Essai sur l'histoire de l'idée de progrès*, 1910) et Bury (*The idea of progress*, 8e édit., 1921). Mais il envisage son sujet surtout du point de vue sociologique, et comme un exemple significatif de la manière dont, pendant une période donnée, un problème se pose. Sa méthode consiste à étudier en détail les penseurs principaux qui se sont exprimés sur ce sujet pendant cette période, une douzaine environ ; il ne cherche pas à recueillir des témoignages dans des écrits moins célèbres, mais plus nombreux, de façon à constituer l'opinion moyenne sur le progrès. Il répartit ses auteurs en deux grandes sections : les cartésiens (y compris Fontenelle, Perrault, Fénelon et l'abbé de Saint-Pierre) et les philosophes des lumières, de Dubos à Condorcet ; cette dernière section est la plus longue. Dans son exposé et sa discussion des textes, il suit l'ordre chronologique, sans classer les opinions, sans en chercher les causes dans la forme d'esprit, le milieu, les études de chacun. Ces exposés sont d'ailleurs intéressants dans le détail, quoiqu'ils ne nous apprennent rien de bien nouveau ; mais les grandes lignes ne se dégagent pas assez nettement. L'auteur montre la conception cartésienne du progrès, l'apparition avec Perrault et Fontenelle d'arguments biologiques et phylogénétiques, la réaction esquissée par Dubos, l'influence sur cette notion du nouvel empirisme qui remplace le cartésianisme, puis du matérialisme et de la physiocratie ; il a de bonnes pages sur la première phase, encore chrétienne, de la pensée de Turgot... Mais l'ouvrage offre un grand vice de composition : vers le milieu, nous sortons du sujet pendant une quarantaine de pages ; presque tout ce qui est dit de Condillac, Montesquieu, etc., est latéral à la question, et nous n'y revenons qu'avec Turgot. — La bibliographie est insuffisante : sur Dubos, l'auteur ne connaît ni Lombard ni Braunschvig ; sur Condorcet, ni Alengry ni Léon Cahen, etc. On est étonné de ne pas voir mentionner d'Alembert. L'auteur partage avec nombre d'historiens littéraires étrangers — et je crois bien avec quelques français — deux bien mauvaises habitudes. La première est celle de citer des textes importants sans les dater autrement qu'en donnant dans la Bibliographie la date de l'édition qu'on a consultée, laquelle est souvent une réimpression quelconque dont la date n'offre aucun intérêt. La seconde est de citer ces mêmes textes en renvoyant, non à l'ouvrage, au chapitre, à une division quelconque qui permette au lecteur de retrouver le passage, quelle que soit l'édition qu'il a entre les mains, mais à la page de l'édition dont l'historien littéraire s'est servi. Ainsi on nous renvoie ici au *Discours sur l'Histoire universelle* dans l'édition d'Amsterdam, 1738, à La Bruyère dans celle de Paris, 1900 (?), aux *Réflexions* de Dubos dans celle de Dresde, 1760, à l'*Esprit des Lois* dans celle de Paris, 1893 (?), etc. C'est empêcher toute vérification, tout complément d'enquête. A ce propos, on devrait bien prendre l'habitude de citer les divers chapitres de l'*Histoire de la Littérature française* de Petit de Julleville avec le nom de l'auteur de chaque chapitre, et non pas avec celui du directeur de la collection ; chaque auteur y a mis son nom et en est responsable ; cela donnerait plus de poids, en tout cas plus de signification, à l'opinion alléguée. Enfin, il y a ici trop de fautes d'impression, en latin, en italien, et surtout en français ; ces dernières rendent inintelligible telle phrase de Turgot (p. 141).

PAUL VAN TIEGHEM.

PAUL TISSEAU, **La marquise de Créqui**. Portraits et documents inédits. Paris, Émile-Paul, 1927. 1 vol. in-12 de XI-230 pages.

Bon ouvrage où la biographie de la marquise est faite avec méthode et précision. A vrai dire, il intéressera surtout ceux qui ont la curiosité des vieilles familles de l'ancien régime et surtout ceux qui veulent pénétrer dans l'inti-

mité d'une vie active, éclairée, attachante et, par moments, pathétique. M. Tisseau n'a pas tort de trouver la marquise sympathique. Elle n'était pas passionnée, ni même ardente; ce n'était pas une « âme sensible ». Pourtant elle était généreuse, dévouée; elle s'est attachée au père spirituel des âmes sensibles, à J.-J. Rousseau; puis à Sénac de Meilhan, qui était bien plutôt une « tête froide ». Elle est un bon exemple de ces contemporains de Jean-Jacques et de Voltaire qui, par tempérament, ressemblent plutôt à Voltaire, mais qui sentent le charme qu'il y aurait à sentir comme Jean-Jacques. Le portrait de M. Tisseau peut donc prendre un intérêt assez général. Il est clair et élégant. Il est placé, par surcroît, dans une lumière juste. M. Tisseau connaît tout ce qui est nécessaire du mouvement général des esprits au XVIII[e] siècle.

L'histoire générale n'aura pas grand chose à prendre dans ce petit livre. Les documents inédits (des pièces notariales, des extraits de lettres inédites, notamment de M[me] de Créqui à M[me] Mauthiat, quelques pièces d'archives) sont surtout intéressants pour la vieillesse de la marquise, pendant la Révolution et le Directoire. On y glanera quelques faits pittoresques sur l'arrestation, l'emprisonnement des suspects, sur la vie difficile en province après le 9 Thermidor. L'histoire littéraire, en dehors de l'intérêt très général que je signalais plus haut et du plaisir de connaître plus exactement la vie d'une amie de Rousseau et de Sénac de Meilhan, n'aura rien d'important à puiser dans l'ouvrage qui ne change aucun trait caractéristique aux portraits de Sainte-Beuve et Faguet. C'est la conséquence du sujet et non la faute de M. Tisseau.

D. MORNET.

LOUIS HASTINGS NAYLORD, **Chateaubriand and Virgile**, 1 vol. in-8° de 212 pages. Baltimore, John Hopkins Press, 1930.

Voici un fragment de ce *Virgile en France* qu'il faudra quelque jour aborder de front, et que le bimillénaire de Virgile aurait dû faire surgir. Car Virgile est peut-être, de tous les anciens, celui qui s'accorde le mieux au génie français; au XVI[e] siècle, il semble présider à nos essais d'épopée nationale, à la naissance de notre tragédie; au siècle suivant, il prête la nostalgie ou la fureur de ses héroïnes à notre Andromaque, à notre Phèdre; le XVIII[e] siècle, pour conduire la poésie française aux champs, ne trouvera pas de meilleur guide que Virgile. Ceux mêmes que leur nature orageuse semblait porter à des maîtres tumultueux, — un Michelet, un Berlioz, — s'apaisent dans sa calme grandeur. Les romantiques ne cesseront pas de vivre sous les ombrages des Tityre et des Gallus. Hugo et Virgile : admirable sujet qu'Amédée Guiard a traité avec amour. Chateaubriand et Virgile : sujet non moins attachant, que M. Naylor vient d'approfondir, retrouvant, avec la plus intelligente patience, les principaux reflets de ce grand génie païen sur ce grand génie chrétien.

M. Gilbert Chinard avait déjà éclairé vivement cette question dans des pages pénétrantes de son *Exotisme américain dans l'œuvre de Chateaubriand*. D'autre part, les études consacrées à l'homérisme de Chateaubriand (celle de M. Briod et celle de M. Randall) conduisaient nécessairement à Virgile, car, souvent, Homère, pour Chateaubriand, c'est encore Virgile, et, à Troie, il veut que l'on songe à l'*Énéide* autant qu'à l'*Iliade*. Les contemporains mêmes du *Génie du Christianisme* ont deviné ce qui flottait de réminiscences virgiliennes dans cette prose romantique. M. Naylor aurait pu trouver sous la plume de l'académicien Sicard cette malicieuse remarque, à propos de certaine corneille qui abandonne aux vents des *monosyllabes prophétiques* : « *Saepe sinistra cava praedixit ab ilice cornix*. C'est ainsi que parlait Virgile, et l'on sait qu'il n'était pas inspiré par le *Génie du Christianisme*. » Toute la vie de Chateaubriand est accompagnée en sourdine par des hexamètres de Vir-

gile, — et M. Naylor le montre bien dans son premier chapitre : *Virgil in the life of Chateaubriand.*

Les chapitres suivants traitent de *Chateaubriand as a critic of Virgil*, *Borrowings from Virgil in les Natchez, Borrowings from Virgil in Atala, René and le Génie, Borrowings from Virgil in les Martyrs.* Et ce livre s'achève sur un double tableau des passages de Virgile qui se retrouveront chez Chateaubriand, des passages de Chateaubriand qui viennent de Virgile. Chemin faisant, il relève avec scrupule les altérations que son auteur a fait subir à tel hémistiche latin ; il discerne, quand la citation est faite de seconde main, l'ouvrage où Chateaubriand l'a prise (p. 52). Enfin, M. Naylor a vu que le sujet *Chateaubriand et Virgile* en comportait un autre : *Chateaubriand et Racine* ; et il a consacré quelques pages à cette question : *Virgile versus Racine.* Mais peut-être s'agirait-il moins, dans cette étude, d'opposer *the pagan* à *the christian*, que de rechercher en quoi réside « tant de ressemblance » que l'auteur du *Génie* (II, 2. 10) a trouvé entre « ces deux grands poètes ».

Pourquoi les a-t-il aimés d'un amour égal ? Quels traits de son propre génie retrouvait-il en eux ? Il semble qu'il ait cherché, dans ces poésies si complexes et si riches, l'harmonieuse union du moderne et de l'ancien. Véritable humaniste, il allait aux voies par où l'âme d'autrefois communique avec celle d'aujourd'hui. La poésie de Virgile était une de ces voies : « Les Latins, placés entre la Grèce et nous, tiennent à la fois des deux manières.... C'est peut-être cette heureuse harmonie des deux goûts qui fait la perfection de Virgile. » (*Génie du Chistianisme*, II, 2, 2.)

Les contemporains de Chateaubriand lui ont-ils su gré de son amour pour Virgile ? M. Naylor cite tel ou tel passage de Marcellus ou de Danielo, qui montre que le nom de Virgile s'associait naturellement en eux à celui de leur ami. Mais d'autres parlèrent plus aigrement du nouvel interprète de l'*Énéide*. Et pour quelques recherches de sources tentées dans l'*Essai sur les Révolutions* (à cette date, déjà, les sourciers littéraires passaient pour sacrilèges), ils crièrent au blasphème. Voici quelques lignes de M. de Montgaillard qui feraient une pittoresque contre-partie à celles de M. Naylor : pour avoir risqué ce jugement : « La description que les historiens nous ont laissée de l'embrasement de Syracuse a tant de traits de ressemblance avec celui de Troie décrit par Virgile, qu'il me paraît impossible que Virgile ne s'en soit pas souvenu dans sa description », le « Virgile du XIX^e^ siècle » s'attire ce beau mouvement d'éloquence : « Ah ! M. de Chateaubriand, vous ne sentez pas même les beautés de Virgile ; votre âme est toute dans votre imagination... Seriez-vous sacrilège aussi en littérature et en poésie ? Vous avez détrôné Homère, Sophocle, Euripide, Plaute, Ménandre, p. 299, 304..., etc., I^er^ vol. [de l'*Essai sur les Révolutions*] ; il était bien juste que vos savantes réflexions tombassent aussi sur Virgile[1].... »

PIERRE MOREAU.

ANNA KROMSIGT, **Le Théâtre biblique à la veille du Romantisme** (1789-1830). Un vol. in-8°, 111 pages, Zutphen, 1931.

En choisissant ce sujet pour sa thèse de l'Université d'Amsterdam, M^me^ Kromsigt ne s'est pas fait d'illusions sur la valeur des œuvres de N. Lemercier, de Baour-Lormian..., etc. Mais elle a pensé avec raison que l'étude de ce « coin perdu de la littérature » ferait mieux connaître « les grands courants littéraires et politiques du temps ».

Après avoir caractérisé les tragédies bibliques de la fin du XVIII^e^ siècle, qui

1. *Esprit, maximes et principes de M. François-Auguste de Chateaubriand*, par M. Augustin Lefèvre, contrôleur général des droits réunis (en fait, M. de Montgaillard).

cherchent à satisfaire le goût des mœurs primitives et la sensiblerie à la mode, elle passe en revue celles du temps de la Révolution, dont la plus célèbre est la *Mort d'Abel* de Legouvé. Sous l'Empire, ce genre n'est représenté que par l'*Omasis* de Baour-Lormian. Mais, de 1800 à 1817, on représenta beaucoup de mélodrames, oratorios, opéras, pantomimes à grands spectacles, dont les sujets étaient empruntés à la Bible. Mme Kromsigt donne de trop brèves indications sur ces pièces médiocres et composites (l'une d'elles n'associe-t-elle pas la musique de Haydn à des airs de vaudevilles?); il serait intéressant de savoir comment la Bible a été accommodée aux poncifs du mélodrame et quelle place tiennent les idées religieuses dans ces pièces destinées au public populaire.

Par contre, sous la Restauration, il y eut, de 1818 à 1825, une floraison de tragédies bibliques. Les principales d'entre elles sont écrites par des Romantiques, qui introduisent dans la tragédie classique le spectacle pittoresque et pathétique, le lyrisme des chants et de la musique, et parfois des éléments subjectifs. Mais aucune d'elles n'eut un grand succès. Du reste, comment la tragédie biblique eût-elle pu réussir? Les auteurs restaient fidèles au style et aux procédés de la tragédie du XVIIIe siècle; leurs innovations, qui nous paraissent bien timides, étaient vivement critiquées par les journalistes classiques. Tandis que leurs intentions apologétiques excitaient la colère des journaux libéraux, la presse catholique les blâmait de modifier tant soit peu le récit de la Bible, et elle finit par craindre que ces pièces ne fissent plus de mal que de bien à la religion (p. 61, 69, 70, 77).

Mme Kromsigt a bien vu la résistance que ces poètes monarchiques, catholiques et romantiques ont rencontrée dans la presse, dont elle cite de nombreux extraits, dans le parterre « incrédule, impie » du Théâtre-Français (p. 46 et 62) et dans le Comité de lecture du même théâtre, rempli de classiques et de libéraux. Talma, dont le talent fit réussir bien des pièces médiocres, refusa de jouer le *Saül* de Soumet, et, tout en admirant les vers du *Saül* de Lamartine, il lui demanda de supprimer les scènes lyriques et s'abstint de présenter cette tragédie au Comité.

Après 1830, la royauté absolue et cléricale ayant été abattue, les pièces bibliques ne soulèveront plus de polémiques aussi passionnées.

Mme Kromsigt a dressé le tableau des pièces bibliques qui ont été jouées ou imprimées entre 1700 et 1843. Quelques-unes sont consacrées au Christ (il y en aura deux, d'inspiration humanitaire, en 1833 et 1835). Klopstock nous vaut plusieurs *Mort d'Adam*; et la gent moutonnière des dramaturges écrit, à la suite de Gessner, d'Alfieri et de Bitaubé, quantité de *Mort d'Abel*, de *Caïn*, de *Saül* et de *Joseph*.

Au total, une étude originale, consciencieuse et utile, dont il faudrait supprimer le début : cette histoire abrégée du théâtre biblique antérieur au XVIIIe siècle est confuse, inexacte, et fondée sur des ouvrages périmés.

R. Lebègue.

Sœur M.-H. Seiler, **Anne de Marquets, poétesse religieuse du XIXe siècle.** Un vol. in-8° de XIX-143 pages. Washington, Université catholique, 1931.

Les humanistes et les protestants du XVIe siècle ont tant de fois daubé sur la paresse et l'ignorance des moines qu'il en est résulté une opinion défavorable, qui ne fait pas assez de distinctions entre les ordres et entre les époques. Aussi serait-il utile de rechercher dans l'histoire des couvents les indices d'un progrès intellectuel, dû à l'influence de la Renaissance et à celle des réformes religieuses; on pourrait étudier, par exemple, la vie littéraire dans les communautés religieuses, la poésie monacale..., etc. Un couvent comme celui des Bénédictines de Poissy, dont plusieurs membres ont cultivé

la poésie, pourrait donner matière à une monographie intéressante. Sœur Seiler a préféré un sujet plus restreint, elle a consacré sa thèse à la plus connue de ces Bénédictines, Anne de Marquets, dont le talent a été loué par Ronsard, Dorat, Gilles Durant, Scévole de Sainte-Marthe.

Nous ne savons à peu près rien de sa vie. Sœur Seiler s'efforce de combler cette lacune non seulement en énumérant les devoirs religieux des Bénédictines, — et c'est fort bien, — mais aussi en citant, sans critique, des biographies modernes dénuées de valeur et en énonçant des affirmations vagues : « Le monastère, dirigé ordinairement par des dames d'une haute culture, ne tardait pas à ouvrir aux jeunes esprits des horizons plus vastes en leur proposant un programme plus varié que par le passé ». Voilà le problème capital, mais il faudrait nous citer des faits précis et bien établis.

Pour le fond, l'œuvre d'Anne de Marquets me paraît encore très engagée dans le passé. C'est à la théologie du Moyen Age (et non à Ronsard, comme le croit sœur Seiler) qu'elle a emprunté les allégories et les « concordances » qui remplissent ses œuvres originales : les pierres de David « préfigurent » les plaies du Christ (!), l'eau du baptême de Jésus symbolise les pleurs de la pénitence, etc... ; l'auteur de la thèse aurait dû chercher l'origine de ces rapprochements. Anne de Marquets reprend à son compte des légendes médiévales sur la naissance de Jésus (*Sonnets spirituels*, nos 45-47).

Elle a composé une ballade; mais elle emploie surtout le sonnet, et ses vers sont conformes aux règles suivies par les poètes profanes. Elle a parfois recours à la mythologie, et même elle compare l'hostie au pain que l'on jetait à Cerbère. Au reste, une de ses compagnes appelait en vers Ronsard « l'Apollon de notre âge »; une autre, selon Rapin, lisait au moins en latin Platon, Plutarque, Caton, Cicéron, Sénèque.

Ses premiers poèmes sont de la prose rimée; plus tard, les œuvres religieuses de Flaminio, qu'elle traduisit, lui apprirent l'usage des comparaisons et des figures poétiques. Enfin ses *Sonnets spirituels* sont assez souvent d'une éloquence sobre et passionnée. Mais, quand elle parle de l'Enfant Jésus, cette femme s'attendrit : elle « baisote ses pieds, ses yeux, sa bouche et sa double menote » : on croirait lire la *Comédie de la Nativité* de Marguerite de Navarre. Signalons l'emploi du mot *Christ* sans article.

Sœur Seiler s'est renseignée sur les poètes religieux du XVIe siècle (p. 58-60, 75, 81); sa bibliographie est abondante. Mais son étude littéraire n'est pas assez approfondie, et son français est bien incorrect.

R. Lebègue.

Louis Guimbaud, **Les « Orientales » de Victor Hugo**, dans la Collection des *Grands Evénements littéraires*. 1 vol. in-12 de 163 pages. Amiens, Edgard Malfère.

Nous devions déjà à M. Louis Guimbaud une étude sur Juliette Drouet, remarquable par le nombre et la précision de ses informations. Le volume qu'il publie sur les *Orientales* ne le cède en rien à cette étude.

M. Louis Guimbaud évoque tout d'abord la physionomie du jeune poète en 1828 : « Homme heureux », plein de vitalité, de joie, d'ardeur confiante et combative : sympathique chef d'école autour de qui se groupent poètes, critiques et artistes. A la connaissance des milieux artistiques et littéraires, en 1828, M. Louis Guimbaud apporte des informations nouvelles et instructives; il éclaire, à l'aide de multiples documents, l'histoire de l'orientalisme et du philhellénisme au début du dix-neuvième siècle. Tous ces chapitres sont d'une érudition scrupuleuse et d'une attachante lecture. On ne peut lire sans un grand profit ses pages d'excellente critique sur les *Sources des Orientales*. Je ne partage pas pourtant entièrement les idées qu'il exprime dans sa con-

clusion. Il tend à faire des *Orientales* une œuvre d'exception dans la carrière poétique de Victor Hugo ; il lui semble que le vieux poète a, par la suite, relégué dans une pénombre lointaine ses défuntes *Orientales*. Je considère que les *Orientales* demeurent, en 1829, en communion avec le passé et l'avenir de Victor Hugo. Rappellerai-je la pièce de *Fantômes*, qui pourrait trouver naturellement sa place dans les *Odes* ? Dirai-je toute la place que tient l'Orient dans la *Légende des Siècles* ? Le goût de la couleur et du pittoresque qui s'est développé chez Victor Hugo, à l'époque de son premier contact avec l'Orient, me paraît avoir été pour lui une acquisition définitive, et les *Orientales* ont eu, par là, leur prolongement dans toutes les œuvres qui ont suivi.

PAUL BERRET.

AUGUSTE DUPOUY, **« Carmen », de Mérimée**. Un vol. in-12. *Les Grands Événements Littéraires*, 1930.

Dans cette collection appelée à rendre de grands services aux étudiants, aux professeurs, aux érudits et même aux simples curieux, voici un des modèles du genre. En cent cinquante pages alertes, nourries, mais dégagées de tout pédantisme et de tout appareil critique, M. Dupouy a retracé l'histoire de *Carmen* ; il a su débarrasser cette histoire assez complexe, sinon compliquée, d'une foule de légendes, souvent absurdes, qui l'encombrent et lui nuisent. Il a fort bien débrouillé également la question toujours délicate des *sources*, et il a fait une sage discrimination dans les emprunts de Mérimée. On peut dire que M. Dupouy était aidé par lui-même et fut son propre guide, puisqu'il a publié, dans la Collection des *Œuvres Complètes* de Mérimée (Champion), l'édition critique de *Carmen* : la *Préface* et les *Notes* de cette édition savante n'avaient rien laissé dans l'ombre, ou peu s'en faut. De même, M. Dupouy a bien voulu utiliser mes travaux sur Mérimée, et particulièrement le chapitre consacré à *Carmen* dans *Mérimée de 1834 à 1853*. Ainsi les recherches érudites, souvent reléguées dans des éditions inabordables au grand public, se trouvent mises enfin à sa portée ; elles le sont ici avec clarté, avec élégance, avec précision. M. Dupouy est un critique doublé d'un romancier et d'un poète ; il y paraît, et ce n'est pas faire un mince éloge de son livre que de dire qu'il est lisible : si peu le sont aujourd'hui ! Sa *Carmen* rendra donc les services qu'on attend d'un ouvrage de cette espèce, et comme elle joint l'agréable à l'utile, c'est double profit. Les lecteurs pressés trouveront dans la *Conclusion* le résultat des recherches de M. Dupouy : les origines, la valeur et la portée de *Carmen* y sont exposées en quatre pages, avec cette sagesse mesurée et prudente qui est la marque du vrai critique. Cette sagesse ne gêne d'ailleurs nullement l'admiration que tout lecteur, français ou étranger, voue à *Carmen*, devenue une œuvre classique, au même titre que *Colomba*.

PIERRE TRAHARD.

HENRI D'ALMÉRAS, **Alexandre Dumas et les « Trois Mousquetaires »**. Un vol. in-12. *Les Grands Événements Littéraires*. Paris, Malfère, 1929.

Dans la même collection, M. H. d'Alméras nous présente l'histoire du roman le plus célèbre d'A. Dumas. Si *Carmen* est une œuvre menue, un peu sèche et courte, les *Trois Mousquetaires* en imposent par leur volume, comme les *Misérables*. Ce gros roman touffu, dont la lecture d'ailleurs reste amusante aujourd'hui, soulève de délicats problèmes, que M. d'Alméras s'efforce de résoudre, et d'abord celui de la collaboration de Dumas et de Maquet. Le chapitre consacré à cette collaboration est probant et semble décisif : il réduit la part de Maquet, qui rédige les premiers brouillons, souvent informes, et il fait la part du lion à Dumas, qui transforme du tout au tout le brouillon de

Maquet, et crée véritablement. La comparaison des deux textes d'un même chapitre (p. 81) est curieuse et instructive; évidemment Dumas transforme, et Maquet est réduit à peu près au rôle utile, mais peu brillant, de « nègre ». Littérairement, sinon judiciairement (car on sait que la question a suscité un procès entre héritiers), la question est donc jugée. Reste la question de la valeur du livre. M. d'Alméras défend celui-ci contre le dédain des « pontifes de la Critique », et il n'a pas de peine à démontrer que l'œuvre de Dumas est vivante et reste populaire. Le public, qui est le meilleur juge, lit encore aujourd'hui les trois volumes de Dumas, et il y prend un vif plaisir, sans se soucier de connaître la valeur historique du roman. Toutefois, M. d'Alméras consacre un chapitre, indispensable, en effet, à cette valeur historique, ou plutôt à cette absence de valeur historique, et il n'a pas de peine à montrer que les erreurs dont fourmille le roman proviennent d'un défaut de documentation : ni Hugo dans *Notre-Dame de Paris*, ni Mérimée dans la *Chronique du temps de Charles IX*, ni Flaubert dans *Salammbô* ne travaillent ainsi. Méthodes différentes, résultats différents. Dumas ne cherche qu'à amuser son public, et l'histoire, dans les *Trois Mousquetaires*, n'est qu'une agréable toile de fond. Faut-il le reprocher à Dumas? Le public lui donne raison, et, au fond, son roman est-il plus faux que *Cinq-Mars*? En tout cas, il semble plus jeune d'esprit et de cœur. Les lettrés le dédaignent, mais il leur arrive de le relire pour se reposer d'œuvres plus savantes et plus prétentieuses. Dans le genre historique qu'illustrent, au XIX^e^ siècle, la *Chronique du temps de Charles IX*, *Cinq-Mars*, *Notre-Dame de Paris* et *Salammbô*, *Les Trois Mousquetaires* tiennent une place honorable et particulière; ils sont d'une classe moins relevée que les œuvres de Mérimée et de Vigny, de Hugo et de Flaubert, mais ils compensent cette infériorité littéraire par le succès populaire, qui est, après tout, la consécration définitive. On n'en saurait dire autant de tous les romans de Dumas; c'est une raison de plus pour s'arrêter à son meilleur roman et le bien situer.

PIERRE TRAHARD.

NORA ATKINSON, **Eugène Sue et le roman-feuilleton**, 1 vol. gr. in-8° de 226 pages. Nemours, 1929.

C'est une thèse de doctorat de l'Université de Paris, et, comme telle, on doit la dire vraiment bonne. Travail d'histoire littéraire...? Il y a bien des réserves à faire. Le sujet était trop considérable pour qu'on pût mener à bien l'enquête dans le temps normalement consacré à une préparation de doctorat d'Université. Il y a en réalité trois livres dans ce livre.

I. Une monographie d'Eugène Sue (chap. IV). — II. Une étude littéraire sur les romans d'Eugène Sue : principaux caractères de son œuvre, analyses de romans, appréciations littéraires (chap. V à VII). — III. L'amorce d'une étude sur la naissance du roman-feuilleton, les causes de son succès, les circonstances de sa diffusion (chap. I, II, III et VIII). A mon gré, c'était la partie la plus intéressante : elle est très négligée. L'information est sommaire, très rapide. Pour la description du public des feuilletons, de la société parisienne sous Louis-Philippe, l'auteur s'est à peu près borné à un livre d'H. d'Alméras, et pourtant elle a dû avoir occasion de feuilleter bien des collections de journaux. Elle constate la décadence du feuilleton à partir de 1850 : aucune recherche des causes. Ces causes sont brutales : la législation de la presse! « Tout roman-feuilleton, édictait l'article 14 de la loi du 16 juillet 1850, publié dans un journal ou dans un supplément, sera soumis à un timbre d'un centime par numéro. » Ce timbre était vraiment « prohibitif »; l'exposé des motifs ne dissimulait pas les intentions gouvernementales : « Le but de cette disposition de loi est de frapper une industrie

qui déshonore la presse ». Pour le roman-feuilleton, plus encore que pour d'autres catégories d'œuvres, l'histoire politique et sociale doit servir d'armature à l'histoire littéraire. La monographie d'Eugène Sue, intéressante et animée d'ailleurs, a été faite essentiellement avec les *Soixante ans de souvenirs* de Legouvé : c'est un bon document, mais il faut vérifier, corriger et, par exemple, ne pas dire, d'après cette source, que V. Considérant publia dans la *Démocratie pacifique*, dès les premiers feuilletons des *Mystères de Paris*, un article qui eut une grosse influence sur la rédaction des autres parties de l'œuvre : la *Démocratie pacifique* ne commence à paraître qu'en août 1843; c'est la *Phalange* du 26 juin 1842 qui, sous la signature de D. Laverdant, indique l'orientation humanitaire et socialiste qu'il souhaite pour l'œuvre. La conversion d'Eugène Sue au socialisme est de même bien facilement expliquée par un dîner chez un ouvrier où, le 26 mai 1841, F. Pyat convia Eugène Sue... Les idées sociales ambiantes pèsent alors d'un poids formidable sur tous les écrivains... Inutile d'allonger la liste de ces réserves; elles indiquent les limites d'une œuvre par ailleurs très estimable, et qui peut rendre de sérieux services, ne fût-ce que par les indications bibliographiques très soignées qu'elle donne sur les romans-feuilletons du milieu du siècle.

Pierre Martino.

H. Brunner et J.-L de Coninck. **En marge d'« A rebours » de J.-K. Huysmans**, 1 vol. in-8° de 206 pages, Paris, Dorbon aîné, 1929.

M. R. Dumesnil, pour présenter Huysmans dans la Collection des *Grands Événements littéraires*, a choisi *En route* (1931), et il avait de très bonnes raisons. Je préfère le choix de MM. Brunner et de Coninck. *A rebours* est plus central dans l'œuvre de Huysmans et il a, dans l'histoire littéraire des vingt dernières années du XIXe siècle, une grosse signification : c'est un des meilleurs documents que nous ayons sur l'ambiance des « décadents » vers 1885, et l'on sait combien peu de témoignages sûrs et de faits précis s'offrent à qui veut décrire, analyser et expliquer le mouvement d'idées et de goûts qui a préparé l'émeute symboliste. Les auteurs de ce très agréable livre sont sans grande ambition : ils ont lu et relu *A rebours* et ils nous présentent leurs notes de lecture : des classements d'aperçus, quelques recherches de sources. Le plan est capricieux. Le chapitre I : *Huysmans et le naturalisme*, situe convenablement *A rebours* par rapport aux œuvres antérieures de Huysmans. Les chapitres III et IV : *Les goûts artistiques de Huysmans* ; *Les goûts littéraires de Des Esseintes* pourraient sans inconvénient faire échange de leurs titres : dans l'un comme dans l'autre, il s'agit des admirations de Huysmans. Le chapitre VI groupe quelques notules sur le style de Huysmans. Les chapitres III et IV sont de la critique de sources (*Le personnage de Des Esseintes ; Quelques sources d'A rebours*) ; tous les rapprochements offerts ou suggérés dans le chapitre IV ne sont pas convaincants, si on les prend un à un ; mais, dans l'ensemble, il paraît bien incontestable que Huysmans, en composant le personnage de Des Esseintes, a songé à Robert de Montesquiou, qu'il s'est souvenu de Baudelaire et de Schopenhauer, qu'il a lu avec profit l'*Histoire de la Littérature religieuse au Moyen-Age* d'Ebert, qu'il connaît très bien le *Satiricon*. Tout cela ne va pas très loin, et Huysmans lui-même a indiqué ou suggéré ces diverses « sources ». M. Drougard, dans une note récente du *Mercure de France*, a allongé la liste de ces emprunts ou réminiscences : le *Palais d'Art* de Tennyson, *Fortunio* de Th. Gautier, le *Roi vierge* de Catulle Mendès... Correspondance de thèmes ? Oui. Analogies de milieux et d'influences ? Certainement. Sources, au sens précis que le mot a en histoire littéraire ? J'en doute très fort. Par contre, MM. Brunner et de Coninck, si entreprenants, quand ils peuvent disposer leurs références sur colonnes

parallèles, deviennent fort timides en cas de ressemblances intimes et profondes Ils ne nient point que Huysmans ait d'abord vu des Esseintes sous la figure de Robert de Montesquiou[1], et qu'il ait décrit la maison du superesthète d'après celle du vicomte-poète, que des conversations avec Mallarmé lui avaient permis de bien connaître. Mais ils s'attachent à démontrer que « des différences apparaissent à travers quelques détails communs ». On s'en doutait !... L'énumération de ces différences trop évidentes se prolonge. « Des Esseintes, concluent les auteurs, n'a de commun avec l'auteur des *Pas effacés* que le désir de se singulariser, d'apporter dans une vie qu'ils veulent moins banale plus de fantaisie ou d'imprévu, de recourir à l'excentricité pour tenter de bannir un moment d'ennui ou pour afficher une supériorité personnelle (p. 59). » La formule est incomplète, mais elle n'est pas mauvaise : que valent de menues différences de détail, même nombreuses, auprès de ce grand air de parenté ? Si des Esseintes est une image admirable du décadent des années 80, Robert de Montesquiou en est une autre ; il n'est pas très étonnant que le personnage réel soit inférieur en richesse et en signification à celui que l'art a créé.

PIERRE MARTINO.

PIERRE BRUNET, **Les Physiciens hollandais et la méthode expérimentale en France au XVIII^e siècle.** Un vol. in-8°. Paris, Blanchard, 1926.

Le même, **Maupertuis**, t. I. — T. II. *L'Œuvre et sa place dans la pensée scientifique et philosophique du XVIII^e siècle.* Deux vol. in-8°. Paris, Blanchard.

Je n'ai aucune compétence pour juger la plus grande partie de ces études qui relèvent des sciences pures et de la philosophie des sciences. Je dois pourtant en signaler l'importance pour tous ceux qui s'intéressent à l'histoire de la pensée française au XVIII^e siècle. On a voulu, pendant longtemps, faire du XVIII^e siècle un siècle de raisonneurs abstraits indifférents à la réalité, convaincus qu'ils pourraient reconstruire le monde par le seul raisonnement. En réalité, c'est le siècle qui a créé, non pas sur quelques points limités, mais dans toute son ampleur, l'esprit expérimental et qui l'a puissamment diffusé. Les méthodes y sont dès la première moitié du XVIII^e siècle aussi précises et presque aussi banales que dans les traités d'un Stuart Mill et la pensée du XIX^e siècle. Or cet esprit expérimental nous vient assurément de France par Pascal et d'autres, d'Angleterre par Newton et d'autres, comme on le savait, et de Hollande, comme on le savait moins bien. M. Brunet en donne la démonstration précise et tout à fait instructive. On suit très bien, dans l'œuvre scientifique de Maupertuis, le conflit entre l'esprit rigoureusement expérimental qui a pour conditions et pour rançon la lenteur, exprime l'incapacité d'atteindre les explications générales et l'esprit de synthèse, d'hypothèses systématiques qui débordent l'expérience mais satisfont le besoin d'expliquer le monde. Maupertuis est avant tout un réaliste qui se défie des « systémateurs », mais qui, comme presque tous ses contemporains, essaie d'enfermer la réalité expérimentale dans un système du monde, dans une philosophie aussi prudente que possible.

Je suis mieux placé pour parler de la deuxième partie de l'*Œuvre* qui étudie la philosophie de Maupertuis. Elle est excellente et rendra les plus grands services, car cette philosophie est d'une lecture assez aride et elle est plus ou moins dispersée. L'analyse donnée par M. Brunet est très précise et très claire. Elle marque fort bien la relation entre les idées de Maupertuis et celles des grands penseurs ses contemporains ou qui vont lui succéder, Descartes,

1. Voir *Revue d'Histoire Littéraire*, 1925, p. 318.

Locke, Leibniz, Condillac, Kant. Je ne lui ferais qu'un reproche. Elle a l'air d'isoler Maupertuis dans un cercle de philosophes sans grand contact, malgré leur mérite, avec la pensée moyenne de leur temps. C'est vrai pour les savants du XVII[e] siècle, moins vrai mais exact encore par la force des choses pour les savants du XVIII[e] qui étudient, avec Maupertuis, la cycloïde, les courbes de poursuite ou la parallaxe de la lune. Mais ce n'est plus vrai du tout pour la plupart des problèmes proprement philosophiques abordés par Maupertuis : le rôle des mathématiques dans la science, le rôle des systèmes, les causes finales, le problème des sensations, les rapports de l'âme et du corps, l'origine des connaissances, la théologie naturelle, la morale naturelle et non théologique,... etc. Sur toutes ces questions on écrit des centaines d'ouvrages. Quand il discute, Maupertuis ne peut pas songer simplement à Leibniz, Locke, Newton, quelques savants et philosophes. Il vit dans un milieu beaucoup plus complexe et où toutes ces discussions ont une très large diffusion. Même pour les problèmes purement métaphysiques, l'édition de la *Profession de foi du Vicaire savoyard* donnée par Pierre-Maurice Masson montre combien d'ouvrages prennent, reprennent toutes sortes de problèmes, dont ceux que Maupertuis s'efforce de résoudre. Pour ne prendre que deux exemples, Maupertuis se moque, en 1750, du philosophe qui trouvait Dieu dans les plis de la peau d'un rhinocéros. Il emprunte, dit-il, cet exemple au *Philosophicae transactiones*, Philosophical transactions. Mais Voltaire s'en était déjà moqué en 1738. Maupertuis aboutit à cette conclusion que le problème moral se ramène à : « Une multitude d'hommes étant rassemblée, lui procurer la plus grande somme de bonheur qu'il soit possible ». Mais c'est la position même que prennent tous les défenseurs de la morale laïque et sociale. Pour que nous comprenions bien Maupertuis, il aurait fallu au moins esquisser ce fond de tableau, dessiner ces milieux d'opinion, chercher avec précision quelle a été la diffusion des idées de Maupertuis, etc.

Je conviens, d'ailleurs, que M. Brunet ne pouvait guère tenter cette étude. Elle serait du ressort d'un historien de la littérature, fort incapable d'étudier l'œuvre essentielle de Maupertuis, qui est scientifique. M. Brunet est, je pense, philosophe; on ne pouvait pas lui demander une enquête détaillée d'histoire littéraire.

D. Mornet.

CHRONIQUE[1]

XVII[e] SIÈCLE

Bossuet (**Jacques-Bénigne**). — Annotations autog. sur un devoir autog. du Grand Dauphin, sur la Croisade d'Égypte. — (Catalogue Cornuau, 187.)

Fléchier (**Esprit**). — Lettre autog. sig. à un évêque; Nîmes, 11 décembre 1688. — Lettre relative à un religieux qui, de sa propre autorité, avait brûlé la traduction du Nouveau-Testament. — (Catalogue Degrange, 19.)

Maintenon (**Françoise d'Aubigné, marquise de**). — Lettre autog. sig. au maréchal de Catinat, 10 octobre 1690. — Elle manifeste une grande joie du succès des armes du Roi en Italie (bataille de la Staffarde, 18 août 1690). — « ... Votre état est fort heureux, Monsieur, vous rendez un service important à l'État, vous donnez au Roi une marque très essentielle de votre reconnaissance de vous augmenter votre gloire parce qu'il y a de plus éclatant... ». — (Catalogue Cornuau, 187.)

XVIII[e] SIÈCLE

Bausset (**Cardinal de**). — Cinq lettres autog. à M[me] Suard et à son mari, et deux réponses autographes de M[me] Suard, datées de 1810. — (Vente Andrieux, 16 novembre 1931.)

Boufflers (**Stanislas-Jean, marquis de**). — Lettre autog. à M[lle] Williams, l'amie des Girondins, 6 janvier 1808. — Il lui demande à dîner pour faire ensemble un petit travail au sujet d'une critique sur une traduction. — (Catalogue Charavay, 638.)

Buffon. — Lettre autog. sig. à M. Hébert, 20 novembre 1778. — Il annonce l'apparition du quatrième volume in-4° de son *Histoire des Oiseaux*. — (Catalogue Cornuau, 185.)

Condorcet. — Dossier comprenant 31 lettres autog. de Condorcet aux Suard, ses amis. — (Vente Andrieux, 16 novembre 1931.)

Destouches (**Néricault, dit**). — Lettre aut. sig. à une amie, Fortviseau, 11 décembre 1750. — Lettre dans laquelle il loue avec enthousiasme *Cénie*, pièce de M[lle] de Grafigny. « ...C'est un phénomène qu'on n'avait pas lieu d'attendre et M[lle] de Grafigny peut sans se flatter tenir pour constant qu'elle vient d'enrichir la scène d'un excellent modèle... ». — (Catalogue Degrange, 19.)

1. Cette chronique est moins un compte rendu critique qu'un bulletin de renseignements. Les notes envoyées par les correspondants de la Revue sont signées de leurs initiales. Les noms des collaborateurs qui nous communiquent les renseignements sont entre parenthèses. La *Revue de Littérature comparée* et la *Revue d'Histoire Littéraire* collaborant et ne se copiant pas, il ne sera, en principe, donné aucune indication ou compte rendu des articles ou livres concernant la littérature comparée.

Guibert (Comte de), ami de M^lle^ de Lespinasse. — Lettre autog. à M^me^ Suard, et copies du temps de 14 lettres de lui à la même. — (Vente Andrieux, 16 novembre 1931.)

Lespinasse (Julie de). — Dix-sept lettres autog. à M. ou M^me^ Suard. — (Vente Andrieux, 16 novembre 1931.)

Morellet (André, abbé). — Lettre autog. sig. à Suard. — Lettre dans laquelle il se plaint de la froideur du public qui assistait à la lecture de deux ouvrages de Legouvé et de Millevoye. « Ces deux lectures eussent été accueillies d'une autre manière à notre ancienne Académie. Comment avez-vous trouvé l'apologie du réquisitoire contre l'*Encyclopédie* après l'éloge de l'esprit philosophique et Séguier présenté comme un simple champion du théisme contre l'athéisme après avoir poursuivi Voltaire à outrance? » — (Catalogue Charavay, 638.)

— Condorcet. Esquisse d'un tableau historique des progrès de l'esprit humain. Paris, an III (1795). — Édition originale. Exemplaire de l'abbé Morellet, avec une note de sa main sur Condorcet, écrite sur un feuillet de garde, avec son *ex-libris*. — (Vente Giraud-Badin, 30 novembre-1^er^ décembre 1931.)

Richelieu (Maréchal, duc de). — Dix-huit lettres entièrement autog. adressées à Voltaire; écrites de 1743 à 1779. — (Vente Andrieux, 16 novembre 1931.)

Rousseau (Jean-Baptiste). — Collection d'autographes : 1° Lettre à Louis Racine, 12 mars 1732, sur *les aïeux chimériques*. — 2° Lettre au prince de la Tour (A propos de Voltaire). — 3° Brouillon de deux lettres inédites sur le cardinal de Fleury, 1736. — 4° Manuscrit de *Danaé*, avec variantes. — 5° Manuscrit d'une pièce inédite : *Le mérite mal associé. Fable*. — 6° Manuscrit de sept pièces satiriques, dont quatre contre Voltaire. — 7° Fragments divers en prose et en vers. — (Catalogue Nourry, 241.)

Rousseau (Jean-Jacques). — Lettre autog. sig. à Guérin, libraire à Paris; Montmorenci, 10 janvier 1760. — Lettre de recommandation en faveur d'un jeune homme auquel il a le malheur de ne pouvoir rendre aucun service mais qui, dit-il, « m'intéresse tout à fait par sa douceur. Vous verrez par le manuscrit qu'il vous montrera qu'il n'est pas tout à fait dénué de talents. Si vous pouvez lui aider à tirer quelque parti des siens je vous remercierai et vous me remercierez... ». — (Catalogue Degrange, 19.)

Saint-Ange (Ange-François-Fariau, dit de). — Lettre autog. sig. au citoyen J.-B. Say, Paris, 23 floréal an VIII (13 mai 1800). — « Il y a près d'un mois que Charles Pougens a fait remettre au bureau de la Décade une brochure intitulée « Le Potagu, essai didactique ». Cet essai est le début d'un jeune homme... et qui n'en a pas moins de talent... ». — (Catalogue Cornuau, 185.)

Saint-Lambert (Jean-François, marquis de). — Lettre autog., Paris, 10 avril. — « Ah! mon cher ami, que les délais de M. Esmenard me donnent de vives inquiétudes. Vous ne pouvez trop le presser, il ne peut imprimer trop vite. Ces deux poètes que j'admire et que j'aime, qu'ils m'embellissent ma fin comme ils me l'ont promis... Agasse imprime demain le charmant petit morceau que Gallois a fait pour le Moniteur... ». — (Catalogue Cornuau, 187.)

Sénac de Meilhan. — Du gouvernement, des mœurs et des conditions en France avant la Révolution, 1795. (Édition originale). — On y joint : un

manuscrit inédit de l'auteur. (Début d'un ouvrage annoncé : les Mémoires du maréchal duc de Richelieu) ; une lettre de Marmontel à Senac (12 octobre 1785) ; une série de lettres de grandes dames de l'époque. — (Catalogue Dussarp, 75.)

Sedaine. — Un billet autog. sig. (1769). — (Vente Andrieux, 16 janvier 1932.)

— Recueil de Poésies. Londres et Paris, 1780. — Au bas du titre, cet envoi autographe : A M. le baron de Grimm, de la part de l'homme qui l'aime le plus. Sedaine. — (Vente Giraud-Badin, 30 novembre-1er décembre 1931.)

Voltaire (François-Marie Arouet de). — *Égipte*, manuscrit aut. — Notes sur les pyramides : la superstition les a bâties. Persistance des usages, les anciens égyptiens existent toujours sous le nom de coptes, les arts sont oubliés, les esclaves bien traités y deviennent de grands seigneurs, etc. — (Catalogue Saffroy, 59.)

— Lettre autog. sig. V. à M... Aux Délices, 26 mai (1762?). — « Mon respectable et digne magistrat, non pas magistrat de ce siècle, mais du siècle des De Thou. Je fais un effort pour écrire, l'attachement donne des forces... Il y a une réponse d'un jésuite à l'abbé Chauvelin, écrite d'un ton insolent dont les jésuites écrivaient du temps de frère Letellier. Il y a quelques bonnes raisons, mais il les gâte par son audace monacale et par l'air victorieux qu'il prend. Ce n'est pas le ton dont parle la modeste innocence qui veut toucher. Les jésuites ont passé pour politiques, ils méritent peu aujourd'hui cette réputation d'ailleurs très peu séante à des religieux... ». — (Catalogue Cornuau, 187.)

— Dossier de lettres de Voltaire à plusieurs de ses amis, de manuscrits ; avec quelques passages autographes de Voltaire. — (Vente Andrieux, 16 novembre 1931.)

Voltaire et d'Argental. — Correspondance entre Voltaire et son ami le Comte d'Argental ; 9 lettres de Voltaire à d'Argental dont sept sont des copies du temps et deux des lettres dictées par Voltaire à son secrétaire, signées de son initiale autographe ; et 8 lettres autographes de D'Argental à Voltaire ; ces correspondances sont datées de 1750 à 1777. — (Vente Andrieux, 16 novembre 1931.)

XIXe SIÈCLE

About (Edmond). — Lettre autog. sig. Edmond ; Florence, 8 janvier 1873. — « ... Il m'était impossible d'écrire quatre lignes et même de lire une page sans douleur... je n'avais fait pourtant aucun excès... mais la reculade de Thiers vers la droite, telle que nous avons cru l'observer, un moment m'avait porté le coup du lapin en m'obligeant à prévoir la fin de la France... Ma fugue, absurde en apparence, est donc assez logique... ». — (Catalogue spécial Cornuau, autog. 2e Empire.)

— Lettre autog. sig., La Schlittenbach, 1er janvier 1865. — « N'ayant pas vu figurer ton nom à l'exposition des volailles grasses, nous éprouvons quelques inquiétudes au sujet de ta santé... » — (Catalogue spécial Cornuau, autog., 2e Empire.)

— Lettre autog. sig. — « Voici la réponse de Sardou : vous verrez qu'il s'apprête à passer la moitié de la nuit en tête à tête avec son écritoire. J'ai grand peur de n'être pas plus heureux, car la *Revue des Deux Mondes* me talonne et je suis en retard. Cependant, si je suis content de moi, je me donnerai congé entre onze heures et minuit... » — (Catalogue Cornuau, 185.)

Ampère (J.-J.). — Vingt-cinq lettres autog. sig., à Albert Stapfer, écrites de 1820 à 1827. — (Vente Andrieux, 16 novembre 1931.)

Andrieux (François-Guillaume-Jean-Stanislas). — Lettre autog sig. à Mme Dumerson, sociétaire du Théâtre-Français, 28 mars 1826. — Il la prie de reprendre un certain rôle de baronne, qu'elle jouait, habillée en homme, dans une petite pièce intitulée *Le Rêve du mari*. « Vous y avez été applaudie, comme vous l'êtes dans tous vos rôles. Vous êtes par conséquent certaine de l'être encore et l'auteur espère que vous contribuerez à lui procurer aussi quelques applaudissements. » (Catalogue Degrange, 20.)

Arvers (Félix). — Deux lettres et un contrat autographes et signés. — Ces lettres sont relatives à deux comédies : *Les Dames patronesses* et *Les deux Maîtresses*, la première en collaboration avec Eugène Scribe. Le contrat signé avec Barba stipule le prix de vente. — 1836-1837. — (Vente Andrieux, 1-5 février 1932.)

Augier (Emile). — Lettre autog. sig. Dimanche. — « Si tu n'es pas le dernier des gredins, tu viendras dîner demain au cinquième étage pour célébrer la gloire de la Nath (Mme Nathalie, sociétaire de la Comédie-Française). Il y aura du veau, des acteurs, des critiques et des versificateurs... ». — (Catalogue spécial Cornuau, autog. 2e Empire).

Autographes (Collection). — Parmi ces 24 lettres, une d'Edmond de Goncourt après la mort de son frère (1879), d'autres de Renan, Littré, Emile Deschamps, V. Duruy. — (Vente Andrieux, 14-17 mars 1932.)

— Réunion comprenant : 1° Une page d'un manuscrit autog. de Michelet; 2° une lettre autographe, signée de V. Sardou, relative à l'enterrement de Déjazet; 3° une lettre autog. d'Emile Ollivier, où il est question de Berlioz et de Liszt; 4° une longue lettre autog signée F. Ponsard. — (Vente Andrieux, 16 janvier 1932.)

— Réunion : Une lettre autog. sig. de Leconte de Lisle; un billet autog. sig. de Barbey d'Aurevilly. — (Vente Andrieux, 16 janvier 1932.)

Balzac (H. de). — Berthe la Repentie. Conte drôlatique. Paris, 1839. — Exemplaire enrichi d'une lettre autog. de Balzac, signée, en réponse à la proposition qui lui avait été faite d'écrire une *Vie de Rabelais*. — Balzac se récuse et expose la besogne littéraire dont il est surchargé ; à son avis, la *Vie de Rabelais* est « un morceau prodigieusement facile à mal faire et qui, pour être bien fait, veut d'énormes travaux ». Balzac conseille de demander ce travail à Ch. Nodier qui, « seul, peut réunir toutes les conditions ». — (Vente Andrieux, 19 novembre 1931.)

Banville (Théodore de). — Lettre autog. sig. à un ami. — « Je suis au lit, assez gravement malade. C'est là que j'ai reçu le billet de faire part qui m'annonçait le coup douloureux dont tu as été frappé. » — (Catalogue spécial Cornuau, autog. 2e Empire.)

— Pièce de vers autog., poésie en trois strophes de seize vers chacune, intitulée : *La Tristesse de Laure*.

Oh ! pleure ainsi,
Mon cher souci !
Ta tristesse.
Me caresse.

Sur le passé
Vite effacé
Pleure et chante,
Voix touchante...

(Catalogue spécial Cornuau, autog. 2e Empire.)

— Lettre autog. sig. « à son cher Camille ». — Il l'informe qu'il a grand

besoin de lui parler ; mais comme il est très souffrant, il ne veut pas se déranger au hasard. Il lui propose donc deux rendez-vous, en priant son correspondant d'en fixer lui-même un troisième si ces deux-là ne lui conviennent pas. — (Catalogue Degrange, 20.)

Banville (**Théodore de**). — Lettre autog. sig. à Mme Lockroy. Paris, 14 décembre 1887. — Lettre de remerciements : « Combien je suis profondément touché de votre bonté si rare et comme il vous sied bien d'avoir encore cette grâce suprême, ayant toutes les autres !... Ma petite comédie du Théâtre libre vous devra d'être jouée... » — (Catalogue Degrange, 19.)

— Lettre autog. sig., 21 décembre. — « Voici une petite donnée que j'avais naguère entrevue dans un article de critique, et qui, sous la nouvelle forme que je lui ai donnée, me paraît bien rentrer... aux exigences de la *Revue*. Je vous serai obligé de ne pas communiquer ce conte en copie. » — (Catalogue Cornuau, 185.)

Barbey d'Aurevilly (**Jules**). — Lettre autog. sig. Port-Vendres, mercredi 7 octobre 1858. — Il a été violemment malade et il demande de lui envoyer les 200 francs, restés dus, il a besoin de son argent... « Je viens d'écrire et de renvoyer mes épreuves à M. Bourdillat ». — (Catalogue spécial Cornuau, autog. 2e Empire.)

— Lettre autog. sig. à M. Depoisier. — Il lui adresse la lettre qu'il lui avait promise pour M. Alloury, des *Débats* : « ... Je ne vous ai pas oublié, vous le voyez. Il ne faut pas que vous pensiez mal de la parole française... » — (Catalogue Degrange, 19.)

— Les Diaboliques, 1874. On joint une lettre autog. de l'auteur à Charles Baudelaire, lettre pleine d'affection. « J'ai soif de vous. » — (Vente Andrieux, 16 janvier 1932.)

— Le Rideau cramoisi (1907). — L'exemplaire est enrichi d'une lettre autog. de Barbey d'Aurevilly à Azambre. — (Vente Andrieux, 1-5 février 1932.)

— Le Cachet d'Onyx. Paris, 1919. — Édition originale. — On a joint une lettre autog. sig. de Barbey d'Aurevilly à son propriétaire et datée de 1870. Il se plaint d'être incommodé par la fumée d'un poêle qui rend son appartement inhabitable... — (Vente Andrieux, 1-5 février 1932.)

— Disjecta membra. Paris, 1925. — Est jointe une lettre autog. sig. de Barbey d'Aurevilly à Georges Landry. Il lui promet un exemplaire de ses poésies quand elles seront publiées. « Je fais mieux en ce moment que de faire des poésies, je vis poétiquement. » — (Vente Andrieux, 1-5 février 1932.)

Baudelaire (**Charles**). — Lettre autog. sig., 8 janvier 1860. — « Je vous demande sérieusement un service, je n'avais pas le crédit de faire renouveler le billet. Je prends l'engagement de vous donner assez de matière (tout de suite après le 15) pour vous sauvegarder... n'avez-vous donc pas assez de confiance en moi, pour me faire une avance visible, et même plusieurs avances... Je suis presque malade à force de tracas, et que malheureusement, comme je vous le disais, il m'en tombe sur la tête qui, en vérité, ne devraient pas me concerner. » — (Catalogue spécial Cornuau, autog. 2e Empire.)

— Les Fleurs du Mal. Paris, 1857. — Exemplaire de l'édition originale, enrichi de : 1° une lettre autog. sig., de Baudelaire à Henri Nicolle ; 2° une lettre autog. sig., de Barbey d'Aurevilly à Ch. Baudelaire, ayant trait au procès des Fleurs du Mal. — (Vente Andrieux, 1-5 février 1932.)

Becque (**Henry**). — Michel Pauper, Paris, 1871. — Édition originale. —

Jointe : une lettre autog. d'Henry Becque, relative à Michel Pauper. — (Catalogue Giraud-Badin, 16.)

Bornier (Henri de). — Lettre autog. sig. à un artiste, Paris, 24 décembre 1879. — « Les noces d'Attila, auxquelles je ne songeais plus, sont revenues sur l'eau subitement... — J'ai mieux aimé songer à vous pour une autre pièce à laquelle je travaille, et vous offrir un rôle fait pour vous... » — (Catalogue Cornuau, 185.)

Béranger. — Lettre autog. sig., adressée à Chérubini. — Remerciements à Chérubini pour l'empressement qu'il a mis à s'occuper d'un cousin de Béranger recommandé par ce dernier. Ensuite, il parle avec admiration du père du grand compositeur : « Savez-vous que ce grand maître est une de mes jeunes admirations ; c'est-à-dire une de celles qui s'effacent le moins et qui font le plus de tort aux admirations qui tentent de leur succéder : la mode n'y peut rien ». — (Vente Andrieux, 25-28 novembre 1931.)

Chateaubriand (François René de). — Lettre sig., 21 août 1839. — Il remercie son correspondant de « l'inestimable présent » qu'il lui a fait en lui envoyant son livre. Il n'a pu achever de lire que l'*Introduction* et est à peine entré dans les *Conférences*. « ... Vous sentez combien j'ai dû être touché, moi qui avais assisté dans la petite Chapelle, au milieu des écuries, au service funèbre célébré par mes compagnons d'exil, avec Monsieur votre frère, pour la mort de Marie-Antoinette,... etc. » — (Catalogue Degrange, 20.)

— Lettre autog. sig. à « son cher M. Henry » Genève, 17 septembre 1832. — Il lui envoie deux lettres qu'il le prie de faire porter sur-le-champ à leurs adresses. « ... Il n'y a rien à faire pour les journaux; il faut les laisser venir rue d'Enfer, s'ils y viennent, et ne pas s'en inquiéter... si jamais vous avez un moment de liberté, venez le passer avec nous. Vous ne me reverrez plus en France. » — (Catalogue Degrange, 20.)

— Lettre autog. sig. au duc de Maillé, 26 décembre 1814. — Il lui recommande Février, un excellent homme qu'il connaît beaucoup. « Puisqu'on ne veut rien faire pour moi, faites quelque chose pour mon portier. » — (Catalogue Cornuau, 187.)

— Pour l'absence d'un ami. Manuscrit autog. — Prière adressée à Dieu pour lui demander le retour d'un ami. Chateaubriand rappelle les traits de la puissance divine qui a ramené Tobie, Moïse et Jacob dans leur famille; il croit que Dieu peut tirer son ami de l'abîme même. « Est-ce que les flots oseraient se soulever devant vous ? La mort fuit quand vous parlez et les tonnerres revenant à vos pieds disent : Nous voici. » Dieu protégea l'amitié chrétienne de saint Grégoire et de saint Bazyle. Le premier resta dans le monde pour faire l'éloge du grand cénobite. « J'espère, par votre miséricorde infinie, m'endormir le premier dans votre sein et laisser mon ami, dont l'âme est plus pure que la mienne, prier après moi dans ce monde pour effacer mes péchés. » — (Vente Andrieux, 16 janvier 1932.)

— Lettre autog. sig. Est joint à cette lettre un document du Cardinal Clermont-Tonnerre, archevêque de Toulouse. — (Vente Andrieux, 16 janvier 1932.)

Chênedollé. — *Virgile, ode.* Pièce de vers autographe de 23 strophes. signée.

Telle au milieu des nuits la harpe d'Eolie,
Magique écho d'amour et de mélancolie
Exhale un son mélodieux.

Tendre frémissement, voix plaintive et sacrée
Qui monte doucement vers la voûte azurée
Et s'évanouit dans les cieux....

(Vente Andrieux, 25-28 nov. 1931.)

Constant de Rebecque (Benjamin). — P. s. Paris, 15 juin 1820. — Contrat relatif à la fusion des journaux *La Renommée* et *Le Courrier français*. Pièce aussi signée par Keratry, Pagès, Jouy... — (Catalogue Cornuau, 187.)

— Huit lettres autographes, datées de 1810 à 1826. — (Vente Andrieux, 16 novembre 1931.)

Daudet (Alphonse). — Lettre autog. sig. « Vous deviez écrire le prologue et le 1er acte, me montrer cela et puis après voir... Vous me dites : j'ai réfléchi; mais, malheureux, vous avez réfléchi quarante-neuf heures et moi deux ou trois mois, car le travail fait sur Jack m'a coûté au moins cela. Vous me dites : Nous sommes à la scène! Où pensez-vous que je me croyais? Songez, mon camarade, que j'ai fait jouer dix pièces au Théâtre-Français, Odéon, Vaudeville..., cinq ans de critique théâtrale à l'*Officiel*. Infaillible, non, je l'ai prouvé, mais sachant mon affaire, n'en doutez pas. » — (Catalogue spécial Cornuau, autog., 2e Empire.)

— Lettre autog. sig. à un ami (Gill). — Il exprime sa déception de n'avoir point trouvé son ami à la gare. « Je reviens de la gare : pas de Gill. Deuil et regrets ! C'est aussi la faute de cette vache de Klein que j'avais chargé d'aller vous prendre et qui m'a manqué de parole. Quand me remplacerez-vous cela? Voulez-vous jeudi, voulez-vous dimanche?... » — (Catalogue Degrange, 20.)

— Lettre autog. sig. à un ami, Champrosay. — Il l'invite à venir jeudi goûter aux légumes de Champrosay; « ce n'est pas une raison parce qu'il n'a rien de lui sur son affiche pour ne plus le voir et ne plus trinquer. « Je pense à la *Menteuse* pour Mlle Réjane. Il faut donc me cultiver, moi et mes légumes. » — (Catalogue Charavay, 638.)

— Lettre autog. sig. à son éditeur. — Il lui recommande un manuscrit. « C'est d'un poète de talent et d'esprit qui s'abrite sous le pseudonyme d'Atta Troll : cela s'appelle *Les poètes morts jeunes*, c'est-à-dire les prosateurs, hommes d'états,... etc., qui ont commis des vers dans leur jeunesse... Il y aurait l'occasion d'un petit volume curieux », etc. — (Catalogue Degrange, 19.)

Desbordes-Valmore (Marceline). — Lettre autog. sig. à M. Jacques Langlois, (18) février 1853. — « Je vous sais affreusement malheureux, mon ami; tout ce que vous faites est approuvé par votre mère infortunée; son âme est aussi pleine de pitié pour vous que de désespoir pour elle-même. J'espérais encore ! » — (Catalogue spécial Cornuau, autog. 2e Empire.)

— Lettre autog. sig. au colonel Brack. Rouen, 18 mars 1833. — Les lettres du colonel l'ont poursuivie de Lyon à Grenoble, de Grenoble à Rouen. A Grenoble, elle a porté son cher fils aîné dans une des meilleures pensions de France. Cet éloignement la rend fort triste, sans compter la vie ! Elle lui fera des vers et lui demande quelques indications sur le pays qu'il habite, ce pays (le Limousin) étant tout imaginaire pour elle. — (Catalogue Saffroy, 59.)

Dumas fils (Alexandre). — Lettre autog. sig. — « La personne que je voulais vous faire entendre est cette Mad. de Garden qui chante le Trouvère au Château-d'Eau. Entendez-la donc un jour. Parlez-en à Carvalho si vous êtes content. » — (Catalogue spécial Cornuau, 2e Empire.)

Dumas fils (Alexandre). — Lettre autog. sig. — Lettre concernant le procès Dujarive-Beauvallon où il fit une déposition. — (Catalogue spécial Cornuau, autog. 2e Empire.)

— Lettre autog. sig. — Relative à une affaire en justice. — (Catalogue Cornuau, 187.)

— Lettre autog. sig. à un ami. — Il va lui envoyer la pièce à laquelle il reste quelques lignes à écrire. « ... Vous vous débarbouillerez là-dedans... J'ai fait pour vous comme je ferais pour moi, ce qui ne vous engage à rien, chacun ayant son tempérament et son esthétique. » Il termine en déplorant la hausse d'actions qu'il vient de vendre. — (Catalogue Degrange, 19.)

— Dix-huit lettres ou billets autographes et un billet signé pour la première de Balsamo. — (Vente Andrieux, 14-17 mars 1932.)

— Lettre autog. sig. à Mouttet, 31 août 1877. — « Je me suis rappelé avec vous ma jeunesse, ma gaîté, mon insouciance, mes vingt ans enfin. Je ne revois même pas ce qui m'est arrivé depuis et, tout compte fait, je n'ai pas jusqu'à présent à me plaindre de la destinée, j'ai vécu si vite que lorsqu'on évoque un souvenir comme vous le faites, bien qu'il remonte à plus de trente ans, il me semble que c'était hier... » — (Catalogue Charavay, 638.)

Duruy (Jean-Victor). — Lettre autog. sig. Paris, 14 juin 1868. — « Vous me félicitez de mes efforts pour étendre l'enseignement populaire et vous me dites : « Vous allez toucher le but ». J'en suis malheureusement bien loin encore, car si le dévouement et la persévérance de nos instituteurs ont fait baisser cette année le nombre des conscrits illettrés de 2 %, chiffre considérable, on compte encore parmi nous vingt-et-un jeunes gens sur cent qui ne savent pas lire et, dans certains départements, les quatre cinquièmes des femmes qui ont contracté mariage ont été incapables de signer leur nom. » — (Catalogue spécial Cornuau, 2e Empire.)

Flaubert (Gustave). — Lettre autog. sig. à son ex-voisine. — Lettre dans laquelle il parle de *Salammbô*... « Depuis bientôt six semaines je garde la chambre et depuis un mois mon lit. J'ai eu un rhumatisme articulaire... quand cela finira-t-il ? je n'en sais rien. Ma première course sera pour vous, si vous êtes à Paris. Je suis sorti deux fois pour aller à l'imprimerie et je m'en suis trouvé plus mal. *Salammbô* en est retardée. Mais ce qui me peine le plus, c'est de ne pas vous voir. » — (Catalogue spécial Cornuau, autog. 2e Empire.)

— Manuscrit autographe sur la *Grèce* comprenant les chapitres suivants : Athènes, Attique, Corinthie, Béotie, Phocide, Élide, Achaïe, Arcadie. Ce manuscrit commence ainsi : « Voici ce qu'il y avait autrefois à Athènes, au Pirée, une enceinte consacrée à Jupiter et à Minerve avec deux statues en bronze..... — (Catalogue spécial Cornuau, autog. 2e Empire.)

— Lettre autog. sig. à son ami, Ernest Feydeau (Croisset, fin 1858). — Il parle d'abord de *Daniel*, œuvre de son correspondant, dont il a lu et relu la première page, dans la *Revue Contemporaine* où elle vient de paraître. « Le tout m'a paru plus court, ce qui est excellent... Marche de l'avant et ne t'inquiète plus de rien... » Il l'informe que voilà quatre jours qu'il est à refaire le plan de la fin d'une scène... Bouilhet est auprès de lui et remercie Feydeau pour la publication de ses vers à la *Revue Contemporaine*. « Il ne veut pas lire ton roman dans la revue parce que tout journal échigne un livre — résolution vertueuse dans laquelle je l'ai confirmé... » En P.-S. il lui demande s'il connaît une demoiselle Strub, auteur d'un roman intitulé *L'Hermite de Vallombrun*. — (Catalogue Degrange, 20.)

— Manuscrits portant écrit de la main de Flaubert : *D'Aubigné — Histoire*

secrète de d'Aubigné — La Confession de Sancé. — Étude sur le livre intitulé : *Les Aventures du baron de Fœnestre*, par Théodore Agrippa d'Aubigné; nouvelle édition augmentée de plusieurs remarques historiques, de l'histoire secrète de l'Auteur écrite par lui-même et de la Bibliothèque de Maître Guillaume enrichie de notes. Flaubert fait un résumé de cette vie aventureuse de soldat, de partisan et de poète. — (Catalogue Degrange, 19.)

Flaubert (Gustave). — Lettre autog. sig. Croisset 30 avril (1871). — Lettre désemparée le lendemain de guerre; désir de retrouver les amis. « Ah! cher vieux, comme j'ai envie de te revoir... Le Paris que nous aimions est fini!... Nous entrons maintenant dans le muflisme! » — (Vente Andrieux, 25-28 nov. 1931.)

— Quatre lettres autog. sig. dont l'une datée du 21 juillet 1850 et écrite de Beyrouth, est toute retative à l'Égypte. (Vente Andrieux, 14-17 mars 1932.)

— Lettre autog. sig. — Relative à une visite chez Victor Hugo. — (Catalogue Cornuau, 185.)

— M^me^ Bovary. Paris, 1885. — Est jointe une lettre autog. de Gustave Flaubert, signée, relative à la répétition d'une de ses pièces (1 p. in-8). — (Vente Andrieux, 1-5 février 1932.)

— A M^me^ C... — La Course. — Deux poèmes autographes, sans doute inédits. — (Vente Andrieux, 25-28 novembre 1931.)

— Lettre autog. sig. (Croisset, fin 1858). — Flaubert a Bouilhet près de lui, qui le charge de remercier Feydeau de ses bons offices à la *Revue Contemporaine*. — (Vente Andrieux, 25-28 novembre 1931.)

Lettre autog. sig. Paris. — Il traverse les ennuis domestiques. Il est à Paris et passe ses jours à la Bibliothèque de l'Institut. « Celle de l'Arsenal me prête des livres... » Il n'a pas revu Théo. — (Vente Andrieux, 25-28 novembre 1931.)

— Lettre autog. sig. [sans date]. (Croisset, hiver 1858-59). — Parle des critiques adressées à l' « Hélène Peyron » de Louis Bouilhet. Discute les jugements de la *Revue des Deux Mondes*... — (Vente Andrieux, 25-28 novembre 1931.)

— Lettre autog. sig., datée de Croisset, janvier 1861. — Vœux de bonne année. Flaubert souhaite beaucoup de patience à Feydeau qui va faire représenter une pièce de théâtre. « Tu entendras sur la moindre de tes scènes bien plus de bêtises qu'il n'en fut imprimé sur tous tes livres. » — Il travaille énergiquement. « Je ne vois personne, je ne lis rien, je barbouille de midi à trois heures du matin, et je me rôtis horriblement les tibias, voilà tout. » Salammbô en est à son X^e^ chapitre; le XI^e^ va venir; Flaubert donne de brillantes nouvelles de son héroïne. — (Vente Andrieux, 25-28 nov. 1931.)

— Lettre autog. sig. (Croisset, été de 1859.) — Flaubert a reçu Bouilhet pendant dix jours, ils ont fortement travaillé, et le système nerveux s'en ressent quelque peu, « sans compter que j'ai été malade pendant deux jours par suite d'un accès de rage littéraire contre ma propre personne ». Le chapitre VI de *Salammbô* lui coûte bien des peines. — Un passage de cette lettre est relatif au *Figaro* qui a attaqué Louis Bouilhet, et à Villemessant. — (Vente Andrieux, 25-28 nov. 1931.)

— Lettre autog. sig. (Paris, 1860). — Ce n'est pas assez de lire quantité d'ouvrages pour la préparation de *Salammbô*, Flaubert passe encore de lon-

gues heures au Jardin des Plantes et s'y documente ensuite; il se rend au Cabinet des Médailles. — (Vente Andrieux, 25-28 novembre 1931.)

Flaubert (Gustave). — Lettre autog. sig., datée de Croisset, 1863. — Lettre amicale pour demander à Feydeau où en est son roman (*Le Mari de la Danseuse*). — Jugement de Flaubert sur Thiers et sur son Histoire du Consulat : « Quel épicier, quel bourgeois ! » — (Vente Andrieux, 25-28 novembre 1931.)

— Lettre autog. sig. (Croisset, 1861). — Flaubert s'indigne des nouvelles qui lui viennent de Paris. « J'ai un tel dégoût de ce qu'on y applaudit et de toutes les turpides qu'on y imprime, que le cœur m'en soulève. » Il a des mots durs pour Lacordaire et pour Guizot. — Il avance tout doucement « dans Carthage » : un chapitre depuis six semaines. Les après-midi, il lit du Virgile. « Je me pâme devant le style et la précision des mots. » — Ernest Feydeau lui a annoncé son second mariage; les vœux de Flaubert sont empreints de tristesse. « Tu crois à la vie, moi je m'en méfie... ; c'est plus lâche, mais plus prudent. » — Il explique qu'il est éreinté à ne pouvoir tenir une plume parce qu'il a vu dans la journée un bourgeois. « Le Bourgeois me devient physiquement intolérable. J'en pousserais des cris. » — (Vente Andrieux, 25-28 novembre 1931.)

— Lettre autog. sig. à Ernest Feydeau. — « Terrifies-tu les Bourgeois. Soutiens-tu un peu les principes ? — Conseils à Feydeau qui écrit *Catherine*. « Tout s'écrit, au contraire ! Plus une chose est forte, plus on doit l'écrire, — et le style, qu'est-ce que nous en faisons ? Feydeau, tu faiblis ! tu n'es qu'un homme »... — Selon lui, il ne faut pas s'occuper de « reproduire exactement les faits ou les caractères ». « L'histoire vraie ne signifie rien ». Et il met Feydeau en garde contre sa tendance aux « grands effets ». — (Vente Andrieux, 25-28 novembre 1931.)

Fromentin (Eugène). — Lettre autog. sig. 3 avril (1876). — Lettre relative à ses ouvrages. Il est heureux de la lettre si sympathique de son correspondant et de sentir autour de lui des chaleurs d'esprit qui le rassurent sur ce qu'il a essayé de dire et l'encouragent à continuer le jour où son métier de peintre lui donnera quelques loisirs. « J'ai toujours pensé qu'un mot d'un homme de métier pourrait avoir quelque intérêt même sur les sujets les plus épuisés. » — (Catalogue spécial Cornuau, autog. 2e Empire.)

Gautier (Théophile). — Lettre autog. sig. à M. Arsène Houssaye. — Il demande une loge. — (Catalogue spécial Cornuau, autog. 2e Empire.)

— Douze billets autog. à Ernest Feydeau. — (Vente Andrieux, 25-28 novembre 1931.)

— Lettre autog. sig., au docteur Moreau. — Cher Maître, « Le Hachich vient d'éprouver un échec qu'il faut réparer; d'honnêtes Turcs de l'Ambassade m'en ont demandé; je leur ai donné trois portions, cadeau d'un voyageur venant de Beyrouth. Ces affreux musulsans ont brouté la chose, et n'ont rien ressenti, en sorte que j'ai l'air d'un blagueur, ainsi que vous, prince des Hachichins : il faudrait que vous eussiez la bonté de m'en envoyer trois ou quatre portions un peu raides pour ces mécréans. » — (Vente Andrieux, 16 janvier 1932.)

Goncourt (J. de). — Lettre autog. sig. à un éditeur. Gisors, 22 septembre 1855. — Lettre relative au titre à donner à l'un des livres écrits avec son frère. « Si c'est le livre qui se fait lire, c'est le titre qui fait lire, c'est le titre qui fait acheter le livre. Nous avions donc cherché dans le nôtre un allèchement plus encore qu'une recommandation. Vingt-cinq hommes et trois femmes, nous jugions ceci une engageante parade à la porte d'une comédie

sérieuse... ». L'imprimeur ayant trouvé ce titre inconvenant, Goncourt a proposé : Comédiens du bon Dieu, mais l'imprimeur a découvert dans ce nouveau titre « une attaque à l'Église et une insulte personnelle au clergé ». — Il propose donc un troisième et dernier titre : Le dessous des Masques, en affirmant « qu'il ne contient pas la moindre allusion, qu'il est pur de tout sous-entendu,... etc. ». — (Catalogue spécial Cornuau, autog. 2e Empire.)

Gourmont (Rémy de). — Neuf billets écrits entre 1902 et 1904. — (Vente Andrieux, 25-28 novembre 1931.)

— Les Chevaux de Diomède. Paris, 1921. — Est jointe une lettre autog. sig., de R. de Gourmont à Mlle Elsa Kœberlé, datée du 17 juillet 1901. Il la remercie du « profil » qu'elle lui a envoyé. Puis il parle des poètes de son temps. « Il y en a bien peu qui aient un talent personnel. » Charles Guérin ne l'enthousiasme pas, mais il trouve dans le *Chariot d'Or* des pages admirables. — (Vente Andrieux, 1er-5 février 1932.)

Guizot (François-Pierre-Guillaume). — Lettre autog. sig. à lord Clarendon. Paris, 27 février 1854. — Il remercie de l'envoi de ses *Blue-Bloox* qui lui font grand honneur. Clarendon a voulu la paix; cela lui servira pour bien finir la guerre. Dans l'état des esprits en Europe Guizot craint la guerre qui ouvre bien des chances aux passions perverses et aux passions folles. « J'ai la confiance que vous la limiterez en le faisant et que vous y mettrez un terme dès que vous le pourrez avec honneur. » (La France et l'Angleterre venaient de rompre les relations diplomatiques avec la Russie, la guerre fut déclarée le 28 mars suivant.) — (Catalogue Saffroy, 59.)

— Lettre autog. sig. à M. de Salvandy. Samedi 12 janvier 1833. — « C'est moi qui veux vous remercier de la page que vous avez écrite et qui m'a été au cœur. Rien au monde ne pouvait me faire plus de plaisir. Vous êtes de ceux qui me comprennent... Après cela, je vous remercie encore pour ma femme qui vient d'accoucher et dont vous charmerez le loisir obligé! ». — (Catalogue spécial Cornuau, autog. 2e Empire.)

Heredia (J.-M. de). — Les Trophées. Paris, 1893. — Édition originale. On a ajouté une lettre autog. de J.-M. de Heredia à M. Pouget d'Orfer parlant de l'épuisement de la première édition des *Trophées* le jour même de la mise en vente. — (Vente Giraud-Badin, 23-25 novembre 1931.)

— Lettre autog. sig., datée du 8 avril 1880, à Mme Commanville. — « J'espère que ce vilain temps vous chassera vite de Croisset, et que Flaubert viendra avec vous au milieu de ses amis qui ont tous envie de le voir... ». — (Vente Andrieux, 16 janvier 1932.)

— Lettre autog. sig. Paris, 17 octobre 1901. — Relative à un roman pour le journal. — (Catalogue Cornuau, 185.)

Hugo (Victor). — Lettre autog. sig. à Alexandre Dumas fils, Hauteville-House, 16 juin. — « Je viens de lire votre lettre dans la presse, je l'ai lue sans surprise. De vous rien ne m'étonne en fait de vaillance, et, en fait de lâcheté, rien ne m'étonne de ces gens-là. Vous êtes la lumière, l'Empire est la nuit. Il vous hait, c'est bien simple; il veut vous éteindre, c'est moins simple. Il y perdra son souffle et sa peine, l'ombre qu'il versera sur vous ajoutera à votre rayonnement. — (Catalogue spécial Cornuau. autog. 2e Empire.)

— Lettre autog. sig. 17 avril sur les *Misérables*. — « C'est à moi à mon tour d'être ému. Votre article sur les *Misérables* est tout un livre, c'est le cri d'une âme, c'est en même temps la condensation en quelques pages de toute la grande pitié humaine et divine; vous êtes éloquent parce que vous êtes bon...

dans ces cinq colonnes de journal, vous trouvez le moyen de tout dire. Votre pensée abrège et développe en même temps. » — « Je sens aussi que vous m'aimez, et moi, vieux solitaire sur mon rocher, j'ai cette faiblesse, je dirais presque j'ai cette grandeur, j'aime qu'on m'aime. — (Catalogue spécial Cornuau, autog. 2e Empire.)

Hugo (Victor) — Lettre autog. sig. à M. de Lason, précepteur de M. le duc de Montpensier, 14 juillet 1840. — Lettre dans laquelle il lui exprime sa joie de passer des heures charmantes entre Alfieri et son correspondant, probablement traducteur du célèbre poète italien. « ... Les beaux arbres, les grands poètes, les vrais amis; voilà trois choses excellentes parmi les choses bénies de Dieu... ». Il lui assure ensuite qu'il a gardé de lui « un doux et parfait souvenir » et que, dans sa profonde solitude où n'arrive le « bruit d'aucun vacarme politique ou littéraire », il garde soigneusement l'impression que lui ont laissée en passant les hommes comme son correspondant. « Je ne hais pas les autres, je ne hais personne, mais j'aime ceux-ci... ». — (Catalogue Degrange, 20.)

— Lettre autog. sig. (V.) à Auguste Vacquerie. Guernesey, 26 octobre (1859). — Il envoie à son correspondant ce que celui-ci lui a demandé; le mot que ce dernier lui a transmis est ravissant et lui fait regretter l'exil : « Dites-le, je vous prie, à cette femme charmante et ayez l'impartialité de me mettre à ses pieds... ». Il l'informe ensuite que Bachelet part et portera chez Meurice quelques dessins frontispices pour *la Légende des Siècles*. « Voici la neuvième année d'exil commencée. Parlez un peu de moi et des miens à ceux que vous rencontrez et qui nous aiment... ». — (Catalogue Degrange, 19.)

— 1° Lettre autog. sig., datée de Hauteville-House, 3 juillet, adressée à une dame. — 2° Une fin de lettre comportant trois lignes autographes. — (Vente Andrieux, 25-28 novembre 1931.)

— Lettre autog. sig. des initiales. — « Vous avez une âme noble et un esprit généreux. Tout ce que vous dites est vrai, ayez courage. Il est impossible que l'avenir du peuple se fonde sans que l'avenir de la femme s'améliore... ». — (Vente Andrieux, 16 janvier 1932.)

— Lettre autog. sig. Victor H. à David d'Angers. — Victor Hugo le remercie d'un envoi « d'admirables médailles ». Il s'excuse de ne pas l'avoir fait plus tôt : « Pardonnez-moi et aimez-moi ». Est jointe une lettre autog. sig. de David d'Angers, demandant combien coûteraient les épreuves en bronze de la statue de la Liberté. — (Vente Andrieux, 16 janvier 1932.)

— Lettre autog. sig.; adresse au verso de « Mme Virginie Bourbier ». — Lettre entièrement autog. « Tous les jours, à deux heures, je pars pour la campagne »... — (Vente Andrieux, 14-17 mars 1932.)

— Lettre autog. sig. vendredi, 17 août 1838. — Lettre dans laquelle il présente Mme Drouet, qui est sa parente (*sic*) : « ... Je la recommande donc à votre toute gracieuse obligeance. Je vous serai reconnaissant de la traiter comme moi-même. » — (Catalogue Cornuau, 185.)

Lacordaire (Henri-Dominique). — Lettre autog. sig. à un prélat. Paris, 9 mai 1854. — Il exprime le regret de ne pouvoir honorer la mère de Dieu devant une grande assemblée, comme le lui demandait son correspondant. « C'est une peine pour moi de ne pouvoir que bien rarement, à cause de la multiplicité de mes devoirs, en prendre de nouveaux qui ne sont pas de rigueur, mais qui auraient, dans leur spontanéité même, un agrément de plus pour moi. » — (Catalogue spécial Cornuau, autog. 2e Empire.)

Lacordaire (**Henri-Dominique**). — Lettre autog. sig. à M. Martin-Doisy; Paris, 5 mai 1843. — Il a reçu le livre dont il a bien voulu lui faire présent; il a été pour lui une nouvelle preuve de son zèle à défendre la vérité et la charité; il espère en faire mention dans l'*Ere Nouvelle*. — (Catalogue Charavay, 638.)

Lamartine (**Alphonse de**). — Lettre autog. sig. à Ponsard. Monceau, 7 octobre 1847. — « L'écho du jardin de Mon Salomon retentit délicieusement dans le jardin de Monceau et dans le cœur de son possesseur... Nous sommes l'un et l'autre fils du sillon, voilà pourquoi la nation nous aime et pourquoi nous l'aimons... Nous n'avons qu'à coller l'oreille à terre et elle nous inspire ce que nous disons ou ce que nous chantons... Madame votre mère m'a reçu admirablement, et j'ai trouvé et dépeint en elle à Mme de Lamartine le modèle des mères de Poète. Parlez-lui de moi... Venez nous voir à tout propos, nous sommes seuls et malades, quoique accablé de sommations pour me rendre à tous les banquets de France. Mais ce rôle de Ménétrier politique me répugne ». — (Catalogue spécial Cornuau, autog. 2e Empire.)

— Lettre autog. sig. à M. Lingay. — « Je reçois le fragment sur Lavigne (Casimir Delavigne). C'est une pierre à son inscription reconnaissante à ceux qui honorent la mémoire des poètes. » — (Catalogue spécial Cornuau, autog. 2e Empire.)

— Lettre autog. sig. à M. Bocher. — Il recommande un parent et ami, M. Sharniis, qui va visiter la belle Vallée. Il a reçu son rappel pour Florence. — (Catalogue Saffroy, 59.)

— Lettre autog. sig. au directeur du *Constitutionnel*; Mâcon, 10 novembre 1837. — Il lui demande comme un « service de cœur » de faire insérer dans le *Constitutionnel* la note qu'il joint à sa lettre, afin de préparer une séparation pénible pour lui d'amis politiques auxquels il doit « plus qu'un député, un ami ». Il demande aussi que ces lignes ne paraissent provenir que du journal. Elles sont relatives à sa triple élection à Bergues et dans deux circonscriptions de Mâcon et se terminent ainsi : « La double élection de Mâcon l'emportera sans doute dans son esprit sur les 328 voix de Bergues. Nous comprenons que l'honorable député hésite avant de renoncer par son option à l'un de ces deux mandats qui semblent lui imposer des devoirs également impératifs. » — (Catalogue Degrange, 20.)

— Lettre autog. sig. — Il envoie trois volumes de son *Histoire de la Restauration*. — (Catalogue Cornuau, 187.)

— Jocelyn. Paris, 1836. — Édition originale. Exemplaire avec cette dédicace autographe de Lamartine : « Soyez assez bon pour accepter l'hommage à mon pauvre curé. Si j'avais eu besoin de modèle pour poser devant moi et d'une âme où trouver tous ses sentiments tristes, nobles, poétiques, grandioses et bons, je n'aurais eu qu'à penser à vous. Lisez-le avec l'indulgence de l'amitié et avec la patience du poète et puisse cette goutte de poésie en vous en redonnant la saveur vous encourager enfin à produire vous-même toute celle que Dieu a mise en vous. — Lamartine, 1er mars. » — (Catalogue Jammes, 36.)

— Lettre autog. sig. à un homme de lettres; Paris, 21 mai 1842. — Il le remercie de sa lettre, le félicite sur sa nouvelle position et l'informe qu'il n'a pas reçu ses *Commentaires sur les lettres persanes* de Montesquieu. « ... Je n'aurais pas manqué sans cela de vous en adresser tous mes remerciements... » — (Catalogue Degrange, 19.)

— Lettre autog. sig. (initiale L.) à la baronne de Villeneuve, mars 1830. —

Il ne pourra aller dîner chez elle, le jeudi, ainsi qu'il l'espérait, car l'ennuyeuse nécessité d'un dîner chez le Prince de Polignac arrangé à son insu et dont le jour est au choix du duc de Rohan, entre mercredi et jeudi, va le tenir incertain. « ... en attendant, j'irai dans la journée vous remercier d'un intérêt dont je suis si pénétré et d'une bonté que rien ne lasse... » — (Catalogue Degrange, 19.)

Lamartine (Alphonse de). — Lettre autog. sig.; Mâcon, 14 germinal an 10. — Il adresse à son correspondant le diplôme d'une société dans laquelle il l'a fait admettre. « L'impulsion générale vers le bien est donnée, il ne s'agit que de la diriger plus sûrement à son but par la réunion des efforts de tous ceux qui comptent encore pour quelque chose la félicité de leur patrie..., etc. » — (Catalogue Degrange, 19.)

— Œuvres. Paris, 1832. — On a joint une poésie autographe de dix vers, signée de Lamartine, avec envoi à Charles Nodier. — (Vente Andrieux, 19 novembre 1931.)

— Lettre sig. à Mme Desmarquets; Paris, 1er décembre 1856. — Lettre relative à un abonnement au Cours familier de littérature. « Mes abonnés ne sont pas pour moi un public, ils sont une famille d'amis. Je n'ignore pas que la bienveillance personnelle a eu plus de part que la curiosité littéraire à votre abonnement. Je ne m'en humilie pas, je m'en glorifie. » — (Catalogue Cornuau, 185.)

Lamennais (Félicité de). — Lettre autog. sig. à une dame, 11 mai 1832. — Il a appris avec beaucoup de peine les inquiétudes éprouvées par sa correspondante; il est heureux de savoir que, maintenant, la santé de la princesse Czartoryska ne donne plus d'alarmes. « Je l'unirai dans mes prières au saint autel à vous, Madame, et à toute votre famille... » Il espère pouvoir aller lui présenter ses hommages à Rome, et la remercie de s'être souvenue, au milieu de tant de soins divers, « du Solitaire de Frascati ». « Ce souvenir si bon et si affectueux est pour les maux de l'âme un remède plus sûr que le thé ne peut l'être contre le choléra... ». — (Catalogue Degrange, 20.)

— Lettre autog. sig., mercredi. — « Quand je vous disais, mon cher Émile, que ce que femme veut, Dieu le veut. Cependant, comme vous avez une volonté aussi, il n'est pas à dire qu'elle soit changée par la lettre ci-jointe. S'il vous est possible d'accueillir la requête qu'elle contient... » — (Catalogue Cornuau, 187.)

Laprade (Victor-Richard de). — Lettre autog. sig. à Ulbach; Lyon, 27 mars 1869. — Il veut être compté parmi ceux qui ont été le plus émus et le plus indignés de sa monstrueuse condamnation. Que ce nouveau titre à l'estime des gens de bien lui soit compté au moment des élections ! Ce serait pour lui « une maladie presque mortelle » si la santé ou le travail de son ami devaient souffrir de cette captivité. — (Catalogue Degrange, 20.)

Leconte de Lisle (Charles). — Lettre autog. sig. à M. Husson, janvier 1853. — Lettre relative à un renseignement littéraire qu'on lui avait demandé. Les mots « colonnes dorées » sont textuels. Voici le sens littéral de Pindare : « Lorsqu'on élève un temple splendide on soutient de colonnes dorées le vestibule bien construit du sanctuaire. Je veux aussi donner un début éclatant à mon œuvre... ». — (Catalogue Degrange, 19.)

Mallarmé (Stéphane). — Carte autographe à Alfred Vallette, signée des initiales, 1893. — Éloge de l'Histoire de France de 1870 à 1873 de Duret : « N'y cherchez pas plus de fioritures que sur une locomotive ». Mais la rudité

impartiale du livre, sans jugement personnel, « finit par crier d'elle-même et peut-être la vérité ». — (Vente Andrieux, 25-28 novembre 1931.)

Maupassant (**Guy de**). — Carte autog. sig. à une amie. — Il l'informe qu'il comptait aller la voir le jour même dans l'après-midi, mais craignant de ne pas la trouver et ayant lui-même de gros ennuis qui prennent presque tout son temps... — (Catalogue Degrange, 19.)

— Lettre autog. sig. à un éditeur. — Maupassant envoie une nouvelle pour la *Vie moderne*. Au cas où deux ou trois phrases paraîtraient trop vives, on pourra toujours les atténuer sur les épreuves. Il est malade, au lit, ayant besoin d'argent et a dû accepter les propositions d'un éditeur qui lui a demandé un petit livre composé d'articles de journaux et de quelques nouvelles. « Je n'aurais même pas voulu vous proposer de prendre ce livre très insignifiant et auquel votre couverture semblerait donner une importance que je ne veux point qu'il ait. » — (Vente Andrieux, 16 janvier 1932.)

Ménessier-Nodier (**Marie**). — Lettre autog. sig. à Mme Victor Hugo. — Elle demande à sa « bonne et chère Adèle » de prier son mari de bien vouloir parler à Antinor Joly, en faveur d'un certain M. André qui désire entrer au Théâtre de la Renaissance. « Mon père dit que c'est le premier comédien de France et de Navarre..., etc. » — (Catalogue Degrange, 20.)

Mérimée (**Prosper**). — Lettre autog. sig. — Il regrette de ne pouvoir aller au rendez-vous du colonel de Brack, mais il sera retenu le dimanche par son ancien patron M. d'Argout. — (Catalogue Saffroy, 59.)

— Lettre autog. sig. à « son cher Maître »; Reims, 9 octobre. — Lettre dans laquelle il lui fait part des conditions proposées par un éditeur qui lui offre de tirer à cinq cents avec main de passe et de lui donner « pour paiement cent exemplaires tirés en sus, représentant, dit-il, 1500 fr. ». Il trouve abusif de vendre 15 fr. deux volumes très plats et lui demande d'arranger l'affaire avec M. B.... En p.-s. il lui demande des nouvelles de Rachel dont il écrit le nom au moyen d'un rébus. — (Catalogue Degrange, 20.)

— Lettre autog. sig. à un poète, 22 novembre 1848. — « ... Vous savez, Monsieur, que je suis un ignare en matière de poésie et que je n'ai jamais fait que de la vile prose... Permettez-moi cependant de vous dire que j'ai trouvé que vous aviez traité noblement un noble sujet... Le temps où nous vivons me rappelle les dernières années de la République romaine : on se tuait et l'on faisait de beaux vers... Espérons que nous aurons enfin plus de tranquillité et qu'après avoir chanté les désastres et les crimes de la guerre civile, vous trouverez des accents aussi heureux pour peindre les douceurs de la paix... ». — (Catalogue Degrange, 19.)

— Trente et une lettres autog. sig. (dont beaucoup sont très longues), adressées à Albert Stapfer (quelques-unes à sa femme), écrites de 1825 à 1870. — Correspondance, en partie inédite. — (Vente Andrieux, 16 novembre 1931.)

— Chronique du temps de Charles IX; Paris, Mesnier, 1829. — Édition originale, dédicacée à Stapfer. L'exemplaire est accompagné d'une lettre autographe de Mérimée à Albert Stapfer, regrettant que son ami ait déjà acheté « son mauvais roman » (l'exemplaire ci-après), et s'excusant d'avoir tardé à envoyer cet exemplaire destiné à lui depuis longtemps... — (Vente Andrieux, 16 novembre 1931.)

Michelet (**Jules**). — Lettre autog. sig. à Cuvier. — Lettre où il expose ses titres et fait le résumé de ses travaux. « Ces titres ne sont rien sans votre bienveillance, j'ose la solliciter. Et, permettez-moi de vous le dire, c'est

avec confiance que je m'adresse à vous. Il est impossible que, parvenu au terme de la science et de la gloire, on n'éprouve pas quelque intérêt pour un jeune homme qui, sans guide, sans patronage d'école, ni d'amitiés puissantes, a marché avec persévérance dans sa route solitaire et frayé péniblement son sentier. » — (Catalogue Saffroy, 59.)

Michelet (Jules). — Lettre autog. sig. au ministre, 1er février 1831. — Chargé depuis deux ans d'examiner les ouvrages historiques dont les auteurs sollicitent l'approbation de l'Université, il n'a réclamé jusqu'alors aucune indemnité; il se voit obligé d'en demander une, maintenant qu'un arrêté récent a fait subir à son traitement une réduction considérable. Il termine en donnant la liste des ouvrages sur lesquels il a déjà fait un rapport. — (Catalogue Degrange, 19.)

Mistral (Frédéric). — Lettre autog. sig. à un ami; Maillane, 28 août 1874. — Lettre dans laquelle il dit : ... A propos de *Calendal*, puisque le nom de ce poème est arrivé jusqu'à vous, je vous apprendrai qu'il va être mis en opéra par V. Massé. » — (Catalogue spécial Cornuau, autog. du 2e Empire.)

— Lettre autog. sig. adressée au Sar J. Péladan, le 31 juillet 1904. — Lettre dans laquelle il s'excuse d'avoir été empêché d'aller applaudir *Semiramis*. Il y est aussi question d'Adrien Péladan. — (Catalogue Nourry, 241.)

Monnier (Henry). — Lettre autog. sign., datée de 1868. — Henry Monnier y parle des études, des *Scènes Populaires*, « recueillies dans tous les coins de la France et de l'étranger, du Midi et de la Belgique... » — (Vente Andrieux, 16 janvier 1932.)

Montalembert (Charles, comte de). — Lettre autog. sig., 23 décembre 1856. — Lettre relative à la mort du comte de Salvandy, son collègue à l'Académie. Il fait l'éloge du défunt et, malgré leur divergence politique, il avait pour lui une vive sympathie. « C'est le propre des nobles luttes de la vie publique, d'apprendre à rendre justice et hommage à d'illustres adversaires et de transformer les oppositions désintéressées en profondes et puissantes sympathies. J'ose dire qu'à l'Académie nul n'appréciait plus que moi M. de Salvandy et ne le suivait plus volontiers. » — (Catalogue Privat, 184.)

Murger (Henri). — Scènes de la Vie de Bohème. Paris, 1878. — Lettres autographes de l'auteur, ajoutées. — (Vente Giraud-Badin, 21-22 décembre 1931.)

Nodier (Charles). — Lettre autog. sig. à Dugas-Monbel, un ami (21 mars 1829). — S'il ne lui a pas encore écrit c'est qu'il est « un pauvre diable qui a tous les dix jours un billet de cinq cents francs à payer pour cause de faillite, qui a tous les jours deux feuilles d'impression à écrire, sous peine d'un dédit et qui doit régulièrement fournir aux besoins de sept personnes, avec un doux sourire sur les lèvres pour ne pas leur laisser la triste empreinte d'un chagrin... » D'ailleurs, s'il a lu avec plaisir les observations que son correspondant a écrites sur son ouvrage, il n'a ni pu ni dû introduire dans sa seconde édition aucune des corrections que la lecture de son manuscrit lui aurait imposées... Ce qu'il désire seulement, c'est que la publication de la critique de son correspondant n'ait pas le caractère d'une polémique... C'est que le Monsieur Nodier en disparaisse. « Je ne veux pas qu'on dise jamais que vous n'étiez pas mon ami. » — (Catalogue Degrange, 19.)

— Lettre autog., sig. au baron (Trouvé). — Il lui recommande le comte Achille de Jouffroy... « porteur d'un joli article sur la *Cirnéide* de Lucien Bonaparte. Comme cet article n'est pas simplement littéraire, il est de nature à trouver place au *Conservateur* où la *Cirnéide* mérite bien une mention

spéciale. Achille la destinait au *Drapeau Blanc*... » — (Catalogue Cornuau, 185.)

Nodier (Charles). — Le Dernier Chapitre de mon roman. Paris, 1895 ; exemplaire enrichi d'une lettre autog. sig., de Charles Nodier. Il y recommande longuement un ami, et réclame l'accusé de réception d'un mémoire qu'il a envoyé à la Chambre des députés, mémoire relatif aux échanges à établir entre les bibliothèques. — (Vente Andrieux, 1er-5 février 1932.)

Pailleron (Édouard). — Lettre autog. sig. 12 février 1891. — (Catalogue Cornuau, 185.)

Ponsard (François). — Lettre autog. sig. Vienne, 15 septembre. — Lettre relative à la rédaction des *Matinées d'Aix*. Mme de Solms comprend son abstention et ne lui en parle pas. — (Catalogue spécial Cornuau, autog. 2e Empire.)

Renan (Ernest). — Lettre autog. sig. à un ami. Paris, 19 janvier 1891. — Relative à la publication de l'article Caspi. Il ne sait si l'on pourra insérer le texte latin de Bagnols, bien qu'il soit très intéressant « ... la composition souffre beaucoup de difficultés. Les corrections à l'encre rouge sont très indécises ; ils m'ont renvoyé le manuscrit de l'imprimerie... » Je suis embarrassé pour David d'Estella. Il n'y a pas, à ma connaissance, d'Estella en Provence ; il y a, au contraire, une Estella près de Pampelune, en Espagne,... etc. » — (Catalogue Degrange, 20.)

— Lettre autog. sig., datée du 18 avril 1883. — Cette lettre, relative à des mosaïques tunisiennes, est adressée par Renan à M. E. de Prud'homme, officier français qui fit de nombreuses fouilles en Algérie et en Tunisie. — (Vente Andrieux, 1-5 février 1932.)

Sainte-Beuve (Charles-Augustin de). — Lettre autog. sig. Paris, 15 décembre 1852. — « Croyez que je voudrais bien faire ce que vous désirez, mais veuillez entrer dans les raisons qui m'empêchent d'accepter ce rôle trop flatteur. Un critique, qui ne veut pas s'user en peu de temps, ne saurait prendre le rôle de maître des cérémonies et d'introducteur. » — (Catalogue spécial Cornuau, autog. 2e Empire.)

— Lettre autog. sig., 19 juin 1866. — Il demande à un confrère devenu directeur de journal de prendre comme critique théâtral M. Camille Grinchet, dont le caractère est judicieux et consciencieux. — (Catalogue Saffroy, 59.)

— Lettre autog. sig. à M. le comte Alexandre de Tourgueneff, 19 janvier 1841. — Il le prie de remettre une lettre à la comtesse, par l'intermédiaire de Swetchine. — (Catalogue Cornuau, 187.)

— Lettre autog. sig. à Méry ; 12 août 1830. Il lui accuse réception de l'*Insurrection* qu'il a lue avec le plus grand plaisir. Réflexions sur la description des journées de juillet 1830. — (Catalogue Charavay, 638.)

— Manuscrit autog. sig. Quelle est l'idée que tous les hommes ont de la divinité ? — Pièce datant de la jeunesse du critique. — (Vente Andrieux, 16 janvier 1932.)

G. Sand. — Lettre autog. sig. à M. Alexis Camus. — « On est si bête et si méchant dans ce monde qu'on ne veut pas souffrir la liberté des opinions et même chez les gens qui ne conspirent pour personne et qui font leur devoir en conscience. Sylvain s'occupe avec zèle de ce qui doit être fait à la ferme dans nos intérêts communs. Je crains que, malgré tout, la première année ne nous laisse quelques ennuis... — (Catalogue Cornuau, 185.)

Sardou (Victorien). — Lettre autog. sig. 23 avril. — Observations sur un ouvrage relatif au château de Marly. — (Catalogue Cornuau, 185.)

Staël (Madame de). — Lettre autog. sig. adressée à Mme de Montépin. — Lettre à une dame de la cour. C'est le moment où, sous l'influence de Napoléon, Mme de Staël perd de plus en plus son crédit et entre en disgrâce. Consciente de ses torts, Mme de Staël essaye, par cette lettre, de renouer amitié avec ses anciennes relations. — (Vente Andrieux, 25-28 novembre 1931.)

— Lettre autog. sig. N. de Staël-H., à M. de Gérando; novembre 1816. — Elle lui dit que M. Théodore Martin, secrétaire de la préfecture de Blois, s'est très bien conduit envers elle pendant qu'elle était exilée. Elle le prie de le favoriser autant que la justice le permet. Elle l'invite à dîner chez elle et se plaint de ne le voir jamais. — (Catalogue Charavay, 638.)

— Lettre autog., datée de Coppet, 11 mars. — Lettre, entièrement autog., de Mme de Staël à Mme Suard; principalement relative à l'ouvrage de cette dernière : *Mme de Maintenon peinte par elle-même*. Mme de Staël apprécie beaucoup ce livre : « C'est une lecture qui m'entraîne comme un roman et dont l'intérêt est bien plus durable. » Selon elle, Mme Suard a inauguré là un genre de biographie romancée tout à fait nouveau et très heureux. « Non seulement je ne croyais pas Mme de Maintenon si aimable, mais il me semblait impossible de rajeunir ce sujet... » — (Vente Andrieux, 16 novembre 1931.)

— Corinne ou l'Italie. Paris, 1841-1842. — Lettre autog. de la baronne de Staël (Florence, 1813 ? 1 p. in-8°), ajoutée. — (Catalogue D hors série, Giraud-Badin.)

Stendhal. — Lettre autog. sig. à Albert Stapfer, datée du 8 août (1823), et signée. — Précieuse lettre entièrement inédite; consacrée à l'Allemagne romantique et à Gœthe. Stendhal s'étend longuement sur l'ouvrage de Gœthe *Les Affinités électives*. — Et, parlant du cas d'Andryane, il écrit : « C'est l'effet involontaire, tout puissant et partant non criminel de l'amour que Gœthe a peint avec une exactitude mathématique dans les Affinités... » — (Vente Andrieux, 16 novembre 1931.)

— Lettre autog. sig. adressée à Albert Stapfer, signée, datée de Civita-Vecchia, 27 septembre (1835). — (Vente Andrieux, 16 novembre 1931.)

Sully Prudhomme (Armand). — Lettre autog. sig. Paris, 10 mai 1878. — « ... Je remercie bien cordialement nos amis du choix unanime dont ils m'honorent pour exprimer leurs sentiments dans la cantate qui entre dans le programme de la fête projetée. Je ne suis malheureusement assez sûr de moi pour m'engager à composer cette cantate, outre que ce genre m'est absolument étranger, je suis trop fatigué de mon dernier ouvrage pour songer à faire des vers avant longtemps... » — (Catalogue spécial Cornuau, autog. du 2e Empire.)

— Lettre autog. sig. à un ami. — Il l'informe que le 6 mai, jour où il est convoqué pour faire partie d'une commission à l'Académie, est le jour même où aura lieu au cimetière de Picpus l'inauguration d'un monument dressé à la mémoire d'André Chénier. « Des poésies y seront lues (un sonnet de moi entre autres) et je pense que les poètes de l'Académie se sentiront tenus comme moi d'y assister... » — (Catalogue Degrange, 20.)

— Lettre autog. sig. à Pol Marsan, publiciste, Aulnay, 27 juin 1895.) — Il est très honoré que son correspondant désire le faire figurer dans la galerie de « Nos Contemporains » chez eux; mais il ne peut accéder à ce désir : « ... pour

le public, mon chez moi, c'est mon œuvre. Je redoute plus que je ne cherche une communication plus intime avec lui... Je suis à la campagne et m'y ensevelis de mon mieux dans un imperceptible coin de verdure... » — (Catalogue Degrange, 19.)

Taine (Hippolyte). — Lettre autog. sig. au Président de la Société de Psychologie physiologique, 2 août 1885. — Il est très honoré d'avoir été nommé membre de la Société de Psychologie physiologique : « ... provisoirement. je ne pourrai être un membre utile; l'achèvement de mes *Origines* me retient encore, mais vous n'aurez pas d'auditeur plus attentif,... etc. » — (Catalogue Degrange, 20.)

Tocqueville (Alexis-Charles-Henri Clerel de). — Lettre autog. sig. Paris, 23 avril 1847. — « J'ai toujours lu vos écrits avec beaucoup d'empressement et j'ai fort admiré le talent très éminent qui s'y fait voir... Vous me dites, monsieur, et je vous crois, que vous travaillez à établir la paix. Dieu veuille que ce soit avec efficacité. Je suis convaincu que la liberté d'enseignement dont, comme vous le dites, je suis un partisan déclaré, n'a eu qu'à perdre aux luttes dont nous avons été témoins... » — (Catalogue spécial Cornuau, autog. du 2e Empire.)

Vacquerie (Auguste). — Lettre autog. sig. à Mme Victor Hugo, et sur la même feuille, lettre autog. sig. à Victor Hugo. — Lettre relative à un discours que V. Hugo avait prononcé à la Chambre et qui avait soulevé l'indignation presque générale de la presse. « On n'est pas impunément sublime. Comment une idée de cette taille entrerait-elle dans ces crânes nains?... » Il annonce ensuite qu'il a retiré sa pièce, mais que Frédérick garde le manuscrit et se met à l'apprendre, comme si elle était reçue. — (Catalogue Degrange, 19.)

Verlaine (Paul). — Lettre autog. sig. à un éditeur; dimanche, 27 septembre... — Lettre relative à la publication de ses œuvres. « Lorsque je vous ai donné *Dédicaces*, j'avais l'intention que ce livre fût publié et vous me paraissez être d'un avis différent puisque je n'entends point parler de cette publication... Aussi viens-je vous prier de m'écrire au sujet ci-dessus à l'adresse du Café François Ier... Faute de quoi, je me croirai forcé d'en porter le double à un autre éditeur... Il y a demandes... » — (Catalogue Degrange, 19.)

— Lettre autog. sig. Paris, 7 novembre 1890. — Lettre relative à *L'Abbé Aune* et *Deux mots d'une fille*. Il dit aussi : Quand imprimons-nous *Dédicaces* ou Histoires comme ça... — (Catalogue spécial Cornuau, autog. 2e Empire.)

— Invectives. Paris, 1896. — Édition originale. — Sont joints deux billets autog. signés de Verlaine à Albert Savine. L'un est un reçu, et, dans l'autre, Verlaine prie l'éditeur de lui « rendre des comptes », et lui offre, « moyennant finances, » ses manuscrits. — (Vente Andrieux, 14-17 mars 1932.)

Vigny (Alfred de). — Lettre autog. sig. à un ami, 26 août 1845. — « J'ai reçu votre billet à minuit, mon ami, en revenant d'un autre théâtre avec Lydia. Que je vous remercie d'avoir pris cette peine de chercher et de trouver ces livres... Gardez-les-moi comme aussi votre amitié. » — (Catalogue spécial Cornuau, autog. 2e Empire.)

— Lettre autog. sig. à un ami; jeudi, 6 mai. — Lettre d'invitation. « Vous serez fort aimable et fort aimé, si vous voulez venir dimanche dîner chez mon beau-père à Montreuil. Je vous ai annoncé et l'on vous attend. Si vous voulez venir demain ou après-demain ici, avant midi, je vous donnerai votre itiné-

raire et vous dirai que le Cel Mithirington vous ramènera le soir avec ses chevaux... » — (Catalogue Degrange, 20.)

Vigny (Alfred de). — Lettre autog. sig. à un ami, 22 janvier 1846. — Lettre relative sans doute à sa prochaine réception à l'Académie qui eut lieu le 29 janvier 1846. Il semble prévoir le discours de réception injurieux de M. Molé, alors directeur de l'Académie, et être décidé à agir en conséquence. « Vous me conseillez de laisser couler l'eau, je ne conçois cela que lorsqu'on n'est pas forcé de la boire, mais quand il le faut, si elle est empoisonnée, on la jette... » — (Catalogue Degrange, 19.)

— Huit lettres autog. sig., écrites de 1849 à 1861 à Ovide Landry, voisin de campagne du poète au Maine Giraud. — Le principal sujet de ces lettres est l'établissement dans la petite commune de Champagne, voisine de Blanzac, d'une école primaire et d'une église. — (Vente Andrieux, 1-5 février 1932.)

— Servitude et Grandeur militaires. — Exemplaire enrichi des autographes suivants : 1° une lettre autographe, signée, d'Alfred de Vigny, datée du 10 décembre 1841 ; — 2° une pièce signée par le général Suchet. — (Vente Andrieux, 1-5 février, 1932.)

Zola (Émile). — Lettre autog. sig. à Béliard, son ami ; Paris, 5 avril 1875. — Lettre qui expose ses convictions esthétiques et ses principes d'écrivain ; il commence par affirmer que son ami a raison de tenter autre chose, s'il croit sentir cela en lui. « ... Allez plus haut, tirez de la nature une morale et une justice. Concluez. Faites des synthèses. Aidez au progrès. Tout cela sera pour le mieux et je vous admirerai bien volontiers... Mais moi, je crois être bâti pour une autre besogne... Nous peignons, nous ne jugeons pas ; nous analysons, nous ne concluons pas. Nous ramassons simplement des documents humains et nous nous contentons de dresser le procès-verbal des faits auxquels nous assistons... Mon métier, rien de plus. Pas d'autre idée que de créer mes bonshommes puissamment Et une seule joie : être intense... faire sentir mon poing dans chacune de mes phrases, en dehors du juste, du vrai et du beau... » — (Catalogue Degrange, 20.)

Zola (Emile). — Lettre autog. sig. à Mme Commanville, datée de Médan, 20 mai 1884. — « J'ai en effet gardé les lettres de votre grand et cher oncle (Gustave Flaubert)... en me promettant toujours de faire un classement. En outre, j'ai peur que les lettres ne soient d'une intimité bien grande. Flaubert me parlait surtout de mes livres, et il y a là des éloges d'ami que je ne veux pas laisser publier... » — (Vente Andrieux, 16 janvier 1932.)

— Lettre autog. sig. Paris, 2 avril 1877. — Il veut bien signer un portrait. — (Catalogue Cornuau, 185.)

XXe SIÈCLE

Barrès (Maurice). — Lettre autog. sig. — « L'intéressant article sur Charcot que vous nous avez donné hier, me rappelle que je suis en retard pour vous remercier de l'âme du criminel ; j'aime beaucoup notamment la note de la page 51 ; oui, mettre des temps quand l'homme sans culture s'élance, c'est un bénéfice certain de l'instruction ; d'une façon générale, vous aidez au plaisir de comprendre, et voilà ce que je trouve d'agréable et d'utile dans ces études. » — (Catalogue Cornuau, 187.)

— Trois lettres autog. — 1° 1902. L'auteur y exprime ses doctrines et ses convictions politiques. — 2° Expédiée d'Allemagne, une lettre sans date où il est question de « Leurs figures » et d'un article d'Ernest Lavisse. — 3° 1902. Lettre datée de Charmes, accompagnant l'envoi d'exemplaires de « Succès et Doctrines ». — (Vente Andrieux, 14-17 mars 1932.)

Courteline (**Georges**). — Lettre autog. sig. à un ami. — Courteline se reconnaît insupportable, mais il est homme de parole et de conscience. Il promet par écrit de montrer à son ami la pièce à laquelle il travaille. Il la jouera quand il voudra. — (Vente Andrieux, 16 janvier 1932.)

France (**Anatole**). — Lettre autog. sig. à un capitaine (N. Ney). — Il le remercie pour les deux cartes qui ont fait grand plaisir à sa femme. Quant à lui, il a été privé par une obligation inattendue du plaisir d'aller l'entendre et l'applaudir : « Ç'a été pour moi une sérieuse contrariété... » — (Catalogue Degrange, 20.)

— Lettre autog. sig. à un écrivain, 10 janvier. — Il le remercie de son gracieux envoi. « J'ai lu avec intérêt ces pages si vivantes et fortes. Et je regrette de ne pas les avoir connues plus tôt... » — (Catalogue Degrange, 20.)

— Lettre autog. sig. à un capitaine (N. Ney). Paris, 23 novembre. — Il l'informe qu'il est au lit depuis huit jours, par suite d'un embarras gastrique des plus violents. « ... Il est venu d'une façon d'autant plus fâcheuse que ma femme se faisait une fête d'aller au Racing-Club. Heureusement que nous lisons sur les petites cartes les dates des 7, 14, 21, 28 décembre... — (Catalogue Degrange, 20.)

Loti (**Pierre**). — Lettre autog. sig. à Judith Gautier, 7 p. datées de Constantinople, 16 mars 1904. — Longue lettre où Loti parle de Sarah Bernhardt. « ... Maintenant, il faudrait absolument savoir quand Sarah part pour l'Amérique, et c'est si facile ; mais voilà, vous n'êtes pas du tout une personne intrigante ni astucieuse. Voilà comment on s'y prend : on met son chapeau et son manteau sur le coup de 11 heures et demie, à midi (c'est l'heure fatidique pour réussir) on se pend à la sonnette du 56, boulevard Péreire ; quand on est entré, on demande à parler à Sarah elle-même, au sujet de la « Fille du Ciel... » Il parle ensuite de ses œuvres. — (Vente Andrieux, 16 janvier 1932.)

Louys (**Pierre**). — Lettre autog. sig. à un libraire. — P. Louys demande à reculer jusqu'à la fin de l'année le règlement de livres fournis au cours du trimestre. Il lui signale en outre que son Roi Pausole est mis en quarantaine chez lui. Pierre Louys ne surveille pas le placement de ses propres ouvrages, mais il fait appel à l'impartialité de l'éditeur. — (Vente Andrieux, 16 janvier 1932.)

— Chrysis, tragédie. Manuscrit autog. en deux cahiers d'écolier. — Manuscrit entièrement autographe de cette version d'Aphrodite, écrite vers l'époque de la rédaction du premier texte. — (Vente Andrieux, 2 mars 1932.)

Mendès (**Catulle**). — Lettre autog. sig. à Vincent d'Indy. — Il vient d'apprendre que son correspondant doit terminer Briséis, l'œuvre interrompue de Chabrier. Comme il connaissait les moindres intentions de l'auteur, il peut fournir des renseignements sur quelques points importants. Il souhaite enfin « que Briséis soit achevée aussi promptement que le permettront l'énorme effort nécessaire et la haute conscience de l'artiste ». — (Catalogue Degrange, 20.)

Proust (**Marcel**). — Pastiches et Mélanges. Paris, 1919. — Édition originale. — On a ajouté : une lettre autog. d'une page de Marcel Proust à un ami (M. U. Gaillard-Lacombe), pour le féliciter de sa croix. — (Vente Giraud-Badin, 21-22 décembre 1931.)

— Hommage à Marcel Proust. Paris, 1923. — Édition originale. — Est

jointe une lettre autog. sig. de Marcel Proust. — Il y est surtout question du Prix Goncourt. Proust ne s'y présentera pas, quoique Rosny aîné et Léon Daudet lui aient promis leurs voix. — Il parle aussi de Flaubert, sur lequel le destinataire de cette lettre, a écrit « quelque chose de très remarquable, dont tout le monde parle ». — Proust « admire infiniment Flaubert (du moins l'Education Sentimentale, titre incompréhensible et qui est une faute de français) »... — (Vente Andrieux, 1-5 février 1932.)

Renard (Jules). — Lettre autog. sig.; datée du 10 avril 1906. — Pour remercier un écrivain ami de l'envoi de son « livre d'ironie amère et voilée ». Il plaint son ami de son isolement; lui, aspire au calme et part dans la Nièvre se « saturer de rêverie monotone ». — (Vente Andrieux, 16 janvier 1932.)

Le Gérant : **Daniel Mornet.**

Saint-Germain-lès-Corbeil. — Imp. Willaume.

Revue
d'Histoire littéraire
de la France

LE QUAKER VU PAR VOLTAIRE

La vive curiosité pour les Quakers que manifestèrent les Français dès les origines du mouvement dont George Fox fut l'instigateur aboutit assez rapidement à la création d'une sorte de type légendaire qui, par sa simplicité et ses autres qualités admirables, fit oublier certains excès d'enthousiasme qui avaient caractérisé les chefs du mouvement en Angleterre. J'ai suivi ailleurs (*Revue de Littérature comparée*, juillet 1929) la présentation de ce modèle de vertu sur la scène française, et j'ai l'intention de tracer aussi l'origine et les différentes manifestations de l'idée qu'on se faisait du Quaker en France. Pour beaucoup de Français le Quaker de Pensylvanie offrait un exemple de bonnes mœurs, dans sa vie privée. L'origine de la curiosité de la part des Français pour la petite secte anglaise se trouve dans les comptes rendus des voyageurs du XVII^e^ siècle, dans les charmants vers de Loret, et dans les discussions des historiens et des théologiens sur les mœurs étranges et les dogmes hérétiques des Quakers. Le nombre d'écrits où il est question de Quakers est énorme, même avant la fin du XVII^e^ siècle. Cependant, il faut reconnaître que ce premier intérêt n'aurait pas créé un type si Voltaire n'avait pas trouvé les Quakers amusants et dignes de son attention. Ses prédécesseurs avaient familiarisé le public avec le nom de la secte, mais les caractéristiques en restaient vagues. Le nom servait de synonyme pour toutes sortes de fanatiques, surtout ceux qui tremblaient. En 1732, on joua une pièce du Père Bougeant, qui avait pour titre *Les Quakers françois* ou *Les Nouveaux Trembleurs*. Cette pièce a pour sujet les soi-disant miracles de Pâris et ne fait aucune référence aux Quakers en dehors du titre. Pour les Français qui avaient observé les Quakers anglais ou qui avaient étudié leur doctrine, ils offraient les mœurs

les plus incompréhensibles et les dogmes les plus dangereux au point de vue calviniste aussi bien que catholique romain.

C'est Voltaire qui vit dans leurs idées une signification dont les déistes pouvaient se servir pour vulgariser leur philosophie. C'est lui qui donna la vie à un vrai Quaker dans son portrait d'Andrew Pitt, et c'est Voltaire qui démontra que, malgré certaines extravagances, les Quakers pratiquaient bien des principes qui étaient le rêve des réformateurs. Dans les *Lettres philosophiques* Voltaire décrivit les Quakers dans le style qui le caractérisait plus tard, une moquerie apparente cachant des idées sérieuses. Ce ton de moquerie est plus en évidence dans les *Lettres philosophiques* que dans les autres œuvres de Voltaire où il est question de Quakers ; ici même, et malgré l'apparence de ridicule, il est évident que Voltaire s'intéressait véritablement à certain nombre de leurs idées, quoiqu'il ne comprît pas toujours les particularités de leur conduite. Tout libre-penseur qu'il était, Voltaire était très conservateur à l'égard des petites convenances. Ces convenances que les Quakers méprisaient étaient pour M. de Voltaire une affaire sérieuse. On pourrait dire qu'il n'était pas suffisamment aristocrate pour se libérer du culte de la politesse mondaine, et le refus des Quakers de saluer ou d'enlever leur chapeau, leur tutoiement, leur mépris de la flatterie, tous ces détails diminuaient beaucoup l'admiration que Voltaire était prêt à donner à ces chrétiens primitifs, ses alliés dans sa longue lutte contre l'Église. Il ne pouvait admirer non plus, dans une religion qui montrait par ailleurs tant de bon sens, les restes d'enthousiasme mystique qui survivaient dans les Quakers du commencement du XVIII^e^ siècle. Mais, peu à peu, il oubliait ces difficultés, et, quand il parle des Quakers, trente ans après son voyage en Angleterre, dans le *Traité sur la Tolérance* (1763), par exemple, il parle peu de leur fanatisme et de leurs mœurs particulières, mais il fait ressortir leurs qualités et leur idéal admirable de la vie et de la politique. C'est grâce à sa manière de présenter cet idéal que les lecteurs de Voltaire ont pris le Quaker comme symbole de certaines vertus, oubliant comme lui qu'un Quaker de Pensylvanie n'aurait jamais pu vivre au milieu d'eux. Pour ces « philosophes » de la fin du siècle, surtout à l'approche de la Révolution, le Quaker paraissait avoir trouvé la vraie bonté de l'homme que la société n'a pas gâté. Rousseau était sûr de sa propre bonté, mais il ne prétendit pas que l'on pouvait recouvrer le monde d'avant l'origine de l'inégalité, et le « noble sauvage » offrait certains inconvénients comme modèle. Le Quaker avait accompli ce miracle. Tout en restant l'homme de son

temps, il faisait du commerce, avait fondé une grande « république », mais ses mœurs étaient celles de l'homme naturel, et sa religion une sorte de christianisme primitif.

Il est difficile de savoir exactement dans quels livres Voltaire se documenta sur la vie des Quakers. Certains livres qui en parlent et qui avaient été publiés avant 1730 se trouvent dans la bibliothèque de Voltaire à Leningrad[1]. Mais leurs dates n'offrent pas de preuve qu'il les ait lus dans sa jeunesse. Nous pouvons être assez certains, cependant, que Voltaire avait lu Catrou, *Histoire des Anabaptistes* avant d'écrire le passage suivant : « Ceux que l'on appelait alors anabaptistes en Angleterre sont les pères de ces quakers pacifiques dont la religion a été tournée en ridicule, et dont on a été forcé de respecter les mœurs. Ils ressemblaient très peu par les dogmes, et encore moins par leur conduite, à ces anabaptistes d'Allemagne, ramas d'hommes rustiques et féroces que nous avons vus pousser les fureurs d'un fanatisme sauvage aussi loin que peut aller la nature humaine abandonnée à elle-même. » (*Essai sur les Mœurs*, Moland, XII, p. 320.) Là il corrige l'exagération de Catrou à l'égard des anabaptistes anglais, mais il accepte son autorité au sujet des Allemands. Dans son édition des *Lettres philosophiques* M. Lanson a noté aussi les principales sources anglaises comme Sewell et Penn, et l'œuvre en latin de Croèse sur les Quakers qui aurait pu renseigner Voltaire avant qu'il eût écrit ses lettres sur les Quakers.

Il paraît vraisemblable que Voltaire non seulement avait lu un grand nombre de livres, mais qu'il a pu connaître à Paris un véritable Quaker. M. Baldensperger a récemment indiqué qu'il y avait un vrai Quaker à la Bastille pendant quelques mois de la même année où Voltaire y a fait son séjour en attendant son sort après l'affaire Rohan. (Voir *Revue de Littérature comparée*, janv. 1929.) Il est bien probable que Voltaire, qui n'était pas enfermé dans une cellule, a rencontré et causé avec ce Quaker, mais il n'en parle pas lui-même, et le cas reste une hypothèse. Qu'il les ait connus ou non avant son départ pour l'Angleterre, il lui aurait été impossible, après l'intérêt manifeste des Français pour cette secte, d'écrire quoi que ce soit sur l'Angleterre sans en parler. Le public s'y attendait. Sorbière avait dit [*Relation d'un voyage en Angle-*

1. Jovet, *Histoire des religions*. Paris, 1686. — Jurieu, *Accomplissement des prophéties*. Amsterdam, 1689. — Catrou, *Histoire des Anabaptistes*. Paris, 1695. — Jurieu, *Histoire critique des dogmes et des cultes*, 1704. — Larrey, *Histoire de l'Angleterre*. Paris, 1709. — Rapin de Thoyras, *Histoire de l'Angleterre*. Londres, 1727. — Bibliothèque Universelle. Amsterdam, 1686-1702. — Bibliothèque Choisie. Amsterdam, 1702-1713. — Bibliothèque Ancienne et Moderne. Amsterdam, 1713-1730.

terre, 1664. Voir là-dessus Morize, dans *R. H. L.*, 1908] : « Vous attendez que je dise quelque chose sur les Quakers. Ils sont beaucoup moins importants qu'on ne le pense ». Voltaire avait en quelque sorte l'esprit d'un journaliste moderne; si le public s'intéressait déjà à un certain sujet, il essayait d'augmenter l'intérêt au lieu de le diminuer.

Malgré les efforts d'un grand nombre de chercheurs, l'époque du séjour de Voltaire en Angleterre reste la partie la moins connue de sa vie[1]. Nous sommes forcés de nous contenter d'une connaissance très générale de la chronologie de ce séjour avec quelques anecdotes et certaines petites histoires d'intrigue à la cour. Il est encore impossible de reconstruire sa vie quotidienne, ou de le voir parmi ses amis anglais. Voltaire arriva en Angleterre au mois de mai 1726, et sa première résidence fut probablement Wandsworth. Il est traditionnel de dire qu'il se retira dans ce village tranquille pour apprendre l'anglais avant de présenter ses lettres et de sortir dans le monde. Cette théorie serait excellente si Wandsworth avait été réellement un petit pays perdu. Mais Wandsworth, au XVIII[e] siècle, n'était ni un village tranquille ni un centre d'industrie comme aujourd'hui. C'était un pays de grandes propriétés et un centre de vie mondaine, un excellent endroit d'où un étranger intéressant, logé au village, pouvait attirer la curiosité et les invitations. La plus grande partie du pays appartenait à Lord Spencer ou à Lord Bolingbroke, qui était le seigeur de Battersea. On avait vite parcouru, même en voiture, les six milles qui le séparaient de Londres. Il est vrai que Voltaire ne fut pas invité d'abord dans les grandes maisons. Il était logé chez un teinturier dans le Half Farthing Lane. La teinture était une industrie importante à Wandsworth, industrie presque entièrement aux mains des Français, dont il existait une colonie importante dans le pays[2]. Cependant,

1. Pour Voltaire en Angleterre voir : Collins, *Bolinbgroke and Voltaire*. Londres, 1886. — *Ibid.*, *Montesquieu, Voltaire and Rousseau in England*. Londres. — Ballantyne, *Voltaire's Visit to te England*. Londres, 1893. — Hurn, *Voltaire and Bolingbroke*. Londres, 1895. — Lanson, *L'Affaire des Lettres Philosophiques*. « Revue de Paris », 1904. — *Ibid.* Édit. *Les Lettres Philosophiques*, 4[e] édit., Paris, 1924. — Foulet, *Le Voyage de Voltaire en Angleterre*. « Revue d'Histoire Littéraire », 1906. — *Ibid.*, *La Correspondance de Voltaire*. Paris, 1913. — Strachey, *Voltaire and England*. Edit. revue, 1914. — Baldensperger, *La Chronologie du séjour de Voltaire en Angleterre*. Archiv. für neueren Sprächen u. Lit., 1913. — *Ibid.*, *Voltaire anglophile avant le voyage*. « Revue de Littérature comparée », 1929.

2. Pour Wandsworth au XVIII[e] siècle, voir : Manning and Bray, *History and Antiquities of the County of Surrey*. Londres, 1914. — Kershaw S.-W., *Protestants from France in their English homes*. — Davis C.-T., *Handbook of the Boro of Wandsworth*. Londres, 1911. — Green G.-W.-C. *Story of Wandsworth and Putney*. Londres, 1925. — Wandswoorth Church Records. — Records of Wandsworth Friends' Meeting.

le *Gentleman's Magazine*, 10 février 1727, annonce la mort d'un teinturier de Wandsworth, qui était Quaker, et énormément riche. Nous pouvons donc imaginer que le propriétaire de Voltaire à Wandsworth était ou Français ou Quaker. L'un ou l'autre aurait naturellement envoyé le jeune Français qui voulait apprendre l'anglais chercher un professeur à l'école tenue par les Quakers dans la même rue. Il y avait deux écoles de Quakers à Wandsworth, dont une était dirigée par un certain John Kuweidt. Il y a une histoire assez connue des relations de Voltaire avec un jeune instituteur de cette école. Lanson la cite en entier dans l'introduction de son édition des *Lettres philosophiques*. Il paraît qu'un jour Voltaire, attendant le directeur Kuweidt dans la salle d'attente de l'école, entra en conversation avec un certain Edward Higginson, Quaker aussi, naturellement. La conversation devint vite une discussion de théologie, au cours de laquelle Voltaire apprit, à son grand étonnement, que saint Paul n'insistait pas sur le baptême. Le jeune Quaker avait ses références prêtes pour prouver sa thèse, et Voltaire, très favorablement impressionné par la franchise du jeune homme et par sa connaissance de la Bible, l'invita à devenir son secrétaire et son professeur d'anglais. Les leçons continuèrent pendant tout le séjour de Voltaire chez le teinturier et les livres de classe furent le *Spectator* et l'*Apologie* de Barclay. Mais Voltaire quitta bientôt son modeste logement pour une visite chez Lord Temple, à Fulham, de l'autre côté de la Tamise. Un soir, après dîner, au cours d'une discussion, Voltaire paria que saint Paul n'avait pas insisté sur le baptême ; mais, ayant oublié la référence de la Bible que son jeune ami avait citée, il emprunta un cheval à son hôte, retourna à Wandsworth, trouva le Quaker et la référence. De retour à Fulham, il gagna les 500 livres du pari. Voltaire aurait voulu engager le jeune homme pendant tout son séjour en Angleterre pour voyager avec lui comme secrétaire et ami, mais Higginson trouva Voltaire trop irréligieux pour établir des relations si intimes avec lui.

Il est impossible de trouver une source très sûre pour cette histoire, racontée par quelqu'un qui prétend l'avoir entendue de la bouche de Higginson, et publiée pour la première fois dans le *Yorkshireman* en 1832. Mais malgré les cent ans écoulés entre les événements et la publication de l'histoire, il n'y a pas de bonnes raisons pour douter de son authenticité. Certainement, le Voltaire de l'anecdote est bien celui de la tradition. S'il est difficile de croire au refus d'un jeune homme obscur d'être secrétaire d'un homme déjà célèbre, on peut l'expliquer comme une idée

qu'un vieillard avait introduite dans ses souvenirs, ou bien comme un exemple frappant de la vertu des Quakers.

Les Quakers que Voltaire avait connus à Wandsworth étaient de simples maîtres d'école, et on peut facilement supposer qu'une fois sa curiosité éveillée au sujet de leurs dogmes et de leur façon de vivre, Voltaire ait désiré connaître un Quaker assez riche et important pour avoir quelque puissance mondaine. Que deviendraient les principes des Quakers devant les tentations du monde ? C'est probablement pour cette raison qu'Andrew Pitt, dont il a fait le portrait dans la *Première Lettre*, lui fut présenté. Voltaire resta convaincu de la vertu de Pitt, mais il ne put pas croire pour cela que la nature humaine en général fût capable de refuser les jouissances de luxe et de pouvoir offertes par une grande fortune. Ses observations à la fin de la quatrième lettre expriment cette opinion : « Les Quakers ne peuvent être membres du Parlement, ni posséder aucun office, parce qu'il faudrait prêter serment et qu'ils ne veulent point jurer. Ils sont réduits à la nécessité de gagner de l'argent par le commerce ; leurs enfants, enrichis par l'industrie de leurs pères, veulent jouir, avoir des honneurs, des boutons et des manchettes, ils sont honteux d'être appelés Quakers, et se font Protestants pour être à la mode. » Ce ne fut pas d'Andrew Pitt que Voltaire reçut une telle impression, car il était bien un Quaker modèle. Ayant fait une fortune suffisante, il se retira à Hampstead pour vivre tranquillement, et se consacrer à l'extension de sa religion. Il fit de fréquents voyages avec d'autres « prédicateurs », et il était considéré par les Quakers eux-mêmes comme le « plus grand gentilhomme » parmi eux (*Birds of a Feather*). Quand il mourut, le *Daily Post* (avril 1737) l'appela un des plus éminents des Quakers d'Angleterre, qui, après avoir fait des affaires pendant trente ans, avait eu la sagesse de limiter sa fortune et ses désirs et de s'établir dans la solitude de Hampstead [1].

La principale question de doctrine traitée dans les *Lettres sur les Quakers* a pour sujet le baptême, sujet que Voltaire avait discuté, selon la tradition, avec Edward Higginson. C'est une question qui revient souvent quand il s'agit de Quakers dans les œuvres de Voltaire. Une des méthodes employées par Voltaire en attaquant l'Église était de démontrer que quelque dogme impor-

1. Pour Andrew Pitt, voir : Thomas Story, *Journal*. — *Birds of a Feather* (pamphlet), 1727. — *Vindication of the Quakers* (pamphlet), 1727. — *Gentleman's Magazine*, April 1736. — Hales, *Voltaire in Hampstead*. Londres, 1904. — *Journal of the Friends' Historical Society*, vol. XIII.

tant avait une faible base historique, et cette question du baptême qu'il paraît avoir découverte par hasard avait fait sur lui une impression profonde. Quant aux mœurs des Quakers, Voltaire prétend que, différent de la majorité des hommes, il est capable de « respecter la vertu sous les apparences de ridicule ». Peut-être ne respectait-il pas la vertu autant qu'il aurait pu le faire, mais il est certain qu'il aurait pu insister beaucoup plus sur le ridicule qu'il ne le fit. Il a dû supprimer volontairement certains incidents dont il aurait pu se servir pour rendre les Quakers absolument ridicules. L'histoire de Jacques Naylor, ce prétendu Quaker qui attira contre la secte le mépris du public anglais, en voulant répéter à Bristol l'entrée de Jésus-Christ à Jérusalem, était bien connue en France, mais Voltaire n'en fait aucune mention. Il n'avait qu'a présenter Naylor comme un Quaker type pour faire mépriser tous les autres. Un autre incident eut lieu pendant le séjour de Voltaire en Angleterre qui n'était pas à l'honneur des Quakers, et, cette fois, il s'agit du bon Andrew Pitt. Quelques membres du « meeting » de Gracechurch Street, le « meeting » que Voltaire visita, firent arrêter et conduire en justice un de leurs propres membres, accusé d'avoir troublé la paix. Celui-ci prétendit qu'il était un membre régulier et qu'il avait coutume de « prêcher », mais qu'il était un simple homme sans éducation, et que d'autres membres plus distingués par leur instruction et leur situation mondaine avaient choisi ce moyen de le persécuter. L'affaire fit beaucoup de bruit, et Andrew Pitt fut un de ceux accusés de cette persécution peu digne d'un Quaker. Cette histoire entre les mains de Voltaire aurait beaucoup amusé ses lecteurs, et il a dû la supprimer pour ne pas paraître trop ridiculiser ses Quakers. Il existait aussi un grand nombre de satires en anglais au sujet de la secte, la plupart assez hostiles, quelques-unes presque obscènes[1]. Il est incroyable qu'on n'en ait pas parlé à Voltaire quand il montra de la curiosité à l'égard de la secte. Il n'est en tout cas pas étonnant que Voltaire se soit moqué légèrement des Quakers. Ce qui est étonnant, c'est qu'il leur ait montré tant de sympathie, car le groupe d'hommes de lettres que Voltaire fréquentait à Londres les trouvait peu intéressants. Il est possible que Voltaire savait que Locke avait été l'ami et l'admirateur des

1. Satires sur les Quakers : Denham, *A Relation of a Quaker satirical ballad.* Londres, 1659. — *The Quaker's wedding.* Londres, 1671. — *The Quaker's Prophesie.* Londres, 1684. — *The Quaker's act of Courtshib.* Londres, 1689. — *The Quaker's Wanton Wife.* Londres, 1690. — *The Fair Quakers.* Londres, 1713. — *The Quaker Champion,* or *the Quaker turned bully.* Londres, 1727. — Walker, *The Quaker's Opera.* Londres, 1728.

Quakers. Ce fait l'aurait plus influencé que le mépris de Pope et de ses amis, mais nous n'en avons aucune preuve positive.

Il est fort probable qu'ayant écrit les quatre lettres sur les Quakers dans les *Lettres Anglaises*, Voltaire les aurait oubliés. Mais ces Lettres Anglaises rencontrèrent des obstacles inattendus entre les mains de la censure [1], et leur auteur trouva l'heureuse idée d'en blâmer les lettres qui traitaient les Quakers. Il écrivit à tous ses amis et ennemis, prétendant que c'étaient les lettres des Quakers qui étaient en cause, indiquant avec un peu trop de soin que ces lettres ne pouvaient pas être dangereuses, car il avait simplement cherché à amuser ses lecteurs en décrivant une secte ridicule. Il crut peut-être qu'il pouvait plus facilement convaincre ses critiques de l'innocence fondamentale de ces lettres que dans le cas de la lettre sur Locke ou certaines autres qui traitent des sujets qui prêtent plus à la controverse. Il écrivit à Jacob Vernet, de Genève (14 septembre 1733) : « Les dévots et les esprits frivoles, les uns trompeurs et les autres trompés, crient à l'impiété contre quiconque ose penser humainement ; et de ce qu'un homme a fait une plaisanterie contre les Quakers, nos catholiques concluent qu'ils ne croient pas en Dieu ». A M. Berger, il écrit (mai 1734) : « On me mande ici que les *Lettres Anglaises* faisaient beaucoup plus de bruit qu'elles ne méritent ; que la plupart des ignorants qui parlent haut dans les cafés devant des gens plus ignorants qu'eux disaient que j'avais tort sur Newton, dont ils ne connaissaient que le nom ; que les jansénistes m'appelaient moliniste, que les dévots disaient que je suis athée parce que je me suis moqué des Quakers ». A La Condamine (22 juin 1734) : « Je les ai relues (les *Lettres*) hier avec attention, pour voir ce qui a pu choquer si vivement les idées reçues. Je crois que la manière plaisante dont certaines choses y sont tournées aura fait généralement penser qu'un homme qui traite gaiement les quakers et les anglicans ne peut faire son salut *cum timore et tremore*, et est un mauvais chrétien. » Dans des lettres plus officielles il écrit dans le même ton. A M. Héraut, lieutenant général de la Police, il dit (entre le 1er et le 5 juin 1734, selon Moland) : « Je vois avec surprise et avec douleur, monsieur, que les clabauderies de mes indignes ennemis en imposent à un homme aussi éclairé que vous. Devez-vous écouter les prières et les sottes clameurs des superstitieux imbéciles que le poison du jansénisme infecte, et qui prétendent qu'on attaque Dieu et l'État, quand on se moque des con-

1. Voir Lanson, *L'Affaire des Lettres Philosophiques*, « Revue de Paris », 1904 et 1908.

vulsions des Quakers ? » Il n'est pas étonnant que les *Lettres Philosophiques* sont bientôt devenues pour lui « ses Quakers ». Il est regrettable que les lettres de Mme du Deffand de cette époque soient perdues, et que nous ne puissions pas voir la lettre qui a provoqué la réponse suivante de Voltaire (février 1735) : « Mes pauvres Quakers vous sont bien obligés de les aimer ; ils sont bien plus fiers de votre suffrage que fâchés d'avoir été brûlés. Vous plaire est un excellent onguent pour la brûlure. Je vois que Dieu a touché votre cœur, et que vous n'êtes pas loin du royaume des cieux puisque vous avez du penchant pour mes Quakers. »

La correspondance dans laquelle les extraits précédents sont choisis n'eut pas le résultat qui paraissait être le but de Voltaire. Il ne réussit pas à cacher les tendances dangereuses des *Lettres Philosophiques* en général bien qu'il exagérât l'importance de celles qui traitaient des Quakers. Malgré la prétention de Voltaire que les quatre premières lettres n'étaient que de légères plaisanteries, elles n'étaient pas si innocentes pour cela. Andrew Pitt, chef d'un secte hérétique, y est représenté comme un homme de caractère digne et noble. Il y cite une référence de la Bible qui affaiblit l'autorité acceptée pour un sacrement important. La Pensylvanie y paraît être un pays modèle, libre, et basé sur une constitution parfaite. Il est vrai que Voltaire ne croyait pas aux utopies aussi facilement que certains de ses contemporains, et ce n'est pas sans ironie qu'il dit : « Guillaume Penn pouvait se vanter d'avoir apporté sur la terre l'âge d'or dont on parle tant, et qui n'a vraisemblablement existé qu'en Pennsylvanie ». (Quatrième lettre.) Mais l'ironie de Voltaire fut perdue entre les mains de l'encyclopédiste Jaucourt, qui répète les mots de Voltaire sans sa réserve dans son article sur les Quakers dans l'*Encyclopédie*. Voltaire, par exemple, ne se serait pas permis une effusion comme celle du passage suivant de la plume de Jaucourt : « Je n'ai point de honte d'avouer que j'ai lu et relu avec un plaisir singulier l'apologie du Quakerisme par Robert Barclay. Il m'a convaincu que c'est, tout calculé, le système le plus raisonnable, et le plus parfait qu'on ait encore imaginé. » Quand on voit ainsi les idées de Voltaire interprétées par un Jaucourt sérieux et sans imagination, il faut avouer que les autorités avaient raison en prenant les Lettres sur les Quakers pour une partie dangereuse des *Lettres Philosophiques* et en refusant d'être convaincus par Voltaire que c'étaient de simples plaisanteries.

Les critiques suivirent Voltaire et parlèrent des lettres des Quakers comme la partie la plus importante des *Lettres Philo-*

sophiques. Prévost, dans le *Pour et Contre* (n° XI, 1733), en commentant le texte de l'édition anglaise, dit : « Les quatre lettres sur les Quakers ont plu à tout le monde, excepté peut-être aux partisans de cette religion, qui n'ont pas dû souffrir volontiers l'air de plaisanterie avec lequel on parle d'eux ». Prévost lui-même trouve que Voltaire a beaucoup trop de sympathie pour les vues des Quakers sur la guerre. Il cite de Voltaire : «... notre Dieu, qui nous a commandés d'aimer nos ennemis et de souffrir sans résister, ne voudrait pas assurément nous permettre de passer les mers, uniquement parce que des meurtriers habillez de rouge avec des bonnets hauts de deux pieds enrôlent les Bourgeois par un bruit qu'ils font avec deux petits bâtons sur une peau d'âne étendue ». L'auteur, qui se représente en conversation familière avec ce Quaker, aurait pu du moins lui apprendre que « si Dieu permet quelquefois la guerre aux hommes, ce n'est pas uniquement parce qu'on enrôle au son du tambour, mais parce que la volonté des Rois et la nécessité d'une juste attaque ou d'une juste défense les oblige à prendre les armes ». Prévost nous fait noter aussi que Voltaire avait dit que les dames se couvrent la figure en « Meetting », avec leurs éventails, tandis qu'en réalité elles ne portent pas d'éventails. Il demande aussi pourquoi Voltaire n'a pas examiné le bruit selon lequel les Quakers sont des jésuites déguisés. Cette notion était très générale et on le croyait surtout au sujet de Guillaume Penn. Leclerc avait déjà posé la question et trouvé la réponse dans sa *Bibliothèque Universelle* en 1687, en parlant de la défense de Wake de l'église anglicane contre les attaques de Bossuet. Leclerc dit : « Un Jésuite de Saint-Omer avoua qu'il y avait eu des Pères de leur Société cachés plus de vingt ans parmi les *Quakers* ; ce qui est assez vraisemblable parce que le scrupule que ces fanatiques font de jurer donne moyen aux moines de se cacher parmi eux, les exemptant de prêter les sermens d'Allégiance et de Suprémacie ». L'histoire est peut-être douteuse, mais on le croyait très généralement, et l'amitié de Guillaume Penn pour le roi Jacques II ajoutait quelque vraisemblance à l'idée qu'il existait un rapport entre Quakers et Catholiques. Voltaire a dû connaître l'histoire et il aurait pu s'en servir s'il avait vraiment voulu discréditer les Quakers.

Les Quakers sont devenus très à la mode pendant un certain temps après la publication des *Lettres sur les Anglais*. Parmi les différentes critiques et les articles de polémique, les lettres sur les Quakers occupent une place disproportionnée dans la discussion.

Deux vrais Quakers ont pris la défense de leur secte ; un certain Ezra, tout de suite après la publication de l'édition anglaise (1733), et Josiah Martin plus tard (1741). Les autres étaient des auteurs de brochures et de polémiques qui connaissaient les Quakers beaucoup moins que Voltaire lui-même. Ils prétendaient souvent être Quakers pour se permettre le plaisir de tutoyer leurs ennemis avec une apparence d'innocence ; Voltaire lui-même employait ce moyen subtil d'injure dans ses deux *Lettres d'un Quaker à Lefranc de Pompignan*, où il n'est nullement question de Quakers, mais où il tutoie librement son adversaire. C'était un petit jeu que tout le monde connaissait et auquel tout le monde faisait semblant de croire. D'Alembert écrivit à Voltaire à cette occasion : « Je vous remercie donc d'abord de la *Lettre du Quaker* que vous m'avez envoyée ; c'est apparemment un de vos amis de Philadelphie qui vous a chargé de me faire ce cadeau-là ».

Entre 1735 et 1763, date de la publication du *Traité sur la Tolérance*, Voltaire lui-même a très peu écrit sur les Quakers. Cependant il ne les avait pas oubliés. Leur nom venait facilement sous sa plume, et il en fit souvent mention en passant, comme par exemple dans les vers suivants du *Poème sur la Loi Naturelle* (1756) :

> Le Grec et le Romain, l'empesté quiétiste
> Le quaker au grand chapeau, le simple anabaptiste
> Sont tous sans dispute d'accord pour vous bénir.

Il leur donna, et surtout au gouvernement de la Pensylvanie, une place honorable dans l'*Essai sur les Mœurs* (écrit entre 1745 et 1765), et il en fit mention dans une note au cinquième acte de l'*Olympie*, où il les loue pour leur pacifisme : « Il y a un peuple sur la terre dont la maxime, non encore démentie, est de ne se jamais donner et de ne donner la mort à personne ; ce sont les Philadelphiens qu'on a si sottement nommés quakers. Ils ont même longtemps refusé de contribuer aux frais de la dernière guerre qu'on faisait vers le Canada pour décider à quels marchands d'Europe appartiendrait un coin de terre endurci sous la glace pendant sept mois, et stérile pendant les cinq autres. Ils disaient pour leurs raisons que des vases d'argile tels que les hommes ne devaient pas se briser les uns contre les autres pour de si misérables intérêts. »

Avec le *Traité sur la Tolérance* (1763-1764) et les références fréquentes aux Quakers dans le *Dictionnaire Philosophique* (1765), la secte redevient importante pour les lecteurs de Vol-

taire, et la publication de ces deux œuvres fut suivie d'un torrent de brochures et de polémiques. Des *Lettres à un Quaker* et des *Lettres d'un Quaker* se suivirent rapidement de 1796 à 1770. Un grand nombre de ces brochures faisaient partie de la controverse entre Rousseau et Hume, et s'occupaient peu ou même pas du tout de Quakers[1]. Une citation d'une de ces « lettres » suffira pour en indiquer la nature. Dans les *Étrennes aux Désœuvrés*, l'auteur s'est donné beaucoup de mal pour rendre son Quaker vraisemblable, se donnant même comme petit fils de Guillaume Penn. Mais Guillaume Penn n'avait aucun petit-fils de ce nom, et le masque est transparent en d'autres endroits. Le titre, par exemple, n'aurait jamais pu être inventé par un Anglais ni traduit de l'anglais. Le supposé petit-fils se trompe de temps en temps sur les affaires de sa famille ; par exemple, il dit que son arrière-grand-père n'était que Commandant, et que Voltaire avait tort de l'appeler Vice-Amiral. Dans ce cas, c'est Voltaire qui avait raison. Après avoir attaqué Voltaire pour sa défense de Hume contre Rousseau, l'auteur se lance dans une critique générale des œuvres de Voltaire. Le passage suivant est typique de cette brochure et de bien d'autres :

Je commence d'abord par te faire, au nom de tous les Quakers, de grands remerciements de la petite place que tu as eu la bonté de nous accorder dans ton Essai sur l'histoire générale des nations. Je t'avoue que nous nous serions bien passés de cette politesse, car elle couvre une grossière méchanceté. Tu nous a défigurés par de mauvaises plaisanteries et par de hardis monsonges ; mais nous te pardonnons, parce que nous sommes informés que c'est ta manière d'écrire l'histoire. Tu veux parler de tout, même de ce que tu as oublié....

Entre la composition des *Lettres Philosophiques* et le *Traité sur la Tolérance*, Voltaire paraît changer son point de vue envers le Quaker. Le vrai Quaker était beaucoup plus loin de sa pensée et les idées représentées par la secte étaient devenues plus arrêtées. Pour cette raison les particularités de conduite des Quakers l'intéressaient moins et les principes généraux prenaient plus d'importance. Par conséquent le ton de moquerie si en évidence dans les *Lettres Philosophiques* disparaît dans les autres

1. *Étrennes aux désœuvrés*, ou *Lettres de Lewis Penn à ses frères de Pensylvanie*. Londres, 1766. — *Lettre d'un Quaker à ses frères*. Londres, 1767. — *Le Quaker*, s. l. n. d. (mais certainement de cette époque). — *Lettre d'un Quaker à Voltaire*, s. l. n. d. — *Lettre contenant quelques observations sur la lettre d'un Quaker*. s. d., — *Les Quakers à leur frère Voltaire* (attribué à Fabrey d'Autrey, 1768). — *Les Vrais Quakers*. Londres, 1770. — *Lettre d'un Quaker à J.-J. Rousseau*, 1766.

œuvres. Ce n'était pas que le Seigneur de Ferney eût plus de tolérance pour les manières des Quakers que le jeune Voltaire à Londres, si nous pouvons accepter comme vrai une anecdote racontée par Louis Simond (*Voyage en Suisse.* Paris, 1882). Selon cette histoire, Voltaire invita un Quaker qui se trouvait à Genève à dîner à Ferney. D'abord le Quaker refusa, puis se laissa persuader quand Voltaire eut promis qu'on ne dirait rien pour le froisser. Voltaire fut d'abord charmé par son visiteur, son air calme, son habit simple et ses manières tranquilles. On annonça le dîner et à table on parla des premiers habitants de la terre. Là-dessus Voltaire fit quelques épigrammes sur les patriarches et sur les preuves historiques de la révélation. Le Quaker, qui avait tout pris très au sérieux, défendit avec patience et en détail les principes qu'il croyait attaqués, ce qui mit Voltaire en rage et la conversation devint si vive que le Quaker se leva en disant : « Ami Voltaire, peut-être un jour tu comprendras mieux ces choses ; en attendant tu me permettras de partir ». Malgré les protestations des autres invités, il partit à pied pour Genève. Quant à M. Voltaire, il s'enferma dans sa chambre et on ne le vit plus ce jour-là. La date de publication de cette anecdote est un peu tardive (1822), mais Ritter l'a examinée (*Bull. de la Soc. de l'Histoire du Protestantisme*, t. 49, 1908), et il ne trouve aucune raison d'en douter. Un Quaker français, Claude Gay, de Lyon, se trouvait à Genève en 1763 et 1764. Les Genevois firent toutes sortes d'efforts pour s'en débarrasser, car il prêchait ses doctrines hérétiques dans la ville calviniste. Des documents existent où on lui ordonne de quitter la ville. Il persista pendant plusieurs mois, et continua ses réunions malgré les Genevois, mais il fut forcé de partir avant le mois de février 1764. La persécution dont il fut l'objet n'aurait pas manqué d'intéresser Voltaire, et l'invitation à Ferney semble bien naturelle. L'histoire tout entière paraît vraisemblable, même la colère de Voltaire, quand le Quaker ne permit pas qu'on prît un ton léger en parlant de choses sérieuses. C'était probablement aux Délices et non pas à Ferney que cette épisode eut lieu, puisque le Quaker rentra à Genève à pied, mais Ritter nous assure que Voltaire était souvent aux Délices pendant les mois du séjour de Claude Gay à Genève.

Mais le Quaker en personne, l'individu que Voltaire trouvait si insupportable était loin de sa pensée quand il dit dans le *Traité sur la Tolérance* : « Que dirons-nous des primitifs qu'on a nommés *quakers* par dérision, et qui, avec des usages peut-être

ridicules, ont été si vertueux et ont enseigné inutilement la paix au reste des hommes? Ils sont en Pensylvanie au nombre de cent mille ; la discorde, la controverse, sont ignorées dans l'heureuse patrie qu'ils se sont faite, et le nom seul de leur ville de Philadelphie, qui leur rappelle à tout moment que les hommes sont frères, est l'exemple et la honte des peuples qui ne connaissent pas encore la tolérance. »

Benjamin Franklin, qui connaissait mieux que tout autres les différences entre la réalité et le rêve au sujet des Quakers, vit cet éloge, et dit dans une lettre au Colonel Henry Bouquet (Philadelphie, septembre 30, 1764) :

I have lately received a Number of new Pamphlets from England and France, among which is a piece of Voltaire's on the Subject of Religious Toleration. I will give you a passage of it, which being read here at a Time when we are torn to Pieces by Faction religious and civil, shows us that while we sit for our picture to that able Painter, tis no small advantage to us that he views us at a favorable distance.

La différence d'avec la réalité était vraiment très grande; mais, dans les œuvres de cette époque, l'époque où Voltaire parle le plus fréquemment des Quakers, il ne fait aucun effort pour les présenter d'une façon vivante. Plus d'Andrew Pitt; c'est une abstraction, un prétexte pour prêcher. Dans le *Dictionnaire Philosophique* il les introduit a chaque occasion possible, et même quelquefois quand le rapport est très vague. Sous le mot Hermès on trouve : « Il en est de même des primitifs appelés *quakers* dont nous avons tant parlé. On les a pris pour des hommes qui ne savaient que parler du nez, et qui ne faisaient nul usage de leur raison. Cependant il y en eut plusieurs parmi eux qui employaient toutes les finesses de la dialectique. L'enthousiasme n'est pas toujours le compagnon de l'ignorance totale; il l'est souvent d'une science erronée. »

Naturellement nous nous attendons à des discussions sur les Quakers sous tous les titres ayant du rapport avec la religion ; *Eglise*, *Baptême*, *Tolérance*, *Esséniens*, etc., et dans le long article consacré spécialement à la secte, et qui est pour la plupart une répétition de la matière dans les *Lettres Philosophiques*. Ici, cependant, on remarque que le ton de raillerie a disparu, et les Quakers sont évidemment idéalisés avec intention. Sous le titre *Tolérance* on trouve une série de comparaisons des Quakers avec les Apôtres, où les Quakers ne souffrent pas du tout par comparaison. Au mot *Église* il y a une répétition des louanges qu'il a

faites ailleurs des citoyens et de la constitution de la Pensylvanie : « La liberté de conscience étant un droit que tous les hommes ont reçu de la nature avec l'existence, et que tous les gens paisibles doivent maintenir, il est fermement établi que personne ne sera forcé d'assister à aucun exercice public de religion. Mais il est expressément donné plein pouvoir à chacun de faire librement l'exercice public ou privé de sa religion, sans qu'on puisse y apporter aucun trouble ni empêchemert, sous aucun prétexte, pourvu qu'il fasse profession de croire en un seul Dieu éternel, tout puissant, créateur, conservateur, gouverneur de l'univers, et qu'il remplisse tous les devoirs de la société civile auxquels on est obligé envers ses compatriotes. »

Le Quaker parut pour la dernière fois dans les œuvres de Voltaire dans l'*Histoire de Jenni* (1775). M. Freind, dont le nom, malgré l'orthographe altérée, suggère que Voltaire n'avait pas oublié le nom que les Quakers se donnaient eux-mêmes, est représenté comme le descendant de la fille de Guillaume Penn. Dans le conte il n'est plus Quaker, mais une sorte de demi-anglican, demi-philosophe. Cependant il possède beaucoup de qualités où l'on reconnaît l'idée généralement acceptée des Quakers : la tolérance, du calme dans les discussions, un grand respect pour la vertu. En Amérique, où M. Freind va pour chercher Jenni, son fils perdu, le nom de Penn suffit pour sauver son fils et la belle indigène Paroumba de la furie des sauvages. « Jamais nous ne fumâmes contre lui ni contre ses enfants le calumet de la guerre, dit le chef; nous n'avons avec Penn que le calumet de l'adoration. »

Quand on sait que Voltaire avait très peu de sympathie naturelle pour les Quakers qu'il avait connus, et que leurs idées de conduite dans la société étaient tout à fait étrangères à ses vues sur la vie mondaine, il faut trouver une autre explication pour les fréquentes références élogieuses qu'il a faites des Quakers dans ses œuvres. On dit souvent que le Quakerisme représentait une sorte de Déisme vulgarisé, ce qui explique suffisamment l'intérêt de Voltaire à leur sujet. Il est vrai que les premiers Quakers avaient été des anti-trinitaires, mais les Quakers que Voltaire avait vus et qui fondaient leur théologie sur l'*Apologie* de Barclay ne l'étaient pas. Barclay avait employé toute son éloquence et sa logique pour faire un compromis entre les Quakers et les Calvinistes afin que les autres protestants ne les considérassent plus comme des hérétiques. C'est des Anabaptistes et non des Quakers que Voltaire parle quand il dit (*Essai sur les Mœurs*, Moland,

XII, p. 320) : « Les anabaptistes anglais n'avaient point encore de corps de doctrine arrêté; aucune secte établie populairement n'en peut avoir qu'à la longue; mais ce qui est très extraordinaire c'est que, se croyant chrétiens, et ne se piquant nullement de philosophie, ils n'étaient réellement que des déistes, car ils ne reconnaissaient Jésus-Christ que comme un homme à qui Dieu avait daigné donner des lumières plus pures qu'à ses contemporains ». Si l'histoire d'Edward Higginson est vraie, Voltaire savait que les Quakers du XVIII^e siècle n'étaient pas déistes, parce que le jeune instituteur avait refusé d'être le compagnon de voyage de Voltaire quand ce dernier lui dit qu'il était déiste comme la plupart des philosophes anglais et français.

Voltaire avait une curiosité sans bornes et il s'intéressait à toutes sortes de manifestations de la pensée religieuse. D'ailleurs les Quakers offraient au journaliste qu'il était un sujet déjà populaire. Cette secte, surtout dans ses premières manifestations, présentait au point de vue de Voltaire une étrange exagération de la part du peuple anglais par ailleurs si raisonnable, si réservé, et Voltaire pouvait s'en servir pour amuser ses lecteurs. Il s'en faisait aussi des alliés dans la lutte contre l'Église. Voilà un peuple vertueux, et profondément religieux, qui n'avait cependant ni sacrements, ni dogmes, ni église organisée : « ... ce peuple de thérapeutes, de socratiens... sont jusqu'à présent sans temples, sans autels comme furent les premiers Chrétiens pendant cent cinquante ans ; ils travaillent comme eux ; ils se secourent mutuellement comme eux ; ils ont comme eux la guerre en horreur ». (*Dict. Phil.*, art. CHRISTIANISME.)

Ce fut comme Chrétiens primitifs plutôt que Déistes que Voltaire trouva les Quakers du plus grand intérêt. On n'a qu'à lire en série les fréquents passages où il s'agit des Quakers pour voir qu'il en parle le plus souvent en répétant deux de ses sujets préférés, la tolérance et l'anti-militarisme. Selon lui les Quakers ne peuvent jamais oublier que tous les hommes sont frères, car le nom de Philadelphie le leur rappelle constamment. (*Traité sur la Tolérance.*) « La religion chrétienne que les seuls primitifs suivent à la lettre est aussi ennemie du sang que la pythagorie ancienne. Mais les peuples chrétiens n'ont jamais observé leur religion... ». (*Essai sur les Mœurs*, Moland, XI, p. 51.) « La Pensylvanie fut longtemps sans soldats et ce n'est que depuis peu que l'Angleterre en a envoyé pour les défendre, quand on a été en guerre avec la France. » (*Essai sur les Mœurs*, Mol., XII, p. 419.) « La liberté de conscience étant un droit que tous les hommes ont reçu de la

nature avec l'existence, et que tous les gens paisibles doivent maintenir, il est fermement établi que personne ne sera forcé d'assister à aucun exercice public de la religion. » (*Dict. Phil.*, art. Église.) « Les hommes ne sont pas créés essentiellement pour se massacrer puisque les brames et les quakers ne tuent personne. » (*Dict. Phil.*, art. Fin.) « Les Philadelphiens et les Banians n'ont jamais tué personne. (*Dict. Phil.*, art. Méchant.) On pourrait multiplier les exemples pour montrer que, malgré certaines tendances négatives dans la pensée de Voltaire, et ces tendances ont reçu l'attention spéciale des critiques, les Quakers représentaient pour lui des vertus très positives, auxquelles Voltaire croyait sincèrement : que la guerre est le plus grand péché de l'homme; que l'intolérance est la honte de la religion; qu'une religion à formes simples produit une moralité plus élevée qu'une religion à dogmes et à cérémonies compliquées.

Au delà (du Maryland) est la célèbre Pensylvanie, pays unique sur la terre par la singularité de ses nouveaux colons. Guillaume Penn, chef de la religion qu'on nomme très improprement Quakerisme, donna son nom et ses lois à cette colonie vers l'an 1680. Ce n'est pas ici une usurpation comme toutes ces invasions que nous avons vues dans l'ancien monde et dans le nouveau. Penn... Le christianisme qu'il apporta ne ressemble pas plus à celui du reste de l'Europe que sa colonie ne ressemble aux autres. Ses compagnons professaient la simplicité des premiers disciples de Christ. Point d'autres dogmes que ceux qui sortirent de sa bouche; ainsi presque tout se bornait à aimer Dieu et les hommes : point de baptême parce que Jésus ne baptisa personne; point de prêtres, parce que les premiers disciples étaient également conduits par le Christ lui-même. Je ne fais ici que le devoir d'un historien fidèle, et j'ajouterai : si Penn et ses compagnons errèrent dans la théologie, cette source intarissable de querelles et de malheurs, ils s'élevèrent au-dessus de tous les peuples par la morale... Penn et ses primitifs, qu'on appelle *Quakers* et qui ne doivent être appelés que du nom de *Justes*, avaient pour maxime de ne jamais faire la guerre aux étrangers et de n'avoir point entre eux de procès.

Ainsi, dans l'*Essai sur les Mœurs*, Voltaire explique lui-même les qualités qu'il trouvait chez les Quakers et les leçons qu'il voulait faire à la société en montrant ce qu'ils avaient d'admirable, et en laissant de côté les petits détails où il les avait trouvés ridicules à première vue.

Édith Philips.

UN TEXTE IMPORTANT :
LA PRÉFACE DU RECUEIL « LES RAYONS ET LES OMBRES »

Quand un auteur écrit une préface, c'est apparemment pour dire quelque chose ; quand cet auteur est un poète, c'est sans doute pour préparer son lecteur aux incantations magiques de sa poésie ; quand cet auteur est Victor Hugo, c'est incontestablement pour convier ceux qui le liront à la méditation passionnée de l'œuvre qu'il leur destine : préparation à l'ouvrage, explications des intentions du poète, regard jeté en arrière, coup d'œil sur l'avenir, profession de foi, tout se trouve réuni dans ces pages parfois grandiloquentes, souvent obscures, toujours instructives.

Or, la préface qui nous occupe est particulièrement importante. *Les Rayons et les Ombres*, si l'on exclut les *Orientales*, qui sont une œuvre à part dans la carrière lyrique de V. Hugo, marquent une date capitale de l'évolution poétique du Romantisme et de l'évolution poétique de l'auteur. Il ne sera question ici que de ce dernier point.

La préface des *Odes* de 1822 insiste sur la mission de l'écrivain, définit l'ode comme la forme lyrique par excellence, présente le recueil au lecteur qui y verra « solennisés » les principaux événements et la mythologie païenne rejetée pour la « théogonie chrétienne ». La préface de 1824 contient quelques échos de la bataille romantique et, si elle renferme une nouvelle affirmation du caractère d'élection du génie, une définition du goût en littérature, une assez orgueilleuse déclaration sur le poète chrétien « attendu » (qui n'est autre que notre poète), elle ne diffère pas dans l'ensemble de la préface précédente. En 1826 et 1828, nouvelles préfaces : la première donnant un aperçu de ce que V. Hugo entend par ode : expression des aspirations religieuses, étude antique, traduction d'un événement contemporain ou d'une impression personnelle (c'est la première fois que V. Hugo affirme aussi nettement dans une préface ce qui sera pourtant l'une des caractéristiques de la poésie romantique) ; la seconde proclamant, comme l'avaient déjà fait entendre celle de 1824 et celle de 1826, comme le proclamera plus tard celle des œuvres de Charles Dovalle, le grand principe de la liberté dans l'art.

C'est la période ardente des luttes de la nouvelle école. Les journaux, *Conservateur littéraire* (jusqu'en mars 1821), la *Muse française* (jusqu'en juin 1824), les *Annales de la Littérature et des Arts* (jusqu'en 1827), le *Mercure du XIX*e *Siècle*, à partir d'octobre 1825, le *Globe*, à partir surtout de 1827, avaient mené le combat ; aidé par Stendhal dans son *Racine et Shakespeare*, Charles Nodier dans ses *Mélanges de Littérature et de Critique* et son étude sur le *fantastique en littérature*, Émile Deschamps dans la *Guerre en temps de paix* et la préface des *Études françaises et étrangères*, Vigny dans la préface du *More de Venise*, l'avant-propos de la *Maréchale d'Ancre*, V. Hugo publiait sa préface de *Cromwell*. Tous ces faits sont trop connus pour qu'il soit utile d'insister. Le recueil des *Odes et Ballades* tel qu'il se présente à nous aujourd'hui montre une évolution sensible de l'inspiration poétique de V. Hugo. On quitte peu à peu les poèmes se rapportant à des sujets politiques ou à des événements historiques, pour passer à des poèmes traitant des questions littéraires ou dédiés à des écrivains contemporains, exprimant des idées religieuses, des souvenirs d'enfance ou des sentiments personnels. Sans doute, l'ordre de publication des poèmes n'est pas celui de leur composition, mais il n'en reste pas moins que V. Hugo a cru devoir publier ses impressions d'enfance ou révéler au public ses aspirations sentimentales principalement à partir de 1828. Nous assistons donc dans les *Odes* à une descente progressive vers le fond de l'âme, à une préparation lente de la poésie personnelle.

La préface des *Orientales*[1] apporte des considérations quelque peu étrangères à celles qui nous occupent : le recueil est surtout un document important pour l'histoire de l'exotisme dans notre littérature, non qu'il soit dépourvu de sensibilité souvent délicate. La préface, inspirée par les événements que l'on connaît, réclame à nouveau la liberté du poète et préconise le mélange des genres.

Et voici que la préface et le recueil des *Feuilles d'Automne* vont présenter un caractère tout nouveau : cette préface est grave. On y devine les préoccupations du poète qui sont aussi celles de son époque. La première partie du règne de Louis-Philippe a été pleine de troubles : pillage de Saint-Germain-l'Auxerrois et mise à sac de l'archevêché le 13 février 1831 ; insurrection des canuts à Lyon le 21 novembre, trois jours avant la date dont V. Hugo

1. Cf. Louis Guimbaud, *Les Orientales* de V. Hugo (Malfère, 1928).

signa sa préface; les préoccupations humanitaires deviennent de plus en plus graves : Ballanche publie en 1827 ses *Essais de Palingénésie sociale* et, en 1831, la *Vision d'Hébal*; Lamennais, ses *Progrès de la révolution et de la guerre contre l'Église* en 1828-1829 et il fonde en 1830 *l'Avenir*; Saint-Simon est commenté par son disciple Bazard et sa doctrine exposée et publiée sous le titre de *Doctrine de Saint-Simon* en 1828-1829; Fourier fait paraître en 1829 *le Nouveau Monde industriel ou Invention du procédé d'industrie attrayante et combinée, distribuée en séries passionnées*, et fonde un phalanstère à Condé-sur-Vire. La presse politique se développe et, en 1831, *le National*, fondé par Carrel, Thiers et Mignet, attaque violemment la monarchie de juillet. A l'étranger, les Irlandais se voient ouvrir les portes du Parlement (10 avril 1829) par l'acte d'Émancipation; les duchés de Parme et de Modène se soulèvent en Italie et sont châtiés avec grande rigueur; en Pologne, les Polonais, vainqueurs à Ostrolenka dans leur révolte contre Nicolas Ier, sont vaincus devant Varsovie; en Belgique, un État indépendant se constitue; en Espagne, les juntes de purification provoquent des haines terribles, ferments de guerres civiles; en Suisse, le régime établi par la Restauration va disparaître en mars 1832; en Angleterre, l'agitation réformiste l'emportera en juin 1832. En matière de religion on voit se développer le catholicisme dans l'aristocratie et des ordres nouveaux se constituer (maristes, 1816; frères de la Doctrine chrétienne, 1819; dames du Sacré-Cœur, 1826) et l'ultramontanisme se manifeste de plus en plus nettement. En présence de toutes ces manifestations extérieures, de ce « tumulte de la place publique », Hugo, amené à réfléchir sur son art, vient dire que la poésie oublie les événements pour s'adresser seulement à l'homme, à l'homme tout entier. Par un curieux procès, la poésie de V. Hugo s'est « intériorisée », s'il est permis d'employer ce barbare néologisme, à mesure que l'agitation du monde s'accroissait. Elle retourne aux sources profondes qui alimentent la vie intérieure de tout être humain, jeune ou vieux, et, comme le ferait un classique, le poète, tout en profitant de son expérience personnelle, s'exprime en termes assez généraux pour toucher le cœur de tout homme : « Il y aura toujours des enfants, des mères et des jeunes filles, des vieillards, des hommes, enfin, qui aimeront, qui se réjouiront, qui souffriront. C'est à eux que va la poésie. »

Et, dans ces orages, la poésie fuit vers le cœur comme une hirondelle vers son nid. Mais V. Hugo ne se contente pas d'une déclaration aussi détachée des préoccupations politiques : le

moment des luttes pour le romantisme n'est pas complètement passé, le moment des ambitions politiques commence : le poète a été flatté par ses amis ; il est persuadé qu'il doit accomplir une mission, car les remarques jetées en passant dans les préfaces des *Odes* et dans les *Odes* elles-mêmes sont devenues articles de dogme pour notre poète, et la préface qu'il donne aux *Feuilles d'Automne* est l'occasion de proclamations en faveur du libéralisme, du progrès et des idées démocratiques.

Ainsi deux mouvements divers se manifestent dans sa poésie et dans sa vie : son lyrisme atteste une sorte d'introversion ; sa vie, un désir d'activité impérialiste soutenu de plus en plus par des tendances au mysticisme esthétique.

Que contient le recueil? Ce sont surtout des poésies personnelles et des poèmes philosophiques : d'un côté, des souvenirs d'enfance ou de jeunesse, des aspirations sentimentales, des chants d'amour, chants souvent mélancoliques, mais non maladifs ; de l'autre, des méditations sur la nature, sur l'amour, sur la destinée surtout. C'est bien là ce qui caractérise ce retour vers soi-même dont je parlais plus haut.

Les *Chants du Crépuscule* et les *Voix intérieures* appartiennent à la même veine : V. Hugo lui-même nous invite à remarquer que c'est toujours la même pensée avec d'autres soucis, le même front avec d'autres rides, la même vie avec un autre âge. Cependant, les différences sont considérables. La préface des *Chants du Crépuscule* témoigne d'une angoisse profonde. Parmi les poèmes du recueil, deux ont été composés en 1830, deux en 1831, cinq en 1832, un en 1833, douze en 1834, dix-sept en 1835, d'autres sont de dates incertaines ; le plus grand nombre est consacré à Juliette et à l'expression d'idées philosophiques. On peut s'en convaincre en les lisant : les poèmes d'amour sont joyeux ; les poèmes philosophiques sont inquiets. Les croyances religieuses du poète ne sont plus celles de l'enfant, qui n'a jamais été d'un catholicisme fervent et sûr ; attiré vers le panthéisme sans y tomber, vers l'occulte, où le juif Alexandre Weill conduira ses premiers pas dès 1836 en l'initiant à la Cabale ; penché par nature et par goût sur l'inconcevable mystère des choses, il hésite entre le pessimisme et le scepticisme tout en proclamant par ailleurs sa croyance au progrès. Contradiction inconciliable en apparence, explicable en réalité si l'on veut bien lire attentivement ses œuvres, car le scepticisme et le pessimisme ne s'expriment qu'à propos des problèmes métaphysiques, et la croyance au progrès, proprement et uniquement humain dans l'ordre social, est précisément la réac-

tion du poète qui console son doute envers Dieu par sa foi en l'homme. « Il est de ceux qui espèrent. » Entendons : « qui espèrent en l'humanité ».

Ce doute ne me semble pas profond et V. Hugo n'en a souffert, s'il y a eu véritablement souffrance, qu'au moment où il méditait. Ce n'était pas une angoisse qu'il portait avec sa vie. Et après le recueil des *Voix intérieures* et la préface, monument dressé « au Père oublié », œuvre très diverse par la multiplicité des sources d'inspiration dont les courants se réunissent harmonieusement, intime surtout, comme le titre nous l'indique, écho des événements politiques, souvenirs du passé, réminiscences de lectures, de voyages et de conversations amicales, expression surtout des inquiétudes du penseur qui vient d'être éprouvé par la mort de son frère, de l'amant de Juliette qui suscite en lui des questions angoissées, autour de lui des critiques blessantes et des tristesses amères mais non toujours secrètes, après cette préface, dis-je, où le poète réclame à nouveau son indépendance au milieu des événements politiques, la préface du recueil *Les Rayons et les Ombres* apporte la grande nouvelle.

La préface des *Voix intérieures* déclarait qu'il y avait trois voix : celle de l'homme, celle de la nature, celle des événements. Dans la préface des *Rayons*, nous n'en trouvons plus que deux : « L'homme existe de deux façons : selon la société et selon la nature ». V. Hugo rêve d'une épopée gigantesque et mystérieuse : le *Poème de l'Homme*. Qui pourrait l'écrire? Un poète qui concentrerait en lui tout ce qui a jusqu'ici caractérisé V. Hugo, car il n'est que trop visible que le poète auquel songe notre auteur dans ce texte capital n'est autre que lui-même[1]. Générosité, sens de la justice et de l'équité, indépendance à l'égard des partis politiques, familiarité avec les princes ou les proscrits, communion avec la nature, accession paisible aux conseils sereins de la divinité, impassibilité digne d'un être supérieur en face des événements humains, telles sont les qualités qu'il croit avoir et qu'il attribue généreusement à son poète idéal. Dans le domaine littéraire, il

1. Il faut tenir le plus grand compte des publications des contemporains : en 1832, Vigny publie son *Stello*, roman douloureux de la misère morale du poète dont la foule ne reconnaît pas la mission sacrée; en 1833, Musset donne *Rolla*; en 1834, Lamennais, *Les Paroles d'un Croyant*; en 1835, Vigny, *Chatterton* et *Servitude et Grandeur militaires*; Musset, *Les Nuits de Mai* et *de Décembre*; en 1836, paraissent le *Jocelyn* de Lamartine et la *Confession d'un enfant du siècle* de Musset; en 1837, les *Pensées d'Août* de Sainte-Beuve; en 1838, *La Chute d'un Ange* de Lamartine, œuvre qui a exercé une grande influence sur Victor Hugo (j'y reviendrai plus tard) et en 1839, *Les Recueillements poétiques*. Par ces simples indications, on peut deviner, si l'on connaît le contenu de tous ces ouvrages et leurs relations avec le moment et le milieu, la portée singulière de la préface que nous commentons.

ferait de son œuvre une tribune d'où il enseignerait au monde tous les grands principes qui dirigent sa propre conduite (façon détournée de faire sa propre apologie), d'où il signalerait tous les événements importants et révélerait la splendeur de la création (thème de la mission du poète), d'où il commenterait la tristesse des tombeaux et des ruines, la beauté des spectacles de la nature et de leurs changements (thèmes ordinaires du romantisme littéraire), d'où il analyserait les sentiments profonds de l'âme et du moi (thème fondamental du romantisme). « Son œuvre, prise dans sa synthèse, ressemblerait à la terre. » Tous ces thèmes s'entremêlent et l'auteur ne craint pas d'affirmer que l'on perçoit peut-être l'unité de son œuvre !

Une phrase résume sa pensée : « Tout poète véritable... doit contenir la somme des idées de son temps ».

C'est précisément là ce qui fait à mes yeux l'importance exceptionnelle de cette préface et de ce recueil dans l'œuvre de V. Hugo. Après les recueils du début, avant celui des *Contemplations*, *c'est le premier commentaire d'introduction à la période principale de sa carrière littéraire*; *c'est la profession de foi littéraire, morale, philosophique, politique, sociale du poète tel qu'il le conçoit, tel qu'il croit l'être, et, à une époque où le Romantisme semble s'acheminer vers son déclin, elle vient affirmer plus nettement qu'aucun autre les principes les plus caractéristiques du Romantisme et les idées les plus chères de V. Hugo.*

La lecture du volume intitulé *Les Rayons et les Ombres* n'est pas propre à démentir cette opinion : mais il faut la lire avec minutie, après avoir lu les œuvres du début et celles qui suivent avec attention et avec sympathie.

Commentaire détaillé de la Préface.

Un poète...

C'est Milton, qui a composé le *Paradis perdu*, et Byron, qui a publié un poème intitulé *Darkness* en 1816. Une grande part de ce qui est apocalyptique dans le génie et l'œuvre de V. Hugo provient de Milton. Cf. sur ce sujet un bon chapitre de Cl. Grillet, *La Bible dans V. Hugo*, thèse de lettres, 1910. Voir aussi, mais avec précaution, le début du livre de D. Saurat, *La Religion de V. Hugo*. (Hachette, 1929.)

Dieu met en lui la passion...

Idée romantique et particulièrement chère à Hugo : l'amour, la passion sont d'origine et d'essence divines. Tout le développement

qui suit mérite la plus grande attention ; il convient de le rapprocher des préfaces des recueils lyriques immédiatement antérieurs qu'il complète et continue. Nous avons ici une profession de foi définissant les principes littéraires de l'auteur et ses aspirations politiques. D'un côté, V. Hugo proclame la nécessité du mélange des genres, — ce qui n'est pas une idée nouvelle; — de l'autre côté, il exprime son désir de voir les poètes devenir les pasteurs des peuples, thèse messianique chère aux romantiques. Cf. A Guiard, *La Fonction du Poète* (Bloud, Paris, 1910).

Macbeth...

Cette phrase n'est pas dans *Macbeth* ; seuls, quelques vers prononcés par Banquo s'en rapprochent : « Cet hôte de l'été, le martinet qui aime les temples, montre par son logis bien-aimé que l'haleine du ciel y répand amoureusement son parfum. » (*Macbeth*, acte I, scène 6.) Le vers du *Cid* se trouve à l'acte IV, scène 3, vers 1273. Quant à Scapin, il n'a jamais prononcé la parole que lui attribue V. Hugo : c'est Hali qui l'a dite à la scène 1 de l'acte I de la pièce intitulée *Le Sicilien ou l'Amour peintre.* Scaramouche était habillé en noir. — L'*Idylle à Gallus* est la dixième églogue de Virgile, où Gallus exprime sa passion malheureuse pour Lycoris qui l'a trahi. — Le quatrième livre de l'*Énéide* raconte les malheurs de Didon, amoureuse sans succès, son désespoir et sa mort. — L'*ode* d'Horace est la neuvième du livre trois. V. Hugo ne veut pas dire qu'Horace fut l'inspirateur de Molière, mais que les deux poètes ont traité le même sujet. Du reste, Molière inséra une traduction un peu large de cette ode sous le titre de *Dépit amoureux* dans le divertissement qui termine le second acte des *Amants magnifiques.*

Déclarons-le bien vite...

Feinte modestie. V. Hugo, quoiqu'il dise, ne songe ici qu'à lui-même et l'affectation de modestie qui le caractérise cache un immense orgueil.

Des choses immortelles...

Allusion à Chateaubriand (qui est bien aussi un poète) nommé pair de France, ambassadeur à Berlin (1821), à Londres (1822), représentant de la France au congrès de Vérone (1822), ministre des Affaires étrangères (1823), ambassadeur à Rome (1828) ; allusion à Lamartine qui se tourne vers la politique après 1830 et candidat malheureux à la députation en juillet 1831, est élu député de Bergues en 1833, conseiller général de Mâcon en 1834, député de Mâcon en 1839 ; Vigny ne se mêlera de façon active à la politique que plus tard. Dans les lignes qui suivent, V. Hugo fait son propre portrait. Jusqu'alors, il n'a pas été mêlé activement à la politique, il a seulement approché des hommes politiques sans s'attacher à eux. Il a exprimé sa pitié pour le peuple dans le *Dernier Jour d'un Condamné*,

dans *Claude Gueux* et dans de nombreux poèmes, sans clamer pour cela sa haine pour les rois ; ses consolations aux dynasties tombées, ses éloges multipliés de Napoléon qu'il a toujours admiré, même au temps où il était franchement royaliste, ne l'ont point empêché de réunir dans le même recueil l'ode *A mon Père*, l'ode *A l'Arc de Triomphe*, l'ode sur les *Funérailles de Louis XVIII*. En réalité, il cherchait sa voie : pour des raisons littéraires, car la Restauration avait rétabli la censure et les royalistes étaient plutôt amis des traditions classiques, autant que pour des raisons d'opportunisme, il accueille la révolution de 1830 avec enthousiasme et, le 6 septembre 1831, promet à M. Poinsett, émissaire du roi Joseph exilé, de servir la cause du duc de Reichstadt ; à la mort du duc, le 22 juillet 1832, Hugo abandonne ses rêves et annonce même à Joseph en 1833 que la France va vers la République ; mais quand, à partir de 1837, le duc d'Orléans l'attire à la cour, il devient royaliste et il espère servir de mentor au prince qui est le futur roi : changements de politique qui sont la conséquence visible de son intention d'arriver au pouvoir et d'accomplir sa « mission ».

Le prince dans son Louvre...

Tous les termes sont à étudier, dans cette phrase, si l'on veut avoir une idée nette de la psychologie de V. Hugo. A partir de 1843, V. Hugo assistait aux réceptions intimes du roi et allait même le voir seul. Je ne sais pas s'il alla voir « un proscrit dans sa prison », mais il visita des forçats à Toulon et, le 22 octobre 1828, il alla assister au ferrement des forçats à la prison de Bicêtre. On remarquera l'insistance avec laquelle V. Hugo essaie de se présenter comme un penseur.

Il blâmerait une loi...

Il songe vraisemblablement ici à la loi sur la peine de mort, dont il a été l'adversaire toute sa vie. Il l'a combattue dans les préfaces du *Dernier Jour d'un Condamné* (préface de 1829 et préface de 1832) ; en 1832, il s'était engagé à donner à l'éditeur Renduel un roman, *Le Manuscrit de l'Évêque*, qui n'a jamais paru ; en 1839, il avait demandé et obtenu la grâce de Barbès et, plus tard, il ne cessera de lutter pour l'abolition de la peine de mort : il vote contre la peine de mort pendant sa pairie ; il développe ses idées en juin 1848, en 1851 en défendant son fils Charles, en 1854 dans la *Lettre à Lord Palmerston*, en 1862 dans la *Lettre à un Genevois*,... etc.

Les événements publics...

C'est précisément ce qu'on pourrait lui reprocher. V. Hugo trouve souvent aux événements des significations qu'ils n'ont pas et il est victime de son égocentrisme. Ainsi, il n'est pas loin de considérer la révolution de 1830 comme une victoire du romantisme.

Le voisinage de quelque grande douleur privée...

Peut-être s'agit-il du deuil de Louis-Philippe, dont la fille Marie-

Christine-Caroline, devenue la femme du duc de Wurtemberg, était morte le 2 janvier 1839.

La commotion intérieure de ses propres souffrances...

V. Hugo a perdu sa mère le 27 juin 1821, son fils Léopold le 9 octobre 1823, son père dans la nuit du 28 au 29 janvier 1828, son frère Eugène le 5 mars 1837. Le divorce de M^me^ Hugo et du général avait profondément assombri le poète, et le second mariage du père avait vivement peiné ses fils. La succession de leur père leur suscita toutes sortes d'ennuis ; le général laissait une situation trouble : des revenus modestes, les arrérages de sa pension militaire, 4000 francs ou plutôt 3800 francs, déduction faite du prélèvement de 5 p. 100 pour les Invalides, de nombreux créanciers parfois exigeants, des biens en Espagne dont le sort n'était pas décidé. Les fils n'acceptèrent la succession que sous bénéfice d'inventaire. Cet inventaire fut fait par M^e^ Pardessus, notaire à Blois, les 3, 4, 5 et 6 juin 1828. La veuve, fort rapace, se fit adjuger le n° 71 de la rue du Foix, que le général avait acheté le 29 juin 1823. D'un autre côté, 50000 réaux furent réclamés aux fils Hugo par la veuve et les enfants du général de Fréhaut, pour reliquat d'achat du couvent des Trinitaires déchaussés à Madrid. Le 18 décembre 1829, dans une lettre à Saint-Valry, V. Hugo se plaint amèrement de ses ennuis. En outre, il a de multiples contrariétés dans ses entreprises théâtrales : échec d'*Amy Robsart*, présenté tout d'abord sous le nom de son beau-frère ; interdiction de *Marion Delorme*, affaire du *Roi s'amuse*. Enfin, — et c'est là peut-être le point capital, — il a souffert profondément de la trahison de sa femme et de l'odieuse conduite de Sainte-Beuve ; il est souvent contrarié par Juliette Drouet, qui est jalouse et exigeante.

Dans ses drames... et romans...

V. Hugo n'a pas toujours eu les mêmes conceptions sur la vérité historique. Dans la *Préface de Cromwell*, il demande au poète l'exactitude historique ; dans le *Conservateur littéraire* il conseille d'être « peintre fidèle de la nature et des caractères et non copiste servile de l'histoire ». Cf. M. Souriau. Édition de la *Préface*, p. 93 et 263. Dans la préface de *Marie Tudor*, il déclare que le but du poète dramatique doit être de « chercher le grand ». M. Morel-Fatio, dans ses *Études sur l'Espagne*, a montré les nombreuses inexactitudes du grand poète qui a prêté à la seconde femme du roi d'Espagne des traits qui appartiennent à la première, a donné à Don Manuel Arias le titre de président de Castille, alors qu'il faudrait dire gouverneur du conseil de Castille, et à Don Antonio Ubilla l'appellation de major écrivain des rentes alors qu'il était secrétaire du despacho universal ; V. Hugo a inventé Montazzo et Covadenga,... etc. Le haut enseignement des crimes royaux se dégage de *Le Roi s'amuse*, *Lucrèce Borgia*, *Marie Tudor*, *Angelo* ; la peinture des vices populaires paraît nettement dans *Notre-Dame de Paris*.

Voilant à dessein...

Son œuvre doit donc être à la fois une œuvre moralisatrice, une œuvre de réhabilitation des êtres déchus, une sorte d'apocalypse prophétique, un examen de conscience et un hymne à la toute-puissance divine. Bref, l'œuvre du poète doit être une symphonie réunissant tous les chants de l'humanité et de la nature. On sent ici tout ce qui se cache d'intentions intéressées derrière ces déclarations en apparence impersonnelles.

Juvénal...

Ce vers se trouve dans la satire XIII, v. 198 ; celui de Dante est le vers 17 du chant III de l'*Enfer* dans la *Divine Comédie* ; pour Saint Augustin, voir *De genesi*, ad litt. XII, 7.

La grande épopée...

C'est là ce qui a hanté constamment V. Hugo. D'un bout à l'autre de sa longue existence, il a voulu chanter l'épopée du monde et l'épopée de l'homme qui n'était qu'une partie de la première.

L'auteur est de ceux qui tentent...

Il a fait notamment cette déclaration dans la préface des *Voix intérieures*, avec une netteté et une précision remarquables. V. Hugo avait, dès longtemps, la conviction qu'il était réservé à une mission de civilisateur. Voici les principaux textes où l'on trouvera des remarques de ce genre : *Lettres à la fiancée*, lettres du 13 novembre 1821, du 15 décembre 1821, du 4 janvier 1822 ; *Odes et Ballades* : Préfaces de 1824, 1826 et 1880 ; I, 1, str. 7 ; I, 9, str. 2 ; II, 1, 5 ; III, 8, 2 ; IV, 1 ; IV, 2 ; IV, 9, 4. — *Orientales*. Mazeppa. — *Feuilles d'Automne*, Préface ; Dicté en présence du glacier du Rhône ; A M. David, statuaire ; A M. de Lamartine (fin) ; poèmes XIII et XVII ; la Pente de la rêverie, Soleils couchants, 4 ; Pan. — *Chants du Crépuscule*, Prélude, A Canaris, poèmes VIII et XII ; A Alphonse Rabbe ; A Mademoiselle J. ; poème XXIX ; A Louis B... — *Voix intérieures*, Préface ; poème I ; « Sunt lacrymae rerum », § 10 ; A Albert Dürer ; Soirée en Mer ; « Tentanda via est » ; Pensar, Dudar ; poème XXXII. — *Han d'Islande*, chap. 23. — *Notre-Dame de Paris* : livre V, chap. 1 (les paroles de l'archidiacre). — *Cromwell*, Préface. — *Le Roi s'amuse*. Préface (*sub fine*). Pièces du procès du 19 décembre 1832. Plaidoirie de M. Odilon Barrot. — *Lucrèce Borgia*, Préface. — *Correspondance*. Lettre à Victor Pavie (25 juillet 1833). — Les textes postérieurs à 1840 sont innombrables.

La somme des idées de son temps...

C'est plus que « l'écho sonore » ; c'est aussi « le creuset », comme il dit lui-même, qui reçoit et transforme.

Les trois volumes...

Les *Feuilles d'Automne*, qui parurent en 1831 ; les *Chants du Crépuscule*, en 1835 ; les *Voix intérieures*, en 1837.

La Bible est son livre...

Voir à ce sujet C. Grillet, *La Bible dans V. Hugo*, 1910. On sait que V. Hugo avait trouvé dans un grenier, aux Feuillantines, une bible oubliée par le propriétaire, un sieur Lalande, et qu'il la lut en compagnie de ses frères, lorsqu'il était tout enfant. Il fut toujours un lecteur et un admirateur de ce beau livre. Il aimait aussi Dante, qui a exercé sur lui une influence beaucoup moindre. Cf. Albert Counson, *Dante et les Romantiques français* (R. H. L., XII, 361-408). Virgile fut son maître bien-aimé dès son enfance. Tous les renseignements sont groupés dans S. Chabert, *Un exemple d'influence virgilienne* ; *Virgile et l'œuvre de V. Hugo*, Grenoble, 1909, et *Virgile et Victor Hugo* (Annales Grenoble, XXII, 53-101) ; voir surtout A. Guiard, *Virgile et Victor Hugo*, 1910. Le poète est, à coup sûr, beaucoup plus pénétré de culture latine et grecque que de culture septentrionale : il est un exemple d'humaniste en plein dix-neuvième siècle, humaniste assez spécial, il est vrai. M. J. Marsan a publié une étude curieuse sur Jules de Saint-Félix dans *La Bataille romantique*, t. II ; on y verra une autre sorte d'humaniste.

Rêverie mêlée d'études exactes...

V. Hugo fut élève de mathématiques et de philosophie d'octobre 1816 à novembre 1818, au lycée Louis-le-Grand, et Guillard, Lefébure de Fourcy, Laran, Thillaye lui enseignèrent les sciences, mais il ne paraît pas avoir eu le goût des mathématiques pures et notamment de l'algèbre, et il abandonna la préparation de l'École Polytechnique. Cf. Gustave Simon, *L'Enfance de V. Hugo*, 1904 ; L. Belton, *V. Hugo à la pension Cordier*, s. d. ; P. Berret, *L'Élève V. Hugo*, R. D. D. M., 15 février 1928. — Les dernières phrases de cette préface contiennent des déclarations pythagoriciennes qu'il sera bon de rapprocher de celles des *Contemplations* (cf. l'édition de ce texte par J. Vianey dans la Collection des Grands Écrivains, Hachette ; voir notamment l'introduction). Le nombre était ce qu'il y avait de plus sage ; l'harmonie, ce qu'il y avait de plus beau pour les Acousmatiques ; les nombres constituent les qualités et les rapports des accords musicaux ; d'autre part, chaque astre est le lieu d'un nombre : le feu central étant celui de l'Un-principe, le lieu du premier 1 de la décade (le nombre parfait, d'après Philolaüs, *fr. 11*, début) est l'antiterre ; le lieu de 2 est la terre ; le lieu de 7, le soleil, le soleil occupant le septième rang à partir des fixes,... etc. On connaît d'autre part la doctrine de l'harmonie des sphères, doctrine bien obscure, en réalité, par suite de la diversité des témoignages. Déjà l'on trouve, dans le catéchisme des Acousmatiques, une idendification de l'oracle delphique à la tétractys et à l'harmonie, où se trouvent les Sirènes. (Cf. Arm. Delatte, *Études sur la Littérature pythagoricienne*, Bibl. de l'École des hautes études, sciences histor. et philol., fasc. 217, Paris, 1915). Victor Hugo ne fausse pas ici les idées pythagoriciennes : son désir de fuir

le tumulte du monde pour gagner la solitude était, lui aussi, en accord avec l'une des maximes du pythagorisme (Cf. M. Estève, art. de la *Revue Universitaire*, novembre 1920, sur le vers 55 de la première méditation de Lamartine). Adore l'écho dans la tempête, c'est-à-dire : « en temps de troubles civils, réfugie-toi dans la solitude », est aussi l'une des maximes de V. Hugo (cf. poème I, *R. O.*). Parmi les écrivains, Chateaubriand et Lamartine avaient déjà parlé de cette harmonie (*Génie du Christianisme*, II, 3, 4 ; *Premières Méditations*, I, 55).

Jean Cousin.

L'ŒUVRE DRAMATIQUE DE FLAUBERT

(Suite et fin[1]*.)*

Julien Duprat était apparemment le personnage préféré de l'auteur, qui y avait mis une partie de ses rêves de jeunesse. Il parut bien vieillot en 1874 avec ses déclamations romantiques et son pessimisme de poète de province réduit aux basses besognes du journalisme. Il déclare son amour à Mme Rousselin[2] d'une manière si prétentieuse que les spectateurs de la première représentation se mirent à rire, au grand scandale de Flaubert. Celui-ci écrivait le lendemain à George Sand[3] : « Il faut dire aussi que la salle était détestable, tous gandins et boursiers qui ne comprenaient pas le sens matériel des mots. On a pris en blague des choses poétiques. Un poète dit : « C'est que je suis de 1830; j'ai appris à lire dans *Hernani* et j'aurais voulu être Lara ». Là-dessus, une salve de rires ironiques. » Sans être ni gandin ni boursier, il est permis de sourire d'une déclaration aussi littéraire, et d'une littérature aussi affectée, qui se survivait peut-être encore dans quelques coins de provinces, mais avait complètement disparu de Paris. Que penser d'images telles que celle-ci[4] : « Je cours après votre voile qui flotte derrière vous comme un petit nuage bleu », ou encore : « Je voudrais épandre sur vos jours, avec les ivresses de la terre, tous les enchantements de l'Art, toutes les bénédictions du Ciel...[5] », sinon qu'elles conviennent bien à une charge de l'amoureux romantique, et qu'il était difficile de les prendre au sérieux en 1874? Que Flaubert fasse rire sans le vouloir, voilà qui condamne ses prétentions d'auteur comique autant que de ne pas faire rire quand il le veut.

Reste Rousselin lui-même, en qui Flaubert a représenté, plus encore que le Candidat, le Bourgeois avec sa vanité, sa bêtise,

1. Voir la *Revue d'Histoire Littéraire*, nos d'octobre-décembre 1931 et janvier-mars 1932.
2. II, 13.
3. *Corresp.*, VII, 126.
4. *Théâtre*, 91. Flaubert, apparemment, avait pour cette comparaison une tendresse coupable, car il l'avait déjà employée à trois reprises, dans *Novembre*, dans la première *Éducation sentimentale* et dans *Madame Bovary*, avant de nous la servir ici, plus rance qu'il n'était tolérable, en 1874.
5. *Théâtre*, 94.

son absence de délicatesse et de scrupules. Certains de ses traits, sans doute, sont bien observés; riche, oisif, avide d'honneurs, rien de plus naturel que son idée d'être député. Pour arriver à la Chambre, il a suivi les étapes habituelles au candidat qu'aucun talent remarquable ne désigne pour cette fonction[1]. Au début de la pièce, il montre du bon sens, il apprécie la situation de Murel d'un esprit très positif[2]; mais il est incapable de lutter contre les appels de sa vanité. Chaque fois qu'il engage quelque conversation, il montre la velléité de s'assurer un avantage d'amour-propre ou d'intérêt; à la moindre menace, il bat en retraite en toute hâte. Il n'est pas entièrement dupe de ses exploiteurs; quand il semble accepter pour argent comptant tous les dires de Murel, c'est pour éprouver sa franchise, et aussi pour se persuader lui-même de leur vérité[3]. Par contre, dès le début, il manque de dignité : c'est au moment où Murel lui tient un langage presque insultant, qu'il lui laisse espérer la main de sa fille[4]; il fait bon marché de la vertu d'Arabelle quelques instants à peine avant de l'assurer de « son affection toute paternelle[5] ». A mesure que la pièce s'avance, Rousselin devient de moins en moins raisonnable, tout en restant aussi veule. Dans son affolement, il sacrifie sa fille aux soixante-quatre voix dont dispose le comte de Bouvigny, alors qu'il n'a plus de concurrent et qu'en eût-il encore, ce n'est pas un nombre de votes aussi minime qui a grande chance de décider de l'élection. Flaubert a-t-il voulu, en chargeant de plus en plus ce personnage, partir d'une observation exacte et banale pour aboutir à quelque création épique et grotesque? La scène du mendiant[6], à laquelle Taine trouvait un accent shakespearien[7], autorise cette impression. Mais Rousselin n'a pas l'originalité puissante d'un héros dramatique. Il en arrive trop vite à ne plus se rendre compte de ce qui se passe autour de lui; son absence totale de jalousie en fait un idiot ou un monstre, sans même que nous sachions au juste lequel, et le dépouille de tout intérêt. Une passion poussée à ce point nous surprend chez une âme aussi vulgaire, et ne nous émeut pas puisqu'elle n'entre en conflit avec aucun autre sentiment; une stupidité aussi lourde dans le langage et dans les actes nous paraît invraisemblable. C'est un

1. *Théâtre*, 41-42.
2. *Id.*, 42-44.
3. *Id.*, 64-65.
4. *Id.*, 84-85.
5. *Id.*, 86-87.
6. *Id.*, 152-153.
7. *Id.*, 514.

maniaque que Flaubert nous exhibe : personnage épisodique, il retiendrait un instant notre curiosité. Centre de toute l'action, il nous lasse vite, car il ne nous laisse rien à découvrir en lui.

Satire méprisante du suffrage universel et de la conception bourgeoise de la vie, intrigue compliquée conduite avec négligence, et, par-dessus tout, absence de tout personnage sympathique, de tout caractère dramatique, ces raisons suffisent à expliquer le lamentable échec du *Candidat*. En vain les amis de Flaubert, toute « la maréchalerie littéraire », s'étaient-ils prodigués pour assurer le succès de la première représentation; en vain Daudet, Zola, Edmond de Goncourt, Bergerat, Maupassant, la princesse Mathilde applaudissaient-ils à tout rompre, « c'était funèbre[1] »; le public, maussade et gelé, laissait les tirades tomber dans le vide, quand il ne s'esclaffait pas de telle ou telle réplique. La critique, les jours suivants, fut nettement défavorable. Sarcey reprochait à Flaubert de ne rien connaître des conditions du théâtre et d'avoir fait une œuvre inexistante[2]. Dans le *Figaro*[3], Auguste Vitu, encore plus sévère, dénonçait « ces peintures désobligeantes et absolument fausses dans leur injuste généralité », et y voyait un défi intolérable porté à la patience du public. Paul de Saint-Victor se plaignait, assez justement, de ne trouver dans le *Candidat* que « des marionnettes et non pas des figures[4] ». Flaubert ne continua pas la lutte, et retira sa pièce après la quatrième représentation, moins indifférent qu'il ne voulait le paraître. Ses amis, devinant sa désillusion, essayèrent de le consoler. Il est inutile de s'attarder aux billets louangeurs et vagues, de Victor Hugo, de Zola, de la princesse Mathilde, de Coppée[5]. Taine, non content de rapprocher Flaubert de Shakespeare, comme nous l'avons vu, vante comme des « types complets au sens psychologique » l'institutrice, le gentilhomme et son fils, qui ne sont guère que des caricatures[6].

La lettre qu'écrivit George Sand[7] après avoir lu la pièce est plus sincère et plus instructive. Elle revient à dire que Flaubert, ne se souciant point de l'optique théâtrale, a fait une œuvre trop vraie pour être acceptée : « Le sujet est écœurant, trop réel pour

1. Goncourt. *Op. cit.*, V, 116.
2. *Théâtre*, 517.
3. 14 mars 1874.
4. *Moniteur universel*, 16 mars 1874.
5. On trouvera les trois premiers dans *Théâtre*, 513-514, et le dernier dans Albalat, *op. cit.* 157.
6. *Théâtre*, 514.
7. *Id.*, 512.

la scène et traité avec trop d'amour de la réalité. Le théâtre est une optique où un rosier réel ne fait point d'effet, il y faut un rosier *peint*; et encore un beau rosier de maître n'y ferait pas d'effet. Il y faut de la peinture à la la colle, une espèce de tricherie.... Le sujet est possible en charge, *M. Prud'homme*, ou en tragique, *Richard d'Arlington* : tu le fais exact, l'art du théâtre disparaît. » Dans son feuilleton du *Journal Officiel*[1], Daudet exprimait une idée semblable; de même, Théodore de Banville dans le *National*[2]. Plus près de nous, M. Gustave Kahn soutenait également[3] : « Les personnages du *Candidat* vivent de ce comique vrai, sans surcharge, qui caractérise les créations de Flaubert ». Que faut-il penser de cette opinion? Sans doute on rencontre dans la vie des Murel à foison, de nombreux Gruchet, quelques Julien Duprat, et il est très possible qu'il existe des Rousselin. Mais ce n'est pas une raison suffisante pour porter au théâtre de pareilles absences de caractère. L'intrigant, l'envieux, le poète sentimental, le candidat ne présentent d'intérêt que s'ils développent les conséquences de leur faculté maîtresse. Flaubert ne veut voir en eux que des pantins dénués de personnalité. Il est sans doute le premier en France à transporter sur les planches la vision d'un monde uniformément bête et laid qu'il se préparait à donner dans *Bouvard et Pécuchet*. Il ouvrait ainsi la voie au Théâtre-Libre, et nous comprenons le cri de Zola : « Merci pour tout ce que vous venez d'oser[4] »; nous comprenons aussi que M. Antoine, devenu directeur de l'Odéon, ait eu à cœur de reprendre le *Candidat* le 30 avril 1910. Cette représentation intéressa quelques critiques, mais ne dut pas être un grand succès, car elle devait être suivie d'une autre qui n'eut jamais lieu.

A défaut de l'étude psychologique que le titre semblait nous promettre, le *Candidat* nous donne-t-il au moins « une tranche de vie », un aperçu exact de la société provinciale et des mœurs électorales au début de la Troisième République? Flaubert avait pris soin d'emprunter certains détails à la réalité. Il copia le décor de la réunion publique sur la salle du Tivoli-Normand, à Rouen. La profession de foi du candidat réactionnaire local en 1873 lui servit de modèle pour celle de Rousselin[5]. Il avait noté comment un partisan de ce candidat avait essayé de gagner la voix de son

1. 15 mars 1874.
2. 16 mars 1874.
3. *Gil Blas*, 14 janvier 1907.
4. *Théâtre*, 514.
5. *Corresp.*, VII, 85-86.

jardinier[1]. Il fait parler ses personnages d'après les définitions du *Dictionnaire des idées reçues*, qui condensent beaucoup de ses observations courantes. Rousselin, en particulier, n'ouvre guère la bouche, en public ou en privé, sans exprimer quelque banalité convenue, qu'il s'agisse de l'astronomie ou des chemins de fer, des laboureurs ou des ouvriers, de l'hydre de l'anarchie ou du régime hypothécaire, etc. D'une manière plus large, le premier acte nous présente un tableau assez exact des jalousies et des menues vanités, du jeu des classes et de leurs multiples subdivisions dans la société française de province. Au sommet de cette hiérarchie, la riche bourgeoisie, d'origine récente, représentée par Rousselin; puis, d'un côté, les débris misérables de la noblesse, les Bouvigny, qui essayent péniblement de redorer leur blason ; de l'autre, la bourgeoisie d'affaires, cupide et instable, les Gruchet, les Murel. Un peu plus bas, le notaire Dodart, habile à se concilier les uns et les autres ; loin derrière, les petits bourgeois besogneux, les gens du peuple qui cherchent à pénétrer dans la classe moyenne, le meneur ouvrier ; enfin la masse confuse des paysans et des ouvriers, troupeau docile qui n'intervient pas, ce qui date bien la pièce. Flaubert nous donne l'impression, avec plus d'acrimonie peut-être que de vérité, d'un monde fermé, étouffant, de convoitises personnelles. Chacun, du haut en bas de l'échelle, cherche à en imposer et à s'imposer aux autres par le prestige, l'argent, l'intimidation, le scandale, l'intrigue. Cependant, pour être poussé au noir, le tableau n'est pas entièrement faux.

Les scènes de la vie politique proprement dite sont plus sujettes à caution. Passons sur les menues invraisemblances qui portent sur les circonstances matérielles de l'élection, et que la forme dramatique rendait sans doute inévitables, sur l'importance démesurée accordée à soixante-quatre voix quand les électeurs se comptent par milliers; la description de la réunion publique permet de penser que Flaubert ne s'aventurait pas souvent dans les meetings populaires. Le candidat et les assistants y tiennent des propos qui feraient plutôt l'objet de tractations particulières. Que les questions d'intérêt local ou personnel aient parfois beaucoup d'influence, d'accord, mais ce n'est pas d'elles que l'on parle avec le plus de fausse prétention. La crainte panique de la Censure a peut-être poussé Flaubert à ne pas évoquer dans sa pièce les grands problèmes de la politique contemporaine ; les rhéteurs de village et les politiciens de canton y trouvent toujours un sujet de

1. *Corresp.*, VII, 87.

déclamations faciles. Peut-être a-t-il confondu les élections au conseil d'arrondissement, dont il avait lu beaucoup de professions de foi[1], avec celles à la Chambre des députés qui sont une tout autre histoire. Il faut tenir compte aussi de l'esprit normand, assez indifférent aux débats de principes, et porté à mettre au premier plan de la vie politique des considérations pratiques, telles que le tracé d'une ligne de chemin de fer ou la modification du régime douanier. Flaubert avait pu voir qu'un traité libre-échangiste avec l'Angleterre avait plus fait que n'importe quelle autre raison pour détacher la bourgeoisie industrielle de Rouen du gouvernement de Napoléon III. Il n'en est pas moins vrai que le *Candidat* nous décrit une vie politique singulièrement endormie et vieillotte, celle de l'époque de Louis-Philippe et du suffrage restreint plutôt que celle de « l'Ordre moral » et du suffrage universel.

« Je crois, quoi que vous en disiez, que le sujet était bon, mais je l'ai raté, » répondait Flaubert aux critiques affectueuses de George Sand[2]. Nous aboutissons à la même conclusion. Un auteur allemand, Carl Sternheim, a pensé ainsi, et a donné en 1914 une adaptation de la pièce de Flaubert, *der Kandidat*, dédiée à Mme Franklin-Grout. Il en garde, affublés de noms germaniques, tous les personnages, à part Félicité, et il en respecte les grandes lignes. Il a fait disparaître un certain nombre de longueurs ; il a donné plus de place à l'intrigue entre Mme Rousselin et Julien, qui en devient plus nette, plus plausible. Celui-ci, modernisé, désormais plus cynique que romantique, a au téléphone une conversation avec Mme Rousselin qui ne laisse aucun doute sur ses intentions très précises. Par ailleurs, Louise et Murel nous paraissent beaucoup plus épris l'un de l'autre. Louise promet bien à son père d'épouser Bouvigny, mais elle ne compte pas tenir sa parole, et elle est toute prête à se laisser enlever par Murel. Rousselin ne voit rien d'autre que son élection et se montre aussi stupide que chez Flaubert ; mais, du moins, n'est-il pas un monstre, un mari dénaturé. Ce n'est que tout à fait à la fin qu'il apprend l'aventure de sa femme. Au total *der Kandidat* forme une pièce plus rapide, plus facile à jouer, plus acceptable à la représentation, mais il trahit un peu les intentions de Flaubert.

Ses intentions, c'était, nous l'avons vu, d'étaler sous nos yeux la vie de tous les jours, avec sa banalité, ses demi-teintes indécises, sa médiocrité dans le mal comme dans le bien, sa platitude. Un roman, à la rigueur, peut créer lentement cette impression et nous

1. *Corresp.*, VI, 119.
2. *Id.*, VII, 131.

intéresser en noyant le monde et nous dans une universelle grisaille. Une comédie demande de l'action, des personnages tranchés, et une certaine confiance dans la vie, sans quoi elle se transforme en satire ou plutôt encore en parodie. Le *Candidat*, faute de caractères, n'est pas une œuvre vivante. Il choquait le public par beaucoup de côtés, et ne s'imposait pas à son attention, à son respect, par de fortes qualités dramatiques. Il est digne cependant d'intéresser le lecteur par son sujet d'abord, toujours d'actualité, par cette première tentative de porter sur la scène les misères de la vie politique et même de la vie tout court, et surtout parce que Flaubert se retrouve tout entier dans la seule comédie qu'il ait entrepris d'écrire de lui-même, avec son observation dénigrante et vite caricaturale, l'autre face de son romantisme tenace et candide. Lisons le *Candidat* comme un témoignage inégal, mais précieux, de l'aristocratisme littéraire, du mandarinat dédaigneux qui lui étaient chers.

V. Conclusion.

Le théâtre tenta Flaubert dès son enfance, et il ne cessa jamais d'y penser, même après que le succès de ses deux premiers romans lui ait montré, semble-t-il, sa vraie voie. Les grands auteurs dramatiques du passé étaient ses écrivains favoris. Son amitié pour Bouilhet le mit en contact avec le monde de la scène, et le poussa à y produire ses propres œuvres. Il rêvait sur les planches d'une gloire plus populaire, plus directe, plus sensuelle que ne peut en donner le livre le mieux accueilli. Il y avait place, selon lui, pour des genres nouveaux, soit qu'il s'agît d'exprimer dans le cadre d'une féerie les désirs et les contrastes de l'humaine condition, soit que l'on voulût représenter la banalité de la vie quotidienne dans une comédie réaliste, où tout, de la psychologie des personnages au style même, nous donnât l'impression de l'insignifiance et de la médiocrité.

Il essaya. Il écrivit et récrivit trois pièces qu'il promena sans se lasser de porte en porte. Elles ont chacune leurs qualités, et elles méritaient mieux que leur obscure destinée. Aucune d'entre elles, cependant, ne révèle un grand auteur dramatique.

Ce résultat n'a rien qui doive nous étonner. Tout d'abord, Flaubert aborde le théâtre alors qu'il est un romancier déjà célèbre, la tête pleine de projets de livres et d'études. Il n'abandonne guère à ses pièces que ses moments perdus, l'intervalle qui sépare le point final mis à un ouvrage de la mise en train du suivant. Bien

vite celui-ci, *l'Éducation Sentimentale* vers 1863, *la* troisième *Tentation* vers 1872, *Bouvard et Pécuchet* vers 1874, commence à l'intéresser davantage, à réclamer plus de temps. Il se hâte alors d'expédier en quelques semaines la pièce entamée.

Il croit qu'une œuvre dramatique est plus facile à faire qu'un roman, qu'elle demande même à être composée dans une espèce de bousculade, quitte à la reprendre ensuite plusieurs fois avec la même précipitation fébrile. Ainsi acquiert-elle, paraît-il, le « mouvement » sans lequel elle ne pourrait vivre sur la scène. Cette méthode singulière n'aurait pas été sans doute celle de Flaubert, et il aurait consacré à ses pièces des efforts plus persévérants et plus approfondis s'il avait commencé à se faire connaître du public par le théâtre. Mais, en 1862, il est déjà célèbre à un autre titre; il doute du bien-fondé de sa vocation dramatique, et il ne la considère plus comme digne de l'emploi principal de son activité.

En outre, Flaubert n'a jamais voulu se soumettre à l'éducation technique indispensable à quiconque prétend faire du théâtre. Pour lui, les principes consacrés, les conventions scéniques, les nécessités pratiques de la représentation sont routines, superstitions et préjugés, que de prétentieux ignorants veulent imposer aux véritables hommes de lettres. Avant même d'être entré, pour son propre compte, en relations avec les directeurs de théâtre et les critiques dramatiques, il avait déjà pour eux le plus profond mépris, témoin la charge qu'il fit de leurs observations devant les Goncourt au début de 1860[1]. L'histoire piteuse de ses pièces ne contribua pas à le faire revenir de cette opinion. Il écrivait à George Sand en avril 1874 : « Une des choses les plus comiques de ce temps, c'est l'*arcane théâtral*. On dirait que l'art du théâtre dépasse les bornes de l'intelligence humaine, et que c'est un mystère réservé à ceux qui écrivent comme des cochers de fiacre. La *question du succès immédiat* prime toutes les autres. C'est l'école de démoralisation. » Un pareil état d'esprit étonne chez un homme qui se croyait une vocation dramatique. Il semble incapable d'admettre que des gens, à coup sûr très inférieurs à lui, puissent lui apprendre quelque chose de leur métier, et qu'il y ait, au théâtre comme ailleurs, une part d'expérience pratique dont l'intelligence la plus originale ne peut se dispenser. Autre chose est d'écrire une belle phrase, autre chose de savoir si elle passera la rampe. Les préoccupations mercantiles des directeurs tuent par-

1. Goncourt, *op. cit.*, I, 304.
2. *Corresp.*, VII, 132.

fois toute originalité, mais on ne comprendrait pas qu'ils ne se soucient point du succès. La grande difficulté de l'art dramatique est précisément de plaire à tous, à la Cour comme à la Ville, aux délicats comme à la canaille; c'est le fait d'un Shakespeare, d'un Molière, à la fois acteurs, auteurs et directeurs ; sans la hantise de la recette de chaque jour, peut-être n'auraient-ils pas cherché autant à donner à leurs pièces ce caractère universel qui est le propre des chefs-d'œuvre. Comme tout bon romantique, Flaubert oppose génie et métier, idéal et nécessités pratiques, inspiration et conventions. Il ne veut pas se rendre compte que tout artiste, et l'auteur dramatique en premier, travaille à concilier ces prétendues antinomies. D'où tant de gaucheries, de maladresses, de longueurs, qui trahissent dans ses pièces le novice impénitent.

Enfin et surtout, si le roman et le théâtre représentent deux formes d'art tout à fait différentes, et telles qu'elles sont rarement à la portée du même écrivain, les difficultés à vaincre pour passer de l'une à l'autre étaient particulièrement graves dans le cas de Flaubert. Un Balzac, par exemple, comme MM. Hastings et Milatchich l'ont montré, témoigne, dans le choix même de ses sujets, dans sa philosophie de la vie, dans la psychologie de ses personnages, dans la vigueur de ses scènes et de son dialogue, de qualités proprement dramatiques. Il n'en va pas de même de Flaubert. Ses héros ne sont pas des hommes d'action; ils ne partent pas en guerre les uns contre les autres, ou contre la société ; ils ne songent pas avant tout à se faire une place au soleil, à dominer leur temps, à satisfaire quelque passion maîtresse qui les anime, qui les modèle tout entiers. Leurs vrais ennemis sont en eux-mêmes; leurs contradictions intérieures les affaiblissent, les déchirent, les paralysent. Ils hésitent sans cesse entre l'action et le rêve. Faibles de volonté, ils se laissent mener par les circonstances. A dire vrai, ils ne croient guère en la volonté. « C'est la fatalité », répète Charles Bovary, et avec lui, tous les personnages de Flaubert, et Flaubert lui-même. La vie n'est qu'un courant, un fleuve qui nous emporte.

Aussi, pour bien comprendre un personnage, faut-il le prendre à sa source, et suivre son cours à travers l'existence. Flaubert ne cherche pas à flatter les goûts du public moyen. Il écrit pour ceux qui sont capables de l'apprécier, peu en importe le nombre, et parfois même l'afflux des lecteurs l'inquiète; il fut surpris du succès inattendu de *Madame Bovary*, par exemple. En tous les cas, il compte sur l'attention soutenue de qui veut connaître son œuvre ; il n'a pas besoin de s'imposer à sa distraction par des for-

mules sonores, des couleurs criardes, par rien qui retienne les oreilles et les yeux. Il dispose de nombreuses pages pour préparer l'impression voulue. Peu à peu, nous devenons les intimes des principaux personnages ; l'auteur nous en raconte l'histoire, nous renseigne sur tout ce qui les concerne, nous permet de les suivre pas à pas et de jour en jour à travers les moindres modifications de leur personnalité ; il invente à l'infini les circonstances où leurs caractères se dévoilent le mieux ; bref, il ne laisse rien dans l'ombre, car il dispose de la durée et de l'espace au même titre que les êtres vivants qu'il imagine.

Ce qui importe donc à Flaubert, ce sont les descriptions lentes et fragmentées, les explications menues et répétées, qui se complètent. Ses héros se parlent à peine au style direct ; il est toujours là pour transmettre et traduire les paroles qu'ils échangent entre eux. Leurs silences sont d'ailleurs plus éloquents que leurs propos. Quand ils ne peuvent éviter d'engager une conversation, Flaubert est au désespoir, et le moindre bout de dialogue le met à la torture. Comment faire parler des gens avec lesquels il ne se sent rien en commun ? Comment, surtout, trouver un style qui rende leur langage naturel, et n'en soit pas moins précis, et plein, et harmonieux ? La phrase a pour lui une beauté en soi qui l'emporte sur tout autre intérêt.

Flaubert se doute bien de l'abîme qui sépare le roman, ainsi conçu, du théâtre. En particulier, il n'a pas la ressource, sur la scène, de nous révéler l'âme de ses personnages par une accumulation patiente de traits et de touches, de détails et de demi-teintes. L'action dramatique se présente comme une coupe nette dans l'enchaînement du temps que le romancier, au contraire, reproduit sans effort. Devant cette coupe, le spectateur demande à deviner le passé et à prévoir l'avenir sans qu'ils lui soient indiqués autrement que par des faits symptomatiques. Il en est de cet art un peu comme de la peinture : il s'agit de représenter sur un plan des phénomènes disposés sur des plans différents de manière que l'on s'aperçoive de leurs distances relatives. Mais cette perspective théâtrale ne se réduit pas en lois et procédés comme la perspective optique des peintres. A chaque auteur dramatique de s'y essayer selon ses moyens.

Flaubert a estimé la difficulté insurmontable, et il a cru la tourner en nous présentant sur la scène des personnages tout d'une pièce, d'une psychologie élémentaire et, le plus souvent, conventionnelle, dépourvus également de passé et d'avenir, tellement il est clair qu'ils ont été et seront toujours ce qu'ils sont aujour-

d'hui, des pantins et non des hommes. Les seuls d'entre eux qui aient quelque vie sont ceux qui reflètent, plus ou moins, tel ou tel aspect de son propre caractère, le Paul du *Château des Cœurs* ou le Paul du *Sexe faible*, par exemple, car il lui est presque impossible de sortir de lui-même; les autres ne sont guère que des automates aux traits caricaturaux.

D'ailleurs, si les personnages de ses pièces manquent, pour la plupart, de naturel et de vraisemblance, c'est qu'ils représentent les gens qu'il méprisait le plus : les bourgeois, les financiers et les gens du monde dans le *Château des Cœurs*, les bourgeois encore et les politiciens dans le *Candidat*, les bourgeois toujours, qu'ils portent ou non la particule, dans le *Sexe faible*. Plus Flaubert avance en âge, plus il déteste tout ce qui n'est pas art et artistes, tout ce qu'il résume dans ce mot exécré de bourgeois, les préoccupations matérielles, mercantiles, vaniteuses et vaines de la plus grande partie de la société. Il profite sans mesure de l'occasion de crier ses dégoûts et ses rancœurs à la face même de ceux qui les provoquent. En 1874, en particulier, tout ce qu'il écrit, tout ce qu'il prépare est marqué du même signe de la passion et de la charge, et il s'en rend parfaitement compte. Il annonce à George Sand ce que sera *Bouvard et Pécuchet* : « Ne craignez pas que ce soit trop réaliste ! J'ai peur, au contraire, que ça ne paraisse impossible, tant je pousserai l'idée à outrance[1]. » L'outrance, tel lui semblait le procédé des grands maîtres comiques, de Molière en particulier[2], et il s'y est livré dans son théâtre, cédant à ce don de la parodie et des imitations dont il était si fier dès son enfance. Parodiste plus encore que satirique, il n'est pas un auteur comique par le fait même qu'il prend parti, et met en scène des êtres qui ne l'intéressent pas.

Les seuls auteurs dramatiques, en effet, qui aient créé des personnages vivants d'une telle humanité qu'ils triomphent des siècles, doivent ce génie à l'amour qu'ils ont éprouvé pour eux, comme pour des fils de leur esprit. Flaubert, tout à l'heure, se réclamait de Molière : est-il un auteur qui ait aimé d'une passion plus chaude et plus clairvoyante à la fois tous les héros de ses comédies? Il a aimé ceux-là même dont la nature s'accordait le moins avec la sienne, l'Avare, Tartuffe, par exemple, à force de les pénétrer et de les comprendre; il les a vus comme des êtres réels, il les a doués de tout ce qui leur manquait, de tout ce qu'ils désiraient pour vivre pleinement, pour épanouir les fleurs monstrueuses de

1. *Corresp.*, VII, 132.
2. *Id.*, III, 240.

leur caractère. Il s'est intéressé comme un père à leurs aventures, et comme il engendrait d'une ardeur égale leurs antagonistes, plus habile qu'eux-mêmes à découvrir leur nature secrète et à la mettre en action, il nous a donné des œuvres incomparables de force et de mouvement, où chaque scène pousse la précédente et entraîne la suivante dans une suite irrésistible. Tous les hommes lui paraissaient dignes d'intérêt. Ceux-là même qu'il tenait en piètre estime, les petits marquis, par exemple, il les représentait tout entiers, médiocres, vils peut-être, mais gracieux en leur frivolité, et rachetant un peu par de brillantes apparences le néant de leur vie intérieure.

Il ne s'agit pas de reprocher à Flaubert de ne pas avoir été Molière, ni de l'écraser sous une comparaison que la plupart des auteurs dramatiques seraient également incapables de supporter, mais de montrer seulement, par un contraste violent, combien il manquait de cette large sympathie, de cette universelle compréhension, sans lesquelles il n'est pas de grand écrivain comique. Ses partis pris têtus privent la plupart des hommes de toute humanité : ce ne sont que figures d'un gigantesque jeu de massacre, livrées à ses sarcasmes et à ses dégoûts, et bientôt il se lasse de les abattre pour les voir se relever sans cesse. Ses personnages l'ennuient, il les abandonne à eux-mêmes, d'où leur apparence vague, leur manque de relief, leurs gestes indécis et lents. Comment aurait-il pu animer sur la scène des fantoches auxquels il refusait toute vie personnelle dans le monde? D'où la fatigue que donnent ses pièces au spectateur et même au lecteur. « Ce n'est pas drôle », tel était le mot dont retentissaient, au dire de Céard, les couloirs du Vaudeville le soir de la première représentation du *Candidat*[1]. Nous le croyons volontiers. Il en est du rire comme des larmes. Si vous voulez le provoquer chez le spectateur, riez d'abord. Flaubert, devant le troupeau de ses victimes, raille, ricane, vitupère, puis s'ennuie, bâille et s'endort, il ne rit pas. Le lecteur passe à peu près par les mêmes états : au début, il s'amuse des traits et des ridicules prêtés aux diverses incarnations du « Bourgeois » ; il s'indigne même de tant de bêtise ou de méchanceté; mais bientôt il s'en lasse et ferme le livre. Flaubert n'avait pas assez de largeur d'esprit pour créer un personnage comique. Si l'étude de son théâtre n'avait d'autre résultat que de mettre en lumière son dogmatisme forcené, elle aiderait déjà à l'intelligence complète de ses œuvres.

1. *Le Grand Journal*, 18 mai 1880.

Son étroitesse d'idées se montre encore dans la conception qu'il se fait du style théâtral. « Je ne suis pas près de refaire du théâtre », écrit-il, le 4 novembre 1873, à sa nièce Caroline; « c'est bien pour les gens qui n'aiment pas le style en soi. » Pour lui, il y a un style, et un seul, que l'artiste doive employer; style oratoire aux rythmes savants et aux règles rigoureuses, vêtement majestueux aux plis lourds et calculés, il convient aux longues descriptions, aux évocations patientes, aux symphonies laborieuses chères à Flaubert. Cette propriété des mots, cette fermeté de la phrase, cette sonorité de la période imposent l'admiration, mais il est permis de penser qu'il est d'autres styles possibles, dans le roman comme dans d'autres genres, capables, eux aussi, d'avoir leur probité et leur beauté. Rien de plus contestable, d'ailleurs, que cette distinction du « fond » et de la « forme », de la pensée et de la langue chargée de l'exprimer. Le style dramatique, comme la psychologie dramatique, a ses nécessités propres qui ajoutent à ses difficultés sans rien enlever de sa valeur. Flaubert l'aborde, plein de mépris, et s'en fatigue vite; il s'en exagère la discontinuité, multipliant ellipses, suspensions, interrogations, exclamations, plus qu'il n'est naturel, et n'arrivant jamais à ces suites de répliques qui s'appellent l'une l'autre et donnent l'illusion de la vie. On éprouve à lire ses pièces une impression singulière : elles sont écrites dans un style qui, sans être vraiment théâtral, n'est pas non plus celui de Flaubert.

Ces comédies peu comiques, écrites dans un style peu théâtral, sont-elles donc indignes en tous points de leur auteur, et faut-il les recouvrir d'un voile pieux? L'analyse que nous avons faite de chacune d'entre elles a montré leurs qualités réelles. *Le Château des Cœurs* pourrait, aujourd'hui encore, être représenté avec quelque succès. Flaubert ouvrait là une voie nouvelle en France, et, dans ce genre plus libre, a laissé parler le meilleur de lui-même. Il a choisi comme sujets de ses deux autres pièces des questions pleines d'intérêt, et le *Théâtre Libre* n'a pas eu tort de le considérer comme un précurseur des « tranches de vie » qui devaient nous révéler enfin l'humanité moyenne dans sa désespérante médiocrité. Son œuvre dramatique n'est donc pas inutile, et aide à l'intelligence du théâtre en France au milieu du XIX^e^ siècle. Cependant, écrite par un auteur de second plan, elle serait sans doute oubliée aujourd'hui. Sa principale valeur à nos yeux est de nous montrer Flaubert sous un jour implacable qui accuse son anarchie antérieure.

Travail trop hâtif, mépris des conventions scéniques et du style

théâtral, personnages fabriqués suivant les partis pris et les dégoûts de l'auteur, autant de raisons qui expliquent sans doute les faiblesses des pièces que nous venons d'étudier. Une question demeure encore : comment se fait-il que, si peu doué apparemment pour y réussir, Flaubert ait songé si souvent à faire du théâtre? Qu'attendait-il vraiment de ses efforts? Une lettre à Louise Colet, publiée pour la première fois en 1926, nous donne, croyons-nous, le mot final de l'énigme.

« Il y a en moi », écrit-il le 16 janvier 1852[1], « deux bonshommes distincts : un qui est épris de gueulades, de lyrisme, de grands vols d'aigle, de toutes les sonorités de la phrase et des sommets de l'idée; un autre qui fouille et creuse le vrai tant qu'il peut, qui aime à accuser le petit fait aussi puissamment que le grand, qui voudrait vous faire sentir presque matériellement les choses qu'il reproduit. » Ces deux hommes qu'il portait en lui, le romantique et le réaliste, pour parler rapidement, ne cessèrent jamais de se battre sans qu'il pût les dominer. Tour à tour, l'un ou l'autre l'emporte et fait entendre sa voix. Nous les devinons tous les deux à l'œuvre dans chacun de ses essais dramatiques, depuis *Loys XI* jusqu'au *Candidat*, qui doivent à cette contradiction intime leur allure, plus ou moins franche, de parodie. Ce n'est point là ce qu'en attendait Flaubert, il espérait qu'en mettant ainsi en scène ces deux parties de lui-même, il pourrait les peser, les juger, en faire la somme, et créer enfin le héros qui l'exprimerait tout entier. C'est ce que lui conseillait George Sand au lendemain de la chute du *Candidat* : « Il s'agirait de mêler le réel et le poétique, le vrai et le fictif... Tu as deux publics, un pour *Madame Bovary*, un pour *Salammbô*, mets-les donc ensemble dans une salle et force-les à être contents l'un de l'autre[2]. »

Le conseil était bon; Flaubert ne le releva point; n'était-ce pas son idéal depuis qu'il avait commencé à écrire? Pour y atteindre, il aurait fallu d'abord qu'il ait imposé quelque harmonie aux puissances hostiles de son âme. Si le théâtre de ce grand écrivain ne nous donne pas l'impression de la vie, si ses romans mêmes manquent souvent d'atmosphère et de perspective, c'est qu'il n'a jamais réussi à se conquérir lui-même.

JEAN CANU.

1. *Corresp.*, II, 343-44.
2. *Théâtre*, 513.

MÉLANGES

PAUL BATAILLARD, UN AMI OUBLIÉ D'EDGAR QUINET

Quelques lettres inédites de Quinet.

AVANT-PROPOS

On a jugé de différentes façons l'activité littéraire et politique d'Edgar Quinet, non seulement pendant qu'il vivait encore et pendant que cette activité se déployait sans cesse, mais aussi après que sa mort eut placé ses idées dans un monde impersonnel, le monde de l'histoire , où elles étaient en droit d'attendre un jugement sans parti-pris.

On a entendu souvent exprimer la plainte qu'Edgar Quinet n'avait pas été apprécié selon la valeur de ses idées, de sa lutte, car il fut avant tout un combattant dans le domaine des idées, soucieux de convaincre tout de suite et de pousser à l'action. Dans l'avant-propos du livre publié à l'occasion de son centenaire[1], nous lisons : « Le temps a travaillé sinon pour la gloire de Quinet, qui n'est pas encore à sa place et à son rang, du moins pour la fortune de ses idées ». Après quelques années, M. Elie Reynier demande[2], avec un peu d'amertume : « Ne vous semble-t-il pas, malgré le centenaire officiellement célébré en Sorbonne en 1903, que l'homme et l'œuvre aient ce triste privilège d'être à la fois illustres et inconnus ? » Puis la grande guerre est arrivée, et un autre écrivain[3] a pu constater de nouveau, dans une triste circonstance, cette fois-ci, « la fortune » des idées d'Edgar Quinet, qui a su prévoir, dans sa longue carrière, l'avènement de quelques idées négatives, pour ainsi dire, aussi bien que l'accomplissement de tant d'idées nouvelles et créatrices.

Aussi restera-t-il peut-être à jamais établi qu'Edgar Quinet a été l'un des artisans les plus influents de ce dix-neuvième siècle si mouvementé et si riche en transformations de toutes sortes, dont l'évolution est équivalente à celle d'une longue ère historique. Et cela nous semble être prouvé un peu simplement par le fait que Quinet a pu

1. *Edgar Quinet. Extraits de ses œuvres publiés à l'occasion du centenaire.* Paris, 1903.
2. *Edgar Quinet,* dans « Portraits d'Hier », n° 29, du 15 mai 1910.
3. Paul Gautier, *Un Prophète : Edgar Quinet.* Paris, 1917.

avoir tant d'élèves, tous heureux d'aider à la diffusion des idées du cher « maître », et, parfois, désireux de développer cette idéologie, comme cela ressort des quatre volumes de *Lettres d'Exil*, publiés par les soins de Mme Edgar Quinet. Et encore tous ces volumes ne contiennent-ils pas toutes les preuves en cette matière.

Mais, peut-être, ces disciples ont-ils contribué aussi d'une autre façon à la gloire de leur maître. Outre le service matériel qu'ils lui ont rendu, par exemple, en soignant l'impression de ses œuvres, pendant les longues années où il était loin de Paris, ils l'ont incité au travail, parfois, par leurs lettres, et ils l'ont poussé, par leurs questions, à préciser ses idées, en les exprimant de nouveau. Ne contiennent-elles pas beaucoup de précisions, beaucoup d'idées nouvelles même, ces lettres que le maître devait envoyer si souvent à ses amis plus jeunes, parmi lesquels on compte quelques étrangers et le plus souvent des compatriotes ? Et puis, peut-être n'est-il pas inutile de regarder, sous ce rapport, aussi les lettres envoyées par ces disciples à leur maître ? Parce que, après tout, il ne s'agit pas seulement de préciser les rapports de quelques personnes plus ou moins illustres, mais aussi de rétablir la vraie couleur de l'époque, que ces hommes ont créée en partie, mais qui, elle aussi, a façonné un peu les héros de sa « comédie » terrestre.

Poussé par ces considérations, nous nous proposons de rechercher les relations d'Edgar Quinet avec l'un de ses disciples et amis qui est aujourd'hui presque complètement oublié, à savoir Paul Bataillard. Nous nous sentons tenu d'avouer, dès à présent, que ce travail nous est rendu possible par l'heureuse circonstance d'avoir sous nos yeux les riches archives personnelles de cet écrivain, prêtées par ses filles, qui vivent à Londres. Que Mesdames Louisa Blakesley et Henriette Wilson, nées Bataillard, nous permettent de les remercier encore une fois pour leur geste incomparable en sa générosité.

Madame Quinet et la correspondance de son mari.

Deux ans après la mort de son mari, Mme E. Quinet commence la publication des nombreuses lettres écrites par celui-ci pendant toute sa vie. Nous sommes en 1877, l'année de la réimpression des *Œuvres complètes de Quinet*[1]. Les deux premiers volumes de *Correspondance* contiennent les lettres de Quinet à sa mère, écrites pendant sa jeunesse et jusqu'à 1845. Dans la Préface du premier volume, Mme Quinet parle des « volumes suivants, qui renfermeront les lettres aux amis connus et inconnus » ; mais ces lettres ne furent pas publiées toutes à la même époque et beaucoup attendent encore la lumière de la presse, rangées, en tant que manuscrits, dans la collection de la Bibliothèque

1. Édition Hachette.

Nationale et dans la Bibliothèque de la Ville (Papiers Chassin), ou dispersées dans des collections particulières[1]. En effet, outre les citations qu'elle a faites dans ses différents ouvrages sur la vie et l'œuvre de son mari[2], Mme Quinet a publié quatre volumes de *Lettres d'Exil* seulement, et même ces volumes ne renferment pas toutes les lettres écrites par Quinet à cette époque. Depuis lors, d'autres savants en ont publié encore des fragments inédits concernant leurs recherches[3]. Mais personne n'a songé à terminer l'œuvre commencée par Mme Quinet.

Pour l'impression des lettres de son mari, Mme Quinet se servait, ou bien des autographes de Quinet, quand ceux-ci ne lui faisaient pas défaut, ou bien des copies qu'elle avait l'habitude de faire d'après ces lettres à l'époque où elles furent envoyées. Elle nous parle elle-même, et avec beaucoup de fierté, de cette habitude[4], et nous en trouverons la preuve aussi dans sa correspondance avec Paul Bataillard, dont nous allons parler tout à l'heure. Mais certainement elle ne les a pas recopiées toutes. C'est pourquoi, dans une lettre que nous n'avons pas retrouvée parmi les papiers de Paul Bataillard, elle le prie de lui communiquer les lettres qu'il a reçues, à plusieurs reprises, de son mari. Bataillard les a recherchées, les a rangées soigneusement et envoyées à Mme Quinet. Avec une lettre du 8 mars 1878, Mme Quinet les lui a renvoyées avec ses remerciements, en ajoutant : « Veuillez, je vous prie, me communiquer le journal *Les Écoles*, ainsi que les paroles adressées aux Roumains le 17 février 1847, si vous les avez conservés ». Il s'agit du journal de la jeunesse des Écoles, qui a paru pendant les années 1845-1846[5], et du discours adressé par Quinet aux étudiants roumains qui, le 17 janvier (et non pas février) 1847, se sont rendus au domicile du « maître », afin de témoigner leur gratitude pour la promesse qu'il leur a faite « de porter, à l'avenir, un intérêt encore plus vif à leur nation[6] ». Mme Quinet a renvoyé en hâte les lettres de son mari à leur propriétaire, mais elle n'a rendu ces deux dernières pièces qu'après deux ans seulement.

En effet, Mme Quinet n'a pas publié toutes les lettres d'exil de Quinet à Paul Bataillard dans les quatre volumes des *Lettres d'Exil* et, naturellement, elle n'a publié ni les autres lettres d'avant et d'après l'exil, parce que la correspondance de cette époque ne fut plus recueil-

1. Voir H. Monin, *Inventaire méthodique des Papiers Quinet*, Paris, 1906, à la Collection des manuscrits de la Bibliothèque Nationale (Nouv. Acquis. Franç., n° 20802 *bis*).

2. Voir surtout *Edgard Quinet avant l'Exil*, Paris 1887; *Edgar Quinet depuis l'Exil*, Paris, 1889, et *Cinquante ans d'amitié Michelet-Quinet*, Paris (1899). Nous n'avons pu trouver le livre de Mme Quinet intitulé : *Paris, Journal de Siège*.

3. Par ex. Mme Marie-Louise Pailleron, dans son grand œuvre : *François Buloz et ses amis* (*La Vie littéraire sous Louis-Philippe* et *Les Écrivains du Second Empire*).

4. Voir *Edgar Quinet depuis l'Exil*, p. 160, etc.

5. Et continué, semble-t-il, par le *Journal des Écoles*.

6. Voir Jean Breazu, *Edgar Quinet et les Roumains*, extrait des « Mélanges de l'École Roumaine en France », VI, 1927 (Paris, chez Gamber), p. 107 et suiv.

lie en des volumes spéciaux. Quant au journal des *Écoles*, elle l'a employé à plusieurs reprises dans ses œuvres biographiques. De même le discours aux Roumains[1], qui fut encadré, par Paul Bataillard, dans un récit émouvant de cette manifestation dont il fut le témoin.

Mais en vain cherchera-t-on, dans les œuvres biographiques de Mme Quinet, des renseignements sur Paul Bataillard et ses relations avec son maître et ami, Edgar Quinet. Deux fois seulement avons-nous rencontré ce nom dans *Edgar Quinet depuis l'Exil*, p. 381, où il est nommé parmi les amis qui ont rendu visite à la famille Quinet à son retour dans la patrie, après presque vingt ans d'exil, et à la page précédente, où on rencontre ces lignes : « Bataillard proposa aux Quinet le ménage en commun pendant le siège (parce qu'ils « n'avaient point d'abri », p. 379). Ils acceptèrent cette offre amicale, en attendant... » Et on se demande pourquoi ce silence?

Il n'est pas difficile de donner une réponse à cette question. Mme Quinet, nous semble-t-il, se plaît à citer presque toujours les noms célèbres seulement. C'est un orgueil, d'ailleurs naturel, qui l'a poussée à mettre en lumière toujours les relations de son mari avec les grands hommes de l'époque. Mais, si Paul Bataillard ne mérite pas ce titre, il fut, cependant, un homme de cœur, une belle intelligence et un écrivain de talent, et nous espérons qu'après la lecture de notre présent ouvrage, le lecteur trouvera avec nous que ses relations avec Edgar Quinet sont dignes d'être connues.

Les relations de Bataillard avec Quinet, avant l'exil.

La première lettre que Bataillard a reçue d'Edgar Quinet est de l'automne de l'année 1841.

A cette époque, Quinet était déjà célèbre, tant par ses cours faits à l'Université de Lyon que surtout par les articles publiés dans la *Revue des Deux Mondes*. En juillet 1841, il fut nommé professeur au Collège de France, où il devait commencer ses cours au mois de février de l'année suivante. Il habitait, depuis octobre 1840, « une charmante maison entre cour et jardin » de la rue du Montparnasse, qu'il ne quittera plus jusqu'aux jours de l'exil[2].

Paul Bataillard était archiviste-paléographe diplômé de l'École des Chartes, depuis quelques mois seulement. Cette école lui a donné une « spécialité », qu'il ne va pas laisser pendant toute sa vie : l'étude d'un peuple errant, d'une origine si lointaine et dont la vie est d'une si singulière originalité, les Bohémiens. Mais il portait un grand intérêt aux idées morales et sociales de son époque. Il fréquentait le cercle religieux et littéraire des frères Riancey, à côté d'un de ses

1. Dans *Edgar Quinet avant l'Exil*, p. 381 et suiv.
2. *Edgar Quinet avant l'Exil*, p. 310, 316 et 317.

meilleurs amis, Eugène Fromentin, qu'il avait connu ici même[1]. Il avait publié dans plusieurs journaux des comptes rendus sur les livres d'histoire récemment parus. Parmi les livres qu'il avait analysés dans ces articles, il faut mentionner spécialement le tome 4 de l'*Histoire de France* de Michelet. Enfin, s'il ne l'était encore, il deviendra l'un des auditeurs les plus fervents des cours du Collège de France pendant toute l'époque de la fermentation des idées révolutionnaires de ses futures maîtres et amis, Edgar Quinet et Michelet.

Certainement Bataillard fut impressionné par le bruit provoqué dans le monde des lettres par les idées de Quinet. Les cours faits à Lyon par celui-ci venaient de paraître sous le titre de : *Le Génie des Religions*[2]. Parce qu'il était jeune, Bataillard exprima ses sentiments d'admiration envers le hardi écrivain et professeur par le langage de la jeunesse, qui est le vers, et il envoya ses poésies à Quinet. La lettre de Quinet, datée du 26 octobre 1841, est une lettre de remerciements :

Vos vers m'ont fait, Monsieur, le plus grand plaisir et je vous en remercie du fond du cœur. Pour un seul sentiment vrai, je donnerais volontiers toutes les théories de la pauvre tête humaine. On dit que ce monde se glace peu à peu. Tâchons au moins que le froid n'arrive pas jusqu'à l'âme. Je crains de ne vous avoir pas assez exprimé à quel point j'ai été touché et heureux d'une sympathie aussi sincère que la vôtre. Permettez-moi de conserver ces vers comme un gage d'une affection durable.

Veuillez me rappeler au souvenir de M. Fromentin et recevoir l'expression de mes sentiments reconnaissants et dévoués.

Edg. Quinet.

Paris, le 26 octobre 1841.

Je vous attendais de jour en jour. Voilà pourquoi j'ai tant tardé à vous répondre.

Que pouvait contenir la lettre de Bataillard accompagnant ses vers? Il dût parler de son meilleur ami de cette époque, Eugène Fromentin, parce que Quinet en fait mention. Peut-être lui dit-il que son nom revenait souvent dans leurs conversations. Puis peut-être s'engageait-il à rendre une visite à Quinet : C'est le post-scriptum qui nous confirme dans cette hypothèse. Ce qui est certain, c'est que Quinet fut encore une fois un « prophète » en considérant les vers de Bataillard « comme un gage d'une affection durable ». En effet, jusqu'à la mort de Quinet, Bataillard restera son très fidèle ami, admirable de dévouement.

Nous n'avons ensuite, jusqu'en 1845, qu'un petit billet de Quinet,

1. Voir *Eugène Fromentin, Lettres de Jeunesse*, biographie et notes par Pierre Blanchon, Paris, Plon (7e édit.), p. 45 et suiv. Ce livre, ainsi que sa continuation, *Eugène Fromentin, Correspondance et fragments inédits*, par le même, sont les seuls ouvrages imprimés en France qu'on peut consulter pour la vie de Paul Bataillard.

2. *Edgar Quinet avant l'Exil*, p. 307.

sans date, avec une note au crayon ajoutée plus tard par Bataillard : « vers 1843 ou 44, l'hiver? ». Ce billet est bien court :

Mon cher Monsieur Bataillard,

M. de Lamennais vient passer chez nous la soirée de jeudi. Je compte que vous serez des nôtres, ainsi que M. Fromentin.

Votre tout dévoué,
E. Quinet.

Donc, Bataillard était de la « société habituelle d'Edgar Quinet » à cette époque, ainsi que d'autres « jeunes amis du Collège de France », dont parle Mme Quinet[1] sans nommer aucun d'eux. Il y amenait aussi Fromentin, quoique celui-ci ne se passionnât pas trop, comme son ami, pour les idées de nuance politique.

La lettre suivante est encore datée par Bataillard, mais avec certitude : « 25 mai 1845 ». Quinet remercie pour un article de Bataillard publié dans la *Revue Organique de l'Ouest*[2] de La Rochelle, et que celui-ci lui avait communiqué :

Mon cher Monsieur Bataillard,

Je reçois votre article dans la *Revue Organique*. Il me tarde de vous dire combien j'en suis charmé. C'est un morceau clair, ferme, sage, et d'un très bon style. C'est l'œuvre d'un honnête homme et d'un homme de talent. Courage!

Pour moi, la grippe ne me quitte pas encore. Je suis obligé d'ajourner de nouveau mon cours *d'une semaine*. Je me résigne comme je peux...

Tout à vous de cœur,

E. Quinet.

Mille choses à M. Fromentin, que je vais lire.

Dans le post-scriptum, Quinet fait allusion sans doute aux articles de Fromentin sur le *Salon de 1845*, insérés dans la même *Revue Organique de l'Ouest* (numéros d'avril et de mai)[3].

Les relations de Bataillard avec Quinet deviennent donc plus intimes, plus cordiales. Ils échangent leurs publications et, aux années de vieillesse, Bataillard lira avec une tendre satisfaction les dédicaces autographes du cher maître dans les livres de sa bibliothèque. En ce qui le concerne, il envoya à Quinet cette même année une brochure plus importante, dont le titre annonçait le début d'un travail plus étendu. Il avait publié dans les premiers numéros de la revue des *Écoles*[4] une étude sur l'*Œuvre philosophique et sociale de*

1. *Edgar Quinet avant l'Exil*, p. 314.

2. Revue fondée à La Rochelle par un autre ami de Bataillard, Émile Beltrémieux, publiciste et poète, au printemps de 1845. Les principaux collaborateurs étaient les amis de Bataillard : Fromentin et Armand Dumesnil, et d'autres encore. Bataillard y envoyait des comptes rendus « d'une ardente conviction » sur les œuvres de Michelet et de Quinet. (*Eugène Fromentin, Lettres de jeunesse*, p. 133 et suiv.) Nous n'avons pu trouver cette revue à la Bibliothèque Nationale.

3. *Eugène Fromentin, Lettres de jeunesse*, p. 139.

4. Bataillard était l'un des rédacteurs-fondateurs de cette revue, qui fut le porte-parole des auditeurs du Collège de France, à savoir des admirateurs de Quinet, Michelet et Mickiewicz. (*Ibid.*, p. 47.)

M. E. Quinet, qui est, croyons-nous, la première analyse d'ensemble des idées philosophiques d'Edgar Quinet. Il en a fait aussi un tirage à part, avec « quelques additions », et il a présenté l'ouvrage au maître. Malheureusement, la suite du travail, qui était annoncée, ne parut pas. L'auteur devait toucher au côté pratique, à la valeur militante des idées de Quinet, et c'était plus difficile. D'ailleurs, il ne manqua pas de marquer son ardent attachement aux idées du maître dans le seul volume paru.

On verra, dans la lettre suivante de Quinet à Bataillard, datée du 9 octobre 1845, qu'à côté de leurs publications, ils échangeaient aussi des opinions, en termes amicaux, et qui, du côté de Quinet du moins, ne manquent pas d'intérêt. Cette lettre, Bataillard la reçut à Troyes, où il était parti en vacances. Voici son contenu :

Cher Monsieur et ami,

A mon retour du Havre et de St.-Lô, je trouve votre lettre qui m'a fait grand plaisir, et je me hâte d'y répondre. Puisque vous voulez bien vous souvenir de cette brochure *De l'Allemagne et de la Révolution* [1], je vous offre l'un des deux exemplaires qui me restent ; il sera mis aujourd'hui ou demain à la poste. Si ce morceau a quelque valeur, c'est que la politique à laquelle je n'ai plus cessé de m'attacher était déjà indiquée dans les premières pages ; c'est un mérite de fidélité, voilà tout.

Une chose est bien consolante pour nous ; vous devinez que je veux parler de l'habileté et du talent avec lesquels vous développez nos vues et nos principes. Je trouve, avec la plus grande sincérité du monde, que vous vous élevez et vous fortifiez à chaque nouvelle occasion. Il n'est personne, j'imagine, qui ne puisse s'appliquer ce que vous dites si bien des limites dans lesquelles nous sommes tous enfermés. La vie entière n'est pas autre chose qu'une suite d'expéditions, dans lesquelles nous tentons de reculer nos frontières morales ; c'est en mourant que nous saurons où s'arrêtent nos conquêtes. Vous avez la jeunesse pour vous, et vous êtes déjà mûr. Le moment est précieux !...

Je compte assez sur votre amitié pour être sûr que vous serez charmé de la petite nouvelle que voici. Une députation nous a été envoyée de la part de l'arrondissement de Joigny, pour nous déclarer que l'on ne veut plus de M. de Cormenin, et que l'intention est de nommer l'un des deux professeurs du Collège de France [2]. Sans désigner l'arrondissement, on pourrait peut-être constater le fait dans les *Écoles*. Cet arrondissement s'est adressé spontanément à nous, sans que nous y connaissions personne. Quoi qu'il en arrive, le symptôme est important.

Adieu, mon cher ami, croyez à ma reconnaissance la plus vive. Je vous regrette ici, et j'espère vous revoir bientôt. J'attends la suite de votre travail avec une impatience qui ressemble fort à de l'indiscrétion.

Soyez heureux, mais revenez le moins tard possible.

Votre tout dévoué de cœur,

E. Quinet.

Le 9 octobre 1845.

Ma femme vous remercie affectueusement de votre souvenir.

Cette lettre nous fait regretter celle qui l'a provoquée.

Il faut remarquer que l'affaire de Cormenin ne fut pas sans lende-

1. La brochure parut en 1831.
2. Quinet et Michelet.

main. Ce publiciste fut élu, en 1832 déjà, et le même jour — ce que nous apprenons par le *Dictionnaire des Contemporains* de Vapereau [1], — député dans les arrondissements de Belley, Pont-de-Vaux, Montargis et Joigny, et il opta pour Belley. Il était de l'opposition. En 1834, il fut réélu dans la Sarthe et dans l'Yonne et opta pour Joigny, dont il fut le représentant jusqu'en 1846. Mais, aux élections générales de cette année, il échoua. La cause de cet échec fut ses idées « ultramontaines » qu'il avait exposées dans quelques pamphlets, parmi lesquels il faut citer celui intitulé : *Feu ! Feu !* Il signa ses pamphlets du pseudonyme *Timon*. Voici maintenant comment se reflète toute cette histoire en quelques lignes pleines d'esprit de la revue des *Écoles*, numéro de novembre, semble-t-il :

On dit qu'une députation d'électeurs de l'un des arrondissements électoraux de l'Yonne est venue rendre visite à MM. Michelet et Quinet. Est-ce qu'au *feu* de Cormenin, l'ultramontain, les électeurs se seraient refroidis pour Timon ?

Il faut avouer que Bataillard répondit aux vœux de Quinet avec beaucoup d'intelligence. Et, l'année suivante, le « symptôme » se vérifia.

De l'année suivante, nous avons un petit billet sur une question que nous n'avons pu éclaircir :

Mon cher monsieur Bataillard, ce matin, j'ai rencontré M. Nizard, et je n'ai pas manqué de lui parler de vos droits. Il m'a promis de se les rappeler. Mais ce ne sera pas une chose inutile que de lui en donner l'occasion.

Votre tout dévoué,

E. QUINET.

Le 15 août (1846, ajoute la note de Bataillard).

En 1847, Quinet invite son ami à Seine-Port, où il allait assez souvent à cette époque [2] :

Venez, mon cher ami, nous ferons un duo de névralgie et de grippe ; et, dans l'intervalle, nous travaillerons. Ne songez plus au bateau. Prenez le chemin de fer jusqu'à Corbeil. Le départ de Paris est à toutes les heures impaires, 9 h., 11 h., 1 h., etc. Vous pouvez, je crois, retenir votre place de Paris jusqu'à l'endroit où vous quittez la voiture. Pour prendre à pied le chemin de Seineport, il s'agit de vingt minutes. Dans tous les cas, vous trouverez en arrivant à Corbeil, au débarcadère, la diligence de Melun ; prenez-la jusqu'à *Nandi*, en face de Seineport. Je n'ajoute pas que nous vous désirons depuis longtemps. Vous le savez comme moi.

Votre dévoué de cœur,

E. QUINET.

Seineport (Seine-et-Marne), 4 octobre 1847.

C'est Bataillard, semble-t-il, qui parla d'abord de ce petit voyage.

1. 2e édition, 1861, Paris.
2. Voir aussi *E. Quinet avant l'Exil*, p. 378, 439, etc.

Quant au travail, il faut mentionner qu'il avait commencé à publier, en 1844 déjà, la série des brochures sur les Bohémiens[1], qu'il continuera pendant quarante ans, toujours avec des contributions nouvelles. C'est en 1849 que paraîtra son deuxième travail de la série. Mais dans l'intervalle survient la Révolution de Février.

Pendant les journées de Février, Bataillard lutta sur les barricades, à côté de son ami, Armand Dumesnil[2]. Peut être accompagnèrent-ils Quinet, commandant de la onzième légion de la Garde Nationale[3], car Bataillard habitait le Quartier Latin, pas loin de Quinet. De même pendant les journées de Juin. Mais ce n'est pas le moment d'insister sur ces questions.

Ce qu'il faut mentionner, c'est que, sur les barricades de Février, luttèrent aussi quelques amis roumains de Bataillard, auteurs de la Révolution de Bucarest de juin 1848. Bataillard s'était lié d'amitié avec eux les années précédentes, au Collège de France, et cette amitié ne cessa qu'avec la mort de chacun d'eux. Les révolutionnaires roumains, après l'échec de la Révolution de Bucarest, viendront en grand nombre à Paris, en exil, et leur séjour dans la grande capitale fortifiera aussi leurs relations amicales avec Quinet. Citons parmi ceux-ci Balcesco, historien ; Rosetti, poète et homme politique ; Alexandre Golesco et les frères Bratiano (Démètre et Jean), hommes politiques, parce que nous rencontrerons leurs noms dans les futures lettres de Quinet et de Bataillard[4]. Peut-être n'est il pas sans à propos de rappeler que la deuxième femme de Quinet sera une Roumaine[5], qui apprit à admirer le « grand maître » aux cours du Collège de France, et sera sa compagne dévouée pendant le reste de sa vie, en exil et après le retour dans la patrie.

De l'année 1848, nous n'avons aucune lettre. L'année suivante, « vers août », d'après une notice de Bataillard, Quinet, qui faisait partie de l'Assemblée Nationale comme représentant du département de l'Ain, lui envoya deux billets pour une séance de l'Assemblée :

Mon cher ami, voici deux billets pour la séance d'aujourd'hui, samedi. Si vous ne vous en servez pas, veuillez les envoyer à M. Rosetti. Mes hommages à M^me^ Bataillard.

Votre

E. Quinet.

1. *De l'apparition et de la dispersion des Bohémiens en Europe*, dans la « Bibliothèque de l'École des Chartes ».

2. L'autre ami, Émile Beltrémieux, était mort depuis quelques jours à peine, et Fromentin était en voyage. (Voir *E. Fromentin, Lettres de jeunesse*, p. 285 et suiv.)

3. Voir *E. Quinet avant l'Exil*, p. 412 et suiv.

4. Pour les sentiments et l'activité philo-roumaine de Bataillard, voir N. Jorga : *Un colaborator francez al Unirii Principatelor : Paul Bataillard* (*Academia Romana, Memoriile Sectiunii Istorice*), Bucuresti, 1923 ; P. Constantinescu Jasi : *Un colaborator francez al Istoria Românilor* (dans la revue « Arhiva » de Yassy, janvier 1925) ; et notre travail : *Paul Bataillard et la Révolution roumaine de 1848*, extrait des « *Mélanges de l'École Roumaine en France* », 1929, II.

5. M^lle^ Hermione Asachi.

Pendant ce temps, on le voit, Bataillard s'était marié. La lettre suivante de Quinet y fait une allusion directe :

Voici, mon cher ami, une lettre pour M. Dubois ; il faudrait que M. Barthélemy cherchât à le voir. J'ai bien ruminé sur l'affaire ; M. Dubois me paraît être la seule personne à laquelle nous puissions nous adresser[1].

Dans mon département de l'Ain, cinquante instituteurs ont été suspendus ou révoqués, dont le vrai crime est de m'avoir nommé. Jugez par là de ma recommandation.

Nous espérons vous voir ici. Recevez mes félicitations et mes vœux. Soyez heureux, en dépit de ce siècle de boue ou de bronze. Présentez mes hommages, sans rancune, à celle qui vous a rendu infidèle à vos anciens amis, et croyez-moi votre tout dévoué.

E. Quinet.

Seineport, 14 septembre 1849.

L'année suivante, Bataillard fait une excursion en Italie, avec sa femme. Il comptait faire quelques arrêts dans sa patrie, à Lyon, à Marseille, et il demande à Quinet des lettres pour les amis qu'il a dans ces villes. Quinet lui envoie en hâte une lettre pour un ami de Lyon, le Dr Lortet, et lui conseille de demander à celui-ci des lettres pour Marseille. Dans la lettre à Lortet, il dit :

Mon cher ami, je vous recommande bien instamment un de mes meilleurs amis, M. Bataillard, qui va en Italie avec sa femme ; il s'arrêtera quelques jours à Lyon. C'est un ami que j'adresse à un ami.

Votre tout dévoué de cœur.

E. Quinet.

Paris, 8 mars 1850.

Deux mois après, le couple Bataillard était à Cannes. Ils y reçoivent une lettre de Mme Mina Quinet, adressée à Mme Bataillard. Ce n'est pas la seule lettre, d'ailleurs, qu'ils reçurent de la première femme de Quinet, mais nous citons celle-ci parce qu'elle contient aussi quelques mots de Quinet. D'abord, vers le milieu de la lettre, il fait ce mot d'esprit : « Ah ! que je donnerais de choses pour pouvoir faire un moment le *Bohémien* avec vous, au bord de la mer ! » A la fin, il ajoute : « Mille amitiés ; nous vivons ici sans savoir si nous devons oui ou non faire nos paquets pour le prochain départ, pour Nouka-Hiva ». La lettre est du 8 mai 1850. Quinet prévoyait déjà son exil[2]. Mais il aura encore une vingtaine de mois à passer en France, et puis il cherchera lui-même le lieu de son exil, comme on le sait, sans attendre le jour de la déportation.

Entre temps il aura à subir un autre chagrin. Le 11 mars 1851, il perdit sa femme et en souffrit beaucoup. On en jugera par sa lettre à Bataillard, du mois de septembre.

1. Nous ignorons quelle pouvait être cette « affaire », mais nous trouvons ce vague renseignement ajouté par Bataillard à la fin de la lettre : « M. Dubois, membre du Conseil de l'Instruction publique, rue de Vaugirard, 61. Envoyé la lettre à M. Barthélemy le dimanche 16 septembre. »

2. On trouvera l'écho de cet état d'âme dans *E. Quinet avant l'Exil*, p. 441 et suiv.

Mais, cette fois, nous avons trouvé, parmi les papiers de Bataillard, le brouillon de la lettre de celui-ci à Quinet, dans laquelle Bataillard invite Quinet à passer quelque temps chez lui, à la Chartreuse du Liget (Indre-et-Loire), où il avait une petite propriété. Le début manque, mais Bataillard devait y parler, en outre, de la santé de sa femme, de ses travaux, car il continue ainsi :

Si j'étais à Paris près de vous, je vous demanderais un peu d'aide, car je vais enfin, je l'espère, pouvoir penser et écrire un peu. Nous reparlerons de cela.

Mais, en vérité, je devais bien vous parler de votre peine plutôt que de la mienne. Croyez que je ne perds pas de vue votre douleur, même quand je vous parle de mes misères. Mais ayant commencé à vous entretenir de moi, j'ai eu le courage d'achever en abrégeant.

Nous pensons souvent à vous, cher homme si cruellement frappé ! et nous pensons aussi pour notre compte à cette femme si parfaite, dont le souvenir est à la fois un tourment et une bénédiction. Les choses nouvelles nous la rappellent aussi bien et plus douloureusement que les choses passées. En caressant notre enfant [1], nous nous disions qu'elle l'aurait aimée aussi ; en parcourant les belles solitudes de notre Chartreuse, nous pensons qu'un jour elle y serait venue.

Vous y viendrez, ami. Quand ? lorsque vous voudrez, lorsque vous croirez y trouver, avec l'affection qui ne peut vous manquer ici, le calme dont vous avez besoin. Je ne parle pas seulement de la paix du cœur, mais aussi des conditions favorables pour le travail. Voici que l'Assemblée s'est donné de longues vacances, et je serais bien tenté de vous dire avec instance : venez, venez. Mais je voudrais que vous fussiez bien logé ici comme chez vous, tranquillement isolé dans votre chambre de la Chartreuse comme dans votre cabinet de Paris : et je ne vous trouve pas encore cela pour le moment. Nous n'avons pu jusqu'ici que disposer le petit appartement à notre usage ; et de mes deux petites chambres à moi, je vous en donnerais bien une sans gêne pour moi, je vous assure, et avec grande joie, je n'ai pas besoin de le dire ; mais je craindrais que vous n'y fussiez assez chez vous. Nous comptons faire bientôt une autre chambre dans ce qui est aujourd'hui le grenier ; mais cela demande un peu de temps. — Voilà exactement la situation : appréciez-la vous-même ; et si le cœur vous en dit, malgré tout, annoncez-le nous, en ami.

Il continue de préciser encore la vraie situation de leur nouveau logement de la Chartreuse, puis passe à d'autres questions :

Armand (Dumesnil) m'a apporté votre excellente nouvelle brochure (*La Révision*). J'ai d'ailleurs tous vos livres ici, — moins *Le Christianisme et la Révolution*, qui me fait défaut, et nous nous sommes mis, ces soirées dernières, à lire tous les trois l'*Ultramont* (*anisme*). Ç'a été comme une joie nouvelle pour moi, pour nous. Le temps où vous nous enseigniez ces belles et grandes vérités a été et sera, je le crains, le meilleur temps de notre vie. Nous voguions alors à pleines voiles vers l'avenir... Après l'avoir touché un moment, nous nous sentons aujourd'hui ressaisis par un présent plein d'angoisses. Les orages s'amoncellent, et le trouble est jusque parmi nous. Que va-t-il arriver ?... N'importe, ne perdons jamais confiance. Une fois que le soleil s'est levé sur le chaos, il ne s'éteint plus. Des nuages, des tourbillons de poussière et de fumée peuvent l'obscurcir, voilà tout. Il faut bien que

1. Bataillard avait une fille nommée *Julie*.

ces miasmes d'impureté s'évaporent. Le soleil n'en est pas atteint. Le soleil de la vérité est plus inaltérable que les étoiles fixes...

... En quoi cette pluie de mensonges qui nous inonde fortifiera-t-elle le terrain de la vérité ? Voilà ce qui ne se comprend pas si bien. La leçon nous en sera peut-être donnée bientôt. Dieu veuille que ce grand spectacle ne nous remplisse pas d'horreurs jusqu'aux os !

Cette lettre est datée du 9 août 1851. La réponse de Quinet porte la date du 25 septembre. Ce sera la dernière lettre de Quinet à Bataillard avant l'exil. La voici :

Mon bon et cher ami, ne m'excusez pas ; il vaut bien mieux que j'avoue que je suis inexcusable. Votre lettre m'a fait tout le plaisir que je puis éprouver. J'ai balancé entre plusieurs décisions : un voyage auprès de vous, qui eût été un grand bien pour moi, un voyage en Allemagne, dans l'Ain. Au milieu de ces incertitudes (car j'ai maintenant beaucoup de peine à me déterminer à changer de plan), j'ai remis ma réponse, de jour en jour ; et ce qu'il y a de pis, je vous ai affligé, vous, mon cher et fidèle ami. Pardonnez-moi ; je suis vraiment consterné de vous avoir fait quelque peine. Mais, comment avez-vous pu imaginer que vous m'aviez donné à cela le moindre prétexte ? Vous ! grand Dieu ! ah ! que vous en êtes loin ! Soyez indulgent pour moi, pour mon silence [1]. Quand je pense combien je fais peu maintenant pour mes amis, je comprends qu'ils m'accusent. Mais je les supplie aussi de songer que j'ai dépensé beaucoup d'efforts en secret pour reprendre à la vie... Ainsi, très cher, au lieu des voyages projetés, je me suis enterré dans les *Révolutions d'Italie*. Je corrige, ou plutôt je refais cet ouvrage, à mesure que j'imprime. A l'approche des événements, je fais là comme mon testament pour être prêt à tout hasard. Encore Dieu sait si j'aurai fini ! J'avance si lentement. Je reviens sur ce qui était achevé. Hélas ! plus on vit, plus on devient difficile sur soi-même. Ce que l'on croyait complet, il faut le recommencer. Je ne laisserai inctact qu'un seul chapitre, celui qui touche à nos temps. Il a été écrit en 1847. Peu de personnes le croiront, car, tout ce qui a suivi est déjà annoncé ; j'espérais peu de la France ; elle ne m'a pas trompé.

Pourquoi vous tant parler de moi ? On a des nouvelles de Bilbao [2]. Et quelles nouvelles ? *Condamné à mort*, réfugié chez les *Araucanes*, où il est, à ce que l'on dit, en sûreté. (Armand) Lévy [3], que je vois assez souvent, continue son ouvrage. Beaucoup d'accent, de hardiesse, des cris véritables ; le vrai mot s'y trouve. Mais, après cela, comment imprimer sans être saisi ? Voilà ce qui m'inquiète pour lui. Ah ! le bon temps où l'on avait la Hollande pour imprimerie ! Dessus [4] m'a écrit quelques lignes ; il revient à la fin de ce mois.

Vous ne voyez pas, très cher ami, le ciel en bleu ; et vous me demandez l'espérance. Je craindrais d'être injuste sur la France, en disant nettement ce que je pense d'elle. Quel déluge de boue ! et je ne vois pas la branche d'olivier. Ce qu'il y a de sûr est de penser que nous aurons à lutter jusqu'à notre dernier jour. Vous êtes plus jeune que moi ; peut-être verrez-vous au moins

1. Il paraît que le retard de la réponse de Quinet a poussé Bataillard à demander, sous une forme quelconque, des explications.

2. Le Chilien *Francisco Bilbao*, autre disciple de Quinet, qui, en rentrant dans son pays, a préparé une Révolution dans le but d'introduire les idées de son maître dans sa patrie. Mais la tentative échoua, semble-t-il, et il fut proscrit. Il passa quelque temps à Lima (Pérou), puis fit un nouveau voyage en Europe. (Voir *Vida de Francisco Bilbao*, escrita por Manuel Bilbao, Buenos-Aires, 1866, et Mme Ed. Quinet : *Mémoires d'Exil* (Bruxelles-Oberland), Paris, 1868, p. 285-292.

3. Disciple de Quinet.

4. Encore un disciple de Quinet. (Voir les *Lettres d'Exil* pour tous.)

le chaos. Pour moi, je n'en demande pas tant. Un rayon de conscience me suffirait ; mais je ne le verrai pas. Eh ! qu'importe ? Continuons. — Nous serons bien vite au bout. Et si, par hasard, il fallait survivre à cette nation ! Laissons cela.

Ce qui ne me console pas, c'est ce que vous me dites du peu de santé de Mme Bataillard[1]. Je voudrais bien intercéder auprès d'elle pour qu'elle obtienne de vous mon pardon. Croyez, chers amis, que mon cœur ne vieillit pas.

Vous savez ce que j'ai perdu. Ces jours d'automne que nous passions à Seineport me le font sentir à chaque heure ! Enfin, que voulez-vous ? Cela aussi finira. Je n'avais senti le poids du temps. Je vois aussi qu'il me presse et me pousse... Allons ! comptez sur moi, et, de grâce, ne me jugez pas par mes silences.

A tous les deux, votre dévoué de cœur.

E. Quinet.

En octobre, j'irai dans l'Ain, et probablement aussi en Allemagne, sur le Rhin.

Leurs relations pendant l'exil.

L'exil de Quinet commence le 11 décembre 1851. Il s'établit à Bruxelles avec d'autres amis.

Pendant ses années d'exil, il a en vue une correspondance abondante. De temps en temps il écrit aussi à Bataillard. Dans les quatre volumes bien connus de *Lettres d'Exil*, il y en a neuf adressées à Bataillard, mais il en existe d'autres que Mme Quinet n'a pas insérées dans ces volumes. Pendant quelque temps, ce fut Mme Quinet qui répondait aux lettres de Bataillard, et elle nous en donne la raison : pour épargner le précieux temps de son mari pour le travail littéraire.

C'est Bataillard qui a écrit le premier. Nous n'avons ni le brouillon ni l'original de cette lettre. En effet, parmi les Papiers Quinet de la Bibliothèque Nationale, nous avons trouvé une seule lettre de Bataillard, datée du 27 avril 1862. Mais Bataillard dut se plaindre que le maître l'avait oublié, car, à l'occasion de la mort de sa femme, il ne reçut aucun mot de consolation de sa part. Dans sa lettre du 17 septembre 1852[2], Quinet s'excuse de son retard, comme il s'excusera souvent. Dans une lettre à Dumesnil du 12 octobre de la même année[3], nous trouvons ces lignes : « Bataillard m'a écrit deux très excellentes lettres, dont j'ai été extrêmement touché. Je n'écris pas autant que je le voudrais à mes amis. Il arrive de là que souvent je leur donne le droit de se plaindre ; je ne me figure pas assez qu'ils peuvent croire à une (mauvaise) intention ou à un oubli. Hélas ! l'oubli est si loin de moi ! ».

Cette lettre de Quinet à Bataillard a dû se croiser avec la deuxième de Bataillard, dont le brouillon porte la date du 18 septembre 1852.

1. En effet, Mme Thérèse Bataillard mourut le 10 mai 1852.
2. Publiée dans le premier volume des *Lettres d'Exil*, p. 14-16.
3. *Ibid.*, p. 18-19.

Bataillard y donne des renseignements sur ses amis roumains : Rosetti, Golesco (Alexandre) et Balcesco, qui était bien malade et avait encore quelques mois à peine à vivre. Après avoir dit qu'il veut partir chez les Rosetti, qui habitaient aux environs de Nantes, Bataillard continue :

Avez-vous vu Alexandre Golesco[1] quand il nous a quittés il y trois mois environ? Il se promettait de vous voir au passage. Personne ici n'a de ses nouvelles depuis. — Celles qu'on me donne quelquefois de Balcesco, qui est encore à Constantinople, sont toujours à peu près les mêmes : des alternatives de mieux et de plus mal ; il se soutient cependant...

... Tous ces noms d'exilés me viennent, et me reportent vers ce 2 décembre que je croyais être le moment le plus douloureux de ma vie. Pourtant elle[2] vivait alors ; et rien ne faisait présager... Hélas! j'accourus alors à Paris; je vous cherchai, sans pouvoir vous trouver. J'aurais voulu vous suivre; si nous l'avions pu, ma bien-aimée et moi, nous serions allés respirer auprès de vous un air plus libre : si l'on savait, on pourrait toujours; ah! que ne l'avons-nous fait ?

Je voudrais bien savoir comment vous vivez, quelles relations vous avez dans l'exil, si là-bas au moins il y a un peu de fraternité. — L'été prochain, si je le puis, j'irai vous voir; ce serait avec ma fille, peut-être. Que de changements, mon Dieu! Quelle joie de vous revoir! Mais pourquoi que de douleur aussi!

Ce n'est pas la première fois que Bataillard exprime son regret de n'être pas parti en exil, lui aussi, et il l'a prouvé par des actes, ce regret, car il n'a pas sollicité ni accepté aucune fonction publique pendant le Second Empire. Et pourtant, il faut le dire, sa fortune ne fut pas si brillante qu'elle lui permît de se tenir facilement à l'écart des bénéfices d'un service public, d'autant plus qu'en vertu de la loi, en sa qualité de diplômé de l'École des Chartes, il était autorisé à demander un tel service. Une seule fois, il songea à profiter de ce droit, mais y renonça aussitôt. Nous le verrons plus loin.

Pour revenir à sa correspondance avec Quinet, nous remarquerons qu'il n'eut pas la joie de revoir son maître et ami l'été suivant, et il n'aura cette joie qu'après une dizaine d'années lorsque Quinet sera établi à Veytaux, en Suisse. Par sa lettre du 21 février 1853[3], donc assez tard, Quinet répondit à la question de Bataillard désirant savoir comment vivaient les exilés en Belgique. Mais Mme Quinet a omis un long passage de cette lettre, le début, où Quinet laisse percer le souci qui le troublait. Voici ce passage :

1. On connaît le rôle d'Alexandre Golesco à l'occasion du passage de Quinet en Belgique, le 10 décembre 1851. (Voir *Edgar Quinet depuis l'Exil*, p. 3.)

2. Sa femme.

3. *Lettres d'Exil*, vol. I, p. 33-34. Ici la lettre est datée du 20 février. La date a été changée par Mme Quinet. Il convient de dire que ce n'est pas la seule ni la plus grande des erreurs glissées dans les travaux de Mme Quinet. G. Monod, dans son œuvre posthume, *La Vie et la Pensée de Jules Michelet* (2 vol. Paris, 1923), a eu l'occasion d'en corriger beaucoup. Aussi il a prouvé que bon nombre de ces erreurs sont voulues et dues à « la passion » de Mme Quinet, qui n'était pas la passion de la science. (V. aussi la *Préface* ajoutée par M. Charles Bémont à cette œuvre, p. II-III.)

Mon cher ami, où êtes-vous? Je désire le savoir bientôt pour toutes les missions possibles. Si vous êtes à Paris, le service que je vais vous demander servira un peu d'excuse à mon impardonnable silence. Je viens d'achever un long ouvrage, qui est pour moi le pendant d'*Ahasvérus*. Toute notre situation s'y trouve, hélas! sous une forme littéraire, et sans que j'aie cherché aucune allusion. Le titre est *Spartacus*, ou *Les Esclaves*, poème dramatique en cinq actes et en vers. Buloz, de la *Revue des Deux Mondes*, me demandait depuis longtemps de lui envoyer quelque chose, je lui ai fait remettre cet ouvrage, en manuscrit. Mais je doute très fort qu'il le publie dans la *Revue*; il s'agit donc de chercher à le publier séparément. Pourriez-vous me prêter votre aide en cette occasion, voir un éditeur, etc.? Il faudrait, dans ce cas, vous entendre avec M. Martin, Dessus, Lévy, auxquels je vais écrire. Veuillez me répondre le plus tôt possible à ce sujet. J'attends la lettre de Buloz. Après son refus infiniment problable, je prierai l'un de vous de reprendre le manuscrit.

Quinet a été vivement inquiet du sort des *Esclaves*. Il finissait sa lettre à Bataillard par ces mots également omis dans les *Lettres d'Exil*:

Répondez-moi un mot bien vite.

Puis, dans un post-scriptum toujours inédit, il disait :

Pour écrire à M. Lévy, je suis obligé d'attendre votre réponse, car je vous prierai de lui remettre ma lettre. Vous pouvez écrire à cette adresse : M^me^ Moré, place des Nations, 13, Bruxelles. Je remercie M. Armand Dumesnil de ne pas m'oublier, et je le lui rends bien, de tout cœur.

Il songea, à cette occasion, à tous ses amis de Paris qui pourraient lui venir en aide pour le tirer d'embarras[1]. Après cinq jours, il écrivit à Dessus sur le même sujet. Il envoya cette lettre par l'intermédiaire de Bataillard, et nous l'avons retrouvée parmi les papiers de celui-ci. Ici encore, M^me^ Quinet a fait des coupures, notamment dans le passage où Quinet parle du manuscrit des *Esclaves*. Il y reparle de son inquiétude et exprime de nouveau le doute que Buloz ne soit pas en état de faire insérer ce travail dans la *Revue des Deux Mondes*.

Dans le cas très probable où il ne l'insérerait pas, ajoute-t-il, je vous prierais de vous entendre avec M. Bataillard, pour voir un éditeur; et je vous écrirai bientôt à ce sujet.

Et, comme Quinet ne fut pas vite rassuré ni par ses amis ni par Buloz, il écrivait de nouveau à Bataillard, le 3 mars[2] :

Mon cher ami, voici un service que je vous prie de me rendre, à la réception même de cette lettre.

Il y a aujourd'hui onze jours que mon manuscrit *Sp(artacus) ou les Esclaves*, composé de cinq cahiers, est entre les mains de Buloz. Impossible jusqu'à ce moment d'obtenir de lui un mot de réponse, dans un sens ou dans l'autre. Vous sentez combien ce mutisme obstiné m'est insupportable. Veuillez donc

1. Il écrivit aussi à Dumesnil le même jour (*Lettres d'Exil*, 1, p. 35-38), mais Dumesnil était absent de Paris, de sorte qu'il ne put lui venir en aide.
2. Lettre entièrement inédite.

vous diriger sans délai vers la *Revue des Deux Mondes*, et demander à Buloz quelles sont ses intentions sur mon manuscrit. Dans le cas très probable où il répondra qu'il est décidé à ne pas l'insérer, je le prie, par le billet ci joint, de vous rendre mon manuscrit. Soyez assez bon pour le recevoir, et pour m'en avertir par le plus prochain courrier.

J'aurais désiré vous épargner ce souci, puisque vous pouvez disposer de peu de temps. J'avais écrit, pour cela, à A. Dumesnil, qui me prévenait de son départ pour Paris. Peut-être n'est-il pas encore arrivé. Quant à M. Dessus, je ne sais pas son adresse directe.

J'ai envoyé à Dumesnil un *erratum* pour des fautes faciles à reconnaître ; vous ne vous y arrêterez pas. Je renverrai cet *erratum* si cela est nécessaire.

Adieu, mon cher ami, tirez-moi de l'incertitude où je suis. C'est un mauvais régime pour la *grippe* qui me tient en ce moment.

Votre tout dévoué, E. Q.

Bruxelles, 3 mars 1853.

Répondez-moi par retour du courrier.

Voici, à tout hasard, un premier *erratum*. Quand on aura lu, on pourra faire les corrections sur le manuscrit.

Nous n'avons plus d'autres preuves sur cet incident, qui est bien caractéristique de la psychologie de Quinet. Voulant l'écarter complètement, Mme Quinet n'en parle pas dans son livre *Edgar Quinet depuis l'Exil*. Elle dit seulement :

La *Revue des Deux Mondes* eut le courage d'insérer la préface des *Esclaves*[1].... Cette voix d'exil éveilla bien des échos, mais aucun libraire de Paris n'osa se charger de la publication du drame. Il fut imprimé à Bruxelles... (p. 51).

Pourtant, à la page suivante, Mme Quinet aurait pu citer aussi la lettre de Bataillard, à côté des opinions d'autres amis sur les *Esclaves*. Cette lettre fut envoyée bien tard, à la fin du mois de mai 1854. Entre temps, Bataillard avait contracté un second mariage avec Mlle Charlotte Willard, amie de pension de sa première femme. Il fit un voyage en Angleterre, patrie de sa nouvelle épouse, et, au printemps de 1854, il se trouvait de nouveau en Angleterre. C'est de là qu'il envoie enfin une lettre à Quinet, après en avoir interrompu quelques autres qu'il aurait pu envoyer plus tôt[2]. Nous trouvons ici une phrase qui nous explique pourquoi il n'a rien fait à Paris avec le manuscrit des *Esclaves* :

Sur votre demande, je m'étais mis en quête d'un éditeur pour *Spartacus*, je vous avais écrit à ce sujet et j'attendais une réponse pour mener à bien mes démarches. Rien n'est venu.

Puis il continue :

Une de nos premières lectures après notre mariage, ou plutôt la seule que nous avons eu alors le loisir de faire, c'est votre *Spartacus* que nous avons goûté profondément, je puis le dire. Quelle triste et grande vérité de tous les temps au fond de ce drame d'il y a deux mille ans ! et quelle force, quelle simplicité dans l'expression ! Vers et prose nous ont fait un extrême plaisir ;

1. Voir, dans le numéro du 1er juin 1853, l'article *Du Drame moderne*, de Quinet.
2. Voir, plus loin, la réponse de Quinet.

et moi j'étais doublement heureux de voir ma femme si ouverte à ce monde d'idées un peu nouveau pour elle. Dans les soirées de cet hiver, je lui ai lu aussi quelques-unes de vos leçons sur le *Christianisme et la Révolution française* (je les ai retrouvées toutes en un certain nombre d'exemplaires, sauf une, parmi vos livres) et, certes, nous aurions tout lu si nous n'avions voulu réserver cette lecture pour les rares soirées que nous passons seuls ensemble.

Mais la lettre de Bataillard est bien plus riche, et cela se devine d'après la réponse pleine d'affection de son ami[1]. Il se souvenait de sa jeunesse et lui parlait des débuts de leurs relations :

Que de souvenirs me reviennent! Ce n'est pas d'hier que nous nous connaissons, cher Maître, et je sens qu'il y a entre nous de solides liens. Moi, j'étais presqu'un enfant encore quand je vous ai vu pour la première fois — un enfant par la pensée, — esprit tardif, destiné à la stérilité, il est temps de le croire — mais avec quelque chose de bon dans le cœur, — ce qu'on appelle, faute de pouvoir mieux dire, un jeune homme de bonne volonté[2]. J'étais alors votre *admirateur* (je parle tout-à-fait des commencements) plutôt que votre disciple. C'est à vous et à un autre ami qui est mort[3] — celui-ci un compagnon, une recrue comme moi dans la jeune armée — que j'ai dû de m'ouvrir les voies... Voici le temps de votre enseignement au Collège de France : ni vous ni moi, n'est-ce pas, ne l'oublierons jamais. Depuis, il s'est passé bien des choses, et l'œuvre commencée en commun n'a pas abouti. Nous n'avons pas été à la hauteur de ce qu'il fallait, quand tout semblait facile ; et maintenant que les difficultés se sont démesurément accrues, tout est à recommencer. N'importe ! Ce qui a été a été, et ce qui sera nous appartiendra encore en quelque manière, de près ou de loin : vivants ou morts, connus ou inconnus, nous aurons laissé une parcelle de notre âme au foyer qui ne s'éteint pas.

La réponse de Quinet dut être extrêmement agréable à son ami de Paris. Après avoir parlé de toutes sortes de choses, il prend lui aussi le fil des souvenirs évoqués :

A quelle date remonte notre amitié ? Elle se perd, ce me semble, dans la nuit des temps, et toujours vous avez été le même ! Les meilleurs souvenirs qui me restent du Collège de France sont inséparables de votre nom. Vous souvenez-vous quand vous étiez toujours à l'avant-garde de ces colonnes ? Ces années ne profiteront-elles en rien à la liberté ? Il est sûr au moins que, même aujourd'hui, elles ne sont pas inutiles à la dignité humaine. Nous ne pouvons affirmer aujourd'hui que la France et l'Europe seront libres, mais ce qui dépend de nous, c'est de faire que la conscience et le droit surnagent au milieu de cette mer croissante de servitude. Si un monde périt, qu'il y ait au moins çà et là quelques îlots, pour marquer que ce monde a existé.

Un an et demi s'écoule ensuite sans lettre de Quinet. A en juger par un brouillon de Bataillard, il dut envoyer une lettre à son maître au début de 1855. Il lui exposait ses idées philosophiques, et surtout ses idées sur le problème religieux qu'il agita de tous temps. Il accumula des notes pour plusieurs volumes, mais ne publia rien, ou presque rien.

1. Lettre du 2 juin 1854, *Lettres d'Exil*, vol. 1, p. 135-137.
2. Bataillard a souvent répété cette auto-critique sévère.
3. Émile Beltrémieux, croyons-nous.

La réponse de Quinet est datée du 14 janvier 1856[1]. Il parle de son étude sur les Roumains, parue dans la *Revue des Deux Mondes*, et demande, pour la deuxième partie de ce travail, quelques sources historiques, notamment la *Chronique de Schinkaï* et une brochure de Jean Bratiano : *Mémoire sur l'Empire d'Autriche dans la Question d'Orient*[2]. Bataillard ne manqua pas de lui rendre ce service. Témoin la lettre suivante de Quinet[3], où il fait aussi mention d'un *Mémoire* sur la question roumaine, rédigé par Bataillard. Il s'agit de la publication *Les Principautés de Moldavie et de Valachie devant le Congrès*. C'était l'année du Congrès de Paris, où les Roumains livrèrent une grande bataille diplomatique pour la reconnaissance de leurs droits et la réalisation de leur vœu : l'Union des deux Principautés. Le travail de Quinet nous a rendu le plus grand service en cette circonstance. Quant à Bataillard, il fut membre de la Commission roumaine au Congrès, et son *Mémoire*, cité ci dessus, fut accepté comme document officiel de cette Commission[4].

Nous avons encore, de cette même année, deux lettres inédites de Quinet à Bataillard. Il semble, d'après la première, que Bataillard ait exprimé de nouveau le désir d'aller voir son maître en exil, accompagné d'un autre disciple de celui-ci, le Chilien Bilbao, qui était de nouveau en Europe. Quinet s'en réjouit d'abord, puis, dans la deuxième lettre, écrite le lendemain, il refuse cette visite. Il devait être très abattu par la mort de son fils adoptif[5], comme il le dit lui-même dans la première lettre, que voici :

Venez le plus tôt que vous pourrez, mon bien cher ami, venez, vous et Bilbao. Quand j'ai écrit à Bilbao, il y a près d'un mois, nous étions si accablés, si brisés, que j'ai eu peur de renouveler tous nos maux par la conversation et les souvenirs intimes de cet hiver. D'ailleurs je voyais Bilbao arriver pour repartir à l'instant, et le grand adieu, à pareil moment, me semblait une tristesse ajoutée à toutes les autres ; nous étions à demi submergés. Depuis ce dernier mois, nos forces nous sont revenues. Nous respirons et recommençons à vivre. Venez donc, cher ami, vous et Bilbao. Prenez votre moment. Vous ne doutez pas du vrai bonheur que j'aurai à revoir deux amis tels que vous. Quant à ma femme, elle est de moitié dans ce que je vous dis là. Adieu donc et à revoir. Mes hommages dévoués à Mme Bataillard.

Votre dévoué de tout cœur, E. QUINET.

Bruxelles, 1er juin 1856. Rue Traversier, 1.

Et la deuxième lettre :

Cher et bien cher ami, qu'il est difficile de retrouver l'équilibre de l'âme quand on l'a perdu ! Hier, je vous disais : Venez. J'avais un grand désir de vous voir, je ne considérais rien autre chose. L'expérience m'a bientôt appris

1. *Lettres d'Exil*, vol. 1, p. 247-249.
2. Voir à cet égard, et surtout pour l'étude de Quinet, Jean Breazu, *op. cit.*, p. 124 et suivantes.
3. Datée du 5 mars 1856 (*Lettres d'Exil*, vol. 1, p. 256-258).
4. Voir N. Jorga, *op. cit.*
5. Voir *Edgar Quinet depuis l'Exil*, p. 112.

que nous sommes moins en état de vous recevoir que je ne pensais. La seule idée de nos conversations, les souvenirs qui se raniment en foule, tout cela nous trouble d'avance et nous montre que nous ne sommes pas encore ce qu'il faut être pour jouir d'une véritable intimité. Le plus sage est donc d'attendre. Nous ne vivons plus guère que de sacrifices à ce que nous appelons la Raison. En voilà un bien grand, qui, j'espère, nous profitera. Attendons que la joie, le travail, le silence aient passé sur nous, et voyez dans ce que je vous dis la preuve du grand désir que j'ai eu de vous revoir, et celle d'une véritable et entière amitié.

Votre dévoué, E. Quinet.

Bruxelles, 2 juin 1856.

Donc, Bataillard ne partit pas rendre visite à son cher maître et ami.

Encore un long silence.

Toujours en 1856 se constitua le Comité pour la publication des *Œuvres complètes* de Quinet. Mme Quinet fait mention des travaux de ce comité dans *E. Quinet depuis l'Exil* (p. 118-119), mais oublie d'insérer le nom de Bataillard parmi ses membres. Pourtant on le rencontre au bas de la liste de souscription qui fut lancée à cette occasion, à côté de ceux des autres membres : Alfred Dumesnil, Auguste Marie, Paul Meurice, Eugène Noël et Auguste Préault, ainsi que dans le prospectus de l'édition Hachette des *Œuvres complètes* de Quinet, où il est dit que la première édition (chez Pagnerre) fut confiée aux soins d'un Comité formé par la « démocratie républicaine ». D'ailleurs, Quinet n'oublie pas la contribution de Bataillard à cette œuvre, et y fait allusion dans sa première lettre écrite à Veytaux, dont nous parlerons tout à l'heure[1].

Au seuil de l'automne de 1858[2], les Quinet s'établirent en Suisse, à Veytaux, où ils devaient rester jusqu'en 1870, quand ils purent rentrer en France.

Dans sa lettre du 6 mai 1859, à Paul Bataillard[3], Quinet parle avec beaucoup d'amertume de son séjour en Belgique, où il était surveillé par la police. Il s'est confessé, à cette occasion, et, dans une parenthèse, effacée par Mme Quinet, il dit : « Vous êtes le seul à qui j'en ai parlé ». Puis, dans un autre passage, également effacé par Mme Quinet, il dit à propos de ses *Œuvres complètes* :

Je regrette beaucoup de n'avoir pas eu les paroles aux Roumains : 17 janvier 1847. Je les aurais certainement réimprimées. Veuillez les garder avec soin, ainsi que les brochures. Tout cela pourra servir une autre fois.

Bataillard les garda ces « paroles », et ce fut Mme Quinet qui les publia d'abord, comme nous l'avons dit par anticipation (p. 4). Elles

1. Il faut noter que Mme Quinet parle aussi de cette entreprise dans le premier volume de ses *Mémoires d'Exil* (déjà cité), et on y trouve le nom de Bataillard parmi « les fidèles disciples du Collège de France »; mais cette fois encore elle ne donne pas la vraie liste des membres de ce Comité.

2. *Edgar Quinet depuis l'Exil*, p. 150.

3. *Lettres d'Exil*, vol. I, p. 390-393.

furent publiées de nouveau, ainsi que l'allocution du délégué roumain, dans une collection roumaine de documents historiques [1].

La lettre suivante de Quinet à Bataillard est datée du 25 décembre 1861 [2]. Elle est importante surtout à cause de ce qu'il dit sur l'Italie dans ses rapports avec l'Empire français.

Le 17 janvier 1862, avec une réponse à cette lettre, Bataillard envoie à Quinet un volume de Channing, traduit en français :

Je vous envoie par le même courrier que cette lettre, dit-il, un volume de Channing qui n'a plus guère pour moi d'intérêt personnel depuis que j'ai renoncé à y placer comme introduction un travail dont j'aurai à faire un autre usage, mais qui garde sa valeur propre. Ce volume m'a, du reste, donné une peine ridicule, car c'était une grosse affaire pour moi, qui, à bien dire, ne sais pas l'anglais, que de revoir et de refaire sur le texte, avec tout le scrupule dont je suis capable, cette assez longue traduction. Aussi y ai-je mis le temps ! J'aurais honte de dire combien cette publication a traîné. Pour être tout-à-fait exact, il faut même ajouter qu'une partie a été revue par M. Edmond Laboulaye, dans un moment où j'étais absolument empêché. Pour ce qui est du fond, je n'ai pas besoin de dire que je suis loin d'adopter les idées de Channing sur divers points essentiels, comme la révélation et les miracles. Mais quel esprit excellent, quel amour sincère et pratique de la liberté, et quel progrès ce serait si la France pouvait entrer dans cette voie religieuse où il est du reste difficile de s'arrêter à mi-chemin ! Il y a des points faibles chez Channing : par exemple, il n'a pas suffisamment compris l'antagonisme particulier et radical entre le catholicisme et le christianisme..., etc.

Nous avons dit que Bataillard s'intéressait aux questions religieuses. Il avait la ferme conviction que toutes les réformes, voire les révolutions sociales du dix-neuvième siècle, sans une réforme religieuse ne sauraient rien valoir. L'œuvre entreprise par Quinet contre le catholicisme était pour lui le premier pas vers cette révolution des croyances. Mais on ne devait pas s'arrêter là. Une nouvelle religion devait être fondée. La voie vers cette nouvelle croyance passait, pour Bataillard, par le domaine du protestantisme. C'est pourquoi Laboulaye crut pouvoir l'associer à l'entreprise de traduction des œuvres de Channing, l'un des piliers du protestantisme anglo-saxon. Le volume, dont la traduction fut revue par Bataillard, est le *Christianisme unitaire*, suite des *Traités religieux* [3]. Dès le début de la *Préface*, écrite par Laboulaye lui-même, la collaboration de Bataillard est mentionnée : « Le volume des œuvres de Channing que nous publions aujourd'hui et dont la traduction a été revue avec un soin extrême par M. Bataillard, qui a bien voulu s'associer à notre entreprise, afin de faire connaître à la France les œuvres du sage Américain... » Dans la suite, on parle du « danger des tendances anti-spiritualistes de la philosophie positive ». Bataillard, qui, lui aussi, croyait à ce danger ou, tout au moins, jugeait nécessaire une résurrection du spiritualisme, voulut ajouter à ce volume, comme introduction, une étude

1. *Anul 1848 în Principatele Române*, 6 vol. Bucuresti, 1902-1910.
2. *Lettres d'Exil*, vol. II, p. 156-159.
3. Paris, Dentu, 1862.

sur la question religieuse en France, mais il renonça ensuite. Jamais cette étude, qu'il déclare, dans une lettre à Quinet du 19 septembre, « presque achevée », ne parut dans la suite, et sa contribution à l'action entreprise par Laboulaye se borna aussi sans doute à ce début.

Dans sa réponse du 27 mai 1862 [1], Quinet le sermonne en termes amicaux pour n'avoir pas imprimé l'introduction préparée pour le *Christianisme unitaire* de Channing, et il ajoute : « Il faut y revenir à une autre occasion ». Mais ce désir ne fut pas accompli.

Dans cette même lettre, Quinet répond aussi à une deuxième de Bataillard, du 15 avril 1862, dans laquelle celui-ci lui communiquait son projet d'aller en Angleterre et de voir, à cette occasion, les exilés de là-bas : Louis Blanc, Ledru-Rollin, etc. Quinet, qui était en bons termes avec Schoelcher, conseilla à son ami d'aller le voir et lui donna un billet dans ce but [2]. En effet, Bataillard vit Schoelcher, ainsi que Louis Blanc, et parle beaucoup d'eux dans une longue lettre du 12 juillet 1862. Il fut étonné de trouver en Schoelcher un athée et il revient de nouveau sur le problème religieux, renouvelant ses convictions : « Je vois clair comme le jour que l'humanité n'a marché que par la croyance en Dieu, qu'elle n'a marché loin et atteint la liberté que par la croyance à un dieu personnel », ou « ce par quoi l'humanité a vécu jusqu'ici est encore, j'en suis certain, ce qui doit la faire vivre, c'est encore la religion qui la guidera, qui l'éclairera, qui la sauvera ». Mais la suite de la lettre de Bataillard est encore plus précieuse, car il parle du progrès du protestantisme libéral en France, ainsi que de l'attitude de quelques adeptes de cette nouvelle religion embryonnaire envers les idées de Quinet. C'est à cette partie de la lettre de Bataillard que s'attache surtout de répondre Quinet, dans sa lettre du 2 septembre 1862 [3].

Nous faisons suivre les considérations de Bataillard :

> Ce qu'il y a de pleinement satisfaisant, c'est que ce christianisme à la fois nouveau et éternel n'habite pas seulement les régions de la théorie, il s'est fait religion positive, il s'est réalisé plus ou moins complètement dans les rangs avancés du protestantisme, non seulement en Allemagne et en Amérique, mais dans notre pays. Si je ne m'abuse, c'est même la France qui est destinée à donner à cette religion son développement le plus correct et le plus complet, le plus simple et le plus général ; c'est par la France que le protestantisme libéral doit se faire universel dans le vrai sens du mot. Le mouvement est déjà très beau, très digne de nos sympathies dans le sein de notre église protestante. Pour aboutir à de grands résultats, il ne lui manque précisément que le concours de la démocratie. Que l'élément laïque et démocratique fasse invasion dans cette église qui existe, qui n'est plus à chercher, qui est toute trouvée, et l'avenir appartient à la liberté. Voilà ce que je sens, voilà ce que je déplore de ne pas voir senti par les nôtres. Le protestantisme

1. *Lettres d'Exil*, vol. II, p. 222-223.
2. *Id.*, *ibid.*, p. 223-224.
3. *Id.*, *ibid.*, p. 249-251.

libéral ne peut rien de considérable sans nous, et nous ne pouvons rien de durable sans lui : comment l'alliance n'est-elle pas déjà faite? J'ai eu la joie de rencontrer tout récemment un ministre protestant, dont je vous ai dit le nom, M. Félix Pécaut, qui a vraiment le sentiment profond de la situation respective de la religion et de la démocratie. A l'accueil qu'il m'a fait, à moi qui ne suis rien, mais qui représentais pourtant cette grande chose que nous cherchons, cher Maître, à la sympathie respectueuse que j'ai trouvée en lui pour vous, au très vif désir qu'il a de vous connaître, j'ai senti le commencement d'un grand fait qui attend sa réalisation, à savoir l'alliance de la révolution politique et de la révolution religieuse. Tout est là. Le protestantisme vient à nous, hâtons-nous d'aller à lui. Il vient à nous doucement; il a mille ménagements à garder; et les plus hardis ne peuvent oublier que le troupeau qui les suit ne marche pas du même pas qu'eux. Respectons leurs réserves. Mais nous, qui sommes plus libres dans nos mouvements, entrons hardiment dans leur église : Ah! si la démocratie voulait en forcer les portes, quel épanouissement nouveau! que de changement, quelle force de plus chez eux et chez nous!

Je reviens à M. Pécaut. Je ne l'ai vu que deux fois, le même jour, car il partait le lendemain (il habite les Pyrénées, son pays, où il s'est retiré provisoirement, après s'être démis de toutes fonctions régulières pour garder une plus entière liberté d'allures). Le matin, c'était chez moi, et, dans l'après-midi, chez M. Martin Paschaud, où j'ai trouvé réunis six ou huit jeunes pasteurs des plus avancés de France, qui se rencontraient à Paris à l'occasion d'une assemblée annuelle de l'Église protestante. L'accueil que m'ont fait tous ces Messieurs, le parfait accord d'esprit qui existait entre nous ne signifient-ils pas quelque chose? Sur un seul point nous étions, ou plutôt nous paraissions, en dissidence, car ils m'ont presque converti, et c'est un point que nous avions abordé le matin, M. Pécaut et moi, à propos de vous précisément, cher Maître et ami. Car je n'avais pas manqué, vous le pensez bien, de lui parler de vous. A votre nom, M. Pécaut m'avait dit tout de suite sa sympathie. Il connaissait parfaitement vos œuvres qui ont cours ici, et bien des pages, me dit-il, l'avaient vivement frappé; aussi était-il impatient de lire plusieurs écrits plus spéciaux qu'il n'avait pu se procurer (vous devinez lesquels, et je me suis empressé de les lui confier). Très préoccupé de votre personne et de votre pensée, il avait parlé de vous à plusieurs de ses amis; mais la sympathie pour vous qu'il avait trouvée chez eux était troublée par une considération, c'est que dans vos vues sur la révolution religieuse vous ne restiez pas fidèle à la liberté, c'est que vous vouliez l'intervention du bras séculier contre le catholicisme. Comme chrétiens et comme libéraux, ajoutait-il, voilà en effet ce que nous ne pouvons accepter. J'ai soutenu votre thèse, cher Maître, en remarquant bien entendu que, si nous étions portés à exclure le catholicisme du bénéfice de la liberté, c'était parce que nous croyions être acculés par lui à cette nécessité. J'aurais dû ajouter que tout pouvait dépendre de la force d'expansion du protestantisme, que s'il se sentait assez fort pour vaincre par les seules armes spirituelles, ce serait assurément bien mieux, qu'ainsi il dépendait peut-être des protestants libéraux de nous convertir sur ce point à leurs idées, et que nous ne demandions certainement pas mieux que d'être convertis...

Quinet, dans sa réponse connue, confirma les idées de Bataillard d'une manière très nette.

Ce débat religieux nous a fait laisser de côté un autre échange de lettres entre Quinet et Bataillard, d'un caractère plus intime. Les Bataillard attendaient la naissance d'un enfant et avaient prié les Quinet d'être les parrains de cet enfant, qui devait être « un homme ».

Les Quinet acceptèrent de bon cœur, et voici la lettre, datée du 18 avril 1862, qu'ils adressèrent à cette occasion :

Un mot seulement, mon cher ami. Oui, ma femme et moi, nous acceptons de grand cœur d'être le parrain et la marraine de l'enfant attendu. Puissent tous nos vœux se réaliser pour lui. Ce sera entre nous, mon cher ami, un nouveau lien, après tant d'autres. J'ai positivement refusé, il y a quelques mois, à ma sœur, l'engagement qu'il m'est au contraire si doux de prendre envers vous. Je n'ai pas voulu en faire un jeu avec des personnes dont tous les sentiments sont opposés aux miens. Vous êtes mon parent, en toute vérité, lorsque tant d'autres ne le sont que de nom.

Offrez mes hommages dévoués à Mme Bataillard, dont nous regardons souvent la belle photographie. Ma femme, qui est en tout un autre moi-même, est de moitié dans ma lettre.

Votre maladie, quoique sans gravité, m'a extrêmement affligé. Il faut que les *bons* vivent longuement. Croyez à ma plus vive, plus fidèle amitié. Votre dévoué de cœur,

E. Quinet.

Je vous enverrai au premier jour un mot pour le plus honnête homme du monde.

Et, en bas de la lettre, Mme Quinet ajouta quelques mots charmants :

C'est avec une émotion profonde, avec un vrai bonheur que je dis : Oui ! à cette adoption morale de votre cher enfant, à cette parenté nouvelle qui consacrera l'ancien lien de cœur et d'esprit entre vous et mon bien-aimé mari. Je vous tends la main, ainsi qu'à Madame Bataillard. Soignez bien votre santé !

H. Quinet[1].

Les Bataillard répondirent, tous deux aussi, par une lettre du 27 avril, la seule qui se trouve conservée parmi les Papiers Quinet de la Bibliothèque Nationale[2]. Cette lettre témoigne de la joie qu'ils eurent à lire celle des Quinet :

Comptons que tout se passera bien, que ce cher petit grandira sans encombre, et qu'il sera digne un jour, si non par l'intelligence, du moins par le cœur, par la vertu, du nom que vous lui aurez donné. Quoi qu'il arrive de lui, la joie d'aujourd'hui n'aura pas été vaine, et nous n'oublierons jamais cette parole que vous me dites à moi, cher Maître, que je suis votre parent en vérité, ni celles que vous nous adressez à tous les deux, chère Madame, ni enfin tout ce que cette lettre nous a apporté de cordial et de bienfaisant...

Et, dans la lettre du 2 septembre, dont nous avons déjà parlé [3], Quinet eut l'occasion de saluer « la plus honnête femme du monde », car la nouvelle-née était une fille !

A partir de ce mois de septembre 1862 nous n'avons plus aucune lettre de Quinet à Bataillard jusqu'en 1869. Mme Quinet, voulant épar-

1. Lettre entièrement inédite.
2. Nouv. Acquis. franc., n° 20, 781, fos. 305-306.
3. Voir plus haut, p. 33.

gner à son mari le précieux temps pour le travail littéraire, se charge de le remplacer pour une partie de sa correspondance. C'est elle qui répondit, pendant ces années, aux lettres de Bataillard.

Il y a beaucoup de lettres d'elle parmi les papiers de Bataillard, et bon nombre d'entre elles sont pleines de détails sur les travaux de Quinet. Elle aimait à parler longuement de toutes sortes d'incidents quotidiens plus ou moins importants. Mais il n'y a aucun intérêt, semble-t-il, à les publier entièrement, surtout parce que Mme Quinet eut l'occasion de publier un récit des événements dans les *Mémoires d'Exil*, outre les détails qu'on trouve dans ses œuvres biographiques déjà mentionnées. Mais, pour une histoire circonstanciée des relations de Bataillard avec Quinet, on peut cependant y puiser quelques détails.

Pendant l'été de 1863, Bataillard put enfin voir son maître, à Veytaux. Il prit de petites notes pendant ce voyage, au cours duquel il visita Genève, Lausanne et Neuchâtel, entre autres. Il rencontra beaucoup de personnalités dont il cite les noms. Il devait être heureux d'avoir rendu ce témoignage d'amitié fidèle aux exilés de Veytaux, qui, d'ailleurs, recevaient souvent de semblables visites.

Aussi Mme Quinet trouvait-elle quelquefois l'occasion de répondre à une pareille marque d'amitié. Par exemple, dans sa lettre du 5 avril 1864, elle communiqua à Bataillard la copie de la réponse faite par Quinet à la « lettre collective » qui lui demandait de rentrer en France[1]. C'était sur le désir exprès de son mari, disait-elle.

Autrefois Mme Quinet demandait des services à Bataillard, et il était toujours prêt à les lui rendre. Voici ce qu'on lit dans la lettre de Mme Quinet du 1er août 1864 :

... Mon mari a pensé à son cher ami Bataillard pour toucher la petite somme de deux cents francs que M. Brachet, rue de l'Abbaye, 8, tient à notre disposition depuis le 21 avril (ce que nous venons d'apprendre par M. Dessus). Je me serais adressée à lui, mais il annonce son départ pour les Pyrénées. Veuillez donc vous charger de cette petite négociation; il y a urgence.

Et le 24 septembre de la même année :

Cher Monsieur et Ami! Mon mari veut encore une fois recourir à votre bonne amitié pour le tirer d'incertitude au sujet de notre brave excellent Chassin, à qui il écrit coup sur coup des lettres urgentes, et toutes demeurées sans réponse. Ce silence de la part de notre correspondant le plus actif, le plus ponctuel, nous inquiète beaucoup. Serait-il malade, lui ou un des siens? Voilà ce qu'Edgar vous prie instamment de vérifier, soit en prenant la peine d'aller vous-même Chaussée des Martyrs, 27, ou du moins en lui écrivant (mais ce dernier moyen ne nous apprendra pas grand chose). Il s'agit non seulement d'un excellent ami, mais aussi du volume sous presse[2] qui souffre du mutisme de Chassin...

Ce fut la même année, enfin, que Bataillard demanda conseil à ses

1. Voir *Edgar Quinet depuis l'Exil*, p. 268 et suiv. On trouvera la « réponse » de Quinet dans *Lettres d'Exil*, II, p. 404-405.
2. Ceci devait être l'un des deux volumes sur la *Révolution*.

amis de Veytaux. Il songeait à postuler pour un emploi de bibliothécaire, auquel il avait droit comme archiviste-paléographe, et dont il avait surtout besoin. Mais, avant de faire la démarche, il demande à Quinet son avis. La réponse, donnée le 21 novembre par Mme Quinet, au nom de son mari, est aussi ferme que polie :

Mon mari dit que la conscience seule est juge ici de votre détermination. Il n'y a pas d'ami au monde si intime qu'il soit qui puisse s'ériger en juge dans la question. Ce qui est bien certain, cher excellent ami, c'est que tous ceux qui vous aiment et vous connaissent, comme nous, ne douteront jamais de votre fidélité aux principes défendus toute votre vie, et auxquels vous avez porté si longtemps, si noblement ces sacrifices rares aux temps où nous sommes ! Mais de vous encourager, de vous pousser à entrer dans des fonctions publiques sous ce régime, voilà ce que *jamais* votre ami ne fera. Il ne faut pas essayer de lui arracher *jamais* une adhésion dans une chose de ce genre. Tout ce qu'il peut faire, c'est de sympathiser avec la situation qui vous y oblige, de respecter profondément la lutte même qu'il entrevoit entre vos nécessités et vos aspirations. Mais *voilà tout!* Il ne peut vous dire autre chose. Il ne cessera jamais de vous aimer comme par le passé et d'avoir foi en vous; cela est bien sûr, et vous le savez d'avance...

Et Bataillard ne sollicita pas l'emploi de bibliothécaire, pour ne pas prêter serment à l'Empereur et ne pas adhérer de la sorte à son régime « tyrannique ».

Sur l'affaire du testament Letellier[1] aussi, Mme Quinet a donné beaucoup de renseignements dans ses lettres à Bataillard. Enfin, le 11 février 1865, elle le pria d'aller à *Bellevue-Meudon*, la dernière résidence de Letellier, afin de se « procurer de l'*écriture* de l'abbé Letellier pour vérifier celle du testament ». On sait que cette affaire se dissipa comme un rêve.

Et les demandes de petits services reviennent chaque année, comme cela se passe entre bons amis. Le 6 février 1866, Mme Quinet écrivait :

Savez-vous si la *Revue Chrétienne* et le *Disciple de Jésus-Christ* ont publié leur compte-rendu sur la *Révolution*? Vous nous en avertirez, n'est-ce pas?...

Plus tard, le 6 juillet de la même année :

Cher excellent ami, mon mari serait très heureux d'apprendre que vous avez recueilli chez vous le petit nombre d'*Ultramontanisme* dont Hachette tient à se débarrasser. Ces exemplaires ne vous encombreront pas longtemps. Faites-lui l'amitié de répondre au plus vite, un simple mot, pour nous dire si la chose est faite...

En 1868, Mme Quinet publia le premier volume de ses *Mémoires d'Exil*. Voici de quelle façon elle explique à Bataillard — le 9 juillet — la composition de ce volume :

J'ai essayé de choisir, parmi nos souvenirs, *les plus inoffensifs*. Nous savions trop bien que les années rapprochées du 2 D(écembre) ne seraient pas possibles — notre premier voyage en Suisse, encadré dans la vie d'exil, m'a paru susceptible d'être publié aux temps où nous sommes, et je l'ai détaché

1. Voir *Edgar Quinet depuis l'Exil*, p. 274-275.

du fond plus sévère et plus sombre de ces mémoires d'exil qui ne peuvent être imprimés en France...

... J'ai eu soin de prier notre éditeur de tenir la chose secrète, d'en faire le moins de bruit possible. Voilà pourquoi je ne vous en ai pas parlé dans mes lettres, ni à vous, ni à personne au monde...

Le 29 septembre :

Voici enfin les *Mémoires d'Exil*; je prie la Librairie Internationale de vous adresser ce petit livre, et je vous prie d'en faire rendre compte soit dans le *Discipl. J.-Ch.* ou dans tout autre recueil que vous jugerez convenable.

Le 19 novembre, elle lui parlait de nouveau des comptes rendus pour la *Libre Conscience* ou l'*Annuaire philosophique*.

Nous arrivons à l'année 1869. Bataillard apprend qu'il y a un refroidissement entre Quinet et Michelet et s'empresse de demander des explications à Veytaux. Nous n'avons retrouvé qu'un fragment du brouillon de cette lettre, écrite le 24 février, mais qui contient l'essentiel. Bataillard dit avoir toujours suivi Quinet et approuvé ses idées, mais il tient à Michelet aussi, car « M. Michelet fut aussi l'un des pères spirituels de la génération à laquelle j'appartiens ». Et il se demande comment il est possible que cette vieille amitié se refroidisse. Est-ce la divergence d'idées, d'opinions? Mais cette divergence a toujours existé jusqu'à un certain point, et pourtant les deux hommes n'ont pas manqué de s'estimer, voire de s'aimer. Et il continue :

Non, ce ne sont pas les divergences d'idées qui peuvent les brouiller... Mais il y a autre chose ici : quoi donc? Il y a des froissements personnels qui ont commencé entre Mme Quinet et Mme Michelet, et qui ont réagi sur les relations des deux hommes. Hé bien, chère Madame, c'est là surtout ce que je déplore...

Mme Quinet, elle aussi, s'est empressée de répondre, pour se justifier. Elle écrit le 26 février :

Ceux qui ont intérêt à diviser une amitié sacrée qui devrait résister à toutes les perfidies, qui cherchent à la menacer, ceux-là vous on dit une insigne fausseté en attribuant à des froissements féminins ces refroidissements. Jamais, entendez-le bien, cher ami, *jamais* il ne s'est rien passé entre Mme Michelet et moi. La dernière conversation que j'ai eue avec elle renfermait pour ainsi dire mot par mot les conseils que vous me donnez. Je lui ai rappelé que c'est le devoir de la *femme* de resserrer, s'il en était besoin, une amitié, une fraternité qui est notre honneur à tous, l'honneur et la force de la démocratie! Je lui ai dit tout ce que mon cœur rempli de pitié pour le grand passé du Collège de France m'inspirait de plus ardent!

J'ai fait plus qu'en parler, je l'ai *écrit* dans le petit livre d'exil...

... Il ne m'appartient pas d'en dire davantage. C'est à mon mari à parler, car, je le répète, je suis complètement *hors de cause* et mes relations personnelles avec Mme Michelet ont toujours été gracieuses et affectueuses...

En effet, Quinet parle, lui aussi, dans une lettre du 6 juin 1869, écrite à Genève, et qui est la dernière[1] que Bataillard reçut de lui

1. Entièrement inédite.

pendant l'exil. Voici comment il rompt le silence de sept années :

Cher et fidèle ami, malgré mon silence vous n'avez jamais douté de ma tendre amitié. Je vous en remercie. Vous savez que je pense à vous, aux vôtres, à tout ce qui vous touche.

J'ai fait cette année, vous le savez, une triste expérience; j'ai perdu une amitié qui me semblait ne devoir jamais finir. Quelle a été la cause de ce changement? C'est, comme je le disais, un effet *sans cause*. *On* a voulu nous séparer. Et *on* a réussi; voilà tout ce que je sais. N'en parlons plus. Tous mes efforts pour empêcher ce qui m'est incompréhensible ont été inutiles.

Jugez si je tiens aux amis qui me restent. Je compte sur vous, comptez sur moi.

Que fait Paris en ce moment? Il s'est retrouvé le 24 mai[1]. L'opposition avait besoin d'être retrempée, elle avait perdu son tranchant. Elle avait besoin d'une leçon. Qu'elle sache en profiter! La vie et l'avenir sont aux actes plus qu'aux paroles. J'ai tâché de dire cela dans quelques pages que j'ai envoyées pour les journaux[2]. Publiera-t-on? Je ne sais.

Il me tarde bien de vous revoir! Que de choses à nous dire! Le moment viendra-t-il? Ma femme a été très souffrante ces jours-ci. Elle est bien maintenant et vous envoie ses amitiés. Mes sentiments dévoués à Mme Bataillard, mes vœux pour vos enfants. Je vous embrasse de tout cœur.

E. Quinet[3].

Quelle était donc la vraie cause de ce « refroidissement »? Pour répondre à cette question, nous nous contentons de rappeler l'opinion d'Émile Faguet[4]. Il trouve qu'il y a beaucoup de causes : une cause « politique » d'abord, Quinet étant républicain intransigeant et Michelet républicain radical, ce qui n'est pas du tout la même chose, ajoute-t-il en riant; une cause « religieuse », Quinet étant protestant et Michelet rationaliste; mais aussi, et surtout l' « amour-propre » d'auteur qui logeait dans l'âme de ces deux messieurs, et il en trouve des preuves dans leur correspondance : Michelet reprochait à Quinet de n'avoir cité qu'une seule fois son ouvrage sur la *Révolution* dans le travail sur le même sujet qu'il écrivit; et Quinet répondait, que lui aussi, n'avait trouvé dans la *Bible de l'Humanité* de Michelet qu'une seule citation de son travail sur le *Génie des Religions*. Quant aux « froissements » de Madame Quinet et de Madame Michelet, il faut en tenir compte, quoique, ajoute-t-il encore sur un ton de raillerie, elles s'adoraient. Et de conclure : « Oh! grands hommes, comme vous ressemblez à des hommes, et comme il est vrai que *tutto il mondo è fatto come la nostra famiglia* ». Mais « cinquante ans d'amitié où il n'y a eu qu'une querelle, c'est la plus belle amitié qu'ait vue la terre ».

1. Le jour des élections de 1869, qui furent un succès pour l'opposition libérale.

2. Il fait allusion aux articles insérés dans différents journaux de Paris et de province. (Voir *Edgar Quinet depuis l'Exil*, p. 346-347.)

3. En envoyant à Mme Quinet les lettres de Quinet qu'il possédait, pour les faire imprimer, Bataillard faisait la remarque suivante à propos de cette dernière lettre : « Dans cette lettre il est fait allusion à la rupture avec M. Michelet. Peut-être vaudrait-il mieux supprimer ce passage, au moins depuis ces mots : « Quelle a été la cause de ce changement?... » et le remplacer par des points. Mme Quinet jugea plus sage de ne rien publier.

4. Voir son article *Michelet et Quinet* (*Revue Bleue*, 13 octobre 1900), écrit à propos du livre de Mme Quinet : *Cinquante ans d'amitié*.

Les relations après l'Exil.

Au mois de septembre 1870, les Quinet rentrèrent en France. Ils s'installèrent d'abord chez Bataillard (du 17 septembre jusqu'au 13 octobre), puis rue de Vaugirard, dans le logement de Madame de Gérando, qui était absente de Paris pendant les mois de siège de la capitale. Plus tard, ils déménageront à Versailles, 67, boulevard de la Reine, dernier logement d'Edgar Quinet.

Quinet fut élu député et reprit ainsi la vie politique militante.

Bataillard resta parisien, mais n'aspira pas à jouer un rôle politique quelconque. Il avait pourtant une famille à élever, et accepta un poste de bibliothécaire-archiviste à la Faculté de Médecine, le seul emploi public qu'il ait occupé pendant toute sa vie.

Ils se voyaient assez rarement.

Nous avons trouvé, parmi les papiers de Bataillard, cette note datée de juillet 1872 :

Nous avions passé la journée avec les Quinet, André (son fils) et moi, le dimanche 2 avril, la veille de la fermeture de Paris, sous la Commune.

La Commune a fini le 28 mai. Je suis allé à Versailles le 5 juin, et je crois avoir vu les Quinet; je n'en doute même pas; ils ont déjeuné en ma présence.

Le 13 juillet 1871, jour où nous avons dîné avec les de la Chaussée à Versailles, nous sommes allés tous chez les Quinet sans les trouver : M. Quinet à la Chambre, Mme à Paris.

Avant de partir pour l'Angleterre (second voyage de cette année), 7 août, après la Commune, je ne crois pas avoir revu les Quinet.

En revenant d'Angleterre (23 septembre), nous avons trouvé, je crois, les Quinet rue de Vaugirard; je les y ai vus, puis M. Quinet est venu à la maison; il m'a trouvé avec Charlotte (sa femme) et les enfants, les petites filles[1] au moins, qu'il a vues cette seule fois[2]; Mme Quinet ne les a jamais vues. — Je suis retourné les voir, sans les trouver je crois; et ils sont partis pour l'Ain.

Depuis, Mme Quinet nous a écrit le 1er janvier 72. J'ai répondu, et puis, plus rien.

Vu M. et Mme Quinet à Versailles, le dimanche 7 juillet 72.

La lettre de Mme Quinet, dont parle cette note, est un billet de souhaits de nouvel an. Quinet écrivit aussi quelques mots : « Mille et mille vœux de votre tout dévoué ».

Dans sa réponse, Bataillard se plaint de leurs relations relâchées, et aussi de la mauvaise politique des partis :

Qui nous eût dit qu'après votre retour en France nous serions presque aussi séparés, plus séparés même, puisque nous sommes moins les uns aux autres que lorsque la frontière était entre nous ? Savez-vous qu'il y a un an que ma femme ne vous a vue, chère Madame, et dire que nos petites filles n'ont pu vous voir encore! Au milieu de tous les malheurs et de périls de plus en plus menaçants de la patrie, je déplore le relâchement des liens les plus chers. Triste temps que celui où nous vivons : ce n'est pas assez de voir le pays se

1. Louisa et Henriette.
2. Pendant le siège de Paris, la famille de Bataillard était en Angleterre.

diviser en partis et en classes hostiles : non seulement ces divisions atteignent la famille, mais l'amitié semble atteinte aussi, et ceux-là mêmes qui vivent d'un même cœur s'isolent de plus en plus.

Tâchons de réagir contre ces tristes tendances...

Un an après avoir écrit la note ci-dessus, le 14 juillet 1873, il envoie une nouvelle lettre à Quinet, dans laquelle il rappelle les liens intellectuels qui le rattachent à son maître :

Que devenez-vous, chers amis, au milieu de la réaction aveugle et bête qui nous envahit? Je crois que nous n'apprécions pas tout à fait de la même manière les meilleures chances de sortir de cette horrible impasse (je ne vois pour moi d'espoir de salut que dans l'extrême modération de tous les républicains); mais nous souffrons de même, et vous savez que sur le fond des choses nous ne pouvons jamais être que dans un accord parfait; votre idéal est le nôtre; et je n'oublierai jamais, cher Maître, que je vous dois plus qu'à personne l'initiation aux grandes idées et aux nobles sentiments qui sont le meilleur lot de la nature humaine.

Ils est triste de se voir si peu quand on a tant de liens. Mais ce voyage de Versailles est pour nous une grosse affaire, et lorsque je puis de loin en loin m'arracher à mes occupations plus diverses que je ne voudrais, il faut que je songe à faire respirer l'air des champs à tout un petit monde qui en a grand besoin. Nous ne pouvons guère alors nous lancer si loin, ni d'ailleurs emmener partout les deux ou trois plus jeunes Roumains qui ne nous quittent guère[1]...

Les deux lettres de Quinet[2] que nous avons de cette époque reflètent aussi le regret de se voir si peu. La première est datée du 26 juin 1874.

Mon cher ami,

Rendez-moi, je vous prie, le service de recevoir de Madame Michelet deux boîtes en carton renfermant des lettres et papiers qui m'appartiennent. Veuillez les lui demander sans retard. Mme Michelet vient de m'écrire pour cela. Vous serez très aimable si vous pouviez venir nous voir et nous apporter ici ces papiers précieux pour moi. Ce serait une bonne occasion de nous revoir et de causer à notre aise. Si cela vous est impossible, je profiterai de ma première course à Paris pour aller vous serrer la main et prendre chez vous ce dépôt que je suis impatient de retrouver.

Mille choses affectueuses, pour ma femme et pour moi, à Madame Bataillard.

Croyez à l'ancienne amitié de votre dévoué.

Edgar Quinet.

Versailles, boulevard de la Reine, 67; 26 juin 1874.

J'écris par le même courrier à Mme Michelet.

La dernière lettre est un court billet pour le nouvel an :

Mon cher ami,

C'est bien malgré moi que je ne vous ai pas encore envoyé tous mes vœux

1. Bataillard surveilla beaucoup de jeunes gens roumains, qui faisaient leurs études à Paris.

2. Inédites.

de bonne année ; ils datent de loin, vous le savez. Ils sont anciens et fidèles. Pourquoi se voit-on si peu ? C'est mon constant regret.

Souhaits de ma femme pour vous tous.

Votre dévoué de cœur,

EDGAR QUINET.

Versailles, 21 janvier 1875.

C'est l'année de la mort de Quinet. Son enterrement fut l'occasion d'une véritable manifestation publique. On applaudit les discours de V. Hugo et de Gambetta sur sa tombe. Le premier parla au nom des anciens exilés et le second au nom de la nouvelle génération. Jamais peut-être Quinet ne reçut une pareille consécration.

Parmi les autres discours[1], il y en eut un aussi au nom des anciens élèves du Collège de France. L'auteur en était Chassin, mais son discours ne fut même pas prononcé.

Bataillard avait songé, lui aussi, à écrire un semblable discours, dont nous avons retrouvé le brouillon. Ce n'est pas une rédaction définitive ; il s'est arrêté à mi-chemin : peut-être apprit-il qu'un autre avait déjà été choisi pour parler au nom des élèves du Collège de France.

Nous reproduisons ce fragment, parce qu'il nous semble qu'on retrouve dans ses lignes aussi bien l'homme auquel étaient destinés ces éloges que le panégyriste lui-même, car tous les deux ont vu plutôt « l'ensemble des choses » que les « questions d'opportunité et de tactique » :

C'est au nom des anciens auditeurs du Collège de France que je demande la permission d'ajouter à mon tour quelques mots, quelques mots trop rapides, et bien insuffisants à coup sûr, mais qui éveilleront peut-être dans la jeunesse d'aujourd'hui le souvenir d'une tradition qui ne doit pas périr. Ce que furent, de 1843 à 1846, ces leçons du Collège de France, qui réunirent autour de la chaire de Quinet, de Michelet et de Mickiewicz une jeunesse ardente, toute émerveillée des perspectives nouvelles et grandioses que lui ouvraient sur la Révolution, sur le passé et l'avenir du génie moderne, ces trois voix, si diversement éloquentes, mais animées du même esprit, — la jeunesse d'aujourd'hui paraît l'avoir un peu oublié, — et cependant je crois pouvoir dire que jamais, dans le cours de ce siècle qui part de 1789 et qui occupera une si grande place dans l'histoire, pareil enseignement, si grand, si beau, si pur, ne fut donné à la jeunesse de notre pays ni à celle d'aucun autre. On a comparé ce trio Quinet, Michelet, Mickiewicz au trio Guizot, Cousin et Villemain sous la Restauration. La vérité est que celui-ci était bien moins inspiré par le libéralisme qui devait aboutir à la Révolution de 1830 que par l'esprit doctrinaire et sceptique qui prévalut ensuite, tandis que dans les leçons de Quinet, de Michelet et de Mickiewicz palpitait le génie de la France tel qu'il éclata en 1848. Je sais bien tout ce qu'on peut dire sur cette Révolution de 48, si belle, si souriante à ses débuts, et qui finalement fut si stérile. Je veux bien même que ces leçons, vers lesquelles ma pensée se reporte encore avec enthousiasme n'aient pas été exemptes des défauts qu'on peut reprocher à cette révolution elle-même ; il n'en est pas moins certain qu'elles étaient la plus pure expression d'un idéal qui reste éternellement

1. Mme Quinet a recueilli tous ces discours dans un « Appendice » du volume *Vie et Mort du génie grec.*

vrai, et vers lequel il faudra bien que la France retourne les yeux. On a dit que ces leçons étaient de la polémique plutôt que de l'enseignement. Il serait plus juste de dire qu'elles furent une sorte de prédication. Leur défaut, que je confessais déjà implicitement tout à l'heure, mais qui était presque inévitable, c'est que les sublimes aspirations dont elles étaient toutes remplies laissaient pourtant dans le vague nos jeunes esprits faits à enflammer, mais facilement capables aussi de s'abuser et de se fourvoyer; c'est, en un mot, que les conclusions précises y manquaient. Cela était dans l'esprit du temps et c'eût été trop demander que d'attendre, dès 1843 ou 1845, de M. Quinet lui-même, pour m'en tenir à lui, des conclusions religieuses comme celles qu'il a formulées plus tard dans sa *Lettre à Eugène Sue*, ou des enseignements politiques comme ceux qui ressortent de son grand livre sur *la Révolution*. Je n'ai pas, du reste, à me demander si le cher maître et le vieil ami que nous pleurons a su toujours, depuis qu'il les avait si bien formulées, réaliser lui-même ces conclusions religieuses et ces enseignements politiques dont il demeure l'expression la plus haute. Il avait un admirable sens pratique dans l'intelligence générale des choses et de leurs grands enchaînements; mais il n'avait pas l'esprit pratique du détail; et celui qui embrassait le passé et l'avenir dans des vues à la fois si larges et si justes était sujet, à ce qu'il me semble, à se tromper dans le présent sur des questions d'opportunité et de tactique, comme celles qui ont pris une si grande importance dans la vie parlementaire de ces dernières années. Quinet était trop grand pour être toujours habile, car pour lui la suprême habileté était dans l'absolue droiture, et il dominait de trop haut l'ensemble des choses pour voir toujours très clair dans les choses toutes menues et toutes prochaines. Mais il fut et restera une lumière et une force pour ceux qui, instruits par les douloureuses expériences de ces vingt-cinq dernières années, sentiront le besoin de se retremper aux sources vives de la vérité éternelle.

Ce qui est bien évident, c'est que ce discours fut conçu en réponse à l'article du *Temps* de la veille des obsèques. Quand il réfute la comparaison entre le « trio » Quinet, Michelet, Mickiewicz et le « trio » Guizot, Cousin, Villemain, et quand il réfute le mot « polémique » pour qualifier les cours du Collège de France, Bataillard est en polémique directe avec l'auteur de cet article, probablement Scherer, d'après l'une des notes mises en marge de son discours.

Les quelques lettres qui suivent cette date, que nous avons de M^me^ Quinet, sont de courts billets de remerciements pour les condoléances ou demandes de documents pour ses œuvres sur la vie et l'activité de son mari.

Ainsi, le 18 mars 1877, elle lui envoie cette lettre :

Cher Monsieur,

Soyez assez bon, je vous prie, pour dire à M^me^ Michelet que je tiens à sa disposition la *série entière* des lettres de M. Michelet à mon mari, depuis le commencement de leur amitié jusqu'à la fin.

Il y a un an que je les ai réunies, je vous en avais parlé à vous-même, cher Monsieur. Qu'elle veuille bien désigner la personne et le jour où l'échange de la correspondance aura lieu. Votre affection pour M. Michelet et pour M. Quinet vous désigne tout naturellement.

Dès le lendemain, Bataillard était à même de communiquer à M^me^ Quinet que M^me^ Michelet acceptait l'échange de la correspondance,

mais demandait le temps de classer les lettres de Quinet qui étaient en sa possession.

La dernière lettre de Bataillard à Mme Quinet, dont nous avons retrouvé le brouillon, porte la date du 2 décembre 1884. A ce moment, le premier volume des *Lettres d'Exil* était imprimé[1], et c'est à propos de cet événement qu'il écrit, précisément parce qu'il a trouvé une source inédite de lettres de Quinet.

Cette lettre débute par l'allusion à un « froissement », dont nous ignorons la cause :

Laissant de côté les froissements qui nous ont tenus éloignés l'un de l'autre, j'irais vous porter l'hommage de mon respect et de nos chers souvenirs communs, si j'étais sûr que ma visite vous fût agréable...

... Dernièrement, depuis la publication du vol., (Louis) Ulbach me disait qu'il avait des lettres de M. Quinet, dont plusieurs intéressantes; et comme je lui demandais comment il ne vous les avait pas communiquées, il m'a répondu qu'il comptait que vous en auriez gardé copie. Désirez-vous que j'éclaircisse la chose? Quelques mots de vous-même à Ulbach (à la Bibliothèque de l'Arsenal) vaudraient sans doute encore mieux...

Mme Quinet répondait le lendemain :

J'avais redemandé vainement à M. Ulbach les lettres qu'il pouvait avoir; ma santé et la vie qui s'écoule m'ont forcée à publier tout simplement ce que j'avais recopié moi-même autrefois. De là, sans doute, des lacunes.

Était-ce aussi une excuse pour les « lacunes » qu'on peut trouver dans les lettres de Quinet à Bataillard? Cela ne pouvait être une excuse valable, et Bataillard a noté lui-même les omissions faites par Mme Quinet dans les lettres qu'il a reçues de son maître et qu'elle avait publiées, en les lui rendant ensuite.

Les deux principaux volumes biographiques que Mme Quinet a publiés un peu plus tard[2] ne pouvaient encore contenter Bataillard. C'est une hypothèse que nous exprimons ici, mais elle semble être l'évidence même.

Peut-être Mme Quinet, après la mort de son mari, n'a-t-elle pas fait assez de cas de la forte amitié que celui-ci eut pour Bataillard, cet écrivain trop modeste, mais si consciencieux et dévoué.

Olimpiu Boïtos,
Membre de l'École Roumaine en France.

1. Il parut le 10 novembre.
2. *Edgar Quinet avant l'Exil* et *Edgar Quinet depuis l'Exil.*

GABRIEL BOUQUIER : NOTES SUR UN VOYAGE EN ITALIE

Parmi les influences qui, à la fin du XVIII^e^ siècle, contribuent à développer et transformer le sentiment de la nature en France, il faut mettre au premier rang les influences artistiques. Si, chez un Rousseau, nous ne trouvons guère encore que des émotions d'ordre sentimental, peintres et graveurs imposent des notions plus concrètes de formes et de couleurs. Parmi eux il faut donner une place particulière à ceux qui se sont tournés également vers la littérature : Gabriel Bouquier, né à Terrasson (Dordogne) en 1739, mort en 1810, a été à la fois peintre, poète et député à la Convention. Dès sa jeunesse on le voit enthousiaste de Joseph Vernet, à qui il adresse une épître en vers en 1765. Il a des difficultés avec sa famille et, entre 1776 et 1780, accomplit un voyage en Italie ; à son retour il compose un poème sur « *les Charmes de la Peinture* » resté inédit.

La bibliothèque de la Société Historique et Archéologique du Périgord possède deux précieux albums de croquis pris pendant ce voyage en Italie ; ils contiennent : l'un 98 pages, l'autre 197 d'environ 0 m., 25 sur 0 m., 20 de dessins au crayon repris à la plume et dont certains sont rehaussés de lavis ou de sépia ; ce sont des vues des environs de Rome, Naples et Aix-en-Provence, monuments, personnages et surtout paysages et marines d'une remarquable netteté, d'un dessin volontairement simplifié et sans aucune convention artistique ou littéraire. C'est la réalité dans toute sa fraîcheur et sa sincérité.

Ces dessins sont accompagnés de quelques « *Observations relatives au paysage et marine* » dont nous croyons utile de faire connaître le texte. Il pourra contribuer, comme nous le disions plus haut, à l'histoire du sentiment de la nature en France. Si Bouquier n'a pas joué un rôle de premier plan, il n'est pas resté non plus tout à fait hors du monde, et ses idées et sentiments ont pu avoir quelque influence. D'autre part, les lieux dont il parle ont dans notre littérature, grâce à Chateaubriand, à Lamartine et à tant d'autres, une assez grande importance pour que l'on désire savoir comment les a vus un voyageur du XVIII^e^ siècle. Les dessins mêmes de Bouquier feraient à leur œuvre une admirable illustration.

Observations relatives au Paysage et Marine.

1° Les rochers de Sorente ont une partie de leur pied baignée de la mer, couverte d'une mousse d'un verd très brillant.

2° Quelques rochers dans les parages de Civita Vecchia sont d'une couleur brune outrée, qui produit néanmoins de très beaux effets;

quelques autres sont d'un jaune très clair. Il y a aussi des terrasses qui sont d'un jaune encore plus clair que ces derniers rochers ; on y voit de même qu'à Sorente et dans la rade de Naples des rochers dans la mer ou des écueils couverts presque en entier d'une mousse d'un verd très vif.

3° Dans les parages de Sorente, sur les côtes de Villarca, royaume de Naples, et à Porto-fin, dans la république de Gênes, on voit de très gros arbres attachés aux rochers dont les pieds sont battus par la mer, on en voit aussi aux îles Sainte-Marguerite, à la Galope et généralement sur les côtes d'Yères et de Toulon en France. J'ai remarqué à Porto-fin des chênes, des oliviers et des pins d'une grandeur considérable, couronnant des rochers et s'inclinant sur la mer.

4° On voit dans le golfe de la Specia des rochers presque du ton du brun rouge, d'autres couleur de terre verte ; en sortant de ce golfe, à un mille de Porto-Venere on voit une chaîne de rochers que j'appellerai volontiers l'école de la couleur, tous les tons les plus vifs et les plus hardis s'y trouvent réunis, le rougeâtre, le rouge brun, le rouge clair, le jaune clair, le jaune brun, le pourpre, le ton laqueux clair et foncé, le gris verd, le verdâtre, le verd noir, le verd brun, le violet foncé, le verd violet, le noir et le rouge de cinabre s'y font appercevoir successivement et leur réunion produit un merveilleux accord.

5° J'ai vu à Naples des pescheurs à la torche : ils ont à la pointe de leur barque une tringle de fer qui soutient une petite coupe dans laquelle ils allument un feu clair à la lueur duquel ils cherchent le poisson dans le fond de la mer à peu de profondeur ou parmi les pierres et les rochers qui la bordent. Ils ont des fourchettes, des dagues et autres semblables instruments de fer emmanchés d'un long bâton ; ils s'en servent pour percer le poisson dès qu'ils l'ont aperçu. J'ai vu plusieurs fois ces petites barques passer dans le sillon lumineux que forment les rayons de la lune sur la surface de la mer, le feu de ces barques mariant sa lueur avec celle du sillage pâle de la lune formait un ton dont l'éclat imitait parfaitement celui de l'or.

6° La lune se levant ou se couchant sur la mer fait généralement une réflexion sur l'eau dont la masse est fort large sur l'horizon et vient en diminuant à proportion qu'elle s'approche de l'œil du spectateur. On pourrait comparer la lueur des rayons lumineux réfléchis sur l'eau à un triangle isocèle dont les deux côtés égaux paraissent beaucoup plus longs que le troisième côté qui occupe toujours une partie de l'horizon.

7° Les accidents de nuages produisent sur mer des aspects très ragoutans.

8° La mer des plages peu profondes est plus belle dans les tons que la pleine mer, ou, pour mieux dire, la pleine mer est toujours très bleue et ne reçoit que des tons violets par toutes positions des nuages et des masses de lumière par l'incidence des rayons du soleil au lieu que la mer dans les plages peu profondes telles qu'à Fiumicino, à

Civita Vecchia, à Marseille..., etc. est susceptible des tons les plus beaux et les plus variés.

9° J'ai remarqué dans la vague qui se brise et s'élève en écumant le verd de l'émeraude à sa base. J'ai remarqué le même verd dans la partie unie de la vague qui se replie, et dans la partie écumante un ton couleur de rose très léger.

10° Les vagues de la mer sont d'un transparent très difficile à rendre et que très peu de peintres ont rendu.

11° La plus grande partie des rochers qu'on voit sur les côtes de Sorente, Naples, Procita, Isca, Monte di Circé, Terracine, Porto Lanzo, Fiumicino, Civita Vecchia, Carrare, au golfe de la Specia, à Levanto, Languilla, Dian, Porto-fin, et généralement sur toutes les côtes de la République de Gênes et de la France jusqu'à Marseille ce qui fait une chaîne de plus de 400 lieues de côtes; dans tout cet espace donc, la plupart des rochers sont percillés; on y en voit cependant quelques-uns, mais en bien petite quantité, qui sont à masses larges et méplates.

12° J'ai vu à Levante une masse de rocher d'un ton violet d'une rare beauté. Ce ton se mariait à un ton verdâtre et noirâtre.

13° J'ai vu quantité de villages dont les maisons sont bâties dans la mer même, de ce nombre sont Mazzo Lubrenza en partie, Porto Venere en partie et quelques autres villages dans les États de Gênes.

14° Les îles et les côtes vues de loin paroissent mouchetées de verd brun dans certaines parties et dans d'autres couvertes de ce même verd brun par masses irrégulières d'une certaine étendue; le reste paraît varié dans les tons violets, gris, et rougeâtres.

15° Les maisons dans les États de Naples sont la plupart sans toits; elles sont terminées par une terrasse faite de chaux vive et de pozzolane.

J'ai vu à Pezaro la mer agitée se détacher en verd clair jaunâtre sur un ciel légèrement rembruni.

La partie du Vésuve qui s'élève en cône est d'un violet assez foncé et qui donne alternativement dans le rougeâtre, le bleuâtre et le noir. Le reste de la montagne en s'étendant vers la mer offre des tons bruns verdâtres et ferrugineux dans les laves qui la sillonnent irrégulièrement en partant de la base du cône jusques aux bords de la mer qui baigne le pied.

*
* *

Ce sont là, évidemment, des notes de peintre; mais, il faut l'avouer, ces artistes et ces littérateurs qui voyageaient en Italie à la fin du XVIII[e] siècle savaient voir et ils préparaient bien la voie aux grands écrivains du siècle suivant.

Les quelques lignes suivantes, qui ont trait au séjour de Bouquier à Rome, suffiront à faire apparaître les liens qui l'unissent à Chateau-

briand, par exemple. Il est fâcheux qu'on ne puisse les dater avec précision ; elles doivent avoir été écrites entre 1800 et 1805 :

Un jour, en parcourant les ruines du Palais Majeur, j'entrai sous une voûte où le temps avait pratiqué plusieurs ouvertures, à travers l'une desquelles un rayon de soleil passoit en ce moment et alloit éclairer une espèce d'autel formé de différents débris d'architecture et surmonté d'une croix au pied de laquelle étoit une tête de mort et quelques ornements. Ce spectacle inattendu fit sur moi une impression profonde et me plongea pendant quelques instants dans une mélancolie tristement agréable. J'avais à la fois sous les yeux les débris de la Rome antique, la religion triomphante, le but de la vie, la mort, et je songeais aux vanités des grandeurs humaines.

P. Barrière.

UN TEXTE PEU CONNU SUR CHATEAUBRIAND.

L'article de Mme Durry sur *Chateaubriand et la Duchesse de Berry* est l'occasion peut-être de rappeler un texte peu connu, je crois, dont l'auteur n'est autre que le médecin qui accompagna Chateaubriand dans sa visite des bains de Carlsbad. Ce médecin s'appelait Jean de Carro. Il était né à Genève en 1770, avait étudié en Angleterre, et, de retour sur le continent, ne pouvant demeurer dans sa ville natale à cause des événements politiques, il s'était fixé en Autriche. Médecin célèbre, homme du monde, il fut en relation avec plus d'une personnalité scientifique ou politique. A la fin de sa vie[1], il publia un mince volume de *Mémoires*. On y lit entre autres quelques lignes qui ne sont pas insignifiantes sur Mme de Staël : En 1808, à Vienne, elle l'avait prié de « la diriger en toutes choses » et lui confia, à son départ, la tutelle de son fils Albert. Voici la page sur Chateaubriand :

La plus intéressante rencontre que m'ait offert (*sic*) Carlsbad, dans le courant des 29 années que j'y ai passées, fut incontestablement celle de M. le Vicomte de Châteaubriand, venu ici, au mois de mai 1833, pour avoir une entrevue avec S. A. R. Madame la duchesse d'Angoulême; ayant eu l'honneur d'être son *Cicerone* auprès de chacune de nos Ondines, ce fut en présence du *furieux et débonnaire Sprudel*, que je lui expliquai l'origine thermale du nom *Bourbons*. J'appris donc au chaleureux ami de ces princes proscrits que les anciens Gaulois avaient une déesse des Thermes, nommée *Vorvonne*; qu'on avait trouvé à *Bourbonne*-les-Bains une inscription votive, dans laquelle le Romain C. Jatinius rendait grâce à la déesse *Vorvonne* de la guérison de sa fille Cocilie par l'usage des eaux; que des statuettes et des urnes avaient été trouvées dans l'endroit, qui confirment sans réplique que *Vorvonne* était la déesse des Thermes de la Gaule; *Bourbonne*-les-Bains s'écrivait jadis *Borbonne*, *Vervonne* ou *Vorvonne*, qui veut dire en langue celtique *chaude fontaine*, de *vero*, chaud, et *von*, fontaine. Telle est l'origine de trois villes de France, *Bourbonne*-les-Bains, *Bourbon*-l'Archambaud, *Bourbon*-Lancy; par conséquent celle du nom de la maison royale de *Bourbon*.

A ma grande surprise, cette étymologie, quoique exactement racontée dans le *Précis historique sur les Eaux minérales les plus usitées*, par Alibert, médecin de Louis XVIII et de Charles X, était aussi inconnue au savant Châteaubriand qu'à Madame la Duchesse d'Angoulême.

En passant le petit pont voisin du *Sprudel*, nous vîmes (ce qui est aboli depuis 1849) des bouchers qui épilaient des cochons au *Sprudel* et des servantes qui y échaudaient et y plumaient de la volaille. Ayant demandé à M. de Châteaubriand s'il savait quelle ville de France tirait son nom de cet usage, il m'avoua n'en pas savoir davantage que de l'origine du nom des *Bourbons*. Je lui racontai donc, encore d'après Alibert, que la ville thermale de *Plombières* en Lorraine fut nommée *Plumaria* (ex *plumâ*), et qu'avec le temps

1. En 1855 (il mourut en 1856). *Mémoires du Chevalier de Carro, docteur en médecine... Carlsbad*, 1855. Avec l'épigraphe : *Longam vitam impendere vero.*

on fit de *Plumières*, *Plomières* et *Plombières*, sans que le *plomb* y eût eu la moindre part. M. de Châteaubriand rit de bon cœur de sa propre ignorance. Je le fis rire aussi, en lui racontant l'anecdote suivante :

Un de nos marchands du *Wiese*, auquel je montrai M. de Châteaubriand au moment où il entrait dans un de nos beaux magasins de verreries, me répondit naïvement : « Eh, que m'importe M. de Châteaubriand, quand il est dans la boutique d'un autre ! »

Je me gardai bien de rappeler à l'auteur du *Génie du Christianisme* et des *Martyrs* le malheureux sort des Bourbons, ses amis et ses maîtres, qu'il venait voir dans l'exil : Charles X, le duc d'Angoulême et le duc de Bordeaux à Teplitz; madame la duchesse d'Angoulême et sa nièce *Mademoiselle* (maintenant duchesse douairière de Luques), à Carlsbad. Je lui fis seulement observer que la déesse des Thermes de la Gaule avait fort mal protégé les Bourbons, qui tiennent d'elle leur nom, et qui, quoique leur *marain*, les a traités en *marâtre*.

Si, en 1833, j'avais su tout ce que j'appris en 1836 sur les infortunes de Louis XVII, et sur ceux qui en furent les auteurs, c'est-à-dire ses deux oncles Louis XVIII et Charles X, il est probable que j'aurais tenu à M. de Châteaubriand un autre langage, et que je me serais permis de lui dire que la chute des Bourbons n'était qu'un juste châtiment de leurs méfaits.

Les *Mémoires d'Outre-Tombe* ne font pas apparaître le médecin amateur d'étymologie. Et Chateaubriand, à aucun moment, n'y rit de bon cœur... Le détail est négligé qui romprait ou altérerait l'unité, la gravité du récit.

F. Bouchardy.

UNE VERSION LATINE DE STENDHAL... D'APRÈS MISSON

Parmi les citations en langages divers qui donnent aux *Promenades dans Rome* une allure modérément érudite, il en est une plus imprévue que les autres : c'est un dialogue en vers latins entre la Vierge Marie et saint Grégoire. L'édition Delaunay (I, 200-203) l'intercale dans le texte même des *Promenades*, face à face avec la traduction. L'édition Lévy (I, 152-153) rejette assez dédaigneusement en note ces vers, dont Stendhal avait eu la coquetterie de faire le panneau de gauche d'un diptyque.

Il s'agit évidemment d'un exercice de théologien, en un latin qui n'a rien de celui de Virgile. La tradition attribue ce texte soit à Joachim de Flore, qui prêchait au XII[e] siècle l'Évangile Éternel, soit au vénérable Beda, théologien né aux environs d'Avranches, mort en 1536, qui combattit avec ardeur les doctrines protestantes.

Quoi qu'il en soit, ce qui frappe le lecteur des *Promenades*, c'est l'aisance de la traduction. Il y a dans l'interprétation de Stendhal de la vivacité et même de l'élégance! Ces vers ont beau être, dans l'ensemble, aussi faciles que peu poétiques, devant ce tour de main du traducteur, on se surprend malgré soi à éprouver quelque respect pour le latin — cependant sujet à caution — des Écoles Centrales. Serions-nous en présence d'une version latine de Stendhal? D'ordinaire il ne traduit pas ses citations ; le texte l'a-t-il cette fois intéressé au point de lui faire abandonner une prudente réserve? Allons-nous pouvoir juger à coup sûr de sa connaissance du latin et de sa culture classique?

Détrompons-nous. Ce dialogue, inséré non sans ironie dans une énumération de miracles, provient du *Voyage d'Italie* de Misson (II, 147, édition d'Utrecht de 1722). Stendhal s'est contenté de refondre la traduction maladroite et lourde du voyageur protestant que la révocation de l'édit de Nantes avait conduit en Italie. Les textes valent qu'on les confronte[1].

VIRGO MARIA.

1. Heus tu! quo properas, temerarie claviger? heus tu!
Siste gradum.

SANCTUS GREGORIUS.

Quæ reddita vox mihi percutit aures?
Quis cœli regis me sceptra vicesque gerentem
Impius haud dubitat petulanti lædere lingua?

1. Il s'agit de la Madone de Saint Côme et Damien, au Forum; elle adresse de vifs reproches à saint Grégoire qui passe devant elle sans la saluer.

VIRGO MARIA.

Siste gradum ! converte oculos, venerare vocantem.

SANCTUS GREGORIUS.

O mirum ! o portentum ! effundit imago loquelas !
(At forte illudunt sopitos somnia sensus).
Mene vocas o effigies ! Hanc labra moventem
Flectentemque caput video. Quid quæris imago?
Nomen, imago, tuum liceat cognoscere.

VIRGO MARIA.

Mater
Sancta tui Domini tibine est ignota Gregori?
Virgo parens, ignara tori, tactusque virilis,
Regia progenies, rosa mystica, fœderis arca,
Excelsi regina poli, domus aurea, sponsa tonantis,
Justitiæ speculum et clypeus, Davidica turris,
Janua cœlorum, tibine est ignota, Gregori?

SANCTUS GREGORIUS.

Ignaro veniam concede, insignis imago,
Virgo Maria prius nunquam mihi visa : loquentem
Nunquam te prius audivi : quis talia vidit?

VIRGO MARIA.

Parco lubens : posthac sed reddere verba salutis
Debita mente tene. Quo te nunc semita ducit?

SANCTUS GREGORIUS.

Supra altare tuum missam celebravit odoram
Presbyter Andreas : animam liberavit, et ecce
Impatiens, semicocta, jacet prope limina clausa
Gurgitis. Illa viam petit a me.

VIRGO MARIA.

Perge, Gregori.

TRADUCTION DE MISSON.

« Parle, hey ! l'homme aux Clefs ! Où vas-tu ? Étourdi ? Veux-tu donc t'arrester quand on t'appelle ? | Qu'est-ce que j'entends ! Qu'elle (*sic*) impudente voix me frappe les oreilles ? Quel impie scélérat ose parler ainsi à un Vice-Dieu ? | Arreste-toy, Téméraire, et rend le respect à qui tu le dois. | O ciel ! est-il possible ! ô quel prodige ! ô miracle ! je pense que c'est une image qui crie après moy ! Mais non, je resve sans doute : c'est une illusion, c'est un songe. M'appelles-tu, Madame l'Image ? En vérité, je vois ses lèvres qui remuent, et sa teste qui branle. Que demandez-vous merveilleuse image ? Qui estes-vous, par votre permission ? | Quoy, Grégoire ! insensé Grégoire ! Quoi ! tu ne connais pas la Mère de ton Seigneur ! Tu ne connais pas celle qui est tout ensemble Mère et Pucelle ! Tu ne connais pas la Fille et la Tour de David ? La Rose Mystique ? l'Arche de l'Alliance ! la Reine du Ciel ! le Palais d'or ? l'Épouse de Dieu ? le Miroir et le Bouclier de Justice ? la Porte du Paradis ? etc., etc., etc. | Je vous demande pardon, ô benoiste Image : je n'avais jamais vu la Vierge Marie ; je ne vous avais pas non plus jamais entendu parler : et qui est-ce qui a vu des choses semblables. | Passe pour le premier coup ; va, je te le pardonne. Mais une autre fois, ne sois pas si fou, je te prie, que de manquer à ton devoir. Où t'en allais-tu donc si viste ? | Messire Jean (*sic*) vient de dire une Messe sur un de vos Autels privilegiez, et il a délivré un Ame du Purgatoire.

La pauvre Créature est demi-cuite à la porte, où elle m'attend avec impatience : je m'en allais lui ouvrir. | Et bien (*sic*), va, fais promptement ton affaire. »

TRADUCTION DE STENDHAL.

« Holà ! ho ! où vas-tu téméraire porte-clef ? Holà ! arrête-toi.

— Quelle voix frappe mon oreille ? Quel impie a l'insolence de m'attaquer, moi qui porte le sceptre du roi du ciel, et qui suis son vicaire ici-bas ?

— Arrête, téméraire ! tourne les yeux, et adore qui t'appelle !

— O chose admirable ! ô prodige ! une image me parle ! Mais peut-être le sommeil égare-t-il mes sens. M'appelles-tu, ô image ? Mais je la vois qui remue les lèvres ; elle baisse la tête ! Que demandes-tu, image ? Qu'il me soit permis de connaître ton nom.

— Quoi donc, ô Grégoire ! est-ce que tu peux méconnaître la mère de ton saint Seigneur ? Ne reconnais-tu pas la Vierge mère, celle qui n'a jamais approché ni du lit ni des embrassements d'un homme, la fille des rois, la rose mystique, l'arche d'alliance, la reine du ciel, la maison d'or, l'épouse de celui qui tient le tonnerre, le miroir et le bouclier de la justice, la tour de David, la porte des cieux ?

— Image illustre, pardonne à qui a péché par ignorance ! Jamais je n'ai vu la Vierge Marie ; jamais je ne t'ai entendu parler. Qui a vu de telles choses ?

— Je te pardonne volontiers ; mais, dorénavant, rappelle-toi de te conformer à ton devoir. Où vas-tu ?

— Le prêtre André vient de célébrer une messe sur un de tes autels ; il a délivré une âme du purgatoire ; et voilà que, impatiente et à demi cuite, elle s'est avancée jusqu'à la porte encore fermée de l'abîme immense ; elle me demande de lui ouvrir.

— Continue ton chemin, je te le permets. »

Poussons le parallèle dans le détail de la traduction :

MISSON.	STENDHAL.
V. 1. — Lourd, loin du texte ; un verbe ajouté (*parle*). *Heus tu !* traduit une seule fois.	Vif, précis ; ordre des mots suivi. *claviger*, traduit d'après l'étymologie. En ajoutant *ho !* Stendhal introduit l'idée de hâte contenue dans *properas* et que le verbe *aller* ne rend pas.
V. 2. — Misson brode, complique la traduction, traduit à tort *reddita* par *impudente*, ou bien ajoute cette épithète.	Précision. Stendhal évite de traduire *reddita* qui, d'ailleurs, ne modifie guère le sens de *vox*.
V. 3-4. — Insistance exagérée : *quis impius* (*quel impie scélérat*). En traduisant *petulanti lædere lingua* par le verbe *parler*, Misson affaiblit le texte et supprime toute idée d'offense.	Exactitude. *a l'insolence*, rend l'idée contenue dans *petulanti laedere lingua*.
Vice-Dieu : expression ridicule qui prétend traduire six mots.	Précision. La traduction de *vices*, un peu longue, est du moins dans le ton du morceau et conforme à la tradition chrétienne.
V. 5. — *Téméraire*, ajouté au texte. La fin du vers est loin du latin.	Stendhal conserve le mot *téméraire*. Ordre des mots respecté.
V. 6. — *O ciel, est-il possible*, ad-	Le superflu de Misson est négligé.

jonction de Misson. Traduction infidèle (*effundit loquelas* rendu par *crier*).	Pour éviter un pléonasme, Stendhal traduit *mirum* d'une façon plus vague : (*chose admirable*). Il ne garde pas sa valeur à *effundere,* mais traduit sans longueur.
V. 7. — Misson massacre le seul vers qui rappelle l'harmonie virgilienne.	Exact et coulant comme le latin, mais *sopitos* n'est pas traduit.
V. 8. — *Madame l'Image* : expression ridicule.	Stendhal se garde bien de la conserver.
En vérité : trop d'insistance.	*Mais* : liaison plus souple. Stendhal plus près du texte.
V. 9. — *Sa teste qui branle* : inexact.	Stendhal corrige l'inexactitude : *elle baisse la tête.*
Merveilleuse : adjectif superflu.	Fidélité de la traduction.
V. 10. — Lourd, embarrassé.	Précis.
V. 11. — *Insensé Grégoire ! Quoi !* : répétition inutile.	Stendhal s'en tient au texte : *méconnaître* ajoute cependant une idée à *ignota.*
Sancta : non traduit.	Stendhal, par inadvertance, fait retomber *Sancta* sur *Domini.*
V. 12-16. — Désordre et maladresse dans la traduction des épithètes. Misson, embarrassé, rapproche *regia progenies* de *Davidica turris.*	Traduction heureuse et ordonnée (cf. v. 12). Souci du sens primitif des mots (cf. *sponsa tonantis*).
V. 17. — Loin du latin. *Insignis* mal rendu par *benoiste.*	Précision. Stendhal pénètre le sens chrétien qu'a ici *ignaro.*
V. 18-19. — Lourd, long. La valeur des formes verbales n'est pas respectée.	Traduction réduite au strict minimum. Le mot *prius,* comme dans Misson, est omis.
V. 20-21. — Éloigné du texte, adjonctions : *ne sois pas si fou, si viste. semita* n'est pas traduit.	Plus précis. L'expression *conforme à ton devoir* est seule un peu libre. *semita,* non traduit.
V. 22-25. — *odoram,* non traduit. *privilegiez,* adjonction de Misson. *du Purgatoire,* ajouté par Misson.	*odoram,* non traduit. Stendhal la supprime. Stendhal conserve une expression qui précise le sens.
la pauvre Créature, adjonction. *jacet, clausa, gurgitis,* ne sont pas traduits. Tout cet ensemble est éloigné du texte.	Stendhal suit de près le latin. Toutefois, l'expression *jacet prope* est rendue imparfaitement par *s'est avancée.* *encore, immense, je te le permets,* sont des additions de Stendhal qui, par ailleurs, est exact.

Il ne viendra à l'idée de personne de défendre la traduction trop libre et singulièrement embarrassée de Misson qui, pourtant, en sa qualité d'honnête homme, devait savoir plus de latin que son disciple.

La traduction de Stendhal n'est point parfaite ; mais elle révèle, en dépit de quelques mots omis ou mal rendus et de quelques additions, un souci de l'exactitude et de l'ordre du texte, un besoin d'en pénétrer l'esprit qui, s'ils ne sont pas d'un philologue, sont assurément d'un psychologue et d'un artiste.

Ces vers l'ont visiblement diverti, et c'est pourquoi il les accueille dans les *Promenades*. Mais au lieu d'emprunter purement et simplement à Misson une interprétation archaïque qui eût été révélatrice, il la confronte avec l'original, il en pèse chaque terme, il la corrige. Les modifications qu'il lui fait subir dénotent quelques connaissances précises et surtout un sens averti du latin. Il y a là un art de la traduction qui rejoint — par delà la science de Stendhal, qu'on ne doit tout de même pas exagérer — son talent d'écrivain et de plagiaire.

Le mérite de ces lignes ne réside-t-il pas essentiellement dans leur vive allure, dans l'accent, presque poétique, conservé par Stendhal à la traduction du vers 7 :

At forte illudunt sopitos somnia sensus...

et dans cette succession d'épithètes, reprises ou inspirées des litanies de la Vierge, qui gardent chez lui leur belle ordonnance et la plénitude de leur sonorité?

Mais on peut l'affirmer sans crainte, sans un modèle initial, Stendhal n'eût jamais pris la plume pour traduire un dialogue de la Vierge et de saint Grégoire. Les défauts d'autrui, qu'il discerne avec clairvoyance, lui sont l'occasion de mettre en valeur ses propres qualités. Entre le latin et sa traduction personnelle, un intermédiaire était indispensable; il lui fallait un texte français à refondre, à triturer, une prose maladroite à redresser. On ne reconnaît plus Misson dans la rédaction des *Promenades* — dédain et ingratitude! — mais Stendhal se fût acquitté de sa tâche avec moins d'aisance, sans doute, en l'absence d'un devancier.

Armand Caraccio.

LETTRE DE P.-F. DUBOIS A CAMILLE MELLINET[1]

[*Sur l'affaire Jouffroy-Leroux-Cousin*].

Paris, le 24 décembre 1842.

« ... Un mot seulement sur l'affaire du livre de mon pauvre et cher Jouffroy. C'est la chose la plus simple du monde, qui n'a été envenimée que par la haine du journalisme ultra-religieux et la non moins misérable haine de M. Leroux contre M. Cousin. Jouffroy écrit, *en 1832*, pour la préface de la traduction de *Reid*, quelques pages qu'il s'aperçoit bientôt ne pas convenir à la tête de ce livre; il en fait un mémoire sur l'organisation des sciences, et là se rencontre le récit de la crise subie par ses croyances *à vingt-et-un ans*, sous les leçons d'un maître, M. Cousin, qui en comptait vingt-cinq ou vingt-six : il raconte comment la religion s'efface pour lui devant la science. Quelques mots pouvaient être mal interprétés contre M. Cousin; si Jouffroy eût vécu, il les eût retranchés ou éclairés à son gré : la convenance ne permettait pas de les laisser, car qui se confesse n'a pas le droit de confesser autrui. M. Damiron les retranche, sans que, du reste, cela touche en rien au fond des choses; une phrase sur la *divinité du christianisme* mal écrite et trop âpre, d'ailleurs implicitement comprise dans une autre tout aussi nette pour la pensée et tout aussi expressive, sans la crudité du mot de divinité rejetée, est retranchée encore pour éviter le scandale déjà causé par le mandement déclamatoire de l'évêque de Chartres et des journaux religieux. Qui n'eût agi ainsi pour la paix du deuil de la veuve? Eh bien! Que fait-on de cela? D'abord on transpose la date de dix ans; ce n'est plus un mémoire scientifique de 1832, ni une page de récit qui reporte à 1815 et 1816; c'est un testament de ses derniers jours; c'est pour les prêtres et leurs adhérents la déclaration d'antichristianisme sur le lit de mort; c'est pour le philosophe panthéiste la rétractation de l'*éclectisme* et du déisme, et une protestation contre M. Cousin, et puis mille suppositions aussi absurdes les unes que les autres sur la *prétendue mutilation*, sur de bien autres altérations, sur les misères faites à la veuve, sur MM. Villemain, Cousin et Damiron. Je vous atteste qu'il n'y a ni plus ni moins que ce que je viens de vous dire. Mon nom n'a pas été jusqu'ici mêlé à tout cela, mais, s'il eût été prononcé, ou s'il l'était, je n'aurais été ni ne serais embarrassé.

« Il va paraître demain dans la *Revue Indépendante* un nouvel

1. Imprimeur à Nantes et directeur du journal *Le Breton*.

article de M. Leroux, qui redouble ses attaques contre M. Cousin. Je suis bien désintéressé de cela, car M. Cousin et moi, depuis le 1er mars, n'avons plus de relations. En cherchant à le défendre dans le *Courrier*, le *Constitutionnel* et le *Siècle*, ses amis ou ses affidés ont sottement ou bassement abandonné M. Damiron, qui, loyalement, honnêtement, prenait tout sur lui. M. Cousin va payer leurs maladresses ou les siennes propres, s'il a autorisé, comme on le dit, les articles de journaux. Mais on mentira encore ou on dénaturera tellement les faits que la simple vérité ne pourra percer.

« Maintenant, que voulez-vous dire par vos mots : *effets fâcheux*? Est-ce pour la mémoire de Jouffroy ou pour M. Cousin et la loyauté de M. Damiron? Accuse-t-on M. Jouffroy de n'être pas mort chrétien? Cela est entre Dieu et lui. Veut-on dire qu'il est mort *sceptique*? Cela est faux; il a cru à Dieu, à l'immortalité; il a répété vingt fois que la philosophie, comprise et cachée sous les symboles du christianisme, ne serait pas dépassée; il aimait et peignait avec amour les pompes du culte chrétien; il avait un invincible éloignement pour le panthéisme et le matérialisme; ses derniers travaux à l'Académie des Sciences morales et politiques ont tous roulé sur le spiritualisme le plus pur.

« Maintenant, je le répète, que demande-t-on à ses amis? Qu'ils viennent affirmer le *oui* ou le *non* sur sa croyance aux *dogmes positifs*, aux *mystères religieux*? Qui pourrait avoir cette imprudence et donner cet odieux plaisir aux malheureux qui n'ont pas craint, soit à droite, soit à gauche, de déchirer un linceul et de s'en disputer les lambeaux ? Détestables sectaires et non moins détestables philosophes, qui profanent également et la religion et la science! C'est à eux qu'il faut renvoyer leurs accusations d'*impiété* et d'hypocrisie. Admirable temps que le nôtre, et merveille de notre progrès! Nul ne pourra mourir en paix; il faudra, comme on disait dans le cynique langage du dernier siècle, ou *faire le plongeon* ou afficher le scandale.... »

(Communiquée par M. Henri Sée.)

QUELQUES LETTRES INÉDITES DE MICHELET A SAINTE-BEUVE

M. Jean-Marie Carré a publié, dans la *Revue d'Histoire Littéraire de la France*, en 1924, une excellente étude sur les rapports qu'entretinrent Michelet et Sainte-Beuve[1]. Il y a cité cinq lettres de Michelet, mais quatre d'entre elles d'après les brouillons inachevés de l'historien. Nous avons retrouvé, dans les volumineux dossiers où sont conservés, à Chantilly, tant de lettres des correspondants de Sainte-Beuve, quelques pièces qui viennent compléter les recherches de M. Carré. Six des lettres que nous publions sont tout à fait inédites. Une autre — et la plus importante, par l'exposé que Michelet y fait de sa méthode — n'était qu'imparfaitement connue à travers le fragment de brouillon donné par M. Carré. Une dernière, enfin, a été annexée à l'étude de Sainte-Beuve sur Mme Desbordes-Valmore (*Nouveaux Lundis*, t. XII, p. 157, en note). Mais Troubat a remplacé par des points de suspension quelques lignes de la missive.

* * *

La première lettre de Michelet à Sainte-Beuve, que nous ayons retrouvée, date du 9 septembre 1833. Deux ans plus tôt, le critique avait exprimé déjà à l'historien son sentiment sur l'*Introduction à l'Histoire Universelle* et l'*Histoire romaine*[2]. Sainte-Beuve avait reconnu la valeur de ces œuvres. Il était même allé jusqu'à dire, à propos de l'*Histoire romaine* : « Il me serait bien agréable de parler quelque part de votre livre... » ; mais aussitôt il s'était dérobé, prétextant qu'il n'était plus au *Globe*, qu'il n'était attaché à aucun journal. En 1833, les relations entre les deux écrivains semblent fort cordiales. Michelet appelle son correspondant « Monsieur et ami » ; il l'invite à dîner. Peut-être, d'ailleurs, ces amabilités ne sont-elles pas tout à fait désintéressées : les deux premiers volumes de l'*Histoire de France* vont paraître et nous verrons Michelet, dans la seconde des lettres que nous publions, faire tout son possible pour obtenir un article de Sainte-Beuve.

[Date du timbre : 9 septembre 1833.]

Monsieur et ami,

Vous m'aviez, je crois, promis de venir dîner chez moi avec Quinet. Chaque

1. *R. H. L.*, 1924, avril-juin. Cette étude a été reproduite, augmentée d'une lettre inédite de Sainte-Beuve, dans le bel ouvrage de M. Carré sur *Michelet et son temps* (Paris, Perrin, 1926).

2. Voir lettres citées par Carré : *Michelet et son temps*, p. 77 et 78.

jour, je voulais aller vous rappeler votre promesse. Mais je suis rarement libre à l'heure où l'on vous trouve chez vous. Voici, pour m'achever, que le concours des agrégés d'histoire va me tenir enfermé à la Sorbonne la plus grande partie du jour.

Soyez aimable et bon pour ceux qui vous aiment. Venez mercredi à cinq heures et demie, si vous pouvez, rompre le pain avec nous. Parmi tant de gens qui vous admirent, vous n'en trouverez pas, croyez-le bien, qui sympathisent davantage avec votre talent et votre caractère.

MICHELET.

Lundi.

Si mercredi ne vous convient pas, donnez-nous votre jour[1].

Le 1er décembre 1833, Sainte-Beuve donne à la *Revue des Deux Mondes* son article sur *Jouffroy*[2]. Le même mois paraissent les deux premiers volumes de l'*Histoire de France* de Michelet. Celui-ci écrit au critique une lettre, où il le félicite de son article et où il exprime le désir de voir Sainte-Beuve annoncer au public l'apparition d'un ouvrage qui inaugure une méthode scientifique d'études historiques. La lettre n'est pas datée, mais elle est, sans aucun doute, de décembre 1833.

[Décembre 1833.]

Votre Jouffroy est une délicieuse vignette anglaise. — Vous seul, mon ami, savez les nuances. Nous ne sommes que des peintres en décors. D'abord votre article est un portrait *fini*, avec un mélange de délicatesses, de douceur et de malice, que je n'ai vu nulle part. Ensuite, il y a d'admirables échappées de vue et dans la nature de l'homme en général et dans l'histoire de ce tems. Votre article de Mme Valmore sur les romantiques, et celui-ci sur le *Globe*, contiennent une charmante histoire littéraire de la Restauration[3].

Je porte envie à Jouffroy, je vous l'avoue. Je voudrais bien aussi quelques lignes de vous, non sur ma personne, qui n'importe guère au public, mais sur mon livre, qui est un grand travail (j'ai droit au moins de dire ceci), de plus un travail utile au pays. La France s'ignore encore elle-même. Mon livre lui donnera au moins une méthode pour s'étudier d'*une manière scientifique*. Je crois, qu'en ce sens, il aura rendu quelque service. — J'aurais voulu, dans ce découragement presque universel qu'expriment aujourd'hui les hommes et les livres, ouvrir une voie au travail et au progrès.

Si vous parlez de mon histoire avec quelque développement, je voudrais que votre article parût dans la *Revue des Deux Mondes* (sous le titre : *Philosophie de l'histoire*, ou tout autre).

Soyez assez bon, mon ami, pour m[e dire] si je puis compter sur vous. — — En ce cas, v[ous] me direz si vous pouvez me donner un moment [où] vous exposer le plan de mon livre. — Le tems me presse ; [les] Chambres vont ouvrir, et mon cours[4] aussi. Tout à vous de c[œur].

MICHELET[5].

1. Collection Lovenjoul, D, 606, fol. 374.

2. *Portraits littéraires*, t. I.

3. Cette phrase exige une explication. Sainte-Beuve avait donné à la *Revue des Deux Mondes* un article sur *Mme Desbordes-Valmore*, le 1er août 1833. Il y consacrait un assez long développement à l'évolution du romantisme. — Dans l'article sur *Jouffroy*, il caractérisait le milieu politique et littéraire du *Globe*.

4. Michelet commença son cours à la Sorbonne le 9 janvier 1834.

5. Collection Lovenjoul, D, 606, fol. 378-9. — Les dernières lignes ont des déchirures.

Sainte-Beuve répondit à cette lettre, non sans quelque délai ; trop lentement, en tout cas, au gré de Michelet, qui s'en était allé déjà chez la mère du critique, rue du Montparnasse, pour quérir une réponse. Aussi Sainte-Beuve commence-t-il sa lettre [1] en s'excusant de sa négligence. Il félicite ensuite Michelet, mais en termes ambigus. « J'ai reçu », écrit-il, « avec une vive joie votre envoi précieux, si plein de science et d'imagination. » *Plein de science* est, certes, un éloge ; mais *plein d'imagination* peut être tenu, de la part de Saint-Beuve s'adressant à un historien, pour une critique. Sainte-Beuve explique comment son désir de parler de l'ouvrage de Michelet est contrecarré par les soucis que lui donne la préparation de l'édition de *Volupté*. Il n'a pas le temps, d'autant plus que le livre de Michelet « n'est pas de ceux qu'on effleure et qu'on interprète vite, c'est un aliment de forte et lente digestion ». Et puis, il a fait des promesses à Quinet et à Didier. Il affirme qu'il lui en coûte de devoir ainsi renoncer ; il se console un peu en songeant qu'un jour il fera, à son gré « et avec l'attention convenable » « une étude et un essai de peinture d'une œuvre et d'un homme qui vont s'accroissant et grandissant de plus en plus... » Néanmoins, à travers toutes ces précautions, on sent le refus bien net de Sainte-Beuve, l'exact contraire de ce « *oui* bien vif et tout électrique » par quoi, prétend-il, il aimerait répondre. — Michelet dut se résigner :

[Décembre 1833 [2].]

Je ne me consolerai jamais, mon cher ami, de ne pas être annoncé par vous. En y réfléchissant toutefois je me résigne. J'aime mieux qu'il n'y ait aucun nuage d'intérêt dans notre amitié. Depuis le jour où j'ai lu vos *Consolations*, je me suis attaché à vous. En vous, veuillez le croire, ce n'est pas le favori du public que j'ai recherché.

L'article sera fait, sous mes yeux, par un jeune homme qui a beaucoup de talent, M. de la Tour [3]. *Le principe de la méthode historique* y sera posé. Cet article m'importe, et pour mon livre, et pour la science elle-même. Ces choses n'ont jamais été dites.

M. Buloz m'a promis l'insertion au 1er janvier. Si vous le voyez, confirmez-le. Je crains que d'autres influences ne lui fassent oublier sa promesse.

Tout à vous de cœur.

MICHELET.

Je me réjouis de voir que vous achevez votre ouvrage [4]. Personne ne l'attend plus impatiemment que moi [5].

Michelet n'avait pas tort de se méfier de la promesse de Buloz. Le numéro de la *Revue des Deux Mondes* du 1er janvier 1834 ne contient pas l'article de La Tour. Et les numéros suivants pas davantage. Mais,

1. Carré, *op. cit.*, p. 80-82. M. Carré date la lettre de 1834. Elle est certainement de décembre 1833, preuve en soit la réponse de Michelet, que nous publions.

2. Sainte-Beuve a noté dans la marge la date 1833.

3. Il s'agit sans doute d'Antoine Tenant de La Tour, né en 1808, précepteur du duc de Montpensier en 1832, mort en 1881. Entre autres ouvrages, il publia, en 1835, un *Essai sur l'étude de l'histoire de France au XIXe siècle*.

4. Cette phrase répond au passage de la lettre de Sainte-Beuve, où il parle de la préparation de *Volupté*.

5. Collection Lovenjoul, D, 606, fol. 376.

par contre, le 15 janvier, la *Revue des Deux Mondes* publia le magnifique discours sur le *XIV*e *siècle*, par lequel Michelet avait inauguré, le 9 janvier, son cours à la Sorbonne. C'était une assez glorieuse compensation. Dans une lettre publiée par M. Carré [1], Sainte-Beuve félicite Michelet de son succès. Il lui dit en particulier son admiration pour le trait final du discours, « juste, brillamment et ingénieusement appliqué [2] ». Quinze jours plus tard, il fait mieux encore. La *Revue des Deux Mondes* donne son étude sur les *Mémoires de Mirabeau*, qui renferme, on le sait, une pénétrante critique de la théorie des hommes providentiels. Or, dans cette étude, Sainte-Beuve cite un passage du second volume de l'*Histoire de France* de Michelet, et se réjouit « d'avoir pour auxiliaires » les paroles ardentes par lesquelles l'historien déplore ce fatalisme, « cette absence de soin moral qui caractérise le moment présent ». Il nous semble, en outre, qu'il fait allusion à la péroraison du discours, prononcé par Michelet le 9 janvier, lorsqu'il écrit : « M. Michelet espère pourtant que cette lumière de liberté morale, toute vacillante qu'elle semble, n'est pas destinée à périr, et nous l'espérons comme lui [3] ». Dans l'éloge et l'approbation s'insinue d'ailleurs, comme si souvent chez Sainte-Beuve, la restriction et la critique. Sainte-Beuve félicite Michelet de maintenir, par ses éloquentes paroles, la notion de la liberté morale : mais, ces paroles, dit-il, « ne pourrait-on pas les lui opposer à lui-même quelquefois ? »

La quatrième lettre inédite que nous publions est difficile à dater. La voici. Nous essayerons ensuite de préciser le moment où elle a été écrite.

[Sans date.]

Vous avez fait, monsieur et ami, un charmant article dont je vous sais gré. Je souffrais depuis quelque tems de toutes les sottises qu'on dit là-bas sur notre compte.

1. Carré, *op. cit.*, p. 80. Cette lettre doit suivre, évidemment, celle que M. Carré donne p. 80-82. Nous la daterions volontiers du 15 ou 16 janvier 1834. Sainte-Beuve, qui n'avait pas assisté à l'ouverture du cours de Michelet, vient de lire son discours dans la *Revue*.

2. Dans la très belle péroraison de son discours, Michelet confiait à ses auditeurs ses espérances sociales. « Quels que soient nos doutes, disait-il, nos incertitudes, dans ces âges de transition, croyons fermement au progrès, à la science, à la liberté... Ce que nous prenons souvent pour une défaillance est un passage nécessaire, une crise périodique qui a ses exemples et qui revient à son temps. — C'est à l'histoire qu'il faut se prendre, c'est le fait que nous devons interroger, quand l'idée vacille et fuit à nos yeux. Adressons-nous aux siècles antérieurs; épelons, interprétons ces prophéties du passé ; peut-être y distinguerons-nous un rayon matinal de l'avenir. Hérodote nous conte que je ne sais quel peuple d'Asie, ayant promis la couronne à celui qui le premier verrait poindre le jour, tous regardaient vers le levant; un seul, plus avisé, se tourna du côté opposé ; et, en effet, pendant que l'orient était encore enseveli dans l'ombre, il aperçut vers le couchant les lueurs de l'aurore qui blanchissait déjà le sommet d'une tour. » (*R. D. M.*, 15 janvier 1834, p. 196-197.)

3. *Portraits contemporains*, t. II, p. 282-283. On peut s'étonner que M. Carré ne fasse, dans son étude, aucune allusion à ce passage de Sainte-Beuve sur Michelet. Il ne nous semble pourtant pas négligeable. N'y voit-on pas Sainte-Beuve désireux de manifester à Michelet sa bonne volonté ?

Vous êtes introuvable. Autrement j'aurais été vous voir. Si vous passez un jour ou l'autre sur ma montagne, ou rue du Chaume (au moins pour voir les Archives), je vous montrerai quelque chose d'une publication qui a au moins le mérite d'être très inattendue. Tout à vous de cœur. Où en est Port-Royal ?

MICHELET[1].

La dernière phrase de la lettre nous donne un premier point de repère. Sainte-Beuve s'occupe de *Port-Royal* ; il en a parlé à Michelet. Or, les premières mentions de Port-Royal dans la *Correspondance* de Sainte-Beuve datent de la fin de 1834. A Lamennais Sainte-Beuve écrit, le 14 décembre 1834 : « Je travaille cette année à une histoire littéraire de Port-Royal[2]... » A J.-J. Ampère, le 18 décembre : « J'ai tout à fait embrassé l'étude et les saints solitaires de Port-Royal[3]... » D'autre part, le premier volume du grand ouvrage de Sainte-Beuve ne parut qu'en avril 1840. C'est donc entre 1834 et 1840 que doit se placer cette lettre, où Michelet demande des nouvelles de la préparation de *Port-Royal*.

Second point de repère : Michelet félicite Sainte-Beuve d'un « charmant article », où le critique aurait répondu à « toutes les sottises qu'on dit là-bas sur notre compte ». Ce « là-bas », si vague, semble bien indiquer pourtant un pays étranger. Il doit s'agir d'opinions sur la France et les Français exprimées dans quelque revue étrangère. Or, de 1834 à 1840, nous ne trouvons, parmi les articles de Sainte-Beuve, qu'une étude qui soit véritablement une riposte à des « sottises » publiées, à l'étranger, sur le compte des Français. Cette étude, *Des jugements sur notre littérature contemporaine à l'étranger*[4], parut dans la *Revue des Deux-Mondes*, le 15 juin 1836, et nous croirions volontiers que la lettre de Michelet doit être datée de *1836, tôt après le 15 juin*. S'il en est ainsi, la publication qu'annonce Michelet, et « qui a au moins le mérite d'être très inattendue », pourrait être son volume sur les *Origines du Droit français*, qui parut en juin 1837, en même temps que le tome III de l'*Histoire de France*.

Est-il possible de préciser un peu les raisons qui poussaient Michelet à féliciter Sainte-Beuve de son article ? Nous le croyons ; aussi donnerons-nous ici quelques renseignements succincts sur l'étude à laquelle répondait Sainte-Beuve. Elle avait paru dans la *Quarterly Review*, puis avait été traduite et publiée dans la *Revue Britannique* (mars-avril 1836), sous le titre : *Les Romanciers français du XIX^e siècle*. Le ton en était fort vif, « grossier », dira Sainte-Beuve. Une note de l'éditeur de la *Revue Britannique* appelait cette étude un « phamphlet tory ». Aussi bien est-ce ce caractère de pamphlet politique qui dut frapper Michelet, s'il lut la *Revue Britannique*. Les tendances des romanciers français, « conducteurs de la contagion

1. Collection Lovenjoul, D. 606, fol. 372.
2. Sainte-Beuve à Lamennais, cité par V. Giraud. *Port-Royal*, de Sainte-Beuve. Paris, Mellottée (s. d.), p. 31.
3. Sainte-Beuve, *Correspondance*, I, p. 29.
4. *Premiers Lundis*, II, 305.

morale » (et le critique anglais étudiait pêle-mêle Paul de Kock, Hugo, Dumas, Balzac, Michel Raymond, George Sand), ces tendances étaient toutes rattachées à une cause commune : la Révolution française. On imagine combien Michelet dut s'indigner en lisant un passage comme celui-ci : « Le cratère de cette *montagne* révolutionnaire, dont l'explosion effraya et désola le monde, en 1793, laisse couler aujourd'hui, à flots plus paisibles, une lave silencieuse dont l'usurpation se répand au loin. C'est en étudiant la littérature de la France actuelle que l'on peut suivre le cours de ce fleuve infernal, mesurer la profondeur de son lit et apprécier l'intensité de sa chaleur[1]. » De même, quel sentiment de colère ne dut-il pas éprouver à entendre appeler la Révolution de 1830 une « catastrophe fatale[2] »? Et cela ne suffit-il pas à expliquer que Michelet ait senti le besoin de féliciter Sainte-Beuve de ne pas avoir laissé sans réponse un article si injurieux pour la France nouvelle[3]?

Signalons, enfin, en passant, que Sainte-Beuve pouvait avoir une autre raison de riposter à l'article de la *Revue Britannique* que sa juste indignation de Français et de critique soucieux des nuances. L'auteur anglais citait, en effet, à l'appui de sa thèse, une opinion de la *Revue des Deux Mondes*. « La *Revue des Deux Mondes*, écrivait-il, l'une des publications les plus répandues en France, convient que la révolution de juillet a changé quelque chose à la condition morale des femmes; *que l'on a parlé plus crûment*, que l'étiquette et la réserve ont entièrement disparu; que M. de Balzac a profité de ce mouvement et qu'il s'est ainsi emparé du succès[4]. » Or, ce passage reproduit approximativement quelques lignes de Sainte-Beuve lui-même, dans son article sur *Balzac*, de novembre 1834[5]. Il est permis de penser que Sainte-Beuve éprouva peu de plaisir à se voir ainsi cité dans une étude qui devait déplaire fort aux Français. Il dut trouver que sa pensée prenait, sous la phrase de son confrère d'outre-Manche, une signification bien fâcheuse. De là, peut-être, le désir de rétablir la vérité et de se désolidariser complètement d'avec l'injurieux critique anglais.

Au printemps 1837, Michelet est occupé par la publication du troisième volume de l'*Histoire de France*, qui parut au mois de juin.

1. *Revue Britannique*, mars-avril 1836, p. 234.
2. *Ibid.*, p. 234.
3. Il faut rappeler en outre qu'à cette époque Michelet est plongé dans l'étude des rapports historiques de la France et de l'Angleterre. Il a séjourné en Angleterre en 1834; il prépare le troisième volume de l'*Histoire de France*, où il aborde la guerre de Cent Ans et où il cherche à définir l'âme anglaise.
4. *Revue Britannique*, mars-avril 1836, p. 265.
5. Voici le texte exact de Sainte-Beuve : « Il y a eu évidemment, sous le coup de Juillet 1830, quelque chose, en fait d'étiquette, qui s'est brisé et a disparu dans la condition de la femme. Rien n'a changé, au fond, sur ce point, mais l'attention y a été portée, et l'on a parlé plus crûment. » (*Portraits Contemporains*, II, 329. Article paru en novembre 1834 dans la *Revue des Deux Mondes*.)

M. Carré a publié une lettre de Sainte-Beuve accompagnant des épreuves que le critique retournait à Michelet, après les avoir « lues avec vif plaisir et grande instruction[1] ». Nous donnons ici une lettre de Michelet que nous pensons avoir été écrite quelques jours avant celle de Sainte-Beuve, au moment où l'historien communiquait au critique ces épreuves du tome III.

[Avant juin 1837.]

Mon cher, mon unique[2] critique, je vous envoie les cent pages en question. Soyez assez bon pour les lire, quelque ennuyeux que cela soit. La chose est grave, il s'agit de la vie d'un homme. Vous verrez combien, sous forme générale, cela est au fond *personnel*.

Excusez-moi de vous envoyer des épreuves si sales, mais l'imprimeur me presse. Nous n'attendons que votre bon-à-tirer. Pourriez-vous me rendre le tout dimanche? Il est bien indiscret de vous demander un terme si rapproché. Donnez-moi plutôt votre jour et votre heure. J'irai recueillir vos critiques avec bien de la docilité, je vous assure, et bien de la reconnaissance.

MICHELET[3].

Cette lettre nous dicte deux remarques. La première concerne l'expression, si vivement relevée en marge par Sainte-Beuve : « Mon unique critique ». En effet, à cette date de 1837, Sainte-Beuve n'a rien écrit encore sur Michelet (si ce n'est les quelques lignes de 1834 : article sur les *Mémoires de Mirabeau*). L'expression employée par Michelet s'explique néanmoins; la phrase : « je vous envoie les cent pages en question » nous révèle que le critique a accepté déjà d'examiner ces épreuves, et de cette acceptation Michelet — si désireux d'obtenir un article de Sainte-Beuve — infère déjà que le critique lui consacrera bientôt cette étude depuis si longtemps souhaitée. Son imagination l'emporte et il se laisse aller à considérer comme une réalité ce qui n'est encore qu'un ardent désir.

Notre seconde remarque a trait à cette phrase étrange : « La chose est grave, il s'agit de la vie d'un homme ». Que veut dire Michelet? Il est difficile de donner une réponse qui ne laisse place à aucun doute. Nous croirions volontiers que Michelet veut laisser entendre à Sainte-Beuve que la publication de ce volume a pour sa vie, à lui Michelet, une importance décisive. En effet, en cette année 1837, Michelet est préoccupé de sa situation universitaire. Il avait eu, de 1834 à 35, la suppléance de Guizot à la Sorbonne; mais, à la rentrée d'automne 1835, c'est Lenormant qui avait remplacé Guizot. A l'École Normale, Michelet avait rencontré aussi des difficultés; il s'était fait suppléer, en 1836-37, par Duruy. Dès que Salvandy remplaça Guizot au ministère (printemps 1837), Michelet conçut l'espoir d'obtenir la chaire d'histoire

1. Carré, *op. cit.*, p. 83.

2. Sainte-Beuve a souligné le mot *unique* et noté dans la marge : « Je n'ai jamais écrit sur lui que dans les derniers temps ». Cette annotation est évidemment postérieure à mars 1862, date où Sainte-Beuve parla de Michelet à propos du tome XIV de l'*Histoire de France*.

3. Collection Lovenjoul, D, 606, fol. 380.

et de morale au Collège de France. M. G. Monod a raconté[1] quelles mutations et quelles combinaisons savantes amenèrent (non sans peine) la nomination de Michelet à cette chaire, en février 1838. La publication du tome III de l'*Histoire de France* avait donc, en cette année 1837, une importance particulière. Des jugements que l'on porterait sur ce volume dépendait, pour une bonne part, l'avenir de Michelet. De là, dans notre lettre, ce sentiment de la « gravité » de la chose, cette persuasion qu'il « s'agit de la vie d'un homme ». Et sans doute Michelet pensait-il que Sainte-Beuve serait sensible à cette invite pathétique et que peut-être il se déciderait à écrire l'article qui pouvait être d'une si grande importance pour sa réputation d'historien.

M. Carré a donné[2] un fragment du brouillon de la lettre par laquelle Michelet remercia Sainte-Beuve d'avoir bien voulu examiner les épreuves et exprimer son sentiment sur la valeur du tome III. Voici le texte complet de la lettre envoyée : si l'on veut bien le comparer au fragment publié par M. Carré, on verra qu'il est beaucoup plus étendu et qu'il est d'un très vif intérêt pour l'étude de la méthode historique de Michelet.

[Avant juin 1837.]

Votre remarque, mon cher critique, est aussi juste qu'ingénieuse. L'*entrain* fait tort aux œuvres humaines[3]. Et je ne sais pourtant s'il y aurait aucune œuvre sans cela. La vie même a l'air d'être une espèce d'*entrain*. Grâce au ciel, nous nous en corrigeons tôt ou tard.

Je regrette de ne pas avoir vos critiques de détail. Quant à votre critique générale, comment en profiter? Il faudrait changer sa nature même.

Il y a au reste une infinité de traits qui peuvent inquiéter et paraître *forts*, mais qui sembleront *justes* à proportion de l'étude minutieuse que l'on ferait des sources (historiques)[4] de ce temps. J'ai supprimé une infinité de preuves pour les petites choses. Il y a tel mot, telle épithète qui semble un ornement de style, et qui est un fait.

Si le mouvement est un peu vif, cela était peut-être plus nécessaire dans mon histoire que dans les autres d'aujourd'hui. Ceci mérite explication.

M. de Barante a donné l'histoire *politique*, de plus quelques détails isolés de l'histoire des *mœurs*.

Thierry a de plus insisté sur l'influence des *races*, l'éclairant par quelques remarques sur l'histoire des langues. Ce grand et excellent narrateur s'est

1. G. Monod, *La Vie et la Pensée de Jules Michelet* (Bibliothèque de l'École des Hautes-Études). Paris, Champion, 1923, t. I, p. 363 et suivantes.

2. Carré, *op. cit.*, p. 84.

3. Dans la lettre à laquelle Michelet répond (Carré, p. 83) Sainte-Beuve exprimait l'idée que le talent de l'écrivain emportait Michelet au delà de la vérité. « Ainsi, écrivait-il, dans ce siècle d'anarchie et de folie que vous peignez, il y a des endroits où je trouve comme l'entrain d'une ronde de Sabbat. C'est poétique. Est-ce juste historiquement? » Sainte-Beuve disait aussi avoir, le « matin même », dans *Port-Royal*, noté « que, si l'on pouvait savoir ce qui revient en propre à l'entrain de l'écrivain, à la plume excitée qui s'amuse, on rabattrait sans doute beaucoup du scepticisme de Montaigne, de l'absolutisme de de Maistre, du séraphisme de saint François de Sales, du jansénisme de saint Augustin ». — On retrouvera ce passage, presque textuellement, dans *Port-Royal*, t. II, p. 91.

4. Le mot est abrégé et presque illisible dans le manuscrit. Nous proposons cette leçon, sans toutefois oser affirmer qu'elle soit la bonne.

tenu très près des chroniques (*politiques*). L'Église même, le fait dominant du Moyen Age, paraît à peine dans son livre.

Cependant, vous le savez, l'histoire politique est une pure classification, une abstraction. L'histoire *vivante* se compose en réalité d'une foule d'élémens divers (*politique, droit, religion, littérature, art,* influences géographiques, physiologiques, etc.). Tout cela, dans la vie réelle, est simultané, et chaque chose agit sur toutes. Ces élémens se trouvent ensemble au point de départ de l'histoire, dans l'histoire *naïve*, dans Hérodote. Il faut qu'ils se retrouvent ensemble dans l'histoire raisonnée et réfléchie.

J'ai accepté l'histoire, avec toute la diversité de ses élémens ; mais, pour que toutes ces choses puissent graviter ensemble dans l'unité du récit, il fallait un grand mouvement vital. Voilà ce qui explique et qui excuse l'allure trop rapide peut-être, trop animée en apparence de mon récit. Songez que j'entraîne des masses énormes de choses diverses; elles ne peuvent suivre qu'autant qu'elles sont saisies dans un puissant tourbillon.

J'irai vous voir, Monsieur et cher ami; je tiens à vous exposer quelques idées, peut-être neuves, sur la méthode historique. Vous jugerez d'autant mieux que vous n'avez point de parti-pris, comme ceux qui ont publié telle ou telle histoire.

Si vous faites un examen des historiens de ce temps, vous tiendrez compte, je pense, et *du point où j'ai trouvé* l'histoire, et *du pas que j'ai fait*. MM. de Barante, Thierry et moi, nous formons une espèce de cycle. On ne juge bien l'un qu'en le voyant dans son rapport avec les autres.

Mille remerciements pour vos critiques. J'irai les solliciter encore. Tout à vous de cœur.

MICHELET[1].

« Si vous faites un examen des historiens de ce temps... » : Michelet insiste; il lui faut son article; il multiplie les commentaires de sa méthode. Mais Sainte-Beuve, quand le tome III de l'*Histoire de France* paraît, garde le silence. Un an plus tard, le 15 juillet 1838, dans une lettre où il recommande Michelet aux Olivier, Sainte-Beuve glisse cette malice : « C'est un homme distingué, bon, avide de savoir *et qu'on n'a qu'à se féliciter de connaître quand on n'a pas d'article à écrire sur lui*[2]... »

*
* *

La dernière lettre inédite que nous publions est postérieure de plus de vingt ans à celle que nous venons de donner. En 1860, dans le tome XIII de l'*Histoire de France*, Michelet avait consacré une note flatteuse à *Port-Royal*. Sainte-Beuve l'en avait aussitôt remercié (sa lettre a été publiée par M. Carré[3]), et Michelet lui répondit par le billet suivant :

1. Coll. Lovenjoul, D, 606, fol. 388-9.
2. Sainte-Beuve, *Corresp. avec M. et Mme Olivier*. Paris, Mercure de France, 1904, p. 80.
3. Carré, *op. cit.*, p. 90. M. Carré donne la date du 29 *août* 1860. L'écriture de Sainte-Beuve explique cette erreur de lecture. Mais il faut, sans hésitation, lire *avril*. En effet, le tome XIII parut en avril 1860, tout à la fin du mois. Une lettre de Michelet à Alfred Dumesnil, datée du 1er mai, contient ces mots : « Le *Louis XIV* a un succès violent, de plusieurs côtés ». (Michelet, *Lettres inédites* publiées par P. Sirven, Paris, Presses Universitaires de France, 1924, p. 275.)

30 avril 60.

Mon cher confrère,

Je n'ai jamais eu tant de plaisir à être juste. Mais je suis très loin d'avoir dit toute ma pensée. Je me dédommagerai de ce laconisme. Cette œuvre *exquise* est unique en ce temps de brutalité. Elle vous met au premier rang ! Heureux ceux qui suivent ! — Croyez à mes sentiments, si anciens et invariables, d'affectueuse admiration.

J. Michelet[1].

Voilà renouées les relations entre le critique et l'historien. Elles demeurèrent bonnes jusqu'à la mort de Sainte-Beuve. Certes, les articles de 1862, sur *Louis XIV et le Duc de Bourgogne*[2], ne font pas de Michelet un éloge sans restrictions. Mais Michelet trouva « le jugement favorable, au total[3] ». Il remercia Sainte-Beuve d'avoir « fait une fort belle chose, en acceptant contre (ses) méthodes et (ses) tendances un persévérant travailleur[4]... » M. Carré a fort justement fait remarquer que Sainte-Beuve, à cette époque, avait pu être favorablement disposé pour Michelet par son secrétaire, Jules Levallois, qui était ami de Michelet. M. Carré aurait pu citer un passage des *Nouveaux Lundis* où cette influence de Levallois semble être avouée par Sainte-Beuve lui-même. Versons ce texte au dossier des relations du critique et de l'historien. On peut le lire au tome IX des *Nouveaux Lundis*, dans une étude sur *Mathieu Marais*. Sainte-Beuve vient de citer et de traduire une pensée de Cicéron : « Il faut avoir grandement égard à la tendresse humaine et ne point s'attaquer à ceux qui se sont fait beaucoup aimer ». Il ajoute : « Belle pensée dont j'ai eu plus d'une fois l'occasion de reconnaître et de vérifier la justesse. Il est tel homme de lettres des plus célèbres en ce temps-ci, tel éloquent écrivain et historien qui bien souvent a heurté mon goût, froissé mes habitudes, et que j'ai été tenté maintes fois de reprendre assez vivement. Mais, d'autre part, j'ai un jeune ami des plus distingués à qui, dans un mouvement d'explosion sincère, il est arrivé de dire devant moi, à propos de ce même historien : « Le jour où Michelet disparaîtrait, je sentirais une fibre se briser dans mon cœur ». J'ai compris dès lors que, pour être ainsi aimé et chéri, pour exciter en des âmes d'élite de tels tressaillements, il fallait que cet homme aux brillants défauts, à la parole pénétrante, eût quelque chose d'à part et de profond qui m'échappait, je ne sais quel don d'attrait et d'émotion qui a ou qui a eu sa vertu, et depuis ce jour je me suis mis à le respecter et à respecter en lui ceux qui le sentent si tendrement et qui l'aiment. »

En 1869, l'année même de la mort de Sainte-Beuve, le critique et Michelet se retrouvèrent dans une commune admiration pour Madame Desbordes-Valmore. Le 23 mars, ayant lu l'article de Sainte-

1. Coll. Lovenjoul, D, 606 fol. 381.
2. *Nouveaux Lundis*, t. II.
3. Carré, *op. cit.*, p. 91. Lettre du 22 mars 1862.
4. *Ibid.*, p. 91-92.

Beuve sur la tendre Marceline, paru dans le *Temps* du même jour, Michelet envoya au critique une lettre de félicitations émues. Cette lettre a été publiée par Troubat, le secrétaire de Sainte-Beuve[1], mais pas tout à fait complètement. L'avant-dernier paragraphe se termine sur des points de suspension : «... on en parla à l'aimable et généreux M. Révilliod, de Genève... » Il faut ajouter ici ces quelques mots : « qui l'imprima au profit de l'auteur. De sorte qu'elle a pu le lire encore sur son lit de mort[2]. » Si ces lignes ont été supprimées, c'est, je pense, par souci d'exactitude. M^me^ Desbordes-Valmore mourut, en effet, le 23 juillet 1859. Le recueil de *Poésies*, publié grâce à la générosité de Révilliod, fut imprimé à Genève, chez Jules Fick, en 1860. Il semble donc évident que la mémoire de Michelet le trahit.

CHARLY GUYOT.

1. *Nouveaux Lundis*. t. XII, p. 157.
2. Coll. Lovenjoul, D, 606, fol. 386.

DEUX LETTRES DE CH. NODIER[1]

Ces deux lettres intéresseront les amis de Nodier. La première complète le récit de M. Michel Salomon sur la situation matérielle de Nodier à son retour d'Illyrie. Avant d'entrer aux *Débats*, il est, le 28 novembre 1813, rédacteur au *Journal de l'Empire*, aux appointements de 3600 fr. par an, avec promesse d'avancement, et même d'indemnités de voyage; il n'y croit d'ailleurs guère. Il est aussi engagé à la *Biographie Universelle*. Il n'est donc pas sans ressources, peut envisager l'avenir, et faire prendre patience aux créanciers.

L'autre lettre provient d'embarras plus certains, et confirme ce que l'on sait par tant d'autres écrits semblables que l'on a pu voir à l'Exposition de l'Arsenal. Elle n'apprend donc rien. Cependant, ces pages aussi navrantes que délicieuses, où l'art se joue de la misère, et où la misère oblige l'art à se rendre à merci, méritent d'être produites. Il faudrait surtout mettre sous les yeux du lecteur la calligraphie d'un homme accablé de copie, qui veut se rendre digne *du seul homme de son temps qui entende à merveille les influences réciproques de la typographie sur le langage et du langage sur la typographie*. Là réside une grande part du charme mélancolique de ces pages, autant que dans la plainte qui se raille et que dans le saisissant contraste final où l'homme de lettres et de salon s'avoue vaincu devant le maître du lendemain, et l'implore, telle la cigale la fourmi, tout en se disant *Charles Nodier, de l'Académie française*.

PAUL TISSEAU.

Monsieur,
Monsieur Tamisier, avoué,
Lons-le-Saulnier, Jura.
Paris, rue des Trois-Frères, n° 17, 28 novembre 1813.

Mon cher Tamisier,

J'ai eu envers vous bien des torts apparens, et je remettrais encore pour quelque temps à m'en justifier, si je ne consultais beaucoup plus mon cœur que mes affaires. Je suis tellement occupé que je n'ai que le temps de vous écrire entre deux épreuves pour me rappeler à votre souvenir, à celui de votre charmante famille, et lui bien protester que si je suis parti sans prendre congé, c'était pour m'épargner le chagrin des adieux et m'étourdir sur la réalité de mon voyage que j'aie essaié de ne pas croire jusqu'au dernier

1. Je dois à M. le Premier Bibliothécaire B. Möller (Lund) la découverte de ces deux lettres. Elles sont encartées dans un bel exemplaire des « Souvenirs de jeunesse » (1832), provenant de la collection du bibliophile Collin. La lettre à Tamisier porte le cachet rond à l'encre bleue *Collection L^s Dériard, Scripta manent*. La lettre à Crapelet porte la mention *Donné par M^r Crapelet*; le chiffre à sec C. N., en gothique, se trouve dans l'angle supérieur gauche. L'écriture, fine, est d'une régularité et d'une netteté admirables.

moment. Toutefois, je n'aurai point à m'en plaindre quand ma femme m'aura rejoint, car je ne sais pas être heureux tout seul, et la prospérité la plus flatteuse m'ennuierait mortellement aujourd'hui. J'ai le bonheur d'être bien vu du Ministre ; ma place de rédacteur au *Journal de l'Empire* ne me rapporte que 3600 fr. par an, mais je n'ai qu'un feuilleton à faire par semaine, de sorte qu'il me reste du loisir pour travailler à la *Biographie Universelle* dans l'entreprise de laquelle on m'intéresse, et pour mettre mes ouvrages au net ; mais j'ai une belle veine de travail et je m'y livre d'affection ; outre cela, on me promet de m'élever à 6000 fr. dans quatre mois, et on me fait espérer des indemnités pour mon voyage d'Illyrie. Tout cela n'est pas si sûr, mais ce qui est sûr peut me suffire, et je sais me contenter.

Ce dont je ne me contenterais pas, ce serait d'être aimé froidement de vous que j'aime de tout mon cœur. Pensez donc à moi souvent ; fournissez-moi l'occasion de vous être utile ici ; je puis en trouver l'occasion soit par moi, soit par une foule de gens en crédit que je suis tout étonné de connaître ; si vous ne me la fournissez pas, je tâcherai de la deviner. Enfin, venez-moi voir, car nous ne sommes plus séparés par des espaces inaccessibles, et Paris est le rendez-vous du monde.

Bonjour, mon cher Tamisier. Témoignez à toute votre famille le sincère attachement avec lequel je lui suis dévoué.

CHARLES NODIER.

C. N. 21 avril 1834.

Mon cher Maître,

Pardonnez-moi de vous importuner d'une trop longue lettre, que je ne peux malheureusement faire plus courte. Elle s'adresse tout à la fois au savant typographe, à l'érudit que j'honore, à l'ami que j'aime, si vous voulez bien le permettre. Elle s'adresse encore à l'homme opulent qui encourage efficacement les bonnes études qu'il cultive. C'est un acte de *Mécénatisme* que je demande, et j'ai seulement à cœur qu'il ne soit pas gratuit.

Je ne sais s'il serait tombé dans vos mains quelques feuilles du *Temps*, où j'ai ébauché, sous une forme qu'on trouve assez piquante, puisque mes articles se sont fait lire, une histoire élémentaire de la Linguistique. Le sujet était âpre en apparence et peu susceptible d'ornements. Cependant, ces feuilles se sont épuisées. Elles sont devenues rares, même au bureau du journal. On a traduit quelques-uns de mes chapitres en allemand, quoique j'aie spécialisé, autant que je l'ai pu, mon sujet à notre langue. M. Dally, de Bruxelles, qui a de la réputation en *linguistique*, s'est *posé* à la tête de mes idées, comme disent les Saint-Simoniens, en les bardant de faits techniques qui traînent partout et qui n'en sont pas plus sûrs ; mais il enveloppe ce plagiat prolixe de précautions oratoires si *élogieuses* que je n'ai pas le droit de m'en fâcher. Son plan, qui a un succès lucratif, l'entraîne dans le dédale de la grammaire universelle, et je n'ai voulu faire, moi, qu'un livre d'aphorismes, une philosophie du langage. Sous ce rapport, je crois naïvement que mon livre a quelques éléments de vie. Je le soumettrais sans crainte à Leibnitz.

Ce qui a paru forme un volume un peu plus fort (vous l'entendrez, cher ami, comme il vous plaira) que les *Questions de Littérature légale* dont vous avez donné une si belle édition. Un treizième chapitre sur les patois paraîtra cette semaine. Le chapitre des Corollaires est prêt. La propriété m'appartient sans aucune réserve.

Le tout sera revu, amplié, amendé, dans une édition en forme qui m'est demandée par les savants les plus recommandables, et précédé d'une *Épistolette dédicatoire* au seul homme de mon temps qui entende à merveille les influences réciproques de la typographie sur le langage, et du langage sur la

typographie. Cet hommage à M. Crapelet n'est pas une combinaison de l'auteur qui vend son livre, pour capter le suffrage de l'éditeur qui l'achète. Il vous resterait adressé quand vous répondriez à ma proposition par un *non* aussi sec et aussi implacable que celui de Richelieu à Maynard.

Les *Notions élémentaires de Linguistique, histoire abrégée de la parole et de l'écriture, pour servir d'introduction à l'alphabet, à la grammaire et au dictionnaire* (c'est le titre), m'ont déjà été demandées plusieurs fois. Renduel les désire, il me l'a dit, du moins; mais cet ouvrage va mieux avec ma philologie qu'avec mes romans, quoiqu'il y ait toujours un peu de roman dans la philologie. Je désire qu'il reste, d'ailleurs, et rien ne restera matériellement de ce temps que les livres que vous imprimez.

Autre question. Avez-vous perdu sur mes deux premiers volumes? Si cela est, mon ami, si cette perte vaut la peine d'être notée dans vos affaires, ma démarche est une témérité de mauvais goût. Si la balance est à peu près égale comme vous n'avez pas fait de votre obligeance une spéculation, il ne s'agira de votre part que d'une bonne action à recommencer.

On m'assure que les *Mélanges d'une Bibliothèque* sont près de manquer dans le commerce, et un libraire m'assure qu'il pourrait les réimprimer en acquérant de vous la propriété (ces paroles ne sont pas mots d'Évangile, mais elles sont venues). Je lui ai répondu que vous aviez eu la bonté de me réserver dans nos conventions six cents francs sur les réimpressions possibles, et j'y comptais probablement encore moins que vous. Cependant, le *Supplément* de M. Brunet a fait une sorte de réputation à ce petit travail, et je ne serais pas étonné qu'il arrivât d'ici à quelque temps aux honneurs d'une seconde édition.

Je vous ferais bon marché de sa fortune à venir, si ma *Linguistique* vous reluisait au cœur, et que vous vissiez moyen d'en tirer parti. Je vous déclare sur mon honneur que je vois pour vous une affaire très sûre et très sortable à l'acheter sans chance de perte, et que je vois pour moi une affaire indispensable à la vendre, car ma malheureuse vie, toujours si scabreuse et si contrariée, en dépend en grande partie. Comme les nécessités de mon existence sont la seule règle de mon ambition, il serait question en tout de *deux mille francs comptant* (et vos billets sont du comptant) pour la propriété définitive de la *Linguistique* et des *Mélanges*, à moins que vous ne trouviez que c'est trop peu. Ces *deux mille francs*, qui seraient si peu pour vous, qui seraient tout pour moi, et sur lesquels il n'y a pas un denier à perdre, vous me les prêteriez, peut-être, mon cher Crapelet, pour me sauver d'un grand embarras de position, si je ne pouvais les solder d'un livre que j'ai eu l'orgueil de croire digne de vos presses. Encore une fois, je ne me suis jamais abusé qu'en moins sur le résultat possible de mes ouvrages, et celui-ci a l'avantage d'être jugé d'avance par les critiques les plus compétents.

C'est vous qui êtes le maître.

O et praesidium et dulce deeus meum!

Ai-je besoin de vous dire que j'attends bien impatiemment votre réponse?

Tout à vous, à toujours, et en toutes choses.

Charles Nodier, de l'Académie française.

LE PROBLÈME DE « JOCELYN »
DOCUMENTS NOUVEAUX SUR L'ABBÉ DUMONT

Tout est loin d'être clair, encore, autour du visage de l'abbé Dumont, curé de Bussières (Saône-et-Loire), dont Lamartine, dans ses *Confidences* (Livre XII), affirme qu'il fut pour lui le modèle secret de Jocelyn.

Nous n'avions jusqu'ici, pour nous instruire d'une manière plus exacte sur l'authentique physionomie de ce prêtre, que, d'une part, le chapitre à lui consacré par M. Pierre de Lacretelle dans son livre de 1911 : *Les Origines et la Jeunesse de Lamartine*, et, d'autre part, l'intéressant article de MM. Testot Ferry et Albéric Cahuet : *La Vérité sur Jocelyn*, parue dans la *Revue Bleue* du 21 avril 1928.

M. Pierre de Lacretelle terminait son chapitre sur l'abbé Dumont par les lignes suivantes : « La vie de l'abbé Dumont, que nous venons seulement d'esquisser ici, mériterait d'être étudiée plus complètement, le jour où les archives épiscopales d'Autun seront classées et ouvertes au public ».

M. Testot Ferry a déjà interrogé les registres paroissiaux de la commune de Bussières. Il reste à poursuivre l'enquête dans les archives du diocèse d'Autun, dans celles du département de Saône-et-Loire et aux Archives Nationales. Une fois effectuées ces indispensables recherches, sans doute sera-t-il possible de tenter alors une reconstitution d'ensemble du personnage. Cette étude générale, déjà ébauchée, trouvera sa place dans un travail plus large, actuellement en cours, sur le poème de *Jocelyn*. Mon dessein est seulement de présenter ici quelques documents nouveaux.

*
* *

Les documents provenant des Archives départementales de Saône-et-Loire révèlent :

1° Aux « États de payement du Clergé constitutionnel », à la date du 11 février 1791, qu'il est accordé sur sa demande à l'abbé F. Dumont, vicaire de Bussières, un mandat de cent livres dix sous, qui lui sont dues en reste du premier quartier de son traitement de 1791 « vu le procès-verbal de la prestation du serment ».

2° Le 29 prairial an II (17 juin 1794), le nom de l'abbé Dumont reparaît, inscrit au tableau des « ci-devant fonctionnaires ecclésiastiques » qui ont abdiqué leurs fonctions sacerdotales et dont les pensions de coseurs doivent être payées par semestre.... « Dumont, vicaire de

Bussières, 700 francs, ancien traitement; 800 francs, pension de secours. A renoncé à sa pension comme l'a écrit la municipalité de Bussières. »

3° Enfin, le 1er vendémiaire an III (22 septembre 1794), Dumont est nommé secrétaire-commis par la municipalité de Bussières, en lieu et place de son frère Antoine Dumont, souvent obligé de s'absenter.

Ainsi nous est administrée une certitude officielle, à savoir que l'abbé François Dumont était prêtre, et prêtre en exercice dès le début de la période révolutionnaire. La date qu'indiquait M. P. de Lacretelle[1] pour l'ordination de l'abbé Dumont, 7 janvier 1798, est donc entièrement inexacte. M. Testot Ferry avait d'ailleurs relevé, sur les registres paroissiaux de Bussières, les signatures de François Dumont; on y peut lire, le 22 novembre 1789 : « François Dumont sous-d (sous-diacre) », les 1er et 28 février 1790 : « Dumont diacre », et le 23 septembre 1790 : « Dumont vicaire ». Enfin Lamartine, qui savait à quoi s'en tenir sur ce point, rassurait ainsi, le 21 janvier 1849, ses nièces et leur mère alarmées à l'idée qu'il allait, dans ses *Confidences*, livrer au public le secret de Dumont : « Dis à ta maman que je vais changer l'abbé Dumont. Je ne le ferai pas prêtre. Il ne sera prêtre qu'après et par désespoir. » Nous ne connaissons cette phrase révélatrice que depuis la publication des *Lettres de Lamartine à ses nièces* par le comte de Chastellier (Paris, Plon, 1928)[2].

Ce qu'enseignent, en outre, et de plus nouveau, les documents des archives de Saône-et-Loire, c'est d'abord que Dumont se soumit sans difficulté à l'obligation du serment, quoi qu'en ait dit M. P. de Lacretelle, qui écrivait en 1911 : « On chercherait inutilement trace de son serment à la constitution civile du clergé »; — et qu'ensuite il ne paraît pas avoir quitté Bussières sous la Terreur. On peut même remarquer que le ci-devant abbé ne dédaigne pas de collaborer avec les pouvoirs révolutionnaires, pendant la réaction thermidorienne, il est vrai, puisqu'il est secrétaire-commis de la municipalité à partir du 22 septembre 1794. Notons, néanmoins, qu'il reste entre les dates des deux premiers documents, 11 février 1791 et 15 juin 1794, un intervalle de silence et d'obscurité qu'aucune autre indication précise ne permet jusqu'ici de combler.

Les Archives Nationales nous fournissent, pour l'année 1797, un document intéressant. C'est un dossier de trois pièces[3] comprenant : l'extrait d'une lettre anonyme; une note du ministère de la Police générale, département de Saône-et-Loire, qui transmet l'extrait à Paris; une lettre du ministre au commissaire du Directoire exécutif près l'Administration centrale du département de Saône-et-Loire.

Voici l' « extrait d'une lettre écrite de Roche-Vineuse le 30 messidor

1. *Op. cit.*, p. 154.
2. P. 158.
3. Le dossier porte la cote F7 7282-d1 B4 1636.

an V » (l'expéditeur de l' « extrait » est anonyme; anonyme aussi la lettre. Rien n'indique ni son auteur ni son destinataire) :

A la dernière audience du juge de paix qui s'est tenue à Roche-Vineuse, le ci-devant abbé Dumont, de Bussières, homme d'affaires de Monseigneur de Pierreclos, a eu avec le républicain Dumont, de Pierreclos, une très grande dispute à l'audience même, au sujet de la Révolution. L'abbé disait entre autres gentillesses qu'il n'y avait pas assez de chanvre pour pendre tous les patriotes de 89, les Jacobins, les Dénonciateurs..., qu'il se faisait honneur d'être Muscadin, qu'il serait bien reçu à Lyon, qu'il irait pour assassiner ces gueux de 89, que si Dumont Pierreclos osait y mettre les pieds, il verrait comme il y serait reçu. Enfin, il a porté la rage à son comble, et ce en présence de trente personnes; il faut qu'ils aient reçu de bonnes nouvelles pour être d'une effronterie pareille.

La lettre du ministre au commissaire du Directoire exécutif de Saône-et-Loire, lettre datée de Paris 6 fructidor, ne fait que reproduire mot à mot l'extrait anonyme, en ajoutant seulement l'ordre de vérifier l'exactitude des faits et, s'ils sont reconnus exacts, de « traduire devant les juges compétents » le ci-devant abbé Dumont.

Aucune autre pièce à la suite. Il est probable que les choses en restèrent là.

Ainsi, en juillet 1797 (30 messidor an V, 18 juillet 1797), Dumont est désigné à la fois comme ci-devant abbé et « homme d'affaire de Monseigneur de Pierreclos ». Or, ce titre d'homme d'affaires du seigneur de Pierreclos, c'est à son frère aîné, Antoine-François, que M. Testot Ferry l'attribue. Sans doute convient-il, en effet, de ne pas confondre les deux frères et de ne pas attribuer à l'abbé, comme l'a fait, par exemple, M. P. de Lacretelle, l'affiliation du frère aîné à la loge maçonnique de Mâcon, la « Parfaite Union », en décembre 1812. Il n'en reste pas moins que l'acte daté du 22 pluviôse an II[1], par lequel les vignerons du « ci-devant Pierreclos » certifient que les vins de la dernière récolte, consistant en dix-huit pièces, « ont été vendus par le citoyen Antoine-F.-R. Dumont, marchand à Bussières, et payés par lui à la citoyenne Michon[2] », concerne explicitement non l'abbé, mais son frère. Force est donc bien d'admettre que tous deux, l'aîné et le cadet (le ci-devant abbé) s'occupèrent de la gestion des biens du seigneur. Il est possible que l'abbé ait, en cette affaire, succédé à son frère, « souvent obligé de s'absenter », comme il lui avait succédé en septembre 1794 dans ses fonctions de secrétaire-commis à la municipalité de Bussières.

Il est, en tous cas, particulièrement important, en ce qui concerne *Jocelyn*, de noter qu'en 1797 Dumont est qualifié d'homme d'affaires du comte de Pierreclos, sorti des geôles de la République depuis le 2 janvier de l'année précédente et père de cette Jacqueline-Marguerite qui paraît bien avoir été la Laurence du Jocelyn mâconnais.

1. P. de Lacretelle, *op. cit.*, p. 153.

2. Il est donc infiniment probable qu'à cette date du 10 février 1794, la comtesse de Pierreclos n'est plus emprisonnée. Elle avait été incarcérée avec son mari, à Mâcon, le 13 octobre 1793. L'indication est à retenir.

* * *

Jusqu'ici, aucun document qui mette en cause la conduite de l'abbé Dumont; rien qui puisse apporter une indication sur l'obscure histoire de ses amours.

Le 3 juin 1801, la lettre bien connue de l'abbé Farraud, curé de Saint-Vincent de Mâcon, à Monseigneur Moreau, lettre où Dumont est représenté comme « une espèce de houzard » qu'il ne convient pas d'employer « à Bussières et dans les environs où sa conduite a été scandaleuse... ».

Voilà le mot lâché, ce mot qui va désormais sans cesse accompagner Dumont, sans que jamais rien, d'ailleurs (dans les documents qui jusqu'ici nous sont connus), vienne donner une forme précise à ces sourdes accusations.

Les Archives Nationales possèdent un dossier[1] datant de l'Empire et constitué par une grande chemise grise sur laquelle le titre s'inscrit en belle écriture ronde : *Scandale.* Sept pièces y sont renfermées : une lettre du maire de Pierreclos au ministre des Cultes, avec, comme pièces jointes, une lettre du sieur Guillemin, maire de Serrières, au curé Desblanc, desservant la commune, et le procès-verbal de contravention; une note du ministère des Cultes à l'évêque d'Autun; deux réponses de l'évêque d'Autun au ministre des Cultes. Enfin, comme pièce jointe par l'évêque d'Autun à l'appui de sa seconde lettre, une lettre adressée par M. Lamartine de Prat au vicaire général d'Autun, et concernant l'abbé Dumont, sur lequel roule toute cette affaire.

Voici le texte de la lettre du maire de Pierreclos :

Pierreclos, 11 décembre 1813.

Le maire de Pierreclos, arrondissement de Mâcon, à Son Excellence le ministre des Cultes,

Monseigneur,

Le sieur Desroches, desservant la succursale de Pierreclos, est mort le 2 novembre dernier. Le 6, j'ai écrit à Monseigneur l'évêque d'Autun pour lui annoncer cet événement et le prier de nous donner un desservant instruit, zélé et digne de remplacer le sieur Desroches. Je n'ai indiqué personne.

J'étais loin de croire qu'un ecclésiastique desservant les succursales de Milly et de Bussières, voisines de la nôtre, mais d'un autre canton, osât prétendre encore à la desserte de celle de Pierreclos.

Cet homme, depuis dix-huit ans, a tenu dans notre pays et particulièrement dans notre commune la conduite la plus irrégulière; ses supérieurs ne l'ont pas ignoré; cependant, j'appris que le sieur Dumont cherchait à se faire des partisans et que quatre particuliers qui ne vont jamais à la messe intriguaient pour le faire nommer.

J'écrivis une lettre à Monsieur l'évêque d'Autun; je lui annonçai que M. Desblanc, desservant de Serrières, commune de notre canton, accepterait son changement, je lui demandai sa nomination; elle a été prononcée; son institution lui a été envoyée; elle est sous la date du 15 novembre dernier.

1. Le dossier porte la cote F[19] 5666.

Les partisans du sieur Dumont ont annoncé au sieur Desblanc que Votre Excellence allait interposer son autorité pour l'empêcher de venir s'établir à Pierreclos; le sieur Guillemin, maire de Serrières, pour conserver son desservant, mais plus encore pour favoriser les projets du sieur Dumont, a osé se servir de votre nom pour l'intimider; il lui a écrit la lettre dont l'original est ci-joint. Et au même instant, on l'a forcé à signer une démission préparée et écrite par l'un des partisans du sieur Dumont. Je ne tenais pas au sieur Desblanc plus qu'à un autre; mais je tenais à ce que le sieur Dumont restât dans les communes dont il était desservant; je le désirais avec d'autant plus de raison que sa conduite est scandaleuse en notre commune et que, sur ma demande, et les preuves que j'avais administrées, Monsieur le Préfet du département l'avait fait réprimander par son évêque. Notre commune était desservie; je ne demandais qu'un sursis; je ne demandais que le temps de trouver un autre desservant; mes instances ont été inutiles; le sieur Dumont a reçu le 2 décembre son institution; il me l'a annoncée le 4, à neuf heures du soir, et le 5, jour du dimanche, il est venu dire la messe et les vêpres à Pierreclos.

C'était le jour où l'Église de France célèbre la fête de l'anniversaire du couronnement de l'Empereur. Ce prêtre s'est abstenu d'en parler; il n'a pas chanté le *Te Deum*; il n'a fait aucune des prières ordonnées pour cette solennité, imprimée en gros caractères dans tous les calendriers.

J'en ai été d'autant plus fatigué (*sic*) et sa conduite est d'autant plus scandaleuse sous ce rapport que, dans les circonstances actuelles, les prêtres et tous les bons citoyens doivent ne rien négliger pour rappeler au peuple le respect à l'amour qu'ils doivent au Souverain.

Pour tous ces motifs, Monseigneur, je demande la destitution du sieur Dumont, en ce qui concerne la desserte de la succursale de Pierreclos, et je supplie Votre Excellence de la faire ordonner par Monsieur l'évêque d'Autun; deux paroisses suffisent à cet ecclésiastique; il n'en peut desservir trois.

Je joins à ma demande la lettre du sieur Guillemin et le procès-verbal qui constate la contravention relative à la fête du Couronnement.

Je suis avec le plus profond respect, Monseigneur, de Votre Excellence, le très humble et très obéissant serviteur.

RAQUILLET.

La pièce jointe est sans intérêt pour notre étude. Il en est de même de la note du ministère à l'évêque d'Autun pour réclamer de lui des informations sur l'abbé Dumont.

Le 28 décembre 1813, l'évêque d'Autun répond au ministre des Cultes une courte lettre pour le prier d'attendre quelques jours l'envoi des renseignements sur l'abbé Dumont, renseignements qu'il a demandés et qui vont bientôt lui parvenir.

Puis, le 5 janvier 1814, voici la lettre que l'évêque adresse à Paris :

Autun, 5 janvier 1814.

A Son Excellence le ministre des Cultes.

Monseigneur,

D'après les renseignements que j'ai pris sur M. Dumont, desservant Pierreclos, je n'ai qu'à rendre un témoignage avantageux de cet ecclésiastique à Votre Excellence. Sa conduite est régulière et me paraît irréprochable. Nommé desservant de Pierreclos, il n'y était pas encore installé le 5 décembre. Ce jour-là sa mère était mourante et le médecin croyait qu'elle ne dût pas en voir la fin. Cette circonstance est bien faite pour l'excuser d'une omission qu'il a réparée le dimanche suivant.

Les personnes auxquelles je me suis adressé pour être instruit de ce qui

s'était passé sont très recommandables, et j'ai la certitude que M. le Préfet de Saône-et-Loire joindrait très volontiers son suffrage aux leurs. Je me contente de mettre sous les yeux de Votre Excellence la lettre que M. Lamartine de Prat, membre du Conseil général du département, homme universellement estimé à Mâcon, a cru devoir m'écrire à cette occasion.

J'ai l'honnenr de renouveler à Votre Excellence l'hommage de mon respectueux et bien sincère attachement.

Fab. Seb., Évêque d'Autun.

Pièce jointe :

Mâcon, le 3 janvier 1814.

Adresse : Monsieur l'abbé Maury, vicaire général d'Autun.

Monsieur l'abbé,

Monsieur l'abbé Dumont, desservant de Bussières, m'a envoyé les deux lettres que vous lui avez fait l'honneur de lui écrire, relativement aux dénonciations qui ont été faites sur son compte à Mgr l'Évêque. Ayant été un de ceux qui ont sollicité pour lui la cure de Pierreclos, je me dois à moi-même de justifier mon opinion à son égard.

Il y a douze ou quinze ans, Monsieur, que je connais l'abbé Dumont, et qu'il est pasteur de la paroisse que j'habite. Vous devez croire que si, aux termes de la dénonciation faite au ministre des Cultes, il tenait *une conduite scandaleuse*[1], il ne serait certainement pas reçu chez moi, ni chez Madame De Prat. Nous l'avons toujours vu avec plaisir, parce que jamais nous ne l'avons vu s'écarter des principes qui constituent un honnête ecclésiastique. Toutes les maisons des environs sont aussi empressées que nous de l'accueillir.

Il est pourtant, dans les plaintes qu'on a portées contre lui, quelque chose de vrai, que je ne saurais nier, mais qu'il m'est bien aisé de justifier. Il n'a pas chanté le *Te Deum* le jour du couronnement. Mais, Monsieur, ce jour-là même je fus à sa messe de Bussières, et, avant d'entrer à l'église, j'allai comme à mon ordinaire chez lui où je le trouvai malade, tout en larmes et sa mère à l'agonie au point que le médecin nous assura qu'elle ne passerait pas quatre heures après midi, ce qui pourtant ne se vérifia pas, car elle ne mourut que quelques jours après. Est-il étonnant que, dans pareille circonstance, il ait oublié le *Te Deum*? Quant à moi, je vous avoue que je suis surpris qu'il ait pu dire la messe ce jour-là vu l'état où je le trouvai. Au surplus, il répara son omission le dimanche suivant en s'excusant dans son discours sur la maladie et la mort de sa mère.

Certainement toutes ces circonstances sont bien connues de celui ou ceux qui l'ont dénoncé, et il me semble qu'en l'accusant ils auraient dû faire connaître ses motifs. Au surplus, Monsieur, il doit avoir quelques ennemis. Qui est-ce qui n'en a pas? Mais quel cas doit-on faire de ceux qui ont recours au moyen lâche et méchant de lettres anonymes? J'aime à croire que Monseigneur les estimera à leur juste valeur et que Son Excellence le Ministre des Cultes, en apprenant les raisons qui justifient l'omission de l'abbé Dumont, n'y verra aucune importance; je puis, en mon particulier, vous *certifier sur ma parole d'honneur*[2] que jamais je n'ai vu M. Dumont manquer aux prières pour l'Empereur qui sont ordonnées par le Gouvernement et ses supérieurs ecclésiastiques.

Je désire, Monsieur, que cette sincère apologie puisse trouver grâce devant Monseigneur l'Évêque et que vous soyez en particulier bien convaincu que je ne me serais jamais intéressé à quelqu'un qui eût mérité les odieuses inculpations faites contre M. l'abbé Dumont. J'ajoute que c'est de mon propre

1 et 2. Ces mots sont soulignés dans la lettre.

mouvement que j'ai l'honneur de vous écrire et qu'il ne m'en a sollicité en aucune manière.

Agréez, je vous prie, l'assurance des sentiments distingués avec lesquels j'ai l'honneur d'être, monsieur l'Abbé, votre très humble serviteur.

LAMARTINE DE PRAT.

Le dossier conclut, sur la couverture, à la suite d'un résumé sommaire de l'incident, par la même indication : « R. à faire ».

*
* *

Que la ferveur bonapartiste de Dumont n'ait pas été excessive, nous le savions déjà ; mais peut-être véritablement l'incident du *Te Deum* oublié n'a-t-il rien à voir avec ses sentiments politiques.

Combien il est plus intéressant pour nous de voir avec quelle chaleur, avec quel élan, pourrait-on dire, le père de Lamartine se lève pour défendre cet homme attaqué. Ce Dumont, comme il semble que devant lui il ait fallu toujours prendre ardemment parti : ou le haïr, ou tout de bon l'aimer! Il y avait à Bussières, à Pierreclos, à Milly sans doute, une question Dumont, des camps formés ; c'est un épisode de cet humble drame que nous révèlent aujourd'hui ces vieilles lettres.

Ainsi, M. de Lamartine est des siens ; le père comme le fils. Mais, ce qu'a ignoré le père, ce que l'abbé Dumont, devant lui, est parvenu à si bien taire, à si bien nier, dans quelles circonstances émouvantes l'a-t-il un jour avoué au fils?

HENRI GUILLEMIN.

NOTE SUR VICTOR HUGO : « APRÈS LA BATAILLE »

Le lecteur se rappellera sans doute ce poème bien connu et qui fait partie de la première série de la *Légende des Siècles*, publiée en 1859. L'auteur place l'épisode qui en est le sujet dans la guerre d'Espagne de 1808-1814 et l'attribue à son propre père, le général Hugo. Or, j'espère qu'en France du moins personne n'en voudra au poète pour cette attribution, qui fait honneur au fils non moins qu'au père, si même on parvenait à démontrer que rien de semblable n'est arrivé au général français ni en Espagne ni ailleurs, mais que le poète en a puisé les traits essentiels dans le folklore européen, voire scandinave. Mais, avant d'aller si loin, il vaudra mieux mettre le lecteur au courant des matériaux.

Vers 1820 le folkloriste danois J.-M. Thiele publia un recueil de légendes locales et de superstitions, devenu presque classique, puisqu'il est toujours, en Scandinavie du moins, un des meilleurs de ce genre[1]. C'est là qu'on trouve l'épisode suivant :

Quand les Suédois envahirent le Holstein, il y a plus de cent ans (il s'agit donc très probablement des guerres de Charles XII), il arriva qu'après une bataille gagnée par les Danois un soldat posté en sentinelle sur le champ de bataille s'était procuré à grand'peine une bouteille de bière pour étancher sa soif. Sur le point de boire, il entendit un Suédois qui avait perdu les deux jambes[2] et qui lui criait d'une voix faible[3], en lui demandant une bouchée. Le Danois s'approcha de lui et, voyant sa condition misérable, se pencha sur lui pour lui tendre la bouteille. Mais, au même moment, le traître lui tira son pistolet, espérant se venger tout en mourant. Pourtant, le coup rata, car Notre Seigneur protégeait le soldat charitable. Il se dressa et but lui-même la moitié de la bouteille; puis il la tendit au traître en disant : « Coquin, maintenant tu n'auras que la moitié ».

Quand le bruit de cet épisode en arriva à la connaissance du roi, il fit appeler le soldat et lui donna des lettres de noblesse, en lui conférant comme emblème une bouteille à demi vide, emblème qui restait avec la famille, qui fleurit toujours dans la ville de Flensbourg.

On notera, outre les données du conte qui ont évidemment passé dans le poème français et que j'ai indiquées en note, que la légende holsteinoise est tout simplement un conte étiologique ayant pour but d'expliquer un emblème de famille dont on avait oublié la vraie origine. C'est-à-dire qu'elle appartient à un genre de légendes très populaire et extrêmement répandu dans le folklore européen. Cela

1. J.-M. Thiele, *Danmarks folkesagn* (Copenhague, 1818-1823), I, 114.

2. « C'était un Espagnol de l'armée en déroute | Qui se traînait sanglant sur le bord de la route... »

3. « Râlant, brisé, livide et mort plus qu'à moitié... »

n'empêche pas, bien entendu, que notre conte est unique (du moins n'en connais-je aucune variante dans les recueils folkloriques de l'Europe), sans doute parce que l'emblème qu'il essaie d'expliquer est lui aussi très rare en science héraldique.

Or, il s'agit de savoir comment Victor Hugo a pu prendre connaissance de ce conte. Comme on sait, il n'a jamais visité ni le Holstein ni le Danemark, et ce n'est donc qu'une source écrite qu'il ait pu utiliser. Le recueil de Thiele, le premier qui en fasse mention, est écrit en danois, langue que le poète ignorait. Ce qui est plus grave, c'est que le recueil de Thiele, publié comme la plupart des livres danois dans une édition assez limitée, n'était guère connu en dehors du Danemark. Bien sûr, les Frères Grimm le citent très souvent, et il faisait partie de la bibliothèque de Jacob Grimm, antiquaire, folkloriste et philologue; mais il est constant qu'en dehors de telles exceptions Thiele était fort peu lu même en Allemagne. Dès 1845[1] le philologue et folkloriste allemand Karl Müllenhoff, successeur de Jacob Grimm à Berlin, traduisit notre conte avec plusieurs autres du recueil de Thiele, pour l'incorporer dans son propre recueil de légendes holsteinoises et slesvigoises (Müllenhoff lui-même était natif des Duchés-Unis). Mais même ce recueil, en langue allemande, quoique beaucoup plus répandu et mieux connu que le livre de Thiele, n'était certainement pas à la portée d'un Français vivant en exil à Guernesey; — il manque toujours à la Bibliothèque Nationale[2].

Il en est assez différent d'une traduction anglaise, faite sur l'original danois de Thiele et publiée en 1851, à savoir dans le grand recueil de Benjamin Thorpe[3]. C'est ce recueil qui, le premier à mettre à la portée d'un public de langue anglaise les résultats des recherches folkloriques faites par les savants allemands et scandinaves dans la première moitié du XIX^e siècle, avait tout de suite un succès très considérable, à preuve qu'on le trouve même dans les petites bibliothèques du Royaume-Uni, des États-Unis et du Canada. Il n'y a pas de doute qu'il fit son chemin dans les Iles Normandes comme dans la plupart des terres anglaises ou dépendant de la Couronne d'Angleterre.

1. Karl Müllenhoff, *Sagen Märchen und Lieder der Herzogtümer Schleswig, Holstein und Lauenburg* (Kiel, 1845), p. 76.

2. C'est de la traduction du Müllenhoff que le récit a pénétré dans les livres de texte allemands comme dans celui du docteur Karl Wagner, cité par Ferdinand Castets en connexion avec le poème de Victor Hugo (*Revue des Langues romanes*, 1905, p. 296-98). Castets a pleinement raison quand il se refuse à croire que le texte allemand ait pu influer sur le poème français. Mais quand il base ce refus sur l'assertion que dans toutes les armées européennes des exemples analogues de compassion pour les blessés sont nombreux, il faut dire que cette définition du conte est beaucoup trop vague et n'empêche nullement qu'il ne se soit inventé qu'une fois et que toutes les variantes connues ne soient dérivées d'un seul archétype, la légende holsteinoise.

3. *Northern Mythology* comprising the principal popular traditions and superstitions of Scandinavia, North Germany and the Netherlands, compiled from original and other sources by Benjamin Thorpe. Vol. II : *Scandinavian Popular Traditions and Superstitions* (London, Edward Lumley, 1851), p. 239.

Il est donc extrêmement probable que Victor Hugo l'a lu peu de temps après l'apparition du volume, précisément pendant les premières années de son exil, conclusion qui est d'ailleurs confirmée par l'écriture du manuscrit original [1].

Je crois que c'est encore un exemple montrant que maint épisode de la fameuse guerre d'Espagne, et qui a fait fortune chez les écrivains du XIXe siècle, n'est ni espagnol ni historique, mais purement un récit folklorique transposé arbitrairement dans le milieu pittoresque de cette guerre.

ALEXANDER HAGGERTY KRAPPE.

1. Paul Berret, *Victor Hugo, Légende des Siècles,* II (Paris, 1920), p. 723 et suiv.

SUR UN DISTIQUE DE VICTOR HUGO

Dans les *Quatre Vents de l'Esprit*, au livre III (Livre lyrique), on lit les deux beaux vers suivants :

> L'homme est un point qui vole avec deux grandes ailes,
> Dont l'une est la pensée et dont l'autre est l'amour.

(XLVIII, Promenades dans les rochers, Deuxième promenade, vers 11-12).

D'autre part, dans *l'Imitation de Jésus-Christ*, le chapitre IV du livre II commence par le verset que voici :

Duabus alis homo sublevatur a terrenis, simplicitati scilicet et puritati,

que Corneille a paraphrasé en ces termes :

> Pour t'élever de terre, homme, il te faut deux ailes :
> La pureté du cœur et la simplicité ;
> Elles te porteront avec facilité
> Jusqu'à l'abîme heureux des clartés éternelles.
>
> (*Grands Écrivains*, VIII, p. 195.)

Certes, il y a loin du modeste conseil de vie monastique donné par l'*Imitation* à la profonde conception hugolienne de l'équilibre nécessaire entre la Pensée et l'Amour, entre l'Esprit et le Cœur ; mais l'image au moins ne vient-elle pas de l'Imitation ?

E. Drougard.

CORRESPONDANCE INÉDITE
ENTRE THOMAS ET BARTHE (1759-1785)
(*Suite.*)

CXXIV. — *Thomas à Barthe.*

[Marly], ce 18 août 1779.

J'espérais, mon cher ami, avoir le plaisir de vous voir à Marly, comme vous me l'aviez fait espérer. J'ai attendu de jour en jour, vous n'êtes point venu ; je n'ai pas trop osé vous en presser, parce que ma sœur est toujours malade et souffrante : sa faiblesse et ses douleurs ne lui permettent pas encore de sortir. Tout ce spectacle est triste, et ne vaut pas la peine d'être présenté aux autres. J'espère que, du moins, vous viendrez passer avec nous une partie de septembre ; sa convalescence sera un peu plus avancée, j'aurai l'esprit plus content et serai plus en état de m'occuper.

Nous parlerons ensemble de vers. Je sentirai plus vivement le charme de ceux que vous me lirez, et je tâcherai aussi d'en faire qui puissent vous être lus. Je m'essaie au travail depuis quelque temps. Il en coûte pour reprendre une habitude longtemps interrompue ; mais j'ai le désir et le besoin de l'occupation. Il me semble que mon âme se relève et reprend du ressort.

Vous avez donc vu M. Dusaulx ; il vous a montré une lettre que je lui avais écrite. Cette lettre m'a été inspirée par son ouvrage. Je lui ai rendu les sentiments qu'il m'a donnés, et lui ai renvoyé son propre bien.

Adieu, mon cher ami, votre lettre m'a intéressé et m'a touché ; tous vos sentiments seront toujours bien doux pour mon cœur. Il y a bien longtemps que nous nous connaissons, que nous nous aimons ; doublons encore ce temps s'il est possible, et laissons faire ensuite au temps et à la nature ; tout du moins ne sera pas perdu.

Adieu, je vous embrasse de tout mon cœur. Je vous réserverai deux billets pour l'Académie, jusqu'à ce que vous en donniez vous-même.

CXXV. — *Thomas à Barthe.*

A Marly, ce mardi, 21 [septembre 1779]?

Il me semble, mon cher ami, que vous vous occupez d'une manière très agréable à Paris. Vous vivez avec Ovide et vous le traduisez. Vous faites des vers dont l'auteur des *Douze Mois*[1] est content ; vous lisez les siens et vous en jouissez avant le public. Vous n'êtes pas comme ces prétendus gens de lettres qui, n'ayant jamais rien fait, ont pris pour métier de prouver périodiquement à la nation qu'il ne se fait plus et ne se fera jamais rien de bon, qu'eux seuls auraient encore le génie de faire de grandes choses, s'ils le voulaient ; mais ils ne se donnent point la peine de travailler pour un siècle ingrat et dégénéré qui n'est pas digne d'eux.

Vous savez jouir des talents des autres, parce que vous en avez vous-même, et de beaux vers ne vous effraient pas, parce que vous êtes en état d'y répondre. Conservez, mon cher ami, ce goût pour la poésie, pour la musique, pour les bons ouvrages en tout genre, et vous ne serez point tout-à-fait

1. Roucher.

malheureux : il vous reste encore de quoi réparer vos pertes, et ne pas désespérer de la vie. De tout temps, on s'est plaint beaucoup de la fortune ; la fortune est dans nous, dans nos penchants, dans nos goûts, dans nos sentiments. C'est là le bon et le mauvais génie de la vie humaine. Le bon disparaît quelquefois et semble se cacher ; mais avec des soins on le rappelle, et il ramène avec lui les heureux instants. C'est lui depuis quelques semaines qui est avec moi et qui m'a fait passer dans le travail des jours très agréables. J'ai retrouvé de la vivacité et de l'intérêt pour mon ouvrage. Depuis longtemps peut-être, je ne me suis occupé avec autant de plaisir. J'ai cru presque être revenu à l'âge de vingt ans. Il y a quelques années que cette bonne fortune ne m'est arrivée.

Je compte sur la fin de la semaine être à Paris, et j'y resterai quelques jours. J'espère que j'aurai le plaisir de vous voir, et nous parlerons ensemble d'Ovide et de son traducteur. Nous prendrons des arrangements pour Marly. Mais je ne crois pas que je puisse vous y posséder pendant la plus grande partie d'octobre, parce que la Cour y sera, que je suis alors beaucoup moins libre, et qu'il ne m'est guère permis de disposer alors de la seule pièce qui me reste ; mais nous pourrons, si cela vous convient, y être ensemble depuis les derniers jours d'octobre jusqu'au milieu de novembre. Adieu, mon cher ami, je vous embrasse. Ma sœur me charge de beaucoup de choses pour vous.

Suscription : A Monsieur Monsieur Barthe, de l'Académie des Belles-Lettres de Marseille, rue du Sentier, près les boulevards, à Paris.

CXXVI. — *Barthe aux Comédiens français.*

Ce samedi, 9 octobre 1779.

Nouvelle distribution de rôles pour les *Fausses Infidélités*[1].

Dormilly, à M. Molé, qui l'a joué dans la nouveauté avec le plus grand succès, que tout Paris a vu avec transport, qui met dans ce rôle la vivacité, le feu, la finesse, les grâces qu'on lui connaît, et qui cependant depuis plusieurs années juge à propos de l'abandonner, on ne sait trop pourquoi ; procédé inhumain, contre lequel l'auteur de la pièce croit devoir enfin réclamer.

M. Monvel est très bien aussi dans Dormilly ; le public, l'auteur lui-même, l'ont applaudi vingt fois dans ce rôle. Mais comme on voudrait ne pas se priver de M. Molé, comme on aime à voir réunis le talent de M. Molé et celui de M. Monvel[2], M. Monvel voudra bien peut-être accepter en chef le rôle de Valsain. On désirerait seulement que ce rôle fût un peu plus digne d'un acteur très goûté, et dont M. Barthe goûte infiniment le talent ou les talents, les ouvrages[3] et la personne.

M. Fleury[4] qu'on a vu, dit-on, dans Valsain avec beaucoup de plaisir, est prié d'y suppléer M. Monvel.

Mondor à M. Dugazon[5] qui, dit-on encore, l'a joué en *robin* d'une manière très gaie et très piquante.

1. Pour consoler Barthe de ses échecs avec la *Mère jalouse* et l'*Homme personnel*, la Comédie-Française décida en 1779 de reprendre les *Fausses Infidélités*.

2. Molé était fort mal avec Monvel, et ce dernier ne fut sans doute pas flatté de voir Barthe lui préférer son rival et ne lui distribuer qu'un rôle de second plan dans sa comédie.

3. Malgré la jalousie de Monvel, il rendit hommage au talent de son camarade, en confiant à Molé le rôle principal de son *Amant bourru*, dont il aurait pu se charger lui même.

4. Joseph-Abraham Bernard, dit Fleury, débuta à la Comédie-Française le 7 mai 1774. Un de ses premiers rôles fut celui de Dormilly, qu'il reprit le 20 mars 1778.

5. Jean-Henri Gourgaud, dit Dugazon, né à Marseille en 1745, mort en 1809, est devenu sociétaire de la Comédie-Française en 1772.

Si Mad^e Préville ne veut plus de Dorimène, Mad^e Molé[1] ne dédaignera peut-être point ce rôle, ni M^lle Contat[2] celui d'Angélique, quand M^lle Poligny sera indisposée.

Voilà, Messieurs, une distribution de rôles qui, je pense, aura votre suffrage. Je le désire au moins et vous supplie de vouloir bien y souscrire. On prétend, on m'assure que je puis l'exiger. J'ignore et veux ignorer si ce droit est réel. Je vous demande en grâce, Messieurs, de ne le pas discuter. J'aime beaucoup mieux tenir de votre honnêteté que d'un de vos règlements le succès de ma demande. Au reste, si elle souffre des difficultés, vous ne m'affligerez pas, Messieurs, en rayant ma pièce de votre répertoire pour plusieurs années.

J'ai l'honneur d'être, avec la plus sincère estime, et même avec reconnaissance, car on en doit à des talents tels que les vôtres, votre très humble et très obéissant serviteur.

BARTHE.

Suscription. — A Messieurs Messieurs les Comédiens français ordinaires du Roi, en leur hôtel, à Paris.

CXXVII. — *Thomas à Barthe.*

[Paris], mercredi 12 janvier [1780.]

Je suis à Paris, mon cher ami, et j'y suis pour fort peu de temps. Si vous voulez que j'aie le plaisir de vous voir, il faut venir manger chez moi une poularde, comme disait fort bien un homme que nous connaissons tous deux à M. de Saint-Lambert. Je vous fais la même proposition pour aujourd'hui, et j'espère, si vous l'acceptez, que vous ferez ce que M. de Saint-Lambert ne fit pas.

De plus, je compte ce matin faire une dernière visite à mon peintre pour achever mon portrait[3]. Si cela ne vous ennuie pas trop, vous pourriez venir y passer une demi-heure. Ensuite nous avons besoin de vous, ma sœur et moi, pour aller avant le dîner faire une emplette sur laquelle il nous faut vos lumières et vos conseils. Je vous dirai ce que c'est. Ainsi je vous vole une part de votre matinée que j'enlève à l'*Art d'aimer* et à la gloire; car vous

1. M^me Molé, dont nous avons déjà parlé sous le nom de M^lle Dépinay, n'avait pas grand talent; mais son mari était arrivé à lui faire jouer très convenablement certains rôles, notamment dans la *Roséide* de Dorat.

2. M^lle Louise Contat, née à Paris le 17 avril 1760, a débuté à la Comédie-Française le 3 février 1776 dans *Bajazet*. « On n'a jamais vu, dit V. Arnault, une Atalide plus jolie. Mais la comédie réclamait M^lle Contat tout entière. Il paraît cependant que ses débuts, tant qu'elle se contenta d'imiter M^me Préville, ne furent pas très remarqués. Son succès s'affirma dans les *Courtisanes*, de Palissot (26 juillet 1782) et les *Vieux Garçons*, de Dubuisson (16 décembre 1782). En 1784, elle créa Suzanne du *Mariage de Figaro* et y déploya de rares qualités de finesse et de gaîté.

3. Ce portrait a été peint par Duplessis (Joseph Sifrède, né à Carpentras en 1725), membre de l'Académie de peinture en 1774, puis conservateur du musée de Versailles, qui nous a laissé les traits de M. et M^me Necker, Marmontel, d'Angivilliers, Franklin, Glück, etc. Conservé par Anne-Rose Thomas, ce portrait a été légué par elle, « le portrait avec le cadre », à la citoyenne Deleyre (Testament du 18 messidor an III). Diderot écrit, dans son *Salon de 1781* : « Duplessis. — Les portraits de celui-ci sont très beaux, surtout ceux d'hommes. Il fait quelquefois les femmes grises; mais ne regardez pas légèrement les accessoires. — Le plus étonnant de ces portraits est celui de Thomas, dont la tête est si commune, les traits naturellement si embrouillés, la physionomie si peu sensible; et l'artiste a trouvé le secret de saisir cette physionomie, de caractériser ces traits, de donner à cette tête une expression noble, élevée, et de la rendre en même temps fort ressemblante; c'est Thomas, mais c'est lui tel qu'on le voit dans la société après l'avoir vu dans ses ouvrages. »

aimez la gloire tout comme un autre ; mais je vous offre comme dédommagement le plaisir que vous me ferez.

Adieu, je vous embrasse de tout mon cœur.

CXXVIII. — *Thomas à Barthe.*

[Paris], ce dimanche [printemps de 1780 ?]

Je ne suis point libre du tout, mon cher ami, et il m'est impossible dans ce moment d'aller dîner chez vous. J'ai plusieurs choses qui m'occupent et qui prennent tout mon temps. Une besogne étrangère et très pressée me surcharge, et je voudrais en être débarrassé le plus tôt qu'il me sera possible. Soyez bien persuadé que je serai à vous quand je serai à moi.

Vous avez un travail considérable à faire sur vos premiers chants. Occupez-vous-en, rassemblez vos matériaux. Enfin serait-ce un temps perdu pour vous d'étudier les bons poètes anciens ? Vous retrouveriez ensuite l'intérêt de ce temps avec usure, quand vous composeriez.

Vous ne devez pas douter de mon plaisir à vous voir et à vivre avec vous. Je crois que mes sentiments vous sont connus, et ils ne changeront pas. Nous voici à l'approche des beaux jours ; nous vous verrons plus longtemps et avec plus de suite à la campagne. Adieu, je vous embrasse de tout mon cœur.

Deleyre arrive mardi à Paris, et il m'a fait demander à dîner pour mercredi ; si vous voulez, si vous pouvez venir, vous me ferez grand plaisir, et à lui aussi. Mandez-moi si vous acceptez ou non ; et n'ayez pas de rigueurs, quoique vous me parliez des miennes.

CXXIX. — *Thomas à Barthe.*

[Marly], ce mardi 6 juin 1780.

Je suis arrivé d'hier à Marly, après avoir resté huit ou neuf jours à Saint-Germain. Mais je suis arrivé en mauvaise santé, et hors d'état de travailler et de rien faire. Ma santé s'altère de jour en jour[1], et elle m'oblige à tant de ménagements qu'elle me laissera probablement peu de temps et de forces à l'avenir pour le travail. Dans cet état, je ne suis pas une société très agréable ; mais si vous voulez en courir les risques, vous trouverez Marly tout aussi beau qu'à l'ordinaire et qui pourra au moins vous servir de dédommagement. Ma sœur et moi, nous vous recevrons avec grand plaisir.

Je vous embrasse de tout mon cœur, mon cher ami.

CXXX. — *Thomas à Barthe.*

[Marly, été 1780.]

N'accusez, mon cher ami, ni la poste ni moi. Nous sommes tous deux innocents. Elle n'a rien perdu, et moi je n'ai rien oublié. Je m'occupe de votre

1. Thomas, toujours délicat de santé et astreint à de grandes précautions, est devenu, peu de temps après cette lettre du 6 juin, tout à fait malade. Nous avons une consultation inédite du docteur Tronchin, du 20 juillet 1780, et trois lettres également inédites de Mme Necker à Mlle Thomas, des 22 juillet, 19 août et 15 septembre 1780, insistant, de la part de Tronchin, sur le régime à observer et les ménagements à garder. — Le 28 août, Bachaumont écrivait : « M. Thomas est dans un état fâcheux, et l'on craint qu'il ne laisse une place bientôt vacante. Il lui est défendu de parler, et même d'entendre parler. Ces jours derniers, son ami Barthe l'étant allé voir et l'ayant trop affecté par sa conversation, M. Tronchin, qui traitait le malade, a défendu qu'on le laissât voir personne. On dit cependant qu'il lui a prescrit un régime et qu'il ne désespère pas de le tirer de cet état d'épuisement absolu, s'il se conforme scrupuleusement à son ordonnance. » (*Mémoires secrets*, tome XV, p. 280.) C'est seulement le 23 novembre 1781 que ces mêmes *Mémoires* (tome XVIII, p. 159) annoncent qu'on a trouvé le malade assez bien pour aller passer l'hiver dans le Midi, après dix-huit mois d'une inaction absolue.

besogne, mais j'ai peu de temps à lui donner, une heure au plus par jour. Il m'a fallu tout lire de suite pour voir et juger l'ensemble, ensuite m'occuper des détails, et tracer les idées qui pouvaient me venir. J'ai déjà griffonné quelques pages dont vous ferez l'usage que vous jugerez à propos. Je ne vous ai rien envoyé, parce que je suis bien aise d'avoir l'ensemble sous mes yeux. Quinze jours de plus ou de moins, importent peu dans cette affaire.

En général, j'ai trouvé dans le chant beaucoup de choses fines, mais plus malignes encore que fines ; je me ferai entendre en vous disant que ce sont pour ainsi dire les espièglerie de l'amour ou plutôt de la galanterie ; de plus, beaucoup trop d'uniformité dans la marche qui procède toujours par des détails ; trop peu de masses pour arrêter et se reposer, une teinte trop faible de poésie, si faible que le chant ne peut rester ainsi, si lui et vous désirez d'être relu, surtout par les poètes. Enfin peut-être il y a trop de sensibilité et de ce charme qu'il faut nécessairement répandre quand on parle de l'amour. C'est l'ouvrage d'un homme plus accoutumé à jouir qu'à aimer.

Je voulais ne vous écrire qu'un mot. Vous trouverez peut-être ce mot trop long. Je l'abrège en finissant, et en vous embrassant de tout mon cœur. Soyez persuadé que je ne vous négligerai point, et que je ferai de mon mieux, en parlant d'un pays qui m'est fort étranger. Et puis, est-ce à un malade à parler de l'amour et des femmes ?

CXXXI. — *Barthe à Thomas.*

[Paris], ce lundi 23 [octobre 1780?].

Il y a deux jours que, seul au coin de mon feu, je relisais le quatrième chant de l'*Art d'aimer*. Je fus mécontent, très mécontent des trois ou quatre premières pages. Elles me parurent sans mouvement, sans intérêt, sans gaîté. Je retrouvai pour lors dans ma tête un souvenir qui m'était échappé : c'est que vous n'avez pas été enchanté de ce début. Sur le champ je repris ma plume, et le refis en prose. Je vous l'envoie. Je ne puis me résoudre à l'écrire en vers que scellé de votre approbation. Ajoutez ou retranchez ; j'y souscris et remercie d'avance.

Si vous jugez que cela soit à peu près bien, ne vous en étonnez pas ; je suis devenu plus savant sur l'amour. Peut-être aussi dans l'art des vers : j'en ai fait à Marseille en divers temps et pour une femme trois ou quatre cents qui ne vous déplairont point. Je m'en flatte du moins. Au reste, je ne serais pas fâché que mon poëme fût un peu plus poëme. Ne pourriez-vous, en moins d'une heure, donner à mon humble prose un peu plus de couleur et me faire présent (si elle s'offre à vous) d'une comparaison courte et piquante. Je vous serai aussi très obligé de me renvoyer trois feuilles, deux ou trois jours après les avoir reçues. Je me hâterai d'écrire en vers, et mes vers ne seront pas mal : comptez sur cette promesse.

Adieu. J'ai l'air de n'écrire aujourd'hui que pour parler de moi ; mais j'ai la tête, les yeux, la plume très fatigués de la peine que m'a donnée cette copie. Je voulais l'affranchir à la poste ; j'ai craint de vous fâcher ; de plus, vous me disiez un jour que les lettres affranchies parvenaient rarement ; on se néglige sur le soin de les remettre à leur adresse. Mon frère (l'aîné) disait ce matin de même. Il vous présente ses hommages. Nous parlons quelquefois de vous. Je viens de placer six mille livres sur la tête d'un de ses enfants et sur la mienne. Adieu, mon illustre et cher ami ; oui, toujours trop cher ; car je vous prie d'un léger service. C'est croire à une éternelle amitié. Mes tendres respects à votre chère sœur. Où en est le *Czar* ?

CXXXII. — *Barthe aux Comédiens français.*

[Paris], ce vendredi 29 décembre [1780.]

M. Barthe a l'honneur de faire bien des compliments à Messieurs les Semai-

niers de la Comédie française, et les prie de faire en sorte que les *Fausses Infidélités* ne soient point jouées demain. Il a le droit de l'exiger, il aime mieux les en prier. Il a pour s'opposer à cette représentation des raisons pressantes[1] dont il leur fera part très incessamment.

Au reste il eût été très flatté d'être joué à la suite d'une pièce qui réussit beaucoup, qui fait le plus grand honneur aux talents, à l'âme de M. Monvel et sur laquelle M. Barthe le félicite très sincèrement.

Suscription. — A Messieurs Messieurs les Semainiers de la Comédie français, à Paris.

(*Reçu le 29 décembre à 7 heures et demie.*)

CXXXIII. — *Thomas à Barthe.*

[Auteuil], ce mardi 13 février 1781.

Je ne pourrai, mon cher ami, avoir le plaisir d'entendre vos charmants vers demain, comme nous l'avions arrangé. Il m'est survenu pour demain une affaire pressée et qui ne me permettra point d'être à vous. Il est dur de différer son plaisir ; mais tout est contradiction dans la vie. Ainsi, nous remettrons à vendredi, si vous voulez. Je fais des vœux pour que, ce jour-là, nous ayions un beau soleil, puisque, selon vous, le soleil me fait trouver les vers plus agréables, et que sa présence embellit pour moi la poésie comme la nature. Je vais invoquer ses plus doux rayons. Peut-être aussi il aidera votre imagination vive et sensible à supporter un peu mieux mes légères critiques. Vous chantez les jolies femmes, mais vous n'êtes pas comme elles, puisqu'elles croient ne bien briller qu'aux bougies. Croyez-moi, vous êtes trop modeste, et toutes heures du jour sont bonnes pour une muse qui a autant de fraîcheur et d'éclat que la vôtre. A vendredi donc à midi. Je serai descendu de cheval, et disposé à entendre le successeur et le rival d'Ovide.

CXXXIV. — *Barthe au Secrétaire de la Comédie-Française.*

Paris, 4 mars 1781.

Je vous prie, Monsieur, de remercier de ma part la Comédie de son obligeant souvenir. Mon projet est de relire l'*Ami du mari ou les Perfidies à la mode*[2] ; et au moment où j'ai reçu votre lettre, je venais de prier M. Dazincourt de demander pour moi un jour de lecture. J'espère que mon compatriote[3] n'aura pas négligé ma commission. Voudrez-vous bien, Monsieur, l'engager à me faire donner un jour prochain, un jour de la semaine s'il est possible ? Vous pourriez même assurer la Comédie que cette lecture ne la distraira pas longtemps de ses affaires ou de ses plaisirs : je ne lui demande qu'une demi-

1. Quelles étaient « les raisons pressantes » de Barthe pour ne pas laisser jouer, le 30 décembre, sa comédie? On n'en sait rien. En tout cas, et malgré sa lettre, *Les Fausses Infidélités* ont été données avec la septième représentation de *Clémentine et Désormes*, pièce en cinq actes de Monvel, le comédien, créée le 14 décembre.

2. Comme le dit ici Barthe, il s'agit d'une nouvelle lecture de l'*Ami du mari*. La première lecture remonte à onze ans. On trouve en effet dans les *Mémoires de Lekain* cette mention : « 30 septembre 1770. De M. Barthe : L'*Ami à la mode, ou celui du mari*, comédie en un acte et en prose. Arrêtée à la police, parce qu'elle est une censure trop directe de nos mœurs. » — La censure ayant été sans doute levée au moment de l'avènement de Louis XVI, Barthe tente de faire accepter sa comédie au Français. Elle ne fut pas reçue.

3. Joseph-Jean-Baptiste Albouis, dit Dazincourt, fils d'un négociant de Marseille, naquit dans cette ville le 11 décembre 1747. Il débuta à la Comédie-Française en 1776 et fut nommé sociétaire l'année suivante. Il avait une grande réputation dans l'emploi des valets. Il donna des leçons de déclamation à Marie-Antoinette. Directeur de spectacles sous Napoléon, il mourut en 1809.

heure de son temps; il ne s'agit que d'une pièce d'un acte. Aurez-vous aussi la complaisance d'inviter pour moi nommément à cette lecture M. Préville, M. Molé, M. Monvel et M. Fleury. Pardon des petites peines dont j'ose vous prier, et soyez bien persuadé, Monsieur, de la parfaite considération et de l'attachement avec lesquels j'ai l'honneur d'être votre très humble et très obéissant serviteur.

BARTHE.

Suscription. — A Monsieur Monsieur de La Porte, Secrétaire de la Comédie française, à Paris[1].

CXXXV. — *Thomas à Barthe.*

A Auteuil, ce 1er avril [1781].

Je reçois vos livres, mon cher ami, et votre lettre aimable; elle ne se sent point du tout de votre lassitude, ni de l'heure à laquelle elle a été écrite. Il me semble que votre esprit veille toujours, et que votre cœur n'est jamais fatigué. Pour moi, je suis plus faible en me levant que vous ne l'êtes à deux heures après minuit, après des soupers, des spectacles et des plaisirs. Votre lot vaut mieux que le mien. Je serai condamné probablement à mener une vie austère le reste de ma vie, si on peut lui donner ce nom. C'est vous qui êtes vivant; je n'ai plus que des cendres, et vous voulez que ces cendres se rallument pour vous. J'obéis à une longue amitié; c'est une assez grande sainte pour faire des miracles; je doute pourtant qu'elle puisse me ressusciter. Quoiqu'il en soit, je vous offre le peu que je puis et le peu que je veux. Si vous en êtes content, je serai moins mécontent de moi-même.

A vendredi donc. Ce vendredi est bien loin,

Non pas pour vous, cruel[2]!

mais vous l'abrégerez par des plaisirs. Le mien sera de vous attendre. Je vous embrasse de tout mon cœur.

CXXXVI. — *Thomas à Barthe.*

A Auteuil, ce 7 mai [1781].

Je reçois, mon cher ami, vos vers, votre billet, et le roman de Madame Benoît[3], que ma sœur lira sûrement, car une femme ne perd pas une occasion de lire un roman. A propos de cela, il y aurait un joli morceau à mettre quelque part sur l'invention des romans pour l'amour et pour les femmes. Mais vous êtes déjà si riche, que vous seriez embarrassé de nouvelles richesses; il ne vous faut plus que le goût qui emploie l'or et les pierreries, car vous en avez en foule, et il faut que vous preniez pour devise ce qu'Ovide a dit du palais du soleil,

Materiam superabat opus[4].

C'est un temple à l'amour que vous construisez; cela vaut bien tout le soin de l'artiste. Je reverrai donc la façade et le vestibule de votre temple; je

1. De la Porte cumulait les fonctions de secrétaire avec celles de répétiteur et de premier souffleur de la Comédie-Française. — De plus, lorsque, le 1er avril 1786, le duc de Duras, encouragé par le roi, établit à l'hôtel des Menus-Plaisirs une école dramatique, embryon de notre Conservatoire actuel, De la Porte y fut nommé professeur de langue française.

2. La Fontaine, *Les Deux Pigeons* (livre IX, fable 2, vers 8).

3. Françoise-Albine Pusin de la Martinière, dame Benoît, née à Lyon en 1724, a écrit de nombreux romans tout à fait oubliés. Celui que Barthe envoie à Thomas est le dernier qu'elle ait écrit : *Les Erreurs d'une jolie femme ou l'Aspasie française,* cinq volumes in-12, 1781.

4. *Métamorphoses,* livre II, vers 4.

l'examinerai avec une sévérité inquiète, et je vous promets le même zèle que j'aurais pour moi-même. Il ne faut point vous décourager des critiques ; elles ne sont pas faites pour effrayer le talent. Tout ce que vous avez déjà fait garantit ce que vous pouvez faire encore. Vous méritez mieux que des succès de société. Ce n'est pas tout de souper à côté d'une très jolie femme qui vous tourne la tête, et de tourner la sienne par vos vers ; elle n'osera elle-même avouer son plaisir, si tout le monde ne lui dit qu'elle a eu raison d'en avoir. Les femmes n'avouent même leur amant que lorsqu'il réussit. Jugez si vous autres poètes vous avez le droit et l'espérance d'être mieux traités.

Adieu, je vous embrasse. Bien des remerciements de la part de ma sœur. Nous vous attendons pour le jour marqué.

CXXXVII. — *Thomas à Barthe.*

A Auteuil, ce 15 août 1781.

Vous me promettiez par votre lettre, mon cher ami, de venir au commencement de la semaine, et vous me manquez de parole. Je n'ai eu que le plaisir de vous espérer de jour en jour. Je n'ai reçu votre lettre que samedi, et je ne vous ai point écrit parce que je croyais peut-être que vous pouviez venir le lundi ou le mardi au plus tard. Mais je me lasse d'attendre, et il faut bien vous rappeler des promesses que vous paraissez oublier.

Vous me condamnez à ne plus m'occuper de votre premier chant, et il me paraît que vous avez pris vous-même toute la peine que vous me défendez de prendre. Je ne doute pas que, d'après ce nouveau travail, votre diamant ne soit encore plus joli qu'il n'était. Il n'y a que vous et la délicatesse de votre goût qui puisse ajouter encore à ce qui plaisait déjà à tout le monde. Boileau avait déjà dit de Molière :

Il plaît à tout le monde et ne saurait se plaire[1].

Vous suivez l'exemple et de Molière et de Boileau.

J'attends avec impatience votre second chant. Si je puis quelque chose dans mon état de langueur habituelle, je me ranimerai avec grand plaisir pour vous. L'amitié doit faire aussi ses miracles ; celui de ressusciter les morts n'est pas le plus commun, mais je mérite au moins par mes sentiments que ce miracle commence à moi.

A propos, on m'a envoyé de Paris des vers qui ont été mis dans la *Petite Feuille du jour* pour servir d'inscription à mon portrait. Ces vers sont très flatteurs, trop flatteurs peut-être. De plus, ils sont bien faits et fort joliment tournés[2]. J'en ignore l'auteur et je ne sais où porter ma reconnaissance, ne pourriez-vous pas me donner quelques lumières là-dessus? Ces vers sont sûrement d'un ami et d'un poëte ; à ces deux titres, vous seriez bien capable de les avoir faits. Je suis tenté encore de vous reconnaître à une autre marque : vous vous cachez pour louer votre ami, comme d'autres pour assassiner leur ennemi. En conscience, je ne doute plus que ce ne soit vous ; recevez donc mes tendres remerciements, non pour l'éloge, mais pour le sentiment aimable qui vous l'a dicté[3].

1. Boileau, *Satire* II : *A Monsieur de Molière.*

2. Voici cette inscription au bas du portrait peint par Duplessis :

On ne sait en l'aimant ce qu'on chérit le plus,
De son âme ou de son génie.
Par ses nobles talents il irrite l'envie,
Et la soumet par ses vertus.

3. Les vers que Thomas croit pouvoir attribuer à Barthe ne sont pas de lui, mais de l'abbé de Langeac, qui, devenu comte de Malte, se faisait appeler le chevalier de Langeac. Dans une lettre inédite qu'il adresse à Thomas le 29 août 1781, le chevalier s'en reconnaît l'auteur. « Je les ai envoyés au journal, dit-il, comme on dépose une

Adieu, je vous attends et vous embrasse de tout mon cœur. Ma sœur et Mme Monvet[1] me chargent de mille choses pour vous.

CXXXVIII. — *Thomas à Barthe.*

A Paris, ce vendredi 21 septembre 1781.

Vos lettres, mon cher ami, n'arrivent pas chez moi par le plus court chemin, car elles sont quatre jours à faire quatre lieues[2]; datée du samedi et arrivée à Auteuil le mercredi, c'est bien le compte, à ce qu'il me semble. Elle m'a trouvé dans l'embarras d'un déménagement et les apprêts d'un départ pour Paris. Jeudi, j'ai passé la journée à Paris dans le tumulte, le désordre et la poussière. Aujourd'hui vendredi je dérobe un moment pour vous écrire; car je suis fort dans le tracas des ouvriers qui achèvent mon appartement du midi[3]. On perce chez moi des murs, on brise des moëllons, on fait des portes, on place des boiseries. Je n'entends autour de moi que coups de maillet et coups de marteau.

Il y a apparence que tout cet ouvrage me tiendra au moins une quinzaine à Paris; moi, c'est-à-dire moi ou ma sœur, car il faut qu'au moins un de nous deux y soit. Je ne pourrai même me dérober pour vous aller voir que dans la semaine prochaine, un peu vers la fin, et je passerai alors deux ou trois jours avec vous et chez vous avec un grand plaisir. D'ici à ce temps-là, je vous conseille de faire venir M. de Lacretelle[4], et de me mander à peu près le jour de son départ de Marly; car dès le lendemain probablement je monterai sur mon cheval pour aller revoir vous et Marly. Je voudrais bien que ce fût plus tôt, mais cela m'est tout à fait impossible. Vous savez bien que le philosophe ou plutôt le poète de la rue Taranne a dit : « L'homme est

fleur, sans être connu, sur l'autel d'un dieu bienfaisant. Je me plaisais à croire que, s'ils vous parvenaient, vous en chercheriez l'auteur autour de vous, et que, ne l'y trouvant pas, vous penseriez qu'ils étaient de quelqu'un qui, « sans vous approcher, vous aimait pour le plaisir de vous aimer ».

1. La dernière fois qu'il a été question de Mlle Moreau, c'est le 15 août 1779 (lettre CXXIII). Thomas la désigne ici sous le nom de son mari, ce qui nous donne une date approximative de son mariage. Monvet (Antoine-Grimoald), né à Champoix (Puy-de-Dôme) en 1734, a été pharmacien pendant quelques années à Rouen. Membre de l'Académie royale de cette ville, il y présenta des mémoires : *Analyse de l'eau de mer à Dieppe, Analyse des eaux minérales de Rouen*, les *Mines de fer de Normandie*, etc. Il remporta des prix dans des concours académiques de Berlin, de Manheim, de Stockholm; il publia en 1768 un *Traité des eaux minérales*, qui fut très remarqué, et une *Collection complète de toutes les parties de l'Atlas minéralogique de la France, qui ont été faites jusqu'aujourd'hui* (1799). Malesherbes le fit nommer, en 1774, inspecteur général des mines à Paris. Il mourut en cette ville en 1817.

2. Barthe est alors à Marly.

3. L'appartement dans lequel travaillent des ouvriers, c'est celui qu'habitera désormais Thomas au Louvre, en qualité d'historiographe des Bâtiments du roi; car la mort de l'abbé Le Blanc, son prédécesseur, lui permet de profiter des bénéfices de la charge dont il n'avait jusqu'ici que « la survivance ».

4. Il s'agit ici de Pierre-Louis de Lacretelle, né à Metz en 1751, avocat, rédacteur au *Répertoire de Jurisprudence* et au *Mercure de France*. Dans sa jeunesse, il avait eu recours à Thomas pour chercher des places; il serait même entré comme secrétaire chez Jacques Necker, s'il n'avait eu une trop mauvaise écriture. Titulaire, deux années de suite, en 1782 et 1783, du legs fondé par le comte de Valbelle, pour l'*Éloge du duc de Montauzier* et pour l'ensemble de ses travaux, couronné en 1784 par l'Académie de Metz pour un *Discours sur le préjuge des peines infamantes*, il a obtenu en 1786 le prix Monthyon. Député à l'Assemblée nationale, membre du corps législatif, il remplaça La Harpe à l'Académie française en 1802. On l'appelait Lacretelle l'aîné, pour le distinguer de son frère Charles-Joseph (1766-1855), l'historien de la Révolution française qui, lui aussi, fut académicien.

le jouet des circonstances ». Il a dit bien vrai, et il n'y a guère de jour dans la vie, où il ne faille répéter ce mot.

J'ai reçu le paquet qui contenait la dernière moitié du second chant. J'y ai trouvé des choses très agréables, et des choses à refaire. Il y a des longueurs et des lenteurs, outre de petites négligences de détail; mais le fond et l'ensemble sont piquants. C'est là le plus difficile, et le reste se corrige aisément. Je vous apporterai tous vos papiers quand j'irai vous voir, car j'imagine que vous n'en êtes pas pressé. Les idées de détail que vous comptez ajouter dans un endroit, et que vous avez insérées dans votre lettre me paraissent bien; mais c'est l'exécution surtout qu'il faut soigner; c'est elle qui pare ces sortes d'ouvrages. Il faut que toutes les miniatures soient finies; les grands tableaux d'histoire se passent plus aisément de cette recherche élégante de correction. En général votre style, avec de la rapidité, de la chaleur, du piquant, du montant, n'a pas toujours l'élégance et une sorte de grâce d'expressions et de tours qui est un grand charme. Vous avez de quoi y atteindre, et vous y êtes parvenu de temps en temps; mais il faut que vous y pensiez, et nos grands journalistes, quand il y en aura qui auront beaucoup d'esprit et de goût, vous expliqueront tout cela beaucoup mieux que moi, après que votre ouvrage aura paru. Pour moi, j'aime mieux vous l'indiquer avant, car je pense qu'après tout il vaut encore mieux, quand on peut, se rendre utile pour une besogne à faire, que décrier une besogne faite.

J'ai reçu une lettre très honnête de l'auteur de l'article en question. J'aimerais mieux pourtant qu'il n'eût fait ni l'article ni la lettre; mais il n'y a pas grand mal à tout cela. Il y a longtemps que je suis fait au feu, et je dois être aguerri. J'ai répondu comme je le dois, et j'ai tâché de rassurer son honnêteté inquiète.

Il est très probable que je ne partirai guère avant la mi-octobre, à cause de tous les arrangements que l'on fait chez moi et que je veux voir finir avant mon départ. Nous parlerons ensemble de vos propositions obligeantes de m'accompagner, et de mettre pendant un mois votre impatience à la torture par complaisance pour l'amitié.

Ma sœur vous prie de rendre plus de justice à ses sentiments et à ses réflexions. Adieu, mon cher ami, je vous embrasse bien tendrement et de tout mon cœur.

Suscription. — A Monsieur Monsieur Barthe, de l'Académie des Belles-Lettres de Marseille, au château de Marly, n° 36, à Marly, par Saint-Germain-en-Laye.

CXXXIX. — *Thomas à Barthe.*

A Saint-Ouen, ce jeudi au soir [27 septembre 1781].

J'ai reçu ce matin, mon cher ami, votre lettre à Saint-Ouen, où je suis depuis deux jours. Madame Necker m'a engagé de venir passer quelque temps avec elle avant mon départ, et je lui ai promis la semaine. Cela retardera de quelques jours le plaisir que je me promettais de vous voir. Je ne pourrai guère être libre que dimanche ou lundi. Je compte toujours vous aller voir à Marly, si vous y êtes encore; mais peut-être le mauvais temps, l'humidité et le froid vous en chasseront, car la campagne commence à être peu agréable. L'hiver me semble un peu précoce et se hâte apparemment pour me chasser vers la Provence.

Je ne sais au juste le terme de mon départ; il sera réglé par des menuisiers, des peintres et des maçons. Ma sœur les presse, et la mauvaise saison lui fait peur comme à moi.

Si vous êtes toujours dans le dessein de venir partager et adoucir notre ennui sur la route, nous accepterons votre offre avec plaisir; votre compagnie sera pour nous un dédommagement des tracasseries et des petits embarras

du voyage ; vous aurez le mérite d'un sacrifice, et nous celui de la reconnaissance. Nous causerons quelquefois ensemble de Tibulle, d'Ovide et de vous sur les grands chemins et dans les cabarets. Nous ne trouverons ni Délie, ni Corinne dans les auberges ; mais votre imagination les fera naître partout, et vous serez un peu comme ce fameux chevalier de Cervantès à qui toutes les femmes qu'il voyait rappelaient une princesse enchantée, et par conséquent enchanteresse. Peut-être, si vous tenez toujours à ce projet, et si vous ne reculez pas au moment d'exécuter une si terrible entreprise, faudra-t-il que vous reveniez bientôt à Paris pour vous concerter avec nous, et faire vos préparatifs de départ. Mandez-moi, je vous prie, votre dernière résolution et sur quoi nous pouvons compter. Nous sommes sûrs de votre amitié, mais il serait cruel d'en abuser en la mettant à des épreuves trop rigoureuses. Ainsi, mon cher ami, ne consultez que vous, avant de consulter votre intérêt et vos plaisirs. Quand je saurai votre marche, je réglerai la mienne. Écrivez-moi donc sur le champ.

Adieu, mon cher ami, je vous embrasse bien tendrement et de tout mon cœur.

CXL. — *Thomas à Barthe.*

A Saint-Ouen, ce samedi 29 septembre [1781].

Je reçois votre seconde lettre à Saint-Ouen, mon cher ami. Je ne vous parle pas de la première, et je n'y répondrai pas ; cela serait trop long. Il me semble que votre tête s'échauffe et s'embrase aisément ; pour moi, la mienne est plus calme. Au risque de vous impatienter encore, je vous dirai que je ne pourrai être à Marly que dans deux jours, c'est-à-dire au commencement du troisième, enfin mardi matin. Je passe encore la journée de demain ici. Lundi, j'ai différentes choses à faire à Paris, qui ne peuvent ni se remettre ni être faites par d'autres que par moi. Tous vos papiers et moi, nous arriverons à Marly de bonne heure mardi, et nous causerons enfin tranquillement ensemble sans distraction et sans humeur. Vous savez bien que personne ne prend un plus vif et plus véritable intérêt que moi à vous et à vos ouvrages.

Si je n'ai pas été à Marly vous voir et plus tôt et plus souvent, c'est que, tant qu'il y a eu des chaleurs, il m'était impossible de faire cette route à cheval ; c'est que pour ma santé j'ai un régime très exact à suivre et dont je ne puis m'écarter un seul jour impunément ; c'est que j'ai besoin encore à présent du plus grand calme, et d'un repos très profond, car rien ne m'est contraire comme trop de mouvement ou dans l'âme, ou dans la pensée, ou dans ma frêle machine ; c'est qu'entre nous je redoute encore pour moi la vivacité de l'air de Marly, qui m'effraie par le souvenir de l'anéantissement que j'y ai éprouvé. Je suis un peu comme ceux qui ont fait naufrage, et qui frissonnent à la vue d'une vague. Malgré tout cela, j'irai vous voir, et parce que je le désire, et parce que vous le souhaitez.

En attendant, je vous embrasse. A Marly donc, mardi sans faute, à moins qu'il ne m'arrive quelqu'un de ces accidents qui font qu'on ne va plus nulle part.

CXLI. — *Thomas à Barthe.*

A Hyères[1], ce vendredi 26 janvier 1782.

J'ai reçu les deux lettres que vous m'avez fait l'amitié de m'écrire ; j'allais répondre à la première, quand la seconde est arrivée. Je vous félicite de la

1. Thomas a quitté Paris pour le Midi le 10 octobre 1781. Barthe lui avait proposé (lettre CXXXIX) de l'accompagner dans son voyage en Provence ; il a tenu parole ; il est resté quelques jours à Hyères auprès de son ami, puis est allé dans sa famille à Marseille. Ducis, dans une lettre inédite adressée à Thomas le 29 janvier 1782, dit : « J'ai reçu des nouvelles de Barthe ; il m'écrit de Marseille ». Barthe retournera

vie douce et joyeuse que vous menez à Marseille, de ces plaisirs, de ces festins, de ces soles, de ces rougets, de ces turbots, et de la « ventresque » de thon, et surtout de votre estomac. Vous jouissez de votre force, et moi, je suis occupé à entretenir ma faiblesse. Je mène ici ma vie ordinaire sans y rien déranger; je suis seulement devenu un peu plus paresseux. Je ne fais pas de vers, je n'ai pas même l'envie d'en faire; je n'ai pas ouvert Juvénal depuis votre départ; vous auriez pu emporter et Boileau et Racine, car je n'en ai pas lu une ligne. Les *Poésies* du chevalier de Parny[1] et le *Supplément*[2] *à l'Almanach des Muses* sont restés ici. Apparemment que vous les oubliâtes, ou qu'ils ne se présentèrent pas sous votre main quand vous partîtes. Heureusement, on peut s'en passer, vous surtout pour écrire sur les femmes. Vous êtes en fonds et d'images et d'idées sur cet objet fécond; et pour avoir ou de l'esprit ou du génie, vous n'avez qu'à consulter votre mémoire.

Écrivez vos souvenirs. Je vous exhorte beaucoup à ne perdre au moins que la moitié de votre temps. Il me semble que le séjour de Marseille, la société, les soupers, les conversations, sont favorables à ce genre d'ouvrage. Il doit être écrit dans l'ivresse, et revu peut-être dans la solitude. Marseille vous donnera cet heureux délire que vous cherchez, et la retraite cette exactitude et cette politesse du style dont vous êtes pour le moins aussi curieux qu'un autre. Enfin le plaisir vous est encore plus nécessaire que le travail; et quand vous auriez le malheur de faire peu de chose au milieu de tant de distractions, plus douces, je crois qu'il ne faudrait pas de grands efforts pour vous en consoler.

Vous vivez avec des personnes que vous aimez et qui vous aiment; c'est là le premier bonheur, c'est celui de la nature; il vaut beaucoup mieux que ce bonheur factice qui tient à l'opinion, que la société a créé, et qui est plus souvent encore un tourment qu'un plaisir.

J'ai reçu ces jours derniers une lettre de Ducis[3]. Il m'apprend que la place de l'Académie est donnée à M. de Condorcet[4]. Il ne l'a obtenue que d'une voix, car il en a eu 16 et M. Bailly 15[5]. C'était, comme vous voyez, une lutte corps à corps. M. Dalembert d'un côté, et M. de Buffon de l'autre, étaient les chefs des deux partis. L'historien de la *Nature*[6] a été vaincu.

On me mande en même temps qu'il a couru des bruits que M. de Vaudreuil[7]

avec Thomas pendant les mois de mars, d'avril et de mai. Thomas écrit à Ducis : « M. Barthe est ici depuis le carême ». Et, le 17 mai, il parle à Mme Monvet de la présence de Barthe auprès de lui.

1. *Opuscules poétiques de M. le Chevalier de Parny*, 3e édition, 1780, Paris, Hardouin, petit in-16, avec gravures.

2. *Le Supplément à l'Almanach des Muses*, c'est la *Notice des ouvrages de poésie* parus l'année précédente. Dans la *Notice* de 1782, il est rendu compte d'un volume qui intéressait tout spécialement l'auteur de l'*Art d'aimer* : ce sont les *Métamorphoses d'Ovide en vers français, traduction nouvelle par M. de Saint-Ange*, livre II.

3. La lettre inédite de Ducis à Thomas est du 11 janvier 1782.

4. Marie-Antoine Caritat, marquis de Condorcet, né à Ribemont, près de Saint-Quentin, le 17 septembre 1743, secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences, en 1776, était en relations avec Thomas. Quand il songea à se présenter à l'Académie française, Dalembert, qui l'aimait beaucoup, soutint sa candidature avec une ardeur égale à celle que Buffon déployait pour la combattre. Condorcet prononça son discours de réception le 21 février 1782.

5. Bailly (Jean-Silvain), né à Paris le 15 septembre 1736, le futur maire de Paris en 1789, ne fut élu à l'Académie française qu'en 1784, à la mort du comte de Tressan. Il a été reçu par Condorcet le 24 février 1784.

6. Buffon est l'auteur de : *Histoire naturelle, générale et particulière, avec la description du Cabinet du roi* (1749, 3 volumes); *Histoire naturelle des oiseaux et des minéraux* (10 vol., 1771-1786, et 7 vol. de suppléments, 1774-1789). Le cinquième volume est formé par les *Époques de la Nature* (1779), où l'écrivain s'est surpassé.

7. Joseph-Hyacinthe-François de Paule de Rigaud, comte de Vaudreuil, né à Saint-Domingue en 1740, après avoir appartenu à l'armée, obtint les plus grandes faveurs par la protection de la reine. Amateur d'art, protecteur des peintres et des

allait avoir la place de M. d'Angivilliers, et M. d'Angivilliers passer à celle de M. Amelot[1]. Il paraît que ces bruits ne se confirment pas, et peut-être vaut-il mieux pour M. d'Angivilliers même qu'il reste où il est, que de parvenir à cette place si éclatante et si orageuse de ministre. Je doute que sa santé et son goût pour le repos s'en trouvassent bien. Mais souvent on est poussé aux grandes places par l'ambition des autres, plus que par la sienne. Au reste, je sais qu'il fut déjà question de lui, quand on pensa à donner un successeur à M. de la Vrillière[2]. Il faut convenir que ces deux ministres-là ne se fussent point ressemblés, et si les gouvernements savaient rougir, on pourrait croire qu'on a voulu éviter un contraste aussi choquant. Il vaut mieux sans doute faire comme les peintres qui ont inventé l'art des nuances pour accorder les couleurs par des passages insensibles.

Nous vous remercions bien sincèrement, ma sœur et moi, des projets que vous avez de nous envoyer des denrées de Marseille ; mais nous vous prions instamment, bien instamment, de n'en rien faire. Rien ne nous manque ici pour la santé, quoique peut-être il pût nous manquer quelque chose pour le plaisir. Nous envoyons prendre à Toulon ce que nous ne trouvons pas à Hyères. Ainsi, de grâce, ne nous envoyez rien ; c'est la meilleure manière de nous obliger, et nous espérons que vous voudrez bien nous faire ce plaisir.

Je suis très reconnaissant de la découverte que M. Raymondis[3] a faite d'un établissement qui pût nous convenir pour nous soustraire aux chaleurs de l'été ; mais je ne sais point encore si j'en profiterai. Je suis très indécis là-dessus, et ce ne sera qu'à la fin de l'hiver que je pourrai prendre un parti. Si j'étais beaucoup mieux, ou si je désespérais d'y parvenir, peut-être retournerais-je à Paris au printemps.

J'ai différé un peu de vous écrire ; j'espère que vous voudrez bien excuser ou ma paresse ou ma santé. C'est peut-être tous les deux, car pour avoir de l'activité, il faut de la force, et la langueur du corps entraîne presque toujours celle de l'âme. D'ailleurs je n'écris point sans fatigue, parce que le sang me porte aussitôt à la tête. C'est une raison malheureusement trop bonne pour écrire peu, et pour abréger quand on écrit. Je compte à cet égard sur l'indulgence de mes amis.

Ma sœur est très sensible à votre souvenir, et vous fait bien des compliments. Elle vous remercie aussi pour Azor, que vous daignez ne pas oublier.

Suscription. — A Monsieur Monsieur Barthe, de l'Académie des Belles-Lettres de Marseille, rue de Paradis, à Marseille.

CXLII. — *Thomas à Barthe.*

A Forcalquier, chez M. Vial, à la Croix d'or ; dimanche 10 juin 1782.

Je viens d'écrire, mon cher ami, à monsieur votre frère pour le remercier de toutes ses honnêtetés auxquelles nous avons été infiniment sensibles, ma sœur et moi. J'espère que vous voudrez bien vous joindre à nous pour lui exprimer toute notre reconnaissance. Vous ne courrez pas le risque de

gens de lettres, il briguait la place de surintendant des Beaux-Arts. Il mourut le 17 janvier 1817.

1. Ministre de la Maison du roi sous Louis XVI.

2. Louis Phélipeaux, comte de Saint-Florentin, créé duc de la Vrillière en 1770, ministre de Louis XV, a été remplacé sous Louis XVI par Malesherbes. Il était membre de l'Académie des Sciences et de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

3. Jean-Zacharie Paradis de Raymondis, né à Bourg-en-Bresse le 8 février 1746, avait été lieutenant général au bailliage de Bresse. Il vivait à Nice dans une retraite studieuse. En 1784, il publia un *Traité élémentaire de morale et du bonheur, pour servir de prolégomènes ou de suite à la « Collection des moralistes »*, Lyon, Barret, 2 vol. in-18. Auteur de plusieurs ouvrages postérieurs, M. de Raymondis mourut à Lyon le 15 décembre 1800.

l'exagérer, parce qu'il est impossible d'être plus touchés que nous le sommes, de toutes les politesses que nous en avons reçues. Vous entrez en partage, mon cher ami, de cette reconnaissance, et grâce à vous nous connaissons parfaitement Marseille ancienne et moderne[1]. Vous m'avez fait voyager sur vos ruines et vos antiques monuments, et parmi les brillants édifices qu'a élevés l'opulence et le goût du siècle. J'ai vu quelques-unes de vos beautés qui, du temps de César, auraient obtenu grâce pour Marseille. Il y a apparence que les anciennes phocéennes, quoique grecques d'origine, n'auraient pas présenté un aussi joli spectacle dans vos assemblées du cours. Mais je m'arrête à Marseille tandis que j'en suis bien loin, et trop loin. Je n'ai rien trouvé à Forcalquier de ce que j'y suis venu chercher. Il y fait très chaud, point de bois, point d'ombre et point de maison qu'on puisse habiter. J'écris là-dessus quelques détails à monsieur votre frère, qu'il voudra bien vous communiquer. Vous y verrez notre position, et l'incertitude où nous sommes sur l'endroit où nous pourrons nous fixer. On nous avait parlé d'un château situé à une lieue d'ici nommé Silva bella. Le nom, *Silva bella*, est attirant pour un homme qui veut des bois. On croyait d'abord que M. de Saint-Jacques, propriétaire de ce château et qui demeure à Marseille, n'y allait passer tout au plus qu'une huitaine de jours dans l'été ; mais depuis ma lettre écrite à monsieur votre frère, j'ai appris qu'il viendrait probablement y passer juillet, août et septembre. Si cela est, il n'y a rien à espérer de ce côté. Cependant si vous ou quelques-uns de vos amis le connaissiez, vous me feriez plaisir de le faire sonder là-dessus, dans le cas où la demande ne serait pas trop indiscrète ; ce qui ne peut avoir lieu qu'en supposant qu'il ne serait pas dans le dessein de l'aller habiter lui-même. Un ami de M. Michel à qui il nous avait adressés, et qui est l'homme du monde le plus obligeant et le plus serviable, un homme comme il n'y en a qu'en province et en Provence, vient d'écrire pour le même objet à M. Michel ; vous pourriez vous concerter avec lui, pour voir s'il y aurait quelque moyen de réussir. Je vous demande pardon de cette nouvelle peine. Vous voyez que j'use et j'abuse de vous, mon cher ami, aussi bien que de l'amitié de monsieur votre frère. Mais il s'agit de trouver un endroit où nous puissions reposer notre tête. Car nous sommes comme les israëlites errants dans le désert, sans savoir même où est la terre promise. Soyez le Moïse qui nous la montre : mais si nous la trouvons, nous espérons que le nouveau Moïse sera plus heureux que l'autre et qu'il pourra y entrer.

1. Au moment où Thomas et sa sœur ont quitté Hyères, vers la fin de mai, pour venir à Forcalquier, ils ont été pendant quelques jours les hôtes de la famille Barthe, à Marseille, et Barthe leur a fait les honneurs de la ville. Il aurait désiré que Thomas pût assister à une séance de l'Académie des Belles-Lettres : la chose fut impossible, et un discours prononcé le 22 mai 1864, par le président de cette Académie (*Mémoires de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Marseille*, années 1858 à 1864, p 487) nous en donne la raison. L'Académie de Marseille avait obtenu le titre flatteur de « fille de l'Académie française ». En cette qualité, le 13 mars 1771, Guys, se trouvant de passage à Paris, avait été appelé à s'asseoir parmi les Immortels. « J'ai l'honneur de vous informer, écrit-il à ses confrères marseillais, le 14 mai, qu'hier, à l'assemblée publique pour la réception de M. l'abbé Arnaud, à mesure que ces Messieurs se plaçaient, M. Duclos, secrétaire, m'a appelé à haute voix, ajoutant que le fauteuil vacant m'appartenait, comme membre et député de l'Académie de Marseille. Il m'a présenté en même temps à la Compagnie, qui était prévenue. J'ai pris place à côté de M. Thomas et devant le prince de Rohan qui, le premier, a eu la bonté de me faire compliment. » Que se passa-t-il par la suite ? Nous l'ignorons ; mais ce qui est certain, c'est que, dix ans après la mémorable séance du 13 mars 1771, un autre académicien marseillais, l'abbé de Luminy, avait tenté vainement d'assister, comme Guys, à une séance des Quarante. Dalembert s'y opposa, et les Marseillais, cruellement mortifiés, décidèrent d'user de représailles à l'occasion. C'est le malheureux Thomas qui fut victime de cette décision. Quand il vint à Marseille, en mai ou juin 1782, la Compagnie « délibéra de ne point lui rendre visite contrairement à ce qui s'était pratiqué jusqu'alors » ; et en conséquence il ne put assister à une séance de l'aréopage.

Je vous exhorte beaucoup à ne pas consumer trop agréablement votre temps à Marseille, et à donner du moins les matinées au travail. Le temps fuit et il est précieux. Vous êtes un législateur dont on attend les lois. Une législation aussi intéressante ne doit pas trop se faire attendre. Travaillez entre Racine et Boileau. Ils seront vos censeurs, vos modèles et vos guides.

Dites mille choses de ma part, je vous prie, aux dames que j'ai eu le bonheur de voir, à commencer par madame votre belle-sœur, qui a une beauté si douce, et qui a le caractère de sa physionomie ; madame votre sœur, qui est si obligeante et si bonne et qui a comblé ma sœur de marques d'attention et de bonté : madame d'Hostages, que j'ai trop peu vue, et avec qui j'ai trop peu causé, tant on la trouve rarement chez elle, mais qui laisse des regrets à ceux du moins qui l'ont entendue une fois ; madame de Saint-Gervais, qui est aussi de la famille de l'esprit, mais dont l'esprit est plus reposé et plus calme ; madame Favre, qui m'a paru joindre les vertus qui plaisent tant à madame Necker, à cette finesse d'esprit dont elle fait tant de cas. Parlez de moi à M. Bertrand, et dites-lui combien j'aurais désiré le voir et l'entendre plus souvent ; à M. Hachy et M. Borelli qui intéresse encore sans ses statues et ses tableaux, ce qu'on ne peut pas dire de tous les amateurs[1].

Adieu, mon cher ami, je vous embrasse bien tendrement et de tout mon cœur. Donnez-moi de vos nouvelles et de celles de monsieur votre frère. Agréez de nouveau tous mes remerciements et ceux de ma sœur pour vos innombrables politesses et marques d'amitié.

Nous errons de projets en projets. Depuis hier, on nous parle d'un autre château du voisinage. C'est Pierre-Rue, dont le propriétaire habite encore à Marseille. On croit qu'il serait facile de l'avoir, mais nous préférerions Silvabella à cause des bois, et il paraît que c'est le seul endroit où il y en ait.

Suscription. — A Monsieur Barthe, de l'Académie des Belles-lettres de Marseille, rue de Paradis, à Marseille.

CXLIII. — *Thomas à Barthe.*

[Forcalquier, vers le 20 juin 1782.]

Vous avez dû, mon cher ami, recevoir une lettre de moi où je vous parle de nos embarras pour nous loger. Depuis, nous avons vu deux maisons de campagne, qu'on est venu nous offrir d'une manière très obligeante. Il y en a une des deux qui pourrait nous convenir, dans le cas où nous n'aurions pas le château de Silva bella. Nous attendons la réponse de M. Michel et la vôtre sur cet objet ; après quoi, nous prendrons notre parti, et nous accepterions une bastide assez jolie où nous aurions assez de fraîcheur et un peu d'ombrage. Les personnes qui nous l'offrent sont les meilleurs gens du monde, et paraissent l'offrir de manière qu'il semble que ce serait leur faire plaisir de l'accepter[2].

Nous avons encore, ma sœur et moi, quelques commissions à vous donner ; car ici il n'y a rien que beaucoup de bonté ; du reste, tout y manque. Il faut, pour les plus petites choses comme pour les plus importantes, avoir recours à la grande ville, c'est-à-dire à Marseille.

1. Barthe a dédié à son ami et compatriote Borelli (Jean-Marie), de l'Académie de Marseille, une *Épître sur le déclin de la jeunesse*. On y trouve des allusions au magnifique château que Borelli a fait construire au Prado de Marseille, et qui appartient actuellement à la ville.

2. C'est l'époque où J.-J. Rousseau fait dire à Saint-Preux : « Quand j'arrivais le soir dans un hameau, chacun venait avec tant d'empressement m'offrir sa maison, que j'étais embarrassé du choix ; et celui qui obtenait la préférence en paraissait si content, que la première fois je pris cette ardeur pour de l'avidité. Mais je fus bien étonné quand, après en avoir usé chez mon hôte à peu près comme au cabaret, il refusa le lendemain mon argent, s'offensant même de ma proposition, et il en a été partout de même... »

D'abord ma sœur désirerait une douzaine de paires de gants de femmes, suivant la petite note qu'elle doit joindre à ma lettre. Ensuite (cette commission est plus difficile et j'aurais bien voulu vous en épargner la peine, mais vous ne me pardonneriez pas de m'adresser à d'autres qu'à vous), il s'agit de nous avoir du vin, non du vin d'ordinaire, nous en trouverons ici, mais quelques vins d'entremets et des vins de dessert. Cela vous étonne un peu, car nous n'en buvons pas et nous n'aimons point à tenir table. Cependant nous prévoyons que nous serons obligés de donner ici plusieurs dîners pour reconnaître les honnêtetés infinies que l'on nous fait de toute part. Il faudrait donc que vous eussiez la bonté de nous faire préparer une caisse de vins choisis et qui puissent faire honneur à notre goût. Il paraît qu'on aime ici le vin de Bordeaux et le vin de La Malgue[1] rouge. Il nous en faudrait douze bouteilles de chaque espèce, choisies par M. votre frère ou par quelqu'un de vos amis, car vous avez le malheur de vous connaître mieux en jolis vers qu'en vins. Nous désirerions encore six bouteilles de quelque autre bon vin d'entremets, dont je ne puis vous indiquer le nom parce que je ne suis pas fort dans ce genre de connaissance. Pour les vins de dessert ou de liqueurs, douze demi-bouteilles pourraient nous suffire; je les laisse encore à votre choix. Il les faudrait un peu variés pour éviter le triste défaut de la monotonie, que le goût proscrit même à table. Si vous aviez de la bonne Malvoisie de Madère, quelque bon vin grec, de ce vin qui enivrait autrefois Anacréon et qui enivre aujourd'hui les sultans, enfin quelque autre que vous saurez mieux que moi, au moins par ouï dire, et en vous aidant des conseils des savants de Marseille, vous me feriez grand plaisir, mon cher ami, de m'arranger toute cette petite provision. Surtout, et c'est ici une chose essentielle, il faut faire mettre une étiquette à chaque bouteille, car sans cela nous serions perdus; nous ne pourrions plus nous reconnaître, et que deviendrions-nous? On verrait bientôt toute notre ignorance, et nous ne nous en relèverions pas dans ce pays.

A propos, j'oubliais de vous dire que le vin de Malaga est exclu des vins de dessert; il est peu estimé ici, et il faut traiter les gens à leur manière. Si tous ces détails, mon cher ami, ne vous effraient pas, j'enverrai prendre cette précieuse caisse dans une huitaine de jours par le même muletier qui vous portera cette lettre; il fait toutes les semaines un voyage à Marseille. Mais les gants que demande ma sœur, elle en a besoin tout de suite, et je vous prie de vouloir bien les faire remettre au commissionnaire, bien enveloppés de papier, bien empaquetés, pour qu'ils ne se gâtent pas et qu'elle puisse les avoir mercredi.

Adieu, mon cher ami, pardon de tant de peines. Voilà le temps de faire au moins cinquante vers excellents que je vous enlève; mais vous m'obligerez, et je sais que c'est un dédommagement pour vous. Mille tendres compliments, je vous prie, à Monsieur votre frère que j'honore et j'aime de tout mon cœur.

Note[2].

Vins d'entremets.	Vins de dessert.
Bordeaux, 12 bouteilles.	*A choix, 12 demi-bouteilles.*
La Malgue rouge, 12.	*Point de Malaga et peu de Muscat.*
Autre vin à choix, 6.	*Sirop de vinaigre, 1 bout. de chopine en verre noir.*
	Sirop d'orgeat, 1 bout. de même.

Gants blancs, six paires pareilles au modèle, excepté les doigts qu'il faut un

1. Vin récolté sur un coteau des environs de Toulon, d'une qualité supérieure à celle des autres crus de la région.
2. Cette note, jointe à la lettre de Thomas, est de l'écriture de sa sœur Anne-Rose.

peu plus courts. Six autres paires pour une main un peu plus forte, dont les doigts soient ouverts.

Quatre paires de gants lissés, de jolies couleurs, et toutes quatre différentes. Deux suivant la grandeur du modèle, et deux autres pour une main un peu plus forte.

M. Barthe est prié de vouloir bien, s'il lui est possible, faire choisir ces gants par une femme; car il faut des yeux très clairvoyants pour n'y être point trompé.

CXLIV. — *Thomas à Barthe.*

A Forcalquier, ce vendredi 28 juin 1782.

J'ai bien des remerciements à vous faire, mon cher ami, des soins et des peines que vous avez bien voulu prendre pour me loger. J'ai lu avec reconnaissance la lettre obligeante que vous avez écrite sous la dictée du bon vieillard qui fut ami de Monsieur votre père; tout cela est infiniment aimable de votre part. Cependant je ne daterai pas ma lettre du château de Pierre-Rue, comme vous me le mandez, et je n'ai pu profiter du zèle et de l'activité que vous avez mis dans cette affaire. Je cherche surtout ombrage et fraîcheur, et il n'y en a point dans cet endroit. Un seul orme au delà d'une cour qu'il faut traverser au grand soleil, est tout l'asile qu'on y trouve contre la chaleur du jour. Ce n'est point assez pour moi, ni pour vous quand vous viendrez nous joindre. Le château, d'ailleurs, a peu de chambres et n'a point assez de lits; il aurait fallu en emprunter à tout le monde, et se charger de vingt reconnaissances pour une. C'est un sentiment qu'il faut économiser, quand il est difficile de l'acquitter. Je crains d'être à charge, même à la bonté, et importun, même auprès de ceux qui offrent du meilleur cœur du monde.

J'ai donc préféré le château de Fougères, qui appartient à M. du Bignosc[1], cousin de l'abbé Eymar[2]. Il me l'est venu offrir avec tant de cordialité, avec un désir si vif et si obligeant que je l'acceptasse, que je l'ai accepté moi-même comme il me l'offrait. La maison est agréable et commode, située dans un lieu riant, dans un vallon protégé contre la chaleur par deux montagnes; assez près est un ruisseau qui rafraîchit l'air, et dont on entend le bruit; dans le jardin, une allée de tilleuls qui forme presque un berceau et où l'on peut se promoner même à midi. A peu de distance sont d'autres arbres semés sur une prairie. Tout cela plaît à l'œil et rit à l'imagination. L'intérieur des appartements est frais. Il y a sept lits de maîtres, des canapés où l'on peut s'étendre mollement, dormir, faire des vers, et, ce qui vaut mieux encore, ne rien faire. Ce canapé m'avait été vanté par un chanoine, bon juge en ce genre, et qui souvent

Fit frémir les coussins sous sa molle épaisseur[3].

J'y suis établi depuis huit jours, et je m'y trouve fort bien. Les promenades des environs sont agréables. Il y a peu d'ombre sur les grands chemins, pour aller à cheval; mais j'y monte à cinq heures du matin et à sept heures du soir. Ainsi je ne suis point incommodé de l'ardeur de votre soleil de Provence. Je ne travaille point : je dors pendant le jour, je lis un peu; voilà ma vie.

1. Le châtelain de Fougères est le comte d'Eymar du Bignosc.

2. L'abbé Eymar, membre de l'Académie de Marseille, était mort au cours de l'année 1759. Son éloge funèbre a été prononcé à la séance solennelle du 25 août suivant par Dulard, secrétaire perpétuel. Avant la fondation de l'Académie de Marseille en 1726, c'est chez lui que se réunissaient, depuis 1721, les « amis des muses » qui formèrent ensuite cette académie.

3. Thomas cite ici de mémoire Boileau (*Le Lutrin*, chant I, vers 68). Il s'agit d'un prélat étendu sur un lit de plumes :

Et son corps, ramassé dans sa courte grosseur,
Fait gémir les coussins sous sa molle épaisseur.

M. de la Saudraye[1] et Mme du Gage sont venus nous joindre de Hyères. Ils habitent avec nous, mais l'une pour souffrir, l'autre pour lui rendre tous les soins de la plus tendre amitié. Cette malheureuse femme est dans un état affreux ; elle ne digère rien ; elle peut à peine se soutenir ; l'état où vous l'avez vue à Hyères est un état de santé, comparé à celui où elle est maintenant. Son ami est fort changé et fort maigre. Les veilles, l'inquiétude, et ce spectacle de douleur le tue (*sic*). Ce sont en tout deux êtres fort à plaindre, et qu'on ne peut voir sans le plus touchant intérêt.

Votre vie de Marseille, cette vie de mouvement, de plaisir et d'activité, est bien différente de celle-là. Conservez précieusement ces organes qui vous soutiennent et qui suffisent à vos douces passions. Il vient un temps où tout cela s'éteint, et où il faut que le mouvement s'arrête.

Ma sœur vous remercie bien des gants que vous lui avez envoyés. Vous faites les commissions avec tant de promptitude et de grâce, que cela nous enhardit à vous en donner de nouvelles. L'officieux muletier que vous avez déjà vu repartira mercredi prochain pour Marseille, et y arrivera jeudi au soir, pour repartir le lendemain matin. Vous voudrez bien lui faire remettre la caisse de vins que vous avez eu la bonté sans doute de faire préparer.

J'ai oublié de vous demander six bouteilles de vin blanc pour servir à l'entremets. Je ne vous désigne point l'espèce, parce que je ne sais pas ceux que vous pouvez avoir à Marseille. Je les voudrais seulement d'une très bonne qualité. Consultez encore sur ce choix M. Hachy qui vous a déjà prêté ses lumières pour le choix des autres, et à qui vous ferez, je vous prie, mille remerciements de ma part. Je sens toute l'étendue de ce service, et je le sentirais encore mieux si je pouvais en jouir pour ma part ; mais je suis condamné par le régime à me contenter du plaisir des autres. Je voudrais aussi deux bouteilles de liqueurs. Desquelles ? je n'en sais rien ; des bonnes, des meilleures, des îles s'il est possible, si elles ne sont pas trop chères, car je ne sais pas un mot du prix que le luxe a mis à toutes ces fantaisies.

Je voudrais bien n'avoir plus rien à vous demander ; j'ai quelque honte à vous surcharger de tous ces détails ; mais je ne puis me passer du secours de Marseille et du vôtre. Il faut nécessairement que je donne ici quelques dîners pour reconnaître l'honnêteté de quelques personnes, et surtout de l'obligeante famille qui veut bien me loger et m'a sacrifié sa maison de campagne ; et ici il n'y a rien, absolument rien. On est assez heureux ou malheureux, comme vous voudrez, pour n'y trouver que le nécessaire de la vie. Il faut donc absolument que vous m'envoyiez par le bon muletier des provisions qui me manquent. Ma sœur en a fait la note que je vous envoie[2] et que j'ai recopiée pour qu'elle fût plus nette, car il ne faut rien négliger dans les occasions importantes. Si vous avez pris une cuisinière, elle fera toutes ces emplettes, ou à son défaut Gautier, qui me paraît intelligent et de bonne volonté. Dites-lui que c'est pour moi, et que je le prie d'y mettre de l'attention. Ensuite il faudra que tout soit emballé ou mis dans une caisse pour que rien ne se gâte. Vous qui faites si bonne chère chez vous, et qui êtes *arbiter elegantiarum*, comme Tacite dit de Pétrone, ayez seulement l'œil à cela ; c'est tout ce que je vous demande. Je ne veux pas vous voler plus de temps, ni surtout

1. Il sera question plusieurs fois, à partir de cette lettre, d'un couple irrégulier dont Thomas a fait connaissance pendant son séjour à Hyères : M. de la Saudraye, ancien conseiller au Conseil du Cap français, et Mme du Gage, qui, comme Thomas, cherchait dans le climat du Midi une guérison impossible à obtenir. Thomas et sa sœur ayant quitté Hyères pour Forcalquier, M. de la Saudraye et Mme du Gage les rejoignirent bientôt. Mme du Gage y mourut en juillet 1782 ; M. de la Saudraye suivit alors l'académicien à Nice en 1782, à Paris en 1783, et à Nice, de nouveau en 1784. Il était encore avec Thomas et sa sœur à Lyon, au moment de la mort de Thomas en 1785.

2. Cette note n'a pas été retrouvée dans les papiers de Thomas.

prendre sur votre sommeil, encore moins sur l'*Art d'aimer* ; j'espère que vous vous en occupez, et que je verrai de la bonne besogne.

J'attends que vos vers m'inspirent le désir et le goût d'en faire moi-même. Juvénal reste là, et je crains bien que vous ne le trouviez arrêté à la même page où il était. Je suis actuellement comme les chevaux paresseux ou fatigués ; je ne vais point tout seul, mais un compagnon m'anime et me donne un peu de vigueur. D'ailleurs les vers sont un fruit de la jeunesse ; il faut de l'industrie et de l'art pour en faire produire à de vieux arbres, et je n'ai plus la force de bêcher mon jardin.

Adieu, mon cher ami, je vous embrasse de tout mon cœur. Mille tendres compliments à votre excellent frère. J'ai reçu de lui la lettre du monde la plus obligeante, et qui est l'effusion d'une âme pleine de sentiment et de bonté. Rappelez-moi aussi au souvenir de votre aimable belle-sœur et de toute votre famille, sans m'oublier auprès de vos amis, car les amis sont aussi de la famille.

Je viens d'écrire la note de tous les objets dont nous avons besoin. Je suis moi-même effrayé de sa longueur et du nombre des articles. Il faut de plus que tout cela soit prêt en quatre jours. Je crains en vérité d'abuser de votre complaisance, et des pas de vos domestiques. Pour les provisions de bouche, comme dindonneaux, poularde,... etc., il est bien essentiel qu'elles soient très fraîches, et tuées seulement du jeudi au soir si cela se pouvait, pour qu'elles se conservent jusqu'au lundi suivant, où nous donnerons notre dîner. Sans cela, tout serait gâté, et nous serions de plus très embarrassés. Enfin, pour la manière d'arranger, d'emballer et d'encaisser tant d'articles différents, il faut de grandes précautions et beaucoup d'intelligence dans cet art. J'espère que vous voudrez bien employer à cela des gens entendus.

Une prière encore, c'est de vouloir bien faire étiqueter le vin blanc et les liqueurs que vous nous enverrez, soit d'une, soit de plusieurs espèces, pour que nous puissions nous reconnaître, et savoir au moins les noms de ce que nous offrirons. Je vous ai prié par ma dernière lettre d'en faire autant pour les vins que renfermera la première caisse.

Par surcroît, voici encore une note de la part de M. de la Saudraye et Mme du Gage. Je crains que ce ne soit trop. Je dois recevoir au mois de juillet une rescription de M. Pointard[1], que je vous ferai adresser directement à Marseille pour que vous la puissiez toucher, vous rembourser de vos frais, et me rapporter le reste en or, lorsque nous aurons le plaisir de vous voir.

CXLV. — *Thomas à Barthe.*

A Forcalquier, ce 30 juin 1782[2].

(Cette lettre est publiée en grande partie dans les *Œuvres complètes* de Thomas, tome VI, p. 322. De la partie éditée nous nous contenterons de donner une brève analyse, et publierons seulement la fin qui est inédite. Barthe vient d'annoncer à Thomas et à sa sœur la mort de leur mère, qu'ils savaient malade dans son appartement de la rue Copeau, au faubourg Saint-Victor, à Paris, mais dont ils ne soupçonnaient pas l'état alarmant. « Il y a dix-sept jours, écrit Thomas, que ma mère n'est plus, qu'elle est dans un tombeau, et je l'ignorais ! et j'étais content, tranquille ! je m'occupais de ma santé !... Elle ne vit plus que dans notre souvenir ; mais elle y vivra jusqu'au dernier moment... Je vous avais écrit pour vous donner de nouvelles commissions ; je voulais des provisions pour un repas que je comptais donner. Il n'est plus question de cela maintenant. Suspendez-tout, ne faites rien préparer... »)

1. Homme d'affaires à Paris, Pointard était chargé de toucher les rentes de Thomas.

2. Le même pour Thomas envoie de touchantes condoléances à sa sœur Henriette qui habitait avec sa mère.

La lettre continue ainsi : Ne faites rien préparer, s'il en est encore temps, et ne m'envoyez que ce qui sera déjà acheté, si quelque chose l'est déjà. Le pâté peut-être est commandé ; dans ce cas nous le prendrons. Vous pouvez aussi remettre au muletier les six bouteilles de vin blanc et les deux de liqueurs, avec la caisse de vin qui est déjà prête. N'oubliez pas surtout la livre de chocolat, avec la précaution de la faire mettre dans la poche du porteur. Je vous serais aussi obligé de faire faire les commissions de M. de la Saudraye et de Mme du Gage, si vous en avez le temps. Cette malheureuse femme est toujours dans un triste état ; elle a besoin des plus grands secours.

La triste circonstance où je me trouve me force à faire des habits de deuil pour ma sœur, pour moi et pour nos domestiques. Nous n'avons point ici d'étoffes ; il faut encore que vous vouliez bien vous charger de ce soin. Je vous envoie la note que ma sœur a faite pour cet objet ; vous y verrez tous les articles détaillés. Si Madame votre sœur n'est point à la campagne, elle nous ferait plaisir de vouloir bien se charger de l'achat pour tout ce qui concerne les habits de femmes, les toiles, les gazes, les bas,... etc. Pour les habits d'hommes, vous pourrez vous adresser à un tailleur intelligent, en veillant un peu sur sa probité.

Pardon, mon cher ami, de tant de peines que je vous donne. Je craindrais de vous fatiguer si je ne connaissais votre zèle. Je comptais faire partir le muletier mercredi ; j'avance son voyage de deux jours pour arrêter l'achat des provisions que je vous avais demandées. Je crois qu'un jour pourra suffire pour toutes les emplettes dont nous avons besoin, et j'espère que le muletier séjournera ce jour-là à Marseille pour vous donner le temps de tout arranger. Je lui ai remis douze louis que vous voudrez bien recevoir à compte sur les avances que vous avez la bonté de faire pour nous.

A l'égard des provisions de bouche que je vous demandais par ma dernière lettre, envoyez-nous tout ce qui sera déjà ou acheté ou commandé ; nous trouverons bien à le consommer dans notre ménage.

Adieu, mon cher ami, je vous embrasse bien tendrement et de tout mon cœur. C'est à regret et bien malgré moi que je vous importune et vous enlève votre temps ; mais j'y suis forcé par les circonstances.

CXLVI. — *Thomas à Barthe.*

A Forcalquier, 15 juillet 1782.

Vous m'écrivez, mon cher ami, de longs détails sur les commissions dont vous avez bien voulu vous charger ; mais ces détails, et ces reçus, et ces quittances, tout cela était parfaitement inutile. Les commissions sont aussi bien faites que nous aurions pu le désirer, et nous avons tout reçu en bon état. Qu'avons-nous besoin du reste ?

C'est à nous à vous demander pardon de tant de peines, et à vous remercier du zèle obligeant que vous avez mis à tout cela. Nous ne sommes pas moins touchés de tous les soins que plusieurs de vos amis et M. votre frère Gabriel ont (*sic*) bien voulu prendre pour faire avec vous ces emplettes. J'espère que vous voudrez bien être auprès d'eux l'interprète de tous mes sentiments, et leur exprimer toute ma reconnaissance. Je vois que dans votre bonne et excellente ville de Marseille, tous les cœurs sont obligeants.

Dites, je vous prie, mille choses de ma part à M. Hachy qui a eu la complaisance de vous accompagner partout, et de vous aider de ses lumières pour tous ces innombrables détails. Je lui ai fait perdre bien du temps, et à vous aussi, mon cher ami. Je ne puis lui offrir en échange que mes sentiments, et je voudrais bien pour prix de ses services obtenir quelques droits à son amitié ; car ordinairement on est porté à aimer ceux que l'on oblige. Je serais heureux s'il m'était aussi facile de mériter ce sentiment de sa part, qu'il lui est facile de l'inspirer.

Madame la baronne d'Hosages a donc eu aussi la complaisance de partager vos embarras, et de vous en épargner même une partie? Quoi ! elle a bien voulu prendre elle-même la peine d'aller chez des marchands et en faire venir d'autres chez elle! Je voudrais bien avoir le droit de la remercier de tant de bonté, et pouvoir me flatter que ce n'est pas seulement pour vous qu'elle a pris tant de peine; mais je crains, mon cher ami, de vous faire un vol que vous ne me pardonneriez point, et je ne veux point que trop d'amour-propre me rende coupable envers vous. Ce que je vois clairement, c'est qu'il n'y a sans doute qu'à Marseille que les femmes de beaucoup d'esprit savent encore y joindre une bonté dont ailleurs elles apprennent à se passer. Il ne leur suffit pas de plaire; elles veulent encore obliger, et ne laissent pas même cet avantage à celles qui n'ont pas d'autres ressources pour se faire aimer. Je n'aurais jamais cru que dans une journée de Madame la baronne d'Hostages, quelques emplettes pour ma sœur et pour moi eussent pris quelques-unes de ces heures qu'elle sait si bien passer avec Racine, Rousseau de Genève, La Rochefoucauld et vous. Ma sœur a été très contente de l'étoffe que Madame la baronne a bien voulu substituer au raz de Saint-Cyr qu'elle avait demandé. C'est en ne faisant pas sa commission, qu'elle a été le mieux faite, car elle voulait une étoffe de grand deuil. Elle vous prie de lui faire de sa part mille remerciements, pour tant de soins et de bontés.

Les vins me semblent parfaitement choisis, et si vous voulez faire prendre les deux flacons de marasquin que vous avez retenus, nous pourrons en faire usage, non pas pour moi à qui ces excellents poisons sont interdits pour jamais, mais pour d'autres à qui la nature a donné assez de forces pour en abuser.

Quand vous nous ferez l'amitié de venir nous voir, portez-nous aussi six livres de chocolat, moitié vanille, moitié sans vanille, et six livres de café moka; car ici on est difficile sur le café. Vous trouverez aisément moyen d'éluder la rigueur des bureaux, vous qui avez tant de crédit et de pouvoir pour vos amis.

En passant à Septèmes[1], vous ferez bien des remerciements pour moi à l'honnête M. Pèdre qui a toujours traité avec beaucoup d'égards mon muletier; il n'avait jamais été accoutumé à tant de politesses, et cet homme qui a du sens n'a pas fait dans cette occasion comme l'âne chargé de reliques qui s'imaginait bonnement que c'était lui qu'on adorait[2].

Vous voudrez bien aussi témoigner ma reconnaissance à M. Campion qui a eu la bonté, à votre sollicitation, de donner des ordres pour que je ne payasse point de droits. En vérité, je crois que j'ai des obligations à toute votre ville. Mais c'est à vous d'abord que j'en suis redevable.

Ce n'est pas tout. Je vous dois encore de l'argent, dette plus facile à acquitter. C'est, je crois, 231 livres. Je vous ai déjà mandé que j'ai prié l'officieux M. Pointard de vous adresser directement à Marseille une rescription d'environ cent louis pour moi. Vous pourrez, à ce que j'espère, la toucher avant de partir, et me l'apporter en or; car l'or, l'esprit et la bonté, c'est-à-dire ce qu'il y a de plus précieux au monde et de plus rare ailleurs, sont communs à Marseille. Je lui ai écrit le 11 juillet. Il y a apparence qu'avant la fin du mois il vous enverra ce que je lui demande, et dont il me serait difficile de me passer. Vous vous acquitterez d'abord sur cette somme, et vous viendrez me remettre le reste.

Je vous recevrai chez M. d'Eymar, nom qui vous est connu, et vous verrez un jeune homme fort aimable qui est le fils de la maison. Il a passé dix à douze ans à Paris, y a beaucoup connu l'abbé Delille, Rousseau de Genève

1. Canton de Gardanne, arrondissement d'Aix, sur la route d'Aix à Marseille.
2. La Fontaine, *L'âne portant des reliques*, livre V, fable 14.

et d'autres gens de lettres[1]. Il ne trouve rien de tout cela à Forcalquier, mais il regrette encore plus, je crois, les femmes de Paris, que les hommes qu'il a pu y connaître. Il se souvient encore plus des folies de l'abbé Delille que de ses vers.

Je tarde, mon ami, le plus que je peux, à vous parler des commissions que vous avez eu la bonté de faire pour M. de la Saudraye et Ma lame du Gage. Hélas! cette pauvre femme n'est plus. Elle était morte et dans le tombeau, avant que le muletier arrivât de Marseille. J'ai eu cet affreux spectacle sous les yeux, dans notre maison même, et à côté de moi. Le matin même du jour ou plutôt de la nuit où elle est morte, M. de la Saudraye était gai et tranquille; il était bien loin de soupçonner une fin si prochaine. Depuis neuf ans, il la voyait malade, et il s'était accoutumé à cet état. La mort l'a détrompé d'une manière bien cruelle. Cet événement est arrivé trois jours après que vous m'avez appris la mort de ma mère. Il m'a semblé la voir mourir une seconde fois. Nous avons tous été plongés dans la plus profonde douleur, et longtemps environnés de l'image des funérailles et des tombeaux.

Voilà, mon cher ami, les tristes révolutions de la vie humaine, et les cruelles secousses qu'elle donne de temps en temps à l'imagination. Heureusement d'autres objets viennent nous distraire de ceux-là. L'homme n'a point assez de force pour s'affliger toujours; il appartient à tout ce qui l'environne, et les idées qui l'affectent le plus deviennent le jouet des vents, de la nature et de l'air.

Je ne veux pas vous attrister plus longtemps au milieu de la vie heureuse et tranquille que vous menez à Marseille. Jouissez de la santé de vos amis et de vous-même, et venez nous voir quand vous n'aurez rien de mieux à faire.

Ma sœur me charge de beaucoup de choses pour vous. Elle a été très contente des gants, comme tout le reste. Notre pauvre Marianne est toujours malade. M. de la Saudraye reste avec nous, et Salé fait notre cuisine. Voilà l'état de notre petit établissement qui bientôt, j'espère, deviendra le vôtre.

Ainsi, je vous embrasse de tout mon cœur, ainsi que Messieurs vos frères.

(*A suivre.*) M. Henriet.

1. Ange-Marie, comte d'Eymar, né à Marseille vers 1747, élève du collège des Oratoriens de Juilly de 1760 à 1766, avait fréquenté à Paris, outre Jean-Jacques Rousseau et l'abbé Delille, le salon de Madame Helvétius. Thomas a conservé de lui huit longues lettres encore inédites. Il a laissé des *Mélanges de poésies*, des *Réflexions sur la nouvelle division du royaume*, une brochure sur la *Suppression des ordres religieux*, dans laquelle il appuyait la lettre de d'Eprémesnil, et une *Notice sur Dolomieu*, le célèbre géologue. Bien qu'appartenant à la noblesse, qui l'envoya comme député de Forcalquier et de Sisteron aux États généraux, il se montra partisan de sages réformes. Obligé d'émigrer sous la Terreur, il accepta, pendant le Directoire, l'ambassade de Turin. L'Empire le nomma préfet de Genève, où il mourut le 11 janvier 1803.

COMPTES RENDUS

Claude de Bassecourt, **Trage-comédie pastoralle (1594)**, publiée avec une introduction et des notes par Gustave Charlier (*Académie de Langue française de Belgique, textes anciens*, t. II), 1 vol. in-8° de LXXIV-117 pages. Bruxelles, Palais des Académies, 1931.

La littérature dramatique du Hainaut pendant la Renaissance a été l'objet de travaux récents : M. Cohen a décrit les fastes de la représentation de la *Passion* à Mons en 1501 ; j'ai raconté la vie errante du Tournaisien Louis des Masures ; et voici que M. Charlier, délaissant momentanément notre théâtre classique, réédite une pièce peu connue du Namurois Bassecourt.

Jusqu'à présent on ne savait rien de la vie de ce médiocre poète ; mais l'éditeur s'est livré à de patientes recherches, dont il nous expose le résultat avec un humour tout bruxellois. Bassecourt, après avoir mis en poudre les troupes huguenotes, consacra aux Muses sa bouillante ardeur. A Douai, dans un concours poétique, il ne fut pas récompensé ; aussi asséna-t-il sur ses juges et sur son rival deux mille vers d'invectives grandiloquentes. En somme, un premier crayon de Scudéry. Plus tard, il chercha un Mécène à la cour de Henri IV[1].

M. Charlier fait revivre un instant la confrérie poétique de Douai, qui révérait le génie de feu Ronsard, mais qui, comme nos Puys, s'attardait à couronner chaque année, sur un sujet pieux, une ballade et un chant royal.

La pièce est un plagiat déguisé de l'*Aminte*. M. Charlier signale toutes les retouches que son compatriote a fait subir au texte du Tasse, et il les commente avec autant de sagacité que d'érudition. Trouvant trop simple le style du poète italien, Bassecourt a fâcheusement ajouté des amplifications, des métaphores, des hyperboles, des images lugubres ou horribles, des apostrophes..., etc. La douleur prend un ton forcené ; la « grande blessure d'amour » devient un « ulcère » qui « fume sous le flanc ». Ces additions ne sont pas plus originales que le reste de la pièce : elles ont été empruntées à Du Bartas, à Ronsard et surtout à Garnier.

La contribution de celui-ci est encore plus étendue que M. Charlier ne l'a dit. Aux vers 127-134, le thème de l'Amazone, qui ne convient guère à une pastorale, est pris dans *Bradamante* (v. 999-1002) ; combien de fois l'on verra reparaître dans le théâtre français ce type de femme virile ! Les nombreuses exclamations rappellent le style de Garnier plutôt que celui du Tasse. Le baiser au mourant (ou au mort), dont l'effet pathétique est sûr, est un accessoire indispensable des tragédies de Garnier : voyez Cléopâtre et Antoine, Phèdre et Hippolyte, Antigone et Jocaste, Hémon et Antigone. Au vers 1290, Daîné « plombe sa poitrine d'albâtre », comme les Troyennes (cf. *Troade*, v. 120 et 165, et *Hippolyte*, v. 2145). Clorys souhaite d'être brisé, écrasé, comme le fut Astyanax (cf. *Troade*, v. 1939-40) ; car le corps de celle qu'il aime a été la « viande d'une louve gourmande » (cf. *Antigone*, v. 1580-81). Dans son grand

1. M. Charlier s'étonne qu'il n'ait pas mentionné Desportes dans ses vers. Mais il a fait au moins une allusion aux *Amours de Diane* (p. IX).

monologue, les « bras nerveux », « l'estomac crineux », les chevaux qui « écorchent » les campagnes, le « lion hérissé d'une horrible crinière », la « hure crineuse », « l'ours pattu », toutes ces expressions ont été copiées dans *Porcie* (v. 1045, 1253, 1501-02) et dans *Hippolyte* (v. 177-178, 1221-22). Non seulement les vers 709-710, mais aussi les vers 299-304 sont extraits de l'admirable chœur de la chasse.

Cette excellente édition nous révèle l'influence du genre tragique sur une « tragi-comédie pastorale ». Il serait intéressant d'étendre l'enquête aux autres tragi-comédies, pastorales et comédies de l'époque[1].

R. Lebègue.

François Rabelais, **Œuvres**, édition critique publiée sous la direction de Abel Lefranc, t. V. : *Tiers Livre*. Introduction par A. Lefranc; texte et notes par H. Clouzot, Dr Delaunay, J. Plattard et J. Porcher. 1 vol. in-4° de cviii-391 p. Paris, Champion, 1931.

C'est un événement littéraire que la publication d'un nouveau volume de la grande édition critique de Rabelais par M. A. Lefranc. Il est d'autant mieux accueilli qu'il s'est fait attendre plus longtemps. Le *Gargantua* a paru en 1912; le *Pantagruel*, retardé par la guerre, en 1922; voici le *Tiers Livre*. Ceux-là seuls s'étonneront de ces délais qui ne mesurent pas l'énorme somme de travail que suppose un pareil volume.

Le fâcheux, c'est que le temps disloque les équipes de travailleurs qu'il est toujours si difficile de constituer. Nous ne retrouvons plus au complet, et à beaucoup près, la belle équipe qui a assuré le succès des deux premiers livres. On regrette de ne plus voir ici M. Jacques Boulenger, de dire adieu à M. Clouzot au xxvii[e] chapitre. Il a dû leur en coûter d'abandonner une pareille entreprise.

Par bonheur, M. Lefranc a pu compter toujours sur celui que j'appellerai son bras droit : M. J. Plattard, qui, secrétaire de l'édition, a procédé spécialement au choix et à la répartition des notes. Savant humaniste, il a continué en outre à assurer l'enquête des sources dans l'antiquité classique et dans les ouvrages d'érudition de la Renaissance, et il n'est pas besoin de souligner l'importance de cette part qui lui incombe dans le travail commun. C'est lui encore qui, à partir du chapitre xxviii, s'est substitué à M. Clouzot pour le commentaire concernant la topographie et les allusions locales, le folklore, l'archéologie et les faits historiques.

Quant à M. Sainéan, si sa santé l'a empêché de continuer sa collaboration directe, il est toujours présent par son beau travail sur *La Langue de Rabelais*, qui est constamment mis à contribution.

Enfin M. Lefranc a su pourvoir très heureusement aux vides inévitables. Remercions M. Porcher, ancien membre de l'École française de Rome, chargé de conférences à l'École pratique des Hautes-Études, bibliothécaire au département des imprimés de la Bibliothèque Nationale, qui a assumé, avec M. Pierre Pradel, la tâche ingrate et capitale de l'établissement du texte. Je n'ai pas besoin de présenter le docteur Paul Delaunay, ancien interne des hôpitaux de Paris, qui assure le commentaire de tout ce qui concerne la médecine, la pharmacopée et les sciences naturelles : tous ceux qui s'intéressent à notre xvi[e] siècle connaissent ses savantes études et sont informés de sa haute compétence.

Aussi les mérites de ce volume le rendent de tout point digne de ceux qui

1. Pour ne citer que les auteurs les plus connus, remarquons que Garnier et Corneille, génies essentiellement tragiques, reprennent souvent le ton de la tragédie, l'un dans sa tragi-comédie, l'autre dans ses comédies.

l'ont précédé. Il est inutile, sans doute, de répéter pour celui-ci les éloges que j'ai eu l'occasion de leur donner, et qu'un commerce plus prolongé n'a fait que confirmer : sûreté du texte, abondance, érudition et précision admirables du commentaire; par-dessus tout : prudence et esprit critique de ce commentaire, qui nous changent singulièrement de toutes les éditions antérieures.

Je signalerai seulement que, fort judicieusement, on a choisi cette fois le texte de l'édition Fezendat 1552, qui est certainement le dernier texte de ce livre revisé par Rabelais; on devait y joindre, et on n'y a point manqué, les variantes de la première édition (Paris, Wechel, 1546). Mais pourquoi nous donner, en outre, les variantes de l'édition de Lyon 1547, qui ne sont que des erreurs ou des fantaisies d'imprimeur? Le lecteur n'en a que faire.

L'introduction de M. Abel Lefranc ne le cède aucunement en intérêt et en nouveauté aux introductions des livres précédents. Pour chacun des livres on est en droit de dire que la critique de Rabelais a été entièrement renouvelée depuis un tiers de siècle.

Ce n'est pas que je sois prêt à suivre M. Lefranc dans chacune de ses conjectures. Il me reste bien des doutes, je l'avoue, au sujet de l'identification d'Hippothadée avec Lefebvre d'Étaples, et je ne suis pas même assuré de l'identification de Raminagrobis avec Lemaire de Belges. Je ne puis m'empêcher d'observer, notamment, que Lemaire de Belges est mort vers la cinquantaine, tandis que Raminagrobis est un vieillard vénérable. Rabelais n'était plus à un âge où un homme de cinquante ans peut paraître un vieillard. D'ailleurs, j'ai beau savoir ce qui est acquis aujourd'hui, grâce à M. Lefranc, du réalisme de Rabelais, il ne me semble pas en résulter nécessairement que derrière chaque personnage secondaire du roman nous devions absolument retrouver un modèle en chair et en os fidèlement représenté par Rabelais. En admettant même que le souvenir de Lefebvre d'Étaples ait traversé sa pensée lorsqu'il composait Hippothadée, pourquoi n'aurait-il pas mêlé à sa peinture des traits empruntés à d'autres personnages connus de lui, ou même des traits de fantaisie? Mais ce sont là des détails. Et, même lorsqu'on ne suit pas jusqu'au bout M. Lefranc, on ne peut s'empêcher d'admirer l'ingéniosité et l'érudition qu'il dépense à résoudre ces délicats problèmes.

L'important est de constater que nous sommes solidement informés maintenant de la condition sociale de Rabelais au moment où il composait le Tiers Livre, et aussi de la signification de ce Tiers Livre.

Il y a loin du moine fugitif, incertain du lendemain, qui lança le Pantagruel en 1532, à l'auteur du Tiers Livre. Quatorze ans se sont écoulés. Le docteur François Rabelais, très considéré comme savant et même (c'est Ducher qui nous l'apprend) comme philosophe, secrétaire de Guillaume du Bellay dans son gouvernement du Piémont, est assuré maintenant de hautes protections qui ont fait leurs preuves. Il jouit très particulièrement de la faveur royale; le privilège du Tiers Livre est tout à fait probant à cet égard. La découverte, faite récemment par M. Lefranc, que cette protection royale, contrairement à l'opinion commune, ne devait pas se démentir à la fin de sa vie, intéresse sans doute surtout l'histoire du Quart Livre. Nous la retrouverons à l'occasion de ce Quart Livre. Signalons dès aujourd'hui pourtant qu'elle nous invite à nous représenter cette faveur royale dès 1546 comme beaucoup plus stable que, dans la pénurie des textes et des témoignages, on n'était disposé à l'imaginer. La transformation radicale de l'inspiration rabelaisienne dans le Tiers Livre est dans un rapport si étroit avec la position sociale de l'auteur qu'on ne saurait trop insister sur ce point. Cette position sociale explique aussi l'impuissance de la Sorbonne, malgré ses condamnations successives, à étouffer le succès du roman. Les protections puissantes sur lesquelles s'appuie Rabelais ne couvrent pas seulement le nouveau livre, qui, immédiatement censuré, sera pourtant cinq fois réimprimé dans le cours de deux années; elles s'étendent encore aux deux premiers livres, que,

malgré la censure renouvelée en mars 1543, Rabelais obtient la permission de rééditer.

Si le ton général du nouveau livre est éclairé par ces circonstances, le choix du sujet s'explique en bonne partie par des préoccupations du monde littéraire autour de Rabelais. Le Tiers Livre roule sur le thème de la femme et du mariage. Panurge doit-il se marier? Grave question, car vous devinez les suites inévitables d'un mauvais mariage. Tous les personnages sont occupés à la tourner et retourner en tous sens presque d'un bout à l'autre du livre. Et cette interminable délibération interrompt un récit d'aventures; de nouveau, au Quart Livre, un récit d'aventures y fera suite. Le Tiers Livre marque un temps d'arrêt dans la marche du roman. M. Lefranc montre de façon incontestable le point d'attache du sujet dans un obscur livret publié en 1542, par François Habert, et qui, d'ailleurs, exploitait le succès de Rabelais : *Le Songe de Pantagruel*. Mais, surtout, M. Lefranc nous rend le service de retracer l'histoire de la querelle des femmes qui, par ses racines, plonge loin dans notre Moyen Age, et de nous montrer la place qu'y occupe le Tiers Livre.

Cette querelle « de la bonté et de la mauvaisetié des femmes », comme la désignent certains auteurs, quelque puérile qu'elle nous paraisse aujourd'hui, a passionné nos ancêtres. Elle était trop vivace pour être étouffée par les courants de la pensée au XVI^e^ siècle; elle allait au contraire rebondir sous leur impulsion, et revêtir des formes nouvelles. Tout près de Rabelais, à Fontenay-le-Comte, son ami Tiraqueau mettait une ample érudition antique au service de la cause anti-féministe dans son *De legibus connubialibus*, mais Corneille Agrippa ne dépensera pas moins d'érudition à soutenir la thèse contraire dans son *De praecellentia fœminei sexus* et, à côté de Tiraqueau et de Rabelais, Amaury Bouchard demandait à la tradition platonicienne des raisons de défendre la femme contre Tiraqueau. Rabelais s'était ainsi trouvé dès sa jeunesse enveloppé de ces préoccupations. C'est de l'Italie, toutefois, où, dans les cercles mondains, la femme s'était fait une place si prépondérante, que devait venir un souffle nouveau de réhabilitation. Une conception de l'amour y avait fleuri qui ne pouvait pas manquer de trouver aux pays des troubadours l'appui de vieux souvenirs et de traditions quelque peu embrumées. Bien des auteurs, au delà des Alpes, avaient exprimé l'idéal nouveau, notamment les Castiglione, les Bembo, les Hebreo. Ils allaient être traduits chez nous. La traduction du *Corteggiano* de Castiglione en 1537 fut peut-être la chiquenaude qui déclencha autour de la cour le tournoi poétique dont La Borderie et Héroet furent les principaux jouteurs. Il importe de savoir qu'un nombre considérable d'écrivains prêtèrent main-forte, en vers, à l'un ou à l'autre, et que certaines œuvres de ce groupe connurent un grand retentissement : *La Parfaite Amie* d'Héroet ne compta pas moins de quinze éditions.

Toute cette exaltation poétique et platonicienne paraît un peu ridicule au médecin réaliste, dans lequel subsiste un peu du moine de jadis et beaucoup du conteur médiéval de fabliaux. On ne lui en imposera pas : il sait à quoi sert la femme, et quels risques comporte son commerce. Il ne répond pas directement à tous ces beaux bâtisseurs de chimère et d'idéal; il s'amuse plutôt de leur niaiserie. Toutes ces modes élégantes ne lui arracheront pas des poings la riche matière à rire qu'ont fournie à tant de générations la femme et le thème des maris trompés.

Quand, dans son *Fort inexpugnable de l'honneur féminin*, écrit vers 1550, — donc quatre ans seulement après la publication du Tiers Livre, — François Billon, un défenseur des idées nouvelles sur la femme, retrace l'histoire de la querelle, c'est sous cet angle de la querelle des femmes qu'il regarde le Tiers Livre: Rabelais lui apparaît comme un des champions les plus redoutables du camp adverse. Nous devons savoir cela et nous rappeler ce

que M. Lefranc nous enseigne à ce sujet, si nous voulons lire le Tiers Livre dans l'esprit où le lisaient les contemporains de Rabelais.

P. Villey.

Gustave Lanson, **Les Essais de Montaigne, étude et analyse**. Collection « Les Chefs-d'œuvre de la Littérature expliqués ». 1 vol. in-12 de 384 p. Paris, Mellottée.

On a certes beaucoup écrit sur Montaigne depuis un quart de siècle. Pourtant ce livre de M. Lanson nous manquait. Il ne ressemble à aucun des autres. Dirai-je que le besoin s'en faisait sentir?

Le dessein en est excellemment adapté au sujet. Comparez-le, ce Montaigne, au Vauvenargues que M. Lanson vient de donner : vous verrez avec quelle souplesse la méthode est, en chaque cas, modelée sur la matière. C'est un guide destiné à ceux qui entreprennent un voyage à travers les *Essais*. « Il a, dit l'auteur, pour objet d'initier ses lecteurs au mouvement et à la couleur de la pensée de Montaigne, et d'atténuer la difficulté de la première rencontre, qui résulte autant de la liberté d'allure de l'écrivain, du passage perpétuel et brusque d'un thème à l'autre que de l'archaïsme de la langue; j'ai essayé d'ordonner ce désordre, et de faire l'inventaire de cette richesse. » Les professeurs constatent tous les jours combien leurs étudiants sont déroutés par ces sautes perpétuelles de la pensée de Montaigne, par les difficultés qu'ils éprouvent à rapprocher sur chaque sujet les différents jugements de l'auteur, et à les interpréter, à les nuancer en les confrontant.

Il est bien superflu de dire d'un livre de M. Lanson qu'une érudition toujours impeccable, toujours discrète, y est mise au service de l'esprit philosophique le plus souple et le plus pénétrant. Mais il n'est pas inutile peut-être de rappeler que l'accord n'est pas fait sur beaucoup des questions que soulève en si grand nombre l'étude des *Essais*. L'autorité du livre de M. Lanson en sera d'autant plus opportune. Sur les idées religieuses de Montaigne, par exemple, nous voyons encore s'affronter des thèses aussi diamétralement opposées que celle du docteur Armaingaud et celle de M. Janssen. Pour le docteur Armaingaud, Montaigne, aussi ouvertement que le lui permet la censure de son temps, entreprend dans son livre une lutte courageuse contre les croyances traditionnelles. L'*Apologie* n'est qu'une feinte habile par laquelle il travaille à ruiner la christianisme. Inversement, M. Janssen, auteur d'une thèse sur *Montaigne fidéiste*, présentée en 1930 à l'université d'Amsterdam, ne se contente pas d'affirmer la sincérité de Montaigne : il est jaloux d'établir que son catholicisme tient à des raisons de foi, indépendantes de son goût pour l'ordre et la tradition; et, pour mieux mettre sa sincérité à l'abri du soupçon, il prétend établir que Montaigne, en écrivant l'*Apologie*, se croyait en parfait accord de pensée avec le théologien Sebon. L'analyse de M. Lanson le conduit à une conception très différente de ces deux-là, éloignée de ces exagérations de droite et de gauche. Elle me paraît rejoindre celle d'Émile Boutroux pour qui « Montaigne en vient à nous montrer la nature indifférente et la raison impuissante (dans la démonstration des vérités religieuses), si bien que la religion flotte désormais dans le vide, sans que rien lui fasse obstacle, sans rien non plus qui la soutienne et la rattache aux réalités ». Or, parce que rien dans la réalité ne soutient le christianisme de Montaigne, il est facile de faire de Montaigne un adversaire de la religion; parce que rien n'y fait obstacle, il n'est pas moins aisé d'en faire un défenseur du christianisme. Ainsi M. Lanson nous fait comprendre comment des conceptions aussi contradictoires que celle de M. Armaingaud et celle de M. Janssen non seulement pouvaient, mais devaient peut-être se produire. Surtout il nous montre dans un moment du passé les assises historiques de la religion de Montaigne.

C'est nous préparer à comprendre que, ignorant ces assises, les époques suivantes devaient presque infailliblement s'en bâtir des images fausses.

Il n'est pas de chapitre où M. Lanson ne nous aide ainsi à voir plus loin et plus juste, et non seulement dans la pensée de Montaigne, mais dans les déformations qu'on lui a fait subir. Et nous lui savons gré, de plus, de nous laisser sous une impression tout à fait réconfortante : en fermant le livre, nous avons le sentiment que Montaigne parle si abondamment de lui-même, avec tant de sincérité et de clarté, que, vraiment, il n'est pas bien malaisé de le connaître. C'est peut-être pour l'avoir lu incomplètement ou avec des idées préconçues et surtout sans la préparation historique nécessaire, qu'on s'est si souvent trompé sur sa pensée.

Le maître chapitre de ce très beau livre c'est, à mon gré, le troisième, qui est intitulé : « Le milieu et le moment de la création des *Essais* ». C'est celui qui nous donne plus particulièrement cette préparation historique dont je viens de parler. L'esquisse que M. Lanson brosse là du développement de la pensée française à l'époque de la Renaissance est d'un puissant relief. Depuis l'*Histoire de la Littérature Française* nous savons combien il excelle à ces tableaux d'ensemble. Il passe en revue les différents courants de la Renaissance et fait apparaître leurs rapports à l'œuvre de Montaigne. Nulle part on n'avait montré avec richesse les mille liens qui attachent les *Essais* au milieu intellectuel qui les a produits. Ces courants y conduisent tous en quelque façon ; ils viennent se perdre en eux. « Tout le travail de la pensée, toute la fermentation intellectuelle, toute l'inquiétude morale du XVI^e^ siècle s'y achèvent. » Et aussi, ajoute fort justement M. Lanson, « ils y sont dépassés ». L'aboutissement de tant d'enthousiasmes vite déçus, de ces tentatives en bonne partie avortées, semblait être nécessairement le scepticisme. Or les *Essais* formulent ce scepticisme, mais en même temps ils montrent « que l'étape du scepticisme est franchie ». Résumé de toutes les tendances de la Renaissance, dont ils marquent le terme, ils en tirent une conclusion originale. Et le chapitre s'achève sur un parallèle entre Rabelais et Montaigne qui caractérise avec force deux moments essentiels de la Renaissance, et mesure tout le chemin parcouru de l'un à l'autre.

Chez Rabelais, c'est une joie confiante de l'esprit qui se laisse aller sur ses pentes naturelles. Ni doute ni arrière-pensée sur la valeur et la bienfaisance du savoir, sur la puissance de nos facultés, sur l'efficacité de la liberté. Pas de difficulté sur la méthode. Se fier à la raison, apprendre tout, apprendre toujours, ôter toutes les contraintes, agir selon la science et selon la nature : de là doit sortir facilement et nécessairement la vie heureuse, honnête, raisonnable, réglée par les freins intérieurs de l'honneur inné et la sagesse savante. Tout est clair, tout est aisé ; la vie est bonne, la nature est bonne ; Dieu a créé tous les biens pour la jouissance des hommes. Cinquante ou soixante ans après le *Gargantua* et le *Pantagruel*, on déchante. Toutes les questions se lèvent. Fait-on quelque chose? Est-il utile de savoir? Que faut-il savoir pour vivre? Et suffit-il de savoir pour vivre bien? La raison, dans l'homme, suffirait-elle à produire les effets que jusqu'ici ont produit, pour le bien de la société, la loi, la coutume, l'institution et la soumission à l'Église ? Il n'y a pas de réponse à ces interrogations chez Rabelais : rien qu'une affirmation sommaire de sécurité absolue, un élan joyeux de toutes les énergies, sans s'inquiéter de reconnaître à l'avance les difficultés de la route. L'esprit critique n'est pas encore éveillé ; on ne trouve, dans le livre de Rabelais, ni une critique de la connaissance, ni une critique des facultés, ni une critique des fins de l'action. Aucune inquiétude de méthode. Or, exercice critique et recherche de méthode, c'est tout Montaigne. Ces directions et ces attitudes inconnues de Rabelais et familières à Montaigne, c'est le bénéfice de l'effort de la Renaissance ; elles marquent le terme d'une grande époque de l'esprit humain, le point de départ d'une autre.

En même temps qu'il montre les sources profondes de l'œuvre de Montaigne dans son siècle, M. Lanson en montre les rapports à notre siècle. Non moins que l'intérêt historique, il s'attache à en faire voir l'intérêt actuel. Et

c'est peut-être le point de vue le plus nouveau de son livre. Non que Montaigne ait en aucun temps paru démodé. Il n'y a point d'auteur peut-être dans notre littérature, sauf Pascal, que toutes les époques aient plus que lui mêlé à leurs querelles. Mais on l'attire à soi en le déformant, en lui infusant les idées du présent pour s'en faire un allié dans la bataille. Ce qui est nouveau, c'est de nous montrer en quoi et par quoi il vit encore, après l'avoir au préalable scrupuleusement rétabli dans sa vérité historique. Je ne songe pas seulement aux dix pages magistrales qui terminent le livre de M. Lanson et qui sont intitulées : « L'Actualité des *Essais* au début du XX^e^ siècle ». Cette préoccupation, je la retrouve dans bien des chapitres. Après nous avoir montré que le scepticisme de Montaigne est en germe dans toute l'histoire du XVI^e^ siècle, M. Lanson se demande ce que vaut ce scepticisme de Montaigne pour nos contemporains. Il en analyse les éléments, fait le départ entre ce qui est excès et passager, et ce qui paraît définitivement acquis. Somme toute, les représentants de la science de notre époque sont à peu près de niveau avec ce scepticisme de Montaigne. Il n'y a rien là, ou presque, qui puisse troubler un Henri Poincaré dans ses affirmations scientifiques. Lisez encore (p. 180) le jugement sur la pédagogie de Montaigne. Ce problème-là, comme tous les problèmes examinés par Montaigne, se pose aujourd'hui dans des termes autres qu'au temps de Montaigne. Bien des connaissances positives ont été acquises depuis le XVI^e^ siècle dont l'éducation ne peut pas ne pas tenir compte, auxquelles il faut bien faire une place dans les programmes. Cela n'empêche que les directives de Montaigne restent les nôtres, que depuis trois siècles ses idées sont à la base de la pédagogie occidentale. « La préparation générale qui doit précéder l'apprentissage technique, les habitudes intellectuelles sans lesquelles n'importe quelle orientation spéciale risquerait de ne donner que des résultats inférieurs, toute cette formation nécessaire pourra se prendre dans le commerce de Montaigne, si nous nous donnons la peine de dégager de son livre la discipline qu'il contient. »

J'ai beaucoup goûté les pages où M. Lanson oppose les *Essais* au mouvement anti-intellectualiste de la pensée contemporaine. Ce n'est pas Montaigne, certes, qui abaisse l'intelligence devant la connaissance intuitive, la connaissance mystique, la fantaisie poétique. Avec lui nous réapprenons l'ancienne distinction entre croire et savoir, entre apparence et certitude. « Il ne nous laisse pas oublier qu'en définitive la culture de l'individu et la civilisation de l'espèce consistent à arracher le plus que nous pourrons de notre activité intérieure aux ténèbres de l'inconscient ou du subconscient, et à l'amener sous la lumière de la conscience, et que la personnalité humaine, vraiment humaine, se mesure au développement de la raison et de la volonté ». Oui, toutefois, M. Lanson ne me contredira pas si j'ajoute que cette intelligence si claire dont Montaigne se fait le champion est une intelligence modeste, qui sait ses limites, qui est constamment occupée à les tracer, à les proclamer. Elle n'abdique certes jamais devant la sensibilité et l'imagination, puissances troubles et troublantes, toujours suspectes, dans lesquelles elle flaire ses ennemies naturelles. En revanche, devant l'habitude, devant la tradition, ces forces d'organisation qu'elle contrôle, qu'elle analyse, elle s'arrête inquiète, prise de scrupules. Les rapports de l'intelligence et de la tradition ne se présentent plus aujourd'hui tout à fait comme au temps de Montaigne. Pourtant, la défiance de Montaigne pour les constructions rationnelles, sa prudence intellectuelle en face de la tradition ne me semblent pas des leçons moins opportunes pour notre temps que sa résistance aux forces aveugles qui tentent de ruiner l'activité claire de la pensée.

Mais le mérite fondamental des *Essais*, celui qui ne passe pas et qui ne passera jamais, sans doute, celui que tout le livre de M. Lanson me paraît mettre en pleine lumière, c'est le spectacle qu'ils nous offrent d'une activité intellectuelle constamment à la chasse des idées, d'une liberté intérieure « qui s'af-

firme et se donne carrière malgré tous les obstacles du dehors et même du dedans ». Beaucoup de doutes, beaucoup d'arguments de Montaigne ne sont plus de notre usage ou ont besoin d'une transposition complète pour être adaptés à notre usage et à notre mentalité. « Ce qui garde toute sa valeur, c'est la recherche, c'est l'effort qui a mis Montaigne en possession de ces résultats, pour nous en partie démodés.... Ce n'est pas tant parce qu'il a trouvé que parce qu'il a cherché et par sa manière de chercher, par son infatigable ardeur que les difficultés ne faisaient qu'exciter davantage, c'est par là que Montaigne vaut encore pour nous et sans doute vaudra toujours. »

On voit qu'il y a dans le livre de M. Lanson beaucoup plus que l' « introduction » qu'il nous promettait. J'aurais aimé à faire sentir combien il est riche d'idées. Ce que je n'ai pas montré du tout, c'est qu'il est singulièrement vivant et attrayant : lisez à cet égard, par exemple, les deux premiers chapitres ou encore ceux sur l'évolution de la pensée de Montaigne.

Et puis, — me pardonnera-t-on mot personnel? — il y a une chose que je serai seul, sans doute, à y sentir pleinement : c'est l'exquise bienveillance du maître vénéré envers ses anciens élèves.

P. Villey.

Questions de méthode : **L'Histoire littéraire provinciale** (d'après le livre de Marcel Bouchard) : *De l'Humanisme à l'Encyclopédie. Essai sur l'évolution des esprits dans la bourgeoisie bourguignonne sous les règnes de Louis XIV et de Louis XV.* Un vol. in-8° de XIII-478 p. Paris, Hachette, 1929.

Thèse très intéressante tant par sa valeur propre que par la méthode qui l'inspire et qui, sans être nouvelle, n'a jamais été appliquée avec autant de netteté et de continuité. On a écrit pas mal d'ouvrages sur la vie littéraire dans les provinces françaises ; et l'abbé Deberre a donné, précisément, une histoire de la vie littéraire à Dijon au XVIII^e^ siècle. Mais presque toutes ces histoires ont un grave défaut. Elles sont biographiques et anecdotiques ; elles nous racontent avec toutes les précisions possibles la vie d'écrivains de troisième ou de dixième ordre ; elles collectionnent, avec plus ou moins de jugement critique, les on-dit sur ces écrivains et sur leurs œuvres. Elles sont esthétiques, c'est-à-dire qu'elles nous exposent les qualités ou défauts des œuvres. Enfin, elles sont panégyriques, c'est-à-dire que le jugement esthétique les conduit à démontrer que leur province est glorieuse et que les œuvres ne méritent pas l'oubli où elles sont presque toute tombées. Or, la partie biographique et anecdotique, quand les anecdotes sont authentiques, est ou utile ou nécessaire, car on n'établit une histoire que sur des faits précis. Mais nous n'avons que faire, le plus souvent, du jugement esthétique ; cette analyse n'est utile que pour les œuvres restées dans la mémoire des hommes ; elle est inutile pour celles que jamais une thèse n'y a fait rentrer. Le panégyrique, par là même, est tout aussi superflu, si ce n'est pour la satisfaction de quelques douzaines d'érudits locaux.

La méthode de M. Bouchard est tout autre. Elle établit d'abord, par tous les faits réunis avec une grande patience et une grande sagacité, que la vie intellectuelle a été très active en Bourgogne, de 1670 à 1770 environ. Cette vie est donc une part importante de la pensée française. Bonne ou mauvaise, hardie ou timide, géniale ou médiocre, elle est un aspect de l'histoire de notre passé, de ce passé qui a formé l'avenir. Il faut donc la faire connaître dans ses traits précis, dans son évolution et en la confrontant constamment si elle n'est pas (comme il est arrivé parfois) une pensée directrice, avec la pensée dirigeante, la pensée des grands écrivains, la pensée de Paris dont seule, jusqu'ici, on a précisé l'histoire. C'est cette étude générale de la vie intellectuelle

bourguignonne et cette confrontation avec la vie intellectuelle parisienne que M. Bouchard a très heureusement tentées.

Ses conclusions sont importantes et neuves. La vie intellectuelle de cette province et sans doute des autres provinces suit la vie parisienne, mais avec un retard. Les beaux-esprits bourguignons, jusque vers 1740-1750, sont surtout des humanistes, c'est-à-dire qu'ils ont deux ambitions : faire preuve de goût, du goût d'un honnête homme en se montrant capables d'écrire un discours où fleurisse une belle rhétorique et des vers spirituels, ingénieux; faire preuve de science, d'une science abondante, érudite, en étudiant n'importe quoi d'après n'importe qui, en démontrant leur savoir par la quantité de ce qu'ils apprennent et non par la qualité critique de leurs conclusions. Belles-lettres et érudition ne contredisent pas leur goût pour la tradition, leur respect de la religion, du gouvernement. Puis, peu à peu, ils se laissent gagner par une sorte d'esprit philosophique, encyclopédique. Ils attachent moins de prix à l'art de bien dire des lieux communs ou des riens; ils se laissent réduire par l'esprit critique; ils se prennent à douter de ce qui n'est pas démontré; le respect aveugle fait place à l'examen rationnel. Tout cela, assez lentement, avec un retard notable sur les habitudes d'esprit de la capitale. Bien entendu, cette évolution ne se fait pas d'une façon continue; elle est plus rapide ou plus lente selon les milieux, selon les hommes. L'histoire de M. Bouchard, parce qu'elle est attentive et précise, trace avec tous ses détours cette courbe sinueuse. Et c'est là ce qui fait l'extrême intérêt de son livre. Nous n'avons plus à nous demander si Bouhier, de Brosses et les autres sont des méconnus, des victimes de l'injuste postérité; ce qui nous est bien égal. En eux, ce que nous étudions, c'est un aspect de la pensée française; eux et ceux qui les entourent sont un moment et un « lieu » de cette pensée; et c'est là ce qui ne peut pas nous laisser indifférent.

Une pareille conception de l'histoire locale n'a qu'un inconvénient : c'est qu'elle est fort malaisée. On ne peut plus se contenter de collectionner patiemment des documents; il faut sans cesse être capable de se rendre compte de leur importance en fonction et de l'histoire générale de la province et de l'histoire générale de la France. Il faut connaître le tout, dans une certaine mesure, en entreprenant l'histoire des parties. M. Bouchard s'est fort bien tiré, à certains égards, de cette tâche. L'histoire générale de sa province lui est fort bien connue, malgré quelques menues erreurs qui lui ont été reprochées. Il nous apporte vraiment un tableau d'ensemble très sûr et très intéressant d'un siècle de vie intellectuelle en Bourgogne. Il lui était beaucoup plus difficile de connaître la vie intellectuelle générale et de la France et même de Paris. Et il n'a pas eu, ou plutôt il ne pouvait pas éviter un certain nombre d'erreurs ou de jugements imparfaits.

En voici des exemples : des généralisations arbitraires. Il n'est pas exact (p. 74) que seulement un petit nombre d'élèves faisait sa philosophie; c'est souvent la moitié; — que la bourgeoisie fournissait aux Jésuites presque toute leur clientèle (p. 74); c'est souvent la noblesse et il y a de nombreux boursiers; — que Bayle ne scandalise pas les Dijonnais (p. 242); ce n'est prouvé que pour quelques Dijonnais; — qu'on puisse généraliser les faits cités par M. Bouchard sur le peuple (p. 544 et suiv.) même pour la Bourgogne ; quelques faits, pendant des générations, ne prouvent pas une « contagion de haine »; — que, inversement, il n'y ait, à la fin du règne de Louis XV, aucune hardiesse philosophique dans la bourgeoisie provinciale; des faits assez nombreux prouvent le contraire.

Surtout, des « particularisations », pour hasarder ce mot barbare, qui sont non moins arbitraires. M. Bouchard s'est proposé de dégager les traits nettement bourguignons. Tâche entre toutes malaisée, bien qu'elle soit une de celles à laquelle on s'adonne de préférence et qu'elle soit justifiée par d'incontestables et profondes différences qui séparent des populations provinciales.

Mais, dès qu'on dépasse de grands traits généraux, on voit les prétendues différences se heurter à toutes sortes de ressemblances. Dans tous les cas on ne peut dire : « Cela est spécifiquement bourguignon » que si l'on connaît tout ce qui n'est pas bourguignon et qu'on ne l'y ait pas rencontré. Or, il arrive assez souvent à M. Bouchard de dire bourguignonnes des choses qui sont aussi d'ailleurs ou de partout. Par exemple : p. 34, la brutalité et la grossièreté des mœurs, divertissements, plaisanteries même dans les classes cultivées, chez les honnêtes gens ; — p. 42, la peine de mort pour les vols domestiques ; — p. 144 et *passim*, ce goût de l'érudition sans choix, de la science avide, patiente, mais sans réflexion vraie, sans critique ; on le trouve aussi bien chez des Parisiens du bel air, Vigneul-Marville, Chevreau,... etc. ; — p. 202, le mépris de la botanique considérée comme une simple science pharmaceutique ; c'est partout que Tournefort et Linné ont fait connaître une autre botanique et que l'on critique la vieille botanique ; — p. 223, le goût des « poésies fugitives et des traductions » ; même à la fin du XVIII^e^ siècle, les journaux provinciaux témoigneront qu'il est toujours vivace partout ; — p. 328, l'humanisme, vers 1730 même, est-il particulièrement bourguignon ? Les mémoires des académies provinciales prouvent qu'il n'en est rien ; — p. 430, ce ne sont pas les seuls Dijonnais qui admirent Locke, ce sont des Français par toute la France ; — p. 601, le dédain des mathématiques, de l'esprit « géomètre » qui a prétendu tout régenter jusque vers 1750, est également assez général ; — p. 767, c'est à travers toute la France que se fondent des cours publics de science ; — p. 787, c'est toute la France, souvent même la France pieuse qui se défie des moines ou même les méprise ; — p. 826, c'est aussi toute la France qui substitue aux mots *le Roi* et *les sujets du roi* les mots *patrie*, *l'État*, *les citoyens* ; — p. 919, c'est dans toutes les loges maçonniques de toute la France que les ordres privilégiés s'inscrivent tous, et ce n'est pas du tout avec l'intention de renoncer à leurs privilèges ; presque toutes les loges sont ou croient être étrangères à toute politique,... etc. Je n'oublie pas que, dans tous ces cas, tantôt M. Bouchard dit expressément « c'est bourguignon », tantôt se contente de dire : cela se passait en Bourgogne. Mais il nous laisse la tentation de croire que c'était bourguignon en ne précisant pas que c'est alors une opinion, une attitude très répandues.

Il ne faudrait pas conclure de cette énumération que le livre de M. Bouchard est sans cesse hasardeux. Il ne le serait, et, d'ailleurs, en partie seulement, que si l'on prétendait établir, d'après lui, une psychologie du Bourguignon de 1670 à 1770, tentative malaisée et dont je ne vois pas l'intérêt. Mais si l'on n'y cherche que l'histoire descriptive de la vie intellectuelle d'une province française, si l'on s'en tient pour la dire bourguignonne à quelques grands traits généraux dégagés par M. Bouchard, le livre est vraiment excellent et c'est le modèle le plus parfait jusqu'ici d'une histoire littéraire provinciale. Ses imperfections ne sont que la rançon presque inévitable d'une tâche qui ne pourrait les éviter que si l'on suppose un ou plusieurs lustres d'étude de l'histoire générale avant l'enquête provinciale ; hypothèse pratiquement absurde. On ne peut écrire, selon la bonne méthode, une de ces histoires provinciales qu'en s'exposant à des critiques que pouvaient éviter les histoires anecdotiques, esthétiques et panégyriques ; le malheur est qu'elles évitaient en même temps d'être intéressantes.

Le livre est écrit dans un style ample, coloré ; il est clair ; il ne manque pas de mouvement. Mais il est tout de même un peu long et non pas prolixe, mais un peu complaisant au développement ; c'est un flot un peu ample et qui laisse l'impression de déborder les rives un peu étroites d'une rivière provinciale.

Daniel Mornet.

Charles de Brosses. — **Lettres familières sur l'Italie**, publiées d'après les manuscrits, avec une introduction et des notes, par Yvonne Bezard. 2 vol. in-8. Paris, Firmin-Didot, 1931.

Des fameuses *Lettres sur l'Italie*, du Président de Brosses, quel texte possédions-nous ? Celui qui fut donné, en l'an VII, par Antoine Sérieys, premier éditeur. Celui qui fut donné, en 1833, par Romain Colomb. Le premier est déparé par des négligences ; le second, par des améliorations que Colomb a imaginées, de sa propre autorité. Si bien qu'en fait, nous manquions encore d'un texte authentique et sûr.

Mlle Yvonne Bezard a étudié d'une façon tout attentive, on le sait, le Président de Brosses. Dans les *Lettres du Président de Brosses à Ch.-C. Loppin de Gemeaux*, qui ont été publiées par elle, pour la première fois, en 1929, elle a résumé et utilisé ses amusantes découvertes : les lettres d'Italie, si spontanées qu'elles paraissent, ont été pour une bonne part écrites après le voyage. Le premier volume comprend trente-cinq lettres : neuf ont été réellement envoyées d'Italie, en 1739 ; vingt-six furent rédigées à Dijon, en 1745, cinq ans après le retour. Toutes les lettres qui constituent le second volume et qui décrivent Rome et ses merveilles datent d'entre 1745 et 1755. Ses souvenirs, ses notes lui ont permis de recréer la vie.

Ainsi Mlle Yvonne Bezard nous devait en quelque manière une édition des *Lettres* où elle utiliserait à la fois ses connaissances et son expérience critique : et voici qu'elle nous la donne, en effet. Elle est remontée au manuscrit que le Président avait revu lui-même, et elle le suit pour établir son texte : c'est la bonne règle. Elle a comparé à ce texte les différentes copies qui en existent, et qu'elle a pu se procurer : elle a constaté que les variantes entre ces exemplaires étaient insignifiantes et négligeables. Mais une difficulté se présentait. Colomb avait eu entre les mains un manuscrit appartenant à Buffon, et qui a aujourd'hui disparu. D'où, dans son texte, quelques passages qui diffèrent du manuscrit pris comme base et qui semblent trop caractéristiques de la manière du Président pour qu'on puisse les attribuer à la seule fantaisie de l'éditeur. Quel parti adopter ? « Nous n'avons pas mis de note pour attirer l'attention du lecteur sur les multiples variantes, la plupart provenant sans doute de l'imagination de Colomb. Nous avons indiqué seulement quelques passages curieux du premier volume qui ne sont pas dans le manuscrit conservé par la famille de Brosses, mais que Colomb n'a pas dû inventer. Nous supposons qu'ils proviennent du manuscrit incomplet dont Colomb s'est servi et qui avait appartenu à Buffon. Nous ne savons ce qu'est devenue cette copie et nous n'avons pas pu juger si elle était vraiment différente de toutes les autres. » Ce parti semble le plus sage. A vrai dire, si on retrouve quelque jour le manuscrit que possédait Buffon, il faudra revenir sur les variantes : nous aurons alors le moyen d'adopter un critérium moins subjectif et moins chanceux. Du moins pourrons-nous lire, enfin, les *Lettres d'Italie* dans le texte qu'a arrêté et choisi leur auteur.

L'Introduction est excellente. Les notes sont sobres : on les trouvera même trop sobres, quelquefois, et trop rares. Des fac-simile de l'écriture du Président, des portraits, des planches extraites de recueils contemporains du voyage ou à peu près, contribuent à égayer l'ouvrage et restent bien dans son esprit. Un appendice contient trois lettres inédites de Buffon, le billet de faire-part annonçant la mort du Président, une lettre de condoléance de M. de Gemeaux. Rare et louable mérite, Mlle Y. Bezard a mis à la fin de son édition un Index, qui évitera bien des peines aux chercheurs. C'est la preuve d'un soin vigilant, qui donne à cette présentation, faite à la fois pour le grand public et pour les lettrés, une valeur très supérieure à toutes celles que nous avions jusqu'ici.

Paul Hazard.

P. Nicolas Burtin, **Le baron d'Eckstein**, 1 vol. in-8° de 408 p. Paris, de Boccard, 1931.

Plusieurs historiens, — MM. Citoleux, Feugère, Tronchon, Viatte, Van Tieghem, — avaient déjà entrevu l'intérêt singulier de ce phénomène littéraire que fut Ferdinand d'Eckstein; M. Baldensperger avait éclairé, de curieuses et importantes recherches, sa physionomie. Celles dont le P. Burtin nous apporte le résultat exploitent non seulement l'œuvre du « baron » danois[1], surtout les seize volumes du *Catholique* (1826-1829), mais les Archives Nationales, les Archives des Bouches-du-Rhône, qui nous renseignent, de façon piquante, sur sa carrière policière, celles de Hambourg, qui permettent de rectifier tel détail erroné des biographies, les registres des frères de Saint-Jean de Dieu, qui permettent de mieux connaître ses dernières années, d'intéressantes lettres inédites de D'Eckstein, les unes à Foisset, les autres à cette Valérie de Menthon qu'il aima d'un amour respectueux et fervent. Il a rassemblé des témoignages significatifs, comme ceux de l'étonnant Witt-Doerring, ou de Heine, ou de Chasles. De tous ces textes, l'homme ressort, bien vivant, moins falot qu'on ne croyait.

En reste-t-il quelque aspect où l'on souhaiterait plus de lumière? Ce livre étudie d'Eckstein comme écrivain français; mais l'auteur du *Kampf um Pisa*, le correspondant de la *Gazette d'Augsbourg* ne relevaient pas du sujet tel qu'il le délimitait. Encore consacre-t-il plusieurs pages à cet aspect de son héros. D'autre part, la période 1840-1855 pourra fournir matière à de nouvelles recherches à travers la presse de l'époque. Peut-être, enfin, si l'auteur avait regardé plus attentivement autour du loquace « baron », son originalité lui eût-elle paru moins grande; il verrait mieux, sinon ses « sources », — elles sont innombrables et ce polygraphe a puisé partout, — du moins son milieu. Autour de lui vit tout un groupe, d'ailleurs très divers, qui va de Montlosier à Louis de Carné, à Philarète Chasles. Que pouvait lui apporter chacun d'eux? Quels sont les caractères de Carné, ou les dons de Chasles, ou les idées de Montlosier qui ont pu se refléter dans la triple région que le P. Burtin examine dans sa seconde partie : *philosophie*, — *politique*, — *littérature*[2]?

Philosophie, — *politique*, — *littérature* : assurément ces sortes de divisions ont toujours quelque chose d'arbitraire. Il est certain, cependant, qu'elles correspondent assez bien aux rubriques du *Catholique*, et qu'elles marquent les trois centres autour desquels s'est organisée la pensée de D'Eckstein..., si toutefois cette pensée s'est jamais organisée : car, au fond, tout plan, tout ordre la trahira toujours, puisqu'elle fut toute de désordre et incapable de plan. Il était nécessaire que son biographe fît ce que d'Eckstein n'a pas fait, mît un peu de cohérence dans ce fatras : mais le fatras y perd de son pittoresque, et ce charme un peu particulier qu'offre l'incohérence.

« Philosophie », d'abord. Car la principale tâche qu'il s'est assignée est une fiévreuse initiation, superficielle peut-être, mais ardente, à de grands systèmes ambitieux. C'est d'Eckstein qui a vulgarisé et répandu la curiosité pour la pensée de l'Extrême-Orient; une « Défense de l'Occident » devrait s'en prendre à lui avant tout autre; c'est à d'Eckstein (M. Citoleux l'a montré) que Lamartine doit le plus clair de son orientalisme. Avant Renan, il a été l'un des grands agents du germanisme intellectuel en France, d'une action moins bruyante que celle de Cousin, mais plus profonde. Le « primitivisme », qui

1. On peut regretter, assurément, qu'il n'ait pas eu une connaissance intégrale de cette œuvre considérable. Néanmoins, il a su retrouver, aux endroits les plus inattendus, comme dans son ouvrage *De l'Espagne*, des éléments d'autobiographie romancée.

2. De même, certains milieux politiques pourraient être examinés de plus près. De Serre, par exemple, dont le rôle mystérieux dans la famille de D'Eckstein est révélé par le P. Burtin, mériterait d'être plus longuement envisagé.

était surtout une mode avant lui, est devenu vraiment, avec lui, un objet d'études. Son esprit historique, sa philosophie de l'histoire, qui l'apparentent à Michelet; son impartialité scientifique, qui lui valut l'estime d'un Renan, d'un Émile Egger; ses études ésotériques mêmes, qui lui donnent, dans l'histoire de l'occultisme, une place voisine de celle de Nodier (mais il est plus sérieux), de Ballanche (mais il est moins brumeux); sa foi sincère de converti, qui n'épargne pas les vérités sévères aux écrivains religieux de son temps, lui auraient mérité, dans la pensée du XIXe siècle, une plus grande influence.

Son influence politique, du moins, — surtout à la tête du *Drapeau blanc* et du *Catholique*, — est très nette. Distincte de celle de Joseph de Maistre, de Bonald, de Chateaubriand surtout, elle aurait pu imprimer, à l'action catholique de son temps, une orientation décisive, — la seule qui parût vraiment redoutable aux doctrinaires du *Globe*. Mais elle se confondit trop, après 1830, avec celle du groupe de l'*Avenir* et du groupe du *Correspondant*. Il les avait préparés, l'un et l'autre[1]. Son *Catholique* représente une date historique : entre l'époque du *Conservateur*, où un Lamennais exprimait avec tant de fougue les passions des *ultras*, et l'époque du *Corespondant* et de l'*Avenir*, où le même Lamennais met la même fougue au service du libéralisme, il établit la transition naturelle. *Le Catholique* marque le passage de 1820 à 1830.

Littérairement, d'Eckstein est incontestablement un inspirateur des novateurs, et le P. Burtin montre ce qui passe de son *Catholique* chez un Victor Hugo, par exemple dans la préface de *Cromwell*. Peut être a-t-il exagéré cette influence, et la part de Schlegel dans ces importations. Mais, si l'on doit discuter l'importance accordée à la part littéraire de l'œuvre de D'Eckstein, cet écrivain garde une place de premier plan, dans une lignée trop souvent ignorée, — celle de ces écrivains méconnus que j'appellerais volontiers les grands polygraphes : Walckenaër, Charles Nodier, Paul Lacroix, Ferdinand Denis, quelques *minores*. Ce sont des érudits capables de parler de tout, d'occultisme et de philologie, de Moyen Age et de folklore. Ils ont été des importateurs d'idées aussi bien par leurs conversations que par leurs écrits. Ils continuent quelque peu la tradition des anciens érudits faméliques et querelleurs. Il y aurait à écrire sur eux un livre pittoresque, dont le P. Burtin vient de composer un chapitre important.

Pierre Moreau.

Alexandre Vinet, **Littérature et Histoire suisses**; recueil d'articles et d'essais divers publiés, d'après les éditions originales et les manuscrits, par Henri Perrochon, 1 vol. in-8° de CXXVIII-531 p. Payot, Lausanne, 1932.

C'était le temps où l'on discutait du sort de l' « Académie de Lausanne », où Bâle était en feu pour des sujets fort oubliés aujourd'hui, où l'on contait, en vers et en prose, des histoires de pasteurs à la Goldsmith, où la *Bibliothèque Universelle* de Genève occupait, « parmi les journaux littéraires, une position à peu près unique ». M. Alexandre Vinet, de Lausanne, écrivait dans *Le Nouvelliste Vaudois*, dans *Le Fédéral*, dans *Le Courrier Suisse* et *La Revue Suisse*, dans *Le Semeur*. Un jeune écrivain vaudois, déjà connu par d'excellents travaux sur l'histoire littéraire de son pays, M. Henri Perrochon, recueille ces articles et d'autres pages inédites, et les présente avec beaucoup de soin et de goût, dans cette « édition Vinet » qui a confié ses volumes précédents à MM. Sirven, Chavan, Ph. Bridel, Paul Roches. La précision avec

1. Car le P. Burtin a bien raison de voir, en d'Eckstein, l'un des initiateurs du groupe du *Correspondant*. Et ce n'est pas du tout, comme l'a cru un critique, contester à Louis de Carné et à ses amis l'honneur d'avoir constitué ce groupe. Au contraire, — et tous les souvenirs, ceux de Carné lui même comme ceux d'Éloi Jourdain, en font foi,

laquelle M. Henri Perrochon éclaire, par les circonstances historiques et les détails biographiques, chacun des articles du délicat et profond écrivain, commente les allusions obscures, contrôle les citations, en indique les références, — témoigne d'une longue familiarité avec le milieu, le temps et le pays de Vinet.

Le pays de Vinet! Comme il vit, comme il se lève tout bruissant de ses travaux champêtres et de ses discussions citadines, dans ces vieilles pages où le couple aimable des Olivier, les « glanures » naïves de Porchat et l'inoubliable doyen Bridel défilent tour à tour. Que tout cela est charmant dans sa grâce surannée, sa bonhomie d'autrefois, avec ses échos de « chansons lointaines », — selon le titre de Juste Olivier, — ses passions politiques qui se sont éteintes, cette gravité morale qui date des beaux jours du *Semeur*! Encore, Vinet est-il tout prêt à pleurer sur ce mort, « le clergé national du canton de Vaud » (p. 461), à regretter les bons vieux « momiers » que l'on raille : les vieilles formes de la religion s'en vont; Vinet les défend avec courage; il veut que l'on prenne au sérieux ces menus scrupules où sont engagées les croyances et les mœurs; il vit, entre la Bible et *Le Presbytère* de Toepffer, dans un air de saine et antique morale. Il ne se lasse pas, selon le conseil qu'il donne dans ce livre, de monter au Belvédère de Lausanne pour voir se dérouler tout un paysage de montagnes et d'eau, mais de montagnes lointaines et comme adoucies par la distance, d'eau riante et lumineuse sous le vol des mouettes : son œuvre même est un de ces belvédères, où il faut aller pour voir son pays.

Au delà de cet horizon, ce livre s'étend sur une grande part de la Suisse : il conte les incidents de Bâle, dit la douceur du *Presbytère*, nous jette dans le vaste panorama historique de Jean de Müller. Par delà cette Suisse même, il regarde d'autres terres. Si Vaudois qu'il s'affirme, il rougirait de s'enfermer dans les limites de son canton ; il veut que les jeunes gens de chez lui aillent à travers le monde, s'enquérir des idées étrangères, achever leurs études dans des universités lointaines, aiguiser cet esprit « d'examen et de libre discussion » qu'un cadre trop étroit risque de comprimer, se former, pour leur maturité, « une conviction personnelle et indépendante ». « La seule différence des formes, du langage et de la méthode » est par elle-même un enseignement incomparable (p. 13). Vinet lit les jouraux français, suit les articles de « M. Philarète Chasles », « l'un des critiques les plus distingués du *Journal des Débats* » (p. 400); il a aimé « le beau récit de la vie et de la mort de Jeanne d'Arc », chez « M. Michelet » (p. 388); il a une prédilection avouée pour *Jocelyn* : « Si Jocelyn n'est pas précisément chrétien, il est pasteur »; il suit, sur le sol de sa paroisse, « l'empreinte de ses souliers ferrés »; il envie, pour ses coreligionnaires, le curé de Valneige (p. 465). Un discret romantisme le tente; il n'aime pas une règle poétique qui n'est « qu'une entrave gratuite » (p. 462); il préfère les poèmes qui n'ont « de nom dans aucune langue » : « *Childe Harold* et *Jocelyn* jusqu'à présent n'en ont point » (p. 391)... Ainsi s'élargit le monde de Vinet.

Peut-être est-il plus large encore et trouvons-nous plus de richesses dans les livres où il nous parle de Sainte-Beuve, de Port-Royal, de Pascal. Mais ici, dans un style de demi-teinte qui s'accorde à son génie scrupuleux et tendre, il nous touche par une harmonie plus subtile avec son sujet. Dans une page souriante, il définit l'inspiration simple et familière dont certains poètes de son terroir ont animé des vers heureux, qu'un Burns, peut-être, ou un Silvio Pellico aurait aimés; et il semble nous livrer, là, le vrai secret de sa propre critique : elle est traversée du même souffle que les fables de Porchat, les poèmes d'Olivier, les bluettes de Petit-Senn, — un souffle qui vient de ses montagnes et qui a traversé son lac.

Pierre Moreau.

E.-C. VAN BELLEN, **Les Origines du mélodrame**. 1 vol. in-8° de 215 pages. Utrecht, Kemink et Zoon, 1927.

On a déjà beaucoup écrit sur les origines du mélodrame, ses caractères, son influence. L'ouvrage de M. Van Bellen est pourtant original et utile. M. Van Bellen veut donner d'abord une « explication » du mélodrame. On abuse souvent, dans l'histoire littéraire, de ces explications, par une confusion consciente ou inconsciente avec les sciences de la nature. Brunetière, en poussant la méthode jusqu'à l'absurde, a fait la preuve de ces dangers. Dans les sciences de la nature, le problème de l'origine des espèces se pose avec simplicité puisqu'il n'y a pas de contamination possible entre les espèces coexistantes et que la filiation doit se faire en ligne droite. Mais, pour expliquer l'origine des genres littéraires, qui n'ont d'ailleurs très souvent qu'une réalité conventionnelle, il faut tenir compte, dans la plupart des cas, d'un très grand nombre d'influences convergentes, et la vie du soi-disant genre est aussi difficilement explicable que le tempérament d'un écrivain dont l'hérédité ne nous donne qu'une raison partielle ou négligeable. Le mérite de M. Van Bellen est de n'avoir pas méconnu cette complexité. Il ne fait sortir le mélodrame ni de la tragédie, ni du drame, mais d'un grand nombre d'influences progressives ou simultanées. Dans cette complexité, il insiste cependant, et à juste titre, sur un caractère dominant, le seul dont la netteté et la persistance permettent qu'on l'isole relativement : le mélodrame est écrit et joué pour des spectateurs médiocrement ou pas du tout cultivés; c'est un spectacle populaire. Il doit donc, et cette vue de M. Van Bellen me semble très juste, sortir des autres spectacles populaires : comédie italienne, théâtre de la foire, pantomimes, spectacles du boulevard. M. Van Bellen montre, avec beaucoup de discernement, comment, dans tous ces spectacles, les caractères du mélodrame s'ébauchent, se précisent, s'assemblent. Je lui reprocherais seulement de n'avoir pas suffisamment élargi son étude. Écrit pour des gens de médiocre culture, le mélodrame doit réussir en leur offrant l'image de leurs goûts et de leurs mœurs. Bien que M. Van Bellen donne sur ces points des indications, il s'enferme un peu trop dans l'étude de la chose écrite ou jouée. On aurait pu montrer que le mélodrame conçu, non pas seulement pour des gens tout à fait incultes, mais aussi pour ceux qui ont une ébauche de culture, se modèle très souvent sur ces commencements de culture. Il a, gauchement, ridiculement des prétentions littéraires. Elles correspondent aux premières diffusions très vastes de la littérature sensible, humanitaire,... etc.

Je suis également tout à fait d'accord avec l'étude que donne M. Van Bellen de la pleine floraison du mélodrame (car, contrairement à son titre, il en étudie non seulement les origines, mais ce qu'on pourrait en appeler la belle époque). Deux vues judicieuses le guident. Il n'y a pas une origine du mélodrame, puis une organisation stable du genre. Il y a sans cesse des fluctuations. Et l'erreur a été souvent de confondre le mélodrame de 1795, celui de 1800, celui de 1810,... etc. Il y a une éclipse du mélodrame-troubadour de 1791 à 1798; l'influence anglaise, très sensible vers 1785, est presque insensible vers 1802; le mélodrame anti-monacal, très abondant pendant la Révolution, disparaît jusqu'en 1830, puis reparaît,... etc. Pour se débrouiller dans la masse confuse de ses documents, M. Van Bellen a trouvé un second fil conducteur. Comme tous les genres populaires le mélodrame constitue des thèmes et des types, puis, souvent, les abandonne et les remplace. Le mélodrame s'engoue ainsi du thème du « sombre », du thème monacal, du thème troubadour, du brigand généreux, du thème exotique, thèmes et types qui ont, eux aussi, leurs destins, leurs commencements, leur épanouissement, leur déclin dont M. Van Bellen a fait une histoire précise et pittoresque.

Je remarque d'ailleurs que l'histoire de ces thèmes brouille un peu la thèse générale de M. Van Bellen. Sans doute le mélodrame est un genre populaire,

mais ses thèmes sont en grande partie créés par des œuvres littéraires : le genre sombre, le genre troubadour, l'exotisme et même, quoique un peu moins, le moine ténébreux et le brigand généreux sont des inventions d'hommes de lettres. Cela complique le problème des « explications » qui s'efforcent non seulement de constater la courbe de succès du mélodrame, mais encore d'en donner les raisons psychologiques et sociales. M. Van Bellen a tenté cette explication ; elle est souvent très ingénieuse ; elle ne me paraît pas toujours décisive, ni parfois très claire. Je crois qu'on n'aurait chance de la trouver qu'en faisant l'histoire complète du mélodrame, et non pas seulement celle de ses origines et de sa première prospérité. M. Van Bellen termine par une allusion au drame soviétique. L'allusion ne peut pas être une explication. M. Van Bellen connaît fort mal ce drame et il connaît plus mal encore les conditions de sa composition et de ses représentations. Il serait beaucoup plus utile de connaître la fortune du mélodrame en France au XIX^e^ et au XX^e^ siècles. Il a à peu près disparu depuis la guerre ; mais, vers 1880, cinq ou six théâtres parisiens ne jouaient à peu près que des mélodrames, et les mélodrames les plus vénérables, ceux d'Eugène Sue ou de Bouchardy. C'est en étudiant tout ce répertoire, ses variations, sa diffusion, l'état des mœurs qui correspondent qu'on aura quelque chance d'aboutir à une explication sociologique du mélodrame.

La documentation de M. Van Bellen est fort intéressante. Pour tout ce qui est antérieur à la Révolution, il n'ajoute guère de documents à ceux que nous donnaient déjà les histoires de la comédie italienne, du théâtre de la foire, du drame,... etc. ; et il n'avait pas à en ajouter. Mais, tout en poursuivant sa démonstration, il nous donne un résumé très sûr et qui sera très commode de l'histoire d'ensemble, jusqu'ici dispersée, de ces différents théâtres. Pour la période révolutionnaire et celle qui suit, M. Van Bellen nous apporte un répertoire, en partie neuf, et fort utile de quelque trois cents mélodrames. Son exposé s'appuie donc sur un dépouillement bien plus complet que ceux des études précédentes, et il est d'une très grande solidité.

Dans le détail, je n'aurais que quelques observations à faire. Je n'insiste que sur l'une d'elles parce que l'erreur est fréquente et assez importante. M. Van Bellen tient le théâtre anti-monacal pour un théâtre anti-clérical et même irréligieux. Il peut l'être, mais pas nécessairement. La cause des moines et celle de la religion sont considérées au XVIII^e^ siècle comme tout à fait distinctes. Il suffit, pour s'en convaincre, de lire les cahiers primaires de doléances pour les États généraux de 1789 ; beaucoup, d'une piété profonde, indiscutablement sincère, sont très violents contre les moines. Et cela explique que des ouvrages qui attaquent vigoureusement les moines, comme les *Lettres juives* de D'Argens, aient circulé à peu près librement en France.

DANIEL MORNET.

EDMOND PILON, **Un roman à la maison de Saint-Cyr ; Mademoiselle de la Maisonfort**. Paris, Plon, 1922. — **Amours mortes, belles amours** (Un poète de Marie Stuart : M. de Maisonfleur ; Maucroix et la marquise de Brosses ; Au pays de Louise de La Vallière ; L'Estelle de Florian : M^me^ Gonthier ; Une figure d'Alsace : la baronne d'Oberkirch ; Ondine Valmore). Paris, Plon, 1925. — **Vieux portraits, jeunes visages** (Un caractère de La Bruyère : L'amateur d'oiseaux ; La rencontre de M. Pascal ; M^me^ de Sévigné, fermière ; Un lieutenant de Turenne : Jacques de Castelnau ; M. de Chamilly ; Célénie le Blond ; Autour de Montesquieu ; La bouquetière du romantisme : M^me^ de Chastenay). Paris, Plon, 1929.

Le compte rendu de ces trois ouvrages est un peu tardif, puisque le premier est de 1922 et le dernier de 1929. La raison en est que la *Revue d'Histoire*

Littéraire ne les avait pas reçus et que je ne les avais pas lus. C'était faute de temps, parce qu'on ne saurait penser à tout, et non pas faute de goût. On a dit qu'Edmond Pilon était le véritable inventeur, trop méconnu, des biographies romancées. Il s'en faut de beaucoup, heureusement pour lui. Car on sait que, dans la plupart de ces biographies romancées dont la fortune fut aussi scandaleuse qu'éphémère, l'histoire n'était rien et le roman était tout. Il s'agissait de cuisiner un mets au goût du lecteur sans aucun souci de la vérité historique, sans aucun scrupule. Les biographies ou fragments de biographies d'Edmond Pilon sont tout autre chose : c'est de l'histoire poétisée ou transposée en vision d'art. C'est-à-dire que c'est vraiment de l'histoire ou, comme nous allons le voir, un fragment, un aspect de l'histoire. Edmond Pilon a la patience et la sagacité d'un véritable érudit. S'il ne hante pas par lui-même, le plus souvent, les archives; s'il ne classe pas les documents, il sait s'informer judicieusement auprès des meilleurs érudits. Qu'il donne ou qu'il ne donne pas ses sources, elles sont toujours excellentes. Le fond historique de ses récits est très sûr. Bien entendu, Edmond Pilon ajoute à l'histoire, son projet est même très souvent de conter ce que ne dit pas l'histoire, ce qui n'est pas dans les textes et documents, c'est-à-dire ce qui s'est passé au fond des âmes. Mais, là encore, il a le désir d'être fidèle à l'histoire, de retrouver la vie et non pas de l'accommoder au goût de ce public qui fait trop souvent les gros tirages. C'est pour cela qu'il était juste de donner une place à ses ouvrages dans la *Revue d'Histoire Littéraire*; ils peuvent non seulement enchanter, mais instruire ceux qui la lisent, c'est-à-dire ceux qui sont soucieux d'exactitude. Ils y trouveront, avec certains aspects de l'histoire littéraire mieux connus, des tableaux de la petite histoire qui peuvent être moins familiers; ils y verront ce que l'on connaît souvent encore moins bien et qu'Edmond Pilon sait reconstituer d'une façon aussi précise que vivante : les décors, décors du vieux Paris, des anciennes demeures, des anciens parcs, des paysages. Et, bien entendu, ils y trouveront avec l'histoire, la poésie, le talent d'Edmond Pilon.

Assurément, quand je lis ces livres, avec ravissement, le moi érudit qui est en moi fait mine de temps à autre de protester. Non pas, comme je l'ai dit, qu'il se heurte à des erreurs précises ni, à plus forte raison, à des mensonges. Non pas même qu'il se fâche de voir prêter à Pascal ou à d'autres des pensées dont aucune trace n'existe dans aucun document. Que s'est-il passé dans l'âme de Pascal lorsqu'il a rencontré, sauvé de la misère et amené à Dieu la pauvre Nanette? Edmond Pilon le sait, et il a bien de la chance; mais j'accepte ma part de la chance, car le récit n'est pas seulement émouvant et charmant, il est vraisemblable. Mes scrupules d'érudit ne s'éveillent que peu à peu, de récit en récit, de volume en volume. Du passé, Edmond Pilon n'évoque que la poésie. Si son rêve d'historien se promène, par exemple, dans le XVII^e^ siècle, il n'y voit que grandeur, noblesse, harmonie. Tout le « grand siècle » y apparaît comme les majestés pathétiques et les sobriétés délicates du parc de Versailles dans les vers d'Albert Samain ou d'Henri de Régnier. Assurément le premier droit, même pour un historien proprement dit, à plus forte raison pour Edmond Pilon, est de choisir. Et il a parfaitement raison de choisir la noble histoire de M^lle^ de Maisonfort et non pas celle de la Brinvilliers. Ce qui me gêne un peu plus c'est de ne jamais trouver chez les Pascal, les Racine, les M^me^ de Maintenon, etc., d'Edmond Pilon que les dons les plus admirables du caractère et du cœur, que les pensées les plus hautes, que les vertus les plus pures et, quand il y a des combats, que les combats les plus grands et les plus victorieux. Pas de diable chez ces anges ou des diables qu'on sent vaincus d'avance. Je n'en suis pas si sûr que lui. Je me souviens que Racine achetait froidement l'hôtel de son ancienne maîtresse, la Champmeslé, tombée dans la misère, et l'habitait. A côté d'une demoiselle de La Maisonfort ou d'une Nanette venues à Dieu de

toute leur âme, j'évoque les milliers et les milliers de pauvres filles « enterrées toutes vives », contre leur gré, dans ces cloîtres dont Racine et Mme de Maintenon, au fond des impérieux et peut-être des fanatiques, auraient volontiers fait la raison du monde. Quand Edmond Pilon nous conte que la lecture des *Lettres persanes* et des amours de Roxane l'a jeté, quand il était au collège, dans le monde enchanté des palais d'Orient et des sultanes passionnées, je me souviens que Montesquieu et ses contemporains n'y voyaient que des histoires égrillardes et n'en tiraient aucun rêve d'Orient.

A vrai dire, mes objections n'en sont pas. Elles ne pourraient avoir quelque valeur que si Edmond Pilon prétendait nous donner toute l'histoire et ne donner que de l'histoire. Il est un historien poète; et il faudrait être un érudit bien endurci, avoir enterré pour toujours sous des fiches toute imagination pour n'être pas emporté très vite par je ne sais quel charme qui fait taire la raison critique. Edmond Pilon a tout ce qui peut nous ravir : l'art de peindre les êtres et les choses, la sobriété pathétique; un style qui, sans jamais donner l'impression d'artifice, a pris au style de nos grands classiques cette grâce noble, cette sobriété harmonieuse, ce mouvement à la fois souple et mesuré, cette justesse non pas sèche mais vivante, qui sont bien, malgré toutes les « écritures artistes », la plus durable façon de bien écrire.

Daniel Mornet.

Ernest Seillière (1830-1930), **La Religion romantique et ses conquêtes**, 1 vol. in-8° de 350 p. Paris, Librairie ancienne Honoré Champion, 1930.

Le beau titre ! Malheureusement, le livre ne tient pas ses promesses, si, en revanche, il tient parfois ce qu'il ne promet pas. Quel rapport peuvent avoir avec la « religion romantique » des chapitres comme les suivants : *Bernard de Clairvaux et l'humanisation de la Mystique chrétienne*, *De la Scolastique au Cartésianisme*, *La Mystique chrétienne en France au XVIIe siècle*, *Exagération mystique de l'ascèse chrétienne : l'abbé de Rancé*, etc. ? Et le livre IV, d'ailleurs intéressant en lui-même, sur *La Crise morale aux États-Unis*, où il est question de M. Babbitt, de l' « Américanisation », du taylorisme, de la doctrine économique de M. Henri Ford et de *100 p. 100 Américain*, de M. Georges Benoit-Lévy ?

M. E. Seillière a vidé ses tiroirs et recueilli des articles qui n'ont vraiment aucun rapport avec le romantisme, dont il s'est fait, avec la fougue et la persévérance que l'on sait, l'irréductible détracteur. Bon nombre de ses pages concernent d'ailleurs plus directement la littérature comparée, la philosophie, voire la politique la plus actuelle et la plus militante.

Nous nous en tiendrons à l'histoire littéraire, comme il est naturel dans cette Revue. M. E. Seillière examine-t-il la thèse de M. Jan Allan Henning, *L'Allemagne de Mme de Staël et la Polémique romantique*, ou celle de M. Edmond Eggli sur *Schiller et le Romantisme français* (1927) ? Il subordonne toujours l'esthétique à l'éthique, soucieux, comme il le dit dans son avant-propos, de « servir les progrès de la raison dans le monde et de la bonne volonté morale dans les âmes ».

Comme dans ses précédents ouvrages, il exorcise Rousseau et le rousseauisme, le mysticisme passionnel et le mysticisme social ; il vitupère Mme de Staël et, en général, tous les romantiques qu'il rencontre sur son chemin. Ses connaissances sont étendues, sa lecture des plus variée et son ardeur toujours brûlante. On lit avec intérêt sa pénétrante et rapide étude sur *Un virtuose de la psychologie romantique*, *Sainte-Beuve dans « Volupté »*, ou encore ses pages sur *La Dévotion à Jean-Jacques dans la sixième génération rousseauiste*, celle pour qui le « mal du siècle » est devenu inquiétude. Mais le parti pris et l'excès de système, de rigueur, de raideur, l'entravent dans sa

recherche de la vérité. Ce qu'il appelle le scepticisme du critique des *Causeries du lundi* nous semble une méthode autrement sûre, autrement objective, autrement féconde en résultats positifs et inattaquables que sa tendancieuse polémique.

JEAN GIRAUD.

EDOUARD MAYNIAL, **L'Époque réaliste** (avec florilège des auteurs cités). In-16, 352 pages. Paris, Les Œuvres représentatives, 1931.

Deux cent vingt-huit pages de morceaux choisis; cent vingt-quatre pages d'introduction. Il y a là une histoire vivante de l'époque réaliste de 1830 à 1870, depuis les *Scènes populaires* d'Henry Monnier à la *Thérèse Raquin* de Zola, qui inaugure vraiment l'époque naturaliste; on sait que, dans la même collection, M. Léon Deffoux a déjà présenté le *Naturalisme*. M. Maynial introduit successivement avec des formules heureuses H. Monnier, les Physiologies à la mode vers 1840, Champfleury, Murger, Duranty, Flaubert, les Goncourt, Feydeau, et même Barbey d'Aurevilly. Pour ce dernier, il faut avouer qu'il n'est pas commode de le faire accepter dans la compagnie des réalistes; « il s'en éloigne, dit M. Maynial, par tous les instincts de sa nature profonde, par toutes les aspirations de son art personnel », et les pages de lui, qui ont été retenues pour le florilège, sont d'une chaude couleur romantique. Mais Barbey d'Aurevilly est féroce aux bourgeois et cela suffisait, vers 1860, pour être admis dans les brasseries réalistes. M. Maynial avait bien le droit de prononcer son admission; mais cette présence avertit d'absences. Passe encore qu'il ne soit pas question de Balzac; mais Charles de Bernard? Pourquoi pas un seul extrait d'Eugène Sue? Pourquoi pas une page des romans de George Sand, qui a fini par être assez sensible à l'ambiance réaliste? Ses romans champêtres et le *Marquis de Villemer* ne sont pas de la même plume qu'*Indiana*. Pourquoi, puisque le livre s'appelle *l'Époque réaliste* et non le *Roman réaliste*, ignorer Alexandre Dumas fils?... L'éditeur de la collection aurait facilement fait remarquer à M. Maynial qu'une des règles du jeu était de ne pas dépasser 350 pages.

PIERRE MARTINO.

FERNAND DESONAY, docteur en philosophie et lettres, **Le Rêve hellénique chez les poètes parnassiens** (Bibliothèque de la Revue de littérature comparée), 1 vol. in-8° de XXXII-429 p. Paris, Librairie ancienne Honoré Champion, 1928.

C'est avec mélancolie que j'ai entrepris de rendre compte ici du livre savant, vivant et sincère de F. Desonay sur *Le Rêve hellénique chez les poètes parnassiens*. Je pensais à ceux auxquels il serait revenu d'office, si la guerre ne les avait pas fauchés, à Albert Cassagne, l'auteur de *La Théorie de l'Art pour l'Art chez les derniers romantiques et les premiers réalistes*, mort en 1916, sous le tunnel de Tavannes, près Verdun; à l'héroïque et charmant Jean Ducros, — corps frêle, indomptable énergie, — tué dans les Flandres en 1914. Et j'en veux un peu à l'auteur de la présente étude d'appeler à plusieurs reprises le critique exquis et fin du *Retour de la Poésie française à l'Antiquité grecque au milieu du XIX^e siècle* (posthume, 1918) « le normalien ». Normalien, J. Ducros l'avait été, sans doute, mais le terme ne suffit pas à définir sa personnalité et sa distinction...

F. Desonay fait honneur à l'*Alma Mater* de Belgique, et aussi à notre École normale, où il fut, en 1922, comme il le dit plaisamment, un « auditeur de contrebande ».

De toute la littérature poétique de 1850 à 1880, il n'a envisagé qu'un aspect,

le néo-hellénisme, et n'a suivi qu'un courant, le courant grec. Ni panégyrique ni réquisitoire. « J'aime sans aveuglement Louis Ménard, Leconte de Lisle, Anatole France et José-Maria de Hérédia. J'ai conscience d'avoir tâché à les juger sans parti pris. »

Dès l'avant-propos, il indique sa conclusion. C'est que « la restauration hellénique d'après 1850 ne fut, chez Leconte de Lisle et José-Maria de Hérédia, que superficielle, en vérité, sous ses apparences érudites : l'Hellade des *Poèmes antiques*, tout comme la Sicile des *Trophées*, n'ont rien, au fond, que de splendidement tropical. Par contre, nous verrons comment Louis Ménard et Anatole France, pour avoir mieux compris ce que l'hellénisme a tout à la fois d'éternel et d'essentiel, c'est-à-dire de profondément humain, comment et pourquoi ils ont su, le doux « païen mystique » et le chantre harmonieux des *Noces corinthiennes*, réaliser une œuvre autrement vraie. Or, comme Louis Ménard est à peine connu en tant que poète et que la lyre d'Anatole France, suivant l'expression de M. Charles Maurras, s'est arrêtée « au milieu du chant », ma thèse reviendrait donc à dire que l'hellénisme, le néo-hellénisme poétique dans la littérature parnassienne est faux (p. xxv). »

M. F. Desonay semble bien avoir fait justice, pour sa part, en attendant qu'on étende la démonstration à d'autres aspects du « pseudo-réalisme des poètes de l'art pour l'art », « du préjugé littéraire qui tendrait à confondre, dans la seconde moitié du siècle dernier, érudition et poésie ».

Pour lui, Leconte de Lisle n'est pas Grec, mais « rien qu'un créole, faiseur de beaux vers brûlés de soleil » (p. xxvi).

« Vers 1850, le courant littéraire est au néo-hellénisme... C'est comme une vague d'exotisme païen qui va submerger, pendant près d'un demi-siècle, des *Poèmes antiques* aux *Trophées*, la production poétique de toute une génération. — Restitution artificielle ?... Peut-être (p. xxxi). »

Relativement sévère pour Leconte de Lisle et J.-M. de Hérédia, il admire davantage le rêve hellénique de Louis Ménard et d'Anatole France.

— Quelques critiques d'abord au fil du premier chapitre, résumant le passé.

— Comment oublier Horace parmi les maîtres latins de Malherbe (p. 4) ?

— La Fontaine, « helléniste d'instinct, — songez à *Psyché*, à *Philémon et Baucis* ». Soit ; mais ici il suit Ovide, un latin, abreuvé sans doute aux sources grecques. Il est vrai qu'on pourrait alléguer l'*Anthologie grecque*, que La Fontaine n'ignorait pas (p. 5).

— Musset a plaisanté, dans *Mardoche* et *Namouna*, moins « ce bon peuple hellène » que les caudataires du V. Hugo des *Orientales* et les Helléniennes mal venues. Mais Aristophane revit dans le début d'*On ne badine pas avec l'amour* et Praxitèle est invoqué dans *Sur trois marches de marbre rose*. Le poète de *La loi sur la presse* avait relu la traduction d'Artaud des *Œuvres d'Aristophane*[1] (p. 24). Il évoque ainsi l'ennemi de Cléon :

> On le voyait le soir, devant l'Académie,
> Poser sa large main sur sa tempe blanchie,
> A l'ombre du smilax et du peuplier blanc.

— Pour l'influence d'André Chénier sur les premiers poèmes de Vigny, on s'étonne de ne voir cités ni les livres d'Ernest Dupuy sur *A. de Vigny*, ni l'étude de P.-M. Masson, parue ici même en 1909.

Mais trêve de vétilles, allons au fait !

Après un aperçu général sur *Le Parnasse*, F. Desonay s'arrête longuement et pieusement devant Louis Ménard. Plus inconnu que méconnu, celui que M. Barrès salua comme le « dernier apôtre de l'hellénisme » eut du moins un « riche tombeau[2] ». Philologue, mythologue, poète, peintre, chimiste, ce

1. Voir nos *Œuvres choisies de Musset* (Hachette), p. 87. — P. 409 du volume étudié ici, lire : « Voici la verte *Écosse* » et non « la verte *Érin* ».

2. *Le Tombeau de Louis Ménard*, Paris, Champion, 1902.

fut un maître, un éveilleur d'intelligences, un initiateur, un esprit supérieur. On s'en est aperçu depuis ; on ne le dira jamais assez. Une justice tardive a été rendue par l'élite, au lendemain de sa mort, à l'auteur de *Prométhée délivré* (1843), des *Poèmes* (1855), de *La Morale avant les philosophes* (1860), du *Polythéisme hellénique* (1865), des *Rêveries d'un païen mystique* (1876). Sans lui, ni Leconte de Lisle, ni Hérédia, ni Anatole France n'auraient été tout ce qu'ils furent. F. Desonay l'a bien montré.

Néanmoins, Leconte de Lisle reste le chef incontesté de l'École parnassienne, et c'est à lui que le critique consacre le chapitre le plus développé. Moins qu'un « savant, curieux d'archéologie et de préhistoire » (p. 119), F. Desonay le considère surtout comme un poète de la lumière, du soleil, de l'exotisme. « La Grèce des *Poèmes antiques* ne constitue pas autre chose qu'un cadre choisi par Leconte de Lisle pour y situer, dans le recul du temps et l'exotisme de l'espace, son rêve lumineux d'universelle beauté » (p. 238). Encore ce cadre est-il bien grec ? Que vaut l'*antiquité* des *Poèmes antiques* ? « Décor de convention, sinon de fantaisie ! » Citant Jean Ducros, F. Desonay estime que le poète décrit « un paysage intérieur qui correspond aux besoins de son âme et dont les éléments sont faits de ses désirs »... « Décalque hellénique imaginaire d'un réel site tropical », plus que vision de Grèce ou de Sicile, comme chez Théocrite.

Les mythes proprement grecs tiennent peu de place chez Leconte de Lisle. L'idée de beauté absorbe tout le reste. « Les *Poèmes antiques* n'ont, avec l'érudition exacte, scientifique, que de très lointains rapports » (p. 262). Mais quelle musique des mots ! Quelles qualités picturales et plastiques ! F. Desonay rend sans réserve au poète le culte qu'il refuse au savant, et place très haut comme réalisations *Les Erinnyes* et *L'Apollonide*.

C'est à tort que ce critique se refuse à faire de la philologie. L'histoire littéraire ne doit négliger aucune science auxiliaire ; Sainte-Beuve l'a mainte fois montré par son exemple. Que vaut Leconte de Lisle comme traducteur ? Ne s'est-il pas souvent contenté de rhabiller et de corser d'anciennes versions, en les gâtant, parfois ? En matière de traduction, il y eut toujours plus de commerce que d'industrie. Il y avait mieux à dire, en utilisant les patientes et sagaces recherches de M. Vianey, les indications d'Edmond Estève et de plusieurs « sourciers », sur l'utilisation des modèles et des documents, sur la stylisation et la couleur locale, — qui souvent n'est que de la couleur.

Dans *Le Tourment du passé*, le regretté André Le Breton remarque en passant ce qui suit : « L'antiquité chez Leconte de Lisle a le tort de nous apparaître à l'état de neuf. Il y manque le charme de l'effacement et de l'usure, le rêve, la poésie de la ruine et de la tombe. Les meilleurs poèmes font penser aux peintures de Rochegrosse et à ces vieilles églises d'Angleterre, si soigneusement restaurées, recrépites, revernies, qu'elles ne nous disent rien [1]. » Remarque d'une fine justesse, dont M. F. Desonay aurait pu faire son profit dans sa critique toujours vivante et sincère.

Le chapitre consacré à Anatole France est excellent. M. F. Desonay reste son admirateur fidèle et averti : « Anatole France est bien le plus exquis, le plus profond, le plus attique des écrivains de la génération parnassienne, qu'il laisse couler de ses lèvres harmonieuses le miel des *Noces corinthiennes*, le nectar de *Leuconoé*, ou qu'il verse en de belles coupes la prose subtile et forte de *Thaïs* » (p. 365). Il trouve en lui l'humanisme, l'hellénisme religieux et le charme du sentiment, mais se montre plus sévère pour José-Maria de Hérédia [2].

1. P. 108.

2. P. 410. Le sonnet *Sur l'Othrys* n'est qu'une mise en vers d'une page de Gaston Deschamps, dans *La Grèce d'aujourd'hui*. Toujours le procédé des *Orientales* !

Dans la conclusion de cet essai de critique comparée, *Le Rêve hellénique chez les poètes parnassiens*, M. F. Desonay salue en Louis Ménard et Anatole France les deux seuls vrais Hellènes de la génération parnassienne. « Nouons aujourd'hui, pour une guirlande nouvelle, les pensées ferventes du dernier païen, quelques vers harmonieux des *Noces corinthiennes*. » Il se montre plus sévère, en finissant, envers Leconte de Lisle et Hérédia, qu'il fait, d'ailleurs, mieux connaître, et qu'il a trop de goût, trop de passion esthétique pour ne pas placer tout de même assez haut.

Jean Giraud.

Jean-Paul Vaillant, **Rimbaud tel qu'il fut, d'après des faits inconnus et avec des lettres inédites.** Une broch. in-12 de 91 pages. Paris, Le Rouge et le Noir, 1930.

La brochure est faite de deux sortes d'études. Des études documentaires dont les plus importantes concernent « Rimbaud l'Africain » d'après des entretiens avec M Bardey, l'ancien patron de Rimbaud, et des lettres communiquées par lui. Elles témoignent définitivement que Rimbaud, commerçant colonial, n'avait gardé aucun désir de revenir à la littérature ou même qu'il n'avait plus aucun souvenir de sa vie de poète. Chemin faisant elles démentent une fois de plus le Rimbaud que le beau-frère verbeux et vaniteux, Paterne Berrichon, avait eu la prétention de nous faire accepter. A ces recherches documentaires, précises et intéressantes, se joignent des méditations sur le génie de Rimbaud. Je ne suis pas toujours tout à fait d'accord avec l'enthousiasme de J.-P. Vaillant et des « rimbaldiens ». Génie sans doute; mais je ne crois pas le moins du monde qu'il eut « un rôle de messie » ; je ne suis pas non plus convaincu que ce génie a été façonné par ce beau pays d'Ardenne que M. J.-P. Vaillant n'a pas tort d'aimer si chèrement. Mais ces méditations sont intéressantes et pénétrantes.

Je rappelle qu'il ne faut pas oublier, malgré leur parti pris, lorsqu'on veut connaître tous les faits de la vie de Rimbaud, les études publiées par le lieutenant-colonel Godchot dans une petite revue « Ma Revue ». Je les ai signalées dans la chronique de cette revue.

D. M.

O.-H. Prior, Professeur à l'Université de Cambridge, **Morceaux choisis des penseurs français du XVI^e^ au XIX^e^ siècle.** Un vol. in-12 de 412 pages. Paris, Alcan, 1930.

Ce n'est, si l'on veut, qu'un livre scolaire ou destiné aux étudiants de l'enseignement supérieur. Mais il est regrettable qu'on le doive à un professeur anglais; je veux dire qu'il est fâcheux qu'un professeur anglais ait eu le premier l'idée de le réaliser. Son utilité, sa nécessité me semblent si évidentes que nous devrions posséder depuis longtemps un ou plusieurs choix analogues. M. Prior a pensé que ce qui importait pour étudier notre littérature française ce n'étaient pas seulement les œuvres dont la beauté, la réalisation esthétique sont la plus éclatante. Théâtre, roman, poésie, essais, soit; et c'est même, si l'on veut, l'essentiel, car la pensée et l'art peuvent y être également remarquables. Mais ce n'est pas là toute notre pensée. Et son histoire ne se comprend bien que si l'on connaît un certain nombre d'écrivains qui n'ont été que de médiocres artistes. M. Prior a donc conçu des « Morceaux choisis » d'où il a exclu ceux qui ne sont que des artistes ou des peintres de la vie sans avoir une conception profonde, originale de la vie; où il a fait entrer, au contraire, tous ceux qui valent et ont agi par leur pensée, même si leur art est médiocre et manque d'originalité. On ne trouvera donc dans son livre ni Cor-

neille, ni Racine, ni La Bruyère,... etc., mais Sully, La Mothe Le Vayer, Bayle, l'abbé de Saint-Pierre,... etc. Il est possible qu'un pareil ouvrage soit plus utile en Angleterre qu'en France, puisque, en Angleterre, comme M. Prior le montre, les étudiants de langue moderne ne font pas d'humanités; mais, même à des étudiants français, il rendra de très grands services.

L'exécution est excellente. Une assez courte Introduction sur le mouvement général de la pensée française est riche de vues pénétrantes et justes, d'autant plus intéressantes que M. Prior cherche à nous comprendre du dehors avec un esprit libre des habitudes et préjugés nationaux. Je la crois surtout juste pour les XVI^e^, XVII^e^ et XVIII^e^ s., jusque vers 1730 : épicurisme, stoïcisme, aristotélisme, platonisme, jansénisme ou christianisme orthodoxes, interprétés d'une certaine façon (comme le dit M. Prior), se partagent alors les esprits. Mais, ensuite, tout cela s'efface ou s'incorpore à des tendances toutes nouvelles et plus complexes. De même on pourrait discuter certains choix; pourquoi, par exemple, Helvétius et non pas d'Holbach; pourquoi Taine et pas Renan? Mais on peut toujours faire une pareille critique à toutes les entreprises de Morceaux choisis.

J'aurais un autre regret; c'est un regret tout personnel et non pas une critique. Je reste convaincu que la meilleure façon de faire comprendre l'histoire d'une pensée ou même d'un goût n'est pas toujours de s'adresser à ceux qui les ont exprimés avec le plus de génie ou de talent. Souvent ils dépassent leur siècle; parce qu'ils étaient profonds, on ne les a pas compris ni suivis. Il arrive qu'on saisisse mieux l'état général d'un milieu social chez des médiocres, que la postérité a rejetés parmi les médiocres, mais qui ont trouvé parmi leurs contemporains un succès éclatant parce que les contemporains y trouvaient d'eux-mêmes un miroir fidèle. Stoïcisme, platonisme, épicurisme, jansénisme, au XVII^e^ siècle, sans doute, pour ne prendre que cet exemple. Mais on fausse l'image non seulement de la vie (qui n'est pas le sujet de M. Prior, je le sais), mais de l'effort même de pensée du siècle si on ne fait pas sa place à la doctrine — car c'est une doctrine — de l'honnête homme; doctrine si particulière puisqu'elle s'efforce de ramener la vie, la morale, la pensée à un art de réussir comme on pouvait réussir alors, par le monde et la cour. Ce n'est pas tout à fait un paradoxe de dire qu'il y a là quelque chose d'analogue à ce que l'on pourrait appeler aujourd'hui la philosophie de l'organisation économique. Deux ou trois pages du chevalier de Méré auraient pu montrer cette philosophie de l'honnête homme.

Courtes notices sur les auteurs choisis où l'on ne cherchera pas des révélations, inutiles ou même impossibles dans un pareil ouvrage. Mais elles sont tout à fait justes. Le choix si sûr des ouvrages cités dans les notes bibliographiques montrera l'intelligence et la solidité des lectures de M. Prior.

DANIEL MORNET.

FRÉDÉRIC LACHÈVRE, **Glanes bibliographiques et littéraires**, précédées d'une préface d'ANDRÉ THÉRIVE. Deux vol. in-8° de XXIV-218 et 254 pages. Les Bibliographies nouvelles, Giraud-Badin, Paris, 1929.

Nous avons là un copieux et précieux recueil des articles publiés par M. Lachèvre dans diverses revues, notamment dans le *Bulletin du Bibliophile* et la *Revue d'Histoire Littéraire*. Ils sont rangés par siècle, et à l'intérieur des siècles placés dans l'ordre alphabétique des auteurs qu'ils intéressent. Ils sont, lorsqu'il est nécessaire, mis à jour par des notes, complétés dans l'appendice par la publication impartiale des polémiques qu'ils ont parfois suscitées; enfin une commode table des noms cités en facilite la consultation.

Nous n'avons pas à redire ici quelles sont les qualités habituelles des travaux de M. Lachèvre. Sa scrupuleuse conscience, l'étendue de son érudition, le

bonheur de ses recherches, l'agrément de son style, tout cela, les lecteurs de la *Revue d'Histoire Littéraire* le connaissent et l'apprécient depuis longtemps. Bornons-nous à faire mesurer le vaste champ que couvrent ces quelque cinquante articles et à en montrer l'intérêt.

Six seulement étudient le XVI^e^ siècle, le reste porte sur le XVII^e^. Un certain nombre n'intéresse que la bibliographie : si ce sont les plus secs, ce ne sont pas forcément les moins précieux. D'autres esquissent quelques traits d'une biographie, celle de Claudine Colletet, celle d'Isarn, celle de Saint-Amant. D'autres s'attaquent à des problèmes d'attribution : à qui faut-il attribuer la *Satire du temps* de 1622? Le *Philandre*? La troisième partie du *Roman comique*? L'un examine la date de la première représentation de *Mélite*; un autre identifie le personnage à qui Boileau a adressé la *Dissertation sur Joconde*; un autre encore jette quelque lumière sur l'énigmatique personnage de Loménie de Brienne. Il n'en est pas un qui laisse le lecteur indifférent, pas un qui n'apporte quelque aliment à la curiosité de l'historien des lettres; il en est peu qui ne modifient par quelque côté l'idée que nous nous faisons du XVII^e^ siècle, peu qui ne nous permettent de serrer d'un peu plus près la vérité sur une époque encore bien mal connue.

René Bray.

Le Gérant : Daniel Mornet.

Saint-Germain-lès-Corbeil. — Imp. Willaume.

Revue
d'Histoire littéraire
de la France

ÉRASME ET RONSARD

La lettre « Contra quosdam qui se falso jactant evangelicos » et les « Discours des Miseres de ce temps ».

Nous connaissons aujourd'hui assez complètement les sources et les relations littéraires de Ronsard. Sur ce terrain préparé autrefois par Sainte-Beuve, par Gandar et par Blanchemain, la moisson de ces trente dernières années a passé toutes les espérances, et je ne pense pas que l'avenir y trouve beaucoup à glaner. Les ouvrages de M. Laumonier et de M. de Nolhac sont définitifs et nous-même croyons avoir fixé quelques points qui resteront acquis à l'histoire des lettres. Mais tout n'est pas littérature ni humanisme dans Ronsard. Son œuvre immense et variée reflète les événements et les coutumes de son époque; elle en reproduit les idées les plus diverses; elle en discute les doctrines. C'est le cas des *Discours des Miseres de ce temps,* dont personne jusqu'à présent n'a recherché les sources apologétiques.

*
* *

Ronsard avait du bon sens et nous avons eu l'occasion de faire remarquer qu'il parlait de sa religion avec beaucoup d'exactitude. Il avait reçu à Couture et aux pages du roi une instruction religieuse très suffisante pour un gentilhomme adonné à la profession des armes. Mais rien ne montre qu'après avoir renoncé à la guerre, il se soit préparé à l'état ecclésiastique par des études théologiques beaucoup plus poussées. Poète avant tout, il ne vit dans la tonsure qu'un prétexte à bénéfices, qu'un moyen de nourrir sa muse; s'il a parcouru la Bible, il ne semble point avoir long-

temps pâli sur un manuel de science sacrée, et nous ne trouvons pas dans son œuvre d'autre souvenir de la littérature patristique que celui de la *Psychomachie* de Prudence. Or le bon sens ne remplace pas le savoir.

D'ailleurs, ce n'est point par un mouvement passager de son humeur « fantastique » que Ronsard a écrit contre les protestants. Cette campagne, qu'il devait continuer avec vigueur pendant plus de deux ans, nous apparaît au contraire le fruit d'un dessein arrêté. A la fin des *Poëmes* de 1560, il s'en expliquait à Guillaume des Autels :

> Ainsi que l'ennemy par livres a seduit
> Le peuple desvoyé qui faussement le suit,
> Il faut en disputant par livres le confondre,
> Par livres l'assaillir, par livres luy respondre[1]...

N'est-ce point là une résolution très nette, très ferme, et croira-t-on jamais qu'un homme de la Renaissance, un humaniste de la valeur de Ronsard ait entrepris une tâche d'aussi longue haleine sans consulter quelques auteurs? Ces livres, si nécessaires à la cause qu'il voulait servir et à lui-même pour se préparer à la servir, ces livres d'apologétique catholique, dont il constatait au vers suivant le défaut total ou, tout au moins, l'insuffisance manifeste dans notre pays et dans notre langue, c'était cependant, c'était naturellement à son milieu même que Ronsard se voyait contraint de les réclamer.

M. de Nolhac et M. Chamard nous ont parlé l'un et l'autre de cette maison de la rue Pavée, près l'église Saint-André-des-Arcs, où l'érudit Jean de Morel, seigneur de Grigny, et sa docte épouse, Antoinette de Loynes recevaient assidûment tout un groupe de poètes et de professeurs du Collège royal, véritable salon littéraire, sorte d'académie familiale et mondaine dont M. de Nolhac a retrouvé les curieuses archives à la Bibliothèque de Munich. Ce milieu intellectuel, qui fut pendant de longues années celui de Ronsard, n'était pas d'un catholicisme très ardent. Le chancelier Michel de l'Hospital, qui en était le personnage le plus considérable, y donnait sans doute le ton à la compagnie. George Buchanan, qui fut reçu chez Morel, embrassa la Réforme et pencha vers le scepticisme. Jean Mercier, professeur d'hébreu au Collège royal, et qui allait, en 1567, quitter la France comme réformé, était en quelque sorte un fils de la maison, puisqu'il avait épousé une fille

1. Éditions Lemerre, L. (édit. Marty-Laveaux et édit. Laumonier), V, 355 ; édit. Garnier, G. (édit. Vaganay), VI, 278.

qu'Antoinette de Loynes avait eue d'un précédent mariage. La petite Camille, ce prodige de la famille de Morel, cette enfant polyglotte dont Joachim du Bellay a vanté le génie précoce et qu'il semble avoir un peu gâtée par ses cajoleries littéraires et ses louanges sans mesure, devait, beaucoup plus tard, passer au protestantisme. Mais Ronsard trouvait aussi chez Morel Jérôme de la Rovère, évêque de Toulon, qui avait prononcé à Notre-Dame et à Saint-Denis, en 1559, l'oraison funèbre d'Henri II et à qui lui-même dédiait alors la *Vertu amoureuse*, dans les *Poëmes* de 1560. La Rovère allait être nommé à l'archevêché de Turin et honoré en 1564 de la pourpre romaine. Ses sentiments catholiques apparaissent indiscutables. Dorat enfin, le vaillant Dorat, qui resta le soutien de la brigade dans sa levée en masse contre les huguenots, fréquentait aussi rue Pavée.

Jean de Morel, qui fut maréchal des logis de Catherine de Médicis et maître d'hôtel du roi, avait vécu à Bâle près d'Érasme, qu'il vénérait comme son maître. Il s'y était même trouvé au moment de la mort du grand humaniste, le 11 ou le 12 juillet 1536. C'est sans doute à Jean de Morel, comme aux anciennes conversations de Lazare de Baïf lors du voyage de Haguenau, que Ronsard dut les renseignements assez larges et assez vagues qu'il a donnés dans la *Remonstrance* sur les origines de la Réforme. Mais Jean de Morel parlait sans doute avec beaucoup plus de précision et de chaleur d'Érasme lui-même, dont le personnage demeurait alors fort discuté en France.

Les érudits y vantaient ses ouvrages, mais la Sorbonne, qui avait censuré ses *Colloques* en 1526, condamné sa doctrine en 1527 et fait brûler en 1529 son traducteur Berquin, continuait à le tenir pour suspect.

Le Collège royal s'était d'abord réclamé de son exemple, mais, après avoir abandonné ses intérêts en 1527, il ne lui pardonnait peut-être pas encore en 1560 d'avoir été un rival de Budé. Morel aimait sans doute à faire remarquer combien l'attitude de Rome à l'égard d'Érasme avait été plus adroite que celle de Paris. S'il pouvait ignorer les premières avances d'Adrien VI en 1523 et la précieuse lettre d'Érasme dont M. de Nolhac a retrouvé la copie au Vatican[1], il connaissait les propositions de Paul III. Ce pontife, qui trois ans plus tard devait accueillir avec bienveillance Ignace de Loyola et ses premiers compagnons, projeta en 1535 la réunion du concile général et fit offrir au vieil humaniste le cha-

1. Cf. de Nolhac, *Érasme en Italie*, nouvelle édit., Paris, 1898, p. 112-118.

peau de cardinal qu'il venait de donner à Sadolet et à Giberti et dont il allait honorer Fisher. Cette offre officieuse, mais certaine, fut même suivie d'une nomination très officielle à la prévôté de Deventer, bénéfice considérable, qui, dans la pensée de Paul III, devait assurer pour moitié le train de maison du futur cardinal.

Jean de Morel n'ignorait pas ces détails. D'autre part, sachant aussi les projets de Ronsard, il ne pouvait manquer de les approuver, puisque la cause de la religion traditionnelle ne se séparait point de la cause royale. Il se fit donc sans doute une joie de communiquer au poète quelques-uns de ces écrits apologétiques d'Érasme qu'on affectait de dédaigner en France et qui vengeaient victorieusement son maître de tout soupçon d'hérésie.

Il est possible que Ronsard ait feuilleté chez Jean de Morel le traité du *Libre Arbitre*, cette œuvre capitale dont Luther avoua l'à-propos et la force avec autant de franchise que de colère. Mais les deux problèmes connexes et difficiles de la prédestination et de la prescience divine ne retinrent pas Ronsard. Peu curieux de métaphysique, il se reposait sur l'Église du soin de les éclairer. Lui-même les rangeait parmi ces questions dangereuses dont le peuple croyant doit s'abstenir. Il pratique à leur égard, dans les *Discours*, une réserve prudente :

... Dieu qui est caché
Ne veut que son secret soit ainsi recherché.
Bref, nous sommes mortels, et les choses divines
Ne se peuvent loger en nos foibles poitrines,
Et de sa prescience en vain nous devisons :
Car il n'est pas sujet à nos sottes raisons[1].

Mais Ronsard a feuilleté un opuscule moins célèbre de la vieillesse d'Érasme, le *Contra quosdam qui se falso jactant evangelicos*. Il en a reproduit, en effet, tous les arguments et même, à l'occasion, certaines expressions et quelques tours de phrases.

*
* *

Ce traité d'Érasme est une lettre adressée le 4 novembre 1529 à un poète lauréat, Gérard Geldenhauer, ou Noviomagus, qu'il avait guidé et même assisté, et qui, devenu luthérien, s'efforçait de compromettre son bienfaiteur par des imputations mensongères sur ses sentiments religieux. Nous n'insisterons pas sur le caractère personnel de la lettre. Cette étude longue et délicate n'inté-

1. *Remonstrance au peuple de France*, L., V, 370-371 ; G , VI, 293.

resse pas directement notre sujet. Érasme, d'ailleurs, ne tarde pas à s'élever au-dessus de toute préoccupation privée, pour s'en prendre aux luthériens dans la personne de Geldenhauer. Cette portée générale de l'œuvre lui valut une douzaine d'éditions avant la fin de 1542, en Allemagne, dans les Pays-Bas, à Paris et même en Pologne.

« Vous ne vous lassez point, dit Érasme, de crier contre le luxe des prêtres, l'ambition des évêques, la tyrannie du Pontife romain, le bavardage des scolastiques, les prières, les jeûnes et les messes[1]. » Ces mêmes criailleries sont relevées par Ronsard chez les calvinistes : « Votre poudre d'oribus », écrit-il, en les traitant de bateleurs,

> Vostre poudre est crier bien haut contre le Pape,
> . . . . . .
> Et plus haut vous criez plus estes gens de bien[2].
>
> Il faut tant seulement avecques hardiesse
> Detester le Papat, parler contre la Messe[3]...
>
> Tu jappes en mastin contre les dignitez
> Des Papes, des Prelats et des authoritez[4]...

« Tout cela, continue Érasme, vous ne voulez pas le voir amender, mais enlever. Rien ne vous plaît des usages reçus. Vous arrachez l'ivraie avec le froment, ou, pour mieux dire, vous détruisez le froment au lieu de l'ivraie[5]. » Le même souvenir de saint Mathieu (XIII, 24-30, 36-43) exprime et précise chez Ronsard la même attitude à l'égard des réformés :

> Je voy bien que l'yvraye estouffe le bon blé,
> Et si n'ay pas l'esprit si gros ne si troublé
> Que je ne sente bien que l'Eglise premiere
> Par le temps a perdu beaucoup de sa lumiere.
> Tant s'en-faut que je vueille aux abus demeurer,
> Que je me veux du tout des abus separer,
> Des abus que je hay, que j'abhorre et mesprise :
> Je ne me veux pourtant separer de l'Eglise,
> Ny ne feray jamais[6]...

« Montrez-moi, s'écrie Érasme, quelqu'un que cet Évangile ait rendu de débauché sobre, de farouche plein de douceur, de larron

1. *Opera Erasmi, Lugd. Batav.*, 1703, t. X, col. 1578.
2. *Continuation du Discours à la Royne*, L., V, 341; G., VI, 266.
3. *Remonstrance*, L., V, 372; G., VI, 294.
4. *Response à quelque Ministre*, L., V, 424; G., VI, 339.
5. Col. 1578.
6. *Response*, L., 410; G., 325.

libéral, de médisant bienveillant et d'impudique modeste. Moi, je vous en montrerai beaucoup qui en sont devenus encore plus vicieux. *Profer mihi quem istud Evangelium ex comessatore sobrium, ex feroci mansuetum, ex rapaci liberalem, ex maledico benedicum, ex impudico reddiderit verecundum. Ego tibi multos ostendam qui facti sunt seipsis deteriores*[1]. » Ronsard développe cet argument et s'efforce de l'orner d'images concrètes, mais il a dans l'oreille la phrase d'Érasme et, après en avoir reproduit le début, il en retrouve bientôt la suite, qu'il traduit de mémoire, presque textuellement :

> Mais monstrez-moy quelqu'un qui ait changé de vie,
> Apres avoir suivi vostre belle folie :
> J'en voy qui ont changé de couleur et de teint,
> . . . . . .
> Mais je n'en ay point veu qui soient d'audacieux
> Plus humbles devenus plus doux ny gracieux,
> De paillards continens, de menteurs veritables,
> D'effrontez vergongneux, de cruels charitables,
> De larrons aumosniers, et pas un n'a changé
> Le vice dont il fut auparavant chargé[2].

Érasme prétend n'être jamais entré dans les églises des protestants et nous l'en croyons volontiers, puisqu'il n'adhérait pas à leurs doctrines et demeurait trop accablé de besogne pour se commettre dans la foule par une stérile curiosité. Mais il a remarqué l'air féroce des luthériens sortant de leurs prêches. Ils oublient, dit-il, de saluer les personnes les plus respectables. On dirait des soldats que leur général vient d'exhorter au combat en vue de quelque corps à corps furieux : « ... *vidi redeuntes a concione veluti malo spiritu afflatos, vultibus omnium iracundiam ac ferociam miram præ se ferentibus... Sic, opinor, discedunt milites a concione ducis ad prælium et ad* θούριον ἀλκιν *exhortati*[3]. »

Ronsard n'a pas manqué de relever l'aspect « furieux » du menu peuple qui « se rue par les presches[4] ». Mais comme il est plus alerte qu'Érasme, moins occupé et d'ailleurs curieux de s'instruire par les faits, il a voulu assister lui-même, au faubourg Saint-

1. Col. 1578.
2. *Continuation du Discours à la Royne*, L., 344; G., 268. On peut m'objecter que le texte de 1578 porte : *Je voudrois voir quelqu'un qui eust changé* .., mais celui de 1573 donne : *Faites moy voir quelqu'un...*, et traduit ainsi très exactement le *Profer mihi quem...* Après s'être écarté de cette traduction primitive, Ronsard y est revenu sous une autre forme. On se rappelle que L. suit 1584 et G. 1578.
3. Col. 1578.
4. *Remonstrance*, L., 382; G., 303.

Marceau, à un sermon de Théodore de Bèze. Il l'a vu arriver avec une épée sous un manteau de cavalerie et n'a pas craint de demander assez haut ce que signifiait ce costume de guerre[1].

Mais il est un argument de Ronsard qui étonne souvent nos contemporains. Il a sommé avec insistance les prédicants de prouver leur doctrine par des miracles :

Faites à tout le moins quelques petits miracles
Comme les Peres saincts qui jadis guerissoient
Ceux qui de maladie aux chemins languissoient,
Et desquels seulement l'ombre estoit salutaire.

. . . . . .

Allez aux regions
Qui n'ont ouy parler de nos religions,
Au Perou, Canada, Callicuth, Canibales,

. . . . . .

Si tost que ceste gent grossiere vous verra
Faire un petit miracle, en vous elle croira[2]...

Ce défi à la Réforme naissante avait déjà été jeté par Érasme dans notre petit traité : « Ce que vous avancez, disait-il aux luthériens, est peu acceptable, votre doctrine est plus dure que celle des Apôtres,... et cependant vous ne vous aidez d'aucunes prophéties ni d'aucuns miracles... *nec vos sublevant ulla vel vaticinia vel miracula*[3]. Les Apôtres avaient pour eux la vertu très efficace, la preuve décisive des miracles. *Aderat præsentanea miraculorum vis*[4]. »

Un argument souvent employé contre le protestantisme se tire de la diversité de sa doctrine et de la multiplicité de ses confessions. Les protestants d'aujourd'hui s'efforcent d'en affaiblir la portée, mais ceux du XVI^e^ siècle le redoutaient d'avance. Bossuet, au livre II de l'*Histoire des Variations* (ch. XLIII), cite ou traduit ainsi une lettre de Calvin à Mélanchthon : « Il est de grande importance qu'il ne passe aux siècles à venir aucun soupçon des divisions qui sont parmi nous; car il est ridicule au delà de tout ce qu'on peut imaginer, qu'après avoir rompu avec tout le monde, nous nous accordions si peu entre nous dès le commencement de notre Réforme. » Calvin, dans sa vieillesse, devait donc se sentir touché au vif par ces vers bien connus de Ronsard, que de Bèze ou quelque prédicant de Genève a pu lui communiquer :

1. *Continuation du Discours à la Royne*, L., 340-341; G., 265. Cf. *Response*, L., 417; G., 332. Saint-Marceau n'est pas nommé en 1578.
2. *Continuation du Discours à la Royne*, L., 343; G., 267.
3. Col. 1582.
4. Col. 1582.

Les Apostres jadis preschoient tous d'un accord :
Entre vous aujourd'hui ne regne que discord :
Les uns sont Zvingliens, les autres Lutheristes,
Les autres Puritains, Quintins, Anabaptistes,
Les autres de Calvin vont adorant les pas,
L'un est predestiné et l'autre ne l'est pas,
Et l'autre enrage apres l'erreur Muncerienne,
Et bien tost s'ouvrira l'escole Bezienne.

. . . . . .

Et monstrez clairement par la division
Que Dieu n'est point autheur de vostre opinion[1].

Brunetière qui, dans ses *Études Critiques*[2], se plaît à « mettre en lumière » les « raisons de controversiste et de théologien » présentées par Ronsard dans ses *Discours*, semble lui décerner l'honneur d'avoir, dans ce passage, ouvert la voie à Bossuet[3]. Bossuet cependant ne cite pas Ronsard, dont il n'ignorait pas la polémique, mais il se recommande des anciens docteurs, notamment de saint Hilaire, de Tertullien, de saint Jean Chrysostome[4]. Il nous montre Érasme opposant à Luther, dans la question du libre arbitre, « le consentement des Pères et de toute l'antiquité[5] ». Et c'est bien aussi, croyons-nous, chez Érasme, que Ronsard a trouvé l'idée du passage cité précédemment. Notre opuscule s'exprime ainsi sur la prédication des Apôtres : « *Accedebat tantus in prædicando consensus. Eadem loquebantur, quia eodem spiritu*[6]. »

Cet esprit de vérité, qui faisait l'admirable unité de la prédication apostolique, était un esprit de douceur. C'est aux hommes pénétrés de cette douceur que le Christ a promis la possession de la terre. Érasme insiste sur ce caractère des premiers apôtres : « *Nihil vi gerebant, tantum utebantur gladio Spiritus, neminem agebant in exsilium...* » On sait tout le parti que Ronsard a tiré contre les protestants de leur abus de la force. On connaît son apostrophe à Théodore de Bèze :

Ne presche plus en France une Evangile armée,
Un Christ empistollé tout noirci de fumée,
Qui comme un Mehemet va portant en la main
Un large coutelas rouge de sang humain[7].

1. *Continuation du Discours à la Royne*, L., 343-344; G., 267-268.
2. *Septième série*, 2e édition, 1905, p. 17.
3. *Id., ibid.*, p. 16.
4. *Histoire des Variations, Préface.*
5. *Id.*, L. I, ch. XXXII.
6. Col. 1582.
7. *Continuation du Discours à la Royne*, L., 340; G., 265.

Cette raison que Ronsard aime à développer et qui semble avoir particulièrement frappé son cœur de poète, a peut-être, à un moment donné, exercé sur son esprit une influence décisive, si nous en croyons ce passage :

Si vous eussiez esté simples comme devant,
. . . . . .
Si vous n'eussiez parlé que d'amender l'Eglise,
. . . . . .
Je vous eusse suivy, et n'eusse pas esté
Le moindre des suivans qui vous ont escouté.
Mais voyant vos couteaux, vos soldars, vos gendarmes,
Voyant que vous plantez vostre foy par les armes,
Et que vous n'avez plus ceste simplicité
. . . . . .
J'ay pensé que Satan qui les hommes attise
D'ambition, estoit chef de vostre entreprise[1].

N'est-ce point là précisément l'attitude d'Érasme? Celui-ci, comme s'il ne pouvait se détacher de cet argument, y insiste plus loin avec des expressions dont Ronsard semble avoir apprécié la justesse : « Les anciens pasteurs de l'Église n'avaient pas d'autres *armes* que la doctrine, les prières et les *larmes*... *nec aliis* armabantur *præsidiis quam doctrina*, precibus *et* lacrymis[2]... » C'est le souvenir de cette image ou, mieux, cette image elle-même que nous retrouvons dans les vers ci-après :

Et saint Paul en preschant n'avoit pour toutes *armes*
Sinon l'humilité les jeusnes et les *larmes* :
Et les Peres Martyrs aux plus dures saisons
Des Tyrans ne *s'armoyent* sinon que *d'oraisons*[3]...

« Armabantur... precibus... »

Mais la douceur évangélique n'est pas la faiblesse; elle ne recule pas, au besoin, devant le martyr : « ... *non aliter*, reprend Érasme, *loquebantur apud suos, aliud in tormentis. Adde nunc tot martyrum mortes*[4]. » Et Ronsard d'écrire :

Vous ne ressemblez pas à nos premiers Docteurs,
Qui sans craindre la mort ny les persecuteurs,
De leur bon gré s'offroyent eux-mesmes aux supplices[5]...

Ronsard use avec adresse d'une preuve particulièrement délicate

1. *Remonstrance*, L., 380-381 ; G., 301-302.
2. Col. 1586-1587.
3. *Continuation du Discours à la Royne*, L., 338; G., 263.
4. Col. 1582.
5. *Continuation du Discours à la Royne*, L., 342; G., 266.

qui a retenu l'attention de Brunetière : « Ces vers, écrit-il, ne font pas peu d'honneur à la pénétration de Ronsard[1]. » On sent, en effet, une longue habitude de la doctrine catholique et de la controverse dans ce passage du *Discours à G. des Autels* :

Ils faillent de penser qu'à Luther seulement
Dieu se soit apparu, et generalement
Que depuis neuf cens ans l'Eglise est depravée
. . . . . .
Que faudroit-il de Dieu desormais esperer,
Si luy sans ignorance avoit souffert errer
Si long temps son Eglise[2] ?...

Brunetière n'aurait pas été surpris de retrouver dans Érasme cette même preuve développée en quelques mots avec une rigueur de théologien. Pour un esprit pénétré de la doctrine chrétienne, le petit pronom possessif employé par Ronsard enferme tout un monde de pensées. L'Église est l'épouse du Christ, Ronsard ne l'ignore pas : Le Christ, dit-il ailleurs, a promis

que tousjours avecq'elle seroit,
Et comme son espoux ne la delaisseroit[3].

Elle-même fait de son union avec le Christ le modèle du mariage chrétien. Or peut-on croire que, durant quatorze cents ans, l'époux ait manqué à l'épouse, et que, pendant ce profond, cet invraisemblable sommeil du Christ, l'Église, au lieu de son Dieu, ait adoré des fantômes et des idoles? « *Quale est autem quod exigitis? Ut credamus Ecclesiam annis mille quadringentis caruisse Christo, sed sponso stertente, sponsam pro Deo coluisse larvas et idola, in sacris Litteris enarrandis fuisse prorsus cæcam, miracula sanctorum nihil aliud fuisse quam præstigias Dæmonum*[4]. » On revoit ici l'importance qu'Érasme attache aux miracles. On remarque aussi que Ronsard réduisait tout à l'heure le nombre de quatorze cents ans à celui de neuf cents, vraisemblablement parce que les calvinistes ne faisaient pas remonter jusqu'au début du second siècle la prétendue décadence de l'Église.

Érasme, enfin, tire argument contre le protestantisme de la légèreté du plus grand nombre de ses sectateurs, comme aussi de l'anarchie dangereuse qui succède partout à sa prédication : « ... *hanc doctrinam fere levissimus quisque amplectitur*[5]. — *Excussum*

1. *Études critiques, septième série*, 2e édition, 1905, p. 14.
2. L., 356-357; G., 279.
3. *Response*, L., 408; G., 324.
4. Col. 1582.
5. Col. 1583.

est jugum humanarum constitutionum, sed ubi sunt qui submiserunt cervicem suavi jugo Domini[1] ? » Ces deux objections proposées par Érasme sont plus longuement développées par Ronsard avec de nombreuses variations :

Il ne faut pas avoir beaucoup d'experience
Pour estre exactement docte en vostre science :
Les barbiers, les maçons en un jour y sont clers,
. . . . . .
Vous ne pipez sinon le vulgaire innocent,
Grosse masse de plomb qui ne voit ny ne sent,
Ou le jeune marchant, le bragard gentilhomme,
L'escolier debauché, la simple femme : et somme
Ceux qui sçavent un peu, non les hommes qui sont
D'un jugement rassis, et d'un sçavoir profond[2].
— Morte est l'authorité : chacun vit en sa guise :
Au vice desreiglé la licence est permise :
Le desir, l'avarice et l'erreur insensé
Ont sans dessus dessous le monde renversé,
Ont fait des lieux sacrez une horrible voirie[3],
. . . . . .

Devant la mêlée des doctrines et le débordement des scandales, quelle sera la conduite d'un chrétien ? L'Apôtre des Nations jouissait chez les protestants et généralement au XVI^e^ siècle d'une incomparable popularité. On le mettait sans cesse en avant, et Ronsard note, parmi les habitudes des huguenots, celle de l'avoir à la bouche et de l'interpréter à leur façon :

Avoir saint Paul en bouche et le prendre à la lettre[4]...

On comprend aisément qu'Érasme se soit demandé quelle eût été, au temps de la Réforme, la pensée de l'Apôtre et qu'il lui ait attribué naturellement celle qu'il jugeait la seule acceptable. Loin de s'en prendre à l'Église en tant qu'Église, il s'attaquerait aux vices des hommes : « *Si Paulus hodie viveret, non improbaret, opinor, præsentem Ecclesiæ statum, in hominum vitia clamaret*[5]. »

« *Si Paulus hodie viveret...* », avec quelle ampleur et quelle abondance Ronsard a développé ce thème et s'est efforcé de nous faire entendre la grande voix du saint tonnant contre les vices de la Renaissance !

1. Col. 1579.
2. *Remonstrance*, L., 372-373 ; G., 294.
3. *Discours à la Royne*, L., 334 ; G., 259.
4. *Remonstrance*, L., 372 ; G., 294.
5. Col. 1587.

Mais que diroit S. Paul, s'il revenoit icy,
De nos jeunes Prelats. . . . . .
. . . . . .
Que diroit-il de voir l'Eglise à Jesus Christ,
Qui fut jadis fondée en humblesse d'esprit,
. . . . . .
Et la voir aujourd'hui riche, grasse et hautaine...[1]

La conclusion de Ronsard ne diffère pas de celle d'Érasme :

Il faut donc corriger de nostre saincte Eglise
Cent mille abus commis par l'avare Prestrise...[2]

*
* *

Ces mœurs ecclésiastiques, dont la réforme s'imposait, sont dépeintes par Érasme dans notre opuscule et par Ronsard dans ses *Discours* avec les mêmes traits et les mêmes couleurs :

« Dieu, écrit Érasme, est irrité contre les pasteurs, parce que le troupeau si cher au Seigneur, qu'ils devaient trois fois aimer et faire paître avec tant de soin, ils le négligent, le pèlent, l'écorchent (*deglubunt*), l'abandonnent et le trahissent. C'est pour cette raison que le Ciel nous envoie les loups hérétiques. Que le premier soin des pasteurs soit de se souvenir de leur charge, d'améliorer leur vie et, alors enfin, de s'armer contre les loups. Dieu a été offensé par la paresse, le luxe, l'orgueil et la vie déréglée des prêtres. Qu'ils laissent donc la mollesse pour embrasser l'étude! Que la sobriété succède au luxe! A la débauche, la chasteté! A l'orgueil, la pénitence! Et qu'enfin ils implorent le secours du Seigneur contre les auteurs des hérésies et des schismes!... Ce que je dis des prêtres, il faut le penser aussi des moines et de tous les clercs. Qui d'entre eux, jusqu'à ce jour, avons-nous vu tirer la leçon de ces calamités, pour se ranger à une vie meilleure? Lequel a renoncé à sa concubine? Lequel a changé son luxe en jeûne? Lequel a dépensé à secourir les pauvres les richesses dont il a jusqu'à présent nourri des chevaux, des chiens et des maîtresses? Lequel, après avoir dit adieu au bruit et aux plaisirs, a mis toute sa consolation dans les Livres saints? Lequel d'entre les moines, renonçant à la dissimulation, a embrassé de tout cœur la vraie piété. Et je ne sais si les mœurs du peuple ne sont pas encore plus corrompues. Que si, tous ensemble, reconnaissant nos péchés, nous allions suppliants chercher notre refuge dans la

1, *Discours à G. des Autels*, L., 357; G., 280.
2. *Id., ibid.*, L., 358; G., 280.

miséricorde de Dieu, il n'est point sourd, crois-moi, et se laisserait toucher[1]. »

C'est ce tableau d'Érasme que Ronsard met en quelques vers sous les yeux de saint Paul, dans le *Discours à G. des Autels* : Que dirait saint Paul

De nos jeunes Prelats qui n'ont point de soucy
De leur pauvre troupeau, dont ils prennent la laine,
Et quelquefois le cuir : qui tous vivent sans peine,
Sans prescher, sans prier, sans bon exemple d'eux,
Parfumez, decoupez, courtisans, amoureux,
Veneurs et fauconniers, et avec la paillarde
Perdent les biens de Dieu, dont ils n'ont que la garde[2] !

C'est la même peinture que, dans la *Remonstrance*, l'Opinion, sorte de démon femelle, présente à Luther pour le tenter : Ne vois-tu, lui dit-elle, comme l'Église

est toute depravée
D'ambition, de gloire, et d'honneur abreuvée !
Ne vois-tu ses supposts paresseux et poussifs,
Decoupez, parfumez, delicats et lascifs,
Fauconniers et veneurs, qui occupent et tiennent
Les biens qui justement aux pauvres appartiennent,
Sans prescher, sans prier, sans garder le troupeau,
Dont ils tirent la gresse, et deschirent la peau?[3]

Qu'on veuille bien remarquer ici les points de ressemblance de cette double imitation avec le modèle qui nous semble l'avoir inspirée : Les pasteurs négligent et tondent jusqu'à l'écorcher le troupeau confié à leurs soins[4]. Ils vivent dans la paresse, le luxe, l'orgueil, les plaisirs et la débauche. Ils emploient à leurs chasses et à leurs maîtresses les biens qu'ils devraient employer à secourir les pauvres.

Devant le même spectacle, la conclusion du poète reproduit textuellement celle de l'humaniste : « *Prima sit cura pastorum, ut officii sui meminerint, et in melius commutata vita, tum demum adversus lupos armentur*[5]. »

1. Col. 1584-1585.
2. L., 357; G., 280.
3. L., 374; G , 296.
4. Le *gregem deglubunt* d'Érasme ne quitte pas l'esprit de Ronsard. La même rime riche que la traduction française de ces deux mots lui a suggérée dans la *Remonstrance* reparaît dans la *Response*, avec la même pensée exprimée différemment :

Je sçay que nos Pasteurs ont souhaité la peau
Plus qu'ils n'ont la santé de leur pauvre troupeau...

L., 410; G., 325.
5. Col. 1582, passage traduit plus haut.

Vous mesmes les premiers Prelats reformez vous,
Et comme vrais pasteurs faites la guerre aux loups [1]...

Il n'est pas dans ces deux vers un seul mot qui ne soit, de quelque façon, emprunté à la précédente phrase d'Érasme, et si heureusement qu'il les faut regarder comme un modèle de traduction poétique. La suite nous offre une imitation plus libre :

Ostez l'ambition, la richesse excessive,
Arrachez de vos cœurs la jeunesse lascive,
Soyez sobres de table, et sobres de propos,
De vos troupeaux commis cherchez moy le repos,
Non le vostre, Prelats : car vostre vray office
Est prescher, remonstrer et chastier le vice.
Vos grandeurs, vos honneurs, vos gloires despouillez,
Soyez moy de vertus non de soye habillez,
Ayez chaste le corps, simple la conscience :
Soit de nuit soit de jour apprenez la science [2]...

C'est ainsi qu'une réminiscence d'Horace et peut-être aussi de la *Deffence et illustration* s'amalgame ici avec le souvenir d'Érasme [3].

Cette peinture de mœurs tracée par Érasme n'était point trop chargée dans certaines parties de l'Allemagne, si nous en croyons les témoignages les plus dignes de foi, comme la correspondance des premiers Jésuites [4]. Mais il semble que Ronsard en restreigne la portée en s'adressant particulièrement aux jeunes prélats. On se plaignait moins en France de la vie privée des clercs que de l'abandon religieux des campagnes, où beaucoup de curés bénéficiaires n'avaient pas la prêtrise et ne se faisaient pas réellement suppléer [5].

1. *Remonstrance*, L., 378 ; G., 300.
2. *Id.*, L., 378-379; G., 300.
3. *Epist. ad Pisones*, 268-269. *Deffence*, II, iv.
4. On peut voir notamment deux lettres de Pierre Le Fèvre à Ignace de Loyola conservées aux archives des Jésuites de Rome et traduites d'espagnol en français par Crétineau-Joly, au tome I de son *Histoire de la Compagnie de Jésus*, p. 166-167. Ces lettres, écrites de Worms, les 27 décembre 1540 et 10 janvier 1541, montrent que les mœurs dépeintes par Érasme ne s'étaient pas améliorées. Le concubinage des prêtres était devenu dans quelques régions de l'Allemagne une véritable coutume. Rien de semblable n'a jamais été signalé en France, où les défaillances, alors trop nombreuses, demeuraient cependant individuelles.
5. Un tableau de cet abandon se trouve dans une lettre envoyée du Périgord en 1553 au Père Paschase Broet. Ce document a été cité par H. Fouqueray, au tome I de son *Histoire de la Compagnie de Jésus en France*, p. 181, et par L. Romier, dans *Le Royaume de Catherine de Médicis*, tome II, p. 99. On verra dans ce même volume de Romier, p. 93-99, qu'à l'assemblée d'Orléans, en 1560, les ordres laïques déplorèrent surtout, avec le manque de desservants dans les paroisses, la pauvreté et l'ignorance du bas clergé. La différence des lieux explique donc peut-être, jusqu'à un certain point, le scandale causé par quelques satires d'Érasme

L'auteur de l'*Éloge de la Folie* n'a garde d'oublier les moines. Mais la satire expire sous sa plume; ce n'est plus à présent le moment de rire. Il reconnaît que les ordres de saint François et de saint Dominique nous ont donné un grand nombre de savants et de saints : « ... *quot egregios viros Franciscanorum et Dominicalium sodalitia nobis dederunt, sive spectes eruditionem, sive sanctimoniam!* [1] »

Ronsard parle en passant de « la simplesse d'un moine [2] », mais c'est aux puissants du siècle qu'il préfère s'attaquer. Il a enseigné à son neveu Louis qu'un gentilhomme ne doit pas faire injure aux petits, mais savoir au besoin tenir tête aux grands [3]. Aussi, avec autant de justice que d'audace, s'en prend-il aux princes et aux rois des vices qu'il déplore dans le clergé. C'est l'ingérence des pouvoirs laïques qui a multiplié parmi les clercs les sujets indignes, c'est la faute inconsciente des rois qui a causé les maux de l'Église :

Vous Princes et vous Rois, la faute avez commise
Pour laquelle aujourdhuy souffre toute l'Eglise,
Bien que de vostre temps vous n'ayez pas cognu
Ny senti le malheur qui nous est advenu.
Vostre facilité qui vendoit les offices,
Qui donnoit aux premiers les vaquans benefices,
Qui l'Eglise de Dieu d'ignorans farcissoit,
Qui de larrons privez les Palais remplissoit,
Est cause de ce mal : il ne faut qu'un jeune homme
Soit Evesque, ou Abbé, ou Cardinal de Romme [4]...

Le poète dénonce ici l'abus invétéré des bénéfices, l'extrême tolérance consacrée par le concordat de Léon X et de François Ier et qui livrait aux caprices de la faveur royale les biens et la hiérarchie même de l'Église en France. Il a déjà signalé l'étendue de ce mal dans le *Discours à G. des Autels* :

Il ne faut s'estonner, Chrestiens, si la nacelle
Du bon Pasteur sainct Pierre en ce monde chancelle,
Puis que les ignorans, les enfans de quinze ans,
Je ne sçay quels muguets, je ne sçay quels plaisans
Ont les biens de l'Eglise, et que les benefices
Se vendent par argent ainsi que les offices [5].

dans les milieux catholiques français et l'indulgence, pour ne pas dire plus, que ces mêmes satires rencontrèrent ailleurs, particulièrement à Rome.

1. Col. 1583.
2. *Response*, L., 424; G., 339.
3. L., II, 437; G., III, 337.
4. *Remonstrance*, L., 377 ; G., 298-299.
5. L., 357; G., 280.

Nous ne pensons pas qu'Érasme ait montré souvent autant de courage. Ronsard est sincère. Il indique la source de nos misères avec autant de netteté, autant d'indépendance d'esprit qu'il dénonce la politique néfaste de l'Angleterre et de Genève. Mais le mal reste si profond et si général que lui-même en est contaminé. Quelle figure d'ecclésiastique fera-t-il en 1563 ? Au moment où les prélats réunis à Trente s'occuperont avec zèle de cette réforme à laquelle il les invite [1], nous le verrons, dans un même volume, le *Recueil des Nouvelles Poësies*, étaler un amour coupable [2], et réclamer encore une fois une crosse d'évêque ou d'abbé en paiement de sa future *Franciade* [3]. Tant il est vrai que les exemples et les usages mauvais gâtent souvent les hommes les meilleurs.

Pour Érasme, les malheurs déchaînés par le protestantisme sont un châtiment de Dieu, « et ce n'est point par des hommes évangéliques qu'il a coutume de punir les siens ». « J'ignore, poursuit-il, ce que vous vous promettez, mais les débuts, les progrès et les caractères mêmes de votre entreprise ne me laissent rien attendre qu'une issue désastreuse, et triste non seulement pour vous. Peut-on calculer tous ceux qu'emporte avec soi une grande ruine [4] ? »

A la fin de la *Response*, Ronsard semble se recueillir, pénétré des mêmes pensées. Il insiste une dernière fois sur l'allure farouche et guerrière de la Réforme naissante :

Le feu, le fer, le meurtre, en sont le fondement...

Mais, en dépit du présent, il espère mieux de l'avenir :

Dieu vueille que la fin en arrive autrement [5]... !

*
* *

On voit que Ronsard suit le petit traité d'Érasme avec son indépendance coutumière. Nous avons omis volontairement plusieurs autres passages où la similitude des idées est certaine sans apparaître plus frappante que dans celui-ci. Nous ne serions pas surpris, d'ailleurs, de rencontrer d'autres sources d'inspiration des *Discours*, soit dans l'œuvre si volumineuse d'Érasme, soit dans quelques ouvrages moins connus. Peut-être le poète n'a-t-il pas

1. *Remonstrance*, L., 378 ; G., 300.
2. Dans ce volume parurent, en effet, les deux premières poésies à Genève, qu'on trouve chez L., au tome IV, p. 12 et 37, et chez G., au tome V, p. 30 et 52.
3. Voir l'*Epistre au lecteur* qui figurait en tête du volume (L., VII, p. 28). Cf. L., II, 345 et G., III, 254. Cette dernière pièce remonte aux *Meslanges* de 1554.
4. Col. 1582.
5. L., 430 ; G., 344.

dédaigné de piller des livres modestes que leur pauvreté littéraire lui faisait cependant regarder comme insignifiants. Quelle lecture lui a suggéré la curieuse comparaison des soldats protestants aux sauterelles de l'Apocalypse[1] ? Quel prédicateur lui a rappelé que l'arche flottant sur les eaux avait, par avance, figuré l'Église[2] ?

Quant à l'opuscule *Contra quosdam qui se falso jactant evangelicos*, il reste que Ronsard s'est servi de tous les arguments apologétiques, parfois assez délicats, indiqués ou développés dans ce livre ; qu'il en a emprunté des expressions, des membres de phrases et même des phrases ; que le tableau des vices ecclésiastiques présenté par Érasme forme un tout concret dans l'esprit de Ronsard, qui, deux fois, nous donne de ces mêmes faiblesses une esquisse tracée sur ce même canevas. Nous pensons donc qu'avant d'écrire son *Discours à Guillaume des Autels*, Ronsard, sans doute sur l'invitation de Morel, a lu très attentivement cet écrit. Il en a souligné ou copié quelques lignes : « *Vos strenue clamatis... in ... Missas. — ... zizaniam evellitis cum tritico, aut, ut melius dicam, triticum... pro zizania. — Profer mihi quem... ex comessatore sobrium, ex feroci mansuetum, ex rapaci liberalem, ex maledico benedicum, ex impudico... verecundum. — ... nec vos sublevant ulla... miracula. — Aderat præsentanea miraculorum vis,... — Accedebat tantus in prædicando consensus. — Nihil vi gerebant,... — exigitis? Ut credamus Ecclesiam annis mille quadringentis caruisse Christo,...* » et ainsi du reste. Puis, « porté de la fureur[3] », il s'en est souvenu dans ses différents *Discours*. Nous pensons l'avoir établi avec certitude. Nous avons en tout cas prouvé jusqu'à l'évidence qu'Érasme et Ronsard, à trente ou quarante ans d'intervalle, ont, pour les mêmes raisons, adopté devant la Réforme la même attitude d'esprit ; et cette dernière constatation n'offre pas un intérêt moindre.

Ronsard demeura fidèle à cette attitude ; il vécut « sans varier en sa foi » et mourut de cette « mort fortunée », de cette « fin heureuse » qu'il avait enviée dans les *Discours*[4]. Nous savons peu de chose de la mort d'Érasme, mais Bossuet, qui connaissait si bien ses œuvres et son époque, écrit au chapitre VI du livre II de l'*Histoire des Variations* « qu'Érasme n'a jamais quitté la communion de l'Église ». Il ajoute au chapitre XVI, en parlant de la querelle du libre arbitre : « La considération d'Érasme était grande

1. *Continuation du Discours à la Royne*, L., 339 ; G., 264.
2. *Response*, L., 409 ; G., 325.
3. *Id.*, L., 421 ; G., 336.
4. *Discours à G. des Autels*, L., 358 ; G., 281.

dans toute l'Europe, quoiqu'il eût de tous côtés beaucoup d'ennemis. Au commencement des troubles, Luther n'avait rien omis pour le gagner, et lui avait écrit avec des respects qui tenaient de la bassesse. D'abord, Érasme le favorisait, sans vouloir pourtant quitter l'Église. Quand il vit le schisme manifestement déclaré, il s'éloigna tout à fait, et écrivit contre lui avec beaucoup de modération. Mais Luther, au lieu de l'imiter, publia, un peu après son mariage, une réponse si envenimée qu'elle fit dire à Mélanchthon : « Plût à Dieu que Luther gardât le silence! » Ainsi Bossuet semble louer chez l'écrivain cette modération où d'autres ont vu de la tiédeur. Balmès, qui représente la tradition espagnole, place Érasme, à côté de Vivès et de Sadolet, parmi les grands philologues catholiques de la Renaissance. M. de Nolhac nous a parlé de la piété d'Érasme et de son attachement à l'église de Rome. Nous venons de relire avec intérêt son petit poème à sainte Geneviève. S'il ne fut ni un apôtre, ni un saint, s'il se contenta de rester un humaniste, nous pensons difficile d'admettre qu'après s'être aussi ouvertement refusé « *à chercher* autre part autre maison nouvelle », suivant l'expression de Ronsard, il n'ait pas été, en mourant, « trouvé dans le sein de l'Église [1] ».

Henri Franchet.

1. *Response*, L., 409 ; G., 325.

« LE SIÈGE DE CALAIS » ET L'OPINION PUBLIQUE EN 1765

Pierre-Laurent Buirette de Belloy, auteur de deux tragédies médiocres, *Tite*, et *Zelmire*, sortit tout à coup de l'obscurité lorsque, au mois de février 1765, on représenta à la Comédie-Française sa pièce intitulée *Le Siège de Calais*. Du jour au lendemain de Belloy devint célèbre.

Les critiques qui ont consacré des études à de Belloy notent tous le succès inouï de cette tragédie. En même temps, ils constatent sa médiocrité. Les uns, comme L. Petit de Julleville[1] et l'abbé O. Bled[2], expliquent cette anomalie par la nouveauté du genre qu'inaugurait *Le Siège de Calais* : de Belloy avait créé la tragédie patriotique nationale basée sur l'histoire; il avait mis en scène des bourgeois. D'autres se doutent bien qu'un succès si phénoménal ne s'explique pas entièrement par des raisons littéraires. Pour qu'une tragédie médiocre soulevât l'enthousiasme d'une nation, il fallait qu'elle répondît à l'état de l'esprit public. C'est ce que Petitot[3], Gardissal[4], Auger[5] et M. Gaiffe[6] ont bien vu. Mais ce problème, qui sort du domaine de l'histoire littéraire pour entrer dans celui de l'histoire des mœurs, n'a jamais été pleinement éclairci.

Laissant de côté le point de vue littéraire, nous voulons donc remettre *Le Siège de Calais* dans son ambiance. En suivant à travers de nombreux textes contemporains, — journaux, correspondances, mémoires, — le retentissement de cette tragédie, nous aurons occasion de rectifier et de compléter les études précédentes. Nous verrons que son succès ne fut pas aussi unanime qu'on l'a souvent cru, et, en démêlant les différents groupes de l'opinion, nous serons amené à jeter quelques lumières nouvelles sur un curieux moment dans l'histoire morale du XVIII^e^ siècle.

Le sujet du *Siège de Calais*, puisé dans Froissart et Mézerai, est très dramatique. Édouard III, revendiquant la couronne de France pendant la Guerre de Cent Ans, assiège Calais. Il ne don-

1. L. Petit de Julleville, *Le Théâtre en France* (1889), p. 244.
2. L'abbé O. Bled, *Le Conseil Municipal de Calais et le Poète de Belloy* (1895), p. 7.
3. Petitot, *Répertoire du Théâtre-Français*, vol. V (1803), p. 118 et suivantes.
4. M.-C.-D. Gardissal, *Notice sur de Belloy*, s. d. (Collection Rondel), p. 334.
5. *Œuvres choisies de De Belloy* (1830). Notice par L.-S. Auger, p. VII.
6. F. Gaiffe, *Le Drame en France au XVIII^e^ siècle*, p. 183.

nera un sauf-conduit hors de la ville aux habitants épuisés, que moyennant six otages. Le maire et son fils Aurèle se dévouent avec quatre autres. Après maintes péripéties qui font éclater leur héroïsme, le roi Édouard est ému au point de les libérer.

Les effort faits par de Belloy pour enfermer un tel sujet dans le cadre étroit de la tragédie conventionnelle l'empêchent d'en mettre à profit toutes les possibilités. Toutefois, malgré le manque de vraisemblance, l'absence de couleur locale et l'affaiblissement de l'intérêt à partir du troisième acte, la pièce reste attachante grâce aux idées qu'elle exprime.

Le Siège de Calais est d'un bout à l'autre un manifeste patriotique. L'amour du pays, idée motrice de la tragédie, anime tous les personnages, amène le remords du traître Harcourt et le pardon accordé par Édouard.

> Amour de la Patrie, ô pure et vive flamme,
> Toi mère des vertus, toi l'âme de mon âme[1]....
> Ah ! de ses fils absents la France est plus chérie ;
> Plus je vis d'étrangers, plus j'aimai ma patrie[2].

De tels vers se rencontrent à tout moment. Avec cela, que de dévouements ! que de rivalités entre les différents personnages qui briguent tous l'honneur suprême de mourir pour sauver leurs concitoyens[3] ! Ce patriotisme se confond avec l'amour du roi. Le roi n'est jamais absent du souvenir des citoyens de Calais. S'ils ont sans cesse sur les lèvres les noms de France, de patrie, d'honneur, c'est par suite d'une dévotion absolue à la personne du roi. Le maire se félicite de ce que son fils a échappé à la mort :

> J'ai donc un fils encore à donner à mon roi[4].

Les citoyens, menacés de famine, refusent de céder.

> Nous mourrons pour le Roi pour qui vivions tous[5].

Tout cela est émouvant. On regrette seulement qu'un excès d'ardeur ait poussé de Belloy à la pure flatterie. Trop souvent on voit, à travers les louanges adressées à Philippe, une flatterie écrite en vue de Louis XV. Philippe est un roi que le public révère comme « la divinité même[6] ». Ce parti pris fâcheux de flagornerie

1. Acte I, sc. II, p. 8.
2. Acte II, sc. III, p. 28.
3. Aliénor, fille du gouverneur, résiste aux offres d'Édouard, qui veut la corrompre, avec un héroïsme qui égale celui d'Aurèle lorsqu'il refuse de se laisser remplacer par le comte d'Harcourt.
4. Acte I, sc. III, p. 11.
5. Acte I, sc. VI, p. 19.
6. Acte III, sc. II, p. 44.

a même amené de Belloy à dénaturer le caractère d'Édouard, qu'il noircit à l'envi pour que sa dureté fasse mieux éclater le patriotisme des citoyens et les vertus du roi de France.

« Tragédie émouvante et mal bâtie, éloquente et incorrecte... apothéose de la Patrie et du Tiers État[1] », *Le Siège de Calais* semblait destiné à réussir devant un public « sensible ». Son succès, cependant, dépassa toute attente.

Un critique américain, Clarence Brenner, rencontrant *Le Siège de Calais* au seuil d'une étude sur *l'Histoire nationale dans la Tragédie française du XVIII^e siècle*[2], a rassemblé de façon très concise de nombreux témoignages relatifs à la fortune de cette pièce. Il y aurait cependant des modifications importantes à apporter à son interprétation des faits, et des additions qui ont échappé jusqu'ici à la plupart des critiques.

Brenner exagère le rôle du gouvernement vis-à-vis de cette tragédie. A l'en croire, en suggérant le sujet du *Siège de Calais* à de Belloy, le duc de Duras aurait eu pour motif des raisons politiques et, vu son rang de premier gentilhomme de la chambre, sa suggestion « avait presque le caractère d'un ordre[3] ». Ensuite, la première représentation ayant eu peu de succès, il aurait fallu l'intervention du roi pour que la pièce eût, dans la suite, une fortune inouïe.

La genèse du *Siège de Calais* paraît tout au plus incertaine. Il est fort probable que le duc de Duras ait parlé à de Belloy des *Décius Français*, pièce de De Rozoi qui avait été présentée à la Comédie-Française en 1762 et qui traitait du siège de Calais. Mais les détails manquent. Seul Gaillard, et cela quatorze ans après la publication du *Siège de Calais*, attribue l'idée initiale de la pièce au duc de Duras[4]. Aucun des nombreux critiques contemporains de cette publication que nous avons consultés ne confirme ce témoignage tardif. Mieux encore, lorsqu'en 1775 le duc de Duras succède à de Belloy dans l'Académie, on ne trouve parmi les éloges faits à l'honneur de ce protecteur de De Belloy aucune mention de cette prétendue « paternité littéraire ». Ce silence, s'il ne prouve rien, ne laisse pas d'être significatif.

Le rôle d'interprète du gouvernement que M. Brenner attribue

1. F. Gaiffe, *Le Drame en France*, p. 183.
2. University of California, *Publications in Modern Philology*, vol. XIV, n° 3, pp. 195-329 (1929).
3. *Ibid.*, p. 253.
4. *Vie de M. de Belloy*, en tête des *Œuvres complètes* (1779), vol. I, p. 30. Petitot semble l'avoir copié dans sa Notice : *Répertoire du Théâtre-Français*, vol. V (1803) p. 118.

gratuitement au duc de Duras semble être également sans fondement. Parmi les partisans, et, mieux encore, parmi les ennemis même de De Belloy, aucun, à notre connaissance, n'avance l'hypothèse que *Le Siège de Calais* fut conçu et écrit en vue de la propagande politique officielle. La citation sur laquelle M. Brenner s'appuie est tirée de Bachaumont, et n'a rien à faire avec la genèse du *Siège de Calais*[1].

Quant à la première représentation, les documents contemporains donnent ici un démenti formel à l'assertion de M. Brenner qui paraît être basée sur deux documents postérieurs de beaucoup à cette représentation[2]. Voici les faits tels qu'ils sont racontés par des contemporains.

Le Siège de Calais fut joué pour la première fois le 13 février 1765 à la Comédie-Française. Le public, qui l'attendait avec empressement depuis longtemps, parut tout d'abord être déçu ; mais, à partir du quatrième acte, son enthousiasme accrut, et la pièce finit par être « très applaudie[3] ». De Belloy fut demandé à grands cris et, chose inouïe, dut paraître quatre fois sur la scène[4]. Le même soir, Bachaumont nota son impression de cette première représentation et, prévoyant déjà le grand succès que *Le Siège de Calais* devait remporter, il termina ainsi ses remarques : « C'est un sermon monarchique que le gouvernement doit protéger, étendre, et faire entendre à toute la nation[5] ».

A la seconde représentation, qui eut lieu le 16 février, ce succès initial fut pleinement confirmé, et Bachaumont pouvait écrire sans aucune exagération ces mots significatifs : « *Le Siège de Calais* prend avec la fureur que nous avions annoncée; le fanatisme gagne au point que les connoisseurs n'osent plus dire leur avis. On est réputé mauvais patriote pour oser élever la voix[6]. » Les troisième et quatrième représentations, qui eurent lieu le 18 et le 20 février, produisirent un redoublement d'enthousiasme. Le

1. La voici : « C'est ainsi que, de nos jours, le gouvernement a profité de la manie de M. de Belloy de faire des tragédies et d'y introduire des héros français, pour enfanter un prétendu fanatisme de la nation avec ses rois, et le faire servir de véhicule à l'introduction du despotisme. » (Brenner, p. 254.)

2. Brenner, p. 257-258, cite le témoignage de La Harpe (*Correspondance*, Lettre XII, et *Œuvres* [1778], vol. VI, p. 505-507). Le voici : « On n'avait pas vu un plus grand succès ; mais c'en était un d'une espèce nouvelle. Ce n'était ni estime, ni admiration, ni émotion ; c'était un enthousiasme factice parti de Versailles et que l'on affichait à Paris parce qu'il était de bon ton. » Il admet qu'en général La Harpe est injuste envers de Belloy. Pourquoi donc accepte-t-il sans les contrôler ces souvenirs tardifs et inexacts ?

3. Bachaumont, t. II (13 février), p. 170.

4. *Spectacles de Paris* (1765), p. 35.

5. Bachaumont, t. II (13 février), p. 171.

6. *Id.*, *ibid.*, (17 février), p. 172.

5 mars, Favart mande la grande nouvelle au comte de Durazzo. « Nous avons peu d'exemples d'un succès aussi éclatant et aussi bien mérité. L'auteur a été obligé de paraître les trois premiers jours des représentations[1]. » *Les Spectacles de Paris*[2], *La Gazette littéraire de l'Europe*[3], *L'Avant-Coureur*[4], Collé[5] et Gaillard[6] affirment tous le succès immédiat remporté par le *Siège de Calais*.

L'écho de ce succès parvint vite à la Cour et le roi demanda une représentation pour le 21 février. Ce fut un triomphe. Le roi, la reine, le dauphin exprimèrent leur grande satisfaction à de Belloy. *Le Siège de Calais* fut joué deux fois à peu d'intervalle et ne manqua pas d'exciter « un frémissement inouï de plaisir et d'attendrissement dans la loge de la famille royale[7] ». Le roi, tout heureux de protéger une pièce royaliste, accorda à de Belloy une pension de mille écus et la médaille dramatique créée par lui en 1758 pour l'auteur qui aurait eu trois succès au théâtre. *Le Siège de Calais* lui fut compté pour deux. Le 12 mars, par ordre du roi, on donna une représentation gratuite pour le peuple. Le théâtre fut assiégé dès l'aube, et la pièce suscita un délire d'enthousiasme. Un assistant nous assure qu'elle fit une impression si profonde que, « si l'ennemi eût été aux portes de Paris, on aurait vu ce peuple verser jusqu'à la dernière goutte de son sang[8] ».

Voilà, en résumé, les faits relatifs aux représentations du *Siège de Calais* à Paris. La représentation du 21 février à Versailles et la protection que le roi accorda ensuite à la pièce, loin de décider du sort du *Siège de Calais*, ne firent tout au plus que confirmer le succès initial qu'il avait remporté devant le public parisien le 13 février, et qui avait grandi démesurément à la suite des trois autres représentations qui précédèrent celle de Versailles.

Le 10 mars, de Belloy fut élu citoyen de Calais, et, le 26 juin, il reçut des lettres de citoyen dans une boîte en or portant l'inscription : *Lauream tulit, civicam recipit.* Au bout de quelques semaines, *Le Siège de Calais* fut connu par toute la France. A Strasbourg et à Metz, villes de garnison, il fut représenté quinze

1. *Mémoires et Correspondance de C.-S. Favart* (1808), vol. II ; lettre du 5 mars 1765, p. 219.
2. 1765, p. 35.
3. Vol. IV, p. 319.
4. 25 février 1765, p. 120.
5. T. III (février 1765), p. 9.
6. Gaillard, *op. cit.*, p. 32.
7. *Les Spectacles de Paris* (1765), p. 35.
8. *Lettres et Observations à une dame de province sur le « Siège de Calais »*, par M. de ... (1765), p. 83.

fois. Bientôt son retentissement parvint jusqu'en Allemagne, en Belgique et même en Angleterre. Pour comble du triomphe, il fut imprimé en Amérique par le gouverneur général, le comte d'Estaing, et représenté le 7 juillet avec beaucoup de succès devant l'assemblée des milices du pays.

Partout où il pénétra, *Le Siège de Calais* rencontra le même succès qu'à Paris, souleva les mêmes émotions. Évidemment, l'attitude de la cour, qui aurait pu tout au plus dicter l'attitude du public parisien, ne fut pour rien dans la fortune nationale et même européenne de cette pièce, et Brenner exagère lorsqu'il met le succès de cette pièce sur le compte de la propagande officielle[1].

Comment expliquer le succès phénoménal du *Siège de Calais*? La question mérite d'être étudiée, d'autant plus que, dans la suite, cette tragédie eut une triste carrière et finit par tomber pour tout jamais en 1814[2].

Il ne s'agit évidemment pas de la valeur littéraire de cette pièce médiocre; il ne s'agit pas non plus des idées patriotiques dont elle était remplie puisque, en 1814, le public se montra indifférent. Reste le public de 1765. C'est bien à lui, et à lui seul, qu'il faut demander la raison de son enthousiasme. Or, si l'on veut comprendre quelle était en 1765 l'attitude du public envers les questions nationales, il faut remonter assez loin dans l'histoire du patriotisme au XVIII^e^ siècle.

Dans le court chapitre qu'il a consacré à cette question du patriotisme au XVIII^e^ siècle, M. Brenner est loin d'être convaincant. Le titre de ce chapitre, *Le développement de l'idée de patriotisme*, n'est nullement justifié par les remarques de l'auteur. Après avoir constaté un « développement » de l'esprit patriotique pendant la première moitié du XVIII^e^ siècle[3], M. Brenner donne raison à Faguet qui, dans ses *Études sur le XVIII^e^ siècle*, insiste sur la « diminution progressive » de l'idée de patrie entre 1700 et la Révolution[4]. Toutefois, il rectifie le jugement de Faguet sur un point. Il admet l'existence d'un grand élan patriotique pendant la guerre de Sept Ans et l'attribue vaguement à un « changement psychologique » survenu dans l'esprit public à la suite de cette guerre désastreuse.

1. Voir p. 258.
2. Entre 1770 et 1814, *Le Siège de Calais* fut repris onze fois et n'eut jamais plus de trois représentations consécutives, sauf à la veille de la Révolution, lorsqu'on le joua neuf fois. En 1814, il tomba après deux représentations.
3. P. 243.
4. P. 244.

Or ce changement psychologique méritait d'être étudié de plus près. Au XVIIIe siècle, il ne s'agit point d'une « diminution » progressive du patriotisme interrompue par un brusque élan patriotique entre 1760 et 1775. Il s'agit plutôt d'une évolution graduelle du sentiment national, et c'est cette évolution qu'il faut analyser si l'on veut comprendre l'impression produite par les représentations du *Siège de Calais* en 1765.

Au XVIIIe siècle, encore plus qu'au XVIIe siècle, le patriotisme paraît une quantité négligeable. Ce fait s'explique par l'absence de l'invasion. Comme Lanson a bien dit, le sentiment national repose dans la sécurité des frontières. Or, depuis la paix d'Utrecht, la France était au repos, au point de vue de sa sécurité territoriale. Jusqu'à 1792 elle ne connut pas le danger de l'invasion ni, par conséquent, d'expansions patriotiques remarquables. Toutefois, pendant cette période, le patriotisme tel que le XVIIe siècle l'avait conçu était en voie d'évolution. Au XVIIe siècle, pour le grand public, le roi est le symbole de la patrie; le patriotisme donc est synonyme de l'amour du roi. « Si veut le roi si veut la loi », voilà le patriotisme du XVIIe siècle : « Si veut le bonheur du peuple, si veut le roi[1] », voilà le patriotisme libéral vers lequel chemine tout le XVIIIe siècle.

Cette évolution peut être attribuée à plusieurs causes. La plus importante est l'influence de la prédication philosophique. Les philosophes font bande à part. Pour eux, il n'y a pas de patrie là où il y a despotisme et par conséquent manque de liberté. Sous le joug du despotisme monarchique la France leur paraît indigne du nom de Patrie. De toutes leurs forces ils s'occupent de la rendre digne de ce titre. Cette œuvre, préparée par leur prédication, a été accomplie par la Révolution. Cosmopolites ardents, internationalistes amateurs de la constitution anglaise, les philosophes ont combattu l'Église et tous les abus du despotisme monarchique. Devant le faible Louis XV, ils ont érigé en modèle du roi éclairé, du roi patriote, Frédéric II. Pendant la première moitié du siècle, ils se contentent de prêcher le cosmopolitisme ; mais des phrases telles que voici ne pouvaient manquer de faire une impression profonde : « L'amour de la patrie est l'amour de l'égalité[2] » ; « Il n'est point de patrie sous le joug du despotisme[3] »; « L'univers

1. A. Aulard, *Le Patriotisme français de la Renaissance à la Révolution* (1921), p. 78, cite ce mot de Calonne prononcé dans la Première Assemblée des notables le 22 février 1787.

2. Montesquieu, cité par A. Aulard, *op. cit.*, p. 43.

3. *L'Encyclopédie*, t. XII (1765), article « Patrie », p. 178.

est la patrie d'un grand homme[1] ». Mais le public ne secoue pas facilement ses préjugés traditionnels, et, quand a lieu la première manifestation du patriotisme au XVIIIe siècle, on ne peut constater l'influence des philosophes.

En 1744, le roi, allant au secours de l'Alsace, tomba malade à Metz. Le désespoir de toute la nation, et la joie qu'elle témoigna lors de son rétablissement, montre que le patriotisme exclusif traditionnel n'était pas mort : le roi était encore le symbole de la patrie, il était encore « le Bien-Aimé ».

Entre 1744 et 1765, le sentiment public changea rapidement. Les attaques des philosophes commençaient à porter leur fruit ; la confiance du public dans le roi et le gouvernement chancelait. Au lieu de ramener vers lui l'estime de la nation, Louis se faisait peu à peu mépriser par la licence de ses mœurs et par les scandales qu'il tolérait à la cour.

Puis la France s'engagea dans la guerre de Sept Ans. Après un début brillant, tout tourna mal. Le gouvernement en chaos ne surveilla point l'armée qui fut confiée à des favoris de la cour, tel le prince de Soubise, qui se laissa battre ignominieusement à Rosbach sans tirer un coup de fusil[2]. Cette défaite fit bientôt de la France la risée de l'Europe. Partout on chantait le maladroit favori, et la caricature le représentait armé d'une lanterne, et cherchant en vain ses armées perdues dans les plaines. On a noté l'admiration que Frédéric II excitait alors chez les Français, et les railleries avec lesquelles le public accueillit les nouvelles de chaque défaite[3]. La raillerie, cependant, cache souvent l'indignation. Ce public, en apparence si frivole, avait été profondément indigné par la défaite de Rosbach. « Le public ne s'accoutume point à la honte de cette bataille », écrit l'abbé de Bernis deux mois après[4]. Les soldats non plus. « Je ne me consolerai jamais que des troupes du roi... aient perdu si promptement leur réputation, et soient devenues le mépris de l'Europe », écrit à son tour le maréchal de Bellisle[5].

Pour comble du malheur, Rosbach fut suivi de près par les désastres de Minden et de Crefeld. Sous le coup de ces revers, le patriotisme traditionnel et exclusif évoluait. De plus en plus dissocié de l'idolâtrie du roi dont il avait été le synonyme, il n'était

1. L'abbé Raynal, *Histoire philosophique*, t. II, p. 75, cité par Aulard, p. 58.
2. Ch. Aubertin, *L'Esprit public au XVIIIe siècle* (1873), p. 328.
3. Aubertin, *op. cit.*, p. 371 ; Ch. Lenient, *La Poésie patriotique en France* (1894), vol. II, p. 57 ; G. Lanson, *L'Idéal français dans la littérature* (1927), p. 137.
4. Aubertin, *op. cit.*, p. 340.
5. *Id.*, *ibid.*, p. 338.

pas mort. Il sévissait plus que jamais au fond des cœurs. L'orgueil français était humilié, le public honteux de se voir en proie aux sarcasmes de l'Europe. La déclaration suivante d'un officier représente l'attitude d'une majorité : « J'ai la honte d'être humilié, attristé de voir l'État si mal servi et la Nation si avilie... ; je crie contre la Nation parce que je suis Français[1] ». C'est le cri d'un patriote, d'un patriote tel que Voltaire le concevait, c'est-à-dire soucieux avant tout du bien du pays, et porté par la sincérité de son patriotisme à en dénoncer les chefs. Le patriotisme vers 1760 est synonyme de l'opposition au gouvernement. C'est donc le patriotisme des philosophes que les désastres de la guerre ont justifié. Seulement, au lieu de réagir contre l'abaissement de la France, le public eut le tort de se laisser aller au pessimisme. Le comte de Saint-Germain put alors écrire à Paris-Duverney ces mots significatifs : « Notre nation n'a plus l'esprit militaire, et le sentiment d'honneur est anéanti[2] ».

La paix de 1763 ne fit que confirmer cette apathie. La France sortait de la guerre dépouillée, humiliée, ayant perdu son prestige en Europe. La royauté s'avilissait de plus en plus, et l'espoir d'un relèvement national semblait anéanti.

A ce moment critique où tout semblait donner raison au cosmopolitisme des philosophes, on joua *Le Siège de Calais*. L'enthousiasme du public n'a rien d'étonnant. C'était une réaction tout à fait naturelle provoquée par une pièce qui, comme on va le voir, avait été écrite en vue de ses dispositions. En applaudissant à ce prodige du vieil honneur français, le public, qui avait perdu confiance dans ses chefs, prenait sa revanche des humiliations récentes. Cette tragédie, où des Français vaincus forçaient l'admiration de leurs vainqueurs, rendit courage à un peuple affligé, et fit battre tous les cœurs. Les applaudissements frénétiques qu'excita l'héroïsme des bourgeois de Calais, n'étaient que le débordement du sentiment patriotique aiguisé d'abord, et puis paralysé par l'inquiétude des désastres récents.

Mais *Le Siège de Calais* fut mieux qu'une consolation, il fut aussi un aiguillon. De Belloy avait fait acte de foi patriotique. Non content d'exalter le patriotisme, il avait fait un réel effort pour secouer le public de son apathie. La pièce est parsemée d'appels directs à l'honneur, destinés à une application contemporaine. Ces appels disent assez quelle était en 1765 la disposition du public.

1. H. Stewart et P. Desjardins, *French patriotism in the 19th century* (1923), préface, p. xxix.
2. Aubertin, *op. cit.*, p. 337.

En voici un, choisi au hasard :

> Malheur aux nations qui, cédant à l'orage,
> Laissent par les revers avilir leur courage,
> N'osent braver le sort qui vient les opprimer
> Et pour dernier affront, cessent de s'estimer[1].

Les allusions sautent aux yeux dans un autre passage écrit sur le même ton :

> Chez les Français toujours l'excès du sentiment
> Augmente le bonheur, rend le malheur plus grand.
> Peu faits aux longs revers, las de voir leur courage
> Servir à leur défaite et hâter leur naufrage,
> Dans un dépit amer, hélas ! ils ont pensé
> Que le siècle est déchu, que leur règne est passé[2]...

Dans la nation abattue, le poète prévoit une renaissance de courage et d'espoir :

> Du héros de Calais l'impérieux exemple...
> Jusques au fond des cœurs attendris et confus
> Ira chercher l'honneur, éveiller les vertus[3].

Son pronostic était juste. *Le Siège de Calais* dépassa toutes les espérances de l'auteur. Partout où pénétra cette tragédie, elle réveilla de nobles sentiments. Le public sortit du théâtre raffermi et se croyant encore capable des belles actions dont il était si ému. Les preuves ne nous manquent pas. Le duc de Brissac appelait *Le Siège de Calais* « le brandevin de l'honneur », et nombre d'officiers sollicitèrent des représentations de la pièce devant leur régiment, tant ils l'estimaient capable de piquer l'honneur militaire.

Le peuple de Paris, si irrévérencieux d'habitude, fut transporté d'enthousiasme et d'ardeur patriotique. La curieuse comédie intitulée *Le Retour et les Effets du « Siège de Calais »*, publiée au lendemain de la représentation gratuite, et que nous avons trouvée à la Bibliothèque Nationale, montre bien l'impression que fit *Le Siège de Calais* sur la populace. Écrite en style poissard, elle met en scène un menuisier, Monsieur Verloppe, et Madame Hareng, marchande de marée. Ces braves gens reviennent à un cabaret après la représentation gratuite et racontent à Monsieur Vaillant, bas officier invalide, leurs émotions et leurs impressions. « Si je n'avons pas d'esprit, j'ons de l'honneur »[4]; « je v'nons d'ap-

1. *Le Siège de Calais*, acte I., sc. I, p. 5.
2. *Ibid.*, acte IV, sc. IV, p. 72.
3. *Ibid.* acte IV., scène IV. p. 73.
4. *Le Retour et les Effets du « Siège de Calais »*, comédie en un acte, en prose, mêlée de vaudevilles (Paris, 1765), p. 19.

prendre que c'étoit pas beau d'trahir sa foi[1] ». Voilà le ton de cette naïve effusion patriotique qui seule subsiste de toute une foule de chansons écrites à cette époque pour célébrer de Belloy et le patriotisme.

Quant au grand public, à la nation en général, on peut dire sans exagérer que *Le Siège de Calais* fut le signal d'un relèvement de l'esprit national. Les documents contemporains prouvent abondamment que *Le Siège de Calais* mit en branle une réaction contre la diminution du prestige français en Europe. Ce fait a échappé à tous les biographes de De Belloy. Indiqué par Paul d'Estrée dans son étude sur de Rozoi[2], il peut être amplement établi.

Le chevalier de Juilly-Thomassin dédie des vers à « l'auteur du patriotisme[3] ». Un auteur anonyme lui écrit : « Votre tragédie est une œuvre pour l'État, un bienfait à la monarchie[4] ». De la Porte décrit ainsi l'impression produite par la nouvelle tragédie nationale : « Les sentiments patriotiques ont été saisis par la nation avec une sorte d'enthousiasme. Elle a senti elle-même le besoin qu'elle avait d'être réveillée de l'espèce d'assoupissement où son génie languissait depuis quelques années[5]. » Manson, l'auteur d'un *Examen impartial du « Siège de Calais »*, loue de Belloy d'avoir appris à la nation « à s'estimer, à s'apprécier, à ne pas désespérer de ses forces[6] », et, en 1772, l'abbé Le Batteux, recevant de Belloy à l'Académie, affirme que, grâce au *Siège de Calais*, la nation « a retrouvé sa vertu à laquelle elle ne croyait presque plus[7] ».

Le succès du *Siège de Calais* s'explique donc par le rapport intime qu'il y avait entre les idées qui y étaient exprimées et l'état de l'esprit public; ce fut un succès d'à-propos. Cette tragédie fut un soulagement après tant de désastres. Elle souleva une vague d'enthousiasme patriotique et restaura la confiance à un peuple déprimé.

Sa fortune si retentissante ne fut pourtant pas sans nuages, comme Brenner paraît le croire. Plusieurs critiques ayant indiqué la présence d'un parti d'opposition, nous avons voulu préciser les faits. Or, il paraît que, malgré l'engouement général, *Le Siège de Calais* trouva, même à la cour, des tièdes, des indifférents. Cer-

1. *Le Retour et les effets du « Sciège de Calais »*, comédie en un acte, en prose, mêlée de vaudevilles (Paris. 1765), p. 31.
2. Paul d'Estrée, *Farmin de Rozoi*, « Revue d'Histoire Littéraire » (1918), p. 409.
3. *Mercure* (avril 1765), vol. 2, p. 47; vers par le Chevalier de Juilly-Thomassin (29 mars).
4. *Ibid.*, p. 51. Lettre à M. de Belloy (25 février).
5. *Les Spectacles de Paris* (1765), p. 34.
6. Manson, *Examen impartial du « Siège de Calais »* (1765), p. 6.
7. Discours prononcés dans l'Académie, le jeudi 11 janvier 1772, à la réception de M. de Belloy (1772), p. 22.

tains nobles, en particulier la famille du duc d'Ayen, se montrèrent franchement hostiles. Le comte d'Ayen déclara que cette tragédie « n'était bonne que pour des cordonniers[1] », et son père eut la hardiesse de répondre au roi, qui s'étonnait de son mépris, « qu'il voulait que les vers de cette pièce fussent d'aussi bons Français » que lui[2]. Collé explique cette dissension par le fait que de Belloy avait mis en scène des bourgeois, et que le traître était un seigneur de haut rang. Nous n'avons pu trouver d'autre explication puisque, pour une raison facile à entrevoir, les renseignements à ce sujet nous manquent.

Toutefois ce murmure de mépris ne fut rien à côté des attaques dirigées contre *Le Siège de Calais* par un autre parti plus influent, plus nombreux, celui des philosophes. Cosmopolites, partisans de l'entente nationale, comment auraient-ils vu avec sang-froid renaître le patriotisme exclusif contre lequel ils prêchaient? Car, il faut le dire, dans le délire de patriotisme qui l'envahit, le public oublia son cosmopolitisme, oublia aussi son ressentiment récent contre le roi et le gouvernement.

Comme il lui fallait un objet vers lequel il pouvait diriger l'expression de son patriotisme, ce fut Louis XV qui bénéficia de ses éloges. De toutes parts résonnaient le nom de Louis et des protestations de fidélité.

L'indignation des philosophes ne connut pas de bornes. De Belloy ne les avait-il pas attaqués dans un passage véhément :

> Je hais ces cœurs glacés et morts pour leur pays
> Qui voyant ses malheurs dans une paix profonde
> S'honorent du grand nom de citoyens du monde[3]?

Le lendemain même de la première représentation, à en croire Collé, « on décida, chez le baron d'Holbach, bureau d'esprit de Messieurs les Encyclopédistes, que *Le Siège de Calais* était sans intérêt, que ce n'était pas un intérêt qu'un être métaphysique tel que l'amour de la patrie, que c'était un préjugé qui ne pouvait point affecter des gens qui pensent[4]. » Mais ils n'osaient pas dire tout haut leur opinion, ils auraient risqué de se faire incarcérer au For-l'Évêque, comme ce de Rozoi[5], qui avait accusé de Belloy de pla-

1. Collé, *op. cit.*, vol. III (mars 1765), p. 21.
2. *Id.*, *ibid.*, p. 21.
3. *Siège de Calais*, acte IV, scène II, p. 67.
4. Collé, *op. cit.*, vol. III (février 1765), p. 11.
5. Farmin de Rozoi avait présenté une tragédie sur *Le Siège de Calais* à la Comédie Française en 1762. Furieux de se voir refusé en faveur de De Belloy, il publia cette pièce instituée *Les Décius Français* avant la représentation du *Siège de Calais*, en la faisant précéder par une préface calomnieuse.

giat. Toutefois, certains d'entre eux nous ont laissé des preuves de leur mécontentement.

Grimm ne cesse pas de couvrir de sarcasmes de Belloy et sa tragédie. Sa colère indique assez quel succès *Le Siège de Calais* avait obtenu devant toutes les classes de la société. « Fanfaronnade », « patriotisme d'antichambre », il ne tarit pas d'invectives. Le jugement suivant renferme l'essence de sa pensée, et exprime les griefs des philosophes contre de Belloy. « Qu'un poète... déguise l'esprit public et les grands traits de l'histoire pour avilir la nation par un enthousiasme imbécile, c'est se rendre coupable de félonie... envers ses compatriotes[1]. »

Le *Journal Encyclopédique*, organe des Philosophes, tout en évitant de se compromettre, cache mal son irritation. On voit percer, sous les rares louanges doucereuses parsemées dans ses feuilles, son hostilité voilée. Sa critique est retardée jusqu'au mois de mai, et alors, le danger étant diminué, l'auteur ne ménage pas sa pensée. Au sujet de la représentation gratuite, il dit ironiquement : « On a voulu que la populace même pût *s'imbiber* des maximes patriotiques répandues dans sa pièce, et que l'exemple des Calaisiens entretînt dans tous les cœurs l'amour du souverain[2] ». Et voici comment il condamne l'enthousiasme public : « Une nation qui adore ses souverains et la gloire ne doit pas trouver surprenant que des citoyens obscurs cherchent à s'élever au faîte de l'honneur par le sacrifice de leur vie[3] ».

L'attitude de Voltaire mérite surtout notre attention. Croyant ainsi faire mieux valoir les mérites du *Siège de Calais*, Valentin a noté les louanges prodiguées à de Belloy par le « patriarche » de Ferney[4]. De fait, le malin vieillard s'empressa d'afficher une approbation entière de la nouvelle tragédie. Il connaissait de Belloy et, dès le 6 mars, il le félicite de son succès : « Je joins mes acclamations à celles de tout Paris[5] ». Devant ses amis, il prend la même attitude, mais, preuve de son manque de sincérité, c'est toujours le même éloge exprimé dans la même formule. A M. de Cideville : « Je suis bien aise pour la France et pour l'auteur, qui est mon ami, que *Le Siège de Calais* ait un si grand succès[6] ». A M. Damilaville : « Je suis bien aise du succès inouï de son

1. Grimm, *Correspondance*, vol. VI (février 1765), p. 202-203. Cf. p. 291.
2. *Journal Encyclopédique* (mai 1765), vol. IV, p. 101.
3. *Ibid.* (juin 1765), IV, p. 108.
4. Valentin, *Buirette de Belloy : Sa vie, ses œuvres*, s. d. (Rondel), p. 48.
5. Voltaire, *Œuvres* (éd. Beuchot); lettre du 6 mars à de Belloy, p. 483, vol. XLIII. Cf. lettre du 31 mars, p. 512.
6. *Id., ibid.*, lettre du 20 mars à M. de Cideville, p. 497.

ouvrage. C'est au temps à le confirmer[1]. » Au fond de son cœur, Voltaire était révolté par le patriotisme de De Belloy et par les appels à l'honneur dont il avait parsemé sa pièce, et il attendait l'apaisement de l'enthousiasme public pour le dire. Dans les éditions du *Dictionnaire philosophique* et de l'*Essai sur les Mœurs*, qui ont paru après 1765, on trouve l'expression de sa rancune : « Il était permis à de Belloy de vanter un peu les vers durs et mal faits de son *Siège de Calais*; toute son existence était fondée sur cette pièce aussi insipide qu'éblouissante[2] ». Et encore : « L'idée de réparer les désastres de la France par la grandeur d'âme de six habitants de Calais et de mettre au théâtre d'assez mauvaises raisons en assez mauvais vers en faveur de la loi salique, est d'un énorme ridicule[3] ». Voilà donc Voltaire convaincu de duplicité.

A l'égard des autres chefs du parti des philosophes, nous n'avons pu trouver des renseignements que dans le cas de Diderot. Encore est-il mal aisé de définir son attitude. Il se garda d'abord de se compromettre[4]. La première manifestation importante de son opinion date de 1767. Dans son *Salon*, il critique, parmi nombre d'autres, le tableau du peintre Jollain intitulé : *L'Apothéose de De Belloy*. Ce tableau représentait le génie de la poésie en train d'attacher à la pyramide de l'immortalité un médaillon, symbole de l'œuvre de De Belloy. Est-ce colère d'homme de lettres outré par cet éloge exagéré ? Est-ce irritation inspirée par la pensée que le grand Voltaire n'avait pas eu jusque-là tant d'honneurs ? Est-ce indignation contre le patriotisme soulevé par *Le Siège de Calais*? C'est ce qu'on ne saurait dire. Voici les termes violents, excessifs, dont il se sert pour enregistrer sa critique : « Attache, attache tant que tu voudras, pauvre génie si vilement employé, je te réponds que le clou manquera et que le médaillon tombera dans la boue. Une apothéose ! et pourquoi ? Pour une mauvaise tragédie sur un des plus beaux sujets... morte à n'en jamais revenir. Cela fait hausser les épaules.... Pour de Belloy, mauvais de tout point, j'en suis bien aise[5]. » Nous penchons plu-

1. Voltaire, *Œuvres*, lettre du 27 mars 1765 à M. Damilaville, p. 508.

2. *Id,. ibid.*, vol. XX; *Dictionnaire philosophique*, article « Quisquis » (1772), p. 327.

3. *Id., ibid.*, vol. XII, p. 21. Cf. vol. XLV, lettre du 12 février 1767 à Marmontel. A propos du *Siège de Calais*, Voltaire dit : « J'y suis depuis trois mois; j'en ai déjà lu trois actes ; j'espère la finir avant la fin d'avril ».

4. Dans la *Correspondance* de Grimm, à la date du 1er avril 1765, on trouve des « Remarques de M. Diderot sur *Le Siège de Calais* » ; voir p. 241, vol. VI. Diderot s'occupe seulement de la critique littéraire. Il ne dira toute sa pensée qu'en 1767.

5. Diderot, *Œuvres*, éd. Assézat, vol. XI (Salon de 1767), p. 366.

tôt pour la troisième hypothèse, tant ce jugement est acerbe et passionné.

Ainsi, à propos d'une médiocre tragédie, nous avons rencontré une autre preuve de la lutte entre les partisans de la tradition et ceux des idées nouvelles. Le succès du *Siège de Calais* marque un des rares triomphes de la tradition et prouve que l'opinion publique résistait même, en 1765, aux doctrines des philosophes.

L'attitude des philosophes fut la première note grave de dissension qui annonçait l'éclipse imméritée de la pièce. Brenner, faute de distinguer entre les critiques des représentations et celles de la pièce imprimée, parle de l'enthousiasme de la critique contemporaine. Or, la publication du *Siège de Calais*, au début de mars, fut le signal d'un déchaînement presque unanime de la part des critiques. Dans la pièce imprimée, on aperçut des fautes, des faiblesses choquantes. De tous les journaux de note, seul le *Mercure de France* prit parti pour de Belloy. Quant au public, il ne semble pas avoir renié son ardeur spontanée des premiers jours. Mais un accident, une dispute survenue parmi les acteurs de la Comédie-Française s'ajoutant aux revers déjà mentionnés, termina brusquement la carrière du *Siège de Calais*.

Dubois, l'acteur qui jouait le rôle de Mauny, avait été convaincu de friponnerie. Ses camarades refusèrent de jouer s'il gardait son rôle. Le soir du 16 avril, date de la réouverture du théâtre avec *Le Siège de Calais*, arriva sans qu'on eût trouvé d'arrangement. Après une scène violente entre un public furieux, qui demandait à grands cris *Le Siège de Calais*, et les acteurs qui essayaient de jouer *Le Joueur*, on dut fermer le théâtre. Le lendemain, on apprit que, pour rétablir l'harmonie entre les acteurs, de Belloy avait retiré sa pièce. Ainsi fut interrompue, avant son terme, la carrière brillante du *Siège de Calais*. L'attitude du public n'avait pas changé ; le chiffre de dix-neuf représentations, remarquable pour l'époque, aurait certainement été dépassé, car les loges étaient déjà louées pour trois jours au moment de la catastrophe.

Ce qui est plus significatif encore, c'est qu'en dépit de tant de revers, en dépit de sa médiocrité foncière, l'influence morale et politique du *Siège de Calais* survécut à sa courte carrière théâtrale et à l'opposition des philosophes. Entre 1765 et 1770 on constate la publication de quatre tragédies nationales qui se rapportent toutes à l'influence de De Belloy[1]. Tous ces essais, détes-

1. Le succès d'*Adélaïde du Guesclin*, reprise le 9 septembre 1765, s'explique par l'enthousiasme patriotique soulevé par *Le Siège de Calais*. Voici la liste de ces tra-

tables en tant qu'œuvres littéraires, ont pour but de stimuler le réveil du sentiment national par des exemples frappants d'héroïsme puisés dans l'histoire de France. Mettons que ces auteurs visaient uniquement au succès qu'ils croyaient pouvoir s'attirer par de tels efforts, le fait qu'ils comptaient tirer parti du réveil du sentiment national ne serait qu'une autre preuve à l'appui de ce que nous avons dit de l'action exercée sur l'esprit public par *Le Siège de Calais*. Enfin, lorsque les orages s'étaient dissipés et que le public avait eu le temps d'oublier son enthousiasme, on remit *Le Siège de Calais* sur la scène. C'était en 1769. M^lle^ Clairon n'était plus à la Comédie. Pourtant, malgré ces circonstances, la pièce fut « suivie avec fureur » [1] et Querlon remarque que « l'enthousiasme s'est réveillé presque aussi vif » qu'en 1765 [2]. Joué dix fois, chiffre considérable pour une reprise, *Le Siège de Calais* attira de nouveau à de Belloy des félicitations et des expressions de gratitude [3].

« Pièce de consolation », comme un siècle plus tard *La Fille de Roland*, comme elle aussi, *Le Siège de Calais* servit à fortifier une nation déprimée, paralysée, et à mettre en branle un mouvement de réaction contre l'abaissement du prestige français en Europe [4].

MARGARET-M. MOFFAT.

gédies dont aucune n'a été jouée : 1. Maisonneuve, *Le Siège de Rouen* (1765) ; — 2. Araignon, *Le Siège de Beauvais* (1766) ; — 3. Vieillard de Boismartin, *Le Siège de Rouen* (1766) ; — 4. P. de Valigny, *Henri IV ou la Réduction de Paris* (1768).

1. Collé, *op. cit.*, vol. III, p. 220.

2. Querlon, *Annonces, Affiches* (15 mars 1769), p. 44.

3. Voir le *Mercure de France* (avril 1769), p. 57 : « Vers à M. de Belloy » et « Vers pour le portrait de M. de Belloy ».

4. On trouve quelque chose d'analogue au succès du *Siège de Calais* dans le triomphe remporté récemment à Londres par *Cavalcade*, pièce patriotique de Noel Coward.

UN THÉORICIEN DU ROMANTISME
JUNIUS CASTELNAU

On sait combien, de 1820 à 1830, les premiers romantiques mirent d'ardeur à définir les principes de l'école qu'ils prétendaient fonder, et comment, dans la presse ou dans des ouvrages de polémique, ils s'attachèrent, avec combien de difficultés et de divergences ! à préciser les caractères nouveaux qu'ils voulaient donner à la littérature[1]. Nous sommes bien renseignés sur les origines et l'évolution du mouvement qui se dessine dès après la chute de l'Empire et s'amplifie quand, après l'apparition, en 1820, des *Premières Méditations*, la querelle se fait plus ardente. Les historiens se sont jusqu'ici attachés à étudier la révolution romantique dans son cadre parisien. C'est là, sans doute, qu'elle s'est affirmée, et que la bataille a été gagnée. Mais s'est-on préoccupé des échos qu'avait pu soulever en province le tumulte qui, de mois en mois, grossissait à mesure que se marquaient les progrès et les succès des novateurs, et que les réactions se faisaient plus vives ? Il ne le semble pas. L'attention des critiques s'est portée sur l'action menée à Paris par les Hugo ou les Stendhal, et, près d'eux, par tant de journalistes : de J.-J. Ampère à Vitet ou Duvergier de Hauranne. On a négligé la lointaine province : hormis Victor Pavie, qui doit à sa chance d'avoir été l'ami des premiers combattants l'honneur d'études assez poussées ; hormis l'Académie des Jeux floraux, dont l'action sur l'évolution de la poésie est indéniable puisque la première elle a couronné Hugo et compté dans ses rangs J. de Rességuier, Soumet et A. Guiraud, et dont on a déjà marqué ses rapports avec les débuts du romantisme, il ne paraît pas que l'attitude des provinciaux devant les nouveautés parisiennes ait fait l'objet d'études critiques. Elles permettraient pourtant de déterminer dans quelles conditions l'ensemble de la France a été, peu à peu, gagné par les idées qu'agitaient autour du Théâtre français les partisans de Shakespeare, de Byron, et de Gœthe.

Or, on a le droit d'admettre que les Français des départements ne sont pas restés indifférents à la bataille d'idées qui se livrait à

1. Cf. P. Trahard, *Le Romantisme défini par « le Globe »*. Paris, les Presses françaises, s. d., in-16 p. XIII.

Paris. Musset montrera, pour les railler autant que pour se moquer des romantiques, les habitants de la Ferté-sous-Jouarre cherchant en vain une définition du romantisme. Tous les provinciaux n'étaient pas des Cotonet, et certains s'essayaient à aider le mouvement naissant : Guiraud, Soumet ont connu leurs succès à Paris, mais c'est à Dijon qu'Aloïsius Bertrand écrivit son *Gaspard de la Nuit*, c'est en Rouergue qu'Eugénie de Guérin connaîtra les émotions romantiques qui percent en son *Journal* et dans ses lettres ; plus d'un habitant des petites villes si joliment décrites par Balzac devait s'essayer à donner dans la mode nouvelle : le livre de M. Maigron le prouve amplement. Et le romantisme n'a triomphé, en définitive, que grâce à l'appui des provinciaux. N'y a-t-il donc pas eu, entre 1820 et 1830, en province, des jeunes hommes qui se sont essayés à dire leur mot dans le conflit naissant? à tenter, loin de Paris, de définir autant qu'ils le pouvaient les tendances, la doctrine, les caractères de l'école nouvelle? Une enquête sérieuse permettrait, sur ce point de curieuses découvertes ; il ne s'agirait pas de déterminer l'influence de la province sur les romantiques, — c'est un autre sujet, — mais de rechercher dans la presse, en des brochures oubliées, en de poudreuses correspondances, quelle fut l'attitude de nos pères devant les tentatives des Parisiens.

Voici, sur ce point, un témoignage qui semble ne pas manquer d'intérêt. Il a suscité, en 1825, les louanges du *Globe* et les critiques des *Débats*, et l'on n'a pu, jusqu'à présent, percer l'identité de l'auteur.

En 1825, — après le *Racine et Shakspeare* de Stendhal, et avant la préface de *Cromwell*, — sortait des presses des imprimeurs Le Normand père et Pichard un volume in-8°, anonyme, et portant pour titre *Essai sur la Littérature romantique*. La première page était ornée d'une épigraphe caractéristique empruntée à M^me^ de Staël : « La question pour nous n'est pas entre la poésie classique et la poésie romantique, mais entre l'imitation de l'une et l'inspiration de l'autre ». Cet *Essai* ne semble pas avoir retenu l'attention des historiens du romantisme[1] : ni M. Gustave Lanson, ni M. Souriau ne le citent l'un dans son *Manuel de Bibliographie*, l'autre dans son *Histoire du romantisme*. Nous ne le trouvons pas mentionné non plus par M. Marsan dans sa *Bataille romantique*, et M. Trahard, dans l'étude qu'il a consacrée au *Romantisme défini par le Globe*, déclare n'avoir pu découvrir qui l'écri-

1. Seul P. Van Tieghem, dans *Ossian en France*, Paris, 1917, p. 797, parle de cet *Essai* qu'il juge « remarquable ».

vit[1]. L'ouvrage vaut d'être étudié : il est à la fois un document sur l'intérêt que l'on prenait, loin de Paris, à la querelle qui divisait le public lettré, et sur la connaissance qu'avaient déjà de la bataille les provinciaux cultivés.

Il avait pour auteur un jeune magistrat montpelliérain, Junius Castelnau, dont il importe, pour comprendre son œuvre, de retracer la biographie[2].

Né en 1795 de bonne famille bourgeoise, — son père, Louis-Michel, fut maire de Montpellier de 1832 à 1833, — J. Castelnau, après de bonnes études, avait voyagé : il séjourna en Allemagne pendant plus de deux ans, de septembre 1809 à janvier 1812, demeura longtemps à Hanau, apprit l'allemand, et profita de ses loisirs pour développer ses connaissances d'histoire naturelle, de philosophie et de littérature. Il dut à son séjour outre Rhin d'avoir pu s'imprégner des lyriques allemands : on le devine à la lecture de ses livres. Après de solides études juridiques qu'il fit à Paris de 1815 à 1817, à la veille de l'éclosion du romantisme, il entra dans la magistrature, en 1819, en qualité de conseiller auditeur à la cour de Montpellier, puis occupa successivement les postes de président à Espalion, et, en 1829, de conseiller à Montpellier. Comme nombre de bourgeois de l'époque, il consacrait à l'étude les loisirs que lui laissait l'exercice de ses fonctions : c'est ainsi qu'il rédigea l'*Essai* dont nous allons parler, puis, en 1824, un ouvrage publié en 1859 seulement par Saint-René Taillandier : *De la poésie descriptive, ou discours en réponse à cette question proposée par la Société hollandaise des lettres, le 18 septembre 1824 : « Donner une dissertation sur ce qui constitue l'essence et le mérite de la poésie descriptive dans les différents genres, avec des exemples pris dans les poètes de l'antiquité, du moyen-âge et des siècles modernes »*. On lui doit également divers travaux sur des points d'érudition locale[3]. Grand voyageur, lecteur de Rousseau, ami de la nature au même degré qu'un Ramond ou un de Saussure, il occupait ses vacances à parcourir, le plus souvent à pied, les pays qui l'intéressaient : il vit ainsi les Alpes, les Cévennes et les Pyré-

1. *Loc. cit.*, p. 67. Les contemporains eux-mêmes ne purent donner le nom de l'auteur.

2. Sur J. Castelnau, cf. L.-J. Thomas, *La bataille d'Hernani à Montpellier*, Montpellier, 1930, in-16, p. 32-35 (c'est un devoir pour nous de dire ici que c'est cette étude qui nous a mis sur la voie); Saint-René Taillandier, Introduction au discours *De la poésie descriptive* de J. Castelnau, Paris, Hachette, 1859, in-4°, et une vie de l'auteur qui précède le *Mémoire historique et biographique sur l'ancienne Société royale des sciences de Montpellier*, par J[unius] C[astelnau], Montpellier, 1858, in-8°.

3. Des études historiques sur le jurisconsulte Placentin et l'Université de Montpellier, le *Liber rectorum*, un *Essai d'une bibliographie du Languedoc*, un *Mémoire historique et biographique sur l'ancienne Société royale des sciences de Montpellier*.

nées, l'Italie du nord, l'Allemagne et la Belgique[1]. Il démissionna peu après le coup d'état. Il périt accidentellement en 1855.

Rien ne marque cette existence qui ne présente jamais le caractère des vies romantiques telles que les dépeint Gautier et telles qu'on essayait de les vivre alors : bourgeois, fonctionnaire, magistrat, Castelnau ne donna à aucun moment dans les travers si pittoresquement décrits dans les *Jeunes France*. Il ne songea pas, comme d'autres, à modifier, pour le mettre au goût du jour, un prénom pourtant d'allure bien classique; il ne s'essaya pas à rimer des ballades à la façon des poètes allemands qu'il connaissait. Il n'est pas sans faire songer à Guizot, son coreligionnaire et presque son compatriote : esprit éveillé, doué d'un sens critique averti, armé d'une forte culture, poussé, par la largeur de vues qu'il devait à ses voyages, à s'intéresser à des œuvres dont s'effrayaient encore trop de Français, et, par son métier, à trancher des procès, il s'intéressa aux débuts du romantisme en critique plus qu'en artiste, en philosophe épris des définitions claires plus qu'en créateur; loin de vouloir joindre sa voix à celle des jeunes poètes qui préludaient à leurs chefs-d'œuvre, il essaya de justifier leurs tentatives et de montrer que ces révoltés n'avaient pas tort. « Son dessein, devait écrire Saint-René Taillandier, était d'expliquer par la philosophie et l'histoire l'apparition de l'esprit nouveau et de régler ses efforts en lui marquant un but[2]. » Il tentera de montrer dans le romantisme, en dissociant ses éléments, en indiquant les influences qui ont présidé à sa naissance, en expliquant sa raison d'être, l'expression du génie des sociétés modernes.

* * *

Son *Essai sur la poésie descriptive*, de peu postérieur à l'*Essai sur le romantisme* et qui témoigne des mêmes qualités, — le besoin chez l'auteur d'analyser méthodiquement, sans phrases enflammées, en juge qui examine une affaire, une question d'histoire ou d'esthétique littéraire, — révèle l'habitude déjà développée chez le jeune magistrat d'une réflexion conduite selon les méthodes de la logique. Il définit rapidement l'origine et les caractères de la poésie descriptive, marque les différents aspects qu'elle peut prendre soit comme « décoration », en ajoutant à l'illusion du récit par la reproduction de « tous les accessoires de la scène

1. Cf. ses *Notes et Souvenirs de voyage...* Montpellier, 1857, 2 vol. in-12.
2. Saint-René Taillandier, *loc. cit.*, p. XXVII-XXVIII.

représentée », soit comme « but spécial d'une composition poétique », analyse, un peu scolastiquement à notre goût, les « différentes espèces » et les différentes qualités de composition et de conformité de la poésie descriptive, puis étudie son emploi dans les divers genres de compositions poétiques : épopée, drame, poésie lyrique ou didactique. L'élément le plus intéressant de cette partie de son discours est constitué par les exemples que donne le critique, et qui témoignent de la plus riche culture et de la plus variée : il les emprunte tour à tour aux classiques et aux modernes, et il n'est pas inutile de noter qu'il fait aux premiers la place la plus large. Castelnau n'a pas les partis pris d'école dont feront preuve certains romantiques ; il sait rendre justice à la beauté où qu'il la trouve, et admire pareillement Homère, Virgile, Lucain ou Racine et le Tasse, Milton, Gessner, Thompson ou Schiller. On le devine tout proche d'un Hugo à ses débuts, rêvant non d'une révolution, mais d'une conciliation : n'a-t-il pas l'air de goûter particulièrement les descriptions, qu'il juge précises, de l'abbé Delille ? Cela ne l'empêche pas, d'ailleurs, d'admirer Schiller dont il traduit le *Chant de la Cloche*.

Il en vient à l'objet précis de son étude : la poésie descriptive *considérée comme genre spécial de composition*. Ici abondent les indications suggestives. Il définit la poésie descriptive « poésie de paysage », *Landschaftdichtkunst*, genre ignoré des anciens et qui parle seulement au sentiment et à l'imagination. Chemin faisant, il esquisse la théorie de l'art pour l'art : « la notion du beau sur laquelle l'art se fonde est très distincte de celle de l'utile que la science a pour objet... Tout but pratique considéré comme caractère essentiel de l'art est en dehors de sa vraie nature[1] ».

Quelle est l'origine de ce genre poétique? Les Anciens l'ont ignoré, dit Chateaubriand, à cause de la mythologie qui peuplait la nature d'êtres vivants. A l'encontre du *Génie du Christianisme*, Castelnau doute que l'on doive au réveil du sentiment religieux la révélation de la nature, puisque, dit-il, la poésie de paysage est née à une époque où régnait le scepticisme. Schiller, « que ses profondes réflexions sur l'art ont élevé comme critique presque à la hauteur où ses ouvrages l'avaient déjà placé comme poète[2] », admet que ce genre a été négligé parce qu'on le croyait hors des principes de l'art. Ce n'est pas l'avis du critique français : il juge que Schiller prête aux anciens des principes qu'ils n'ont pas eus.

1. *Essai sur la poésie descriptive*, p. 119-120.
2. *Ibid.*, p. 123.

Cette lacune s'explique parce que les anciens n'ont pas éprouvé le besoin de peindre la nature en soi : vivant en contact permanent avec elle, « ils éprouvaient moins le besoin d'en retrouver le spectacle dans leur poésie... C'est en s'éloignant d'elle que les modernes ont appris à la regretter. » Remarque pleine de sens. Castelnau ajoute, avec raison, que ce goût des modernes pour la nature semble tenir au « penchant mélancolique de l'esprit » rare dans l'antiquité, mais « né dans l'Occident de l'influence du climat » et de l'action « de l'état social[1] ». On reconnaît ici les idées de M^me^ de Staël, que le critique cite d'ailleurs. Cette absence de la mélancolie explique l'absence de toute poésie descriptive chez les peuples méridionaux, étrangers au spleen.

La poésie descriptive est donc le fruit de la civilisation, et c'est pourquoi on en trouve des traces fugitives chez Virgile ou Horace qui sentaient la nature parce qu'ils n'y vivaient pas : « Le goût pour la poésie de paysage a pris naissance parmi les modernes dans les résultats d'une civilisation dont les rapports factices ont éloigné l'homme de la nature et créé pour son intelligence des penchants qui lui en rendent l'image plus nécessaire[2] ». A l'appui de sa thèse, Castelnau cite des exemples choisis parmi les modernes. Il les emprunte à Schiller, qu'il loue de ne pas simplement décrire ce qu'il voit, mais d'éveiller en nous des émotions qui aient une signification déterminée. (N'est-ce pas, déjà, un peu du symbolisme?) Analysant *der Spaziergang*, il félicite le poète d'avoir fait succéder « aux tableaux variés des scènes de la nature » « la peinture des faits de l'ordre moral auxquels elles peuvent servir d'emblème »[3]. Il conseille de rechercher la sincérité, de fuir l'affectation : « c'est le défaut des poètes français du dernier siècle ». Il loue Ossian d'avoir su l'éviter, qui « exprime l'effet sur l'âme du spectateur de la nature plutôt qu'il ne la décrit ». Surtout il prend ses exemples chez les Allemands, Matthison, Kosegarten (dont il nomme ou cite *in extenso* plusieurs poèmes[4]), Haller, Voss, Gessner, Kleist, Hagedorn : « Tous, écrit-il, expriment dans leur poésie cette sorte d'impatience de la vie sociale d'où naît l'amour pour le spectacle de la nature et avec lui le goût pour la poésie de paysage[5] ». Il place à côté d'eux Thompson et Gray,

1. *Essai sur la poésie descriptive*, p. 136.
2. *Ibid.*, p. 142.
3. *Ibid.*, p. 147, note 1.
4. Il cite de Matthison : *Abendlandschaft, Mondscheingemälde, der Herbstabend* ; de Kosegarten : *An die untergehende Sonne, der Gewitterabend, der Decembermorgen, der Morgenroth.* (*Essai sur la poésie descriptive*, p. 155-169.)
5. *Essai sur la poésie...*, p. 169.

puis, avec des réserves, Delille et Saint-Lambert : il n'a pu s'abstraire complètement de sa formation et de ses lectures classiques.

Tel qu'il est, avec ses défauts, — style incolore, développements un peu trop scolaires, menues erreurs de goût, — ce livre n'en témoigne pas moins de rares qualités de réflexion et de probité critique, parfois d'idées que personne encore n'avait aussi clairement présentées. Et s'il n'exerça pas d'influence, puisqu'il parut en 1859 seulement, il n'en reste pas moins un document précieux : il prouve à quel point, dès 1820, la culture étrangère et les idées nouvelles avaient conquis les esprits curieux que le milieu provincial aurait dû garder de la contagion. Mais faut-il s'en étonner à Montpellier qui avait, peu d'années auparavant, vu Young pleurer si romantiquement la mort de sa fille?

*
* *

L'*Essai sur le romantisme* est de beaucoup plus important. L'Académie des Jeux floraux, qui se plaisait vers cette date à favoriser l'essor de la nouvelle école poétique (elle devait couronner ou compter parmi ses membres, avec Hugo, Vigny, Mme Desbordes-Valmore, Mme Tastu, Guiraud, Soumet, J. de Rességuier, Saint-Valry, d'autres encore), avait mis au concours, en 1820, la question suivante : *Quels sont les caractères distinctifs de la littérature à laquelle on a donné le nom de romantique, et quelles ressources pourrait-elle offrir à la littérature classique?* Le libellé du problème, en lui-même, est curieux : il décèle le désir très net, chez les successeurs de Clémence Isaure, de concilier les contraires, d'éviter une révolution trop bruyante, ou plutôt d'appuyer moins une révolution qu'une évolution où des nouveautés judicieusement choisies eussent permis à la littérature classique, tombée dans la décrépitude, de connaître comme une tardive renaissance [1].

Quel qu'ait été, en tout cas, le dessein de l'Académie, Castelnau se mit à la tâche, mais son mémoire ne fut pas rédigé à temps pour le concours, à cause, dit l'auteur, des développements que nécessitait l'exposé de ses idées qui « pouvaient paraître non seulement neuves, mais paradoxales ». L'ouvrage, achevé sans doute vers la fin de 1824, parut au printemps de 1825.

Un premier chapitre expose l'objet et le plan du livre : Castelnau entend chercher l'origine, définir la nature, déterminer les

1. On sait que les Jeux floraux ne tardèrent pas à se mettre à l'écart de la querelle et devaient, plus tard, appeler à eux le dernier des classiques, Viennet.

caractères de la littérature romantique. Il fait sienne la formule célèbre de Bonald : « La littérature est l'expression de la société », et constate qu'on a d'abord considéré la littérature romantique dans ses éléments, sans en voir le principe : « Ce qui n'était d'abord qu'un genre de style, qu'une manière d'écrire est devenu l'expression générale de la civilisation des modernes[1] ». Il essaie d'esquisser à grands traits la genèse de la nouvelle doctrine littéraire : Mme de Staël s'est servie du mot *romantique*, dérivé sans doute de *romane* ou *romance*, pour « désigner un système littéraire propre aux peuples du Nord qu'elle opposait à celui que les anciens ont suivi et plus tard les auteurs du siècle de Louis XIV ». Chateaubriand, dans le *Génie*, a prêté son éloquence à ces vues, en même temps que s'affirmait en France la connaissance des littératures anglaise et allemande. De là un mouvement tel qu' « on se sert aujourd'hui de cette expression pour désigner toute théorie littéraire contraire au système de composition suivi en France depuis Louis XIV[2] », mouvement qui n'a pas été sans susciter des réserves : l'amour-propre national est entré en jeu; l'obscurité de la doctrine a provoqué des critiques : « En rapprochant tout ce qu'on en a dit en France depuis douze ou quinze années, on ferait un ouvrage curieux par la bigarrure des opinions et la singularité des contrastes[3] ».

Qu'est-ce donc que le romantisme? L'affectation du style? L'exagération de la sensibilité? Le rapprochement subit et fréquent du « vulgaire » et du « relevé », — entendez le mélange du sublime et du grotesque? — On ne sait, mais « l'examen succéda à la moquerie »; on élagua l'accidentel pour en venir au général. Mme de Staël esquissa une définition. On commença à voir que la littérature romantique était « la peinture de toute une civilisation, l'expression de toute une société ». En effet, « toute littérature se rattache à un état donné de circonstances physiques et politiques et doit se présenter sous une forme particulière là où ces circonstances offrent... ce caractère de particularité[4] ».

Castelnau s'appuie, nous l'avons dit, sur la célèbre formule de Bonald. Il éprouve, on le sent, un scrupule de philosophe à établir son *Essai* sur un principe *a priori*. Aussi consacre-t-il son second

1. *Essai sur le romantisme*, p. 4.
2. *Ibid.*, p. 6.
3. *Ibid.*, p. 8. Castelnau se rencontre ici avec les rédacteurs du *Globe* : « On ferait un volume avec toutes les définitions qu'ils (les Romantiques) ont essayé d'en donner », écrit Duvergier de Hauranne; cf. Trahard, *Le Romantisme...*, p. 10. Voir encore *ibid.*, p. 22, les définitions données par Vitet. M. Trahard écrit justement : « ... depuis Mme de Staël, les définitions succèdent aux définitions », p. XIII.
4. *Essai...*, p. 11.

chapitre à une tentative de démonstration de cet axiome. Notons à nouveau, avec son goût pour les définitions, sa tournure d'esprit, celle d'un juriste et d'un logicien, qui le porte à n'avancer de théories qu'appuyées d'un long et solide cortège d'attendus. Il examine donc la littérature *considérée dans ses rapports avec la civilisation.* Il constate l'universalité de la raison et la diversité des sensibilités : « Quelle sera, dès lors, la base des effets littéraires sinon leur accord intime avec l'état particulier et déterminé où la civilisation a placé l'homme[1] »? La théorie de Montesquieu s'applique aux lettres comme à la politique : elles sont fonction du climat, du culte et des institutions, triple influence qui provoque trois périodes dans l'évolution de chaque société.

« Comparons les îles brillantes de la Grèce et leur ciel toujours serein avec les brouillards et les forêts du nord de l'Europe, le polythéisme d'Homère avec les rites du christianisme, enfin les démocraties anciennes avec les institutions féodales et avec les monarchies actuelles. Quels traits de ressemblance trouverons-nous entre ces peuples, autres que ceux qui tiennent aux conceptions abstraites de l'humanité? et devrons-nous nous étonner que des hommes élevés dans un ordre de choses si différent aient acquis un ordre différent d'idées, se soient constitués moralement sur un plan particulier à chacun d'eux, et que dès lors la littérature, qui n'est que l'expression de cette constitution morale, ne se ressemble pas plus dans les deux nations que les causes qui lui ont donné naissance[2]? »

Cette argumentation, où l'on retrouve l'écho des théories de Mme de Staël et du *Génie*, amène le critique à examiner les rapports qui ont pu exister entre la société et les littératures antiques[3], puis à esquisser à grands traits un tableau de la civilisation moderne[4] et de son évolution. C'est ainsi que, fidèle disciple de Mme de Staël, il montre tour à tour le rôle joué dans la naissance de la société moderne par les Germains, leur respect de la femme, leur aventureuse imagination ; puis par le christianisme et la féodalité dont la chevalerie a défini l'idéal. Il y a là une synthèse courte mais hardie, et que confirment les plus récentes conclusions des médiévistes. « La religion chrétienne, écrit Castelnau, placée tout entière dans la pensée, amortit dans l'homme ce besoin de l'activité physique et le remplace par le goût de la retraite et de la méditation... Le génie méditatif et religieux carac-

1. *Essai*, p. 23.
2. *Ibid.*, p. 33-34.
3. *Ibid*, chapitre III.
4. *Ibid.*, chapitre IV.

térise les temps modernes[1]. » Il insiste à bon droit, mais sans assez de netteté dans ses formules, sur l'originalité de notre Moyen Age, et va jusqu'à écrire que si la France était « restée livrée à ses seuls éléments de culture, si nulle influence étrangère n'en eût modifié l'action », « si la France fût restée fidèle (aux) premiers essais de son talent littéraire, elle jouirait aujourd'hui des avantages trop peu sentis d'une littérature née et perfectionnée sur le sol de la patrie[2] ». Conception erronée; mais peut-on faire grief à Castelnau de ce qu'à une époque où l'on discernait mal, pour ne pas dire pas du tout, les grandes périodes du Moyen Age, il ait ignoré que la magnifique efflorescence du XII^e^ et du XIII^e^ siècles avait abouti, à la fin du XV^e^, à une complète décadence? Il est, dès lors, fondé à condamner l'effort des humanistes : l'heure n'est pas encore venue où, cherchant au romantisme ses titres de noblesse, Sainte-Beuve fera de Ronsard l'ancêtre de Hugo.

Grâce à l'imprimerie, les lettres antiques sont mieux connues, continue Castelnau, « on traita de gothiques et de surannés le petit nombre d'écrits qu'avait produits une inspiration puisée dans les sources nationales[3] », et l'on eut tort. Le génie de la France fit rayonner d'un nouvel éclat les œuvres de l'antiquité; « ce fut, sous beaucoup de rapports, d'une manière funeste », car ces ouvrages, pour admirables qu'ils fussent, « fruits d'un génie étranger, furent écrits pour le siècle qui les vit naître... Fallait-il citer comme des modèles pratiques et imposer comme tels à l'imitation des modernes des productions aussi étrangères à leurs mœurs, à leurs lois, à leur culte[4]? » (Ne croirait-on pas entendre ici le Stendhal qui définissait le romantisme « l'art de présenter aux peuples les œuvres littéraires qui, dans l'état actuel de leurs habitudes et de leurs croyances, sont susceptibles de leur donner le plus de plaisir possible »?) Castelnau constate qu'il n'en a pas été de même dans le reste de l'Europe :

« En Allemagne, la nature du Nord et une langue dont l'originalité repoussoit l'imitation, même dans la pensée; en Espagne et en Angleterre, des mœurs nationales fortement prononcées; en Italie, enfin, les souvenirs récens du moyen âge empêchèrent la subite naturalisation du système introduit en France[5]. »

Conclusion : il n'y a eu de poésie nationale moderne que hors de France, et l'auteur se trouve amené à dessiner un *Tableau de*

1. *Essai*, p. 63.
2. *Ibid.*, p. 72-73.
3. *Ibid.*, p. 74.
4. *Ibid.*, p. 75-76.
5. *Ibid.*, p. 77.

la littérature romantique considérée dans ses diverses périodes et dans ses principales productions[1]. Son but est de prouver que le nom de romantique « a été attribué au genre de littérature qui sert d'expression à la civilisation particulière des modernes[2] », et il distingue trois étapes en lui : la période antérieure au triomphe du christianisme en Europe, le Moyen Age, l'ère moderne. Dans la première, il place Ossian[3], « cet ancien barde dont la poésie après quinze siècles d'oubli a étonné une société blasée par les jouissances de l'imagination... Tout y excite l'intérêt et la surprise. C'est presque de leur publication que date la distinction des deux écoles[4]. » Faut-il ajouter que Castelnau admire presque sans réserves l'œuvre du barde écossais? Il réserve à ses côtés une place aux *scaldes* danois, nés des mœurs, « aidées des croyances religieuses », et donc des mythologies scandinaves. Il s'est documenté, pour en parler[5], aussi soigneusement qu'il l'a pu; il résume ou traduit deux de ces poèmes, le *Chant de mort de Redner Lodbrog* et le *Cantique du roi Haquin*. Il admire, autant que le feront peu après J.-J. Ampère et Leconte de l'Isle, cette poésie « rude, coupée, sans variété et sans transition » et les « accens mâles et simples de la muse romantique des scaldes anciens[6] ».

Passant à la littérature médiévale il constate que, sous l'influence de la religion, « ce ne seront plus les seuls effets du climat ou des mœurs guerrières d'un peuple que la littérature nous offrira ». Il convient ici non de reprocher à Castelnau la faiblesse de sa documentation (il n'en est pas tout à fait responsable), mais de l'indiquer. Il lui plaît de retrouver au Moyen Age — on sent ici l'influence du comte de Tressan et des romances à la mode sous l'Empire en même temps que celle de Gœthe — « l'époque romantique où les troubadours, errant de châteaux en châteaux, obtenaient pour prix de leurs chants une généreuse hospitalité ». (On se fût étonné de ne pas trouver, même sous la plume d'un austère magistrat, ce témoignage frappant du succès qu'avait obtenu le « genre troubadour ».) Il est heureux surtout de constater, dans les romans de la Table ronde et les *Amadis* (qu'il semble con-

1. *Essai*, chapitre V.
2. *Ibid.*, p. 80, note 1.
3. « Il en coûte de renoncer » à l'authenticité de ses poèmes, écrit-il, et adopte une solution moyenne : « Macpherson en aura assemblé les débris épars » auxquels il aura aussi « sans doute ajouté ses propres imitations », p. 82-83. Et il a ce mot naïf : « Il serait toujours possible de juger l'ancien Ossian sur les imitations de son moderne interprète ».
4. *Essai*, p. 81-82.
5. Il cite l'*Histoire du Danemark* de M. Mallet, la *Danica litteratura antiqua* d'Olaüs Wormius, et les *Antiquitates danicæ* de Th. Bartolini; cf. *Essai*, p. 89.
6. *Essai*, p. 99 et 101.

fondre un peu), que « jusqu'au merveilleux tout est national dans ces ouvrages »[1] et, sans le nommer, il félicite W. Scott, qu'il désigne clairement, de montrer « quel charme le talent peut attacher aux souvenirs » de cet âge.

Mais les progrès de la civilisation s'affirment. Avec eux la pensée intellectuelle fait sa rentrée dans les lettres, et on la retrouve à l'égal de la sensibilité spontanée chez les modernes : l'Arioste, poète de la chevalerie et du merveilleux, amateur d'intrigues compliquées, le Tasse, peintre des grandes passions du cœur humain, Camoëns, qui a gâté un sujet bien romantique par l'abus de la mythologie païenne, Shakespeare, enfin, considéré trop longtemps par un étroit nationalisme littéraire comme un « barbare ». On trouve dans son œuvre, « au milieu des défauts qu'il tient de son siècle, une variété de conceptions, une abondance et une originalité d'idées, enfin une connaissance du cœur humain, qui étonnent d'autant plus qu'on le lit davantage ». On ne connaît guère que ses tragédies, on devrait lire ses comédies qui entrent « si bien dans l'esprit général de la littérature romantique[2] ». On a, en effet, abusé en France de la comédie didactique, « tableau des mœurs, critique des ridicules, satire des vices ». Shakespeare « s'adresse exclusivement au sentiment et surtout à l'imagination..., il transporte le spectateur dans un monde poétique ». Et voici la voie ouverte à Musset, en une formule qui semble résumer d'avance les qualités essentielles des *Comédies et Proverbes*. Ce goût pour les féeries shakespeariennes n'empêche pas Castelnau de reconnaître la valeur historique et dramatique des tragédies — il cite nommément *Macbeth* — où Shakespeare veut exposer « les incidens d'une vie presque entière et... suivre dans leurs actions et dans leurs résultats ces grandes passions qui maîtrisent l'homme et décident de sa destinée[3] ». Faut-il insister sur la justesse des vues du jeune critique?

Avant de parler de Milton, il consacre quelques pages à Calderon, peintre du génie chevaleresque et religieux de l'Espagne, puis vient au *Paradis perdu*, dont il admire à la fois la conception majestueuse et les sentiments élevés. On le sent touché par la nouveauté de « tableaux dont on chercherait vainement la trace dans l'antiquité » : — Milton n'a-t-il pas, le premier, montré « l'homme dans les nouveaux rapports où le christianisme l'a placé[4] »? Mais l'admiration du critique n'est pas aveugle : Milton,

1. *Essai.*., p. 110.
2. *Ibid.*, p. 123.
3. *Ibid.*, p. 124-127.
4. *Ibid.*, p. 136.

à son goût, présente des traces de classicisme ; il fait à la mythologie de fâcheux emprunts que Castelnau condamne, avec logique. N'est-il pas partisan décidé du romantisme intégral ?

Tous ces écrivains, poursuit-il, constituent un groupe ; mais, « malgré leur exemple, le goût des lettres classiques, aidé de l'influence que la France exerçait alors, prévalut en Europe vers la fin du XVII^e siècle[1] ». C'est alors que l'Allemagne retrouve son génie propre, et que, grâce à elle (Castelnau ne le dit pas expressément, mais sa pensée se laisse deviner), l'Europe revient à ses traditions propres. Lessing combat le classicisme ; Klopstock, Schiller et Gœthe rendent à l'Allemagne son « vrai génie littéraire ». Il loue « l'enthousiasme national » de l'auteur de la *Messiade*, tout en faisant des réserves sur son obscurité ; il admire ses odes religieuses, patriotiques, ses vers sur la nature et sur l'amour, et note l'emploi qu'il fait du vers métrique « fondé sur l'harmonie prosodique ». En Schiller, il admire « l'accord d'un beau talent et d'un beau caractère » autant que son lyrisme si humain et si intellectuel à la fois : « tout ce que le cœur humain... recèle de sentiments et d'émotions... tout ce que le monde qui nous entoure offre de relations et de tableaux[2] ». Pour ses drames, imités de Shakespeare et auxquels il reproche « une certaine affectation de vulgarité », il renvoie aux analyses faites par M^me^ de Staël, se bornant à noter l'emploi qui est fait du chœur dans la *Fiancée de Messine*.

Il n'est pas moins prodigue de louanges pour Gœthe, « Nestor actuel de la littérature allemande,... Protée littéraire » (on sourit de trouver ces formules sous la plume d'un tenant du romantisme) : « Il a tout cultivé ». Il note, en même temps que l'exactitude de sa peinture des mœurs allemandes, l'originalité, la liberté de son théâtre, du *Goetz* à *Faust* : « Le théâtre n'a été pour lui qu'un champ ouvert à l'exercice de son génie[3] ».

Castelnau en vient enfin au XIX^e siècle et à la France. On s'étonne, à vrai dire, de le voir déclarer que le XVIII^e siècle français n'a pas donné d'œuvre romantique : ignorait-il Rousseau ? Nous ne voyons de quelle manière expliquer ce silence, car le critique semble bien informé : il cite ailleurs Saint-Lambert, Delille. Pourquoi ne dit-il rien de la *Nouvelle Héloïse* ? Il rend hommage, en revanche, à Madame de Staël qui a fait connaître les littératures du Nord et a publié sur la littérature romantique « une

1. *Essai.*, p. 139.
2. *Ibid.*, p. 148.
3. *Ibid.*, p. 152-154.

foule d'idées partielles qui en contiennent presque toute la théorie[1] ». Le livre *De la Littérature* met en valeur cette idée que « la littérature est dans un rapport intime avec l'état social au sein duquel elle a pris naissance » ; et Castelnau a un mot qui n'est pas sans surprendre un peu : il reproche à Mme de Staël ce fait que « ses opinions semblent plutôt le fruit d'une révélation spontanée que d'une mûre réflexion[2] ». Pour Chateaubriand, il a des éloges mélangés de critiques : s'il relève le succès du *Génie*, s'il loue le style du magicien, et s'il le félicite d'avoir mené le bon combat contre l'emploi de la mythologie, il lui reproche d'accorder, dans l'évolution de nos mœurs, trop d'influence au christianisme : il n'est qu'un élément de notre civilisation, et « la prééminence actuelle des modernes tient à l'état présent de leur civilisation » entière[3]. On sourit de voir Castelnau louer, à l'égal de René, l'auteur de la *Gaule poétique*, le procureur général Marchangy, bête noire de Stendhal. Avait-il, autant que le voulait le jeune magistrat, la science, le goût et l'imagination? Nous en doutons... Mais on sait quel succès connurent ses rhapsodies : Castelnau manquait du recul voulu pour le juger à sa juste valeur. Il est plus près de la vérité lorsque, voulant résumer l'état présent des lettres françaises, il écrit :

> La tendance romantique des lettres en France ne sauroit être méconnue. Elle s'annonce dans les journaux, au théâtre, dans les discussions mêmes de la critique. La poésie lyrique a pris un nouvel essor sous la plume de trois auteurs[4] qui, jeunes encore, ont signalé leur début par de brillans succès. D'un commun accord, ils ont abandonné ce système littéraire qui bannissoit de la poésie ce qui peut le mieux l'inspirer, la religion et la patrie. Ils ont donné à son langage plus de profondeur et d'énergie, et ont fait servir à émouvoir un art dont tout le but était jadis de plaire[5].

On s'étonnerait que fussent passés sous silence les noms de Byron et de W. Scott. Castelnau leur consacre de courts paragraphes. On devine qu'il hésite à les juger, les connaissant moins bien, sans doute, que les poètes allemands ou français. Il trouve à Byron une pensée hardie, un style magique ; à Scott, « une inépuisable fécondité d'invention ». L'un, « peintre de sentimens et d'idées », décrit « le jeu des penchans et des passions », et, « dans cette peinture de la vie, c'est le point de vue idéal et non le côté positif que

1. *Essai*, p. 160.
2. *Ibid.*, p. 162.
3. *Ibid.*, p. 168.
4. Delavigne, Lamartine, Hugo, dont Castelnau cite les noms.
5. *Essai*, p. 174-175.

le poète choisit ». (On regrette que le critique n'ait pas développé son opinion et précisé ce qu'il entendait par « le point de vue idéal » de Byron.) L'autre « s'attache à la peinture de tous les dehors de l'existence ». « Ils expriment l'un et l'autre ce qu'il y a d'individuel dans la civilisation des peuples modernes [1]. »

Ce long chapitre consacré par l'auteur de l'*Essai* au tableau de la littérature romantique est curieux à plus d'un égard : il témoigne d'une vaste culture et d'un esprit critique averti. Castelnau avait-il lu dans le texte toutes les œuvres dont il parle? On a le droit de le supposer en ce qui concerne les œuvres allemandes, italiennes et peut-être espagnoles. En admettant qu'il n'ait lu Shakespeare et Milton que dans une traduction, on peut néanmoins écrire qu'il faisait ainsi preuve de tendances intéressantes à noter chez un bourgeois et chez un provincial. On appréciera surtout l'effort de synthèse auquel il s'était risqué : il y avait, à tenter ce tableau après Chateaubriand et M^me^ de Staël, quelque hardiesse. Il a su tenir la gageure, et ses opinions, aujourd'hui même, ne soulèvent pas de critiques sérieuses.

Ayant ainsi posé ses prémisses, Castelnau peut, dans son chapitre VI, étudier les *caractères distinctifs de la littérature romantique*, « expression particulière de la civilisation moderne ». Il la définira par les constrastes qu'elle présente avec la littérature classique et montrera que ses qualités et ses défauts « naissent des circonstances » d'après « les faits physiques ou les données politiques [2] ».

Sera-t-on surpris qu'il note d'abord l'hostilité des romantiques à l'égard des règles ? Ce sera l'un des premiers traits que développeront et Hugo et Stendhal. Le romantisme n'admet pas « les classifications exactes et l'application des règles littéraires [3] » dont le classicisme faisait un dogme. Et ce n'est pas, dit-il, la conséquence d'un système, mais celle d'une différence d'origine. La littérature classique, née d'une source unique, présentait une réelle simplicité dans laquelle il a été relativement facile d'établir des classifications et des règles. Il n'en est pas de même du romantisme, né d'influences diverses et, par nature, plus compliqué. Les règles ne sont que des « abstractions tirées de la généralité des faits » et non des entités métaphysiques : « les placer *a priori* dans l'intelligence, c'est en méconnaître la nature ». Elles n'ont donc qu'une valeur temporaire et ne sont que de simples formules. Stendhal ne dit pas mieux.

1. *Essai...*, p. 176-178.
2. *Ibid.*, p. 180.
3. *Ibid.*, p. 181.

Castelnau oppose ensuite la simplicité des classiques à la complexité des romantiques (Y a-t-il lieu de s'en étonner? Le plaisir, pour ceux-là, « naissait surtout de la contemplation; les modernes le cherchent plutôt dans la succession rapide des émotions[1] ».) et s'attache à opposer le caractère pratique et utilitaire ou didactique de la littérature classique au caractère purement émotif que présentent les œuvres modernes :

> Les auteurs romantiques évitent de donner à leurs ouvrages le but précis et didactique qu'on remarque d'ordinaire dans les compositions classiques; ils peignent la nature avec fidélité, mais... comme s'ils regardoient tout résultat usuel et pratique comme au-dessous de la dignité de l'art... la jouissance vague fondée sur la peinture des sentiments et des pensées est tout ce qui résulte de la lecture de leurs ouvrages[2].

L'heure est proche des « transpositions d'art » auxquelles se plairont Gautier et les parnassiens. Le « comble de l'art » n'est plus, comme au XVII[e] siècle, de « réunir l'utile à l'agréable ». Voit-on toujours dans la réalité la vertu triompher du vice? Et, d'ailleurs, quelle est l'utilité *pratique* de l'œuvre poétique? « Le poète veut plaire, intéresser, toucher... », il n'a pas d'autre but, et le « système d'utilité » cher aux critiques classiques, tel le P. Le Bossu, n'aboutit à rien moins qu'à faire de toute œuvre littéraire un poème didactique. Shakespeare, Byron, Gœthe se placent à un autre point de vue. Ils veulent seulement « faire naître des émotions » et « communiquer des pensées indépendantes de la forme générale » de leurs ouvrages[3]. Castelnau était excusable de méjuger pareillement, sur ce point, les intentions des classiques : il les condamnait, en partie, d'après les œuvres de la décadence, et se souvenait trop du précepte horatien : *Omne tulit punctum...*

Où il reprend l'avantage, c'est quand il note comme un trait propre aux romantiques la peinture de la mélancolie, déjà signalée par M[me] de Staël. L'air mélancolique que l'on relève dans tel ou tel épisode de Sophocle ou de Virgile provient de l'harmonie du vers, dit-il, plus que du fond des sentiments analysés. En quoi il semble bien avoir tort. Mais il convient de ne pas oublier qu'il écrivait en 1825, à une époque où la critique était loin d'avoir bien vu tout ce que contenaient les œuvres classiques, et que, par ailleurs, il n'a peut-être pas assez nettement précisé sa pensée sur ce point. « C'est dans notre climat, dans notre religion, dans nos

1. *Essai...*, p. 186.
2. *Ibid.*, p. 188. Ne convient-il pas de signaler ici que voici, définies en 1824, les théories des écoles contemporaines les plus avancées?
3. *Ibid.*, p. 197-198.

mœurs, écrit-il, qu'il faut placer les causes de la mélancolie. » Ces causes, ce sont le spectacle de la nature (« le génie mélancolique d'Ossian rappelle la sombre atmosphère des Hébrides »), la religion chrétienne, « culte de mystère et de contemplation qui place l'homme en dehors de sa propre existence », surtout, — et la remarque est frappante à cette date, — « l'impossibilité d'agir qui tourne au dedans toute l'activité des esprits. » Et voici annoncés l'Enfant du Siècle, et Julien Sorel ou Lucien Leuwen, et Stello ou Chatterton.

« C'est dans l'imagination que se réfugie ce besoin d'activité qui tourmente certaines âmes. Mais l'imagination... se contente rarement de la réalité des choses ; et, quand on s'est complu avec elle dans les illusions d'un monde idéal, c'est avec dégoût qu'on retombe sur les intérêts vulgaires et les devoirs monotones du monde réel. Alors naît, de l'excès même des forces de la vie, la mélancolie, ce mal moral qui les consume, heureux encore quand les croyances religieuses lui donnent un but, et quand les passions n'en aigrissent pas le caractère[1] ! »

Sans doute Castelnau avait-il, pour analyser la mélancolie romantique, et *Werther* et *René*, et *Adolphe*, et les *Méditations*, et, s'il l'avait lu, *Obermann*. Mais ne convient-il pas de noter la sûreté de cette analyse faite à l'aube même du romantisme ?

En admettant même que cette notion ait été empruntée aux anciens, combien les romantiques l'ont ils enrichie ! Voici René, et « ces vagues désirs et ces longs tourmens d'une âme rêveuse et solitaire que rien de ce qui l'entoure ne satisfait et qui trouve dans sa propre pensée le plus cruel ennemi de son bonheur ». Voici Young, qui a peint « cette mélancolie profonde qui saisit l'âme à l'aspect de cet infini qui la presse de toutes parts ». Voici Gœthe, qui a « peint dans Werther ce malaise d'une âme déplacée au milieu d'une société qui ne peut la comprendre ». Tous ont fait des sentiments individuels l'objet de leur étude, et ils ont eu raison : « Que deviendraient la poésie et les beaux-arts... s'ils devaient borner l'horizon de leurs créations au cercle d'idées que tous les hommes ont en commun[2] ? » Cette glorification de l'individualisme pourrait bien être, sans que le critique s'en soit aperçu, la meilleure définition de la doctrine qu'il analysait.

Enfin, dernier trait, les littératures modernes s'occupent des sentiments plus que des pensées et des actes, des affections de l'âme et de l'action de la nature plus que de celle de la société.

1. *Essai...*, p. 206-208.
2. *Ibid.*, p. 208-211.

Ces caractères précisés, Castelnau n'a plus qu'à proposer une définition du romantisme. Mais c'est ici qu'il nous déçoit. S'il est intéressant de noter qu'il parle du romantisme comme d'une école littéraire dont l'existence n'est plus à discuter, on doit convenir aussi qu'il se borne à relever un certain nombre de définitions sans proposer la sienne. Il écrit donc que le romantisme est la peinture de la mélancolie, « le contraste du sublime et du vulgaire », une certaine « affectation de sentiments et de style » à la Sterne, le style de Chateaubriand, « le tableau exclusif des mœurs du Moyen Age ». Il est tout cela et bien autre chose encore. Au fond, l'écrivain est aussi embarrassé que Dupuis et Cotonet et se tire d'affaire en laissant entendre que le romantisme n'est pas fixé, mais qu'il évolue et continuera à évoluer avec une civilisation qui se modifie et s'enrichit sans cesse[1]. Idée juste, sans doute, mais qui ne nous satisfait pas : on espérait mieux.

Pour confirmer ses conclusions touchant le romantisme, Castelnau entreprend alors de démontrer que la littérature classique ne fut que la fidèle expression de la civilisation française au temps de Louis XIV. Grâce à l'unification politique du royaume, à l'influence du souverain, à l'emprise du pouvoir absolu qui bride l'individualisme et fait régner partout l'ordre et la discipline, l'autorité règne, aux dépens de la personnalité, dans les lettres et les arts comme dans la politique : de là la puissance des règles qui limitent l'activité individuelle ; et, sur ce point, on ne peut qu'être d'accord avec le critique. Il n'est pas moins sûr dans ses jugements sur les grands écrivains classiques, soit quand il reproche à Boileau certaines fautes de goût, soit quand il décèle en Corneille des tendances romantiques : ce dernier n'a-t-il pas « montré ce que pouvait devenir le drame fondé sur les mœurs et les idées nationales » ? Le *Cid* ne rentre-t-il pas « dans le domaine de la poésie romantique » ? Pourquoi faut-il que le grand tragique ait assujetti « son génie fier et indépendant au cadre étroit des trois unités[2] » ? Castelnau n'est pas moins exact quand il montre Racine naturalisant en France la tragédie classique, le lyrisme devenant « le refuge banal... des fables mythologiques », le XVIIIe siècle consacrant « le culte des règles ». Autant de jugements que l'histoire littéraire a confirmés, comme elle a confirmé la sévère opinion du critique sur le XVIIIe siècle où les défauts des classiques « devinrent sensibles dans les mains d'écrivains médiocres ».

« La littérature, écrit-il, se composoit d'un assemblage de règles et

1. *Essai...* p. 219-223.
2. *Ibid.*, p. 228.

de préceptes qui l'assimiloient à un art technique... En donnant tant d'importance à l'art, on finit par persuader qu'il pouvoit remplacer les idées, et tel qui n'avoit point d'idées crut qu'il y suppléeroit en combinant artistement les mots[1]. »

La philosophie n'a pas eu de peine à prendre la place de cet art tout de convention. Castelnau, ici, est passé tout près de la solution du problème qu'il cherchait : il s'en faut de peu qu'il n'ait trouvé la raison même du romantisme — le besoin de substituer, à des formes que n'importe qui pouvait utiliser, des formes littéraires où les personnalités individuelles pouvaient se mouvoir librement.

Quel avenir attend donc le romantisme ? Castelnau l'envisage avec confiance :

« Le commencement de ce siècle offre en France le spectacle d'une double révolution dans le monde politique et dans le monde littéraire, dont il est difficile de séparer l'origine et les conséquences... Sans cesser d'admirer ce que les siècles antérieurs, en France, ont ajouté de richesses au trésor de l'esprit humain... les productions de la littérature étrangère sont accueillies et la nation s'enrichit des emprunts même qu'elle fait aux autres[2]. »

Tel est le contenu de cet *Essai*, curieuse tentative pour faire le point à l'heure où nul romantique encore, sauf Stendhal, ne s'était hasardé à préciser la doctrine ailleurs qu'en de rapides articles de revues ou de journaux. Qu'il y ait dans ce mémoire des défauts, on s'en doute. Il en est un qui prime tous les autres : l'auteur ne conclut pas ou conclut mal, de façon trop indécise. On le lui a reproché. Mais il faut reconnaître la culture large et compréhensive, l'esprit critique, la probité de l'historien. Fortement armé par de sérieuses études et des lectures réfléchies, il n'a pas voulu écrire un pamphlet : il est, sur ce point, assez près des jeunes rédacteurs du *Globe*, et fort loin de certains classiques, ses contemporains, qui ne reculaient pas devant l'injure. Il ne se permet même pas l'ironie, comme Stendhal, ou l'éloquence, comme Hugo. Magistrat, il juge une affaire et prononce un verdict impartial. Il sait rendre justice à ses adversaires, mais il ne cache pas ses préférences : il donne cause gagnée au romantisme. Et nous ne savons pas si ce ton volontairement froid n'est pas plus impressionnant qu'une furieuse diatribe. Castelnau a le calme et le sang-froid qui assurent la victoire d'une cause.

Il a le mérite surtout d'un jugement précis et à peu près com-

1. *Essai...*, p. 264-266.
2. *Ibid.*, p. 295.

plet. Il est d'accord, ou peu s'en faut, avec la jeune rédaction du *Globe* et ferait siennes telles déclarations signées Duvergier de Hauranne, à savoir que les littératures surgissent « des besoins, des mœurs, des idées de chaque siècle et de chaque peuple » ou que « assujettir à des formes immuables et constantes l'expression des sociétés diverses et variables serait ... le comble de l'absurdité[1] ». Ce n'est pas un mince mérite pour lui qu'ayant quitté Paris depuis cinq ans, il se trouve pareillement d'accord avec ces jeunes gens qui, autour de Stendhal et de Mérimée, discutaient avec tant de passion, dans le salon d'E. Delécluze, des caractères du romantisme. Bien plus, loin de la capitale, il voit, aussi bien et mieux que ses confrères parisiens[2], la diversité du romantisme et la difficulté d'en donner une définition précise. Il n'est pas de ceux qui lui fixent un caractère ou un objectif uniques. Devant sa complexité, il hésite à donner une formule synthétique qu'il ne peut encore esquisser : le Romantisme n'a pas donné tous ses fruits, — il risquerait donc de négliger un aspect important des nouvelles tendances qui peut s'affirmer d'un instant à l'autre.

On ne peut que le louer de son effort, de sa prudence et de sa loyauté[3].

L'*Essai* ne fut pas sans faire quelque bruit. Il suscita des articles — moins toutefois qu'on ne le croirait. Les *Débats*, dans un article signé Z. (Hoffmann) et A. D., se déclaraient enchantés d'entendre l'anonyme critique affirmer qu'on se sert « aujourd'hui en France du mot romantique pour désigner toute composition contraire au système suivi en France depuis Louis XIV », puisque l'on en pouvait conclure : « Tout ce qu'il y a de faux, d'absurde, de ridicule en littérature est donc romantique puisque cela est contraire au système de Racine et de Boileau[4] ». Il est plus intéressant de constater que le *Globe* publia, le 9 juillet et le 1er octobre, deux articles : *Essai sur la littérature romantique* et *Du romantisme considéré historiquement*, l'un de J.-J. Ampère, l'autre de Desprès[5].

Ampère reconnaissait l'impartialité de l'*Essai*, mais regrettait ses lacunes : n'avait-on pas omis le nom de Dante? Et l'on citait celui de Marchangy! « Il y aurait beaucoup à ajouter », écrit-il, — et l'on s'en doute, mais il s'agit d'un simple essai et non d'un

1. Trahard, *loc. cit.*, p. 12-13.
2. Vitet, par exemple; cf. *ibid.*, p. 22.
3. On ne s'étonnera pas qu'il n'ait parlé ni du drame ni du roman romantiques : ils ne sont pas encore nés sous leur forme définitive, *Cromwell*, *Hernani* ou *Antony*, *Le Rouge et le Noir* ou *Notre-Dame de Paris*.
4. Trahard, *loc. cit.*, p. 97-98.
5. *Le Globe*, t. II, p. 667 et 855; Trahard, *loc. cit.*, p. 62-71 et 73-82.

traité définitif. Il trouve « raisonnables » mais pas assez « tranchées » les distinctions établies entre le classicisme et le romantisme, tout en faisant des réserves : le romantisme n'est pas sans imiter autant que le classicisme, — et il y a des classiques originaux : Corneille, Racine, La Fontaine. Il conclut, blâmant l'esprit de système et ce qu'il considère comme une vaine polémique, que les deux littératures « sont moins distinctes et moins ennemies qu'on ne le suppose fréquemment... Loin de se repousser et de s'exclure elles se sont souvent fondues pour produire des chefs-d'œuvre[1] ». Aveu qui n'a rien de surprenant si l'on songe au caractère assez timide d'Ampère, et si l'on veut bien réfléchir qu'en 1825, l'heure de la grande bataille n'avait pas encore sonné.

Desprès, lui, tenta d'aboutir au point où Castelnau n'avait pas pu ou pas voulu arriver. Son livre, dit-il, est « ce qu'on a publié jusqu'ici en français de plus complet, de plus méthodique et de plus clair sur le romantisme. L'auteur inconnu de ce livre a compris qu'il ne s'agissait ici ni d'un genre de style, ni d'une manière d'écrire, mais d'un système de haute philosophie[2]. » Pareil jugement, dans le *Globe*, n'était pas un mince éloge. La critique, d'ailleurs, ne se fait pas attendre : Desprès attendait une « définition complète et vigoureuse », il a été déçu; l'auteur a échoué « devant la difficulté qu'il élude au lieu de la résoudre, en avouant que le romantisme est, de sa nature, insaisissable, et en se bornant à une analyse assez exacte des éléments qui le composent ». Le romantisme est-il vraiment toute littérature originale? Soit. La littérature de 1825 est donc romantique, mais « cette dénomination n'a pas été imaginée pour définir toute littérature qui serait l'expression fidèle d'une société quelconque, mais cette littérature seulement qui est réputée l'image fidèle de la civilisation moderne ». Qu'est-ce donc que cette civilisation moderne dont le romantisme serait l'expression? Telle est la seule façon de poser le problème, et, constatant le renouveau des sentiments religieux, Desprès conclut que le romantisme « est le transport du spiritualisme dans la littérature[3] ».

Nous n'avons pas à discuter ici la justesse de ces vues, mais à signaler seulement l'intérêt que suscita, parmi les théoriciens du romantisme, le trop modeste essai de Castelnau. Pourquoi ne le signa-t-il pas? Fût-ce par discrétion, ou parce que, magistrat, il ne voulut pas que son nom fût mêlé aux querelles d'école? Peu

1. Trahard, p. 70.
2. *Ibid.*, p. 75.
3. *Ibid.*, *loc. cit.*, p. 80-81.

importe. Il y avait, dans cette étude d'allure un peu abstraite mais si compréhensive, si sûre, si claire, de très réelles qualités. Il est dommage que Castelnau n'ait pas, à quelques années de là, donné à nouveau son avis sur le romantisme, alors pleinement évolué. Faut-il accuser ici la province ou les importantes fonctions exercées par J. Castelnau qui purent ou le rendre plus timide ou le détourner de la critique littéraire? Il reste que son livre est un témoignage important et qu'il mérite d'être désormais cité parmi les ouvrages où, avant *Hernani*, la jeunesse de 1820 essaya de définir son idéal[1].

PIERRE JOURDA.

1. Signalons ici — nous devons ce renseignement à M. A. Praviel — que, dans le concours ouvert par l'Académie des Jeux floraux, deux mémoires étaient signés Gaspard de Pons et Adolphe Thiers : ni l'un ni l'autre ne fut couronné. Une églantine d'or fut accordée, en 1821, à un M. de la Servière, dont le discours fut publié, en 1821, dans le Recueil des Jeux floraux. Cf. A. Praviel, *Histoire anecdotique les Jeux floraux*, p. 256-259 et 277-278.

— M. Bray me signale, et je l'en remercie, que l'ouvrage de Castelnau a été cité par Henning, p 331-332 de son livre *L'Allemagne de Mme de Staël et la politique romantique* (Paris, Champion, 1929).

MÉLANGES

HORACE SOURCE DE DEUX PASSAGES DE MONTAIGNE ET DE PASCAL

Les *Satires* d'Horace renferment deux passages dont la substance et la forme même se retrouvent si précisément semblables chez Montaigne et chez Pascal qu'il semble difficile que des analogies aussi étroites ne soient pas le résultat d'imitations directes et voulues qu'il convient de signaler.

Les *Essais* prennent fin sur cette page fameuse :

> Les plus belles vies sont, à mon gré, celles qui se rangent au modelle commun et humain, aveq ordre, mais sans miracle et sans extrauagance. *Or la vieillesse a un peu besoin d'estre traictée plus tendrement.* [1588 : plus doucement et plus délicatement.] Recommandons la à ce Dieu, protecteur de santé et de sagesse, mais gaye et sociale :
>
> Frui paratis et valido mihi
> Latoe, dones, et, precor, integra
> Cum mente, nec turpem senectam
> Degere, nec cythara carentem[1].

Relisons maintenant, dans Horace, la deuxième satire du Second Livre. Le poète, ainsi qu'il a coutume, conseille une sage modération dans l'usage des plaisirs et la simplicité de la vie. Aux jours de fêtes seulement, ou lorsque le déclin des forces le commandera impérieusement, il sera loisible d'apporter à une habituelle austérité quelque tempérament. Si, dans les années viriles, on incline à trop accorder au corps, que nous restera-t-il à lui pouvoir abandonner lorsque, affaibli par les années ou la maladie, il exigera de nous chaque jour davantage?

> Hic tamen ad melius poterit transcurrere quondam,
> Siue diem festum rediens aduexerit annus,

1. *Essais*, Liv. III, chap. XIII, *in fine*. Nous citons le texte de l'exemplaire de Bordeaux, d'après l'Edition Municipale, III, 431. La strophe d'Horace citée par Montaigne est celle qui termine l'ode à Apollon : Hor., *Od.* I, XXXI, 17-20. (Cf. l'*Edit. major* de Frédéric Plessis, p. 87.) Nous avons, dans nos citations, souligné les passages où l'imitation apparaît le plus évidente.

Seu recreare uolet tenuatum corpus ubique
Accedent anni, *tractari mollius ætas*
Imbecilla uolet. Sibi quidnam accedet ad istam
Quam puer et ualidus præsumis mollitiem, seu
Dura valetudo inciderit seu tarda senectus[1]?

Montaigne, à n'en pas douter, a fait plus ici que de s'inspirer librement d'Horace : il l'a traduit littéralement et de propos délibéré[2]. Il n'est pas sans intérêt de noter combien la page qui termine l'œuvre du moraliste français est, plus intimement encore qu'on ne le croit généralement, pénétrée de l'esprit du poète latin. Ce n'est pas sans intention que l'auteur des *Essais* a voulu prendre congé de son lecteur sur les dernières cadences de l'ode à Apollon et qu'il a, en manière de testament spirituel, furtivement introduit, dans la conclusion de son livre, une leçon de morale pratique empruntée aux *Satires*. Et le dernier mot de la philosophie de Montaigne, c'est sans doute à Horace qu'il convient de le demander.

Les réminiscences d'Horace se rencontrent assurément, — et pour des causes trop évidentes, — moins nombreuses sous la plume de Pascal que sous celle de Montaigne. Ernest Havet a jadis signalé dans les *Pensées*[3] deux citations empruntées aux *Odes* et à l'*Art poétique*[4], mais il ne semble pas que les *Provinciales* aient encore fourni l'occasion de quelque rapprochement avec le texte d'Horace. Un passage célèbre de la première des « Petites Lettres » paraît bien cependant devoir quelque chose, pour ne pas dire plus, aux derniers vers d'une des *Satires* :

Vous estes opiniastre, me dirent-ils, vous le direz [le pouvoir prochain] ou vous serez hérétique, et Monsieur Arnauld aussi. *Car nous sommes le plus grand nombre*[5] et s'il est besoin nous ferons venir tant de Cordeliers que nous l'emporterons[6].

M. Félix Gazier, le savant éditeur de Pascal, a fort justement reconnu dans cette page une allusion évidente à certains propos échangés entre la Reine et la Princesse de Guémené, propos que Pascal aurait connus : « La Reine dit à M^me^ la Princesse de Guémené au Cercle : — « Vos docteurs parlent trop. » — A quoi elle répondit : — « Vous ne vous en souciez guère, Madame, car vous ferez venir

1. Hor., *Sat.* II, II, 82-88. (*Edit. major* de Paul Lejay, p. 346.)

2. Notons que la dernière recension des *Essais* faite par Montaigne et représentée par l'exemplaire de 1588, corrigé de la main de l'auteur, actuellement conservé à la Bibliothèque de Bordeaux, accuse une tendance de l'écrivain à serrer de plus près, à l'aide d'un seul adverbe au lieu de deux, le latin d'Horace. L'imitation apparaît plus flagrante.

3. *Pensées de Pascal* publiées... par Ernest Havet. Quatrième édition revue et corrigée, 1887, II, Table analytique, 38.

4. Hor., *Od.*, III, XXIX, 13; *De Art. poet.*, 447.

5. Nicole, dans la version latine que, sous le nom de Wendrock, il a donnée des *Provinciales*, traduit : *numero superiores sumus.* Cf. Pascal, *Œuv. compl.*, éd. des Gr. Ecriv., IV, 144.

6. Pascal, *Première Provinciale, in fine* (*Œuv. compl.*, édit. citée, IV, 142).

tant de Cordeliers et de moines mendians que vous en aurez de reste[1]. » — La source, ici, n'apparaît pas douteuse : est-elle unique? et, au moins pour le mouvement général de la période et même pour quelques mots qui sont traduits textuellement, ne peut-on croire que Pascal se soit souvenu d'Horace?

C'est là un de mes petits défauts, dit en effet l'écrivain latin; dès que j'ai quelque loisir, je m'amuse à écrire. Si tu te refuses à me le pardonner, que l'immense foule des poètes vienne à mon aide (*car nous sommes le plus grand nombre*) et, comme les Juifs, nous saurons te forcer à te ranger de notre parti.

Ubi quid datur oti,
Illudo chartis : hoc est mediocribus illis
Ex uitiis unum; cui si concedere nolis,
Multa poetarum ueniat manus, auxilio quæ
Sit mihi. *Nam multo plures sumus*, ac veluti te
Iudæi cogemus in hanc concedere turbam[2],

De telles ressemblances qui vont parfois jusqu'à l'identité dans les termes nous paraissent constituer un peu plus que des rencontres fortuites. Nous ne croyons pas qu'elles aient encore été relevées et nous avons pensé, en les signalant, qu'il importait d'en remettre l'examen et la discussion aux futurs commentateurs des *Essais* et des *Provinciales*.

Marcel Duchemin.

1. Pascal, *Œuv. compl.*, édit. citée, IV, 110-111. Sainte-Beuve a également rapporté ce texte, plus complètement, *Port-Royal*, éd. in-12, III, 39.

2. Hor., *Sat.* I, IV, 138-143, *edit. major* P. Lejay, p. 133-134. Au vers 141 nous suivons avec Lejay la leçon des mss. : *ueniat*, subjonctif de volonté équivalant à un impératif. *Veniet*, que préfèrent la plupart des éditeurs, n'est attesté que par les scolies pseudacroniennes et semble amené par *cogemus*.

LA DATE DE LA « DIDON » DE HARDY

Nous sommes aussi peu renseignés sur la date de la composition des œuvres de Hardy que sur sa vie. Selon M. Carrington Lancaster, la carrière de ce fécond auteur dramatique commença entre 1595 et 1598. C'est seulement en 1623 qu'il commença à publier une partie de son œuvre. D'après les préfaces de son *Théâtre*, les pièces du tome I seraient postérieures à son *Histoire éthiopique*, qui est une œuvre de jeunesse, et celles du tome II dateraient aussi de sa jeunesse ; mais Carrington Lancaster accorde peu de confiance à ces déclarations, et, même si elles sont sincères, nous sommes déçus par leur imprécision.

Les privilèges des livres que Hardy a publiés nous fournissent un *terminus ad quem*, qui, selon les volumes, varie entre l'année 1622 et l'année 1628[1]. D'autre part, Rigal et Carrington Lancaster ont cherché un *terminus a quo* ; ils ont montré que *Cornélie* (tome II) n'avait pu être écrite avant 1613, *La Force du sang*, *Dorise* et *Corine* (tome III) avant 1615, 1619 et 1612, *Frégonde* (tome IV) avant 1621, *Elmire* et *La Belle Egyptienne* (tome V) avant 1610 et 1615. Ainsi donc, pour toutes ces pièces, *Frégonde* exceptée, la marge est grande entre le *terminus a quo* et la date d'impression. Ajoutons que la préface de *Corine* nous autorise à placer en 1612 ou 1613 la composition de cette pièce.

Aucune date n'a été proposée pour les pièces du tome I ; mais la découverte d'un plagiat de Hardy me permet d'affirmer que la tragédie de *Didon*, qui en occupe les premières pages, n'a pas été écrite avant 1608. Ce plagiat a trait au thème bien connu des faiblesses amoureuses d'Hercule. Parmi les centaines d'écrivains qui en ont parlé, considérons d'abord Sénèque. Au premier acte de son *Hippolyte*, un chœur d'Athéniens décrit le pouvoir de l'Amour sur tous les pays, sur tous les hommes et sur les dieux : Apollon, Jupiter, Diane, et Hercule qui laissa tomber ses armes et la peau du lion de Némée pour filer aux pieds d'Omphale. L'Amour rend furieux les animaux tels que les taureaux, les cerfs[2], les sangliers, les fauves et les monstres marins ; bien mieux, il change l'âme des belles-mères !

Au deuxième acte d'*Hippolyte*, Robert Garnier a paraphrasé en cent deux octosyllabes les quatre-vingt-quatre vers du poète latin.

1. En ce qui concerne l'*Histoire éthiopique*, un texte du P. Caussin, cité par Carrington Lancaster, prouve qu'elle a été jouée pour la première fois avant 1621 (*Modern Language Notes*, février 1930, p. 120).

2. Les vers relatifs aux cerfs ont inspiré à Robert Garnier une belle strophe du chœur de la chasse (*Hippolyte*, 1er acte).

Son chœur d'Athéniens dépeint les tourments que l'Amour fait éprouver aux êtres humains. Puis il oppose aux victoires d'Hercule sa prompte défaite sous les coups de l'Amour : le demi-dieu employa à tordre et à filer la laine la main qui naguère était souillée du sang des monstres. Le chant du chœur se termine par une adjuration à Vénus et à son fils.

En 1608, un jeune soldat de fortune, Jean de Schelandre, qui avait passé plusieurs années au service de Maurice de Nassau, publia à Paris sa tragédie de *Tyr et Sidon* ; ce livre parut sous le pseudonyme de « Daniel d'Ancheres, gentilhomme verdunois ». A la fin du second acte, après le meurtre du trop galant Léonte, un chœur de soldats tyriens déplore les coups subits et inévitables de la mort ; ensuite il énumère les victoires d'Hercule, et rappelle qu'il a péri victime de l'amour jaloux de sa femme. Après avoir consacré quelques strophes à la mort d'Achille, il apostrophe et maudit le cruel Amour. Il est évident que, dans les cent vingt vers de ce chœur, Schelandre a imité l'*Hippolyte* français, et non celui de Sénèque [1].

Au quatrième acte de la *Didon* de Hardy, le chœur des Troyens délaie le même thème en deux cent huit vers. Il décrit tous les travaux d'Hercule, sans oublier celui que Schelandre avait passé sous silence et qui nous rappelle la prouesse d'Olivier à Constantinople. Après avoir évoqué Omphale, Iole et la jalouse Déjanire, il se lamente enfin sur les souffrances de Didon et la cruauté d'Énée. Ce morceau lyrique est étroitement apparenté à celui de Schelandre ; tous les deux contiennent le lieu commun de l'oisiveté, qui fait défaut aux deux chœurs de Sénèque et de Garnier :

De ses sales délices
Naist une oysiveté,
D'oysiveté les vices [2]...

L'oisiveté, mere des vices,
Eclipsa l'antique valeur ;
Peu à peu le miel des delices
Luy ourdit un honteux malheur [3].

Comme le texte de *Didon* n'a été publié qu'en 1624, il est impossible que Schelandre l'ait imité. C'est donc Hardy qui a plagié un rival encore obscur.

Schelandre et probablement aussi Hardy [4] n'ont pas pris la peine de

1. La tragédie de *Tyr et Sidon*, refondue et augmentée, a été réimprimée en 1628 sous le nom de tragi-comédie. Dans le nouveau texte, le chœur a été supprimé, et, par conséquent, le passage sur Hercule a disparu.
2. *Tyr et Sidon*, vers 1289-1291.
3. *Didon*.
4. A *vasti leonis* correspond *l'énorme lyon* et à *spolium* le mot *dépouille*, mais aucune phrase de Sénèque ne se retrouve dans le texte de Hardy. Ces ressemblances doivent être fortuites.

remonter jusqu'à Sénèque. C'est un fait digne de remarque que Montchrestien [1] et la plupart des dramaturges de cette époque se soient inspirés de leurs proches devanciers, et principalement de Garnier, plutôt que de Sénèque et des tragiques grecs.

RAYMOND LEBÈGUE.

1. Cf. Lebègue, *Robert Garnier* (*Revue des Cours et Conférences*, XXXIII, 2e série, 5e article).

DES SOURCES INÉDITES DE « POLYEUCTE »

On n'a jamais cité, comme source de *Polyeucte*, que l'*Abrégé du martyre de saint Polyeucte*, écrit par Siméon Métaphraste et rapporté par Surins. Ce récit est fort sec, et Corneille a dû, pour en tirer une tragédie capable d'intéresser pendant cinq actes, l'étoffer singulièrement ; il a développé et ménagé industrieusement certaines données, créé des personnages, imaginé des circonstances, des péripéties. Toutes ces inventions, qu'il énumère lui-même sans indication d'origine, sont-elles vraiment de lui, ou n'aurait-il pas été aidé, dans ce travail d'adaptation, par des œuvres antérieures, aujourd'hui oubliées, mais dont quelques-unes du moins jouirent, de son temps, d'une renommée enviable ? En particulier, ne serait-il pas redevable à des romans que personne ne lit plus, mais qui alors, soit par leur valeur propre, soit par le rang et la notoriété de leur auteur, ne laissaient pas indifférente la curiosité des honnêtes gens ? Certes, Corneille avait du génie, et les nécessités du théâtre, la logique des situations et des caractères, à elles seules, pouvaient amener soit des enrichissements adéquats, soit une disposition nouvelle des éléments de l'histoire ou de la légende. Il n'en est pas moins vrai que Corneille a dû être éclairé par les livres auxquels nous faisons allusion, qu'il s'en est servi pour la structure de l'action, la psychologie des personnages, la peinture des sentiments, et que souvent ses expressions mêmes, bien qu'elles ne soient pas tout à fait identiques à celles de ses modèles, ont avec elles comme un air de famille évident. Et les similitudes sont si frappantes, que nous n'hésitons pas à croire qu'il a utilisé, en temps opportun, des souvenirs, d'ailleurs relativement récents.

*
* *

Jean-Pierre Camus était, vers 1640, comme l'on dit aujourd'hui, une des personnalités marquantes de l'époque. Évêque de Belley de 1608 à 1628, il résigna à cette date son évêché, et reçut de Louis XIII l'abbaye d'Aulnay, près de Caen ; il la quitta bientôt sur les instances de Harlay, archevêque de Rouen, qui lui donna aussitôt près de lui les fonctions de vicaire général. Il est vraisemblable qu'à ce moment Corneille le connut, ou du moins entendit parler avec éloges de sa personne et de ses travaux. Peu après, Camus se retira à Paris et consacra ses revenus et son temps à soigner les malades, aux Incurables. Il mourut en 1652. Son rôle aux États généraux de 1614, son amitié pour François de Salles, sa prodigieuse activité littéraire,

sa charité inépuisable, sa guerre obstinée contre les moines, l'avaient mis en pleine lumière. Tant qu'il fut en Savoie, ce vénérable prélat parcourait inlassablement son diocèse, durant la plus grande partie de l'année, pour porter dans les moindres bourgades la parole de Dieu; et il consacrait le repos que lui imposaient les chaleurs de l'été à rédiger des romans moraux, qui, dans sa pensée, continuaient et complétaient sa prédication orale. Doué d'une facilité un peu inquiétante, il achevait, parfois en une nuit, s'il faut en croire Tallemant des Réaux, ces récits édifiants qu'il appelait lui-même des « histoires dévotes ». Il les destinait à combattre, dans le monde, l'influence néfaste des romans d'aventures et d'amour. C'est qu'aux yeux de Camus, les *Amadis*, les *Astrées* étaient responsables de la dépravation des mœurs et des progrès de l'impiété ; ils séduisaient l'imagination, le cœur, et insinuaient un poison d'autant plus pernicieux qu'il était insensible. Comparables à ces champignons qui flattent le goût, et distillent dans l'estomac un venin mortel, ils n'offraient aux lecteurs que des événements faux, chimériques, irréalisables, des « fadaises » susceptibles de gâter l'esprit et de corrompre le sens du vrai, ou, ce qui est pire, une peinture complaisante de sentiments amoureux, de situations licencieuses, capable d'entraîner peu à peu aux désordres de la volupté l'âme la plus saine. Que M. d'Urfé, dit-il quelque part, eût été plus heureux, si, au lieu de gaspiller son talent à décrire de nobles tendresses, il l'eût consacré à des sujets qui lui auraient valu le repos éternel ! Aussi, Camus considérait-il comme un devoir de sa charge de prêcher la croisade contre les romans à la mode. Seulement, comme il connaissait l'esprit faible, la volonté molle des mondains, il avait compris qu'il ne fallait pas les rebuter par l'étalage indiscret d'une morale austère; il fallait, au contraire, dissimuler l'enseignement sous les artifices littéraires qu'ils aimaient, comme le médecin masque l'amertume d'un remède salutaire par le sucre d'un sirop, mêler astucieusement les objurgations, les conseils, les invectives, aux ressorts ordinaires d'une intrigue romanesque, en somme faire servir le roman à corriger les méfaits du roman. Il eût dit volontiers, comme La Fontaine :

> Une morale nue apporte de l'ennui ;
> Le conte fait passer le précepte avec lui.

Il conviait avec une éloquente chaleur à entrer dans cette noble carrière tous ceux qui avaient quelque talent. Mais peu, hélas ! répondaient à sa voix. Alors, à peu près seul, attristé mais non abattu, en dépit des critiques et des railleries, avec une obstination d'illuminé, il avait entrepris et continuait sa pieuse besogne, lâchant presque coup sur coup une trentaine d'histoires dévotes, multipliant les préfaces, les avertissements, les commentaires, expliquant sa méthode, réfutant ou prévenant les objections, tour à tour agressif ou sur la défensive, répétant cent fois les mêmes idées, dans l'espoir qu'enfin il les impo-

serait, en un style émaillé de vieux vocables, bourré de jeux de mots, bigarré d'images de toutes sortes, bibliques et païennes, familières et relevées.

*
* *

En 1621, il avait publié *Agathonphile ou les martyrs siciliens Agathon, Philargyrippe, Tryphine et leurs associez, histoire dévote où se découvre l'art de bien aymer pour antidote aux deshonnestes affections, et où par des succez admirables la saincte amour du martyre triomphe du martyre de la mauvaise amour.* Ce récit d'une persécution sous Dioclétien eut quelque succès, puisqu'il atteignait, en 1638, sa troisième édition, et qu'en 1641, il était réimprimé à Rouen. Il me semble incontestable que Corneille a lu et mis à profit un roman, dont le sujet était du même ordre que celui qu'il traitait dans *Polyeucte*.

Corneille, on le sait, a inventé le personnage de Sévère, qu'il fait favori tout-puissant de l'empereur Décie. « Sévère, lit-on dans *Agathonphile*, vieux courtisan, extresmement favorisé de l'empereur, fort authorisé dans ses conseils, grand et puissant... » Voilà le nom et la situation de fortune du héros de la pièce de Corneille.

Dioclétien a envoyé à Syracuse, pour diriger la persécution contre les chrétiens, un certain Calvisian, fonctionnaire docile et craintif, « *lequel estoit tellement espouvanté de l'apprehension de perdre sa fortune et sa teste* », qu'il agit avec une implacable rigueur. Tout ce qu'il accorde à Pamphilie, qui le supplie pour son fils Euple, c'est « *qu'il seroit esgorgé le dernier*, afin que voyant les souffrances des autres, il eust loisir de penser à ce qu'il avoit à faire ». Elpe, femme de Pompone, gouverneur de Syracuse, se proclame chrétienne publiquement, au milieu de l'amphithéâtre ; confus, affolé « par la présence de Porphyre, son ennemy, qui se rioit de sa forcenerie, Pompone commanda, pour donner l'exemple, que l'on commençast les exécutions par sa femme ». Ce sont là, répartis entre plusieurs personnages, les éléments essentiels du rôle de Félix.

Pamphilie, mère de Tryphine, et Euple, son frère, viennent trouver la jeune fille dans la chambre où on la garde pour la conduire à la mort, car elle est chrétienne. Pamphilie espère « qu'une larme de mere seroit capable d'amollir la fermeté de ce cœur » ; elle essaie d'arracher Tryphine à sa « folie ». « Non pas folie, riposte Tryphine, mais grande sagesse et indicible vertu pour les esleus et pour ceux qui croient.... Ma chere mere, *pleust à Jesus le Dieu que j'adore et que j'ayme, que je peusse par mon sang obtenir pour vous le don de la foi.* » Puis, elle se tourne vers son frère : « *Vous avez l'esprit trop bon*, mon cher Euple, pour ne laisser prendre racine en vostre ame, aux semences de nostre saincte foi ». Polyeucte, lui aussi, demande à Dieu cette conversion de Pauline, qu'il voudrait acheter de tout son sang ! « Elle a trop de vertu pour n'être pas chrétienne. »

Quelque temps après, Pamphilie revient à la charge, en une seconde entrevue, plus pathétique encore que la première. Tryphine s'irrite contre « *les idoles creuses*, qui ont des yeux, des oreilles, des pieds et des mains, et qui sont sans usage de la vue, de l'ouïe, du marcher et du toucher ». On songe aux anathèmes de Polyeucte, dans une situation analogue, contre les « dieux frivoles » des païens :

Insensibles et sourds, impuissants, mutilés.

Tryphine espère que Dieu dissipera l'aveuglement de sa mère ; mais quand se produira cette sainte illumination ? « Il faut, en patience, attendre le salutaire de sa face et le temps de vostre visitation. » Et Polyeucte, espérant que Pauline reconnaîtra enfin le Dieu qu'il adore, dira :

Ce bienheureux moment n'est pas encore venu ;
Il viendra, mais le temps ne m'en est pas connu.

D'autres menus détails éveillent encore le souvenir de certains passages de *Polyeucte*. Euple, dans son ardeur à subir le martyre, lance à ses juges « *des outrages*, pour leur faire avancer ce qu'il desiroit avec une saincte impatience ». Polyeucte forcera les hésitations de Félix par les invectives dont il accablera, en sa présence, les dieux et l'empereur. Et quand Euple a obtenu cette condamnation qu'il envie, à Calvisian qui le somme de renier sa foi, il répond par l'affirmation sereine de sa nouvelle croyance : « Adore les Dieux. — Je suis chrestien. » « Sacrifie à nos Dieux. — Je suis chrestien. » Ces répliques, ces commandements, débarrassés du délayage qui les affaiblit chez Camus, et ramenés à une forte et vigoureuse concision, formeront le sublime dialogue de Polyeucte et de Félix, à la fin de la scène 3 de l'acte V.

Ajoutons que « le torrent de la grâce divine », qui entraîne Pauline et Félix chez Corneille, emporte dans l'*Agathonphile*, après l'exécution d'Agathon, Elpe, qui aime le jeune martyr ; Irène, la marâtre repentante d'Agathon ; Sabin, son père, et beaucoup d'autres.

*
* *

Un autre roman de Camus a fourni à Corneille, de façon indubitable à notre avis, les données essentielles de la grande scène de l'acte II, entre Pauline et Sévère. Au début de 1622, Camus faisait paraître chez Claude Chappelet, à Paris, *La première partie d'Alexis où, sous la suitte de divers pelerinages, sont deduites plusieurs histoires, tant anciennes que nouvelles, remplies d'enseignemens de piété*. Ce volume fut suivi de cinq autres. Camus semblait vouloir rivaliser avec les auteurs de romans mondains en plusieurs tomes. Sans intrigue centrale, constitué par une réunion de récits n'ayant entre eux qu'un lien assez lâche, d'ailleurs inachevé, l'ouvrage racontait les aventures de quelques gentilshommes, qui, tentés de bonne heure par la vie monacale, et dégoûtés du siècle par des déceptions

amoureuses, se rencontraient à la chartreuse de Bonnefontaine, et décidaient, avant de se cloître, de faire un pèlerinage à Notre-Dame-de-Liesse, près de Laon. La seule histoire qui nous intéresse ici, est celle des amours de Marcel, devenu en religion Sérafic, et de Colombe. Sérafic la raconte lui-même à plusieurs de ses amis, au nombre desquels figure Méliton, l'un des héros du livre. Colombe aime Marcel, mais elle s'incline docilement devant la volonté de son père, qui, sans la consulter, la marie à Hermin. Voici ce qu'elle dit à une confidente de la pure tendresse qu'elle avait pour Marcel : « Dites à Marcel que *j'honoreray tousjours ses merites ; si j'eusse eu le pouvoir de choisir quelqu'un, mes affections m'eussent donnée à luy* ; mais ne pouvant que ce que *je dois*, et *me debvant* toute à ceux qui m'ont donné l'estre, il faut que je suive leur volonté ». Sérafic admire ce haut degré de vertu : « Tant est forte (en elle) la bride de *la raison*, et *puissante la domination que Dieu luy a donnée sur l'appetit sensitif* ». Ce sont les déclarations mêmes que Pauline fait à Sévère ; elle aussi, *si le ciel eût mis son hyménée en son choix*, se serait *donnée* aux seules vertus de son amant ; mais *son devoir* lui imposait d'autres lois ; et *sa raison, souveraine sur ses passions*, a dompté en elle toute révolte. Méliton s'étonne de la facile soumission de Marcel : « Certes, vous aymez bien peu ! Car aymer ainsi froidement, c'est n'aymer nullement. » Surpris par le calme apparent avec lequel Pauline lui explique sa conduite, Sévère lui demandera douloureusement :

Est-ce là comme on aime, et m'avez-vous aimé ?

C'est « aimer fortement, raisonnablement, sainctement », réplique Sérafic. Protester ? Faire du scandale ? Mais c'eût été « mettre en compromis *la reputation* de cette vierge, qui m'estoit aussi precieuse que la mienne propre.... Pensez-vous que j'eusse moins de soin de la *renommée* de la douce Colombe ? Ce qui fit que j'aymay mieux la voir avec *l'intégrité de cette reputation* que de la voir dechirée par les autours des langues mesdisantes.... Aussy n'estoit-ce pas mon plaisir ny mon interest que je recherchois en elle, mais seulement l'honneur de l'aymer et l'amour de l'honorer pour les rares vertus et qualitez qui estoient en elle. » A Sévère qu'effraie l'idée de ne plus la revoir, Pauline alléguera sa « *gloire* », et Sévère qui, dès qu'il connut Pauline à Rome, louait *sa vertu* bien qu'elle lui fût rigoureuse, cédera aussitôt à cette puissante considération :

Ha, puisque votre gloire en prononce l'arrêt,
Il faut que ma douleur cède à son intérêt ;
Est-il rien que sur moi cette gloire n'obtienne ?

« Son obeyssance luy estant honnorable, necessaire et advantageuse, continue Sérafic, j'aymois cette obeyssance, bien qu'elle prejudiciast aux desirs de mon sentiment, non à ceux de la raison. » Pauline saura suggérer à Sévère que si elle était moins soumise à son devoir, elle mériterait moins l'affection d'un aussi noble cœur que le sien.

« *Ce n'est pas*, ajoute Sérafic, *que je ne sentisse de grandes revoltes en moy-mesme....* La loy de mon sens se revoltoit contre celle de mon esprit, et remplissoit mon entendement de confusion et de trouble... Mais, par la grâce de Dieu, *la raison eut l'advantage.* » Pauline aussi connaît ces déchirements intérieurs. « Le dehors », sans doute, est « sans émotion », mais :

> Le dedans n'est que trouble et que sédition !

Ce n'est pas sans lutte que la raison a « dompté » ses sentiments ! Elle « tyrannise » son âme, elle n'y « règne » pas.

« Je n'en voulus aucun mal à Hermin, qui fut cest heureux homme qui l'espousa, dit Sérafic ; et, je vous prie, quelle injustice et inegalité d'esprit m'eust-ce esté de hayr un homme qui cherche son bien, et un tel bien, sans faire tort à personne?... Que si c'est la seule volonté qui offense, luy n'en ayant point eu en sa recherche de m'offenser, à quel propos me fusse-je plaint d'une action que je ne pouvois blasmer sans mettre en compromis la reputation de la plus honneste fille du monde ? Aussi, donnay-je plustost des benedictions à ce mariage que des imprecations, *invocquant la grace du Ciel pour la satisfaction de l'un et de l'autre de ces heureux amants.* » Chez Corneille, Sévère n'a pas un mot de jalousie ou d'animosité contre Polyeucte ; il reconnaît que Polyeucte était digne de Pauline, et qu'il ne peut la blâmer d'un mauvais choix. Et quand il quitte Pauline, c'est en appelant sur elle et sur son époux la bienveillance des dieux :

> Puisse le juste ciel, content de ma ruine,
> Combler d'heur et de jours Polyeucte et Pauline !

Cette fois, Méliton éclate ; tant de magnanimité le dépasse. « *Cela*, dit-il en se moquant, *c'est avoir un empire bien absolu sur ses passions, et estre tout à fait maistre de soy-mesme !* C'est un miracle, qui laisse plus d'admiration dans les esprits que d'esperance d'imitation. » De même, Sévère, ne comprenant pas tout d'abord la beauté de l'âme de Pauline, qui soumet ses sentiments à la raison, lui dira non sans ironie :

> Ainsi de vos désirs toujours reine absolue,
> Les plus grands changements vous trouvent résolue !

Et il regrettera de ne pouvoir imiter l'exemple qu'elle lui donne :

> Qu'un peu de votre humeur ou de votre vertu,
> Soulageroit les maux de ce cœur abattu !

Ces rapprochements nous semblent probants ; tant de rencontres ne sont pas l'effet du hasard.

*
* *

Corneille doit vraisemblablement à un autre représentant du roman religieux au XVII^e^ siècle quelques idées qu'il a utilisées dans les pre-

mières scènes de l'acte IV de *Polyeucte*. En 1637, un auteur aujourd'hui inconnu, mais qui n'était pas sans talent, le sieur du Bail, faisait paraître à Paris, chez G. Loyson, *Les genereuses amours des courtisans de la Cour, sous le nom d'Alcimene et d'Amerose* ; l'ouvrage fut réimprimé en 1641, et son titre a dû frapper Corneille. Alcimène aime Amerose ; mais un jour, il renonce aux passions terrestres, dont il a senti le néant, et décide de se vouer à Dieu ; comme il est trop faible pour supporter les austérités du cloître, il se retire dans un domaine isolé, et interdit sa porte aux mondains. Son frère Ariarque accourt le premier, pour le supplier de ne pas abandonner tous les avantages que son nom et sa fortune lui promettent à la Cour, mais ses exhortations sont vaines. Il fait alors intervenir ses parents, sans plus de succès. « Je mesprise les choses perissables pour acquerir des tresors qui sont esternels », réplique le nouveau solitaire. Enfin, Amerose, qui est éprise d'Alcimène, force l'entrée de l'ermitage ; Alcimène ne peut pas ne pas la recevoir. « *Jamais homme ne se treuva plus en peine que le fut Alcimene....* Il craint que le diable le surprenne, et que cette partie soit faite à dessein de le perdre.... *Il se sent si foible à ce moment qu'il a plus de peur d'estre vaincu par les armes d'une fille que par celles de tous ses parents* ; le combat qu'il a dans son âme est estrange; *mais à la fin il implora l'aide du Tout-Puissant.* » Polyeucte aura un moment d'émoi, quand Cléon lui apprendra que Pauline le demande :

O combat que surtout j'appréhende!
Félix, dans la prison j'ai triomphé de toi...
Je craignais beaucoup moins tes bourreaux que ses larmes.

Et il invoquera la grâce divine, pour qu'elle le soutienne dans cette redoutable épreuve :

Seigneur, qui vois ici les périls que je cours,
En ce pressant besoin, redouble ton secours.

* * *

Quelle chose par là nous peut être enseignée?
J'en vois deux,...

comme dit La Fontaine.

D'abord, nos grands écrivains du XVII[e] siècle furent surtout de prestigieux metteurs en scène ; ils eurent au suprême degré l'art de faire quelque chose d'un rien. Cette habileté à faire valoir ce qu'ils empruntaient, à fondre des données étrangères et disparates en un tout merveilleusement harmonieux et équilibré, est un de leurs mérites éminents. Si ce talent n'est pas l'essence même du classicisme, il en est au moins l'un des traits essentiels.

D'autre part, nous devrions nous convaincre que des auteurs comme Corneille et Racine « plongent » dans leur temps plus que nous ne pensons, et que les sources antiques ne sont peut-être pas,

pour eux, les plus importantes. Les romans, les pièces de théâtre, les événements mêmes de leur époque, leur ont fourni autant, ou plus, d'éléments que les livres grecs et latins. Ces recherches sont ardues ; mais elles sont le seul moyen de renouveler des études qui semblaient épuisées, et de rendre à ces chefs-d'œuvre la physionomie propre que la tradition et les préjugés leur avaient enlevée.

M. Magendie.

PHÈDRE N'EST POINT JANSÉNISTE

Il semble aujourd'hui superflu de parler encore du jansénisme de Phèdre; de Voltaire à M. Mauriac en passant par Chateaubriand, Sainte-Beuve et J. Lemaître, tous les critiques s'accordent à trouver la marque de Port-Royal dans la tragédie de Racine, et les arguments qu'ils puisent dans la préface ou le texte paraissent fortifiés par les paroles du grand Arnauld et la réconciliation de Racine avec ses maîtres.

Un tel accord semble fait pour emporter la conviction, mais ne l'emporte point : l'étude des textes de Racine et de ses modèles, l'examen de la préface de *Phèdre* et des traités jansénistes, une enquête sur la biographie de l'auteur ne vont-ils point nous conduire à une conclusion négative : Phèdre n'est pas janséniste ?

Dans sa préface, publiée après la pièce, ne l'oublions pas, Racine s'est expliqué sur le caractère de Phèdre : « Phèdre est engagée par sa destinée et par la colère des Dieux dans une passion illégitime, dont elle a horreur toute la première : elle fait tous ses efforts pour la surmonter... Son crime est plutôt une punition des Dieux qu'un mouvement de sa volonté ». En d'autres termes, Phèdre ne fait pas ce qu'elle veut.

De fait, au cours de la pièce, Phèdre nous apprend elle-même quelle tyrannique fatalité la poursuit :

> Objet infortuné des vengeances célestes,
> Je m'abhorre encor plus que tu ne me détestes.
> Les Dieux m'en sont témoins, ces Dieux qui dans mon flanc
> Ont allumé le feu fatal à tout mon sang [1].

« N'est-ce point là, dira-t-on, la doctrine des jansénistes sur la prédestination ? L'homme, fils d'Adam, supporte le poids de la faute originelle et tout le mal qui existe dans le monde procède du péché du premier homme. » Mais n'est-ce point là aussi ressemblance toute superficielle?

L'homme, d'après le dogme janséniste, est incapable de prendre une décision bonne : il a perdu la liberté de faire le bien et le pouvoir de s'abstenir du mal. *Periit libertas abstinendi a peccato.* Or, nous sentons bien que Phèdre, si elle le voulait (et si cette décision n'arrêtait pas la marche de la pièce, car il faut faire la part de la convention dramatique), pourrait dominer sa passion grâce à un effort suprême, mais non tout à fait impossible : elle pourrait prendre une décision salutaire ; d'ailleurs, elle a bien résolu d'éloigner d'elle Hippolyte,

1. Acte II, scène v.

d'accepter sa tutelle pour son fils encore jeune, puis de supplier Thésée en faveur de son innocence, de mourir enfin plutôt que d'avouer son amour. On pourra nous objecter que, d'après les jansénistes, l'homme a l'illusion d'être libre, mais selon le fatalisme antique, il a la même illusion et il nous paraîtrait fort téméraire de se décider en faveur de l'une ou de l'autre des deux interprétations, si Phèdre n'avait, deux fois, montré qu'elle est libre et qu'elle peut agir volontairement : elle a réussi à éloigner d'elle Hippolyte et elle ne l'a rejoint à Trézène que sur l'ordre de Thésée ; elle a résolu son suicide et elle finit par l'exécuter.

Ne parlons donc plus de prédestination : Phèdre est libre pour le bien et pour le mal. Ne disons pas que la grâce lui a manqué; Phèdre est théologiquement une « infidèle » et les jansénistes eux-mêmes nous répondront :

« La seule absence de la foi suffit pour qu'on puisse dire que les actes des infidèles sont de vrais péchés, car, en eux, il ne peut y avoir aucun mouvement de la grâce, puisque celle-ci commence toujours par la foi et on n'a aucune part à la grâce avant de commencer à sortir de l'infidélité. »

Appeler Phèdre « juste à qui la grâce a manqué » n'est pas seulement une hérésie, c'est une absurdité.

C'est l'antiquité qui nous fait comprendre la puissance de cette fatalité : avant Saint-Cyran, Euripide et Sénèque avaient marqué le déterminisme de cette hérédité :

« O ma mère, ô malheureuse, de quel amour as-tu été possédée[1] ? »

« Je reconnais le mot fatal de ma mère malheureuse... Vénus détestant la race du Soleil ennemi se venge sur nous du filet où elle fut prise avec son Mars. Elle accable toute la race de Phébus du poids des pires hontes[2]. »

Voilà ce qui put faire croire à une sorte de prédestination.

S'il exclut la liberté, le jansénisme exclut par là même la responsabilité et laisse peu de place au remords, justifié seulement par l'illusion de la responsabilité.

Phèdre se sent en effet responsable ; elle s'accuse d'avoir trop prolongé la coupable durée de son amour; son cœur n'est pas innocent ; ses hésitations et son trouble au moment d'avouer son amour à Œnone, l'insistance avec laquelle elle parle de son égarement et de son crime prouvent qu'elle a un sens moral profond, nullement obnubilé par la passion. Racine a fort bien dit : elle est « raisonnable », et, lorsqu'elle a compris, mais trop tard, qu'Hippolyte est perdu par sa faute, elle est prise de remords ; elle crie à Minos : « Pardonne! », et elle meurt pour ne pas survivre à la honte d'avoir fait périr un innocent. On dira que la crainte de l'enfer, qui amène sur les lèvres de Phèdre les vers admirables du IV^e^ acte, est purement chrétienne et même janséniste, puisque, aussi bien le sens moral n'étant pas complètement

1. Euripide, *Hippol.*, v, 337.
2. Sénèque, *Hippol.*, v. 112 et 123.

détruit par la faute originelle, torture l'homme et lui fait comprendre qu'il commet un péché sans pouvoir l'éviter.

Objection spécieuse. Sénèque n'était point janséniste ni chrétien et pourtant la nourrice, dans sa tragédie, rappelait à Phèdre le souvenir effrayant des juges des enfers [1]. Si nous croyons entendre invoquer le dieu de Racine, quand Phèdre s'écrie : « Pardonne! », c'est parce que, pour nous, la religion chrétienne est plus vivante, plus actuelle que la mythologie et que nous sommes tentés de transposer en idées modernes tout ce qui s'y prête dans la pensée antique. Il y a là une équivoque dont J. Racine devait habilement profiter.

Comment ne pas s'apercevoir surtout que la prédestination qui exclut ainsi liberté, responsabilité et remords, supprime tout intérêt dramatique ? Ce déterminisme sans échappatoire ne laisse aucun doute sur le résultat de la crise ; tout est préformé ; le personnage n'a qu'à subir avec résignation ou avec l'espoir d'une grâce surnaturelle le cours de sa destinée malheureuse : spectacle attristant, mais non pas dramatique. Or, Phèdre n'est point résignée et elle ne peut espérer en la grâce divine.

Phèdre est dramatique, parce qu'il y a lutte en elle : lutte contre son amour puisqu'elle s'entoure de précautions afin d'éviter les tentations; lutte contre sa passion qui, en s'analysant pour se mieux connnaître et se mieux détruire, s'approfondit et s'accroît ; lutte enfin avec sa conscience morale, puisque ses remords donnent au drame son intérêt et sa valeur ; si elle lutte, c'est qu'elle attend d'elle seule et de sa raison le calme de son âme ; si elle se suicide à la fin, c'est pour mettre un terme à ses remords et à sa passion : or, jamais un janséniste n'aurait admis pareille solution.

Malgré sa passion, Phèdre reste libre — d'une liberté restreinte; elle n'a pas une responsabilité illusoire ou des remords sans conséquences. C'est un drame purement humain qui se joue dans cette pièce, et nous pouvons fort bien nous passer de la prédestination des jansénistes pour l'expliquer; il nous serait plus difficile de nous passer du fatalisme de la passion.

En ce cas, reprendront les partisans du jansénisme de Phèdre, nous affirmons que Phèdre est animée par l'esprit janséniste. Selon nos maîtres en effet, « l'homme, par suite du péché originel, subit des maux sans nombre dont le plus grave est la concupiscence ». C'est « une langueur répandue dans l'âme, un poids qui incline l'âme à jouir des créatures » et à suivre « la délectation victorieuse ».

Or, Racine a précisément montré Phèdre mourant de langueur et de fièvre; il nous l'a dépeinte obsédée par l'image d'Hippolyte et comme hallucinée devant les murs du palais qui, lui semble-t-il, vont prendre la parole et l'accuser. « L'âme devient un miroir pour elle-même » et elle ne peut effacer les images tentatrices qui s'y reflètent. Quand Phèdre apprend la mort de Thésée, elle accepte d'aimer Hippolyte. S'aperçoit-on bien qu'elle n'aurait pas obéi aux suggestions d'Œnone, si ces suggestions n'avaient trouvé un accès

1. Sénèque, *op. cit.*, v. 144 et suivants.

facile dans une âme déjà pervertie? Il y a donc une faiblesse originelle dans l'âme de Phèdre : c'est le résultat de la *massa perditionis* dont parle saint Augustin, source de Jansénius. Racine est même allé plus loin : quand Thésée revient et soupçonne Hippolyte d'avoir malhonnêtement profité de son absence, un mot de Phèdre suffirait peut-être pour faire revenir la confiance dans son âme, mais Phèdre (et c'est voulu par Racine, qui a décidé de mettre en lumière la faiblesse de notre nature humaine), Phèdre ne parle qu'à mots couverts et Thésée ne la comprend pas. Cette faiblesse devient même plus grande : Œnone sauve sa maîtresse en perdant Hippolyte ; Phèdre laisse accomplir le crime; elle le sent et s'en accuse ; elle a un instant de repentir; mais, dès qu'elle apprend qu'Aricie a su se faire aimer d'Hippolyte, la jalousie étouffe en elle le repentir.

Double faiblesse : si la grâce n'avait pas manqué à Phèdre, ses intentions auraient pu se transformer en actes et la délectation victorieuse en son âme aurait été celle de Dieu ; faute de la présence divine en elle, elle a aimé avec passion une créature mortelle et cette passion fatale l'a perdue.

Tels sont les arguments des jansénistes; mais ce sont des arguments trompeurs.

Nous avons vu ce qu'il fallait penser de cette prétendue intervention de la grâce dans le cœur d'une infidèle.

En outre, il est incontestable que Racine, élève de Port-Royal, fut amené à porter son attention sur la faiblesse de l'homme plutôt que sur sa volonté; il est incontestable aussi que l'idée de la fatalité de la passion est janséniste, mais les fièvres, les obsessions, les hallucinations de Phèdre se trouvaient déjà dans les modèles de Racine : toute la tragédie d'Euripide n'est que le développement anticipé du vers de Théocrite :

χώς ἴδον, ὡς ἐμάνην,

commenté plus tard par Virgile[1], que Racine savait par cœur.

Pourquoi remarquer à propos de Phèdre seule que l'âme humaine est faible et qu'elle écoute volontiers des suggestions qui favorisent ses passions? Elle n'est pas plus janséniste qu'Oreste, Hermione, Néron, Agamemnon, Roxane et Athalie : si le théâtre de Racine n'est pas une école d'optimisme, c'est qu'il nous donne une image fidèle de la vie : la doctrine de Port-Royal n'ajoute rien à l'expérience du monde; il suffit de regarder la société pour s'apercevoir que la vie n'est pas belle.

La jalousie de Phèdre n'est ni païenne, ni janséniste, ni française, ni grecque : elle est purement humaine ; rien n'est plus cruel pour une femme que de voir échouer ses charmes. « Hippolyte est sensible et ne sent rien pour moi. » Tout est là, tout sort de là. C'est vraiment trop accorder au jansénisme que de dater du XVII[e] siècle l'invention de cette vérité.

Nous retrouvons donc ici la même équivoque ; il y a dans le jansénisme, dans le théâtre d'Euripide, dans le drame de Racine une part très grande de vérité humaine; mais alors que Racine s'est étroitement

1. Virgile, *Enéide*, IV, v. 66-67.

inspiré des données antiques ; alors qu'il a observé lui-même et vécu en partie la vie agitée de ses héros ; alors, enfin, que, l'explication janséniste supprimée, le drame est aussi facilement compréhensible, n'est-ce point faire une faute de raisonnement que de voir l'influence du jansénisme seul dans *Phèdre*, sous prétexte que Racine a reçu l'enseignement de Port-Royal ?

« Il y a cependant un fait qui démontre l'intention véritable de la pièce, nous diront encore les jansénistes. La préface de Racine est une apologie en faveur du genre tragique : Racine y affirme son intention d'y « mettre en jour la vertu » ; il rêve de « réconcilier la tragédie avec quantité de personnes, célèbres par leur piété et par leur doctrine, qui l'ont condamnée ces derniers temps et qui jugeraient plus favorablement les auteurs », s'ils suivaient la véritable intention de la tragédie : instruire autant que divertir. Le but moral de *Phèdre* est hors de doute et Racine ne pouvait se tromper sur ses véritables et propres pensées. »

Sans doute, mais les autres peuvent s'y tromper.

En effet, Racine s'est retiré du théâtre après *Phèdre* et l'on n'a jamais entièrement expliqué les raisons de cette retraite : on allègue l'ennui que lui aurait causé la cabale montée par Pradon ; on allègue les inquiétudes suscitées en lui par les bavardages de la Voisin qui vont être bientôt des accusations formelles ; on assure qu'avec *Phèdre*, il avait atteint sa propre limite et même celle de la tragédie... Si diligentes qu'aient été nos recherches, elles n'ont point abouti à la certitude d'une découverte, mais est-il interdit de penser que Racine se rappelle l'accusation portée contre lui d'être un empoisonneur public, qu'il la rapproche inconsciemment de celle qu'on murmura naguère et que la rumeur répète, l'empoisonnement de la Du Parc, sa maîtresse ; qu'il est troublé, mais non jusqu'à sentir en lui le retour de la grâce ; qu'il craint pour sa vie (Louvois, trois ans plus tard, va l'offrir à Bazin de Bezons), qu'il juge prudent de faire amende honorable et de tranquilliser les autres pour se tranquilliser soi-même ? Il a fait ce qu'il a pu pour « mettre en jour la vertu ». Va-t-on poursuivre un homme qui se fait le défenseur de la morale aussi ouvertement ? Il songe à se faire chartreux. Il se marie six mois après *Phèdre*, guidé par son confesseur. Le désordre des passions ? *Phèdre* le « montre ». Les faiblesses de l'amour ? Ce sont de « vraies » faiblesses. Le vice ? On y voit sa « difformité ». Est-ce vraiment une calomnie cette lettre de l'envoyé de l'électeur de Brandebourg, trop peu citée : « L'intrigue de la dévotion domine chez lui ; il tâche toujours de tenir à ceux qui en sont le chef. Le jansénisme en France n'est plus à la mode ; mais, pour paraître plus honnête homme et pour passer pour spirituel, (Racine) n'est pas fâché qu'on le croie janséniste... » ? Est-il indifférent à cette croisade des jansénistes contre le théâtre, qui se marque par la publication de plusieurs libelles et par l'impression du *Traité de la Comédie* de Nicole en 1659, du *Traité* du Prince de Conti en 1666, de la réimpression du *Traité* de Nicole au troisième volume de

ses *Essais de morale* en 1675? Certainement non. C'est là ce qui nous incite à penser que la préface publiée après la représentation de la pièce est une œuvre diplomatique; profitant de l'équivoque créée sur l'interprétation de la tragédie et des conclusions morales qui s'en dégagent, elle a contribué à faire illusion sur la véritable portée de *Phèdre*.

Quand Boileau sentit « le moment venu », il alla chez le docteur janséniste, lui lut la préface et commenta quelques passages. On sait le reste.

C'est là ce qui m'incline à dire que le véritable jansénisme de *Phèdre* se trouve dans la préface, écrite après coup. Le sens aigu des réalités psychologiques n'a point fait défaut à Jean Racine, ici encore : cette préface est un chef-d'œuvre diplomatique; c'est ce qu'on oublie trop quand on parle du jansénisme de *Phèdre*.

Jean Cousin.

PHÈDRE EST INCESTUEUSE

Dans un récent article de la *Revue* [1], M. H. Jacoubet posait et résolvait à sa façon le problème de l'inceste de Phèdre. Si nous avons bien compris son argumentation, l'inceste serait commis par Hippolyte s'il cédait à Phèdre et Phèdre « respire... l'inceste, dans la mesure où elle y fera tomber Hippolyte ».

On voudra bien me permettre de reprendre ici la question et de proposer à mon tour une explication, qui ne s'éloigne pas beaucoup de celle de M. H. Jacoubet, mais qui me semble plus simple.

Réunissons tout d'abord les pièces du procès.

1. Phèdre aime Hippolyte ; avant même qu'on lui annonce la mort de Thésée, elle avoue son amour à son beau-fils et elle s'accuse de crime (v. 241 et 307). OEnone parle aussi de crime (v. 266), et nous apprenons que Phèdre est allée jusqu'à élever un temple à Hippolyte et à y offrir des sacrifices. (V. 280.)

2. Quand elle a connu la mort de Thésée, elle a voulu prier Hippolyte de veiller sur son fils, mais la passion l'égare et elle avoue son amour. Hippolyte résiste à cette tentative qui lui répugne : sa culpabilité est nulle. Par contre, l'attitude de Phèdre est pour le moins choquante : pas le moindre mot de regret pour Thésée, ce qui est d'une incontestable vérité psychologique, mais aussi d'une indélicatesse vraiment odieuse ; de plus, elle engage OEnone à l'aider et lui donne carte blanche :

> Je t'avoûrai de tout : je n'espère qu'en toi. (V. 811.)

3. Thésée, qui n'était pas mort, revient inopinément. Phèdre, sur les conseils d'OEnone, décide de perdre Hippolyte, d'autant plus que la jalousie s'empare de son âme : Hippolyte n'aime-t-il pas Aricie ? Comment parle-t-elle de sa passion ?

> Je verrai le témoin de ma flamme *adultère*
> Observer de quel front j'ose aborder son père... (V. 841.)
> Je respire à la fois l'*inceste* et l'imposture. (V. 1270.)
> C'est moi qui sur ce fils chaste et respectueux
> Osai jeter un œil profane, *incestueux*. (V. 1623.)

De son côté, Thésée qualifie ce crime d'*adultère* (v. 1036 et 1146) et d'*inceste* (v. 1146). Pour lui, victime du mensonge d'OEnone et de Phèdre, c'est Hippolyte qui est coupable, mais pour nous, qui connaissons la vérité, le doute n'est point possible : Phèdre, avant de mourir, dans une des plus belles scènes de la pièce, clame l'innocence de l'amant d'Aricie, mais il est trop tard.

Tels sont les faits. Y a-t-il inceste ? M. Jacoubet répond non : « Il ne

1. Cf. *Revue*, janvier-mars 1931, p. 95.

paraît pas que Phèdre qui, d'ailleurs, son mari supposé mort, pourrait contracter avec Hippolyte un mariage légitime, ait raison de dire qu'elle « respire l'inceste ». Conclure ainsi, c'est oublier que Phèdre avoue son amour avant de connaître la mort de Thésée : or, la « conjonction, la copulation illicite entre les personnes qui sont parentes ou alliées au degré prohibé par l'Église » constituent un inceste. Phèdre a-t-elle tort de dire qu'elle « respire l'inceste »? Nullement.

Si les Grecs ne parlent pas d'inceste, c'est par suite de l'influence de l'antique endogamie ; les dieux se marient entre eux (Zeus et Héra ; les fils et les filles d'Éole ; Océan et Hypérion, etc.) ; les hommes seraient-ils plus coupables? Et peut-être les dieux n'agissent-ils ainsi que par suite de l'exemple des hommes. Cela explique l'absence d'un terme signifiant inceste et d'une loi punissant ce crime. Cependant l'expression de γάμος ἀνόσιος qu'on rencontre si souvent[1] n'a point d'autre sens et je ne crois point que Racine s'y soit trompé.

L'auteur de *Phèdre* s'est inspiré de Sénèque : les Latins connaissaient-ils l'inceste? Assurément. « *Socrum quoque et novercam prohibitum est uxorem ducere, quia matris loco sunt*[2]. » Entre alliés en ligne directe le mariage est toujours prohibé ; du reste, ce n'est pas un mariage, mais un simple rapprochement, et les enfants qui peuvent naître sont considérés comme *vulgo concepti*, c'est-à-dire qu'ils sont traités comme n'ayant pas de père certain. De tels mariages ne sont pas seulement nuls : ils rentrent dans le crime d'inceste d'après la loi *Julia de adulteriis*. Phèdre a-t-elle tort de dire qu'elle « respire l'inceste »? Nullement. Sénèque, du reste, appelle plusieurs fois le crime de Phèdre *incestum* (v. 1185, 1195, etc.) Racine avait certainement étudié la pièce antique de très près : le mot n'a pu lui échapper.

M. H. Jacoubet recourt au jansénisme pour expliquer cet inceste. Cela semble bien inutile. Les modèles, grec et latin, de Racine suffisaient à l'expliquer et les faits que nous avons exposés au début de cet article, au paragraphe 1, suffisent à condamner Phèdre : ne jugeons pas Phèdre, en effet, après le retour de Thésée, mais avant qu'on ne parle de sa mort ; c'est à ce moment-là qu'elle est criminelle d'intention, sa pensée est incestueuse puisqu'elle médite une union à laquelle son alliance fait obstacle.

Le droit français, à l'époque de Racine, s'accorde-t-il avec le droit romain? Oui, certes. On respecte encore les vieilles lois des premiers rois et le texte suivant ne laisse point de doute : *De filio qui cum noverca moechatus est. Si filius cum noverca sua uxore patris dormierit, nec ille nec illa possunt ad conjugium pervenire. Sed ille vir, si vult, potest aliam uxorem habere ; sed melius est abstinere*[3].

1. Aristophane, *Grenouilles*, v. 850 ; Sophocle, *Œd. à Col.*, v. 946. On trouve aussi γάμος ἀσεβής : Eschyle, *Suppl.* v. 10, 38, 79, 331, 395, 1064, etc.

2 Lib. I, tit. x. *De nuptiis* dans les « Institutes ».

3. Baluze, *Capitularia Regum francorum*, tome I. *Pippini regis capitula synodalia* (*Capitula data... circa annum Christi* DCCLIII), p. 164.

Assurément, Hippolyte n'a point « dormi » avec Phèdre ; il n'en a même pas eu l'intention, mais il est hors de contestation que le texte de la loi, ici comme plus haut, dans la loi romaine, est réversible ; si l'on met en avant la personnalité de l'homme, c'est qu'en général l'homme est, en pareille occurrence, le plus fréquent coupable et qu'en outre, les femmes sont censées ignorer la loi : on s'en aperçoit bien dans la législation romaine où leur crime est impuni, précisément pour cette dernière raison.

Le droit canon et l'enseignement des docteurs de l'Église s'accordent sur ce point avec le droit français : saint Thomas définit l'inceste *abusus consanguinearum vel affinium* [1] et saint Augustin en parle en ces termes : *Commixtio sororum et fratrum quanto fuit antiquior, compellente necessitate, tanto postea facta est damnabilior, religione prohibente* [2]. Tous les conciles qui se sont succédé et les synodes eux-mêmes tombent d'accord : conciles d'Agde (506), d'Epaone (517), de Paris (après 556), d'Arles (813), de Londres (1102), de Latran (1123), de Constantinople (1166), de Cassel (1171), de Latran (1215). Sans doute, on rencontre des distinctions dans les décisions prises lorsqu'il s'agit de consanguins ou d'alliés, mais elles se rapportent à la valeur du péché commis, non à la qualité du fait.

Aussi me paraît-il superflu d'invoquer ici encore l'influence de Port-Royal. Racine avait derrière lui un tel accord de doctrines que, le jansénisme supprimé, l'allusion à l'inceste de Phèdre se justifie pleinement. Il y a des obsessions dont il faut savoir se débarrasser : le jansénisme de Phèdre en est une.

Une dernière objection se présente : il n'y a pas inceste, puisqu'il n'y a eu ni commerce ni attouchements. Toute la pièce le prouve en effet. Phèdre a désiré Hippolyte et a laissé accuser son beau-fils de l'avoir convoitée. Racine l'a ainsi voulu pour des raisons de convenance dramatique, mais il a insisté fréquemment sur ce que les désirs de Phèdre avaient d'incestueux ; il a tâché de la rendre moins coupable et plus dramatique en la montrant soumise à l'influence de son hérédité ; ainsi s'explique le vers de Boileau qui parle

De Phèdre malgré soi perfide, incestueuse.

La cause est donc entendue : qu'il s'agisse des Grecs, des Romains ou des Français, des païens ou des chrétiens, il n'y a pas inceste de fait, mais d'intention. Racine n'a pas voulu dire autre chose et le parti qu'il a pris était bien plus habile du point de vue dramatique : l'analyse d'une intention est bien plus riche en effets que la constatation d'un acte.

Jean Cousin.

1. *Sum. Theol.*, II[1], II[ae], q. CLIV, a, 8.
2. *De civit. Dei*, P. L., t. XLI, col. 457-458.

VARIANTES AUX « POÉSIES MÊLÉES » DE VOLTAIRE D'APRÈS LE MANUSCRIT ENVOYÉ PAR L'AUTEUR A M. DE CIDEVILLE EN 1735

L'Académie de Rouen, à la fondation de laquelle M. de Cideville prit une grande part, conserve ses précieux papiers. Ils comprennent, outre les lettres, presque toutes autographes, de Voltaire, un recueil de poésies mêlées, copiées sous les yeux de l'auteur par son valet de chambre, Céran, et partiellement corrigées par lui.

La *Correspondance* fait plus d'une fois allusion à cet envoi, qui est définitivement annoncé dans la lettre du 6 février 1735 :

> Voilà le petit compliment[1] que je vous faisais, mon cher ami, en arrangeant ces guenilles, que j'aurais dû vous envoyer il y a longtemps. Votre lettre du 24 janvier me fait rougir de ma paresse ; mais quand il faut revoir tant de petites pièces, dont la plupart sont bien faibles, et qu'on sent qu'il faut les envoyer, on est honteux et l'on demande du temps. Enfin, vous les aurez, ce mois-ci, mal en ordre, mal transcrites....

Il est vrai qu'il y a des fautes de copie, que Voltaire n'a pas toutes corrigées, des vers omis, voire des vers faux. Mais il y a, par contre, des corrections de sa main, soit pour l'orthographe, soit pour l'expression, soit pour la transposition des vers, et nous pouvons ici juger sur pièces du soin qu'il apportait à parfaire ses écrits.

Il ne semble pas que les éditeurs de Kehl, qui avaient eu communication des lettres originales, en remerciement de quoi ils offrirent un exemplaire en grand papier[2], aient profité de ce manuscrit, malgré tout l'intérêt qu'on attachait alors et qu'ils attachaient eux-mêmes aux poésies de Voltaire : « Tout ce qui est vers de M. de Voltaire est extrêmement précieux[3] ». Mais Clogenson, qui était Rouennais, l'a certainement consulté, sans le collationner exactement.

Les nombreuses variantes qu'il offre avec le texte de l'édition Beuchot, ou de l'édition Moland, se retrouvent avec des différences plus ou moins considérables dans les variantes placées en note ou à la suite de chaque pièce, et qui proviennent, soit d'autres copies, soit d'éditions publiées du vivant de Voltaire, et pas toujours avec son aveu.

Cideville avait écrit sur la couverture : « Ce recueil charmant m'a été envoyé par l'autheur au commencement de mars 1735 ». C'est un

1. Ce sont les vers qui constituent l'*Envoi*.
2. Lettre de Beaumarchais à M. de Couronne, du 27 septembre 1784.
3. Lettre de Decroix, du 11 octobre 1784.

petit in-quarto, dont les 107 feuillets numérotés, écrits au recto et au verso, contiennent la copie de Céran ; deux feuillets, qui ne sont pas numérotés, contiennent l'*Envoi*. Au bas du 107e feuillet, au recto, Cideville a encore écrit : « Icy finissent les pièces que M. de Voltaire m'a envoyées. De l'autre côté commencent celles que j'ay pu retrouver. »

Les variantes insignifiantes que présente l'*Envoi* sont signalées dans l'édition Moland de la *Correspondance*, lettre 461, 6 février 1735.

La première pièce, feuillets 1-4, est l'*Épître à Mlle Duclos ou la Courcilonade*. Elle est devenue l'*Anti-Giton, à Mlle Lecouvreur*. Voltaire a changé la destinataire de la pièce, à la suite des mécomptes amoureux qu'il avait eus avec la Duclos, autant qu'on peut l'inférer de l'épître à Madame de Montbrun-Villefranche :

Mon cœur de la Duclos fut quelque temps charmé ;
L'amour en sa faveur avait monté ma lyre :
Je chantais la Duclos ; d'Uzès en fut aimé :
C'était bien la peine d'écrire.

Ce changement entraîna la modification du second vers :

Belle Duclos, fille de Melpomène,

Au vers 8, on lisait :

Loges, foyer, théâtre tour à tour.
On sait assez que ce charmant séjour
Fut de tout temps du ressort de Cithère.

Au vers 13 :

... l'usage frénétique.

Au vers 14 :

... de ses mignons chéris.

Au vers 22 :

Examiner la vérité du cas.
Qu'ainsi ne soit chassé de son asile
Le pauvre dieu courant de ville en ville.

Au vers 27 :

Et puis après il fit sa résidence.

Les vers 37 à 50 manquent ici. Voltaire les ajouta beaucoup plus tard, pour stigmatiser l'abbé Desfontaines.

Au lieu des vers 51 et suivants, nous lisons :

Il a pris l'air, l'esprit, le corps, le nom
De ce marquis qu'on nomme Courcillon.
Giton, jadis, eut un moins beau visage :
Tout sied en lui ; l'amour dans son jeune âge
Pour compagnon l'aurait pris autrefois,
Si de l'amour il n'eût bravé les lois.
Pour mieux séduire, il parle le langage

De l'amour même ; on voit de toutes parts
Jeunes menins suivre ses étendards,
Dont glorieux il paraît à toute heure
Sur le théâtre....

Au vers 58 :

Le tendre amour a choisi sa demeure.

Au vers 64 :

Belle Duclos, ce n'est que sur vos pas
Qu'il vient encor. Duclos, pour vous entendre...

Au vers 71 :

Que si voulez que cet enfant jaloux...

Au vers 75 :

N'êtes pour rien prêtresse de son temple.

Au vers 77 :

Or, venez donc avec moi dès ce jour.

La seconde pièce : *Epître à...* est l'Épître à Madame du Châtelet [1]. Elle occupe les feuillets 5 et 6 et le recto du 7e. Elle offre seulement des variantes de forme et point de développement.

Aux vers 4 et 5 :

Je voulais que mes vers fussent la vive image
De cette âme sublime et de ce feu des cieux.

Aux vers 8 et 9 :

... Ces dieux de l'harmonie,
Ces maîtres qui....

Aux vers 10 et 11 :

Tous me devaient aider, tous ont chanté l'amour.
Le cœur les fait parler, leur muse est naturelle.

Au vers 13 :

De la savante Europe ils sont l'heureux modèle,
Excepté de nos beaux esprits....

Au vers 17 :

Virgile s'avançait....

Au vers 18 :

Les échos répondaient à sa flûte champêtre.

Au vers 20 :

Tandis que ce pasteur, chantant au pied d'un hêtre...

Au vers 22 :

On voyait après lui...

1. Épître 47 de l'édition Moland.

Au vers 23 :

Cet adroit courtisan, ce délicat Horace...

Au vers 25 :

D'un ton plus libertin célébrer avec grâce...

Au vers 27 :

Ce maître en l'art d'aimer...

Au vers 32 :

Et Catulle vantait, moins tendre en ses désirs...

Au vers 36 :

Soudain je vis sur vous tous les yeux arrêtés.
Votre aspect enlaidit les gitons et les belles...

Au vers 46 :

C'est un honneur divin dont je serais jaloux.

Au verso du feuillet 7 se trouve la pièce *Au duc de la Feuillade*; d'une autre écriture est marquée la date de 1722. Elle est exactement conforme, pour le texte, à l'Épître 23 de l'édition Moland. Il n'y a qu'un changement au vers 13 :

Mais son corps est dans son automne.

Le mot *corps*, dans notre manuscrit, est remplacé par le monosyllabe grossier que l'on ne saurait imprimer, et que, d'ailleurs, Cideville, devenu dévot sur le tard, a biffé et empâté d'encre.

Les feuillets 9-12 contiennent la *Lettre sur la Tracasserie à M. l'abbé de Bussy, depuis évêque de Luçon*, et, d'une autre main, écrite en 1719. Elle est conforme, dans l'ensemble, à la lettre 27 de la *Correspondance générale*, sous la date *de Sully 1716*, d'où les éditeurs ont tiré arbitrairement une *Épître sur la Tracasserie*, épître 14 de l'édition Moland. C'est avec le texte de la *Correspondance* que nous la comparons.

Le premier vers est faux, Céran ayant oublié le « Non » que Voltaire a omis de rétablir :

[Non], nous ne sommes pas tous deux
Aussi malins qu'on le publie,
[Et] nous ne sommes, quoiqu'on die...

Au vers 10, on lit :

S'arme un peu de plaisanterie.

Le paragraphe suivant, en prose, est réduit des trois dernières lignes et s'arrête à : « mon hiver ».

C'est ici seulement que les éditeurs ont fait commencer leur épître. Au lieu des deux premiers vers, notre manuscrit porte seulement :

Abbé, lorsque Flore à son tour...

Au vers 5, nous lisons :

Revoyons la ville chérie,
Elle est l'asile de l'amour [1].
Avons-nous donc d'autre patrie,
Et serait-il dans l'autre vie
Un plus beau ciel, un plus beau jour ?

Au vers 23 :

La sourde vengeance la guide,
La crainte, le soupçon timide...

Il manque les quatre vers sur le *Marais* et les sept vers de la fin après :

Hors ceux du raccommodement.

Au lieu du paragraphe en prose qui suit dans la *Correspondance*, le manuscrit de Céran nous donne, ce qui est beaucoup plus piquant :

De toutes les femmes à qui je viens de lire ces petits vers, il n'y en a aucune qui s'y soit reconnue, et cependant [si] (ajouté au-dessus de la ligne par Voltaire) je ne devais vous revoir que dans les maisons où il n'y a point eu de brouillerie, je courrais risque de ne vous rencontrer jamais, mais, en quelque endroit que j'aie l'honneur de vous voir,

Charmant prieur de Frigolet.

Le manuscrit porte « Frigolet », par erreur du copiste, et confusion avec la rime du vers suivant, « frivolet ». Notre texte entraînait la suppression du premier vers :

Rendez-nous donc votre présence...

Il manque aussi les deux vers :

Venez voir votre humble valet
Dans le palais de la Constance

et le dernier vers :

En faisant des pas de ballet.

Les feuillets 13-15 contiennent l'épître *A M. de Genonville*. D'une autre écriture : *à Sully, 1719*. C'est une version légèrement différente, surtout pour la prose, de la lettre 40 de la *Correspondance générale*.

Au vers 3 :

Et dont Chaulieu disait qu'il chérissait La Fare.

Je n'entends parler que de millions et de besaces, *pauperes implevit bonis, et divites dimisit inanes*. Qu'est-ce donc que ce M. Lass qui fait jouer la moitié de la France contre l'autre, qui ruine tout ce qui était riche, qui enrichit tout ce qui était pauvre et qui trouve la pierre philosophale dans des moulins à papier ?

1. Céran écrit toujours *azile*. Voltaire, ici seulement, a barré le *z* et mis une *s* au-dessus.

Le manuscrit porte : « il est », que Voltaire a barré pour écrire :

Ce Lass est-il un dieu, ou un fripon, ou un charlatan qui s'empoisonne de sa drogue, qu'il distribue à tout le monde ? M. le duc d'Orléans est-il de bonne foi ou est-il trompé ? Veut-il avoir tout l'argent du royaume, ou se contente-t-il de richesses imaginaires ? C'est un chaos que je ne puis débrouiller et auquel je m'imagine que vous n'entendez rien. Pour moi, je *ne* me livre à d'autres chimères qu'à celles de la poésie.

Ne, qui donne un sens beaucoup plus favorable, est une correction de la main de Voltaire.

Dans les vers qui suivent, le manuscrit portait primitivement au vers 6 :

Sur des feuillets volants écrit notre destin,

ce qui est la leçon adoptée par Moland. Voltaire avait corrigé :

Sur la feuille volante écrit notre destin.

Au vers 10 on lit :

Vous prépare un doux asile :

et au vers 11 :

Voyez qu'il vous tend les bras.

La pièce sur *La Bastille* remplit les feuillets 16-20, le recto seulement. Les éditions reproduisent les principales variantes que contient le manuscrit, à de rares exceptions près :

Au vers 55, on lit :

Allons, mon fils, marchons. Fallut me rendre.

Au vers 66, le manuscrit portait :

N'y fit briller trop vive sa lumière,

que Voltaire a lui-même corrigé :

N'y fit briller sa trop vive lumière,

Au vers 70 :

Triple la porte et double le verrou.

Le vers 75 manque.

Au vers 76 :

Mais il me dit...

Le vers 78 manque.

Au vers 80 :

Embastillé, niché fort à l'étroit...

Au vers 82 :

Sans passe-temps, sans amis, sans maîtresse...

Au vers 88 :

Fait ici-bas gens de bien murmurer.

Les feuillets 20, verso, jusqu'à 22, recto, contiennent une pièce

intitulée *Conte*, que je ne retrouve pas dans l'édition Moland. Ce serait donc, sauf erreur, un véritable inédit.

CONTE.

Père Simon, doucereux moliniste,
Père Augustin, célèbre janséniste,
Tous deux suppôts de la religion,
Allaient à Rome au père des fidèles
Solliciter une décision
Qui terminât leurs dévotes querelles.
Nos deux cafards disputaient en chemin
Sur les cinq points de doctrine perverse.
Jeune tendron leur tombe sous la main.
Dans le moment change leur controverse :
Le rigoriste encense son devant;
L'ignacien, ayant fait sa prière,
Dévotement prit la route contraire.
Chacun le fit pour l'honneur du couvent.
Après avoir parfait leur entreprise,
Un remords prit, non pas aux gens d'Église :
Car leur métier est de chasser iceux,
Ou d'en donner, non d'en prendre pour eux;
Mais à la fille encor dans l'ignorance,
Simple, timide, et qui n'avait alors
Seize ans au plus : c'est l'âge des remords,
Si ce n'est plus celui de l'innocence.
Donc, à genoux, avec contrition,
Elle leur dit : « Du ciel vous êtes maîtres,
D'une pauvrette ayez compassion,
A mon péché faites rémission,
Vous pouvez tout, vous êtes tous deux prêtres. »
Lors, lui donnant sa bénédiction,
Le jésuite enflammé, plein de zèle,
Lui promit place en la sainte Sion.
L'autre, au rebours, chapitrant la donzelle,
Lui refusa son absolution.

A l'avant-dernier vers, une correction de Voltaire a barré *chapitrant*, pour le remplacer par *menaçant*.

Dans les feuillets 22, verso, à 26 recto, se trouve l'épître *à M. Pallu*, écrite de Plombières en Lorraine, le 12 juillet 1729. C'est l'épître 29, de l'édition Moland, datée d'auguste 1729.

Le vers 13 manque.

Au vers 23 :

Avec des couilles de Lorraine.

Aux vers 31 et suivants, notre manuscrit donne une variante que l'édition Moland reproduit en note sous des formes un peu différentes, mais sans nommer Richelieu, qu'elle appelle Alcibiade.

Et c'est Richelieu qui l'ordonne.
Vous l'avez vu, ce Richelieu,
Portant si gaîment en tout lieu,
Ses attraits et son cœur volage ;

Et non moins trompeur que le dieu
Dont il fut la brillante image.
Toutes les femmes l'adoraient,
Toutes avaient la préférence,
Toutes à leur tour se plaignaient
Des excès de son inconstance
Qu'à grand peine elles égalaient.

Voltaire a interverti l'ordre des deux vers :

Du beau vice d'être infidèle
L'amour ou le temps l'a défait,

que les éditions ont rétabli dans l'ordre grammatical.

Au vers 47, nous lisons :

On peut en prendre sans façon
Un plus vigoureux, je vous jure,
Mais quelqu'un plus aimable, non.

Beuchot signale, pour les deux derniers vers, la variante de notre manuscrit :

C'est bien dommage, en vérité,
Qu'un pareil amant soit malade.

Voilà bien des vers, mon cher monsieur, qui ne valent pas assurément ni la personne dont je parle ni celle à qui je les envoie.

Mais, dans le manuscrit de Cideville, Voltaire a biffé *envoie* pour écrire au-dessus : *adresse.*

Les feuillets 26, verso, 31, recto, contiennent une *Ode à l'imitation d'Horace faite en 1712.* C'est l'ode III *Sur les Malheurs du Temps.* Les deux premières strophes sont très différentes :

Siècle ingrat, temps affreux, malheureuses victimes,
Mortels, vos châtiments ont égalé vos crimes,
Et les dieux contre vous, soulevés tant de fois,
Équitables vengeurs des crimes de la terre
Ont frappé du tonnerre
Les peuples et les rois.

Des rivages de l'Ébre aux bords du Borysthène
Mars a conduit son char attelé par la haine,
Les vents contagieux ont volé sur ses pas,
Et, soufflant de la mort les semences funestes,
Ont dévoré les restes
Échappés aux combats.

D'un monarque puissant la race fortunée
Remplissait de son nom l'Europe consternée,
J'ai passé : de la terre ils étaient disparus....

A la strophe 4, les deux derniers vers se lisent :

Voilà le sacrifice
Qui les peut désarmer.

et le dernier vers de la strophe 5 :

La plongèrent aux fers.

Au vers 4 de la strophe 6, il y a un léger changement :

Verrai-je cimenter leurs portiques durables....

La strophe 7 offre plusieurs variantes :

Élevés dans le sein de l'infâme avarice,
Leurs enfants ont sucé le lait de l'injustice,
Et dans nos tribunaux vont juger les humains.
Malheur à qui, fondé sur sa faible innocence,
A mis son espérance
Dans leurs indignes mains.

Au vers 4 de la strophe 8 :

Cessez, abandonnez à des mains plus vaillantes....

Au vers 4 de la strophe 9 :

Et d'irriter en nous nos funestes penchants....

Aux trois derniers vers de la strophe 12 :

Recevait dans ses mains la cuirasse sanglante
Et sa hache fumante
Du trépas des guerriers[1].

Il manque la strophe 13, et nous lisons ainsi la strophe 15 :

De ces sauvages temps l'héroïque rudesse
Leur laissait ignorer la délicate adresse
D'excuser les forfaits par un subtil détour ;
Jamais on n'entendit leur bouche peu sévère[2]
Donner à l'adultère
Le tendre nom d'amour.

La dernière strophe, sans changement.

Aux feuillets 31, verso, et 32, nous lisons la pièce adressée *à Madame de* [Rupelmonde], *Les Deux Amours*, qui ne présente point de variante.

Au verso du feuillet 32, *A Madame...* contient sans changement la pièce 23 des *Poésies mêlées* de l'édition Moland.

Au feuillet 33, la pièce *Pour M^e de Nointel*, où nous ne voyons qu'une variante au premier vers :

Nointel à ses écarts allie,

la pièce *Contre les Philosophes ou le Souverain Bien*, dont le dernier vers :

Ne cherchez plus, il est dans Uranie

se terminait d'abord par : il est dans *Asp*[asie], qui a été biffé et remplacé au-dessus de la ligne par *Uranie*.

Enfin *Pour une statue*, à quoi Voltaire a ajouté : *de l'amour*.

1. Dans le manuscrit, *la* cuirasse sanglante est une correction de *sa* cuirasse. Au vers suivant, *sa* hache n'a pas été corrigé. Je lis, sans aucun doute, à sa hache, qui est évidemment une faute de copie de Céran

2. Voltaire a rétabli *n'* qui avait été oublié dans la copie.

Le recto du feuillet 34 contient les vers *à Madame de...* (la duchesse de Villars) *en lui envoyant la Henriade*, et le verso, la pièce *Sur le baiser que la Dauphine donna à Alain Chartier, fameux auteur du temps de Charles VI*. Je ne la trouve pas non plus dans les éditions.

SUR LE BAISER.

Vous connaissez ce poëte fameux
Qui s'endormit au palais de sa reine,
Il en reçut un baiser amoureux.
Mais il dormait, et la faveur fut vaine.
Vous me pourriez donner un prix plus doux,
Et, si jamais votre bouche vermeille
Voulait payer ce que j'ai fait pour vous,
N'attendez pas, Cloé, que je sommeille.

Au recto du feuillet 35, les vers *A Madame de... en lui envoyant l'histoire de Charles XII* ne présentent pas de changement. Clogenson, qui avait connu les papiers de Cideville, cite la variante :

Ton changement me coûterait la vie,

dans la pièce *A Me de...*, feuillet 35, au verso.

Le feuillet 36, recto, contient sans changement l'*Épitaphe*. Une note de Moland nous dit :

Laplace, dans son recueil d'épitaphes, II, 48, dit que cet épitaphe est attribuée à Voltaire, et qu'elle a été faite pour un M. de Sardières.

Notre manuscrit confirme, sans doute possible, l'attribution de Laplace.

Au verso se trouvent les vers intitulés par Voltaire : *Sur le quiétisme*, et que les éditions adressent *à Madame de..., en lui envoyant les œuvres mystiques de Fénelon*. Les vers 3-5 sont écrits un peu différemment :

Brûlez, mourez, heureux dans votre ardeur,
Oubliez-vous pour sa bonté suprême.
Aucun ne crut à cet amour extrême.

Les feuillets 37-41, recto, contiennent l'épître 36 des éditions, à une dame ou soi-disant telle, sous le titre : *Réponse de M. de Voltaire* (ces trois mots barrés) à Mlle de..., en lui envoyant la *Henriade* et l'*Histoire de Charles XII* en 1733. Elle fournit le commencement et la fin, qui ont été supprimés plus tard par Voltaire, quand il connut la supercherie de Desforges-Malcrais. Les éditions donnent ces variantes avec quelques changements.

Toi dont la voix brillante a volé sur nos rives,
Toi qui tiens dans Paris *les* muses attentives[1],
Qui sais si bien associer
La science avec l'art de plaire,
Et les talents de Deshoulière
Avec l'étude de Dacier,

1. Nous soulignons ce qui, dans le manuscrit, diffère des variantes imprimées.

J'ose envoyer aux pieds de ta muse divine
Quelques faibles écrits, enfants de mon repos :
Charles fut seulement l'objet de mes travaux,
Henri quatre fut mon héros
Et tu seras mon héroïne.

Ici, nous retrouvons le texte des éditions, sans les trois vers que donnent d'autres variantes.

Au vers 25, nous lisons :

... Le Maure par sa voix,
L'agile Camargo, Sallé l'enchanteresse,
Cette austère Sallé faite pour la tendresse,
Tour à tour ont mes vœux et suspendent mon choix.

Au vers 38 :

Maupertuis et Mairan, calculante cabale...

La fin est la même que dans les autres variantes pour les six vers supprimés.

Du verso du feuillet 41 au feuillet 44 inclus, nous lisons la *Lettre à Madame la Comtesse de Fontaine-Martel.*

Au vers 4 :

C'est sur vos bontés que je fonde...

Au vers 18 :

Et qui, suivante de l'envie...

Au vers 20 :

Contre la douce volupté...

Au vers 27 :

Vous voyez de tous les côtés...

Au vers 35 :

Bien loin de cette sotte erreur...

Au vers 45, le texte portait d'abord « à Lully », que Voltaire a supprimé pour écrire à la place « au curé », conformément à la leçon reprise par les éditeurs.

Au vers 47 :

Au lieu de banc dans la paroisse...

Au vers 54 :

Souriant d'un souris humain

Au vers 58 :

Chez nous habite la gaîté.

Au vers 63 :

Et rarement, mais à propos,
Permettant les éclats de rire.

Les feuillets 45-48 contiennent l'épître à *M. de Gervasy, médecin envoyé dans le Gévaudan pour les maladies contagieuses et qui venait de guérir M. de Voltaire* (le nom barré dans le manuscrit) *de la*

petite vérole, en 1720, ajouté d'une autre main[1]. C'est l'épître 25 des éditions.

On lit au vers 8 :

La mort, près de mon lit, sanglante, inexorable...

Les vers 30-35 manquent.

Au vers 41 :

Par sa vivacité, son esprit et ses grâces...

Après le vers 48, il est ajouté :

Et la science de Varron...

Mais il manque le vers suivant :

Enfin donc je respire...

Au vers 56 :

Cette aimable beauté qui me tient sous sa loi...

Au vers 59 :

Sa beauté, son amour, sa grâce, ses appas...

Au vers 63 :

Grands dieux, me faudrait-il regretter le trépas?

Les feuillets 49 au recto de 51, *à M. de Formont, à Rouen, en lui envoyant les livres de Malebranche et de Descartes*, sont l'épître 31 à M. de Formont, des éditeurs, et contiennent en outre les vers et la prose de la lettre 213, de la *Correspondance générale*, sous la date de mai 1731.

Au vers 6 :

Ce grand rêveur de l'Oratoire...

Au vers 14 :

Qui plus éblouit qu'il n'éclaire...

Aux vers 16 et suivants :

Cet homme entouré d'étincelles,
Enfants de son cerveau gâté,
Avec méthode a débité...

Pour la suite, nous comparons avec la lettre, et nous lisons :

Au vers 6 :

Ni ces dévots de loups-garoux...

Au vers 11 :

Autant que leur livre m'ennuie.

Du verso du feuillet 51 au recto du feuillet 61, sous le titre d'*Épître sur la Calomnie*, nous avons l'*Épître 41 à Madame du Châtelet.*

Nous lisons aux vers 13 et suivants :

1. Cette date est erronée. Il faut lire 1723, comme le prouve la *Correspondance*.

La médisance est l'âme de ce monde,
Elle y préside et sa vertu féconde
Du plus stupide échauffe les propos.

Notre manuscrit donne la variante peu catholique citée par les éditeurs, mais avec des modifications que nous soulignons :

Après le vers 50, nous lisons :

Certain lampon courut longtemps sur elle.
Dans un refrain cette mère pucelle
Se vit nichée, et le Juif infidèle
Vous parle encore, avec un rire amer,
D'un rendez-vous avec Monsieur Panter.
Vous voyez donc à quel point la satire
Sut en tout temps gâter tous les esprits ;
La terre entière est, dit-on, son empire...

Au vers 70 :

Leur fait l'affront de penser devant eux.

Aux vers 71 sqq. :

Tout aussitôt la brillante cohue,
D'étonnement et de colère émue,
Va de leurs traits en cent lieux affubler,
Calomnier, désoler, accabler
Cette étrangère en leur pays venue,
Comme un essaim de frelons envieux...

Au vers 89 :

Vit tout l'État murmurant contre lui...

Au vers 105 :

Peu vertueux, mais de crime incapable...

Aux vers 107 sqq. :

Six ans entiers la ville et les provinces
Au plus aimable, au plus clément des princes
Ont prodigué le nom d'empoisonneur.

Au vers 112 :

De l'imposture, éternelles chroniques.

Au vers 124 :

Que de si loin Monsieur Bardus contemple,
Et que Damis ne visita jamais.

Entre les vers 134 et 135 est intercalé :

Pour son salut et pour l'honneur du ciel...

Aux vers 143 et 149, nous lisons, au lieu de « Rufus », « Rousseau ».
Au vers 147 :

Lui qui, mêlant la rage à l'imprudence...

Au vers 154 :

Et que feront tous les traits...

Au vers 158 :

Qui, tout pétris de fureur et d'ennui
Seront brûlés, s'il se peut, avant lui.

Les vers 159-162 manquent.

La fin est toute différente, et nous lisons, à partir du vers 168 :

De tout ceci que faudrait-il conclure ?
O vous, Français, *trop*[1] nés pour la censure,
Doux et polis, mais malins et jaloux,
Peuples charmants, faut-il donc voir chez vous
Tant d'agréments et si peu d'indulgence ?
Belle Émilie, ornement de la France,
Vous connaissez ce dangereux pays,
Nous y vivons parmi nos ennemis.
Au milieu d'eux brillez en assurance,
A tous vos goûts prêtez-vous prudemment,
A vos vertus[2] livrez-vous hautement,
Vous forcerez la censure au silence.

Du verso du feuillet 61 au recto du feuillet 64, nous avons, sous le titre *A Madame de* [Gouvernet, *ante* mademoiselle de Livry], les vers connus sous le nom des *Vous* et des *Tu*, épître 33 de Moland.

Aux vers 10 et suivants, nous lisons :

Que la douce erreur de ton âge,
Deux tétons que le tendre amour
De *sa main* t'arrondit un jour,
Un cœur *tendre*, un esprit volage,
Un c..., j'y *songe* encor, Philis,
Sur qui j'ai vu briller des lis
Jaloux de ceux de ton visage[3]....

Au vers 22 :

Diffère de cet heureux temps...

Après le vers 32, il y a trois vers ajoutés :

Ton taudis plus charmant peut-être
Que Versaille et le paradis,
Où, du moins, j'eusse aimé mieux être.

Au vers 37 :

Et ces plats trop chers que Germain...

Au vers 44, à la leçon des éditions :

Qui pendent à vos deux oreilles,

1. Mot rajouté par Voltaire au-dessus de la ligne.
2. Le texte primitif portait : « à la vertu », que Voltaire a barré pour écrire au-dessus : « à vos vertus ».
3. Les mots soulignés sont les variantes du manuscrit au texte de la variante imprimée.

et qui était la leçon primitive du manuscrit, Voltaire a substitué de sa main :

Qui déchirent vos deux oreilles.

Au vers 45 :

Et ces carcans, et ces colliers....

Au verso du feuillet 64, la pièce *Pour le portrait de Madame la duchesse de Bouillon* ne présente pas de différence avec le texte imprimé.

Les feuillets 65 et 66, recto, contiennent les *Stances*, imprimées en tête des *Stances*, sous le nom de *Stances sur les poëtes épiques* : « A Madame la marquise du Châtelet ».

Le vers 6, corrigé de la main de Voltaire, tel qu'on le lit dans les imprimés, était primitivement écrit :

Est plus tendre, a plus d'harmonie...

et le vers 15 se lit :

Il n'a chanté que pour les fous...

Du verso de 66 au recto de 69 se trouvent les regrets adressés *Aux Mânes de Genonville*, épître 30 des éditions. Nous y voyons peu de différences avec l'imprimé. Après le vers 35, il y a un vers ajouté :

Ce dernier à mon cœur aurait plus d'avantage,

modifié par l'auteur :

Ce dernier à mon cœur aurait plu davantage.

Et la suite est identique à la variante donnée en note par Moland.

Les feuillets 69, verso, 76 contiennent *Le Pour et le Contre* à Madame de [Rupelmonde]. Beuchot nous dit que cette pièce, admise pour la première fois dans les *Œuvres*, en 1772, sous le titre d' « Épître à Uranie », ne reçut qu'en 1775 le nom de *Le Pour et le Contre*. Nous voyons par notre manuscrit que l'auteur le lui avait donné dès 1735. Notre manuscrit offre des différences appréciables avec le texte des deux éditions.

Au vers 4 :

A la religion j'arrache le bandeau,

corrigé par Voltaire :

A la religion j'arrache *son* bandeau...

Aux vers 14 sqq. :

Je cherche à pénétrer d'un pas respectueux
Les profondeurs du sanctuaire.
Je demande ce Dieu que l'Europe révère ;
Je l'invoque, il se tait ; je le cherche, il me fuit.
Les sombres voiles de la nuit
Semblent cacher son temple à mon œil téméraire.

Mais la raison qui me conduit
Fait marcher devant moi son flambeau qui m'éclaire.
Les prêtres de ce temple, avec un ton sévère,
M'offrent d'abord un dieu que je devrais haïr,
Un dieu qui nous a faits pour être misérables,
Qui nous donna des cœurs coupables
Pour avoir droit de nous haïr,
Qui voulut nous créer à lui-même semblables[1],
Afin de nous mieux avilir,
Et nous faire à jamais souffrir
Des tourments plus épouvantables.
On l'en vit soudain repentir
Dès qu'il eût achevé notre âme à son image[2].

Aux vers 29 sqq., le manuscrit donne le texte de 1772, avec quelques modifications :

Les défauts de son propre ouvrage,
Et sagement les prévenir.
Bientôt sa fureur meurtrière
Du monde épouvanté frappant les fondements,
Dans un déluge d'eau détruit les habitants
Qui remplissaient la terre entière
De leurs honteux déréglements.

Au vers 55 :

Longtemps, vil ouvrier, un rabot à la main...

Au vers 57 :

Il prêche enfin le peuple iduméen.

Au vers 68 :

Et que par ses fureurs effaçant les bienfaits...

Aux vers 73 sqq. :

Il redemande compte à cent peuples divers
Assis dans la nuit du mensonge
De ces obscurités où lui-même il les plonge,
Lui qui vient, nous dit-on, éclairer l'univers.

Aux vers 79 sqq. :

Vous, nations hyperborées,
Vous que l'erreur nourrit dans un profond sommeil,
Vous serez donc un jour à sa fureur livrées
Pour n'avoir pas su qu'autrefois
Dans un autre hémisphère, aux plaines idumées,
Le fils d'un charpentier expira sur la croix.
Non, je ne connais point à cette indigne image
Le Dieu que je dois adorer.

1. Avant la correction de Voltaire, le manuscrit donnait le texte de 1772 : « qui nous créa d'abord ».

2. Première leçon corrigée par Voltaire, identique au texte de 1772 ; il a omis de corriger *l'en* pour *le* qu'exige sa modification :

Sa main créait à peine une âme à son image,
On l'en vit soudain repentir.

Je croirais le déshonorer
Par un si criminel hommage.

Au vers 92 :

La voix de mon doute sincère...

Au vers 94, même texte que l'édition de 1772 :
Au vers 109 :

Dans les plus grands malheurs il nous offre un appui,

qui est le texte des éditeurs, est la première leçon du manuscrit, mais Voltaire a raturé pour écrire :

Dans le sein du malheur il nous offre...

Au vers 110 :

Et si sur l'imposture il fonda sa doctrine...

Aux vers 116 sqq. :

Songe que du Très-Haut la sagesse immortelle
A gravé de sa main dans le fond de ton cœur
La religion naturelle ;
Crois que ta bonne foi, ta bonté, ta douceur
Ne sont point les objets de sa haine éternelle.

Au vers 126 :

Ou qu'un prélat ambitieux...

Au vers 129 :

Un dieu n'a pas besoin de nos vœux assidus.

Au vers 130 :

Si l'on peut l'offenser, c'est par nos injustices.

Les feuillets 77, verso, 81, recto, contiennent les *Lettres à M. de Fontenelle, 1720*; c'est la lettre 45, datée : de Villars, juin 1721. Les variantes sont peu nombreuses. Au début :

Les dames qui sont à Villars, Monsieur,... et comme leur goût décide des nôtres....

Dans le second paragraphe en prose :

... A qui nous ne rendons visite que lorsque la terre a fait près des deux tiers de son tour. Nous venons d'apprendre tout à l'heure que le soleil a paru couleur de sang.... Nous avons pris le soleil pour la lune, tant il était petit et pâle....

Au troisième paragraphe :

C'est à vous que nous nous adressons, monsieur, comme à notre maître. Vous savez rendre aimables les choses que les autres philosophes...

Dans les vers qui suivent, notre manuscrit donne la variante imprimée en note par Moland.

Du verso du feuillet 81 au verso du feuillet 84 se trouve *La Mort de M^lle^ Lecouvreur, à M^lle^ Sallé.*

Au premier vers, *lèvres* est une correction indispensable pour *lettres* qui n'offre aucun sens. Les deux vers se lisent ainsi :

Que vois-je? Quel objet? Quoi ! ces lèvres charmantes?
Quoi ! ces yeux d'où partaient ces flammes éloquentes...

D'où est une correction au manuscrit qui portait d'abord *dont*.

Aux vers 5 et 6 :

O mes dieux, mes seuls dieux, secourez votre ouvrage !
Hélas ! il n'est plus temps, je t'embrasse et tu meurs !

Aux vers 13 et suivants notre manuscrit donne le même texte que la variante imprimée.

Au vers 25 :

Ton esprit, ton talent, tes grâces, tes appas...

Le vers 27 manque.

Au vers 28 :

Ah ! verrai-je toujours ma folle nation...

Au vers 31 :

Et le faible Français s'endormir sous l'empire...

Au vers 36 :

Ainsi que vos tyrans vous avez su chasser
Ces préjugés honteux qui nous livrent la guerre...

Au vers 43 :

Ont part également au temple de mémoire...

Au vers 48, notre manuscrit offre le même texte que la variante imprimée.

Aux derniers vers nous lisons :

Du laurier d'Apollon dans nos stériles champs
La feuille négligée est à jamais flétrie.

Les feuillets 85-87 contiennent la pièce *Au camp de Philisbourg, le 3 juillet 1731*. C'est l'épître 43 des éditions.

Au vers 3 :

Je vois, j'entends tout l'atmosphère...

Au vers 11 :

Payés à quatre sols par jour...

Aux vers 12 sqq. :

Ils s'en vont, prodiguant leur vie,
Cherchant les combats meurtriers,
Couverts de crasse et de lauriers...

Après le vers 23, on lit dans notre manuscrit la variante imprimée en note sur le maréchal de Noailles.

A partir du vers 24, la fin a été très remaniée.

Allez, peuple fier et charmant[1],
Illustres fous, peuple charmant,
Que la gloire en son char enchaîne,
Il est beau d'affronter gaîment
Le trépas et le prince Eugène.
Mais j'aimerais mieux, cependant,
Dans le plaisir et la mollesse,
Vivre à Paris tout doucement
Entre les bras de ma maîtresse[2].
Mais, hélas ! quel sera le prix
De vos héroïques prouesses !
Vous serez cocus dans Paris
Par vos femmes et vos maîtresses.
Vaillants guerriers, illustres fous,
Les baisers d'une bouche aimable
Valent-ils pas mieux, entre nous,
Que la mort la plus honorable[3] ?

Les feuillets 88-91, recto, contiennent une *Ode*, que je n'ai pas retrouvée dans les éditions.

Tyran, dont la main sépare
Deux amants qu'unit le sort,
Est-il un cœur plus barbare,
Un plus sacrilège effort ?
Ton adroite tyrannie
Donne, en nous laissant la vie,
L'amertume de la mort.

O mort, qui seule es cruelle,
Seule terrible à mes yeux,
Chaque instant te renouvelle
Et rend tes traits plus affreux.
Soleil, fuis ma paupière,
Que m'importe ta lumière,
Loin de l'objet de mes vœux ?

Par les zéphirs embellies,
Fleurs, séchez-vous sous mes pas;
Vous ne serez point cueillies
Par ses mains pleines d'appas.
Pourquoi, chantres des bocages,
Redoublez-vous vos ramages ?
Cloé ne vous entend pas.

Ah ! quel fut ce jour d'alarmes
Qui de tes bras m'éloignait,
Quand de tes touchantes larmes
Ton tendre amour me baignait !
Quand mon âme déchirée
Allait languir séparée
De l'être qui l'animait.

Esprit, grâce enchanteresse,
Qui règnes dans ses discours,

1. Barré par Voltaire.
2. Ces quatre vers barrés par Voltaire.
3. Ces quatre vers également barrés par Voltaire.

Doux baisers, flatteuse ivresse,
Me fuyez-vous pour toujours ?
Dieux, s'il en est d'autres qu'elle,
Protecteurs d'un cœur fidèle,
Dieux, rendez-moi mes amours.

Ciel, c'est Églé qui s'avance[1],
Églé qui me tend les bras,
Je vois la foi, la constance,
Le secret guider ses pas,
Et cent vertus immortelles
Avec des grâces nouvelles
Que Vénus ne connut pas.

Souveraine de ma vie,
Divinité de mes sens,
Reçois mon âme attendrie
Dans tes chers embrassements !
Que nos deux êtres s'unissent,
Que les feux qui les remplissent
Durent au delà des temps !

Hélas ? douce erreur d'un songe
Dont mon cœur était frappé,
Plaisir, enfant du mensonge,
Pourquoi m'avoir échappé ?
J'étais plein de mon délire,
L'amour avec un sourire
M'a dit que je me suis trompé.

N'importe, mensonge aimable,
Fantôme de mon bonheur,
Toi qu'un amour véritable
Faisait naître dans mon cœur[2],
Viens plein moi, ce que j'adore[3],
Reparais, redouble encore
Les charmes de ton erreur.

Les feuillets 91, verso, plus deux feuillets non numérotés, et les feuillets jusqu'à 96 inclus, contiennent *Le Temple de l'Amitié*.

Notre manuscrit donne, pour les vers 17-21, la variante imprimée dans l'édition Moland.

Aux vers 31-32, notre variante est un peu différente :

Du protecteur noblement oubliés,
Par son ami sans regret publiés.

Au vers 38, notre manuscrit est également conforme à la variante.

Au vers 54 :

Le temple s'ouvre : on voit d'abord paraître...

D'abord remplace *déjà*, première version biffée.

1. Au dernier vers de la strophe 3, on lit, sans doute possible, *Cloé*, ici, *Églé*.
2. Ces deux vers, omis par le copiste, ont été rétablis par Voltaire.
3. Le copiste avait écrit : *plains*; Voltaire a laissé subister *pl*, et écrit au-dessus *ein*.

Au vers 57, notre manuscrit est d'accord avec la variante, sauf à la fin :

... Vint un courrier, qui leur dit qu'à l'instant
Certain emploi près du prince est vacant.

Au vers 67 :

Le dos voûté, le missel à la main...

Aux vers 73-74 :

Sur le chemin de Conflans à Gaillon
Fut pris en bref d'une indigestion.

Bref est une correction de Voltaire, au-dessus de la ligne, au lieu de *chef*, biffé, qui n'offre pas de sens. On lit, en marge, cette note amusante :

Maisons de campagne de deux archevêques qui faisaient très bonne chère.

Au vers 75 :

On confessa mon vieux prêtre au plus vite.

Aux vers 79-80 :

Ses trois amis aussitôt le laissèrent,
Son bénéfice en leur cœur dévorèrent,
Et le trio dévotement rival,

Au vers 82 :

Les yeux baissés, courut au cardinal.

Aux vers 90 sqq. :

En détonnant quelques chansons nouvelles
Vers la déesse ensemble ils accouraient.
Nos étourdis pour rien se querellèrent...

Au vers 95 :

Son pauvre ami sur la place étendu.

Au vers 96 et au vers 102, notre texte est le même que celui de la variante imprimée ; mais, au lieu de : « Un jeune amant », nous lisons dans le manuscrit :

Un Richelieu passa dans le moment...

Aux vers 106 sqq.

Enfin Zaïre à son tour y parut,
Avec ces yeux où languit la mollesse,
Où l'amour brille, où parle la tendresse.
Mais l'Amitié soudain la reconnut :
« Allez, allez, vous vous trompez, dit-elle ;
Ce n'est pas moi qu'il vous faut aujourd'hui :
C'était l'Amour que vous cherchiez, ma belle ;
Gardez-vous bien de me prendre pour lui. »
L'autre deux fois ne se le fit redire ;
Le dieu d'amour c'est le dieu de Zaïre.

Au vers 117 :

Jamais connue et toujours déchirée...

Il manque l'*Envoi*.

Les feuillets 97-102 contiennent *Le Cadenas écrit à l'âge de quinze ans*. Si la date est exacte, et il y a lieu de le croire, puisque Voltaire ne l'a pas modifiée, il faut avancer de quatre à cinq ans la composition de ce conte.

Le manuscrit donne, pour le début, le texte de l'édition de 1724, avec des variantes assez nombreuses.

Au vers 1 :

Jeune beauté sortant du monastère...

Au vers 6 :

Tendres propos et les douces sornettes...

Au vers 8 :

De sermons tels votre cœur fut touché...

Au vers 11 :

Plus d'un baiser m'en donna l'assurance...

Aux vers 19-20 :

Dans ces jardins où blondins à centaine
En rendez-vous vont prendre leurs ébats.

Au vers 23 :

Près du bassin d... (*sic*).

Au vers 25 :

Vous n'allez point au palais des Francines...

Au vers 28 :

Plaindre Thésée et siffler Ixion.

Au vers 29 :

A votre Argus dévotement soumise...

Au vers 34 :

D'un peu plus haut reprenons notre affaire...

Au vers 37 :

Belle et sensible, honneur de sa famille...

Au vers 41 :

Le Roi des morts fut son barbare époux.

Au vers 28 du texte imprimé :

Peut pénétrer dans la sombre demeure...

Aux vers 32-33 :

De sa chaudière un damné d'espion
Vit ce grand cas et le dit à Pluton.

Au vers 31, le manuscrit reprend le texte de 1724.
Au vers 42 du texte imprimé :

L'un d'eux lui dit : « Mon confrère et seigneur...

Aux vers 55-56 :

A ce discours les cocus applaudirent,
Et sur l'airain les diables l'écrivirent.

Au vers 57 :

En un moment, feux, enclumes, marteaux...

Au vers 62 :

Proserpine a reçu ce triste don...

Au vers 64 :

Ce dieu cruel fut ému de pitié.

A partir du vers 77, le manuscrit donne, avec des variantes, le texte de 1724 :

Et ce galant vit fort à la romaine.
Mais ne craignez pour votre liberté ;
Ces cadenas sont de pures vétilles :
Aimez, aimez, vous reprendrez vos droits,
Et mon amour est plus fort mille fois
Que cadenas, verrous, portes ni grilles.

Les feuillets 103-105, recto, contiennent *La Mule du Pape*.
Les vers 4-8 s'écartent du texte des éditions et sont exactement ceux de la variante, dite de Grécourt.
Au vers 37 :

O papegots, voilà l'unique source.

Du verso du feuillet 105 au recto du feuillet 107, nous trouvons *A...*, qui est l'épître 45 des éditions, *A Madame du Châtelet*.
Il y a peu de changements et qui sont peu notables.
Au vers 14 :

M'a pénétré de ta divine flamme...

Au vers 20 :

Dieux ! quels plaisirs je goûte entre tes bras !

Au vers 33 :

Vous que les dieux pour leur gloire ont fait naître...

Cideville a continué le recueil, en amassant toutes les pièces de Voltaire qu'il a pu retrouver, notamment l'*Épithalame pour Madame de Richelieu*, que lui réclame Voltaire, malgré le dédain qu'il affecte

d'éprouver pour toutes ces guenilles. Mais nous ne trouvons plus là toutes les garanties d'authenticité qui confèrent tant de prix au manuscrit corrigé par Voltaire lui-même, et nous ne pourrions nous autoriser des copies faites par Cideville pour proposer des leçons ou variantes au texte généralement adopté.

Volontairement, nous nous sommes tenu à ce travail de collationnement, sans rechercher les raisons qu'a pu avoir Voltaire de faire des changements ou d'apporter des retouches. C'est un amusement littéraire auquel chacun pourra se livrer, en comparant les textes. Ces raisons apparaissent d'ailleurs assez facilement : c'est tantôt une prudence ou une délicatesse, tantôt une raison d'euphonie et le soin d'éviter des répétitions de mots, tantôt encore un scrupule grammatical. Il est honorable à Voltaire d'avoir parfois montré sur son propre texte le goût du purisme, dont témoignera, jusqu'à l'excès, son *Commentaire* sur les tragédies de Corneille.

E. Meyer.

LE PÈRE TOURNEMINE ET L'ARRESTATION DE FRÉRET

On sait que le jeune érudit Fréret (il avait alors 26 ans) fut incarcéré à la Bastille en 1714. La raison que l'on en donne d'habitude[1] est que, dans la lecture sur l'Histoire de l'origine des Français qu'il avait faite le 11 novembre 1714 à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, où il venait d'être reçu comme « élève », Fréret avait avancé l'hérésie que les Francs étaient une tribu germanique comme les autres, et ne descendaient pas des Troyens, ainsi que l'enseignait la doctrine officielle. L'abbé de Vertot avait protesté avec énergie contre cette nouvelle théorie subversive, et l'on a même pensé que c'était lui qui avait dénoncé Fréret.

Delort a publié[2] l'ordre d'arrestation adressé par le chancelier de Voysin à d'Argenson ; il est libellé ainsi :

A Versailles, 26 décembre 1714.

Monsieur,

Le Roy a été informé que le sieur Fréret, advocat au parlement, est fort attaché au parti des jansénistes, et cela n'est pas étonnant, puisque sa mère est propre sœur du sieur le Noir de Saint-Claude, qui demeuroit au Port-Royal des Champs, et qui a été mis depuis, par ordre du Roy, à la Bastille. On soupçonne cet avocat d'être autheur de plusieurs libelles contre la Constitution[3], et de faire des écrits et mémoires sur plusieurs natures d'affaires ; on me l'a aussi dénoncé comme ayant déjà pris ses mesures pour faire imprimer clandestinement, et sans permission, un livre qu'il a composé contre celui de l'histoire de France du Père Daniel[4]. L'intention du Roy est que vous vous transportiez chez cet avocat sans qu'il puisse en être averti auparavant, que vous le fassiez arrêter et conduire à la Bastille, où il sera reçu en vertu de l'ordre cy-joint, et que vous saisissiez en même temps touts ses écrits et papiers, soit qu'ils concernent la constitution, l'histoire du Père Daniel, ou toutte autre nature d'affaires telles qu'elles puissent être. Vous connoîtrez, par l'examen exact que vous ferez de ces papiers, si les avis qu'on a donnés contre lui sont véritables, et sur ce que vous m'en manderez, Sa Majesté donnera ensuite ses ordres suivant qu'elle le jugera à propos.

Le sieur Fréret demeure à Paris, chez son père, le sieur Fréret, procureur au parlement, proche Saint-Gervais.

Je suis, Monsieur,
Votre très affectionné serviteur,
VOYSIN.

On remarquera que l'accusation principale, celle qui vient en premier, sur laquelle le chancelier insiste le plus, — et qui était la plus

1. Voir, par exemple, Despois : *Les Lettres et la Liberté*, Paris, Charpentier, 1865, in-12, p. 159.

2. J. Delort : *Histoire de la Détention des philosophes et des gens de lettres à la Bastille et à Vincennes*, Paris, Didot, 1829, in-8°, tome II.

3. *La Constitution « Unigenitus »*.

4. Il s'agit évidemment de sa lecture à l'Académie des Inscriptions.

dangereuse, particulièrement à cette date, — est l'accusation de jansénisme. Or, cela est confirmé par la lettre suivante, qui est en ma possession, et que j'ai tout lieu de croire inédite :

A Monsieur d'Argenson, conseiller d'estat et lieutenant général de police.

Monsieur,

Je viens d'apprendre avec une surprise extrême l'emprisonnement de Monsieur Fréret. La justice et la vérité m'obligent de rendre témoignage à sa candeur, à sa probité, à ses sentiments sur la religion qui ne permettent pas de le soubconner [*sic*] d'avoir rien écrit de contraire. Une preuve également forte me le démontre : confident de ses études depuis un an je puis assurer que les ouvrages qu'il m'a communiqués sur les antiquités d'Espagne, les commencemens de notre monarchie, une relation du Tibet, ont emporté tout son temps. Plus je fais attention à ce que j'ai remarqué en lui depuis un an, plus je suis convaincu que son malheur est l'effet d'une méprise ou d'une calomnie. Je ne doute pas que l'examen de ses papiers ne le justifie ; l'examen de sa conduite le justifira encor mieux ; il est heureux d'être entre les mains d'un juge aussi éclairé qu'équitable. Je suis avec tout le respect et l'attachement possible,

Monsieur,

votre très humble et très
obéissant serviteur.
TOURNEMINE, jésuite.
Ce 26 de décembre.

Cette lettre, comme on voit, est du jour même de l'arrestation. D'après le procès-verbal de l'arrestation, publié également par Delort, celle-ci avait eu lieu à « une heure de rellevée ». Il est possible que le père de Fréret, qui avait signé le procès-verbal en même temps que son fils, ait fait immédiatement agir celles de ses connaissances qu'il pensait avoir quelque influence auprès de d'Argenson. Le P. Tournemine, qui était alors directeur des *Mémoires de Trévoux*, le journal des Jésuites, ne pouvait être soupçonné de nulle tendresse pour les Jansénistes. Il avait été proposé comme confesseur de Louis XIV, et on se rappelle ce qu'en dit Voltaire dans son Commentaire sur Corneille : « le P. Tournemine, jésuite, partisan outré de Corneille, et ennemi de Racine, qu'il regardait comme janséniste ». C'est encore Voltaire qui lui écrivait : « Je sais que vous êtes un peu paresseux d'écrire ; mais vous ne l'êtes ni de penser, ni de rendre service ». En cette occurrence, et en faveur de Fréret, l' « obligeance naturelle » du P. Tournemine triompha de sa paresse d'écrire.

Son intervention, d'ailleurs, n'eut pas de résultat, du moins immédiat, puisque Fréret resta à la Bastille jusqu'au 31 mars 1715. Mais il n'y fut pas malheureux : on lui permit d'avoir ses livres et ses papiers, et il passa le temps de sa réclusion à composer une grammaire chinoise.

A. BRULÉ.

SUR UNE NOTE DE ROUSSEAU
DANS LE « DISCOURS SUR LES SCIENCES ET LES ARTS »

« C'était une ancienne tradition passée de l'Égypte en Grèce, qu'un dieu ennemi du repos des hommes était l'inventeur des Sciences. » C'est par ces mots que Jean-Jacques Rousseau commence la seconde partie de son discours sur les Sciences et les Arts. Et, dans une note ajoutée sans doute lors de la publication, il précise sa pensée par une double allusion au mythe de Prométhée et à l'histoire du « dieu Teuthus », telle qu'il l'a certainement lue dans le *Phèdre* de Platon. La note se termine ainsi : « Le satyre, dit une ancienne fable, voulut baiser et embrasser le feu la première fois qu'il le vit; mais Prometheus lui cria : Satyre, tu pleureras la barbe de ton menton, car il brûle quand on y touche. » Quelle est cette « ancienne fable » ?

Il s'agit en réalité d'un passage des *Œuvres morales* de Plutarque, dans le *De utilitate ex inimicis perpicienda* (86 F). Voici comment Amyot l'a traduit : « Le satyre voulut baiser et embrasser le feu la première fois qu'il le vit : mais Prometheus lui cria : « Boucquin, tu pleureras la barbe de ton menton : car il brûle quand on y touche ». (*Comment on peut recevoir utilité de ses ennemis*, au tome I des *Œuvres morales*, édition de 1574, page 276.) On voit que Rousseau a reproduit la traduction d'Amyot, se bornant à changer un seul mot, qui lui paraissait sans doute trop familier.

Si nous nous reportons au texte grec, nous constatons que Plutarque a lui-même incorporé à son développement un vers de forme tragique, dont il ne signale pas l'origine :

τράγος' ἔφη 'γένειον ἆρα πενθήσεις σύ γε'.

Et le raisonnement de Plutarque reprend immédiatement : Κάει τόν ἁψάμενον,... etc. L'avertissement de Prométhée au Satyre ne comprend donc pas les mots traduits chez Amyot par « car il brûle quand on y touche ». Mais Amyot, comme l'éditeur Wittenbach l'a fait depuis, a prolongé la citation poétique outre-mesure. Et Rousseau l'a naturellement imité .

Ajoutons que Nauck, dans ses *Fragmenta Tragicorum*, attribue le vers cité par Plutarque au drame satyrique d'Eschyle, le *Prométhée allumeur de feu*, qui ne nous est pas parvenu.

Jean Thomas.

RACINE, FÉNELON ET STENDHAL

M. Henri Martineau a publié dernièrement (*Revue universelle*, 15 juin 1931), des notes inédites bien curieuses. Elles nous apprennent ce que Stendhal pensait de *Phèdre* en 1804. (Il travaillait alors à une pièce intitulée *Les deux hommes*). Il écrit : « Je sors de *Phèdre* qui m'a paru bien mauvaise... On est fatigué en voyant *Phèdre* de la politesse du cœur de tous ces gens là. Et par suite, de celle de Racine. Il ne fallait d'amour que celui de Phèdre, qu'on lui apportât à la fin Hippolyte expirant par ses calomnies. Il ne fallait point d'Aricie Cela aurait débarrassé la pièce d'une foule de vers expositifs.

Il fallait une exposition moins plaquée, il fallait un Théramène un peu moins plat et surtout qu'il ne fît pas de récit total. Pièce à refaire.

Le vers descriptif que Racine fait fort bien est froid et par conséquent nullement tragique. (« Et la Crète fumant du sang du Minotaure. ») J'ai eu ce soir de grands doutes sur son style, il plaît trop aux âmes communes pour être bien bon. En attendant que je pousse ces idées il me paraît trop chargé d'épithètes, faibles. J'en reviens toujours à trouver *Andromaque* la meilleure pièce de Racine et la plus belle peinture tragique de l'amour qui existe en notre langue. »

Il est intéressant, croyons-nous, de signaler que ce jugement sur *Phèdre* est, à peu de choses près, celui de Fénelon, au paragraphe VI de la *Lettre à l'Académie* : *Projet d'un traité sur la tragédie*. La ressemblance est frappante. On ne peut croire à une rencontre. Stendhal s'était complètement assimilé l'opinion de Fénelon. Celui-ci écrit :

« Chez les Grecs, la tragédie était entièrement indépendante de l'amour profane. Par exemple, l'*Œdipe* de Sophocle n'a aucun mélange de cette passion étrangère au sujet. Les autres tragédies de ce grand poète sont de même. M. Corneille n'a fait qu'affaiblir l'action, que la rendre double, et que distraire le spectateur, dans son *Œdipe*, par l'épisode d'un froid amour de Thésée pour Dircé. M. Racine est tombé dans le même inconvénient en composant sa *Phèdre*. Il a fait un double spectacle, en joignant à Phèdre furieuse Hippolyte soupirant, contre son vrai caractère. L'action aurait été unique, courte, vive et rapide. Mais nos deux poètes tragiques, qui méritent d'ailleurs les plus grands éloges, ont été entraînés par le torrent; ils ont cédé au goût des pièces romanesques, qui avaient prévalu.

... Il me semble qu'il faudrait aussi retrancher de la tragédie une vaine enflure, qui est contre toute vraisemblance...

« M. Racine n'était pas exempt de ce défaut, que la coutume avait

rendu comme nécessaire. Rien n'est moins naturel que la narration de la mort d'Hippolyte à la fin de la tragédie de *Phèdre*, qui a d'ailleurs de grandes beautés. Théramène, qui vient pour apprendre à Thésée la mort funeste de son fils, devrait ne dire que ces deux mots, et manquer même de force pour les prononcer distinctement : « Hippolyte est mort. Un monstre envoyé du fond de la mer par la colère des Dieux l'a fait périr. Je l'ai vu ». Un tel homme saisi, éperdu, sans haleine, peut-il s'amuser à faire la description la plus pompeuse et la plus fleurie du dragon :

> L'œil morne maintenant et la tête baissée,
> Semblaient se conformer à sa triste pensée, etc.
> La terre s'en émeut, l'air en est infecté;
> Le flot qui l'apporta recule épouvanté.

Sophocle est bien loin de cette élégance si déplacée et si contraire à la vraisemblance. Il ne fait dire à OEdipe que des mots entrecoupés. Tout est douleur.

L'influence de Fénelon explique peut-être comment Stendhal, qui en était alors à sa période classique (voir Pierre Martino, préface de *Racine et Shakespeare*, Champion, 1925), jugeait *Phèdre* avec autant de liberté... et de sévérité.

Le fait est que, cette même année 1804, Stendhal, méditant sa *Filosofia Nova*, goûte fort le beau langage de Fénelon et se donne comme consigne de l'imiter. (*Filosofia nova* publiée par Henri Martineau dans le *Mercure de France*, 1er septembre 1930; p. 523 : Deuxième cahier, 17 Messidor XII-6 juillet 1804.)

Robert Gavelle.

CERTITUDE TOUCHANT LE LIEU DU DÉCÈS DE LUCILE DE CHATEAUBRIAND

On lit au tome II, note de la page 503 des *Mémoires d'Outre-Tombe*, édition Ed. Biré, que Mme de Caud (Lucile de Chateaubriand) mourut le 9 novembre 1804, rue d'Orléans, au Marais, n° 6. J'avais pu établir dans la *Revue Histoire Littéraire*, juillet-septembre 1927, qu'il y avait erreur certaine sur le quartier; que le décès étant survenu à Paris (plusieurs lettres de Chateaubriand en fond foi), il fallait le situer rue d'Orléans-Saint-Marcel, douzième arrondissement. Le n° 6 ne semblait pas douteux, car une lettre de Chateaubriand donnant l'assurance que sa sœur était morte chez un médecin, j'avais relevé dans l'*Almanach du Commerce* de cette époque le domicile d'un médecin au n° 6 de la rue d'Orléans-Saint-Marcel. Dès l'organisation de l'Enregistrement, tout à la fin du XVIIIe siècle, les décès furent obligatoirement transcrits sur des registres dépendant de ce service; ceux qui se rapportent à l'époque lointaine qui nous intéresse se trouvent aux Archives de la Seine; malheureusement, le registre du douzième arrondissement manque; mais, ayant la preuve matérielle que Mme de Caud n'était pas morte dans l'un des onze premiers arrondissements — Paris, alors, n'en comptait que douze — j'en avais conclu qu'elle était morte dans le douzième. C'était une preuve par voie de conséquence. La preuve authentique s'y ajoute à présent. Les pièces relatives à l'inventaire et à la vente des effets et objets divers ayant appartenu à la décédée, ont été retrouvées chez un arrière-neveu de Mme de Caud, et elles indiquent : « domiciliée (chez un médecin), rue d'Orléans-Saint-Marcel, n° 6 ». Ce précieux renseignement m'a été communiqué par M. Aubrée (de Fougères). Je rappelle que cette maison n'existe plus, mais qu'elle se trouvait juste en face du n° 15 actuel de la rue Daubenton, autrefois rue d'Orléans-Saint-Marcel.

L'erreur de la note de M. Biré semble être imputable à M. F. Saulnier. Dans un article de la *Revue historique de l'Ouest*, année 1885, il avait écrit : « L'acte de décès a été découvert. Mme de Caud était morte dans le quartier du Marais, rue d'Orléans n° 6. Je puise ce renseignement dans une analyse de l'extrait mortuaire empruntée au procès-verbal de la séance du 9 juillet 1856 de la *Société Archéologique d'Ille-et-Vilaine.* » Jusqu'aux incendies de la Commune, l'acte de décès était à la disposition de tout le monde aux archives de la Seine; mais personne n'avait songé à le copier, si ce n'est un membre de cette Société d'Ille-et-Vilaine qui le communiqua à la séance du 9 juillet 1856; le procès-verbal n'en donne qu'une analyse, laquelle porte : rue d'Or-

léans, n° 6, sans désignation de quartier. J'en dois la copie à l'obligeance de M. Aubrée, car la Bibliothèque nationale n'a les bulletins de cette Société qu'à partir de 1861. Donc, c'est bien M. Saulnier qui, dans son article de 1885, a ajouté : *quartier du Marais*, croyant assurément fournir une précision utile, et M. Biré l'a dit après lui.

Le procès-verbal date le décès du 11 novembre, tandis que Mme de Caud est morte le 9. M. Saulnier s'est demandé si le rédacteur du procès-verbal n'avait pas confondu, dans son analyse, la date de la déclaration avec celle du décès. C'est possible; mais il se pourrait également qu'au cas où la mort de cette pauvre demi-folle n'ait pas été naturelle (et ce n'est pas invraisemblable) on eût, avant toute chose, fait des démarches à l'Archevêché pour obtenir la dispense nécessaire au service religieux, ce qui conduisait à post-dater le décès à l'état civil.

E. Angot.

LETTRES INÉDITES DE P.-L. COURIER ET E. SUE

Les hasards de recherches à la bibliothèque d'Orléans m'ont fait trouver deux lettres autographes de *P.-L. Courier*, adressées à un notaire d'Orléans et léguées à la bibliothèque par un nommé Watson. D'après les vérifications opérées par un collègue et moi dans les quelques éditions de Courier, ces deux lettres seraient inédites.

Quant à leur *authenticité*, elle me paraît garantie par les cachets de la poste, par les circonstances mêmes dont Courier parle souvent en d'autres lettres publiées par lui, — enfin par les détails de style, par le ton ironique et plaisant à la fin de la lettre du 21 février 1808.

L'intérêt de ces lettres? C'est, me semble-t-il, de se rattacher à la série de lettres publiées par Courier, — années 1808 et 1809, — où l'on sent se développer les inquiétudes de Courier au sujet de ses biens de famille. Courier luttera un an pour obtenir ce congé dont il parle dans notre lettre du 21 février; en désespoir de cause, il donnera en mars 1809 sa démission. (Cf. « Si cela continue, il faudra que *je déserte* ».)

Le 27 juillet 1808, Courier écrit :

« Tu lui conteras de mes affaires ce que tu sais... pour lui faire entendre que je ne puis, sans perdre tout ce que j'ai au monde, différer davantage à me rendre chez moi. Dis-lui les banqueroutes que j'éprouve, mes gens d'affaires fripons, mes débiteurs sans foi, mes créanciers sans pitié, mes fermiers en prison, mes parents morts ou malades. »

— Le 28 juillet :

« Il faut que j'aille en France pour savoir si je suis ruiné. Les gens qui pourraient m'en dire des nouvelles ne m'écrivent plus depuis longtemps. » (Ceci à rapprocher de la lettre où il sollicite des renseignements du notaire Bonneau.)

— Puis, le 15 octobre :

« ... aussi, sans mes affaires, je vous jure que je ne penserais guère à Paris, et Rome serait encore pour moi la première ville du monde. » « Je songe tout de bon à quitter mon vilain métier ; mais ne sachant comment vont mes affaires en France, je ne veux pas rompre... »

— Enfin, le 10 mars 1809, il écrit au major Griois :

« Le diable s'était mis dans mes affaires en France. (Expression déjà employée dans la lettre au cousin Bonneau.) Je demande un congé pour aller voir ce que c'était, on me le refuse... Aujourd'hui, c'est ma démission dont je régale son Excellence... »

Aussi, malgré le ton bonhomme, affectueux du début, malgré les

inquiétudes que paraît éprouver Courier pour la santé de ses « chers parents », cette lettre du 21 février ne trahit-elle pas plutôt les inquiétudes, plus sincères, sur ses affaires d'argent? Cette lettre semble une *captatio benevolentiae*: la seule question, à cette date, pour Courier, c'est de savoir s'il sera ruiné. Au notaire d'Orléans de le renseigner; et il perce comme une froide ironie dans cette politesse :

« Vos lettres sont assurément *les plus intéressantes* que je puisse recevoir. » Quelle ruse pour engager le notaire à lui parler de *ses affaires*, — comme il le lui dit sans transition.

La lettre du 18 avril révèle que, depuis février, Courier n'a rien reçu de son cousin : « Il y a bien longtemps, mon cher parent, que je n'ai reçu de vos nouvelles ». Et il le presse de plus belle; il parle de sa *pauvre affaire*. Mais le notaire Bonneau, chargé d'une partie des intérêts de Courier, a dû être de ceux dont Courier écrivait le 28 juillet 1808 :

« Les gens qui pourraient m'en dire des nouvelles ne m'écrivent plus depuis longtemps. » Cri de détresse véritable.

Quant aux deux *billets* d'Eugène Sue, ce n'est que broutilles : une fiche qui fait connaître *les lectures* d'Eugène Sue, préoccupé alors de la croisade des Albigeois.

A. Delmas.

Lettre de P.-L. Courier.

Adresse :

M. Bonneau, notaire à Orléans, France. (*Cachet de la poste:* Étrurie et Lucques, par Gênes.)

Florence, le 21 février 1808.

J'ai trouvé à Milan, mon cher Parent, Votre lettre du 24 décembre dernier, et j'en attendais une autre qui m'eut donné des nouvelles ultérieures de la santé de ma Cousine. Ce que vous me marquez d'elle m'a fait beaucoup de peine. Je vois pourtant par la fin de votre lettre, ou vous la dites convalescente, qu'elle n'est plus en danger. aprenez-moi (*sic*), je vous prie, au reçu de la présente, quel est l'état de sa santé, et parlez moi aussi de votre enfant. Vous ne doutez pas que je ne prenne beaucoup de part à tout ce qui vous touche, et que la santé des personnes qui doivent nous être chères à vous et à moi, ne soit le premier objet dont je veuille être informé. écrivez-moi donc bientôt. Vos lettres sont assurément les plus intéressantes que je puisse recevoir. Dites moi, je vous prie, ou en sont mes affaires, dont j'ai peur à vous dire vrai, que le diable ne se mêle un peu. Je sollicite un congé pour me rendre en france. mais un autre démon m'empêche de l'obtenir. Si cela continue, il faudra que je déserte, et ce sera pour vous aller embrasser.

Si votre hyver est rude, le notre ne vaut guère mieux. J'en ai passé une partie dans l'Etat de Venise. Jamais je n'eus si froid de ma vie. Vous avez vous autres, des portes, des fenêtres, et des cheminées. ici rien de tout cela, mais un petit pot avec de la cendre pour se chauffer les doigts, c'est tout [ce] que les gens de ce pays ci ont imaginé jusqu'à présent pour se garantir du froid.

Je vous embrasse.

Courier,

Chef d'escadron d'artillerie à Florence.

Lettre de P.-L. Courier

Adresse :
M. Bonneau, notaire à Orléans, France. (*Cachet de la poste* : Livorno.)

Livourne, le 18 avril 1808.

Il y a bien longtemps, mon cher parent, que je n'ai reçu de vos nouvelles. il se peut que vous m'ayez écrit et que vos lettres ne me soient pas parvenues. Car cela m'arrive souvent. Je voudrais savoir surtout comment se porte ma Cousine, qui était convalescente quand vous m'écrivites à Milan. Donnez-moi aussi je vous prie des nouvelles de ma pauvre affaire. Je sollicite actuellement un Congé pour me rendre en france. mais ce n'est pas une chose aisée à Obtenir. Je (un verbe illisible)... cependant et peut être même le recevrai-je dans peu. dans ce cas j'irais droit à Tours et de là à Orléans ou j'aurai le plaisir de vous embrasser. Cependant écrivez moi comme si je ne devais pas venir.

Je vous embrasse de tout mon cœur. Votre cousin,

Courier.

Adressez vos lettres à M. Courier, chef d'escadron d'artillerie, à Livourne.

« Deux lettres » (ou mieux « billets ») d'Eugène Sue au bibliothécaire d'Orléans.

J'ai l'honneur, Monsieur, de vous renvoyer l'ouvrage de M. Guizot que vous avez eu l'extrême obligeance de vouloir bien me faire parvenir. Permettez-moi de vous exprimer ici toute ma gratitude, Monsieur, et d'y joindre l'assurance de ma considération la plus distinguée.

Eugène Sue,
Aux Bordes, 10/9, 85.

*
* *

Auriez-vous la bonté, Monsieur, de remettre au porteur de ces lettres les livres suivants si la bibliothèque d'Orléans les possède :

Les volumes de l'*Histoire du Languedoc* de dom Vaiseter (?) qui contiennent la croisade contre les Albigeois et le volume de *preuves* relatif à la même guerre ; *Guillaume de Puylaurence* ; *Pierre de Vaucernaix*.

Ces deux ouvrages (collection *Guizot*) sont aussi relatifs à la guerre des Albigeois.

Histoire de la nation française, par le père Daniel ; Papon, *Histoire de Provence*.

Mille remerciements encore, Monsieur, de votre aimable obligeance. Recevez, je vous prie, l'assurance de mon sincère dévouement.

Eugène Sue.

NOTES SUR LES SOURCES DE VICTOR HUGO

I. — Les lois de Manou et « Ce que dit la Bouche d'Ombre ».

D'où proviennent les théories mystiques auxquelles Victor Hugo, après 1853, s'abandonne complaisamment? On a déjà proposé bien des sources; M. Paul Berret et M. Joseph Vianey nous ont fait sentir l'importance de la « théosophie » socialiste enseignée par Jean Reynaud ou Pierre Leroux; nous connaissons aussi les rapports du poète avec les spirites; et M. Denis Saurat, récemment, insistait sur la Cabale. Mais ni les socialistes, ni les spiristes, ni la Cabale ne concordent tout à fait avec *Ce que dit la Bouche d'Ombre*; cette idée que la matière est une prison, que les âmes damnées rétrogradent jusqu'aux pierres, on ne la trouve guère ailleurs, au XIXe siècle; si nous voulons en déceler l'origine, il nous faut enjamber les temps et les lieux et remonter à l'Orient ancien : deux vers des *Contemplations* nous y invitent :

> Jadis, sans la comprendre et d'un œil hébété,
> L'Inde a presque entrevu cette métempsycose...

Y verrons-nous autre chose qu'une allusion banale? Souvent des rapprochements spécieux nous égarent. Il n'est pas de doctrine étrange que les hommes n'aient professée un jour ou l'autre. Une similitude n'indique pas nécessairement une parenté. Mais ici, les dates viennent à notre aide.

En 1829, les lecteurs du *Globe* eurent la primeur, en France, des *Lois de Manou*; Loiseleur-Deslongchamp en donna, quatre ans plus tard, la traduction intégrale; il fallut attendre 1850 pour qu'on l'éditât indépendamment du texte sanscrit. Ne serait-ce pas à elle que Victor Hugo songe? Nous avons la preuve que les milieux spirites s'y intéressèrent. Dans sa *Réalité des Esprits* (1857), le baron de Guldenstubbé en commente longuement le passage essentiel :

> L'homme passe, après sa mort, pour des actes criminels provenant principalement de son corps terrestre, à l'état de créature privée de mouvement; pour des fautes surtout en paroles, il revêt la forme d'un oiseau ou d'une bête fauve; pour des fautes mentales, il renaît dans la condition humaine la plus vile. (Liv. XII, verset 9.)

Cette phrase sur les *créatures privées de mouvement* semble bien l'étincelle qui mit en branle l'imagination de Victor Hugo. Sans doute le législateur brahmanique veut dire les *plantes*, et non les *minéraux*; il suffisait d'une logique audacieuse pour aller au delà. La plupart des occultistes n'enseignent-ils pas que la matière, épaississement de

l'être, est née de nos fautes? Manou, de même, énumère les degrés qu'offre la « qualité d'obscurité » (*avançons dans cette ombre*, écrira Hugo) :

42. — Les végétaux (littéralement, les *êtres privés de mouvement*), les vers et les insectes, les poissons, les serpents, les tortues, les bestiaux et les animaux sauvages sont les conditions les plus basses dépendant de la qualité d'obscurité.

43. — Les éléphants, les chevaux, les Soudrâs, les Barbares méprisés, les lions, les tigres et les sangliers forment les états moyens procurés par la qualité d'obscurité.

44. — Les danseurs, les oiseaux, les hommes qui font métier de tromper, les géants et les vampires composent l'ordre le plus élevé de la qualité d'obscurité.

Toute une eschatologie en découle. Le poète romantique y pouvait puiser à pleines mains les images infernales. Il n'aura qu'à permuter les châtiments, en ajouter d'inédits, mettre des noms propres, supprimer ce qui touche aux prescriptions rituelles hindoues, brosser une vaste fresque au lieu de rédiger un Code :

55. — Le meurtrier d'un Brahmane passe dans le corps d'un chien, d'un sanglier, d'un âne, d'un chameau, d'un taureau, d'un bouc, d'un bélier, d'une bête sauvage, d'un oiseau, d'un tchandala et d'un poukkasa, suivant la gravité du crime.

(Hugo : l'hyène Atrée et le chacal Timour..., l'ours Henri VIII..., le sanglier Selim et le porc Borgia...)

56. — Que le Brahmane qui boit des liqueurs spiritueuses renaisse sous la forme d'un insecte, d'un ver, d'une sauterelle, d'un oiseau se nourrissant d'excréments, et d'un animal féroce.

57. — Le Brahmane qui a volé de l'or passera mille fois dans des corps d'araignée, de serpents, de caméléons, d'animaux aquatiques et de vampires malfaisants.

Hugo :

« Pleurez sur l'araignée immonde, sur le ver,
« Sur la limace au dos mouillé comme l'hiver,
« Sur le vil puceron qu'on voit aux feuilles pendre,
« Sur le crabe hideux, sur l'affreux scolopendre,
« Sur l'effrayant crapaud...
« Plaignez l'oiseau de crime et la bête de proie. »

58. — L'homme qui a souillé le lit de son père naturel ou spirituel renaît cent fois à l'état d'herbe, de buisson, de liane, d'oiseau carnivore comme le vautour, d'animal armé de dents aiguës comme le lion, et de bête féroce comme le tigre.

Hugo :

« Du tombeau d'Anitus il sort une ciguë;
« Le houx sombre et l'ortie à la piqûre aiguë
« Pleurent quand l'aquilon les fouette, et l'aquilon
« Leur dit : Tais-toi, Zoïle! et souffre, Ganelon! »

39. — Ceux qui commettent des actes de cruauté deviennent des animaux avides de chair sanglante comme les chats; ceux qui mangent des aliments impurs deviennent des vers; les voleurs, des êtres se dévorant l'un l'autre; ceux qui courtisent des femmes de la basse caste, des esprits.

Hugo :

« L'Inde a presque entrevu cette métempsycose.
« La ronce devient griffe, et la feuille de rose
« Devient langue de chat, et, dans l'ombre et les cris,
« Horrible, lèche et boit le sang de la souris; »

et plus haut :

« Le ver de terre au fond du charnier, et rongeant
« Un crâne infect et noir, dit : Je suis Cléopâtre. »
. . . . . .

76. — Des tourments de toute sorte leur sont réservés; ils seront dévorés par des corbeaux et par des hiboux; ils avaleront des gâteaux brûlants, marcheront sur des sables enflammés, et éprouveront l'insupportable douleur d'être mis au feu comme les vases d'un potier.

Chez Hugo, le feu joue aussi son rôle :

« La pince qui rougit dans le brasier hideux
« Est faite du duc d'Albe et de Philippe Deux.
. . . . . .
« La mouche, âme, s'envole et se brûle à la flamme
« Et la flamme, esprit, brûle avec angoisse une âme. »

77. — Ils naîtront sous la forme d'animaux exposés à des peines continuelles; ils souffriront alternativement la douleur de l'excès du froid et du chaud, et seront en proie à toutes sortes de terreurs.

78. — Plus d'une fois ils séjourneront dans différentes matrices, et viendront au monde avec douleur; ils subiront de rigoureuses détentions et seront condamnés à servir d'autres créatures.

Hugo :

« Oh! que la terre est froide et que les rocs sont durs!
« Quelle muette horreur dans les halliers obscurs!
« Les pleurs noirs de la nuit sur la colombe blanche
« Tombent; le vent met nue et torture la branche;
« Quel monologue affreux dans l'arbre aux rameaux verts!
« Quel frisson dans l'herbe! »

Et toutes les comparaisons sur les « êtres maudits » qui rampent, noirs prisonniers, dans la nuit, noir caveau...

Pourquoi cette justice d'outre-tombe? Le législateur brahmanique et Hugo l'expliquent de la même manière : ils ne font pas intervenir les décrets arbitraires d'un Dieu personnel; nos fautes créent leurs propres sanctions, comme un principe engendre ses conséquences fatales; il s'agit, pour ainsi dire, d'un phénomène physiologique; rien de plus significatif que de voir, sur ce point, les *Contemplations* s'éloigner du christianisme pour adopter une idée du vieil Orient :

81. — Dans quelque disposition d'esprit produite par l'une des trois qualités, que l'homme accomplisse tel ou tel acte, il en résulte le fruit dans un corps doué de cette qualité.

Hugo :

« Toute faute qu'on fait est un cachot qu'on s'ouvre...
« Les mauvais...
« Avec leurs actions bâtissent leur prison. »

Les thèmes sont identiques. Les détails diffèrent. Et ceci nous paraît caractéristique de Victor Hugo. Il n'imite pas l'Inde : elle lui semble *hébétée*; et, pour imiter quoi que ce soit, il a bien trop conscience de son originalité. Mais il ne s'interdit pas de récrire ce que d'autres ont ébauché. Il lit énormément, un peu vite; son imagination se nourrit de toutes sortes d'objets anciens ou modernes, rationnels ou extravagants; un thème la frappe, elle s'en empare, travaille lentement autour, et tout à coup, à l'heure de l'inspiration, ce germe s'épanouit en une tirade grandiose. Ainsi le médiocre Ægger est peut-être devenu Claude Frollo. Ainsi les clameurs de la *Bouche d'Ombre* amplifient, vivantes, grouillantes, mais encore reconnaissables, les sentences qu'une première fois son interlocuteur avait lues dans Manou : elles sont devenues partie intégrante d'un système neuf et spontané.

De cette méthode, l'abbé Constant va nous fournir un autre exemple.

II. — Le « Testament de la Liberté », de l'abbé Constant, et la « Fin de Satan ».

Victor Hugo a pu connaître l'abbé Constant par Alphonse Esquiros, « un des hommes, disait-il, que j'aime le plus et le mieux »[1]; liés depuis l'enfance, Esquiros et Constant furent inséparables, au cours des dix années surtout qui précédèrent le coup d'État; mêmes idées, même style dans leurs ouvrages, les uns seulement — ceux de Constant — plus ésotériques, les autres se parant plus volontiers d'une forme accessible au grand public. Ils appartiennent à ce groupe de révolutionnaires vaguement chrétiens qui entourent Lamennais. Tous deux avaient puisé leurs idées maîtresses (émancipation du prolétaire, souveraineté de la femme) chez un excentrique, Ganneau, dit « le Mapah »; ils payèrent chèrement leur enthousiasme; l'*Évangile de la Liberté*, d'Esquiros, et la *Bible de la Liberté*, de Constant, furent saisis (1840), et les auteurs emprisonnés. Alphonse-Louis Constant, plus tard, traduira ses prénoms par *Eliphas Lévi*, et signera de ce pseudonyme d'importants ouvrages sur la magie. Mais c'est la *Bible de la Liberté* qui nous intéresse ici.

La *Bible de la Liberté*, ou plutôt le *Testament de la Liberté* (1848) De la *Bible*, je n'ai pu trouver nulle part aucun exemplaire. Quérard, Lorentz, Barbier, ne la mentionnent même pas. En revanche, le *Testament* semble une réédition conforme au texte, si nous en jugeons par les allusions que l'abbé Constant fait à ce texte. Il avait désavoué sa doctrine violente : l'a-t-on reproduite malgré lui? Quoi qu'il en

1. Victor Hugo à Esquiros, 5 mars 1853 (V. Hugo, *Correspondance*, II, 173). Esquiros trace un intéressant portrait « physiognomonique » du poète dans son *Paris au XIX^e siècle* (Paris, 1847, I, 405).

soit, le plan du livre offre avec la *Fin de Satan* des analogies qui ne paraissent guère fortuites.

Hybride, peu cohérente, chevauchant entre le traité métaphysique et l'épopée, s'exprimant en versets tels que ceux des *Paroles d'un Croyant*, l'œuvre débute par un cantique à Lucifer : l'Ange du Mal est devenu pour Constant le porte-lumière, le révolté sublime ; Dieu voulait ce refus de l'intelligence, et cette chute, ces épreuves, condition du progrès futur. L'idée, ainsi présentée, vient de Ganneau, mais elle s'accorde avec le Satan romantique de George Sand, de Byron, voire de Milton :

Quand tout était lumière, la lumière n'était nulle part ; elle remplissait le sein de Dieu qui était en travail pour l'enfanter.

La négation de l'ange qui, en naissant, refusa d'être esclave, constitua l'équilibre du monde, et le mouvement des sphères commença.

Et les espaces infinis admirèrent cet amour de la liberté, assez immense pour remplir le vide de la nuit éternelle, et assez fort pour porter la haine de Dieu.

Mais Dieu ne pouvait haïr le plus noble de ses enfants, et il ne l'éprouvait par sa colère que pour le confirmer dans sa puissance.

Aussi le Verbe de Dieu lui-même, comme s'il eût été jaloux de Lucifer, voulut-il aussi descendre du ciel et traverser triomphalement les ombres de l'enfer.

Il voulut être proscrit et condamné ; et il médita d'avance l'heure terrible où il crierait, à l'extrémité de son supplice : « Mon Dieu ! Mon Dieu ! pourquoi m'as-tu abandonné ? »

Comme l'étoile du matin précède le soleil, l'insurrection de Lucifer annonça à la nature naissante la prochaine incarnation de Dieu.

Peut-être Lucifer, en tombant dans la nuit, entraîna-t-il une pluie de soleils et d'étoiles par l'attraction de sa gloire !

Peut-être notre soleil est-il un démon parmi les astres, comme Lucifer est un astre parmi les anges.

C'est pourquoi, sans doute, il reste calme en éclairant les horribles angoisses de l'humanité et la lente agonie de la terre, parce qu'il est libre dans sa servitude et qu'il possède sa lumière.

Mais peut-être un moment viendra où l'ennui attiédira ses rayons, et alors il retournera vers le foyer éternel.

Salut à toi, soleil exilé, qui te dévores le cœur et qui souris !

Salut à toi, qui étends sur la terre une robe de fleurs pour cacher les ossements dont elle est couverte !

Salut à l'ange du génie, salut à l'astre de la lumière, moins splendidement beau qu'une triste pensée de Lucifer.

Vous retournerez ensemble vers Dieu, quand vous l'aurez voulu, et votre clarté, que vous avez conservée dans les tourmentes de la nuit et dans le froid de l'espace, ne vous sera jamais reprise, car c'est votre conquête et elle sera pour jamais à vous.

Salut éternel à toi, Liberté sainte, fille unique de Dieu ! A toi qui émancipes les anges et qui affranchis les soleils !

Hugo restera plus orthodoxe. Notons-le : sa hardiesse n'atteint pas à celle de certains autres romantiques. Le Satan qu'il met en scène, génie malfaisant et châtié pour un forfait indéfini, ne ressemble en rien à ce rebelle héroïque, à ce démiurge précurseur du Verbe. Mais, à côté de tirades qui présagent *Consuelo* et d'invocations quasi baude-

lairiennes, le *Testament de la Liberté* amorce le double mouvement — chute dans la nuit, rédemption par la Liberté — sur lequel la *Fin de Satan* est orchestrée. On se rappelle l'extinction des soleils autour du maudit, cette prodigieuse « ouverture » du drame : un couplet, retrouvé par M. Gustave Simon, indique que l' « ange sombre », dans son naufrage même, illuminait l'abîme :

> Planant les bras ouverts et les talons aux cieux,
> L'ange sombre volait comme un aigle sublime ;
> Le jour derrière lui se levait sur l'abîme,
> Et les spectres fuyant au fond des visions,
> S'épouvantaient devant les immenses rayons
> Qui passaient par-dessus ses ailes étendues[1].

N'y a-t-il pas là comme un ressouvenir de la « pluie d'étoiles » évoquée par Constant? Et cette autre idée que notre soleil est un « soleil puni », on sait quelle place elle occupe dans le système du poète. Plus loin, le parallélisme continue. Lucifer engendre deux filles : Poésie et Liberté. « L'esprit d'amour empruntera leurs traits pour soumettre et sauver l'ange rebelle ». Victor Hugo dit à son tour :

> Une ange (dit Dieu) est entre nous; ce qu'elle a fait te compte.
> L'homme, entraîné par toi, par elle est délivré.
> O Satan, tu peux dire à présent : Je vivrai !
> Viens; la prison détruite abolit la géhenne !
> Viens; l'ange Liberté, c'est ta fille et la mienne.
> Cette paternité sublime nous unit.
> L'archange ressuscite et le démon finit ;
> Et j'efface la nuit sinistre, et rien n'en reste.
> Satan est mort; renais, ô Lucifer céleste !

« Fille unique de Dieu », écrivait tout à l'heure Constant, pour qui, d'autre part, « Lucifer... engendre Liberté ». La plume blanche échappée aux ailes de l'archange vaincu, image poétique du même genre qu'Éloa « larme du Christ », semble une trouvaille de Victor Hugo; chez son prédécesseur, la Liberté est une étoile, cette étoile que nous verrons luire au front de l'ange pénétrant dans la géhenne. Lucifer la confie à une arche, qu'il cache « dans une caverne, près de la cime du mont Sinaï » : ainsi, dans le poème, Caïn enfouit les armes qui servirent à son crime; « je vaincrai Dieu », s'écrie-t-il; mais, pour Constant, le crime ne peut vaincre, fût-ce un instant :

> Caïn, le plus ambitieux des enfants d'Adam, tua son frère pour hériter seul de l'étoile, et se mit à la chercher par tout le monde: mais il ne put la trouver, parce qu'un nuage de sang était toujours devant ses yeux.
>
> Nemrod, l'un des descendants de Caïn, voulut conquérir la terre pour se rendre maître de l'étoile; car la terre, vaincue par ses propres efforts et affaiblie par les convulsions du déluge, était devenue comme une proie abandonnée à la tyrannie des hommes.
>
> Mais le déluge n'avait pu engloutir l'arche de l'étoile dans ses eaux, et les tyrans qui s'abattirent ensuite comme des corbeaux sur les campagnes

1. *La Fin de Satan* (édition de l'Imprimerie Nationale), 256.

dévastées et pleines de cadavres, ne découvrirent jamais la grotte du mont Sinaï.

Ce n'est pas un hasard, sans doute, si Nemrod paraît au même endroit et dans la même attitude chez Hugo et chez Constant : ce seul fait prouverait une influence. N'insistons pas sur le bois de l'arche, qui, dans un épisode ajouté, sert à construire la nacelle aérienne du conquérant; mais rappelons l'explication que l'on donne de ses conquêtes :

En ce moment Nemrod est seul au monde ;
La terre est encor faible et n'en peut porter qu'un ;
Mais le mal germera sous le ciel importun,
Mais vous pullulerez, ô glaive ! ô cimeterre !

Le tableau des créations primitives, qui s'insère un peu plus loin, ne correspond à aucun passage du *Testament de la Liberté* :

Avant que, dominant l'animal et la plante,
La pensée habitât la prunelle parlante,
Et qu'Adam, par la main tenant Ève, apparût,
L'ébauche fourmillait dans la nature en rut.
Le poulpe aux bras touffus, la torpille étoilée,
D'immenses vers volants, dont l'aile était onglée,
De hauts mammons velus, nés dans les noirs limons,
Troublaient l'onde, ou levaient leurs trompes sur les monts.
Sous l'enchevêtrement des forêts inondées
Glissaient des millepieds longs de cinq cents coudées ;
Et de grands vibrions, des volvones géants,
Se tordaient à travers les glauques océans.
L'être était effrayant. La vie était difforme,
Partout rampait l'impur, l'affreux, l'obscur, l'énorme.

Voilà de bonne Cabale, affirme M. Denis Saurat. Pourquoi donc? La paléontologie, à la rigueur, aurait suffi à déclencher ces rêveries. Mais l'abbé Constant, dans un recueil de vers (*Les Trois Harmonies*, 1845), en émettait de toutes semblables :

Mais par combien d'essais et combien de traverses,
De transmigrations et de formes diverses.
L'esprit prend-il un corps?
Alliances d'un jour à jamais désunies,
Tâtonnements confus des vagues harmonies
Pour trouver leurs accords.
Comme les animaux incomplets et difformes,
Ébauches du limon par le soleil tari,
Que d'hommes avortés dont la race a péri !
Satyres, nains chétifs, faunes, géants énormes.
Mais, à l'épreuve du feu,
Se dissout des esprits l'erreur élémentaire,
Et l'homme ne demeure immortel sur la terre
Que lorsqu'il réfléchit l'image de son Dieu[1].

Il y a même là-dedans une hypothèse — celle des races humaines

1. *Les Trois Harmonies*, 304.

disparues — dont la *Fin de Satan* ne se sert pas. Revenons au *Testament de la Liberté*. Moïse, « premier des grands rebelles humanitaires », premier aussi des sages qu'énumère Victor Hugo[1], découvre l'étoile Liberté et la révèle « en proclamant la loi suivant laquelle tous les esprits créés sont égaux ». Et, après une paraphrase d'Ezéchiel, voici l'ère chrétienne. Contraste entre le despotisme romain et le Messie :

A l'époque où l'humanité semblait prête à périr, ensevelie sous les ruines du despotisme romain, qui s'écroulait de lui-même, naquit un homme, que nos symboles religieux appellent le Verbe fait chair, c'est-à-dire la Parole incarnée.

Ainsi Hugo :

« Un peuple commandait, le monde subissait,... etc.
« Or il était alors question dans les villes
« De quelqu'un d'étonnant... »

Mais Hugo développe beaucoup plus longuement : il abandonne momentanément le *Testament de la Liberté* pour le Nouveau Testament; tout au plus, dans la conversation qu'il imagine entre le Nazaréen et la sibylle « pleine du sphinx caché », pourrait-on déceler un ressouvenir du dialogue que l'abbé Constant institue plus loin entre le sphinx et la croix :

Je suis le résumé de la sagesse antique, dira le sphinx; je suis la synthèse de l'homme... Je n'ai été compris dans les temps anciens que par l'aveugle volontaire de Thèbes, ce grand symbole de la mystérieuse expiation qui devait initier l'humanité à l'éternelle justice...
— Je suis la clé de la sagesse à venir, dira la croix.
J'ai expliqué sur la terre l'énigme du sphinx, en donnant aux hommes la raison de la douleur; j'ai consommé le symbolisme religieux en réalisant le sacrifice.

Pour Hugo, le silence du sphinx est volontaire; la pythonisse veut dissimuler à jamais la vérité. Rien de tel chez Constant. Mais l'un et l'autre s'étonnent de voir les fanatismes et les tyrannies subsister dix-neuf siècles après le Christ :

Oh! puisque c'est ainsi que les choses sont faites,
Puisque toujours la terre égorge ses prophètes,
Qu'est-ce qu'on doit penser et croire, ô vastes cieux?
Contre la vérité le prêtre est factieux;
Tous les cultes, soufflant l'enfer de leurs doctrines,
Mâchent des ossements mêlés à leurs doctrines,
Tous se sont proclamés vrais sous peine de mort;
Pas un autel sur terre, hélas! n'est sans remord,

gémit le poète; et son devancier, à la place correspondante du livre :

Comment les hommes ont-ils si peu d'intelligence ou une volonté si per-

1. Dans une note complémentaire à la *Fin de Satan* et reproduite par G. Simon dans son édition, p. 279.

verse? Comment se fait-il que, depuis plus de 1800 ans, ils disputent sur la parole sans en avoir compris le sens?

Comment le peuple a-t-il pu croire qu'un Dieu viendrait parler à la raison pour confondre la raison, qu'il descendrait du ciel pour tendre des pièges aux hommes, qu'il tromperait l'humanité en faisant semblant de vouloir le salut de tous et en rendant le plus grand nombre responsable des vérités qu'il ne leur eût pas fait comprendre, qu'il mourrait enfin sur la croix pour racheter tous les hommes, et les laisser se perdre à la réserve de quelques prêtres et de leurs imbéciles séides?

C'est que la parole sainte n'a pas encore été débarrassée de ses langes; c'est que la Liberté, chassée bientôt de l'église corrompue, comme le Christ l'avait été de la synagogue, a erré, depuis 1800 ans, de solitudes en solitudes et d'exil en exil.

Et quand elle se présente devant les villes où siègent les gardiens de la vieille servitude, on ferme les portes, et lorsqu'elle veut parler, on étouffe sa voix; et ceux qui la connaissent ne peuvent parler d'elle encore qu'en termes symboliques.

Ensuite les voies bifurquent. La rédaction de Victor Hugo s'interrompt. Pour une raison qui nous échappe, le poète, laissant là son œuvre commencée en 1854, ne s'est remis que six ans plus tard à l'épilogue : à peine avons-nous quelques titres ou fragments intermédiaires. Nous ne savons donc à quel point il eût suivi l'abbé Constant. Aurait-il tiré parti du personnage d'Ahasvérus, ou de l'allégorie personnifiant la Liberté dans la femme de l'Apocalypse? « La France, cette nation élue, dont le nom veut dire Liberté », comme s'exprime Constant, eût sans doute joué un rôle messianique :

. . . . . Un peuple luit;
Il est le verbe, il est la voix, il est le bruit;
. . . . . , ...
Les autres nations l'admirent, et le nomment
France...

En général, la seconde moitié du *Testament de la Liberté*, plus didactique, rendait une adaptation moins facile. Cependant la conclusion est la même. La Liberté descend aux enfers (Constant entend les *enfers sociaux*), et les affranchit :

Avec elle la lumière pénètre dans ces régions horribles qui semblaient vouées à l'ombre éternelle... Tout ce monde de douleur, qui se tord, qui rampe et qui pleure, apparaît lugubre et immense, et tous les regards se tournent vers le génie éblouissant de la liberté.

Hugo développe :

Tout l'enfer tressaillit.
. . . . . L'ange, extraordinaire,
Superbe, souriant, descendait.
. . . . . Sa clarté,
Sereine, blémissait l'enfer épouvanté.
Le chaos éperdu montra sa pourriture.
On voyait au zénith du gouffre une ouverture
D'où coulait la lueur ineffable des cieux.
. . . . . .

On distinguait les bords des précipices traîtres;
Les brouillards qui flottaient prirent des formes d'êtres
Monstrueux, qui semblaient ramper, et vivre là.

D'un bout à l'autre, nous nous trouvons donc en présence d'une inspiration commune; les mêmes épisodes, et souvent d'analogues digressions, se rencontrent aux mêmes endroits. Cependant Victor n'imite point. Toute son esthétique blâme le pastiche, cette *cuistrerie*; et il ne saurait descendre jusqu'à prendre modèle sur un abbé Constant. Mais pourquoi s'interdirait-il de bâtir une cathédrale avec les moellons qu'on lui livre à l'état brut? Il en dispose à son gré. Parfois il les modifie considérablement : « Lucifer » redevient « Satan ». Ailleurs il y amalgame des matériaux hétérogènes : l'important personnage d'Isis-Lilith, l'*Ananké* opposée à la Liberté, vient de la Cabale; ni l'ascension de Nemrod (prise à Jean-Jacques Ampère), ni les scènes évangéliques, ni sans doute les épisodes manquants sur la Bastille, ne se trouvaient dans le *Testament de la Liberté*. On peut lui découvrir plus d'une source : mais il s'approprie ses emprunts en leur imposant la marque de sa vigoureuse personnalité créatrice; ce style, cette imagination extraordinaire font de son œuvre une des plus originales qu'ait produites le XIX^e^ siècle.

AUGUSTE VIATTE.

EN MARGE DE BAUDELAIRE

« Le Voyage » et ses sources.

Lorsque le recueil des *Fleurs du Mal* parut pour la première fois, en 1857, il se terminait déjà par une partie intitulée *La Mort*. Mais celle-ci ne comprenait que trois poèmes, trois sonnets en vers alexandrins : *La Mort des Amants*, *La Mort des Pauvres*, *La Mort des Artistes*. Le livre se trouvait ainsi couronné par un triptyque d'où se dégageait une pensée unique : l'Espérance. Ce dernier groupe de poèmes formulait les espoirs que tous les hommes placent dans la Mort : les Amants, celui d'être à jamais réunis; les Pauvres, celui de se trouver guéris de tous leurs maux; les Artistes, celui de voir enfin réalisés à leur satisfaction les rêves de beauté qui les hantent. L'ouvrage s'achevait à dessein par l'évocation des Artistes, que le poète considérait comme les hommes supérieurs, ceux qui présentent la plus parfaite synthèse des souffrances humaines, celles du corps, celles du cœur et celles de l'esprit.

En 1861, cependant, cet épilogue ne devait plus satisfaire entièrement Baudelaire, puisqu'il jugea bon d'y ajouter trois nouveaux poèmes : deux sonnets, *La Fin de la Journée*[1] et *Le Rêve d'un Curieux*[2], — le premier en vers de huit pieds et le second en vers de douze où, il se met en scène lui-même, — et, enfin, *Le Voyage*, poème philosophique de 144 vers alexandrins[3].

Quelle était la raison de cette addition? Sans doute, d'abord, le désir tout à fait terre à terre d'incorporer au recueil trois nouveaux poèmes composés depuis la publication de la première édition et de les placer là où leur sujet les réclamait; mais aussi assurément d'autres considérations que peut aider à découvrir la méditation du soin que Baudelaire avait mis à construire son livre tout entier[4]. Il avait voulu en faire une somme de l'expérience, des souffrances et des rêves de l'Humanité. Or, depuis 1857, son expérience personnelle s'était poursuivie, en inclinant de plus en plus vers le pessimisme. En 1861, le cri d'espérance qui termine les *Fleurs du Mal* lui paraît manquer de largeur et de vérité. Peut-être lui semble-t-il aussi trop romantique et pas assez personnel, laissant trop facilement transparaître le souvenir de Pétrus Borel et de Théophile Gautier[5]. Tous les hommes ne con-

1. Non encore publié.
2. Déjà paru dans la *Revue Contemporaine* du 15 mai 1860.
3. Déjà paru dans la *Revue Française* du 19 avril 1859.
4. Voir, à ce sujet, l'excellente étude de M. A. Ruff, « Sur l'architecture des *Fleurs du Mal* », parue ici même, nos 2 et 3 de 1930.
5. Principalement *La Mort des Pauvres*, inspirée de la *Comédie de la Mort* et des *Trois Cavaliers de l'Apocalypse*.

sidèrent pas la mort de cette façon. Il en est qui la conçoivent simplement comme un repos, un oubli définitif après les agitations et les fatigues de la vie, repos et oubli dont le sommeil quotidien est le symbole. C'est *La Fin de la Journée*. Il en est d'autres qui ne voient en elle qu'un changement de plan après lequel l'existence continue, soumise à d'autres conditions, et qui, dès lors, la considèrent seulement avec une curiosité indifférente. C'est *Le Rêve d'un Curieux*. Il en est enfin chez qui le désir de savoir revêt une forme plus active, plus ardente et qui se lancent, pour ainsi dire, dans la Mort avec la volonté intrépide de poursuivre jusqu'au bout l'expérience humaine. Et c'est *Le Voyage*. Cependent, si, au lieu de considérer simplement les idées inspiratrices, — le bâton du thyrse, comme eût dit Baudelaire, — on considère les œuvres dans lesquelles le poète les a incarnées, on ne peut s'empêcher de trouver les deux sonnets bien grêles et bien pâles, en comparaison des poèmes qui les entourent, et de se dire qu'ils semblent véritablement écrasés d'une part entre les trois magnifiques sonnets de la première édition, qui forment un groupe si homogène, et le majestueux poème du *Voyage*, d'autre part. C'est donc dans celui-ci qu'il faut chercher la véritable conclusion nouvelle des *Fleurs du Mal*. Et du même coup on aperçoit ce que Baudelaire a cherché en le composant et en le plaçant comme dernier mot à son recueil : il a voulu en faire une synthèse de son livre tout entier, un abrégé de l'expérience humaine et des aspirations intimes, non pas de lui-même, mais des hommes de son temps dont il ne veut être que la voix; il a cherché une conclusion matériellement plus large, plus ample que le sonnet; il a voulu lui donner le coup d'aile puissant qui enlève et rappeler en même temps la note satanique qui résonne si souvent dans l'ouvrage et semble, vers la fin, noyer complètement les sanglots résignés et les cris d'espérance : « Enfer ou Ciel, qu'importe! ».

Le poème du *Voyage* se trouvant isolé de ceux qui précèdent et placé dans son véritable jour, considérons-le en lui-même; tâchons d'en apercevoir la structure et de discerner les éléments divers qui ont pu concourir à sa formation.

A première vue, et si l'on néglige quelques digressions, le *Voyage* tout entier se divise en deux grandes parties, dont la première est consacrée aux voyages réels, que l'Homme peut accomplir dans l'espace et le temps, au cours de sa vie terrestre, et la seconde au voyage unique qu'il doit accomplir après la mort, et dont tout nous est inconnu, les régions, la durée et le but. La première, de beaucoup la plus longue, s'étend du début au vers 120; la seconde s'étend du vers 121 jusqu'à la fin, et ne comprend, par conséquent, que 24 vers.

La première partie peut se résumer en ces mots : le voyage réel n'apporte que désillusion; la réalité se révèle toujours inférieure au rêve; à l'explorateur, le monde ne tarde pas à apparaître monotone et

petit; il n'y a pour avoir foi dans le voyage que ceux qui n'ont jamais voyagé; l'Humanité se divise en deux races : les paisibles, qui sentent d'instinct ces vérités et fuient l'agitation, et les inquiets, à qui l'immobilité est insupportable; si le sort vous a placé parmi ceux-ci, vous n'avez qu'à suivre votre destinée, mais sans illusion...

Certes, ces pensées sont très vraisemblables chez un voyageur lettré, qui a commencé par rêver ses pérégrinations, avec la féconde imagination des enfants, mais qui les a ensuite accomplies et qui a pu ainsi mesurer la disproportion entre la réalité et les songes. Nous ne nous étonnerons pas de les retrouver magnifiquement orchestrées dans les deux chapitres qui ouvrent et ferment le *Pèlerin d'Angkor* de Pierre Loti. On les imagine bien aussi chez ce fervent du voyage à qui la pièce est dédiée, chez ce Maxime Du Camp, qui nous a conté, en des pages d'un charme si ingénu, l'éveil de sa vocation d'itinérant[1]. Mais Baudelaire pouvait-il les avoir ressenties? Jamais il ne s'est montré obsédé dans ses premières années par le désir des régions lointaines et exotiques. Son unique voyage à l'île Bourbon, effectué si à contre-cœur et dans des dispositions aussi moroses, ne pouvait guère non plus lui permettre de les éprouver. Il a donc fallu qu'il les empruntât à quelque explorateur plus riche d'expérience, peut-être à son ami Maxime Du Camp, mais plus sûrement encore à cet autre ami, dont il parlait à Catulle Mendès en termes si émouvants, au tendre et charmant Gérard de Nerval, qui lui avait fourni déjà l'idée du *Voyage à Cythère* (*Revue des Deux Mondes*, juin 1855), et qui ressemblait si bien à ces

> ... Vrais voyageurs... qui partent
> Pour partir; cœurs légers, semblables aux ballons,
> De leur fatalité jamais ils ne s'écartent,
> Et, sans savoir pourquoi, disent toujours : Allons!

Or, voici justement ce qu'écrit Gérard de Nerval dans la préface de son *Voyage en Orient* (1852), cette même préface où Baudelaire avait lu le fragment inspirateur du *Voyage à Cythère*, ce premier poème de la désillusion du voyage :

« ... C'est une impression douloureuse, à mesure qu'on va plus loin, de perdre, ville à ville et pays à pays, tout ce bel univers qu'on s'est créé jeune, par les lectures, par les tableaux et par les rêves. Le monde qui se compose ainsi dans la tête des enfants est si riche et si beau, qu'on ne sait s'il est le résultat exagéré d'idées apprises, ou si c'est un ressouvenir d'une existence antérieure et la géographie magique d'une planète inconnue. Si admirables que soient certains aspects et certaines contrées, il n'en est point dont l'imagination s'étonne complètement, et qui présentent quelque chose de stupéfiant et d'inouï » (p. XVII).

Et voici maintenant les vers de Baudelaire :

1. *Souvenirs littéraires*, I, 48-51.

Pour l'enfant amoureux de cartes et d'estampes[1],
L'univers est égal à son vaste appétit.
Ah! que le monde est grand à la clarté des lampes!
... Les plus riches cités, les plus grands paysages,
Jamais ne contenaient l'attrait mystérieux
De ceux que le hasard fait avec les nuages...

Il existe cependant un autre texte qui se rapproche bien davantage encore de la première partie du *Voyage* par les idées et par l'expression. Le voici :

Hélas! que vais-je faire et que vais-je chercher?
L'horizon charme l'œil : à quoi bon le toucher?
Pourquoi d'un pied réel fouler les blondes grèves
Et les rivages d'or de l'univers des rêves?
Poète, tu sais bien que la réalité
A besoin, pour couvrir sa triste nudité,
Du manteau que lui file à son rouet d'ivoire
L'imagination, menteuse qu'il faut croire;
Que tout homme en son cœur porte son Chanaan,
Et son Eldorado par delà l'Océan.
... L'objet le plus hideux, que le lointain estompe,
Prend une belle forme où le regard se trompe.
Le mont chauve et pelé doit à l'éloignement
Les changeantes couleurs de son beau vêtement.
... Le voyage est un maître aux préceptes amers.

(Théophile Gautier, *España*, 1845, *Départ*, vers 63-72, 77-80, 104.)

On le voit : l'idée générale est bien la même.

L'hypothèse que ce passage a dû, concurremment avec celui de Nerval et plus encore, avoir une influence déterminante sur la conception de la première partie du *Voyage* se trouve d'ailleurs encore corroborée par des similitudes d'expression et de pensée particulières.

Le vers 70 :

L'imagination, menteuse qu'il faut croire,

ne rappelle-t-il pas celui-ci :

L'imagination qui dresse son orgie? (*Voyage, 39.*)

Les mots de « Chanaan » et d' « Eldorado » reviennent à chaque instant sous la plume de Gautier pour symboliser le pays du bonheur, le lieu idéal où tous les désirs se trouvent satisfaits : « ... tout le monde, en cette vie, n'est-il pas à la poursuite d'un Eldorado introuvable? » (*Nouvelles*, p. 7.) « Tu vois quel est mon Eldorado, ma terre promise; c'est un vieux rêve comme un autre ». (*Maupin*, p. 222.) *Fortunio, passim; Sommet de la Tour*, 255; *Fracasse*, I, 71. Baudelaire n'a jamais employé « Chanaan », le trouvant sans doute peu harmonieux; mais nous avons déjà rencontré l' « Eldorado » dans le *Voyage à Cythère* et nous le retrouvons ici (vers 38).

1. « Les images, ma grande, ma primitive passion. » (*Fusées*, Crépet, p. 10.)

Le vers 104, cité ci-dessus, est à n'en pas douter le prototype du vers 109 du *Voyage* :

Amer savoir, celui qu'on tire du voyage!

L'admirable vers de Baudelaire :

Berçant notre infini sur le fini des mers... (*Voyage, 8.*)

exprime certes une idée diamétralement opposée à celui-ci :

Et les bleus océans, visibles infinis (*Départ, 20*),

mais l'image est la même et il est bien probable que c'est ce dernier qui a suscité l'autre. Ce rapprochement est même particulièrement intéressant parce qu'il permet d'observer la réaction du génie philosophique de Baudelaire contre le génie plutôt plastique de Gautier[1].

On remarquera que ce passage encore a été fourni par un ami, même plus encore, puisque Baudelaire a toujours considéré Gautier comme un maître et que l'influence de celui-ci éclate presque à chaque page des *Fleur du Mal.*

Mais, dans la première partie du poème de Baudelaire, — nous avons eu déjà l'occasion de l'indiquer, — il y a autre chose que la désillusion du voyage proprement dite. On y trouve aussi un élargissement philosophique de la question, cette idée que toutes nos agitations n'ont qu'un but, fuir l'ennui, et chercher le repos d'esprit, le bonheur; que toute cette agitation n'est que folie, car le désir, de sa nature, est insatiable; et que ce bonheur est en nous.

Ces idées, Baudelaire les avait exprimées déjà dans les *Hiboux* (*Messager de l'Assemblée*, 9 avril 1851; *Fleurs du Mal*, 1re éd:, pièce 57), de même qu'il avait traduit déjà le désenchantement du voyage dans *Un voyage à Cythère*. On a voulu en voir la source livresque dans une pensée de Pascal : « J'ai découvert que tout le malheur des hommes vient d'une seule chose, qui est de ne savoir pas demeurer en

1. Quand Baudelaire écrit : « Ce matelot ivrogne inventeur d'Amériques » (*Voyage, 43*), c'est encore de Gautier qu'il se souvient : « Colombs qui n'ont pas su trouver leur Amérique », dit en effet Théophile, en parlant de ses rêves avortés dans la *Comédie de la Mort*. L'idée de prendre l'*Amérique* comme le symbole du but poursuivi non seulement par les navigateurs, mais par tous les chercheurs, n'est pas exactement la même que celle de *Chanaan* ni même que celle de l'*Eldorado* (quoique ce dernier pays soit en Amérique). L'*Amérique*, c'est simplement le but poursuivi et qui ne doit apporter d'autre bonheur que celui de l'effort couronné de succès. Les deux idées, cependant, sont voisines. Un peu plus haut, c'est l'*Icarie* qui est prise comme le symbole du pays où tout est bien. Mais cette fois-là Baudelaire n'a eu qu'à faire appel à ses souvenirs personnels et à se remémorer le *Voyage en Icarie*, roman philosophique paru en 1840, où le communiste Cabet a développé son plan de société idéale. Les questions sociologiques l'intéressaient trop vivement à cette époque pour qu'il eût laissé passer inaperçu cet important ouvrage. On trouvera encore une réminiscence probable de Gautier dans les vers suivants :

... Il est, hélas! des coureurs sans répit,
Comme le Juif errant et comme les apôtres...

Comédie de la Mort :

Elle prête des lits à ceux qui, sur le monde,
Comme le Juif errant, font nuit et jour leur ronde...

repos, dans une chambre. Un homme qui a assez de bien pour vivre, s'il savait demeurer chez soi avec plaisir, n'en sortirait pas pour aller sur la mer ou au siège d'une place[1] ». Et c'est bien possible, d'autant que cette pensée inclut déjà l'idée de voyage lointain (« sur la mer »). Baudelaire lui-même en cite la première phrase dans la *Solitude*. (*Poèmes en prose*, XXIII.) Mais ne serait-elle pas plus sûrement encore dans ces vers de Boileau :

C'est au repos d'esprit que nous aspirons tous;
Mais ce repos heureux se doit chercher en nous.
Un fou rempli d'erreurs, que le trouble accompagne,
Et malade à la ville, ainsi qu'à la campagne
En vain monte à cheval pour tromper son ennui :
Le chagrin monte en croupe et galope avec lui.
Que crois-tu qu'Alexandre, en ravageant la terre,
Cherche parmi l'horreur, le tumulte et la guerre?
Possédé d'un ennui qu'il ne saurait dompter,
Il craint d'être à soi-même et songe à s'éviter.
C'est là ce qui l'emporte aux lieux où naît l'aurore,
Où le Perse est brûlé de l'astre qu'il adore.
De nos propres malheurs auteurs infortunés,
Nous sommes loin de nous à toute heure entraînés.
A quoi bon ravir l'or au sein du Nouveau Monde?
Le bonheur, tant cherché sur la terre et sur l'onde,
Est ici comme aux lieux où mûrit le coco,
Et se trouve à Paris de même qu'à Cusco :
On ne le tire point des veines du Potose.

(Épitre V, 39-57[2].)

Ici, en effet, l'idée est exprimée d'une manière beaucoup plus large et plus complète. Elle a même visiblement inspiré Boileau, qui s'est montré en ce passage beaucoup plus poète qu'il n'a coutume. Il s'est laissé entraîner, en effet, à plaquer ici et là quelques touches d'exotisme qui

1. *Pensées*, éd. Brunschwig. Section II, frag. 139. On peut même en rapprocher d'autres : « ... les hommes qui sentent naturellement leur condition n'évitent rien tant que le repos, il n'y a rien qu'ils ne fassent pour chercher le trouble » (p. 392). « Ils ... ne sentent pas la nature insatiable de leur cupidité » (p. 393). Cp. Baudelaire :

Et toujours le désir nous rendait soucieux !
... Désir, vieil arbre à qui le plaisir sert d'engrais...
Grandiras-tu toujours, grand arbre plus vivace
Que le cyprès?...

« Ils croient chercher sincèrement le repos, et ne cherchent, en effet, que l'agitation... Il se forme en eux un projet confus... qui les porte à tendre au repos par l'agitation... On cherche le repos en combattant quelques obstacles; et si on les a surmontés, le repos devient insupportable... » (393-394). Ces idées, d'ailleurs, sont à rattacher à cette « horreur du domicile » que Baudelaire déplore chez lui aussi bien que chez ses contemporains, comme une des plus funestes maladies de son temps. (*Poèmes en prose*, *Œuvres posthumes*.)

2. On aura remarqué la ressemblance entre ces vers et les pensées de Pascal rappelées plus haut. Rien, d'ailleurs, n'empêche de penser que Boileau, en les écrivant, a été influencé par Pascal : ils sont, en effet, de 1674 et la première édition des *Pensées* date de 1670. Pour ce qui est de la sympathie de Baudelaire pour Boileau, voir *Mercure de France*, 15 décembre 1930; Jules Mouquet, *Baudelaire et Victor Hugo en 1842-1843*, p. 366.

tranchent curieusement sur le ton ordinaire de ses poésies et qui ne pouvaient laisser Baudelaire indifférent (*Nouveau Monde... coco... Cusco... Potose...*). Il y a, d'ailleurs, des coïncidences d'expressions et d'idées qui permettent difficilement d'éluder l'idée d'influence ou de réminiscence :

> ... l'homme, dont jamais l'espérance n'est lasse,
> Pour trouver le repos court toujours comme un fou.
> (*Voyage*, 31-32 ; Cp. Boileau, 39-41.)

L'idée que c'est surtout l'ennui que nous cherchons à tromper par l'agitation (Boileau, 43, 47) revient comme un leit-motiv d'un bout à l'autre du *Voyage* :

> ... pour égayer l'*ennui*, de nos prisons... » *(54.)*
> Nous nous sommes souvent *ennuyés* comme ici. *(60.)*
> Le spectacle *ennuyeux* de l'immortel péché. *(88.)*
> Une oasis d'horreur dans un désert d'*ennui*. *(112.)*

Cet ennui, nous le retrouvons encore sous l'aspect spécialement baudelairien de la sensation du Temps qui n'en finit pas de s'écouler :

> ... L'ennemi vigilant et funeste,
> Le Temps[1] ! (115-116.)

L'idée du bonheur poursuivi (Boileau, 54) reparaît dans le *Voyage* (36). Pour le trouver, dit Boileau, il vaut mieux rester chez soi que de s'en aller au loin (46-47) ; c'est aussi l'avis de Baudelaire :

> Faut-il partir? rester? Si tu peux rester, reste ;
> Pars, s'il le faut. (113-114[2].)

Reste maintenant la deuxième partie du *Voyage*. Celle-ci, du moins,

1. Encore un souvenir de Théophile Gautier :

> ... La vie est un combat sans trêve,
> Un combat inégal contre un lutteur caché...

(*Vulnerant omnes, España*). Rapprocher encore les expressions de Baudelaire : « ... ce rétiaire infâme... il mettra le pied sur notre échine... » (*Voyage*, 119, 121.)

2. Avant d'abandonner la première partie, arrêtons-nous un moment à ce vers magnifique où Baudelaire a symbolisé les artistes, les penseurs partis pour la conquête des plus hautes vérités et dont l'essor s'est trouvé brisé par l'influence avilissante d'une femme inégale à leur âme :

> Astrologues noyés dans les yeux d'une femme.

Où Baudelaire a-t-il trouvé cette admirable comparaison? Chez La Fontaine, tout bonnement, — est-on tenté de s'écrier tout de suite. Et le fait n'a rien d'impossible assurément. La transposition de l'apologue, du plan intellectuel dans le plan sentimental, le halo de poésie qui vient baigner l'image trop précise sont tout à fait en conformité avec les habitudes de pensée de l'auteur des *Fleurs du Mal*. Mais cette subtile assimilation des prunelles de la bien-aimée à la fois aux étoiles qui sollicitent le regard passionné du savant, et au puits où peut s'abîmer le chercheur imprudent, ne l'aurait-il pas plutôt empruntée à ce maître merveilleux, qui, de son propre aveu, rêva avant lui tant de ses rêves, au mystique amoureux Edgar Poe? Écoutons, en effet, l'amant de Ligéia : « Ces yeux! ces larges, ces brillantes, ces divines prunelles! elles étaient devenues pour moi les étoiles jumelles de Léda, et moi j'étais pour elles le plus fervent des astrologues... Qu'était donc ce je ne sais quoi, — ce quelque chose plus profond que le puits de Démocrite, — qui gisait au fond des pupilles de ma bien-aimée? Qu'était cela? J'étais possédé de la passion de le découvrir. » (*Histoires extraordinaires*, trad. Baudelaire, p. 299-300.)

est-elle plus personnelle dans son inspiration? Nullement. Baudelaire en a trouvé le thème général dans la même pièce de Théophile Gautier à laquelle nous avons emprunté tout à l'heure :

Avant d'abandonner à tout jamais ce globe
Pour aller voir là-haut ce que Dieu nous dérobe,
Et de faire à mon tour au pays inconnu
Ce voyage dont nul n'est encore revenu,
J'ai voulu visiter les cités et les hommes,
Et connaître l'aspect de ce monde où nous sommes. (Vers 1-6.)

On trouve ici, non seulement le mot même de *voyage*, mais l'idée d'un voyage uniquement motivé par la curiosité, sans ombre d'appréhension ou de crainte, et qui dès lors doit naturellement faire suite aux pérégrinations terrestres. Le thème, cependant, est encore bien vague et bien pâle.

Il est possible que Baudelaire se soit souvenu ici, plus encore que du poème de Théophile Gautier, d'un autre poème antérieur, de Victor Hugo, le poème : *A un Voyageur* (*Feuilles d'Automne*, VI) où on peut lire les vers suivants :

Ami, vous revenez d'un de ces longs voyages
Qui nous font vieillir vite et nous changent en sages...
... Tandis que votre ami, moins heureux et moins sage,
Attendait des saisons l'uniforme passage
Dans le même horizon...
... Vous êtes fatigué tant vous avez vu d'hommes !
Enfin vous revenez, las de ce que nous sommes,
Vous reposer en Dieu.
Triste, vous me contez vos courses infécondes...
... Et vous me demandez, sollicitude amère !
— Où donc ton père? Où donc ton fils? Où donc ta mère?
— Ils voyagent aussi !
Le voyage qu'ils font n'a ni soleil ni lune !
... Le voyage qu'ils font est profond et sans bornes...
... J'étais à leur départ comme j'étais au vôtre...
... Je les ai vus partir comme trois hirondelles...
... Tous trois dorment dans l'ombre
Tandis que leurs esprits font le voyage sombre...

Un passage d'Egar Poe, traduit par Baudelaire lui-même, est venu enrichir ce thème et lui offrir pour ainsi dire l'élément même dans lequel il devait se développer : « Sans gouvernail et sans boussole, ils pénètrent (les grands rêveurs) dans le vaste océan de la *lumière ineffable*, et, comme pour imiter les aventuriers du géographe nubien, *agressi sunt Mare Tenebrarum, quid in eo esset exploraturi.* » (*Histoires grotesques*, Éléonora, p. 169, trad. Baudelaire, éd. Calman-Lévi[1].)

1. Cette phrase étrange devait encore, après Baudelaire, faire rêver son disciple Villiers de l'Isle-Adam, qui l'a prise, sans raison bien visible, d'ailleurs, pour épigraphe de son drame de *Morgane* (1866), en la signant des initiales « P. H. ». On la trouve même, au cinquième acte de la pièce, paraphrasée assez maladroitement en vers français, dans la bouche de la sorcière : « Lassés de voir toujours les cieux, — Charmeurs de flots enfin funèbres, — Ils partaient, marins soucieux — D'explorer

Et c'est l'admirable vers d'obscurité et de silence que trouble seul le clapotement d'une syllabe unique, comme à l'instant d'un embarquement sur quelque lac nocturne :

Nous nous embarquerons sur la mer des Ténèbres.

Mais des voix s'élèvent, s'adressant aux navigateurs en accents mystérieux :

Entendez-vous ces voix charmantes et funèbres,
Qui chantent : « Par ici, vous qui voulez manger
Le lotus parfumé, c'est ici qu'on vendange
Les fruits miraculeux dont votre cœur a faim ;
Venez vous enivrer de la douceur étrange
De cette après-midi qui n'a jamais de fin »?
A l'accent familier nous devinons le spectre ;
Nos Pylades là-bas tendent leurs bras vers nous.
Pour rafraîchir ton cœur nage vers ton Électre,
Dit celle dont jadis nous baisions les genoux.
(Vers 127-136.)

Comment faut-il comprendre ces dix vers ?

Devons-nous y reconnaître des voix de la Terre, s'efforçant de retenir les explorateurs, ou y discerner les appels d'au-delà, les encourageant au contraire ?

Certainement ils sont adressés aux aventuriers par des êtres qui se trouvent de l'autre côté de la « mer des Ténèbres ». C'est ce qu'indiquent clairement certains mots : « ténèbres... là-bas... nage... ». Le *Lotus*, ce serait l'oubli, le rêve heureux et sans fin, promis aux navigateurs. Les *Pylades*, ce seraient les amis morts qui nous attendent sur l'autre rive, avec les *Électres*, les amantes maternelles. « Celle dont jadis nous baisions les genoux » est plus difficile à identifier. Faut-il voir en cette forme voilée la propre mère des navigateurs adressant cette exhortation pour les encourager ? Ou une personnification de la Religion, écoutée surtout pendant l'enfance et qui a toujours enseigné qu'on retrouve dans l'au-delà les êtres chers ? Cette interprétation aurait plus d'autorité évidemment si « celle » était écrit avec une majuscule. Elle reste cependant la plus probable. Le passage, dans son ensemble, représenterait deux conceptions de la mort également séduisantes : la mort considérée comme l'oubli total des misères de la terre, le sommeil sans rêves, ou le rêve heureux et sans fin ; la mort considérée comme la réunion définitive avec les

la Mer des Ténèbres... » On la retrouve encore en épigraphe d'un chapitre de l'*Ève future* (II, XII) avec, cette fois, la fiche de l'auteur au complet : « Le géographe nubien Ptolémée Héphestion ». Sans doute est-ce même dans cette phrase latine qu'il faut chercher la première inspiration du poème baudelairien, l'idée de ce suprême voyage terminant la vie des explorateurs du réel, voyage plus gros que les autres d'incertitudes et de périls, mais seul capable désormais d'apporter à leurs âmes du *nouveau*. Comparer encore le passage suivant : « Je vis une vaste étendue de mer, dont la couleur d'encre me rappela tout d'abord le tableau du géographe nubien et sa *Mer des Ténèbres* ». (*Une descente dans le Maëlstrom*, Histoires extraordinaires, p. 223.)

êtres chers déjà partis. Mais aucune des deux n'est celle des explorateurs. Celle-ci est donnée seulement dans les deux dernières strophes : c'est la poursuite de l'aventure à la recherche du nouveau.

Mais où Baudelaire a-t-il puisé l'idée des symboles qui donnent à ces vers une si magnifique densité : « le Lotus... nos Pylades... ton Électre... » ?

Pour le premier, tout de suite on pense aux Lotophages d'Homère, — sans réfléchir peut-être assez à l'abîme qui sépare l'esprit naïf et concret du vieux rhapsode du hardi symbolisme baudelairien. Il y a eu un intermédiaire, en effet, qui a fait déjà de la fleur de lotus un symbole, le symbole du rêve, qui fait oublier les importuns et pénibles devoirs, — et il a laissé sa signature dans le dernier vers de la strophe « ...cette après-midi qui n'a jamais de fin » : c'est Tennyson, dont les *Mangeurs de Lotus* parurent pour la première fois en 1832.

> In the afternoon they came unto a land
> In which it seemed always afternoon.
>
> (3-4[1].)

Mais Pylade?.. mais Électre?...

On reste surpris devant ces rappels précis de la tragédie grecque. Baudelaire était-il vraiment assez familier avec les dramaturges helléniques pour que ces deux noms pussent s'offrir à son esprit avec une telle spontanéité dans le symbole ? Non, sans doute, mais quelqu'un d'autre l'était, dont Baudelaire avait longuement médité et même partiellement traduit les œuvres, — quelqu'un qui avait déjà entrevu, en ces personnages tragiques, des symboles, un Anglais encore, Thomas de Quincey :

... For years I was persecuted by visions as ugly, and by phantoms as ghastly, as ever haunted the couch of Orestes; ... I, therefore, who participated, as it were, in the troubles of Orestes (excepting only in his agitated conscience), participated no less in all his supports; my Eumenides, like his, were at my bed-feet, and stared in upon me through the curtains; but, watching by my pillow, or defrauding herself of sleep to bear me company through the heavy watches of the night, sat my Electra; for thou, beloved M..., dear companion of my later years, thou wast my Electra! and neither in nobility of mind nor in long-suffering affection wouldst permit that a Grecian sister should excel an English wife. For thou thoughtest not much to stoop to humble offices of kindness, and to servile ministrations of tenderest affection; to wipe away for years the unwholesome dews upon the forehead, or to refresh the lips when parched and baked with fever; nor even when thy own peaceful slumbers had by long sympathy become infected with the spectacle of my dread contest with phantoms and shadowy enemies, that often times bade me *sleep no more*, not even then didst thou utter a complaint or any murmur, nor withdraw thy angelic smiles, nor shrink from thy service

1. La preuve que Baudelaire connaissait Tennyson et le comptait parmi les plus grands nous est donnée par les *Œuvres posthumes* : « Byron, Tennyson, Poe et Cie. Ciel mélancolique de la poésie moderne. Étoiles de première grandeur... Byron, Tennyson, E. Poe, Lermontoff, Leopardi... » (Deuxième projet de Lettre à Jules Janin en réponse à un article paru dans l'*Indépendance belge* du 11 février 1865, sous le titre : *Henri Heine et la jeunesse des poètes.* (Ed. du Mercure de France, p. 317 et 319.)

of love, more than Electra did of old. For she, too, though she was a Grecian woman, and the daughter of the king of men, yet wept sometimes, and hid her face in her robe. (*Confessions of an english opium-eater*, Collins, p. 239-240.)

Il est curieux de voir Baudelaire commenter d'abord cette comparaison :

L'Oreste de l'opium a trouvé son Électre, qui, pendant des années, a essuyé sur son front les sueurs de l'angoisse et rafraîchi ses lèvres parcheminées par la fièvre... là aussi demeure l'Électre aux bontés réparatrices... il arpente l'immense Londres... en songeant à l'Électre bien-aimée qui l'attend... (*Paradis artificiels*, Calmann-Lévy, p. 260-261.)

puis l'assimiler complètement et en faire l'application à son propre cas dans la dédicace des *Paradis* à cette « J. G. F. » si longtemps mystérieuse et enfin identifiée récemment avec tant d'ingéniosité par M. Jean Pommier (*Dernières Nouvelles de Strasbourg*, 9 mars 1930) :

Tu verras dans ce tableau un promeneur sombre et solitaire, plongé dans le flot mouvant des multitudes, et envoyant son cœur et sa pensée à une Électre lointaine qui essuyait naguère son front baigné de sueur et *rafraîchissait ses lèvres parcheminées par la fièvre* ; et tu devineras la gratitude d'un autre Oreste dont tu as souvent surveillé les cauchemars, et de qui tu dissipais, d'une main légère et maternelle, le sommeil épouvantable (p. 156-157).

Nous voici maintenant au seuil de la dernière partie, où se dresse cette magnifique exhortation qui enlève la pièce tout entière d'un si puissant coup d'aile :

O Mort, vieux capitaine, il est temps ; levons l'ancre !

Certes, il y a là quelque chose de nouveau : c'est le ton d'intrépidité avec lequel les aventuriers parlent du grand voyage et l'accent familier avec lequel ils s'adressent à leur terrible capitaine. Cependant le fond nous est déjà connu ; cet appel sans crainte à la mort qui doit combler enfin quelque attente vague, mais obsédante, nous l'avons entendu résonner déjà dès l'aurore du romantisme :

Levez-vous vite, orages désirés, qui devez emporter René vers les rivages d'une autre vie....

Et moi je suis semblable à la feuille flétrie :
Emportez-moi comme elle, orageux aquilons !

Mais cette idée même dont Baudelaire tire un si admirable parti, cette idée de faire de la Mort le capitaine d'un navire qui doit transporter les infatigables explorateurs, après une menaçante traversée, vers la suprême région à découvrir, cette idée est-elle bien de lui? Cela se peut. L'idée d'un voyage par mer entraîne tout naturellement l'idée d'un navire. A tout navire il faut un pilote. L'enchaînement des concepts a pu conduire naturellement Baudelaire à l'allégorie finale, annoncée par le mot obscur à dessein : *le Spectre*, que l'on lit au vers 133. Celle-ci n'a rien, en effet, d'extraordinaire en elle-même. On peut la concevoir comme un panneau de la danse macabre, une de

ces scènes que, — au dire de Crépet, — Baudelaire aimait à dessiner à la plume avant de les traduire en vers. Il est loisible même de voir dans le *Don Juan aux Enfers* une première esquisse de l'attitude impavide des passagers. Peut-être, cependant, ce travail naturel de l'imagination s'est-il trouvé aidé et précisé par un souvenir d'ancienne lecture d'enfance, transposé, idéalisé : « ... il était une fois un grand roi.... Le grand roi possédait... une île considérable et encore déserte, et qu'il désirait peupler et faire cultiver, pour être pendant un court espace de temps le séjour de ceux de ses sujets qui devaient être peu à peu admis aux droits de citoyens, dans sa résidence royale, faveur qu'il voulait concéder au plus grand nombre possible? Cette île se nommait Erdheim ou Demeure terrestre. Celui qui, par sa bonne conduite dans ce séjour d'épreuve, et par son application à l'amélioration du pays, se serait montré digne d'une récompense, serait admis au Bourg céleste, pour prendre part à la félicité de ses heureux habitants... De temps à autre, quelques frégates portant le nom de quelques maladies apparaissaient sur les côtes de l'île d'Erdheim ; *ces frégates étaient suivies d'un gros vaisseau de ligne nommé le Grab* (*le Tombeau*), *sur lequel l'amiral Tod* (*la Mort*) *faisait flotter son terrible pavillon* : ce dernier était tranché de vert et de noir, et il montrait aux colons, suivant la disposition où ceux-ci se trouvaient, ou la couleur de l'espérance, ou celle d'un sombre désespoir. » — Ne cherchez pas, c'est dans le *Robinson suisse*[1], dans le prêche que le père de famille, pasteur de son état, adresse à sa femme et à ses enfants, pour célébrer plus dignement le premier dimanche après l'installation à Falkenhorst. Et ne souriez pas. Baudelaire, comme tous les jeunes garçons de sa génération et tous ceux de celles qui suivirent, avait certainement lu le *Robinson suisse*, paru d'ailleurs seulement en allemand en 1813. Son ami Maxime du Camp, dans la charmante page à laquelle nous faisions allusion tout à l'heure, raconte l'avoir lu d'enthousiasme et lui attribue l'éveil de sa vocation de voyageur. Ajoutons, enfin, que Baudelaire enfant était très pieux et rêvait d'être pape. Rien d'étonnant dès lors que des fragments du livre spécialement en rapport avec ses penchants soient restés gravés dans sa mémoire et en soient ensuite plus ou moins inconsciemment remontés, modifiés par les expériences ultérieures.

Ainsi, tous les thèmes fondamentaux du poème, — la désillusion du voyage, la vanité de l'agitation pour trouver le bonheur, la mort conçue comme une suprême expédition qui satisfera peut-être enfin les aspirations des aventuriers, — tous ces thèmes, Baudelaire les a empruntés. Et cependant aucun peut-être de ses poèmes ne vibre d'un accent plus personnel et plus profond. C'est que, véritable classique, Baudelaire a su assimiler et transformer d'une manière puissante et origi-

1. T. I, p. 120, 122, 127, 128. Trad. Elise Voiard. Ed. Garnier.

nale les souvenirs déposés dans son esprit par les œuvres de ses devanciers. Il n'a emprunté pour ainsi dire que des formes et il les a animées d'une vie entièrement nouvelle. Dans ses vers, le *Voyage* est devenu un symbole, le symbole de toutes les tentatives humaines pour trouver le repos d'esprit, le bonheur, hors de nous; il a vu plus large et plus juste que Pascal, en reconnaissant, à côté des inquiets, dont le mal est inguérissable, les paisibles, qui savent trouver le repos aux lieux mêmes qui les ont vu naître. Enfin, il a su faire de son poème l'épopée de son temps, de l'Esprit séparé du Cœur, en proie à une curiosité insatiable et éternelle, tendant, comme l'asymptote, vers l'Infini, sans pouvoir le rencontrer jamais.

APPENDICE

Après l'étude méthodique que nous venons de tenter des sources et de la genèse de l'un des plus importants poèmes de Baudelaire, peut-être nous permettra-t-on de présenter ici, — sans prétention, comme sans lien, — quelques nouveaux rapprochements avec les autres œuvres du grand poète, notés au hasard des lectures. On y trouvera, — croyons-nous, — en même temps que de nouvelles preuves de l'influence de Gautier sur Baudelaire, des témoignages de l'étendue et de la variété des lectures de ce dernier.

Suivons simplement l'ordre du recueil.

Voici d'abord le sonnet intitulé *La Beauté* (pièce XVII). Il contient les deux vers suivants :

> Je hais le mouvement qui déplace les lignes,
> Et jamais je ne pleure et jamais je ne ris.
>
> (7-8.)

Ce distique reflète une conception toute apollinienne de la beauté, bien faite pour surprendre notre esthétique moderne qui a fait au sentiment, à l'expression une si large place. Où donc Baudelaire a-t-il puisé cette manière de voir sculpturale et plastique qui semble si foncièrement en désaccord avec l'ensemble de sa poésie, quoiqu'il y soit revenu à plusieurs reprises? Très probablement chez son maître et ami Théophile Gautier, chez qui, au contraire, elle était essentielle et qui lui a consacré tant de lignes éloquentes. On la trouve exprimée avec une particulière netteté dans la nouvelle intitulée la *Toison d'or*, dont le personnage principal est précisément un de ces amants de la beauté plastique : « Quoique vous ayez le cœur bon, la douleur et la joie vous semblent deux grimaces qui dérangent la tranquillité des lignes. . » (*Nouvelles*, p. 197.) Et la voici encore dans le *Roi Candaule* « Sur son front uni... siégeait, comme sur un trône de jaspe, l'inaltérable sérénité de la beauté parfaite. » (*Nouvelles*, p. 376.)

Bien étonnante encore cette invocation de l'*Hymne à la Beauté* (XXII):

O Beauté, *monstre* énorme, *effrayant,* ingénu!

(22.)

Et sans doute aussi de la même origine; car nous lisons, toujours dans le *Roi Candaule*:

Il avait été plutôt ébloui, fasciné, foudroyé en quelque sorte, que charmé par cette apparition surhumaine, par ce *monstre* de beauté.... La perfection portée à ce point est toujours inquiétante, et les femmes si semblables aux déesses ne peuvent qu'être fatales aux faibles mortels; elles sont créées pour les adultères célestes, et les hommes, même les plus courageux, ne se hasardent qu'en *tremblant* dans de pareilles amours.

(*Nouvelles*, p. 365-366.)

L'aube spirituelle (XLIX) commence par ce quatrain:

Quand chez les débauchés l'aube blanche et vermeille,
Entre, en société de l'Idéal rongeur,
Par l'opération d'un mystère vengeur,
Dans la brute assoupie un ange se réveille.

Comment ne pas reconnaître là, avec la note mystique qui caractérise Baudelaire, un souvenir de ces vers de Musset:

C'est l'effet que produit une prostituée,
Quand, le corps assouvi, l'âme s'est réveillée,
Et que, comme un vivant qu'on vient d'ensevelir,
L'esprit lève en pleurant le linceul du plaisir.

(« La Coupe et les Lèvres », Dédicace, vers 25-29,
Premières Poésies, Charpentier, p. 206.)

On trouve dans *La Chevelure* (XXIV, 14) une image magnifique:

Tu contiens, *mer d'ébène*, un éblouissant rêve...

Mais n'est-ce pas encore Gautier qui l'a fournie:

... admirer sa chevelure folle.
Mer d'ébène où ma main aimait à se noyer.

(*Albertus*, 148-149.)

Ces vers, que l'on lit dans *Le Gouffre* (1862, pièce CII, édition posthume):

Sur le fond de mes nuits, Dieu, de son doigt savant,
Dessine un cauchemar multiforme et sans trêve,

n'ont-ils pas été évidemment inspirés par ce distique de Gautier:

A travers la forêt de folles arabesques
Que le doigt du sommeil trace au mur de mes nuits...?

(« Le Puits mystérieux »,
Poésies choisies, éd. Boschot, p. 296.)

Le sonnet qui porte en épigraphe *Les plaintes d'un Icare* répond

bien, dans l'ensemble, à son titre ; cependant celui-ci ne convient pas à la première strophe :

> Les amants des prostituées
> Sont heureux, dispos et repus ;
> Quant à moi, mes bras sont rompus
> Pour avoir étreint des nuées.

C'est Ixion, et non Icare, qui, croyant serrer Junon entre ses bras, n'étreignit qu'un nuage, à qui Jupiter avait prêté la forme de la reine des dieux.

Y a-t-il là contamination consciente ? Ou plutôt confusion involontaire entre deux noms qui commencent de la même façon et deux légendes qui offrent une vague ressemblance ? Il est difficile de le dire, mais j'inclinerais plutôt pour la seconde explication...

Faut-il voir encore dans cette strophe un souvenir direct des études mythologiques de Baudelaire ? C'est possible ; pourtant celles-ci ne semblent pas avoir été particulièrement solides, et notre poète en général use peu de la mythologie. Plus probablement il se souvient d'avoir vu cette légende chez le maître que nous évoquions tout à l'heure, et qui, lui, semble avoir eu pour elle une dilection particulière, Théophile Gautier :

> Je ne sais si tu es un rêve ou une réalité, un fantôme ou une femme, si comme Ixion je serre un nuage sur ma poitrine abusée, si je suis le jouet d'un vil prestige de sorcellerie, mais ce que je sais bien, c'est que tu seras mon premier et mon dernier amour. (Arria Marcella, *Romans et Contes*, p. 309, Charpentier.)
>
> Diverses scènes de l'histoire des dieux et des héros : Ixion embrassant la nue... (*Le Roi Candaule, Nouvelles*, p. 362.)
>
> Ixion, qui fut amoureux de Junon, ne serra dans ses bras qu'une nuée, et il tourne éternellement sa roue aux enfers. (*Une nuit de Cléopâtre*, *Nouvelles*, p. 337.)

La pièce *Delphine et Hippolyte* (*Femmes damnées*, II), se termine par ces vers d'une admirable profondeur :

> Faites votre destin, âmes désordonnées,
> Et fuyez l'infini que vous portez en vous.

Sans doute ces vers, d'une couleur religieuse si nette, ont-ils été inspirés par la phrase suivante des *Réflexions* de Lamennais sur l'*Imitation* :

> Nous voulons aimer et être aimés ; et nous nous éloignons de la source du véritable amour, de l'amour infini. (Liv. II, ch. VII.)

Prêtons maintenant un instant l'oreille aux *Litanies de Satan*. Ces litanies s'achèvent, comme celles de l'Église, par une *Prière*, qui est un chef-d'œuvre d'ampleur et de variété dans le rythme oratoire :

> Gloire et louange à toi, Satan, dans les hauteurs
> Du Ciel, où tu régnas, et dans les profondeurs
> De l'Enfer où, vaincu, tu rêves en silence.

Il y a là deux vers que le poète a trouvés tout faits, quoique les expressions, dans l'original, revêtent une pensée diamétralement opposée :

... La bonté de Dieu est si parfaite que ses créatures doivent le bénir, non seulement *dans les hauteurs du ciel,* mais jusque *dans les profondeurs de l'enfer...*

C'est dans le *Terre et Ciel* de Reynaud (p. 394), un de ces livres de philosophie religieuse que le poète aimait et qui avait paru trois ans auparavant (1854). L'ouvrage, d'ailleurs, avait fait du bruit. *L'Homme*, le journal des proscrits de Jersey, — car Reynaud était du nombre, — en avait publié des extraits l'année suivante (1855), et les pères du Concile de Périgueux devaient en condamner les doctrines l'année même de la publication des *Fleurs du Mal* (1857). Villiers de l'Isle-Adam fera allusion à ce livre puissant et hardi dans *Claire Lenoir* (1867) et lui empruntera plus tard l'énigmatique épigraphe de *L'Ève future* : « Transitoriis quære æterna » (1885).

Et voici, pour terminer, une note sur les *Poèmes en prose.*

On relève, dans *Anywhere out of the world*, cette ingénieuse comparaison :

Cette vie est un hôpital où chaque malade est possédé du désir de changer de lit. (*Poèmes en prose*, p. 140, Calmann-Lévy.)

L'original n'en est-il pas ici :

... En vain fuyait-il la mort et allait-il d'une ville à l'autre, comme un malade qui veut changer de lit à chaque instant.

C'est dans les *Contes bizarres*, d'Achim d'Arnim, p. 147, traduction de Théophile Gautier fils, précédée d'une introduction par Théophile Gautier, Paris, Michel-Lévy frères (1856).

On sait que Baudelaire était grand amateur de contes fantastiques, et un livre du fils de son ami ne pouvait passer inaperçu de lui.

Je m'arrête... Les emprunts que je viens de signaler me paraissent évidents, mais une chose me semble non moins claire : c'est que tous ces éléments empruntés ont été puissamment digérés, assimilés et que, dans l'œuvre nouvelle où ils ont été incorporés, ils prennent eux aussi une physionomie absolument nouvelle. Le « frisson nouveau » dont Baudelaire a su les animer en a fait des trouvailles originales.

E. Drougard.

COMPTES RENDUS

Herman Janssen, **Montaigne fidéiste**, 1 vol. in-8° de 167 pages. Nimègue-Utrecht, Dekker et van de Vegt, 1930.

C'est l'université d'Amsterdam qui nous envoie cette thèse. Le travail est d'une érudition irréprochable. L'auteur est parfaitement au courant des toutes dernières études sur Montaigne. Et il apporte des vues très personnelles. J'aurai à vous parler prochainement d'une autre thèse, venue d'Allemagne celle-là. Une autre, qui est d'un grand mérite, a été soutenue l'année dernière à Oxford, et elle sera bientôt imprimée. Je sais que des Américains travaillent également sur Montaigne. Saluons avec satisfaction et reconnaissance ce large développement de nos études montanistes.

M. Janssen s'attache à un très vieux problème : celui de la sincérité religieuse de Montaigne. Vous vous souvenez qu'au xviii^e^ siècle Don de Vienne et l'abbé La Bouderie se portaient garants du christianisme de Montaigne, tandis que tous les philosophes anti-chrétiens, d'accord en cela avec la plupart de leurs adversaires, voyaient en Montaigne un propagandiste de l'irréligion.

A vrai dire, la connaissance beaucoup plus exacte que nous avons acquise de la pensée philosophique au xvi^e^ siècle semblait avoir fait faire à la question un pas décisif. Les travaux de M. Strowski, de moi-même, de M. Busson, de M. Lanson ont montré à cette époque un large courant fidéiste qu'on connaissait mal. Un Montaigne pyrrhonien et chrétien tout à la fois n'apparaît plus du tout comme un isolé dans son temps. Beaucoup, d'un point de vue psychologique, jugeaient difficile à concevoir l'attitude d'un Montaigne sceptique en philosophie, chrétien en religion, et, par surcroît, payen en morale. L'histoire leur montre que cet amalgame a été commun à une époque, et qu'il se rencontre dans les meilleurs esprits de cette époque. Aussi les critiques, dont le rôle est de savoir sortir de leur temps, semblent généralement admettre aujourd'hui la sincérité de Montaigne en religion. M. Lamandé, M. Thibaudet ne voient aucune raison de la contester. Il n'est nullement absurde de se demander si Sainte-Beuve, dont se réclament les partisans de l'idée contraire, au cas où il eût connu ce que nous savons aujourd'hui du mouvement de la pensée au xvi^e^ siècle, n'aurait pas corrigé l'image que lui avait léguée le xviii^e^ siècle d'un Montaigne anti-chrétien.

Cependant, tout récemment encore, M. André Gide donnait son adhésion à l'opinion de Sainte-Beuve, reprise par le docteur Armaingaud. M. Janssen a donc fait œuvre utile en soumettant cette vieille question à un nouvel examen.

Seulement, je me demande si M. Janssen ne veut pas trop prouver.

Il est dangereux de trop prouver. Le docteur Armaingaud me paraît en faire l'expérience. Quand, au premier volume de son édition des *Essais*, je lis la masse d'arguments qu'il apporte pour démontrer que Montaigne était adversaire de la religion traditionnelle, tant de passages des *Essais* qui, pour

lui, constituent autant de preuves évidentes à première vue de l'*hostilité de Montaigne* envers le christianisme, je me demande si lui-même ne nous donne pas d'excellents arguments contre sa propre thèse. Car si tant de textes prouvaient *évidemment* que Montaigne cherche à ruiner la religion chrétienne, comment comprendre que l'inquisiteur à Rome n'en ait vu aucun, que tant de bons chrétiens du temps de Montaigne et au XVII^e^ siècle, jusqu'à Pascal et Pascal lui-même, aient cru à la bonne foi de Montaigne? Allons-nous les juger tous si inintelligents que de n'y avoir rien compris? Tant de preuves « irréfutables » m'invitent à me demander si le docteur Armaingaud ne les jugerait pas « irréfutables » précisément parce qu'il n'entre pas dans le vif de la question. Il reste à la porte, si je puis dire. Il substitue sa logique d'incroyant à une question de fait. Un état religieux est un état de fait, qui peut être d'un équilibre fort instable, qui peut comporter des éléments peu conciliables et dont la coordination paraîtra fort illogique à qui les regarde du dehors. Le criterium est ici l'expérience, qui est infiniment plus variée, plus souple que ne le suppose notre pauvre dialectique. Il ne s'agit pas de savoir si la position serait tenable pour Pierre ou Paul, mais de savoir si elle a été tenue.

Je crains qu'appliquant une logique aussi vigoureuse, une logique de croyant, cette fois, à une conception opposée, M. Janssen ne mette, lui aussi, sa thèse en péril.

La logique du docteur Armaingaud lui fait juger inconciliables avec la foi chrétienne de nombreuses propositions de Montaigne. Il nie donc la foi de Montaigne.

La logique de M. Janssen juge inconciliable la sincérité de Montaigne avec l'explication traditionnelle de l'*Apologie de Sebon*. Il écarte donc cette explication traditionnelle. On a toujours pensé que Montaigne, dans l'*Apologie*, se sépare sciemment de Sebon, qu'il sait rationaliste; que, sous prétexte de défendre Sebon, il attaque en fait le rationalisme. Or, aux yeux de M. Janssen, Montaigne ne peut pas, sans nous tromper, croire Sebon rationaliste au moment où, attaquant le rationalisme, il prétend défendre Sebon. M. Janssen conclut donc — et le principal de sa thèse consiste à établir ce point — que Montaigne a cru Sebon fidéiste comme il l'était lui-même ; qu'en prenant le contre-pied des idées de Sebon il se croyait en parfait accord avec lui.

Sa dialectique, pour le démontrer, est très vigoureuse, un peu subtile peut-être. Je ne veux point le suivre dans cette démonstration : je risquerais trop de la trahir. Le lecteur voudra bien s'y reporter. En gros, elle revient peut-être à ceci : tous les deux, et Sebon et Montaigne, peuvent dire sans se mettre en opposition avec soi-même que « la foi seule embrasse *vivement et certainement* les hauts *mystères* de notre religion ». Ils n'attachent point l'un et l'autre le même sens à cette formule : l'un la prononce en rationaliste chrétien qui croit que les vérités qui servent de préface à la foi, les « préambules », peuvent être plus ou moins complètement démontrés, tandis que l'autre la prononce en fidéiste qui les estime indémontrables. Mais comme ils s'entendent sur la formule, Montaigne, sans arrière-pensée, se croit en plein accord avec Sebon.

La thèse est séduisante, mais j'avoue que je n'en crois rien du tout.

Bien des objections me viennent à l'esprit.

Quand Montaigne recommande à sa correspondante — mettons Marguerite de Valois — de ne pas employer en faveur de Sebon le tour d'escrime dont il use, lui, et qui est un tour désespéré, mais de s'en tenir à la forme habituelle, c'est-à-dire de le défendre par les arguments rationnels qui conviennent à un rationaliste, il ne dit pas du tout : « j'ai découvert un sens plus profond que les autres à Sebon, c'est ma méthode qui est vraiment appropriée à la pensée de Sebon » ; il semble bien dire tout juste le contraire.

Et puis il y a des passages de l'*Apologie* où Montaigne se met en opposition

directe avec Sebon, et la répétition des mêmes mots ne permet guère de douter qu'il en ait conscience[1]. Rapprochez de l'*Apologie* des textes comme ceux-ci, traduits par Montaigne lui-même dans la *Théologie naturelle* : « Il n'y a rien en ce monde qui ne travaille jour et nuit pour le bien de l'homme ; l'univers est pour lui, à cause de lui, et a été d'une merveilleuse structure, compassé et ordonné pour son bien... Or sus, homme, jette hardiment ta vue bien loin autour de toi, et contemple si, de tant de pièces de cette grande machine, il y en a aucune qui ne te serve. Considère comme le soin et la sollicitude de nature ne vise qu'à ton profit... Ce ciel, cette terre, cet air, cette mer et tout ce qui est en eux est continuellement embesogné pour ton service. Ce branle divers du soleil, cette constante variété des saisons de l'an ne regarde qu'à ta nécessité. » Ou bien encore : « L'homme ayant reçu seul et particulièrement la suffisance de se connaître... il s'ensuit que c'est à lui seul, sans doute, de remercier Dieu... Homme, tu es seul obligé de tout ce qui est en l'univers ; tu as pris seul le bien qui est ès autres choses ; elles n'ont rien que pour toi, il n'y a que toi de receveur en ce monde. »

Mais je n'entends pas opposer dialectique à dialectique. C'est une méthode trop souvent décevante. Je dirai seulement que j'ai beau faire loyalement l'essai de lire l'*Apologie de Sebon* en me tenant au point de vue de M. Janssen, je n'y parviens pas.

Le grave, c'est que la logique est personne intransigeante. Si vous n'acceptez pas ma conception de l'*Apologie*, nous dit en substance M. Janssen, si vous ne croyez pas avec moi que Montaigne, en écrivant l'*Apologie*, se jugeait en parfait accord avec Sebon, vous êtes contre la sincérité de Montaigne.

Le voilà donc qui, en définitive, fournit des armes à ses adversaires.

Cette robuste logique d'un théologien n'est guère à la mesure du bon Montaigne. Voyez-la aux prises avec la fine pointe de paradoxe et l'ironie légère qui égayent le parallèle aimablement bavard entre l'homme et les animaux. On y a toujours vu une critique amusée de l'anthropocentrisme, critique qui atteint Sebon. Pas du tout, réplique M. Janssen : Montaigne, sur ce point non plus que sur les autres, ne va pas plus loin que Sebon. Vous oubliez que Montaigne conclut à l'impuissance de la raison. S'il ne croit pas à la raison, il ne peut pas demander à ses raisonnements des enseignements sur la nature de l'homme et sur sa place dans l'univers. Il s'en remet là-dessus entièrement à la révélation. Donc, l'unique sens possible de ce morceau est le suivant : nous montrer par un exemple combien la raison, quand on la laisse faire, accumule de sottises.

Je vois comment, ainsi ramenées dans le rang, à la place que la logique leur assigne, ces cinquante pages contribuent à la belle ordonnance du plan solidement charpenté que M. Janssen découvre dans l'*Apologie*. Mais je crains bien, en revanche, qu'elles aient perdu toute leur vraie portée.

A mon avis, on s'obstine peut-être à poser mal la question, ou tout au moins à ne pas faire assez nettement une distinction qui s'impose. M. Janssen, qui affirme que les *Essais* ont été mis à l'index en 1676 nullement pour leur position religieuse, mais uniquement pour leur morale payenne, est surtout occupé de démontrer que Montaigne adhère au catholicisme non pour des raisons extérieures, comme le goût de l'ordre et le respect de la tradition, mais pour des raisons de foi émanant de la révélation. Opinion plausible. Encore une fois c'était une attitude courante en son temps ; je ne vois aucune raison décisive qui empêche de penser que ce fut la sienne. Toutefois je me déclare incapable de doser la part qui, dans cette attitude religieuse, revient

1. On trouvera ces textes dans la thèse de M. l'abbé Coppin. Voir aussi notre édition des *Essais* (Alcan, 1930-1931) au tome II, p. 234, 235, 239, 297, et les citations de Sebon indiquées aux sources, p. 923, 924, 928.

aux mobiles que M. Janssen appelle extérieurs, et la part qui relève des mobiles intérieurs. J'incline à faire très large celle des premiers. Les deux sortes de mobiles ont agi conjointement. Le dosage a pu varier selon les époques, et il a varié selon les jours. C'est une tâche peut-être bien délicate que de sonder le fond des cœurs.

Le problème essentiel, et qu'il faut bien mettre à part de l'autre, c'est de savoir si, dans son livre, Montaigne a eu l'intention de se présenter vraiment comme un homme de tradition, ou s'il s'est proposé, au contraire, d'attaquer la religion, d'en détourner les lecteurs initiés qui découvriraient, derrière des apparences trompeuses, le fond de sa pensée. C'est le problème essentiel, parce que de sa solution dépend notre interprétation des *Essais*. Les *Essais* sont-ils un livre de bonne foi? Ou sont-ils un savant camouflage d'une pensée qui est, en raison de son audace, obligée de se dissimuler? Y a-t-il vraiment à chaque pas dans les *Essais*, comme le veut le docteur Armaingaud, des « artifices » destinés à couvrir des hardiesses philosophiques? Sur ce problème-là, du moins, je crois qu'il est relativement facile de se mettre d'accord.

Les répliques que sur ce sujet M. Janssen oppose au docteur Armaingaud me paraissent tout à fait péremptoires. Elles le seraient plus s'il n'avait cherché à trop prouver, et donné à ses adversaires le moyen de retourner sa démonstration contre lui. Mais j'ai plaisir à louer la fermeté de sa pensée, la logique de ses constructions, la connaissance approfondie qu'il a de son sujet.

P. Villey.

Isabel Leavenworth. **The physics of Pascal.** Un vol. in-12 de 164 pages. Publications of the Institute of French Studies, Inc. New-York, 1930.

Ce petit volume compte parmi les plus intéressants de ceux qui ont été consacrés à l'œuvre scientifique de Blaise Pascal. Il se compose de trois solides chapitres, qui dénotent chez l'auteur un sentiment très net des conditions et des nécessités de la recherche historique. Bien loin, en effet, de tenter une présentation des expériences de Pascal préalablement et artificiellement isolées des travaux et des résultats antérieurs, l'auteur s'efforce, au contraire, dans le premier chapitre, de préciser à quelle phase étaient alors parvenus les problèmes de statique des fluides. Et, d'autre part, pour montrer comment la pratique de la science chez Pascal se rattache à de larges vues d'ensemble, M^lle^ Leavenworth étudie, dans le troisième chapitre, la méthode scientifique de Pascal, étroitement unie, d'après elle, à la pensée philosophique de ce savant qui n'était pas seulement un savant. Ainsi, d'ailleurs, cet ouvrage, assurément susceptible d'intéresser les historiens des sciences, ne s'adresse pas seulement à eux, mais à tous ceux qui savent que, dans l'histoire de la civilisation, il y a des interférences et des interactions, des influences qui s'établissent d'un domaine dans un autre, bref, que la richesse de l'esprit humain, surtout dans l'homme de génie, ne se prête que difficilement au morcellement que nous risquons de lui imposer en le considérant de l'extérieur.

Pierre Brunet.

Henry-A. Grubbs Jr. **Damien Mitton (1618-1690).** Un vol. in-8° de 63 pages. Princeton, University press. Paris, Presses universitaires, 1932 (Elliott monographs... edited by E.-C. Armstrong).

Nous aurions besoin de pas mal d'études telles que celle-ci, qui est remarquable, pour connaître enfin, avec exactitude, l'esprit du XVII^e^ siècle. On a beaucoup parlé de Mitton (ou Miton) parce que Pascal parle de lui et qu'on a vu en lui un de ces mondains libertins qui ont appris à Pascal ce

qu'étaient et le libertinage mondain et l'esprit de finesse. Mais on en a parlé sans le bien connaître, sur des renseignements incomplets, douteux ou mal interprétés. M. Grubbs nous apporte d'abord une biographie écrite avec un rare scrupule de précision et un excellent esprit critique; il a retrouvé bon nombre de documents difficiles à atteindre et il les interprète, ainsi que ceux qui étaient connus, avec une louable prudence. La conclusion est d'ailleurs qu'on reste assez mal renseigné et sur les rapports exacts de Mitton et de Pascal et sur la nature précise de son libertinage; il est probable qu'on a exagéré l'importance des uns et l'audace de l'autre. Une seule petite remarque sur cette biographie : il est sans importance que nous ne sachions rien sur l'instruction de Mitton pour la bonne raison que tous ceux qui recevaient de l'instruction avaient alors (et cela jusque vers 1750) exactement la même, qu'ils fussent au collège ou qu'ils eussent un précepteur : ils apprenaient la rhétorique latine, et la philosophie scolastique s'ils faisaient leur philosophie, et rien d'autre — exception faite pour ceux, très peu nombreux, qui reçurent, comme Racine, l'enseignement de Port-Royal.

Grâce à M. Grubbs nous connaissons bien l'essentiel de la vie et de la pensée de Mitton, qui est le « bourgeois honnête homme » et le « bourgeois de la cour ». Et j'oserais dire que cela me semble plus important que ses rapports avec Pascal. M. Grubbs a réuni, pour juger ce bourgeois de la cour, tous les documents et tous les textes et il les interprète avec la même sûreté, la même sagacité. Oui, il me semble bien qu'avec Mitton nous assistons à une curieuse évolution de la politesse et de l'honnêteté. Jusque vers 1650-1660, politesse et honnêteté — M. Magendie en a donné la très solide démonstration — ne sont qu'un art de plaire pour réussir; ce n'est qu'un moyen de parvenir. Beaucoup de choses demeurent de ce cette conception jusqu'à la fin du XVII^e^ et même du XVIII^e^ siècle. Avec M^lle^ de Scudéry, Méré et d'autres, on voit apparaître plus ou moins ce qu'on pourrait appeler l'art pour l'art de l'honnêteté, la satisfaction de réaliser un idéal qui reste, d'ailleurs, chez Méré, tout mêlé de vues pratiques, d'ambitions réalistes. Chez Mitton, au contraire, cela devient une sorte de philosophie et qui ressemble beaucoup, comme M. Grubbs l'a très justement noté, à la philosophie laïque et humanitaire du XVIII^e^ siècle. Le « bourgeois de la cour », qui sait plaire à la cour et donc s'y pousser ou pousser les siens, devient un « sage » capable de chercher le bonheur en lui-même, loin des orages du monde, dans la pratique d'une vertu non pas religieuse et austère, mais sagement voluptueuse, généreuse et parfaitement laïque. Il n'y a qu'une chose que M. Grubbs ne nous dit pas. Dans quelle mesure cette sagesse philosophique a-t-elle été non pas seulement celle de Mitton, mais celle aussi d'un certain nombre des contemporains? M. Grubbs le rapproche de Saint-Évremond, naturellement et nécessairement, puisque les courtes œuvres de Mitton ont paru parmi celles de Saint-Évremond. Mais combien, vers 1680, pensaient comme Faret, ou comme Méré, ou comme Mitton? M. Grubbs n'a pas du tout abordé l'enquête. C'est une constatation et non pas une critique ; car une pareille enquête était un immense labeur qu'on ne peut mener à bien qu'après toutes sortes de recherches partielles dont ce *Mitton* nous donne justement le modèle. Deux thèses, en cours de préparation, sur certains aspects de la vie libertine et sur Saint-Évremond éclaireront d'ailleurs les problèmes.

On peut glaner, par surcroît, dans cette monographie, d'autres renseignements significatifs. Mitton, par exemple, qui est un juge respecté, dont on recherche les avis, dédaigne Boileau et estime Benserade. Il y en avait beaucoup qui pensaient comme lui et non pas des écrivailleurs ou des « pecques provinciales ». Nous ne savons pas encore exactement combien ils étaient et quelle a été la place des grands écrivains classiques dans la vie intellectuelle du temps vers 1670, 1680, 1690.

DANIEL MORNET.

Boileau, Racine, Furetière, etc., **Chapelain décoiffé.** *A battle of parodies,* by G.-L. Van Roosbroeck [étude et édition critique de ces parodies]. 1 vol. in-12 de 80 pages. Publications of the Institute of french studies, Inc. New-York (Columbia university).

En apparence, c'est de la petite histoire littéraire. On connaît cette parodie de scènes du *Cid* où Boileau, Racine, Furetière (et d'autres, sans doute) se moquent de Chapelain, La Serre et Cassagne. Elle avait déjà été étudiée et commentée, mais il restait bien des points obscurs ou même des erreurs à corriger. M. Van Roosbroeck s'est appliqué à les éclaircir et rectifier. Il y a parfaitement réussi. Avec une érudition très riche, très précise, très judicieuse, il nous a donné une histoire à la fois exacte et pittoresque de cette « bataille de parodies ». Il a notamment établi le rapport étroit qui existe entre trois parodies : *Colbert enragé*, *La clémence de Colbert* et *Le Chapelain décoiffé*. Il donne, en outre, ce qui reste d'une comédie sous le même titre de *Chapelain décoiffé* en montrant que c'est une première version du texte connu, et que le rapprochement des deux versions est fort intéressant.

L'étude pourrait n'avoir qu'une portée anecdotique. Mais je pense que l'intelligence patiente et sagace de M. Van Roosbroeck l'a conduit à des résultats plus importants. C'est une partie de cette « véritable histoire de la littérature française classique » (dont je parle en rendant compte des *Satires* éditées par M. Albert Cahen) qui est en cause. Quels ont été exactement les rapports de la littérature et de la politique et leur influence sur la carrière de nos grands écrivains ou de leurs adversaires ? On ne le sait pas encore très exactement malgré les bonnes études de M. Collas sur *Chapelain,* de Fabre sur les *Ennemis de Chapelain,* etc. En montrant le rapport étroit qui lie *Colbert enragé*, *La Clémence de Colbert* et *Le Chapelain décoiffé*, M. Van Roosbroeck apporte à cette histoire un document important. Il n'est pas douteux, d'autre part, que l'histoire de la littérature est encore faite, entre 1660 et 1680, de querelles de personnes plus que de querelles de doctrines et que ces querelles ont masqué, pour les contemporains, toutes les perspectives que nous avons dégagées depuis. Nous aurons désormais, avec le petit livre de M. Van Roosbroeck, une excellente étude de l'une de ces querelles.

Une seule petite critique, qui est, d'ailleurs, encore une opinion personnelle plus qu'une vérité démontrée. M. Van Roosbroeck parle de « the younger classic generation » (p. 5 et p. 58) et de sa communauté d'aspirations. Il est très vrai que, vers 1650, il y a une génération de « réguliers » et que la vieille génération des irréguliers a à peu près disparu. Mais quelle est la plus jeune génération classique : Thomas Corneille, Quinault, Pradon, etc. ? Dans leur pensée et dans celle de la plupart de leurs contemporains, ils ne sont pas moins « réguliers », donc classiques, que Molière, La Fontaine, Racine... Là encore il y a à voir dans quelle mesure la génération qui arrive à l'âge d'homme vers 1655-1670 a été amie ou divisée, consciemment ou inconsciemment.

Daniel Mornet.

Boileau-Despréaux. **Satires.** Édition critique avec introduction et commentaire, par Albert Cahen. 1 vol. in-12 de xlv-239 pages. Paris, Société des Textes français modernes (Librairie E. Droz), 1932.

Il est singulier qu'il ait fallu attendre aussi longtemps pour avoir une édition satisfaisante des *Satires* de Boileau et que nous n'en ayons point du reste de son œuvre. Est-ce par une sorte de justice immanente qui laissait Boileau, à cet égard, en arrière de La Fontaine, Racine ou Molière pour suggérer qu'il n'était que leur compagnon, peut-être timide, et non pas leur maître. Pour-

tant, une édition critique était beaucoup plus nécessaire que pour les fables de La Fontaine, les comédies de Molière ou les tragédies de Racine ; car les variantes de ces œuvres sont le plus souvent insignifiantes. Elles sont, au contraire, assez nombreuses et souvent fort significatives pour les satires de Boileau. L'histoire de leur composition et de leur publication est assez compliquée. Toutes sortes de réflexions ou d'allusions ont besoin d'être précisées. Beaucoup de choses avaient été débrouillées dans la vieille édition Berriat Saint-Prix. De très précieux matériaux avaient été rassemblés dans l'édition du commentaire de Le Verrier par M. Lachèvre et dans la remarquable Bibliographie de M. Magne. Mais tout cela était dispersé, très souvent contradictoire, et c'était une lourde et délicate besogne que la tâche d'assembler, trier et compléter. M. Albert Cahen s'en est tiré avec une parfaite maîtrise. Son édition s'en tient au programme strict de la collection où elle paraît : elle fait l'histoire objective de la composition et de la publication des satires; elle explique dans son commentaire toutes les circonstances et les intentions des éloges, critiques et remarques de Boileau. Elle laisse aux historiens de la littérature le soin d'étudier les causes et les conséquences des faits qu'elle expose et de les juger.

Ainsi comprise, l'édition a toutes les qualités d'une entreprise de ce genre. L'information en est extrêmement précise. La clarté est parfaite, des problèmes obscurs parce que les textes sont vagues et s'opposent sont exposés avec une remarquable netteté. Surtout — (et l'histoire de la critique montre que ce n'est pas la moindre qualité) — les décisions sont toujours prudentes et mesurées. Il est curieux de voir comment, sur des points où nous sommes éclairés par Boileau lui-même et par des amis directs, il est très difficile d'aboutir à une certitude. (Quelle prudence faut-il donc lorsqu'on n'a que des on-dit lointains!) M. Albert Cahen n'a jamais la tentation de forcer le sens des textes et d'aboutir à tout prix à une certitude. Il fixe avec précision tout ce qui peut l'être ; il se contente de douter ou d'ignorer quand la preuve valable nous échappe.

Je n'ai pas l'ambition de reprendre, dans ce compte rendu, le travail où M. Albert Cahen l'a laissé et d'exposer les résultats des enquêtes et commentaires de son édition. Disons cependant qu'elle apporte des matériaux essentiels pour cette « Véritable histoire de la littérature française classique » que je voudrais écrire quelque jour; j'entends une histoire où nous apercevrions nos chefs-d'œuvre classiques non pas tels qu'ils nous semblent et, si l'on veut, tels qu'ils sont, mais tels que les ont vus, année par année, les contemporains. Cette édition permettra d'étudier avec une précision nouvelle les rapports de Boileau avec ses amis, ses ennemis, le petit public de l'élite ou le grand public. Bien entendu elle permet de mieux connaître Boileau lui-même, l'histoire de Boileau. Elle nous le rend plus vivant, moins « législateur », moins sûr de lui et de l'immuable vérité, tout remué de mouvements divers, donc humains et vrais. L'étude de maintes variantes est, à cet égard, significative.

Petite remarque : M. Albert Cahen ne dit à peu près rien des vers 185 et suiv. de la satire III : « Je ne sais pas pourquoi l'on vante l'*Alexandre*... » On sait que ce sont les propos du campagnard inepte du *Repas ridicule* et qu'il faudrait en prendre le contre-pied pour avoir l'opinion de Boileau. L'opinion de Boileau serait donc : « *Alexandre* est une pièce qui mérite qu'on la vante parce que ce héros glorieux sait tenir des propos tendres... » Jugement singulier. Faut-il croire, comme M. Demeure (si je ne me trompe), que Boileau en est encore, à cette date, à admirer la tragédie cornélienne? Pourquoi, d'autre part, Boileau n'a-t-il jamais corrigé un pareil jugement? De pareils vers peuvent prêter à autant de commentaires que *le sac ridicule où Scapin s'enveloppe*, et à d'aussi vains. C'est peut-être pour cela que M. Albert Cahen s'est abstenu.

Daniel Mornet.

Raymond Las Vergnas, docteur ès lettres. **Le chevalier Rutlidge « gentilhomme anglais »**. 1 vol. in-8° de 238 pages. Paris, Honoré Champion, 1932.

C'est un bon livre, sur un bon sujet. Et son mérite est d'autant plus grand qu'il s'agit d'une thèse complémentaire à laquelle on ne consacre pas, bien souvent, un tel effort. Il est souvent question de Rutlidge dans les journaux du xviiie siècle et, parfois, dans les Mémoires. On a parlé de lui, de temps en temps, depuis lors. Mais il était en réalité mal connu. M. Las Vergnas nous donne une biographie très scrupuleuse à laquelle je ne reprocherais qu'un peu de complaisance pour le chevalier; car il juge les aventures commerciales et financières dudit chevalier sur son récit et ses raisons ; il faudrait, pour être juste, connaître celles de ses adversaires. Il est, d'ailleurs, facile d'atténuer, en pensée, ces éloges, et de tirer profit de tout ce que cette biographie nous apporte. C'est une vie d'homme de lettres aventurier qui s'ajoutera très utilement à toutes celles que nous avions déjà, depuis les plus retors, comme La Morlière ou Chevrier, jusqu'aux plus crasseux, comme Baculard d'Arnaud, en passant par ceux qui ressemblent à Rutlidge, comme L.-S. Mercier ou Brissot. En réalité on commençait, dans la deuxième moitié du siècle, à pouvoir gagner sa vie en écrivant. Mais c'était encore difficile et il fallait soit beaucoup d'adresse, quand on était Marmontel, soit l'esclavage de l'homme d'esprit aux gages d'un grand seigneur lorsqu'on était Collé, Moncrif ou Carmontelle.

L'étude de l'œuvre est intéressante. Elle me paraît surtout neuve et précise sur deux ou trois points. Elle nous fait connaître certains aspects des relations politiques et intellectuelles entre la France et l'Angleterre et notamment le milieu irlandais très bien étudié par M. Las Vergnas. Elle précise certains épisodes de cette « querelle Shakespeare » qui, vers 1770-1780, oppose déjà violemment les partisans de la tragédie et ceux d'un théâtre nouveau. Elle donne enfin à Rutlidge une place intéressante, et qu'on avait tendance à oublier, parmi les adversaires des Encyclopédistes. Ce sont des contributions qui ont leur prix. Ajoutons que M. Las Vergnas les expose avec clarté, agrément et que son livre a de l'ordre et du mouvement.

Je ne lui ferais qu'un reproche : Rutlidge n'importe pas par lui-même. Ce qui compte, c'est son influence et c'est ce qu'il nous apprend. L'influence peut être déterminée par le nombre d'éditions de ses œuvres (et je ne trouve qu'une indication, trois éditions de *la Quinzaine anglaise* avant 1789, ce qui, d'ailleurs, est un bon et non un grand succès) ; et par les jugements des contemporains; or ceux que M. Las Vergnas nous rappelle sont assurément incomplets, car il n'a pas dépouillé tous les périodiques (notamment, semble-t-il, le *Journal de Paris*) ni tous les mémoires ou correspondances. Il est probable, d'ailleurs, qu'une enquête plus étendue n'aurait pas payé la peine et n'aurait fait que nuancer les résultats de recherches déjà fort vastes. Par contre, je ne trouve que des renseignements incomplets, et souvent pas de renseignements du tout, sur ce qu'on pourrait appeler l'originalité de Rutlidge. L'histoire de « la bataille shakesparienne » de 1776 est bien faite; nous connaissons les faits, nous connaissons les arguments des adversaires de Shakespeare. Mais que valent les audaces de Rutlidge? Il juge les tragédies françaises froides et languissantes; il combat les trois unités ; il dédaigne Boileau. Mais M. Gaiffe, M. Folkierski, moi-même et d'autres avons montré que ce sont là des indépendances d'esprit assez banales vers 1776. L'ignorance relative du « milieu » est encore beaucoup plus sensible lorsque M. Las Vergnas étudie les romans, les essais et même certains épisodes de la vie de Rutlidge. Par exemple, Rutlidge donne, à un certain moment, des cours gratuits d'anglais (annoncés, d'ailleurs, par plusieurs journaux); ce n'est ni une invention ni même, sans doute, une générosité. Ces cours publics, souvent gratuits, sont annoncés partout, même en province, sur toutes sortes de sujets. On y gagne de se

faire connaître et, par surcroît, des élèves payants. *La Quinzaine anglaise* est un tableau sévère des mœurs corrompues de Paris, filles de joie, entremetteurs, brelandiers,... etc. Est-il vrai que Rutlidge y raconte ses expériences personnelles et que cette satire est ainsi un document direct? C'est possible, mais il aurait fallu le prouver. Rutlidge aurait pu se contenter de lire non seulement *Candide*, les aventures parisiennes de Candide (que M. Las Vergnas rappelle en note d'après M. J. Lefranc), mais une bonne douzaine de romans de mœurs et deux ou trois douzaines d'essais satiriques sur Paris où l'on trouve exactement les mêmes tableaux. Je ne rappellerai qu'un de ces romans, parce qu'il est inconnu, beaucoup plus violent encore que la *Quinzaine* et qu'il a pour héros, lui aussi, un jeune Anglais voyageant en France; c'est le *Roman philosophique*, d'auteur inconnu (1778). Par contre, il me semble que Rutlidge est le seul à avoir essayé de renouveler le genre du *Spectateur* tenté, quelque soixante ans plus tôt, par Prévost, Marivaux. Mais je dis « il me semble ». Il aurait fallu en donner la démonstration, et d'autres démonstrations. M. Las Vergnas connaît très bien Rutlidge. Il connaît moins bien son temps; et ceci aurait aidé à faire comprendre celui-là.

DANIEL MORNET.

GABRIEL BONNO, ancien élève de l'École Normale supérieure, agrégé de l'Université. **La constitution britannique devant l'opinion française, de Montesquieu à Bonaparte.** 1 vol. in-8° de III-317 pages. Paris, Champion, 1931.

L'ouvrage a des mérites éminents. Il est scrupuleux et précis. Il est clair, sobre, d'une lecture aisée. Le sujet était important et les conclusions auxquelles M. Bonno nous conduit sont intéressantes. La France de l'ancien régime est une monarchie absolue et même, théoriquement, despotique. La Révolution établira un gouvernement démocratique et même populaire. Comment est-on passé de l'une à l'autre? Quelle a été, sur les idées, d'abord, puis sur les actes, l'influence d'une constitution parlementaire anglaise que le succès du livre de Montesquieu avait fait connaître à tout le monde? On avait abordé ce problème, mais en passant et avec une documentation insuffisante. Je ne dirai pas que celle de M. Bonno est complète; dans les centaines de traités, dissertations, voire romans ou poèmes publiés entre 1760 ou surtout 1770 et 1789, il serait facile de glaner de nombreux témoignages qui s'ajouteraient à ceux de son livre. Mais il a retenu, ou connu tout l'essentiel et je ne pense pas qu'en complétant ses documents, fort nombreux, d'ailleurs, on aurait à modifier ses conclusions. Et ces conclusions, c'est que les mouvements de l'opinion sont plus complexes qu'on ne l'a dit. Il y a d'abord une anglomanie politique relative. Puis hostilité contre l'Angleterre pendant la guerre de Sept Ans. L'opinion redevient en général favorable après 1763, pour se retourner à nouveau pendant la guerre d'Amérique, rester plus ou moins indécise pendant les quelques années qui précèdent la Révolution,... etc.

Le livre est ainsi un témoignage solide qui s'ajoutera à quelques autres pour montrer combien sont complexes les origines de la Révolution. Il n'y a pas évolution régulière portant l'opinion de l'obéissance passive à la liberté démocratique; il n'y a qu'un courant qui avance, mais par un lit tortueux, avec des remous.

Je n'aurais qu'une critique à faire ou plutôt qu'une observation; car la sobriété du livre est sans doute voulue. M. Bonno s'en tient à peu près constamment à l'exposé des faits. Il n'en cherche guère les explications ou s'en tient aux explications immédiates; la plus évidente de ces explications est bien, comme M. Bonno le montre, qu'on cesse d'admirer l'Angleterre quand on est en guerre avec elle; mais la rapidité avec laquelle on oublie la guerre

témoigne bien qu'il y a autre chose. Je chercherais cet autre chose dans les deux ou trois directions que voici :

Tout d'abord, si l'on met à part un certain nombre d'idées simples sur lesquelles tout le monde s'accorde (pas de despotisme, tolérance, liberté de penser et d'écrire,... etc.), les traités, dissertations, réflexions politiques et sociales témoignent, à la fin de l'ancien régime, de la plus inextricable confusion ; non seulement quand on compare un auteur à un autre, mais même quand on compare un auteur avec lui-même. Ce n'est pas seulement Voltaire, ce sont encore les abbés Coyer, les Morellet, les Brissot et dix autres qui sont, si l'on veut opposer des textes à des textes, des chaos d'idées claires. C'est pour cela que, dès ses débuts, les destins de la Révolution ont été confus et obscurs et qu'ils ont été très vite déterminés non plus par l'opinion générale, mais par des intrigues et par des hommes. Dans cette confusion, il n'est pas étonnant qu'on ait eu sur l'Angleterre des idées changeantes et confuses. Ce foisonnement s'explique aussi, en partie, par le fait que les auteurs organisent souvent de vastes systèmes généraux sans que rien n'indique comment ils pensent qu'on pourrait les faire entrer dans la pratique française. Ainsi leur opinion particulière sur l'Angleterre dépend de leur logique générale. Je me demande même, sans rien savoir, d'ailleurs, de la réponse, si M. Bonno n'aurait pas pu distinguer entre ceux qui portent sur la constitution anglaise des jugements abstraits (et c'est certainement le plus grand nombre) et ceux qui disent (ou laissent entendre) ce que la France pourrait pratiquement lui emprunter. Enfin, les divisions chronologiques de M. Bonno sont justes, mais elles appellent une remarque : quand on juge la constitution anglaise on est en somme beaucoup plus conservateur avant 1770-1775 qu'après cette date. Ce n'est pas seulement parce qu'on devient plus audacieux avec le temps. C'est parce que les philosophes engagent d'abord la bataille contre le « fanatisme » et s'occupent assez peu de politique. Vers 1770, la bataille contre le fanatisme est gagnée; on se tourne alors vers les réformes politiques et sociales.

M. Bonno place, traditionnellement, une coupure de son livre à 1789. Je pense qu'il faudrait prendre l'habitude de la reporter à 1788. C'est alors, vraiment, que l'action se substitue à la spéculation et qu'une tranquillité sociale effective fait place à la plus violente agitation.

Mes commentaires mêmes sont la preuve que le livre de M. Bonno est de ceux qui sont riches de conséquences. Et l'essentiel est qu'il nous ait donné un point de départ solide, lucide, d'une lucidité qui a une sorte de charme et d'élégance.

Daniel Mornet.

Edwin-Preston Dargan. **Honoré de Balzac.** *A force of nature.* Un vol. in-12 de 87 pages. The University of Chicago press, 1932.

Ce petit livre est la démonstration d'une thèse qui n'est pas pour déplaire à des Français : c'est qu'Honoré de Balzac est le plus grand romancier de tous les temps. Comme tous les jugements de goût, elle est discutable et elle n'offre en elle-même aucun intérêt. J'entends que rien n'est plus facile que d'affirmer un goût, de proclamer des jugements que l'on déclare définitifs. Tout le mérite est dans la qualité de la démonstration, dans la valeur de ses éléments. Or, la qualité est ici tout à fait de premier ordre. Je crois bien que c'est le premier livre d'ensemble écrit sur Balzac qui le soit par un homme connaissant Balzac, non seulement dans le détail de son œuvre, mais dans le détail, presque infini, des recherches historiques solides ; non seulement par la lecture des travaux des autres, mais par des recherches personnelles nombreuses et attentives. M. Dargan a organisé à l'Université de Chicago un

centre d'études balzaciennes aussi riche en documents et manuscrits qu'actif dans ses enquêtes. Cette science de Balzac ne s'étale pas dans les 87 pages de l'ouvrage, mais elle éclate par la sûreté des faits allégués, par la qualité et la précision des exemples. Je ne connais pas de meilleur témoignage à opposer à la hâte vaniteuse et tapageuse de trop de « biographies romancées ».

Quant à la thèse, on peut l'envisager à deux points de vue : d'abord comme une description du génie de Balzac. Et je crois cette description aussi juste que vigoureuse. Le génie de Balzac est bien « dynamique ». Comme M. Dargan le montre, dans sa vie, — dans ses amours, — dans son travail il se développe comme une force à la fois massive et créatrice. Et la conséquence est bien, elle aussi, *dynamique* : « the dynamic result ». Que l'on aime Balzac sans réserves, comme M. Dargan, ou avec réserves, l'admiration naît du sentiment d'une sorte de domination. Balzac nous impose l'impression d'une vie multiple, inépuisable, forcenée. Tout cela pour des raisons claires, que l'histoire détermine avec précision, et pour d'autres plus mystérieuses qui sont le secret du génie. Sagement, M. Dargan nous montre où gît exactement le mystère; il nous fait comprendre clairement sa nature; il n'essaie pas de nous en exposer doctoralement les secrets. Je lui sais gré, pour ma part, de cette sagesse. Je serais tenté seulement de préciser, sur un point, par une comparaison. La « force de Balzac » ne tient pas seulement à la quantité de ce qu'il a vécu ou écrit. Car George Sand a eu des aventures amoureuses au moins aussi nombreuses et aussi intenses que celles de Balzac; et, même en tenant compte de la plus longue durée de sa carrière littéraire, elle a plus écrit. Mais George Sand crée sans effort. Balzac lui vit, aime, crée avec effort, mais, par la grâce de son génie, cet effort nous donne l'impression d'être non pas une faiblesse humaine, mais l'effort même, vivant et créateur, des forces de la nature.

Il reste la thèse jugement. Je serais tenté de dire qu'elle a quelque chose de cette Amérique où l'on tend trop souvent à confondre *the bigger* et *the better* si je ne savais pas que M. Dargan étudie Anatole France avec autant de dévotion que Balzac, s'il ne condamnait pas éloquemment l'aspect brutal et matérialisé de l'Amérique (d'une certaine Amérique) et s'il n'était pas évident que beaucoup de gens de France et d'ailleurs, qui sont éminents, pensent comme M. Dargan. Il reste seulement qu'aucune précision historique, aucune conviction, aucun talent d'expression (et l'exposé de M. Dargan est fait avec un élan, une vie qui témoignent d'un vif talent) ne sauraient rien imposer. On peut préférer à toute la vigueur de Balzac le « je ne sais quel charme » de romanciers moins « dynamiques », mais plus artistes.

Daniel Mornet.

D.-Louis Demorest. **L'Expression figurée et symbolique dans l'œuvre de Gustave Flaubert.** 1 vol. gr. in-8° de VIII-699 pages. Paris, Conard, 1931.

Jusqu'à présent, la vie de Flaubert a suscité plus de curiosité et provoqué plus de travaux que son œuvre, l'histoire de ses idées plus que celle de ses livres, son esthétique plus que la technique de son style. Dans ce dernier ordre d'idées, nous avions déjà, outre la thèse de M. L. Ferrère, *L'Esthétique de G. Flaubert* (1913), une étude très incomplète et qui date d'Anna Ahlström sur la langue (1899); les recherches de M. A. Albalat et A. Weil sur les manuscrits et les corrections, principalement dans *Salammbô*; celles d'E. Besch, R. Lehmann, P. Monnier; des notes de Jacques Boulenger et de Marcel Proust (1920) sur le rôle de l'imagination et de l'intuition dans le style du grand écrivain. Fait digne de remarque, ces questions techniques de forme paraissent avoir surtout retenu l'attention des critiques étrangers. Et c'est encore un étranger, M. D.-Louis Demorest, professeur à l'Université améri-

caine d'Ohio, qui nous apporte la première enquête complète, décisive, sur l'un des aspects les plus importants de l'art de Flaubert : mais sa thèse sur *L'Expression figurée et symbolique*, présentée pour le doctorat d'État devant la Faculté des lettres de l'Université de Paris, renouvelle complètement la question et l'on peut dire qu'elle épuise le sujet qu'elle s'était proposé. Cet important travail, fruit de longues recherches, suppose une connaissance et une intelligence de l'œuvre de Flaubert fort rares même parmi les critiques français ; ajoutons qu'il est écrit dans une langue aisée, vivante, colorée, tout à fait adéquate au sujet, et à laquelle ne nous ont pas habitués les thèses rédigées en français par des étrangers.

Avant Flaubert, d'autres grands écrivains français avaient inspiré des recherches analogues ; et nous devons rappeler ici les remarquables études de M. Huguet sur les *Métaphores de V. Hugo*, études qui ont maintes fois servi de guide à M. L. Demorest, les travaux de Burton sur Balzac, de Mlle Dillingham sur Th. Gautier, de P. Sabatier sur les Goncourt, entre autres. Mais le choix de Flaubert pour une enquête de ce genre est particulièrement significatif ; et il est surprenant que personne, avant M. L. Demorest, n'ait entrepris et poursuivi méthodiquement cette enquête. Les 700 pages du livre où sont recensées, comparées, expliquées les images de Flaubert, ne sont ni un simple répertoire de citations, ni l'exposé d'une théorie arbitrairement construite. En nous montrant comment, chez l'écrivain, et souvent à son insu, les sons, les mots deviennent des couleurs et des parfums, l'auteur nous fait éprouver cet élan du désir, cet enthousiasme mystérieux qui, chez l'artiste, précède le sentiment de réalisation et donne à son public la perception momentanée de l'inconnaissable. Cette étude technique est en réalité, et avant toutes choses, une contribution essentielle à l'étude de l'imagination créatrice chez Flaubert.

Sans doute il y a, dans le livre de M. L. Demorest, des tableaux, des répertoires, des statistiques, — non point concession à une mode impérative, ou à des exigences dogmatiques, — mais probité du savant qui ouvre à ceux qui lui font confiance les portes de son laboratoire : les images sont cataloguées, livre par livre, le pourcentage établi par œuvre, et par page, tous les types d'impressions sensorielles, toutes les sources possibles de métaphores inventoriées. Chacun des chapitres du livre se termine sur un bref rappel de ces résultats positifs, justification nécessaire de l'exposé théorique.

M. L. Demorest a justement compris qu'il ne pouvait pas y avoir analyse équitable des procédés de style chez Flaubert, si l'on n'étudiait pas, avec la même méthode et sur le même plan, la forme dans les œuvres de jeunesse, depuis celles même de la quinzième année, et dans les grands livres de la maturité. Lorsque Flaubert écrivait *Madame Bovary*, il relut *Novembre*, et à plus de dix ans de distance, condamnant partiellement l'œuvre de sa jeunesse, parce qu'elle n'avait pas de *tissu de style* et parce qu'elle contenait des *monstruosités de mauvais goût* ; il reconnut, toutefois, qu'il y avait « par-ci, par-là une bonne phrase, une bonne comparaison ». En fait, beaucoup des images de *Novembre* offrent un rapport frappant avec celles de *Madame Bovary*.

Après avoir consacré deux chapitres à expliquer le mécanisme de l'imagination chez Flaubert, sa conception de l'image et du rôle de l'image dans le style, la « persécution » des métaphores qui le hantent et qui finissent par imposer une forme à sa pensée, M. L. Demorest étudie donc, chronologiquement, de 1834 à 1880, du *Voyage en Enfer*, essai d'écolier, à *Bouvard et Pécuchet*, suprême expression d'un art devenu parfait, et sans oublier la *Correspondance*, les images, les métaphores et les comparaisons familières à Flaubert. Cette seconde partie du livre, qui occupe à elle seule plus de 550 pages, est riche en enseignements sur l'évolution de la sensibilité et de l'imagination créatrice du grand écrivain. Non seulement nous possédons ici une documentation précise et sûre pour évaluer la fréquence des images,

leur répartition suivant les différentes sources, leurs rapports avec les émotions et les idées, les raisons probables qui justifient le choix de tel ou tel ordre de figures, mais encore nous saisissons sur le vif le mécanisme de la pensée de Flaubert, en voyant comment les événements de sa vie, les lectures ou les pensées qui l'occupent, les sujets qu'il se propose de traiter réagissent sur sa faculté de s'exprimer.

Par exemple, la grande secousse émotive de sa vie, sa rencontre avec Mme Schlésinger, à Trouville, et la passion indestructible qui s'ensuivit, marque une très curieuse délimitation entre la forme de ses premiers essais et celle des écrits postérieurs à 1839 ; dans les seconds, les images subjectives sont beaucoup plus fréquentes que les images objectives, la part de l'émotion et du sentiment beaucoup plus grande. Autre exemple : la rareté et la banalité voulue des images dans *Un Cœur simple* s'opposent à une véritable luxuriance de l'expression figurée dans *La Légende de Saint Julien l'Hospitalier* et dans *Hérodias*; mais Flaubert, par ce dépouillement et cet appauvrissement volontaire de la forme, rend sensibles le caractère et la vie même de l'humble servante, chez laquelle le symbole est incorporé à la réalité, les images se confondent avec les choses familières qu'elles représentent. Enfin, si M. L. Demorest a justement établi, par un inventaire minutieux, l'exceptionnelle fréquence et la valeur des images dans la *Correspondance*, il nous conduit à cette constatation que, dans ses lettres familières, Flaubert rencontre très rarement ces images poétiques qui lui étaient en quelque sorte naturelles quand il écrivait un livre, et que, se racontant lui-même ou se confiant à ses correspondants, il s'exprime surtout par images *introspectives*, métaphores ou comparaisons banales, parfois grossières, qui répondent à sa conception de la vie, à ses réactions coutumières devant une réalité médiocre.

Nous ne pouvons multiplier les exemples dans un sujet où tout est détail, l'argumentation de M. L. Demorest étant fondée sur près de dix mille images. Mais il ressort de cette vaste étude que la proportion d'expressions figurées est beaucoup plus forte dans les œuvres de jeunesse et dans les lettres à Louise Colet, où Flaubert ne se surveille pas, que dans les grands romans; que, parmi ceux-ci, c'est dans les livres qui répondent le mieux à son tempérament romantique, — *La Tentation*, *Salammbô*, *Hérodias*, *Saint Julien*, — que les images sont le plus abondantes. Dans une conclusion magistrale, M. L. Demorest, élargissant son sujet, étudie les rapports de l'imagination et du style chez Flaubert : il montre que le *bovarysme*, c'est-à-dire l'erreur créatrice, l'illusion sur leur propre personnalité, qui mène et qui perd certains personnages du grand écrivain, est à la base de cette faculté métaphorique si caractéristique de son art. Pour Flaubert, la métaphore est la forme la plus naturelle de l'expression figurée, et il tend à penser par images, comme le prouve la lecture de sa correspondance. Ce travail du style, ce tourment, qu'il a tout à la fois placé si haut et subi avec tant d'angoisse, n'a été qu'une lutte courageuse contre la tendance irrésistible de son génie.

Édouard Maynial.

L.-D. Demorest. **A travers les plans, manuscrits et dossiers de *Bouvard et Pécuchet*.** 1 vol. gr. in-8° de 164 pages. Paris, Conard, 1931.

Depuis 1919, le dossier de *Bouvard et Pécuchet* était conservé à la Bibliothèque de Rouen, à laquelle l'avait confié Mme Franklin-Grout; mais ce n'est guère qu'à partir de 1930 qu'il a pu être consulté librement. Le hasard d'une intelligente et heureuse exploration à travers les divers manuscrits, brouillons et plans qui composent ce dossier du roman inachevé a fourni à

M. L. Demorest le sujet de sa seconde thèse de doctorat. Sur plus d'un point, cette thèse apporte du nouveau dans un des chapitres les plus obscurs de la littérature flaubertienne, et les conclusions auxquelles ses observations et ses découvertes ont conduit l'auteur permettent de se faire une idée plus claire et sans doute plus juste des intentions de Flaubert. Car *Bouvard et Pécuchet* est une œuvre dont on n'a pu pénétrer le sens probable que par des approximations successives. En dépit des confidences presque quotidiennes que les lettres de l'écrivain nous livrent sur son œuvre, le livre inachevé, publié au lendemain de sa mort, a d'abord été compris à contre-sens, et le malentendu a persisté assez longtemps. E.-L. Ferrère en 1913, dans *Le Dictionnaire des idées reçues*, R. Descharmes en 1921, dans *Autour de Bouvard et Pécuchet*, avaient chacun levé un coin du voile, en se plaçant, d'ailleurs, à des points de vue différents et en arrivant à des conclusions presque contradictoires.

Étant donné la nature des documents nouveaux utilisés par M. L. Demorest, son enquête a porté principalement sur la partie inachevée du roman; là se trouve évidemment la clef du mystère qui enveloppe encore l'œuvre de Flaubert. Si *Madame Bovary* ou *Salammbô* étaient des livres mutilés, nul écart d'imagination constructive ne pourrait arriver à en fausser le sens. Pour *Bouvard et Pécuchet*, nous ne posséderons jamais trop d'indications et de témoignages originaux pour saisir une pensée créatrice qui paraît avoir été hésitante, s'être beaucoup cherchée elle-même, et qui, finalement, demeure incertaine.

La thèse de M. L. Demorest s'appuie essentiellement sur l'étude et la comparaison de quatre plans inédits établis par Flaubert pour la dernière partie de son livre, de ce grand *sottisier* qui devait servir de conclusion, de « justification éclatante » au roman. Déçus dans leurs expériences successives, les deux copistes se sont remis à copier. Que copieront-ils? « Ils copient au hasard les papiers, tout ce qu'ils trouvent, — cornets de tabac, vieux journaux, affiches, livres déchirés..., morceaux vrais et pastiches, typiques en chaque genre... » Le fond de leur *copie* est constitué par un lot important de vieux papiers qu'ils ont achetés au poids dans une manufacture voisine. Jusqu'à présent, les lecteurs de Flaubert avaient été surtout frappés par le caractère à la fois bouffon et amer d'une conclusion qui ramène ses deux « bonshommes » à leur point de départ, après le lamentable échec de cette « éducation intellectuelle » symétriquement opposée à « l'éducation sentimentale de » Frédéric Moreau.

Les plans et les notes explorés par M. L. Demorest nous offrent deux aspects nouveaux de la question : le travail des deux copistes n'est pas purement machinal; « ils éprouvent le besoin de faire un classement »; ils sont capables de choisir des spécimens de tous les styles, d'établir des parallèles, de rechercher les « beautés » de l'histoire universelle, d'annoter leurs copies; souvent « ils sont embarrassés pour ranger le fait à sa place; ils ont des cas de conscience ». Tout cela indique nettement que, pour Flaubert, Bouvard et Pécuchet ne sont pas, ne sont plus, ces types invariables de la sottise et de la médiocrité humaines qu'on a longtemps vus en eux; qu'ils ont acquis un sens critique, qu'ils sont capables de réaction, qu'ils sont devenus supérieurs à leur milieu. D'autre part, ils trouvent un jour dans les vieux papiers de la manufacture le brouillon d'une lettre du docteur Vaucorbeil au Préfet, sorte de rapport confidentiel dans lequel le médecin explique que les deux amis sont, non pas des fous dangereux, mais des imbéciles inoffensifs. Au lieu de supprimer la lettre, après une courte hésitation, ils la copieront; et cette décision, qui pourrait sembler un trait d'imbécillité, est au contraire un acte de suprême sagesse et d'humilité résignée.

M. L. Demorest arrive, en effet, à cette conclusion, qui était à peu près celle de la critique la plus récente sur *Bouvard et Pécuchet*, mais que viennent confirmer avec éclat ses découvertes personnelles : Bouvard et Pécuchet, en

face de la turpitude et de la lâcheté des autres personnages du roman, demeurent des types absolus de probité intellectuelle et morale. Signe indéniable de la sympathie que l'auteur éprouve pour ses deux « bonshommes », d'une part, — indication précieuse, d'autre part, sur le sens vraisemblable et l'intention du livre : au dénouement, tel que Flaubert en avait tracé le plan, ce sont les fourbes, les malins sans scrupules qui triomphent, tandis que Bouvard et Pécuchet, sévèrement frappés, sont obligés de reconnaître la faillite de leurs élans généreux dans tous les domaines de la pensée et de l'action. D'où cette leçon de sagesse, qui se dégageait déjà de presque tous les autres livres de Flaubert : en face de la vie, si l'on ne veut pas ou si l'on ne peut pas en accepter et en pratiquer toutes les règles hypocrites et conventionnelles, il n'est que de s'abstenir.

Édouard Maynial.

INFORMATIONS

Nous publions ci-dessous la liste d'un certain nombre de travaux en cours. Nous faisons suivre de [?] ceux dont il n'est pas certain qu'ils aient été continués.

XVI^e SIÈCLE

Thèses de doctorat en préparation sur le XVI^e siècle français (Sorbonne).

Publications de textes.

M. Ch. Piédagnel, professeur au Lycée de Bordeaux : édition critique de la *Cléopâtre* de Jodelle.

M. J.-M. Rouault, professeur délégué au Lycée de Versailles : édition critique des *Poésies latines* de Joachim du Bellay.

M. G. Raibaut, professeur au Lycée d'Aix-en-Provence : édition critique de la *Satire X* de Mathurin Régnier.

Travaux d'ordre philologique.

M^lle Meta North : *Le Vocabulaire de Ronsard dans ses Odes.*

M. Remigereau : *Le Vocabulaire de Jacques du Fouilloux.*

M. S. Léger, professeur au Lycée de Bordeaux : *La Langue et le Style de Blaise de Montluc.*

M. G. Raibaut : *La Langue et le Style de Mathurin Régnier.*

Histoire d'un genre, d'un sentiment ou d'une idée.

M. L. Pelorson, professeur au Lycée de Beauvais : *La Satire humaniste en France au début du XVI^e siècle.*

M. J. Girard, professeur au Lycée de Chambéry : *Essai sur l'évolution du sentiment de la nature au XVI^e siècle, de Jean Lemaire à Du Bartas.*

M^me Alice Hulubei : *Le genre de l'Églogue en France au XVI^e siècle.*

M. P. Porteau, maître de conférences à l'Université de Dijon : 1° *L'esthétique de la rime chez les poètes de la Pléiade*; — 2° *Montaigne et la vie pédagogique de son temps.*

M. l'abbé Dréano, professeur au Petit Séminaire de Sainte-Anne-d'Auray : *La Religion de Montaigne.*

M. A. Hirsch : *L'Épicurisme de Montaigne et de son temps.*

Monographies historiques et littéraires.

M. J. Girard : *Noël Béda.*

M^lle Irène Lockyear : *Jean Lemaire de Belges.*

M. P. Schricke, professeur au Lycée Henri-IV : *Jean Dorat.*

M. J. Baillou, pensionnaire à la Fondation Thiers : *Pontus de Tyard.*

M. Ch. Piédagnel : *Étienne Jodelle.*

M^lle M.-G. Carcavallo, professeur au Lycée de Tarente : *Louis des Masures.*

M. Rémigereau : *Jacques du Fouilloux.*

M. J. Lavaud, archiviste paléographe à la Bibliothèque Nationale : *Philippe Desportes.*

M. P. Martin : *Étienne Pasquier historien et critique littéraire.*

M. Cazes, professeur au Lycée d'Aix-en-Provence : *La Satyre Ménippée.*

Le regretté Henry Espiner, ancien lecteur à la Sorbonne, est mort en 1930, ayant obtenu le visa pour sa thèse complémentaire (réédition du Recueil de Fauchet). Sa veuve, qui songe à la faire paraître, songe également à compléter et publier la thèse principale qu'il avait entreprise, et poussée déjà loin, sur Claude Fauchet, sa vie et son œuvre.

Plusieurs étrangers qui ont passé par la Sorbonne pour y parfaire leur culture poursuivent à cette heure, en vue d'obtenir le doctorat dans leurs pays respectifs, des recherches sur le XVI^e siècle : M^lle Françoise de Borch, Hollandaise, sur la vie de Jacques Amyot; M. Michel Bariska, Hongrois, sur Gilles Corrozet; M. Samuel Will, Américain, sur Jean Morel d'Embrun; M. Willis Bowen, Américain, sur Jacques Gohory.

XVII^e SIÈCLE

N.-N. Condeescu, professeur au Lycée de Giurgiu (Roumanie) : *Saint-Amant et la poésie irrégulière au XVII^e siècle.* (Thèse, Sorbonne.)

M. Ternois, professeur au Lycée de Versailles : *Saint-Evremond.* (Thèse, Sorbonne.)

XVIII^e SIÈCLE

Buffon et le Jardin des Plantes, d'après de nombreux documents inédits. (W.-F. Falls, Université de Pennsylvanie.)

M^lle Natzio : *Desfontaines journaliste.* (Thèse, Sorbonne [??].)

M. Petit, professeur au Lycée Rollin, Paris : *La Philosophie de Diderot.* (Thèse, Sorbonne.)

L. Brégeon, professeur au Lycée de Quimper : *Les adversaires des Encyclopédistes de 1748 à 1789.* (Thèse, Sorbonne [?].)

A. Debidour, professeur au Lycée de Clermont-Ferrand : *La philosophie de l'Encyclopédie.* (Thèse, Sorbonne.)

M. A. Cazes (École de Sorrèse, Tarn) : *Grimm et les Encyclopédistes.*

M^lle E. Bodolay : *Madame Leprince de Beaumont* [?].

M. Linscott : *L'influence pédagogique de Locke en France de 1693 à 1762.*

M^lle J. Monk : *Madame de Puisieux.* (Thèse, Birmingham.)

Essai de reconstitution de la bibliothèque de Jean-Jacques Rousseau, d'après les *Confessions*, la *Correspondance* et autres sources. (Marguerite Richebourg, Université de Pennsylvanie.)

La Querelle des Bouffons, avec attention particulière au rôle de Jean-Jacques Rousseau. (Louisette Richebourg. Université de Pennsylvanie.)

M. Spink : *Édition critique des « Lettres sur la Montagne » de Jean-Jacques Rousseau.*

Jean-Jacques Rousseau et le Projet de Constitution pour la Corse. Historique de la question. (E. Dédek-Héry. Université de Pennsylvanie.)

Français, Anglais et Suisses dans l'œuvre de Jean-Jacques Rousseau. Variations d'opinions et causes de ces variations. (Mildred Moyer. Université de Pennsylvanie.)

M. Saintville, professeur au Lycée Michelet, Vanves (Seine) : *Vauvenargues.* (Thèse, Sorbonne.)

M. E. Bodin (7, rue François-Lanno, Rennes) : *La Doctrine de l'Optimisme après le « Candide » de Voltaire.* (Thèse, Sorbonne.)

M. Healy (9, rue du Sommerard, Paris) : *Voltaire et les Encyclopédistes.* (Thèse, Sorbonne [?].)

M. Weiler, professeur au Lycée du Havre : *La Morale de Voltaire.* (Thèse, Sorbonne.)

M^lle Stana Kerkanine : *La Question d'argent dans la comédie française de 1680 à 1750* (Thèse, Sorbonne [?].)

E. Bouvier, maître de conférences à la Faculté des lettres de Montpellier : *Le Conte de fées en France aux XVII^e et XVIII^e siècles* [1690-1730]. (Thèse, Sorbonne.)

M. Guilhou, professeur à l'Université d'Amsterdam : *La Morale laïque de 1750 à 1789.* [Thèse, Sorbonne.]

M. Ducarre, professeur au lycée de Grenoble : *Le Roman français de 1715 à 1761.* [Thèse, Sorbonne.]

M. P. Grosclaude, professeur au lycée de Lyon : *La Vie intellectuelle à Lyon au XVIII^e siècle.* [Thèse, Sorbonne.]

Les Marionnettes à fils, leur rôle dans l'évolution du théâtre jusqu'à la Révolution. Trois types de petites scènes postrévolutionnaires : Lille, Amiens, Roubaix. (Reginald Sibbald, Université de Pennsylvanie.)

M. Carmody : *L'Évolution de la comédie musicale de Molière à la Révolution.*

M. Guiet, professeur à Smith College, États-Unis : *La Diffusion du goût musical en France dans la deuxième moitié du XVIII^e siècle.* [Thèse, Sorbonne.]

M^lle Jouglard : *Histoire littéraire des Sciences physiques de Voltaire à La Place.* (Thèse, Sorbonne.)

XIX^e SIÈCLE

M^lle Jenkins : *Madame Ackermann.*

M. M. Gallegher : *Baour-Lormian.* (Université de Pennsylvanie.)

M. Zarach : *La Formation intellectuelle de M. Barrès jusqu'aux « Déracinés ».*

M. A. Ferran, professeur au Lycée de Toulouse : *L'Esthétique de Baudelaire.* [Thèse, Sorbonne.]

M. M. Duchemin (7, rue de l'Alboni, Paris) : *L'Essai sur les Révolutions de Chateaubriand.* [Thèse, Sorbonne.]

M. M. Levaillant, professeur au Lycée Condorcet, Paris : *Chateaubriand peintre de Madame Récamier.* [Thèse, Sorbonne.]

M^lle Kestenberg (11, rue Toullier, Paris) : *L'Influence de René de Chateaubriand pendant les premières années du XIX^e siècle.* [Thèse, Sorbonne.]

M. A. Célières (Adelphi College, Garden city, New-York) : *Victor Cherbuliez.*

M. Bradley, professeur à l'Université du Wisconsin : *Georges Feydeau.*

M. Plissart : *La Philosophie d'Anatole France.* (Thèse, Sorbonne [?].)

M. J. Reymond, professeur au Collège de Porrentruy (Suisse) : *Glatigny.* (Thèse, Sorbonne.)

L'Amérique dans l'œuvre de Victor Hugo. (Aug. Mc Coy. Université de Pennsylvanie.)

Lyman-W. Rogers, professeur à l'Université du Wisconsin : *Paul de Kock.*

M^lle Crapier (168, rue de la Convention, Paris) : *La « Chute d'un Ange » de Lamartine.*

H. Guillemin : *« Jocelyn » de Lamartine.* (Thèse, Sorbonne.)

M. Wilbur Frohock (336, Benefit str., Providence, R. S., États-Unis) : *Pierre Lasserre. The evolution of his doctrines of criticism.*

H. Berguin, professeur au lycée de Poitiers : *Edgar Quinet.* (Thèse, Sorbonne [?].)

J.-W. Olthouse : *La Morale de George Sand.* [??.]

M. J. Langdon-Jones : *Le Sentiment de la couleur dans la poésie de Verlaine.*

M. F. Chaussat, professeur au Lycée de Lyon : *Le Romantisme à Lyon.* [Thèse, Sorbonne.]

M^lle Dickinson : *Le Paysage chez les romantiques.*

Monographie sur la Minerve française, 1818-1821. (A.-E. Shumway. Université de Pennsylvanie.)

M^lle S. Simon, professeur au Collège de jeunes filles de Calais : *Le Roman de 1793 à 1815.* [Thèse, Sorbonne.]

M. Truchelier, inspecteur d'académie à Carcassonne : *L'Instruction en France de 1815 à 1860.* [Thèse. Sorbonne.]

Nous recevons la lettre suivante :

L'année dernière, le Conseil provincial d'Enseignement de Frise me demandait de faire une conférence sur « l'Influence de la littérature française » sur

la langue frisonne. Ce sujet étant trop vaste, je me suis borné à étudier de près la traduction que Gysbert Japix, le grand poète frison du XVIIe siècle, a faite du *Discours sur la Vie et sur la Mort* de Philippe Duplessis-Mornay. J'ai constaté que cette traduction est en son genre un chef-d'œuvre qui fait songer aux célèbres traductions d'Amyot et de P.-L. Courier. A la prière de mon auditoire, je publierai cette conférence en frison, accompagnée d'un résumé en français, dans une des prochaines livraisons du *Neophilologus*.

Cependant, Gysbert Japix a fait de plus deux traductions, dont, jusqu'à présent, on n'a pu retrouver les originaux français, à savoir :

1° *Paris forlittende Enone* (Pâris délaissant Œnone) ;

2° *Historye fen Dorilis in Cleonice* (Histoire de Dorilis et Cléonice).

J'ai pensé que, grâce à une note dans la *Revue d'Histoire Littéraire de la France* à la rubrique des *Informations*, un lecteur pourrait, peut-être, m'indiquer la source de ces deux traductions. J'en serais d'autant plus reconnaissant qu'on se propose de donner une nouvelle édition des *Œuvres complètes* de Gysbert Japix.

C. KRAMER,
Professeur à l'Athénée de Malines, Belgique.

Nous recevons l'appel suivant :

Société des Historiens du Théâtre.

La *Société des Historiens du Théâtre*, qui vient de se fonder à Paris, fait appel au concours de tous les travailleurs qu'intéresse le passé de la vie théâtrale sur les scènes de langue française.

Entre la composition d'une pièce et sa représentation, combien de techniques interviennent, qui la métamorphosent ! Et quand le public a jugé, combien de causes extérieures contribuent encore au succès — parfois éphémère — à la chute — suivie ou non d'une revanche !

Comment connaître et démêler cet enchevêtrement de faits qui touchent par certains côtés à l'histoire des arts, par d'autres à l'histoire des mœurs ? D'autant que cette étude ne saurait se limiter à quelques grands centres et qu'il importe, au contraire, de savoir quand, par qui, dans quelles conditions, jusqu'à quelle profondeur, pour ainsi dire, les œuvres dramatiques ont pénétré dans la masse du public.

Il faudra une enquête persévérante et méthodique pour découvrir et classer des documents dont beaucoup sont encore dispersés de la plus étrange manière.

Il n'est probablement pas un point du territoire où MM. les Bibliothécaires Archivistes, Notaires, Membres des Sociétés savantes, tous ceux qu'intéressent les annales de leur petite patrie, ne puissent trouver quelque texte utile à connaître sur cet aspect important de la vie française.

Or, on ne doit pas tenir compte des frontières politiques, dont les comédiens ne s'inquiétaient guère ; il faudra les suivre dans toutes leurs pérégrinations, mais plus spécialement à travers les pays où le spectacle français, au lieu d'être réservé à une élite instruite, était accessible à tous. Il faudra donc que nos confrères de Belgique et de Suisse romande nous accordent leur aide pour tracer un tableau de la vie théâtrale dans sa riche diversité.

Un autre point encore mérite qu'on s'y arrête. Dans ces régions qu'on pourrait appeler les « marches » de la langue française, nos comédiens n'affrontaient pas seulement un public de tempérament particulier ; les conditions politiques et sociales n'étaient pas les mêmes, les réactions des spectateurs étaient certainement différentes et seraient bien intéressantes à étudier. Enfin, au contact presque immédiat d'autres formes de culture, il est fort

probable que les troupes circulantes jouèrent leur rôle dans les échanges intellectuels qui s'accomplirent à ces points de rencontre.

Le domaine est donc immense; plusieurs parties en sont, à l'heure actuelle, à peu près inexplorées. C'est pour les mieux connaître que notre société voudrait unir les bonnes volontés éparses, obtenir la collaboration des compétences les plus diverses, tant parmi les érudits et les chercheurs que parmi les techniciens de la réalisation scénique.

Mais comment assurer la liaison indispensable entre tous les bons ouvriers d'une œuvre aussi vaste? Le système des groupements locaux ou régionaux ne nous semble pas convenir, actuellement du moins, au but que nous nous proposons : il faut que chaque travailleur, quelque isolé qu'il soit, se sente relié, directement et constamment, à l'ensemble de ses compagnons de recherches. C'est pourquoi nous nous proposons d'abord la publication d'un bulletin mensuel qui tiendra les sociétaires au courant des travaux parus, qui leur permettra d'échanger questions et renseignements. Ils y pourront également faire connaître leurs trouvailles, qui prendront souvent plus de sens et de valeur par le rapprochement avec celles de leurs émules.

Créer cet instrument de travail en commun, cet « Intermédiaire » spécial, dont nous avons tous plus d'une fois regretté l'absence, constituer un « Recueil de documents relatifs à la vie théâtrale », telle est l'entreprise à laquelle nous convions nos compatriotes, nos voisins et amis. Nous avons le ferme espoir qu'ils viendront en nombre pour soutenir un effort que nous croyons utile à l'art dramatique lui-même : la connaissance plus exacte du passé n'a jamais, que nous sachions, paralysé les belles audaces; elle les aurait plutôt quelquefois guidées et servies.

Paris, le 18 mai 1932.

Le Comité d'organisation :

A. Rondel, conservateur honoraire de la Bibliothèque de l'Arsenal; — F. Brunot, membre de l'Institut, doyen honoraire de la Faculté des Lettres de Paris; — G. Cohen, professeur à la Faculté des Lettres de Paris; — F. Gaiffe, professeur à la Faculté des Lettres de Paris; — J. Prodhomme, conservateur de la Bibliothèque de l'Opéra; — H. Liebrecht, de Bruxelles; — J. Copeau, fondateur du théâtre du Vieux-Colombier; — M. Fuchs, professeur au Lycée Charlemagne, secrétaire du Comité; — Mlle E. Droz, libraire, trésorière.

La dissertation sur Joconde est-elle de Boileau ?

Nous recevons de M. J. Demeure la lettre suivante :

Persuadé que M. René Bray va démontrer de façon décisive que la *Dissertation sur Joconde* ne peut pas être l'œuvre de Gilles Boileau, qu'elle a sûrement pour auteur un italianisant de marque nommé Nicolas Boileau, sieur Des Préaux, je ne crois pas être imprudent en vous rendant compte dès maintenant de quelques réflexions faites à l'occasion du dernier numéro de la *Revue d'Histoire Littéraire*. Je crois qu'aucune n'est importante, mais vous jugerez, Monsieur et cher Maître, avec plus d'impartialité que moi, si elles valent d'être communiquées à tous les lecteurs de la *Revue d'Histoire Littéraire* ou à M. Bray seul.

1° Il arrive à M. Bray d'écrire des choses de ce genre : « La *Dissertation* n'est pas une sentence de juge, comme Brossette le croit : *il suffit de la lire pour s'en apercevoir*. Elle est bien, comme Brienne le dit, un *factum* d'avocat. » Je ne déteste pas les braveries. Mais je demande instamment à M. Bray : *a.* de préciser les faits ou la personne par quoi ou par qui Brossette a été

induit en erreur ; — *b*. de citer deux éditeurs ou critiques qui, ne connaissant pas les *Mémoires* de Brienne, ont protesté que la *Dissertation* n'est pas un dispositif de jugement, mais un simple *factum*. Il y a là de quoi édifier beaucoup de personnes.

2° En 1929 a paru une étude sur les *Fables* de La Fontaine ; j'ai éprouvé alors une naïve satisfaction à constater sur un certain nombre de points que j'étais d'accord soit avec M. Bray, soit avec « d'autres ». Par exemple, à quatre reprises (pages 20, 21, 23, 134), M. Bray disait *de son chef* que la *Dissertation sur Joconde* pourrait bien ne pas être de notre Boileau. J'avoue ne pas comprendre qu'en 1931 M. Bray rejette avec insistance sur moi seul des responsabilités que deux ans plus tôt il assumait franchement.

3° La critique du témoignage, toujours délicate, devient très malaisée quand les témoins manquent de santé intellectuelle ou morale. Mais alors, ou bien on rejette purement et simplement ces témoignages suspects (et, de plus, tardifs), ou bien on tâche de les comprendre et de les expliquer de façon satisfaisante. Peut-on citer les *Mémoires* de Brienne sans signaler qu'il y est fait mention de deux gageures successives, sans remarquer le rôle joué par la femme du témoin (morte, je crois, fin octobre 1663), sans croire qu'*un factum* ait pu être imprimé le procès encore pendant, etc. ? Dans l'explication incomplète et provisoire que j'ai proposée en 1924 du témoignage Boileau-Brossette, il est possible que j'aie fait preuve d'une imagination déréglée. Mais, enfin, j'ai dit, par exemple, que ce témoignage se termine par une *explication idiote*. M. Bray, beaucoup plus modéré, dit que la phrase en question est *absurde*, qu'elle est *proprement stupide* ; après quoi, il range cette absurdité parmi les erreurs explicables par une *faute d'inattention* de Brossette ou un défaut de mémoire du satirique... Je préfère continuer à croire que, chez des gens non naturellement stupides, la stupidité est la conséquence fatale, et l'indice non douteux, du mensonge.

4° En 1924, j'ignorais les *Mémoires* de Brienne : je ne les connais encore que très indirectement. Mais les lecteurs de M. Bray savent bien que j'utilise les documents déjà connus. Peut-être auront-ils remarqué aussi que la nouvelle étude sur la *Dissertation* prétend tenir compte de « *tous* les documents connus ». Or il y a un document très connu (mention en est faite non seulement dans l'article du *Mercure*, mais encore dans la *Bibliographie* de M. Magne) dont j'ai vainement cherché la trace dans l'article de M. Bray. Voici cet autre témoignage de Brienne : « Avis sur la Dissertation suivante. Après avoir achevé de copier ou d'extraire tous les contes de M^r^ de la F^ne^ et cela en huit nuits et quelques heures que jay pris sur le jour, il ne me reste plus qu'à faire un extrait de cette Dissertation qui est à la fin du premier tome et que je croy estre de M^r^ de la F^ne^ ». (Arsenal, mss. 5171, page 166.)

Mais je ne veux pas répondre aujourd'hui à cet article sur la *Dissertation*. Au cours des vacances de Pâques, je mettrai la dernière main, la plus douce, à une note sur *Mauroy* et quelques autres équivoques. On ne peut pas toujours garder le silence...

J. DEMEURE.

Le Gérant : **Daniel Mornet.**

Saint-Germain-lès-Corbeil. — Imp. Willaume.

Revue
d'Histoire littéraire
de la France

LA GENÈSE DES « MAXIMES » DE LA ROCHEFOUCAULD

L'étude de la genèse d'un chef-d'œuvre, l'étude des procédés compliqués qui précèdent le choix d'un sujet et le choix de la forme dont ce sujet sera revêtu, est attrayante, mais très difficile. Elle est dangereuse et délicate, surtout en ce qui concerne un écrivain français du XVII[e] siècle. Des problèmes qu'il faut considérer il y en a tant qui restent et qui resteront indéchiffrables que forcément les résultats qu'on obtient sont ou bien maigres et trop prudemment annoncés, ou bien fantaisistes et peu dignes de foi. Avec La Rochefoucauld, vu qu'il s'agit non seulement de la création d'un chef-d'œuvre, les *Maximes*, mais aussi de celle d'un genre, et qu'il s'agit aussi de la personnalité énigmatique de l'auteur lui-même, le problème est bien hasardeux et en même temps bien alléchant.

Dans une étude précédente[1] nous avons examiné la question des sources livresques des *Maximes* de La Rochefoucauld et nous avons essayé de démontrer l'originalité foncière de La Rochefoucauld. La genèse des *Maximes* attire depuis longtemps l'attention des érudits, et elle a déjà été l'objet de recherches si poussées que de grosses déceptions attendent celui qui aborderait le sujet espérant faire des découvertes sensationnelles. Malgré cela il n'existe aucune étude générale de la genèse des *Maximes* qui soit suffisante.

Victor Cousin, dans son livre sur Madame de Sablé[2], établit ce qu'on peut appeler la légende de la genèse des *Maximes*. Son interprétation des lettres de La Rochefoucauld, de Madame de

1. « The originality of La Rochefoucauld's Maxims », *Revue d'Histoire Littéraire de la France*, janvier-mars 1929, p. 5-46.
2. *Madame de Sablé*, Paris, 1854, in-8°, p. 74 et suiv.

Sablé et d'autres personnes, lettres trouvées dans les *Portefeuilles de Vallant*[1], lui a fait alléguer que les *Maximes* eurent leur origine dans le salon de Madame de Sablé sous les auspices de Madame de Sablé elle-même et de l'académicien Jacques Esprit, et que le duc de La Rochefoucauld, du moins au commencement, ne fut que leur docile élève. On a reconnu que Cousin avait des préjugés contre La Rochefoucauld et qu'il avait tendance à interpréter les faits dans un sens défavorable à La Rochefoucauld, mais néanmoins la légende Cousin fut suivie, en général, dans les études postérieures.

Nous allons poser deux questions importantes sur la genèse des *Maximes*. D'abord, comment expliquer les débuts des maximes comme jeu de société et les développements particuliers de ce jeu qui auraient pu produire une œuvre littéraire telle que les *Maximes* de La Rochefoucauld? Ensuite, la légende de la genèse des *Maximes*, légende généralement admise, sera-t-elle modifiée quand on aura examiné et étudié avec méthode les lettres dans les *Portefeuilles de Vallant*, ainsi que les lettres dans la collection Monmerqué-Rochebilière (lettres très peu connues jusqu'à présent)? Notre étude va essayer de répondre à ces questions et de raconter d'une façon objective ce qu'on sait vraiment de la genèse des *Maximes* de La Rochefoucauld.

I

Un moyen — et ce serait un moyen facile — d'expliquer la genèse des *Maximes*, ce serait de commencer par dire, comme on l'a souvent fait, que la littérature française est foncièrement une littérature de moraliste, et ensuite de signaler qu'au XVI^e^ siècle il y avait un réveil du goût pour la littérature sentencieuse, surtout pour la poésie gnomique et pour les recueils d'aphorismes des écrivains de l'antiquité classique, et de finir par alléguer que les *Maximes* de La Rochefoucauld sont le point culminant d'une tendance agissant depuis un siècle. Il est bien évident, cependant, qu'une telle explication est superficielle et explique peu. Les *Maximes* n'ont rien de commun avec la littérature sentencieuse qui les précède, sauf la concision de la forme. Ce sont des observations individuelles et le plus souvent psychologiques, écrites une à une comme sentences, tandis que les sentences dans les recueils, tirées de pièces de théâtre, de romans et de traités de

1. *Mss.* de la *B. N.*, *f. fr.* 17044-59, surtout 17045.

morale dont elles formaient une sorte d'ornementation, sont didactiques et éclectiques.

Ce serait une exagération de dire que la littérature sentencieuse n'eut point d'influence directe sur La Rochefoucauld. Il a dû en avoir quelque connaissance, car dans la première moitié du XVII^e siècle on publiait beaucoup de livres sentencieux et ils avaient une vogue considérable. Ceci est trop connu pour demander beaucoup de preuves. Quelques exemples suffiront. Entre 1550 et 1650 on publia plus de soixante recueils de quatrains sentencieux, quelques-uns français, la plupart traduits du grec ou du latin[1]. Le recueil le mieux connu, les *Quatrains* de Pibrac, fut employé comme texte pour l'éducation primaire des enfants français au XVII^e siècle. Madame de Maintenon en dit : « On nous donnait quelques pages à apprendre par cœur par jour[2] ». Le bon Gorgibus, dans le *Sganarelle* de Molière, admire non seulement les *Quatrains* de Pibrac, mais aussi les *Tablettes* de Pierre Mathieu :

> Lisez-moi comme il faut, non pas de ces sornettes,
> Mais les *Quatrains* de Pibrac et les doctes *Tablettes*
> Du conseillller Mathieu, ouvrage de valeur,
> Et plein de beaux dictons à réciter par cœur[3].

Les sentences furent très nombreuses dans les pièces de théâtre de la fin du XVI^e siècle et du commencement du XVII^e siècle. Dans les éditions imprimées de quelques-unes de ces pièces les sentences furent mises entre guillemets, afin, sans doute, de s'assurer que les lecteurs s'en apercevraient. Cela indique peut-être que les sentences étaient considérées comme la partie la plus intéressante des pièces. Le *Tyr et Sidon* de Jean de Schelandre (1628) a vingt-huit sentences ainsi mises à part. Il y a de nombreuses sentences, mises à part de la même façon, dans *Les Ébahis* de Grevin (1561), *Les Déguisés* de Godard (1594) et *La Nouvelle Tragicomique* (1599) de Lasphrise. La même tendance fut portée à sa limite par la *Comédie des Proverbes* du comte de Cramail (1616), comédie dont le dialogue est composé presque exclusivement de proverbes (au nombre de 2000).

La grande vogue de la littérature sentencieuse dans les pre-

1. Guillaume Colletet les énumère dans son *Traité de la Poésie morale et sentencieuse*, p. 124 et suiv. (Ceci est une des parties, qui sont paginées séparément, de son *Art poétique*, Paris, 1658, in-12°).

2. *Lettres et entretiens sur l'éducation des filles*, pub. par Th. Lavallée. Paris, 1854, I, 98.

3. Molière, *Œuvres*, éd. des Grands Écrivains, Paris, 1873-1900, 13 vol. in-8°, II, 164-166.

mières années du XVII^e siècle eut peut-être une influence indirecte de quelque importance sur la genèse des *Maximes* de La Rochefoucauld. Ce qui est certain, c'est qu'elle fut la cause prépondérante du développement de certains jeux de société sentencieux.

Il existe plusieurs études de valeur consacrées à la vie dans les salons au XVII^e siècle et qui décrivent les jeux de société pratiqués dans ces salons. Émile Magne, dans ses deux ouvrages sur Voiture (*Voiture et les débuts de l'Hôtel de Rambouillet*, nouvelle édition, Paris, 1929, in-16°, et *Voiture et les années de gloire de l'Hôtel de Rambouillet*, nouvelle édition, Paris, 1930, in-16°), dépeint agréablement les divertissements du salon de Madame de Rambouillet, et, dans son livre sur Madame de La Suze (Paris, 1908, in-16°), il donne une peinture très imagée de plusieurs salons de précieuses. Émile Roy a étudié Charles Sorel comme théoricien des jeux de société dans son livre sur ce polygraphe curieux (Paris, 1891, in-8°). Finalement, tous les livres d'étiquette, « académies » des jeux, et autres livres ayant rapport à la vie mondaine des premières soixante années du siècle sont analysés dans l'ouvrage de M. Magendie, *La Politesse mondaine et les Théories de l'honnêteté en France, au XVII^e siècle, de 1600 à 1660* (Paris, 1926, in-8°). Nous n'essayerons pas ici de donner une étude générale sur les jeux de société. Nous allons nous borner à la considération de l'origine et du développement de certains jeux de société sentencieux et de leurs rapports avec les *Maximes*.

Le plus élémentaire des jeux de société sentencieux fut le jeu des proverbes. Charles Sorel, dans sa *Maison des Jeux* (1642), le premier des traités de jeux publiés en France au XVII^e siècle[1], a décrit les différentes façons de jouer à ce jeu. Les jeux dans lesquels on faisait emploi des proverbes furent, en général, de simples épreuves de mémoire : on demandait à chaque membre de la compagnie de réciter tous les proverbes auxquels il pouvait penser, ou on demandait à chacun de donner un proverbe qui commençait avec une certaine lettre ou qui se terminait sur une certaine rime. Un développement du jeu un peu plus intellectuel consista à demander à chacun de raconter une histoire pour illustrer un proverbe. Au deuxième volume de la *Maison des Jeux*, la compagnie distinguée devant laquelle on est en train de décrire les différents jeux s'essaie sur deux des méthodes de jouer le jeu des proverbes : celle de réciter tous les proverbes dont on se souvient[2]

1. Sorel, *Maison des Jeux*, Paris, 1642, 2 vol. in-8°, I, 362-400.
2. *Loc. cit.*, II, 320-323.

et celle de raconter des histoires pour illustrer des proverbes[1].

Qu'au moyen de ce jeu des proverbes on peut arriver à un plus grand effort intellectuel que celui nécessaire pour réciter ou pour illustrer des proverbes connus, est indiqué par Sorel dans un endroit de son livre :

L'on peut de même jouer aux sentences, mais parce que tout le monde n'a pas eu la lecture des bons auteurs, chacun n'en peut pas savoir assez pour en dire au besoin. Si l'on prend aussi des sentences que chacun sache, ce seront de celles que l'usage a rendues si communes qu'elles sont mises entre les proverbes; et si, au contraire, il n'est point permis d'en dire que celles qui sont fort sérieuses et peu usitées, il se trouvera que plusieurs en feront eux-mêmes, car bien aussi serait-il difficile de se souvenir des premières lettres de toutes celles qui sont dans les auteurs. En ce cas-là, les inventant, c'est toujours faire un beau jeu où il y a occasion de dire de belles paroles selon l'invention de ceux qui s'en mêleront[2].

Si on pouvait être certain qu'on jouait au jeu des proverbes sous cette forme au moment de la publication du livre, on prêterait plus de foi à la remarque assez téméraire de Magne, que l'on faisait des maximes dans les salons dès 1640[3]. Il faut noter que la compagnie décrite par Sorel n'essaie pas de jouer à ce difficile jeu des sentences. Le passage que nous avons cité n'est pas suffisant en lui-même pour prouver qu'on y a véritablement joué.

La place donnée par Sorel dans son traité aux jeux sentencieux constitue-t-elle une indication valable que ces jeux furent pratiqués dans les salons? Roy, dans son livre sur Sorel, paraît croire qu'au moment de sa publication, la *Maison des Jeux* eut peu de succès et que les jeux de société décrits ne furent pas adoptés[4]. Selon lui, ce ne fut qu'en 1657, lors de la seconde édition de la *Maison des Jeux*, époque où parurent plusieurs autres livres sur le même sujet, que ces jeux eurent une vogue. Magendie est plus ou moins du même avis. Il signale des sources italiennes pour une grande partie du livre, et il fait remarquer que ces jeux, comme ils sont joués par la compagnie décrite par Sorel, sont bien moins intéressants qu'on ne l'aurait supposé en lisant la description théorique[5]. Il est cependant probable que, malgré ces deux opinions, la vogue de la *Maison des Jeux* fut assez

1. *Loc. cit.*, II, 178-246.
2. *Loc. cit.*, I, 364.
3. *Madame de la Suze*, Paris, 1908, p. 84, n.
4. *Vie de Charles Sorel*, Paris, 1891, p. 241, n.
5. *La Politesse mondaine*, Paris (1926), 2 vol. in-8°, I, 362-400.

grande et que, des jeux qui y sont décrits, le jeu des proverbes connut même avant la Fronde quelque popularité dans les salons.

Il paraît qu'on a réimprimé deux fois la première édition de la *Maison des Jeux*, ce qui indiquerait que le livre eut quelque succès. A la Bibliothèque Nationale un exemplaire du premier volume porte la date de 1642 et deux autres la date de 1643. Ces deux derniers ont quelques légères différences (l'avertissement, la table des matières et le privilège sont donnés dans un ordre différent). Tous les exemplaires du deuxième volume portent la date de 1642, mais l'un d'eux diffère des autres en ce qu'il contient le privilège (qui est donné dans tous les exemplaires du premier volume). Ces différents états de la même édition rendent raisonnable l'hypothèse que le livre aurait été imprimé plusieurs fois. Cela permet de supposer que le livre a été lu. Il y a d'ailleurs une référence contemporaine au jeu des proverbes qui indiquerait que pendant un moment ce jeu fut à la mode. Sarasin, poète mineur de quelque valeur, contemporain et même rival de Voiture, se plaignait assez élégamment du jeu des proverbes :

Prime, homme, reversi, trictrac, echecs et hoc,
Quinquennove et picquet, allez pâtre de l'herbe;
Chloris ne joue à rien, si ce n'est au proverbe,
Pour vous, cartes et dés, elle vous pend au croc.

Salomon fit ce jeu qui vous donne le choc,
Et même en écrivit mieux que n'eût fait Malherbe.
Chloris a lu son livre, et s'en tient si superbe
Qu'elle vous prise moins qu'une plume de coq.

Quand quelqu'un la va voir, soudain elle l'invite
De passer à ce jeu le temps de sa visite ;
Moi, qui ne le sais point, je fuis, je suis honteux.

Je pourrais bien pourtant sortir de cette alarme ;
Car, si Chloris voulait, nous joûrions bien tous deux,
Proverbialement, à *Baisez-moi, gendarme*[1].

Bien plus important que ce trivial jeu des proverbes fut le jeu de société dans lequel il s'agissait de la discussion sérieuse et même formelle d'un sujet « mis sur le tapis ». Ce jeu est assez

1. *Œuvres de Sarasin*, pub. par Paul Festugière, Paris, 1926, 2 vol. in-18°, I, 233. Cette poésie parut pour la première fois en 1653. Voir Lachèvre, *Bibliographie des recueils collectifs de poésies publiés de 1597 à 1700*, Paris (1901-1904), 4 vol. in-4°, II, 467.

connu et a été souvent décrit. Dans le salon, la personne qui anime et dirige les divertissements choisit un sujet, un problème de mœurs ou de morale, et très souvent un problème ayant rapport à l'amour. On demande à chacun de faire une observation, une réflexion, un commentaire, une illustration... Il est assez évident que ces observations devaient avoir souvent un tour sentencieux et que les conversations auxquelles elles donneraient lieu s'émailleraient souvent de sentences, de maximes.

Les mémoires du temps, les romans, et des ouvrages divers peuvent nous renseigner sur la popularité de ce divertissement des salons et sur la façon dont on le pratiquait. La première référence peut-être est celle qu'on trouve dans les *Mémoires* de Gaston d'Orléans, frère de Louis XIII. Ces *Mémoires* nous apprennent que, vers 1627, ce prince « faisait venir une fois ou deux la semaine quelques-uns de ses principaux officiers et gentilshommes dans son cabinet, où l'on mettait sur le tapis quelque question morale ou politique, dont chacun devait dire son avis à l'assemblée suivante[1] ». Gaston d'Orléans, qui n'avait alors que dix-neuf ans, n'aurait guère inventé une telle occupation; il est bien plus probable que c'était déjà une institution dans un des salons fréquentés par lui ou par ses gentilshommes.

Il y a des passages dans les romans de Mademoiselle de Scudéry qui nous éclairent sur la manière dont on jouait à ce jeu dans les salons. Ce serait se tromper que de considérer le *Grand Cyrus* comme un simple roman à clef, ou comme une reproduction, un peu idéalisée, de la vie réelle de l'époque. Et cependant, sans aucun doute, il y a des parties qui sont tirées de la réalité. Cela est surtout vrai des conversations, qui occupent une place si considérable. Ces conversations, la partie la plus réussie du roman (et c'est pour cela que la plupart furent réimprimées séparément plus tard), furent, sans doute, écrites pour servir de modèles à la société précieuse. Il est également probable qu'elles furent calquées sur des conversations qui ont vraiment eu lieu. Dans la description du Banquet des Sept Sages de la Grèce, au neuvième volume du *Grand Cyrus*[2], nous avons, en effet, des exemples de la discussion de questions mises sur le tapis.

A ce banquet, on commença par discuter la politique (se rappelant qu'il s'agissait des Sept Sages, Mademoiselle de Scudéry se

1. *Mémoires de Gaston d'Orléans*, coll. Michaud et Poujoulat, 2e série, tome IX, Paris, 1838, gr. in-8°, p. 571. Ces *Mémoires* furent probablement écrits par Algay de Martignac, un des gentilshommes du prince.

2. Pub. en 1653. Je cite d'après la deuxième édition : *Artamène, ou le Grand Cyrus... neufiesme partie*, Paris, 1654, in-8°, p. 600-812.

crut, sans doute, obligée de le faire), mais bientôt on aborda le problème, bien plus vivant, de l'amour :

On demanda pourquoi la beauté ne produisait pas nécessairement l'amour dans l'âme de tous ceux qui la voyaient; on examina pourquoi il y avait quelquefois des femmes qui n'étaient point du tout belles, qui ne laissaient pas de faire naître de grandes et violentes passions, et on considéra la jalousie en toute son étendue, rapportant même beaucoup d'exemples de ses plus bizarres effets[1].

Chacun des Sages donne son avis sur le sujet de la jalousie :

Solon dit que si l'espérance nourrissait l'amour, la jalousie l'augmentait pourvu qu'elle ne fût pas trop forte, et qu'elle fût mal fondée. Périandre, au contraire, soutint que cette passion était ennemie de l'amour, quoiqu'elle en fût compagne inséparable. Bias, prenant un tiers parti, dit qu'il fallait qu'un amant fût capable de jalousie, et qu'il ne fût pourtant jamais jaloux. Pittacus soutint qu'il ne fallait point être jaloux parce que si la personne qu'on aimait ne donnait point sujet de jalousie, il n'en fallait point avoir; et que, si elle en donnait, il la fallait haïr. Cléobule et Thalès, au contraire, dirent que l'amour sans jalousie était trop tiède; et Chilon, suivant son austérité naturelle, dit qu'il ne fallait être jaloux que de sa propre gloire. Quant à Anacharsis, il dit qu'il le fallait être de tout ce qu'on aimait : soutenant qu'on ne pouvait rien aimer sans craindre d'en perdre la possession, et qu'on ne pouvait craindre de la perdre, sans quelques sentiments jaloux[2].

Ce passage maintient un niveau de sérieuse discussion psychologique qui a dû rarement être atteint par les conversations dans les salons. C'est plutôt la peinture idéalisée du jeu comme on devrait y jouer, et non pas le compte rendu scrupuleux d'une véritable conversation à laquelle Mademoiselle de Scudéry aurait assisté. On peut être certain que, dans les années qui suivirent la publication du *Grand Cyrus*, on a essayé dans les salons, avec plus ou moins de succès, de pareilles discussions.

Sans vouloir prétendre qu'une seule des maximes de La Rochefoucauld ait été ainsi composée, on peut faire remarquer que quelques-unes de ses maximes sur la jalousie auraient pu en effet naître d'une discussion pareille à celle des Sept Sages. La remarque d'Anacharsis, par exemple, indiquait que lui aussi n'était pas loin de croire que « la jalousie est, en quelque manière, juste et raisonnable, puisqu'elle ne tend qu'à conserver un bien qui nous appartient[3] ». La maxime 359 (« Les infidélités devraient

1. *Loc. cit.*, p. 791.
2. *Loc cit.*, p. 791-792.
3. La Rochefoucauld, maxime 28.

éteindre l'amour, et il ne faudrait point être jaloux, quand on a sujet de l'être : il n'y a que les personnes qui évitent de donner de la jalousie qui soient dignes qu'on en ait pour elles ») est assez semblable au jugement de Pittacus, et la maxime 361 (« La jalousie naît toujours avec l'amour, mais elle ne meurt pas toujours avec lui ») est un développement, habilement exprimé, de l'avis de Périandre.

Vers 1659 ce divertissement social était devenu fort général. On n'est donc pas surpris de trouver, dans les *Précieuses ridicules* de Molière, où l'auteur a malicieusement introduit, dans le portrait des risibles précieuses de province, quelques traits tirés des véritables précieuses, que Magdelon, parlant des préliminaires au mariage, après des détails romanesques et fantastiques, mentionne les réunions « où l'on ne manque jamais de mettre sur le tapis une question galante qui exerce les esprits de l'assemblée [1] ». Ensuite, dans les *Fâcheux* (1661), une des persécutions que doit subir Éraste, le protagoniste, aux mains des fâcheux, c'est d'être forcé d'écouter la discussion d'une question galante et d'être obligé de rendre jugement. Orante et Clymène ont un débat sur le sujet « si un amant doit être jaloux », et Éraste, après avoir écouté avec résignation, juge qu'un amant jaloux aime le plus, mais qu'un amant qui n'est pas jaloux aime le mieux [2].

Le passage que nous avons cité des *Mémoires* de Gaston d'Orléans indiquait que la discussion, dans un salon, d'un certain sujet, ne fut pas toujours improvisée. On choisissait un sujet quelques jours à l'avance, et on demandait aux membres de l'assemblée de préparer et de soutenir des thèses interprétant leurs opinions. Comme l'amour fut le sujet le plus fréquemment discuté, des débats soigneusement préparés mettaient souvent aux prises les défenseurs de l'amour idéal, vrai, éternel, et les défenseurs de l'inconstance et de la liberté en amour. Déjà dans l'*Astrée* il y a des débats de cette sorte. Par exemple Céladon affiche les douze lois de l'amour véritable dans un temple d'amour qu'il a édifié, et plus tard l'inconstant Hylas les modifie habilement pour en faire les lois de l'amour faux [3]. Ces débats, et d'autres semblables, qui se trouvent dans le même roman, n'eurent probablement pas leur origine dans la réalité; mais, étant donné la popularité du roman, il ne serait pas surprenant qu'ils soient devenus des modèles, non

1. *Précieuses ridicules*, sc. IV. Molière, *Œuvres*, éd. des Grands Écrivains, Paris, 1873, II, 62.
2. Acte II, sc. IV, Molière, *op. cit.*, III, 65-69.
3. Urfé, *L'Astrée*, nouvelle édition, Lyon, 1925-1929, 5 vol. in-8°, II, 181-197.

seulement des modèles pour la littérature, mais aussi pour les conversations et les jeux de société.

Un exemple admirable de thèses préparées à l'avance pour être soutenues dans une discussion de salon nous est présenté par les *Thèses ou Conclusions amoureuses*, écrites vers 1621, peut-être par Charles Sorel [1]. Une note « Au lecteur » prétend que « ces thèses qui suivent furent portées en masque, soutenues et disputées par les docteurs en amour », et la préface, sous la forme d'une lettre (« le bachelier Érophile aux Dames ») dit que : « La renommée de vos perfections, qui s'étend par tout l'univers, m'a fait quitter l'Université de Salamanque pour venir publier, en votre présence, mes thèses, ou conclusions amoureuses, sachant bien que je ne les pouvais soutenir en lieu où il se rencontrât plus de beauté, et plus de suffisance, et où il y eût de plus nobles esprits; qui peut-être daigneront éprouver en la dispute ce peu de savoir que j'ai plutôt acquis en aimant, qu'en feuilletant mes livres [2] ». Les *Thèses ou Conclusions amoureuses* se terminent par la notice : « Ces thèses se défendront dans l'Ile de Chypre, au temple de Cythère, en présence des loyaux amants, qui passeront dessous l'Arc d'Apolidon : si les destins leur permettent de quitter les myrtes des Champs-Elysées [3] ».

Les trois qui suivent sont des exemples typiques de ces thèses amoureuses :

Que l'amour est un désir de s'unir à ce qui est beau, par les plus parfaits et légitimes moyens que la nature et la raison nous peuvent enseigner [4].

Qu'amour est le soleil intérieur de l'entendement ; et que comme sa présence cause le jour et la naissance des belles pensées en l'âme, aussi son absence y cause l'ignorance et la stupidité [5].

Qu'il n'y a ni philtres, ni charmes en amour que la beauté et la bonne grâce, les soins, les discrétions et la fidélité [6].

1. E. Roy les attribue à Sorel. (*Vie de Charles Sorel*, Paris, 1891, in-8°, p. 416.) Il indique dans sa bibliographie une première édition (Paris, Thiboust, 1621, in-12) qui se trouve seulement dans une bibliothèque privée (laquelle n'est pas mentionnée). En outre on trouve les *Thèses amoureuses* dans les *Pensées du solitaire* (Paris, 1629, 2 vol. in-8°, I, 235-281), un recueil curieux attribué par Sorel lui-même au comte de Cramail. (Voir la *Bibliothèque française* de Sorel, Paris, 1664, in-12, p. 170.) L'auteur des *Thèses amoureuses* se donne le nom du « bachelier Érophile », qui venait de quitter l'Université de Salamanque. Cela conviendrait mieux à Sorel lui-même (il naquit en 1599) qu'au comte de Cramail, qui avait plus de cinquante ans.

2. *Pensées du solitaire*, *Paris*, 1629, I, 253-254.

3. *Loc. cit.*, p, 281.

4. *Loc. cit.*, p. 256.

5. *Loc. cit.*, p. 257.

6. *Loc. cit.*, p. 263-267.

Quelques-unes de ces thèses ne sont pas sans mérite : elles font preuve d'une analyse psychologique pénétrante et auraient pu susciter des débats de quelque intérêt. Témoin ces deux :

Qu'aucune fois la persévérance fait plus que les autres bonnes qualités : parce qu'il y a des humeurs qui donnent à l'importunité ce qu'elles ont longuement dénié au mérite [1].

Qu'un amant craint toutes choses, voire même celles qu'il désire le plus [2].

Il y a bien des choses dans la manière dont ces *Thèses ou Conclusions amoureuses* sont présentées — la note au lecteur, la préface, la note finale — qui suggèrent qu'elles furent discutées et soutenues dans quelque salon, ou du moins rédigées avec cette intention.

Sorel continua de s'intéresser aux jeux de société sentencieux. Nous avons déjà vu comment il s'est dépensé à cœur joie sur le jeu des proverbes et le jeu des sentences dans sa *Maison des Jeux* (1642). Dans ses *Œuvres diverses* [3] il publia une lettre à M^me^ de M..., lui demandant des « préceptes pour bien aimer » qu'elle lui avait promis : « Vous m'avez fait espérer des préceptes pour bien aimer de votre invention et de votre ordre ; plusieurs vertueux et vertueuses du siècle vous conjurent avec moi de les donner, afin que comme de bons jurisconsultes en matière d'aimer nous travaillions tous ensemble à ramasser les plus équitables lois pour en composer le *Code de l'amitié* [4] ». Il paraît donc probable que, dans la société fréquentée par Charles Sorel, du moins, on pratiqua des jeux de société psychologiques et sentencieux pendant quarante ans [5].

La *Clélie* de M^lle^ de Scudéry nous fournit un excellent exemple de la discussion de thèses préparées à l'avance. Devant une société de personnes intelligentes et avides de discussions sérieuses on donne le portrait très élogieux d'un certain Térame. Quelqu'un remarque que ce Térame à élaboré, dans une série de maximes, une moralité amoureuse. A la demande générale de la

1. *Loc. cit.*, p. 269-270.

2. *Loc. cit.*, p. 279-280. Cela a un cachet spécial, un rythme assez pareil à celui des maximes de La Rochefoucauld. Cf. max. 348 : « Quand on aime, on doute souvent de ce qu'on croit le plus ».

3. Les *Œuvres diverses* portent la date de 1663, mais elles furent sans doute écrites avant 1659, car le privilège est de cette année.

4. Sorel, *Œuvres diverses*, Paris, 1663, in-12, p. 352-353.

5. Et même plus. *L'Histoire des Pensées* (Paris, 1671, in-12), probablement une œuvre de vieillesse de Sorel, que nous n'avons pas considérée parce qu'elle fut publiée après la première édition des *Maximes*, contient la description de plusieurs petits jeux sentencieux qu'on peut employer pour faire la cour à une dame.

compagnie, dont la curiosité a été éveillée, on lit ces maximes. Elles sont le code d'un courtisan poli, froid et cynique. Pour répondre à ces maximes, Artélice, une des dames présentes, lit un nombre égal de maximes qui soutiennent une thèse contraire[1].

En voici quelques exemples :

Térame.

Il se faut bien garder parmi les femmes de faire l'inconstant de profession, mais il ne faut pourtant jamais être trop scrupuleusement fidèle, car il vaudrait mieux avoir mille amours, que de n'en avoir qu'une qui durât toute sa vie[2].

Artélice.

Pour la constance, qui la veut bannir de l'empire de l'amour, détruit l'amour même, car dès qu'on peut penser qu'on n'aimera plus un jour, on cesse d'aimer au même instant... Au contraire, à dire la vérité, une des plus grandes douceurs de cette passion, est de s'imaginer une éternité d'amour, s'il faut ainsi dire, et de voir à l'avenir une multitude de plaisirs, dont on se peut tenir assuré[3].

Térame.

Pour de la jalousie, il faut bien s'empêcher d'en avoir trop, ni d'en avoir longtemps ; car il vaut bien mieux haïr sa maîtresse, que de s'amuser à haïr ses rivaux inutilement[4].

Artélice.

Quant à la jalousie, il est tellement impossible d'aimer sans en avoir, que quiconque la peut régler dans son cœur est maître de son affection et n'aime guère sa maîtresse[5].

Après la lecture de ces deux séries de maximes plusieurs personnes donnent leurs avis, favorables ou défavorables. On loue l'honnêteté et la pénétration de Térame, mais en général la compagnie accepterait, avec quelques réserves, la morale contraire, celle qui s'érige en défenseur de l'amour idéalisé et éternel. Mais malheureusement cette conversation est quelque peu écourtée : c'est que ce jeu de société est forcé de s'incliner devant un autre plus en vogue à ce moment-là — je veux dire le portrait. Les maximes qu'a lues Artélice furent composées par l'ami d'un certain Mérigène, et l'on s'intéresse plus à son caractère qu'à ses idées ou celles de son ami. Par conséquent, la discussion des

1. *Clélie*, livre III, p. 1356-1379 (Tome VI, Paris, 1657, in-8°).
2. *Loc. cit.*, p. 1362.
3. *Loc. cit.*, p. 1372-1373.
4. *Loc. cit.*, p. 1365-1366.
5. *Loc. cit.*, p. 1376-1377.

maximes prend fin tout d'un coup pour qu'on puisse donner le portrait détaillé de Mérigène.

Les discussions, les débats et les arguments sur des sujets moraux et psychologiques — le plus souvent sur l'amour — produisirent un genre littéraire très peu connu qui s'est développé, puis a disparu, vers la période dont nous nous occupons. C'est le genre des *questions d'amour*. Les *thèses amoureuses* donnaient la solution d'un problème amoureux ; les *questions d'amour* ne font que poser des questions. Quelquefois la réponse est suggérée par la question ; quelquefois plusieurs réponses sont possibles. Les questions d'amour les mieux connues furent écrites après la publication des *Maximes* de La Rochefoucauld et nous n'allons pas les considérer[1]. Les questions d'amour les plus intéressantes sont celles de Marie Linage, écrites vers 1661. Elles sont apparemment le résultat d'un effort d'analyser, étudier à fond, et présenter dans une forme littéraire des questions qu'on avait précédemment discutées dans un salon. C'est un exemple assez net d'un nouveau genre de littérature prenant son origine dans le jeu de société que nous sommes en train d'étudier.

Les *Questions d'amour* de Marie Linage ne furent jamais publiées. Elles se trouvent dans un seul manuscrit, le n° 19132 du *fonds français* de la Bibliothèque Nationale. Elles sont dédiées au chancelier Pierre Séguier, et la dédicace indique que l'auteur était une jeune fille, qui était une sorte de protégée du chancelier, et qu'elle n'avait que vingt ans[2]. Une lettre de dédicace et l'*Avis au lecteur* prétendent que ces questions furent inspirées par les conversations de « Sezostris » et la « bergère Thimarette ». Il est assez vraisemblable que le nom Sezostris, qui implique de la sagesse et un âge vénérable, représente le chancelier Séguier lui

1. Les questions d'amour de la comtesse de Brégy furent publiées pour la première fois dans *Les Lettres et Poésies de Madame la comtesse de B...* (Leyden, 1666, in-12, p. 102-113), et celles du marquis de Sourdis, conservées dans les *Portefeuilles de Vallant* (*Mss.* de la *B. N.*, *f. fr.* 17056, f° 196 et suiv.) portent la date de 1667. Ces dernières furent publiées dans *La Marquise de Sablé et son salon*, de N. Ivanoff (Paris, 1927, in-8°, p. 138-139).

2. Nous avons donné 1661 comme date probable de cette œuvre parce qu'une lettre de Marie Linage au chancelier Séguier, qui semble en parler, porte la date du 4 septembre 1661. (*Mss.* de la *B. N.*, *f. fr.* 17398, f° 165.) Les volumes de la correspondance de Séguier contiennent encore sept lettres de Marie Linage au chancelier, écrites entre 1659 et 1662 (*f. fr.* 17398, 17399, 17400 et 17401). Une de ces lettres (*f. fr.* 17400, f° 68), qui a dû être écrite peu de temps après la Paix des Pyrénées (novembre 1659), parle d'une traduction du *Tratado de nobleza en España* de Guardiola, traduction que Marie Linage venait de faire et qu'elle envoyait à Séguier. Deux autres lettres (*f. fr.* 17399, f° 425, et *f. fr.* 17401, f° 167), écrites en 1662, révèlent que Marie Linage était gravement malade et cela depuis plusieurs mois. Il est assez probable qu'elle mourut peu après.

même, car il avait alors soixante-treize ans, tandis que Thimarette est sans doute Marie Linage,

Le manuscrit n'est pas long — soixante-seize feuillets de l'écriture belle et régulière d'un copiste ou secrétaire, — mais il est divisé à l'infini. Il y a trois parties, qui contiennent douze, onze et onze chapitres. Quelques-uns des chapitres sont très courts, et quelques-unes des questions n'ont aucun intérêt. Néanmoins l'effort est intéressant : on a voulu classer systématiquement et puis étudier en détail tous les problèmes amoureux. La première partie traite les problèmes élémentaires : la définition de l'amour, les divisions de l'amour (et on donne la division, établie par la *Carte de Tendre* de M^lle^ de Scudéry, en *amour d'inclination*, *amour d'estime* et *amour de reconnaissance*), et les autres éléments qui ont rapport au commencement de l'amour. La deuxième partie considère les problème que l'on rencontre pendant le cours d'une affaire amoureuse : l'essentiel et les bagatelles, les preuves d'amour, l'union des amants, la régularité et la fidélité en amour, etc. La partie finale étudie tout ce qui trouble le bonheur des amants et qui amène la rupture : l'absence, le souvenir et l'oubli, les manquements en amour, la coquetterie, la jalousie, les plaintes, les réconciliations et les ruptures.

Quelques-unes des questions sont bien banales; elles viennent sans doute de la nécessité de compléter le schéma même quand l'inspiration faisait défaut. D'autres questions trahissent la naïveté d'une précieuse de vingt ans. Par exemple, cette question : « Lequel des deux choisirait un véritable amant, ou la dernière faveur et point de lettres passionnées, ou des lettres passionnées et point de faveurs[1] ? ». Il y en a d'autres qui sont témoins de la tendance précieuse à pousser la recherche psychologique au fin du fin, même au cas où cela donnait un résultat absurde, par exemple, ce dilemme : « Laquelle des deux femmes qui aiment est la plus excusable, ou celle qui se rend à un amant d'un mérite médiocre, mais infiniment amoureux, ou celle qui se rend à un amant médiocrement amoureux, mais d'un mérite infini[2] ? »

Mais il y a non seulement des questions banales ou naïves, ou des questions qui présentent des problèmes artificiels, il y en a aussi qui sont délicates, pénétrantes, évocatrices. Les questions suivantes montrent la finesse d'analyse de Marie Linage :

Qui va le premier, l'agrément de l'objet aimé, ou l'amour de celui

1. *Mss.* de la *B. N., f. fr.* 19132, f° 39 v°.
2. *Loc. cit.*, f° 32 v°.

qui aime ; et si l'on doit juger ainsi : il l'aime parce qu'elle lui plaît, ou bien : elle lui plaît parce qu'il l'aime[1] ?

Si notre préoccupation après la possession est un effet de l'amour-propre, qui nous fait encore admirer ce que nous avons aimé parce que nous l'avons aimé[2] ?

Si un amant et une maîtresse peuvent avoir des soins et des empressements égaux l'un pour l'autre, ou si l'on est toujours comme les seaux du puits[3] ?

Si l'extrême délicatesse de l'esprit et du langage se peut accorder avec la sincérité du cœur et des paroles[4] ?

En somme, les *Questions d'amour* de Marie Linage forment un traité de quelque valeur. Et malgré leur préface apologétique qui prétend qu'elles sont une œuvre collective, elles ont un cachet bien individuel. Elles ne sont pas la production collective d'un salon, mais bien plutôt une création individuelle inspirée par un salon.

Si nous avons consacré quelques pages au genre curieux des *questions d'amour* et surtout à celles de Marie Linage, c'est afin de suggérer qu'il existe un certain parallélisme entre son ouvrage et celui de La Rochefoucauld. Avec Marie Linage, nous avons le cas d'un écrivain qui s'approprie un jeu de société pratiqué dans un salon, et qui, par son effort individuel, le développe, le perfectionne, et en tire une œuvre littéraire et un nouveau genre. Nous allons voir, dans la partie suivante de cette étude, si l'on explique de la même façon la genèse d'un ouvrage infiniment plus important, les *Maximes* de La Rochefoucauld.

II

La légende de la genèse des *Maximes* de La Rochefoucauld commença à prendre forme en 1818. C'est au cours de cette année qu'une édition des œuvres de La Rochefoucauld[5] publia pour la première fois des lettres de La Rochefoucauld où le duc parle de ses maximes. G.-B. Depping, qui écrivit la notice de cette édition, parla de ces lettres en ces termes : « Les *Lettres* que nous publions pour la première fois à la suite des *Maximes* prouveront que le duc de La Rochefoucauld n'a pas tout l'honneur de l'invention de ces *Pensées* ; il les fit en société avec Mme de Sablé

1. *Loc. cit.*, f° 21 v°, 22.
2. *Loc. cit.*, f° 26 v°, 27.
3. *Loc. cit.*, f° 46.
4. *Loc. cit.*, f° 49.
5. Paris, Belin, 1818, in-8°.

et M. Esprit, et il avoue qu'il y en a plusieurs de la première; tous deux revoyaient et corrigeaient celles que M. de La Rochefoucauld leur adressait, et faire des maximes était devenu un divertissement dans cette petite société. C'est en badinant que l'on y exprimait son opinion sur les misères humaines, et ceux qui se figurent M. de La Rochefoucauld comme un penseur grave et sévère, plongé dans de profondes méditations, seront surpris d'apprendre par sa correspondance qu'il faisait des maximes en pliant ses lettres, et qu'il échangeait ses pensées, qui font l'admiration de la postérité, contre un potage aux carottes, et contre les confitures de Mme de Sablé[1]. »

Quand Victor Cousin, dans son livre sur Mme de Sablé (1854), aborda la question de la genèse des *Maximes*, il développa, en brodant assez librement, la thèse posée avec prudence par Depping. Il n'avait pas beaucoup plus de faits à sa portée, mais il fut plus catégorique, il arriva à des conclusions générales et brutales, et il essaya de les faire imposer en employant avec habileté son procédé de style favori : la répétition. Son objet fut, d'abord, d'élever aux cieux la marquise de Sablé, et ensuite de dénigrer autant qu'il pouvait le duc de La Rochefoucauld. Où Depping ne fit que suggérer timidement que « La Rochefoucauld n'a pas tout l'honneur de l'invention de ces *Pensées* ». Cousin voulut démontrer que ce fut Mme de Sablé qui donna l'essor au jeu des maximes dans le salon, que ce fut elle, avec Jacques Esprit, qui fut initiatrice et institutrice de La Rochefoucauld dans ce jeu, que quiconque fréquentait ce salon le pratiqua[2], et que, sans cette inspiration, cette aide, cette collaboration, l'ouvrage de La Rochefoucauld n'aurait jamais été écrit. Ainsi Cousin dit : « Le titre d'honneur de la marquise de Sablé, et qui soutiendra son nom auprès de la postérité, est d'avoir donné l'essor au genre des pensées et des maximes. Elle-même s'y essaya[3]... Quand la maîtresse de la maison donnait ainsi l'exemple, on eût été assez mal venu de ne

1. *Loc. cit.*, p. xv. L'édition de 1825 des œuvres de La Rochefoucauld, publiée par Gaëtan de La Rochefoucauld, donna ces mêmes lettres, et la même notice par Depping.

2. Cousin avait une autre raison pour vouloir démontrer que tous les habitués du salon de Mme de Sablé faisaient des maximes. Il était confiant de pouvoir facilement démontrer que les *Maximes* de La Rochefoucauld furent un produit du salon. Une entreprise bien plus hasardeuse fut celle de prouver que les *Pensées* de Pascal furent aussi un produit du salon. Voilà pourquoi, chaque fois qu'il employait les mots « maximes » et « sentences » (ce sont les termes dont La Rochefoucauld s'est servi), il ajoutait « pensées ». Par cette constante répétition, cette association constante de ces mots, le lecteur serait inconsciemment préparé à accepter une thèse contre laquelle il se serait révolté sans cette préparation. Mais, malgré ce procédé habile, Cousin ne réussit pas à faire imposer cette deuxième thèse.

3. *Madame de Sablé*, Paris, 1854, in-8°, p. 75.

pas le suivre. Aussi, chez Mme de Sablé chacun faisait des maximes et des pensées, depuis les plus grands jusqu'aux plus petits[1]. » Et un peu plus loin il résume : « Du moins, il est indubitable que les *Maximes* de La Rochefoucauld sont sorties du salon de Mme de Sablé. La Rochefoucauld n'y a pas introduit le goût de ce genre d'occupation, il l'y a trouvé, et il a fait des maximes parce que tout le monde en faisait autour de lui. Otez la société du Luxembourg et les *Divers Portraits* de Mademoiselle, vous n'auriez jamais eu le *Portrait de La Rochefoucauld par lui-même*. De même, ôtez la société de Mme de Sablé et la passion des sentences et des pensées qui y régnait, jamais La Rochefoucauld n'eût songé ni à composer ni à publier son livre. Il est bien loin de se donner pour l'inventeur de cette manière de passer le temps. Dans ses lettres, il se plaint assez souvent que d'un délassement on lui a fait une fatigue, et il reproche à Esprit d'avoir suscité en lui le goût des sentences pour troubler son repos... C'est ainsi que les *Maximes* ont été faites[2]. »

Une thèse récente sur *La Marquise de Sablé et son salon* par N. Ivanoff[3] pose la question avec plus de prudence que Cousin. Ivanoff dit, en effet : « Le salon de la Marquise de Sablé n'a pas orienté l'esprit de La Rochefoucauld vers les réflexions morales. Il n'a pu que fournir à l'auteur l'idée de la forme littéraire qui lui convenait le mieux. Mais la Marquise ne reste pas moins la collaboratrice de l'auteur des *Maximes*, une part de l'œuvre du Duc ne lui en revient pas moins... Dans sept de ces lettres il lui envoie des maximes, en les soumettant à son avis. Il insiste plusieurs fois sur la part que son amie y a prise[4]. » En général, cependant, la légende de la genèse des *Maximes* reste telle que Cousin l'a établie.

Pour détruire cette légende et raconter d'une façon plus conforme à la vérité l'histoire de la genèse des *Maximes* on peut faire emploi des mêmes lettres dont Victor Cousin s'est servi, en y ajoutant quelques lettres de La Rochefoucauld et de Mme de Sablé, conservées dans les papiers de Monmerqué et de Rochebilière[5] et quelques faits découverts au cours de recherches récentes.

1. *Loc. cit.*, p. 85.
2. *Loc. cit.*, p. 99-100.
3. Paris, 1927, in-8°.
4. *Loc. cit.*, p. 163.
5. *Mss.* de la *B. N.*, *n. a. fr.* 22124-29. Au moment de la publication des lettres de La Rochefoucauld, vers 1883, il y avait apparemment très peu d'entente, très peu d'esprit de corps, parmi les érudits. Gourdault, qui publiait ces lettres, ignorait l'existence même des lettres importantes qui avaient appartenu à Monmerqué, et dont des copies faites par Monmerqué étaient dans la possession de Rochebilière.

Cette étude serait beaucoup plus simple si l'on pouvait démontrer que les maximes eurent comme origine un jeu de société pratiqué et perfectionné dans le salon de Mme de Sablé, jeu de société qui lui-même était un développement de quelque divertissement social semblable à ceux décrits dans le chapitre précédent. On pourrait, en ce cas, accepter, avec quelques réserves, la légende de la genèse des *Maximes*, tout en la débarrassant, bien entendu, du préjugé contre La Rochefoucauld, dont Victor Cousin, son créateur, l'avait marquée. Malheureusement, une interprétation si simple n'est pas justifiée par les faits.

Les *Mémoires* de La Rochefoucauld s'arrêtent dans l'année 1653, et la source principale de renseignements sur sa vie après cette date est sa correspondance. Cette correspondance ne donne nullement un récit entier et suffisant, et les lettres ayant rapport aux *Maximes* soulèvent des problèmes assez complexes. Dans le plus grand nombre, par exemple, l'année où elles furent écrites n'est pas donnée; comme seule date elles ont « ce samedi soir » ou « le 4 décembre », etc. Quelques-unes contiennent des allusions qui permettent d'en fixer les dates avec quelque certitude, mais le plus souvent tous les efforts pour les arranger en ordre chronologique sont sans succès. L'éditeur de l'édition des Grands Écrivains en mit quelques-unes dans un ordre chronologique (son arrangement se prête d'ailleurs à plusieurs critiques sérieuses) et ensuite renonça à son effort pour entasser ensemble, sous la date générale de 1663, quatorze lettres à propos desquelles il dit seulement qu'elles *semblent* avoir été écrites avant la publication de l'édition originale des *Maximes* (1665). Beaucoup de ces lettres sont de simples billets sans importance; elles ne sont pas de ces longues lettres qui circulent entre des gens qui se voient peu souvent, mais plutôt de petits billets de circonstance destinés à être portés par un laquais, et auxquels on pourrait répondre en deux minutes. Il est naturel que de telles lettres soient pleines d'allusions difficiles à expliquer. Il y a bien des choses, du reste, difficiles à interpréter dans toutes ces lettres. Est-ce qu'il faut prendre littéralement la politesse excessive de La Rochefoucauld? Les querelles avec la marquise de Sablé dont il parle longuement dans plusieurs lettres, sont-ce des querelles imaginaires ou triviales qu'on

Les notes et documents sur La Rochefoucauld, rassemblés par Monmerqué et complétés par Rochebilière, nous porteraient à croire que si on avait confié la publication de l'édition des Grands Écrivains de La Rochefoucauld à Monmerqué et à Rochebilière, nous aurions maintenant une édition bien supérieure à celle (bien fautive) qui a été faite.

peut apaiser avec un pot de marmelade de la marquise, ou viennent-elles de torts graves d'un côté ou de l'autre? Voilà quelques-uns des problèmes qui rendent difficile l'étude de la genèse des *Maximes* d'après les lettres de La Rochefoucauld.

Des sentences sont mentionnées pour la première fois dans une lettre de La Rochefoucauld à Mme de Sablé qui fut apparemment écrite en 1659[1]. La Rochefoucauld écrit : « Je vous envoie vos sentences d'aujourd'hui et j'ai écrit à M. Esprit pour venir demain voir l'ouvrage tout entier[2] ». Nous voici dès l'abord plongés *in medias res*. On parle des sentences comme si on en faisait tous les jours, et comme s'il y en avait assez pour faire un ouvrage. Et il paraît aussi que Jacques Esprit et Mme de Sablé s'occupaient en quelque sorte de la composition des sentences, ou du moins qu'ils étaient accoutumés à critiquer le travail du duc de La Rochefoucauld. Comment et quand tout cela a-t-il commencé?

La plupart des récits de la vie de La Rochefoucauld disent qu'il passa les années 1653-1659 en retraite à Verteuil, tout en laissant passer le souvenir de sa révolte, à rétablir sa santé, récupérer sa fortune, et écrire ses *Mémoires*. Émile Magne, dans un livre assez récent, *Le Vrai Visage de La Rochefoucauld*[3], prétend que La Rochefoucauld vint se fixer à Paris, dans son hôtel de la rue de Seine, dès 1656. Il démontre du moins, en citant une lettre inédite de La Rochefoucauld, écrite de Paris, et un acte notarié de 1656[4], que La Rochefoucauld était à Paris en 1656. Ce qui est probable c'est qu'après 1656 il partagea son temps entre Paris et une de ses propriétés. Telle, du moins, fut sa vie après 1659, si on peut en croire ses lettres.

(*A suivre.*) H. Grubbs.

1. Elle mentionne Mlle de Liancourt de façon à faire penser que son mariage au fils de La Rochefoucauld devait se célébrer avant peu. Ce mariage eut lieu le 13 novembre 1659.

2. Lettre n° 49. La Rochefoucauld, *Œuvres*, vol. III (1), p. 125-126.

3. Magne, *Le Vrai Visage de La Rochefoucauld*, Paris, 1924, in-16, p. 120-121.

4. Un acte notarié du 29 avril 1656 (*Mss.* de la *B. N.*, *n. a. fr.* 22481, f° 280) révèle la vente de Fontaine-Françoise, une des propriétés de La Rochefoucauld. La lettre (*Mss.* de la *B. N.*, *f. fr.* 20477, f° 155), datée « ce 7 juillet, Paris », mentionne cette vente comme un événement récent.

A PROPOS D'UNE COMÉDIE D'ALFRED DE MUSSET : " IL FAUT QU'UNE PORTE... "

Une marquise, veuve de trente ans; un comte de trente-cinq ans peut-être; un salon où le feu pétille sans dissiper la tristesse d'une après-midi de janvier; un tête-à-tête d'abord maussade, puis galant, enfin passionné; des sentiments profonds réveillés sous les piqûres d'une taquinerie mondaine; les fausses sorties d'un amoureux toujours retenu au seuil de la porte; le manège d'une femme trop courtisée, moins coquette encore que sceptique, et se croyant blasée sur l'amour parce qu'elle est excédée de compliments; le cri du cœur enfin provoqué, aussi promptement irrésistible que les fadeurs et les grands mots avaient été impuissants : voilà toute la donnée de cette œuvre charmante, *Il faut qu'une porte soit ouverte ou fermée*. Bagatelle pleine de sens, où les thèmes chers au poète des *Nuits* s'enveloppent d'une grâce mélancolique et lassée. Le comte, un Perdican vieilli, convertit une du Deffand précoce à la philosophie que proclament les vers les plus fameux de Musset : seule la passion peut donner quelque prix à notre existence. En évoquant tour à tour, dans ce cadre de miniature, la misère de vivre sans amour et le bonheur d'aimer, l'Enfant du siècle, une fois de plus, nous dit l'idéal et la souffrance qu'il s'efforçait en vain d'oublier.

Ce marivaudage romantique ne parut à la scène qu'en avril 1848; mais il avait été publié dans la *Revue des Deux Mondes* dès le 1er novembre 1845, et, si l'on en croit le frère du poète, bien avant d'être joué, il avait été vécu. Une marquise authentique avait vu Musset lui-même, tour à tour ironique et passionné, impertinent et respecteux, prendre son chapeau à chaque coup de sonnette, hésiter au seuil de la porte, et enfin tomber à ses genoux en prononçant des mots d'amour. Jeu de scène et dialogue, tout était vrai, selon le biographe, sauf un détail, le dénouement. On sait que la pièce finit par une demande en mariage, exaucée presque sur-le-champ; Paul de Musset ne nous dit pas si le dramaturge eut les intentions conjugales qu'il prête à son héros; ce qui est sûr, c'est qu'il sortit du salon de la marquise, célibataire comme devant : « la porte fermée ne se rouvrit qu'à la visite suivante, où l'on devisa d'autre chose[1] ».

Dans l'état présent, et très imparfait, de nos connaissances sur la vie de Musset, nous ne pouvons contrôler ces dires d'un historien sujet à caution. Mais si aucun document ne nous renseigne sur l'origine anecdotique du proverbe, nous en pouvons étudier l'élaboration

1. *Biographie d'A. de Musset*, par Paul de Musset, in-8°, p. 302.

littéraire, grâce à un manuscrit complet et autographe, conservé à la Bibliothèque Nationale dans la collection Bixio. Il se compose de vingt-trois feuillets in-8°, couverts, au recto seulement, d'une écriture rapide et en général nette : mais, à partir du n° 4, ils portent des corrections nombreuses qui rendent quelquefois la lecture malaisée. Certaines marques sur ces pages semblent indiquer qu'elles furent utilisées pour l'impression[1], et le texte final du manuscrit ne diffère que par des détails minimes de celui qu'on lit dans la *Revue* du 1er novembre 1845[2]; mais quelques variantes distinguent cette version originaire de celle qui fut imprimée en 1851, et reproduite depuis d'une façon plus ou moins correcte[3]. Ainsi donc, une fortune, assez exceptionnelle, nous permet de suivre à travers plusieurs métamorphoses cette œuvre de Musset. Est-ce à dire que la genèse nous en soit complètement livrée? Le manuscrit nous offre-t-il la rédaction première, ou une mise au net remaniée? Tout ce que je puis dire à ce sujet, c'est que je n'ai pas retrouvé trace de rédaction antérieure à ce document; le nombre et l'importance des corrections qu'il renferme permettent de croire que Musset n'avait pas fait de brouillon, et l'on sait avec quelle hâte il était souvent obligé d'envoyer à la *Revue des Deux Mondes* une « copie » réclamée par un créancier exigeant. J'ajoute que certaines ébauches de phrases, remplacées plusieurs fois dans le manuscrit, ont toute la raideur et la sécheresse d'une première rédaction. Le doute subsiste cependant, et les inductions qui seront fondées, dans les quelques remarques qui vont suivre, sur l'absence de ratures en divers passages du manuscrit, n'auront à mes yeux que la valeur d'hypothèses provisoires. Reste l'élément positif, les remaniements prouvés et tangibles, dont j'essaierai de discerner la signification.

Notons tout d'abord que le texte arrêté en 1845 est à peu près définitif. On ne relève, en 1851, que quelques modifications secondaires, qui datent probablement de la première représentation. La marquise parlait, dans la *Revue*, de la « fournée d'ennuyeux » qu'une femme du monde *supportait* jadis à la rigueur; aujourd'hui, continuait-elle, « *nous sommes tombés dans la société*; dès qu'on reçoit, on reçoit tout Paris ». Son langage, en 1851, est plus concis et pittoresque : « ... une fournée d'ennuyeux qu'on *avalait* à la rigueur. *Maintenant*, dès qu'on

1. On y trouve des traits au crayon; des noms propres, sans rapport avec la pièce, et qui doivent être ceux des ouvriers imprimeurs.

2. Dans quelques passages, la *Revue* donne : *cela*, au lieu de *ça* dans le manuscrit. Ces variantes, et quelques légères corrections d'orthographe, ont pu être portées sur les placards.

3. La première édition séparée du proverbe, à notre connaissance, parut chez Charpentier, sous forme d'une brochure in-18 de 36 pages, datée de 1851. La *vulgate* actuelle du texte de Musset, qu'il s'agisse du *Théâtre* ou des *Poésies*, est loin d'être impeccable. Pour nous en tenir à notre proverbe, tel qu'on l'imprime aujourd'hui, la marquise s'y plaint de trouver à tous les soupirants « la même physionomie *également* conquérante ». Musset avait écrit, au lieu de cette platitude : « la même physionomie *humblement* conquérante ». (Leçon qui subsiste dans la *Revue* et dans la brochure de 1851, ainsi que dans les meilleures des éditions actuelles.)

reçoit, on reçoit tout Paris ». Les hommes à la mode, appelés en 1845 par la jeune femme « des confiseurs et des perruquiers », ne seront plus, en définitive, que « des confiseurs déguisés »! Le comte s'affligeait de se sentir « bête comme un feuilleton ». Le mot, imprudent à la scène, devient « bête à faire plaisir ». — « J'ai assez d'esprit pour vous respecter », assurait-il à la marquise; en 1851, plus modeste, il ne s'attribue qu' « assez de bon sens[1] ». Enfin, l'on remarque près du dénouement la suppression d'une réplique où la marquise s'informait de la fortune de son soupirant : le sentiment gagne en délicatesse, et le dialogue en légèreté[2]. C'est à ces menues et jolies retouches que se bornent les variantes de 1851.

Les corrections du manuscrit sont beaucoup plus nombreuses, et les ratures et surcharges forment en certains endroits un enchevêtrement d'arabesques assez malaisé à débrouiller. Nulle hésitation n'affecte pourtant les grandes lignes de l'ouvrage : Musset n'a changé ni le dénouement, ni les caractères, ni l'allure générale de l'entretien. Quand on restituerait sur tous les points la version primitive, rien ne manquerait d'essentiel; ce serait la même action produite par les mêmes ressorts, le même jeu vingt fois rompu et renoué, le même art de conduire le dialogue, égrené en répliques voltigeantes ou vigoureusement ramené au sujet. On pourrait admirer déjà la bonne grâce désinvolte de ces propos où se trahit la secrète blessure des cœurs. L'œuvre serait moins parfaite, mais formerait déjà un tout, coloré et vivant. S'il n'y a pas eu d'ébauche antérieure, elle a été conçue d'un seul jet, avec une facilité qui tend à confirmer, en somme, les allégations de Paul de Musset. Le dénouement, il est vrai, qu'il faut bien tenir pour imaginaire, ne montre pas plus d'élaboration que le reste de la comédie : mais aussi paraît-il un peu abrupt, et la coquetterie de la marquise, après avoir été presque cruelle, se presse soudain de désarmer. Il est naturel, je le sais, qu'une demande en mariage la touche plus vite que des discours éloquents, mais sans conclusion : en tout, cependant, il y a la manière, et celle de la marquise semble, dans les dernières répliques, non seulement brusque, mais brusquée[3]. Sans épiloguer plus longtemps sur une matière si délicate, notons que les dires du biographe expliqueraient facilement ce que cette fin a de heurté : Musset, juxtaposant un dénouement fictif à une conversation réelle, aurait pu négliger certains raccords.

Ce n'est pas seulement la conception, c'est encore l'invention ver-

1. Déjà, dans une réplique de la marquise, le manuscrit avait remplacé : *vous qui êtes homme d'esprit,* par : *vous qui avez le sens commun.*

2. Texte de 1851 : « La Marquise. — Attendez donc, vous êtes plus riche que moi. — Le Comte. — Oh! mon Dieu! je ne crois pas, et qu'est-ce que cela vous fait? Je vous en supplie, ne parlons pas de ces choses-là. » — Texte de 1845 : « ... Qu'est ce que cela vous fait? — La Marquise. — *Quelle est votre fortune? Voyons.* — Le Comte. — *Je ne sais pas au juste*; je vous en supplie,... etc.

3. On verra pourtant que Musset a un peu ralenti l'allure de certains passages. De plus, il a modifié les jeux de scène qui, vers la fin de la comédie, suppléent à la sécheresse relative du dialogue.

bale qui paraît rapide et spontanée chez l'auteur du manuscrit. Malgré l'abondance des ratures, beaucoup des passages les mieux venus sont exempts de remaniements. Ainsi les variations spirituelles sur le thème si rebattu du mauvais temps qu'il fait : « L'hiver est une maladie. Les badauds voient le pavé propre, le ciel clair, et quand un vent bien sec leur coupe les oreilles, ils appellent cela une belle gelée. C'est comme qui dirait une belle fluxion de poitrine. Bien obligé de ces beautés-là! » Ou le joli mot de la marquise : « Je commence à avoir trente ans, et je perds le talent de vivre ». Ou ces scènes de vie mondaine, si plaisammment croquées : « La belle manière de se faire aimer que de venir se planter devant une femme avec un lorgnon, de la regarder des pieds à la tête, comme une poupée dans un étalage, et de lui dire bien agréablement : Madame, je vous trouve charmante! » — ... « Un bal! Joli endroit de conversation, avec accompagnement de trombones et un tintamarre de verres d'eau sucrée! L'un vous marche sur le pied, l'autre vous pousse le coude, pendant qu'un laquais tout poissé vous fourre une glace dans votre poche. »

On sent combien cette vivacité est ingénieuse et savante : il y a là de l'esprit d'auteur, que l'on pourrait croire recherché : pourtant, ces passages de bravoure, si l'on en juge par le manuscrit, ont été trouvés du premier coup à peu près tels que nous les citons. On ne doit pas trop s'en étonner : Musset avait eu tant d'occasions, auprès des marquises ou des Lisettes, de développer son talent inné pour l'impromptu! Qu'on se rappelle sa correspondance, et surtout ses lettres à sa « marraine », si délicieusement cocasses, où les confidences douloureuses s'enjolivent de tant de pochades, de fioritures et de lazzis. Près de ces épîtres étincelantes, la virtuosité de son dialogue semble presque l'enfance de l'art. Il faut bien reconnaître, à ce compatriote de Voltaire, une imagination fertile, l'instinct des rapprochements baroques et une singulière promptitude de main; l'habitude a fait le reste, et l'on conçoit que son style puisse être spontané, aux endroits même où l'on serait tenté de trouver qu'il sent un peu l'huile.

Musset se corrige cependant, mais c'est moins pour brillanter la forme que pour l'assouplir et l'alléger. Il supprime, nous l'avons vu, tel mot un peu vert qui détone, ou telle plaisanterie douteuse qui entre-choquait bizarrement Mathusalem et Manon Lescaut[1]. Mais il ne craint pas, à l'occasion, quelques saillies familières. Libre à Taine de s'effaroucher de ces comtes et de ces marquises qui ne s'expriment pas toujours en langage d'académie! Musset se fait des idées moins livresques du grand monde où il est reçu ; il sait qu'une certaine élégance de race ne déteste pas de braver le purisme ou la pruderie : le tout est de garder la mesure, et c'est là qu'il lui arrive d'hésiter. Il est un passage du dialogue où la marquise s'écrie : « C'est une déclara-

1. Manuscrit, fol. 16. Le passage, très raturé, est difficile à déchiffrer ; mais on y lit clairement que Mathusalem, et un autre personnage (Noé ?), « ont fait l'amour comme Manon Lescaut ».

tion que vous me fabriquez là ! » Elle avait d'abord dit : *que vous me faites*. Puis le mot trop pâle est remplacé par : *me fabriquez là* ; mais ne serait-ce pas trop vif? Musset barre encore et se rabat à : *vous allez me faire* ; finalement, une surcharge ramène : *me fabriquez là*. Ce *fabriquez là* lui a coûté plus de réflexion que bien des tirades brillantes ! Ailleurs, *ingrédients* remplace *moyens*, ou *fadaises*, *compliments*, mais non sans des hésitations qu'atteste le manuscrit plusieurs fois raturé. *Se planter* a succédé à un mot peu lisible, mais qui semble être le terne *rester* ; un *vraiment* deviendra *parbleu* ; *constamment*, *du matin au soir*. Un simple *à jeudi soir* efface la formule trop empesée : *je vous présente mes devoirs*. Çà et là, le fond se rehausse d'une gouttelette de couleur : aux *déclarations* des valseurs se substituent *les pastorales* ; un simple *chapeau rose* se précise en un *chapeau rose à fleurs*. Un voisin de campagne de la marquise lui vendait « je ne sais quoi, du foin, avec beaucoup de galanterie » : au *je ne sais quoi* un peu traînant, Musset a préféré *des pommes*, plus bref et plus concret.

La tournure des phrases aussi s'allège et s'aiguise. *Sans rien voir ni entendre* faisait une clausule un peu pesante : *ni entendre* est donc supprimé. D'assez longs passages, restés visibles, sinon toujours lisibles sous les ratures, seront condensés en quelques mots. Dans cette adjuration du comte : *expliquez-vous*, *je vous en prie*, le *je vous en prie* tient lieu d'une longue suite de paroles indéchiffrables. Plus bas, assuré par la marquise qu'elle était heureuse de le voir, il protestait avec insistance : « *Vous, pas du tout. Vous ne voulez pas seulement que je vous dise que vous êtes belle* ». La réponse définitive devient simplement : *Oh ! pas du tout.* Ou encore cette réplique : *Oui, en vérité, vous êtes bien blasée*, se resserre en un seul mot énergique : *horriblement. A ce soir, toujours, n'est-ce pas ?* jette en souriant la marquise au comte qui fait mine de se retirer ; la version première n'avait pas cette brièveté un peu provocante : « Êtes-vous décidé à m'importuner? Je vous l'ai dit et je vous le répète, quant à cela, je vous demande grâce. » Ailleurs, la prière éternelle : « Laissez-moi vous parler d'amour », suscitait une réponse assez plate et lourde : « Encore la cour, vraiment je vous admire ; vous êtes d'un entêtement presque digne d'un meilleur sort ». Puis Musset renonce à ce cliché et met sur les lèvres de la jeune femme, importunée et un peu froissée, cette réplique bien plus cinglante : « A la hussarde, n'est-il pas vrai? »

Ce sont là des corrections heureuses, faciles à justifier, et l'on dirait presque à trouver. Il en est peut-être de plus subtiles sous leur air insignifiant : ce sont des changements imperceptibles, des petits mots qui n'ajoutent rien au sens du discours, mais y mettent l'intonation, indiquent l'accent ou la pause, communiquent au texte livresque les frémissements, l'hésitation, parfois la nonchalance, pour tout dire la vie du langage parlé. Musset s'ingénie à briser les moules de phrase

trop rigides ; il joue des incises et des particules, et sait tout ce qu'un *s'il vous plaît* ou un *ah !* mis à la bonne place peuvent ajouter à l'expression d'intensité ou de naturel. *Que dira mademoiselle...* s'écriait la marquise ; l'auteur juge bon de souligner : « *Ah !* qu'est-ce que dira ? » *Passez-vous du côté de Fossin ?* devient : *Passez-vous par hasard du côté de Fossin ?* Comme on lui demande qui a sonné, le comte, dans la version primitive, répond ces mots tout secs : *Une petite fille avec un carton* ; réplique transformée ensuite : *Personne, une petite fille, je crois, avec un carton.* La seconde forme ne dit rien de plus, mais elle ajoute une nuance d'indécision et d'ennui, le ton distrait d'un homme qui pense à autre chose et n'a jeté qu'un vague regard au dehors. Croirait-on enfin qu'un des passages les plus raturés du manuscrit aboutit à cette trouvaille : *qui avait donc sonné encore ?* Musset a essayé au moins de deux rédactions successives : *qui est-ce qui avait sonné ?* et : *qui avait donc encore sonné ?* avant d'atteindre la formule qui devait rendre à son oreille l'accent exact de la vie.

D'autres remaniements attestent son souci de la psychologie. Sans rien changer d'essentiel aux sentiments de ses personnages, Musset est toujours inquiet d'en mieux ménager la gradation. Le plan de l'ensemble reste le même, mais les nuances se fondent mieux, les jointures sont dissimulées par des transitions plus habiles, le balancement des répliques est plus savamment calculé. Un sens averti des convenances rend le dialogue plus fin et plus vrai à la fois. Le comte, invité à aller causer au bal avec la marquise, s'écriait primitivement : « Un bal ! joli endroit pour une confidence ! » Mais n'est-ce pas trop s'avancer ? Cette personne réservée n'a pas promis de confidence : *joli endroit pour une confidence* se changera discrètement en *joli endroit de conversation.* « Je vous le dis, vous me plaisez beaucoup », déclarait la marquise au comte ; le compliment est un peu brutal. Musset va donc hésiter entre deux ou trois formules moins positives : *j'ai un extrême plaisir, beaucoup de plaisir à vous voir ; je vous vois avec grand plaisir*, et s'arrête enfin au cliché le plus courant de politesse : « Vous me faites grand plaisir en venant me voir ». Tout son effort a tendu vers la banalité, parce qu'ici la banalité est de mise ; au comte de savoir deviner qu'un sentiment sincère se dissimule sous la neutralité voulue de l'expression. Les retouches de ce genre ne sont pas rares dans le manuscrit. Musset note d'abord un sentiment tel que le personnage l'éprouve dans la sincérité de son cœur ; puis il ajoute le tour indirect, la feinte ou la sourdine que demande ce tête-à-tête dans un coin de salon. Le comte ayant parlé des risques qu'il court dans l'entretien, la marquise lui dit, coquette : « Oh ! oh ! de graves périls, monsieur ! » — *Eh ! mon dieu, oui*, répondait-il dans la rédaction première ; cette affirmation trop massive est remplacée par : *probablement très grands*, puis par : *peut-être*, qui est demeuré. Ailleurs, une phrase respectueuse est introduite pour compenser l'effet

d'un mot trop vif[1] ; quelques résonances trop oratoires sont supprimées d'une tirade à la louange de l'amour : galanteries et déclarations, s'écriait l'apologiste, « sont de très bonnes anciennes choses... qui en accompagnent une autre, laquelle est immortellement jeune, et cette chose jeune, c'est l'amour ». Fin de phrase énergique, mais qui sonne bien haut dans un boudoir : *immortellement* ne tarde guère à céder la place à *toujours* ; en outre, Musset coupe la phrase à *toujours jeune*, par une question ironique de la marquise : « Vous vous embrouillez ; qu'est-ce qui est toujours vieux et qu'est-ce qui est toujours jeune ? » A quoi le comte répond : *l'amour*. Le mot, détaché, gagne en relief, mais il paraît moins emphatique parce qu'il est mieux amené : persiflage et grandiloquence s'excitent mutuellement ; le panégyrique n'est plus jeté en bloc en travers du dialogue, il se morcelle et se plie au rythme naturel de l'entretien.

Il n'est pas jusqu'au dénouement dont la facture un peu sommaire ne révèle un certain souci de mesure et d'adaptation. La déclaration passionnée : *depuis plus d'un an, je vous adore*, n'obtenait pour toute réponse qu'un *Adieu* sec et un jeu de scène désespérant : *la marquise sort et ferme la porte*. Dans la rédaction définitive, la marquise dit toujours adieu, mais en sortant elle *laisse la porte ouverte*, détail significatif qui se passe d'être commenté. Quand la jeune femme consent ensuite à renouer l'entretien, le scénario primitif lui prête un *ton sévère*, qu'une rature adoucit en un *ton sérieux*. Il ne faudrait pas donner au comte un rôle trop piteux d'amant humilié. En revanche, un imperceptible flottement retardera les paroles qui feront son bonheur : « Il y a justement sur le chaton [de ma bague] une petite couronne de marquise ; et comme cela peut servir de cachet, il faudra peut-être changer les fleurons ». Tel était le texte premier, indiquant fort joliment déjà que la marquise deviendra comtesse : mais Musset trouve la phrase un peu sèche, et, d'un léger coup de pouce, amollit le contour : « Et comme cela peut servir de cachet... *Dites-donc, comte, qu'en pensez-vous ?* Il faudra peut-être ôter les fleurons ? » Il y a beaucoup de délicatesse, et de vérité féminine, dans cette seconde d'arrêt.

Mais tant de soins ingénieux pour amortir les chocs et dégrader les teintes laissent à l'œuvre son nerf et son brio. Si l'expression des sentiments a gagné en délicatesse, elle ne s'est pas affadie ; le dialogue reste tel que l'auteur l'avait d'abord conçu, un jeu de vives ripostes, où certaines réactions ont même été accentuées. Ainsi, la fanfaronnade à demi menaçante du comte : « j'ai été hussard, moi, madame », appelle un réflexe de fierté blessée, et, dès la première rédaction, la marquise relève l'impertinence ; mais, dans la rédaction finale, elle la

1. « Soyez convaincue qu'à défaut de cœur, j'ai assez de bon sens pour vous respecter, mais il me semble qu'on a bien le droit... », etc. Dans la version primitive, le comte disait simplement : « Mais madame, il semble qu'on a bien le droit... » [de déclarer à une personne qu'on l'aime].

relève deux fois, par une réplique immédiate, et par un rappel ironique quand le « hussard », redevenu humble, lui dit : « Laissez-moi vous parler d'amour ; — « à la hussarde, n'est-il pas vrai [1] ? » Mot un peu méchant, mais peut-être sage, et en tout cas bien naturel. Musset a d'ailleurs renforcé la défensive de la marquise, et l'un des passages où s'avouent les motifs de ses méfiances a été l'objet de remaniements qui lui donnent plus de saveur :

Mon Dieu, croyez-vous que je ne sache pas ce que vous pourriez me dire ? J'ai très bonne opinion de vos études ; mais, parce que vous avez de l'éducation, pensez-vous que je n'aie rien lu ? Tenez, je connaissais un homme d'esprit qui avait acheté, je ne sais où, une collection de cinquante lettres, assez bien faites, très proprement écrites, des lettres d'amour bien entendu. Ces cinquante lettres étaient graduées de façon à composer une sorte de petit roman, où toutes les situations étaient prévues. Il y en avait pour les déclarations, pour les dépits, pour les espérances, pour les moments d'hypocrisie où l'on se rabat sur l'amitié, pour les brouilles, pour les désespoirs, pour la mauvaise humeur, même pour les jours de pluie comme aujourd'hui. J'ai lu ces lettres. L'auteur prétendait, dans une sorte de préface, en avoir fait usage pour lui-même, et n'avoir jamais trouvé une femme qui résistât plus tard que le trente-troisième numéro. Eh bien ! j'ai résisté, moi, à toute la collection. Je vous demande si j'ai de la littérature, et si vous pourriez vous flatter de m'apprendre quelque chose de nouveau.

Ainsi parle la marquise vers le milieu de la comédie, au moment où, sous l'ironie de la conversation mondaine, le fond sérieux des sentiments commence à se dévoiler. Cette réplique si importante présente dans le manuscrit un aspect assez tourmenté ; sans entrer ici dans le détail des lectures conjecturales, relevons cette correction qui se voit clairement : la collection de l' « homme d'esprit » contenait d'abord, entre autres pièces, des lettres *pour les jours de bonheur* ; puis ces *jours* deviennent des *instants* ; puis ces *instants* même disparaissent, et le pessimisme du poète les remplace tout simplement par *la mauvaise humeur !* Il semble, en outre, que la confidence ait été allongée et assaisonnée. On lit distinctement, après *j'ai lu ces lettres*, ces mots qui ont tout l'air d'une conclusion : *vous voyez que je ne suis pas sans littérature.* Mais Musset les a raturés pour ajouter un détail comique, l'efficacité prétendue des trente-trois premiers numéros. Il dut songer à s'arrêter là, car on retrouve après *numéro* le commencement de la formule : *vous voyez que je ne suis pas...* Les derniers mots manquent, et une autre rature introduit la révélation qui rend l'anecdote plus piquante, en lui donnant un sens tout directement personnel : « Eh bien ! j'ai résisté, moi, à toute la collection ». Musset se décide peu à peu à préciser l'expérience qui a fait à cette jeune femme une âme si désenchantée.

J'omets d'autres détails qui entreraient malaisément dans le cadre de ces quelques notes ; une édition critique pourra les relever, si l'on

1. Cette réplique, nous l'avons déjà indiqué, en remplace une autre plus longue, où il n'était pas question de hussard, et où la marquise semblait même un peu vite disposée à s'humaniser.

se décide jamais à publier avec le soin qu'elles méritent les œuvres de Musset. Je n'ai voulu présenter ici qu'un choix de corrections significatives, sans me flatter qu'elles révèlent « comment Musset travaillait ». Du moins cette poignée d'exemples nous permet-elle d'entrevoir qu'il travaillait, à sa façon. Il se peut, il est même vraisemblable que la conception de l'ouvrage ait été comme instantanée : sujet, caractères, « atmosphère », tout cela put être révélé dans une même intuition. Le manuscrit n'offre pas trace de maturation progressive, ni d'apports lentement soudés. Réminiscence ou création, une vision indistincte, mais totale, a dû surgir devant les yeux de l'auteur inspiré. Puis sa singulière souplesse d'esprit a facilité le passage de l'état d'œuvre virtuelle à l'état d'œuvre réalisée ; la perplexité ne commence que pour des détails de mise au point. Si le manuscrit nous fournit toutes les rédactions du proverbe, nous pouvons dire que Musset, après avoir « brûlé » les premières étapes de la création artistique, s'est attardé longuement à la dernière : il conçoit en un instant, il écrit vite, mais il se corrige avec soin. Son oreille d'artiste, et surtout son tact d'homme du monde, veulent des retouches multipliées. C'est une phrase trop longue coupée, un éclat de voix assourdi, un furtif réflexe enregistré. Aux tours trop livresques et « écrits », aux clausules trop oratoires se substituent d'aimables nonchalances et de délicates modulations. On a vu comment les passages de conversation pure atteignent, non toujours sans peine, au naturel parfait. Musset ne s'interdit d'ailleurs ni les couplets ni les tirades où son lyrisme, même au théâtre, aima toujours à s'épancher ; et qui voudrait le condamner, sous prétexte de vraisemblance, à la platitude incolore du langage usuel ? Il aura donc des passages poétiques, car il est poète, et des passages d'éloquence, puisqu'il est éloquent et parfois même déclamateur : mais il prendra garde d'en abuser. Il saura les réserver pour les moments où il est naturel que le ton s'élève, et les sertir avec adresse au lieu de les plaquer. Telle est la valeur des petites choses entre les mains d'un homme de goût, car, on a pu le remarquer, la plupart de ces corrections sont des « rajustements » d'une importance matérielle minime ; mais si l'on supprimait d'un coup tous ces petits riens additionnés, on sentirait que leur somme est quelque chose, et que l'œuvre perdrait en nuances, c'est-à-dire en grâce et en vérité.

Je ne veux pas, en généralisant, anticiper sur les conclusions de l'enquête d'ensemble qui reste à faire sur les procédés de travail d'un prétendu paresseux. Peut-être nous révélerait-elle que le dandy chez lui a un peu calomnié l'écrivain ; peut-être aussi vengerait-elle d'un mépris trop sommaire cette qualité passée de mode : la facilité. Nous reléguons aujourd'hui parmi les vieilleries romantiques la thèse qui veut que les chefs-d'œuvre jaillissent miraculeusement du cœur. Pour toutes sortes de raisons, littéraires ou autres, nous estimons, nous louons l'effort, et les préceptes de Boileau dont on a nourri notre jeunesse s'autorisent d'exemples illustres, depuis les fiévreux recommen-

cements des *Provinciales*. jusqu'aux halètements douloureux de Flaubert. Un certain snobisme est d'accord avec nos habitudes scolaires pour magnifier la valeur des savantes élaborations, nous prisons plus que toute chose le grattoir, la colle et les ciseaux. Mais cette sévère conception de l'acte des Muses, pour sage et noble qu'elle soit, suppose peut-être quelque confusion. S'il est vrai que la beauté durable ne s'achève jamais sans travail, les parts respectives de l'effort et de l'inspiration peuvent varier selon les genres et selon les talents. Il faudrait distinguer aussi entre les phases de la création artistique, et ne pas affirmer de l'invention même ce qui n'est nécessairement vrai que de la correction. Facilité ne veut pas dire négligence, et la délicatesse du goût n'est pas le privilège des ouvriers laborieux. Il est des génies heureusement nés qu'un premier essor peut élever presque à la perfection : rien ne les empêche de travailler ensuite pour changer cette perfection approximative en perfection absolue. Les manuscrits de Musset nous éclaireront peut-être sur ces cas privilégiés, en nous montrant le point précis où la dictée de la Muse cède à l'activité personnelle et voulue. Puissent-ils aider à réconcilier l'art et le naturel, et rendre au poète, grâce à ses ratures, la faveur d'une postérité que son aisance ne charme plus.

E. Carcassonne.

VILLIERS DE L'ISLE-ADAM ET THÉOPHILE GAUTIER

S'il est un reproche que personne n'a jamais songé à faire à Villiers de l'Isle-Adam, c'est celui de manquer d'originalité. On l'entend plutôt, au contraire, fréquemment taxer d'excentricité. Peu d'écrivains, cependant, ont autant emprunté. Hegel a nourri sa pensée pendant toute sa carrière et la phraséologie du philosophe éclate presque à chacune des pages du conteur. Les *Premières Poésies* de Musset on inspiré celles de Villiers, et *Elen* n'est qu'une transposition de *On ne badine pas avec l'amour*. *Torquemada*, *Lucrèce Borgia* et *Les Misérables* ont laissé leur empreinte sur *Axel*, *Morgane* et *L'Évasion*. On ferait une curieuse anthologie de toutes les *Invitations au Voyage* que les rythmes souverains de Baudelaire ont fait germer dans l'œuvre nostalgique de Villiers... Cependant, parmi tant d'éléments divers, fondus en œuvres nouvelles par la flamme transfiguratrice du génie, il en est que personne jusqu'à présent, à notre connaissance, n'a songé à mettre en lumière : ce sont ceux qui proviennent du grand écrivain dont l'œuvre est entrée récemment dans le domaine public, de Théophile Gautier.

A-t-il existé des relations personnelles entre Villiers de l'Isle-Adam et Théophile Gautier?

La chose, *a priori*, semble probable. Sans doute, dans le premier ouvrage publié par Villiers (*Premières Poésies*, 1859), on chercherait en vain la trace d'un contact spirituel avec le grand romantique. Les pensées ou les rythmes de Musset, de Vigny, de Leconte de Lisle se laissent reconnaître d'une façon parfois même un peu trop transparente, mais ceux du merveilleux poète d'*Émaux et Camées* et de *Mademoiselle de Maupin* n'apparaissent nulle part. A partir de 1860, cependant, les conditions d'existence de Villiers de l'Isle-Adam changent de façon complète. Le jeune homme qui, jusqu'alors, avait rêvé et écrit dans la solitude d'une petite ville de province lointaine, se trouve jeté brusquement en pleine mêlée parisienne. Or, le groupe avec lequel il entre immédiatement en rapport est précisément le groupe de jeunes gens qui va former le Parnasse, ceux que l'on a très justement nommés

la troisième génération de « l'Art pour l'Art[1] » : Catulle Mendès, qui vient de fonder la *Revue Fantaisiste* ; Jean Marras, Léon Dierx, Ricard, Coppée, Verlaine, rencontrés à la Brasserie des Martyrs, où l'a introduit Léon Margue, plus tard secrétaire d'Alexandre Dumas. Avec eux, il fréquente chez les grands aînés : Leconte de Lisle et Banville. Surtout il lie connaissance avec Charles Baudelaire, qui a dédié si respectueusement ses *Fleurs du Mal* « au parfait magicien ès lettres françaises », et pour qui, en retour, Théophile Gautier va écrire une si belle préface. Dans ces conditions, il serait bien étonnant qu'il n'eût pas été conduit de bonne heure, soit par l'un, soit par l'autre, chez celui que tous considéraient comme leur maître. D'ailleurs, pendant ces années 1860-1870, où Villiers de l'Isle-Adam fait ses débuts, Théophile Gautier occupe véritablement une situation de premier plan dans le monde des lettres et des arts. Outre sa collaboration régulière au *Moniteur Officiel*, ses feuilletons et ses Salons, qui font de lui une autorité considérable, il va publier *Le Capitaine Fracasse* (1861-1863), *Spirite* (1865), *Voyage en Russie* (1867), *Rapport sur les Progrès de la Poésie en France* (1868). Cette même année 1868 verra rééditer les *Romans et Contes*, les *Poésies Nouvelles*. Des éditions graduellement augmentées des *Émaux et Camées* vont se succéder en 1863, 1866, 1872. Sainte-Beuve consacre à Théophile Gautier trois longs articles (nov. 1863 ; *Nouveaux Lundis*, VI) qui, — comme le fait justement remarquer M. A. Boschot, — équivalent, pour le public lettré, à une consécration officielle. Il est candidat à l'Académie en 1864, 1867, 1869 ; « hôte assidu de Saint-Gratien, il est le grand homme et le favori du salon de la princesse »[2]. En l'absence de Victor Hugo, exilé à Guernesey, et en attendant la rentrée du grand poète dans la vie parisienne, — événement qui coïncidera, d'ailleurs, à peu près avec sa propre mort, — Théophile Gautier était donc bien, à cette époque, le centre de la république des lettres ; l'on conçoit dès lors le prestige qu'une telle personnalité, aidée surtout par de si remarquables dons de séduction personnelle, pouvait exercer sur un jeune écrivain comme Villiers.

Au reste, les relations personnelles entre les deux hommes ne sont pas une simple hypothèse appuyée sur des probabilités ; elles sont une certitude étayée par des faits. Il existe, en effet, à la collection Spoelberg de Lovenjoul, une lettre, unique, d'ailleurs,

1. Cf. P. Martino, *Parnasse et Symbolisme*, p. 65.
2. Léo Larguier, *Th. Gautier* (La vie anecdotique et pittoresque des Grands Écrivains, Michaud, p. 138).

datée du 3 janvier 1867, et qui atteste l'existence à cette date d'un projet de mariage entre Villiers de l'Isle-Adam et Estelle Gautier, la seconde fille du grand poète, alors âgée de dix-neuf ans. Ce projet, il est vrai, ne put aboutir. Impuissant à obtenir de sa famille consentement et subsides, désespérant, d'autre part, de réussir jamais par ses propres moyens à faire à l'élue de son cœur une existence digne d'elle, le malheureux Villiers se crut obligé, en conscience, de rendre à sa fiancée, par l'intermédiaire du père de celle-ci, l'engagement qu'elle lui avait donné.

Cette haute distinction accordée par le vieux maître au jeune auteur de *Morgane* et d'*Elen* n'a rien, du reste, qui doive surprendre. Il suffit, pour la comprendre, de se rappeler l'étonnante impression produite par Villiers de l'Isle-Adam, à ses débuts, sur ses contemporains.

Villiers de l'Isle-Adam donna à ceux qui le connurent jadis, au temps déjà lointain de sa jeunesse, l'*idée même du génie*. Les témoignages à cet égard sont probants et unanimes et nul doute qu'il apparut alors comme *un personnage extraordinaire*. Je me suis demandé souvent à quoi tenait *cette impression presque magique* que ressentirent tous ceux qui l'approchèrent à cette époque... (Henri de Régnier, *Aux Jeunes*, « Le Gaulois », 12 juin 1901.)

Léon Cladel, d'une exactitude farouche, répétait volontiers : « Villiers, à vingt ans, était *prodigieux* ». Même impression chez les aînés : *chez Gautier, si olympien d'indifférence*; chez Leconte de Lisle, facile au dédain; chez Dumas, cuirassé de méfiance. On ne laisse pas indûment un tel et même souvenir à tant d'hommes d'une sensibilité avertie. *Le début de Villiers de l'Isle-Adam eut l'allure d'une entrée dans la gloire.* (Henry Roujon, *La Galerie des Bustes*, p. 113.)

Un génie, nous le comprîmes tel... (Mallarmé, *Divagations.*)

Ajoutons qu'à cette date de 1866 où se conclurent ces fiançailles, Villiers de l'Isle-Adam est déjà l'auteur de quatre ouvrages publiés : un livre de poèmes (*Premières Poésies*), un roman (*Isis*), deux drames (*Elen* et *Morgane*), tandis que son ami Catulle Mendès, qui vient d'épouser Judith Gautier, n'a encore donné au public que *Le Roman d'une Nuit* et *Philoméla*. Le choix de Théophile Gautier n'avait donc rien que de très naturel et rien ne semblait devoir s'opposer à la réalisation des vœux de son jeune confrère. Les circonstances ne s'y sont pas prêtées. Nous n'avons pas à les approfondir. Il nous suffit de retenir que, pendant plusieurs années, Villiers de l'Isle-Adam a vécu dans l'intimité de Théophile Gautier, qu'il a pu recevoir d'une façon prolongée l'influence du grand romantique, et combien pénétrante pouvait être cette influence, quelle bonho-

mie, quel abandon, quelle générosité intellectuelle, le bon Théo pouvait mettre dans les réunions familiales, on peut s'en faire une idée en lisant les *Souvenirs et Entretiens* d'Émile Bergerat, qui devait, quelques années plus tard, occuper la même place dans la familiarité du vieux maître.

Il serait étrange, en vérité, que des relations aussi étroites entre un grand écrivain jouissant de la situation que nous avons essayé de définir et un débutant qui cherche encore sa voie n'eussent laissé dans l'esprit et dans l'œuvre de celui-ci aucune trace sensible. On en distingue, en effet, de très nettes dès que l'on vient à confronter les livres des deux auteurs. On s'aperçoit vite, cependant, que tous les ouvrages de Théophile Gautier sont bien loin d'avoir retenu au même degré l'attention de Villiers. Ceux qui semblent avoir été lus et médités avec le plus de soin ne sont pas en général, comme on pourrait s'y attendre, les ouvrages parus entre 1860 et 1870, ni non plus les plus célèbres, ceux qui ont conservé la faveur du public. Les deux livres que nous aurons à citer le plus fréquemment sont, en effet, deux recueils quelque peu négligés aujourd'hui, quoiqu'ils renferment cependant d'authentiques chefs-d'œuvre : les *Nouvelles*, publiées en 1845, et les *Romans et Contes*, parus en 1857 et réédités en 1863. C'est donc par eux qu'il convient de commencer notre étude.

Pour la commodité de ce travail, nous grouperons en différents cycles, et d'après leurs sujets, les récits plus ou moins développés qui composent ces deux volumes, en nous bornant, toutefois, aux principaux. Nous obtiendrons ainsi :

1° **Le cycle des amours fantastiques**, qui comprendra *La Morte Amoureuse* et *Omphale*, femmes mortes venant hanter des vivants; *La Toison d'Or* et *Arria Marcella*, hommes évoquant des femmes mortes d'après des représentations totales ou partielles; *Avatar*, homme changeant de corps pour satisfaire un amour impossible autrement. — L'intérêt de ce cycle se trouve ravivé par la réédition des *Romans et Contes* que nous mentionnions tout à l'heure et par la publication de *Spirite* en 1865.

2° **Le cycle archéologique**, comprenant *La Chaîne d'or*, *Le Roi Candaule*, *Une Nuit de Cléopâtre*... où l'on voit Théophile Gautier s'enfoncer dans l'évocation du passé pour oublier le présent. — L'intérêt de ce cycle se trouve également renouvelé par *Le Roman de la Momie* (1858), qui développe le thème de la *Nuit de Cléopâtre*, et par *Salammbô* de Flaubert

(1862), qui procède de l'un et de l'autre, mais bien plutôt de la seconde[1].

3° Le cycle des fantaisies, contenant *Fortunio*, *Le Pied de Momie*, *La Pipe d'Opium*, *Le Club des Hachichins*.

4° Le cycle exotique : *La Mille et Deuxième Nuit*, *Le Pavillon sur l'eau*.

Celui de ces groupes qui devait naturellement éveiller le plus d'affinités dans l'âme celtique de Villiers, le plus important aussi par l'étendue, est celui que nous avons appelé « les amours fantastiques ». Nous en trouverons des souvenirs dans *Elen*, *Véra*, *Conte de fin d'été* et *L'Ève Future*.

Elen se recommande tout d'abord à notre attention pour deux raisons très apparentes. Elle est dédiée à Théophile Gautier (avec une *h*, il est vrai) et elle porte comme épigraphe, — ce sera la seule fois, notons-le, dans l'œuvre de Villiers, — une citation de cet auteur avec référence : « Ici gît Clarimonde — Qui fut en son vivant — La plus belle du monde... » (Th. Gautier, *La Morte amoureuse*). Il y a, en effet, plus d'une ressemblance entre le personnage d'Elen et celui de Clarimonde. Toutes les deux sont des courtisanes divinement belles et fastueusement riches. Clarimonde habite en Italie, à S..., le palais que lui a donné le prince de Concini (*Nouvelles*, p. 272, 273, 276). La comtesse Elen (qui, d'ailleurs, a vécu aussi en Italie) habite également, à Dresde, un palais magnifique entouré de sompteux jardins. « Clarimonde..., dit Théophile Gautier, avait assez d'or; elle ne voulait plus que de l'amour, un amour jeune, pur, éveillé par elle, et qui devait être le premier et le dernier » (p. 289). Elen, de même, souffre de n'avoir jamais aimé et de n'avoir non plus jamais été aimée purement.

1. La situation de Meïamoun, le chasseur de lions, amoureux de Cléopâtre, n'est pas sans analogie avec celle de Mâtho, chef des Mercenaires, amoureux de Salammbô, fille d'Hamilcar et prêtresse de Tânit. La psychologie de Cléopâtre est sommaire, comme celle de Salammbô. Meïamoun est un barbare fruste, comme Mâtho. Ni Meïamoun ni Mâtho ne réussissent à se faire aimer des deux princesses; ils sont leurs jouets et ils en meurent. L'artifice employé par Meïamoun pour pénétrer auprès de Cléopâtre est le même que celui dont se sert Mâtho pour s'introduire dans la demeure de Salammbô. Imitation volontaire? Réminiscence inconsciente, plutôt; comme pour le dernier épisode de la bataille du Macar, qui, dans la première version, rappelait si étonnamment la scène principale d'*Eviradnus*. Rappelons enfin que, « lorsque Gustave Flaubert, entre deux chapitres difficiles, passait quelques jours à Paris, il ne manquait jamais de venir voir Théophile Gautier. » (Léo Larguier, *Théophile Gautier*, p. 68. Cf. aussi Judith Gautier, *Premier et deuxième rang du Collier*). Parmi les familiers de la maison, on comptait aussi Ernest Feydeau, qui avait prêté à Gautier les documents pour *Le Roman de la Momie*, à qui cette œuvre est dédiée, et qui eut peut-être aussi quelque part dans la conception de *Salammbô*. Celle-ci dut être discutée, chapitre par chapitre, entre les trois écrivains, et le souvenir de *La Nuit de Cléopâtre* ne put guère manquer d'être évoqué, peut-être en présence de Villiers.

Elle rêve d'inspirer à un jeune homme chaste et noble une passion profonde et de disparaître ensuite brusquement, avant que la vérité révélée ait pu détruire l'illusion et en laissant dans le cœur de l'amant un souvenir ineffaçable. Toutes les deux meurent au milieu d'une fête : Clarimonde « à la suite d'une orgie qui a duré huit jours et huit nuits » (p. 281); Elen au cours de l'un des bals fastueux qu'elle donne chaque soir, empoisonnée par une rivale. Notons, enfin, que le nom d'*Ellen*, prénom anglais d'ailleurs assez fréquent, figure deux foix dans *Arria Marcella* (p. 315) et observons que, dans les poésies qui portent ce nom comme titre, Villiers avait commencé par l'écrire ainsi.

Le conte de *Véra*, l'un des plus beaux joyaux de l'œuvre de Villiers, — où l'on voit un mari rappeler auprès de lui par la force de sa volonté amoureuse son épouse trépassée, — a été, dans son ensemble, inspiré par la *Ligeia* d'Edgar Poë. Il est probable, cependant, qu'il s'est trouvé influencé aussi par la *Morte amoureuse*, dont le sujet est analogue à celui de *Ligeia* : dans ces deux derniers cas, en effet, il s'agit d'une femme morte qui, à force de volonté, réussit à revenir auprès de l'homme aimé. La preuve en apparaît manifestement dans deux passages de l'introduction que Villiers avait posée à *Véra*, dans la première et la deuxième version, et qu'il a fait disparaître par la suite : « L'Amour est plus fort que la Mort, dit Salomon... Et nous oublions que le pouvoir du mystérieux Amour est illimité. » Ce n'est point tout à fait ainsi que parle Salomon. Si nous ouvrons, en effet, le *Cantique des Cantiques*, voici ce que nous y lisons : « L'amour est fort comme la mort » (VII, 6). Et c'est bien en ces termes que s'exprime aussi Théophile Gautier, quand il prétend faire une citation : « L'amour est fort comme la mort, » dit la Bible. (*Avatar*, *Roman et Contes*, p. 57.) Mais il y a un autre endroit où il ne prétend plus faire une citation, et alors voici ce qu'il dit : « ... il n'y a ni lune ni soleil au pays d'où j'arrive; ce n'est que de l'espace et de l'ombre; ni chemin, ni sentier[1]; point de terre pour le pied, point d'air pour l'aile; et pourtant me voici, car *l'amour est plus fort que la mort*, et il finira par la vaincre. » (*Morte Amoureuse*, *Nouvelles*, p. 284.)

D'autre part, la théorie de la volonté, qui s'affirme d'une manière éclatante dans *Ligeia* et qui soutient la nouvelle de *Véra* tout entière, se retrouve dans *Arria Marcella* et dans la *Toison d'Or*, où nous voyons deux jeunes gens épris, l'un, d'un bras et

1. Cp. Villiers : « Le chemin de résurrection était envoyé par la foi jusqu'à elle. (*Contes cruels*, p. 25, 15-16.)

d'un sein de femme dont l'empreinte est restée moulée dans la boue durcie de Pompéi, — l'autre, de la Madeleine peinte dans la *Crucifixion* de Rubens, — appeler à eux, par la puissance évocatrice de l'Amour, la belle morte romaine et la belle pécheresse de Magdala : « Oh! lorsque tu t'es arrêté aux Studj à contempler le morceau de boue durcie qui conserve ma forme, dit Arria Marcella en tournant son long regard humide vers Octavien, et que ta pensée s'est élancée ardemment vers moi, mon âme l'a senti dans ce monde où je flotte invisible pour les yeux grossiers; la croyance fait le dieu, et l'amour fait la femme. On n'est véritablement morte que quand on n'est plus aimée; ton désir m'a rendu la vie, la puissante évocation de ton cœur a supprimé les distances qui nous séparaient » (p. 207). « En vertu du magnifique mystère de l'incarnation d'amour, son âme habite votre corps, son esprit descend sur vous et vous visite... Viens, Madeleine, quoique tu sois morte il y a deux mille ans, j'ai assez de jeunesse et d'ardeur pour ranimer ta poussière. » (*Nouvelles*, p. 202.)

A ces différentes compositions, il convient naturellement d'ajouter la plus ample et la plus récente : le roman de *Spirite*. Ici, deux éléments nouveaux s'introduisent : le spiritisme et le swedenborgianisme, mais la situation est encore analogue. Hâtons-nous, toutefois, d'ajouter qu'ici l'influence n'a pu être que générale. Aucune similitude de détail n'est à relever.

Il semble donc bien que le conte de *Véra* soit issu d'une convergence des souvenirs d'Edgar Poë et de Théophile Gautier.

Des réminiscences de Gautier, il est permis, certes, d'en voir encore dans le *Conte de fin d'été*. Ici, en effet, Villiers de l'Isle-Adam met en scène deux anciens viveurs qui, cherchant à tromper l'ennui déprimant de la petite ville où le sort les a internés, ont recours au spiritisme pour entrer en relations galantes, mais purement platoniques[1], avec les belles du temps passé. Or, écoutons ce que dit Gautier d'Octavien, le héros d'*Arria Marcella* : « Il eût voulu enlever son amour du milieu de la vie commune et en transporter la scène dans les étoiles. Aussi s'était-il épris tour à tour d'une passion impossible et folle pour tous les grands types féminins conservés par l'art ou l'histoire. Comme Faust, il avait aimé Hélène, et il aurait voulu que les ondulations des siècles apportassent jusqu'à lui une de ces sublimes personnifications des

1. Ces derniers mots peuvent sembler superflus ; ils ne le sont pas pour ceux qui se rappellent la nouvelle de Guillaume Apollinaire intitulée *Le Roi Lune* et parue dans le *Mercure de France*, il y a une dizaine d'années ; le héros de ce conte, en effet, ne se borne pas là.

désirs et des rêves humains, dont la forme, invisible pour les yeux vulgaires, subsiste toujours dans l'espace et le temps. Il s'était composé un sérail idéal avec Sémiramis, Aspasie, Cléopâtre, Diane de Poitiers, Jeanne d'Aragon...[1] » (p. 287). Les noms, il est vrai, ne sont pas les mêmes dans Villiers, mais l'état d'âme initial est bien pareil.

Reste le moyen employé par ces amoureux rétrospectifs pour entrer en relations avec leurs beautés périmées : le spiritisme. Octavien ne pouvait en user puisque, à sa date, il n'était pas encore imaginé. Faut-il y voir, pourtant, une invention originale de Villiers? Non point : Gautier encore la lui a fournie, dans sa *Spirite*.

Mais là où l'influence de Gautier touchant les mystérieux rapports de l'âme et du corps se manifeste de la façon la plus curieuse, c'est dans *L'Ève Future*, conçue et ébauchée sans doute entre 1867 et 1870.

Rappelons d'abord en quelques mots le sujet de *L'Ève Future*.

Lord Ewald est éperdûment amoureux d'une femme d'une idéale beauté, mais d'une parfaite sottise, — Miss Alicia Clary. La disproportion entre le corps et l'âme de cette créature sont telles que le jeune homme s'imagine parfois qu'elles n'appartiennent pas au même être et qu'il lui arrive de s'écrier : « Oh! qui m'ôtera cette âme de ce corps! » Cependant, il ne peut ni pardonner à la vulgarité des pensées ni oublier les formes merveilleuses. Il expose cette pénible situation à son ami, l'ingénieur Édison, — qu'il a sauvé autrefois de la mort, — non pour lui demander une assistance qu'il estime impossible, mais parce qu'il pense qu'il lui doit cette confidence au moment de s'ôter la vie. Cependant Édison s'écrie : « Je vous guérirai! — Comment? — En réalisant de votre bien-aimée une copie animée si parfaite que vous ne saurez la distinguer de l'original; puis, à l'aide du phonographe, que je viens d'inventer[2], je lui donnerai la voix même que vous chérissez, et j'établirai à cette voix un répertoire de phrases assez riche pour fournir à toutes les exigences d'une conversation et assez noble pour répondre à l'attente de votre âme. Il vous suffira alors d'un peu de bonne volonté pour achever l'œuvre et créer une illusion qui vous donnera tout

1. Gautier, sans doute, tenait à cette idée, car on la trouve déjà dans *Maupin* : « ... dans mes rêveries, je me suis donné pour maîtresses bien des reines, bien des impératrices, bien des princesses, bien des sultanes, bien des courtisanes célèbres... » (Ed. Charpentier, 1883, p. 54.)

2. Notons en passant que *L'Ève Future* était possible sans le phonographe, — et sans Édison.

le bonheur que vous pouvez espérer. L'automate est tout prêt et porte même déjà un nom, celui de *Hadaly*, qui signifie *Idéal*; il n'attend qu'une individualité à revêtir. » Lord Ewald se laisse persuader; le miracle s'accomplit. Il s'accomplit même plus entièrement qu'Édison ne l'avait rêvé. Car l'ingénieur, — qui est un savant universel, — est aussi un puissant magnétiseur. Il a précisément à sa disposition un sujet extraordinaire, une jeune femme, qui a souffert de cruels chagrins d'amour et qui a voué sa vie à la guérison de ceux qu'elle verrait dans les mêmes tourments. Elle suivait déjà avec passion les travaux d'Édison; elle accepte avec enthousiasme de collaborer à son œuvre. Pendant le sommeil magnétique, son âme s'habitue à hanter si bien l'armature de l'automate, et en maîtrise si parfaitement tous les rouages que, au jour décisif où il s'agit, pour la créature d'Édison enfin achevée, de faire la conquête du jeune lord, cette âme brise les derniers liens qui l'unissaient encore à son corps. Mistress Anderson meurt et son âme va se fixer dans l'organisme mécanique. Lord Ewald, ignorant du mystère, est conquis; il fait ses adieux à Édison et s'embarque avec l'automate Hadaly pour se retirer dans un de ses châteaux d'Écosse où l'isolement doit rendre plus facile et plus durable l'illusion. Mais les dieux, toujours jaloux du génie humain qui prétend les égaler, veillent; le vaisseau naufrage : Hadaly périt dans les flots. Lord Ewald est inconsolable; pourtant, les efforts d'Édison n'ont point été vains : ce n'est pas de Miss Alicia Clary qu'il portera le deuil, ce sera d'Hadaly.

Une chose, d'abord, doit être spécifiée avec netteté: les thèmes fondamentaux de *L'Ève Future*, — le désaccord fréquent entre les âmes et les formes, la déception souvent éprouvée par les artistes qui se sont laissés prendre au charme d'un beau corps, l'impossibilité où l'homme se trouve, au fond, de sortir de lui-même, — ces thèmes sont d'une nature trop lyrique, vibrent d'un accent trop personnel pour avoir pu être empruntés : ils sont sortis d'expériences amères et renouvelées, dont on peut suivre d'ailleurs la trace dans l'œuvre même de Villiers.

Ceci posé, il est certain que le génie plastique de Gautier a nourri et enveloppé ce premier germe.

L'idée première, — à savoir qu'il y a des âmes qui ne semblent pas faites pour aller avec le corps qu'elles animent, — et cette autre idée, qui n'est que le corollaire de la première, — à savoir qu'il devrait être possible de réparer cette bévue du sort, — nous les trouvons nettement exprimées dès 1835-1836 dans *Mademoiselle de Maupin* :

J'ai vu autrefois un jeune homme qui m'avait volé la forme que j'aurais dû avoir... j'avais d'horribles démangeaisons de l'étrangler et de mettre son âme à la porte de ce corps qui m'appartenait... (p. 208 et 210). Il y a deux ou trois personnes que j'assassinerais avec délices, en ayant soin, toutefois, de ne pas les meurtrir ni les gâter, si je possédais le mot qui fait transmigrer les âmes d'un corps à l'autre (p. 151).

Cette idée arrive enfin à l'existence individuelle dans le délicieux roman qui a pour titre *Avatar*. Or, voici quelle est la trame de ce roman :

« Le jeune Oscar de Saville est éperdûment amoureux de la belle comtesse Prascovie Labinska. Celle-ci éprouve bien de la sympathie pour lui ; mais, dès les premières ouvertures du jeune homme, elle ne lui a pas dissimulé qu'il n'a rien à espérer : elle est mariée, et elle adore son époux, le comte Olaf Labinski. Ne pouvant ni posséder celle qu'il aime ni parvenir à l'oublier, Oscar dépérit lentement : peu à peu il sent son âme se détacher de son corps. — Sa mère, désespérée, réussit enfin à lui faire accepter la visite du docteur Balthazar Cherbonneau, dont la réputation de thaumaturge a fait naître en elle un suprême espoir. Le vieux praticien est assez habile pour provoquer les confidences du jeune homme, et, au grand étonnement de celui-ci, il lui donne l'assurance formelle qu'il le guérira. En effet, le docteur Balthazar Cherbonneau n'est point un médecin ordinaire ; il a vécu longtemps parmi les sages de l'Inde et il n'a pas tardé à reconnaître la supériorité de leur science, toute spiritualiste, sur la science matérialiste de l'Occident. Il a été enfin assez heureux pour recueillir des lèvres d'un vieux brahmane expirant la formule magique qui fait transmigrer les âmes d'un corps à l'autre. C'est d'elle qu'il va se servir pour guérir Octave : il fera passer l'âme de celui-ci dans le corps du comte Labinski et réciproquement ; Octave pourra ainsi approcher la comtesse et satisfaire sa passion, sans même que celle-ci ait le soupçon d'avoir manqué à ses devoirs. Octave accepte ; le docteur réussit à attirer Olaf dans son cabinet, et l'opération s'accomplit, à l'insu du comte, bien entendu. Cependant, le résultat escompté ne se produit pas : en effet, dès le premier soir, Prascovie Labinska, reconnaissant dans les yeux de son mari une expression différente de son expression ordinaire, et avertie par un secret pressentiment, refuse de se donner à lui. De plus, l'âme d'Octave, en pénétrant dans le corps d'Olaf, est tout de même restée l'âme d'Octave : c'est-à-dire qu'il ignore le polonais, langue dans laquelle les deux époux ont

l'habitude de s'entretenir, et qu'il y a une foule de choses intimes qu'il ne sait pas, ce qui rend évidemment sa position délicate. De son côté, l'âme du comte, en s'incarnant dans l'organisme d'Octave, n'a pas perdu le souvenir de son nom, de sa femme, de sa maison. Il enrage de se voir méconnu par tous et il a juré de tuer celui qui lui a volé sa forme. Il le provoque en duel, mais, trahi par son nouveau corps trop frêle, il tombe à la merci d'Octave. Celui-ci, saisi de remords et voyant d'ailleurs l'inutilité de sa ruse, raconte à Labinski tout ce qui s'est passé. Les deux jeunes gens se réconcilient et s'en vont ensemble trouver le docteur Cherbonneau pour le prier de défaire ce qu'il a fait. Mais, cette fois, l'opération ne réussit qu'à moitié : l'âme d'Olaf rentre très bien dans son corps, mais celle d'Octave, ayant trop peu de goût pour le sien, ne peut le réintégrer et s'envole par la fenêtre. Que faire du cadavre ? Le docteur s'en tire en faisant passer sa propre âme dans cet organisme jeune encore que sa science saura revigorer, et en abandonnant sa propre dépouille, qui justement se trouvait bien usée. »

On voit comment l'idée qui hantait obscurément l'esprit de l'auteur de *Mademoiselle de Maupin* a fini par s'incorporer dans une œuvre originale et indépendante. On n'aura pas manqué davantage de remarquer les similitudes de caractère et de situation qui existent entre Octave de Saville et lord Ewald, entre le docteur Balthazar Cherbonneau et Édison, non plus que le parallélisme entre les deux scènes de confidence au début des deux œuvres. On aura noté enfin la triple transposition d'âme. Ici l'originalité de Villiers a consisté à substituer la transmigration à la transposition et à remplacer le fantastique échange des âmes par les phénomènes récemment observés de l'action à distance ou de la télémécanique psychique ; autrement dit, à substituer le merveilleux scientifique au merveilleux magique.

Passons maintenant à la seconde idée : la possibilité d'aimer un automate, en sachant bien que c'est seulement un automate. Villiers n'a pu l'emprunter à *L'Homme au Sable*, qu'on a souvent indiqué comme la principale source de *L'Ève Future* : Nathanaël, en effet, au moment où il aime Clara, ne sait pas que c'est un automate. Il avait assurément le précédent mythologique de Pygmalion ; mais, ici encore, Théophile Gautier lui présentait la même idée sous une forme beaucoup plus moderne et beaucoup plus nuancée.

Cette conception, comme toutes les belles conceptions de Gautier, apparaît en premier lieu sous une forme un peu confuse

et enveloppée dans *Mademoiselle de Maupin*. La voici qui émerge d'abord sous la forme de réflexions personnelles sur le cas de ce même Pygmalion dont nous parlions tout à l'heure :

... Il y a quelque chose de grand et de beau à aimer une statue, c'est que l'amour est parfaitement désintéressé, qu'on n'a à craindre ni la satiété ni le dégoût de la victoire, et qu'on ne peut espérer raisonnablement un second prodige pareil à l'histoire de Pygmalion. — L'impossible m'a toujours plu (p. 153).

L'idée ainsi formulée va se développer, s'organiser et arriver enfin à l'existence individuelle. Seulement Théophile Gautier n'avait pas été sculpteur; il avait été peintre et devait s'en souvenir toujours. C'est pourquoi nous voyons apparaître successivement dans son œuvre un jeune homme amoureux d'une figure de tapisserie (*Omphale*) et un autre épris d'une peinture (*La Toison d'Or*).

Mais comment passer de la figure peinte à l'aiguille ou au pinceau et dont la beauté peut faire naître une amoureuse passion dans le cœur d'un artiste à la femme belle, mais sans âme, aussi incapable que l'image de répondre au sentiment qu'elle a inspiré? C'est Théophile Gautier encore qui va fournir la transition, en même temps que la forte dose de dédain misogynique inséparable de cette conception :

« Sans aimer des tableaux, plus d'un noble cœur a éprouvé les souffrances de notre ami en voulant souffler son âme à quelque morne idole qui n'avait de la vie que le fantôme extérieur, et ne comprenait pas plus la passion qu'elle inspirait qu'une figure coloriée. » (*Toison d'Or*, 177.) « ... Les femmes ne s'entendent pas plus en poésie que les choux et les roses, ce qui est très naturel et très simple, étant elles-mêmes la poésie ou tout au moins les meilleurs instruments de poésie: la flûte n'entend ni ne comprend l'air que l'on joue sur elle[1]. » (*Maupin*, p. 117.)

1. C'est là probablement aussi qu'il faut chercher l'origine des admirables vers de Louis Bouilhet que Daudet cite dans son roman de *Sapho* :

Non, tu ne fus jamais, dans tes jours les plus rares,
Qu'un banal instrument sous mon archet vainqueur,
Et, comme un air qui vibre au bois creux des guitares
J'ai fait chanter mon rêve au vide de ton cœur.

Sans doute, cet état d'âme de Gautier et de Bouilhet, tout à fait analogue à celui de Villiers, et qu'on trouverait encore chez d'autres poètes, dérivait-il des mêmes désastreuses expériences : « Sa recherche de la beauté physique trahissait aux yeux attentifs d'amères déceptions dans le monde de la beauté morale. — A défaut de la suavité du parfum, il cherchait l'élégance du vase... Comme la dissimulation du corps est bien plus difficile que celle de l'âme, il s'en tenait à la perfection matérielle... » (*Toison d'Or*, p. 164.) Tiburce avait donc choisi; Villiers, en proie à l'impuissance celtique de choisir, ne peut opter, et c'est ce qui l'amène à la conception de *L'Ève Future*.

Et ce n'est pas tout : de par cette dernière phrase, décisive comme un dogme, le poète-amant, isolé dans son moi, se trouve investi de la toute-puissance créatrice : son amour sera ce qu'il l'aura fait. « La croyance fait le dieu, et l'amour fait la femme. » (*Arria Marcella*, p. 308.) A lui d'aider par sa volonté l'illusion commencée par les formes et les couleurs :

> Tiburce fut touché de l'expression de suprême tristesse répandue sur la physionomie de la Madeleine et sa résolution de départ en fut ébranlée. Il aima mieux l'attribuer à une sympathie occulte qu'à un jeu de la lumière. (*Toison d'Or*, p. 201.)

Reste maintenant la dernière idée qui termine *L'Ève Future*, la cure involontaire opérée par Édison en transposant l'amour de Lord Ewald, de Miss Alicia, la belle vivante, à Hadaly, le beau fantôme.

On ne saurait la trouver dans les œuvres de Théophile Gautier. Mais elle joue un rôle important dans un livre d'un auteur allemand qui lui était familier et qui, de plus, fut traduit en français par son propre fils : je veux parler du conte fantastique intitulé *Isabelle d'Égypte*, par Achim d'Arnim[1].

Cet ouvrage, le plus célèbre de ceux de son auteur, mériterait plutôt, pour l'étendue et le nombre des événements, le nom de roman que celui de conte. L'intrigue y est extrêmement touffue et compliquée. Nous nous bornerons simplement à en dégager les lignes intéressantes pour la comparaison.

Bella, fille du duc Michel, roi des Bohémiens, est aimée à la fois par le prince Charles, — le futur Charles-Quint, — et par Cornélius, petit homme difforme et grincheux, qu'elle a créé elle-même en déterrant la mandragore sous la potence de son propre père. Il s'agit pour le prince de se débarrasser de ce rival, non pas en le faisant périr, — car il est nécessaire à Bella, — mais en détournant son amour sur quelque objet étranger. Il y parvient en faisant fabriquer par un juif de ses amis un *golem*, c'est-à-dire une statue de terre offrant une ressemblance parfaite avec son modèle et animée par des procédés cabalistiques. Cornélius aime Bella Golem, en la prenant d'abord pour la véritable. Mais il continue de l'aimer après qu'elle a été privée de vie et réduite à un monceau de terre informe; il consacre tous ses efforts à la modeler de nouveau pour lui rendre son apparence primitive, et il y

1. *Contes Bizarres*, par Achim d'Arnim, traduction de Théophile Gautier fils, précédée d'une introduction par Théophile Gautier, Paris, Michel Lévy frères, 1856; nouvelle édition, 1869.

réussit d'une manière si parfaite qu'il préfère désormais sciemment la copie au modèle.

Le point de ressemblance est visible : dans les deux cas, il s'agit d'un amant dont l'amour est transposé, d'une femme véritable sur une femme artificielle et animée, exactement semblable à la première et reste fidèle à celle-ci jusqu'après sa destruction.

Les idées fondamentales de *L'Ève Future* proviennent donc en grande partie de Théophile Gautier et de son entourage. Les expériences personnelles de Villiers, dans le domaine sentimenlal, se sont renforcées de celles de Gautier et il a trouvé dans l'œuvre du grand romantique les suggestions qui lui ont permis de donner corps à ses rêves. D'ailleurs, à côté de cette similitude dans les thèmes principaux, il ne serait pas impossible de découvrir des ressemblances fragmentaires.

Ainsi, le passage suivant d'*Avatar* :

... Il était comme un dormeur réveillé brusquement d'un cauchemar, qui prend encore pour des spectres ses vêtements épars sur les meubles, avec de vagues formes humaines (p. 67),

ne fait-il pas pas penser à ces lignes de *L'Ève Future* :

Pour en dissiper les suggestions (du cauchemar), tu rallumais quelque lumière, et tu reconnaissais, alors, avec ta raison, que ces formes... n'étaient que le résultat... de l'aspect, étrangement animé par la vertu des silencieux mirages de la nuit, de tes vêtements jetés sur un meuble, à la hâte, au hasard du sommeil (p. 327-328, éd. Charpentier).

Les réflexions d'Édison sur les visions disparues :

C'en est fait! nous ne verrons plus, nous ne *reconnaîtrons* jamais, en leurs effigies, les choses et les gens d'autrefois, — sauf le cas où l'Homme découvrirait le moyen de résorber, soit par l'électricité, soit par un agent plus subtil, la réverbération interastrale et perpétuelle de tout ce qui se passe... (p. 28.)

ont peut-être été inspirées par Éliphas Lévi :

Les *formes*, même les plus mobiles, sont immortelles et *subsistent toujours*... Aussi se conservent-elles dans le fluide astral, et peuvent-elles être évoquées et reproduites selon la volonté du sage... (*Dogme de la Haute Magie*, p. 171.)

mais il est possible aussi qu'elles proviennent d'*Arria Marcella* :

... Il aurait voulu que les ondulations des siècles apportassent jusqu'à lui une de ces sublimes personnifications des désirs et des rêves

humains, dont la *forme*, invisible pour les yeux vulgaires, *subsiste toujours* dans l'espace et le temps! (*Romans*, p. 287[1].)

Ne quittons pas le cycle des amours fantastiques sans signaler un curieux emprunt de ce poème hindou, qui s'intitule *Akëdysséryl*, au roman d'*Avatar*, qui porte d'ailleurs, lui aussi, un nom hindou et dont le personnage principal a été chercher dans l'Inde sa science miraculeuse :

J'ai obtenu quelques résultats assez étranges, et vous allez en juger, dit le docteur Balthazar Cherbonneau en faisant glisser sur leur tringle *les anneaux d'une lourde portière* qui masquait une *sorte d'alcôve* pratiquée dans le fond de la salle. A la clarté *d'une flamme d'esprit-de-vin qui oscillait sur un trépied* de bronze, le comte Olaf Labinski aperçut un spectacle effrayant qui le fit frissonner malgré sa bravoure. Une *table de marbre noir* supportait le corps d'un jeune homme nu jusqu'à la ceinture et gardant une immobilité cadavérique. « Cet étrange médecin, dit en lui-même Olaf, est peut-être *un adorateur de Shiva*, et il aura sacrifié cette victime à son idole. »

(*Romans et Contes*, p. 50.)

A cette parole, s'étaient écartés *les pans du grand voile* de l'autel de Siva, laissant apercevoir l'intérieur de la *caverne* que surplombait le dieu... Au fond de ce lieu d'horreur, *les trépieds étaient allumés* comme à l'heure d'un sacrifice... Et là, sur ce *lit de marbre noir*, apparaissaient, étendus, pâles d'une pâleur de ciel, deux jeunes êtres charmants... Sur cette couche, où *les brahmes de Siva* les avaient posés, ils gardaient l'attitude, encore, où la Mort — que, sûrement, ils n'avaient point remarquée, — était venue les surprendre, effleurant leurs êtres de son ombre. »

(*Derniers Contes*, p. 393-394.)

Rappelons enfin, en terminant cette première partie, que, pour

1. Gautier semble d'ailleurs avoir caressé avec complaisance cette idée. On la retrouve encore dans *Arria Marcella* (voir plus loin, page 535) et dans le feuilleton inspiré par la mort de Baudelaire : « De tout cela (l'esprit du poète), plus rien, du moins de perceptible pour nous, car ce globule, en s'évanouissant à la surface du sombre océan des choses, produit peut-être des ondulations jusqu'aux limites de notre univers, au delà de Saturne, d'Uranus et de Neptune ». (On aura remarqué la curieuse ressemblance d'idées et d'expression qui existe entre Gautier et Eliphas Lévi. Mais, ici, la priorité est nettement du côté du littérateur, puisque *Arria Marcella* est de mars 1852[a] et le *Dogme et Rituel de la Haute Magie* de 1854-1856.) Eliphas Lévi connaissait certainement les œuvres de Gautier. Peut-être même les deux hommes avaient-ils eu quelques relations. M. Paul Chacornac raconte que le Mage avait rencontré Judith Gautier toute jeune fille dans un atelier et lui avait prédit son avenir d'après l'inspection de sa main. Désirant autant que possible faire la lumière sur ce point, j'ai prié M. Bouteron, l'aimable conservateur de la collection Spoelberg de Lovenjoul, de vouloir bien faire des recherches dans les papiers de Théophile Gautier aux fins de découvrir s'il n'y subsistait pas quelque vestige d'une correspondance entre les deux écrivains. Le résultat a été négatif.

a. Revue de Paris. Annoncé d'abord sous le titre de *Pompéia*, puis *Mammia Marcella*.

Gautier, le fantastique n'était pas seulement un thème littéraire, un filon à exploiter. Il y apportait une large part de sincérité. Écoutons plutôt ce que dit à ce sujet Émile Bergerat, qui le connut mieux que personne :

Il n'était pas superstitieux, il était la superstition même... Il croyait aux sortilèges, aux enchantements, aux envoûtements, à la magie, aux sens des songes, à la divination des moindres accidents, couteaux en croix, salières renversées, trois bougies allumées, que sais-je encore? Ce qu'il a écrit de la jettatura n'était que la faible expression de ce qu'il en pensait; et il ne faudrait pas s'imaginer qu'il jouât en cela la plus petite comédie par amour de l'originalité ou haine du philistinisme : c'était chez lui conviction sincère, intime et profonde... Rien n'a jamais pu lui arracher de l'idée que, s'il s'était cassé le bras à son voyage en Égypte, ce n'était que pour être parti un vendredi et avoir voulu faire de l'esprit fort, à la moderne. Il fallait l'entendre encore parler de l'escarbot rencontré par Gérard de Nerval sur la route d'Alep, en Syrie, et de ce corbeau sinistre et fatidique qui, de ses yeux fixes, du haut d'une vergue, avait jeté le fascino à son ami... Quand, pour le rasséréner, on se risquait à parler librement de ces choses et à opposer des contre-preuves à ses exemples, le maître se contentait de vous regarder avec dédain, ou il vous traitait d'imbécile ou de fils de Voltaire, ce qui, pour lui, était absolument synonyme. (*Théophile Gautier*, p. 167-168.)

Judith Gautier abonde dans le même sens :

Il se figurait l'homme environné de forces inconnues, de courants, d'influences, bonnes ou mauvaises, qu'il fallait utiliser ou éviter; il pensait aussi que, des êtres, s'échappait un rayonnement qui heurtait ou caressait le rayonnement d'autres êtres et qui était cause d'antipathie ou de sympathie. (*Le Second Rang du Collier*, p. 296.)

Au temps où, à Saint-Jean, il composait *Spirite*, il croyait fermement au spiritisme :

Dès qu'il se retirait dans sa chambre, le soir, pour écrire quelques pages de son roman, autour de lui des rumeurs troublaient le silence, les meubles craquaient, l'armoire s'ouvrait brusquement; il voyait des ombres confuses au fond des miroirs, entendait des bruits de pas, des soupirs. Ce n'était pas sans appréhension qu'il quittait, pour aller travailler, le petit cercle réuni au salon... Parfois on l'avait vu revenir très troublé : il ne voulait plus remonter seul, par les escaliers de pierre, ni parcourir les larges corridors voûtés de cette maison, qui était une ancienne abbaye et semblait hantée par des ombres. (*Ibid.*, p. 323-324.)

Ajoutons que Théophile Gautier avait été l'ami d'Esquiros, l'au-

teur du *Magicien*, et de Desbarolles, l'auteur des *Mystères de la Main*. Villiers de l'Isle-Adam devait donc trouver, dans le créateur de *Spirite*, plus qu'un maître littéraire, une âme en intime accord avec la sienne. Le sens du mystère, qu'il apportait de sa Bretagne natale, et qui aurait pu se flétrir au souffle sceptique de la vie parisienne, rencontrait, au foyer de Gautier, une atmosphère favorable, où il pouvait non seulement se conserver, mais se fortifier, en s'alimentant de spéculations nouvelles.

Le cycle archéologique de Gautier, disions-nous, comprend principalement *Le Roi Candaule* et *La Nuit de Cléopâtre*, — la puissance suggestive de celle-ci devant être renforcée par *Le Roman de la Momie* et *Salammbô*.

On retrouve des souvenirs de l'un et de l'autre dans cette mystérieuse *Isis*, qui devait être seulement le prologue d'un vaste roman philosophique en sept volumes, et qui demeure solitaire et inquiétante comme une arche ouverte sur la nuit. — La belle et savante Tullia Fabriana, laissant aller son âme à des songes d'amour et de toute-puissance, adresse à Cléopâtre, dont elle croit sentir revivre l'âme en son sein, une fraternelle invocation qu'il serait trop long de rapporter ici (p. 220-225, *Librairie internationale*), mais qui rappelle singulièrement les rêves exaltés de Gautier dans sa *Nuit de Cléopâtre* :

Sur cet étrange oreiller reposait une tête bien charmante, dont un regard fit perdre la moitié du monde, une tête adorée et divine, la femme la plus complète qui ait jamais existé, la plus femme et la plus reine, un type admirable, auquel les poètes n'ont pu rien ajouter, et que les songeurs trouvent toujours au bout de leurs rêves : il n'est pas besoin de nommer Cléopâtre. » (*Nouvelles*, p. 325[1].)

Le salon de Tullia Fabriana, d'autre part, n'est pas sans analogie avec la chambre du *Roi Candaule* :

Huit grandes *statues en basalte noir*, arrachées aux vallés tumulaires d'Éthiopie, et dont les têtes naïvement sculptées exprimaient un supplice intérieur, supportaient ensemble, avec leurs seize bras tendus et crispés, la fresque du plafond... (*Isis*, p. 214.)

Le long des murs, garnis de planches de cèdre merveilleusement travaillées, s'adossaient de distance en distance des *statues de basalte noir*, conservant les poses contraintes de l'art égyptien et tenant au poing une torche de bronze... (*Nouvelles*, p. 392.)

1. Ce n'est d'ailleurs pas le seul endroit de l'œuvre de Gautier où soit évoqué le souvenir de la fastueuse reine d'Égypte. On retrouve son nom dans *Arria Marcella* (p. 287 et 309), la *Morte Amoureuse* (p. 281 et 289), *Fortunio* (p. 8).

... Il aperçut les cariatides, et il lui sembla voir *remuer leurs yeux* terribles. (*Ibid.*, p. 265.)

Les statues de basalte *remuaient les yeux* et ricanaient hideusement. (*Ibid.*, p. 419.)

Le début de *L'Annonciateur*, paru en 1869, évoque d'une manière très nette le souvenir de *Salammbô*. Il existe une parenté évidente entre la description de Jérusalem et celle de Carthage. Certains détails se retrouvent de part et d'autre (les fosses d'animaux féroces, les cothurnes de bronze, le nom de Schaoûl). Le fait, d'ailleurs, n'a rien de surprenant : la parenté était étroite entre les Phéniciens et les Israélites, au point de vue de la langue, de la civilisation, et les rapports furent plus intimes précisément entre les deux peuples à l'époque de Salomon qu'à aucune autre. Flaubert avoue lui-même avoir emprunté à la Bible (trad. Cohen) de nombreux détails. Il n'est pas jusqu'au style de Villiers, dans ce début, qui ne vise à reproduire la densité, la netteté visuelle du style de Flaubert et jusqu'à la fameuse division tripartite de ses phrases. Cependant, passé le premier chapitre, le souvenir de *Salammbô* s'estompe peu à peu pour faire place, de façon de plus en plus distincte, à celui de *La Nuit de Cléopâtre*. On se souvient alors que la formule des deux compositions est la même : une restitution archéologique, dans le cadre de la nouvelle, autour d'une grande figure légendaire, dans une prose rythmée aux allures de poème. — Des similitudes s'accusent aussi entre les descriptions de la salle du festin et de la fête nocturne chez les deux auteurs :

La salle du festin avait des proportions énormes et babyloniennes; l'œil ne pouvait en pénétrer la profondeur incommensurable... Entre chaque pilier, un sphinx colossal de basalte, coiffé du pschent, allongeait sa tête à l'œil oblique, au menton cornu, et jetait dans la salle un regard fixe et mystérieux...

... par-dessus (trois étages), le ciel s'ouvrait comme un gouffre bleu, et les étoiles curieuses s'accoudaient sur la frise...

(*Cléopâtre*, p. 355-356).

... la mystérieuse Salle des Enchantements, œuvre des Chaldéens, la Salle où mille statues de jaspe font brûler une forêt de torches d'aloès, la haute Salle des festins, aux colonnades mystiques, exposée à tous les vents de l'espace prolonge, au milieu du ciel, le vertige de ses profondeurs triangulaires...

(*Contes Cruels*, p. 323.)

Mais le troisième côté de la Salle donne sur la Nuit. Il plonge dans l'obscurité ses esplanades désertes (p. 328).

Seuls, aux trois angles, sous les lampes d'argile consacrées au Nom, les sphynx d'Égypte

... sphynx. (*Pied de Momie*, p. 140.)
... sphinx. (*Ibid.*, p. 411.)

Des musiciens jouant du sistre, du tympanon, de la sambuque et de la harpe à vingt et une cordes remplissaient les travées supérieures et jetaient leur bruissement harmonieux dans la tempête de bruit qui planait sur la fête... »
(*Cléopâtre*, p. 358.)

ont soulevé lentement leurs paupières et, faisant évoluer leurs prunelles de granit, glissent vers le Messager leur regard éternel (p. 341).
... les Musiciennes des Chants-défendus... s'avancent, pâles sous leurs pierreries, au son des kinnors, des tymbrils et des cymbales (p. 328).
... les Capitaines des cavaliers de Sodome font sonner sept fois leurs tubals de fer... On heurte les cymbales sacrées... (p. 330).
... un rugissement de délivrance et de joie, pareil au murmure lointain du tonnerre, passe, dans les nuées, au-dessus de Hiérouschalaïm (p. 331).

Certains détails peuvent avoir été empruntés directement à la Bible, mais on les trouve aussi dans *Le Roman de la Momie* :

Elle (Ra'hel) était blanche plus qu'aucune des filles d'Égypte, blanche comme les brebis qui montent du lavoir.
(*Momie*, IX.)

Et quand les syllabes découvrent, entre ses rouges lèvres, ses dents, celles-ci sont toutes pareilles à celles de la pâle épousée du Sir-Hasirim, blanche comme les brebis sortant du bain (p. 327).

Et sur le rivage opposé, Miriam, la sœur d'Aharon, exultait et chantait en jouant du tambourin, et toutes les femmes d'Israël marquaient le rythme sur la peau d'onagre.
(*Momie*, XVII.)

On heurte les cymbales sacrées, prises au trésor du Temple, les cymbales de triomphe que portait la vieille sœur d'Aaron lorsque, sous ses cheveux gris, elle dansait, ivre de la colère de Dieu, devant l'armée, sur les rivages de la mer (p. 330-331).

Observons, enfin, qu'à l'époque où Villiers composait *L'Annonciateur*, un des habitués de la maison Gautier, le jeune architecte Clermont-Ganneau (familièrement Nono), dont Villiers avait certainement fait la connaissance, se trouvait en Palestine et mettait précisément au jour des vestiges du temple de Salomon.

En dehors de ces ressemblances générales entre *L'Annonciateur*

et *La Nuit de Cléopâtre*, des concordances de détail sont à noter avec d'autres œuvres de Gautier. Azraël est nommé, quoique avec une orthographe différente, dans la *1002e Nuit* : « ... l'ange Asraël n'était pas encore prêt à m'emporter vers le pont d'Alsirat ». (*Roman et Contes*[1], p. 337.)

Son pantalon de byssus, que les Phéniciens nomment syndon, se fermait au-dessus des chevilles par des cercles ornés de clochettes d'or et d'argent, et complétait cette toilette. (*Candaule*, p. 374.)	... lorsqu'elles respirent leurs sachets de besham, tintent les clochettes d'argent qui bordent la frange de leurs syndônes. (*Contes Cruels*, p. 328.)
... cet enthousiasme brûlant du Sir-Hasirim ... (*Candaule*, p. 378.)	... la pâle épousée du Sir-Hasirim ... (p. 327.)
... le docteur ... dansa comme les montagnes dans le Sir-Hasirim du roi Salomon. (*Avatar*, p. 60.)	
... Les Nebiim hébreux... (*Avatar*, p. 40[2].)	Les Nébiim... (*Contes Cruels*, p. 323[2].)

Au cycle archéologique, il convient de rattacher *Le Vieux de la Montagne*, cette œuvre mystérieuse à laquelle Villiers rêva toute sa vie, mais que la Mort jalouse ne lui laissa pas le temps d'exécuter.

Théophile Gautier avait déjà consacré un bref chapitre au personnage dans son conte « Le Club des Hachichins » (*Romans et Contes*, p. 433-435). Il y indiquait même le grand ouvrage sur la question : celui de M. de Hammer. Mais il y a plus : le Vieux de la Montagne était un personnage familier dans la maison de la rue de Longchamps. Le bon Théo rêvait d'en faire le héros d'un énorme roman-feuilleton, à la Ponson du Terrail, auquel il aurait fait collaborer tout ses intimes et qui leur aurait apporté à tous des millions. Il comptait sur « Nono » pour recueillir sur les lieux mêmes les traditions et légendes relatives à ce fameux prince des Hachichins, terreur du Moyen Age... » (Cf. Émile Bergerat : *Souve-*

1. Remarquons, toutefois, que ce nom figure aussi deux fois, et avec l'orthographe de Villiers, dans un des plus admirables poèmes de Léon Dierx (encore un ami de Villiers), le poème de *La Vision d'Ève*, paru dès 1867, dans le recueil *Lèvres Closes* (vers 43 et 81) ; — et aussi dans *Ligeia* et dans *Révélation Magnétique* (*Histoires Extraordinaires*, pages 272 et 303).

2. Observons que Villiers ne semble pas reconnaître le mot quand il le trouve au singulier. Il lui donne le pluriel français : *nabis*. (*C. C.*, p. 337.) Visiblement, ce sont pour lui des personnages tout à fait différents.

nirs et Entretiens de Théophile Gautier, 1879, p. 132-138.) Hélas ! à lui non plus la mort prochaine ne devait pas permettre d'exécuter ce vaste dessein. C'était à sa fille Judith qu'il appartenait de le réaliser, — dans des proportions beaucoup plus modestes. Certes, le *Vieux* de Villiers, tel que nous le laissent entrevoir les rares renseignements qui nous sont parvenus sur son compte, aurait été aussi différent de celui de Théo que de celui de Judith. Mais il ne semble pas téméraire de penser que c'est dans l'entourage de Gautier que Villiers en avait puisé l'idée.

Le cycle des fantaisies, que nous venons d'effleurer déjà avec le *Club des Hachichins*, est remarquable surtout par le conte de *Fortunio*. On en trouve des souvenirs dans *Le Convive des Dernières Fêtes*. Le souper à la Maison-Dorée, après la sortie de l'Opéra, avec les trois demi-mondaines : Clio la Cendrée, Antonie Chantilly et Annah Jackson, décrites minutieusement dans leur beauté et leur costume (*Contes Cruels*, p. 110-113), ressemble beaucoup au souper chez Fortunio, après la sortie des Bouffes, avec les quatre demi-mondaines : Musidora, Arabelle, Phébé et Cinthie, décrites minutieusement aussi dans leur physique et leur toilette. Il y a même à noter une curieuse ressemblance de détail :

> La touchante Antonie... était en (velours) noir, sans une dentelle. Mais la ligne de velours de sa robe n'étant pas ourlée, ses épaules et son col, en véritable carrare, tranchaient durement sur l'étoffe. (*Contes Cruels*, p. 111.)

> (Cinthie) avait sa robe de velours noir posée sur la peau sans chemise et sans corset. (*Nouvelles*, p. 16.)

La principale différence consiste dans le développement : la description de Gautier est plus longue, trop longue même; celle de Villiers, plus rapide, plus ramassée, en est plus vivante. Il y a différence aussi en ce que, chez Fortunio, le luxe est objectif, réel, tandis que, dans *Le Convive*, il réside uniquement dans l'imagination des deux poètes dont la richesse transfigure la banalité du décor : « Peut-être », songeaient-ils en regardant le linge, « étions-nous en présence des innombrables lés du suaire de Xisouthros, blanchis et débités au détail »... (*C. C.*, p. 118). Et ceci nous rappelle que Théophile Gautier, dans le *Pied de Momie*, avait déjà nommé trois fois ce même Xisouthros (*Romans*, p. 412). Il y a aussi une amusante différence entre les deux auteurs dans la manière d'apprécier le vin d'Aï : « Le vin d'Aï, que nous avons seul nommé, pourrait sembler trop frivole et d'une pétulanee trop

évaporée pour un buveur aussi sérieux que Fortunio », dit Gautier (p. 108); « les seaux argentés où se gelait le triste vin d'Aï », réplique Villiers[1] (p. 105).

Le conte se termine par un rappel très net d'un passage déjà cité d'*Avatar*, que l'on nous excusera de ramener :

... il était comme un dormeur réveillé brusquement d'un cauchemar, qui prend encore... pour des yeux flamboyants de cyclopes les patères de cuivre des rideaux simplement illuminées par le reflet de la veilleuse (p. 67).

... et je regardai, pensif, la tête d'un démon de cuivre, aux traits crispés, qui soutenait, dans une patère, les flots sanglants des rideaux rouges.
(*Contes Cruels*, p. 131.)

La longue nouvelle de *Claire Lenoir*, si importante dans l'œuvre de Villiers, puisqu'elle représente la forme primitive de *Tribulat Bonhomet*, n'accuse aucun emprunt sérieux à Théophile Gautier. On y rencontre cependant quelques passages dont l'origine ne semble pas douteuse :

... une consciencieuse rasade de vin de Constance...
(*Nouvelles*, p. 17[2].)

Le Constance allait agir sur le trop impressionnable enfant.
(*Tribulat*, p. 73.)

... Sous la protection et l'inspiration spéciale de la nuit, du vin de Constance et de la mer (p. 5).

... les prunelles d'aigue-marine de Musidora. (*Ibid.*, p. 121.)

C'étaient (ses yeux) deux aigues-marines. (*Ibid.*, p. 93.)

... il avait tous les vins des meilleurs crus : Château-Margaux, grand-Laffite, retour des Indes...
(*Romans*, p. 284.)

... Je me versai donc un ample coup de château-margaux, retour de l'Inde...
(*Ibid.*, p. 116.)

Le Pavillon sur l'eau ne semble avoir exercé aucune influence sur *L'Aventure de Tse-i-la*, qui est cependant aussi une nouvelle chinoise[3]. Cependant on retrouve un écho assez net d'une de ses pensées dans l'un des axiomes de *La Maison du Bonheur*, dont l'aspect pourtant semble bien villiérien :

... L'homme ici-bas ne peut prendre des objets que l'apparence. (*Nouvelles*, p. 358.)

Nul ne peut posséder d'une chose que ce qu'il en éprouve.
(*Derniers Contes*, p. 75 et 81.)

1. Remarquons, en passant, que Vigny est de l'avis de Gautier contre Villiers : « Dans la mousse d'Aï luit l'éclair d'un bonheur ». (*Bouteille à la Mer.*)

2. Notons, toutefois, que Baudelaire a écrit : « Je préfère au constance, à l'opium, au nuits, L'élixir de ta bouche »...

3. En revanche, il y aurait d'intéressants rapprochements à faire avec *Le Dragon Impérial* de Judith Gautier paru en 1867.

En recherchant les traces laissées dans l'œuvre de Villiers par la méditation des *Romans et Contes* ainsi que des *Nouvelles* de Théophile Gautier, nous avons été amenés plusieurs fois déjà à citer des fragments de *Mademoiselle de Maupin*. Le moment est venu de parler avec plus de détail de cet important ouvrage.

Dans *Elen* (acte II, scène VII), le personnage du même nom joue à Samuel la comédie de l'amour, comme Rosette à d'Albert. Elle désire laisser dans le cœur de son amant un souvenir ineffaçable et elle espère que l'amour naîtra peut-être aussi dans son propre cœur. Rosette fait semblant d'aimer Albert, parce qu'elle l'estime, qu'elle le sent malheureux et qu'elle voudrait le consoler; aussi parce qu'elle espère oublier par ce moyen son amour inutile pour Théodore.

ELEN.

Je vais l'aimer trois jours sans qu'il sache mon nom... et puis je m'en irai, je le laisserai seul avec mon souvenir. Ainsi je resterai pure et respectée dans l'âme de quelqu'un sur la terre. (Ed. Chamuel, p. 66.)

... je vois bien que je me suis encore trompée aujourd'hui. Je ne l'aime pas, ce jeune homme... Essayons encore une fois! Peut-être serai-je touchée un instant... (p. 96).

MAUPIN

Il m'inspirait assez de pitié et d'intérêt pour aisément pouvoir prendre avec lui un ton et des manières assez tendres pour lui faire illusion. J'ai joué mon rôle en comédienne consommée... J'ai paré ce mannequin d'amour des plus brillantes étoffes... et je lui ai donné une apparence si séduisante, que la réalité ne valait pas mon mensonge (p. 173).

Vers la fin de ce magnifique songe d'opium qui est peut-être la plus belle page d'*Elen*, on lit les étranges lignes suivantes :

Tu cherchais l'immortalité ? Tu la demandais autrefois?... Regarde! Reconnais-toi dans cette nature ! Reconnais tes pensées dans ces grandes fleurs maudites!... Ces eaux, et cette terre, et ces collines, c'est ton cœur dans l'épouvante!... Reconnais ton âme dans ce ciel interdit!... La voilà, l'Immortalité!... (p. 144, éd. Chamuel).

Et dans *Morgane* :

Nos actions sont devenues ce monde horrible... (p. 223, Chamuel).

Ainsi l'immortalité, du moins pour certains êtres, consiste dans une vie spectrale non sans analogie avec celle que Virgile décrit dans ses Enfers, mais dont le décor est constitué uniquement par nos actions, nos désirs, nos pensées, concrétisés sous une forme symbolique. Assurément, une telle idée ne se rencontre pas dans

Gautier, mais n'a-t-elle pas pu être suggérée à Villiers par des passages comme celui-ci, où le maître représente des pensées d'une manière à la fois concrète et symbolique :

Monstrueuse pensée, qui déploie tes rameaux d'un vert pâle et tes ombelles de ciguë dans l'ombre glaciale de mon cœur, quel vent empoisonné y a déposé le germe dont tu es éclose ? (p. 202). ... Cette graine tombée d'hier dans le rocher stérile de mon cœur l'a déjà pénétré en tous sens de ses mille filaments; elle s'y est cramponnée robustement, et il serait impossible de l'arracher. C'est déjà un arbre qui fleurit et verdoie, et tord ses racines musculeuses (p. 229)... je m'adressais les plus durs reproches d'être ainsi tourmenté par un semblable amour, et de n'avoir pas la force d'arracher de mon cœur cette plante vénéneuse qui y était poussée en une nuit comme un champignon empoisonné... (p. 360).

La phrase latine citée par Villiers dans *Claire Lenoir* : « *Pulcher hymnus Dei homo immortalis* » (p. 115, I, 16-17, édit. Stock), et attribuée par lui à Lactance, présente une curieuse ressemblance avec une pensée de D'Albert : « ... aussi bien que l'esprit, elle (la nudité) est un hymne éternel à la louange de Dieu ». (*Maupin*, p. 148.) Gautier devait connaître la phrase latine, et c'est elle qui lui aura inspiré la réflexion de D'Albert.

L'idée même qui sert de point de départ à *Véra*, l'idée qu'on peut mourir d'amour, se trouvait déjà dans *Maupin* :

... en vérité, je ne crois pas qu'un homme de chair pût résister une heure à des voluptés si pénétrantes; deux baisers comme cela pomperaient une existence entière, et feraient vide complet dans une âme et dans un corps (p. 108).

Et il va sans dire que cette observation s'applique aussi au dénouement d'*Akëdysséril*. L'originalité de Villiers a consisté dans ces deux cas à imaginer des enchaînements de circonstances tendant à porter les sentiments à un paroxysme capable d'expliquer leur foudroyant effet.

L'une des raisons présentées par Axel à Sara pour l'entraîner au suicide est, on s'en souvient, celle-ci : il existe, dans la vie amoureuse de tous les couples, des minutes éblouissantes où les âmes exaltées ont l'impression de se fondre en une seule âme, où, laissant bien loin derrière elles le monde matériel, comme les bornes mesquines des personnalités, elles s'enlèvent d'un vigoureux coup d'aile dans les espaces infinis, et jouissent, pendant quelques instants, d'une félicité divine; mais ces minutes sont fugitives; les dieux jaloux les abrègent; nul ne saurait les revivre; l'essayer même, c'est en ternir le souvenir :

Tu vois le monde extérieur à travers ton âme : il t'éblouit; mais il ne peut nous donner une seule heure comparable, en intensité d'existence, à une seconde de celles que nous venons de vivre. L'accomplissement réel, absolu, parfait, c'est le moment intérieur que nous avons éprouvé l'un de l'autre, dans la splendeur funèbre de ce caveau. Ce moment idéal, nous l'avons subi : le voici donc irrévocable, de quelque nom que tu le nommes! Essayer de le revivre, en modelant, chaque jour, à son image, une poussière, toujours décevante, d'apparences extérieures, ne serait que risquer de le dénaturer, d'en amoindrir l'impression divine, de l'anéantir au plus pur de nous-mêmes. Prenons garde de ne pas savoir mourir pendant qu'il en est temps encore. (*Axel*, éd. Dent, p. 261.)

Cette impossibilité de revivre les minutes rayonnantes de l'amour est aussi l'une des angoisses qui tourmentent le poète D'Albert dans *Mademoiselle de Maupin* :

Nos bouches se prirent; ô quel chaste et délicieux baiser! — Nos chevaux marchaient toujours avec leur bride flottante sur le cou. — Je sentais le bras de Rosette se relâcher et ses reins ployer de plus en plus. — Moi-même je faiblissais et j'étais près de m'évanouir (p. 103). Nous avons mis nos chevaux au pas, et nous avons essayé le même baiser. — Hélas! nos lèvres seules se joignaient, et ce n'était que le spectre de l'ancien baiser. — Le beau, le sublime, le divin, le seul vrai baiser que j'aie donné et reçu en ma vie était envolé à tout jamais (p. 106).

Sous le ton différent, il est facile de reconnaître l'identité foncière des sentiments. Mais Villiers a su tirer un effet hautement dramatique de ce qui n'était qu'un état d'âme épisodique, — simplement en portant celui-ci à sa plus haute puissance, — en mettant en présence deux êtres d'exception, entièrement chastes jusqu'à cette heure, et en renforçant la soudaine illumination de l'amour par la soudaine illumination de la toute-puissance.

Remarquons enfin en terminant que le thème de la désillusion du voyage, dont Villiers a tiré un si merveilleux parti dans le dernier acte d'*Axel*, est peut-être venu du poème du départ qui ouvre le recueil d'*España*.

L'horizon charme l'œil; à quoi bon le toucher?... (v. 64.)
Poète, tu sais bien que la réalité
A besoin, pour couvrir sa triste nudité,
Du manteau que lui file à son rouet d'ivoire
L'imagination, menteuse qu'il faut croire... (v. 66-70.)
Le mont chauve et pelé doit à l'éloignement
Les changeantes couleurs de son beau vêtement;

Approchez, ce n'est plus que rocs noirs et difformes... (v. 79-81.)
N'as-tu pas dans tes mains assez crevé de bulles... (v. 73.)

Si tu savais quel amas de pierres inhabitables, quel sol stérile et brûlant, quels nids de bêtes immondes sont, en *réalité*, ces pauvres bourgades, qui t'apparaissent, resplendissantes de souvenirs, au fond de cet Orient que tu portes en toi-même! La terre, te dis-je, est gonflée, comme une bulle brillante, de misères et de mensonges, et, fille du néant originel, crève au moindre souffle, Sara, de ceux qui s'en approchent. (*Axel*, p. 262.)

Mais c'était déjà, sans doute, ce poème qui avait inspiré le *Voyage* de Baudelaire, et il devient dès lors difficile de dire à qui des deux Villiers est redevable ici.

Idées, situations, expressions, les réminiscences de Théophile Gautier sont donc nombreuses et nettes dans l'œuvre de Villiers. Cependant l'influence du grand romantique ne s'est pas bornée à ces résurgences sporadiques et isolées. Elle s'est manifestée encore, croyons-nous, d'une manière plus large, moins facilement saisissable, mais tout aussi efficace : nous voulons dire par la forme. Loin de nous, certes, la pensée d'affirmer que le style et la manière de Villiers ressemblent à ceux de Gautier. On chercherait en vain chez lui cette matérialité du style, ce goût de la description acharnée à lutter avec le réel, ce ton enjoué si déplaisant d'ailleurs par endroits, — comme on ne trouverait pas non plus dans Gautier cette ironie amère, ce spiritualisme éperdu qui sont la marque propre de l'écrivain breton. Il est un point cependant par lequel la forme de Gautier a dû influer sur celle de Villiers : c'est par le souffle poétique, l'enthousiasme qui soulève soudainement sa phrase, lorsqu'il vient à rencontrer au bout de sa plume une de ces idées essentielles qui sont comme la substance même de son âme ; l'élan lyrique qui imprime insensiblement aux mots un rythme souverain, une harmonie incantatoire et fait de certains paragraphes les plus admirables poèmes en prose. On a pu déjà saluer au passage quelques-uns de ces couplets (p. 516, 523) ; qu'on nous permette d'en citer encore deux ou trois :

... rien ne meurt, tout existe toujours ; nulle force ne peut anéantir ce qui fut une fois. Toute action, toute parole, toute forme, toute pensée tombée dans l'océan universel des choses y produit des cercles qui vont s'élargissant jusqu'aux confins de l'éternité. La figuration matérielle ne disparaît que pour les regards vulgaires, et les spectres qui s'en détachent peuplent l'infini. Pâris continue d'enlever Hélène dans une région inconnue de l'espace. La galère de Cléopâtre gonfle ses voiles de soie sur l'azur d'un Cydnus idéal.

Quelques esprits passionnés et puissants ont pu amener à eux des siècles écoulés en apparence, et faire revivre des personnages morts pour tous. Faust a eu pour maîtresse la fille de Tyndare; et l'a conduite à son château gothique, du fond des abîmes mystérieux de l'Hadès. (*Romans et Contes*, p. 308.)

Quelque chose l'attire et l'appelle invinciblement qui n'est pas de ce monde ni en ce monde, et il ne peut avoir de repos ni jour ni nuit; et, comme l'héliotrope dans une cave, il se tord pour se tourner vers le soleil qu'il ne voit pas. C'est un de ces hommes dont l'âme n'a pas été trempée assez complètement dans les eaux du Léthé avant d'être liée à son corps, et qui garde du ciel, dont elle vient, des réminiscences d'éternelle beauté qui la travaillent et la tourmentent, qui se souvient qu'elle a eu des ailes, et qui n'a plus que des pieds. (*Maupin*, p. 172.)

La fréquentation des livres et de la personne de Théophile Gautier a donc laissé des traces très nettes dans l'œuvre de Villiers de l'Isle-Adam. Sans l'auteur des *Contes* et *Nouvelles*, peut-être n'aurions-nous ni *L'Annonciateur*, ni *Véra*, ni *L'Ève Future*. Toutefois, si nombreux et si nets qu'ils soient, les emprunts de Villiers à Gautier laissent intacte son originalité. Ils semblent avoir été pour son génie créateur des suggestions, des orientations, plutôt que des modèles oppressifs et rigoureux. Leur importance n'en est pas moins grande et il est impossible de préciser en particulier tout ce que le génie rêveur et un peu nuageux de l'écrivain breton peut devoir à la claire vision de l'auteur méridional. Mais la remarque la plus curieuse que laisse dans l'esprit l'étude des rapports entre Villiers de l'Isle-Adam et Théophile Gautier, c'est que le second n'a pas influé sur le premier surtout par les qualités de descriptif coloriste et plastique qui semblent ses plus distinctifs caractères, mais bien plutôt par ses tendances spiritualistes et sa croyance au surnaturel. Il faut songer en particulier que ce fut peut-être ce Gautier, qu'on se représente toujours comme un grand matérialiste, qui orienta d'une façon décisive vers l'occulte le jeune écrivain que son atavisme celtique sollicitait déjà dans ce sens et lui fit sentir tout ce qu'il pouvait réaliser de puissant et de nouveau dans ce genre.

E. Drougard.

ESSAI SUR LA MÉTRIQUE DE VERLAINE[1]

II

Le vers de Verlaine.

Ainsi, en ces années 1890-1895, au plus fort de la « mêlée symboliste », dans le temps que les petites revues bataillent de toutes leurs jeunes plumes en faveur du vers libre, Verlaine, sommé de prendre parti, se récuse, ou fait profession bruyante d'orthodoxie. Mais il ne trompe personne que lui-même. Il a beau se dire innocent des attentats prosodiques qu'on commet en son nom, se défendre avec énergie d'avoir trempé dans le complot du vers libre, il est bel et bien, aux yeux des jeunes poètes, le libérateur. Libérateur malgré lui, « Parnassien quand même », dira un jour Moréas, dans un accès d'humeur; mais, en 1886, dans le fameux manifeste du *Figaro*, il écrivait :

M. Paul Verlaine brisa en l'honneur du mouvement actuel les cruelles entraves du vers que les doigts prestigieux de M. Théodore de Banville avaient assoupli auparavant.

Et ces jugements, malgré l'apparence, ne se contredisent point. Ce qui fâche Moréas, en 1891, c'est justement de voir s'embarrasser, sur le tard, de scrupules théoriques, scholastiques, le plus instinctif, le moins pédant des « rythmeurs ». Tant il est vrai — d'une vérité devenue lieu commun — que la théorie est une chose, que la pratique en est une autre, et qu'on peut être révolutionnaire sans le vouloir, sans le savoir...

C'est l'histoire — assez édifiante — de bien des révolutions. Ceux qui crient le plus fort ne sont pas toujours ceux qui agissent le plus. De Banville et de Verlaine, Moréas a dû convenir que le vrai révolutionnaire, c'est Verlaine. Et pourtant, qui fut plus audacieux — en théorie — que l'auteur du *Petit Traité de Poésie française* ?

Quel malheur, écrivait-il de Hugo, que cet Hercule victorieux aux mains sanglantes *n'ait pas rendu le vers absolument libre*, mâchant seulement dans sa bouche écumante le frein d'or de la rime »,

et il lançait cet appel à l'insurrection :

Osons proclamer la liberté complète et dire qu'en ces questions

1. Cf. *Revue d'Histoire littéraire*, octobre-décembre 1931.

complexes l'oreille décide seule. On périt toujours, non pour avoir été trop hardi, mais pour n'avoir pas été assez hardi.

Voilà, sans doute, pour l'époque, un fier langage! Voici maintenant une correction prosodique de ce téméraire, de ce vaillant : dans le poème intitulé *La Reine Omphale*, daté de juin 1861, et publié dans la première édition des *Exilés* chez Lemerre (1867), on lisait ces deux beaux ternaires :

> Cette quenouil | le chaude encor | de mon haleine,
> Où je filais | pensivement, | la blanche laine.

En 1875, soit trois ans après le *Petit Traité*, dans une nouvelle édition des *Exilés*, le second vers était devenu :

> Où je filais, | d'un *doigt* pensif, | la blanche laine.

L'obsession de la tonique obligatoire à la sixième syllabe, même dans le ternaire — règle sacro-sainte pour Hugo, — l'avait emporté chez le poète sur les velléités libératrices du théoricien! Qu'au reste Banville ait contribué, pour sa part, à assouplir notre rythmique française, tout le monde en convient. Cela n'empêche point qu'il ait été dans la pratique beaucoup plus timide que dans la théorie.

Au rebours, Verlaine, fort prudent dans la doctrine et d'ailleurs théoricien malgré lui, se montre hardi dans la pratique, hardiesse rarement provocante, enveloppée[1] plutôt et d'autant plus dangereuse qu'elle offense moins. Rien d'agressif ou de brutal, au moins dans les commencements. A ne lire que des yeux les vers de Verlaine, on jurerait qu'ils sont parfaitement conformes au canon parnassien; le nombre rituel des syllabes est respecté, on peut les compter sur les doigts; les *e* muets y jouent le jeu traditionnel; la rime est bien en place; bref, l'armature extérieure du vers paraît solide, nette, bien articulée, la « mise en page » tout orthodoxe. Ce n'est là souvent qu'une apparence. A l'intérieur du vers, et d'un vers à l'autre, un combat secret se livre, de bonne heure, entre l'instinct rythmique du poète et la règle, la coutume prosodique, le mètre officiel. Et l'instinct de plus en plus tend à l'emporter. A travers le quadrillé parnassien — qui semble quelque survivance scolaire — court, d'abord timide et contraint, puis hardi et franc, le plus spontané, le plus naturel des rythmes. On peut — de loin — s'y méprendre. On s'y est mépris. L'œil a trompé l'oreille. Mais, dès l'instant que l'écriture devient chant, le

1. Mallarmé a bien vu cela : « La variation date de là (de la mort de Hugo); quoiqu'*en dessous* et d'avance inopinément préparée par Verlaine, *si fluide*, revenu à de primitives épellations ». (*Divagations* : *Crise de vers*, p. 237. Fasquelle.)

rythme organique de la pensée ou du sentiment, sensible dans la structure de la phrase, rompt l'apparente symétrie, brise la carrure, se libère... l'artifice cède à la vie. Je dis l'artifice et non l'art. La vivacité du don poétique n'exclut pas chez Verlaine une fort lucide entente des ressources et des moyens du langage. Le miracle de l'inspiration nous échappe, mais les secrets de l'art, l'œuvre — qui les détient — peut nous en livrer quelques-uns, à tout le moins, nous les faire entrevoir.

Un scrupule ici nous arrête : N'y a-t-il pas quelque barbarie — barbarie savante, sans doute, mais c'est peut-être la pire de toutes — à vouloir se livrer, sur le vers de Verlaine, et sur toute vraie poésie, à de telles expériences cliniques. « La poésie de Verlaine, écrit un historien du symbolisme, André Barre, est la musique même; elle se sent, elle ne s'analyse pas. » Nonobstant, notre historien consacre cinq ou six pages — à la vérité peu précises et sans grand souci de la chronologie — à la technique de Verlaine. Et Pierre Martino, dans son excellent *Verlaine*, en fait autant, mais avec infiniment plus de précision et de sagacité. C'est qu'il est bien difficile de faire autrement, à moins de se borner à une critique exclamative : Admirable, ceci! Détestable, cela! Oui, mais pourquoi? Et c'est le pourquoi qui importe. Mais qu'on se rassure. Nous ne serons pas si cruels que feu l'abbé Rousselot ou tel de ses disciples dont les schémas phonétiques (d'ailleurs si riches d'enseignements) sont proprement horrifiques. Nous n'avons nul besoin aujourd'hui d'appareils enregistreurs, notre propos étant non pas d'étudier le phonétisme du vers de Verlaine, mais plus simplement de relever dans ce vers tout ce qui pouvait surprendre, déconcerter même des oreilles de 1885, habituées aux cadences romantiques et parnassiennes, tout ce qui annonçait par conséquent la dislocation prochaine, inévitable du vers régulier et sa résolution en vers libres, disent les uns, en prose, disent les autres.

*
* *

On range communément sous le nom de *Recueils Parnassiens* les trois premiers recueils de Verlaine : *Poèmes Saturniens* (1866), *Fêtes Galantes* (1868), *Bonne Chanson* (1869). En gros, on a raison, mais « tous jugements en gros sont lâches et imparfaits », dit quelque part Montaigne, et une oreille un peu attentive devait discerner dans ces œuvres de jeunesse d'assez audacieuses nouveautés. A quoi reconnaissait-elle des vers parnassiens? A leur

perfection formelle, plus précisément à la sûreté, à la solidité de leur structure rythmique et à la richesse de leurs rimes. Le vers parnassien est, en effet, fortement plutôt que finement rythmé. Leconte de Lisle, certes, ne se refuse aucune des libertés de Hugo; — il tolère même une atone à l'hémistiche dans le ternaire :

D'un bout à l'autre *de* | la salle à voûte épaisse;...

mais, au demeurant, il n'use de ces libertés qu'avec discrétion; il préfère le vers de rythme classique, bien équilibré sur ses hémistiches, au ternaire à double coupe, moins assuré, de rythme plus incertain; il se garde de multiplier les enjambements qui altèrent le rythme en le prolongeant au delà du mètre; enfin, il donne à la rime, « indice acoustique de l'unité de mesure », la plus riche sonorité.

Le vent respectueux, parmi leurs tresses sombres,
Sur leur nuque de marbre errait en frémissant,
Tandis que les parois des rocs couleur de sang,
Comme de grands miroirs suspendus dans les ombres,
De la pourpre du soir baignaient leurs dos puissants.

Des vers de cette carrure, il y en a sans doute dans les *Poèmes Saturniens*, en assez grand nombre même. Il y en a dans le prologue et l'épilogue, d'inspiration toute parnassienne; il y en a dans *Effet de Nuit*, *Nocturne Parisien*, *César Borgia*, *La Mort de Philippe II*, et dans cet « à la manière de » Coppée : *M. Prudhomme*. Il y en aura même dans les sonnets « bandores » qui prendront place dans *Jadis et Naguère*. Mais ce sont là justement des pastiches, des exercices d'école, « à la manière de plusieurs ». *Le vrai Verlaine n'est pas là.* Et les lecteurs de 1867 ne s'y sont pas trompés. Quand Anatole France rappelle discrètement au poète « qu'il est inutile que la Muse prenne à chaque instant ses talons avec ses dents », il prouve qu'il a de l'oreille. Verlaine, d'ailleurs, confessera, en 1890, dans son projet de préface pour une réédition des *Poèmes Saturniens*, ce précoce instinct d'indépendance. En fait, de bonne heure, on voit paraître, chez Verlaine, derrière le syllabisme traditionnel, un rythme accentuel qui, tantôt s'accorde — tant bien que mal — avec ce syllabisme, tantôt le contrarie jusqu'à le rendre presque insaisissable, jusqu'à le faire oublier. Voilà ce qui était grave, troublant, dangereux. L'alexandrin — dont Hugo lui-même avait, avec son infaillible instinct, respecté l'armature essentielle — qui ne cesse jamais chez lui d'être perçu comme alexandrin — tend, chez Verlaine, à se disloquer, à se désagréger, à perdre son unité rythmique; chacun des

groupes rythmiques qui le constituent tend à vivre d'une vie propre ou même à s'unir, en des groupements nouveaux, aux vers suivants. Il arrivera que l'alexandrin ne sera plus perçu comme tel et, pour peu que la rime faiblisse, manque à son rôle d'indice sonore de l'unité métrique, l'oreille du lecteur, déçue dans son attente, déconcertée — au sens plein du mot, — croira entendre, non plus des vers, mais quelque prose rythmée. Témérité ou imprudence? Il n'importe, le résultat est le même, le danger pareil. Et qu'il le veuille ou non, Verlaine, par ce traitement de l'alexandrin, conduit le vers français au seuil du vers libre. Sans doute, en suscitant à l'alexandrin ces rivaux que sont les mètres impairs — ou même les mètres plus courts que l'alexandrin — Verlaine menace les droits acquis de l'alexandrin, mais ce n'est là, après tout, qu'une affaire de préséance. Il fait plus : il touche au cœur, il atteint l'alexandrin dans sa structure organique, vitale, et c'est en cela, croyons-nous, beaucoup plus que dans l'emploi des mètres impairs ou dans le fléchissement de la rime, que consiste la révolution prosodique de Verlaine.

Il n'importe guère, dès lors, de dresser une statistique des mètres employés par Verlaine dans ses différents recueils, non plus que d'étudier l'évolution de la rime à laquelle, au demeurant, il est resté fidèle. Que les mètres soient pairs ou impairs, longs, moyens ou courts; que la rime soit riche ou simplement suffisante, oculaire ou phonétique; que l'alternance soit ou non respectée, tout cela serait de peu de conséquence si Verlaine avait respecté l'essentiel, je veux dire l'âme de ce vers privilégié — le vers français par excellence — qu'est l'alexandrin. Quelques exemples suffiront, je pense, à montrer que les libertés prises par Verlaine menaçaient l'existence même de l'alexandrin. Ces exemples, nous les choisirons surtout dans les recueils que la critique et l'opinion s'accordent à tenir pour ses chefs-d'œuvre : des *Poèmes Saturniens* à *Sagesse*. Dans *Jadis et Naguère* — formé de pièces de toutes dates — surtout dans les derniers recueils, Verlaine ne fait guère que « persévérer dans son être », et ses repentirs parnassiens n'entraînent aucune modification remarquable de sa technique. Il ne « régularise » pas son vers; il se refuse seulement toute liberté nouvelle. Rebelle au vers libre, il reste obstinément fidèle au syllabisme et à la rime. *Sagesse*, « œuvre rythmiquement capitale », marque en somme le terme de son évolution. Sans doute crut-il, vers 1875[1], qu'il avaient suffi-

1. Nous tenons compte de la date de composition des poèmes, qui seule importe, non de la date de publication des recueils.

samment « élargi la discipline du vers ». En quoi l'avait-il élargie? Nous allons essayer de le dire.

*
* *

Observons d'abord que Verlaine, au rebours de Leconte de Lisle et même de Hugo, tend à faire du ternaire — sous sa forme pure 4-4-4 et ses formes dérivées — un usage de plus en plus fréquent. Le « régime » rythmique chez Hugo est, dans l'ensemble, de formule classique. « Sur vingt bons vers de l'École moderne, dit Sainte Beuve, dans *Les Pensées de Joseph Delorme*, il y en aura toujours quinze qu'à la rigueur Racine aurait pu faire »; et Becq de Fouquières compte sur cent vers de Hugo, sept ternaires seulement (cinq de type 4-4-4, deux de type 3-5-4). Cette discrétion dans l'emploi du ternaire explique que, quelle que soit la structure du tétramètre de Hugo, l'oreille n'est pratiquement jamais troublée; le dynamisme rythmique est d'une régularité telle que l'audition, çà et là, d'un ternaire surprend l'oreille sans l'offenser. Le rythme normal et traditionnel n'est qu'un instant déréglé, en vue de quelque effet d'art, voulu par le poète. Mais que l'exception tende à devenir la règle, que les ternaires se pressent et s'accumulent dans le même poème, et l'oreille hésite sur le régime rythmique du poème qu'elle écoute. Au vrai, il n'y a plus de régime rythmique, ou plutôt il y en a deux — à quatre temps, à trois temps — entre lesquels l'oreille balance, se soumettant tantôt à l'un, tantôt à l'autre. Il en est souvent ainsi chez Verlaine. Le poème *Dans les bois*, publié dans *L'Art* en 1865, puis dans *Le Parnasse Contemporain* de 1866, enfin inséré dans les *Poèmes Saturniens*, ne comporte pas moins de dix ternaires sur vingt-quatre vers. La strophe pénultième est tout entière en ternaires :

Le vent se lèv | e, chaud et lourd | , un frisson passe (4-4-4)
Et repas | se, toujours plus fort | , dans l'épaisseur (3-5-4)
Toujours plus somb | re des hauts chê | nes, obsesseur (4-4-4)
Et s'éparpil | le ainsi qu'un mias | me dans l'espace. (4-4-4)

En sorte que toute le poème reste dans une indécision rythmique, qui a son charme sans doute — la question n'est pas là, — mais *qui menace les habitudes de l'oreille*, inquiète sa sécurité et la prépare, comme dit Verlaine, « à bien d'autres déconcertements ». Cet usage immodéré du ternaire — qui ne peut pas ne pas frapper le lecteur — ne compromet pas la structure de l'alexandrin; elle a évidemment moins de netteté, surtout avec les formes dérivées du

ternaire, que celle du tétramètre classique; mais, enfin, avec ses deux coupes intérieures, le ternaire reste un vers bien scandé. Il est assez curieux de voir Rimbaud, dans une lettre du 25 août 1870, à G. Izambard, lui signaler comme une « forte licence » la coupe de ce ternaire des *Fêtes Galantes* :

Et la tigresse épou-vantable d'Hyrcanie

On a reconnu la coupe du vers des *Exilés*, prudemment corrigé par Banville. Le collégien Rimbaud a encore des principes. Pas pour longtemps. En fait, Verlaine a eu raison de renoncer à l'hypocrisie de la tonique au sixième pied ternaire; son vers est parfaitement équilibré et de rythme très sûr. Si Verlaine avait borné là ses audaces, le mal ne serait pas grand. Il y a beaucoup plus grave.

Quel que soit le rythme d'un alexandrin. l'essentiel est que ce rythme soit net, qu'il n'y ait pas d'incertitude sur la façon de scander le vers, pas d'énigme rythmique : Tétramètre, où trimètre si son rythme ne prête à aucune équivoque, l'oreille est satisfaite. Il n'en va pas toujours ainsi chez Verlaine. Son vers — « coupé par d'invraisemblables césures », observait Huysmans, dans *A Rebours* — est souvent de lecture malaisée. Le rythme en est douteux, la scansion discutable. Malice ou maladresse? Peu importe. Le fait est là. Voici deux vers que j'emprunte à ce délicieux sonnet que nous savons tous par cœur : *Après trois ans*

Le jet d'eau fait toujours son murmure argentin
Et le vieux tremble sa plainte sempiternelle.

Le premier vers est de rythme tout classique; c'est un tétramètre parfait à mesures égales 3-3-3-3, mais le second? Comment le scander? En tétramètre? C'est impossible : la sixième syllabe est une atone. En trimètre? Essayons. La place des trois accents rythmiques n'est pas douteuse : Tre*mb*le — pla*in*te — sempiter*nelle*; mais quel sera le numérisme rythmique de ce ternaire? 4-3-5?

Et le vieux *trem*-ble sa pl*ain*-te sempiter*nelle*,

scansion rigoureusement conforme, sur le papier, aux usages des métriciens, chaque mesure rythmique se terminant sur l'accent rythmique. Mais que vont devenir, dans la diction — car il faut toujours en revenir là — les deux *e* muets qui comptent régulièrement dans le syllabisme du vers, et qui commencent, l'un la deuxième, l'autre la troisième mesure? Si la voix les fait entendre, afin de garder au vers son rythme d'alexandrin, l'effet sur l'oreille

sera déplorable. Si on en supprime un — le second, par exemple, — le vers perd une syllabe; son rythme d'alexandrin est altéré. Si, enfin, conformément à la diction naturelle, on les escamote tous les deux, notre alexandrin se mue en décasyllabe.

Et le vieux trembl' sa plaint' sempiternelle.

De toutes manières, le lecteur sera contraint de ruser avec son texte, et, s'il veut garder un rythme d'alexandrin, d'allonger les toniques pour compenser les défaillances des muettes. « Au diable votre numérisme syllabique, nous dira R. de Souza; ce mètre sur lequel vous ratiocinez est tout simplement un mètre libre à trois accents ». C'est justement où nous voulions en venir : cet alexandrin est un faux alexandrin. C'est un décasyllabe ou un mètre libre, comme on voudra. Son instabilité rythmique tient très certainement à la place malencontreuse des muettes. « Quant à l'*e* muet, écrivait Valéry à André Gide, la seule pierre de touche de la poésie, c'est la place de la muette. » Il ne semble pas que Verlaine ait apporté toujours un très grand soin à choisir cette place. On rencontre trop souvent des muettes où l'oreille attendait des toniques. Le rythme du vers en pâtit; le lecteur hésite; l'auditeur perçoit la dissonance; et il se peut que ces dissonances aient parfois leur charme, — mais ce n'est pas la question; ce qui nous intéresse ici, c'est de voir l'alexandrin atteint dans sa moelle et dans ses vertèbres, grièvement. Il ne suffit pas, en effet, pour qu'un vers soit beau, qu'il ait son compte de syllabes; encore faut-il que leur prononciation ne soit pas contraire aux exigences du rythme; il y a un art de quarrer la phrase dans le vers, pour le plaisir de l'oreille. Cet art, Verlaine, certes, ne l'ignore pas, mais il lui arrive trop souvent de le négliger, de distribuer un peu au petit bonheur ses muettes et ses coupes à l'intérieur du vers, et je consens encore une fois que l'oreille y goûte quelque plaisir pervers, mais que devient, dans ce laisser-aller, notre alexandrin traditionnel? Voici, à titre de curiosité, quelques-uns de ces alexandrins(?) instables. Ils ont bien sur le papier douze syllabes (au prix souvent de fâcheuses diérèses). Combien en ont-ils réellement pour l'oreille? Quel est leur véritable rythme? Le lecteur décidera :

Se multipliant comme un cortège de loups...
Siciliennes, ni les pompes aurorales...
Et le travail des plus humbles recueillements...
Ces vers, du fond de ma détresse violente...

(*Poèmes Saturniens.*)

Lamentable ami qui me cherches où je suis...
En son flot, tout mauvais germe que je semais...
Où mon cœur creusait son ensevelissement...
Et de Judas et de Pierre, pareil à toi...
Et croie, et ceci dont elle le complimente...
Dont l'éclair plonge et va luire et se réverbère...
Le temps si long dans la patience si grande...
Et tout le cirque des civilisations...
Ce toit de tuiles, sous ces verdures, le vain...
(*Sagesse.*)

Ou je les entends mal, ou la plupart de ces vers ont, pour l'oreille, moins de douze syllabes. Quant à leurs coupes, le moins qu'on en puisse dire, je crois, est qu'elles eussent grandement surpris Racine. Robert de Souza, dans son étude si suggestive et malheureusement presque introuvable, sur *le rythme en français*, cite quatre vers de *Sagesse* qu'il scande comme il suit :

Lă mŭsīquĕ dĕ mēs loŭāngĕs ă jămāis
Et l'ĕxtāsĕ pĕrpĕtŭelle ĕt lă scīence
Et d'ētre ĕn moī părmī l'aĭmable ĭrrădĭance
Dĕ tĕs soŭffrancĕs ĕnfĭn mĭennĕs quĕ j'ăimaīs.

« Ces vers, ajoute-t-il, ont *un syllabisme difficilement praticable*, et ils se résolvent en réalité en quatre mètres libres sur trois accents, qui nous amènent aux formes rationnelles des vrais rythmiciens d'aujourd'hui[1]. » Ces vrais rythmiciens, il les a nommés en un autre endroit de son livre; ce sont les « vers-libristes »; c'est Kahn, Viélé-Griffin, Mockel, van Lerberghe, d'autres encore; bref, tous ceux qui, au point de vue rythmique, ont passé, vers 1890, de « l'historique officiel » à « l'organique vivant ».

Cette liberté rythmique à l'intérieur du vers se trouve considérablement aggravée, chez Verlaine, par la pratique immodérée de l'enjambement : enjambement sur la césure, enjambement sur la rime. Il n'est pas douteux que l'enjambement soit un accident métrique d'une extrême gravité : étant, suivant la définition de Becq de Fouquières, « une extension de la période rythmique normale », il crée une discordance entre la période rythmique — qui se confond avec la période logique — et le mètre. Tous les métriciens sont bien d'accord sur ce point, et ils ne sont pas moins unanimes à recommander aux poètes de n'user de l'enjambement qu'avec une grande discrétion :

« La généralisation de l'enjambement, écrit R. de Souza, portant à

1. R. de Souza, *Du rythme en français*. Appendices : « Le vers et la strophe métrique dans la poésie française », p. 84 et sq.

la fois sur la césure et le terme du mètre, est théoriquement la négation même du rythme perceptible, puisque des enjambements successifs en l'allongeant le déforment et l'empêchent de se reformer. Si, d'une manière effective, Hugo garde, au contraire, en sa marche poétique des mouvements rythmiques larges et assurés, c'est qu'il suit sa route sans s'écarter, en somme, de la ligne classique et que ses écarts, tout rapprochés qu'ils soient, ne se présentent point à de trop rapprochées distances, l'éloignent à peine du rigide tracé de la tradition. »

On ne pourrait en dire autant de Verlaine. Dès les *Poèmes Saturniens* se trahit, de l'aveu même du poète, « l'un peu déjà libre versification, enjambements et rejets, dépendant plus généralement des deux césures avoisinantes... » Le *Prologue* — si parnassien pourtant d'inspiration — en est rempli :

Ah! la terre et la mer et le ciel, purs encor
Et jeunes, qu'arrosait une lumière d'or
Frémissante, entendaient, apaisant leurs murmures
De tonnerres, de flots heurtés, de moissons mûres...

C'est l'ouragan, c'est la tempête, c'est la houle
Marine, dans la nuit sans étoile, qui roule
Et déroule, parmi les bruits sourds, l'effroi vert
Et rouge des éclairs sur le ciel entr'ouvert...

Trois rejets successifs les deux fois.

Dans le sonnet *L'Angoisse* :

Nature, rien de toi ne m'émeut, ni les champs
Nourriciers, ni l'écho vermeil des pastorales
Siciliennes, ...
. . . . . .
Je ne crois pas en Dieu, j'abjure et je renie
Toute pensée. . . . . .

Dans *La Nuit de Walpurgis classique* :

Un rythmique sabbat, rythmique, extrêmement
Rythmique. . . . . .
. . . . . .
Des ronds-points; au milieu, des jets d'eau; des allées
Toutes droites; sylvains de marbre; Dieux marins
De bronze; . . . . . .

Dans le sonnet *Une grande Dame* :

Pour la splendeur du sein, pour le rayonnement
De la peau, nulle reine ou courtisane, fût-ce
. . . . . .
Cléopâtre la lynce ou la chatte Ninon...

Le contre-rejet « fût-ce » a ceci de remarquable qu'il soude littéralement le quatrième vers du deuxième quatrain au premier vers du premier tercet. L'ombre de Malherbe en aura frémi!

Dans *Les Fêtes Galantes*, qui comptent peu de poèmes en alexandrins, le jeu des enjambements dans les mètres courts devient d'une fantaisie charmante :

Léandre le sot,
Pierrot qui d'un saut
De puce
Franchit le buisson,
Cassandre sous son
Capuce,

Arlequin aussi,
Cet aigrefin si
Fantasque,
Aux costumes fous,
Ses yeux luisant sous
Son masque...

Les *Romances sans paroles*, si curieuses par leur variété métrique et rythmique, marquent le triomphe des mètres courts, pairs et impairs. De ce recueil, qui est pure musique, nous reparlerons tout à l'heure. Avec *Sagesse* reparaît l'alexandrin, rare dans les *Romances sans paroles*. Rejets et contre-rejets se multiplient. Le rythme dramatique tend de plus en plus à l'emporter sur le rythme métrique. Ici, un incident : Pierre Martino, ayant cité dans son *Verlaine* ces vers de *Sagesse* :

Mon Dieu m'a dit : Mon fils, il faut m'aimer. Tu vois
Mon flanc percé, mon cœur qui rayonne et qui saigne
Et mes pieds offensés que Madeleine baigne
De larmes, et mes bras douloureux sous le poids
De tes péchés, et mes mains...

ajoute :

« Ces ternaires, puisque ternaires il y a, sont fort inégaux; et si l'on tient compte des enjambements fréquents, on a plutôt l'impression d'une rupture complète de l'harmonie du grand vers; ce sont de petits groupes rythmiques inégaux, tout à fait indépendants des alexandrins dans lesquels le poète s'est cru, par déférence, obligé de les faire entrer. Il faudrait un lecteur bien maladroit pour que l'oreille reconnût tout de suite le rythme accoutumé de l'alexandrin. »

Là-dessus, Eugène Marsan s'agite et fait une petite querelle à P. Martino :

« Nous songeons, écrit-il, qu'un lecteur serait malavisé s'il ne

s'efforçait d'abord de faire sentir ce rythme, en dépit des rejets, coûte que coûte. »

En fait, il faut distinguer. Il y a rejets et rejets. Quand le rejet est visiblement destiné à produire un effet, en général à mettre en relief un mot important, qui exprime quelque nuance particulière de la pensée ou du sentiment, ou bien quelque détail caractéristique d'un récit, un léger arrêt à la fin du vers est non seulement concevable, mais recommandable. Le ou les mots en rejets se trouvant ainsi détachés par la diction, l'oreille de l'auditeur est frappée par cet accident rythmique; le fait, le sentiment ou l'idée, mis en relief par le rejet, prennent alors toute leur valeur. Ainsi :

> Puis tremble, puis expire, et la voix qui chantait
> S'éteint, comme un oiseau se pose; tout se tait[1]...

ou bien :

> Et là-bas, à travers la lumineuse gaze,
> Le Parnasse où, le soir, las d'un vol immortel,
> Se pose, et d'où s'envole, à l'aurore, Pégase[2].

Ces rejets sont excellents; mais que dire de ceux qui ne répondent à aucune intention perceptible, qui ne témoignent que de la maladresse — ou de la négligence — du poète à quarrer la phrase dans le vers; en sorte qu'elle déborde d'elle-même sur le vers suivant, sans qu'il soit possible de ménager le moindre « silence » entre la rime et le rejet? Peut-on sincèrement discerner quelque effet plausible dans les rejets du quatrain cité plus haut ou dans le distique suivant :

> C'est vrai pourtant que c'est fini, que tout a fui
> De nos sens, aussi bien les ombres que les proies.
> (*Sagesse.*)

Ces deux vers ne sont-ils pas tout simplement une ligne de prose, artificiellement découpée en alexandrins? Et ceci :

> Alors un grand désir, un seul, | vient investir
> Le pénitent | , après les premières alarmes | ,
> Et c'est d'humilier son front | , devant les larmes
> De naguè | re, sans rien qui pourrait amortir |
> Le coup droit pour l'orgueil...
> (*Sagesse.*)

Remarquons que, le plus souvent, le rejet est double : sur l'hé-

1. V. Hugo, *Eviradnus.*
2. J.-M. de Heredia, *Sur l'Othrys.*

mistiche et sur la rime. Il n'y a plus ni césure médiane ni pause à la fin du vers ; les deux jalons malherbiens sont supprimés. Pratiquement, des derniers alexandrins que nous venons de citer, les quatre premiers se résolvent en six octosyllabes. S'obstiner, dès lors, dans de tels vers, à faire sentir le rythme traditionnel de l'alexandrin, « coûte que coûte », ce serait, j'en ai peur, payer de fâcheux effets comiques le respect d'une ponctuation métrique que la ponctuation logique a bouleversée. Il y a grande apparence qu'une telle lecture provoquât chez les auditeurs quelques sourires discrets. Et P. Martino a, je crois, raison. En fait — et nous touchons ici au vif du problème, — c'est chez Verlaine que tend à se résoudre le conflit qui, depuis Chénier surtout, met aux prises, dans notre poésie, le sens et la mesure, la cohésion syntaxique et la symétrie ou, comme disent les rythmiciens d'aujourd'hui, R. de Souza, Jean de Cours, le « rythme » et le « mètre ». L'histoire de ce conflit est à écrire. C'est — à le bien prendre — l'histoire même de notre versification. Avec Verlaine, le sens tend à l'emporter sur le mètre, le rythme psychologique sur la symétrie numérique. La césure et la rime, « âme du vers », disait A. France, cessant d'être, comme chez les classiques, la première, suspensive, la deuxième, conclusive, « la déclamation circonflexe [1] » de l'alexandrin perd sa double raison d'être. Et il se peut que le vers chante encore — pas toujours, — mais c'est un autre chant ; ce n'est plus le chant royal de l'alexandrin.

Aussi est-ce une chance qu'ayant ainsi achevé de disloquer l'alexandrin, ayant ainsi rompu sa cadence ordinaire, Verlaine soit resté en général fidèle à la rime. Non pas qu'elle ait l'importance privilégiée que Sainte-Beuve et Banville lui accordaient si généreusement. « Elle est au rythme, dit avec raison R. de Souza, ce qu'une marque de couleur est à la fin d'un trait ; le trait existe sans elle, si elle le renforce et le distingue ; tout au plus constitue-t-elle un rythme second indépendant, un rythme harmonique surperposé au rythme dynamique ». On conçoit parfaitement — Pierre Louys a écrit là-dessus quelques lignes fort justes — qu'un vers bien rythmé se passât de rime. Mais le rythme vient-il à fléchir, c'est à la rime de compenser par son éclat, par la plénitude de sa sonorité, ce relâchement rythmique. A rythme flottant, rime riche. Tous les métriciens l'ont dit et redit. Dans le cas particulier de l'enjambement, cette obligation est impérieuse. « Aucun poète ne doit

1. J'emprunte cette heureuse formule à M. Georges Lote, excellent métricien.

jamais se permettre un enjambement sur une rime faible », édictait sévèrement Becq de Fouquières. En dépit de la boutade de l'*Art Poétique*, Verlaine a toujours gardé à la rime — rime rare plutôt que riche — une sonorité suffisante pour atténuer ce que ses libertés rythmiques avaient de hasardeux. Ce respect de la rime est peut-être le vrai gage — sinon le seul — de sa fidélité au Parnasse. Ce n'est pas qu'il n'ait pris avec elle aussi quelques libertés, et cela dès ses premiers recueils. Par parenthèse, quand M. François Ruchon, le dernier en date des exégètes de Rimbaud, prétend que « Rimbaud a appris à son ami à libérer la rime » et réduit les hérésies de Verlaine dans les *Romances sans paroles* « simplement à l'assouplissement de la rime, à un timide essai de rimes phonétiques, à la non-observation de l'alternance, liberté qu'il doit sans conteste (?) à Rimbaud », je crois qu'il a relu, d'un œil un peu distrait, les recueils antérieurs aux *Romances*. Des rimes phonétiques, il y en a dans les *Poèmes Saturniens*, en assez grand nombre : glaive, élève ; essaims, saints ; lyres, délires ; vulgaires, naguère ; chairs, cher ; aux os, roseaux ; Prusse, fût-ce ; printemps, caquetants ; repaire, père ; trône, jaune ; bouleau, Milo,... etc. Quant à la non-alternance, Verlaine en offre des exemples dès les *Poèmes Saturniens*. Dans le sonnet « Nevermore », le premier quatrain est en rimes féminines, le deuxième en rimes masculines — ce qui, il est vrai, peut n'être considéré que comme un élargissement de la loi d'alternance, — mais, dans le poème « Un dahlia », toutes les rimes sont masculines. Ouvrons les *Fêtes Galantes* : le poème « Mandoline » est tout entier en rimes féminines ; « En sourdine », tout entier en rimes masculines. Nous sommes de plus en plus portés à croire que l'influence de Rimbaud sur Verlaine fut beaucoup moins technique que morale. Rimbaud a libéré Verlaine d'une certaine rigueur et austérité parnassiennes, non de tel ou tel procédé ou préjugé technique. Il ne lui a rien appris — au sens scolaire du mot, — car Verlaine n'avait à peu près rien à apprendre ; il a fait mieux, il lui a fait prendre conscience de lui-même (en lui faisant lire, par exemple, les poésies de M^me^ Desbordes-Valmore) ; enfin, il l'a encouragé, excité à donner libre carrière à son génie, à cet instinct de liberté que la leçon du Parnasse n'avait pas réussi entièrement à étouffer. Voilà, je pense, la véritable dette de Verlaine envers Rimbaud. Je me trompe peut-être ; mais, textes en mains, je crois que cette opinion n'est pas contraire aux faits. Elle se propose, elle ne s'impose pas. Fermons la parenthèse, revenons à la rime et convenons que cette libération de la rime a eu beaucoup moins

d'importance que les hardiesses rythmiques dont Verlaine donnait le téméraire exemple. Plusieurs vers-libristes, et non des moindres — Viélé-Griffin, entre autres, resteront fidèles à la rime. C'est que *la liberté du « vers libre » sera d'abord et surtout la liberté du rythme.* « On peut concevoir, écrivait A. France en 1891, un vers sans rime et sans un nombre déterminé de syllabes, mais *on ne peut pas concevoir un vers sans rythme...* la rime importe beaucoup moins. » Bien ou mal rimé, l'alexandrin n'eût donc pas couru grand péril, si son rythme était resté intact, si l'oreille avait continué à le reconnaître, sans effort, dans son unité rythmique. Mais l'oreille — même avec le secours de la rime — a fini par se perdre dans ce chassé-croisé des coupes intérieures et des enjambements. Elle s'y est perdue d'autant plus vite que Verlaine l'habituait, d'autre part, à des cadences qui lui étaient moins familières que celle de l'alexandrin, je veux dire celles des mètres courts et des mètres impairs.

P. Martino a fort bien montré cette sorte de conspiration des mètres courts ou impairs contre l'alexandrin: « La multiplication d'autres unités, l'enveloppement de l'alexandrin par la foule des petits vers devait peu à peu déshabituer de croire qu'il y a des nombres privilégiés et essentiels pour l'expression de l'idée ou de la sensation, sous leur forme poétique; le mélange de ces vers faisait oublier la forte cadence régulière. Et c'est là une des voies, bien probablement, par lesquelles on put arriver assez facilement au vers libre. Mais cette conséquence, indirecte, n'apparut pas de façon très claire, d'abord. ... On fit plus attention dans l'œuvre de Verlaine aux désarticulations voulues de l'alexandrin romantique, à la multiplication des coupes, au franc abandon de la césure à l'hémistiche, à l'audace des enjambements. Cette façon de démolir intérieurement le rythme du vers était d'un résultat plus visible que la méthode sournoise qui consistait à appeler autour de lui une foule de rivaux[1]. » On ne saurait mieux dire et il est certain qu'investi de toutes parts, atteint lui-même dans sa structure organique, l'alexandrin se trouvait déchu de son antique privilège. La dictature du grand vers héroïque s'achevait. Il rentrait dans le rang; il n'était plus qu'un vers parmi d'autres, réservé sans doute « aux occasions amples », comme disait Mallarmé, mais ces occasions allaient se faire de plus en plus rares, en ce déclin du Parnasse. Aux grandes orgues, fatiguées, allaient succéder les chants de flûte, et « Verlaine enseignait à

1. Pierre Martino, *Verlaine*, p. 172. (Boivin, 1924.)

poser les doigts sur la flûte d'une façon ingénieuse et inattendue[1] ».

Cette virtuosité, ce doigté subtil s'exerce surtout dans les *Romances sans paroles*, — sortes d'intermezzo musical dans l'œuvre de Verlaine. C'est un mince recueil, moins de 500 vers; mais quelle variété, quelle liberté dans le choix des mètres, dans leur groupement strophique, dans le jeu des rimes surtout; Verlaine y bouscule allégrement tous les usages — et les plus vénérables, — ce qui ne saurait surprendre, si l'on songe que la saison des *Romances sans paroles* est aussi celle des *Illuminations*... En cette vagabonde année 1872, les deux compères s'en donnent à cœur joie. Des « Ariettes oubliées » aux « Aquarelles » anglaises en passant par les « Paysages belges », Verlaine essaie tous les mètres, pairs et impairs, du vers de quatre syllabes au vers de douze (dont il ne se sert que deux fois) et les rythme à l'occasion selon la plus séditieuse fantaisie :

Je devine à travers un murmure
Le contour subtil des voix anciennes
Et dans les lueurs musiciennes,
Amour pâle, une aurore future.

N'y a-t-il pas quelque malice, dans ces vers « nonipèdes », comme il disait, à passer de la synérèse « anciennes » à la diérèse « musici-ennes » et les coupes 3-6, 5-4, 5-4, 3-6 ne créent-elles pas de curieux effets de dissonance? Qu'on lise la strophe à haute voix; on sera frappé de son indécision rythmique, — délicieuse peut-être à des oreilles décadentes, — mais qu'eût dit Boileau? Les strophes ne sont pas moins variées que les mètres : distiques, tercets, quatrains, quintils, sixains, avec une prédilection marquée pour le quatrain. Mais c'est à la rime que Verlaine déploie toute son ingéniosité pour brouiller les règles du jeu : tel poème est écrit tout entier sur des rimes féminines :

Je devine à travers un murmure...
Il faut, voyez-vous, nous pardonner des choses...
Dans l'interminable
Ennui de la plaine....
L'ombre des arbres dans la rivière embaumée...
La fuite est verdâtre et rose....

tel autre tout entier sur des rimes masculines :

L'allée est sans fin...
Vous n'avez rien compris à ma simplicité...

1. Henri de Régnier, *Figures et Caractères*.

ou bien les strophes à rimes masculines alternent avec les strophes à rimes féminines :

O triste, triste était mon âme...
Tournez, tournez, bons chevaux de bois...

Dans *Birds in the Night*, poème composé de sept groupes de trois quatrains décasyllabiques, le deuxième quatrain de chaque groupe est sur des rimes masculines quand le premier et le troisième sont sur des rimes féminines et inversement. De plus, masculines ou féminines, les rimes se répondent et s'entrelacent en dispositifs qui varient pour chaque poème, parfois pour chaque strophe. Il arrive même que riment ensemble des mots de sexe différent. L'oreille y trouve son compte, mais non pas l'œil... ni la tradition. Et ce sont d'exquises chansons populaires :

C'est le chien de Jean de Ni*velle*
Qui mord sous l'œil même du *guet*;
Le chat de la mère Mic*hel*;
François-les-bas-bleus s'en é*gaie*.

La lune à l'écrivain p*ublic*
Dispense sa lumière obs*cure*
Où Médor avec Ang*élique*
Verdissent sur le pauvre *mur*.

Et voici venir la *Ramée*
Sacrant en bon soldat du *Roi*,
Sous son habit blanc mal *famé*
Son cœur ne se tient pas de *joie*!...

D'autres fois, c'est un mot à la rime qui reste sans écho. Ainsi, les mots qui terminent le second vers des quatrains de la célèbre ariette : « Il pleure dans mon cœur... ». Il est vrai que « ville » assonne avec « pluie », avec « ennuie », « toits » avec « pourquoi », en sorte que l'oreille ne souffre pas trop de ces surprises, si même elle n'y prend pas quelque plaisir secret. D'aventure, ce n'est plus le sens des mots qui les évoque et les enchaîne, selon des liens intelligibles ; ce n'est que leur sonorité et comme une disposition réitérée de la bouche qui les engendre et les façonne :

Qu'as-*tu* vou*lu*, *fin* ref*rain* incer*tain*...
Du houx à la feuille vernie
Et du *lui*sant *buis*, je *suis* las!...
Et comme un vent *bénin* soufflait une em*bellie*
Nous nous prêtâmes tous à sa belle *folie*...

Mallarmé conseillera aux poètes de « céder l'initiative aux mots ». C'est à peu près ce que fait Verlaine dans les *Romances*

sans paroles; il s'abandonne à son instinct musical; il joue des mots et des syllabes comme le musicien fait des sons et *L'Art Poétique*, conçu vers le même temps, n'est au fond qu'une justification théorique des *Romances sans paroles* et de leurs « hérésies » prosodiques. En fait, pas plus que l'*Art Poétique*, les *Romances sans paroles* ne furent connues tout de suite. Le public ignora longtemps ces frêles cantilènes, car l'édition de 1874, l'édition de Sens, ne fut pas mise dans le commerce. Quelques exemplaires seulement furent envoyés aux amis de Verlaine et à la presse par les soins d'Edm. Lepelletier, mais les chroniqueurs se turent avec ensemble. « Pas un ne cita même le titre du livre », déclare Lepelletier. C'est en 1887 seulement que le « bibliopole » Vanier offrit au public la deuxième édition des *Romances*. Cette tardive mise en vente n'était d'ailleurs pas de nature à retarder l'évolution prosodique, car c'est au sort de l'alexandrin, — essentiellement, — qu'était lié le sort de notre prosodie, et les petits vers des *Romances sans paroles* n'étaient pas de taille, je crois, à compromettre le prestige de l'alexandrin, si, dès les *Poèmes Saturniens*, cet alexandrin lui-même n'avait été traité par Verlaine avec la désinvolture qu'on a vue.

*
* *

Cette libération rythmique de l'alexandrin est pratiquement achevée dès 1875. Au sortir de la maison de Mons, Verlaine n'ira pas plus loin dans la voie des innovations prosodiques. Il emporte avec lui, manuscrits, la plupart des poèmes dont se composeront *Sagesse* et *Jadis et Naguère*, tout ce qui a été « rythmé », en somme, sous l'influence prochaine ou lointaine de Rimbaud. On sait le reste : Les années de silence, le retour tardif à la poésie, « les hôpitaux » après « les prisons », et, de loin en loin, pour faire quelques « ors », une plaquette chez Vanier : *Amour* (1888), *Parallèlement* (1889), *Dédicaces* (1890), *Bonheur* et *Chansons pour elle* (1891), *Liturgies intimes* (1892), *Élégies* et *Odes en son honneur* (1893), d'autres encore.... Nous n'avons pas à juger ici l'inspiration de ces recueils, écrits à la diable, entre deux absinthes ou deux scènes de ménage, — et quel ménage! Leur technique, — qui seule nous intéresse, — est, en gros, celle des recueils auxquels nous avons emprunté nos exemples; elle pâtit seulement un peu de ce qu'on lui fait dire et qui n'est « poésie » que par l'artifice, — de plus en plus chancelant, — des douze syllabes rituelles et de la rime. La liberté du langage, — tout voisin

de la prose et, parfois de la pire, — dénonce, accuse la liberté du vers et la rend plus sensible encore aux oreilles non prévenues. Qu'on en juge :

Malentendus dès les premières fois, querelles
Souvent, disputes très souvent, graves, car elles
Avaient pour sanction, las! des brutalités
Pas toujours tiennes, nos pénates désertés
A tour de rôle ou d'une feinte mutuelle...

(*Élégies.*)

On ne voit guère la raison suffisante de tels vers. C'était faire de l'alexandrin un bien étrange usage et le contraindre à de tristes offices. Qui reconnaîtrait dans ces élucubrations indécentes le vers du *Cid* ou d'*Andromaque*? Sans doute, çà et là, — car je ne veux contrister personne, — l'oreille retrouve le rythme perdu, quelque beau vers se détache, — fuyante merveille, — mais il rend plus navrante encore la misère qui l'entoure. M. Jean Royère, qui est tout indulgence, tient que « jamais l'instrument de Verlaine n'a faibli. Il fut jusqu'à son dernier jour un versificateur infaillible et c'est en cela que consiste sa maîtrise[1]. » Si cette infaillibilité consiste à savoir compter jusqu'à douze, on peut s'entendre, mais je m'étonne que le délicat poème d'*Eurythmies*, si exigeant pour lui-même, le soit si peu pour les autres et, franchement, peut-il nous convier, — sans rougir, — à admirer des vers comme ceux-ci :

A mon amie Eugénie, pour sa fête.

Contrariante comme on l'est peu, nom de Dieu!
Tu n'en fais qu'à ta tête, — et moi rien qu'à la mienne
Non plus, — et je suis tel que je suis, quelque peu
Que je sois, et j'y reste en dépit de la tienne

De tête, et, nom de Dieu! j'adorerais ce jeu,
S'il ne me tuait pas en manière de tienne
Plaisanterie et de ta part et de la mienne,
Je dis un peu ce qu'il faut dire, nom de Dieu!

Je ne suis pas ni comme il faut, ni de génie,
Mais je me souviens qu'on te prénomme Eugénie,
Et je me rappelle aussi que c'est aujourd'hui

Ta fête, et qu'il faut encore que je la souhaite
En dépit de nos torts de femme et de poète,
Et je t'envoie, ô, ce sonnet fait aujourd'hui.

14 novembre 1894.

1. Cf. Jean Royère, « Frontons », 1932, aux éditions Seheur. M. Royère reconnaît d'ailleurs que les rythmes de Verlaine « portent en puissance le vers libre ».

Cet échantillon, — pris au hasard, je le jure, — des dernières productions de Verlaine et qui semble rythmé par des hoquets d'ivrogne, nous donne la mesure, — et le ton, — de sa déchéance. Les temps sont révolus; les « chiens noirs de la prose » achèvent de dévorer le « vers noble ». C'est la curée....

*
* *

On nous dira que plusieurs des libertés rythmiques de Verlaine, — et non des moindres — ne sont pas absolument nouvelles, qu'elles sont dans Hugo, voire dans Baudelaire. J'en demeure d'accord et Verlaine lui-même ne l'ignorait pas. Dans l'étude qu'il consacrait à Baudelaire en 1865, il écrivait : « Baudelaire est, je crois, le premier en France qui ait osé des vers comme ceux-ci :

Pour entendre un de *ces* concerts riches de cuivre...
Exaspéré comme *un* ivrogne qui voit double...

Mon critique belge de tout à l'heure crierait à l'incorrection, sans s'apercevoir, l'innocent, que ce sont là jeux d'artistes destinés, suivant les occurrences, soit à imprimer au vers une allure plus rapide, soit à reposer l'oreille bientôt lasse d'une césure par trop uniforme, soit tout simplement à contrarier un peu le lecteur, chose toujours voluptueuse. » Ce que Verlaine oublie de dire, c'est que, chez Baudelaire, ces jeux d'artistes sont tout à fait exceptionnels et qu'au moins par sa métrique, sinon toujours par son inspiration, Baudelaire flattait plus souvent le lecteur qu'il ne le contrariait. On en dirait autant de Hugo qui, contrairement à l'opinion courante, n'usa qu'avec discrétion du vers brisé, lequel, d'ailleurs, était né des besoins du drame[1] et ne passa qu'assez tard dans les œuvres lyriques. Aussi bien, ni l'un ni l'autre n'ont-ils fait courir grand péril à l'alexandrin. Verlaine, au contraire, se complaît à ces audaces, il les redouble, il les multiplie et c'est leur fréquence insolite qui les rend, chez lui, dangereuses. L'indécision rythmique qui en résulte, à la longue, finit par décevoir l'oreille. La Tradition est menacée.

« Est-ce bien sûr? » me dira-t-on, et on m'opposera des statistiques. On me remontrera, avec des chiffres, que les vers réguliers — de structure parnassienne — l'emportent sensiblement en nombre sur les vers libérés et que les imprudences, les témérités rythmiques de Verlaine ne doivent pas nous faire oublier quantité

1. Cf. Georges Lote, *Le Vers romantique*, « Revue des Cours et Conférences », 1930.

d'admirables vers, conformes à notre plus pure tradition prosodique. Je ne les oublie pas et je les admire autant que quiconque ; mais il ne s'agit pas de cela, il s'agit de préciser — au plus juste — le rôle de Verlaine dans l'évolution de notre prosodie, à un moment critique, presque dramatique, de son évolution. Or, sous cet éclairage, ce n'est pas ce que Verlaine garde du passé qui importe, c'est ce qu'il apporte d'original, d'inédit. Et, en fait, ce sont bien les nouveautés qui ont frappé — et inquiété — les premiers lecteurs de Verlaine. Qu'on se reporte aux très significatifs témoignages d'Anatole France et de Rimbaud. Rien de plus naturel, d'ailleurs : l'oreille reconnaît avec plaisir les cadences qui lui sont familières, mais, seules, les musiques nouvelles l'émeuvent, la saisissent, et, selon qu'elle est craintive ou hardie, l'irritent ou l'enchantent. La génération symboliste avait l'oreille trop fine pour ne pas discerner dans le vers de Verlaine les présages d'une rythmique enfin rendue à la vie : quelles que soient, en effet, les concessions — théoriques ou pratiques — que Verlaine ait pu faire à la rythmique ancienne, il est indéniable que la physiologie du vers subit, chez lui, de graves, d'organiques modifications. On voit revivre, sous le schème du numérisme syllabique, menacé de sclérose, ces formes élémentaires de rythme spontané que Gustave Kahn appellera « cellules métriques », Francis Viélé-Griffin « groupes rythmiques », Robert de Souza « mots métriques » ou « pieds rythmiques », toutes formules qui désignent une seule et même chose, savoir les unités rythmiques, déterminées par l'accent, qui vont substituer aux unités métriques isochrones leurs durées variables et imprévisibles. « Aucune loi — que dis-je — aucune nécessité ne règle ses coupes, écrivait récemment de Verlaine John Charpentier, et on lui ferait commettre assez souvent des contresens musicaux, si l'on se fondait, pour chanter ses strophes, sur le nombre de syllabes, au lieu d'observer l'accent tonique. » Qu'est-ce à dire, sinon que Verlaine était vers-libriste sans le savoir et n'y aurait-il entre le vers « libéré » et le vers « libre » qu'une nuance grammairienne, celle qui sépare une action d'un état? Le beau de l'affaire, c'est que Verlaine ne semble pas s'en être douté, et parce qu'il respectait comme un dogme intangible, le numérisme syllabique et la rime, il se croyait authentiquement parnassien. Il est possible, après tout, qu'il entendît ses vers autrement que nous, et l'obsession des douze syllabes et de la rime lui en a peut-être partiellement masqué le rythme accentuel, qui en fait souvent tout le charme. On ne peut pas ne pas être inquiet quand on l'entend dire *que notre langage est sourd à l'accent*. Car,

enfin, la surdité est affaire d'oreille plus que de langage. Est-ce que l'oreille de Verlaine... Je m'arrête au bord du blasphème. Tenons-nous-en aux faits et constatons que l'orthodoxie prosodique de Verlaine fut plus apparente que réelle, plus extérieure que profonde. Au reste, il n'est ni le seul ni le premier dont l'usage ne soit pas tout à fait la doctrine. Malherbe encourt le même reproche. Duplicité? Point du tout. Verlaine était certainement de très bonne foi quand il protestait de son respect du vers traditionnel. Sans doute ne s'est-il pas rendu compte de tout ce qu'il y avait de révolutionnaire dans sa métrique. La pratique illusoire de la numération syllabique, sa fidélité à la rime l'ont abusé. Il n'a pas vu les dangers que faisaient courir à l'alexandrin la mobilisation sans contrôle de la césure et la pratique immodérée de l'enjambement. A force de désarticuler l'alexandrin, il a fini par lui faire perdre son rythme propre; il l'a réduit à des éléments rythmiques plus simples qui, fatalement, allaient se libérer d'un syllabisme devenu factice et vivre, sur la page, isolément. *Le coup d'état vers-libriste ne sera peut-être qu'un coup d'état typographique, né d'un souci — louable, en somme, — de vérité rythmique.* D'autres que Verlaine feront ce coup d'état, mais c'est lui qui l'a rendu possible, presque souhaitable. « Le vers verlainien à rejets, à incidences, à parenthèses, écrivait en 1892 Rémy de Gourmont, devait naturellement devenir libre; il n'a fait que régulariser un état. »

Verlaine s'étonnait de la sévérité de ses anciens amis du Parnasse. C'est son étonnement qui nous étonne. On comprend trop bien pourquoi ne fut jamais levée l'excommunication majeure, partie du passage Choiseul... Les vers libérés de Verlaine démentaient ses remords parnassiens. Il avait donné, il continuait de donner trop de gages à la jeune école pour ne pas mériter jusqu'au bout sa disgrâce. Leconte de Lisle ne lui pardonna jamais. Mais il eut pour lui la jeunesse, tous ceux qui sentaient battre, dans ses vers, sous leur frêle armure parnassienne, *le rythme profond de la vie, antérieur à toute métrique.* Il y eut bien quelques incidents, — Verlaine n'était pas toujours commode, et certains jeunes, Moréas, Ghil, le trouvaient parfois encombrant; — mais au total, on l'aimait, on l'admirait comme un maître; il était — quoi qu'on pût dire et quoi qu'il pût dire — le libérateur. On le vit bien à sa mort où, comme il arrive, toutes les petites jalousies s'apaisèrent. L'hommage de la jeune poésie fut unanime et quelques anciens s'honorèrent en y joignant le leur. De tous ces témoignages, entre lesquels il me faut bien choisir, je ne veux

retenir qu'un seul, celui d'un des plus grands parmi les poètes du vers libre, le témoignage de Verhaeren.

En février 1896, peu de jours après la mort du poète, en conclusion d'une conférence faite à « la Maison du Peuple » de Bruxelles, Émile Verhaeren proclamait avec force la dette des jeunes poètes envers le grand aîné disparu :

J'affirme, disait-il, que, poussé par son génie, Paul Verlaine a modifié et *révolutionné* la forme prosodique de son temps, *profondément*; qu'*il a détruit le prestige de la rime* et lui a enlevé son rôle de reine du vers, ce qui est capital; qu'*il a eu le pressentiment de l'évolution actuelle par l'introduction, dans l'art, de la musique verbale et*, surtout, par *l'essai du rythme qui constitue pour les nouveaux venus l'essence de leur poétique*; enfin — et voilà pourquoi tous les jeunes gens l'aiment tant — *il a été celui qui a rendu l'école moderne possible.* Aujourd'hui, on va bien au delà de la limite où il s'est arrêté, car le chemin est long, on pourrait même dire qu'il est infini. Mais *c'est Paul Verlaine qui nous l'a indiqué, et qui, de ses propres mains, a soulevé la barrière qui en barrait l'entrée.*

Que pourrait-on ajouter à ces quelques lignes? Clairvoyance, ferveur, gratitude : tout y est.

P. Mathieu.

MÉLANGES

L'INCESTE DANS PHÈDRE

(Réponse à M. H. Jacoubet.)

Dans le numéro de janvier à mars 1931 de la *Revue d'Histoire littéraire de la France*, M. Henri Jacoubet soulève des difficultés à l'égard du qualificatif d'*incestueux* appliqué à Phèdre. Voici, si je le comprends bien, son raisonnement. 1° D'après le *Dictionnaire de l'Académie*, *incestueux* signifie *coupable d'inceste*, c'est-à-dire de *conjonction illicite*,... etc. Or, il ne se passe rien de tel dans le cas de Phèdre. 2° A partir de la fin du premier acte, Phèdre, « son mari supposé mort, pourrait contracter avec Hippolyte un mariage légitime ». Il est vrai que, selon les religions romaine et judaïque, le fils n'était pas libre d'épouser la veuve de son père, « seulement Racine ne pratique pas la religion antique », et selon la sienne c'est chose permise. 3° Au cas qu'il y aurait inceste, c'est Hippolyte plutôt que Phèdre qui en serait coupable. Si donc, chez Racine, Phèdre se traite d'incestueuse, c'est par des scrupules exagérés. « Elle respire l'inceste dans la mesure où elle y fera tomber Hippolyte. » Et encore, faudra-t-il invoquer la sévérité de l'ancienne loi. Elle n'est incestueuse « qu'aux yeux de la morale non seulement stricte mais rigide d'un janséniste ».

Il me semble que c'est forger des complications bien inutiles. Et d'abord, pour écarter la question de langue, il est visible que Racine et Boileau étendent le sens des mots *inceste* et *incestueux* pour embrasser non seulement le délit mais le péché intérieur qui y correspond. C'est conforme au principe de l'Évangile que « quiconque regarde une femme pour la convoiter, il a déjà commis dans son cœur adultère avec elle[1] ». Si la langue opère cette extension pour l'inceste plus aisément que pour l'adultère, c'est sans doute que la pensée même de l'inceste fait horreur. Quoi qu'il en soit, pas un des contemporains, que je sache, n'a contesté à Racine et à Boileau cet emploi des mots, qui est enregistré par le *Dictionnaire de l'Académie*, dès l'édition de 1835 : « On dit de même, surtout en poésie... *Un œil incestueux. Des regards incestueux.*

1. *Matth.*, V, 28.

Mais est-il vrai que, selon la religion de Racine, « Thésée une fois mort, Phèdre peut considérer la voie conjugale libre? » Pas du tout. Le droit canonique, que suivait la coutume[1], lui barre cette voie et qualifie d'incestueuse l'union qu'elle désire. Loin de mitiger à cet égard la sévérité du droit romain et de l'ancienne loi judaïque, l'Église est allée beaucoup plus loin dans ce sens. Même, par son interprétation du texte, *erunt duo in carne una*[2], elle a mis l'alliance sur le même pied que la parenté, et défendu les mariages entre parents et alliés jusqu'à des degrés très éloignés. Il est vrai que, dans la plupart des cas, on pouvait avoir une dispense, mais justement pour le cas qui nous occupe, alliance en ligne directe et au premier degré, l'empêchement était insurmontable, la dispense n'en ayant jamais été accordée; Benoît XIV au XVIII[e] siècle l'atteste[3]. Quelques canonistes soutenaient même que de telles unions contrevenaient à la *lex naturae*. Assurément ni Racine ni aucun de ses contemporains n'eût songé à en contester le caractère incestueux[4].

A Athènes, il a pu en être autrement. Là, paraît-il, l'alliance, même en ligne directe, ne formait pas obstacle au mariage[5]. Mais il est peu probable que Racine ait été assez versé dans le droit privé de la république athénienne pour le savoir. Au contraire, il était notoire que les Grecs contemporains de saint Paul condamnaient l'union d'une belle-mère et d'un beau-fils[6]; Racine n'aura pas cru dénaturer son sujet grec en attribuant cette manière de voir aux personnages de sa pièce.

Tel, en tout cas, quoi qu'en puisse penser un moderne, est le point de vue racinien et chrétien. Les désirs de Phèdre sont honteux. Si l'on

1. Cf. H. Benne, *Droit coutumier français. La Condition des personnes*, p. 437.

2. *Matth.*, XIV, 5, et ailleurs.

3. *De Synod. dioce.*, lib. IX, cap. 13. Cité par l'abbé André, *Cours alphabétique et méthodique de Droit canonique*, I, p. 104. Cf. sur toute cette matière, Esmein, *Le mariage en droit canonique*, I (2[e] éd., 1929), 414-416; II (1891), 348-349.

4. Œnone affirme à Phèdre, il est vrai, que Thésée une fois mort, sa flamme devient une flamme ordinaire, et Phèdre, dans ce moment d'abattement et de désarroi, ne la contredit point. Mais tout à l'heure, dans la scène de la déclaration, elle ne se prévaudra pas de l'argument de sa nourrice :

> J'aime. Ne pense pas qu'au moment que je t'aime,
> Innocente à mes yeux je m'approuve moi-même...

ce qui prouve assez que sa conscience morale n'y a jamais consenti. Racine a gardé d'Euripide cette belle conception qui met en présence deux morales, et qui est nettement énoncée dans le premier épisode de la pièce grecque. Seulement la Phèdre racinienne est bien autrement complexe que celle d'Euripide. Elle se laisse entraîner à voir Hippolyte et passe fatalement par tous les égarements de la passion, du dépit, de la honte et de la jalousie. Mais, dans ses moments de clairvoyance, elle se condamne sans pitié. Pour un Schlégel son caractère manquait à la fois de cohérence, d'énergie et de dignité morale. Je persiste à croire que Boileau, en parlant de

> la douleur vertueuse
> De Phèdre, malgré soi perfide, incestueuse,

a vu plus juste.

5. Beauchet, *Histoire du droit privé de la république athénienne*, I, 176.

6.... *Talis fornicatio, qualis nec inter gentes, ita ut uxorem patris sui aliquis habeat*, I, *Corinth.*, V, 1.

demande maintenant quelle aurait été la situation si elle avait pu les réaliser, ne faut-il pas répondre qu'elle aurait été coupable au même titre qu'Hippolyte? Car je ne comprends pas du tout la distinction que suppose M. Jacoubet, et je ne crois pas que la femme qui, de son plein consentement, reçoit l'amour de son beau-fils, soit moins coupable d'inceste que le beau-fils qui déshonore la couche de sa belle-mère. Qui ne voit même qu'aux yeux du XVII[e] siècle, qui insistait tellement sur la retenue et la modestie du sexe, c'est le crime de la belle-mère qui encourra la réprobation la plus sévère? Si j'ai raison, l'échafaudage de M. Jacoubet tombe de son propre poids. Il y aura du jansénisme, tant qu'on veut, dans la pièce de Racine, si c'est vrai que Phèdre est « une chrétienne à qui la grâce a manqué ». Je crois cependant qu'on a tort d'en faire une rigoriste qui se torture par des scrupules exagérés.

G.-H. GIFFORD.

UNE PIÈCE INCONNUE DE MOLIÈRE

Depuis le temps que la critique s'attache à Molière, il semble bien que peu de chose ait échappé aux érudits sur l'activité du grand comique. Le Registre de La Grange nous permet de suivre au jour le jour sa production théâtrale qu'il est impossible de ne pas connaître parfaitement. Mais on sait, d'autre part, que Molière écrivit, au cours de sa carrière, un certain nombre de poésies et pièces fugitives dont M. Mongrédien, dans un article de la *Revue d'Histoire Littéraire* (janvier-mars 1927), a établi une bibliographie aussi rigoureuse que possible, rectifiant les erreurs de l'édition des *Poésies diverses* de Molière, publiée par Paul Lacroix en 1869. Peut-on dire cependant que nous connaissions toutes les poésies qui échappèrent à la plume de Molière, malgré ses occupations et tracas journaliers ? Ce serait au moins téméraire, et le document qu'on va lire ci-dessous semble en apporter la preuve.

Au cours des minutieuses recherches que j'ai été amené à faire dans les journaux et gazettes en vue de la préparation de ma thèse sur *L'Information et la Critique théâtrales dans la deuxième moitié du XVII^e siècle*, j'ai, en effet, relevé le texte suivant, paru dans la *Gazette d'Amsterdam* du 4 mars 1666 :

> De Paris, le 28 février. — Le Sieur MOLLIÈRE Comédien, a composé une pièce fort galante contre les clercs et courtauds de boutique de cette ville, qui, à l'imitation des grands, ont pris le deuïl de la Reyne-Mère.

Je ne crois pas que ce texte ait jamais été publié. Les collections de la *Gazette d'Amsterdam* sont, en effet, fort incomplètes, et, en particulier, la Bibliothèque Nationale ne les possède que de l'année 1667 au 1^er mars 1677 (avec de nombreuses lacunes), puis à partir de 1690. Les bibliothèques de Hollande sont elles-mêmes extrêmement pauvres en gazettes du XVII^e siècle. C'est à Londres, au Public Record Office (Archives nationales), que j'ai trouvé, parmi des liasses de papiers divers concernant particulièrement les affaires de France, une série de numéros de la *Gazette d'Amsterdam*, allant, avec des trous, du 11 juin 1665 à fin 1666, puis du 4 mars au 3 juin 1677 (Cote H 51). Ces séries n'ont pas été, que je sache, signalées par Hatin, ni dans son étude sur les *Gazettes de Hollande* (Paris, 1865, in-8°), ni dans sa *Bibliographie historique et critique de la Presse périodique française* (Paris, 1866, in-8°), non plus que par Van Stockum dans son ouvrage sur *La Librairie, l'Impression et la Presse en Hollande* (La Haye, 1910, in-f°).

A quoi fait donc allusion ce document, sans doute inédit ? Il ne

peut s'agir que du grand Molière, malgré la variante orthographique de son nom, qui est fréquemment estropié par ses contemporains, et même, chose curieuse, par le *Registre du Syndicat des Libraires*, qui avait pourtant de fréquentes occasions de l'écrire. Le musicien Mollier, « le petit Mollier », comme on l'appelait, n'a jamais été et ne pouvait être qualifié de « Comédien ». De plus, Molière était, si l'on peut dire, plus que jamais à l'ordre du jour en 1666, après les incidents qui avaient accompagné la première tentative de *Tartuffe*, joué en privé et lu par Molière en 1664 et 1665, mais dont la représentation publique avait été interdite, après *Don Juan*, joué le 15 février 1665, et l'*Amour Médecin*, représenté le 15 septembre de la même année [1]. Rien de ce qui sortait de sa plume ne pouvait laisser indifférent un informateur zélé, comme l'était le correspondant parisien de la *Gazette d'Amsterdam*, qui donnait une large place aux nouvelles de France.

La Reine-Mère, Anne d'Autriche, était morte le 20 février 1666 : l'information en question est du 28. Il n'y aurait rien d'étonnant à ce que Molière eût écrit à ce sujet quelque petite pièce satirique contre ces « clercs et courtauds de boutique » qui voulaient singer les grands ; cela répondrait assez au caractère observateur et ironique du « Contemplateur ».

Cependant, je n'ai trouvé nulle part d'autre mention de cette pièce. Ni Robinet, dont l'intérêt pour Molière se manifeste à chaque instant, et qui, précisément, le 21 février, signale avec joie son rétablissement après une longue maladie, ni Subligny, ni Lagravète de Mayolas n'en soufflent mot dans leurs *Lettres en vers*, à l'affût pourtant de toutes les nouveautés ; la *Gazette* (de France), officielle et réservée aux grands événements ou aux plaisirs de la Cour, n'en parle naturellement pas, non plus que les *Relations Véritables* de Bruxelles, dont les informations, en général, sont assez semblables à celles de la *Gazette d'Amsterdam*. (Le *Mercure Galant* ne paraît qu'à partir de 1672.) Ni mémoires ni lettres du temps n'y font allusion. D'autre part, aucune des petites pièces de Molière relevées par M. Mongrédien ne correspond au sens de celle qui nous occupe.

Il y a donc là un petit problème qui me semble assez difficile à élucider. Peut-être, d'ailleurs, ne s'agit-il que d'un racontar, d'un « écho » hasardé de journaliste en mal de copie ; peut-être aussi la pièce fut-elle réellement écrite et connue du journaliste, mais ne fut pas recueillie.

Dans l'impossibilité actuelle d'en donner une explication, je me contente de signaler cette curieuse mention de la *Gazette d'Amsterdam*, qui ne peut laisser indifférent aucun de ceux qui s'intéressent à la vie et aux œuvres du grand auteur comique.

PIERRE MÉLÈSE.

1. Cf. G. Michaut, *Les Luttes de Molière* (Paris, 1925, in-8°).

CHARLES SOREL ET PIERRE DAVITY

La *Société des Textes français modernes* vient de distribuer le tome IV de l'*Histoire comique de Francion*, réimprimée par notre regretté confrère, M. Émile Roy, mort le 22 janvier 1929, mais qui avait, dès l'année précédente, terminé cette excellente édition [1].

C'était l'occasion de relire le fameux roman de Charles Sorel. Au treizième livre se trouve narrée la mystification d'Hortensius, en la personne grotesque duquel Sorel raille Balzac, qui se considérait comme Roi de l'éloquence, et que le facétieux romancier veut envoyer régner dans un pays froid, en Pologne, à cause de sa froideur. Les plaisanteries vont bon train, on le devine. Il s'agit du mariage du nouveau roi, et de prétendus Polonais allèguent, à ce sujet, une coutume rabelaisienne de leur pays.

Les Polonais firent entendre à Francion ce qu'ils pensoient là-dessus, et il dit tout haut qu'ils croyoient que leur Roy se trompoit, s'il pensoit avoir jamais une femme qui eut encore la roze de sa virginité, pour ce que c'estoit la coustume de leur païs de mettre la Reyne le premier jour de ses nopces en une grande chambre, où tous les grands du Royaume alloient coucher avec elle l'un après l'autre. Cecy mit en colère Hortensius ; il dit qu'il ne souffriroit jamais ceste vilennie, et qu'il avoit leu entièrement le chapitre de la Pologne dedans le livre des *Estats et Empires*, mais qu'il ne parloit point de cette maudite coustume [2]...

L'éditeur écrit en note pour le livre cité : « Probablement une *Cosmographie universelle*, comme celle de Thevet ». Nous pouvons préciser. Il s'agit, sans aucun doute, d'un in-4° souvent réimprimé, dont la première édition date de 1613, et qui était classique au temps de Louis XIII.

Les | Estats, Empires | et Principautez | du Monde, |
Representez par la | Description des Pays, | mœurs des habitans,
Richesses des Provinces, | les forces, le gouvernement, |
la Religion et les Princes | qui ont gouverné | chacun Estat.
Avec l'origine de toutes les | Religions, et de tous les |
Chevaliers et ordres | Militaires.
Par le S^r D. T. V. Y., gentilhomme | ordre de la Chambre du Roy.
A Paris | chez Pierre Chevalier. |
Au mont Saint-Hilaire à la Cour d'Albret.

MDCXIII.

Le privilège du roi est daté de Paris, le treizième jour de janvier 1613, il est accordé à Nicolas du Fossé, Olivier de Varennes et Pierre Chevalier, « marchands libraires en notre Université de Paris [3] ».

1. Paris, Librairie E. Droz, 38, rue Serpente, 1931.
2. Tome IV, p. 56.
3. Bibliothèque Sainte-Geneviève, 4° G 309.

L'édition de 1617 est en vente chez Nicolas du Fossé, rue Saint-Jacques, Au Vase d'Or; celle de 1619, chez Pierre Chevalier, rue Saint-Jacques, à l'enseigne Saint-Pierre, près les Mathurins.

L'auteur de cette compilation historique, géographique, morale et politique était Pierre Davity, de Tournon, le médiocre poète de *Les Travaux sans Travail*, recueil paru en 1599 et réimprimé en 1602 et 1609[1].

Les nombreuses réimpressions et contrefaçons des *Estats, Empires et Principautez* en attestent la vogue[2]. Ce volume figurait dans la bibliothèque des Collèges d'alors[3] et Charles Sorel l'avait sans doute feuilleté au Collège de Lisieux, rue Saint-Étienne-des-Grés, où il avait fait ses études. Peut-être même le gardait-il dans sa bibliothèque, comme Montaigne gardait la *Cosmographie* de Sébastien Munster.

Si l'on ne trouve aucune allusion à la coutume plaisamment alléguée par les pseudo-ambassadeurs de Pologne qui offrent la couronne au pédant Hortensius, du moins dans le chapitre XX, *De l'Estat du Roy de Pologne*, on lit dans le chapitre XXIX, *De l'Estat du Roy de Calicut* (p. 918)[4].

> Quand le Roy veut prendre femme, il n'a point de coutume de coucher avec elle, qu'après qu'elle a été dépucellée par le plus honorable de tous les prestres, et le Roy donne, pour ce beau coup qu'il fait, 500 écus.

Charles Sorel n'avait pas tout inventé, et les livres classiques d'alors étaient à l'aventure, on le voit, assez gaillards.

Au livre V de son *Francion*, Charles Sorel lance contre Balzac une « plaisante rodomontade ».

> S'estime qui voudra le Roy des beaux Esprits, mais qu'il sache que c'est moy qui suis le grand Cam, le grand Knes, le Prete-Jan (le Prete-Jean, Éd. 1633), le Sultan, le Sophi, le Seriffe et le grand Mogor des beaux esprits, non seulement de l'Europe, mais de tout le monde[5].

C'est dans le livre de Pierre Davity que Charles Sorel avait fait la connaissance de ces souverains lointains et prestigieux, aux chapitres ci-dessous indiqués :

Ch. XXIV, *De l'Empire du Grand Cham de Tartarie*, p. 829.
Ch. XXIII, *De l'Estat du Grand-Duc ou Empereur de Moscovie*, p. 809.

(Le grand-duc de Moscovie est appelé Knez dans les titres et dans le corps du livre.)

Ch. XXXIII, *De l'Empire du Prete-Jan*, p. 1287.
Ch. XXXI, *De l'Estat du Sophi de Perse*, p. 932.
Ch. XXVIII, *De l'Estat du Grand Mogor*, p. 907.

1. Cf. Frédéric Lachèvre, *Bibliographie des Recueils collectifs de Poésie publiés de 1577 a 1700*, Paris, 1901, t. I, p. 159.
2. Cf. Barbier, *Dictionnaire des Anonymes : Estats.*
3. La Bibliothèque municipale de Chaumont en possède un exemplaire de 1619, qui avait appartenu au collège de Jésuites de cette ville.
4. Édition de 1617, Bibliothèque de l'Université de Paris, HV, g. 50.
5. II, 82.

Il est, en outre, fait mention à plusieurs reprises du Turc, du Sérif, du Mogor, du Sophi, par exemple, p. 843.

Déjà au quatrième livre du *Francion*, le héros de l'*Histoire comique* surprend le pédant Hortensius en train de lire un grand livre que M. Émile Roy n'a pu identifier.

En ceste pensée j'entray dans sa chambre, où voyant Hortensius lire un grand livre, je regarday au titre ce qu'il commençoit, c'estoit un traité de l'Estat et de la puissance du grand Turc. « Voicy un beau livre, me dit-il : j'y vien d'apprendre ce que je ne sçavois pas encore ; il fait bon vivre et tout remarquer. C'est que l'on ne tourne jamais le cul à ce grand Empereur qui tient le siège de Mahomet, et que l'on s'en va à reculons de devant luy, quand l'on seroit mesme Ambassadeur de France[1]. »

Sans doute ce détail ne figure pas dans le très long chapitre XXXII de Davity : *Des Estats du Turc en Europe, Afrique et Asie*, mais on le trouverait peut-être, en cherchant bien, dans un chapitre voisin, attribué à quelque autre puissant seigneur. Sorel n'en était pas à cela près, d'autant qu'il citait de mémoire, à la cavalière.

Tira-t-il parti des *Estats, Empires et Principautés* de Pierre Davity (1575-1635) à d'autres reprises? Je le laisse à chercher aux historiens du roman au XVII[e] siècle.

C'est peut-être chez Davity que Corneille fit connaissance du « grand Sophi de Perse » et du « grand Mogor » et que La Fontaine découvrit le Monomotapa. C'est chez lui et chez son continuateur Rocoles, l'auteur du *Monde*, que Victor Hugo, nous l'avons montré jadis, se documenta sur l'état de l'Europe au XVII[e] siècle, pour la conclusion des lettres sur *Le Rhin*[2]. Ces volumineuses compilations furent des sources où l'on puisa plusieurs fois au cours des siècles. Mais l'œuvre étant anonyme, on a cité les chapitres, parfois le titre, sans en citer l'auteur : Pierre Davity, Seigneur de Montmartin, dont le style ne manque, d'ailleurs, ni de verdeur, ni de pittoresque.

JEAN GIRAUD.

1. II, 20.

2. *Revue d'Histoire littéraire*, avril-juin 1922, p. 165. *Une Source inconnue du « Rhin », de Victor Hugo ; les « Estats, Empires et Principautez » de Pierre Davity.*

CHARLES NODIER ET VICTOR HUGO

Sans vouloir discuter en ces pages le mérite des nombreux ouvrages qui ont été récemment consacrés à Charles Nodier, nous sommes heureux de pouvoir apporter aujourd'hui une petite contribution nouvelle à l'étude de ce charmant écrivain. Il y a trois ans, nous avons découvert deux articles de lui, sur *Marion Delorme*, et depuis lors nous nous sommes appliqués à reconstituer les relations des deux écrivains romantiques, Hugo et Nodier, dans une thèse qui n'a pas encore paru. Aujourd'hui nous n'en dirons que ce qu'il faut pour comprendre l'état de leurs relations au moment où parurent les articles sur « Marion livre, si livre il y a » selon le mot de Victor Hugo.

L'impression qui nous vient quand nous parcourons le livre *Victor Hugo raconté*, c'est que la première rencontre de Hugo avec Nodier a été le résultat de l'article paru dans la *Quotidienne*, article dans lequel Nodier faisait honneur au jeune homme en le comparant à Sir Walter Scott. Dans une lettre à Lamartine, écrite en 1830, Nodier parle avec regret de « l'empire » qu'il avait sur Hugo dix ans auparavant, ce qui nous donnerait à penser que leurs relations avaient commencé bien plus tôt. Nous signalerons en passant une erreur patente qui se trouve dans « *Choses vues* » de Victor Hugo, dans le passage où il nous apprend que c'était Nodier qui lui avait révélé le nom de Shakespeare. « La première fois », dit-il, « que j'ai entendu le nom de Shakespeare, c'était à Rheims, sur la bouche de Charles Nodier. » Or, on avait pu voir en tête de plus d'un chapitre de *Han d'Islande* (1823) des épigraphes tirés de Shakespeare. Il y a donc erreur quelque part. Possible qu'il eût eu la révélation du nom de Shakespeare par Nodier, et cela à Rheims, mais si ce fut le cas, cela ne put certes avoir lieu en 1825. Quand on songe au grand effort que Nodier avait dû déployer pour faire entrer son ami sous la Coupole, on est en droit de s'étonner qu'il soit parlé si peu de Nodier dans le *Victor Hugo raconté*. Que Nodier lui eût donné le premier coup d'épaule, Hugo veut bien en convenir, mais, quant à la période de la lutte romantique, ou à l'entrée à l'Académie, il n'est plus question de lui.

Avant l'année 1827, il y avait une amitié des plus franches entre les deux écrivains; mais, pour employer les mots de Paul Lacroix, la Préface de *Cromwell* « jeta quelque froideur » entre eux. En 1824, le jeune poète parlait dans une lettre à son patron de « l'amitié de frères » qui les unissait. Dans la *Quotidienne*, journal où les roman-

tiques n'étaient pas trop bien vus, Nodier plaidait leur cause. Hugo donna preuve de sa reconnaissance vers la fin de cette même année, car Nodier lui fit la demande curieuse d'écrire un article en le signant du nom de Charles Nodier. Et, qui plus est, l'article parut à la *Quotidienne* du 30 décembre 1824. Article fort intéressant. C'est vraiment du Victor Hugo inédit. C'est le premier exemple du style antithétique chez Hugo, style qu'il découvrit en quelque sorte en lisant le *Mémorial* de Las Cases, comme l'a montré M. Roselaar dans un numéro du *French Quarterly* en 1927.

En 1825, accompagné de Hugo et Cailleux, Nodier fit le voyage de Paris à Rheims pour assister au sacre de Charles X. Point n'est besoin de répéter l'histoire de ce voyage ni de celui qu'ils firent en Suisse, ni de la visite à Saint-Point pour voir Lamartine. M. Baldensperger a montré que Nodier ne fut pas, comme il espérait l'être, l'historiographe du Sacre. De même il a prouvé que la visite à Saint-Point n'eut pas lieu au retour de Suisse. C'est sans doute l'époque où les soirées de l'Arsenal battaient leur plein; et la France, on le sait, aurait perdu bon nombre de ses célébrités si le toit de l'Arsenal se fût effondré sur les danseurs et les joueurs d'écarté.

En 1826 Nodier prie son ami d'intervenir auprès de Guiraud pour le faire renoncer à sa candidature à l'Académie. La même année Hugo s'associe à Nodier pour encourager la formation d'une Académie provinciale à Lyon.

Vers la fin de 1827 Nodier collaborait à la rédaction du *Mercure au XIX^e^ siècle*. Nous sommes le premier à avancer cette affirmation, à l'appui de laquelle il est impossible d'apporter ici les preuves qui sont quelque peu longues, mais convaincantes. Pourquoi cela vaut-il la peine d'être mis en lumière? C'est que cette revue, où l'on essayait d'être impartial, était antipathique à Victor Hugo en 1827 et dans la première partie de 1828. C'est qu'un article sur l'intrigue de *Cromwell* y était paru, sans signature, dont nous pensons que Nodier en était l'auteur, autre point que nous nous croyons très fondé à avancer. En tout cas, Nodier comptait pour beaucoup dans la rédaction de cette revue où il était surtout question de réhabiliter l'Académie. Tandis que la plupart des critiques s'acharnaient sur la « Préface », celui qui donne un compte rendu du drame de *Cromwell* dans le *Mercure* s'occupe surtout de la valeur intrinsèque du drame.

> « Au total des critiques », dit le critique anonyme, « que le système de l'auteur soit né de son ouvrage ou son ouvrage de son système, nous pensons que ce n'est pas là un bon livre. M. Hugo est donc un homme sans talents? Hélas! non, messieurs, nous qui tranchons les mots, nous vous dirons même que c'est un homme de génie, et comme pour la critique, nous vous apporterons « Cromwell », en preuve de nos éloges ».

Eh bien! Pour en revenir à l'an 1827, c'est, cela est bien connu, l'époque de l'ascendant de Sainte-Beuve sur Victor Hugo. Le

28 juin 1827, le nouvel ami de Hugo se présenta à l'Arsenal afin de consulter Nodier pour son ouvrage sur la poésie du XVI^e^ siècle. Le mois suivant Nodier part pour la Catalogne. Au mois d'août il rentre en France. Il s'arrête à Toulouse et donne un arricle nécrologique sur Désaugiers au « Kaléidoscope » de Bordeaux. Au mois de décembre sa santé fut altérée par suite du surmenage et il est probable qu'il ne vit pas souvent Hugo, tout épris qu'était celui-ci du futur poète des *Consolations*.

Dans une lettre de février 1828, Nodier parle de la mort du Général Hugo. Victor Hugo ne paraît plus dans son petit monde de l'Arsenal. Dans une autre lettre à Weiss, en juin, il écrit *mes* Victor, Cailleux, etc., en soulignant le mot. On avait alors l'habitude de parler de « *notre* Charles Nodier ». Il en était peut-être un peu lassé et montrait ainsi un mouvement d'humeur. L'association devenait-elle ennuyeuse?

En 1828 une visite de Weiss à Paris réjouit le cœur de son ami Nodier. Weiss était bibliothécaire à Besançon. Ils se connaissaient depuis l'enfance et ils s'écrivaient avec une grande régularité. Weiss reste à Paris depuis le 14 septembre jusqu'au 10 novembre. De retour à Besançon il pense, assez longtemps après, à cette visite qu'il avait passée en compagnie de son ami et voici ce qu'il lui écrit :

« Tu devrais me réconcilier avec Victor Hugo. Si je ne l'ai pas vu dans mon dernier voyage, tu en es un peu la cause. Toutes les fois que je te parlais de faire cette course tu me disais : « Nous irons une autre fois. Victor viendra dimanche ». Les semaines et les mois se sont passés en attendant qu'il vînt à l'Arsenal, et je suis reparti sans l'avoir vu. »

Weiss, à ce moment, était hugolâtre. Cependant Nodier se refusait à l'amener rue du Cherche-Midi, tandis que Hugo s'intéressait trop à lui-même pour se rendre une seule fois au vieux bâtiment de l'Arsenal.

Au début de 1829, Nodier participe à la rédaction d'un journal intitulé *L'Universel*. Parmi les autres rédacteurs se trouvent Raoul-Rochette, Abel Rémusat et Saint-Martin. On l'appelle le « journal de l'Arsenal ». Quoi qu'il en soit, Hugo y est assez mal traité. En mars, Nodier écrit à Lamartine qu'il est entré à la *Revue de Paris* parce qu'on lui *suppose* quelque influence sur Lamartine, Hugo et Chateaubriand.

En avril et mai, Nodier dut passer trois mois au lit. Il souffrait beaucoup par suite de son excès de travail. En juillet, il ne se trouvait pas à la lecture de *Marion Delorme*. Mais lorsque les phalanges du romantisme se réunissent chez Hugo pour entendre *Hernani*, il s'y rend, en sa qualité de capitaine chargé d'assurer que sa partie du Théâtre-Français soit remplie de fervents applaudisseurs. Il n'aimait pas trop cette besogne, ce nous semble. Nous doutons que sa voix ait été entendue criant : « Ogive! Cathédrale! Apocalyptique! » avec les autres. Il n'écrivit pas d'article à la louange

d'*Hernani*. Comme Sainte-Beuve, il en avait trop entendu parler. Au contraire, un mois plus tard, il publia un article qui déplut fort à Hugo. Faisons la part du temps nécessaire à rédiger l'article et à en corriger les épreuves, et nous verrons qu'il fut écrit très peu de temps après la lecture d'*Hernani*. Il s'agissait d'une édition des poèmes de *Byron* et de *Moore*. C'est avec amertume que Nodier fait allusion, dès le début, à une classe de poètes qui croient que les grands talents se forment par le commerce de leurs semblables, sans autre stimulant que le besoin d'être et l'émulation de la gloire, « tandis qu'on tient peu de compte des agitations d'une vie troublée par les passions et le malheur ». « Ils ne font pas même entrer en compte les événements d'un siècle imposant, les révolutions spontanées des peuples, la tendance progressive et irrésistible de la pensée humaine. » L'article est vague, un peu incohérent. Le critique est enfin amené à discuter l'influence de l'Orient sur les œuvres de Byron et Moore et à faire une comparaison où l'auteur des *Orientales* se croit visé.

A la vérité, nos Orientalistes, s'ils ont produit quelque chose, n'ont rien produit qui approchât des admirables compositions de ces beaux génies.

Sur quoi Hugo écrit le lendemain pour dire son mot à son ami. Nous reproduisons en entier sa lettre, où il paraît qu'il a été piqué au vif par le trait de Nodier.

Et vous aussi, Charles !

Je voudrais pour beaucoup n'avoir pas lu *La Quotidienne* d'hier, car c'est une des plus violentes secousses de la vie que celui qui déracine du cœur une vieille et profonde amitié.

J'avais perdu depuis longtemps l'habitude de rencontrer votre appui pour un ouvrage. Je ne m'en plaignais pas. Pourquoi donc auriez-vous continué de vous compromettre dans une amitié publique avec un homme qui n'apporte à ses amis qu'une contagion de haines, de calomnies et de persécutions. J'ai vu que vous vous retiriez de cette mêlée.

Peu à peu, du silence et de l'indifférence pour moi, je vous ai vu passer à l'enthousiasme, à l'acclamation pour mes ennemis, même pour les plus ardents, les plus amers et les plus odieux. Rien que de simple encore en cela; car, après tout, ce n'est qu'une chose personnelle à moi, et mes ennemis peuvent fort bien avoir de l'esprit, du talent et du génie. Cela est très simple, dis-je, et loin de moi l'idée de m'en plaindre un seul instant. Je ne vous en aimais pas moins, et (vous auriez tort de ne pas me croire, Charles) du fond du cœur.

Je n'avais pas prévu, de là ma tranquillité parfaite, que c'était une transition naturelle, irrésistible peut-être pour vous-même, à une guerre contre moi. Vous en voilà donc aussi. L'attaque d'hier est sourde, obscure, ambiguë. J'en conviens : mais elle ne m'en a pas moins frappé au cœur, elle n'en a pas moins éveillé brusquement, comme une secousse électrique, plus de vingt personnes qui sont venues s'en affliger avec moi.

Et quel moment avez-vous pris pour cela ? Celui où mes ennemis se rallient de toutes parts plus nombreux et plus acharnés que jamais, où les voilà ourdissant sans relâche et de toutes mains un réseau de haines et de calomnies autour de moi, le moment où je suis placé seul entre deux animosités également furieuses : le pouvoir qui me persécute, et cette cabale déterminée qui a pris porte dans presque tous les journaux. Ah ! Charles !

dans un moment pareil, j'avais droit du moins de compter sur votre silence.

Ou bien, est-ce que je vous ai fait quelque chose ? Pourquoi ne me l'avez-vous pas dit ? Ce n'est pas que je réclame contre votre critique. Elle est juste, serrée et vraie. Il y a singulièrement loin des *Orientales* à Byron ! Mais, Charles, n'y avait-il pas assez d'ennemis pour le dire en ce moment ?

Vous vous étonnerez, sans doute, vous me trouverez bien susceptible. Que voulez-vous ? Une amitié comme la mienne est franche, cordiale, profonde, et ne se brise pas sans cri et sans douleur. Puis, je suis fait comme cela. Je ne m'occupe pas des coups de stylet de mes ennemis, je sens le coup d'épingle d'un ami.

Après tout, je ne vous en veux pas ; déchirez cette lettre, et n'y pensez plus. Ce que vous avez voulu rompre est rompu, j'en souffrirai toujours, mais qu'importe ! Si quelqu'un m'en reparle, je vous défendrai comme je vous ai défendu hier. Mais, croyez-moi, c'est une chose bien triste pour moi, et pour vous aussi, car, de votre vie, Charles, jamais vous n'avez perdu d'ami plus profondément et plus tendrement dévoué.

VICTOR.

Le jour même qu'il écrivit cette lettre, le 2 novembre 1829, Hugo écrivait à Sainte-Beuve pour lui parler de ses ennuis et porter plainte contre Latouche et Janin.

Un orage terrible s'amoncelle sur moi, et la haine de tout ce bas journalisme est telle qu'on ne tient plus compte de rien.

Pour sa part, Sainte-Beuve laissait voir dans une de ses lettres qu'il ne savait plus que penser de cet *Hernani* qu'on allait représenter. Il se trouvait incapable d'écrire un article sur le drame. Il détestait toute cette réclame qu'on faisait et rappela à Hugo qu'il perdait de bons amis dans le fracas de cette mêlée. N'est-ce pas à Nodier qu'il pense en écrivant :

Les vieilles et nobles amitiés qui s'en vont, les sots et les fous qui les remplacent.

Quant à la campagne de Hugo, Nodier y apportait peu de chaleur. En 1829 il avait réimprimé un livre de 1811, ses *Questions de Littérature légale*, où on lisait un chapitre dans lequel l'auteur affirmait avec assez d'insistance que « le génie ne fonde pas d'écoles ». Dans le même livre, il s'attaquait au procédé stylistique d'antithèse. En d'autres articles, il avait insisté sur ce point qu'un poète n'était que le produit de son époque et qu'il ne pouvait prétendre à en diriger le progrès ; que la liberté en littérature résultait forcément de la liberté politique, c'est-à-dire qu'elle n'était pas l'œuvre d'un individu isolé.

Il fait une guerre sourde à l'esprit de « camaraderie littéraire ». En effet, c'est dans le même numéro de la *Revue de Paris* que paraissent le fameux article de Latouche et celui de Nodier intitulé : « Quelques observations pour servir à l'histoire de la nouvelle école littéraire ». *Marino Faliero*, de Casimir Delavigne, est représenté le 13 mai 1829. C'est une date, dit Nodier, qui ne s'effacera pas. Il est vrai qu'il met le doigt sur les défauts de Delavigne ; mais, lorsqu'il critique, il emploie

des mots qui serviront plus tard pour la critique de l'auteur de *Marion*.

Nul doute, dit Nodier, qu'il (C. Delavigne) ne persiste à l'avenir dans cette excellente voie, qu'il ne s'enrichisse tous les jours de la perte volontaire de ce luxe si pauvre qui gâte la nature, et que son admirable talent n'arrive enfin à la plus haute expression du talent, à la simplicité.

C'est le Nodier classique qui parle ainsi. Il trouve occasion, dans le même article, de parler du procédé — qu'il caractérise par les termes d'« ignoble » et de « honteux » — qui consiste à remplir la salle du théâtre d'applaudisseurs gagés. On n'en avait pas besoin pour un drame tel que *Marino Faliero*, car les bravos éclataient spontanément de tous côtés.

Il n'est donc pas surprenant que Nodier ait écrit à Lamartine, le 11 janvier 1830 :

On attend *Hernani*... C'est une pièce faite, d'ailleurs, tout entière dans le système de Victor, et dans laquelle ses théories sont portées, suivant son usage, à la dernière expression de témérité !... Quelle que soit la force de son âme, il est difficile, d'ailleurs, que son caractère ne s'aigrisse point dans cette polémique en action, où la haine des partis passe si aisément de l'ouvrage à l'homme. Heureux le poète qui peut jouir comme vous de ses inspirations sans être obligé d'en faire un chant de combat... Je l'aurais dit à Victor lui-même si ma sérieuse amitié avait aujourd'hui le même empire qu'il y a dix ans ; mais quand à vingt-sept ans on a fait secte, il est bien rare qu'on puisse se rendre encore aux froides représentations de la raison. L'enthousiasme de ses jeunes admirateurs doit produire sur lui l'effet des chants de la sirène. C'est un des plus doux prestiges de la gloire. Puisse l'avenir lui en épargner les tribulations.

Et c'est en vain qu'on attend un article sur *Hernani*. Nodier aurait au moins pu indiquer quelque personnage d'*Hernani* comme « type » dans l'article où il soutient qu'on peut reconnaître le génie à la capacité de créer des types. Le nom de Hugo n'est pas omis du nombre des créateurs de types, mais ce sont les types de l'« obi » et de l'« anthropophage » qu'il lui attribue.

En attendant, Nodier n'a pas perdu toute espérance de figurer au nombre des quarante. Dès 1824, il s'était occupé de cela. Il ne s'est pas déclaré trop ouvertement pour Victor Hugo dans les journaux. Il a cherché à louer ceux qui ont suivi un juste milieu, par exemple, ce poète Beauchêne, aujourd'hui oublié, pour qui il a fait un article le 9 février 1830, aux *Débats* :

C'est un partisan des classiques, disait Nodier, entraîné par une sensibilité ardente ; c'est un ami des romantiques, retenu par un goût pur.

Le juste milieu, c'était la voie que recommandait le *Mercure* aux littérateurs dans des Prospectus que nous croirions volontiers écrits par Nodier.

Voilà donc « notre » Charles Nodier aspirant à entrer à l'Académie tant méprisée dans les écrits du chef des romantiques. Lorsqu'il écrit à Jouy, en juin 1831, il parle de « sa solitude et de son oubli ». Peu s'en

faut qu'il ne commence à désespérer d'arriver jamais à ses fins. Il lui avait fallu beaucoup de patience pour parvenir à gagner Jouy. Celui-ci avait écrit, en 1827, à Lebrun, autre orientaliste :

Je ne vous aurais pas engagé, mon ami, à vous mettre sur les rangs pour la place que Lemontey laisse vacante à l'Académie et à laquelle le noir conciliabule veut amener Naudier (*sic*) et par transition, peut-être, Royer-Collard ; mais vous me paraissez disposé à en courir encore une fois la chance et vous devez y être bien sûr que mes vœux vous accompagneront « once more upon the filty (*sic*) waters ». Malheureusement, c'est tout ce que je puis pour vous dans ce tripot académique auquel j'ai honte d'appartenir.

Cette lettre intéressante se trouve à la Bibliothèque Mazarine.

Eh bien ! L'ermite de la Chaussée d'Antin est maintenant gagné à la cause de Nodier.

En février 1830, Marie Nodier s'était mariée, et les Arvers, les Fontaney la voyaient moins souvent à l'Arsenal. Ce n'est pas à l'année 1830, mais à l'année suivante que Nodier pense lorsqu'il dit, dans une autre lettre :

Il y a deux ans que les soirées de l'Arsenal ont cessé pour deux ou trois bonnes raisons, et je ne m'imagine pas qu'elles se renouvelleront jamais. (Estignard, CXXIII, le 3 octobre 1833.)

Y avait-il eu quelque incident désagréable ? A quoi pense M^me^ Ancelot lorsqu'elle écrit dans son livre *Un Salon de Paris* ? (P. Dentu, 1866, 18^e^.)

Bien des années ont passé depuis qu'ont cessé mes relations de société avec le chef de l'école romantique. Il avait jeté le trouble dans notre monde littéraire, éveillé des rivalités, amené des discussions et enfin dispersé ce petit cénacle, où l'on avait fini par ne plus s'entendre.

Comparez avec cela ce que dit Fontaney dans son journal lorsque Hugo se rend à l'Arsenal — indubitablement, à notre avis, pour remercier Nodier de ses articles sur *Marion* :

Ancelot, pris ce soir comme un guet-apens romantique entre Victor Hugo, Émile Deschamps, Alfred de Musset, Fouinet, etc. (le 13 novembre 1831).

Quelques mois plus tôt Nodier avait donné au public ses idées sur le devoir du critique dans un article des plus intéressants à plusieurs points de vue et qui est resté, comme tant d'autres, inconnu jusqu'à présent. L'article fait partie de toute une campagne qu'il est en train de mener à cette époque contre les coteries.

« Quand je rentrai », dit Nodier, « dans la lice non sanglante des polémiques littéraires... la critique, me disais-je, est une véritable magistrature, fort bornée, à la vérité, dans ses applications, puisqu'elle ne s'exerce que sur les travaux de l'esprit et les formes de la pensée, c'est-à-dire sur ce qu'il y a de plus indifférent et de plus oiseux dans la vie littéraire de l'homme ; mais elle n'en exige pas moins une âme sincère, une conscience droite, un caractère à l'abri de toutes les influences et de toutes les préventions. Comme toutes les voies où l'intelligence peut s'engager de nos jours sont plus ou moins faussées, il y a quelque bien à faire et quelque exemple à donner partout. Au milieu du scandale des éloges obséquieux qu'emporte à main

armée le crédit d'une position sociale ou l'osbtination d'une vanité importune, il me semble qu'avec une grande indépendance des personnes et des choses, on pourrait relever la dignité de l'article et l'importance du feuilleton. » (Mém. de la Duchesse d'Abrantès. 21 juin 1831.)

Selon Fontaney, Hugo, pour sa part, s'occupe surtout de la *caisse* du théâtre. S'il y a quelque chose d'ennuyeux dans les émeutes c'est que, ces jours-là, la recette ne donne pas. « Quel fabricant! » proteste Fontaney.

A en juger d'après le précieux journal de Fontaney, on dirait que Nodier et Hugo se voient assez rarement. Cependant, le 5 septembre 1831, Marie Mennessier-Nodier reçoit la lettre suivante de Victor.

« Vous me comblez, Madame, et Charles aussi. Un article de Charles sur *Marion*, ce sera encore plus que de la gloire pour moi, ce sera du bonheur. Ma pauvre comédie a été singulièrement flattée et vernissée par la critique. J'ai grand besoin qu'une main comme celle de mon ami, de votre père, la débarbouille un peu. Il serait bien aimable aussi de prévenir le *Temps* qu'il fait l'article sur *Marion livre* si livre il y a. Je suis bien honteux d'ajouter cette peine à toutes celles qu'il se donne déjà pour moi; mais sa voix au *Temps*, comme partout ailleurs, doit avoir plus de crédit et d'autorité que tout autre, et surtout que la mienne... Ne partez pas pour Metz, Madame, je vous en supplie. Que j'aie au moins le bonheur de pouvoir aller passer une heure à vos pieds. Mettez-moi à ceux de Madame Nodier et dans les bras de Charles.

Votre bien respectueux et dévoué ami, VICTOR.

Cette fois Nodier ne se dépêche pas de se mettre en peine. Ou bien est-ce sa sérieuse mission de critique qui lui fait mettre deux mois à la préparation de l'article, de deux articles, en effet? Ils paraissent dans le *Temps* à un moment où Hugo est forcé de s'occuper d'autre chose que de littérature. C'est le moment de sa brouille avec Sainte-Beuve. Fontaney raconte comment le grand critique lui a parlé de la jalousie de Victor qui lui a interdit les visites chez Adèle. Sainte-Beuve se rend parfois à l'Arsenal, car Fontaney l'y rencontre. Dans le même *Journal Intime*, si souvent cité dans ces pages, on trouve la mention d'une soirée à l'Arsenal où se sont réunis tous les Jeune France; mais Hugo n'y est pas. Quinze jours après paraît le premier des articles, le 31 octobre, pour être exact. Le second paraît le 2 novembre 1831.

Il est très intéressant, lorsqu'on a l'habitude du style de Nodier, de remarquer la longueur du préambule. Ce n'est pas que lui, Nodier, ne sache pas être concis; pour preuve il n'y a qu'à lire la fin du second article. Tâchons de résumer les pensées cachées par Nodier sous un verbiage d'érudit et de bonhomme :

1. Hugo n'est encore qu'au début de sa carrière dramatique, et il serait étonnant qu'il fût tombé *de primesaut* sur la forme la mieux appropriée en tout point aux conceptions de son esprit.

2. L'œuvre dramatique de Hugo contient des défauts que les critiques ont eu raison d'indiquer, et il en est d'autres, moins

apparents, dont il pourra à l'avenir faire des beautés nouvelles.

3. Les critiques n'ont pas toujours tort, même quand ils se fâchent ou qu'ils sont malveillants.

4. Nodier écrit colonne sur colonne pour prouver que l'Alexandrin classique était d'une monotonie intolérable; en même temps, il conseille à son ami de ne pas pousser trop loin l'emploi de sa versification romantique.

5. Il loue Hugo d'avoir introduit le peuple sur la scène française. Il ne manque pas de rappeler l'exemple donné, en cette matière, par Shakespeare.

6. Non seulement il fait observer que le public n'est pas prêt, par son éducation, à comprendre l'œuvre de Hugo, mais il ne craint pas de dire que l'éducation du poète qui est l'auteur de ces innovations n'est pas complète, elle non plus.

7. Le drame, dit Nodier, n'est point le chant d'enthousiasme d'un génie d'élite qui accomplit sa mission; le style du dialogue devrait être approprié aux personnages. L'une de ses remarques est en contradiction directe avec l'opinion exprimée par Hugo dans sa *Préface de Cromwell*, selon laquelle le poète devrait être *visible* dans le drame.

Le second article est le plus intéressant, et Nodier paraît se moquer un peu de Hugo lorsqu'il lui décerne la gloire sur le ton de l'*Hymne aux Morts de Juillet*. Il y a quelque chose de malin dans la manière dont Nodier rappelle certains défauts de l'auteur dramatique tout en paraissant les défendre :

« N'écoutez pas même ceux qui vous accusent d'avoir prolongé la tirade en déclamations redondantes, quand c'est ainsi qu'elle a dû se former des exigences de votre composition, selon les situations et les personnes. »

Ainsi conçue, cette phrase nous semble le fin du fin.

Quelle trouvaille que le passage *Soyez plus ménager...* où, encore une fois, Nodier imite le ton d'une scène de *Marion Delorme*, quatrième acte! C'est un morceau de critique serrée et qui nous fait regretter l'absence totale d'articles qu'il aurait pu consacrer aux autres grands romantiques.

Que penser de la conclusion si intrigante de cet article?

Pour ceux qui ne sont pas encore familiers avec l'œuvre de Nodier, il n'est pas inutile de dire que ces articles reflètent assez bien sa manière. On y distingue le Nodier misanthrope, le Nodier homme de goût, le Nodier érudit et bibliophile, le Nodier bonhomme, et surtout l'écrivain au style travaillé. Du point de vue du style, notons l'emploi de l'onomatopée, des variations voulues dans la longueur des phrases et surtout sa façon d'entasser les phrases courtes à pronom relatif.

Et maintenant lisons l'auteur de *Trilby* lui-même dans ces articles qui sont restés inconnus depuis tout un siècle sur les rayons de la Bibliothèque Nationale et de l'Arsenal.

PAUL-A. CHARLES.

FEUILLETON DU « TEMPS ». *Le 31 octobre 1831.*

« Marion Delorme », par M. Victor Hugo. (*1er article.*)

Le talent de M. Victor Hugo est jugé. Ses critiques les plus obstinés ne l'attaquent plus sans faire d'amples concessions à son génie. Une fois qu'on est parvenu à se faire reconnaître du génie par tout le monde, les difficultés se simplifient beaucoup : d'abord, parce qu'elles se réduisent, dès lors, à des questions de forme, auxquelles il est probable que l'auteur attache beaucoup moins d'importance que ses aristarques ; et puis, parce que le génie est privilégié dans ses délits comme dans ses merveilles. Il ne relève d'aucun jury et ne peut pas être condamné par ses pairs ; il n'en a point.

C'est surtout dans ses ouvrages de théâtre, qui ont si profondément remué le public, qu'il est presque téméraire de prononcer sur M. Victor Hugo ; et pendant que j'en suis à la figure d'arithmétique si chère à M. Pincé, je dirai encore qu'il y a pour cela deux excellentes raisons : la première, c'est que le drame de M. Victor Hugo est chose neuve, tentée, encore fortuite et hasardeuse à laquelle le spectateur n'est préparé ni par ses traditions ni par ses études ; la seconde, c'est que le poète lui-même, fût-il animé des inspirations les plus sûres et les plus heureuses, ne saurait avoir si justement rencontré, qu'il fût tombé de prime-saut, comme dit Montaigne, sur la forme la mieux appropriée en tout point aux conceptions de son esprit. Cette forme se modifiera plus ou moins, n'en doutez pas, perfectionnée par le goût, par l'expérience, par l'habitude des effets scéniques, par la nécessité, cette éloquente logicienne, qui force, tôt ou tard, un auteur dramatique à se mettre en harmonie avec les exigences, bonnes ou mauvaises, de son auditoire, jusqu'au jour où des succès très multipliés lui ont acquis le pouvoir de l'entraîner et le droit de le soumettre. Ce n'est pas l'œuvre d'un ou deux essais, mais l'objet tout entier d'une vie littéraire, vaste et complète, qui a incessamment redoublé de forces en marchant.

Nous savons maintenant à quelles beautés de composition et de détails M. Victor Hugo peut s'élever. Nous ne savons pas encore, il ignore peut-être comme nous, de quels défauts justement signalés par la critique toujours serviable, même quand elle est malveillante, de quels défauts plus intimes peut-être, qu'elle n'a pas saisis, il peut faire à l'avenir des beautés nouvelles. Il y aurait orgueil déplacé à marquer une route et des limites à un tel écrivain. Il y aurait insigne maladresse à interdire à son jugement des résipiscences qu'il s'est probablement prescrites au moment où nous écrivons. C'est l'erreur dans laquelle tomba l'Académie lorsqu'elle censura le *Cid* et je n'ai pas les privilèges de l'Académie.

Le préambule que voilà s'appelle, en rhétorique, une précaution oratoire ; je n'en avais pas besoin pour moi, car mon admiration pour M. Victor Hugo est un sentiment sans restriction, un sentiment presque religieux, qui se défend l'examen comme la foi. J'en ai besoin dans un journal où une parfaite sympathie de bonnes intentions n'implique pas essentiellement, entre tous les rédacteurs, une solidarité absolue de manières de voir, de sentir et de juger.

Il y a ici des gens de beaucoup d'esprit et de sens qui ne pensent pas, en toutes choses, comme moi, et qui le disent quand il leur plaît, sans que j'y trouve un mot à redire. Ils ont la bonté de me permettre de ne pas penser, en toutes choses, comme eux, et j'use largement, dans l'occasion, de l'indépendance qu'ils me laissent. La licence du franc-parler est une des conditions de mon contrat, et on me la conteste d'autant moins, je suppose, qu'elle tire peu à conséquence. Un homme ne garde guère ses allures franches dans le monde que lorsque personne, ou presque personne, n'a d'intérêt à les gêner.

Qu'on me trouve dans l'ordre social comme on l'a fait, et comme on le fera toujours, une liberté placée sous une garantie qui vaille mieux, et on me fera plaisir de me le montrer.

Je ne reviendrai donc point sur le dernier ouvrage de M. Victor Hugo, considéré comme drame ; je m'en occuperai sous un point de vue qui n'a échappé à aucun des critiques, mais qui n'en est pas moins nouveau. C'est du style que je veux parler, et la question mérite qu'on s'y attache si le style est, dans les arts d'imitation, comme l'ont pensé les classiques, depuis Horace jusqu'à Pope, la première partie du talent. « Bien écrire », dit celui-ci, dans son *Essai sur la Critique*, « est le chef-d'œuvre de la nature ». Il avait quelque intérêt à le croire. Il semblerait, au premier coup d'œil, pour quiconque a lu les *Odes* et les *Orientales* de M. Victor Hugo, que cette question n'en est pas une. On ne s'était nullement avisé, jusqu'à la représentation de ses drames, de lui contester l'intelligence du nombre, la variété des tours poétiques, les richesses de l'harmonie, aucune des qualités enfin dont se forme la magnificence de la parole. Il serait assez surprenant qu'il s'en fût dépouillé sans motif, pour rompre le vers d'une manière inusitée, lorsqu'il a plié ses brillantes compositions aux lois du théâtre. C'est ce motif d'innovation, dont il était important de se rendre compte avant de frapper sa versification des réprobations du purisme et des dérisions de la parodie. Je n'ai certainement pas son secret, j'essayerai de le deviner.

Le poème lyrique, presque toujours consacré à l'expression d'une idée pompeuse et solennelle, porte, avec lui, le caractère de l'individualité du poète. C'est son langage à lui, c'est la voix de son âme inspirée par une haute méditation, et qui ne se communique aux autres que sous les formes les plus imposantes et les plus majestueuses qu'elle puisse revêtir. Il cédera sans doute à l'élan passionné qui l'emporte, quand une négligence audacieuse ou une incorrection pittoresque pourra contribuer à rendre sensible au lecteur le mouvement impétueux de sa pensée. Il ne se plaindra pas, cependant, d'être obligé de céder à la muse qui le domine, à la pythie échevelée qui l'étreint de ses bras triomphants. Il ne s'écriera pas, en vers froids méthodiquement martelés, que son démon l'opprime et que son délire l'entraîne, parce que ce n'est point le langage d'une passion profondément sentie, parce que l'homme qui s'exprime ainsi n'a ni délire ni démon, et qu'il n'y a rien de plus ridicule, au contraire, que cette pathologie classique d'une exaltation qui mesure son essor, d'une frénésie qui décrit ses symptômes et d'une fièvre ardente qui se tâte le pouls. Si son beau délire est un effet de l'art, comme on le dit au collège, il se gardera bien de me le laisser croire et d'en trahir sottement le mystère dans un aveu qui ne manifeste que l'impuissance de son naturel.

Ce qui me révélera son émotion quand elle sera vraie, ou assez habilement imitée pour paraître vraie, c'est l'émotion même d'un rythme qui se précipite, irrégulier et désordonné ; c'est la confusion logique, mais tumultueuse, d'une période qui n'a plus rien d'oratoire ; c'est l'oubli, adroitement simulé, de la forme poétique. Toutefois, le style soumis et dompté aux brusques et violents écarts de l'imagination n'abandonnera jamais entièrement le poète ; c'est le poète qui s'émeut, qui s'emporte, qui s'égare, qui se perd ; c'est toujours lui ; et ses rêves, et ses transports, et ses gémissements, et ses cris sont toujours dignes de la lyre.

Il n'en est pas ainsi dans le drame, épopée vivante et parlante, où le poète reste invisible comme Dieu au fond de sa création. Le drame n'est point le chant d'enthousiasme d'un génie d'élite qui accomplit sa mission. C'est la représentation fidèle d'une action domestique, développée par les personnages mêmes de cette action, et dont le style est soumis à autant de modifications qu'en a mis entre eux la différence des états, des âges, des sentiments, des passions qui les animent, différence admirablement appréciée par

Shakespeare, par Calderon, par Molière, et dont nous n'avons presque jamais tenu compte, au moins dans la tragédie. Ici, je le répète, l'individualité du poète disparaît derrière autant d'individualités spéciales qu'il fait mouvoir d'acteurs et qu'il fait vibrer de voix. Une fois que le poète s'y laisse voir, l'illusion s'évanouit ; il n'y a plus ni poète, ni ouvrage, ni style, car le style n'est qu'un absurde mensonge quand il manque de spécialité. Si ceci n'était pas vrai, il faudrait renoncer à l'espoir de dire jamais quelque chose de vrai dans les arts. Notre éducation littéraire a fait, au reste, sous ce rapport, beaucoup plus de progrès qu'on ne semble l'imaginer, et le premier exemple venu le prouvera. Que pense-t-on qu'il adviendrait, aujourd'hui, d'une tragédie dont la première scène commence par cette belle phrase, en lignes rimées, qu'une esclave turque dérobe aux femmes de chambre de La Chaussée et de La Noue, pour lier conversation avec la future sultane :

Je ne m'attendais pas, jeune et belle Zaïre,
Au nouveau sentiment que ce lieu vous inspire...

Parviendrait-elle au troisième vers, cette étrange déclaration d'un souverain musulman à sa maîtresse par droit de conquête :

Vertueuse Zaïre, avant que l'hyménée
Joigne à jamais nos cœurs et nos destinées, etc. ?

Que dirait-on, bon Dieu, de l'hyménée qui joint des cœurs au sérail ? On sifflerait et on ferait justice. On ne comprendra ce langage qu'en se rappelant qu'Orosmane le débitait en perruque à trois manteaux, et probablement le chapeau sous le bras, l'expression étant aussi juste que le costume.

C'est cette propriété de langage personnel qui a dû être recherchée dans la facture de notre nouvelle versification. C'est le mouvement d'une conversation plus ou moins passionnée, plus ou moins élevée, suivant les situations et les personnes, qu'on a voulu substituer à la période monotone de deux ou trois interlocuteurs impassibles, qui attendent, pour s'émouvoir, s'attendrir ou s'irriter, le repos de l'hémistiche et la réclame obligeante de la rime ; respectueux observateurs du nombre périodique et de la coupe aux fractions égales, qui ne se permettaient pas de sentir, de se plaindre, de sangloter, d'interrompre un déclamateur imperturbable avant la césure inamovible ; orateurs froidement alternatifs, qui s'étendaient, l'un après l'autre, sur le lit de Procuste métrique, étouffés dans les douze bras de l'alexandrin ou disloqués à tours de phrases dans les longues dimensions de la tirade. L'innovation a pu paraître brusque, téméraire, et même profane, comme tout ce qui est nouveau ; mais on conviendra, en y réfléchissant un peu, qu'elle était naturelle et sensée.

Ce qu'il y a de plus extraordinaire dans tout cela, c'est que l'opposition s'est placée haut, très haut, sous l'étendard de la raison et du bon goût des grands âges littéraires. Elle est arrivée au combat, plastronnée de syntaxes et de traités d'art poétique, protégée du palladium de l'antiquité, comme Don Quichotte de l'armet de Membrin, et brandissant fièrement la sentence des pédants contre l'enjambement, la fausse césure et l'ellipse, comme aux jours de gloire où elle reprochait à Racine d'avoir mis dans la bouche d'Hermione ce vers équivoque, amphibologique et grammaticalement détestable :

Je t'aimais inconstant, qu'eussé-je fait fidèle ?

Vous lui répondrez en vain que ce vers n'est beau que par ce qu'elle lui reproche ; que le tour grammatical serait lâche, commun et plat ; que la phraséologie bourgeoise qu'on voudrait lui imposer lui enlèverait, précisément, ce qui le distingue du langage le plus trivialement prosaïque, le tour et le sentiment de l'amour jaloux, qui ne s'est jamais piqué d'être puriste, et que l'Hermione académique s'exprimerait tout au plus comme une marchande de modes, tant soit peut logicienne, qui s'explique, sous le réverbère,

avec un clerc d'avoué. La critique ne sortira pas de là ; il lui faut la phrase compacte avec toutes ses incises et toutes ses flexions. De par les jurés priseurs de la parole, il est fait défense aux passions d'être incorrectement éloquentes, comme elles le sont toujours. Ce n'est que par habitude, et parce que les maîtres l'ont ainsi voulu, que ces gens-là daignent passer à Virgile son ridicule *quos ego*, qui ne signifie rien en aucune langue. Notre littérature et notre critique sont faites de la sorte. Elles sont assez divertissantes.

J'ai toujours amèrement regretté une chose, c'est que les classiques de notre temps n'eussent jamais pris la peine d'ouvrir un livre latin dans leurs moments de loisir. Je doute qu'ils osassent reprocher au poète français ce qu'ils ont pris la sage habitude d'admirer sur parole dans le poète du siècle d'Auguste. N'imaginerait-on pas, à les entendre, que l'enjambement, par exemple, qu'ils défendent si impérieusement à la nouvelle école, n'a point d'exemple dans cet élégant Horace, dont le nom rappelle toutes les perfections du style ? Et je ne dis pas seulement l'enjambement du verbe ou de l'attribut, mais (*horresco referens*) l'enjambement de la syllabe et quelquefois celui de la lettre ? Voyez-vous l'audace de ces écrivains mal élevés qui n'avaient pas étudié les règles de la versification dans la grammaire de Restaut !

Oui, c'est Horace, messieurs, qui a poussé l'audace romantique jusqu'à écrire, ode deux du livre premier :

... Jove non probante, u-
xorius amnis.

Et comme s'il ne s'en était pas repenti le moins du monde, il n'a pas attendu plus loin que l'ode trois, pour dire insolemment :

Qui vidit mare turgidum, et
Infames scopulos Acroceraunia ?

Ne le croyez pas honteux d'avoir laissé échapper cette copulative disgracieuse à la fin du vers. Elle s'y retrouve deux fois de suite, en commençant l'ode six du livre second. Mais que pensez-vous de ceci, ode seize du même livre :

... non gemmis, nec purpura, ve-
nale nec auro.

Cela vaut bien *u-xorius*. Que pensez-vous d'*incontaminatis*, décapité de sa première syllabe dans l'ode deux du livre troisième ? Que ce n'est pas la leçon de Jean Bond ? Je me soucie bien de Jean Bond. C'est la leçon des manuscrits, et tout le monde sait qu'*intaminatis* est du latin de scholiaste. Cette liberté ne répugnait, d'ailleurs, nullement à Horace, qui a fait subir l'opération contraire à *inter-est* dans sa seconde satire, et qui a fendu *inter-noscere* par la moitié, autant que faire se pouvait dans son rigide *Art poétique* lui-même, de toute littérature classique, *jus et principium et fons* !

Cela ne crie-t-il pas vengeance ?

Oh ! comme il serait bien venu, M. Victor Hugo, à nous dire aujourd'hui, en vers plus forts de poésie que ceux-ci, lesquels je parodie, sans prétention aucune, sur un air que l'orgue de Barbarie joue à ma fenêtre :

S'il quitte sa rive jalouse,
S'il fuit rapide, c'est qu'il va
Chercher sa nymphe, ce fleuve a-
moureux de son épouse.

En voilà, des coupes hardies ! N'en plaisantez pas, cependant : elles sont horatiennes.

Et ce qu'Horace s'est permis dans le plus sévère, dans le plus rigoureusement correct des livres didactiques, je vous demande si Plaute et Térence ont cru devoir se l'interdire dans le langage familier, abrupt, négligé de la comédie, dont le naturel et l'abandon font le principal mérite.

Lisez Térence, le plus poli des Latins ; Térence, qui passait pour écrire sous la dictée de Scipion et de Lélius, les deux esprits les plus raffinés de son temps, et vous en verrez bien d'autres. Ce n'est pas à l'enjambement qu'il s'arrête vraiment. Il ne fait cas, dans l'occasion, ni de brèves ni de longues, ni de nombre ni de mesure ; et les pédants du XVI^e^ siècle, prototypes savants de tant de pédants qui ne le sont pas, en furent tellement scandalisés qu'ils perdirent le temps qu'on peut employer si agréablement à relire ces merveilles d'urbanité romaine, au soin barbare d'allonger des dactyles et d'accourcir des spondées. Notre vieil ami Bonaventure Desperriers les en a repris, quelque part, avec la puissance de sa raison et le tour ingénieux et original de son esprit. On ne me saura peut-être pas mauvais gré de rapporter ce passage délicieux :

Faut que je die icy que suis tout estonné de la mervelheuse audace d'un Espagnol, d'un Gaulois, de quelques Alemans et Italiens qui, en notre temps, ont osé entreprendre de corriger les vers de Térence. O les grands fols ! barbares qui ne sçaués ni sçaurés jamais prononcer droit la moindre syllabe qui soit en ce latin ; osés-vous mettre là la main ? J'entends bien que les anciens escrivans ont corrompu et gasté ce pauure poète, et trouuerais bon à mervelhes qu'il fût rabilhé ; mais qui est cettui-là qui aujourd'hui le pourrait faire, *et laudabimus eum* ? Lessés cela quenalhe, et vous allés dormir, ni touchés profanes à ces saintes reliques : et s'il y a quelque chose que trouvés bonne à vostre goust, dites en, faites en tels liures que voudrés ; mais ni touchés. Car que scaués vous si ce langage coulant et commun de Romme ne passait point des syllabes, que les grans messeres faisaient plus longues et poisantes comme ils se portaient ? et au contraire si n'extendoit point quelquefois les courtes et mesmes par plusieurs lieux de Plaute. Dauantage, ne sçaués vous pas qu'on faisait des soloecismes, des fautes et la prononciation des paroles sotes et nouuelles, tout ainsi que voyés en nos tant plaisans badinages de France et ce tout agarde faitte pour faire rire les assistants ? Je prends le cas, que le comique faisant parler un yuroigne qui chancelle, un courroucé jusques à estre hors de sens, une folete chamberiere d'estrange pais, un vielhard tout blanc tremblant, ait tout expres pour le personnage mis ou plus ou moins de temps aus vers, de sorte qu'à ton aulne trouués un iambe en un trochaique, ou un trochaee en un iambique, tu me viendras incontinent faire là du corrigeart, et gaster ce qui estoit bien ? Mau de pie te bire !

Remarquez pourtant que l'auteur latin pouvait user d'une liberté de plus, celle de l'inversion capricieuse, qui lui permet de jeter le mot presque au hasard dans la contexture arbitraire de la strophe. Remarquez que l'auteur français a un moyen de plus de rappeler le rythme par le retour sonore et redondant de la rime, qui ne laisse jamais oublier que son langage est autre chose qu'une prose nombreuse et prosodiée, et qui stimule agréablement, la plus harmonieuse lorsqu'il se perd çà et là comme à dessein dans les circonlocutions de la phrase poétique : artifice ingénieux qu'avait rencontré Talma, et qui voilait si heureusement l'insupportable uniformité de nos cadences plates. Le prodige que tentait cette déclamation inventive, M Victor Hugo a voulu le réaliser dans le vers. C'est là qu'il faut placer la question.

Mais elle n'est pas épuisée, et j'en demande pardon au lecteur. J'y reviendrai donc avant peu. Les poèmes de M. Victor Hugo en valent bien la peine, et ils ont l'avantage de nous laisser quelque loisir, à nous autres faiseurs d'articles. Quel que soit le délai que nous mettions à en rendre compte, nous sommes au moins sûrs de les retrouver vivants.

CH. NODIER.

NOTES. — On peut voir le passage cité par Nodier à la page 198 du *Cymbalum Mundi et Autres Œuvres de Bonaventure Des Periers*, édition de Paul Lacroix, Charles Gosselin, Paris, 1841.

Nous donnons ici deux notes explicatives de Lacroix.

1. *Quelques Alemans et Italiens.* — Les éditeurs et correcteurs de Térence, que

Bonaventure Desperriers paraît vouloir critiquer ici sont sans doute les Juntes de Florence qui ont publié plusieurs éditions des *Comédies* de Térence, *in sua metra iterum restitutae et recognitae* (1505, 1509, 1517); François d'Asola, qui a donné, à Venise, une édition revue et corrigée en 1517; Érasme, qui a surveillé la sixième édition de Térence imprimée par Robert Estienne en 1538; Antoine de Gouvea, qui a voulu *restituer* Térence en 1541, etc.

2. *Mau de pipe te bire!* — Juron gascon très souvent employé par Rabelais et signifiant: « Que le mal du tonneau te mette à l'envers! » c'est-à-dire: puisses-tu tomber ivre!

Fueilleton du « Temps ». *Le 2 novembre 1831.*

« Marion Delorme » (*2e article*).

Si l'on veut bien se rappeler ce que j'ai dit dans mon article précédent, et cet effort de mémoire passerait de beaucoup les bornes de la politesse, on concevra aisément que le goût de notre mélopée alexandrine aux cadences égales et distribuées avec toute la monotonie dont les versificateurs de profession sont capables, comme les membres d'une proportion arithmétique, ne peut résulter que d'une fausse et vicieuse habitude de l'oreille; on la trouvera barbare, odieuse et contre nature. Il suffit, pour en bien juger, de se mettre à la place de l'homme qui l'entendrait pour la première fois, si ce mécanisme insupportable venait d'être inventé nouvellement, et de comparer l'amble maussade et claudicant des hémistiches pairs, qui arpentent régulièrement sur la même ligne six dissyllabes coupés par la césure, à un artifice du même genre pris dans un autre art d'imitation.

Qu'on suppose, par exemple, une pareille harmonie dans la musique, et les *dilettanti* me diront ce qu'ils penseraient d'une gamme perpétuelle qui expire de distance en distance sur la même note. Si je me trompe, je me résigne d'avance à avoir tort, et je ne me refuse à aucune des explications qui peuvent éclaircir la difficulté. Lisons ensemble une des plus magnifiques tirades de M. de Voltaire et débitons-la, je vous prie, le plus sérieusement possible :

Si j'avais à répondre à d'autres qu'à Zopire,
Je ne ferais parler que le dieu qui m'inspire.

Un point.

Le glaive et l'alcoran, dans mes sanglantes mains,
Imposeraient silence au reste des humains.

Un point.

Ma voix ferait sur eux les effets du tonnerre,
Et je verrais leurs fronts attachés à la terre.

Un point.

Mais je te parle en homme et sans rien déguiser;
Je me sens assez grand pour ne pas t'abuser.

Un point.

Si vous n'en avez pas assez, nous en prendrons une autre, où la même ponctuation tombera juste avec la rime à la fin du distique, pendant une mortelle page, et je vous demanderai s'il a jamais pu entrer dans un esprit bien fait que la pensée d'un personnage en action et la coupe d'un dialogue animé s'emprisonnassent naturellement dans la forme convenue de cette périodicité ridicule comme le pendule d'une horloge. Toute la question est là.

Comment, traître, tu me réciteras de suite vingt phrases dont aucune ne manque d'atteindre à la vingt-quatrième syllabe, dont aucune ne l'excède!

Tu te tiendras en équilibre pendant une demi-heure entre deux hémistiches de même nombre et de même poids, sans laisser perdre à ton balancier une ligne de son horizontalité, et tu veux que je croie à ton émotion et que j'en sois ému! Et tu me persuaderais que ton automatisme métrique ressemble en quelque chose à la vie de l'âme et du sentiment! J'aimerais mieux attribuer au flûteur de Vaucanson l'inspiration de Paganini.

Le flûteur de Vaucanson est un génie inspiré par la muse, ou tu n'es qu'une machine. Il est fait comme toi à l'image de Dieu, ou vous êtes tous les deux de bois. Laisse-moi avec tes rimes plates, et doublement plates, qui retentissent sur mon tympan, fatigué comme le fléau du batteur en grange ou le marteau de forgeron, et amuse les chalands, s'il t'en reste quelques uns, du jeu industrieux de tes ressorts. Les passions n'ont jamais parlé comme toi. Les passions ne reculent pas devant la brusquerie d'un mot d'élan qui brise la mesure. Elles ne reculent pas devant l'abandon d'une phrase désordonnée qui court avec la pensée qui bouillonne avec le sang, qui palpite avec le cœur. Elles ne se traînent pas jusqu'à la césure sous la protection d'un adverbe auxiliaire; elles ne trébuchent pas aux pieds de la rime, comme un cheval surmené qui a rempli la carrière. Elles vont, elles bondissent, elles franchissent tous les obstacles; mais c'est que toi tu n'es qu'un rimeur, et que les passions sont poètes.

Passe encore pour le poème didactique, si bien assorti à nos idées positives et fossiles, à notre enthousiasme d'aphorismes et de théorèmes, à notre allure doctrinale et guindée. Le style de celui-là peut aller comme il veut sans aucun inconvénient, et je ne m'étonne pas que l'auteur ait trouvé le moyen d'y river à perpétuité sa pensée sous la chaîne du double hexamètre, comme les médecins de Salerne dans un distique léonin. Sa poésie n'est que matière, et la matière est élastique. C'est déjà trop d'honneur, peut-être pour la description des compartiments d'un jardin à bordure de buis, et pour celle des tribus gloussantes d'une basse-cour de village. Pourvu qu'il caresse ses vers avec autant de soin que ses gazons naissants, et qu'il ait assez étudié le chant de ses pigeons pour le broder en doux murmures et en longs roucoulements à travers une période imitative qui roucoule et qui mumure avec eux, votre poète sera un candidat tout fait pour l'académie, s'il n'aime mieux en amuser les places publiques et les petits spectacles, comme ce nébulon du fabuliste dont le grognement perfectionné déconsidéra celui des cochons de lait. Mais il n'en est pas ainsi du drame, où chaque personnage est poète à sa manière, car il n'y a pas un des états et pas une des passions de l'homme qui n'ait sa poésie. Il faut ici que l'action vienne à moi, non de l'auteur, mais du théâtre, et qu'elle m'emporte avec elle. C'est ce qui ne m'arrivera pas, si le langage n'est pas individuel, si l'interlocuteur n'est pas l'homme, et s'il ne me rappelle que ces marionnettes de la foire, qu'anime une voix partie du cintre ou de la coulisse. On me permettra encore de développer cette idée au moyen d'un nouvel exemple. Voici, certainement, un des plus beaux vers qui aient jamais été écrits :

Mais tout dort, et l'armée, et les vents, et Neptune.

Il n'y a rien à y reprendre. C'est plus qu'une image et qu'une accumulation d'images, c'est un tableau : tout s'y rencontre, l'heure, le lieu, le sujet. Nous sommes dans un camp, nous sommes près d'un port; nous sommes au seuil de la tente d'un grand roi, couvert de gloire et comblé d'infortunes, qui ne repose plus du repos de tous. Et puis, ce sont les merveilles de la parole, cette conjonction jetée au-devant des substantifs avec une magnificence tout orientale, cette répétition qui la relève deux fois pour ne pas vous laisser oublier que c'est de la poésie que vous entendez, cette énumération qui étend pour ainsi dire l'idée du sommeil et du silence; et ces figures hardies et presque sublimes qui enchérissent l'une sur l'autre, les vents qui dorment comme l'armée, et Neptune qui dort comme les vents; et Neptune,

ce n'est pas le dieu grec que vous savez, c'est la mer elle-même, la mer personnifiée dans une métonymie mythologique, la mer accoutumée à battre cette plage, la mer qui dort et qui se tait. Rien ne serait plus parfait dans les langues humaines si Agamemnon ne répondait pas. Cela est de toute beauté, superbe, accablant, inimitable, et tant mieux, car il faudrait bien se garder d'imiter cela, pour une raison que je vais vous dire : c'est que cela est faux.

Le personnage qui exprime en paroles merveilleuses une idée si commune : « Seigneur, d'où vient que vous vous levez si matin, quand tout le monde est endormi? » ce n'est ni Achille, qui ne s'aviserait pas en sursaut de cette phraséologie pompeuse, quoiqu'il ait cédé au sommeil la main appuyée sur une lyre. C'est un soldat, un homme inconnu, qui n'a de part à l'action que pour entendre Agamemnon et pour quelques offices de même importance; ou plutôt, c'est Racine qui se fait soldat, qui se fait roi, qui se fait mère éplorée et gémissante, qui se fait fille tendre et dévouée, qui se fait amant impétueux, désespéré, qui se serait fait grand-prêtre fanatique et sacrificateur impitoyable, s'il avait osé introduire Calchas au dénoûment. C'est Racine partout, Racine incomparable, Racine divin, mais Racine identifié à sa tragédie, et la créant, la développant, la représentant tout seul. N'y cherchez ni hommes ni femmes, ni politiques, ni guerriers, ni la multitude, ni le héros; vous n'y trouveriez que Racine. Élevez-lui un temple, vous ne lui devez rien de moins; mais soyez bien certains qu'avant *Athalie* il ne s'était jamais fait une idée distincte de ce que c'est que le drame, ou n'avait jamais eu le courage de l'avouer.

Je tremble en écrivant ceci; mais, en vérité, je ne tremblerais pas si j'avais à le dire à Racine, parce que je suis convaincu qu'il me comprendrait. Seulement je le lui dirais à genoux.

C'est cet orgueil de la phrase, cette étiquette de la parole, cette aristocratie du verbiage qui nous est particulière, c'est elle qui nous a rendus si dociles en politique au détestable jargon des avocats, et qui, avec plus d'autorité et moins de dangers, nous a privés du drame naturel et vrai. Si jamais les constitutions d'un royaume ont défendu au peuple de parler, les constitutions d'Aristote le lui défendaient vraiment bien davantage. Le peuple a beau être le sujet et le mobile de l'action, le peuple si éloquent, si poète, si dramatique, nul classique français n'a daigné le conduire jusqu'au *proscenium*.

Voici Brutus et Publicola, fondateurs d'une république nouvelle. N'ayez pas peur que le peuple dise un mot. Porsenna est à ses portes. Arons machine des trahisons, Titus conspire : ce n'est pas là son affaire. Il figure sur la scène en tunique de comparse pour pousser les châssis et pour retirer les banquettes. Voici Virginius qui tue sa fille sur la place publique, aux yeux du tribun et du peuple. Le peuple y est pour enlever le corps et pour fouler les tréteaux en trépignant à pas compassés, et en élevant la main droite au-dessus de l'oreille, au juste degré où doit s'arrêter une indignation classique. Vous venez voir la *Mort de César*. Vous savez ce que c'est la mort de César; vous n'imaginez pas qu'elle soit le crime d'un sénat sans appui dans le peuple. Ces gens-là ne sont que le poignard; c'est le peuple qui est le grand acteur. Shakespeare avait ouvert l'action par une émeute (il n'est pas question ici, du reste, des perfections de ce chef-d'œuvre de tous les théâtres et de tous les âges); une émeute, c'était l'exposition naturelle de la Mort de César. Le peuple y parlait son langage éloquent et grotesque, trivial et passionné. Voltaire, qui trouvait Shakespeare barbare et ridicule, et qui avait ses raisons pour cela, n'a eu garde de faire parler le peuple. Il faut peut-être lui en rendre grâce : car la langue énergique du peuple perdrait trop de son entraînante puissance dans les tirades d'écolier, tout enluminées d'épithètes et toutes badigeonnées de métaphores.

Ce qu'il y a de curieux, c'est qu'on ait osé entreprendre des tragédies populaires où le peuple ne paraissait point, des tragédies démocratiques où

le peuple n'avait pas la parole. Les anciens, du moins, n'en faisaient pas de ce genre, et, dans leurs tragédies héroïques elles-mêmes, le chant du chœur exprimait admirablement l'émotion de la multitude. Quand nos républicains s'appuient sur l'exemple des gouvernements de l'antiquité, ils n'oublient que l'institution poétique du chœur, que nous n'avons pas davantage. Drames ou républiques, ce sont choses qui ne se ressemblent ni par la forme ni par le fond. Républicains à la romaine et classiques à la grecque sont absurdes à Paris.

C'est là, si je ne m'abuse, le principe du mouvement que Victor Hugo a voulu porter dans la langue du drame, et, s'il n'y est pas encore tout à fait parvenu, c'est, comme je l'ai déjà dit, parce que l'éducation littéraire de notre parterre national n'est pas entièrement achevée, et parce que l'éducation du poète inventeur, qui hasarde ces essais difficiles, n'est pas complète non plus. Il arrivait, seul, pour saper le vieil édifice, et il a été plus pressé de frapper fort qu'attentif à frapper juste. C'est un point que je concède à ses critiques et qu'il leur concédera, je crois, sans difficulté, car la critique n'a pas toujours tort, même quand elle se fâche. Si j'avais le droit d'exercer son rigoureux ministère, voici ce que je dirais au poète :

« Gloire à vous, jeune homme, parce que vous avez mis le doigt sur la plaie de notre vieux système dramatique ! Honneur vous soit rendu, parce que vous l'avez peuplé de personnages qu'il repoussait à son préjudice et à sa honte, et qui appartiennent à un ordre de choses que toute la rhétorique de l'ancienne école n'était pas capable de prévoir ! Honneur vous soit rendu, parce que vous n'avez pas soumis ces personnages aux conventions pédantesques de notre dialogue phrasier et de notre versification de bouts-rimés ! Honneur vous soit rendu, parce que ces témérités heureuses vous ont conquis de bonne heure le privilège de produire et de réformer ! N'écoutez pas les gens qui vous reprochent d'avoir rompu le vers d'une manière inusitée, quand le jeu de la passion le demande. N'écoutez pas même ceux qui vous accusent d'avoir prolongé la tirade en déclamations redondantes, quand c'est ainsi qu'elle a dû se former des exigences de votre composition, selon les situations et les personnes. Les prières délirantes et confuses de Marion dans votre quatrième acte sont sublimes, et tout le monde en a jugé comme moi, parce qu'elles sont l'expression saisie sur le fait des sentiments d'une femme éperdue d'amour et de terreur, à qui on arrache son mari pour le conduire à la mort. Le discours du vieillard est admirable, parce que c'est ainsi que doit parler la douleur d'un vieillard, fier de son nom, de ses droits, de ses services, de sa longue expérience dans les affaires de l'État ; parce que ceux qui le désapprouvent seraient obligés, en bonne logique, à porter le même jugement de Priam aux pieds d'Achille et de Nestor au conseil, et qu'il est défendu de blâmer Homère.

« Soyez plus ménager, toutefois, des licences de votre versification, lorsqu'elles ne sont pas nécessaires. Ce n'est pas tout de leur avoir découvert la propriété d'imprimer au style une foule de caractères différents, de le populariser, de l'ennoblir, de l'attendrir, de le passionner, si vous n'apprenez à en user avec une sobre et judicieuse économie. C'est un art que vous exercez, et cette ressource est un artifice dont l'effet se perdrait à être multiplié avec une profusion inutile. N'assujettissez pas le vers aux pauvretés du prosaïsme quand il dit aussi bien ce qu'il veut dire dans la mesure et dans son harmonie. Ce serait gâter deux langages : la prose, en la mesurant sans motif ; le vers, en le mutilant sans nécessité. Et puis, si vous êtes choqué dans la rime, de son inconvénient le plus rebutant, de la facilité qu'elle prête aux incises postiches et aux allusions tirées de loin, ayez vous-même pour elle une oreille moins complaisante. Je ne vous dirais pas, comme Boileau, de faire votre second vers le premier, car il m'importe peu que la cheville soit devant ou derrière. Évitez-la et n'oubliez pas que la superfétation la plus élégante

n'en est pas moins une cheville, c'est-à-dire un outrage sanglant à la dialectique du discours et au bon sens de l'auditoire.

« Craignez les métaphores, qui ne servent qu'à amplifier la pensée sans lui donner de la force ; les citations hors de propos, les néologismes bizarres, quand ils ne viennent pas au sujet, car cela même peut être fort bon en son lieu, mais tout ce qui est superflu dans le style est au-dessous du mauvais. Je vous parle de ce défaut, parce que vous y êtes exposé plus que personne, par l'exubérance d'une imagination qui saisit à volonté toutes les faces et toutes les facettes d'une idée, qui la chasse, qui la quitte, qui la relève, qui la fait pirouetter comme un toton magique et qui n'est pas embarrassé d'attacher à ses moindres aspects les reflets les plus brillants de la poésie. Défiez-vous de votre éblouissante érudition, de votre inconcevable aptitude à tout dire et à tout bien dire, de la surabondance des biens qui vous accablent. Vous voilà comme Salomon. Vous n'avez plus d'embarras et d'ennemis que vos trésors. »

Qu'ajouterais-je encore si j'avais sur vous l'autorité qui se fait croire ? Quelques mots, cependant. Je n'ai pu vous parler qu'au nom d'un goût peu sûr et d'une critique mal éclairée. Vous qui avez du génie, allez !...

Ch. Nodier.

L'« ULTRAMONTANISME » D'EDGAR QUINET (1844).

Une lettre inédite de Cuvillier-Fleury.

Cette lettre devance de peu divers accusés de réception de l'*Ultramontanisme ou l'Église romaine et la Société moderne* qu'a reproduits Mme Quinet dans son livre « Avant l'Exil » : Vigny (27 août 1844), le vieux philosophe et historien Lacretelle, Eugène Suë, Thiers. Celle-ci était restée confinée aux papiers Quinet de la Bibliothèque Nationale. Datée du 19 juillet 1844, elle suit de cinq jours la mise en vente du volume; une note de Quinet, au dernier feuillet d'un cahier de travail, place l'événement au dimanche 14[1].

Monsieur,

J'ai remis à M. Bertin l'annonce que vous avez bien voulu me demander. Elle sera publiée dans la forme la plus honorable et la plus apparente. Peut-être feriez-vous bien d'aller voir M. Bertin et de lui porter votre livre, non pour ajouter aux chances d'insertion de cette annonce qui m'est promise, mais pour faire acte de courtoisie envers un homme fait pour vous apprécier, et qui est par son journal à la tête du mouvement de résistance anti-ultramontaine dont votre livre est le programme éloquent et inspiré.

M. Bertin est visible tous les jours de 1 à 3, rue de l'Université, 11. Je pars pour Chantilly, mais je n'oublierai pas l'*Ultramontanisme*, qui aussi bien ne se laisse pas oublier.

Veuillez croire à ma haute considération et à mon affectueux dévouement.

Palais-Royal, 19 Jllet 44.

CUVILLIER-FLEURY.

Ce billet perdu a l'intérêt des réactions de la toute première heure. Il peut aider à fixer ou compléter la physionomie d'Armand Bertin. Il peut servir aussi à préciser le rôle que jouait auprès de l'opinion, en une période assez agitée, un grand journal qui avait plus d'un demi-siècle d'existence voici 88 ans. Le choix de ses collaborateurs le mettait vraiment, cette même année 1844, au tout premier rang de la presse française : Jules Janin, Berlioz, Étienne Delécluze, pour le théâtre, la musique et les arts; pour la critique, Sainte-Beuve, Saint-Marc Girardin, Philarète Chasles, Ch. Magnin; à l'occasion, Sylvestre de Sacy, J.-V. Leclerc, même Barbey d'Aurevilly, ou Michel Chevalier et Trousseau pour les questions sociales, sans compter Cuvillier-Fleury, qui faisait partie de la maison depuis quelque dix ans; au feuilleton, *Modeste Mignon* de Balzac, *Monte-Cristo* d'Alexandre Dumas, et Frédéric Soulié, célèbre alors.

Quinet fit sans doute la visite à Bertin : l'« annonce » de Cuvillier-

1. Texte de la lettre, au Manuscrit 20784 (fol. 554) des Nouvelles Acquisitions françaises. Note de Quinet sur la date de publication : mss. 20740.

Fleury parut peu de jours après, le 27 juillet, sans en-tête ni signature, il est vrai, un peu noyée en corps de troisième page, mais d'un ton suffisamment net, dont l'auteur dut être satisfait :

M. Edgar Quinet a recueilli en un volume les leçons qu'il a faites, cette année, au Collège de France, et M. Edgar Quinet a fait sagement. On attaquait ses leçons : son livre répondra. On calomniait sa parole : qu'on lise son ouvrage. Nous espérons que les esprits les plus prévenus n'y trouveront pas une ligne qui ne respire un ardent amour de la justice, de la vérité et de la patrie. M. Edgar Quinet a fait un long et pénible voyage en Espagne pour étudier, sur ce terrain de prédilection de la papauté, les ruines éloquentes qu'a entassées le fanatisme ultramontain ; et c'est à bon droit qu'il a intitulé son livre : l'*Ultramontanisme*. L'auteur établit, avec une fermeté pleine de respect, et dans un langage aussi éclatant que précis, les rapports de l'Église romaine et de la Société moderne, et il montre à quelles conditions le clergé peut désormais prétendre au gouvernement moral des nations émancipées dans l'ordre politique. Nous ne discuterons pas aujourd'hui le système du savant professeur. Il nous suffira d'avoir appelé l'attention sur son livre, auquel nous réservons un examen sérieux ; car c'est une œuvre de conscience et de courage, une noble réponse à d'indignes attaques ; c'est le spiritualisme vengé des outrages de cette idolâtrie matérialiste qu'on voudrait nous donner aujourd'hui pour la sainte religion du Christ, et qui n'en est que la parodie ambitieuse et la contrefaçon cupide.

Cuvillier-Fleury appelait Bertin par son prénom. Il était alors précepteur du jeune duc d'Aumale, qui plus tard écrivit une biographie de lui, donnée au *Centenaire des Débats*, puis en tête du *Journal Intime* de Fleury, qu'Ernest Bertin devait s'aider à publier en 1900 et 1903. On y trouve un écho du cours Quinet sur *les Jésuites*, où l'auteur était le 10 mars 1843 : il note les applaudissements frénétiques, panachés de sifflets, et l'échange de réparties violentes. En mai 1844, il apaisait un démêlé du roi avec les *Débats* au sujet du prince de Joinville. Quelques mois après l'« annonce » en faveur de Quinet, il accompagnait à Naples le duc d'Aumale qui allait s'y marier. Comme il semblait bien le promettre, il est revenu à l'*Ultramontanisme* dans les *Débats*. La Librairie centrale, catholique et classique de Jacques Lecoffre a réuni en plaquette, l'an 1846, des « Extraits d'articles publiés par M. Cuvillier-Fleury dans le *Journal des Débats*, et republiés pour l'usage des électeurs de la Creuse, par le Comité électoral pour la défense de la liberté religieuse ». Après un toast à Villemain, le 22 décembre 1844, dans une réunion annuelle des anciens élèves de Louis-le-Grand, puis une réplique du 3 avril 1845 à une préface du P. de Ravignan, reparaît un article des 10 et 11 mai 1845 : *Les Jésuites et la Révolution de Juillet*. « La France a fait une révolution contre ces prétentions stupides et furieuses... était-ce pour leur donner raison quinze ans plus tard ? » Et il rappelle « l'ouvrage éminent que M. Edgar Quinet a publié sous ce titre, l'*Ultramontanisme* »..., comme une « vive et accablante satire » où s'affirment à la fois une « instruction solide » et une « verve entraînante ».

1. *Journal et Correspondance* de Cuvillier-Fleury, t. II, p. 340, 389.

Et déjà toute une polémique s'était engagée aux *Débats*, à propos du cours sur *les Jésuites* : professé en commun par Michelet et Quinet, il avait été publié par eux en juillet 1843, « pour sceller leur alliance », note Mme Quinet. Son cours suspendu en octobre, Quinet s'en était allé *tra los montes* de novembre 1843 à janvier : d'où l'intéressant récit *Mes Vacances en Espagne*, qui devait paraître en juillet 1846[1]. Le cours reprit de février 1844 au 19 juin, puis d'octobre jusqu'à la suppression complète en 1846.

L'été dernier, M. de Lanzac de Laborie relevait dans le *Louis-Philippe* de M. Pierre de la Gorce un jugement « sévère jusqu'à l'injustice » pour le *Journal des Débats* d'il y a quatre-vingt-dix ans, donné comme « conservateur à la première page, irréligieux à la seconde », souvent immoral au feuilleton, d'élégance académique presque toujours, mais « ouvrant bien rarement une voie nouvelle ». Par souci de la vérité, M. de Lanzac de Laborie observait qu'au temps du ministère Guizot le *Journal des Débats* était dirigé encore par les Bertin qui, au début du siècle, y avaient lutté contre les idées encyclopédistes, pour le *Génie du Christianisme* et le Concordat. Leur dévotion personnelle assez incertaine, leurs « préventions » gallicanes ou même joséphistes, pouvaient les induire à tolérer, par la suite, encourager même, « certaines irrévérences de plume ». Mais le mot « irréligieux » ne saurait convenir, selon lui, surtout appliqué à l'ensemble de la rédaction[2].

Menu conflit d'historiens, intéressant pour le grand public. Sans prétendre y intervenir, et en avoir le moindre droit, on a voulu simplement y glisser une lettre oubliée.

HENRI TRONCHON.

1. Le 19 juillet : date fournie par le cahier de notes mentionné plus haut, mss. 20740. Cf. Quinet, *Lettres à sa mère*, t. II, p. 422.
2. Feuilleton des *Débats*, 26 août 1931.

COMPTES RENDUS

Bossuet, **Œuvres complètes; Traité de la concupiscence,** Collection « *Les Textes français* ». 1 vol. in-12 de 144 pages. Texte établi et présenté par Ch. Urbain et Eug. Levesque. Paris, 1930.

Cette nouvelle édition se recommande par les meilleures qualités d'une édition critique : le texte a été soigneusement établi d'après le manuscrit (Bibliothèque Nationale, fr. 12820); les variantes des diverses éditions ont été relevées et, d'une façon générale, ont servi à mieux distinguer les étrangetés de quelques leçons; les titres particuliers à notre attention que présente l'édition de 1731 ont été nettement analysés; les notes et commentaires sont précis, riches, pleins de suc; le vocabulaire de Bossuet est un instructif répertoire de formules un peu périmées ou de mots tombés en désuétude; l'introduction, enfin, constitue un indispensable instrument de travail pour qui veut comprendre le traité de Bossuet; d'un mot, l'ouvrage est tout à fait digne de la collection, et digne de ses deux auteurs, le chanoine Urbain, dont on ne saurait assez déplorer la perte récente, et l'abbé Levesque, dont on n'a plus à dire les mérites éminents, quand il s'agit des études concernant Bossuet.

Je ne pourrai que signaler certaines variantes, non indiquées dans cette édition, et qui modifient parfois assez profondément la phrase de Bossuet. Page 5, que l'âme puisse porter *est* (et non : *et*); p. 13, par les jeûnes; p. 15, une noblesse et *une* délicatesse; p. 21, *Vint* (et non *vient*) de la chair; p. 22, ne faut-il point faire que nous (suppression de *pour faire*); en séparent leur âme (et non *leurs âmes*); puisque *tout* ce que dit; p. 28, nous avons *à présent* à remarquer; bienséances de *votre* état; p. 30, pour qui vous *avez* tant travaillé; p. 31, le texte latin est scindé et séparé par la phrase : Comment dans ce sentiment...; p. 32, petit *en* comparaison; votre temple *devrait* avoir; p. 35, auquel nous *devrions*; p. 36, mais ce qu'il *y* a de plus mortel; p. 38, sur lequel il *exercera* sa vengeance; p. 40, *en* comparaison de Dieu; p. 43, quoiqu'*il* ne soit qu'un néant; p. 45, de la *créature* raisonnable; p. 46, mais *afin qu'elle tombe;* p. 51, il ne s'agit *souvent*; p. 58, il déprise l'*image* de Dieu; p. 75, pour *y* résister; p. 87, ou vous *incitant* à aimer; c'est aussi ce qui *a fait dire à son apôtre*; p. 89, on aime le *changement*; p. 102, nous la *voyions*. (Édition de Nancy, 1863.)

L'intérêt de cet opuscule apparaît surtout quand on prend soin de le mettre à son rang, dans la série des ouvrages qui, depuis le commencement du XVII^e^ siècle, se faisaient une spécialité de la misère de l'homme. Ce n'est point seulement de l'œuvre de Jansénius que part ce courant pessimiste. Il avait été libéré et grossi par l'éloquence des moralistes chrétiens antérieurs au docteur de Louvain. Jansénius le détournera, à son profit. Son fameux discours de 1644 sur la *Réformation de l'homme intérieur* ouvrira l'ère de cette littérature religieuse où le sombre désespoir écrase l'homme sous sa misère totale. Il y avait là une étude fort importante à faire. Bossuet relève-t-il de

Jansénius, ou des moralistes pessimistes, étrangers à Jansénius? Il est sûr que, dans ses grandes divisions, le traité de Bossuet suit d'assez près le schéma du discours de Jansénius. Comme celui-ci, Bossuet analyse d'abord les ravages de la concupiscence de la chair, d'où il n'excepte pas, comme le docteur de Louvain, le plaisir de la nourriture; dans une deuxième partie, Bossuet, comme son prédécesseur, analyse les méfaits de la curiosité, parmi lesquels il énumère, ainsi que Jansénius, « l'art magique », la curiosité excessive sur les questions religieuses, « le cirque, le théâtre, la vanité des tragédies et des comédies »; enfin, dans une troisième partie, Bossuet étudie l'orgueil de la vie, dont il trouve que la racine est « l'amour-propre », exactement comme l'avait déjà prétendu Jansénius. On ne saurait croire l'importance qu'a revêtue, tout au long du XVII^e siècle, cette notion de l'amour propre. Elle a fixé tout un aspect de la pensée religieuse. C'est elle, en effet, qui fut chargée d'expliquer la faute originelle, et de montrer que les misères de l'homme en découlent, puisque, cessant de faire Dieu « centre de tout », l'homme, par son amour-propre, se rend lui-même « centre des choses ». Toute la morale de Port-Royal, celle de Pascal, celle de Bossuet, celle de Nicole, dépendent de ce point de psychologie. Celui-ci renversé, c'est toute la sagesse du XVII^e siècle qui sera bouleversée. Et c'est pourquoi le XVIII^e siècle s'appliquera si fort et avec un tel acharnement à détruire cette notion de l'orgueil naturel à la condition humaine, qui la vicie et la perd dans un chaos de misères.

On peut suivre la fortune étrange de cette idée mi-religieuse mi-philosophique, qui commande tout un siècle. En 1644, le discours de Jansénius; en 1670, l'œuvre de Pascal; en 1695, le traité de Bossuet, qui est l'expression la plus parfaite de cette conception morale, à la fois triste et rigide, sévère et désespérante, et où l'on n'a peut-être pas eu tort de dénoncer une influence trop présente de la pensée janséniste.

JOSEPH DEDIEU.

ELEANOR-J. PELLET. — **A forgotten French Dramatist, Gabriel Gilbert (1620?-1680?).** The Johns Hopkins Studies in Romance Literatures and Languages, vol. XIII. Un vol. in-8° de 355 p. Presses Universitaires, 1931.

M^lle Pellet a raison d'accoler au nom de Gilbert le qualificatif d'oublié. Le recensement qu'elle fait, au début de son travail, des critiques qui ont mentionné cet auteur dramatique est bien vite achevé. Sans doute ce recensement n'est-il pas absolument complet : je me souviens d'avoir rencontré moi-même Gilbert au cours de mes recherches sur la *Formation de la doctrine classique*, et je pourrais ajouter quelques noms à la liste de M^lle Pellet. Il est pourtant significatif que M. Lanson, qui n'a pas négligé ce contemporain de Corneille dans son *Histoire de la Tragédie*, n'ait pas cru devoir lui faire une place dans son *Manuel bibliographique*.

Ce livre montre, sans discussion possible, que cet oubli est injustifié. M^lle Pellet, sans gonfler outre mesure l'importance de son sujet, établit avec force tous les rapports qui unissent Gilbert aux grands classiques et en font une pièce indispensable dans l'histoire du théâtre au XVII^e siècle. Son enquête semble complète; ses hypothèses — car la vie et la carrière de cet homme restent souvent obscures — sont prudentes; elle montre beaucoup de sagacité dans la recherche des sources et dans l'établissement des influences; son plan est clair et commode; tout au plus déplorerai-je, détail qui a parfois de l'importance, un trop grand nombre de fautes d'impression, aussi bien dans le texte anglais que dans les citations françaises.

M^lle Pellet étudie successivement les diverses pièces de théâtre qui nous restent de Gilbert. A propos de *Marguerite de France*, elle aurait pu signaler

la hardiesse de l'auteur dans le choix du sujet. Non pas que les tragédies tirées de l'histoire de l'Angleterre fussent très rares au milieu du XVII^e^ siècle. Mais elles se situaient toutes dans le XVI^e^ siècle et généralement autour de Marie Stuart et d'Elisabeth. Cette première pièce de Gilbert évoque l'Angleterre du XII^e^ siècle : le fait est, je crois, unique dans la tragédie du temps et apparaît, je le répète, comme une hardiesse quand on sait l'étroitesse des champs historiques ou mythologiques exploités par les classiques et la force contraignante de la mode qui interdisait d'en sortir. Par la suite, Gilbert sera toujours docile à la mode.

Sa deuxième pièce, *Téléphonte*, a eu l'honneur de servir de source à Voltaire pour *Mérope*. De même la quatrième, *Hypolite*, pour la *Phèdre* de Racine, et *Arie et Pétus* pour *Britannicus*. Il est à remarquer que les chefs-d'œuvre classiques ont souvent été de simples adaptations d'œuvres antérieures. Le génie classique, méprisant l'*invention*, s'est appliqué à ce qu'il appelait la *disposition*. Il a été livresque : qu'eût-il pu faire sans Virgile, Sénèque, l'Arioste, le Tasse, Lope de Vega? Ce qui ne veut pas dire que les classiques n'ont vécu que dans les livres. Mais il me paraît indéniable qu'une grande partie de leur force provient de ce qu'ils ont travaillé sur une matière déjà ouvrée.

Ici il est évident que Gilbert a préparé le travail de Racine. La transformation de la légende antique de Phèdre, son adaptation à la conscience française du XVII^e^ siècle, dont on fait un mérite au second, est au moins esquissée dans l'*Hypolite* du premier. M^lle^ Pellet le montre fort nettement. De même pour *Britannicus* : le personnage racinien de Junie a son modèle dans l'Arie de Gilbert et il se peut que si Sénèque est absent de la tragédie de Racine, ce soit parce que Racine, pour renouveler son sujet, devait éviter de mettre encore en scène un personnage que Gilbert déjà avait beaucoup fait parler.

Ménage l'avait remarqué, puisqu'il disait de ce dernier : « Il trouve bien le gibier au gîte; mais ce n'est pas pour lui qu'il le fait partir ». Il faudrait d'ailleurs préciser que le « gîte » est toujours un autre écrivain et que Gilbert n'invente pas plus que Racine.

On a déjà beaucoup discuté à propos de la *Rodogune* de Gilbert pour savoir si c'est lui qui a copié Corneille ou s'il a été copié par Corneille. Les deux pièces se ressemblent trop pour que l'on puisse douter de leur intime parenté. Mais les documents ne nous renseignent pas sur la date exacte de leur composition ni même de leur représentation. M^lle^ Pellet, après une étude très impartiale des vraisemblances et une analyse serrée des textes apparentés, conclut que c'est Gilbert qui a copié Corneille. Corneille ne s'en est jamais plaint, preuve nouvelle de la largeur d'esprit qui régnait alors sur ce point. Sans doute les accusations de plagiat ne sont-elles pas rares au XVII^e^ siècle. Mais c'est que les plagiats éhontés étaient fréquents.

Gilbert, à propos de qui nous venons de parler de Racine et de Corneille, appelle encore auprès de lui Molière. En 1660, quelques mois après les *Précieuses Ridicules*, la troupe du Petit-Bourbon joue *La Vraie et la Fausse Précieuse* de Gilbert, dans laquelle on voit souvent une sorte de rétractation de Molière. Hypothèse hasardeuse, puisque nous n'avons pas le texte de cette comédie. Il serait intéressant de savoir comment se sont établies les relations entre ces deux écrivains, relations assez étroites, puisque en moins d'un an on joue au Petit-Bourbon quatre pièces, dont trois nouvelles, de Gilbert, alors que jusque-là sa production allait toujours à l'hôtel de Bourgogne.

M^lle^ Pellet a même voulu rattacher au nom de Gilbert celui de Boileau. Le rapprochement, cette fois, me paraît factice. Elle se demande simplement pourquoi le satirique a épargné un écrivain dont l'œuvre souvent précieuse — il avait publié un recueil de poésies — ne pouvait lui plaire. Il ne faudrait pas croire que Boileau a fustigé tous les précieux, ni même tous les précieux

importants. Il ne faudrait pas croire non plus que ses attaques ont été déterminées toujours par son goût littéraire. Il était homme autant que critique, et ses inimitiés personnelles, ou ses amitiés, ou ses intérêts ont souvent dirigé ici et détourné de là les flèches de sa satire.

On voit que le sujet traité par Mlle Pellet prête à de fécondes discussions. Félicitons-la d'avoir porté l'attention d'un plus large public vers un auteur injustement négligé et remercions-la de l'avoir fait dans un livre savant, prudent, commode et même agréable [1].

René Bray.

Geofroy Tory. **Champ fleury, ou l'Art et Science de la Proportion des Lettres.** Reproduction phototypique de l'édition *princeps* de Paris 1529, précédée d'un avant-propos et suivie de notes, index et glossaire, par Gustave Cohen, professeur à la Sorbonne. Un vol. in-4°. Paris, Charles Bosse, 1931.

C'est un grand service que vient de rendre aux *seiziémistes* M. Gustave Cohen, en mettant à leur portée, avec le concours éclairé du libraire Charles Bosse, la reproduction phototypique d'un rare et précieux volume, qu'il fallait toujours aller consulter à la Bibliothèque Nationale (Rés. V., 515), si l'on ignorait par hasard qu'il se trouvait également à la Sorbonne (Rés., XVIe siècle, n° 649) : le *Champ fleury* de Geofroy Tory, publié à Paris en 1529.

Le perfectionnement des procédés anastatiques a permis aux éditeurs d'en donner, sur très beau papier, une image rigoureusement fidèle, qui est déjà un régal pour les yeux. Mais le mérite de cette publication ne s'arrête pas à ce plaisir d'art : M. Cohen a voulu faire bénéficier son lecteur de toutes les ressources d'une érudition avertie et sûre.

Un substantiel *avant-propos*, qui utilise en le dépassant et le rectifiant le livre vieilli d'Auguste Bernard (2e édit., 1865), présente d'abord sobrement, dans la continuité de sa vie laborieuse et toujours en action, l'auteur du *Champ fleury*, petit Français d'humble origine, qui s'en va compléter dans les Universités italiennes les études insuffisantes commencées à celle de Bourges, puis régent aux collèges du Plessis et de Bourgogne, plus tard « imprimeur du Roy » et « libraire juré de l'Université ». M. Cohen a bien montré comment ce très curieux esprit se rattache directement à la génération des premiers humanistes par l'éclectisme de ses goûts et la variété de ses aptitudes. Tout l'intéresse : la géographie, la philosophie, la philologie, la littérature, la typographie, la gravure, l'architecture. Comme tant de ses contemporains, il associe aux survivances scolastiques du Moyen Age les aspirations nouvelles de la Renaissance.

M. Cohen s'est attaché surtout à nous faire comprendre comment deux voyages en Italie, la vue des monuments anciens, la connaissance des artistes et des théoriciens de l'art dans la péninsule, ont exercé sur la pensée et l'imagination de Tory une influence que l'on retrouve dans son œuvre. Nous sommes tentés de sourire, quand, au livre second de son *Champ fleury*, nous voyons l'imprimeur, à qui nous devons en partie la substitution des lettres romaines aux caractères gothiques des manuscrits, se donner tant de mal pour ramener la « proportion des lettres » aux proportions du corps humain, considéré comme la mesure de toutes choses. Cependant, tout s'explique, si l'on remarque que l'auteur est hanté par le souvenir de Vitruve, de Léonard de Vinci, et surtout d'Alberti. Il aspire à créer, dans l'art typographique, ce que M. Cohen appelle très joliment une « architecture des lettres ».

1. Je signale à l'auteur un lapsus p. 107, début : « The three *tragi-comédies* of Gilbert are followed by a tragedy *Sémiramis* ». Gilbert avait donné jusque-là trois tragicomédies, puis une tragédie.

Il y a d'ailleurs, dans l'œuvre touffue de Tory, autre chose que ces vues hasardeuses autant que hardies. L'ardent philologue qu'il est se montre novateur en réclamant, avant Dolet, l'introduction de l'accent aigu, de l'apostrophe et de la cédille. Il recueille et mentionne des particularités de dialecte et de phonétique qui sont d'utiles contributions à la dialectologie française. Enfin et surtout, on n'oubliera pas qu'il a devancé Rabelais de trois ans dans sa piquante satire des écumeurs de latin, et du Bellay de vingt années dans son zèle à défendre et « décorer » sa langue maternelle. Ce sont là des titres de gloire.

Je ne veux pas clore ce compte rendu sans signaler à l'attention les 44 pages de *notes* qui terminent le volume, avant l'index et le glossaire. La présentation en est peut-être un peu dense et confuse, mais la richesse en est réelle et bienfaisante. On ne saurait lire le *Champ fleury* sans y avoir constamment recours. Corrections au texte fautif, éclaircissements linguistiques, identification des citations (et Dieu sait si le nombre en est grand!), détermination des sources d'idées, explications historiques, rapprochements littéraires, — en vérité, rien n'y manque, et c'est une bonne fortune, pour le lecteur embarrassé, d'avoir à sa disposition, grâce au savoir de l'éditeur, un commentaire si complet, si pénétrant et si précis.

HENRI CHAMARD.

ÉMILE HENRIOT, **Alfred de Musset,** *Les Romantiques*, collection publiée sous la direction de M. ÉMILE HENRIOT, in-12, 192 pages. Paris, Librairie Hachette. — **Romanesques et Romantiques**, un vol. in-12 de 318 pages. Paris, Librairie Plon, 1930.

Dans le premier de ces deux volumes, M. Émile Henriot a réuni six conférences faites, si nous ne nous trompons, à l'Université des Annales. Après avoir retracé la jeunesse, il conte l'aventure de Venise et suit la « transformation poétique d'un amour malheureux »; puis il passe en revue les principales liaisons ou amitiés de l' « autre Musset », la « marraine » Mme Jaubert, Aimée d'Alton, Rachel, la princesse Belgiojoso, Mme Allan-Despréaux; il évoque enfin le poète déchu, et, dans un dernier chapitre, exalte l'éternelle jeunesse de l'œuvre. Mérite rare en un domaine tant exploré, il apporte quelques éléments nouveaux. Un fragment de lettre inédite confirme avec bonheur les confidences de Mme Allan jadis publiées par Léon Séché. Une raison fort plausible est proposée pour expliquer le douloureux penchant du poète à la boisson : une maladie nerveuse, sorte d'épilepsie, dont une ivresse voulue aurait masqué les crises. Si la question reste troublante, si l'un des textes les plus probants, transmis par Paul de Musset, ne peut être admis sans réserves, il valait de formuler nettement l'hypothèse et de grouper les témoignages. Mais surtout M. Émile Henriot fait revivre l'homme, et, « par les circonstances, par l'éclairage de son caractère », aide à le comprendre. On contestera quelques détails. Il est vrai qu'après la rupture définitive, Musset défendra George Sand contre les malveillants (p. 58); n'écrira-t-il pas toutefois l'*Histoire d'un Merle blanc*? Mais dans l'ensemble cette biographie psychologique, conduite avec beaucoup de tact et de justesse, offre tout l'essentiel bien qu'affranchie des lourdeurs érudites. Elle anime le plus nuancé des portraits, et se suit comme le plus poignant des romans : elle répond donc pleinement à son objet.

Les *Romanesques et Romantiques* présentent une nouvelle série de ces chroniques excellentes que M. Émile Henriot publie régulièrement dans le *Temps*. De Loaisel de Tréogate, humble et assez touchant précurseur, à Flaubert ou Gobineau, en passant par tous les chefs de chœur, Chateaubriand, Hugo,

Lamartine, Balzac, Stendhal, il n'est d'étude importante qui ne soit analysée et commentée avec autant de science que de goût. Rien de plus opportun qu'une telle revue, qui constitue comme un « état présent des études romantiques ». Historiens et lettrés y trouveront la substance d'une foule d'ouvrages dont ils n'ont pas toujours eu le loisir de prendre pleine connaissance; et quand plusieurs études ont récemment paru sur le même auteur ou la même œuvre, ils découvriront des vues d'ensemble, ou les perspectives d'un demi-recul. Non content de vulgariser au meilleur sens du terme, M. Émile Henriot souligne les plus jolies trouvailles, ajoute de piquants détails, explore au besoin de lui-même. Et il se penche sur l'âme romantique avec une curiosité fervente et charmée, qui sait concilier le sourire et l'émotion. Il n'est spécialiste si averti auquel un tel livre n'apprenne et ne suggère beaucoup.

René Jasinski.

J.-G. Prod'homme, **Vingt chefs-d'œuvre jugés par leurs contemporains.** Préface d'Albert Thibaudet. Un vol. gr. in-12 de xiii-293 pages. Paris, Librairie Stock, 1930.

Pourquoi vingt chefs-d'œuvre? Pourquoi ces vingt? Sur chacun d'eux pourquoi telle critique plutôt que telle autre? Sur *Andromaque* la chronique rimée de Robinet datée du 19 novembre, non celle, plus significative, du 26? Sur les *Contemplations* les jugements de Paul Mantz, de Henri Boucher ou de L.-J. Alvin, plutôt que ceux de Pontmartin, de Louis Veuillot ou d'Hippolyte Lucas? Dans chaque compte rendu, pourquoi de préférence telle coupure? Pourquoi supprimer la critique politique et sociale de la *Revue encyclopédique* sur *le Rouge et le Noir* considéré comme « livre d'aristocratie », et, ailleurs réduire à l'extrême l'avis de J. Janin sur les *Contemplations,* sans laisser transparaître de la part du feuilletoniste gêné le désir de louer, mais le peu de goût pour les pièces philosophiques? La liberté très légitime du choix ne va pas ici sans quelque arbitraire. On regrette surtout que l'auteur ait juxtaposé les textes sans donner aucune vue d'ensemble : procédé trop sommaire, même dans un livre de vulgarisation. Les critiques de Scudéry ou de Chapelain eussent pris tout leur sens replacées brièvement dans la querelle du *Cid*, les comptes rendus de *Madame Bovary* dans la « bataille réaliste ». Quelques notes situent les hommes et les œuvres; mais à des généralités sur Sainte-Beuve (p. 200), Barbey d'Aurévilly (p. 255) ou Jules Sandeau (p. 264), on eût préféré des éclaircissements qui eussent précisé les positions : la longue hostilité du *Constitutionnel* à l'égard du romantisme aide à comprendre son maussade jugement sur le *Père Goriot* (p. 227-228), et il faut savoir le rôle de l'*Artiste* au siècle dernier pour que l'éloge des *Contemplations,* par surcroît très courageux en 1856, acquière toute sa valeur. Mais le livre réunit de façon commode et agréable des textes utiles, rares parfois, trop souvent connus et aisément accessibles, en tout cas soigneusement établis. Évoquent-ils une « comédie littéraire » aux scènes savoureuses, comme le suggère l'intéressante préface de M. Albert Thibaudet? Nous ne croyons pas pour notre part les contemporains si aveugles, fût-ce aux siècles passés; du moins se trompent-ils dans l'échelle des valeurs plus que dans leurs critiques, fort souvent fondées. Quel jugement de la postérité ne se trouve formulé par quelque contemporain clairvoyant? Les erreurs mêmes suivent une logique profonde. *La Nouvelle Héloïse* pouvait-elle apparaître à Voltaire autrement que « monstrueuse »? Mais nous ne voudrions pas dogmatiser sur ces textes, quand l'auteur s'est défendu de le faire.

René Jasinski.

Denis Saurat, professeur à l'Université de Londres, **La Religion de Victor Hugo**, 1 vol. de XII-212 pages. Hachette, 1929[1].

Il faut bien entendre ce titre; il ne s'agit pas ici du tout d'une simple métaphysique ou théologie, à la façon d'un Rousseau ou d'un Voltaire, ou même d'un Pascal; on ignore la « Prière pour tous », « Oceano Nox », « Ce qu'on entend sur la montagne », « Spectacle rassurant », et poèmes de pareille nature. Il s'agit d'une religion ésotérique dont Victor Hugo aurait été adepte, qu'il aurait même jusqu'à un certain point inventée; il s'agit de Victor Hugo prophète illuminé à la manière d'un Moïse, d'un Mahomet, d'un Confucius, d'un Zoroastre, ou encore d'un Auguste Comte, d'une Madame Eddie Baker, bref, d'une religion d'initiés tout à fait mystiques, théosophes, occultistes, cabalistes.

Or, ce livre nous paraît faux, faux de A à Z. On attribue à Victor Hugo des intentions que certainement il n'a jamais eues. Ou disons, pour éviter trop de dogmatisme, que s'il y a peut-être cédé à certaines heures dans son for intérieur, il n'est jamais allé jusqu'à hasarder de les extérioriser et d'en faire part au public. Et il faut insister dès l'abord sur cette constatation capitale : Sur toute cette mysticité dont M. Saurat rempli son livre, Victor Hugo a, en effet, avec une intention évidente, observé une réserve sévère — lui, cependant, « écho sonore » qui n'a jamais pu être accusé de timidité dans l'expression de ses idées partout ailleurs; c'est assez dire d'emblée qu'on ne saurait lui imputer à *croyance* toutes les *rêveries* — pour ne pas dire tout le fatras — qu'on nous présente sous son nom. La *Bouche d'Ombre* marque le point extrême où Hugo a consenti à aller dans l'expression d'idées métaphysiques livrées au public, — et là rien que ce que le plus innocent penseur peut dire sans passer pour un illuminé. Il faut bien plutôt rendre hommage à Hugo de s'être refusé à mettre en système ses spéculations ésotériques, et de n'avoir *pas*, comme les théosophes, occultistes, cabalistes, scientistes chrétiens, etc., voulu publier des puérilités que le bon sens a avec raison toujours refusé d'accepter comme des notions philosophiques, ou même théologiques. M. Saurat dit lui-même : « En religion, il (Hugo) est l'ennemi de tout dogme » (p. 205).

Cela signifie-t-il quelque chose ou non? Et ces vers du « Satyre » en 1859, donc après la « Bouche d'Ombre » :

> *Faire un dogme et l'y mettre* (Dieu). *O rêve! Inventer Dieu!*
> *Il est! Contentez-vous du monde, cet aveu...*

Et ces mots dans le *Post-scriptum de ma vie* (p. 186) : « Écoutez : le jour où l'asymptote rencontrera l'hyperbole, l'âme rencontrera Dieu. Le point de jonction est dans l'infini. Se rapprocher toujours, *n'atteindre jamais*, c'est la loi de l'âme. » (Cité p. 207.) On peut donc dire que M. Saurat trahit V. Hugo en persistant à chercher un système chez lui, ce qu'il appelle une « religion ». Il est question, chez Hugo, non de croyances concrètes, mais seulement d'expressions imagées, profondes et subtiles, mais toujours demeurant de la poésie, c'est-à-dire indépendantes de toute catégorie de la raison humaine. Hugo est en ce procédé supérieur à un Bergson, par exemple, lequel a voulu suggérer d'exprimer en termes philosophiques ce qui dépasse la philosophie, cette « intuition » qui est, par essence, insaisissable au mécanisme aprioristique de la raison tel qu'analysé par Kant[2]. Le rêve poétique a le droit de se soustraire aux exigences rationnelles de la philosophie, mais dès que l'on

1. Nous avons cru devoir communiquer ce compte-rendu à M. D. Saurat avant de le publier. M. Saurat nous a envoyé la réponse qu'on trouvera à la suite. — N. D. L. R.

2. Il est vrai que Bergson s'est prudemment arrêté sur le seuil lorsque son examen des réalités l'a conduit aux matières vraiment métaphysiques.

fait un pas dans le domaine de l'arationnel[1], l'idée d'un *système* — appelez-le philosophique, métaphysique, religieux, c'est indifférent, c'est le mot « système » qui comporte la notion de rationnel — est écartée de fait.

Le vrai, c'est que Hugo s'est efforcé en quelque sorte de voir jusqu'où il serait possible d'exprimer *poétiquement* l'inexprimable; et il pouvait s'accorder, lui, cette fantaisie à cause de sa maîtrise si prodigieuse du verbe; c'est comme une gageure d'établir un nouveau record, et qu'on pourrait comparer à celui d'aviateurs se proposant d'établir de nouveaux records pour arriver... aux étoiles : d'emblée il faut accepter que l'on ne saisira pas davantage et par conséquent n'exprimera pas davantage un insaisissable, que l'on ne naviguera à l'infini.

Certes, on peut savoir gré à M. Saurat d'avoir examiné ce qu'il y avait dans ce fouillis de mots, dans ces jeux de poète; mais le résultat est celui qu'on pouvait prédire ; M. Saurat a fait la preuve qu'on n'arrive à rien — quoique, sans doute, ce ne soit pas là le résultat qu'il annonce à ses lecteurs.

L'audace de M. Saurat est forte. Il n'a pas craint d'affirmer que V. Hugo lui-même s'est donné comme prophète : « Peut-être l'avenir aura-t il à enregistrer le fait que Hugo s'était moins trompé sur lui-même que ses contemporains ne l'auraient cru quand il s'est considéré comme fondateur de religion » (209). On ne nous donne aucune preuve de cette soi-disant prétention de Hugo. Statuons une fois de plus ce qui nous paraît un point capital : le fait qu'il n'a jamais voulu publier ses rêves métaphysiques comme doctrine; cela prouve non seulement qu'il ne prétendait pas fonder une religion, mais avait fort bien conscience qu'il ne possédait pas de doctrine théologique.

Nous demandons encore : où trouve-t-on que Hugo s'est considéré comme un nouveau mage apparu sur la terre? M. Saurat écrit : « Car l'espoir personnel de l'initié est toujours de devenir l'une de ces puissances (guides initiés des hommes), et jamais initié ne fut plus persuadé que Hugo qu'il était destiné à devenir l'une d'elles, s'il ne l'était déjà » (143). M. Saurat n'est pas le premier à lancer cette assertion; elle n'en est pas moins purement gratuite. Nous le croirons quand on nous aura montré un passage précis pour l'établir; — et on peut présumer que s'il en existait, on nous l'aurait cité dix fois plutôt qu'une. Probablement M. Saurat a-t-il dans l'esprit le passage souvent cité depuis qu'il a été exploité par le haineux Biré, et qui se trouve dans le *William Shakespeare* (1864) [p. 100 de l'édition Hetzel, in-8°.] Or, voici exactement ce qu'on y trouve : Après avoir mentionné les quatorze grands mages qui ont été pour l'humanité des guides spirituels, Hugo ajoute : « Ces suprêmes génies ne sont point une série fermée. L'auteur de Tout y ajoute un nom quand les besoins du progrès l'exigent ». Est-ce tout? Non; il y a encore ceci : Deux noms, dit Hugo, dans cette série, sont plus importants que tous les autres; pas en eux-mêmes, d'ailleurs, mais à cause de la gravité de l'époque où ils ont paru; ce sont Homère, qui marque la fin de la civilisation d'Asie et le commencement de celle d'Europe, et Shakespeare, qui marque la fin du Moyen Age et le commencement du monde moderne; or, il y a eu une troisième grande crise dans l'histoire de la race humaine, c'est celle marquée par la Révolution française : cette troisième grande crise appelle un génie nouveau. » Et voilà! Et maintenant qui oserait, la main sur la conscience, prétendre que Hugo a pensé à lui en écrivant ces lignes? Nous disons : Pas un homme prudent en tous cas. Que Victor Hugo ait pensé qu'il pouvait être un mage dans le sens d'un homme supérieur — rien de plus juste. S'il est absurde, pour un homme qui n'est point supérieur aux autres, de se croire un prophète, un Jésus-Christ, un Napoléon, un saint

1. Nous ne disons même pas « supra-rationnel », puisque, dès qu'on sort de la raison, les notions du *supra* ou du *sub* n'ont plus cours.

(comme M. Saurat rappelle que cela s'est vu), il est tout aussi absurde qu'on demande à un vrai génie d'être assez sot que de ne pas reconnaître sa supériorité. On nous dit : Victor Hugo n'a pas osé, par pure modestie, être plus précis. Allons donc! A chaque page du livre qui nous occupe — comme dans tant d'autres, surtout ceux animés de l'esprit de Biré — on nous parle de l'immense vanité du poète, et puis, tout à coup, on voudrait nous voir venir avec cette timide réserve! — Cela ne joue pas du tout.

Que dire encore de ceci : « Hugo, d'ailleurs, comme Renouvier le fait remarquer, ne pense guère à la production de l'âme que pour penser à la production de la grande âme, à la production de son âme à lui, Hugo » (173-174). Où prend-on cela? Et « d'ailleurs », M. Saurat ajoute cinq lignes plus bas : « Sans doute ce sentiment n'est pas entièrement clair chez lui (Hugo), mais il en est d'autant plus profond ». Voyons : est-ce sérieux? Cela signifie-t-il seulement quelque chose?

M. Saurat ne donne pas la citation sur laquelle il s'appuie de l'autorité de M. Renouvier. Nous le regrettons. Mais ceci nous donne l'occasion de signaler au moins un cas où nous lisons un texte de manière assez différente de celle de M. Saurat. A la page 14 de son livre nous lisons : « Victor Hugo a vu des apparitions. Il a eu avec le fantôme de la Dame Blanche un rendez-vous auquel il n'a pas osé aller. » Renvoi à Berret, *La Philosophie de Victor Hugo*, p. 55 (que nous n'avons pu consulter), et à Vianey, *Les Contemplations*, III, 307. Voici les lignes de Vianey :

« Dans toute l'île, la Dame Blanche passait — selon le Journal de l'Exil — pour être le génie familier de Marine Terrace. Victor Hugo avait commencé par sourire un peu sur le compte de l'apparition; puis, lorsqu'il eût entendu dire que plusieurs personnes avaient revu le spectre, il pense à Shakespeare et se souvient d'Hamlet et de l'ombre de Banquo. » (Et Vianey résume :) « Quand on consulta les tables, un jour, l'esprit présent déclara se nommer la Dame Blanche; mais il ne parlerait plus longuement que dans la rue, à trois heures du matin. Hugo trouvant le rendez-vous mal choisi, n'y alla pas. Mais, pendant la nuit, comme il travaillait, un violent coup de sonnette retentit. Le poète regarda sa montre; il était trois heures : *Les spectres sont exacts*, dit-il. »

Est-ce que Victor Hugo avait peur? Est-ce que Vianey a dit cela? Tout cette histoire a l'air d'une mauvaise plaisanterie, et on peut penser que, même dans l'état d'exaltation où se trouvait alors Hugo à Jersey, il s'est douté, lui aussi, qu'il s'agissait cette fois d'une fumisterie. Le mot « les spectres sont exacts » peuvent-ils être interprétés autrement que comme une remarque humoristique?

Tout ceci est discuté à l'occasion de la pièce « A celle qui est voilée », — qui serait la Dame Blanche (livre VI, xv). Nous sommes tout à fait d'accord avec M. Saurat que P. Berret, dans son introduction à la grande édition de la *Légende des Siècles*, a « fait tout le travail nécessaire » dans ce débat. Et il nous plaît d'emprunter à M. Saurat, p. 44, ces quelques lignes significatives de M. Berret :

Il lui semblait naturel que toutes les âmes larves, en désincarnation, *depuis la brute foule jusqu'à l'ange élite*... eussent choisi la table de Jersey pour venir se révéler à lui; lui seul, pensait-il, connaissait ce secret de Dieu;... Il crut vraiment que sa philosophie recevait de la divinité même une solennelle consécration. C'est dans cet état d'esprit qu'il se fit photographier par Vacquerie, les yeux mi-clos, dans une pose extatique, et que, de sa large écriture de prophète, il écrivit sous l'épreuve photographique : *Victor Hugo écoutant Dieu* (XXV). [Mais, continue M. Berret :] à Guernesey, l'exaltation de la pensée de Victor Hugo s'équilibre, l'affluence de ses idées s'ordonne (XXVII). Il se reprend à une vie normale et organisée (XXXII). Une hygiène exacte, en rapport avec les besoins d'une organisation physique puissante au delà de l'ordinaire, achève cette œuvre de stabilisation...

Voilà plutôt la vérité : Hugo a eu une période d'exaltation à Jersey; mais

elle a passé; et cela, dès Guernesey. Or M. Berret appuie sur l'élément passager, tandis que M. Saurat, tout en reproduisant les quelques lignes ci-dessus, écrit tout le temps comme s'il s'agissait d'un Hugo permanent, d'un Hugo chez qui l'état d'exaltation serait l'état normal : c'est un tort grave que fait ainsi M. Saurat à la mémoire du poète, et qu'on ne saurait assez déplorer.

A propos du curieux poème « Le Revenant » (*Contemplations*, III, XXIII), nous lisons :

> Dans la famille de Victor Hugo on croyait que parfois les enfants morts reviennent dans le même foyer (Vianey, II, 241)... Un proverbe populaire ariégeois, entre autres, existe encore de nos jours : *Enfant perdu, au bout de l'an enfant revenu...*

Cela ne prouve pas que Hugo ait voulu faire autre chose que développer une idée poétique qui serait belle si elle était vraie. Mais où a-t-il dit qu'il y croyait? En imputant à croyance à tout poète toute envolée de l'imagination, on irait loin. Et, en effet, M. Saurat ne se laisse pas facilement effaroucher : Ne prétend-il pas que Hugo a voulu qu'on prît au pied de la lettre, et que Hugo a pris ainsi lui-même, les vers dans lesquels on voit l'aigle du casque descendre sur le méchant chevalier et lui crever les yeux!... Si Victor Hugo avait écrit une version du chat botté, dirait-on qu'il croyait que les chats parlaient? Au fait, comment se fait-il que M. Saurat n'ait pas tiré parti de la *Légende du beau Pécopin*?

Abordons maintenant la thèse principale de M. Saurat, qui rappelle de très près des thèses analogues et tout aussi indiscrètes de M. Viatte (*Les Sources occultes du Romantisme*, Champion, 1928).

N'exagère-t-on pas, pour le simple plaisir de trouver des sources — cet exercice si cher à nos étudiants — en faisant de Hugo un disciple de la cabale? Qu'il ait lu des écrits mystiques, comme il lisait de tout, nous le savions déjà. Mais même s'il leur a emprunté ici et là quelque figure, en faut-il conclure qu'il s'inspirait d'eux? Il faut avouer que la plupart des exemples cités par M. Saurat ne sont guère convaincants; car, enfin, ces idées cabalistiques qu'il invoque avec tant de conviction sont la plupart du temps d'une grande banalité dans le domaine de la pensée humaine. Ainsi identifier le mal avec la matière, le poids avec le péché est non seulement une image poétique assez naturelle, mais il était tout aussi facile de la rattacher à Platon, ou aux néo-platoniciens, ou aux gnostiques, ou aux Pères de l'Église même — pourquoi spécialement le Zohar et la Cabale?

On ne voit rien de très cabalistique, par exemple, dans cette phrase expressément citée : « Je suis plus sûr de l'existence de Dieu que de la mienne propre » (p. 75). C'est une pensée exprimée mille fois au cours des siècles. A la même page : « Dieu était au-dessus des catégories de la pensée; identique au néant : c'est l'Aïn Soph de la Cabale ». — N'est-ce *que* cela? Et est-il bien sûr que nous ne puissions comprendre ces idées de Hugo « seulement en relation avec les théories de l'occultisme » ? On nous assure que Hugo a eu une « confirmation par son expérience personnelle de la grande théorie occultiste : Dieu est en Hugo; Dieu est, en petit, en chaque chose; le monde entier est en tout être :

> *Chaque créature*
> *est toute création.* (*Magnitudo Parvi*, cité p. 126.) »

On nous pardonnera si nous réussissons à voir là-dedans seulement le panthéisme le plus banal. De même, où il suffirait de voir une image empruntée à un panthéisme auquel bien peu de poètes n'ont pas cédé, M. Saurat veut voir « l'amour physique sanctifié » :

> Chair de la femme! Argile idéale! O merveille!
> O pénétration sublime de l'esprit
> Dans le limon que l'Être ineffable pétrit!...

Ailleurs encore, M. Saurat fait grand cas de cette idée chez Hugo qu'il y ait comme une âme sentante dans les choses :

> La hache et le billot sont deux choses lugubres;
> La hache souffre autant que le corps ; le billot
> Souffre autant que la tête...

Et le commentaire : « Cette idée a plusieurs origines : une origine occultiste savante, probablement dans l'ancienne Égypte, où l'on savait enfermer ou appeler les âmes dans les statues; une origine cabaliste : les rabbins de la Cabale... ; une origine populaire, les marins bretons (entre autres) croyaient qu'au baptême d'un navire ou d'une barque une âme entrait dans l'objet consacré » (p. 147). Que dire? Si les marins bretons — et, d'ailleurs, les Malgaches, les humains de îles Fidji, bref, à peu près tous les représentants les plus humbles de l'espèce humaine — peuvent arriver à des notions comme celle que développe ici et ailleurs le poète, on refuserait à celui-ci d'y être parvenu, lui, seulement avec l'aide des autres? Ce n'est pas sérieux.

Mais ce qui rend toute cette affaire plus surprenante, c'est qu'en somme le livre de M. Saurat est à sa manière une manifestation de la réaction contre ceux qui pendant de longues années ne considéraient Hugo que comme le plus plat des philosophes, — « Joseph Prudhomme à Patmos » — et contre lesquels Renouvier avait commencé à protester. On veut maintenant en faire un prophète qui a des lueurs au-dessus de tous les humains. Hugo ne méritait « ni cet excès d'honneur ni cette indignité » ; il y a sûrement quelque chose entre une philosophie de l'homme de la rue et celle de l'inspiré qui ne dérive ses pensées que de Dieu. Y a-t-il même lieu, comme le fait M. Saurat, de s'arrêter à des mots tels que : « Si je ne croyais pas à l'âme, je ne vivrais pas une heure de plus », prononcés à l'occasion de la mort de Charles Hugo? Des milliers de gens ont dit et diront encore cela lorsque la mort leur aura ravi un être cher ; et on aurait tort d'en faire un point de départ pour un *credo* religieux. Ainsi encore la réflexion qu'il y ait « en tout mal un élément de bien » (p. 81) : « Cette idée assez banale en elle-même, commente M. Saurat, prend dans la Cabale et par la Cabale une signification toute spéciale, à cause de ce transfert métaphysique du mal jusqu'en Dieu lui-même ». Est-ce bien sûr? ou n'est-ce pas là un prolongement tout naturel d'une idée à l'autre sans aucun besoin d'une suggestion cabalistique? Un exemple encore : « Il y a en bas un autre roi à l'exemple du roi d'en haut; il gouverne tous les rois d'en bas » dit la Cabale ; et Victor Hugo :

> *Un affreux soleil noir d'où rayonne la nuit.*
> (*Bouche d'ombre*, cité p. 89.)

Ce dualisme n'a rien d'original ni chez Hugo ni dans la Cabale. La chose frappante dans ce vers de Hugo, c'est l'accumulation des antithèses : — soleil affreux, — soleil noir, — nuit rayonnante, — une question de verbe; la notion d'une divinité mauvaise et d'une divinité bonne s'est présentée à l'homme sous toutes les latitudes et dès les premiers âges ; de sorte qu'ici encore on ne comprend pas pourquoi il faudrait refuser à Hugo la puissance de raisonner du plus humble sauvage...

Il n'est pas de page du livre de M. Saurat qui ne fournisse un ou plusieurs exemples de ce genre.

Il faut considérer, toutefois, un argument psychologique qu'on essaie de faire intervenir ici. Le voici tel qu'expliqué surtout dans la conclusion : l'orgueil de Victor Hugo posant pour le grand mage n'est justement qu'un retour au primitivisme :

> Dans ces cas, juger c'est ne pas comprendre. Hugo n'était pas un civilisé, et nous le jugeons en civilisés... Une intuition trop personnelle, trop puissante de la présence de Dieu finit par détruire la personnalité. Ce qui nous paraît un orgueil

démesuré provient de la perte du sentiment du moi. Le moi conscient de Hugo cesse d'exister en tant qu'entité séparée, s'identifie au monde et à Dieu. Quand il dit *moi* dans cet état, ce n'est plus Hugo qui parle, c'est le monde, c'est Dieu (p. 203)... En lui [Hugo] s'est fait un des efforts de cérébration les plus intenses de tous les temps... Si cet effort formidable, maintenu pendant des années à des pressions mentales insoutenables pour presque tous les hommes, a quelque peu surchauffé le cerveau qui en était l'instrument, n'est-ce pas le cas de tous les efforts semblables? Napoléon, vers la fin de sa carrière, était probablement quelque peu fou. Et sainte Thérèse? Dans les êtres de cet ordre, qu'est-ce que la folie? Les primitifs y voient le sceau de Dieu, et Hugo était un primitif (p. 209).

Le raisonnement de M. Saurat nous paraît être celui-ci : L'homme, en sortant de son primitivisme qui est d'un vague intellectuel complet, a emprisonné dans des formules de raison, de compréhension intellectuelle, ce qu'il parvenait peu à peu à accaparer de la vérité; par là il a gagné en précision de pensée, mais perdu en largeur; il a dû sacrifier quelques notions vagues qui *semblent* embrasser jusqu'à l'infini. Alors, d'autre part, l'homme qui abandonne les barrières de la compréhension intellectuelle peut regagner en volume, en largeur, tout ce qu'il avait perdu, c'est-à-dire l'horizon du primitif. Et c'est juste ; mais c'est, bien entendu, au prix, de nouveau, du concret et du précis; — en regagnant cela, il cesse de nouveau d'être philosophe pour redevenir simplement poète. Même en philosophie, on ne peut avoir le beurre et l'argent du beurre; et la seule suprématie du primitif civilisé sur le primitif non civilisé c'est d'avoir plus de mots, plus d'images pour exprimer des rêves : mais cela reste des rêves.

Nous savons bien qu'on en appelle à Lévy-Bruhl et sa thèse que les catégories de la pensée du primitif sont différentes de celles du civilisé (« Hugo n'était pas un civilisé »); mais le problème est ainsi mal formulé, et conduit à des malentendus. Lévy-Bruhl a limité lui-même, devant les objections faites, ses thèses originales. En effet, le primitif reconnaît comme nous la causalité, la contradiction, l'identité : — comment vivrait-il sans cela puisque toute notre action est fondée sur ces principes? — Seulement, dans certains cas, le primitif croit que ces principes ne sont pas appliqués, qu'ils ne tiennent pas; et il acceptera, par exemple, l'idée qu'un objet peut, selon l'occurrence, être à la fois à deux endroits différents. Mais ce n'est pas pour lui plus que pour nous une chose ordinaire; comme nous, il y voit une exception ; la différence de nous à lui est que nous refusons de croire à l'exception; différence de quantité et non de qualité logique.

Il y a loin de dire, comme le fait Shakespeare, qu'il ne faut pas nier les phénomènes qui nous étonnent — revenants, tables tournantes,... etc., — et de dire qu'il y a à ces phénomènes une *explication spirite ou occulte*, c'est-à-dire une explication à caractère arationnel. C'est cependant ce qu'on veut faire dire à Hugo et qu'il n'a pas dit. D'ailleurs, M. Saurat écrit lui-même : « Il (Hugo) a eu plus que quiconque le doute des résultats obtenus, sauf sur deux points connexes, l'existence de Dieu et l'identité de l'homme avec Dieu » (p. 208). Voici donc, réduite à une minceur que nous qualifierons de choquante, la métaphysique d'un « fondateur de religion » (p. 209).

Et il ne manque pas chez M. Saurat de ces réserves qui vraiment équivalent à des dénégations, non seulement dans le volume spécialement consacré à Hugo, mais dans son étude plus générale : *La Littérature et l'Occultisme* (Rieder, 1929). Exemple :

Marquons bien, enfin, une fois de plus que nous ne cherchons pas tant une source qu'un témoin. [*Source,... témoin*, quelle est ici la différence?] Nos poètes n'étaient pas, *à proprement parler*, des cabalistes, pas plus que des hermétistes ou des affiliés d'un quelconque des autres systèmes apparentés, Bœhme, Swedenborg, de Saint-Martin ou Blavatsky. Dans la plupart des cas, les idées étudiées ici ont dû parvenir à nos poètes par des *conversations* plutôt que par des *lectures*. [Prudence, toujours!] Et le Zohar, construit en conversations, nous donne pour ainsi dire le type idéal d'une

tradition orale fixée sur le papier. Aussi nous attacherons-nous principalement, dans l'expression des doctrines occultes, au *Zohar*. *Toutes les restrictions faites*, voici, en fin de compte, la substance même de ce qui est parvenu, plus ou moins dilué, jusqu'à tous nos poètes. (P. 88. Les termes soulignés l'ont été par nous.)

« Toutes les restrictions faites, » que reste-t-il ? S'il reste quelque chose, pourquoi toutes ces prudences? S'il ne reste à peu près rien, pourquoi écrire des livres comme ceux-ci qui laissent l'impression que ce Victor Hugo intéressé pour quelques semaines ou mois aux tables tournantes est Victor Hugo lui-même, — et même davantage, un Victor Hugo « fondateur de religion »?

Encore mieux ceci (p. 16) :

De notre point de vue, une des caractéristiques de la poésie, c'est le manque de responsabilité intellectuelle. Un poète peut être sérieux et croire fermement ce qu'il dit; il peut aussi considérer ses visions et ses idées comme de purs jeux artistiques, qu'elles soient ou non destinées à servir de symboles. *Je laisserai donc de côté la question de croyance réelle...*

En bon français cela signifie : V. Hugo a peut-être cru à sa religion, peut-être pas; cela n'a pour nous aucune importance.

Voyons! se moque-t-on? Dans ces conditions, que faut-il conserver du volume sur Victor Hugo « fondateur de religion », et que faut-il laisser?

ALBERT SCHINZ.

Réponse de M. Saurat.

M. Schinz écrit :

Sur toute cette mysticité dont M. Saurat remplit son livre, en effet, Victor Hugo a, avec une intention évidente, observé une réserve sévère... *La Bouche d'Ombre* marque le point extrême où Hugo a consenti à aller dans l'expression d'idées métaphysiques livrées au public, et là, rien que ce que le plus innocent penseur peut dire sans passer pour un illuminé. Il faut bien plutôt rendre hommage à Hugo de s'être refusé à mettre en système ses spéculations ésotériques...

Il me semble que l'analyse de *Ce que dit la Bouche d'Ombre* démontre justement que Victor Hugo a mis en système ses spéculations. On y trouve, et dans l'ordre suivant, des idées qui couvrent tout le champ de la métaphysique :

1. L'idée générale : affirmation de l'existence de l'esprit et des esprits séparés dans toute la création (vers 1 à 50).

2. Une ontologie ou doctrine des conditions de l'être en soi et de la séparation des êtres individuels (vers 50 à 98).

3. Une cosmologie, ou doctrine de la constitution du monde (vers 99 à 200).

4. Une psychologie, ou doctrine de la constitution de l'homme, avec en particulier une théorie métaphysique du libre arbitre et un tableau des métamorphoses de l'âme (vers 200 à 668).

5. Une eschatologie ou doctrine des fins dernières des êtres (vers 668 à 786).

Autrement dit, Victor Hugo a étudié, systématiquement et dans l'ordre classique, tous les problèmes de la métaphysique. Prenez la *Métaphysique* de Lotze, qu'on ne peut pas accuser de collusion avec Victor Hugo, et vous trouverez les mêmes problèmes étudiés dans le même ordre (les solutions, il est vrai, sont différentes).

Qu'il n'y ait rien de l'illuminé dans *Ce que dit la Bouche d'Ombre*, c'est une question d'appréciation. La plupart des lecteurs de ce poème sont enclins à dire que Hugo devait être fou : la théorie de l'emprisonnement des âmes dans les pierres où, fermées à tout le reste, elles voient Dieu et sentent l'horreur de leurs crimes passés ne me paraît pas la théorie d'un « innocent

penseur », comme dit M. Schinz. Je ne puis non plus accepter cette idée que Hugo n'en a pas fait part au public : *Les Contemplations*, à la fin desquelles se trouve *La Bouche d'Ombre*, ont bien été publiées.

Je ne comprends pas très bien le début de la phrase suivante de M. Schinz :

> Statuons une fois de plus ce qui nous paraît un point capital : le fait qu'il n'a jamais voulu publier ses rêves métaphysiques comme doctrine.

Qu'est-ce que M. Schinz veut *statuer*? Mais il me semble démontré que Hugo a publié ses rêves métaphysiques.

Le second point soulevé par M. Schinz me paraît être que Hugo n'a pas cru à sa mission de mage, ou n'y a cru qu'à certaines heures d'exaltation.

Victor Hugo a écrit lui-même, en 1854, sur le cahier des comptes rendus des tables tournantes (G. Simon, p. 304) : « Depuis vingt-cinq ans environ, je m'occupe des questions que la table soulève et approfondit ». Et, page 311, Gustave Simon note que « Hugo, en 1874, a mis en vers les conseils donnés dans cette séance par les tables. *Toute la Lyre* ». Les deux textes conjugués nous donnent une période de quarante-cinq ans. Je crois que sur ce point les affirmations de Victor Hugo doivent peser plus que celles de M. Schinz.

Les commentaires de Hugo rapportés par Gustave Simon, p. 326, 327, 328, 329, 333 *(Les Tables tournantes de Jersey)*, montrent avec combien de scrupules et d'hésitation Hugo est devenu conscient de son rôle de vulgarisateur d'une religion nouvelle. Hugo dit à l'esprit (p. 333) :

> J'ai déjà fait une partie de ce que tu me demandes, et je l'ai fait même sous la forme affirmative. Seulement, je ne me suis pas mêlé à cette affirmation, me trouvant trop peu de chose pour parler de moi à propos de ces immensités-là.

Autrement dit, Hugo s'est trouvé en présence d'une révélation à faire connaître au monde. Il n'est pas sûr d'avoir bien compris cette révélation, ni d'être digne de son rôle. Mais il est parfaitement sûr de son rôle. Il écrit, le 9 septembre 1854 : « J'ai obéi, j'ai fait les vers que l'Idée m'a demandés » (p. 304. G. Simon). Notons que les séances des tables ont duré de septembre 1853 à juillet 1855 : c'est ce que M. Schinz appelle dédaigneusement « quelques semaines ou moins ». Notons aussi que Hugo a obéi à l'esprit qui lui ordonnait de ne publier qu'après sa mort les parties les plus difficiles de son œuvre : *La Fin de Satan* et *Dieu*. Hugo a donc conservé jusqu'à la fin sa foi particulière. (G. Simon, p. 323.)

La question du doute est très compliquée. Hugo a cru, et il a douté. La phrase que j'ai citée plus haut : « me trouvant trop peu de chose pour parler de moi », est curieuse. La co existence du doute et de la foi dans une même âme est un phénomène fréquent dans le christianisme même. Le doute conditionne la foi, qui est essentiellement l'acte de surmonter le doute. Mais il faudrait un volume de psychologie pour élucider la question que soulève si légèrement M. Schinz. Je renvoie le lecteur aux textes, dans les deux sens, que j'ai donnés dans mon volume.

D'ailleurs, quelle que soit la décision sur ce point, il reste de toute façon que notre tâche est d'expliquer les textes d'abord. Il nous faut comprendre *Ce que dit la Bouche d'Ombre* et *La Fin de Satan*. Même si Hugo n'avait mis qu'un quart d'heure à écrire ces milliers de vers, il nous faudrait cependant essayer de les expliquer. M. Schinz nie le problème. Comment explique-t-il ces vers?

> Rien n'existe que lui, le flamboiement profond
> Et les âmes, les grains de lumière, les mythes.

M. Schinz dit que rien ne prouve que Hugo se soit inspiré de la Cabale. Il y a d'abord le témoignage d'Alexandre Weill, auquel j'ai consacré un chapitre. Il y a ensuite la métaphysique de la lumière, qui est une métaphysique

cabaliste, et que Hugo n'a guère pu réinventer, pas plus que Bossuet n'a réinventé le dogme de Trinité. Il y a enfin ce fait que l'héroïne sombre de *La Fin de Satan*, la fille de Satan, la grande femme d'Ombre, s'appelle Lilith. De même que Milton a pris Ève dans l'Ancien Testament, Hugo a pris Lilith dans la Cabale. Je veux bien que M. Schinz explique autrement Lilith et *La Fin de Satan* : la valeur d'une hypothèse est dans sa puissance explicative.

M. Schinz pense que Hugo ne croyait pas aux fantômes. Il me semble que M. Schinz a contre lui toutes les autorités.

En somme, il me semble que M. Schinz et moi nous ne pouvons nous entendre sur un seul point. Pour lui, mon livre est faux « de A jusqu'à Z ». Tout ce que je demande au lecteur de l'article de M. Schinz, c'est de relire *Ce que dit la Bouche d'Ombre* avec assez d'attention pour voir tous les problèmes que pose ce texte. J'avoue que j'ai envie de demander la même chose à M. Schinz.

DENIS SAURAT.

Bibliothèque romantique. — SAINTE-BEUVE, *Volupté*, publiée avec une introduction et des notes, par PIERRE POUX, 2 vol. in-8°, ill. Paris, Les Belles-Lettres, 95, boulevard Raspail.

Un des plus beaux succès de l'histoire littéraire, en ces derniers temps, et qui prouve la valeur de la méthode érudite, critiquée si à la légère, c'est d'avoir réussi, par la recherche et la découverte des documents, à détruire la légende d'un Mérimée, « don Juan à froid, égoïste et cœur sec ». Sans doute l'exégèse approfondie des œuvres de Sainte-Beuve, de son œuvre poétique autant que de son œuvre critique, et naturellement aussi la publication de sa correspondance que poursuit M. Jean Bonnerot dans le *Bulletin du Bibliophile*, permettront-elles de rendre la même justice un jour prochain à Sainte-Beuve.

En attendant la publication de l'édition critique des *Poésies complètes* de Sainte-Beuve, que préparent MM. Henri Girard et Pierre Poux, il est bon de rappeler que la réédition de son roman de *Volupté*, publié avec une introduction et des notes de M. Pierre Poux, marque une date dans l'histoire du retour de la curiosité publique vers ce chef-d'œuvre de la littérature psychologique.

Il faudrait placer en tête de cette réaction en faveur de Sainte-Beuve poète d'abord MM. Paul Bourget et Gustave Lanson, qui ont toujours eu le sens de l'admirable complexité de l'homme et de l'artiste, Viendraient ensuite MM. Gustave Michaut, Victor Giraud, Jean Prévost, biographes sagaces à qui l'originalité du moraliste n'avait pas échappé, et, tout à fait à part, Henri Bremond, pour le coup de sonde qu'il a jeté avec tant de bonheur dans la vie intérieure et dans ce que nous appellerons le mysticisme très personnel de ce grand esprit. Renan avait bien compris l'éminente dignité du penseur. (*Nouvelles Études d'Histoire religieuse*, Paris, 1884, p. 453-498.) « Il a vu le nœud de toute chose; il a touché le dernier fond de ce qui est. » George Sand (*Histoire de ma vie*, IV, 302) avait dit : « Une femme très supérieure, Mme Hortense Allart, m'écrivait dernièrement en me parlant de Sainte-Beuve : Il a toujours été tourmenté des choses divines! Le mot est beau et bon, et m'a résumé mon propre tourment. » Mais, à côté du penseur, il y avait le poète et l'artiste, celui-là à peu près méconnu. Barbey d'Aurevilly est peut-être le seul qui ait profondément senti dans ce qu'elle avait d'original, dans son étrangeté et sa nouveauté en son temps, la sensibilité du poète : « C'est la sincérité, mais la sincérité dans une manière de sentir à soi, qui fait le mérite immense de Joseph Delorme... Peinture enlevée avec une vigueur un peu cynique..., brutal débridement de la plaie, qui montre le fond... [du mal du siècle, dans

ce cas d'une exceptionnelle valeur]. Ne croyez pas, du reste, qu'il n'y ait là que de l'énergie. La grâce y est encore bien plus. La grâce y est si grande qu'elle y peut remplacer la tendresse qui n'y est jamais. Joseph Delorme la mêle à tout, même à la honte. J'ai connu autrefois une femme qui disait : « J'ai honte avec un si divin accent, quand il y avait de la honte à avoir, qu'elle s'en faisait une pudeur ! Cette honte-là est à bien des places dans les *Poésies* de Joseph Delorme. » Elle est le charme exquis et trouble de *Volupté*. Barbey d'Aurevilly osait écrire, à propos d'une réédition de Joseph Delorme donnée par Poulet-Malassis en 1862 : « Il y a dans ce recueil, selon moi, l'accent le plus profond que la poésie de 1830, la poésie dite romantique, ait donné ». C'était parler avant tout le monde le langage de la postérité.

Il faut lire en entier l'admirable étude que Barbey d'Aurevilly a consacrée à Sainte-Beuve poète dans *Les Œuvres et les Hommes*, 3e partie : *Les Poètes* (Paris, Amyot, 1862), si l'on veut comprendre pourquoi une œuvre poétique tombée, pour ainsi dire, à plat, quand elle parut en 1830, et tenue en défiance par presque tous les connaisseurs pendant le cours du XIXe siècle, semble à juste titre aujourd'hui, grâce au développement et à l'approfondissement de la culture acquise par les générations récentes, chargée cinquante ans d'avance de plusieurs de nos états d'âme et des modes actuels, les plus raffinés et les plus douloureux, de notre sensibilité esthétique et morale. Ils ne devaient se faire jour qu'après la longue attente à laquelle fut soumise la géniale personnalité de l'auteur des *Fleurs du Mal*, quand il serait devenu manifeste que Sainte-Beuve poète n'avait pas seulement été un des initiateurs des formes d'art subtiles, recherchées par Théophile Gautier, mais le prototype de la sensibilité si complexe de Baudelaire.

La réédition de *Volupté*, traitée comme une grande œuvre classique, précédée d'une introduction savante, suivie de notes critiques, marque une date dans le développement de la réputation de Sainte-Beuve. Le beau travail de M. Pierre Poux a suivi de près celui de M. Henri Bremond, qui avait donné, en 1925, dans la *Bibliothèque Romantique*, l'édition critique de l'*Arthur* d'Ulric Guttinguer. On sait maintenant, grâce à M. Bremond, que, sans *Arthur*, auquel avait collaboré Sainte-Beuve, nous n'aurions très probablement pas *Volupté*, et que l'histoire de l'homme passionné que le délicieux Guttinguer a essayé d'écrire, c'est Sainte-Beuve qui l'a réalisée.

* * *

De tous les chefs-d'œuvre de la littérature romantique, *Volupté* est le plus singulier. De ce beau roman, touffu, un peu obscur, écrit dans le style si divers, parfois précieux, souvent fleuri, entortillé de la première manière de Sainte-Beuve, tous ceux qui l'ont lu trop tôt, — et surtout sans la grâce, — ne sont pas restés les fidèles, ou n'ont pu se défaire du souvenir d'un certain ennui. C'est l'ennui enchanté d'*Obermann*. On s'y abreuve comme à une source, ou bien alors on y revient, en psychologue et en historien, mais à la condition d'y revenir, — la lampe à la main, — pour éclairer tant de pas obscurs; et cette lampe, M. Pierre Poux la donne aujourd'hui au public.

Après Joachim Merlant et Christian Maréchal, après Gustave Simon et M. Gustave Michaut, après MM. Barthou et Bremond, après Faguet lui-même et tant d'autres, M. Pierre Poux a repris l'écheveau emmêlé de la jeunesse de Sainte-Beuve, et ce n'est pas un résultat médiocre d'avoir tenté de résoudre le « secret » de Joseph Delorme, et d'avoir éclairé la jeunesse d'un des plus rares et des plus grands esprits du XIXe siècle. C'est qu'elle est loin d'avoir la belle unité du drame intellectuel qu'a été la jeunesse de Renan, par exemple. Sainte-Beuve a commencé par être un des enfants du siècle — et l'un des plus tourmentés et des plus malheureux longtemps avant de devenir

le bénédictin laïque que l'on sait. Personne ne conteste la supériorité chez lui de l'intelligence critique ; mais, quand on fait dans cette vie pleine de contrastes la part du cœur et des sens, on découvre une pauvre âme de désirs capable de s'exprimer dans l'art en chants d'une poésie intime très pénétrante, une des âmes les moins hautes, peut-être, mais à coup sûr les plus complexes, les plus diverses, les plus profondément humaines de cette époque romantique, fertile en cas singuliers.

M. Poux nous a d'abord montré, dans Amaury, la tragi-comédie de l'ambition déçue du jeune Sainte-Beuve, c'est-à-dire l'histoire douloureuse du « poète mort jeune à qui l'homme a survécu », et, dans le naufrage de son rêve d'artiste, et de son rêve tout court, rêve d'être sensible et pauvre, et de petit bourgeois sans beauté ni fortune, égaré dans la foule brillante des jeunes romantiques, ce qui se dégage et ce qui demeure au fond de l'expérience de ce cœur navré, qui se distrait et se guérit par l'étude et le goût des métempsycoses morales en devenant le plus grand critique de son siècle, c'est une mâle leçon d'héroïsme intellectuel. Voilà une des leçons de *Volupté*, qu'il est permis de découvrir dans le dénouement postiche du roman. La conversion d'Amaury n'a qu'une valeur romanesque, comme le suicide de Werther dans l'œuvre par laquelle Gœthe se délivre de son romantisme. Une fois délivré, lui aussi, du « mal du Siècle », Sainte-Beuve, l'envieux Sainte-Beuve, après 1834, reste l'observateur implacable, malveillant même, des grands ambitieux de son temps. Il ne croit pas à ce « surhomme » qu'ils ont presque tous voulu être, mais il n'est pas plus indulgent pour lui-même. Il n'est la dupe d'aucun des mouvements même perfides de son âme ondoyante et diverse. Un âcre parfum de pessimisme se dégage de certaines pages de *Volupté*, mais c'est le pessimisme des forts, celui des vrais moralistes. Critique de l'ambition, Sainte-Beuve écrit : « Tout triomphe, en ce monde, même pour les fronts rayonnants, n'est jamais, je m'imagine, qu'une défaite plus ou moins déguisée... Le triomphe humain n'existe pas ». (*Volupté*, I, p. 214.)

Si *Volupté* est un *Discours sur les passions* écrit au XIXe siècle par le plus pénétrant moraliste de ce temps, un La Rochefoucauld plébéien, qui eut la bonne fortune amère d'observer des âmes très différentes de la sienne et d'être le contemporain du romantisme, sans pouvoir en souffrir ni les exagérations ni les beaux mensonges, ce livre devait être, en même temps qu'un discours sur l'Ambition, un discours sur l'Amour, la passion exagératrice et romantique par excellence, et je n'ai pas besoin d'insister pour inviter le lecteur à étudier dans *Volupté* non seulement le pathétique d'un roman vécu, mais la transposition merveilleuse qui s'opère entre les mains d'un poète, quand il s'efforce de faire passer les émotions de sa propre vie, son aventure personnelle, dans le domaine de l'art. M. de Couaen, en un sens, c'est Victor Hugo; Lucy, c'est Adèle Hugo et Amaury, c'est l'ami perfide et tendre que l'on sait. Telle page de *Volupté* est un commentaire de tel poème du *Livre d'amour*. M. Poux a démêlé à merveille la genèse de la création d'une œuvre d'art dans la troublante réalité de la vie de Sainte-Beuve amoureux et jaloux.

Enfin, Sainte-Beuve est un homme de pensée avant tout, si l'on entend par là que la pensée, chez lui — ce qui est rare, même et surtout peut-être chez ceux qui font profession d'être des intellectuels, — n'est pas un *épiphénomène*, plaqué, si j'ose dire, sur un être vivant, comme un masque sur un visage, mais l'expression lentement réfléchie, ressentie, vécue, de toutes les joies et de toutes les peines, l'expérience morale de toute une vie. L'intelligence de Sainte-Beuve, — en cela différent de la plupart des hommes, et semblable en cela aux purs artistes et aux penseurs-nés, n'est en quelque sorte que le développement exquis d'une sensibilité des plus rares. C'est pourquoi le problème religieux qui se pose au fond d'un livre comme *Volupté* est si pathétique, quand on le considère comme l'expression du mystère dynamique de la vie universelle, éprouvé par un esprit capable de la réfléchir, comme

l'attitude d'une des intelligences les plus fines et les plus sagaces, les plus profondément sincères, devant le songe qu'est la vie aux yeux de tout véritable idéaliste. — Encore cette attitude et cette expression ne nous offrent-elles qu'un moment de l'histoire de la pensée de Sainte-Beuve en matière religieuse. Quelle distance entre les effusions lyriques du mysticisme catholique de sa jeunesse, tel qu'en 1834 *Volupté* le révèle, et les dernières pages de son *Port-Royal*, que cite avec admiration Renan dans son étude sur Sainte-Beuve et qui nous donnent en 1857 le testament philosophique du grand critique ! Il a mis toute sa vie « d'investigateur, d'observateur sincère, attentif et scrupuleux » à se détacher de son cher christianisme, pour aboutir avec un sentiment de définitive tristesse à la contemplation de l'univers que recommande Spinoza.

Henri Girard.

Mlle M.-Th. Rouget, **George Sand socialiste**, Thèse pour le Doctorat d'Université soutenue devant la Faculté de Dijon, 1 vol. in-8°. Lyon, Bosc, 1931.

Je ne veux pas quitter Balzac sans dire un mot de son émule de gloire, George Sand. Mlle Rouget a écrit sur le socialisme de Sand un livre fort honorable, solidement documenté, bien conduit, bien écrit. Dans sa forme première cette étude comprenait cinq cents à six cents pages et représentait un labeur énorme. Mlle Rouget peut, sur le sujet et sur ses alentours, écrire un second livre, qui ne serait pas à dédaigner. Réduite à des proportions plus modestes pour des questions matérielles, son étude n'a pas perdu à cette concentration nécessaire. L'auteur aurait pu aisément la pousser davantage sur certains points et en faire une thèse d'État tout à fait digne de la Sorbonne. Les premiers chapitres, *Vers le Socialisme, Conversion et Influences*, indiquent avec netteté comment G. Sand fut amenée peu à peu au socialisme : rien de neuf, sans doute, mais une synthèse indispensable et vigoureuse. Le chapitre IV traite du *Socialisme* de Sand et, malgré un peu de dispersion et quelques redites, est le meilleur. Mlle Rouget montre en particulier comment Sand, après avoir, avec tant de ses contemporains et amis, posé la question sociale, tente de la résoudre naïvement en préconisant la fusion des classes par l'amour, cherche à éveiller l'idéal dans le cœur pur des prolétaires, se tourne ensuite vers une sorte de communisme paysan, et, dans l'ordre littéraire, passe ainsi du roman purement socialiste à la paysannerie sociale, du *Compagnon du Tour de France* à *Jeanne* et au *Meunier d'Angibault*, pour finir, dans le *Péché de M. Antoine*, par l'idée d'une rénovation philosophique et chrétienne. L'auteur indique ensuite comment, après la révolution de Février, Sand retombe du « rêve à la réalité », tout en restant fidèle à l'idéal de Jean-Jacques ; comment, après 1853, elle abandonne le socialisme militant et devient anti-féministe, tout en conservant la religion du socialisme. Une longue discussion sur la valeur du roman social apporte des précisions nouvelles ; il semble bien, en définitive, que, née de l'Évangile et de Rousseau, l'œuvre sociale de G. Sand reflète l'âme philosophique du socialisme, dont le but est l'avènement du prolétariat par l'élimination de la classe bourgeoise. L'influence de cette œuvre est indiquée avec assez de sûreté, particulièrement en ce qui concerne les Russes et la remarquable éclosion de romans socialistes en France à la fin du XIXe siècle. Les conclusions de Mlle Rouget sont sages, mesurées et paraissent justes. Le socialisme, chez G. Sand, a été moins une doctrine qu'une réhabilitation personnelle, après la période tourmentée des passions tumultueuses, et une régénération morale par la souffrance et la pitié, l'amour et la vision de l'idéal. Peut-être Mlle Rouget n'insiste-elle pas assez sur le fait que le socialisme, pour Sand, n'est point un système ; il est un élan, parfois mystique, une tendance humaine et généreuse ; il est — et

cela ne le diminue pas — le socialisme du cœur. Sand abandonne aux autres la théorie et l'application : d'où son idéalisme un peu facile, sa force et sa faiblesse. Elle rêve, elle espère, elle ne construit rien. La réalisation, difficile pour tous, l'est plus encore pour elle, et la question sociale reste posée, après comme avant ses romans sociaux. G. Sand comprend-elle, en effet, l'âme de l'ouvrier, l'âme du paysan, bref, l'âme du peuple? Malgré l'amour qu'elle porte à celui-ci, ce n'est pas absolument certain. Mlle Rouget exagère peut-être la connaissance que G. Sand a, ou prétend avoir, de la vie rustique. Certes, elle approche le paysan, elle parle sa langue, elle s'intéresse de fort près à lui; mais sa rude existence, elle ne l'a pas menée; mais elle ignore la besogne à laquelle il est soumis de janvier à décembre; mais elle ne soupçonne pas la lutte quotidienne contre la terre indifférente ou hostile. Elle reste citadine, châtelaine bienfaisante et compatissante; et, comme d'instinct, elle idéalise, elle s'éloigne peu à peu du paysan et de l'ouvrier, elle les voit à travers la poésie d'un mirage. L'étude de Mlle Rouget n'en est pas moins utile et efficace; elle remplace avantageusement la thèse superficielle de L. Buis sur *les Théories sociales de George Sand.*

PIERRE TRAHARD.

Mlle VLASTA BRODLOVA, **La Poésie d'Anna de Noailles**, Thèse d'Université présentée à la Faculté des Lettres de Dijon. Dijon, Jobard, 1931.

Sujet difficile et dangereux, puisqu'il porte sur un écrivain contemporain. On ne peut toujours dire ce que l'on sait, et l'on ignore forcément beaucoup. L'étude risque, à peine parue, d'être dépassée. C'est un peu le cas pour celle-ci; à peine était-elle achevée que Anna de Noailles commençait la publication de ses *Mémoires*, qui apportent naturellement des lumières et des précisions nouvelles. Sa vie, et sa formation intellectuelle, en particulier, apparaissent mieux. Quoi qu'il en soit, l'étude de Mlle Brodlova, superficielle et insuffisante sur certains points, mérite considération. L'art d'un de nos meilleurs poètes contemporains y est étudié — ou paraphrasé — avec minutie et sympathie. L'auteur n'est pas toujours capable de traduire l'impression qu'elle ressent, mais elle ressent une impression, et c'est déjà beaucoup. Les thèmes qui inspirent le poète sont dégagés avec netteté, sinon avec originalité. Mlle Brodlova tombe dans le travers qui consiste à trouver coûte que coûte des influences et à découvrir des analogies en nombre illimité : travail artificiel, et souvent inutile. Le chapitre III est un exemple de ce qu'il faut éviter : pêle-mêle hétéroclite de noms qui ne prouve rien. En revanche, les pages consacrées au rapport qui existe entre la poésie d'Anna de Noailles et la musique sont originales et neuves. Sur ce point, Mlle Brodlova a été aidée par une excellente étude de M. Robert Jardillier, a qui l'on doit rendre son bien.

La bibliographie qui termine le volume est la plus complète qui existe actuellement sur Anna de Noailles. Il faut souhaiter que le sujet soit repris plus tard et complété à l'aide des documents nouveaux qui ne tarderont pas à être livrés au public.

PIERRE TRAHARD.

E. DECAHORS, **Maurice de Guérin**, *Essai de biographie psychologique*. Paris, Bloud et Gay. 1 vol. in 8° de XV-579 pages.

« Fragile et trop brève destinée.... », ces derniers mots de ce solide et gros volume éveillent l'idée d'un contraste : était-ce un monument si ample, une si copieuse biographie que devait susciter cette âme rêveuse et ce poète incomplet? Eclairé d'une si vive lumière, ne perd-il pas quelque chose de

son charme en demi-teinte?... Vain scrupule, que l'histoire veut ignorer, et que quelques fervents guériniens ne proposeront, sans doute, que pour l'écarter aussitôt.

Car cet ouvrage considérable leur apporte une enquête si minutieuse, tant de documents nouveaux, de pages inédites, de physionomies oubliées; il complète si heureusement la remarquable thèse de M. l'abbé Barthès sur Eugénie de Guérin, qu'ils n'ont plus rien à souhaiter maintenant, — plus rien que l'édition complète que procurera M. l'abbé Barthès. Revanche tardive et juste des *minores* : ce sont eux qui invitent aux travaux les plus longs; pour eux, les thèses les plus copieuses, les éditions savantes. Il semble que l'histoire veuille les consoler de leurs destinées manquées, trouver dans leurs vies ce qu'ils n'ont pas mis dans leurs œuvres. Gérard de Nerval, Maurice de Guérin sont de ces ombres légères sur lesquelles on écrira toujours.

M. Abel Lefranc avait déjà apporté sa gerbe d'inédits et ses vues originales sur le cas Guérin; M. Zyromski, sa délicate intelligence d'amateur d'âmes. M. Schneegans, dans la *Bibliotheca Romanica*, M. Clouard au Divan, M. Gilbert Chinard avaient édité son journal, ses lettres, ses poèmes. M. Decahors arrive avec tout un lot de nouvelles archives guériniennes.

Mais surtout l'attrait de cette « biographie psychologique » est dans l'amitié fervente du biographe pour son héros, dans leur longue familiarité qui a laissé un reflet du style de l'un sur l'autre. Car ce livre porte les couleurs de 1830. Et il n'en est que mieux propre à évoquer ce monde lointain : le manoir albigeois, l'ancien Stanislas, la Chênaie et l'*Avenir*, les dandies du boulevard...

Plus encore, peut-être, que l'époque de son héros, M. Decahors a aimé sa province. Il s'est promené en pèlerin à travers tous les paysages guériniens, à Rayssac, où vécut Louise de Bayne « dans l'ombre diaphane des tilleuls et des hêtres », à Gaillac parmi les vieux hôtels, au Cayla. Il a demandé à chacune des branches de la famille, aux parents de Gaillac ou d'Albi, de Cahuzac ou de Campagnac, un aspect de ce réalisme et de cet idéalisme qui composent le génie nuancé du frère et de la sœur. Il voudrait même remonter jusqu'à l'âge des menhirs. Guérin est peut-être de ce Languedoc préhistorique; mais je le crois plutôt du Languedoc de Clémence Isaure, des capitouls diserts, des Jeux Floraux.

C'est une terre de contrastes, nerveuse, toute tendue vers la vie et vers la mort, vivant dans le passé et dans l'avenir, fidèle et audacieuse. Ce contraste, c'est tout Maurice de Guérin, c'est l'élan dionysiaque de ses poèmes et la douloureuse inquiétude de sa vie. Le contraste est dans le sang même des Guérin, dans le fond de leur race. Cet Antoine de Guérin du XVIII^e^ siècle, qui parsemait de vers d'Horace son livre de raison et savait par cœur les pièces légères de Bernis, gardait dans sa bibliothèque des livres d'ascétique et de mystique; et sa femme, qui avait une dévotion particulière au Calvaire, lisait la *Confession d'un chevalier galant*.

Et puis cet autre contraste : une vie resserrée, et qui aime son recueillement, unie à une imagination qui la déborde. Un provincial qui rêve tantôt de Paris, tantôt d'antiquité primitive, tantôt d'exotisme; une existence aux dehors immobiles, où les lectures apportent une fièvre : Bernardin de Saint-Pierre, les Anciens, les romantiques. On récite souvent du Lamartine, au Cayla; on y lit beaucoup de poètes. Par une de ces contradictions auxquelles son génie n'échappe pas plus que son cœur, des fils secrets relient Maurice à la fois à Chateaubriand et à Byron, — à Byron par son ami Barbey d'Aurevilly, à Chateaubriand par sa sœur Eugénie.

Là est la plus intime de ses contradictions, dans les influences qui se le sont disputé. Entre sa sœur et son ami, il est attiré par deux natures de feu, mais d'un feu contraire, le feu qui ronge et dévore, et celui qui couve sous la cendre. Le cas Maurice de Guérin ne se résoud que si l'on explique le cas

Eugénie de Guérin, comme M. Victor Giraud l'a fait dans une pénétrante étude[1]. Mais il conduit aussi au cas Barbey d'Aurevilly. Par la faute de Barbey, ce délicat frôla le snobisme, ce mélancolique le spleen; surtout, Barbey en fit presque un Valmont. Qu'on lise de près certains passages inédits de Maurice que nous apporte M. Decahors : ils nous montrent, dans cette nature angélique, plus de ruse amoureuse, de calcul et de rouerie que nous n'en soupçonnions.

Si nous cherchons comment se traduisent, dans l'œuvre de Guérin, ces oppositions d'influences, de milieux, d'hérédités, qui se le partagèrent, — et M. Decahors, qui a étudié, dans un autre ouvrage[2], les poèmes de son héros, n'a pas eu, ici, à s'y attarder, — on est fatalement amené à deux mots : paganisme chrétien.

Chrétien, il l'est en lecteur de Pascal, en disciple de Lamennais, qui apporta sa poésie méridionale dans le groupe breton des Turquéty, des La Morvonnais; mais il l'est surtout en romantique. Dans ce temps où l'oratoire était si souvent proche du salon, il arrivait que le boudoir fût voisin de l'oratoire. Mme de Maistre parvenait à obtenir de son confesseur, l'abbé Dupanloup, la permission d'écrire à Maurice, pourvu que cette correspondance fût « froide »; et, ingénûment, elle avouait : « C'est tout ce que je voulais » (p. 505).

Le paganisme de Guérin est trouble aussi, comme son christianisme. Sort-il de la terre ancestrale ou des musées? Il fait parfois songer à Ronsard et à Chénier, parfois à Leconte de Lisle. Guérin est d'un moment qui prélude au Parnasse, avec Gérard de Nerval, avec Gautier. Malgré son naturisme, l'alexandrin se trahit, le décadent. Un primitif qui fut aussi un alexandrin, un poète de Théogonies en qui chantent, en sourdine, les *Métamorphoses* d'Ovide.... Cet ami des musées, ce promeneur qui évoquait en poèmes sculptés les statues antiques, avait rêvé de chanter, après le Centaure, l'Hermaphrodite du Louvre. Il aurait peut-être livré plus complètement son secret dans cette nouvelle image. Plus que l'animal primitif, plus que la bacchante ivre, il a pour frère cet être double et équivoque, en qui s'unissent la force et la faiblesse, le rêve de dominer et le besoin d'être dominé, protégé.

Et cette « morbidesse » le sauve de la froideur parnassienne. Par delà le Parnasse, il rejoint le symbolisme; par delà les arts plastiques auxquels il emprunte ses inspirations premières, il découvre le monde vaporeux des correspondances, des musiques, des odeurs. M. Decahors a noté la « prédominance des sensations olfactives » (p. 169) dans certaines descriptions de Guérin. C'est là l'un de ces traits dont il émaille sa « biographie psychologique », et qui vont plus loin que la biographie, plus loin que la psychologie même, jusqu'au fond secret de l'art.

PIERRE MOREAU.

1. *La Vie chrétienne d'Eugénie de Guérin*, Plon, édit.
2. *Le Centaure et la Bacchante. — Les poèmes en prose de Maurice de Guérin et leurs sources antiques.*

CHRONIQUE[1]

I. — LIVRES ET REVUES

XVI[e] SIÈCLE

Du Bellay. — Robert Valentine Merrill. Lucian and du Bellay's *Poète courtisan*. *Modern Philology*, août 1931.

Henri Estienne. — Alice Hulubei. Henri Estienne et le roman de Longus, *Daphnis et Chloé* [Connaissance par H. Estienne d'un manuscrit complet de la pastorale]. *Revue du XVI[e] Siècle*, 1931, fasc. 3-4.

R. Garnier. — R. Lebègue. Robert Garnier (suite). *Revue des Cours et Conférences*, 15 juillet 1932.

Marguerite de Navarre. — Arthur Tilley. The litterary cercle of Margaret of Navarre (Reprinted from *A miscellany of studies in romance languages and literatures*). Cambridge. W. Heffer and sons.

— P. Jourda. Le Mécénat de Marguerite de Navare [Catalogue des dédicaces, compliments..., etc.] — A. Renaudet. Marguerite de Navarre. *Revue du XVI[e] Siècle*, 1931, fasc. 3-4.

Cl. Marot. — J. Plattard. Deux épîtres inédites attribuées à Cl. Marot. *Revue du XVI[e] Siècle*, 1931, fasc. 3-4.

— Sneyders de Vogel. Marot et le Roman de la Rose [Marot est-il l'auteur de la revision de 1526 ?]. *Neophilologus*, 1932, 4[e] liv.

Montaigne. — Luigi Cappiello. Michel de Montaigne. *Rassegna di studi francesi*. Bari (Italie), juin 1932.

— E. Pilon. Le voyage de Montaigne. *Revue Universelle*, 15 novembre 1931.

— P. Dufay. Montaigne à la Bastille [et sur le livre de raison de Montaigne]. *Intermédiaire*, 15-30 août 1932.

E. Henriot. — Le livre de raison de Montaigne (*Temps*, 22 mars 1932).

J. Peletier du Mans. — H. Guy. *La Savoye* de Jacques Peletier du Mans.

1. Cette chronique est moins un compte rendu critique qu'un bulletin de renseignements. Les notes envoyées par les correspondants de la Revue sont signées de leurs initiales. Les noms des collaborateurs qui nous communiquent les renseignements sont entre parenthèses. La *Revue de Littérature comparée* et la *Revue d'Histoire Littéraire* collaborant et ne se copiant pas, il ne sera, en principe, donné aucune indication ou compte rendu des articles ou livres concernant la littérature comparée.

Extrait de *A Miscellany of studies in romance languages and literatures*. Cambridge. Heffer and sons, 1932.]

Rabelais. — R.-E. Turner. Rabelais et les théologiens de Cologne. *Revue du XVI^e Siècle*, 1931, fasc. 1-2.

— Abel Lefranc. Rabelais et le pouvoir royal. Discours à la séance publique annuelle des cinq académies de l'Institut de France, Paris, 1930.

— J. Calvet. Pour le quatrième centenaire de Rabelais (*Vie Catholique*, 13 février 1932).

— G.-A. Nauta. Rabelais. *Pantagruel*, chap. VII [Notes sur]. *Neophilologus*, 1933, 4^e liv.

— Voir Pascal.

Geofroy Tory. — G. Cohen. Un grand imprimeur humaniste au XVI^e siècle : Geofroy Tory de Bourges et son « Champ fleury » [Résumé de la reproduction (à 400 exemplaires) de l'édition rarissime publiée avec introduction, notes,... etc., par M. G. Cohen. Paris, Ch. Bosse, 1932].

Histoire de la Poésie. — Marcel Coulon. Un grand poète inconnu. Marc de Papillon (1555-1599). *Mercure de France*, 15 juillet 1932.

— H. Clouzot. Le printemps d'Yver (1672). *Revue du XVI^e Siècle*, 1932, fasc. 1-2.

Histoire de l'Humanisme. — Alice Hulubei. Virgile en France au XVI^e siècle. *Revue du XVI^e Siècle*, 1931, fasc. 1-2.

Histoire du Théâtre. — M. Paquot. De l'épithalame et de la comédie italienne au ballet nuptial. *Revue du XVI^e Siècle*, 1931, fasc. 1-2.

— R. Lebègue. La tragédie française au XVI^e siècle. *Revue des Cours et Conférences*, 29 février 1932.

XVII^e SIÈCLE

Arnauld. — Les Arnauld en Anjou (*Anjou historique*, janvier 1932).

Bayle. — J.-L. Gerig and G.-L. van Roosbroeck. Unpublished letters of Pierre Bayle to his mother (1671-1672). *Leuvensche Bijdragen*, 1932.

— Unpublished letters of P. Bayle, publiées par J.-L. Gerig et G.-L. van Roosbroeck (*suite*). *The Romanic Review*, juillet-septembre 1932.

Bourdaloue. — J. Villepelet. Bourdaloue et sa province natale. *Études*, 20 août 1932.

Corneille. — E. Tonnelat. Lessing et Corneille interprètes d'Aristote. *Revue des Cours et Conférences*, 15 janvier 1932.

Fléchier. — Courten (Clémentine de). — Deux lettres inédites de Fléchier à Huet. — (*Revue catholique de Normandie*, 1931, pp. 129-132. — (R. S.)

La Fontaine. — F. Gohin : A propos des sources de deux fables de La Fontaine [*Le Lion et L'Éléphant* et *Le Singe de Jupiter*]. *Revue Universitaire*, janvier 1932.

M^me de Maintenon. — M. Langlois. M^me de Maintenon. *Revue Historique*, novembre-décembre 1931.

Molière. — H. Prunières. Le « Mariage forcé » et l' « Amour Médecin » de Molière et Lully. *Revue Musicale*, novembre 1931.

— Katherine E. Wheatley. Moliere and Terence, a study in Moliere's realism. Une brochure de 124 p. *The University of Texas Bulletin.*

— G. Michaut. La Biographie de Molière [Erreurs, légendes, documents sûrs,... etc. Important]. *Annales de l'Université de Paris*, mars-avril 1932.

Pascal. — C. Falcucci. Notes sur quelques Pensées de Pascal [lecture et sens]. *Bulletin de l'Université de Toulouse*, mars 1932.

— M. Jacoubet. Notes sur quelques pensées de Pascal. *Mémoires de l'Académie des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres de Toulouse*, 1931, t. IX, p. 287-299. — (G. T.)

— K. Sneyders de Vogel. Encore une fois « Le cercle dont le centre est partout, la circonférence nulle part » [source de cette formule chez Rabelais]. *Néophilologus*, 1932.

— G. Brunet. Un texte de Pascal maquillé [passage du Discours sur les passions de l'amour]. *Bulletin de l'Université de Toulouse*, juin-juillet 1932.

Racine. — F. Neri. *Iphigénie.* L'Erma [Turin], mars 1932.

— L. Brunschvig. De l'ironie dans les tragédies de Racine. *Revue des Cours et Conférences*, 15 décembre 1931.

— J. Giraudoux. Dans le sillage de Racine. *Mois*, 1er janvier, 1er fév. 1932.

— Gilbert Charles. De Racine à Baudelaire par Laclos. *Figaro*, 29 fév. 1932.

Saint-Évremond. — Honoré (Maurice) et Mongrédien (Georges). — Saint-Évremond : « Conversation du maréchal d'Hocquincourt et du Père Canaye ». (*L'Intermédiaire des Chercheurs*, 1930, c. 985-986. — (R. S.)

Histoire Littéraire Provinciale. — Maurice Pouliot. Le Haut-Poitou et l'Académie Française. (Hardouin de Péréfixe de Beaumont ; Louis Irland, abbé de Lavau; Philippe Goibaud du Bois) [Travail érudit, détails inédits]. *Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, 1932, janvier-mars, p. 339-382. — (G. T.)

Ballet de la Félicité. (Ballet donné à Angoulême le 26 janvier 1655 à l'occasion du départ de M. de Montausier, gouverneur de l'Angoumois, et de sa femme, Julie d'Angennes, fille de la Marquise de Rambouillet.) Nouvelle édition, publiée avec une introduction et des notes, d'après la plaquette imprimée à Angoulême en 1695, par Gabriel Sazerac de Forge [dans *Bulletin et Mémoires de la Société archéologique et historique de la Charente*, année 1931, CIII-CXXXIV]. — (J. Plattard.)

Lettres. — Hervé du Halgouet. Carrière de gentilhomme (1676-1706). [Analyse de la correspondance de Claude de Carcado. Lettres d'amour. Document sur la noblesse bretonne.] *Mémoires de la Société d'Histoire de Bretagne*, 1932. — (R. L.)

Jansénisme. — Abbé Raison. Le mouvement janséniste au diocèse de Rennes. [Critique des *Mémoires* de God. Hermant. P. 45 : La Compagnie du Saint-Sacrement]. *Annales de Bretagne*, XL, 1932. — (R. L).

XVIII^e SIÈCLE

Beaumarchais. — J. Deval. Beaumarchais, créancier de l'Amérique. *Grande Revue*, janvier 1932.

— J.-P. Belin. Beaumarchais, éditeur à Kehl. *Alsace française*, 10 janvier 1931.

— J. Monval. Une mise en scène de François Coppée pour le dénouement du « Mariage de Figaro ». *Figaro*, 12 janvier 1932.

— V. Piccoli. Il centenario di Beaumarchais. *Illustrazione italiana*, 24 janvier 1932.

— Fr. Wendel. Le centenaire de Beaumarchais, *Alsace française*, 10 janvier 1932.

— J. Balde. Beaumarchais. *Correspondant*, 25 mars 1932.

Gresset. — Jean Bever. Un Lancelot du XVIII^e siècle. Louis Gresset. *Mercure de France*, 15 mars 1932.

Houdart de la Motte. — G. Picard. Le souvenir d'Antoine Houdart de la Motte. *Figaro*, 23 janvier 1932.

La Beaumelle. — A. Feugère. Un scandale toulousain au XVIII^e siècle. Le capitoul David et les jeux défendus [rôle de La Beaumelle]. *Annales du Midi*, 1932.

Montesquieu. — G.-L. van Roosbroeck. Additional Persian letters before Montesquieu. [Intéressant.] *The Romanic Review*, juillet-septembre 1932.

Abbé Prévost. — Hagard. L'abbé Prévost et les sports d'Angleterre. *Figaro*, 25 mars 1932.

Voltaire. — Charly Clerc. Voltaire chez les Calvinistes. *Débats*, 1^er décembre 1931.

— George-R. Havens. A corrected reading of one of Voltaire's notes on Rousseau's *Émile* (« tout le reste des quatre volumes est fort plat » et non « tout le texte... »). *Modern Language Notes*, 1932.

— G.-R. Havens. The composition of Voltaire's *Candide* [réfute la légende de la composition en trois jours]. *Modern Language Notes*, avril 1932.

— Horatio Smith. Voltaire : Bibliographical items [sur les *Essais sur la Poésie épique* et *sur les Guerres civiles*]. *Modern Language Notes*, avril 1932.

— G.-L. van Roosbroeck. Two unknown deistic poems of Voltaire. [Épître à Athénaïs. Épître à Mademoiselle du ***. Texte et démonstration de l'attribution. Intéressant.] Extrait de *Todd Memorial Volumes*. New-York, 1930-1931.

Histoire du Théâtre. — M. Fuchs. Deux incidents du théâtre de Marseille (1772-1778) [bagarre sanglante, querelle]. *Mémoires de l'Institut historique de Provence*, 1932.

Lettres. — A. Le Moy. La Grande-Prêtresse [Analyse de la correspondance de Le Prestre de Châteaugiron (1761-1788) : milieu de parlementaires rennais]. *Annales de Bretagne*, XL, 1932. — (R. L.)

XIXe SIÈCLE [1]

Mme Ackermann. — M. Citoleux. Le Salon littéraire des Feuillantines. *Mercure de France*, 15 janvier 1932.

Mme d'Agoult. — R. Bray. Quelques lettres de Mme d'Agoult. Extrait de la *Gazette de Lausanne*, 22 mai 1932 et suiv. Une brochure (hors commerce). Lausanne, 1932.

Amiel. — R. Lalou. Amiel critique et moraliste. *Nouvelles Littéraires*. 2 avril 1932.

Balzac (H. de). — M. A. Leblond. Un frère de Balzac aux Mascareignes. *Nouvelles Littéraires*, 6 février 1932.

— M. Du Bos. Autour des « Contes drôlatiques ». *Figaro*, 16 janvier 1932.

— E. Meissner. Die soziologische Fragestellung bei Balzac. Diss. Heidelberg. Darmstadt, Sachs, 1932, in-8°.

— Balzac et les ouvriers. *Bulletin des Écrivains prolétariens*, 1932, n° 1.

— J.-A. Thierry. Bibliographie balzacienne. [*Romans et Contes philosophiques.*] *Intermédiaire des Chercheurs*, 15 juin 1932.

Barbey d'Aurevilly. — A. Sevin. Les débuts littéraires de Barbey d'Aurevilly. *Cahiers Catholiques*, janvier 1932.

— C. de Charpentier. Barbey d'Aurevilly normand. *Cahiers Catholiques*, octobre 1931.

— F. Jourdan. Souvenirs de Frantz Jourdan (et de Barbey d'Aurevilly). *L'Esprit Français*, 10 février 1932.

— Suz. Chabrol. Autour de Barbey d'Aurevilly. *Figaro*, 27 février 1932.

— Martineau (René). Étienne Dupont, Le Héricher et Barbey d'Aurevilly. *Mercure de France*, 13 janvier 1931, p. 216-224. [Bien indulgent pour Dupont, dont le savoir, même Michélien, est contestable.] — (R. S.)

— Normandy (Georges). Barbey d'Aurevilly. *L'Esprit Français*, octobre 1930, — (R. S.)

— Bellessort (A.). Barbey d'Aurevilly. *Revue Hebdomadaire*, 25 avril, 2, 9, 16, 23, mai 1931. — (R. S.)

— Chastel (Guy). Un ami de Barbey d'Aurevilly : le poète Hector de Saint-Maur. *Les Cahiers d'Occident*, 1930, p. 199-203. — (R. S.)

— Davodet. V. Hugo et Barbey d'Aurevilly. *Annuaire des cinq départements de la Normandie*, 1931, p. 21-64. — (R. S.)

— Doyon (R.-L.). Barbey d'Aurevilly, d'après des « documents secrets et inconnus ». *Les Livrets du Mandarin*, juin 1931. — (R. S.)

Barrès (M.). — Ch. Terrin. Maurice Barrès à Aigues-Mortes et le « Jardin de Bérénice ». *Grande Revue*, décembre 1931.

— Comtesse de Noailles. Sur Barrès. (Dans Adolescence, *Revue de Paris*, 15 décembre 1931. — Compte rendu dans *Mercure de France*, 15 janvier 1932.)

— Maurras parle de Barrès. *Nouvelles Littéraires*, 9 avril 1932.

1. Chronique établie avec la collaboration de M. J. Pommier.

Baudelaire. — J. Royère. Liste de distribution ; service de presse pour la 2e édition des « Fleurs du Mal ». *Le Manuscrit Autographe*, juillet-août 1931.

— A. Lods. Baudelaire au journal « Le Boulevard ». *Intermédiaire*, 15-30 août 1932.

— Le même. Baudelaire à la « Revue des Deux Mondes ». *Ibid.*, 15-30 juillet 1932.

— Pierre Dufay. Autour de Baudelaire. Antonio Watripon. *Mercure de France*, 15 avril 1932.

— Échos : Les Œuvres de Baudelaire. *Bulletin du Bibliophile*, 20 décembre 1931.

— A. Augustin-Thierry. « Coco mal perché » (Poulet-Malassis). *Figaro*, 2 avril 1932.

— Y.-G. Le Dantec. Baudelaire traducteur. *Correspondant*, 25 décembre 1931, 10 janvier 1932.

— H. Platz. Baudelaire im Wandel des katholischen Urteils. *Liter. wiss. Jahrbuch der Görresgesellschaft*, t. 6, 1931.

— J. Cassou. Nouvelles publications baudelairiennes. *Nouvelles Littéraires*, 12 mars 1932.

— Revue des Revues. Le Baudelaire de la musique. *Nouvelles Littéraires*, 19 décembre 1931.

Pétrus Borel. — Baron Borel du Bez. Pétrus Borel, son mariage, sa descendance. *Intermédiaire des Chercheurs*, 15 avril 1932.

Élémir Bourges. — Renée Aberdam. « La Nef. » *Mercure de France*, 15 août 1932.

Chateaubriand. — L. Legras. Lucile de Chateaubriand et les Mémoires d'Outre-Tombe. [Inexactitudes des deux versions successives de la mort de Lucile.] *Annales de Bretagne*, XL, 1932. — (R. L.)

— E. Fedelini : Una poetessa vereta del primo 800 : Edvige de Battisti di San Giorgio de Solari (*Annuario*, IV, 1930-1931, del R. Istituto Magistrale « Carlo Montanari » di Verona, Verone). [Reproduction en fac-simile de l'enveloppe et du texte d'une lettre de Chateaubriand, adressée à cette poétesse, à Conegliano, et conservée à la Bibliothèque de Vérone. Paris, 11 avril 1833 : « Vous avez, Madame, harmonieusement exprimé les regrets de mon Abencerage dans la langue de Pétrarque et de Tasse. La bienveillance de votre Muse augmente mes regrets d'avoir quitté cette belle Italie que j'ai tant aimée et que je ne reverrai peut-être plus. » L'article contient le *Lamento del Ultimo Abenceraggio*, 128 vers, d'Edvige de Battidi di San Giorgio de Solari.]

— *Bulletin de la Société Chateaubriand*, 1931, n° 2. [Nombreuses recherches de détail. Bibliographie des livres et articles parus sur Chateaubriand en 1930-1931,... etc.]

— Dormoy. Les grandes collections : le Dr Le Savoureux. *Bulletin du Bibliophile*, 20 novembre 1931.

— Catalogue de la bibliothèque de Chateaubriand. *Bulletin du Bibliophile*, 20 décembre 1931, 20 janvier-20 mars 1932.

Chateaubriand. — P. van der Perre. Les véritables originales, remarques nouvelles sur quelques préfaçons belges : Chateaubriand (*Mémoires d'Outre-Tombe*). *Bulletin du Bibliophile*, 20 mai 1931.

— Le Savoureux. Rectifications au sujet des lettres de Chateaubriand à la comtesse de Pisieux. *Mercure*, 15 décembre 1931.

— H. Sandwitch. La détresse de Chateaubriand exilé. *Figaro*, 6 février 1932.

— Duc de La Force. Chateaubriand à Rome, vu par des yeux de seize ans. *Revue des Deux Mondes*, 1er janvier 1932.

— E. Malakis. Chateaubriand décoré de la grand'croix de l'ordre royal du Sauveur de Grèce. *Modern Language Notes*, mars 1932.

— E. Henriot. Chateaubriand et l'érudit local. *Temps*, 11 août 1931.

— G. Augustin-Thierry. « L'hirondelle ». *Figaro*, 28 novembre 1931.

— A. Roy. Les sauvageries de Chateaubriand et leur réalité historique. *Revue des Cours et Conférences*, 30 décembre 1931.

— M. Chazin. Chateaubriand : « Le chantre d'Odérahi ». *Modern Language Notes*, avril 1932.

— G. P. M. Chateaubriand et le destin. *Intermédiaire*, 30 janvier 1932.

— L. Risch. Chateaubriand à Savigny-sur-Orge. *Revue de l'Histoire de Versailles*, juillet-septembre 1931 et suiv.

Constant (B.). — B. Maury. B. Constant. *Revue Bleue*, 3 octobre 1931.

— J. Talma. Lettres à Benjamin Constant (1798-1805). *Revue des Deux Mondes*, 1er et 15 août, 1er septembre 1931.

Coppée (F.). — Monval. F. Coppée et la conversion d'Adolphe Retté. *Correspondant*, 25 décembre 1931, 10 janvier 1932.

Courier (P.-L.). — P. van der Perre. Les véritables originales : P.-L. Courier. Œuvres complètes. *Bulletin du Bibliophile*, 20 novembre 1931.

Desbordes-Valmore (Mme). — Échos. Deux cartons inconnus dans les Poésies de Mme Desbordes-Valmore (2 vol. in-8°, 1830). *Bulletin du Bibliophile*, 20 mars 1932.

Dumas (fils). — M. Baudin. Frères aînés du Jacques Vignot de Dumas fils. *Modern Language Notes*, mars 1932.

Faguet (Émile). — J. Harmand. Souvenirs sur Émile Faguet. *Correspondant*, 10 mars 1932.

Flaubert (G.). — G. Faure. A Gênes, avec Flaubert. *Figaro*, 27 février 1932.

— M. Puy. Flaubert est-il un grand écrivain ? *Revue Belge*, 1er août 1931.

— J. Canu. Flaubert et la phrase finale d' « Une Vie ». *Modern Language Notes*, janvier 1932.

— H. de La Massue. Réhabilitation de M. Homais. *Grande Revue*, février 1932.

— Prinet (G.). Lettre de Flaubert à Th. de Banville. *L'Intermédiaire des Chercheurs*, 1931, c. 232. — (R. S.)

Flaubert (G.). — Beaurepaire (G. de). La fortune patrimoniale de Flaubert. *Précis analytique des travaux de l'Académie de Rouen*, 1930, p. 396-399. — (R. S.)

— Dubreuil (Louis). Flaubert, historien de son époque. *Ibid.*, p. 389-395. — (R. S.)

— Dufay (Pierre). A propos de Flaubert et de Maupassant. *Mercure de France*, 15 juin 1931, p. 759-760. — (R. S.)

— Flaubert. Lettre à Georges Feydeau, commentée par M. Bouterel. *Le Manuscrit autographe*, mai-juin 1931, p. 6-8, 57-60. — (R. S.)

— Labrosse (H.). Manuscrits de Flaubert à la Bibliothèque de Rouen. *Précis de l'Académie de Rouen*, 1930, p. 400-403. — (R. S.)

— Lambert (P.-M.). Les sources d'un chapitre de « Madame Bovary ». L'opération du pied-bot. *Mercure de France*, 15 juillet 1931, p. 200-202. — (R. S.)

— Balde (J.). Flaubert et sa nièce. *Nouvelles Littéraires*, 21 février 1931. — (R. S.)

— Buchard (G.). G. Flaubert en Égypte. *Recueil publications Société havraise, études diverses*, 1930, p. 44-53. — (R. S.)

— Garros (L.). Le pupitre de G. Flaubert. *Dépêche de Rouen*, 22 novembre 1931 ; — Madame Desgenettes et Flaubert. *Ibid.*, 24 novembre. — (R. S.)

— Prod'homme (J.-G.). Un scénario inédit de Flaubert pour l'opéra de « Salammbô ». *Mercure de France*, 13 août 1931, p. 761-764. — (R. S.)

— Rouault de la Vigne. Flaubert et la Saint-Polycarpe. *Journal de Rouen*, 15 décembre 1931. — (R. S.)

— Parturier (M.). Autour de Mérimée : Les Forces perdues et L'Éducation sentimentale. *Bulletin du Bibliophile*, 1931, p. 487-492, 532-539. — (R. S.)

— R. Dumesnil. Quatre épisodes de la vie sentimentale de G. Flaubert. *Mercure de France*, 15 août 1932.

— G.-E. Bertrand. Un pastiche de Flaubert [par Jacques de Lacretelle] pris pour un original [par l'édition des œuvres de Flaubert chez Conard]. *Mercure de France*, 15 janvier 1932.

— Voir Mérimée.

France (A.). — H. Bidou. Le manuscrit du « Lys rouge ». *Journal des Débats*, 6 juillet 1931.

— M. Levaillant. Brouillons et pages inédites d'Anatole France. *Figaro*, 26 mars 1932.

— F. Demeure. L'antiromantisme d'A. France. *Revue internationale du Théâtre*, septembre 1931.

— Wm. C. Holbrook. A note on the technique of A. France. *Modern Language Notes*, janvier 1932.

— A. Schaffer. Anatole France and poetry. *Publications of the modern Language Association of America*, 1932.

Th. Gautier. — Ad. Boschot. Théophile Gautier critique dramatique. *Revue Bleue*, 1er et 8 octobre 1932.

Girardin (E. de). — Ch. Clerc. Le cinquantenaire d'Émile de Girardin. *Revue des Deux Mondes*, 15 février 1932.

E. et J. de Goncourt. — Fleuriot de Langle. Rome et les Goncourt. *Figaro*, 1er janvier 1932.

Edmond de Goncourt. — H. de Régnier. Edmond de Goncourt. *Nouvelles Littéraires*, 24 septembre 1932.

Gourmont (R. de). — Maurevert. L'acte de naissance et une lettre inédite de R. de Gourmont. *L'Eclaireur du Soir*, Nice, 29 décembre 1931.

V. Hugo. — E. Henriot. Les Témoins de V. Hugo. *Temps*, 1er février 1932.

— M. Levaillant. V. Hugo et le concours général. *Figaro*, 11 juillet 1932.

— G. Charlier. V. Hugo et le tafia des îles [un procès pittoresque de V. Hugo en 1838]. *Nouvelles Littéraires*, 3 septembre 1932.

— C.-W. Bird. Voltaire, A source for Hugo's « Sultan Mourad ». *Modern Language Notes*, avril 1932.

— P. Michaux. A travers les œuvres de V. Hugo (*suite*). *Bulletin du Bibliophile*, 20 novembre 1931, 20 janvier, 20 février, 20 mars 1932.

— D.-O. Evans. Hernani, IV, 2. *Modern Language Notes*, janvier 1932.

— H. Bidou. Les maisons du général Hugo. *Temps*, 11 novembre 1931.

— R. Alix. Un anniversaire : « Feuilles d'Automne ». *Nouvelles Littéraires*, 5 décembre 1931.

E.-M. Grant. « L'Événement » and « l'Expiation ». *Modern Language Notes*, janvier 1932.

H. Friedrich. Der Begriff der literarischen Kritik in der franz. Romantik, vornehmlich bei Hugo. *Archiv für das Studium der neueren Sprachen*, 1932.

— Voir Mallarmé.

Huysmans. — E. Seillière. Une villégiature de Huysmans. *Figaro*, 27 septembre 1931.

— L. Descaves. Huysmans et la Commune. *Nouvelles Littéraires*, 19 mars 1932.

Lamartine. — R. Tatin. L'érotique lamartinienne. *Bourgogne d'or*, février 1932.

— Fragment du discours prononcé par Lamartine au banquet de Mâcon du 18 juillet 1847. *Annales de l'Académie de Mâcon*, 3e série, t. XXVIII, p. 98-104.

— Albert Thibaudet. Les « Harmonies » de Lamartine. (La religion et les femmes). *Ibid.*, p. 155-161.

— Louis Bertrand. Les Harmonies poétiques et religieuses de Lamartine. *Ibid.*, p. 169-182.

— Renée de Brimont. Une lettre inédite de Lamartine (14 février 1858) à M. de Lourdoneix. *Ibid.*, p. 194-204.

Lamartine. — Charles Joatton. Lamartine, sa Mère et sa Muse (d'après le journal inédit de Mme de Lamartine. *Ibid.*, p. 350-390. — (G. Thouvenin).

Lamennais. — G.-P.-M. Un fils naturel de Lamennais : Alexis-Gérard. *Intermédiaire*, 15 mars 1932.

Lemaître. — H. Bordeaux. Un manuscrit de Jules Lemaître. *Figaro*, 10 octobre 1931.

— G. Ruxton. Lemaître : I. Le peseur d'or ; II. Le héros de l'impression. *Revue Universelle*, 1er et 15 mars 1932.

Mallarmé. — A. Fontainas. Mallarmé et V. Hugo. *Mercure de France*, 15 août 1932.

— D. Saurat. La nuit d'Idumée : Mallarmé et la Cabale. *Nouvelle Revue française*, 1er décembre 1931.

— J.-F. Nobiling. Mallarmé's « Le pitre châtié ». *Zs. für französische Sprache und Literatur*, t. 55, 1931, nos 5-6.

Maupassant. — Rouault de La Vigne. A propos de la plaque de « Boule de Suif ». Guy de Maupassant et Tôles. *Journal de Rouen*, 29 mars 1931. — (R. S.)

— Auriant et Quidant (Alfred). 17, rue Clauzel, logis de Maupassant à Paris. *Mercure de France*, 15 juin 1931, p. 758-759. — (R. S.)

— Une lettre inédite de Maupassant à Mme Lecomte du Nouy. *Journal de Rouen*, 4 avril 1931. — (R. S.)

— Lettre de Maupassant à Flaubert. *Le Manuscrit autographe*, septembre-octobre 1931, p. 26-31, 38-41. — (R. S.)

— Deffoux (L.). Ouvrage faussement attribué à Maupassant (*Les Cousines de la Colonelle*). *Mercure de France*, 15 août 1931, p. 509, 1er décembre, p. 507. — (R. S.)

Louis Ménard. — H. Peyre. Correspondance inédite de Renouvier et de Louis Ménard. *Revue de Métaphysique*, janvier-mars 1932.

Mérimée. — A. de Suzannet. Le portrait de Clara Gazul. *Bulletin du Bibliophile*, 20 janvier 1932.

— De Lanzac de Laborie. Un paquet de lettres de Mérimée. *Débats*, 21 octobre 1931.

— A. Parturier. Un billet de Mérimée à V. Hugo. *Figaro*, 12 mars 1932.

— Mérimée. Une lettre inédite de P. Mérimée au sujet de la cathédrale de Strasbourg, par G. Delahache. *Revue Alsacienne illustrée*, t. 12.

— E. Henriot. Mérimée, Ducamp, Flaubert et une dame. *Temps*, 22 décembre 1931.

— F. Saisset. Mérimée et les sources de la « Vénus d'Ille ». *Revue Bleue*, 6 février 1932.

— R. Bray. Lettres inédites de Mérimée à Sophie Duvaucel (1829-1836). Extrait de la *Gazette de Lausanne* (27 décembre 1931 et suiv.). Une brochure (hors commerce). Lausanne, 1932.

Mérimée. — Lettres au chancelier Pasquier. *Correspondant*, 25 février 1932.

— F. Saisset. Prosper Mérimée et les sources de *la* « Vénus d'Ille ». *Revue Bleue*, 6 février 1932.

Michelet. — Gaston-E. Broche. La maison de Michelet à Gênes. *Revue de l'Alliance Française*, janvier 1932.

— Compte-rendu des fêtes données à Renwez en l'honneur de Michelet. *La Grive* (Mézières), février 1932.

O. Mirbeau. — L.-A. Lichy. O. Mirbeau comédien. *Nouvelles Littéraires*, 1er octobre 1932.

Moréas. — M. Coulon. Un ami de Moréas, Charles Durand (1866-1931). *Mercure*, 1er décembre 1931.

A. de Musset. — L. Lafoscade. Note sur deux projets d'A. de Musset relatifs à Lorenzaccio [et texte]. *Le Manuscrit Autographe*, juillet-août 1931.

— G. Billard. A. de Musset et la comtesse de Kalergis. *Intermédiaire des Chercheurs*, 15 février 1932.

— A. Lods. Les dédicaces des pièces de vers de Musset. *Intermédiaire*, 30 décembre 1931.

— A. Ardouin-Dumazet. A. de Musset et la comtesse de Kalergis. *Intermédiaire*, 30 janvier, 15 et 29 février 1931.

— R. de Berwick. Le névrose d'A. de Musset. *Ibid.*, 15 mars 1932.

— F. de Croisset. A propos des héros de Musset. *Illustration*, 5 décembre 1931.

— J. Copeau. Fragment d'un portrait de Musset. *Latinité*, janvier 1932.

— Dussane. Les héroïnes de Musset. I. Cécile (Cours de la Société des Conférences). *Revue Hebdomadaire*, 19 mars 1932.

— J. Pommier. Quel est votre jour, Madame ? [Musset et Mme E. de Girardin]. *Dernières Nouvelles de Strasbourg*, 10 avril 1932.

Ch. Nodier. — Sauvage (R.-N.). Nodier et les Vaudevires. *Normannia. Revue bibliographique et critique d'Histoire de Normandie*, décembre 1931, p. 166-169. — (R. S.)

Porto-Riche. — M.-G. Michel. Quelques souvenirs sur Porto-Riche. *A Paris*, n° 50, 1932.

— E. Sée. Georges de Porto-Riche. *Nouvelles Littéraires*, 2, 9 et 20 janvier 1932.

Proust. — H. Bockwitz. M. Proust et son illustration. *Bibliophile*, décembre 1932.

— M. Graver. A biographical note on Marcel Proust. *Modern Language Notes*, mars 1932.

— L. Dugas. L'oubli d'après Proust. *Revue Bleue*, 17 octobre 1932.

Quinet. — Voir Sainte-Beuve.

Rimbaud. — Colonel Godchot. Verlaine, Luque, Rimbaud (*suite*). *Ma Revue* (71, boulevard de Versailles, Saint-Cloud, Seine-et-Oise), 1932, n° 39.

— Colonel Godchot. Rimbaud caricaturiste. *Revue Bleue*, 19 décembre 1931.

Sainte-Beuve. — J. Bonnerot. Un rêve d'amour en 1845. Sainte-Beuve et Ondine Valmore [Très précis. Lettres inédites]. *Mercure de France*, 15 septembre 1932.

— K.-R. Gallas. Quelques lettres inédites de Sainte-Beuve [avec une excellente annotation]. *Neophilologus*, 1932, 3e liv.
Le même. Une lettre inédite de Sainte-Beuve. *Ibid.*, 4e liv.

— Bonnerot. Bibliographie de Sainte-Beuve (*suite*). *Bulletin du Bibliophile*, 20 novembre 1931, 20 mars 1932.

— H. Tronchon. Échos d'une vieille querelle ; lettres inédites : De Gerando et Sainte-Beuve à Quinet. *Revue Bleue*, 2 janvier 1932.

— Échos. Les extraits de Sainte-Beuve. *Bulletin du Bibliophile*, 20 mars 1932.

— V. Giraud. Les aventures spirituelles de Sainte-Beuve. *Revue des Deux Mondes*, 1er février 1932.

— G. Gueulette. Sainte-Beuve, Mme Desbordes-Valmore et les Desbordes, libraires à Amsterdam. *Bulletin du Bibliophile*, 20 mars 1932.

Samain. — A. Delacour. A. Samain. *Débats*, 4 octobre 1931.

G. Sand. — A. Mévil. Le séjour de G. Sand et de Chopin à Arenys de Mar. *Débats*, 19 juillet 1932.

— Aurore Sand. Les souvenirs de Chopin et de G. Sand. *Figaro*, 2 juillet 1932.

— Harlor. Le centenaire d'*Indiana*. *Mercure de France*, 15 mai 1932.

— C. Pitollet. Relations de George Sand et de Marie Dorval. *Intermédiaire*, 15 mars 1932.

Sardou. — Dayrolles. Les débuts de V. Sardou. *Temps*, 6 septembre 1931.

— A. Gademar. Comment Sardou travaillait. *Figaro*, 17 septembre 1931.

— G. Mouly. V. Sardou et Sarah Bernard. *Figaro*, 4 septembre 1931.

— G. Mouly. Sardou et Rachel. *Figaro*, 9 novembre 1931.

Mme de Staël. — Lettres à Mme de Staël pub. par la comtesse Le Marois. *Revue des Deux Mondes*, 1er juillet 1932.

— E. Seillière. Un portrait de Mme de Staël. *Journal des Débats*, 12 août 1931.

— Comtesse J. de Pange. Mme de Staël et l'éducation. *Figaro*, 13 décembre 1931.

— Comtesse J. de Pange. Mme de Staël et les nègres. *Nouvelles Littéraires*, 2 avril 1932.

Stendhal. — Notes sur le projet de mission en Italie de Stendhal en 1811. *Le Divan*, novembre 1931.

— G. Faure. Aux Échelles. *Figaro*, 9 janvier 1932.

Stendhal. — G. Faure. La treille de Stendhal. *Temps*, 8 octobre 1931.

— L. Strachey. Stendhal. *Geist und Abenteuer*, 1932.

— D. Muller. Stendhal et le mariage. *Divan*, janvier 1932.

— M. Gorki. Les écrivains et l'histoire ou Stendal examiné à la lumière du marxisme. *Le Mois*, février-mars 1932.

— Jules Marsan. « La Chartreuse de Parme ». [Important.] *L'Archer* (Toulouse), mai 1932.

— R. Vigneron. Stendhal et Vigano [leurs rapports, lettre inédite]. *Modern Philology*, février 1932.

— R. Vigneron. Du Stendhal retrouvé [articles du London Magazine et du New Monthly Magazine. Très précis et convaincant]. *Modern Philology*, août 1932.

— E. Henriot. Le « Journal » de Stendhal : de Marseille à Brunswick. *Temps*, 19 janvier 1932.

— Pages d'Italie, publiées par H. Martineau. [Inédites.] *Mercure de France*, 1er octobre 1932.

— J. Mélia. Stendhal et le Journalisme. *Mercure de France*, 15 septembre 1932.

Sully Prudhomme. — A. Baillot. Le pessimisme de Sully Prudhomme. *Revue Universitaire*, mars 1932.

Taine. — A. Chevrillon. La jeunesse de Taine. *Revue Universelle*, 1er février 1932.

— F. Lefèvre. Une heure avec A. Chevrillon. (Souvenirs sur Taine.) *Nouvelles Littéraires*, 9 avril 1932.

— M. Thiébaut. La pensée de Taine. *Revue de Paris*, 15 avril 1932.

Jules Vallès. — Louis Villat. Jules Vallès à Nantes. *Mercure de France*, 1er juin 1932.

— Liégard (A.). Jules Vallès, Eugénie de Guérin et *Le Moniteur du Calvados*. (*Le Moniteur du Calvados*, 9 juillet 1931.) Article de Vallès, alors répétiteur au Lycée de Caen, sur les œuvres de Guérin dans *Le Moniteur du Calvados* du 8 juillet 1863. — (R. S.)

Verhaeren. — J. Monval. Les débuts d'E. Verhaeren en 1883. *Figaro*, 27 novembre 1931.

Verlaine. — Les souvenirs du comte H. Carton de Wiart sur Verlaine, avec six lettres inédites. *La Grive* (8, avenue d'Arches, Mézières), octobre 1932.

— Colonel Godchot. Verlaine, Luque, Rimbaud (*suite*). *Ma Revue* (71, boulevard de Versailles, Saint-Cloud), mars 1932.

— A. Lods. La dernière lettre de Verlaine à Rimbaud. *Figaro*, 2 avril 1932.

— H. Hugault. Verlaine chez Vanier. *Figaro*, 29 février 1932.

— François Porché. Les dernières années de Verlaine. *Nouvelles Littéraires*, 15 octobre et suiv.

Verlaine. — G. Sanvoisin. Verlaine chez Vanier. *Débats*, 28 février 1932.

L. Veuillot. — F. Veuillot. Les débuts de Louis Veuillot dans la presse. *Vie Catholique*, 26 septembre 1931.

— Fr. Veuillot. Les dernières années de Louis Veuillot, *ibid.*, 31 octobre 1931.

— G. Montorgueil. Sur le mot attribué à Veuillot. *Temps*, 1er novembre 1931.

— A. Pierrey. Le centenaire de l'entrée dans le journalisme de L. Veuillot. *Vie Catholique*, 7 novembre 1931.

Viélé-Griffin. — Brown-Rudmose. Souvenir sur Viélé-Griffin (Extrait du livre de Brown). *Nouvelles Littéraires*, 16 janvier 1932.

— L. Bocquet. Francis Viélé-Griffin. *Figaro*, 12 décembre 1931.

Vigny. — Saint-Malc. Les éditions préoriginales de Vigny. *Intermédiaire*, 30 novembre 1931 ; Lods. *Id., ibid.*, 15 décembre 1931, 30 mars 1932.

Villiers de l'Isle-Adam. — Deux critiques musicales (publiées par Marcel Longuet). *Mercure de France*, 15 mars 1932.

E. Zola. — Bulletin de la Société des Amis d'E. Zola. Année 1932, n° 16. [Contient notamment des souvenirs de collaboration par A. Bruneau, avec lettres inédites.]

— A. Zévaès. Émile Zola et Jules Guesde. *Nouvelles Littéraires*, 6 février 1932.

Romantisme. — R. Bray. Chronologie du romantisme, 1804-1830. *Revue des Cours et Conférences*, 15, 30 décembre 1931 : 15, 30 janvier; 29 février, 30 mars 1932.

— A. Praviel. L'année romantique. V. *Correspondant*, 25 novembre 1931.

— D.-H. Carnaham. The attitude of the French royalist press towards romantism during the Restoration. *Romanic Review*, 1932.

Histoire du Symbolisme. — R. a Soto et G.-L. van Roosbroeck. Un Olvidado precursor del modernismo francès : della Rocca de Vergalo. Institut des Études françaises. Columbia University, New-York, 1928, 1 broch. de 21 p.

Histoire des Cénacles littéraires. — P. Dufay : Le Parnasse fantaisiste. De *Cellulairement* aux *Dizains réalistes*. *Mercure de France*, 1er octobre 1932.

— P. Dufay. Au temps du « Chat Noir ». *Mercure de France*, 1er décembre 1931.

Histoire des Journaux. — F. Ambrière. Gaston Calmette et les écrivains du *Figaro*. [Nombreux extraits de lettres.] *Nouvelles Littéraires*, 17 et 24 septembre 1932.

Histoire de la Librairie. — P.-V. Stock. Des contrats entre auteurs et éditeurs [Historique]. *Mercure de France*, 1er février 1932.

Histoire des Modes littéraires. — John Charpentier. Autour du précieux [Du XVIIe siècle à nos jours]. *Mercure de France*, 1er septembre 1932.

INFORMATIONS

Travaux en cours.

R. Mattlé, *Lamartine voyageur* (Université de Fribourg, Suisse).

A. Clerc, *Le Théâtre de Fagan* (même Université).

R. Naves, professeur au Lycée de Marseille, *Le Goût de Voltaire* (thèse, Sorbonne).

Programme arrêté par le Comité des travaux historiques et scientifiques en vue du Congrès des Sociétés savantes à Toulouse en 1933. — *Nous signalons ce qui intéresse l'histoire littéraire.*

Donner des renseignements sur les livres scolaires (grammaires, dictionnaires, manuels de conversation, livres de civilité, etc.), manuscrits ou imprimés.

Recueillir, pour une région, les renseignements sur l'état du théâtre, la production dramatique, les représentations théâtrales et la vie des comédiens depuis la Renaissance.

Relever dans une localité, notamment d'après les documents d'archives, les termes techniques relatifs à l'exercice des métiers et, en particulier, les termes relatifs à l'agriculture ou à l'industrie.

On ne se contentera pas, pour cette étude, de généralités; elle devra être poussée jusque dans le détail. C'est ainsi, par exemple, qu'on pourra relever les noms de tous les objets, meubles et outils qui se trouvent dans une maison de paysan, en définissant exactement chacun des mots qui les désignent et, au besoin, en accompagnant cette description d'une figure précise.

NOTE. — Nous recevons la note suivante à laquelle la Revue *ne peut faire que le meilleur accueil :*

Il a paru, dans le *Bulletin du Bibliophile*, en date du 20 décembre 1932, à propos de l'édition récente des *Châtiments*, dans la Collection des Grands Écrivains français du XIXe siècle, par M. Paul Berret, une note dans laquelle, on ne sait pourquoi, sont pris à partie d'une façon générale « les bibliographes issus de la Sorbonne et de l'école Lanson ».

La bibliographie de M. Paul Berret, dit cette note, « est aussi insuffisante qu'inexacte ». Pour seule et unique preuve de cette insuffisance et de cette inexactitude, la *Revue* de M. Vandérem accuse M. Paul Berret d'avoir, au sujet de l'édition originale des *Châtiments*, « ignoré les études décisives » du Dr Michaux et de P. de Lacretelle.

Or la page LVI de l'*Introduction* de M. Paul Berret est entièrement consacrée à cette question; l'on y trouve cités et appréciés les travaux du Dr Michaux et, bien entendu, ses *Essais bibliographiques sur les œuvres de Victor Hugo pendant l'exil*, où sont analysés les travaux antérieurs et notamment ceux de P. de Lacretelle.

Le Dr Michaux, qui a prêté obligeamment sa collaboration à M. Paul Berret pour les informations de cette page LVI, et M. Paul Berret lui-même ont adressé des lettres de protestation à la *Revue* de M. Vandérem [qui a, d'ailleurs, depuis rectifié].

Errata. — M. E. Drougard nous prie de signaler, dans son article d'avril-juin 1932 *Sur un distique de V. Hugo* (p. 273) une coquille. Au lieu de *simplicitati et puritati* lire *simplicitate et puritate.*

— Nous avons donné par erreur à la lettre de M. C. Kramer parue dans notre dernier numéro, l'adresse : Professeur à l'Athénée de Malines. Il faut lire : 55, Voorstreek, Leeuwarden (Hollande).

II. — DÉPOUILLEMENT DE CATALOGUES D'AUTOGRAPHES[1]

XVI^e^, XVII^e^ SIÈCLES

Tyard (Pontus de). — P. a. s. 22 octobre 1604. — Relative à la fourniture d'un manteau. Belle pièce. — (Catalogue Cornuau, 191.)

Bossuet. — Notes autog. — Notes prises à la lecture d'un ouvrage latin. — (Catalogue Cornuau, 189.)

Fénelon. — Lettre autog., adressée à son élève le duc de Bourgogne ; 1697. — C'est le projet de la lettre à écrire au Pape Innocent XII, par le duc de Bourgogne, pour le remercier de la dispense qu'il lui avait accordée pour son mariage avec Adelaïde de Savoie.

« La dispense que Votre Sainteté a bien voulu accorder pour mon mariage montre combien vous avez un cœur de père et plein de zèle pour l'union des princes catholiques. Des intentions si pures dans le chef de l'église font espérer que votre pontificat sera très utile à la religion, et font souhaiter qu'il dure un grand nombre d'années. Pour moi, Saint Père, je suis ravi de vous devoir une chose qui est d'une si grande importance pour toute ma vie, et je ne perdrai jamais l'occasion de vous témoigner le respect filial avec lequel je suis,... etc. » — (Catalogue N. Charavay, 50.)

La Fontaine (Jean de). — Pièce signée deux fois. Château-Thierry, 11 juin 1659. — Acte par lequel Jean de La Fontaine reçoit en échange de Louis de Pruge, sieur de La Massonière et de Jacquette Le Noir sa femme, 62 perches et demie de vigne. — (Catalogue Cornuau, 189.)

Maintenon (M^me^ de). — Cinq lettres autog., dont l'une à l'évêque de Noyon, une autre à M^me^ de la Rosière, une troisième au maréchal de Villars. — (Vente Barbet, 15-16 novembre 1932.)

Racine (Jean). — Une page autographe entièrement de sa main, portant le nom de plusieurs auteurs de l'époque, auxquels Racine dut se reporter pour un travail littéraire (Boisrobert, Saint-Amant, Brébeuf, etc.). — (Vente Andrieux, 12 novembre 1932.)

Séguier (Pierre). — Lettre autog. sig. à Richelieu ; Paris, 13 juillet 1640. — Lettre où il parle des livres d'Habert et de Rigaud sur les libertés de l'Église gallicane ; il est d'avis que si l'on traitait fortement de ces questions, cela agiterait les esprits. — (Vente Barbet, 15-16 novembre 1932.)

M^me^ de Sévigné. — Trois lettres autog. à M. Duplessis, 1690-1691. — (Vente Fatio, 15-17 juin 1932.)

Sévigné (Marquise de). — Fragment de lettre autog. Aux Rochers. Mercredi, 19 juillet (1690). — M^me^ de Sévigné s'entretient avec son correspondant de la victoire de Fleurus. — (Catalogue Cornuau, 191.)

Urfé (Honoré d'). — Lettre signée datée de Trente, 23 décembre [sans l'année]. — (Vente Andrieux, 21 avril 1932.)

1. Ce répertoire est établi par M. P. Gastinel. Nous rappelons qu'il n'est possible à celui qui s'en chargé bénévolement ni de vérifier si l'autographe est inédit ni même si, passant une seconde fois en vente, il ne figure pas dans un précédent dépouillement.

XVIIIe SIÈCLE

Alembert (Jean Le Rond d'). — Lettre autog. sig. 18 mai 1749. — Il demande qu'on paraphe les papiers qui contiennent des recherches sur le système du monde. — (Catalogue H. Saffroy, 60.)

— 1. Lettre autog. sig. au comte de Tressan, le 26. — 2. Lettre autog. sig. à M. le Banneret d'Herval; Paris, 10 juin 1779. — 3. Lettre autog. sig., samedi 29 : 1. « Je suis mon cher confrère dans un état de souffrance qui me permet peu de mouvement... je passe ma vie au café des Tuileries, depuis neuf à dix heures jusqu'à deux heures et souvent la soirée... »; 2. Lettre relative à une proposition d'un libraire suisse; 3. Pièce relative à une traduction en anglais d'un de ses ouvrages. — (Vente Fatio, 15-17 juin 1932.)

— Lettre autog. sig. à M. Dulaure; Paris 31 mai 1782. — Il exprime son regret de ne pouvoir venir en aide à un solliciteur; il le prie de passer chez lui. Paris, 12 juillet 1751. — (Vente Fatio, 15-17 juin 1932.)

Bayle (Pierre). — 1. Lettre autog., 31 juillet 1673. — 2. Lettre autog. sig. à M. Ménage; Rotterdam, 14 juillet 1692. — Dans la première lettre, il parle de Bossuet, Rapin, Huet et autres. La lettre adressée à Ménage est relative à l'impression de son Dictionnaire. — (Vente Fatio, 15-17 juin 1932.)

Beaumarchais. — Lettre autog. sig., à M. Airain, 29 août 1771. — Lettre d'affaires. Beaumarchais, qui entreprenait à cette époque des opérations financières et commerciales de grande envergure, cite dans sa lettre nombre de personnes de la Touraine intéressées à ces opérations et met son correspondant au fait de ses diverses démarches. — (Vente Andrieux, 8 avril 1932.)

— L. a. s. au citoyen Le Normand, 20 pluviôse an VI (8 février 1798). — « J'ai l'honneur de vous adresser les instructions manuscrites que j'ai remises à mes trois commissaires... — (Catalogue Cornuau, 191.)

— 1. Lettre sig. à M. d'Osterval; Paris, 16 mai 1781. — 2. Lettre sig. au même; Paris, 15 décembre 1781. — Lettres relatives à la souscription aux œuvres de Voltaire. — (Vente Fatio, 15-17 juin 1932.)

— 1. Lettre autog. sig. à M. Duffaut; Paris, 16 janvier 1789. — Il ne peut donner des renseignements sur l'objet de ses recherches : *Papier de sud Caroline*, il les prie de s'adresser à M. Jefferson, ministre des États-Unis, à la barrière de Chaillot.

2. Lettre sig. avec un long post-scriptum autographe à M. Junet; Paris, 1er mars 1781. — (Vente Fatio, 15-17 juin 1932.)

— Lettre autog. sig. à M. Maurel, à Nievied; Paris, 28 décembre 1779. — Il mande qu'une société vient d'acquérir pour 4000 guinées les poinçons et matrices du célèbre Baskerville et se propose de publier des éditions magnifiques des auteurs célèbres, à commencer par Voltaire, dont elle vient d'acheter les portefeuilles au prix de 100000 écus.

« Plusieurs personnes ont été chargées par elle de voyager et de vérifier sur les lieux les rapports qui lui ont été faits des positions qu'on a dit être propres, chez différents princes d'Allemagne, à l'exécution de cette noble entreprise. Je connais peu le baron de Trieste. » — (Catalogue N. Charavay, 50.)

Bernis (Cardinal de). — Lettres autog. — 1. Deux lettres à Voltaire, datées du 22 juin 1767 et du 13 octobre 1761. — 2. Correspondance adressée à Milady Élisabeth Forster [Rome, 1791-1794]. — (Vente Fatio, 15-17 juin 1932.)

— Lettre sig. avec un post-scriptum autographe à M. Dumesnil. Compiègne, 5 août 1757. — Lettre sur la guerre de Sept Ans. — « Je profite de l'occasion

d'un courrier que M. le comte de Stahremberg dépêche aujourd'hui à Vienne pour vous accuser la réception de la lettre dont vous m'avez honoré le 25... » — (Catalogue Cornuau, 189.)

Brosses (Charles de). — Lettre autog. sig. au président de Ruffey. — Il remercie de lui avoir envoyé un passage de Suétone, puis il parle de Voltaire. « ... Vous entretenez donc toujours un commerce de lettres avec Voltaire : c'est une fort bonne correspondance à conserver. J'aurais une grande envie de savoir ce qu'il pensait des gentillesses de son ami le roi de Prusse. Cependant j'eus la discrétion de ne pas toucher en lui un endroit si chatouilleux. Je n'ai guère pu profiter de son agréable voisinage, n'ayant passé qu'une soirée à mon aise avec lui, Tronchin, Salabert et d'Alembert, l'encyclopédiste qui s'y trouve. Nous nous ajournâmes à un grand dîner pour le surlendemain. Mais l'une de ses nièces étant tombée malade à l'extrémité la partie ne put avoir lieu... il me feront décidé à quitter la poésie pour l'histoire, sur quoi je pensais lui dire ce que j'avais dit... à Mme Lebault quand elle quitte la musique vocale pour le clavecin... » — (Vente Fatio, 15-17 juin 1932.)

Desfontaines (L'abbé Pierre-François). — Deux lettres autog. sig. des initiales à J.-B. Rousseau, 1740. — Il estime sa manière de voir sur la tragédie de *Coligny*. « V. [Voltaire] y est assurément pour quelque chose; la préface est de son style, quelques vers à sa manière et par dessus tout de l'impiété et de la satyre mordante. » Le reste, la platitude, peut être d'Arnaud avec quelques rognures de la *Henriade*. Curieuse nouvelle littéraire. Comédie anglaise sur les *Frimaçons*! Desfontaines se plaint d'un libelle de l'abbé d'Olivet et Danchet dans son impertinente approbation que cela n'excède pas les bornes d'un combat littéraire. — (Catalogue H. Saffroy, 60.)

Diderot. — Lettre autog. sig. (au général russe Betzky); La Haye, 15 juin 1774. — Il parle des travaux du général; il fait un tableau de son passage de la Dvina. Il parle ensuite de son Encyclopédie, etc. — (Vente Fatio, 15-17 juin 1932.)

Ducis (Jean-François). — Manuscrit autog. — Manuscrit d'une pièce intitulée : *Foedor et Mikalef ou la Famille de Sibérie*. Tragédie en cinq actes et en vers.

La première page porte : *Manuscrit destiné pour me rester*. — (Catalogue Cornuau, 190.)

Fabre d'Églantine. — Lettre autog. à sa femme; Lyon, 1er octobre 1783. Il lui annonce une bonne nouvelle : leur engagement à Lyon pour l'an prochain, lui comme premier rôle, elle comme chanteuse, mais il a fallu un peu sacrifier quant aux appointements. De plus, on lui fait entrevoir un engagement à Bordeaux après celui de Lyon. Il donne des détails sur les négociations que ces engagements lui ont coûtées, ainsi que sur ses débuts dans la *Veuve de Malabar* et dans le *Misanthrope*. « Mon Dieu! que papa et maman seront contents! Je vais leur écrire incessamment. Et nous, ma chère Colette, ne le serons-nous pas ? Nous aurons notre fils avec nous, pour le coup. Je t'embrasse un million de fois. » — (Catalogue N. Charavay, 50.)

Fontenelle. — Lettre autog. sig.; Paris, 27 mai. — Lettre adressée à un général d'armée, pour lui recommander un jeune homme qui désire servir aux mousquetaires. « Je vous demande en grâce tout ce que vous croirés propre à le rendre digne de servir sous vous. J'espère que Milord Marlborough me donnera bientôt d'autres sujets de lettres. » — (Vente Barbet, 15-16 novembre 1932.)

Gilbert. — Pièce de vers autog. sig. — Stances à M. d'Arnaud. *La Reconnaissance*. — (Vente Fatio, 15-17 juin 1932.)

Gresset (Jean-Baptiste-Louis). — Lettre autog. sig., 28 mai 1747. — Il félicite son correspondant d'avoir obtenu ses entrées à la Comédie. — (Catalogue G. Charavay, 50.)

Houdetot (Élisabeth-Françoise-Sophie, comtesse d'). — Lettre autogr. sig. à M. Bréguet. — Elle lui annonce l'arrivée à Milan de leur bon ami, mais elle ne sait rien sur l'époque de son retour. « Cela me désespère; je voudrais au moins qu'il revînt avant le mauvais temps et les mauvais chemins. » Elle lui reproche de ne pas être venu la voir; le monde ne devait pas l'arrêter, etc. — (Catalogue H. Saffroy, 61.)

La Harpe. — Lettre autog. sig. à Fariau de Saint-Ange, 19 janvier. — Épître où il le prie poliment de suspendre sa correspondance avec lui. — (Vente Fatio, 15-17 juin 1932.)

Malesherbes (Chrétien-Guillaume de Lamoignon, de). — Lettre sig. à Diétrich, Paris, 14 avril 1787. — Il lui explique que le moment de le recommander utilement à M. de Fourqueux, le contrôleur général, n'est pas encore arrivé. « Dans cette position, une lettre que je lui écrirais sur vous serait de ces eaux bénites de Cour par lesquelles on veut s'acquitter avec les gens à qui on croit devoir des égards; et ce n'est point du tout ainsi que je veux en user avec vous. » — (Catalogue G. Charavay, 49.)

Mirabeau (Honoré-Gabriel Riquetti, comte de). — Lettre autog. (à M. Chamfort, Londres, 1784). — « C'est à M. Le Viellard que je dois mon cher ami d'être certain que vous vivez, et que faible encore vous vous portez mieux. C'est à lui que je dois de savoir les progrès si ridiculement lents de votre fortune qui ne sont pas moins votre éloge que la honte de vos amis... S'il est vrai que vous m'aimiez, Mon cher Chamfort, je vous prie d'occuper un moment votre imagination de ce que la mienne qui ne manque pas d'activité a dû souffrir de votre silence... Je suis si fâché contre vous que je ne vous dirai pas un mot de ce pays-ci, ni des courses que j'ai faites et qui sous peu produiront j'espère quelque chose... Notre santé est bonne. Ma compagne est ce que vous l'avez vu, belle, douce, bonne, égale... Pour moi, je trouve ici pâture à mon activité. J'apprends, je note, je fais beaucoup de choses; mais au milieu des marques de bienveillance et de considération que je reçois, je ne laisse pas que d'être fort inquiet sur l'avenir. La littérature française étant si étrangère ici, la main-d'œuvre si chère et les libraires si timides que le meilleur moyen d'y mourir de faim, c'est d'y être même un bon écrivain français. Au reste on y imprime les C. qui me rapporteront peu de chose... L'édition anglaise paraîtra presque aussitôt que la française... Deux libraires de Paris... m'ont écrit pour prendre 1 500 exemplaires... ». — (Vente Fatio, 15-17 juin 1932.)

— Lettre autog. datée de Londres, 30 novembre 1784, à Sir Gilbert Elliot, chez qui Mirabeau séjourna souvent dans le temps qu'il passa en Angleterre. Mirabeau vient de le quitter et de regagner Londres en diligence. Il y a retrouvé sa compagne, Henriette, dans le plus douloureux état. « La fièvre revient tous les jours avec des accidents de nerf et une enflure de jambes et de cuisse fort singuliers. La douceur, la résignation, le courage de cette malheureuse enfant... augmentent mon mal-être, mon chagrin, mon inquiétude. Est-ce un nouveau genre de malheur que je ne connais pas; il faut bien que la mesure se comble. » — (Vente Andrieux, 21 avril 1932.)

Montesquieu (Charles de Secondat de). — 1° Deux lettres sig. à la marquise du Deffant, château de La Brède, 12 octobre 1753 et 15 septembre 1754. — 2° Lettre sig. au président Hénault, La Brède, 11 août 1754. — 1° « Vous dites, Madame, que rien n'est heureux depuis l'ange jusqu'à

l'huître; il faut distinguer, les séraphins ne sont point heureux, ils sont trop sublimes, ils sont comme Voltaire et Maupertuis et je suis persuadé qu'ils se font là-haut de mauvaises affaires; mais vous ne pouvez douter que les Chérubins ne soient très heureux; l'huître n'est pas si malheureuse que nous, on l'avale sans quelle s'en doute, mais pour nous, on vient nous dire que nous allons être avalés... Vous dites que je n'ai point écrit à Mme la duchesse de Mirepoix, j'en ai découvert deux raisons, c'est qu'elle est malade, et qu'elle est dans les embarras de la Cour. A l'égard de D'Alembert j'ai plus d'envie que lui et autant d'envie que vous de le voir de l'Académie, car je suis le chevalier de l'ordre du mérite... ». — 2° « Je commence par votre apostille, vous dites que vous êtes aveugle; ne voyez-vous pas que nous étions autrefois vous et moi de petits esprits rebelles qui furent condamnés aux ténèbres. Ce qui doit nous consoler c'est que ceux qui voyent clair ne sont pas pour cela lumineux... — (Vente Fatio, 15-17 juin 1932.)

Piron (**Alexis**). — Épître à M. le comte de Saint-Florentin, pièce de vers autographe. — (Catalogue G. Charavay, 50.)

Rousseau (**Jean-Jacques**). — Collection de lettres autog. En tout : 43 lettres, dont l'une est adressée à Voltaire, d'autres sont relatives à ses démêlés avec le marquis de Montaigu. Lettres à Mme de Créquy, Mme d'Houdetot, M. Lenieps, M. de Malesherbes, M. Roquin (sur son exil en Angleterre), etc. — (Vente Fatio, 15-17 juin 1932.)

— Lettre autog. sig., à son imprimeur. — Le contenu de cette lettre permet d'établir que Rousseau l'écrivit à la fin de 1761 ou au début de 1762 à son éditeur Duchesne, qui à ce moment imprimait l'*Émile*. « Quand on sera parvenu aux deux premières feuilles de l'ancien second tome dont les formes ont été défaites si mal à propos, je vous prie de les faire recomposer sur les deux précédentes épreuves. » Dans d'autres lettres à Duchesne, et dans les *Confessions*, Rousseau se plaint à maintes reprises de ces formes de deux feuilles qui avaient été décomposées. Il explique dans la suite de cette lettre que ces deux précédentes épreuves « contiennent quelques petites corrections qui ne sont pas dans la copie, et que je ne me rappellerais peut-être pas ». — (Vente Andrieux, 21 avril 1932.)

— Album contenant : 1° Quatre lettres autog. adressées : l'une à Mme de Warens (1er mai 1740), deux à son éditeur Duchesne (17 octobre 1761, 9 avril 1762), la dernière à l'abbé Germanes (21 novembre 1770). — 2° Une lettre autog. de Mme de Warens (mars 1760). — (Vente Andrieux, 21 avril 1932.)

— Lettre autog. à une dame. — Il lui demande des nouvelles de sa santé et de ses affaires; il attend que les chemins s'essuyent et lui permettent d'aller la voir. Il souffre encore, mais il n'en ferait pas moins ses exercices si le temps et la boue lui permettaient de sortir. Il est allé mardi dîner à Aubonne, mais la pluie et le dérangement le prirent au retour et il n'est pas sorti depuis : « Bonjour, Madame, aimez-moi hermite autant que vous m'aimez ours. » — (Catalogue N. Charavay, 640.)

Saint-Simon. — Lettre autog. sig. au contrôleur général, Meudon, 6 octobre 1722. — Avant de partir pour la Ferté [Vidame] il lui recommande les intérêts du prince de Chimay son gendre, dont le destinataire connaît la naissance, les dignités, les mérites envers la France. Son état doit toucher S. A. R. [le régent] parce qu'il a beaucoup de bonté ancienne pour M. de Chimay. — (Vente Barbet, 15-16 novembre 1932.)

— Autographes : 1° Deux lettres à M. de Valincour. — 2° Minute d'une lettre à M. de Valincour. — 3° Quatre pièces autographes. — (Vente Fatio, 15-17 juin 1932.)

Voltaire. — Lettre sig., datée de Ferney, 10 octobre 1777. — Lettre à Marmontel écrite entièrement sous sa dictée et portant sa signature autographe pour le féliciter sur son prochain mariage : « J'aime mieux que vous soyez marié que moi. Vous êtes fait pour le sacrement du mariage. On dit que vous avez un très beau signe visible d'une chose invisible. » Voltaire ajoute que lui n'est fait que pour le sacrement de l'extrême onction. Il approuve le parti qu'a pris Marmontel de vivre auprès de l'abbé Morellet; appelle celui-ci l'abbé Mords-les. — (Vente Andrieux, 21 avril 1932.)

— Lettre autog. à M. et à Mme d'Argental; les Délices, 12 décembre 1761. — Il parle de sa pièce de *Cassandre* et prie ses anges de tirer au clair, au dépôt des Affaires étrangères, la fable du prince de Chalais, ambassadeur en Russie en 1637 :

« O Anges, voicy une réponse à une lettre de M. d'Arbouville que je crois écrite sous vos influences. Renvoyez moy *Cassandre* cartoné et je vous le renverrai sur-le-champ recartoné.

« Ah! mes Anges! cela vaudra mieux que ce benest de Ramire, qui ne sera jamais qu'un beau-fils, un fadasse, un blanc bec.

« Je suis obligé de confesser à mes Anges que je serai probablement forcé d'imprimer *Cassandre* dans trois mois au plus tard pour des raisons essentielles, et que c'est une chose dont je ne serai pas le maître.

« J'estime donc que pour verser un peu d'eau des barbades dans la caraffe d'orgeat de Ramire, il conviendra de donner *Cassandre* tout chaud.

« Je prends la liberté de demander des nouvelles du prince de Chalais, marquis d'Excideuil, comte de Talleirand, ambassadeur en Russie en 1637, avec un marchand nommé Roussel. J'ay besoin et interest de tirer cette fable au clair. Vous avez un dépôt des Affaires étrangères depuis 1601. M. le comte de Choiseul daigne-t-il m'aider?

« J'attends l'Espagne; je ne rêve qu'à l'Espagne.

« L'Empereur prend 100 exemplaires, l'Impératrice, 100. L'Impératrice russe, 200. Le roi Stanislas, un.

« Je baise les ailes aux Anges ». — (Catalogue G. Charavay, 49.)

— Lettre autog. sig. à M. Jeanmaire, au château de Ferney, par Genève, 28 juin 1765. — Il le prie de donner dix louis d'or à M. Dupont pour ses honoraires et demande des lettres de change sur Lyon. — (Catalogue H. Saffroy, 61.)

XIXe SIÈCLE

F. Arvers. — Lettre autog. sig. à M. Venderbusch. — Voulez-vous de moi, mon cher Émile ? Je vous fais cette question, non parce que je doute du plaisir que vous auriez à me recevoir, mais parce que vous m'aviez parlé d'autres confrères qui devaient aussi aller vous voir... ». — (Catalogue Cornuau, 191.)

Augier (Émile). — Lettre autog. sig. — Il parle de la première de *Diane* et de Houssaye. — (Vente Andrieux, 12 novembre 1932.)

— Lettre autog. sig. à Bocage, alors directeur de l'Odéon. — Il le remercie de ses propositions, mais il se trouve engagé d'honneur envers la Comédie-Française. Après l'accueil qu'il y a reçu, il ne peut être indifférent entre elle et l'Odéon. — (Catalogue H. Saffroy, 62.)

Autran (Joseph). — Lettre autog. sig. 3 mars. — Sur la mauvaise santé de Delacroix qui ne pourra pas faire partie du jury, on va présenter Mérimée qui est de ses amis. — (Catalogue H. Saffroy, 60.)

Ballanche. — Lettre autog. sig. à Mme Le Tissier. Mercredi. — « Je suis désolé, Madame, de ne pouvoir accepter votre si aimable invitation. Mais j'ai un engagement auquel je ne puis me soustraire. Puis de là, je vais au concert de M. Litz? (Liszt)... J'avais bien le projet... de vous voir et de parler des trois volumes de l'Orient... ». — (Catalogue Cornuau, 189.)

— Lettre autog. sig. à Mélanie Waldor. — Il est désolé de ne pouvoir lui envoyer des billets pour sa réception à l'Académie française. — (Catalogue H. Saffroy, 60.)

Balzac (Honoré de). — Lettre autog. sig. à une dame. — Il remercie sa correspondante de son aimable invitation, mais il est tellement occupé qu'il n'a que des regrets à offrir. — (Vente Andrieux, 12 novembre 1932.)

— 1° Billet autog. sig. B. C., à son imprimeur. — 2° Épreuves corrigées avec de nombreuses remarques, corrections. (Chapitre xxxii, intitulé : Mme de Macumer à Mme l'Estorade). — (Vente Fatio, 15-17 juin 1932.)

— Lettre autog. sig. à Théodore Gudin, non datée (hiver 1847). — Il s'agit sans doute de la maison que venait d'acheter Balzac rue Fortunée, n° 14 (l'emplacement de la maison, aujourd'hui détruite, est le 11, rue Berryer, ex-hôtel Salomon de Rothschild). Gudin était le voisin de Balzac. « Je ne peux pas accepter l'offre gracieuse que vous avez faite... ». — (Catalogue Kra, 26.)

— Lettre autog. sig. à M. Dauvergner, 1837. — Lettre sur les jambes des femmes, et sur l'histoire de quatre femmes qui ne montraient pas leurs jambes. Balzac citant cet axiome « que les attraits de la femme sont ses armes les plus naturelles » tire une déduction logique de leur réserve; il ajoute : « Et l'on ne connaît pas de résistance plus furieuse que celle d'une femme qui a quelque imperfection secrète ». — (Vente Andrieux, 8 avril 1932.)

Banville (Théodore de). — Lettre autog. sig. à un ami. — « Vous m'avez donné hier plus de bonheur que je n'en avais eu depuis bien longtemps. Vous m'avez louangé avec une partialité fraternelle, et avec des recherches si délicates! Je ne veux gâter ma joie attendrie par aucune phrase, mais j'essaierai de vous dire en vers tout ce que je ressens. » — (Catalogue G. Charavay, 50.)

— Lettre autog. sig., à Mme Lockroy, Paris, 3 avril 1881. — Il lui exprime sa joie patriotique et très égoïste, « car s'il est heureux pour la France d'avoir un ministre digne de diriger l'instruction publique, quelle rare fortune pour nous, poètes, de voir en face de nous un homme qui aime, connaît et comprend la poésie. — (Catalogue N. Charavay, 643.)

— Lettre autog. sig. — Banville est pressé de voir un ami pour lui soumettre une idée, « une vraie idée, perle plus rare que les perles! » — (Vente Andrieux, 8 avril 1832.)

Barbey d'Aurevilly. — Lettre autog. sig. à M. Escudier; Paris, 14 décembre 1860. — Il le remercie de sa collection du *Réveil* et lui adresse une requête pour M. Bacon qui corrige les épreuves de son livre. — (Catalogue G. Charavay, 50.)

— Lettre autog. sig. à Anne Thomas. Lundi 3. — Un reste de douleur au foie l'empêchera d'assister au mariage de Mlle Thomas. Il s'en excuse. — (Catalogue H. Saffroy, 63.)

— Lettre autog. sig., adressée à son éditeur Dentu, timbrée du 23 octobre 1864. — Lettre relative à son roman *Un prêtre marié*. Ayant quitté Paris pour La Bastide d'Armagnac (domaine de Mme de Bouglon), il ne pourra

s'en entretenir directement avec l'éditeur, mais commettra un de ses amis « pour convenir des conditions auxquelles vous pourriez prendre mon livre et moi le céder » ; il désire voir paraître son livre le 15 janvier au plus tard. — (Vente Andrieux, 8 avril 1932.)

Baudelaire. — Lettre autog. sig. à Camille Doucet, au ministère d'État. — « Si, comme je vous le disais hier, vous pouviez prendre sur votre service personnel deux bonnes places pour la *Considération*, vous me rendriez bien heureux. » — (Catalogue G. Charavay, 50.)

— Lettre autog. sig., 20 juin 1863. — « Je viens de lire les deux extraits (*Les Tentations* et *Dorothée*) insérés dans la *Revue Nationale*. J'y trouve d'extraordinaires changements introduits après mon bon à tirer. Cela, Monsieur, est la raison pour laquelle j'ai fui de tant de journaux et de revues..., j'ai passé ma vie entière à apprendre à construire des phrases, et je dis, sans craindre de faire rire, que ce que je livre à une imprimerie est parfaitement fini. Croyez-vous réellement que « les formes de son corps », ce soit là une expression équivalente à « son dos creux et sa gorge pointue ? » surtout quand il est question de la race noire des côtes orientales. Et croyez-vous qu'il soit immoral de dire qu'une fille est mûre à onze ans, quand on sait qu'Aïscha (qui n'était pas une négresse née sous les Tropiques) était plus jeune encore lorsque Mahomet l'épousa ?... » — (Vente Fatio, 15-17 juin 1932.)

— Lettre autog. sig. à un ami, 27 septembre 1860. — Lettre toute relative à des règlements de comptes. Il désire se débarrasser de l'hôtel dès les premiers jours d'octobre et aller habiter dans le logement où il a fait transporter son mobilier il y a deux mois. — (Vente Fatio, 15-17 juin 1932.)

— Lettre autog. sig. deux fois à son éditeur (Poulet-Malassis), 28 mars 1857. — Baudelaire s'élève contre le choix des œuvres et des auteurs insérés dans le catalogue publié par son éditeur : « Je sais, par moi-même, combien les conseils excitent la haine et je comprends que je n'ai pas même le droit de vous adresser un conseil, puisque vous ne m'avez pas envoyé votre catalogue. Sérieusement, mon ami, tout le monde va se f... de vous. Qu'est-ce que Sedaine ? Gilbert ?? Lesage (!!!), etc., etc., et pourquoi pas *Paul et Virginie* et *Œuvres choisies* de Buffon ? Maudissez-moi, f...-vous de moi et dites : de quoi se mêle-t-il ? Mais moi, j'attribue trop d'importance à votre réussite, pour laisser passer les choses sans faire acte d'amitié.... Le plus raisonnable serait de supprimer radicalement votre catalogue et de perdre vos frais de composition, ou, du moins, si vous tenez à lancer un prospectus, de le disposer par catégories vagues : économistes, philosophes-rationalistes, illuminés, maçonnerie, sciences occultes, facéties et curiosités, romanciers, voyageurs (très important).... *A priori,* il faut chercher des curiosités, des choses oubliées, mais facilement vendables. Je ne comprends pas qu'un homme comme vous, qui aime sincèrement le XVIII^e^ siècle, s'applique à en donner une aussi pauvre idée. Moi qui suis un remarquable échantillon de crapule et d'ignorance, je vous aurais fait un catalogue éblouissant, rien qu'avec les souvenirs de mes lectures », etc. — (Catalogue Kra, 26.)

— Lettre autog. sig., datée de décembre 1861. — Lettre adressée à M. Rozier, de qui il invoque les talents de restaurateur (de tableaux), de pasticheur, pour lui demander de se mettre en rapport avec Edmond About et avec M. Lydis Sauvage, qui ont quelque chose à lui montrer.

Baudelaire ajoute qu'il profite de l'occasion pour se recommander lui-même. « Vous savez : le Noir, le Rouge, le Blanc ! et le fixatif ! vous save le prix et la raison du prix que j'attache à ce détestable dessin. » — (Vente Andrieux, 8 avril 1932.)

Becque (Henry). — Lettre autog. sig. à Madame Aubernon de Nerville, qui patronnait Marcel Proust. — (Vente Andrieux, 12 novembre 1932.)

— Lettre autog. sig. — Lettre assez brève de ton, qui se rapporte à un procès. Henry Becque fait remarquer que M. Houtelart l'a engagé à écrire bien inutilement, qu'il doit, en effet, lui remettre mille francs dès que le procès sera terminé, mais encore faut-il que M. Houtelart ait été mis en possession de ses droits d'auteur, etc. — (Vente Andrieux, 8 avril 1932.)

Béranger (P.-J. de). — Chansons, Paris, 1829. — Sont joints les manuscrits autographes de Béranger, des trois chansons suivantes : *L'Ange Gardien*, *Le Bon Pape*, *La Romance de M^lle^ Justine*. — (Vente Andrieux, 23-25 mai 1932.)

— Trois lettres autog. sig. à Élise Moreau, à M. Lefranc et à M. Autier ; 1833, 1844, 1845. — Critiques sur le style d'Élise Moreau qui n'est plus d'époque ; il ne faut pas dédaigner les immortels auteurs, mais il faut les étudier et non les copier. Il faut couver longtemps ses idées, les mettre d'abord en langage familier, puis élever l'expression jusqu'à la hauteur du sujet. L'à peu près est la mort de la poésie. — Éloge et critique des chansons de M. Lefranc ; il en aurait chanté une à Lamennais si le texte lui était arrivé un jour plus tôt. — Lettre relative aux funérailles d'un ami. — (Vente Barbet, 15-16 novembre 1932.)

— Lettre autog. sig. à Rouget de Lisle ; 13 avril (1832). — L'épidémie [de choléra] le laisse indemne, d'ailleurs, cinquante ans arrivés, on peut mourir sans regrets, et puis, que la volonté de Dieu soit faite. Ce qui est affreux, c'est la détresse des classes inférieures. Tout le monde les plaint et peu de personnes font pour elles ce qu'il conviendrait de faire. « Voilà quarante-deux ans qu'on les vante et elles n'ont pourtant pour se guider que leur instinct, qui les trompe souvent, et des charlatans qui les égarent toujours. Quand éclairera-t-on le peuple ? » Il exprime ensuite le regret de n'avoir pas été heureux dans ses démarches pour M^me^ Tastu et pas beaucoup plus pour Rouget de Lisle, « Monsieur le Tyrtée français », que pour la chaste muse. — (Vente Barbet, 15-16 novembre 1932.)

— Lettre autog. sig. à Ch. Barbaroux. Passy, 13 mars 1848. — Il s'excuse de ne l'avoir pas recommandé auprès du ministre de la Justice. Il n'aurait pu que lui écrire, car il vit loin des généreux citoyens qui nous gouvernent. Son crédit n'est pas grand, mais il souhaiterait qu'il le fût pour le mettre à sa disposition. — (Catalogue Cornuau, 189.)

— Lettre autog. sig. à M. Pompée. Passy, 4 mars 1847. — « Je suis retenu peut-être pour longtemps encore par un mal des yeux qui ne s'arrange pas du grand air.

« J'ai auprès de moi deux personnes qui voudraient pouvoir aller à une des séances d'Orphéon. » — (Catalogue Cornuau, 191.)

— Lettre autog. sig. à Ant. Passy, 15 août 1842. — Il lui recommande un Polonais, M. E. Lipski, qui est dessinateur ; ancien capitaine d'artillerie, blessé dans la dernière guerre de son pays, il est réfugié en France et a la promesse d'une subvention qu'il n'a pas encore obtenue. — (Catalogue N. Charavay, 640.)

— Lettre autog. sig. à Pons-de-l'Hérault, 11 janvier 1830. — Croyez que les encouragements que me donnent des citoyens comme vous me vont toujours au cœur et qu'il m'est doux de partager vos éloges avec ceux à qui votre muse patriotique a bien voulu m'associer. Je ne vaux pas tout le bien que vous dites de moi, mais je voudrais en être digne. — (Catalogue N. Charavay, 643.)

Béranger (P.-J. de). — Lettre autog. sig. à M. de Brack. Fontainebleau, 23 octobre. — Il regrette de ne pouvoir accepter une invitation du corps des officiers du 4e hussards, mais il est venu à Fontainebleau pour vivre en loup au milieu des bois. — (Catalogue H. Saffroy, 62.)

— *a.* Lettre autog. sig. à Mme Lemaire, 1827. — *b.* Lettre autog. sig. à Rétif de la Bretonne. — « Nous verrons si un peu de tranquillité me rendra l'amour du travail qui ne m'a jamais beaucoup possédé. Du reste, rien ne presse, car, les Baudouin s'étant emparé de toutes mes chansons, il n'est pas très nécessaire de travailler pour ces braves gens qui refusent de me faire une part honnête dans leurs bénéfices », etc.

Il lui parle de ses vers spirituels. « Vous portez un nom qui a droit à la considération d'un rimeur populaire. » En lui proposant un rendez-vous : « nous parlerons de votre oncle qui fut, certes, un des esprits les plus originaux de son époque et avec qui votre parenté ne peut être mise en doute, si j'en juge aux vers de votre épître ». — (Catalogue Kra, 26.)

Bornier (Henri de). — Lettre autog. sig. à un ami. — « Voici l'idée qui m'est venue pour la fête de Victor Hugo ; nous ferions un album : *La Cigale à Victor Hugo.* Les poètes y mettraient une pièce de vers (la mienne est déjà faite : *Le buste de V. Hugo à Mlle Jeanne Hugo*), les peintres y mettraient un dessin relatif à V. Hugo, les musiciens un air », etc. — (Catalogue Kra, 26.)

Chateaubriand. — Lettre autog. sig. ; Berlin, 16 juin 1821. — Il est à Berlin où il n'a rien à faire et quinze jours d'absence sont quinze siècles pour les Parisiens. Il demande si l'on prend soin de sa pauvre veuve, qu'il ira chercher si on lui accorde un congé. Il regrette d'être éloigné des débats les plus importants. — (Vente Barbet, 15-16 novembre 1932.)

— Lettre autog. sig. à un général, 28 avril 1823. — Lettre relative à la guerre d'Espagne. Il désirerait beaucoup que son neveu Christian de Chateaubriand accompagnât le duc d'Angoulême dans cette expédition.

« Nous attendons impatiemment ici des nouvelles de l'Aragon et de la Catalogne. Toute la question militaire sera décidée là. L'Angleterre, après bien des fureurs, se radoucit beaucoup, et sa neutralité est décidément assurée, bien entendu, toutefois, que nous ne toucherons pas au Portugal et que nous serons vainqueurs. » — (Vente Andrieux, 12 novembre 1932.)

— Lette autog. sig. à Monseigneur... ; Paris, 1er octobre 1822. — Il regrette de ne pouvoir se rendre à son invitation. — (Catalogue G. Charavay, 50.)

— Trois lettres autog. sig. au duc de Bellune ; Paris, 29 octobre, 8 novembre 1823 et 17 janvier 1824. — Correspondance relative à la nomination du duc de Bellune, ambassadeur à Vienne. — (Vente Fatio, 15-17 juin 1932.)

— 1. Lettre autog. sig. à la duchesse de Bellune. — 2. Lettre autog. sig. à la même ; Paris, 23 octobre 1823. — 3. Lettre autog. sig. à Mr... ; Paris, 7 novembre 1831. — Correspondance écrite comme ministre des Affaires étrangères. Chateaubriand s'efforce de faire accepter l'ambassade de Vienne au maréchal, duc de Bellune. « Madame la Maréchale..., je me jette à vos pieds, changez de résolution. Je vous en supplie pour la France, pour votre famille, pour la gloire du Maréchal. Soyez sûre que le nouveau sacrifice augmentera le respect, l'amour, et j'ose dire la vénération de tous les royalistes pour le maréchal. Notre sort à tous est attaché à sa résolution.... » — (Vente Fatio, 15-17 juin 1932.)

— Lettre autog. sig., 25 avril 1823. — Recommande son neveu Christian de Chateaubriand, lieutenant de dragons de la garde, et d'obtenir du duc d'An-

goulême qu'il soit un de ses officiers d'ordonnance durant la guerre d'Espagne qui commence. « J'y tiendrais d'autant plus... qu'il y a plus de danger pour un officier isolé, qui va porter des ordres, qu'il n'y en aura vraisemblablement sur les champs de bataille. »

Ceci dit, Chateaubriand s'étend longuement sur la guerre ; il dit avec quelle impatience sont attendues les nouvelles de l'Aragon et de la Catalogne. « Toute la question militaire sera dénouée là, et, alors, il sera bien important que vous alliez... décider la question politique à Madrid » ; il envisage le rôle difficile de la France vis-à-vis de l'Angleterre ; celle-ci, « après bien des fureurs, se radoucit beaucoup » ; elle laissera faire tant que les Français seront vainqueurs et ne toucheront pas au Portugal. « Si nous étions battus, nous serions coupables, comme c'est l'usage. » — (Vente Andrieux, 8 avril 1932.)

Constant (Benjamin). — Lettre autog. sig., 3 novembre 1827, mentionnant le général Lafayette. — (Vente Andrieux, 12 novembre 1932.)

— Lettre autog. sig. à M. Picot. Vendredi. — « J'ai l'honneur de renvoyer... la dissertation qu'il a bien voulu me communiquer. Sans la course que je suis obligé de faire à Dôle, j'aurais été bien empressé d'en causer avec lui. A mon retour, je me dédommagerai de la privation que ce petit voyage m'impose.... » — (Catalogue Cornuau, 189.)

— Lettre autog. sig. au rédacteur du *Constitutionnel*, 12 juin (1828). — Lettre où il résume trois de ses improvisations à la Chambre des députés : l'une sur la responsabilité du gérant d'un journal ; l'autre sur la législation de l'imprimerie, et la troisième contre le ministère. — (Catalogue Cornuau, 191.)

— Lettre autog. sig. à un collègue. — « Je viens, mon cher collègue, vous prier de répéter les expériences d'acoustique dont le Ministre de l'Intérieur a parlé avec tant d'éloges. Si votre modestie ne voulait pas recommencer ces expériences, je proposerai un Comité secret. » — (Catalogue Kra, 26.)

— 1. Lettre autog. sig. à M. Manlandin ; Paris, 10 germinal an IX (30 mars 1801). — 2. Lettre autog. sig. à M. Tissot ; Dôle, 3 novembre 1827. — 3. Lettre autog. sig. à M. Mesmu, libraire ; 8 juin 1830. — Dans la lettre adressée à Tissot, il dit : « J'apprends, d'une manière qui ne me permet gueres de révoquer la nouvelle en doute, que l'ordonnance de dissolution a été signée, qu'elle paraîtra le 5 et que les collèges électoraux seront convoqués du 10 au 15 ; je suis inquiet et faché de me trouver loin de Paris.... Cependant, quoique je fasse, je ne pourroi etre à Paris que le 7 ou le 8, et même le 10, si je passe à la Grange, comme je l'ai promis au général La Fayette ; je viens donc invoquer votre amitié, mon cher collegue. D'après tous les renseignements qui me sont venus de Paris durant mon voyage, j'ai tout lieu d'espérer que les électeurs qui m'ont donné des témoignages de satisfaction, me conserveront leur bienveillance : mais, dans le cas où l'on essayerait de me nuire..., je compte sur vous pour me défendre.... » — (Vente Fatio, 15-17 juin 1932.)

— Lettre autog. sig., datée de Gottingue (Hanovre), 22 mars 1812. — Lettre adressée à son notaire ou à son homme d'affaires au sujet du testament de son père. L'héritage est très compliqué par la présence d'enfants mineurs ; Benjamin Constant développe méthodiquement diverses solutions. — (Vente Andrieux, 8 avril 1932.)

Coppée (F.). — Lettre autog. sig. à Anatole France ; (Paris) 3 décembre 1869. — Lettre relative à sa *Grève des Forgerons*. Il explique ce qu'il a voulu faire : revêtir de la forme suprême du vers le langage du peuple, dont

la force naïve l'a toujours séduit. Il s'est efforcé d'exprimer dans son œuvre la respectueuse pitié que lui inspirent les faibles et les malheureux. « L'absence de parti pris politique et social que certains me reprochent avec plus ou moins de bonne foi, c'est mon droit absolu de poète et d'inventeur. Je fais des vers pour rien, pour le plaisir, comme Caussade tuait Latournelle, et non pour servir un parti quelconque. » — (Catalogue N. Charavay, 640.)

Daudet (**Alphonse**). — Lettre autog. sig. ; samedi, 24 novembre. — Lettre de sa jeunesse. Il vient de terminer quelques travaux arriérés et il se trouve prêt à entreprendre un opéra-comique en deux actes, *Jean de Saintré*, par exemple. Il demande un collaborateur entendu aux choses scéniques. « Vous me parliez un soir de M. Michel Carré. Croyez-vous, Monsieur, que la collaboration avec un débutant ne l'effraierait point, et serais-je indiscret à vous demander de me mettre en relation avec lui ? » — (Catalogue G. Charavay, 50.)

— Lettre autog. sig. ; *s. d.* — Lettre où il explique qu'il a refusé « Fromont jeune » à la *Revue des Deux Mondes*, parce qu'elle ne payait pas assez. Depuis ce temps, ses ouvrages sont éreintés dans la *Revue des Deux Mondes*. « J'ai envie d'écrire une lettre quelque part là-dessus. Car, enfin, c'est du pur chantage. — (Catalogue N. Charavay, 640.)

— Lettre autog. sig. à André Gill. — Relative à l'illustration d'une de ses œuvres, la première édition n'aura qu'une eau-forte de Gill, mais Lemerre a décidé que la seconde en aurait treize. — (Catalogue H. Saffroy, 60.)

Delavigne (**Casimir**). — Lettre autog. sig. Paris, 27 avril 1833. — « Je recommande à ta bienveillance M. Raverat, qui te remettra ce billet. C'est un jeune artiste, bien digne de tout ton intérêt. » — (Catalogue Cornuau, 189.)

Dorval (**Marie**). — Vigny (A. de). Lettre datée du 15 août 1841, l'époque de ses tourments sentimentaux avec Alfred de Vigny. Elle y fait allusion dans cette longue lettre. — Elle parle aussi du théâtre, de ses projets et de l'accueil que lui ont fait les Dieppois. « Paris est la seule ville de France où je ne puisse pas gagner ma vie. » — (Vente Andrieux, 12 novembre 1932.)

Dumas (**Alexandre**). — Manuscrit d'une causerie (du 28 janvier 1855). — Appel à la charité des « chers lecteurs » et des « belles lectrices », en faveur de trois cas de misère qui lui ont été tout particulièrement signalés. Il faudrait recueillir « trois fois cinquante francs ». Voici comment s'y prend Dumas : il offre pour cent francs le manuscrit autographe d'une de ses œuvres, *Les Grands Hommes en robe de chambre* ; pour vingt-cinq francs une lettre de « son confrère » Balzac, « d'autant plus curieuse qu'elle traite d'une pièce de *La Tzarine*, qu'il devait faire pour la Gaîté » ; et pour les derniers vingt-cinq francs une lettre de Théophile Barrière : « On vous tiendra les trois objets prêts rue d'Amsterdam, 77 ; tâchez seulement d'arriver avant le dégel pour avoir tout le mérite de votre bonne action ». Joint une lettre autog. sig. de Dumas à Trammont, du journal *Le Siècle*. — (Vente Andrieux, 8 avril 1932.)

(*A suivre.*)

TABLE DES MATIÈRES

Pages.

MARCEL DUCHEMIN. Une source de la « Vie de Rancé » : Le manuscrit fr. 12.454 et la *Confession délirante*..... 1

ALBERT SCHINZ. L'unité dans la carrière politique de Victor Hugo..... 15

JEAN CANU. L'œuvre dramatique de Flaubert *(suite et fin)*..... 45-190

Mme PAUL DE SAMIE. L'amitié d'un sage pour un poète. Lettres inédites de Joubert à Chênedollé..... 73

EDITH PHILIPS. Le Quaker vu par Voltaire..... 161

JEAN COUSIN. La préface du recueil *Les Rayons et les Ombres*..... 178

HENRI FRANCHET. Érasme et Ronsard : La lettre « Contra quosdam qui se falso jactant evangelicos » et les *Discours des Miseres de ce temps*..... 321

MARGARET-M. MOFFAT. *Le Siège de Calais* et l'opinion publique en 1765..... 339

PIERRE JOURDA. Un théoricien du romantisme : Junius Castelnau..... 355

H. GRUBBS. La genèse des *Maximes* de La Rochefoucauld..... 481

E. CARCASSONNE. A propos d'une comédie d'Alfred de Musset : *Il faut qu'une porte*..... 500

E. DROUGARD. Villiers de l'Isle-Adam et Théophile Gautier..... 510

P. MATHIEU. Essai sur la métrique de Verlaine..... 537

Mélanges.

GEORGES MONGRÉDIEN. Bibliographie des œuvres de Dassoucy..... 100

ROBERT VIGNERON. En marge de la *Chartreuse de Parme*..... 111

L. BARBEDETTE. A propos d'Augustin Thierry..... 115

OLIMPIU BOÏTOS. Paul Bataillard, un ami oublié d'Edgar Quinet..... 204

P. BARRIÈRE. Gabriel Bouquier : Notes sur un voyage en Italie..... 236

F. BOUCHARDY. Un texte peu connu sur Chateaubriand..... 240

ARMAND CARACCIO. Une version latine de Stendhal..., d'après Misson..... 242

HENRI SÉE. Lettre de P.-F. Dubois à Camille Mellinet..... 247

CHARLY GUYOT. Quelques lettres inédites de Michelet à Sainte-Beuve..... 249

PAUL TISSEAU. Deux lettres de Ch. Nodier..... 260

HENRI GUILLEMIN. Le problème de *Jocelyn*. Documents nouveaux sur l'abbé Dumont..... 263

A. HAGGERTY KRAPPE. Note sur Victor Hugo : *Après la bataille*..... 270

E. DROUGARD. Sur un distique de Victor Hugo..... 273

M. HENRIET. Correspondance inédite entre Thomas et Barthe (1759-1785) [*suite*]. 274

MARCEL DUCHEMIN. Horace source de deux passages de Montaigne et de Pascal.. 377

RAYMOND LEBÈGUE. La date de la *Didon* de Hardy..... 380

M. MAGENDIE. Des sources inédites de *Polyeucte*..... 383

JEAN COUSIN. Phèdre n'est point janséniste..... 391

— Phèdre est incestueuse..... 397

E. Meyer. Variantes aux « Poésies mêlées » de Voltaire, d'après le manuscrit envoyé par l'auteur à M. de Gideville en 1735 400
A. Brulé. Le Père Tournemine et l'arrestation de Fréret 424
Jean Thomas. Sur une note de Rousseau dans le *Discours sur les Sciences et les Arts* 426
Robert Gavelle. Racine, Fénelon et Stendhal 427
E. Angot. Certitude touchant le lieu du décès de Lucile de Chateaubriand ... 429
A. Delmas. Lettres inédites de P.-L. Courier et E. Sue 431
Auguste Viatte. Notes sur les sources de Victor Hugo 434
E. Drougard. En marge de Baudelaire, *Le Voyage* et ses sources 444
G.-H. Gifford. L'inceste dans *Phèdre* 560
Pierre Mélèse. Une pièce inconnue de Molière 563
Jean Giraud. Charles Sorel et Pierre Davity 565
Paul-A. Charles. Charles Nodier et Victor Hugo 568
Henri Tronchon. L' « Ultramontanisme » d'Edgar Quinet (1844) 587

Comptes rendus.

Gustave Cohen. *Chrétien de Troyes et son œuvre.* Un grand romancier d'amour et d'aventure au XII^e siècle (R. Lebègue) 117
Mathurin Régnier. *Œuvres complètes* (R. Lebègue) 118
Théodosia Graur. *Un disciple de Ronsard : Amadis Jamyn* [*1540 (?)-1593*], sa vie, son œuvre, son temps (P. Jourda) 119
Karl Christ. *Tragédie du Sac de Cabrière* (R. Lebègue) 120
Frédéric Lachèvre. *Un point obscur de la Vie de Scarron. Scarron et sa « Gazette burlesque »* [*14 janvier-22 juin 1655*] (René Bray) 121
Maurice Magendie. *L' « Astrée »*, d'Honoré d'Urfé (René Bray) 122
Les Textes français : *Saint François de Sales, Introduction à la vie dévote* (J. Dedieu) 123
Ernest Jovy. *La Sphère infinie de Pascal.* Études pascaliennes (J. Dedieu) ... 124
Fortunat Strowski. *Les « Pensées » de Pascal.* Étude et analyse. — *Pascal,* édition définitive des *Œuvres complètes* (J. Dedieu) 125
Gunnar Aspelin. *Framstegsiden i franskt tankeliv fran Descartes till Condorcet* (Paul van Tieghem) 128
Paul Tisseau. *La marquise de Créqui* (Daniel Mornet) 129
L. Hastings Naylord. *Chateaubriand and Virgile* (Pierre Moreau) 130
Anna Kromsigt. *Le Théâtre biblique à la veille du Romantisme* [*1789-1830*] (R. Lebègue) 131
Sœur M.-H. Seiler. *Anne de Marquets, poétesse religieuse du XIX^e siècle* (R. Lebègue) 132
Louis Guimbaud. *Les « Orientales »* de Victor Hugo (Paul Berret) 133
Auguste Dupouy. « *Carmen* » de Mérimée (Pierre Trahard) 134
Henri d'Alméras. *Alexandre Dumas et les « Trois Mousquetaires »* (Pierre Trahard) 134
Nora Atkinson. *Eugène Suë et le roman-feuilleton* (Pierre Martino) 135
H. Brunner et J.-L. de Coninck. *En marge d' « A rebours »* de J.-K. Huysmans (Pierre Martino) 136
Pierre Brunet. *Les Physiciens hollandais et la Méthode expérimentale en France au XVIII^e siècle. — Maupertuis* (Daniel Mornet) 137
Claude de Bassecourt. *Trage-comédie pastorale* [*1594*] (R. Lebègue) 296
François Rabelais. *Œuvres* (P. Villey) 297
Gustave Lanson. *Les « Essais »* de Montaigne. Étude et analyse (P. Villey) .. 300
— *Questions de méthode : L'Histoire littéraire provinciale* [d'après le livre de Marcel Bouchard] (Daniel Mornet) 303
Charles de Brosses. *Lettres familières sur l'Italie* (Paul Hazard) 306
P.-Nicolas Burtin. *Le baron d'Eckstein* (Pierre Moreau) 307
Alexandre Vinet. *Littérature et Histoire suisses* (P. Moreau) 308

E.-C. VAN BELLEN. *Les Origines du mélodrame* (DANIEL MORNET)..... 310
EDMOND PILON. *Un roman à la maison de Saint-Cyr : Mademoiselle de la Maisonfort. Amours mortes et belles amours. Vieux portraits, jeunes visages* (DANIEL MORNET)..... 311
ERNEST SEILLIÈRE. *La Religion romantique et ses conquêtes* (JEAN GIRAUD)..... 313
ÉDOUARD MAYNIAL. *L'Époque réaliste* (PIERRE MARTINO)..... 314
FERNAND DESONAY. *Le Rêve hellénique chez les poètes parnassiens* (JEAN GIRAUD). 314
JEAN-PAUL VAILLANT. *Rimbaud tel qu'il fut, d'après des faits inconnus et avec des lettres inédites* (DANIEL MORNET)..... 317
O.-H. PRIOR. *Morceaux choisis des penseurs français du XVI^e^ au XIX^e^ siècle* (DANIEL MORNET)..... 317
FRÉDÉRIC LACHÈVRE. *Glanes bibliographiques et littéraires* (RENÉ BRAY)..... 318
HERMAN JANSSEN. *Montaigne fidéiste* (P. VILLEY)..... 460
ISABEL LEAVENWORTH. *The physics of Pascal* (PIERRE BRUNET)..... 463
HENRY-A. GRUBBS JR. *Damien Mitton [1618-1690]* (DANIEL MORNET)..... 463
BOILEAU, RACINE, FURETIÈRE. *Chapelain décoiffé* (DANIEL MORNET)..... 465
BOILEAU-DESPRÉAUX. *Satires* (DANIEL MORNET)..... 465
RAYMOND LAS VERGNAS. *Le chevalier Rutlidge « gentilhomme anglais »* (DANIEL MORNET)..... 467
GABRIEL BONNO. *La Constitution britannique devant l'opinion française, de Montesquieu à Bonaparte* (DANIEL MORNET)..... 468
EDWIN-PRESTON DARGAN. *Honoré de Balzac* (DANIEL MORNET)..... 469
D.-LOUIS DEMOREST. *L'Expression figurée et symbolique dans l'Œuvre de Gustave Flaubert* (ÉDOUARD MAYNIAL)..... 470
— *A travers les plans, manuscrits et dossiers de « Bouvard et Pécuchet »* (ÉDOUARD MAYNIAL)..... 472
BOSSUET. *Œuvres complètes : Traité de la concupiscence* (JOSEPH DEDIEU)..... 590
ELÉANOR-J. PELLET. *A forgotten French Dramatist Gabriel Gilbert [1620 ?-1680 ?]* (RENÉ BRAY)..... 591
GEOFROY TORY. *Champ fleury, ou l'Art et Science de la Proportion des Lettres* (HENRI CHAMARD)..... 593
ÉMILE HENRIOT. *Alfred de Musset. Romanesques et Romantiques* (RENÉ JASINSKI). 594
J.-G. PROD'HOMME. *Vingt chefs-d'œuvre jugés par leurs contemporains* (RENÉ JASINSKI)..... 595
DENIS SAURAT. *La Religion de Victor Hugo* (ALBERT SCHINZ)..... 596
BIBLIOTHÈQUE ROMANTIQUE. *Sainte-Beuve : Volupté* (HENRI GIRARD)..... 604
M^lle^ M.-TH. ROUGET. *George Sand socialiste* (PIERRE TRAHARD)..... 607
M^lle^ VLASTA BRODLOVA. *La poésie d'Anna de Noailles* (PIERRE TRAHARD)..... 608
E. DECAHORS. *Maurice de Guérin* (PIERRE MOREAU)..... 608

Chronique..... 139-475-611

Le Gérant : **Daniel Mornet.**

BIBL SNL LONDON UNIV WITHDRAWN

Saint-Germain-lès-Corbeil. — Imp. Willaume.

39e année. N° 1. Janvier-Mars 1932.

Revue d'Histoire littéraire de la France

SOMMAIRE

I. **Marcel Duchemin.** — Une source de la « Vie de Rancé » : Le manuscrit fr. 12454 et la « Confession délirante ».
Albert Schinz. — L'unité dans la carrière politique de Victor Hugo.
Jean Canu. — L'œuvre dramatique de Flaubert (*Suite*).
Mme Paul de Samie. — L'amitié d'un sage pour un poète. — Lettres inédites de Joubert à Chênedollé.
II. *Mélanges.* — Bibliographie des Œuvres de Dassoucy (Georges Mongrédien). — En marge de la « Chartreuse de Parme » (Robert Vigneron). — A propos d'Augustin Thierry (L. Barbedette).
III. *Comptes rendus.* — Gustave Cohen : Chrétien de Troyes et son œuvre. Un grand romancier d'amour et d'aventure au XIIe siècle (R. Lebègue). — Mathurin Régnier : Œuvres complètes (R. Lebègue). — Théodosia Graur : Un disciple de Ronsard : Amadis Jamyn (1540 ?-1593), sa vie, son œuvre, son temps (P. Jourda). — Karl Christ : Tragédie du sac de Cabrière (R. Lebègue). — Frédéric Lachèvre : Un point obscur de la vie de Scarron, Scarron et sa « Gazette burlesque » [14 janvier-22 juin 1655] (René Bray). Maurice Magendie : « L'Astrée », d'Honoré d'Urfé (René Bray). — Les Textes français : Saint François de Sales, Introduction à la vie dévote (J. Dedieu). — Ernest Jovy : « La Sphère infinie de Pascal », Études pascaliennes (J. Dedieu). — Fortunat Strowski : Les Pensées de Pascal, étude et analyse ; Pascal, édition définitive des Œuvres complètes (J. Dedieu). — Gunnar Aspelin : Framstegsiden i franskt tankeliv fran Descartes till Condorcet (Paul Van Tieghem). — Paul Tisseau : La marquise de Créqui (D. Mornet). — Louis Hastings Naylord : Chateaubriand and Virgile (Pierre Moreau). — Anna Kromsigt : Le Théâtre biblique à la veille du Romantisme, 1789-1830 (R. Lebègue). — Sœur M.-H. Seiler : Anne de Marquets, poétesse religieuse du XIXe siècle (R. Lebègue). — Louis Guimbaud : Les « Orientales » de Victor Hugo (Paul Berret). — Auguste Dupouy : « Carmen », de Mérimée (Pierre Trahard). — Henri d'Alméras : Alexandre Dumas et les « Trois Mousquetaires » (Pierre Trahard). — Nora Atkinson : EugèneS ue et le romanfeuilleton (Pierre Martino). — H. Brunner et J.-L. de Coninck : En marge d'« A rebours », de J.-K. Huysmans (Pierre Martino). — Pierre Brunet : Les Physiciens hollandais et la méthode expérimentale en France au XVIIIe siècle ; — Maupertuis, t. I et t. II (D. Mornet).
IV. Chronique.

Librairie Armand Colin
103, Boulevard Saint-Michel, Paris (Ve)

Publication trimestrielle de la Société d'Histoire littéraire de la France.

SHL
BIBL.
WITHDRAWN

Société d'Histoire littéraire de la France

18, rue de l'Abbé-de-l'Épée, Paris, 5e.

BUREAU :

Président..... M. Gustave LANSON, Directeur honoraire de l'Ecole Normale supérieure, à Paris.

Vice-Présidents..... M. J.-J. JUSSERAND, ancien Ambassadeur de France à Washington.
M. Albert CAHEN, Inspecteur général de l'Instruction publique à Paris.

Secrétaire..... M. Daniel MORNET, Professeur à la Sorbonne.

Trésorier..... M. Max LECLERC, Éditeur à Paris.

Secrétaire honoraire. M. F. BRUNOT, Membre de l'Institut, Professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Paris.

Secrétaires adjoints. M. Albert de LUPPÉ, Docteur ès lettres.
M. Pierre GASTINEL, Agrégé des lettres.

Conseil d'Administration :

MM.

Arnould (Louis), Professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Poitiers.

Barante (Baron de).

Barthou (Louis), de l'Académie française.

Baldensperger (Fernand), Professeur à la Sorbonne.

Bédier (Joseph), Membre de l'Académie française, Professeur au Collège de France, à Paris.

Bernès (Henri), Professeur au lycée Lakanal, Membre du Conseil supérieur de l'Instruction publique.

Champion (Édouard), Éditeur à Paris.

Clédat, Doyen de la Faculté des lettres de l'Université de Lyon.

Doumic (René), Membre de l'Académie française, à Paris.

Eichthal (Eugène d'), Membre de l'Institut, à Paris.

Henriot (Émile), Homme de lettres.

Huguet (Edmond), Professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Paris.

Lachèvre (Frédéric).

MM.

Marsan (Jules), Professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Toulouse.

Nolhac (Pierre de), Membre de l'Académie française, Directeur à l'Ecole des Hautes-Études, Conservateur du Musée Jacquemart-André, à Paris.

Omont (Henri), Membre de l'Institut, Conservateur au département des manuscrits de la Bibliothèque nationale, à Paris.

Potez (Henri), Professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Lille.

Rébelliau (Alfred), Membre de l'Institut, à Paris.

Reynier (Gustave), Professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Paris.

Rudler (Gustave), Professeur à l'Université d'Oxford.

Vianey (Joseph), Doyen de la Faculté des lettres de l'Université de Montpellier.

Zyromski (Ernest), Professeur à la Faculté des lettres de l'Université d'Aix-Marseille.

Commission des Publications :

Le Bureau et

MM. H. BERNÈS. E. ZYROMSKI. P. DE NOLHAC.

MM. H. OMONT. A. RÉBELLIAU. G. REYNIER.

CORRESPONDANTS DE LA REVUE A L'ÉTRANGER :

Angleterre.... M. G. Rudler, professeur à l'Université d'Oxford.

Belgique ..... M. G. Charlier, professeur à l'Université de Bruxelles.

Canada..... M. Gaillard de Champris, professeur à l'École normale de l'Université Laval, Québec.

Danemark.... M. U.-A. Paludan, conservateur à la Bibliothèque royale de Copenhague.

Espagne..... M. H. Mérimée, directeur de l'Institut français, Madrid.

États-Unis... Mr. Carrington Lancaster, professeur à l'Université John Hopkins, Baltimore.
M. H.-P. Thieme, professeur à l'Université de Ann Arbor, Michigan.

Italie..... M. P. Hazard, chargé de Cours de littérature comparée à la Sorbonne.
M. Carlo Pellegrini, professeur à l'Académie Navale, à Ferrare.

Hollande..... M. K.-R. Gallas, professeur à l'Université d'Amsterdam.

Portugal..... M. J. Carvalho, professeur à l'Université de Coïmbre.

Suisse..... M. A. François, professeur à l'Université de Genève.

(Voir la suite, page 3 de la couverture.)

CORRESPONDANTS DE LA REVUE
DANS LES UNIVERSITÉS FRANÇAISES :

Aix-Marseille....	M. E. Gros, professeur à la Faculté des Lettres.
Alger.....	M. P. Martino, doyen de la Faculté des Lettres.
Besançon.....	M. Ch. Charrot, maître de conférences à la Faculté des Lettres.
Bordeaux.....	M. P. Laumonier, professeur à la Faculté des Lettres.
Caen.....	M. Sauvage, archiviste du Calvados.
Clermont.....	N.
Dijon.....	N.
Grenoble.....	M. A. Monglond, professeur à la Faculté des Lettres.
Lille.....	M. G. Ascoli, maître de conférences à la Faculté des Lettres.
Lyon.....	M. J. Buche, professeur au lycée.
Montpellier.....	M. E. Bouvier, maître de conférences à la Faculté des Lettres.
Nancy.....	N.
Poitiers.....	M. J. Plattard, professeur à la Faculté des Lettres.
Rennes.....	M. R. Lebègue, maître de conférences à la Faculté des Lettres.
Strasbourg.....	M. G. Cohen, professeur à la Faculté des Lettres.
Toulouse.....	M. J. Marsan, professeur à la Faculté des Lettres.

La **Revue d'Histoire littéraire de la France,** publiée par la *Société d'Histoire littéraire de la France,* paraît tous les trois mois. **Le numéro**..... **14** fr.

Abonnement annuel :

France et Colonies . . . . . **50** fr.
Étranger : *Pays à tarif postal réduit* (1). **55** fr. ; — *Pays à plein tarif postal* (2). **60** fr.

1. **Pays à tarif postal réduit.** — (*Albanie, Allemagne, République Argentine, Autriche, Belgique, Brésil, Bulgarie, Canada, Chili, Colombie, Congo belge, Cuba, Égypte, Équateur, Espagne, Esthonie, Éthiopie, Finlande, Grèce, Guatemala, Haïti, Hongrie, Lettonie, Liberia, Lithuanie (Latvie), Luxembourg, Maroc (zone espagnole), Mexique, Paraguay, Pays-Bas, Perse, Pologne, Portugal et Colonies, Roumanie, Salvador, Suisse, Serbie-Croatie-Slovénie, Tchécoslovaquie, Terre-Neuve, Turquie, U. R. S. S., Union Sud-Africaine, Uruguay, Vénézuéla.*)

2. — *Pays à plein tarif postal* : les pays non compris dans l'énumération ci-dessus.

Il reste quelques exemplaires des années 1894 à 1931 de la *Revue d'Histoire littéraire de la France.* Chaque année forme un volume in-8°, broché.

Les membres anciens ou nouveaux de la *Société d'Histoire littéraire de la France* peuvent acquérir un exemplaire de chacun de ces volumes à un prix réduit.

Les **Tables générales** de la *Revue d'Histoire littéraire de la France* : 1894-1898 et 1899-1908, par M. Maurice Tourneux, sont en vente.

Pour tout ce qui concerne l'Administration de la Revue (Abonnements, commandes de numéros, d'années parues, changements d'adresse, etc.), s'adresser à la LIBRAIRIE ARMAND COLIN, 103, Boulevard Saint-Michel, Paris, 5e.

LIBRAIRIE ARMAND COLIN, 103, Boulevard Saint-Michel, PARIS (Ve)

Publication de la Société d'Histoire littéraire de la France.

LES DERNIÈRES POÉSIES
de
MARGUERITE DE NAVARRE

publiées pour la première fois avec une *Introduction* et des *Notes*
par ABEL LEFRANC, professeur au Collège de France.

Un volume in-8° carré, avec *portrait*, broché..... **30 fr.**

LIBRAIRIE ARMAND COLIN, 103, Boulev. St-Michel, **PARIS**

Vient de paraître :

CORRESPONDANCE GÉNÉRALE
DE J.-J. ROUSSEAU

Collationnée sur les originaux, annotée et commentée
par **THÉOPHILE DUFOUR** et publiée par **PIERRE-PAUL PLAN**

TOME XVII

Fin du séjour en Angleterre et retour en France
Fleury-sous Meudon et Trye-le-Château
25 Mars - 26 Novembre 1767

Un volume in-8° (14×22), sur beau papier d'alfa, VIII-382 pages, *6 planches hors texte*, broché.. .. .. **45** fr.

16 volumes précédemment parus

Les Classiques de la Révolution française
Publiés sous la direction de **ALBERT MATHIEZ**

Vient de paraître :

MARQUIS DE FERRIÈRES
Député de la Noblesse aux États Généraux

CORRESPONDANCE INÉDITE
1789 - 1790 - 1791
Publiée et annotée par
HENRI CARRÉ
Doyen honoraire de la Faculté des Lettres de Poitiers

Un volume in-8° (14×22), XVI-468 pages, broché. .. .. **50** fr.

Précédemment paru :

ARTHUR YOUNG : Voyages en France (1787-88-89)
3 volumes. — Les trois volumes in-8° (14×22), 1 290 pages, brochés.. **160** fr.

Saint-Germain-lès-Corbeil. — Imp. Willaume.

1978 1
1979-11
97-1